

OEUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON

ET DE SES CONTINUATEURS.

TOME VII.

IMPRIMERIE DE P.-M. DE VROOM.

OEUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON,

SUIVIES DE SES CONTINUATEURS

DAUBENTON, LACÉPÈDE, CUVIER, DUMÉRIL, POIRET,  
LESSON ET GEOFFROY-S<sup>T</sup>-HILAIRE.

---

BUFFON ET DAUBENTON.

MAMMIFÈRES.

TOME II.

---

SEULE ÉDITION COMPLÈTE,

AVEC FIGURES COLORIÉES.

---

A BRUXELLES,

CHEZ TH. LEJEUNE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DES ÉPERONNIERS, n<sup>o</sup> 8, n<sup>o</sup> 397.

---

1828.



---

# HISTOIRE NATURELLE.

---

## LES ANIMAUX CARNASSIERS.

---

Jusqu'ici nous n'avons parlé que des animaux utiles : les animaux nuisibles sont en bien plus grand nombre ; et quoiqu'en tout, ce qui nuit paraisse plus abondant que ce qui sert, cependant tout est bien, parce que dans l'univers physique le mal concourt au bien, et que rien en effet ne nuit à la nature. Si nuire est détruire des êtres animés, l'homme, considéré comme faisant partie du système général de ces êtres, n'est-il pas l'espèce la plus nuisible de toutes ? Lui seul immole, anéantit plus d'individus vivants, que tous les animaux carnassiers n'en dévorent. Ils ne sont donc nuisibles que parce qu'ils sont rivaux de l'homme, parce qu'ils ont les mêmes appétits, le même goût pour la chair, et que, pour subvenir à un besoin de première nécessité, ils lui disputent quelquefois une proie qu'il réservait à ses excès ; car nous sacrifions plus encore à notre intempérance, que nous ne donnons à nos besoins. Destructeurs nés des êtres qui nous sont subordonnés, nous épuiserions la nature si elle n'était inépuisable, si par une fécondité aussi grande que notre déprédation, elle ne savait se réparer elle-même et se renouveler. Mais il est dans l'ordre que la mort serve à la vie, que la reproduction naisse de la destruction ; quelque grande, quelque prématurée que soit donc la dépense de l'homme et des animaux carnassiers, le fonds, la quantité totale de substance vivante n'est point diminuée ; et s'ils précipitent les destructions, ils hâtent en même temps des naissances nouvelles.

Les animaux qui, par leur grandeur, figurent dans l'univers, ne font que la plus petite partie des substances vivantes ; la terre fourmille de petits animaux. Chaque plante, chaque graine, chaque particule de matière organique contient des milliers d'atomes ani-

més. Les végétaux paraissent être le premier fonds de la nature ; mais ce fonds de subsistance, tout abondant, tout inépuisable qu'il est, suffirait à peine au nombre encore plus abondant d'insectes de toute espèce. Leur pullulation, tout aussi nombreuse et souvent plus prompte que la reproduction des plantes, indique assez combien ils sont surabondants ; car les plantes ne se reproduisent que tous les ans, il faut une saison entière pour en former la graine, au lieu que dans les insectes, et surtout dans les plus petites espèces, comme celle des pucerons, une seule saison suffit à plusieurs générations. Ils multiplieraient donc plus que les plantes, s'ils n'étaient détruits par d'autres animaux dont ils paraissent être la pâture naturelle, comme les herbes et les graines semblent être la nourriture préparée pour eux-mêmes. Aussi parmi les insectes y en a-t-il beaucoup qui ne vivent que d'autres insectes ; il y en a même quelques espèces qui, comme les araignées, dévorent indifféremment les autres espèces et la leur : tous servent de pâture aux oiseaux, et les oiseaux domestiques et sauvages nourrissent l'homme, ou deviennent la proie des animaux carnassiers.

Ainsi la mort violente est un usage presque aussi nécessaire que la loi de la mort naturelle ; ce sont deux moyens de destruction et de renouvellement, dont l'un sert à entretenir la jeunesse perpétuelle de la nature, et dont l'autre maintient l'ordre de ses productions, et peut seul limiter le nombre dans les espèces. Tous deux sont des effets dépendants des causes générales : chaque individu qui naît, tombe de lui-même au bout d'un temps ; ou, lorsqu'il est prématurément détruit par les autres, c'est qu'il était surabondant. Eh ! combien n'y en

a-t-il pas de supprimés d'avance ! que de fleurs moissonnées au printemps ! que de races éteintes au moment de leur naissance ! que de germes anéantis avant leur développement ! L'homme et les animaux carnassiers ne vivent que d'individus tout formés, ou d'individus prêts à l'être ; la chair, les œufs, les graines, les germes de toute espèce font leur nourriture ordinaire ; cela seul peut borner l'exubérance de la nature. Que l'on considère un instant quelqu'une de ces espèces inférieures qui servent de pâture aux autres, celle des harengs, par exemple ; ils viennent par milliers s'offrir à nos pêcheurs, et, après avoir nourri tous les monstres des mers du nord, ils fournissent encore à la subsistance de tous les peuples de l'Europe pendant une partie de l'année. Quelle pullulation prodigieuse parmi ces animaux ! et, s'ils n'étaient en grande partie détruits par les autres, quels seraient les effets de cette immense multiplication ! eux seuls couvriraient la surface entière de la mer ; mais bientôt se nuisant par le nombre, ils se corrompraient, ils se détruiraient eux-mêmes ; faute de nourriture suffisante, leur fécondité diminuerait ; la contagion et la disette feraient ce que fait la consommation ; le nombre de ces animaux ne serait guère augmenté, et le nombre de ceux qui s'en nourrissent serait diminué. Et, comme l'on peut dire la même chose de toutes les autres espèces, il est donc nécessaire que les unes vivent sur les autres ; et dès-lors la mort violente des animaux est un usage légitime, innocent, puisqu'il est fondé dans la nature, et qu'ils ne naissent qu'à cette condition.

Avouons cependant que le motif par lequel on voudrait en douter fait honneur à l'humanité : les animaux, du moins ceux qui ont des sens, de la chair et du sang, sont des êtres sensibles ; comme nous, ils sont capables de plaisir et sujets à la douleur. Il y a donc une espèce d'insensibilité cruelle à sacrifier, sans nécessité, ceux surtout qui nous approchent, qui vivent avec nous, et dont le sentiment se réfléchit vers nous en se marquant par les signes de la douleur ; car ceux dont la nature est différente de la nôtre, ne peuvent guère nous affecter. La pitié naturelle est fondée sur les rapports que nous avons avec l'objet qui souffre ; elle est d'autant plus vive que la ressemblance, la conformité de nature est plus grande ; on souffre en voyant souffrir

son semblable. *Compassion* ; ce mot exprime assez que c'est une souffrance, une passion qu'on partage ; cependant c'est moins l'homme qui souffre, que sa propre nature qui pâtit, qui se révolte machinalement et se met d'elle-même à l'unisson de douleur. L'âme a moins de part que le corps à ce sentiment de pitié naturelle, et les animaux en sont susceptibles comme l'homme ; le cri de la douleur les émeut, ils accourent pour se secourir, ils reculent à la vue d'un cadavre de leur espèce. Ainsi l'horreur et la pitié sont moins des passions de l'âme que des affections naturelles, qui dépendent de la sensibilité du corps et de la similitude de la conformation ; ce sentiment doit donc diminuer à mesure que les natures s'éloignent. Un chien qu'on frappe, un agneau qu'on égorge, nous font quelque pitié ; un arbre que l'on coupe, une huître qu'on mord, ne nous en font aucune.

Dans le réel, peut-on douter que les animaux, dont l'organisation est semblable à la nôtre, n'éprouvent des sensations semblables ? ils sont sensibles, puisqu'ils ont des sens ; et ils le sont d'autant plus que ces sens sont plus actifs et plus parfaits : ceux au contraire dont les sens sont obtus ont-ils un sentiment exquis ? et ceux auxquels il manque quelque organe, quelque sens, ne manquent-ils pas de toutes les sensations qui y sont relatives ? Le mouvement est l'effet nécessaire de l'exercice du sentiment. Nous avons prouvé (1) que, de quelque manière qu'un être fût organisé, s'il a du sentiment, il ne peut manquer de le marquer au-dehors par des mouvements extérieurs. Ainsi les plantes, quoique bien organisées, sont des êtres insensibles, aussi-bien que les animaux qui, comme elles, n'ont nul mouvement apparent. Ainsi parmi les animaux, ceux qui n'ont, comme la plante appelée *sensitive*, qu'un mouvement sur eux-mêmes, et qui sont privés du mouvement progressif, n'ont encore que très-peu de sentiment ; et enfin ceux même qui ont un mouvement progressif, mais qui, comme des automates, ne font qu'un petit nombre de choses, et les font toujours de la même façon, n'ont qu'une faible portion de sentiment, limitée à un petit nombre d'objets. Dans l'espèce humaine, que d'automates ! combien l'éducation, la communication respective des idées

(1) Voyez le discours sur la nature des animaux, tome I des Mammifères.

n'augmentent-elles pas la quantité, la vivacité du sentiment ! quelle différence à cet égard entre l'homme sauvage et l'homme policé, la paysanne et la femme du monde ! Et de même parmi les animaux, ceux qui vivent avec nous deviennent plus sensibles par cette communication, tandis que ceux qui demeurent sauvages n'ont que la sensibilité naturelle, souvent plus sûre, mais toujours moindre que l'acquise.

Au reste, en ne considérant le sentiment que comme une faculté naturelle, et même indépendamment de son résultat apparent, c'est-à-dire des mouvements qu'il produit nécessairement dans tous les êtres qui en sont doués, on peut encore le juger, l'estimer et en déterminer à peu près les différents degrés par des rapports physiques, auxquels il me paraît qu'on n'a pas fait assez d'attention. Pour que le sentiment soit au plus haut degré dans un corps animé, il faut que ce corps fasse un tout, lequel soit non-seulement sensible dans toutes ses parties, mais encore composé de manière que toutes ces parties sensibles aient entre elles une correspondance intime, en sorte que l'une ne puisse être ébranlée sans communiquer une partie de cet ébranlement à chacune des autres. Il faut de plus qu'il y ait un centre principal et unique auquel puissent aboutir ces différents ébranlements, et sur lequel, comme sur un point d'appui général et commun, se fasse la réaction de tous ces mouvements. Ainsi l'homme et les animaux qui par leur organisation ressemblent le plus à l'homme, seront les êtres les plus sensibles; ceux au contraire qui ne font pas un tout aussi complet, ceux dont les parties ont une correspondance moins intime, ceux qui ont plusieurs centres de sentiment, et qui, sous une même enveloppe, semblent moins renfermer un tout unique, un animal parfait, que contenir plusieurs centres d'existence séparés ou différents les uns des autres, seront des êtres beaucoup moins sensibles. Un polype que l'on coupe, et dont les parties divisées vivent séparément; une guêpe dont la tête, quoique séparée du corps, se meut, vit, agit, et même mange comme auparavant; un lézard auquel, en retranchant une partie de son corps, on n'ôte ni le mouvement, ni le sentiment; une écrevisse, dont les membres amputés se renouvellent; une tortue, dont le cœur bat long-temps après avoir été arraché; tous les insectes dans lesquels les principaux viscères, comme le cœur et les pou-

mons, ne forment pas un tout au centre de l'animal, mais sont divisés en plusieurs parties, s'étendent le long du corps, et font, pour ainsi dire, une suite de viscères, de cœurs et de trachées; tous les poissons dont les organes de la circulation et de la respiration n'ont que peu d'action et diffèrent beaucoup de ceux des quadrupèdes, et même de ceux des cétaquées; enfin tous les animaux dont l'organisation s'éloigne de la nôtre, ont peu de sentiment, et d'autant moins qu'elle en diffère plus.

Dans l'homme et dans les animaux qui lui ressemblent, le diaphragme paraît être le centre du sentiment; c'est sur cette partie nerveuse que portent les impressions de la douleur et du plaisir; c'est sur ce point d'appui que s'exercent tous ces mouvements du système sensible. Le diaphragme sépare transversalement le corps entier de l'animal, et le divise assez exactement en deux parties égales, dont la supérieure renferme le cœur et les poumons, et l'inférieure contient l'estomac et les intestins. Cette membrane est douée d'une extrême sensibilité; elle est d'une si grande nécessité pour la propagation et la communication du mouvement et du sentiment, que la plus légère blessure, soit au centre nerveux, soit à la circonférence, ou même aux attaches du diaphragme, est toujours accompagnée de convulsions, et souvent suivie d'une mort violente. Le cerveau, qu'on a dit être le siège des sensations, n'est donc pas le centre du sentiment, puisqu'on peut au contraire le blesser, l'entamer, sans que la mort suive, et qu'on a l'expérience qu'après avoir enlevé une portion considérable de la cervelle, l'animal n'a pas cessé de vivre, de se mouvoir, et de sentir dans toutes ses parties.

Distinguons donc la sensation du sentiment : la sensation n'est qu'un ébranlement dans le sens, et le sentiment est cette même sensation devenue agréable ou désagréable par la propagation de cet ébranlement dans tout le système sensible : je dis la sensation devenue agréable ou désagréable, car c'est là ce qui constitue l'essence du sentiment; son caractère unique est le plaisir ou la douleur, et tous les mouvements qui ne tiennent ni de l'un ni de l'autre, quoiqu'ils se passent au-dedans de nous-mêmes, nous sont indifférents et ne nous affectent point. C'est du sentiment que dépend tout le mouvement extérieur et l'exercice de toutes les forces de l'animal; il n'agit

qu'autant qu'il est affecté, c'est-à-dire autant qu'il sent; et cette même partie, que nous regardons comme le centre du sentiment, sera aussi le centre des forces, ou, si l'on veut, le point d'appui commun sur lequel elles s'exercent. Le diaphragme est dans l'animal ce que le collet est dans la plante; tous deux les divisent transversalement, tous deux servent de point d'appui aux forces opposées; car les forces qui dans un arbre poussent en haut les parties qui doivent former le tronc et les branches, portent et appuient sur le collet, aussi-bien que les forces opposées qui poussent en bas les parties qui forment les racines.

Pour peu qu'on s'examine, on s'apercevra aisément que toutes les affections intimes, les émotions vives, les épanouissements de plaisir, les saisissements, les douleurs, les nausées, les défaillances, toutes les impressions fortes des sensations devenues agréables ou désagréables, se font sentir au-dedans du corps, à la région même du diaphragme. Il n'y a au contraire nul indice de sentiment dans le cerveau, et l'on n'a dans la tête que les sensations pures, ou plutôt les représentations de ces mêmes sensations simples et dénuées des caractères du sentiment; seulement on se souvient, on se rappelle que telle ou telle sensation nous a été agréable ou désagréable; et si cette opération, qui se fait dans la tête, est suivie d'un sentiment vif et réel, alors on en sent l'impression au-dedans du corps et toujours à la région du diaphragme. Ainsi, dans le fœtus, où cette membrane est sans exercice, le sentiment est nul, ou si faible qu'il ne peut rien produire; aussi les petits mouvements que le fœtus se donne, sont plutôt machinaux que dépendants des sensations et de la volonté.

Quelle que soit la matière qui sert de véhicule au sentiment, et qui produit le mouvement musculaire, il est sûr qu'elle se propage par les nerfs, et se communique dans un instant indivisible d'une extrémité à l'autre du système sensible. De quelque manière que ce mouvement s'opère, que ce soit par des vibrations comme dans des cordes élastiques, que ce soit par un feu subtil, par une matière semblable à celle de l'électricité, laquelle non-seulement réside dans les corps animés, comme dans tous les autres corps, mais y est même continuellement régénérée par le mouvement du cœur et des poumons, par le frottement du sang dans les artères,

et aussi par l'action des causes extérieures sur les organes des sens, il est encore sûr que les nerfs et les membranes sont les seules parties sensibles dans le corps animal. Le sang, la lymphe, toutes les autres liqueurs, les graisses, les os, les chairs, tous les autres solides, sont par eux-mêmes insensibles; la cervelle l'est aussi, c'est une substance molle et sans élasticité, incapable dès-lors de produire, de propager ou de rendre le mouvement, les vibrations ou les ébranlements du sentiment. Les méninges au contraire sont très-sensibles, ce sont les enveloppes de tous les nerfs; elles prennent, comme eux, leur origine dans la tête, elles se divisent comme les branches des nerfs, et s'étendent jusqu'à leurs plus petites ramifications; ce sont, pour ainsi dire, des nerfs aplatis; elles sont de la même substance, elles ont à peu près le même degré d'élasticité, elles font partie, et partie nécessaire, du système sensible. Si l'on veut donc que le siège des sensations soit dans la tête, il sera dans les méninges, et non dans la partie médullaire du cerveau, dont la substance est toute différente.

Ce qui a pu donner lieu à cette opinion, que le siège de toutes les sensations et le centre de toute sensibilité étaient dans le cerveau, c'est que les nerfs, qui sont les organes du sentiment, aboutissent tous à la cervelle, qu'on a regardée dès-lors comme la seule partie commune qui pût en recevoir tous les ébranlements, toutes les impressions. Cela seul a suffi pour faire du cerveau le principe du sentiment, l'organe essentiel des sensations, en un mot le *sensorium* commun. Cette supposition a paru si simple et si naturelle, qu'on n'a fait aucune attention à l'impossibilité physique qu'elle renferme, et qui cependant est assez évidente; car comment se peut-il qu'une partie insensible, une substance molle et inactive, telle qu'est la cervelle, soit l'organe même du sentiment et du mouvement? comment se peut-il que cette partie molle et insensible, non-seulement reçoive ces impressions, mais les conserve long-temps et en propage les ébranlements dans toutes les parties solides et sensibles? L'on dira peut-être, d'après Descartes, ou d'après M. de la Peyronie, que ce n'est point dans la cervelle, mais dans la glande pinéale ou dans les corps calleux, que réside ce principe; mais il suffit de jeter les yeux sur la conformation du cerveau pour reconnaître que ces parties, la glande pi-



néale, le corps calleux, dans lesquelles on a voulu mettre le siège des sensations, ne tiennent point aux nerfs, qu'elles sont toutes environnées de la substance insensible de la cervelle, et séparées des nerfs de manière qu'elles ne peuvent en recevoir les mouvements; et dès-lors ces suppositions tombent aussi-bien que la première.

Mais quel sera donc l'usage, quelles seront les fonctions de cette partie si noble, si capitale? Le cerveau ne se trouve-t-il pas dans tous les animaux? n'est-il pas dans l'homme, dans les quadrupèdes, dans les oiseaux, qui tous ont beaucoup de sentiment, plus étendu, plus grand, plus considérable que dans les poissons, les insectes et les autres animaux, qui en ont peu? Dès qu'il est comprimé, tout mouvement n'est-il pas suspendu? toute action ne cesse-t-elle pas? Si cette partie n'est pas le principe du mouvement, pourquoi y est-elle si nécessaire, si essentielle? pourquoi même est-elle proportionnelle, dans chaque espèce d'animal, à la quantité de sentiment dont il est doué?

Je crois pouvoir répondre d'une manière satisfaisante à ces questions, quelque difficiles qu'elles paraissent; mais pour cela il faut se prêter un instant à ne voir avec moi le cerveau que comme de la cervelle, et n'y rien supposer que ce que l'on peut y apercevoir par une inspection attentive et par un examen réfléchi. La cervelle, aussi-bien que la moëlle allongée et la moëlle épinière, qui n'en sont que la prolongation, est une espèce de mucilage à peine organisé; on y distingue seulement les extrémités des petites artères qui y aboutissent en très-grand nombre, et qui n'y portent pas du sang, mais une lymphe blanche et nourricière: ces mêmes petites artères, ou vaisseaux lymphatiques, paraissent dans toute leur longueur en forme de filets très-déliés, lorsqu'on désunit les parties de la cervelle par la macération. Les nerfs au contraire ne pénètrent point la substance de la cervelle, ils n'aboutissent qu'à la surface; ils perdent auparavant leur solidité, leur élasticité; et les dernières extrémités des nerfs, c'est-à-dire les extrémités les plus voisines du cerveau sont molles et presque mucilagineuses. Par cette exposition, dans laquelle il n'entre rien d'hypothétique, il paraît que le cerveau, qui est nourri par les artères lymphatiques, fournit à son tour la nourriture aux nerfs, et que l'on doit les considérer comme

MAMMIFÈRES. *Tome II.*

une espèce de végétation qui part du cerveau par troncs et par branches, lesquelles se divisent ensuite en une infinité de rameaux. Le cerveau est aux nerfs ce que la terre est aux plantes; les dernières extrémités des nerfs sont les racines, qui, dans tout végétal, sont plus tendres et plus molles que le tronc ou les branches; elles contiennent une matière ductile, propre à faire croître et à nourrir l'arbre des nerfs; elles tirent cette matière ductile de la substance même du cerveau, auquel les artères rapportent continuellement la lymphe nécessaire pour y suppléer. Le cerveau, au lieu d'être le siège des sensations, le principe du sentiment, ne sera donc qu'un organe de sécrétion et de nutrition, mais un organe très-essentiel, sans lequel les nerfs ne pourraient ni croître, ni s'entretenir.

Cet organe est plus grand dans l'homme, dans les quadrupèdes, dans les oiseaux, parce que le nombre ou le volume des nerfs, dans ces animaux, est plus grand que dans les poissons et les insectes, dont le sentiment est faible par cette même raison; ils n'ont qu'un petit cerveau proportionné à la petite quantité de nerfs qu'il nourrit. Et je ne puis me dispenser de remarquer, à cette occasion, que l'homme n'a pas, comme on l'a prétendu, le cerveau plus grand qu'aucun des animaux; car il y a des espèces de singes et de cétacées qui, proportionnellement au volume de leur corps, ont plus de cerveau que l'homme; autre fait qui prouve que le cerveau n'est ni le siège des sensations, ni le principe du sentiment, puisqu'alors ces animaux auraient plus de sensations et plus de sentiment que l'homme.

Si l'on considère la manière dont se fait la nutrition des plantes, on observera qu'elles ne tirent pas les parties grossières de la terre ou de l'eau; il faut que ces parties soient réduites par la chaleur en vapeurs ténues, pour que les racines puissent les pomper. De même, dans les nerfs, la nutrition ne se fait qu'au moyen des parties les plus subtiles de l'humidité du cerveau, qui sont pompées par les extrémités ou racines des nerfs; et de là sont portées dans toutes les branches du système sensible: ce système fait, comme nous l'avons dit, un tout dont les parties ont une connexion si serrée, une correspondance si intime, qu'on ne peut en blesser une sans ébranler violemment toutes les autres; la blessure, le simple tiraillement du plus petit nerf, suffit pour causer une vive

irritation dans tous les autres, et mettre le corps en convulsion; et l'on ne peut faire cesser la douleur et les convulsions qu'en coupant ce nerf au-dessus de l'endroit lésé; mais dès-lors toutes les parties auxquelles le nerf aboutissait deviennent à jamais immobiles, insensibles. Le cerveau ne doit pas être considéré comme partie du même genre, ni comme une portion organique du système des nerfs, puisqu'il n'a pas les mêmes propriétés, ni la même substance, n'étant ni solide, ni élastique, ni sensible. J'avoue que lorsqu'on le comprime, on fait cesser l'action du sentiment, mais cela même prouve que c'est un corps étranger à ce système, qui, agissant alors par son poids sur les extrémités des nerfs, les presse et les engourdit, de la même manière qu'un poids appliqué sur le bras, la jambe, ou sur quelque autre partie du corps, en engourdit les nerfs, et en amortit le sentiment. Il est si vrai que cette cessation de sentiment par la compression n'est qu'une suspension, un engourdissement, qu'à l'instant où le cerveau cesse d'être comprimé, le sentiment renaît et le mouvement se rétablit. J'avoue encore qu'en déchirant la substance médullaire, et en blessant le cerveau jusques au corps calleux, la convulsion, la privation de sentiment, et la mort même suit; mais c'est qu'alors les nerfs sont entièrement dérangés, qu'ils sont, pour ainsi dire, déracinés et blessés tous ensemble et dans leur origine.

Je pourrais ajouter à toutes ces raisons des faits particuliers, qui prouvent également que le cerveau n'est ni le centre du sentiment, ni le siège des sensations. On a vu des animaux, et même des enfants, naître sans tête et sans cerveau, qui cependant avaient sentiment, mouvement et vie. Il y a des classes entières d'animaux, comme les insectes et les vers, dans lesquels le cerveau ne fait point une masse distincte ni un volume sensible, ils ont seulement une partie correspondante à la moëlle allongée et à la moëlle épinière. Il y aurait donc plus de raison de mettre le siège des sensations et du sentiment dans la moëlle épinière, qui ne manque à aucun animal, que dans le cerveau, qui n'est pas une partie générale et commune à tous les êtres sensibles.

Le plus grand obstacle à l'avancement des connaissances de l'homme est moins dans les choses mêmes que dans la manière dont il les considère : quelque compliquée

que soit la machine de son corps, elle est encore plus simple que ses idées. Il est moins difficile de voir la nature telle qu'elle est, que de la reconnaître telle qu'on nous la présente; elle ne porte qu'un voile, nous lui donnons un masque, nous la couvrons de préjugés, nous supposons qu'elle agit, qu'elle opère comme nous agissons et pensons. Cependant ses actes sont évidents, et nos pensées sont obscures; nous portons dans ses ouvrages les abstractions de notre esprit, nous lui prêtons nos moyens, nous ne jugeons de ses fins que par nos vues, et nous mêlons perpétuellement à ses opérations, qui sont constantes, à ses faits, qui sont toujours certains, le produit illusoire et variable de notre imagination.

Je ne parle point de ces systèmes purement arbitraires, de ces hypothèses frivoles, imaginaires, dans lesquelles on reconnaît à la première vue qu'on nous donne la chimère au lieu de la réalité; j'entends les méthodes par lesquelles on recherche la nature. La route expérimentale elle-même a produit moins de vérités que d'erreurs : cette voix, quoique la plus sûre, ne l'est néanmoins qu'autant qu'elle est bien dirigée; pour peu qu'elle soit oblique, on arrive à des plages stériles, où l'on ne voit obscurément que quelques objets épars; cependant on s'efforce de les rassembler, en leur supposant des rapports entre eux et des propriétés communes; et, comme l'on passe et repasse avec complaisance sur les pas tortueux qu'on a faits, le chemin paraît frayé; et, quoiqu'il n'aboutisse à rien, tout le monde le suit, on adopte la méthode, et l'on en reçoit les conséquences comme principes. Je pourrais en donner la preuve en exposant à nu l'origine de ce que l'on appelle principes dans toutes les sciences, abstraites ou réelles : dans les premières, la base générale des principes est l'abstraction, c'est-à-dire une ou plusieurs suppositions (1); dans les autres, les principes ne sont que les conséquences, bonnes ou mauvaises, des méthodes que l'on a suivies. Et pour ne parler ici que de l'anatomie, le premier qui, surmontant la répugnance naturelle, s'avisait d'ouvrir un corps humain, ne crut-il pas qu'en le parcourant, et en le disséquant, en le divisant dans toutes ses parties, il en connaîtrait bientôt la struc-

(1) Voyez les preuves que j'en donne, tome 1, à la fin du premier discours.

ture, le mécanisme et les fonctions? Mais ayant trouvé la chose infiniment plus compliquée qu'on ne pensait, il fallut bientôt renoncer à ces prétentions, et l'on fut obligé de faire une méthode, non pas pour connaître et juger, mais seulement pour voir, et voir avec ordre. Cette méthode ne fut pas l'ouvrage d'un seul homme, puisqu'il a fallu tous les siècles pour la perfectionner, et qu'encore aujourd'hui elle occupe seule nos plus habiles anatomistes; cependant cette méthode n'est pas la science, ce n'est que le chemin qui devrait y conduire, et qui peut-être y aurait conduit en effet, si, au lieu de toujours marcher sur la même ligne dans un sentier étroit, on eût étendu la voie et mené de front l'anatomie de l'homme et celle des animaux. Car quelle connaissance réelle peut-on tirer d'un objet isolé? le fondement de toute science n'est-il pas dans la comparaison que l'esprit humain sait faire des objets semblables et différents, de leurs propriétés analogues ou contraires, et de toutes leurs qualités relatives? L'absolu, s'il existe, n'est pas du ressort de nos connaissances, nous ne jugeons et ne pouvons juger des choses que par les rapports qu'elles ont entre elles: ainsi, toutes les fois que dans une méthode on ne s'occupe que du sujet, qu'on le considère seul et indépendamment de ce qui lui ressemble et de ce qui en diffère, on ne peut arriver à aucune connaissance réelle, encore moins s'élever à aucun principe général; on ne pourra donner que des noms et faire des descriptions de la chose et de toutes ses parties: aussi, depuis trois mille ans que l'on disèque des cadavres humains, l'anatomie n'est encore qu'une nomenclature, et à peine a-t-on fait quelques pas vers son objet réel, qui est la science de l'économie animale. De plus, que de défauts dans la méthode elle-même, qui cependant devrait être claire et simple, puisqu'elle dépend de l'inspection et n'aboutit qu'à des dénominations! Comme l'on a pris cette connaissance nominale pour la vraie science, on ne s'est occupé qu'à augmenter, à multiplier le nombre des noms, au lieu de limiter celui des choses; on s'est appesanti sur les détails, on a voulu trouver des différences où tout était semblable: en créant de nouveaux noms, on a cru donner des choses nouvelles; on a décrit avec une exactitude minutieuse les plus petites parties, et la description de quelque partie encore plus

petite, oubliée ou négligée par les anatomistes précédents, s'est appelée découverte: les dénominations elles-mêmes ayant souvent été prises d'objets qui n'avaient aucun rapport avec ceux qu'on voulait désigner, n'ont servi qu'à augmenter la confusion. Ce que l'on appelle *testes* et *nates* dans le cerveau, qu'est-ce autre chose, sinon des parties de cervelle semblables au tout, et qui ne méritaient pas un nom? Ces noms empruntés à l'aventure, ou donnés par préjugé, ont ensuite produit eux-mêmes de nouveaux préjugés et des opinions de hasard; d'autres noms donnés à des parties mal vues, ou qui même n'existaient pas, ont été de nouvelles sources d'erreurs. Que de fonctions et d'usages n'a-t-on pas voulu donner à la glande pinéale, à l'espace prétendu vide qu'on appelle la *voûte* dans le cerveau, tandis que l'une n'est qu'une glande, et qu'il est fort douteux que l'autre existe, puisque cet espace vide n'est peut-être produit que par la main de l'anatomiste et la méthode de dissection (1)!

Ce qu'il y a de plus difficile dans les sciences n'est donc pas de connaître les choses qui en font l'objet direct, mais c'est qu'il faut auparavant les dépouiller d'une infinité d'enveloppes dont on les a couvertes, leur ôter toutes les fausses couleurs dont on les a masquées, examiner le fondement et le produit de la méthode par laquelle on les recherche, en séparer ce que l'on y a mis d'arbitraire, et enfin tâcher de reconnaître les préjugés et les erreurs adoptées que ce mélange de l'arbitraire au réel a fait naître: il faut tout cela pour retrouver la nature; mais ensuite, pour la connaître, il ne faut plus que la comparer avec elle-même. Dans l'économie animale, elle nous paraît très-mystérieuse et très-cachée, non-seulement parce que le sujet en est fort compliqué, et que le corps de l'homme est de toutes ses productions la moins simple, mais surtout parce qu'on ne l'a pas comparée avec elle-même, et qu'ayant négligé ces moyens de comparaison, qui seuls pouvaient nous donner des lumières, on est resté dans l'obscurité du doute, ou dans le vague des hypothèses. Nous avons des milliers de volumes sur la description du corps humain, et à peine a-t-on quelques mémoires commencés sur celle des animaux: dans l'homme, on a

(1) Voyez à ce sujet le discours de Sténon.

reconnu, nommé, décrit les plus petites parties, tandis que l'on ignore si dans les animaux l'on retrouve, non-seulement ces petites parties, mais même les plus grandes; on attribue certaines fonctions à de certains organes, sans être informé si dans d'autres êtres, quoique privés de ces organes, les mêmes fonctions ne s'exercent pas; en sorte que, dans toutes ces explications qu'on a voulu donner des différentes parties de l'économie animale, on a eu le double désavantage d'avoir d'abord attaqué le sujet le plus compliqué, et ensuite d'avoir raisonné sur ce même sujet sans fondement de relation, et sans le secours de l'analogie.

Nous avons suivi partout, dans le cours de cet ouvrage, une méthode très-différente: comparant toujours la nature avec elle-même, nous l'avons considérée dans ses rapports, dans ses opposés, dans ses extrêmes; et pour ne citer ici que les parties relatives à l'économie animale, que nous avons eu occasion de traiter, comme la génération, les sens, le mouvement, le sentiment, la nature des animaux, il sera aisé de reconnaître qu'après le travail, quelquefois long, mais toujours nécessaire, pour écarter les fausses idées, détruire les préjugés, séparer l'arbitraire du réel de la chose, le seul art que nous ayons employé est la comparaison: si nous avons réussi à répandre quelque lumière sur ces sujets, il faut moins l'attribuer au génie qu'à cette méthode que nous avons suivie constamment, et que nous avons rendue aussi générale, aussi étendue que nos connaissances nous l'ont permis; et, comme tous les jours nous en acquérons de nouvelles par l'examen et la dissection des parties intérieures des animaux, et que, pour bien raisonner sur l'économie animale, il faut avoir vu de cette façon au moins tous les genres d'animaux différents, nous ne nous presserons pas de donner des idées générales avant d'avoir présenté les résultats particuliers.

Nous nous contenterons de rappeler certains faits qui, quoique dépendants de la théorie du sentiment et de l'appétit, sur laquelle nous ne voulons pas, quant à présent, nous étendre davantage, suffiront cependant seuls pour prouver que l'homme, dans l'état de nature, ne s'est jamais borné à vivre d'herbes, de graines ou de fruits, et qu'il a dans tous les temps, aussi-bien que la plupart des animaux, cherché à se nourrir de chair.

La diète pythagorique, préconisée par des philosophes anciens et nouveaux, recommandée même par quelques médecins, n'a jamais été indiquée par la nature. Dans le premier âge, aux siècles d'or, l'homme, innocent comme la colombe, mangeait du gland, buvait de l'eau; trouvant partout sa subsistance, il était sans inquiétude, vivait indépendant, toujours en paix avec lui-même, avec les animaux; mais, dès qu'oublia sa noblesse, il sacrifia sa liberté pour se réunir aux autres, la guerre, l'âge de fer prirent la place de l'or et de la paix; la cruauté, le goût de la chair et du sang furent les premiers fruits d'une nature dépravée, que les mœurs et les arts achevèrent de corrompre.

Voilà ce que dans tous les temps certains philosophes austères, sauvages par tempérament, ont reproché à l'homme en société: rehaussant leur orgueil individuel par l'humiliation de l'espèce entière, ils ont exposé ce tableau, qui ne vaut que par le contraste, et peut-être parce qu'il est bon de présenter quelquefois aux hommes des chimères de bonheur.

Cet état idéal d'innocence, de haute tempérance, d'abstinence entière de la chair, de tranquillité parfaite, de paix profonde, a-t-il jamais existé? n'est-ce pas un apologue, une fable, où l'on emploie l'homme comme un animal, pour nous donner des leçons ou des exemples? peut-on même supposer qu'il y eût des vertus avant la société? peut-on dire de bonne foi que cet état sauvage mérite nos regrets, que l'homme animal farouche fût plus digne que l'homme citoyen civilisé? Oui, car tous les malheurs viennent de la société; et qu'importe qu'il y eût des vertus dans l'état de nature, s'il y avait du bonheur, si l'homme dans cet état était seulement moins malheureux qu'il ne l'est? La liberté, la santé, la force, ne sont-elles pas préférables à la mollesse, à la sensualité, à la volupté même, accompagnées de l'esclavage? La privation des peines vaut bien l'usage des plaisirs; et pour être heureux, que faut-il, sinon de ne rien désirer?

Si cela est, disons en même temps qu'il est plus doux de végéter que de vivre, de ne rien appéter que de satisfaire son appétit, de dormir d'un sommeil apathique que d'ouvrir les yeux pour voir et pour sentir; consentons à laisser notre âme dans l'engourdissement, notre esprit dans les ténèbres, à ne nous jamais servir ni de l'une ni de l'autre, à nous mettre au-dessous des ani-

maux, à n'être enfin que des masses de matière brute attachées à la terre.

Mais au lieu de disputer, discutons; après avoir dit des raisons, donnons des faits. Nous avons sous les yeux, non l'état idéal, mais l'état réel de nature : le Sauvage habitant les déserts est-il un animal tranquille? est-il un homme heureux? Car nous ne supposons pas avec un philosophe, l'un des plus fiers censeurs de notre humanité (1), qu'il y a une plus grande distance de l'homme en pure nature au Sauvage, que du Sauvage à nous; que les âges qui se sont écoulés avant l'invention de l'art de la parole, ont été bien plus longs que les siècles qu'il a fallu pour perfectionner les signes et les langues, parce qu'il me paraît que, lorsqu'on veut raisonner sur des faits, il faut éloigner les suppositions, et se faire une loi de n'y remonter qu'après avoir épuisé tout ce que la nature nous offre. Or nous voyons qu'on descend par degrés assez insensibles des nations les plus éclairées, les plus polies, à des peuples moins industrieux; de ceux-ci à d'autres plus grossiers, mais encore soumis à des rois, à des lois; de ces hommes grossiers aux Sauvages, qui ne se ressemblent pas tous, mais chez lesquels on trouve autant de nuances différentes que parmi les peuples policés; que les uns forment des nations assez nombreuses soumises à des chefs; que d'autres, en plus petite société, ne sont soumis qu'à des usages; qu'enfin, les plus solitaires, les plus indépendants, ne laissent pas de former des familles et d'être soumis à leurs pères. Un empire, un monarque, une famille, un père, voilà les deux extrêmes de la société: ces extrêmes sont aussi les limites de la nature; si elles s'étendaient au-delà, n'aurait-on pas trouvé, en parcourant toutes les solitudes du globe, des animaux humains privés de la parole, sourds à la voix comme aux signes, les mâles et les femelles dispersés, les petits abandonnés, etc.? Je dis même qu'à moins de prétendre que la constitution du corps humain fût toute différente de ce qu'elle est aujourd'hui, et que son accroissement fût bien plus prompt, il n'est pas possible de soutenir que l'homme ait jamais existé sans former des familles, puisque les enfants périraient s'ils n'étaient secourus et soignés pendant plusieurs années; au lieu que les

animaux nouveau-nés n'ont besoin de leur mère que pendant quelques mois. Cette nécessité physique suffit donc seule pour démontrer que l'espèce humaine n'a pu durer et se multiplier qu'à la faveur de la société; que l'union des pères et mères avec enfants est naturelle, puisqu'elle est nécessaire. Or cette union ne peut manquer de produire un attachement respectif et durable entre les parents et l'enfant, et cela seul suffit encore pour qu'ils s'accoutument entre eux à des gestes, à des signes, à des sons, en un mot à toutes les expressions du sentiment et du besoin; ce qui est aussi prouvé par le fait, puisque les Sauvages les plus solitaires ont, comme les autres hommes, l'usage des signes et de la parole.

Ainsi l'état de pure nature est un état connu; c'est le Sauvage vivant dans le désert, mais vivant en famille, connaissant ses enfants, connu d'eux, usant de la parole et se faisant entendre. La fille sauvage ramassée dans les bois de Champagne, l'homme trouvé dans les forêts d'Hanovre, ne prouvent pas le contraire; ils avaient vécu dans une solitude absolue, ils ne pouvaient donc avoir aucune idée de société, aucun usage des signes ou de la parole; mais s'ils se fussent seulement rencontrés, la pente de nature les aurait entraînés, le plaisir les aurait réunis; attachés l'un à l'autre, ils se seraient bientôt entendus, ils auraient d'abord parlé la langue de l'amour entre eux, et ensuite celle de la tendresse entre eux et leurs enfants; et d'ailleurs ces deux Sauvages étaient issus d'hommes en société et avaient sans doute été abandonnés dans les bois, non pas dans le premier âge, car ils auraient péri, mais à quatre, cinq ou six ans, à l'âge en un mot auquel ils étaient déjà assez forts de corps pour se procurer leur subsistance, et encore trop faibles de tête pour conserver les idées qu'on leur avait communiquées.

Examinons donc cet homme en pure nature, c'est-à-dire ce Sauvage en famille. Pour peu qu'elle prospère, il sera bientôt le chef d'une société plus nombreuse, dont tous les membres auront les mêmes manières, suivront les mêmes usages et parleront la même langue; à la troisième, ou tout au plus tard à la quatrième génération, il y aura de nouvelles familles qui pourront demeurer séparées, mais qui, toujours réunies par les liens communs des usages et du langage, formeront une petite nation, laquelle, s'accroissant avec le temps, pourra, suivant les

(1) J.-J. Rousseau.

circonstances, ou devenir un peuple, ou demeurer dans un état semblable à celui des nations sauvages que nous connaissons. Cela dépendra surtout de la proximité ou de l'éloignement où ces hommes nouveaux se trouveront des hommes policés : si, sous un climat doux, dans un terrain abondant, ils peuvent en liberté occuper un espace considérable au-delà duquel ils ne rencontrent que des solitudes ou des hommes tout aussi neufs qu'eux, ils demeureront sauvages et deviendront, suivant d'autres circonstances, ennemis ou amis de leurs voisins : mais lorsque sous un ciel dur, dans une terre ingrate, ils se trouveront gênés entre eux par le nombre et serrés par l'espace, ils feront des colonies ou des irruptions, ils se répandront, ils se confondront avec les autres peuples dont ils seront devenus les conquérants ou les esclaves. Ainsi l'homme, en tout état, dans toutes les situations et sous tous les climats, tend également à la société; c'est un effet constant d'une cause nécessaire, puisqu'elle tient à l'essence même de l'espèce, c'est-à-dire à sa propagation.

Voilà pour la société; elle est, comme l'on voit, fondée sur la nature. Examinant de même quels sont les appétits, quel est le goût de nos Sauvages, nous trouverons qu'aucun ne vit uniquement de fruits, d'herbes ou de graines, que tous préfèrent la chair et le poisson aux autres aliments; que l'eau pure leur déplaît, et qu'ils cherchent les moyens de faire eux-mêmes ou de se procurer d'ailleurs une boisson moins insipide. Les Sauvages du midi boivent l'eau du palmier; ceux du nord avalent à longs traits l'huile dégoûtante de la baleine; d'autres font des boissons fermentées; et tous en général ont le goût le plus décidé, la passion la plus vive pour les liqueurs fortes. Leur industrie, dictée par les besoins de première nécessité, excitée par leurs appétits naturels, se réduit à faire des instruments pour la chasse et pour la pêche. Un arc, des flèches, une massue, des filets, un canot, voilà le sublime de leurs arts, qui tous n'ont pour objet que les moyens de se procurer une subsistance convenable à leur goût. Et ce qui convient à leur goût, convient à la nature; car, comme nous l'avons déjà dit (1), l'homme ne pourrait pas se nourrir d'herbe seule, il périrait d'inani-

tion s'il ne prenait des aliments plus substantiels; n'ayant qu'un estomac et des intestins courts, il ne peut pas, comme le bœuf, qui a quatre estomacs et des boyaux très-longs, prendre à la fois un grand volume de cette maigre nourriture, ce qui serait cependant absolument nécessaire pour compenser la qualité par la quantité. Il en est à peu près de même des fruits et des graines, elles ne lui suffiraient pas, il en faudrait encore un trop grand volume pour fournir la quantité de molécules organiques nécessaire à la nutrition; et, quoique le pain soit fait de ce qu'il y a de plus pur dans le blé, que le blé même et nos autres grains et légumes, ayant été perfectionnés par l'art, soient plus substantiels et plus nourrissants que les graines qui n'ont que leurs qualités naturelles, l'homme, réduit au pain et aux légumes pour toute nourriture, traînerait à peine une vie faible et languissante.

Voyez ces pieux solitaires qui s'abstiennent de tout ce qui a eu vie, qui, par de saints motifs, renoncent aux dons du Créateur, se privent de la parole, fuient la société, s'enferment dans des murs sacrés contre lesquels se brise la nature; confinés dans ces asiles, ou plutôt dans ces tombeaux vivants, où l'on ne respire que la mort, le visage mortifié, les yeux éteints, ils ne jettent autour d'eux que des regards languissants, leur vie semble ne se soutenir que par efforts; ils prennent leur nourriture sans que le besoin cesse : quoique soutenus par leur ferveur (car l'état de la tête fait à celui du corps), ils ne résistent que pendant peu d'années à cette abstinence cruelle; ils vivent moins qu'ils ne meurent chaque jour par une mort anticipée, et ne s'éteignent pas en finissant de vivre, mais en achevant de mourir.

Ainsi l'abstinence de toute chair, loin de convenir à la nature, ne peut que la détruire : si l'homme y était réduit, il ne pourrait, du moins dans ces climats, ni subsister, ni se multiplier. Peut-être cette diète serait possible dans les pays méridionaux, où les fruits sont plus cuits, les plantes plus substantielles, les racines plus succulentes, les graines plus nourries; cependant les Brachmanes font plutôt une secte qu'un peuple, et leur religion, quoique très-ancienne, ne s'est guère étendue au-delà de leurs écoles, et jamais au-delà de leur climat.

(1) Voyez le tome I des Mammifères, article du bœuf.

Cette religion, fondée sur la métaphysique, est un exemple frappant du sort des opinions humaines. On ne peut pas douter, en ramassant les débris qui nous restent, que les sciences n'aient été très-anciennement cultivées, et perfectionnées peut-être au-delà de ce qu'elles le sont aujourd'hui. On a su avant nous que tous les êtres animés contenaient des molécules indestructibles, toujours vivantes, et qui passaient de corps en corps. Cette vérité, adoptée par les philosophes, et ensuite par un grand nombre d'hommes, ne conserva sa pureté que pendant les siècles de lumière : une révolution de ténèbres ayant succédé, on ne se souvint des molécules organiques vivantes, que pour imaginer que ce qu'il y avait de vivant dans l'animal était apparemment un tout indestructible qui se séparait du corps après la mort. On appela ce tout idéal une âme, qu'on regarda bientôt comme un être réellement existant dans tous les animaux ; et joignant à cet être fantastique l'idée réelle, mais défigurée, du passage des molécules vivantes, on dit qu'après la mort cette âme passait successivement et perpétuellement de corps en corps. On n'excepta pas l'homme ; on joignit bientôt le moral au métaphysique ; on ne douta pas que cet être survivant ne conservât, dans sa transmigration, ses sentiments, ses affections, ses desirs : les têtes faibles frémissent ! Quelle horreur en effet pour cette âme, lorsqu'au sortir d'un domicile agréable, il fallait aller habiter le corps infect d'un animal immonde ! On eut d'autres frayeurs (chaque crainte produit sa superstition), on eut peur, en tuant un animal, d'égorger sa maîtresse ou son père ; on respecta toutes les bêtes, on les regarda comme son prochain ; on dit enfin qu'il fallait, par amour, par devoir, s'abstenir de tout ce qui avait eu vie. Voilà l'origine et le progrès de cette religion, la plus ancienne du continent des Indes : origine qui indique assez que la vérité, livrée à la multitude, est bientôt défigurée ; qu'une opinion philosophique ne devient opinion populaire qu'après avoir changé de forme ; mais qu'au moyen de cette préparation, elle peut devenir une religion d'autant mieux fondée que le préjugé sera plus général, et d'autant plus respectée qu'ayant pour base des vérités mal entendues, elle sera nécessairement environnée d'obscurités, et par conséquent paraîtra mystérieuse, auguste, incompréhensible ; qu'ensuite, la crainte se mêlant au respect,

cette religion dégènera en superstitions, en pratiques ridicules, lesquelles cependant prendront racine, produiront des usages qui seront d'abord scrupuleusement suivis, mais qui, s'altérant peu à peu, changeront tellement avec le temps, que l'opinion même dont ils ont pris naissance ne se conservera plus que par de fausses traditions, par des proverbes, et finira par des contes puériles et des absurdités ; d'où l'on doit conclure que toute religion fondée sur des opinions humaines est fausse et variable, et qu'il n'a jamais appartenu qu'à Dieu de nous donner la vraie religion, qui, ne dépendant pas de nos opinions, est inaltérable, constante, et sera toujours la même.

Mais revenons à notre sujet. L'abstinence entière de la chair ne peut qu'affaiblir la nature. L'homme, pour se bien porter, a non-seulement besoin d'user de cette nourriture solide, mais même de la varier. S'il veut acquérir une vigueur complète, il faut qu'il choisisse ce qui lui convient le mieux ; et, comme il ne peut se maintenir dans un état actif qu'en se procurant des sensations nouvelles, il faut qu'il donne à ses sens toute leur étendue, qu'il se permette la variété des mets comme celle des autres objets, et qu'il prévienne le dégoût qu'occasionne l'uniformité de nourriture ; mais qu'il évite les excès, qui sont encore plus nuisibles que l'abstinence.

Les animaux qui n'ont qu'un estomac et les intestins courts, sont forcés, comme l'homme, à se nourrir de chair. On s'assurera de ce rapport et de cette vérité en comparant, au moyen de nos descriptions, le volume relatif du canal intestinal dans les animaux carnassiers et dans ceux qui ne vivent que d'herbes : on trouvera toujours que cette différence dans leur manière de vivre dépend de leur conformation, et qu'ils prennent une nourriture plus ou moins solide, relativement à la capacité plus ou moins grande du magasin qui doit la recevoir.

Cependant il n'en faut pas conclure que les animaux qui ne vivent que d'herbes soient, par nécessité physique, réduits à cette seule nourriture, comme les animaux carnassiers sont, par cette même nécessité, forcés à se nourrir de chair ; nous disons seulement que ceux qui ont plusieurs estomacs, ou des boyaux très-amplés, peuvent se passer de cet aliment substantiel et nécessaire aux autres ; mais nous ne disons pas qu'ils ne pussent en user, et que si la nature

leur eût donné des armes, non-seulement pour se défendre, mais pour attaquer et pour saisir, ils n'en eussent fait usage et ne se fussent bientôt accoutumés à la chair et au sang, puisque nous voyons que les moutons, les veaux, les chèvres, les chevaux, mangent avidement le lait, les œufs, qui sont des nourritures animales, et que, sans être aidés de l'habitude, ils ne refusent pas la viande hachée et assaisonnée de sel. On pourrait donc dire que le goût pour la chair et pour les autres nourritures solides est l'appétit général de tous les animaux, qui s'exerce avec plus ou moins de véhémence ou de modération, selon la conformation particulière de chaque animal, puisqu'à prendre la nature entière, ce même appétit se trouve, non-seulement dans l'homme et dans les animaux quadrupèdes, mais aussi dans les oiseaux, dans les poissons, dans les insectes et dans les vers, auxquels en particulier il semble que toute chair ait été ultérieurement destinée.

La nutrition, dans tous les animaux, se fait par les molécules organiques, qui, séparées du marc de la nourriture au moyen de la digestion, se mêlent avec le sang et s'assimilent à toutes les parties du corps. Mais, indépendamment de ce grand effet, qui paraît être le principal but de la nature, et qui est proportionnel à la qualité des aliments, ils en produisent un autre qui ne dépend que de leur quantité, c'est-à-dire de leur masse et de leur volume. L'estomac et les boyaux sont des membranes souples,

qui forment au-dedans du corps une capacité très-considérable : ces membranes, pour se soutenir dans leur état de tension, et pour contre-balancer les forces des autres parties qui les avoisinent, ont besoin d'être toujours remplies en partie : si, faute de prendre de la nourriture, cette grande capacité se trouve entièrement vide, les membranes n'étant plus soutenues au-dedans, s'affaissent, se rapprochent, se collent l'une contre l'autre ; et c'est ce qui produit l'affaissement et la faiblesse, qui sont les premiers symptômes de l'extrême besoin. Les aliments, avant de servir à la nutrition du corps, lui servent donc de lest ; leur présence, leur volume est nécessaire pour maintenir l'équilibre entre les parties intérieures, qui agissent et réagissent toutes les unes contre les autres. Lorsqu'on meurt par la faim, c'est donc moins parce que le corps n'est pas nourri, que parce qu'il n'est plus lesté ; aussi les animaux, surtout les plus gourmands, les plus voraces, lorsqu'ils sont pressés par le besoin, ou seulement avertis par la défaillance qu'occasionne le vide intérieur, ne cherchent qu'à le remplir, et avalent de la terre et des pierres : nous avons trouvé de la glaise dans l'estomac d'un loup ; j'ai vu des cochons en manger ; la plupart des oiseaux avalent des cailloux, etc. Et ce n'est point par goût, mais par nécessité, et parce que le plus pressant n'est pas de rafraîchir le sang par un chyle nouveau, mais de maintenir l'équilibre des forces dans les grandes parties de la machine animale.



LE LOUP<sup>(1)</sup>.

LE LOUP COMMUN. — CANIS-LUPUS; Linn.

Le loup est l'un de ces animaux dont l'appétit pour la chair est le plus véhément; et quoiqu'avec ce goût il ait reçu de la nature les moyens de le satisfaire, qu'elle lui ait donné des armes, de la ruse, de l'agilité, de la force, tout ce qui est nécessaire en un mot pour trouver, attaquer, vaincre, saisir et dévorer sa proie, cependant il meurt souvent de faim, parce que l'homme lui ayant déclaré la guerre, l'ayant même proscrit en mettant sa tête à prix, le force à fuir, à demeurer dans les bois, où il ne trouve que quelques animaux sauvages qui lui échappent par la vitesse de leur course, et qu'il ne peut surprendre que par hasard ou par patience, en les attendant long-temps, et souvent en vain, dans les endroits où ils doivent passer. Il est naturellement grossier et poltron, mais il devient ingénieux par besoin, et hardi par nécessité; pressé par la famine, il brave le danger, vient attaquer les animaux qui sont sous la garde de l'homme, ceux surtout qu'il peut emporter aisément, comme les agneaux, les petits chiens, les chevreaux; et lorsque cette maraude lui réussit, il revient souvent à la charge, jusqu'à ce qu'ayant été blessé ou chassé et maltraité par les hommes et les chiens, il se recèle pendant le jour dans son fort, n'en sort que la nuit, parcourt la campagne, rôde autour des habitations, ravit les animaux abandonnés, vient attaquer les bergeries, gratte et creuse la terre sous les portes, entre furieux, met tout à mort avant de choisir et d'emporter sa proie. Lorsque

ces courses ne lui produisent rien, il retourne au fond des bois, se met en quête, cherche, suit à la piste, chasse, poursuit les animaux sauvages, dans l'espérance qu'un autre loup pourra les arrêter, les saisir dans leur fuite, et qu'ils en partageront la dépouille. Enfin, lorsque le besoin est extrême, il s'expose à tout, attaque les femmes et les enfants, se jette même quelquefois sur les hommes, devient furieux par ces excès, qui finissent ordinairement par la rage et la mort.

Le loup, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, ressemble si fort au chien, qu'il paraît être modelé sur la même forme; cependant il n'offre tout au plus que le revers de l'empreinte, et ne présente les mêmes caractères que sous une face entièrement opposée: si la forme est semblable, ce qui en résulte est bien contraire; le naturel est si différent, que, non-seulement ils sont incompatibles, mais antipathiques par nature, ennemi par instinct. Un jeune chien frissonne au premier aspect du loup, il fuit à l'odeur seule, qui, quoique nouvelle, inconnue, lui répugne si fort, qu'il vient en tremblant se ranger entre les jambes de son maître: un mâtin qui connaît ses forces se hérissé, s'indigne, l'attaque avec courage, tâche de le mettre en fuite, et fait tous ses efforts pour se délivrer d'une présence qui lui est odieuse; jamais ils ne se rencontrent sans se fuir ou sans combattre, et combattre à outrance, jusqu'à ce que la mort suive. Si le loup est le plus fort, il déchire, il dévore sa proie, le chien, au contraire, plus généreux, se contente de la victoire, et ne trouve pas que le corps d'un ennemi mort sente bon, il l'abandonne pour servir de pâture aux corbeaux, et même aux autres loups; car ils s'entre-dévoient, et, lorsqu'un loup est grièvement blessé, les autres le suivent au sang et s'atroupent pour l'achever.

Le chien, même sauvage, n'est pas d'un naturel farouche; il s'approprie aisément, s'attache et demeure fidèle à son maître. Le loup pris jeune se prive, mais ne s'attache

(1) Le loup; en grec, λύκος; en latin, *lupus*; en italien, *lupo*; en espagnol, *lobo*; en allemand, *wolf*; en anglais, *wolf*; en suédois, *ulf*; en polonais, *wilk*.

Lupus. (Gesner, Icon. animal. quadr., p. 79.)

Lupus. (Ray, Synops. animal. quadr., p. 173.)

Canis caudá rectá, corpore brevior. (Linn., edit.

4.) — Canis caudá incurvá. (Edit. 6.)

Lupus vulgaris. (Klein, Hist. nat. quadr., p. 70.)

Canis ex griseo flavescens. — Lupus vulgaris.

(Brisson, Reg. animal., pag. 235.)

point, la nature est plus forte que l'éducation ; il reprend avec l'âge son caractère féroce, et retourne, dès qu'il le peut, à son état sauvage. Les chiens, même les plus grossiers, cherchent la compagnie des autres animaux ; ils sont naturellement portés à les suivre, à les accompagner, et c'est par instinct seul et non par éducation qu'ils savent conduire et garder les troupeaux. Le loup est au contraire l'ennemi de toute société, il ne fait pas même compagnie à ceux de son espèce : lorsqu'on les voit plusieurs ensemble, ce n'est point une société de paix, c'est un attroupement de guerre, qui se fait à grand bruit avec des hurlements affreux, et qui dénote un projet d'attaquer quelque gros animal, comme un cerf, un bœuf, ou de se défaire de quelque redoutable mâtin. Dès que leur expédition militaire est consommée, ils se séparent et retournent en silence à leur solitude. Il n'y a pas même une grande habitude entre le mâle et la femelle ; ils ne se cherchent qu'une fois par an, et ne demeurent que peu de temps ensemble. C'est en hiver que les louves deviennent en chaleur : plusieurs mâles suivent la même femelle, et cet attroupement est encore plus sanguinaire que le premier ; car ils se la disputent cruellement, ils grondent, ils frémissent, ils se battent, ils se déchirent, et il arrive souvent qu'ils mettent en pièces celui d'entre eux qu'elle a préféré. Ordinairement elle fuit long-temps, lasse tous ses aspirants, et se dérobe, pendant qu'ils dorment, avec le plus alerte ou le mieux aimé.

La chaleur ne dure que douze ou quinze jours, et commence par les plus vieilles louves, celle des plus jeunes n'arrive que plus tard. Les mâles n'ont point de rut marqué, ils pourraient s'accoupler en tout temps ; ils passent successivement de femelles en femelles à mesure qu'elles deviennent en état de les recevoir ; ils ont des vieilles à la fin de décembre, et finissent par les jeunes au mois de février et au commencement de mars. Le temps de la gestation est d'environ trois mois et demi (1), et l'on trouve des louveteaux nouveau-nés depuis la fin d'avril jusqu'au mois de juillet. Cette différence dans la durée de la gestation entre les louves, qui portent plus de cent jours, et les chiennes, qui n'en portent guère plus de

soixante, prouve que le loup et le chien, déjà si différents par le naturel, le sont aussi par le tempérament et par l'un des principaux résultats des fonctions de l'économie animale. Aussi le loup et le chien n'ont jamais été pris pour le même animal que par les nomenclateurs en histoire naturelle, qui ne connaissent la nature que superficiellement, ne la considèrent jamais pour lui donner toute son étendue, mais seulement pour la resserrer et la réduire à leur méthode, toujours fautive, et souvent démentie par les faits. Le chien et la louve ne peuvent ni s'accoupler (2), ni produire ensemble, il n'y a pas de races intermédiaires entre eux ; ils sont d'un naturel tout opposé, d'un tempérament différent ; le loup vit plus long-temps que le chien, les louves ne portent qu'une fois par an, les chiennes portent deux ou trois fois. Ces différences si marquées sont plus que suffisantes pour démontrer que ces animaux sont d'espèces assez éloignées : d'ailleurs, en y regardant de près, on reconnaît aisément que, même à l'extérieur, le loup diffère du chien par des caractères essentiels et constants. L'aspect de la tête est différent, la forme des os l'est aussi ; le loup a la cavité de l'œil obliquement posée, l'orbite inclinée, les yeux étincelants, brillants pendant la nuit ; il a le hurlement au lieu de l'aboiement, les mouvements différents, la démarche plus égale, plus uniforme, quoique plus prompte et plus précipitée, le corps beaucoup plus fort et bien moins souple (3), les membres plus fermes, les mâchoires et les dents plus grosses, le poil plus rude et plus fourré.

Mais ces animaux se ressemblent beaucoup par la conformation des parties intérieures. Les loups s'accouplent comme les chiens, ils ont comme eux la verge osseuse et environnée d'un bourrelet qui se gonfle et les empêche de se séparer. Lorsque les lou-

(2) Voyez les expériences que j'ai faites à ce sujet, tome I des Mammifères, à l'article du chien (\*).

(3) Aristote a dit mal à propos que le loup avait dans le cou un seul os continu ; le loup a, comme le chien et comme les autres animaux quadrupèdes, plusieurs vertèbres dans le cou, et il peut le fléchir et le plier de la même façon : on trouve seulement quelquefois une des vertèbres lombaires adhérente à la vertèbre voisine. (Voyez ci-après la description du squelette du loup.)

(1) Voyez le Nouveau Traité de la Vénérie. Paris, 1750, pages 75 et 76.

(\*) C'est une erreur que Buffon a reconnue par la suite. (Voyez tome I, pages 281 et suiv.)

ves sont prêtes à mettre bas, elles cherchent au fond du bois un fort, un endroit bien fourré, au milieu duquel elles aplanissent un espace assez considérable en coupant, en arrachant les épines avec les dents; elles y apportent ensuite une grande quantité de mousse, et préparent un lit commode pour leurs petits; elles en font ordinairement cinq ou six, quelquefois sept, huit et même neuf, et jamais moins de trois; ils naissent les yeux fermés comme les chiens, la mère les allaite pendant quelques semaines et leur apprend bientôt à manger de la chair, qu'elle leur prépare en la mâchant. Quelque temps après elle leur apporte des mulots, des levrauts, des perdrix, des volailles vivantes; les louveteaux commencent par jouer avec elles, et finissent par les étrangler, la louve ensuite les déplume, les écorche, les déchire, et en donne une part à chacun. Ils ne sortent du fort où ils ont pris naissance, qu'au bout de six semaines ou deux mois; ils suivent alors leur mère, qui les mène boire dans quelque tronç d'arbre ou à quelque mare voisine; elle les ramène au gîte, ou les oblige à se recéler ailleurs lorsqu'elle craint quelque danger. Ils la suivent ainsi pendant plusieurs mois. Quand on les attaque, elle les défend de toutes ses forces, et même avec fureur: quoique dans les autres temps elle soit, comme toutes les femelles, plus timide que le mâle, lorsqu'elle a des petits, elle devient intrépide, semble ne rien craindre pour elle, et s'expose à tout pour les sauver: aussi ne l'abandonnent-ils que quand leur éducation est faite, quand ils se sentent assez forts pour n'avoir plus besoin de secours; c'est ordinairement à dix mois ou un an, lorsqu'ils ont refait leurs premières dents, qui tombent à six mois (1), et lorsqu'ils ont acquis de la force, des armes, et des talents pour la rapine.

Les mâles et les femelles sont en état d'engendrer à l'âge d'environ deux ans. Il est à croire que les femelles, comme dans presque toutes les autres espèces, sont à cet égard plus précoces que les mâles: ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elles ne deviennent en chaleur tout au plus tôt qu'au second hiver de leur vie, ce qui suppose dix-huit ou vingt mois d'âge, et qu'une louve que j'ai fait élever n'est entrée en chaleur qu'au troisième hiver, c'est-à-dire à plus de deux ans et

demi. Les chasseurs (2) assurent que dans toutes les portées il y a plus de mâles que de femelles; cela confirme cette observation, qui paraît générale, du moins dans ces climats, que dans toutes les espèces, à commencer par celle de l'homme, la nature produit plus de mâles que de femelles. Ils disent aussi qu'il y a des loups qui dès le temps de la chaleur s'attachent à leur femelle, l'accompagnent toujours jusqu'à ce qu'elle soit sur le point de mettre bas; qu'alors elle se dérobe, cache soigneusement ses petits, de peur que leur père ne les dévore en naissant; mais que, lorsqu'ils sont nés, il prend de l'affection pour eux, leur apporte à manger, et que si la mère vient à manquer, il la remplace et en prend soin comme elle. Je ne puis assurer ces faits, qui me paraissent même un peu contradictoires. Ces animaux, qui sont deux ou trois ans à croître, vivent quinze ou vingt ans; ce qui s'accorde encore avec ce que nous avons observé sur beaucoup d'autres espèces, dans lesquelles le temps de l'accroissement fait la septième partie de la durée totale de la vie. Les loups blanchissent dans la vieillesse; ils ont alors toutes les dents usées. Ils dorment lorsqu'ils sont rassasiés ou fatigués, mais plus le jour que la nuit, et toujours d'un sommeil léger: ils boivent fréquemment; et dans les temps de sécheresse, lorsqu'il n'y a point d'eau dans les ornières ou dans les vieux troncs d'arbres, ils viennent plus d'une fois par jour aux mares et aux ruisseaux. Quoique très-voraces, ils supportent aisément la diète; ils peuvent passer quatre ou cinq jours sans manger, pourvu qu'ils ne manquent pas d'eau.

Le loup a beaucoup de force, surtout dans les parties antérieures du corps, dans les muscles du cou et de la mâchoire. Il porte avec sa gueule un mouton, sans le laisser toucher à terre, et court en même temps plus vite que les bergers, en sorte qu'il n'y a que les chiens qui puissent l'atteindre et lui faire lâcher prise. Il mord cruellement, et toujours avec d'autant plus d'acharnement qu'on lui résiste moins; car il prend des précautions avec les animaux qui peuvent se défendre. Il craint pour lui, et ne se bat que par nécessité, et jamais par un mouvement de courage: lorsqu'on le tire et que la balle lui casse quelque membre, il crie, et

(1) Voyez la Vénérerie de du Fouilloux. Paris, 1613, page 100, verso.

(2) Voyez le Nouveau Traité de la Vénérerie, page 276.

cependant, lorsqu'on l'achève à coups de bâton, il ne se plaint pas comme le chien : il est plus dur, moins sensible, plus robuste ; il marche, court, rôde des jours entiers et des nuits ; il est infatigable, et c'est peut-être de tous les animaux le plus difficile à forcer à la course. Le chien est doux et courageux ; le loup, quoique féroce, est timide. Lorsqu'il tombe dans un piège, il est si fort et si long-temps épouvanté, qu'on peut ou le tuer sans qu'il se défende, ou le prendre vivant sans qu'il résiste ; on peut lui mettre un collier, l'enchaîner, le museler, le conduire ensuite partout où l'on veut sans qu'il ose donner le moindre signe de colère ou même de mécontentement. Le loup a les sens très-bons, l'œil, l'oreille, et surtout l'odorat ; il sent souvent de plus loin qu'il ne voit ; l'odeur du carnage l'attire de plus d'une lieue ; il sent aussi de loin les animaux vivants, il les chasse même assez long-temps en les suivant aux portées. Lorsqu'il veut sortir du bois, jamais il ne manque de prendre le vent ; il s'arrête sur la lisière, évente de tous côtés, et reçoit ainsi les émanations des corps morts ou vivants que le vent lui apporte de loin. Il préfère la chair vivante à la chair morte, et cependant il dévore les voiries les plus infectes. Il aime la chair humaine, et peut-être, s'il était le plus fort, n'en mangerait-il pas d'autre. On a vu des loups suivre les armées, arriver en nombre à des champs de bataille où l'on n'avait enterré que négligemment les corps, les découvrir, les dévorer avec une insatiable avidité ; et ces mêmes loups, accoutumés à la chair humaine, se jeter ensuite sur les hommes, attaquer le berger plutôt que le troupeau, dévorer des femmes, emporter des enfants, etc. L'on a appelé ces mauvais loups, *loups garoux* (1), c'est-à-dire loups dont il faut se garer.

On est donc obligé quelquefois d'armer tout un pays pour se défaire des loups. Les princes ont des équipages pour cette chasse, qui n'est point désagréable, qui est utile, et même nécessaire. Les chasseurs distinguent les loups en *jeunes loups*, *vieux loups*, et *grands vieux loups* ; ils les connaissent par les *piéds*, c'est-à-dire par les *voies*, les traces qu'ils laissent sur la terre : plus le loup est âgé, plus il a le pied gros ; la louve l'a plus long et plus étroit, elle a aussi le talon plus petit et les ongles plus minces. On a be-

soin d'un bon limier pour la quête du loup ; il faut même l'animer, l'encourager, lorsqu'il tombe sur la voie ; car tous les chiens ont de la répugnance pour le loup, et se rabattent froidement. Quand le loup est détourné, on amène les levriers qui doivent le chasser, on les partage en deux ou trois laisses, on n'en garde qu'une pour le lancer, et on mène les autres en avant pour servir de relais. On lâche donc d'abord les premiers à sa suite, un homme à cheval les appuie ; on lâche les seconds à sept ou huit cents pas plus loin, lorsque le loup est prêt à passer, et ensuite les troisièmes lorsque les autres chiens commencent à le joindre et à le harceler. Tous ensemble le réduisent bientôt aux dernières extrémités, et le veneur l'achève en lui donnant un coup de couteau. Les chiens n'ont nulle ardeur pour le fouler, et répugnent si fort à manger de sa chair, qu'il faut la préparer et l'assaisonner lorsqu'on veut leur en faire curée. On peut aussi le chasser avec des chiens courants ; mais comme il perce toujours droit en avant, et qu'il court tout un jour sans être rendu, cette chasse est ennuyeuse, à moins que les chiens courants ne soient soutenus par des levriers qui le saisissent, le harcèlent, et leur donnent le temps de l'approcher.

Dans les campagnes, on fait des battues à force d'hommes et de mâtins, on tend des pièges, on présente des appâts, on fait des fosses, on répand des boulettes empoisonnées ; tout cela n'empêche pas que ces animaux ne soient toujours en même nombre, surtout dans les pays où il y a beaucoup de bois. Les Anglais prétendent en avoir purgé leur île ; cependant on m'a assuré qu'il y en avait en Écosse. Comme il y a peu de bois dans la partie méridionale de la Grande-Bretagne, on a eu plus de facilité pour les détruire.

La couleur et le poil de ces animaux changent suivant les différents climats, et varient quelquefois dans le même pays. On trouve en France et en Allemagne, outre les loups ordinaires, quelques loups à poil plus épais et tirant sur le jaune. Ces loups, plus sauvages et moins nuisibles que les autres, n'approchent jamais ni des maisons, ni des troupeaux, et ne vivent que de chasse et non pas de rapine. Dans les pays du nord, on en trouve de tout blancs et de tout noirs ; ces derniers sont plus grands et plus forts que les autres. L'espèce commune est très-

(1) Voyez la chasse du loup de Gaston Phœbus.

généralement répandue, on l'a trouvée en Asie (1), en Afrique (2) et en Amérique (3) comme en Europe. Les loups du Sénégal (4) ressemblent à ceux de France; cependant ils sont un peu plus gros, et beaucoup plus cruels: ceux d'Égypte (5) sont plus petits que ceux de la Grèce. En Orient, et surtout en Perse, on fait servir les loups à des spectacles (6) pour le peuple: on les exerce de jeunesse à la danse, ou plutôt à une espèce de lutte contre un grand nombre d'hommes. On achète jusqu'à cinq cents écus, dit Chardin, un loup bien dressé à la danse (7). Ce fait prouve au moins qu'à force de temps et de contrainte ces animaux sont susceptibles de quelque espèce d'éducation. J'en ai fait élever et nourrir quelques-uns chez moi: tant qu'ils sont jeunes, c'est-à-dire dans la première et seconde année, ils sont assez dociles, ils sont même caressants; et s'ils sont bien nourris, ils ne se jettent ni sur la volaille, ni sur les autres animaux; mais à dix-huit mois ou deux ans ils reviennent à leur naturel, on est forcé de les enchaîner pour les empêcher de s'enfuir et de faire du mal. J'en ai eu un qui, ayant été élevé en toute liberté dans une basse-cour avec des poules pendant dix-huit ou dix-neuf mois, ne les avait jamais attaquées; mais, pour son coup d'essai, il les tua toutes en une nuit sans en manger aucune; un autre ayant rompu sa chaîne à l'âge d'environ deux ans, s'enfuit après avoir tué un chien avec lequel il était familier; une louve que j'ai gardée trois ans, et qui, quoiqu'enfermée toute jeune et seule avec un mâtin de même âge dans une cour assez spacieuse, n'a pu, pen-

dant tout ce temps, s'accoutumer à vivre avec lui, ni le souffrir, même quand elle devint en chaleur. Quoique plus faible, elle était la plus méchante; elle provoquait, elle attaquait, elle mordait le chien, qui d'abord ne fit que se défendre, mais qui finit par l'étrangler.

Il n'y a rien de bon dans cet animal que sa peau; on en fait des fourrures grossières, qui sont chaudes et durables. Sa chair est si mauvaise, qu'elle répugne à tous les animaux, et il n'y a que le loup qui mange volontiers du loup. Il exhale une odeur infecte par la gueule: comme pour assouvir sa faim il avale indistinctement tout ce qu'il trouve, des chairs corrompues, des os, du poil, des peaux à demi tannées et encore toutes couvertes de chaux, il vomit fréquemment, et se vide encore plus souvent qu'il ne se remplit. Enfin, désagréable en tout, la mine basse, l'aspect sauvage, la voix effrayante, l'odeur insupportable, le naturel pervers, les mœurs féroces, il est odieux, nuisible de son vivant, inutile après sa mort.

#### ADDITION A L'ARTICLE DU LOUP.

Nous avons dit dans l'histoire du loup, qu'on les avait détruits en Angleterre. Il semble que, pour dédommagement, ces animaux aient trouvé de nouveaux pays à occuper. Pontoppidan prétend qu'il n'en existait point en Norwège, et que c'est vers l'année 1718 qu'ils s'y sont établis. Il dit que ce fut à l'occasion de la dernière guerre entre les Suédois et les Danois qu'ils passèrent les montagnes à la suite des provisions qui suivaient ces armées (8).

Quelques Anglais, qui ont travaillé à une zoologie dont ils ont exclu tous les animaux qui n'étaient pas *bretons*, m'ont fait reproche d'avoir dit qu'il y avait encore des loups dans le nord de leur île: je ne l'ai point affirmé, mais j'ai seulement dit que l'on m'avait assuré qu'il y en avait en Écosse. C'est milord comte de Morton, alors président de la Société royale, homme très-respectable, très-véridique, Écossais, possédant de grandes terres, qui m'a en effet assuré ce fait en 1767. Je m'en rapporte à son témoignage encore aujourd'hui, parce qu'il est positif, et que l'assertion de ceux

(1) Voyez le Voyage de Pietro della Valle. Rouen, 1745, vol. 4, pages 4 et 5.

(2) Voyez l'Histoire générale des Voyages, par M. l'abbé Prévôt, tome 5, page 85.

(3) Voyez le Voyage du P. Leclercq. Paris, 1691, pages 488 et 489.

(4) Voyez l'Histoire générale des Voyages, par M. l'abbé Prévôt, tome 3, page 285. — Voyez aussi le Voyage du sieur Lemaire aux îles Canaries, cap Vert, Sénégal, etc. Paris, 1695, page 100.

(5) Vide Aristotel. Hist. animal., lib. 8, c. 28.

(6) Voyez le Voyage de Chardin; Londres, 1686, page 291. — Voyez aussi le Voyage de Pietro della Valle; Rouen, 1745, tome 4, page 4.

(7) Le loup commun d'Europe ne se trouve ni en Afrique ni dans les régions équatoriales de l'Asie ou de l'Amérique. En Égypte, au Sénégal, au cap de Bonne-Espérance, etc., il semble remplacé par les chacals, les hyènes, etc., que les voyageurs ont confondus avec le loup.

(8) Histoire naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger*; juin 1756.

qui ont travaillé à la *Zoologie Britannique*, n'est qu'un témoignage négatif.

M. le vicomte de Querhoënt dit, dans ses *Observations*, qu'il y a, au cap de Bonne-Espérance, deux espèces de loups, dont il a vu la peau, l'un gris tigré de noir, et l'autre

noir. Il ajoute qu'ils sont plus grands que ceux d'Europe, et qu'ils ont la peau plus épaisse et la dent plus meurtrière; que néanmoins leur lâcheté les fait peu redouter, quoiqu'ils viennent quelquefois la nuit, comme les onces, dans les rues de la ville du Cap.

## DESCRIPTION DU LOUP.

On ne peut reconnaître les caractères distinctifs de la conformation du loup, relativement aux autres animaux, qu'en le comparant aux chiens, parce qu'il leur ressemble plus qu'à aucun autre animal; mais il y a tant de variétés dans les diverses races de l'espèce des chiens, que cet objet de comparaison change de forme et de couleur sous les yeux de l'observateur. A chaque génération l'on voit des différences dans la figure du corps des chiens métis et dans la qualité du poil; chaque partie s'allonge ou se raccourcit, s'enfle ou s'effile; le poil croît à l'excès, ou disparaît en entier; les couleurs prennent toutes sortes de teintes, etc. (1). Les caractères de la conformation extérieure des chiens se multipliant et changeant ainsi chaque jour avec leurs races, on ne trouve presque aucune différence constante entre le chien et le loup; mais s'il y avait des chiens sauvages, les caractères de leur espèce paraîtraient sans altération, et seraient fixes comme ceux des loups, alors on pourrait déterminer les différences qui sont entre ces deux espèces d'animaux. Pour suppléer en quelque façon au chien sauvage qui nous manque, il faut choisir parmi les chiens domestiques ceux qui ressemblent le plus au loup.

Le chien-loup a été ainsi nommé parce qu'on lui a trouvé beaucoup de ressemblance avec le loup par la longueur du poil et du museau, et par les oreilles droites: le chien de berger a les mêmes caractères à peu près; mais le mâtin et le grand danois ont encore plus de rapport au loup par leur taille et par les proportions du corps, quoiqu'ils aient le poil court et les oreilles en partie pendantes. On sait que la longueur du poil dépend de la température du climat, et les

oreilles pendantes sont un effet de l'état de domesticité, selon l'opinion de M. de Buffon, qui est fondée sur plusieurs observations; par conséquent les mâtins et les danois ont plus dégénéré de l'espèce du chien sauvage que les chiens-loups et les chiens de berger: cependant les mâtins et les danois me paraissent plus ressemblants aux loups par l'habitude du corps, c'est pourquoi je prends le mâtin pour objet de comparaison dans la description du loup, d'autant plus que le mâtin a servi de sujet pour celle du chien (2).

Plus j'ai observé les chiens et les loups, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur, plus je les ai comparés les uns aux autres, tant les mâles que les femelles, plus j'aurais été porté à conclure de la ressemblance qui est dans leur conformation, qu'ils sont de la même espèce, si M. de Buffon n'avait tenté inutilement de faire accoupler le chien avec la louve (3). Aristote a fait mention de l'accouplement des loups avec les chiens (4), et cela me paraîtrait moins impossible par la conformation des parties de la génération de ces animaux, que l'accouplement du taureau avec le jument, dont on prétend que viennent les jumarts. Quoique le taureau et la jument soient des animaux domestiques qui ont beaucoup plus de docilité que les animaux sauvages, on dit qu'il faut prendre de grandes précautions pour les faire accoupler: peut-être parviendrait-on au même but, si on prenait les mêmes précautions pour les loups, après les avoir rendus domestiques dans une suite de générations. Mais en sup-

(2) Voyez tome I des Mammifères, page 310.

(3) Voyez la note, page 18 de ce volume.

(4) Sed vel alibi coitu alienigenarum procreari apertum est, ut in Cyrenensi agro, lupi cum canibus coeunt. (De Anim., lib. 8, cap. 23.)

(1) Voyez la description du chien, tome I des Mammifères.

posant que ces animaux se mêlassent avec les chiens et qu'ils produisissent ensemble, il pourrait encore arriver qu'il n'en vint que des mûlets, c'est-à-dire des individus stériles. D'ailleurs, le passage d'Aristote se réduit à dire que les loups s'accouplent avec les chiens dans le pays de Cyrène, et avec les tigres dans les Indes. Ce second fait étant hors de toute vraisemblance, on doit douter du premier, et on peut regarder le chien et le loup comme des animaux de deux différentes espèces.

Les couleurs du loup sont le noir, le fauve, le gris et le blanc : la tête de celui sur lequel les dimensions rapportées dans la table suivante ont été prises, avait des teintes de ces trois couleurs; les lèvres et le bord des paupières étaient noirs; il y avait un mélange de noir, de fauve et de gris sur le dessus de la face extérieure des oreilles, sur le cou, sur les épaules, sur la face antérieure de l'avant-bras, sur le dos, sur la partie supérieure des côtés du corps, sur la croupe, sur les hanches, sur la face extérieure des cuisses, sur le côté supérieur de la queue et à l'extrémité, parce que la plupart des poils, et principalement les plus longs, étaient blancs près de la racine, ils avaient du noir au-dessus du blanc, ensuite du fauve, du blanc, et enfin du noir à l'extrémité. Le dessous de la face extérieure des oreilles était fauve roussâtre; la face extérieure du bras et de l'avant-bras, le reste des jambes de devant et le pied, la face extérieure des jambes de derrière, depuis le genou jusqu'au bout du pied, et le côté inférieur de la queue, étaient de couleur fauve pâle, et presque blanchâtre dans quelques endroits. Le bas des côtés du corps, le ventre, les environs de l'anüs et du scrotum avaient une couleur mêlée de jaune pâle et blanc. Le tour des coins de la gueule, la mâchoire inférieure, la gorge, la poitrine, la face intérieure du bras et de l'avant-bras, de la cuisse, de la jambe, et d'une partie du tarse et du métatarse, étaient d'un gris blanchâtre. Le poil de la tête au-devant de l'ouverture de l'oreille, celui du cou, de la partie antérieure du dos, des fesses et de la queue, étaient les plus longs, ils avaient jusqu'à cinq pouces; les autres sont beaucoup plus courts, principalement sur le museau et sur les oreilles : tous ces poils sont fermes et rudes, mais il y a entre eux un autre poil plus court, plus doux, et de couleur cendrée.

Le loup (*pl.* 103) a le corps plus gros et les jambes plus courtes que le mâtin, la tête plus large, le front moins élevé, le museau un peu plus court et plus gros, les yeux plus petits et plus éloignés l'un de l'autre, parce qu'il se trouve plus de distance entre les angles antérieurs des yeux du loup, qu'entre ceux des yeux du mâtin, à proportion de celle qui est entre les angles postérieurs des yeux de ces deux animaux; les oreilles du loup sont plus courtes et droites en entier. Le loup paraît plus robuste que le mâtin, et beaucoup plus fort et plus gros; mais la longueur du poil contribue beaucoup à cette apparence, principalement le poil de la tête qui est au-devant de l'ouverture des oreilles, celui du cou, du dos, des fesses et de la queue qui est fort grosse. Le principal trait qui distingue la face du loup de celle du mâtin, est dans la direction de l'ouverture des paupières, qui est fort inclinée, au lieu d'être horizontale comme dans les chiens. Les yeux éince-lants du loup sont le signe qui dénote le plus sa férocité; ils animent sa face, et ses oreilles droites la relèvent en la terminant; mais la petitesse des yeux fait paraître le front fort étendu et le museau très-allongé. Ces parties dénuées de traits, donnent au loup un faux air de douceur et de docilité, dont l'apparence n'est pas trompeuse dans les chiens mâtins, danois, braques, etc., qui ont le museau à peu près de même forme.

pi. po. lig.

Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anüs.	3	7	0
Hauteur du train de devant.	2	5	0
Hauteur du train de derrière.	2	3	0
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	10	0
Circonférence du bout du museau.	0	7	0
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	1	1	6
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	9	0
Distance entre les deux naseaux.	0	0	5
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	5	0
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	5	0
Longueur de l'œil d'un angle à			

	pi.	po.	lig.
l'autre. . . . .	0	1	0
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	6
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	2	7
La même distance mesurée en ligne droite. . . . .	0	2	1
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	1	7	0
Longueur des oreilles. . . . .	0	4	6
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	4	6
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	3	6
Longueur du cou. . . . .	0	7	6
Circonférence du cou. . . . .	1	5	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	2	0	0
Circonférence prise à l'endroit le plus gros. . . . .	2	3	4
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . . . .	1	10	0
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	1	3	4
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	5	0
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	9	6
Largeur de l'avant-bras près du coude. . . . .	0	3	0
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit. . . . .	0	1	10
Circonférence du poignet. . . . .	0	5	4
Circonférence du métacarpe. . . . .	0	5	0
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	6	6
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	10	0
Largeur du haut de la jambe. . . . .	0	3	8
Épaisseur. . . . .	0	2	0
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	2	0
Circonférence du métatarse. . . . .	0	4	8
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	9	0
Largeur du pied de devant. . . . .	0	2	2
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	1	10
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	0	10
Largeur à la base. . . . .	0	0	3

Pour reconnaître avec précision les différences qui se trouvent entre les parties molles intérieures du loup et celles du chien, j'ai ouvert en même temps un loup et un chien mâtin à peu près de même grandeur, et j'ai fait la comparaison de toutes leurs

parties en les disséquant successivement. Le loup qui a servi de sujet pesait soixante-quatre livres; sa longueur était de trois pieds neuf pouces depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; le corps avait deux pieds deux pouces et demi de circonférence derrière les jambes de devant, deux pieds cinq pouces dans le milieu à l'endroit le plus gros, et un pied neuf pouces devant les jambes de derrière, le tronçon de la queue avait treize pouces de longueur.

Les intestins étaient beaucoup plus gros dans le loup que dans le chien : cette différence de grosseur était fort apparente dès que l'abdomen fut ouvert, parce que les intestins des animaux se gonflent quelque temps après la mort; mais l'estomac ayant une plus grande capacité, on ne peut juger de toute son étendue qu'après l'avoir rempli d'air : dans cet état, il se trouva de grandeur proportionnelle à celle des intestins dans les deux animaux dont il s'agit. L'estomac du loup était plus allongé que celui du chien, mais cette différence n'est pas constante. Tous les viscères avaient la même situation dans le loup et dans le chien, excepté les portions d'intestins les plus flottantes, dont la position variait, mais seulement comme elle varie dans des individus de même espèce. Le cæcum du loup (*A*, *fig.* 1 et 2, *pl.* 104) formait des sinuosités comme celui du chien (1), il y avait cependant quelques différences dans ces sinuosités; le cæcum du loup ne s'étend pas en ligne droite, comme celui des chiens, le long de l'ileum avant de se replier, il se recourbe près du colon (*B*) à l'endroit *C*; le second pli (*D*, *fig.* 2) est à peu près dans le milieu de sa longueur, tandis que le second pli du cæcum du chien est plus près de l'extrémité.

Le loup avait le pancréas moins gros et moins formé que celui du chien, et le foie moins épais et d'une couleur rouge beaucoup moins foncée; mais la figure de ce viscère était la même, je n'y ai vu que les variétés qui se trouvent dans les individus de même espèce. Le foie du loup pesait une livre neuf onces, il ne s'est point trouvé de liqueur dans la vésicule du fiel; la rate pesait une once et vingt-quatre grains, l'extrémité inférieure était moins large et moins épaisse que dans le chien.

Les reins du loup n'étaient pas si épais

(1) Voyez le tome I des Mammifères, *pl.* 58, *fig.* 1 et 2, page 311.



que ceux du chien; le rein droit était plus avancé que le gauche seulement d'environ la moitié de sa longueur. J'ai remarqué quelques variétés dans le nombre des sillons du palais, et le sillon longitudinal qui se trouve sur le milieu de la langue n'est pas toujours bien marqué d'un bout à l'autre. Le cerveau pesait trois onces sept gros et demi, et le cervelet quatre gros.

Les testicules étaient plus petits que ceux du chien, et les prostatas moins grosses; au reste, les parties extérieures et intérieures de la génération, tant du mâle que de la femelle, et les autres parties molles de l'intérieur, ne différaient dans ces deux animaux que par les dimensions rapportées dans la table suivante.

Je me réserve de donner par supplément dans la suite de cet ouvrage, la description du fœtus du loup et des autres animaux sur lesquels je n'ai pas encore pu faire des observations suffisantes, n'ayant pas eu assez de femelles pleines.

	pi.	po.	lig.
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	2	11	0
Petite circonférence. . . . .	2	3	0
Longueur de la petite courbure depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite.	0	5	6
Longueur de la partie gauche depuis l'œsophage jusqu'au bout du grand cul-de-sac. . . . .	0	4	0
Circonférence de l'œsophage. . . . .	0	5	6
Circonférence du pylore. . . . .	0	3	9
Longueur du foie. . . . .	0	8	0
Largeur. . . . .	1	0	0
Sa plus grande épaisseur. . . . .	0	0	7
Longueur de la vésicule du fiel.	0	2	3
Son plus grand diamètre. . . . .	0	1	3
Longueur de la rate. . . . .	0	9	6
Largeur de l'extrémité inférieure.	0	1	9
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	1	3
Épaisseur dans le milieu. . . . .	0	0	5
Épaisseur du pancréas. . . . .	0	0	3
Longueur des reins. . . . .	0	3	7
Largeur. . . . .	0	2	2
Épaisseur. . . . .	0	1	6
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe. . . . .	0	2	9
Largeur. . . . .	0	9	9
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum. . . . .	0	2	6
Largeur de chaque côté du centre nerveux. . . . .	0	3	6
Circonférence de la base du cœur.	0	9	6
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire. . . . .	0	3	8
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0	2	9
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors. . . . .	0	0	9
Longueur de la langue. . . . .	0	5	6
Longueur de la partie antérieure depuis le filet jusqu'à l'extrémité. . . . .	0	2	0
Largeur de la langue. . . . .	0	1	7
Largeur des sillons du palais. . . . .	0	0	5
Hauteur des bords. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{3}$
Longueur des bords de l'entrée du larynx. . . . .	0	0	9
Largeur des mêmes bords. . . . .	0	0	2
Distance entre leur extrémité inférieure. . . . .	0	0	2
Longueur du cerveau. . . . .	0	2	11

pi. po. lig.

Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum. . . . .	15	0	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	3	6
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	3	0
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	3	6
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	3	0
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	3	6
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	3	0
Longueur du cæcum. . . . .	0	11	0
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	4	6
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	4	0
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros. . . . .	0	3	6
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	3	0
Circonférence du rectum près du colon. . . . .	0	3	0
Circonférence du rectum près de l'anus. . . . .	0	4	6
Longueur du colon et du rectum pris ensemble. . . . .	2	0	0
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cæcum.	17	0	0

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Largeur. . . . .	0	2	3	testicules et l'extrémité de la			
Épaisseur. . . . .	0	1	6	corne. . . . .	0	0	3
Longueur du cercelet. . . . .	0	1	4	Longueur de la ligne courbe que			
Largeur. . . . .	0	1	6	parcourt la trompe. . . . .	0	1	8
Épaisseur. . . . .	0	0	11	Longueur des testicules. . . . .	0	0	7
Distance entre l'anus et le scro-				Largeur. . . . .	0	0	3
tum. . . . .	0	3	0	Épaisseur. . . . .	0	0	3
Hauteur du scrotum. . . . .	0	1	6				
Distance entre le scrotum et l'o-				Le squelette du loup ( <i>pl.</i> 107) est par-			
rifice du prépuce. . . . .	0	6	6	faitement ressemblant à celui du chien par			
Distance entre les bords du pré-				le nombre et la position des os et des dents ;			
puce et l'extrémité du gland. . . . .	0	1	0	il n'y a de différence apparente que dans la			
Longueur du gland. . . . .	0	2	10	figure de quelques os, et dans la grosseur			
Circonférence. . . . .	0	2	1	des dents et des ongles. Les prolongements			
Longueur de la verge depuis la				( <i>A</i> ) en forme de crêtes, qui se trouvent sur			
bifurcation du corps caver-				la partie postérieure de la tête, étaient			
neux jusqu'à l'insertion du pré-				plus longs dans le squelette du loup que			
puce. . . . .	0	4	6	dans ceux des chiens mâtins dont il a			
Circonférence. . . . .	0	1	2	été fait mention à l'article chien de cet			
Longueur des testicules. . . . .	0	1	2	ouvrage (1). Les dents du loup, surtout les			
Largeur. . . . .	0	1	0	canines, étaient plus grandes, et tous les os			
Épaisseur. . . . .	0	0	9	un peu plus gros ; la partie antérieure ( <i>B</i> )			
Largeur de l'épididyme. . . . .	0	0	3	du sternum était moins recourbée en haut			
Épaisseur. . . . .	0	0	$1\frac{1}{3}$	que dans le chien. La septième vertèbre lom-			
Longueur des canaux déferents. . . . .	0	9	$6\frac{2}{3}$	baire adhérait par le côté droit à l'os de la			
Diamètre dans la plus grande				hanche : cette adhérence pourrait faire croire			
partie de leur étendue. . . . .	0	0	1	que le loup a moins de facilité que le chien			
Diamètre près de la vessie. . . . .	0	0	$1\frac{1}{2}$	pour se replier sur le côté, comme on le dit			
Grande circonférence de la ves-				vulgairement, si elle se trouvait dans tous			
sie. . . . .	1	0	6	les loups ; mais, de deux squelettes de ces			
Petite circonférence. . . . .	0	10	0	animaux que j'ai vus, il n'y en avait qu'un			
Longueur de l'urètre. . . . .	0	4	0	dont la septième vertèbre adhérait à l'os			
Circonférence de l'urètre. . . . .	0	0	9	de la hanche. L'os sacrum était composé de			
Longueur des prostatas. . . . .	0	0	10	quatre fausses vertèbres dans l'un de ces			
Largeur. . . . .	0	1	3	squelettes, et seulement de trois dans l'autre.			
Épaisseur. . . . .	0	0	9	La queue du premier avait dix-sept			
Distance entre l'anus et la vulve. . . . .	0	1	8	fausses vertèbres, et celle de l'autre dix-			
Longueur de la vulve. . . . .	0	0	9	huit. L'omoplate était plus large que celle			
Longueur du vagin. . . . .	0	6	2	du chien ; les pieds de derrière n'avaient que			
Circonférence à l'endroit le plus				quatre doigts, et étaient conformés comme			
gros . . . . .	0	2	6	ceux des chiens, où il ne se trouve point de			
Circonférence à l'endroit le plus				pouce (2).			
mince. . . . .	0	0	9				
Grande circonférence de la ves-				Longueur de la tête depuis le	pi.	po.	lig.
sie. . . . .	1	2	7	bout des mâchoires jusqu'à			
Petite circonférence. . . . .	0	11	6	l'occiput. . . . .	0	9	5
Longueur de l'urètre. . . . .	0	3	2	La plus grande largeur de la tête. . . . .	0	4	11
Circonférence. . . . .	0	1	0	Longueur de la mâchoire infé-			
Longueur du corps et du cou de				rieure depuis son extrémité			
la matrice. . . . .	0	1	0	antérieure jusqu'au bord pos-			
Circonférence. . . . .	0	5	5	térieur de l'apophyse condy-			
Longueur des cornes de la ma-							
trice. . . . .	0	5	0				
Circonférence. . . . .	0	0	5				
Distance en ligne droite entre les							

(1) Voyez le tome 1 des Mammifères, page 316, *pl.* 63, *fig.* 1.(2) *Idem.*

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
loïde. . . . .	0	6	9	Hauteur de l'apophyse épineuse.	0	0	8
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents canines. . . . .	0	1	1	Largeur. . . . .	0	2	4
Largeur à l'endroit du contour des branches. . . . .	0	1	3	Longueur de la vertèbre la plus courte, qui est la septième.	0	0	10
Distance mesurée de dehors en dehors entre les contours des branches. . . . .	0	2	7	Hauteur de la plus longue apophyse épineuse, qui est celle de la septième vertèbre. . . . .	0	1	1
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire supérieure. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$	Hauteur de l'apophyse la plus courte, qui est celle de la troisième vertèbre. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des dents incisives extérieures. . . . .	0	1	1	Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée de vertèbres dorsales. . . . .	1	0	6
Largeur à l'endroit des dents canines. . . . .	0	1	9	Hauteur de l'apophyse épineuse de la première vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	2	4
Longueur du côté supérieur. . . . .	0	4	4 $\frac{1}{2}$	Hauteur de celle de la dixième, qui est la plus courte. . . . .	0	0	6 $\frac{1}{2}$
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	2	9	Longueur du corps de la treizième vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	1	0
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	1	5	Longueur du corps des huit premières vertèbres qui sont les plus courtes. . . . .	0	0	9
Largeur. . . . .	0	1	3	Longueur des premières côtes. . . . .	0	2	8
Longueur des os propres du nez. . . . .	0	3	3	Distance entre les premières côtes à l'endroit le plus large. . . . .	0	2	0
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	0	4 $\frac{1}{3}$	Longueur de la septième côte, qui est la plus longue. . . . .	0	8	9
Largeur des orbites. . . . .	0	1	0	Longueur de la dernière des fausses côtes, qui est la plus courte. . . . .	0	4	9
Hauteur. . . . .	0	1	2	Largeur de la côte la plus large. . . . .	0	0	6
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . . .	0	0	5	Largeur de la plus étroite. . . . .	0	0	2
Largeur de l'extrémité. . . . .	0	0	3	Longueur du sternum. . . . .	0	10	6
Longueur des dents canines. . . . .	0	1	2	Largeur du premier os, qui est le plus large, à son extrémité antérieure. . . . .	0	0	8
Largeur à la base. . . . .	0	0	7	Largeur du premier os, qui est le plus étroit, à sa partie moyenne. . . . .	0	0	2
Longueur des plus grosses dents machélières au-dehors de l'os. . . . .	0	0	7	Épaisseur du troisième os, qui est le plus épais. . . . .	0	0	6
Largeur. . . . .	0	1	0	Épaisseur du huitième os, qui est le plus mince. . . . .	0	0	2
Épaisseur. . . . .	0	0	9	Hauteur des plus longues apophyses épineuses des vertèbres lombaires. . . . .	0	1	0
Longueur des deux principales parties de l'os hyoïde. . . . .	0	1	3	Longueur des plus longues apophyses transverses. . . . .	0	1	5
Longueur des seconds os. . . . .	0	1	2	Longueur du corps des plus longues vertèbres lombaires. . . . .	0	1	3
Longueur des troisièmes os. . . . .	0	0	7	Longueur de l'os sacrum. . . . .	0	1	8
Longueur de l'os du milieu. . . . .	0	1	4	Largeur de la partie antérieure.	0	1	9
Longueur des branches de la fourchette. . . . .	0	1	2	Largeur de la partie postérieure.	0	1	5
Longueur du cou. . . . .	0	8	0				
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas. . . . .	0	0	9				
Longueur d'un côté à l'autre. . . . .	0	0	11				
Longueur des apophyses transverses de devant en arrière. . . . .	0	1	6				
Largeur de la partie antérieure de la vertèbre. . . . .	0	1	11				
Largeur de la partie postérieure. . . . .	0	3	7				
Longueur de la face supérieure. . . . .	0	0	8 $\frac{1}{2}$				
Longueur de la face inférieure. . . . .	0	0	5				
Longueur du corps de la seconde vertèbre. . . . .	0	1	10				

## DESCRIPTION

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Hauteur de l'apophyse épineuse de la fausse vertèbre qui est la plus longue. . . . .	0	0	5	Épaisseur. . . . .	0	0	5
Longueur des plus longues fausses vertèbres de la queue. . .	0	1	0	Longueur du tibia. . . . .	0	8	6
Largeur de la partie supérieure de l'os de la hanche. . . . .	0	2	3	Largeur de la tête. . . . .	0	1	8
Hauteur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde, jusqu'au milieu du côté supérieur. . .	0	4	1	Épaisseur. . . . .	0	2	0
Largeur au-dessus de la cavité cotyloïde. . . . .	0	1	0	Circonférence du milieu de l'os.	0	2	1
Diamètre de cette cavité. . . . .	0	1	0	Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	1	1
Longueur des trous ovalaires. .	0	1	5	Épaisseur. . . . .	0	0	9
Largeur. . . . .	0	1	1	Longueur du péroné. . . . .	0	7	11
Largeur du bassin. . . . .	0	2	2	Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	6
Hauteur. . . . .	0	2	8	Largeur de la partie supérieure.	0	0	7
Longueur de l'omoplate. . . . .	0	6	2	Largeur de la partie inférieure.	0	0	6
Largeur de la base. . . . .	0	3	3	Hauteur du carpe. . . . .	0	0	9
Largeur à l'endroit le plus étroit.	0	1	3½	Longueur du calcaneum. . . . .	0	2	1
Longueur du côté postérieur. . .	0	5	2	Hauteur du premier os cunéiforme et du scaphoïde, pris ensemble. . . . .	0	0	10
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé. . . . .	0	0	11	Longueur du premier os du métacarpe. . . . .	0	1	0
Grand diamètre de la cavité glénoïde. . . . .	0	1	0	Longueur du second et du cinquième os du métacarpe. . . .	0	2	10
Longueur de l'humérus. . . . .	0	8	0	Longueur du troisième et du quatrième. . . . .	0	3	2
Circonférence à l'endroit le plus petit. . . . .	0	2	3	Longueur du premier os du métatarsaire. . . . .	0	0	3
Diamètre de la tête. . . . .	0	1	2	Longueur du second et du cinquième os. . . . .	0	3	1
Largeur de la partie supérieure.	0	1	7	Longueur du troisième et du quatrième os. . . . .	0	3	5
Épaisseur. . . . .	0	2	1	Longueur de la première phalange du pouce. . . . .	0	0	5
Largeur de la partie inférieure.	0	1	9	Longueur de la première phalange du second et du cinquième doigt. . . . .	0	1	1
Épaisseur. . . . .	0	1	3	Longueur de la première phalange du troisième et du quatrième doigt. . . . .	0	1	3
Longueur de l'os du coude. . . .	0	9	2	Longueur de la seconde phalange du pouce. . . . .	0	0	8
Hauteur de l'olécrane. . . . .	0	1	4	Longueur de la seconde phalange du second et du cinquième doigt. . . . .	0	0	7½
Largeur à l'extrémité. . . . .	0	1	0	Longueur de la seconde phalange du troisième et du quatrième doigt. . . . .	0	0	10
Épaisseur à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	3	Longueur de la troisième phalange du second et du cinquième doigt. . . . .	0	0	10½
Longueur de l'os du rayon. . . .	0	7	9	Longueur de la troisième phalange du troisième et du quatrième doigt. . . . .	0	0	11½
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	1	1	Longueur de la première phalange du premier et du quatrième doigt du pied de der-			
Épaisseur. . . . .	0	0	8				
Largeur du milieu de l'os. . . .	0	0	8				
Épaisseur. . . . .	0	0	5½				
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	1	3				
Épaisseur. . . . .	0	0	9				
Longueur du fémur. . . . .	0	8	3				
Diamètre de la tête. . . . .	0	1	0				
Diamètre du milieu de l'os. . . .	0	0	8				
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	1	7				
Épaisseur. . . . .	0	1	10				
Longueur des rotules. . . . .	0	0	9				
Largeur. . . . .	0	0	6				

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
rière. . . . .	0	1	1	du second et du troisième doigt.	0	0	10
Longueur de la première phalange du second et du troisième doigt. . . . .	0	1	4	Longueur de la troisième phalange du premier et du quatrième doigt. . . . .	0	0	10
Longueur de la seconde phalange du premier et du quatrième doigt. . . . .	0	0	7	Longueur de la troisième phalange du second et du troisième doigt. . . . .	0	0	10½
Longueur de la seconde phalange							

## DESCRIPTION

### DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE DU LOUP.

656. *Deux louveteaux.*

L'un est mâle, et l'autre femelle; ils sont conservés dans l'esprit de vin: leur longueur n'est que de neuf pouces et demi depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue; le poil a sur tout le corps une couleur noirâtre avec des teintes de fauve. Les yeux n'étaient pas ouverts, et la tête n'avait pas encore pris la forme de l'adulte; elle ressemble à celle des chiens nouveau-nés; le museau est très-court et fort gros. Ces louveteaux ont été pris en Bourgogne aux environs de Montbard.

657. *Un louveteau empaillé.*

Il n'avait que deux mois lorsqu'il a été préparé; la peau et le bas des jambes ont été desséchés au four, après que le reste du corps a été enlevé et remplacé par d'autres matières pour figurer l'animal debout sur ses jambes. Le poil est court et de couleur fauve brune le long du dos et sous le ventre; les autres parties sont de couleur fauve claire, à l'exception de la queue qui est noirâtre. Cet animal semble se reposer couché sur le ventre; il a été pris dans la forêt de Livry, et donné par M. le prieur de Livry.

658. *Un loup empaillé.*

Cet animal était de la grandeur moyenne des loups; son poil a peu de noir, le gris et le fauve clair y dominent le plus. Ce loup a été préparé comme le louveteau rapporté sous le numéro précédent.

659. *Une portion des intestins grêles d'un loup.*

Il m'a paru que cette pièce venait du jejunum dont on a préparé la tunique nerveuse, qui dans cet état est aussi mince et aussi transparente qu'une allantoïde desséchée. Cette partie d'intestin formait une circonvolution entière, car lorsqu'on l'étend elle décrit un tour de spirale; elle a un pied neuf pouces de longueur; les parois de la tunique se touchent et font un pli de chaque côté; il y a quatorze lignes entre les deux plis.

660. *Le cæcum d'un loup.*

Il est conservé dans l'esprit de vin, en situation sur l'ileum, dont une portion tient au cæcum avec une portion du colon.

661. *Le squelette d'un loup.*

Ce squelette a servi de sujet pour la description du loup; sa longueur est de trois pieds deux pouces depuis le bout de la mâchoire jusqu'à l'extrémité postérieure de l'os sacrum; la tête a neuf pouces et demi de longueur, et un pied un pouce huit lignes de circonférence prise à l'endroit des angles de la mâchoire inférieure et au-dessus du front: la circonférence du coffre est de deux pieds un pouce à l'endroit le plus gros.

662. *Portion du crâne d'un loup.*

On voit dans cette pièce la cloison os-

seuse qui s'étend entre le cerveau et le cer-  
velet.

663. *L'os hyoïde d'un loup.*

La description de l'os hyoïde du chien (1) peut servir pour l'os hyoïde du loup, parce qu'ils se ressemblent parfaitement. Toutes les pièces de celui du loup tiennent les unes aux autres par leurs ligaments naturels, qui ont été desséchés.

664. *Os de la verge de trois loups.*

Cet os ressemble à celui de la verge du

chien qui a été décrit tome I, page 313 de cet ouvrage. J'ai observé trois os de verges de loups, et j'ai remarqué qu'ils étaient plus ou moins courbés en dedans sur leur face inférieure, et que leur gouttière était plus ou moins ouverte, comme dans les os de verges de chiens; mais ceux des loups diffèrent moins par la longueur, car le plus grand des trois, dont il s'agit, avait quatre pouces quatre lignes, et le plus petit quatre pouces.

## LE LOUP DU MEXIQUE.

### LE LOUP ROUGE; Cuvier. — CANIS MEXICANUS; Linn.

COMME le loup est originaire des pays froids, il a passé par les terres du nord, et se trouve également dans les deux continents. Nous avons parlé des loups noirs et des loups gris de l'Amérique septentrionale : il paraît que cette espèce s'est répandue jusqu'à la Nouvelle-Espagne et au Mexique, et que, dans ce climat plus chaud, elle a subi des variétés, sans cependant avoir changé ni de nature ni de naturel; car ce loup du Mexique a la même figure, les mêmes appétits et les mêmes habitudes que le loup d'Europe ou le loup de l'Amérique septentrionale, et tous paraissent être d'une seule et même espèce. Le loup du Mexique ou plutôt de la Nouvelle-Espagne, où on le trouve bien plus communément qu'au Mexique, a cinq doigts aux pieds de devant, quatre à ceux de derrière, les oreilles longues et droites, les yeux étincelants comme nos loups; mais il a la tête un peu plus grosse, le cou plus épais et la queue moins velue; au-dessus de la gueule il a quelques piquants aussi gros, mais moins roides que ceux du hérisson. Sur un fond de poil gris, son corps est marqué de quelques taches jaunes; la tête, de la même couleur que le corps, est traversée de raies brunes, et le front est taché de fauve; les oreilles sont grises comme la tête et le corps; il y a une longue tache fauve sur le cou, une seconde tache semblable sur la poitrine, et une troisième sur le ventre; les flancs sont marqués

de bandes transversales depuis le dos jusqu'au ventre; la queue est grise et marquée d'une tache fauve dans son milieu; les jambes sont rayées de haut en bas de gris et de brun (2). Ce loup est, comme l'on voit, le plus beau des loups; et sa fourrure doit être recherchée par la variété des couleurs (3): mais, au reste, rien n'indique qu'il soit d'une espèce différente des nôtres, qui varient du gris au blanc, du blanc au noir et au mêlé, sans pour cela changer d'espèce; et l'on voit, par le témoignage de Fernandez, que ces loups de la Nouvelle-Espagne, dont nous venons de donner la description d'après Recchi et Fabri, varient comme le loup d'Europe, puisque dans ce pays même ils ne sont pas tous marqués comme nous venons de le dire, et qu'il s'en trouve qui sont de couleur uniforme et même de tout blancs (4).

(2) Xoloitseinthli, *lupus mexicanus*. (Fernand., Hist. nat. Mexic., pag. 479, fig. ibid.)

(3) On pourrait soupçonner, à cause de la variété des couleurs, que ce loup du Mexique est un *lynx* ou *loup-cervier*, dont l'espèce se trouve, aussi-bien que celle du loup, dans les deux continents: mais il suffit de jeter les yeux sur la figure que nous a donnée Recchi, pour reconnaître qu'elle ressemble tout-à-fait à celle du loup, et point du tout à celle du lynx.

(4) Cueltlachthli, seu lupus indicus; Jo. Fabri. — Xoloitseinthli. Formá, colore, moribus et mole corporis lupi nostrati similis est atque adeo ejus (ut mihi quidem videtur) speciei, sed ampliori capite. Tauros verò sicut et nostras lupus aggreditur et interdum etiam homines; reperiantur nonnulli candentes.. Vivit in calidis novæ Hispaniæ locis. (Fernand., Hist. anim. nov. Hisp., p. 7.)

(1) Voyez le tome I des Mammifères, article du chien.

## LE LOUP NOIR.

CANIS LYCAON; Linn.

Nous ne donnons la description de cet animal que comme un supplément à celle du loup, car nous les croyons tous deux de la même espèce. Nous avons dit, dans l'histoire du loup, qu'il s'en trouve de tout blancs et de tout noirs dans le nord de l'Europe, et que ces loups noirs sont plus grands que les autres : celui-ci est venu du Canada ; il était noir sur tout le corps, mais plus petit que notre loup ; il avait les oreilles un peu plus grandes, plus droites, et plus éloignées l'une de l'autre ; les yeux un peu plus petits, et qui paraissaient aussi un peu plus éloignés que dans le loup commun. Ces différences ne sont, à notre avis, que des variétés trop peu considérables pour séparer cet animal de l'espèce du loup ; la différence la plus sensible est celle de la grandeur : mais, comme nous l'avons déjà dit plus d'une fois, les animaux qui sont communs aux deux continents, c'est-à-dire ceux du nord de l'Europe et ceux de l'Amérique septentrionale, diffèrent tous par la grandeur, et ce loup noir de Canada, plus petit que ceux de

l'Europe, nous paraît seulement confirmer ce fait général ; d'ailleurs, comme il avait été pris tout petit, et ensuite élevé à la chaîne, la contrainte seule a peut-être suffi pour l'empêcher de prendre tout son accroissement : nos loups ordinaires sont aussi plus petits et moins communs en Canada qu'en Europe, et les Sauvages en estiment fort la peau (1) : les loups noirs, les loups-cerviers, les renards y sont en plus grand nombre. Cependant le renard noir y est aussi fort rare ; il a le poil infiniment plus beau que le loup noir, dont la peau ne peut faire qu'une fourrure assez grossière.

Nous n'ajouterons rien de plus à la description que M. Daubenton a faite de cet animal, que nous avons vu vivant, et qui nous a paru ressembler au loup, non-seulement par la figure, mais par le naturel, n'étant devenu déprédateur qu'avec l'âge, et n'ayant, comme le loup, qu'une férocité sans courage qui le rendait lâche au combat quoiqu'il y fût exercé.

## DESCRIPTION D'UN LOUP NOIR.

Cet animal (*pl.* 103) avait été pris fort jeune au Canada, et apporté en France par un officier de marine, qui le garda dans sa maison pendant quelque temps ; mais l'animal étant devenu féroce en grandissant, il fut mis au combat du taureau à Paris, où il ne montra pas beaucoup de courage lorsqu'on le fit entrer en lice : mais dès que l'on approchait de la loge où on le gardait, il entrait en fureur, se jetait brusquement en avant de toute la longueur de sa chaîne, montrait les dents, et aboyait, non pas comme les chiens, mais seulement par des cris successifs et interrompus, qu'il ne répétait qu'a-

près d'assez longs intervalles. Cet animal, quoique beaucoup plus petit que le loup, lui ressemblait par la forme du corps et de la tête, surtout par la position oblique des yeux ; mais les oreilles étaient plus pointues et plus éloignées l'une de l'autre que celles du loup ; les yeux paraissaient plus petits et placés à une plus grande distance l'un de l'autre ; la queue n'était pas si grosse, peut-être parce que l'animal se trouvait dans le temps de la mue et qu'il avait déjà perdu une partie de son poil. Celui qui était le long du dos depuis le garrot jusqu'à la croupe avait plus de longueur que le poil du reste du corps, et formait une crinière qui était plus longue sur le garrot et sur la croupe que sur le dos et les lombes. Cet animal était noir en entier.

(1) Voyage de Sagard Théodat. Paris, 1632, page 307.

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	2	11	0	genou jusqu'au talon. . . . .	0	8	6
Hauteur du train de devant. . .	1	10	0	Largeur du haut de la jambe. . .	0	3	4
Hauteur du train de derrière. .	1	9	6	Épaisseur. . . . .	0	1	5
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	8	9	Largeur à l'endroit du talon. . .	0	2	3
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	6	6	Circonférence du métatarse. . .	0	3	4
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	10	0	Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	7	0
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	8	0	Largeur du pied de devant. . .	0	1	6
Distance entre les deux naseaux.	0	0	4 $\frac{1}{2}$	Largeur du pied de derrière. . .	0	1	6
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	4	0	Longueur des plus grands ongles.	0	0	8 $\frac{1}{2}$
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	3	0	Largeur à la base. . . . .	0	0	3
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	11				
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	6	Cet animal pesait quarante-trois livres.			
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	2	1	L'épiploon s'étendait jusqu'au pubis comme dans le chien.			
La même distance en ligne droite.	0	1	9	Le duodenum se repliait en dessus dans le flanc droit, et se prolongeait en avant pour se joindre au jejunum; cet intestin faisait ses circonvolutions dans la partie antérieure du côté droit, dans la région ombilicale et dans la partie antérieure du côté gauche; les circonvolutions de l'ileum étaient dans le côté gauche et dans les régions iliaque et hypogastrique. Le cæcum se trouvait dans le côté droit dirigé en arrière; le colon formait un arc dans la région épigastrique avant de se joindre au rectum.			
Circonférence de la tête, entre les yeux et les oreilles. . . . .	1	3	6	Le foie ne s'étendait que peu à gauche; l'estomac était plus à gauche qu'à droite. La rate descendait jusque dans la région ombilicale.			
Longueur des oreilles. . . . .	0	4	3	L'estomac et les intestins avaient la même forme que dans le chien, surtout le cæcum, qui formait deux plis et qui était attaché à l'ileum.			
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	4	6	Quoique l'estomac fût fort ample, le grand cul-de-sac avait peu de profondeur, et la partie droite était fort petite.			
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	3	8	Il y avait peu de différence entre le foie du loup noir et celui du chien; la plus remarquable était en ce que le lobe moyen se trouvait séparé du quatrième du côté droit par une scissure qui s'étendait jusqu'à la racine du foie, au lieu que dans la plupart des chiens cette scissure n'est pas si profonde; ainsi ce loup n'avait le foie composé que de six lobes, trois à droite, un moyen et deux à gauche; la vésicule du fiel était placée dans le troisième lobe droit, et enfoncée dans une scissure profonde qui partageait ce lobe en deux parties, dont la droite était plus grande que la gauche. Le foie avait au dehors un rouge noirâtre, et au dedans il était de couleur presque noire.			
Longueur du cou. . . . .	0	6	0				
Circonférence du cou. . . . .	1	1	6				
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	1	10	6				
La même circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	2	0	6				
La même circonférence devant les jambes de derrière. . . . .	1	7	0				
Longueur du tronçon de la queue.	0	11	6				
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	4	3				
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . .	0	8	6				
Largeur de l'avant-bras au coude.	0	3	0				
Épaisseur au même endroit. . .	0	1	7				
Circonférence du poignet. . . .	0	4	6				
Circonférence du métacarpe. . .	0	3	9				
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	5	7				
Longueur de la jambe depuis le							



La vésicule du fiel avait la forme d'une poire, et était recourbée à quelque distance de son pédicule : elle contenait de la liqueur pesant un gros.

La rate était plus large à sa partie inférieure qu'à sa partie supérieure; elle avait une pointe placée sur le côté antérieur de la partie inférieure. Au-dehors sa couleur était d'un rouge brun, et au-dedans d'un rouge brun mêlé de gris : elle pesait une once trois gros.

Le pancréas ressemblait à celui du chien.

Le rein droit était plus avancé que le gauche de la moitié de sa longueur; ils ressemblaient tous les deux, au-dehors et au-dedans, à ceux du chien.

Le centre nerveux du diaphragme était mince et transparent; la partie charnue avait à proportion plus d'épaisseur. Les poumons, le cœur et la division de l'aorte ressemblaient à ces mêmes parties, vues dans le chien.

Le palais était traversé par sept sillons. Il y avait sur la partie postérieure de la langue des glandes à calice, quatre à droite et deux à gauche, rangées sur deux files obliques d'arrière en avant et de dedans en dehors.

Le cerveau et le cervelet ressemblaient parfaitement au cerveau et au cervelet du loup et du chien, tant par leur position respective que par la direction de leurs anfractuosités et de leurs cannelures : le cerveau pesait deux onces et demie et dix-huit grains, et le cervelet une demi-once et dix-huit grains.

Cet animal avait dix mamelles comme le chien, cinq de chaque côté, trois sur le ventre et deux sur la poitrine.

Les parties de la génération ressemblaient en entier à celles de la chienne, tant par le clitoris que par la glande qui est au fond de la cavité du prépuce, par la position, la forme et la direction du vagin et des cornes de la matrice, etc.

	pi.	po.	lig.
les plus minces. . . . .	0	2	0
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros. . .	0	2	6
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	6
Longueur du cæcum. . . . .	0	7	0
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	3	3
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	2	0
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros. . . . .	0	3	9
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	6
Circonférence du rectum près du colon. . . . .	0	1	6
Circonférence du rectum près de l'anus. . . . .	0	4	10
Longueur du colon et du rectum pris ensemble. . . . .	1	8	0
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cæcum.	15	8	0
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	2	3	6
Petite circonférence. . . . .	1	9	6
Longueur du foie. . . . .	0	7	0
Largeur. . . . .	0	10	0
Sa plus grande épaisseur. . . .	0	1	4
Longueur de la vésicule du fiel.	0	2	6
Son plus grand diamètre. . . . .	0	0	11
Longueur de la rate. . . . .	0	7	3
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	1	8
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	1	4
Épaisseur dans le milieu. . . . .	0	0	4
Épaisseur du pancréas. . . . .	0	0	3
Longueur des reins. . . . .	0	2	9
Largeur. . . . .	0	1	9
Épaisseur. . . . .	0	1	4
Circonférence de la base du cœur.	0	9	0
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire. . . . .	0	3	4
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0	2	6
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors. . . . .	0	0	7
Longueur de la langue. . . . .	0	5	0
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité. . . . .	0	1	9
Largeur de la langue. . . . .	0	1	6
Longueur du cerveau. . . . .	0	2	7
Largeur. . . . .	0	2	1

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum. . . . .	14	0	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros. . .	0	2	9
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	2	3
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros. . .	0	2	3
Circonférence dans les endroits			

## DESCRIPTION DU CABINET.

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Épaisseur. . . . .	0	1	2	Circonférence dans les endroits			
Longueur du cervelet. . . . .	0	1	1	les plus gros. . . . .	0	0	6
Largeur. . . . .	0	1	3	Distance en ligne droite entre			
Épaisseur. . . . .	0	0	10	les testicules et l'extrémité de			
Distance entre l'anus et la vulve.	0	1	6	la corne. . . . .	0	0	2
Longueur de la vulve. . . . .	0	0	10	Longueur de la ligne courbe que			
Longueur du vagin. . . . .	0	7	0	parcourt la trompe. . . . .	0	1	0
Circonférence à l'endroit le plus				Longueur des testicules. . . . .	0	0	6
gros. . . . .	0	3	0	Largeur. . . . .	0	0	5
Grande circonférence de la ves-				Épaisseur. . . . .	0	0	2
sie. . . . .	1	0	0				
Petite circonférence. . . . .	0	8	6	Le squelette du loup de Canada ressem-			
Longueur du corps et du cou de				ble très-parfaitement à celui du loup de ces			
la matrice. . . . .	0	1	9	pays-ci pour le nombre, la figure et la posi-			
Circonférence. . . . .	0	0	6	tion des dents et des os. Il suffira de faire			
Longueur des cornes de la ma-				observer que l'os sacrum était composé de			
trice. . . . .	0	6	0	trois fausses vertèbres, et la queue de vingt.			

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## D'UN LOUP NOIR.

887. *Le squelette d'un loup noir.*

Ce squelette a été tiré d'un loup noir qui a servi de sujet pour la description de cet animal; il ne diffère de celui du loup qu'en ce qu'il est plus petit: sa longueur n'est que de deux pieds huit pouces et demi depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'extrémité postérieure de l'os sacrum; la tête a huit pou-

ces de longueur, quatre pouces trois lignes de largeur, et un pied de circonférence à l'endroit le plus gros.

888. *L'os hyoïde d'un loup noir.*

Il y a autant de ressemblance entre cet os hyoïde et celui du loup qu'il s'en trouve entre le squelette de cet animal et celui du loup noir.

LE RENARD<sup>(1)</sup>.

LE RENARD ORDINAIRE; Cuvier. — CANIS VULPES; Linn.

LE renard est fameux par ses ruses, et mérite en partie sa réputation; ce que le loup ne fait que par la force, il le fait par adresse, et réussit plus souvent. Sans chercher à combattre les chiens ni les bergers, sans attaquer les troupeaux, sans traîner les cadavres, il est plus sûr de vivre. Il emploie plus d'esprit que de mouvement, ses ressources semblent être en lui-même : ce sont, comme l'on sait, celles qui manquent le moins. Fin autant que circonspect, ingénieux et prudent, même jusqu'à la patience, il varie sa conduite, il a des moyens de réserve qu'il sait n'employer qu'à propos. Il veille de près à sa conservation; quoiqu'aussi infatigable, et même plus léger que le loup, il ne se fie pas entièrement à la vitesse de sa course; il sait se mettre en sûreté en se pratiquant un asile où il se retire dans les dangers pressants, où il s'établit, où il élève ses petits : il n'est point animal vagabond, mais animal domicilié.

Cette différence, qui se fait sentir même parmi les hommes, a de bien plus grands effets, et suppose de bien plus grandes causes parmi les animaux. L'idée seule du domicile pré suppose une attention singulière sur soi-même; ensuite le choix du lieu, l'art de faire son manoir, de le rendre commode, d'en dérober l'entrée, sont autant d'indices d'un sentiment supérieur. Le renard en est doué, et tourne tout à son profit; il se loge au bord des bois, à portée des hameaux; il

écoute le chant des coqs et le cri des volailles; il les savoure de loin; il prend habilement son temps, cache son dessein et sa marche, se glisse, se traîne, arrive, et fait rarement des tentatives inutiles. S'il peut franchir les clôtures, ou passer par-dessous, il ne perd pas un instant, il ravage la basse-cour, il y met tout à mort, se retire ensuite lestement en emportant sa proie, qu'il cache sous la mousse, ou porte à son terrier; il revient quelques moments après en chercher une autre, qu'il emporte et cache de même, mais dans un autre endroit; ensuite une troisième, une quatrième, etc., jusqu'à ce que le jour ou le mouvement dans la maison l'avertisse qu'il faut se retirer et ne plus revenir. Il fait la même manœuvre dans les pipées; et dans les boqueteaux où l'on prend les grives et les bécasses au lacet; il devance le pipeur, va de très-grand matin, et souvent plus d'une fois par jour, visiter les lacets, les gluaux, emporte successivement les oiseaux qui se sont empêtrés, les dépose tous en différents endroits, surtout au bord des chemins, dans les ornières, sous de la mousse, sous un genévre; les y laisse quelquefois deux ou trois jours, et sait parfaitement les retrouver au besoin. Il chasse les jeunes levrauts en plaine, saisit quelquefois les lièvres au gîte, ne les manque jamais lorsqu'ils sont blessés, déterre les lapereaux dans les garennes, découvre les nids de perdrix, de cailles, prend la mère sur les œufs, et détruit une quantité prodigieuse de gibier. Le loup nuit plus au paysan, le renard nuit plus au gentilhomme.

La chasse du renard demande moins d'appareil que celle du loup; elle est plus facile et plus amusante. Tous les chiens ont de la répugnance pour le loup, tous les chiens au contraire chassent le renard volontiers, et même avec plaisir; car quoiqu'il ait l'odeur très-forte, ils le préfèrent souvent au cerf, au chevreuil et au lièvre. On peut le chasser avec des bassets, des chiens courants, des briquets : dès qu'il se sent poursuivi, il

(1) Le renard; en grec, ἀλώπηξ; en latin, *vulpes*; en italien, *volpe*; en espagnol, *raposa*; en allemand, *fuchss*; en anglais, *fox*; en suédois, *raef*; en polonais, *liszka*.

*Vulpes*. (Gesner, Icon. animal. quadrup., pag. 88.)

*Vulpes*. (Ray, Synops. animal. quadrup., pag. 177.)

*Canis caudá rectá*. Linnæus.

*Vulpes vulgaris*. (Klein, Hist. nat. quad., pag. 71.)

*Canis fulvus*, pileis cinereis intermixtis. (Brisson, Regn. animal., p. 23.)

court à son terrier; les bassets à jambes torses sont ceux qui s'y glissent le plus aisément : cette manière est bonne pour prendre une portée entière de renards, la mère avec les petits; pendant qu'elle se défend et combat les bassets, on tâche de découvrir le terrier par-dessus, et on la tue ou on la saisit vivante avec des pinces. Mais comme les terriers sont souvent dans des rochers, sous des troncs d'arbres, et quelquefois trop enfoncés sous terre, on ne réussit pas toujours. La façon la plus ordinaire, la plus agréable et la plus sûre de chasser le renard, est de commencer par boucher les terriers; on place les tireurs à portée, on quête alors avec des briquets; dès qu'ils sont tombés sur la voie, le renard gagne son gîte, mais en arrivant il essuie une première décharge : s'il échappe à la balle, il fuit de toute sa vitesse, fait un grand tour, et revient encore à son terrier, où on le tire une seconde fois, et où trouvant l'entrée fermée, il prend le parti de se sauver au loin en perçant droit en avant pour ne plus revenir. C'est alors qu'on se sert des chiens courants, lorsqu'on veut le poursuivre : il ne laissera pas de les fatiguer beaucoup, parce qu'il passe à dessein dans les endroits les plus fourrés, où les chiens ont grand-peine à le suivre, et que, quand il prend la plaine, il va très-loin sans s'arrêter.

Pour détruire les renards, il est encore plus commode de tendre des pièges, où l'on met de la chair pour appât, un pigeon, une volaille vivante, etc. Je fis un jour suspendre à neuf pieds de hauteur sur un arbre les débris d'une halte de chasse, de la viande, du pain, des os; dès la première nuit, les renards s'étaient si fort exercés à sauter, que le terrain autour de l'arbre était battu comme une aire de grange. Le renard est aussi vorace que carnassier; il mange de tout avec une égale avidité, des œufs, du lait, du fromage, des fruits et surtout des raisins : lorsque les levrauts et les perdrix lui manquent, il se rabat sur les rats, les mulots, les serpents, les lézards, les crapauds, etc.; il en détruit un grand nombre; c'est là le seul bien qu'il procure. Il est très-avide de miel, il attaque les abeilles sauvages, les guêpes, les frelons, qui d'abord tâchent de le mettre en fuite, en le perçant de mille coups d'aiguillon : il se retire en effet, mais c'est en se roulant pour les écraser; et il revient si souvent à la charge, qu'il les oblige à abandonner le

guêpier; alors il le déterre et en mange et le miel et la cire. Il prend aussi les hérissons, les roule avec ses pieds, et les force à s'étendre. Enfin, il mange du poisson, des écrevisses, des hannetons, des sauterelles, etc.

Cet animal ressemble beaucoup au chien, surtout par les parties intérieures; cependant il en diffère par la tête, qu'il a plus grosse à proportion de son corps; il a aussi les oreilles plus courtes, la queue beaucoup plus grande, le poil plus long et plus touffu, les yeux plus inclinés : il en diffère encore par une mauvaise odeur très-forte qui lui est particulière, et enfin, par le caractère le plus essentiel, par le naturel; car il ne s'apprivoise pas aisément, et jamais tout-à-fait : il languit lorsqu'il n'a pas la liberté, et meurt d'ennui quand on veut le garder trop long-temps en domesticité. Il ne s'accouple point avec la chienne (1); s'ils ne sont pas antipathiques, ils sont au moins indifférents. Il produit en moindre nombre, et une seule fois par an; les portées sont ordinairement de quatre ou cinq, rarement de six, et jamais moins de trois. Lorsque la femelle est pleine, elle se recèle, sort rarement de son terrier, dans lequel elle prépare un lit à ses petits. Elle devient en chaleur en hiver, et l'on trouve déjà des petits renards au mois d'avril. Lorsqu'elle s'aperçoit que sa retraite est découverte, et qu'en son absence ses petits ont été inquiétés, elle les transporte tous les uns après les autres, et va chercher un autre domicile. Ils naissent les yeux fermés; ils sont, comme les chiens, dix-huit mois ou deux ans à croître, et vivent de même treize ou quatorze ans.

Le renard a les sens aussi bons que le loup, le sentiment plus fin, et l'organe de la voix plus souple et plus parfait. Le loup ne se fait entendre que par des hurlements affreux; le renard glapit, aboie et pousse un son triste, semblable au cri du paon; il a des tons différents selon les sentiments différents dont il est affecté; il a la voix de la chasse, l'accent du désir, le son du murmure, le ton plaintif de la tristesse, le cri de la douleur, qu'il ne fait jamais entendre qu'au moment où il reçoit un coup de feu qui lui casse quelque membre; car il ne crie point pour toute autre blessure, et il se laisse tuer à coups de bâton, comme le loup,

(1) Voyez les expériences que j'ai faites à ce sujet, tome I des Mammifères, article du chien.

sans se plaindre, mais toujours en se défendant avec courage. Il mord dangereusement, opiniâtrément, et l'on est obligé de se servir d'un ferrement ou d'un bâton pour le faire démor dre. Son glapissement est une espèce d'aboïement qui se fait par des sons semblables et très-précipités. C'est ordinairement à la fin du glapissement qu'il donne un coup de voix plus fort, plus élevé, et semblable au cri du paon. En hiver, surtout pendant la neige et la gelée, il ne cesse de donner de la voix, et il est au contraire presque muet en été. C'est dans cette saison que son poil tombe et se renouvelle; l'on fait peu de cas de la peau des jeunes renards, ou des renards pris en été. La chair du renard est moins mauvaise que celle du loup, les chiens et même les hommes en mangent en automne, surtout lorsqu'il s'est nourri et engraisé de raisins, et sa peau d'hiver fait de bonnes fourrures. Il a le sommeil profond, on l'approche aisément sans l'éveiller : lorsqu'il dort, il se met en rond comme les chiens; mais lorsqu'il ne fait que se reposer, il étend les jambes de derrière et demeure étendu sur le ventre : c'est dans cette posture qu'il épie les oiseaux le long des haies. Ils ont pour lui une si grande antipathie, que dès qu'ils l'aperçoivent ils font un petit cri d'avertissement : les geais, les merles surtout, le conduisent du haut des arbres, répètent souvent le petit cri d'avis, et le suivent quelquefois à plus de deux ou trois cents pas.

J'ai fait élever quelques renards pris jeunes : comme ils ont une odeur très-forte, on ne peut les tenir que dans des lieux éloignés, dans des écuries, des étables, où l'on n'est pas à portée de les voir souvent; et c'est peut-être par cette raison qu'ils s'appriivoient moins que le loup, qu'on peut garder plus près de la maison. Dès l'âge de cinq à six mois les jeunes renards couraient après les canards et les poules, et il fallut les enchaîner. J'en fis garder trois pendant deux ans, une femelle et deux mâles : on tenta inutilement de les faire accoupler avec des chiennes; quoiqu'ils n'eussent jamais vu de femelles de leur espèce et qu'ils parussent pressés du besoin de jouir, ils ne purent s'y déterminer, ils refusèrent constamment toutes les chiennes; mais dès qu'on leur présente leur femelle légitime, ils la couvrent quoiqu'enchaînés, et elle produit quatre petits. Ces mêmes renards, qui se jetaient sur les poules lorsqu'ils étaient en liberté,

n'y touchaient plus dès qu'ils avaient leur chaîne : on attachait souvent auprès d'eux une poule vivante, on les laissait passer la nuit ensemble, on les faisait même jeûner auparavant; malgré le besoin et la commodité, ils n'oubliaient pas qu'ils étaient enchaînés, et ne touchaient point à la poule.

Cette espèce est une des plus sujettes aux influences du climat, et l'on y trouve presque autant de variétés que dans les espèces d'animaux domestiques. La plupart de nos renards sont roux, mais il s'en trouve aussi dont le poil est gris argenté; tous deux ont le bout de la queue blanc. Les derniers s'appellent en Bourgogne *renards charbonniers* (1), parce qu'ils ont les pieds plus noirs que les autres. Ils paraissent aussi avoir le corps plus court, parce que leur poil est plus fourni. Il y en a d'autres qui ont le corps réellement plus long que les autres, et qui sont d'un gris sale, à peu près de la couleur des vieux loups; mais je ne puis décider si cette différence de couleur est une vraie variété, ou si elle n'est produite que par l'âge de l'animal, qui peut-être blanchit en vieillissant. Dans les pays du nord, il y en a de toutes couleurs, des noirs, des bleus, des gris, des gris de fer, des gris argentés, des blancs, des blancs à pieds fauves, des blancs à tête noire, des blancs avec le bout de la queue noir, des roux avec la gorge et le ventre entièrement blancs, sans aucun mélange de noir, et enfin des croisés qui ont une ligne noire le long de l'épine du dos, et une autre ligne noire sur les épaules, qui traverse la première : ces derniers sont plus grands que les autres, et ont la gorge noire. L'espèce commune est plus généralement répandue qu'aucune des autres, on la trouve partout, en Europe (2), dans l'Asie (3) septentrionale et tempérée; on la retrouve de même en Amérique (4), mais elle est fort rare en Afrique et dans les pays voisins de l'équateur. Les voyageurs qui disent en avoir vu à Calcut (5) et dans

(1) Ce n'est qu'une variété du renard commun; quelques zoologistes en ont fait, à tort, une espèce.

(2) Voyez les OEuvres de Regnard. Paris, 1742, tome 1, page 175.

(3) Voyez la relation du Voyage d'Adam Olearius. Paris, 1656, tome 1, page 368.

(4) Voyez le Voyage de la Hontan, tome 2, page 42.

(5) Voyez les Voyages de François Pyrard. Paris, 1617, tome 1, page 427.

les autres provinces méridionales des Indes, ont pris les chacals pour des renards. Aristote lui-même est tombé dans une erreur semblable, lorsqu'il a dit (1) que les renards d'Égypte étaient plus petits que ceux de Grèce; ces petits renards d'Égypte sont des putois (2), dont l'odeur est insupportable. Nos renards, originaires des climats froids, sont devenus naturels aux pays tempérés, et ne se sont pas étendus vers le midi au-delà de l'Espagne et (3) du Japon. Ils sont originaires des pays froids, puisqu'on y trouve toutes les variétés de l'espèce, et qu'on ne les trouve que là : d'ailleurs ils supportent aisément le froid le plus extrême; il y en a du côté du pôle (4) antarctique comme vers le pôle (5) arctique. La fourrure des renards blancs n'est pas fort estimée, parce que le poil tombe aisément, les gris argentés sont les meilleurs, les bleus et les croisés sont recherchés à cause de leur rareté; mais les noirs sont les plus précieux de tous, c'est après la zibeline la fourrure la plus belle et la plus chère. On en trouve au Spitzberg (6), en Groenland (7), en Laponie, en Canada, où il y en a aussi de croisés (8), et où l'espèce commune est moins rousse qu'en France, et a le poil plus long et plus fourni.

#### PREMIÈRE ADDITION A L'ARTICLE DU RENARD.

Les voyageurs nous disent que les renards

(1) Aristote, *Hist. animal.*, lib. 8, cap. 18.

(2) Aldrovande, *Hist. quadrup.*, pag. 197.

(3) Voyez l'Histoire du Japon, par Kœmpfer. La Haye, 1719, tome 1, page 110.

(4) Voyez le Voyage de Narborough à la mer du Sud. — Second volume des Voyages de Coréal. Paris, 1722, tome 2, page 184.

(5) Voyez le Recueil des Voyages du Nord. Rouen, 1716, tome 2, pages 113 et 114. — Voyez aussi le Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la compagnie des Indes orientales. Amsterdam, 1702, tome 1, pages 39 et 40.

(6) Voyez *id.*, *ibid.*

(7) Les renards abondent dans toute la Laponie. Ils sont presque tous blancs, quoiqu'il s'en rencontre de la couleur ordinaire. Les blancs sont les moins estimés; mais il s'en trouve quelquefois de noirs, et ceux-là sont les plus rares et les plus chers: leurs peaux sont quelquefois vendues quarante ou cinquante écus, et le poil en est si fin et si long, qu'il pend de tel côté que l'on veut, en sorte que, prenant la peau par la queue, le poil tombe du côté des oreilles, etc. (Oeuvres de Regnard, tome 1, page 175.)

(8) Voyez le Voyage au pays des Hurons, par Sarrat Théodat. Paris, 1632, pages 304 et 305.

du Groenland sont assez semblables aux chiens par la tête et par les pieds, et qu'ils aboient comme eux. La plupart sont gris ou bleus, et quelques-uns sont blancs. Ils changent rarement de couleur; et quand le poil dans l'espèce bleue commence à muer, il devient pâle, et la fourrure n'est plus bonne à rien. Ils vivent d'oiseaux et de leurs œufs; et lorsqu'ils n'en peuvent pas attraper, ils se contentent des mouches, des crabes et de ce qu'ils pêchent. Ils font leurs tanières dans les fentes des rochers (9).

Au Kamtschatka, les renards ont un poil épais, si luisant et si beau, que la Sibérie n'a rien à leur comparer en ce genre. Les plus estimés sont les châtains noirs, ceux qui ont le ventre noir et le corps rouge, et aussi ceux à poil couleur de fer (10).

Nous avons parlé des renards noirs de Sibérie, dont les fourrures se vendent encore bien plus cher que celles de ces renards rouges ou châtains noirs de Kamtschatka.

En Norwège, il y a des renards blancs, des renards bais et des noirs; d'autres qui ont deux raies noires sur les reins: ceux-ci et les tout noirs sont les plus estimés. On en fait un très-grand commerce. Dans le seul port de Berghen on embarque, tous les ans, plus de quatre mille de ces peaux de renards. Pontoppidan, qui souvent donne dans le merveilleux, prétend qu'un renard avait mis par rangées plusieurs têtes de poissons à quelque distance d'une cabane de pêcheurs, qu'on ne pouvait guère deviner son but; mais que, peu de temps après, un corbeau qui vint fondre sur ces têtes de poissons, fut la proie du renard. Il ajoute que ces animaux se servent de leur queue pour prendre les écrevisses, etc. (11).

#### DEUXIÈME ADDITION.

On pourrait croire que l'espèce du renard, dont nous avons indiqué plusieurs variétés, se serait répandue d'un pôle à l'autre; car les voyageurs ont indiqué des animaux sous ce nom au Spitzberg et à la Terre-de-Feu, ainsi qu'aux îles Malouines. Le capitaine Phipps rapporte qu'on trouve des renards sur la grande terre de Spitzberg

(9) Voyez l'Histoire générale des Voyages, tome 19, page 38.

(10) *Ibidem*, page 252.

(11) Histoire naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger*; juin 1776.

et dans les îles adjacentes ; qu'à la vérité il n'y en a pas une grande quantité, et qu'indépendamment de la couleur, qui est blanche, ils diffèrent encore de notre renard, en ce qu'ils ont les oreilles beaucoup plus arrondies, et qu'ils ont très-peu d'odeur. Il ajoute avoir mangé de la chair de ces animaux et l'avoir trouvée bonne (1).

M. de Bougainville nous apprend qu'il n'a trouvé qu'une seule espèce de quadrupèdes dans les îles Malouines ou Falkland, et que cette espèce tient à celle du loup et du renard (2). Cet animal se creuse un terrier ; sa queue est plus longue et plus fournie de poils que celle du loup ; il habite dans les dunes sur les bords de la mer ; il suit les oiseaux qui sont très-nombreux dans ces îles ; il se fait des routes avec intelligence, toujours par le plus court chemin, d'une baie à l'autre ; il est de la taille d'un chien ordinaire, dont il a aussi l'aboiement, mais faible ; il détruit beaucoup d'œufs et de jeunes oiseaux (3). Ces indications ne seraient pas suffisantes pour décider si les animaux du nord de notre continent sont les mêmes que ceux de l'Amérique australe et des îles Falkland : mais ayant reçu deux individus de ces animaux des îles Falkland, et les ayant soigneusement comparés avec les renards de l'Europe, nous avons reconnu qu'ils étaient absolument de la même espèce. Il en est de même du renard blanc, qui probablement est de la même race que les renards blancs de Spitzberg, dont le capitaine Phipps a parlé.

La peau de cet animal nous a été montrée par M. la Villemarais de la Rochelle, auquel je dois aussi des observations au sujet des genettes de France, et qui nous a dit qu'elle venait du Nord.

	pi.	po.	lig.
Sa longueur du bout du museau			
à l'origine de la queue était de . . .	1	10	6
La hauteur du train de devant . . .	1	0	9
Celle du train de derrière . . . . .	1	1	4

Il diffère un peu de nos renards des pays tempérés, par la grandeur du poil, qui est très-long sur le corps, de même qu'aux jambes et aux cuisses. Il a les oreilles plus petites ; la distance de l'œil à l'oreille est très-grande ; le bout du nez et les naseaux sont rougeâtres.

	pi.	po.	lig.
Les longs poils qui distinguent			
cet animal des autres renards			
ont de longueur sur le dos . . . . .	0	2	0
Aux flancs, sur tout le ventre et			
aux cuisses . . . . .	0	2	9

Il se trouve au-dessous de ces poils, qui sont longs et fermes, un duvet ou feutre très-doux et fort touffu d'un blanc jaunâtre.

	pi.	po.	lig.
Les poils des moustaches, qui			
sont blancs, ont de longueur . . . . .	0	1	10
La queue a de longueur . . . . .	1	2	8
Le tronçon . . . . .	1	0	8

Cette queue est épaisse et garnie de poils dans toute sa longueur.

Les ongles des pieds sont presque égaux entre eux ; ils sont blancs et crochus.

	pi.	po.	lig.
Le plus grand du pied de de-			
vant a . . . . .	0	0	7
Celui de derrière . . . . .	0	0	6
Largeur à la base . . . . .	0	0	3
Épaisseur (4) . . . . .	0	0	1

(4) Buffon, dans l'article du renard et dans les deux additions, a confondu plusieurs espèces bien distinctes.

1<sup>o</sup>. Le chien antarctique (*canis antarcticus*, Shaw) habite les îles Malouines ; M. F<sup>c</sup> Cuvier y réunit le culpeu de Molina.

2<sup>o</sup>. Le renard isatis (*canis lagopus*, Linné) habite les contrées voisines de la mer Glaciale ; Buffon en parle tome 13, page 272 (édit. in-4<sup>o</sup>). Il diffère de l'isatis, suppl. 3, p. 113, même édition.

3<sup>o</sup>. Le renard noir ou argenté (*canis argentatus*, F<sup>c</sup> Cuvier) habite le nord de l'Amérique et de l'Asie.

4<sup>o</sup>. Le renard croisé (*canis decussatus*, Geoffr.) habite le nord de l'Amérique. M. F<sup>c</sup> Cuvier pense que cette espèce n'est peut-être qu'une variété de la précédente, dans laquelle il serait possible que l'on eût réuni deux animaux différents.

(1) Voyage du capitaine Phipps, page 188.

(2) Le chien antarctique ; *canis antarcticus*, Desmar.

(3) Voyage autour du monde, tome 1, in-8<sup>o</sup>, page 113.

## DESCRIPTION DU RENARD.

Le renard ressemble parfaitement au loup et aux chiens par la conformation des parties intérieures, et, quoiqu'il diffère de ces animaux par l'habitude du corps, par le port et par le maintien, on ne trouve aucune différence essentielle en observant chacun de ses membres en particulier, et en les comparant à ceux du loup et des chiens : il y a même beaucoup plus de variétés entre les chiens de diverses races, qu'entre le renard et le loup, ou les chiens qui ont le museau effilé, les os petits, le poil long et la queue touffue. Je ne doute pas que l'on ne parvint à avoir des chiens qui ressembleraient plus au renard que le chien-loup ne ressemble au loup, si on faisait accoupler de petits danois et des chiens d'Irlande avec des chiens-loups ou des chiens de Sibérie ; les premiers donneraient aux métis qui viendraient de ce mélange le museau mince et effilé du renard, et les autres un poil aussi long et une queue aussi touffue que celle de cet animal. Il y a aussi tout lieu de croire que, si on le tirait des forêts et des campagnes pour l'élever dans les maisons comme les chiens, il en dériverait plusieurs races, et qu'il s'en trouverait qui ressembleraient autant à certains chiens par la forme extérieure du corps, que par la conformation intérieure. L'odeur qui exhale du corps des renards sauvages, et qui est peut-être la cause de l'aversion que les chiens ont pour ces animaux, changerait par les aliments et par le repos dans les renards domestiques, après une longue suite de générations ; alors les chiens pourraient s'accoupler avec les renards, et produire par ce mélange des métis semblables aux chiens de Laconie dont Aristote fait mention (1).

Le renard est d'une figure plus légère que le loup, les proportions de son corps marquent plus de souplesse, son museau effilé comme celui du lévrier annonce la finesse d'instinct dont l'animal est doué ; mais le renard a les yeux situés et les oreilles dirigées comme le loup, et la tête à proportion aussi

grosse, tandis que le lévrier ressemble au mâtin par les yeux et les oreilles. La queue du renard est plus touffue que celle du loup, et si longue, qu'elle touche la terre.

Le renard sur lequel les dimensions rapportées dans la table suivante ont été prises, avait du fauve, du blanc et du noir diversement distribués sur les différentes parties du corps ; le chanfrein, le tour des yeux, la base des oreilles, le sommet de la tête, le dessus du cou, la partie antérieure du dos et des côtés du corps, le coude, la partie postérieure et inférieure des jambes de devant, et la partie postérieure de celles de derrière, étaient fauves ; le front, les tempes, la partie postérieure du dos, la croupe, les épaules, le dehors des bras et des cuisses, et l'origine de la queue, avaient une couleur mêlée de blanc et de fauve ; le dedans des oreilles était en partie roux et en partie blanc ; les lèvres, le tour des coins de la bouche étaient mêlés de blanc et de noir ; le scrotum était entièrement blanc ; la mâchoire inférieure, le dessus du cou, la poitrine, le devant du bras et de l'avant-bras, le bas du ventre, le dedans et le devant des cuisses, des jambes, du tarse et du métatarse, étaient blancs, avec des teintes noires ; le dehors de la partie supérieure des oreilles était noir sur environ les deux tiers de leur longueur ; le devant de la partie inférieure des quatre jambes avait une couleur noire mêlée de fauve ; les parties inférieure et extérieure de l'avant-bras étaient fauves et mêlées de blanc et de noir ; l'extrémité de la queue était blanche ; tout le reste, à l'exception de l'origine, avait du fauve, du blanc et du noir disposés, pour ainsi dire, par bandes ; car les faces supérieure et inférieure étaient de couleur fauve mêlée de noir, et les faces latérales étaient mêlées de fauve, de blanc et de noir. Toutes les parties qui se trouvaient fauves sur ce renard, qui était mâle, avaient sur la femelle une teinte plus foncée de cette couleur, qui s'étendait aussi à d'autres parties où elle ne paraissait pas sur le mâle. Le front, les côtés du corps dans toute leur étendue, les épaules, la face extérieure de l'avant-bras,

(1) *Laconici canes ex vulpe et cane generantur.*  
(De Anim., lib. 8, cap. 28.)



le dehors de la jambe, etc., étaient fauves; il y avait peu de noir sous le ventre et à l'intérieur des cuisses et des jambes; le coude était blanc. La plupart de ces couleurs ne sont parfaitement constantes; elles varient principalement sur la partie inférieure du ventre, qui est plus ou moins blanche, et sur le bas des pattes, où il y a plus ou moins de noir.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	2	3	6
Hauteur du train de devant.	1	1	3
Hauteur du train de derrière.	1	2	3
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	6	0
Circonférence du bout du museau.	0	3	6
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	0	6	6
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	6	4
Distance entre les deux naseaux.	0	0	3
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	3	0
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	2	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	9
Ouverture de l'œil.	0	0	5
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein.	0	1	7
La même distance mesurée en ligne droite.	0	1	3
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles.	0	10	0
Longueur des oreilles.	0	4	0
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	4	0
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	1	6
Longueur du cou.	0	5	6
Circonférence du cou.	0	8	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	1	1	4
Circonférence prise à l'endroit le plus gros.	1	3	0
Circonférence prise devant les jambes de derrière.	0	11	6
Longueur du tronçon de la queue.	1	4	0
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon.	0	3	4

MAMMIFÈRES. *Tome II.*

	pi.	po.	lig.
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet.	0	6	0
Largeur de l'avant-bras près du coude.	0	1	8
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit.	0	0	10
Circonférence du poignet.	0	3	0
Circonférence du métacarpe.	0	2	6
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	4	0
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon.	0	6	6
Largeur du haut de la jambe.	0	2	6
Épaisseur.	0	1	0
Largeur à l'endroit du talon.	0	1	2
Circonférence du métatarse.	0	2	6
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	5	6
Largeur du pied de devant.	0	1	1
Largeur du pied de derrière.	0	1	0
Longueur des plus grands ongles.	0	0	9
Largeur à la base.	0	0	2

Il y a, comme je l'ai déjà dit, tant de ressemblance entre les parties molles intérieures du renard et celles du loup et du chien, que les descriptions de ces deux derniers animaux doivent suppléer à la plus grande partie de celle du renard. Pour reconnaître exactement les petites différences qui peuvent se trouver dans cet animal, j'ai disséqué en même temps un mâtin et un loup à peu près de même taille que ceux qui ont servi de sujets pour la description de ces animaux (1), et un renard qui pesait douze livres un quart, et dont les dimensions ont été rapportées dans la table précédente.

Les intestins du renard paraissent plus gros à proportion que ceux du loup, qui sont aussi plus gros que ceux du chien. Le renard avait l'estomac plus allongé que celui du chien, mais cette différence n'était pas plus constante que dans le loup. Le cæcum (*A*, fig. 1 et 2, *pl.* 106) du renard est recourbé près du colon (*B*, fig. 1) à l'endroit *C*, et forme un pli de plus que le cæcum du chien et du loup, car il en a trois (*C*, fig. 1; *D*, fig. 2, et *E*, fig. 1). Il se trouve une glande (*F*, fig. 2) sur le mésentère du renard, du loup et du chien, mais elle était à proportion moins grosse dans les deux premiers que dans le dernier.

(1) Voyez le tome I des Mammifères, et la description du loup, page 22 de ce volume.

Le renard avait, comme le loup, le pancréas moins gros et moins ferme que celui du chien, et le foie moins épais et d'une couleur moins foncée; le foie du renard pesait six onces un gros. Le poids de la liqueur de la vésicule du fiel était de quarante-deux grains; elle avait une couleur orangée très-foncée. La rate pesait six gros et soixante grains; elle différait de celle du chien, comme la rate du loup, par l'extrémité inférieure, qui était moins large et moins épaisse.

Les reins étaient aussi, comme ceux du loup, moins épais que ceux du chien; le rein droit se trouvait plus avancé que le gauche de la moitié de sa longueur. Le cerveau pesait trois onces sept gros et demi, et le cervelet quatre gros. Les prostates étaient à proportion plus grosses que celles du loup. Au reste, toutes les parties intérieures du renard ressemblaient à celles du loup et du chien, tant dans les mâles que dans les femelles.

	p.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum. . . . .	8	0	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros. . .	0	2	6
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	2	0
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros. . .	0	2	6
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	2	0
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	2	6
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	2	0
Longueur du cæcum. . . . .	0	4	0
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	2	9
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	2	3
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros. . . . .	0	3	6
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	2	3
Circonférence du rectum près du colon. . . . .	0	2	3
Circonférence près de l'anus. .	0	3	6
Longueur du colon et du rectum pris ensemble. . . . .	1	4	0
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cæcum.	9	4	0
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	1	4	6

	pi.	po.	lig.
Petite circonférence. . . . .	1	0	0
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite.	0	2	6
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac.	0	1	6
Circonférence de l'œsophage. .	0	2	9
Circonférence du pylore. . . . .	0	2	0
Longueur du foie. . . . .	0	5	0
Largeur. . . . .	0	6	0
Sa plus grande épaisseur. . . . .	0	0	9
Longueur de la vésicule du fiel.	0	1	6
Son plus grand diamètre. . . . .	0	0	7
Longueur de la rate. . . . .	0	5	6
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	1	8
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	0	9
Épaisseur dans le milieu. . . . .	0	0	5
Épaisseur du pancréas. . . . .	0	0	2
Longueur des reins. . . . .	0	1	10
Largeur. . . . .	0	1	0
Épaisseur. . . . .	0	0	8
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe. . . . .	0	1	3
Largeur. . . . .	0	1	3
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum. . . . .	0	1	6
Largeur de chaque côté du centre nerveux. . . . .	0	2	0
Circonférence de la base du cœur.	0	5	3
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire. . . . .	0	2	2
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0	1	7
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors. . . . .	0	0	4
Longueur de la langue. . . . .	0	3	6
Longueur de la partie antérieure depuis le filet jusqu'à l'extrémité. . . . .	0	1	6
Largeur de la langue. . . . .	0	0	9
Largeur des sillons du palais. . .	0	0	3
Hauteur des bords. . . . .	0	0	$\frac{1}{3}$
Longueur des bords de l'entrée du larynx. . . . .	0	0	$3\frac{1}{2}$
Largeur des mêmes bords. . . . .	0	0	1
Distance entre leur extrémité inférieure. . . . .	0	0	1
Longueur du cerveau. . . . .	0	2	1
Largeur. . . . .	0	1	9
Épaisseur. . . . .	0	0	10

	pi.	po.	lig.
Longueur du cercelet. . . . .	0	0	10
Largeur. . . . .	0	1	3
Épaisseur. . . . .	0	0	5
Distance entre l'anus et le scrotum. . . . .	0	2	0
Hauteur du scrotum. . . . .	0	1	0
Distance entre le scrotum et l'orifice du prépuce. . . . .	0	5	0
Distance entre les bords du prépuce et l'extrémité du gland. . . . .	0	0	6
Longueur du gland. . . . .	0	1	5
Circonférence. . . . .	0	0	11
Longueur de la verge depuis la bifurcation du corps cavernoux jusqu'à l'insertion du prépuce. . . . .	0	2	10
Circonférence . . . . .	0	0	6
Longueur des testicules. . . . .	0	0	10
Largeur. . . . .	0	0	8
Épaisseur. . . . .	0	0	7
Largeur de l'épididyme. . . . .	0	0	2½
Épaisseur. . . . .	0	0	1
Longueur des canaux déférents. . . . .	0	6	0
Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue. . . . .	0	0	$\frac{1}{4}$
Diamètre près de la vessie. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$
Grande circonférence de la vessie . . . . .	0	11	0
Petite circonférence. . . . .	0	10	0
Longueur de l'urètre. . . . .	0	1	9
Circonférence. . . . .	0	0	6
Longueur des prostatas. . . . .	0	0	6
Largeur. . . . .	0	0	4½
Épaisseur. . . . .	0	0	3½
Distance entre l'anus et la vulve. . . . .	0	1	0
Longueur de la vulve. . . . .	0	0	4
Longueur du vagin. . . . .	0	6	0
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	2	0
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	9
Grande circonférence de la vessie . . . . .	0	11	0
Petite circonférence. . . . .	0	9	0
Longueur de l'urètre. . . . .	0	1	5
Circonférence . . . . .	0	0	9
Longueur du corps et du cou de la matrice . . . . .	0	1	3
Circonférence . . . . .	0	1	6
Longueur des cornes de la matrice . . . . .	0	5	0
Circonférence dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	7
Circonférence à l'extrémité de chaque corne. . . . .	0	0	6
Distance en ligne droite entre les			

testicules et l'extrémité de la corne. . . . .	0	0	2½
Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe . . . . .	0	1	2
Longueur des testicules. . . . .	0	0	8
Largeur. . . . .	0	0	4
Épaisseur. . . . .	0	0	3

Le squelette du renard (*pl.* 107) avait la tête très-ressemblante à celle du squelette d'un chien lévrier, par le nombre et par la forme des os et des dents. Les chats, les chiens, les loups, ont de chaque côté des quatre ou cinq premières vertèbres lombaires, entre les apophyses articulaires postérieures, une petite apophyse styloïde qui s'étend en arrière; cette apophyse ne se trouvait que sur la première vertèbre lombaire du renard. L'os sacrum n'était composé que de trois fausses vertèbres, et la queue en avait dix-neuf. L'omoplate (*A*) a plus de rapport à celle du chat qu'à celle du chien, en ce que les côtés antérieur et supérieur forment ensemble un arc de cercle. Au reste, tous les os du renard ressemblent à ceux du chien et du loup par le nombre et par la figure, dans la grandeur proportionnée à celle du corps de l'animal.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput . . . . .	0	9	4
La plus grande largeur de la tête. . . . .	0	2	11
Longueur de la mâchoire inférieure depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0	4	0
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents canines. . . . .	0	0	6
Largeur à l'endroit du contour des branches. . . . .	0	0	6½
Distance mesurée de dehors en dehors entre les contours des branches. . . . .	0	1	5
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire supérieure. . . . .	0	0	2½
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des dents incisives extérieures. . . . .	0	0	7
Largeur à l'endroit des dents canines. . . . .	0	0	10
Longueur du côté supérieur. . . . .	0	2	6
Distance entre les orbites et l'ou-			

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
verture des narines. . . . .	0	1	8	zième vertèbre, qui est la plus			
Longueur de cette ouverture. . .	0	1	0	longue . . . . .	0	0	7
Largeur. . . . .	0	0	11	Longueur du corps des huit pre-			
Longueur des os propres du nez. .	0	1	11	mières vertèbres, qui sont les			
Largeur à l'endroit le plus large. .	0	0	2	plus courtes . . . . .	0	0	5
Largeur des orbites . . . . .	0	0	6	Longueur des premières côtes. . .	0	1	4
Hauteur. . . . .	0	0	7	Distance entre les premières côtes			
Longueur des plus longues dents				à l'endroit le plus large . . . .	0	0	10
incisives au-dehors de l'os. . . .	0	0	3½	Longueur de la septième côte,			
Largeur de l'extrémité. . . . .	0	0	1½	qui est la plus longue. . . . .	0	4	6
Longueur des dents canines. . . .	0	0	8	Longueur de la dernière des faus-			
Largeur à la base . . . . .	0	0	3	ses côtes, qui est la plus courte.	0	2	6
Longueur des plus grosses dents				Largeur de la côte la plus large.	0	0	3
mâchelières au-dehors de l'os. . .	0	0	3½	Largeur de la plus étroite. . . .	0	0	1½
Largeur. . . . .	0	0	6½	Longueur du sternum. . . . .	0	5	9
Épaisseur. . . . .	0	0	5	Largeur du premier os, qui est			
Longueur des deux principales				le plus large, à son extrémité			
parties de l'os hyoïde. . . . .	0	0	8½	antérieure . . . . .	0	0	4
Longueur des seconds os. . . . .	0	0	6	Largeur du premier os, qui est le			
Longueur des troisièmes os. . . .	0	0	3½	plus étroit, à sa partie moyenne.	0	0	1
Longueur de l'os du milieu . . . .	0	0	7	Épaisseur du troisième os, qui			
Longueur des branches de la four-				est le plus épais. . . . .	0	0	3
chette. . . . .	0	0	6	Épaisseur du huitième, qui est le			
Longueur du cou. . . . .	0	4	6	plus mince. . . . .	0	0	1
Largeur du trou de la première				Hauteur des plus longues apo-			
vertèbre de haut en bas . . . . .	0	0	5	physes épineuses des vertèbres			
Longueur d'un côté à l'autre. . . .	0	0	5½	lombaires. . . . .	0	0	5
Longueur des apophyses trans-				Longueur des plus longues apo-			
verses de devant en arrière. . . .	0	0	8	physes transverses. . . . .	0	0	10
Largeur de la partie antérieure				Longueur du corps des plus lon-			
de la vertèbre . . . . .	0	1	0	gues vertèbres lombaires . . . .	0	0	9
Largeur de la partie postérieure. .	0	1	9	Longueur de l'os sacrum. . . . .	0	0	10
Longueur de la face supérieure. . .	0	0	4½	Largeur de la partie antérieure. .	0	1	2
Longueur de la face inférieure. . .	0	0	3	Largeur de la partie postérieure. .	0	0	11
Longueur du corps de la seconde				Hauteur de l'apophyse épineuse			
vertèbre . . . . .	0	1	0	de la fausse vertèbre, qui est			
Hauteur de l'apophyse épineuse. . .	0	0	4	la plus longue . . . . .	0	0	2
Largeur. . . . .	0	1	3	Longueur des plus longues fausses			
Longueur de la vertèbre la plus				vertèbres de la queue. . . . .	0	1	0
courte, qui est la septième. . . .	0	0	6	Largeur de la partie supérieure			
Hauteur de la plus longue apo-				de l'os de la hanche. . . . .	0	1	0
physe épineuse, qui est celle				Hauteur de l'os, depuis le milieu			
de la septième vertèbre . . . . .	0	0	7	de la cavité cotyloïde jusqu'au			
Hauteur de l'apophyse la plus				milieu du côté supérieur . . . .	0	1	11
courte, qui est celle de la troi-				Largeur au-dessus de la cavité			
sième vertèbre. . . . .	0	0	1	cotyloïde. . . . .	0	0	6
Longueur de la portion de la co-				Diamètre de cette cavité. . . . .	0	0	5
lonne vertébrale, qui est com-				Longueur des trous ovalaires . . .	0	0	8
posée des vertèbres dorsales. . . .	0	6	10	Largeur. . . . .	0	0	7
Hauteur de l'apophyse épineuse				Largeur du bassin. . . . .	0	1	2
de la première vertèbre, qui				Hauteur. . . . .	0	1	3
est la plus longue. . . . .	0	1	1	Longueur de l'omoplate. . . . .	0	3	0
Hauteur de celle de la dixième,				Largeur de la base. . . . .	0	1	8
qui est la plus courte . . . . .	0	0	2	Largeur à l'endroit le plus étroit.	0	0	7½
Longueur du corps de la trei-				Longueur du côté postérieur . . .	0	2	6

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé. . . . .	0	0	5½	tacarpe. . . . .	0	0	6
Grand diamètre de la cavité glénoïde. . . . .	0	0	7	Longueur du second et du cinquième os du métacarpe. . . . .	0	1	4
Longueur de l'humérus. . . . .	0	4	6	Longueur du troisième et du quatrième. . . . .	0	1	7
Circonférence à l'endroit le plus petit. . . . .	0	1	2	Longueur du premier os du métatarse. . . . .	0	0	2
Diamètre de la tête. . . . .	0	0	8½	Longueur du second et du cinquième os. . . . .	0	2	0
Largeur de la partie supérieure. . . . .	0	0	8	Longueur du troisième et du quatrième os. . . . .	0	2	2
Épaisseur. . . . .	0	1	0	Longueur de la première phalange du pouce du pied de devant. . . . .	0	0	3½
Largeur de la partie inférieure. . . . .	0	0	9	Longueur de la première phalange du second et du cinquième doigt. . . . .	0	0	6½
Épaisseur. . . . .	0	0	7	Longueur de la première phalange du troisième et du quatrième doigt. . . . .	0	0	7
Longueur de l'os du coude. . . . .	0	5	0	Longueur de la seconde phalange du pouce. . . . .	0	0	4½
Hauteur de l'olécrane. . . . .	0	0	7	Longueur de la seconde phalange du second et du cinquième doigt. . . . .	0	0	4½
Largeur à l'extrémité. . . . .	0	0	6	Longueur de la seconde phalange du troisième et du quatrième doigt. . . . .	0	0	5
Épaisseur à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	2	Longueur de la troisième phalange du second et du cinquième doigt. . . . .	0	0	6½
Longueur de l'os du rayon. . . . .	0	4	4	Longueur de la troisième phalange du troisième et du quatrième doigt. . . . .	0	0	7
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	0	5	Longueur de la première phalange du premier et du quatrième doigt du pied de derrière. . . . .	0	0	7
Épaisseur. . . . .	0	0	3	Longueur de la première phalange du second et du troisième doigt. . . . .	0	0	8
Largeur du milieu de l'os. . . . .	0	0	4	Longueur de la seconde phalange du premier et du quatrième doigt. . . . .	0	0	4
Épaisseur. . . . .	0	0	2½	Longueur de la seconde phalange du second et du troisième doigt. . . . .	0	0	6
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	6½	Longueur de la troisième phalange du premier et du quatrième doigt. . . . .	0	0	6
Épaisseur. . . . .	0	0	4	Longueur de la troisième phalange du second et du troisième doigt. . . . .	0	0	7
Longueur du fémur. . . . .	0	4	8	Longueur de la première phalange du second et du troisième doigt. . . . .	0	0	6
Diamètre de la tête. . . . .	0	0	5½	Longueur de la troisième phalange du premier et du quatrième doigt. . . . .	0	0	6
Diamètre du milieu de l'os. . . . .	0	0	4	Longueur de la troisième phalange du second et du troisième doigt. . . . .	0	0	7
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	10	Longueur de la troisième phalange du second et du troisième doigt. . . . .	0	0	7
Épaisseur. . . . .	0	0	11	Longueur de la troisième phalange du second et du troisième doigt. . . . .	0	0	7
Longueur des rotules. . . . .	0	0	5	Longueur de la troisième phalange du second et du troisième doigt. . . . .	0	0	7
Largeur. . . . .	0	0	3	Longueur de la troisième phalange du second et du troisième doigt. . . . .	0	0	7
Épaisseur. . . . .	0	0	2	Longueur de la troisième phalange du second et du troisième doigt. . . . .	0	0	7
Longueur du tibia. . . . .	0	5	0	Longueur de la troisième phalange du second et du troisième doigt. . . . .	0	0	7
Largeur de la tête. . . . .	0	0	11	Longueur de la troisième phalange du second et du troisième doigt. . . . .	0	0	7
Épaisseur. . . . .	0	1	0	Longueur de la troisième phalange du second et du troisième doigt. . . . .	0	0	7
Circonférence du milieu de l'os. . . . .	0	1	1	Longueur de la troisième phalange du second et du troisième doigt. . . . .	0	0	7
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	6	Longueur de la troisième phalange du second et du troisième doigt. . . . .	0	0	7
Épaisseur. . . . .	0	0	5	Longueur de la troisième phalange du second et du troisième doigt. . . . .	0	0	7
Longueur du péroné. . . . .	0	4	9	Longueur de la troisième phalange du second et du troisième doigt. . . . .	0	0	7
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	5	Longueur de la troisième phalange du second et du troisième doigt. . . . .	0	0	7
Largeur de la partie supérieure. . . . .	0	0	3	Longueur de la troisième phalange du second et du troisième doigt. . . . .	0	0	7
Largeur de la partie inférieure. . . . .	0	0	3	Longueur de la troisième phalange du second et du troisième doigt. . . . .	0	0	7
Hauteur du carpe. . . . .	0	0	4	Longueur de la troisième phalange du second et du troisième doigt. . . . .	0	0	7
Longueur du calcaneum. . . . .	0	1	1	Longueur de la troisième phalange du second et du troisième doigt. . . . .	0	0	7
Hauteur du premier os cunéiforme et du scaphoïde, pris ensemble. . . . .	0	0	7	Longueur de la troisième phalange du second et du troisième doigt. . . . .	0	0	7
Longueur du premier os du mé-				Longueur de la troisième phalange du second et du troisième doigt. . . . .	0	0	7

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## DU RENARD.

665. *Un jeune renard.*

Il est conservé dans l'esprit de vin ; sa longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue, n'est que d'un pied six lignes ; les couleurs du poil sont peu différentes de celles du renard adulte, mais le poil de la queue n'est pas encore d'une longueur proportionnée à celle qu'il devait avoir dans la suite. Ce renard a été pris aux environs de Montbard en Bourgogne.

666. *Un jeune renard empaillé.*

Il est à peu près de même grandeur, et par conséquent de même poil que celui dont il a été fait mention au numéro précédent.

667. *Un renard empaillé.*

Ce renard et celui qui est rapporté sous le numéro précédent, ont été préparés comme le loup mentionné au numéro 658.

668. *Le cæcum d'un renard.*

Cette pièce est dans le même état que le cæcum du loup, numéro 660.

669. *Le squelette d'un renard.*

Ce squelette a servi de sujet pour la description des os du renard ; sa longueur est d'un pied dix pouces et demi, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'extrémité postérieure de l'os sacrum ; la tête a cinq pouces trois lignes de longueur, et sept pouces huit

lignes de circonférence, prise à l'endroit des angles de la mâchoire inférieure et au-dessus du front ; la circonférence du coffre est d'un pied un pouce à l'endroit le plus gros.

670. *Portion du crâne d'un renard.*

On y voit, comme dans le crâne du loup, la lame osseuse qui est entre le cerveau et le cervelet.

671. *Os hyoïde d'un renard.*

Il ne diffère de ceux du loup et du chien (1) que par la grandeur, qui est proportionnée à celle de l'animal ; toutes les pièces tiennent les unes aux autres par leurs ligaments, qui ont été desséchés.

672. *Os de la verge d'un renard.*

Cet os diffère un peu de ceux du chien et du loup par la figure, en ce que la gouttière ne s'étend pas jusqu'à l'extrémité qui est terminée en pointe mousse, et que les deux pans de la face supérieure sont sillonnés longitudinalement : il y des traces de ces sillons sur l'os de la verge du chien, et principalement sur celui du loup ; mais ils ne sont pas aussi profonds ni aussi continus que sur l'os de la verge du renard. Cet os a environ deux pouces de longueur.

(1) Voyez la description de l'os hyoïde du chien, tome 1 des Mammifères, page 319.

L'ALCO <sup>(1)</sup>.

Nous avons dit qu'il y avait au Pérou et au Mexique, avant l'arrivée des Européens, des animaux domestiques nommés *alco*, qui étaient de la grandeur et à peu près du même naturel que nos petits chiens, et que les Espagnols les avaient appelés *chiens du Mexique*, *chiens du Pérou*, par cette convenance et parce qu'ils ont le même attachement, la même fidélité pour leurs maîtres; en effet l'espèce de ces animaux ne paraît pas être essentiellement différente de celle du chien, et d'ailleurs il se pourrait que le mot *alco* fût un terme générique et non pas spécifique. Recchi nous a laissé la figure d'un de ces alco, qui s'appelaient en langue mexicaine *ytzcuinte porzotli*, il était prodigieusement gras et probablement dénaturé par l'état de domesticité, et par une nourriture trop abondante; la tête est représentée si petite qu'elle n'a, pour ainsi dire, aucune proportion avec la grosseur du corps; il a les oreilles pendantes, autre signe de domesticité; le museau ressemble assez à celui d'un chien, tout le devant de la tête est blanc, et les oreilles sont en partie fauves; le cou est si court qu'il n'y a point d'intervalle entre la tête et les épaules; le dos est arqué et couvert d'un poil jaune; la queue est blanche et courte, elle est pendante et ne descend pas plus bas que les cuisses; le ventre est gros et tendu, marqué de taches noires, avec six mamelles très-apparentes; les jambes et les pieds sont blancs, les doigts sont comme ceux du chien, et armés d'ongles longs et pointus (2). Fabri, qui

nous a donné cette description, conclut, après une très-longue dissertation, que cet animal est le même que celui qu'on appelle *alco*, et je crois que son assertion est fondée; mais il ne faut pas la regarder comme exclusive, car il y a encore une autre race de chien en Amérique à laquelle ce nom convient également; outre les chiens, dit Fernandez, que les Espagnols ont transportés d'Europe en Amérique, on y en trouve trois autres espèces qui sont assez semblables aux nôtres, par la nature et les mœurs, et qui n'en diffèrent pas infiniment par la forme. Le premier et le plus grand de ces chiens américains est celui qu'on appelle *xoloiztcuintli*; souvent il a plus de trois coudées de longueur, et ce qui lui est particulier, c'est qu'il est tout nu et sans poil, il est seulement couvert d'une peau douce, unie et marquée de taches jaunes et bleues. Le second est couvert de poil, et pour la grandeur est assez semblable à nos petits chiens de Malte; il est marqué de blanc, de noir et de jaune; il est singulier et agréable par sa difformité, ayant le dos bossu et le cou si court, qu'il semble que sa tête sorte immédiatement des épaules; on l'appelle *michuacanens*, du nom de son pays. Le troisième de ces chiens se nomme *techichi*, il est assez semblable à nos petits chiens; mais il a la mine sauvage et triste. Les Américains en mangent la chair (3).

En comparant ces témoignages de Fabri et de Fernandez, il est clair que le second chien que ce dernier auteur appelle *michuacanens*, est le même que l'*ytzcuinte porzotli*, et que cette espèce d'animal existait en effet en Amérique avant l'arrivée des Européens; il doit en être de même de la troisième espèce appelée *techichi*. Je suis donc persuadé que le mot *alco* était un nom générique qui les désignait toutes deux, et peut-être encore d'autres races ou variétés que nous ne connaissons pas. Mais à l'égard de la première, il me paraît que Fernandez

(1) Cet animal n'étant connu que par une mauvaise figure donnée par Recchi dans l'ouvrage de Fernandez (Hist. an. nov. Hisp.), nous n'avons pas cru devoir le décrire parmi les variétés du chien domestique, ainsi que l'a fait M. Desmarests. Rapet, dans son édition de Buffon, a séparé l'alco de l'article du chien. — Nous l'avons placé à la suite du renard, à cause de ses caractères naturels. L. 1824.

(2) Ytzcuinte porzotli. Canis mexicana.... Ad unguem animal quod hic prostat, nanum, pingue et mansuetum effligiatum, mihi videtur illud esse quod Americani nomine communi Alco vocabant. (Hermand., Hist. mex., pag. 466 et 478, fig. pag. 466.)

(3) Fernandez, Hist. anim. nov. Hisp., pag. et 7, cap. 20; et pag. 10, cap. 21.

s'est trompé sur le nom et la chose ; aucun auteur ne dit qu'il se trouve des chiens nus à la Nouvelle-Espagne ; cette race de chiens, vulgairement appelés *chiens turcs*, vient des Indes et des autres pays les plus chauds de l'ancien continent, et il est probable que ceux que Fernandez a vus en Amérique y avaient été transportés, d'autant plus qu'il dit expressément qu'il avait vu cette espèce en Espagne avant son départ pour l'Amérique : ces deux raisons sont suffisantes pour qu'on doive présumer que ce chien nu n'en était pas originaire, mais y avait été transporté ; et ce qui achève de le prouver, c'est que cet animal n'avait point de nom américain ; et que Fernandez, pour lui en donner un, emprunte celui de *xoloitzcuintli*, qui est le nom du loup de Mexique ; ainsi des trois espèces ou variétés des chiens américains, dont cet auteur fait mention, il n'en reste que deux que l'on désignait indifféremment par le nom d'*alco*. Car indépendamment de l'*alco* gras et potelé, qui servait de chien bichon aux dames péruviennes, il y avait un *alco* maigre et à mine triste qu'on employait à la chasse ; et il est très-possible que ces animaux, quoique de races très-différentes en apparence de celles de tous nos chiens, soient cependant issus de la

même souche. Les chiens de Laponie, de Sibérie, d'Islande, etc., ont dû passer comme les renards et les loups d'un continent à l'autre, et se dénaturer ensuite comme les autres chiens par le climat et la domesticité. Le premier *alco* dont le cou est si court se rapproche du chien d'Islande ; et le *techichi* de la Nouvelle-Espagne, est peut-être le même animal que le *koupara* (1) ou *chien-crabe* de la Guyane, qui ressemble au renard par la figure, et au chacal par le poil ; on l'a nommé chien-crabe, parce qu'il se nourrit principalement de crabes et d'autres crustacées. Je n'ai vu qu'une peau de cet animal de la Guyane, et je ne suis pas en état de décider s'il est d'une espèce particulière ou si l'on doit le rapporter à celles du chien, du renard ou du chacal.

(1) *Canis ferus*, major, canescens, vulgo dictus Koupara (\*). (Barrère, Essai d'hist. nat. de la France équinox., page 149.)

(\*) L'*alco*, le *techichi* et le chien à bosses ont été trop mal décrits par les voyageurs pour que l'on puisse dire, avec certitude, si ce sont des espèces particulières du genre *canis* ou des variétés du chien domestique. L. 1824.



## LE BLAIREAU <sup>(1)</sup>.

LE BLAIREAU D'EUROPE; CUVIER. — *URSUS MELES*; LINN. — *MELES VULGARIS*; DESM.

Le blaireau est un animal paresseux, défiant, solitaire, qui se retire dans les lieux les plus écartés, dans les bois les plus sombres, et s'y creuse une demeure souterraine; il semble fuir la société, même la lumière, et passe les trois quarts de sa vie dans ce séjour ténébreux, dont il ne sort que pour chercher sa subsistance. Comme il a le corps allongé, les jambes courtes, les ongles, surtout ceux des pieds de devant, très-longs et très-fermes, il a plus de facilité qu'un autre pour ouvrir la terre, y fouiller, y pénétrer, et jeter derrière lui les déblais de son excavation, qu'il rend tortueuse, oblique, et qu'il pousse quelquefois fort loin. Le renard, qui n'a pas la même facilité pour creuser la terre, profite de ses travaux: ne pouvant le contraindre par la force, il l'oblige par adresse à quitter son domicile, en l'inquiétant, en faisant sentinelle à l'entrée, en l'infestant même de ses ordures; ensuite il s'en empare, l'élargit, l'approprie, et en fait son terrier. Le blaireau, forcé à changer de manoir, ne change pas de pays; il ne va qu'à quelque distance travailler sur nouveaux frais à se pratiquer un autre gîte, dont il ne sort que la nuit, dont il ne s'écarte guère, et où il revient dès qu'il sent quelque danger. Il n'a que ce moyen de se mettre en sûreté, car il ne peut échapper

par la fuite; il a les jambes trop courtes pour pouvoir bien courir. Les chiens l'atteignent promptement, lorsqu'ils le surprennent à quelque distance de son trou: cependant il est rare qu'ils l'arrêtent tout-à-fait et qu'ils en viennent à bout, à moins qu'on ne les aide. Le blaireau a le poil très-épais, les jambes, la mâchoire et les dents très-fortes, aussi-bien que les ongles; il se sert de toute sa force, de toute sa résistance et de toutes ses armes en se couchant sur le dos, et il fait aux chiens de profondes blessures. Il a d'ailleurs la vie très-dure; il combat longtemps, se défend courageusement, et jusqu'à la dernière extrémité.

Autrefois que ces animaux étaient plus communs qu'ils ne le sont aujourd'hui, on dressait des bassets pour les chasser et les prendre dans leurs terriers. Il n'y a guère que les bassets à jambes torses qui puissent y entrer aisément; le blaireau se défend en reculant, éboule de la terre, afin d'arrêter ou d'enterrer les chiens. On ne peut le prendre qu'en faisant ouvrir le terrier par-dessus, lorsqu'on juge que les chiens l'ont acculé jusqu'au fond; on le serre avec des tenailles, et ensuite on le musèle pour l'empêcher de mordre: on m'en a apporté plusieurs qui avaient été pris de cette façon, et nous en avons gardé quelques-uns long-temps. Les jeunes s'apprivoisent aisément, jouent avec les petits chiens, et suivent comme eux la personne qu'ils connaissent et qui leur donne à manger; mais ceux que l'on prend vieux demeurent toujours sauvages: ils ne sont ni malfaisants, ni gourmands, comme le renard et le loup, et cependant ils sont animaux carnassiers; ils mangent de tout ce qu'on leur offre, de la chair, des œufs, du fromage, du beurre, du pain, du poisson, des fruits, des noix, des graines, des racines, etc., et ils préfèrent la viande crue à tout le reste. Ils dorment la nuit entière et les trois quarts du jour, sans cependant être sujets à l'engourdissement pendant l'hiver,

(1) Le blaireau ou taïsson; en latin, *meles*, *taxus*; en italien, *tasso*; en espagnol, *tasugo*, *texon*; en allemand, *tachs*, *dachs*, *dar*; en anglais, *badger*, *brock*, *grat*, *bausson pate*; en suédois, *gruf-swin*; en polonais, *jazwicc*, *borsuc*, *kol-dziki*, *zbik*.

*Meles*. (Gesner, Icon. animal. quadrup., pag. 86.)

*Taxus sive meles*. (Ray, Synop. animal. quadrup., pag. 185.)

*Meles unguibus anticis longissimis*. *Taxus*, Linnæus.

*Coati caudâ brevi*. *Taxus*, *meles*. *Coati griseus*. (Klein, de Quadrup., pag. 73.)

*Meles pilis ex sordidè albo et nigro variegatis vestita, capite tenuis alternatim albis et nigris variegato*.

*Meles*. (Brisson, Regn. anim., pag. 253.)

comme les marmottes ou les loirs. Ce sommeil fréquent fait qu'ils sont toujours gras, quoiqu'ils ne mangent pas beaucoup; et c'est par la même raison qu'ils supportent aisément la diète, et qu'ils restent souvent dans leur terrier trois ou quatre jours sans en sortir, surtout dans les temps de neige.

Ils tiennent leur domicile propre, ils n'y font jamais leurs ordures. On trouve rarement le mâle avec la femelle: lorsqu'elle est prête à mettre bas, elle coupe de l'herbe, en fait une espèce de fagot, qu'elle traîne entre ses jambes jusqu'au fond du terrier, où elle fait un lit commode pour elle et ses petits. C'est en été qu'elle met bas, et la portée est ordinairement de trois ou de quatre. Lorsqu'ils sont un peu grands, elle leur apporte à manger; elle ne sort que la nuit, va plus au loin que dans les autres temps; elle déterre les nids des guêpes, en emporte le miel, perce les rabouillères des lapins, prend les jeunes lapereaux, saisit les mulots, les lézards, les serpents, les sauterelles, les œufs des oiseaux, et porte tout à ses petits, qu'elle fait sortir souvent sur le bord du terrier, soit pour les allaiter, soit pour leur donner à manger.

Ces animaux sont naturellement frileux; ceux qu'on élève dans la maison ne veulent pas quitter le coin du feu, et souvent s'en approchent de si près, qu'ils se brûlent les pieds, et ne guérissent pas aisément. Ils sont aussi fort sujets à la gale; les chiens qui entrent dans leurs terriers prennent le même mal, à moins qu'on n'ait grand soin de les laver. Le blaireau a toujours le poil gras et malpropre; il a entre l'anus et la queue une ouverture assez large, mais qui ne communique point à l'intérieur et ne pénètre guère qu'à un pouce de profondeur; il en suinte continuellement une liqueur onctueuse, d'assez mauvaise odeur, qu'il se plaît à sucer. Sa chair n'est pas absolument mauvaise à manger, et l'on fait de sa peau des fourrures grossières, des colliers pour les chiens, des couvertures pour les chevaux, etc.

Nous ne connaissons point de variétés dans cette espèce, et nous avons fait chercher partout le blaireau-cochon dont parlent les chasseurs, sans pouvoir le trouver. Du Fouilloux (1) dit qu'il y a deux espèces de *tessons* ou *bléreaux*, les *porchins* et les *chenins*; que les *porchins* sont un peu plus gras, un

peu plus blancs, un peu plus gros de corps et de tête que les *chenins*. Ces différences sont, comme l'on voit, assez légères; et il avoue lui-même qu'elles sont peu apparentes, à moins (2) qu'on n'y regarde de bien près. Je crois donc que cette distinction du blaireau, en *blaireau-chien* et *blaireau-cochon*, n'est qu'un préjugé, fondé sur ce que cet animal a deux noms, en latin *meles* et *taxus*, en français *blaireau* et *taisson*, etc., et que c'est une de ces erreurs produites par la nomenclature dont nous avons parlé dans le discours qui est en tête de ce volume. D'ailleurs, les espèces qui ont des variétés, sont ordinairement très-abondantes et très-généralement répandues; celle du blaireau est au contraire une des moins nombreuses et des plus confinées. On n'est pas sûr qu'elle se trouve en Amérique, à moins que l'on ne regarde comme une variété de l'espèce, l'animal envoyé de la Nouvelle-Yorck, dont M. Brisson (3) a donné une courte description, sous le nom de blaireau blanc. Elle n'est point en Afrique; car l'animal du cap de Bonne-Espérance, décrit (4) par Kolbe sous le nom de blaireau puant, est un animal différent, et nous doutons que le *fossa* de Madagascar, dont parle Flacourt dans sa relation, page 152, et qu'il dit ressembler au blaireau de France, soit en effet un blaireau. Les autres voyageurs n'en parlent pas: le docteur Shaw dit (5) même qu'il est entièrement inconnu en Barbarie. Il paraît aussi qu'il ne se trouve point en Asie; il n'était pas connu des Grecs, puisqu'Aris-

(2) Voyez *id.*, *ibid.*

(3) *Meles suprâ alba*, *infrâ ex albo flavicans*.... *Meles alba*. — Il a, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, un pied neuf pouces de long; sa queue est longue de neuf pouces. Ses yeux sont petits à proportion de la grandeur de son corps, ses oreilles courtes, ses jambes très-courtes, ses ongles blancs. Tout son corps est couvert de poils très-épais, blancs dans toute la partie supérieure du corps, et d'un blanc jaunâtre dans la partie inférieure. On le trouve dans la Nouvelle-Yorck, d'où il a été apporté à M. de Réaumur. (Brisson, *Regn. animal.*, pag. 255.) On doit ajouter à cette description, qu'il est en tout plus petit, et qu'il a le nez plus court que notre blaireau; et d'ailleurs on ne voit pas sur la peau, qui est empaillée, s'il y a une bourse sous la queue.

(4) Voyez la description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe. Amsterdam, 1741, tome 3, page 64.

(5) Voyez les Voyages de M. Shaw. La Haye, 1743, tome I, page 320.

(1) Voyez la Vénérie de du Fouilloux. Paris, 1613, page 72 verso, et 73 recto.

tote n'en fait aucune mention, et que le blaireau n'a pas même de nom dans la langue grecque. Ainsi cette espèce, originaire du climat tempéré de l'Europe, ne s'est guère répandue au-delà de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Pologne et de la Suède, et elle est partout assez rare. Et, non-seulement il n'y a que peu ou point de variétés dans l'espèce, mais même elle n'approche d'aucune autre : le blaireau a des caractères tranchés, et fort singuliers : les bandes alternatives qu'il a sur la tête, l'espèce de poche qu'il a sous la queue, n'appartiennent qu'à lui ; et il a le corps presque blanc par-dessus, et presque noir par-dessous ; ce qui est tout le contraire des autres animaux, dont le ventre est toujours d'une couleur moins foncée que le dos.

#### ADDITION A L'ARTICLE DU BLAIREAU.

##### LE CARCAJOU (1).

Nous donnons aussi (*pl.* 108) la figure d'un animal d'Amérique, dont on a envoyé la peau bourrée à M. Aubry, curé de Saint-Louis, sous le nom de carcajou, mais qui n'a pas autant de rapport que je l'aurais pensé, avec cet animal que j'ai dit être le même que le glouton de notre nord ; car il semble même approcher de très-près de l'espèce de notre blaireau d'Europe ; ses ongles ne sont point faits pour déchirer une proie, mais pour creuser la terre ; en sorte que nous le regardons comme une espèce voisine, ou même comme une variété de l'espèce du blaireau ; il ne faut que le comparer avec la figure de notre blaireau (*planche* 108), pour en reconnaître la ressemblance. Cependant il en diffère en ce qu'il

n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que notre blaireau en a cinq ; mais le cinquième petit doigt qui paraît lui manquer, peut avoir été oblitéré dans la peau desséchée ; il différerait également du carcajou ou glouton par ce même caractère, car le glouton a aussi comme le blaireau cinq doigts aux pieds de devant, ainsi nous doutons beaucoup que cet animal, envoyé sous le nom de carcajou, soit en effet le vrai carcajou. Nous joignons ici la description de sa peau bourrée qui est bien conservée dans le cabinet de M. le curé de Saint-Louis. On lui a assuré qu'il venait du pays des Esquimaux. Il a deux pieds deux pouces du bout du museau à l'origine de la queue ; quoiqu'il ressemble beaucoup au blaireau, il en diffère par la couleur et la qualité du poil qui est bien plus doux, plus soyeux et plus long, et ce n'est que par ce seul caractère qu'il pourrait se rapprocher du carcajou et du glouton du nord de l'Europe. Il est à peu près de la couleur du loup-cervier, d'un blanc grisâtre ; sa tête est rayée de bandes blanches, mais différemment de celle du blaireau. Les oreilles sont courtes et blanches ; il a trente-deux dents, six incisives, deux canines fort grosses, quatre mâchelières de chaque côté, et le blaireau en a cinq. Le bout du nez est noirâtre. Les poils du corps qui ont communément quatre pouces et demi ou cinq pouces, sont de quatre couleurs dans leur longueur, d'un brun clair depuis l'origine jusqu'à près de la moitié, ensuite fauve clair, puis noir près de l'extrémité qui est blanche ; le dessous du corps est couvert de poils blancs ; les jambes sont aussi couvertes de longs poils d'un brun musc-foncé ; les pieds de devant n'ont que quatre doigts, et ceux de derrière cinq. Les ongles des pieds de devant sont fort grands ; le plus long a jusqu'à seize lignes, et le plus long des pieds de derrière n'en a que sept ; la queue n'a que trois pouces huit lignes de tronçon, elle est terminée par de longs poils qui l'environnent, et qui sont de couleur fauve.

(1) Cet animal ne diffère point du blaireau d'Europe ; il appartient à la même espèce, et ne peut même être considéré comme une variété.

## DESCRIPTION DU BLAIREAU.

LE blaireau (*pl.* 108) a les oreilles et les jambes si courtes, que le ventre semble toucher la terre; mais ce n'est qu'une fausse apparence, qui vient de la longueur du poil. Celui du corps entier, à l'exception du museau, du front et des pieds, est aussi long que le poil du ventre; il empêche de distinguer la forme du corps, et le fait paraître beaucoup plus gros qu'il ne l'est réellement. Les oreilles sont presque entièrement cachées dans le poil, et on croirait que la queue ne serait composée que de longs poils épars, si on ne la touchait pour sentir le tronçon. Le museau est allongé comme celui des chiens à museau long, tels que les mâtins, les danois, les chiens de berger, etc., et le nez du blaireau a la même forme que celui des chiens. Les yeux sont petits, et les oreilles courtes et rondes, à peu près comme celles des rats. La queue ne descend que jusqu'au talon, qui est peu éloigné de l'anus, parce que le genou est plié de façon que la cuisse et la jambe sont fort inclinées, et que leur direction est peu éloignée de la ligne horizontale. Il y a cinq doigts à chaque pied: les ongles sont forts, et ceux des pieds de devant ont beaucoup plus de longueur que ceux des pieds de derrière.

Le poil du blaireau est de trois couleurs, noir, blanc et roux; il y a sur la tête deux bandes noires et trois blanches. L'une des blanches a douze ou quatorze lignes de largeur, et elle s'étend sur le milieu de la tête, depuis le bout du museau jusque sur le cou: de chaque côté de cette bande blanche il y en a une noire, qui a un pouce de largeur, qui commence à un demi-pouce de distance du nez, et qui s'étend jusque sur le cou. L'œil et l'oreille sont dans ces bandes noires, mais le poil du bord supérieur de l'oreille est blanc. Les deux dernières bandes sont placées au-dessous des noires, et ont à peu près la même largeur que la bande blanche du milieu de la tête: les bandes blanches des côtés de la tête commencent au bout du museau, s'étendent le long des deux lèvres, et se prolongent au-delà du coin de la bouche, jusque sur les côtés du cou. Le dessous de la mâchoire inférieure, la gorge,

la face inférieure du cou, la poitrine, les aiselles, la face intérieure du bras, le ventre, les aines, la face intérieure de la cuisse et les quatre jambes sont noirs; la face supérieure et les côtés du cou, les épaules, la face extérieure du bras, le dos en entier, depuis le cou jusqu'à la queue, et la face extérieure des cuisses, sont de couleur mêlée de blanc et de noir, avec quelques légères teintes de fauve, parce que la plupart des poils sont blancs sur environ la moitié de leur longueur depuis la racine; il y a du fauve pâle au-dessus du blanc, du noir au-dessus du fauve, et du blanc à l'extrémité; il se trouve quelques poils qui sont noirs en entier, à l'exception de l'extrémité qui est blanche; les côtés du corps, la queue et les alentours de l'anus sont de couleur mêlée de blanc sale et de roussâtre. Le poil de cet animal est rare et ferme à peu près comme les soies des cochons; le plus long a jusqu'à quatre pouces: le blanc ou le blanc sale qui domine dans plusieurs endroits a fait donner au blaireau le nom de grisart; on l'appelle aussi du nom de taïsson, qui vient du nom latin *taxus*.

On a distingué deux sortes de blaireaux, et on a donné aux uns le nom de blaireau-chien (1), et aux autres celui de blaireau-cochon (2), à cause de leur ressemblance avec le chien et avec le cochon. L'on reconnaît aisément le blaireau-chien (*pl.* 108), c'est celui que je viens de décrire; il est assez commun en Europe: on prétend que le blaireau-cochon s'y trouve aussi, et qu'il y en a même en France; presque tous les auteurs en ont fait mention, et j'ai ouï dire à plusieurs personnes qu'elles l'avaient vu; cependant, quelques recherches que j'aie faites, je n'ai jamais pu l'avoir, et je suis très-porté à croire, par tous les renseignements que j'ai pris au sujet de cet animal, qu'il n'a jamais existé. Au moins il serait si différent du blaireau-chien, que l'on ne devrait pas rapprocher ces deux animaux l'un de l'autre, au point de les appeler du même nom de blaireau, et de les réunir dans le même chapitre, comme

(1) *Meles caninus*.

(2) *Meles suillus*.

l'ont fait tous les auteurs qui en ont traité.

On n'a jamais été d'accord sur les caractères qui distinguent le prétendu blaireau-cochon du blaireau-chien : selon quelques auteurs, il n'en diffère que par la forme des pieds et par le nombre des doigts ; on croit que ce blaireau doit avoir le pied fourchu ; d'autres auteurs ajoutent qu'il a aussi le museau ressemblant à celui du cochon, mais aucun n'a fait mention du nombre ni de la figure des dents, et on ne sait s'il a des défenses et d'autres rapports avec le cochon. Aussi la plupart de ces auteurs avouent qu'ils ne l'ont pas vu, et il y a lieu de croire que les autres s'en étaient rapportés à un préjugé vulgaire sur l'existence de ce blaireau : le premier qui en a écrit a été copié par les autres, ainsi leur autorité a maintenu le préjugé, qui se soutient encore à présent.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	2	3	6
Hauteur du train de devant.	0	11	0
Hauteur du train de derrière.	1	0	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	6	3
Circonférence du bout du museau.	0	4	6
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	0	7	3
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	4	0
Distance entre les deux naseaux.	0	0	3
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	2	5
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	2	1
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	5
Ouverture de l'œil.	0	0	3
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein.	0	1	11
La même distance mesurée en ligne droite.	0	1	4
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles.	0	10	0
Longueur des oreilles.	0	1	3
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	2	0
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	2	6

	pi.	po.	lig.
Longueur du cou.	0	4	0
Circonférence du cou.	0	9	8
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	1	0	9
Circonférence prise à l'endroit le plus gros.	1	6	6
Circonférence prise devant les jambes de derrière.	1	2	0
Longueur du tronçon de la queue.	0	7	6
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon.	0	3	8
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet.	0	4	9
Largeur de l'avant-bras près du coude.	0	2	4
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit.	0	1	4
Circonférence du poignet.	0	3	10
Circonférence du métacarpe.	0	3	8
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	3	3
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	0	4	8
Largeur du haut de la jambe.	0	2	4
Épaisseur.	0	1	8
Largeur à l'endroit du talon.	0	1	8
Circonférence du métatarse.	0	4	5
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	4	2
Largeur du pied de devant.	0	1	4
Largeur du pied de derrière.	0	1	6
Longueur des plus grands ongles.	0	0	11
Largeur à la base.	0	0	2

Le blaireau qui a servi de sujet pour la description des parties intérieures, était presque de la même grandeur que celui dont les dimensions ont été rapportées dans la table précédente ; car il avait deux pieds deux pouces et demi de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue ; il pesait douze livres et demie.

L'épiploon s'étendait jusqu'au pubis, et le duodenum jusqu'au-delà du rein droit : cet intestin se repliait en dedans, et se prolongeait en avant pour se joindre au jejunum qui faisait ses circonvolutions dans la région ombilicale et dans les côtés ; celles de l'ileum étaient dans les régions iliaques et hypogastriques ; ensuite le canal intestinal formait un arc depuis la région iliaque droite jusqu'à l'estomac, et depuis l'estomac jusqu'au-delà du rein gauche, où ce même canal se repliait en dedans avant d'aboutir au rectum.

Le blaireau n'a point de cæcum, et il n'y a aucune portion des intestins à laquelle on puisse donner le nom de colon, parce qu'aucune n'est plus grosse que les autres, au point de désigner par ce caractère l'endroit du colon.

Il y avait de chaque côté de l'anüs une vésicule remplie d'une matière grasseuse très-puante, qui sortait au-dehors par un orifice placé près du bord de l'anüs.

Le foie était placé presque en entier du côté gauche; il avait quatre lobes; celui du milieu était le plus grand de tous, il se trouvait divisé en trois parties par deux scissures, le ligament suspensoir passait dans l'une, et la vésicule du fiel était placée dans l'autre; il n'y avait qu'un lobe à gauche et deux à droite, dont l'antérieur était à peu près de la même grosseur que le lobe gauche; le lobe postérieur du côté droit était le plus petit de tous, et divisé en deux parties oblongues et inégales: peut-être pourrait-on prendre chacune de ces parties pour un lobe; car elles étaient presque entièrement séparées l'une de l'autre. Le foie avait une couleur rougeâtre, et il pesait sept onces cinq gros; la vésicule du fiel était presque cylindrique.

La rate se trouvait située obliquement dans le côté gauche, comme dans les autres quadrupèdes; elle était moins large dans le milieu qu'aux deux extrémités; elle avait une couleur brune et rougeâtre, et elle pesait cinq gros et quarante-huit grains.

Le pancréas formait un arc qui s'étendait depuis le côté gauche jusqu'à l'estomac, et depuis l'estomac jusque dans le côté droit; la branche droite était la plus grande.

Les reins avaient une figure ovoïde aplatie sur sa longueur; l'enfoncement était très-petit; le bassin avait peu d'étendue, et les mamelons étaient tous réunis ensemble; le rein droit se trouvait plus avancé que le gauche de la moitié de sa longueur.

Le cœur était presque rond, et posé dans le milieu de la poitrine, la pointe tournée un peu à gauche. Le poumon droit était composé de quatre lobes; le postérieur était le plus gros, et le moyen le plus petit des trois; mais le quatrième était le plus petit de tous; il était situé sous le postérieur, près de la base du cœur: le poumon gauche n'avait que deux lobes qui étaient à peu près de même grosseur; le postérieur était divisé par une scissure qui formait presque un lobe moyen, comme du côté droit.

La langue était large par le bout, couverte de papilles très-fines, et parsemée de petits grains blancs: il y avait deux glandes à calice, une de chaque côté, près de la partie postérieure de la langue, qui était garnie de papilles dirigées en arrière, et beaucoup plus grosses que celles de la partie antérieure.

L'épiglotte était épaisse, et terminée par une pointe émoussée: les bords de l'entrée du larynx formaient une fente qui avait plus ou moins de largeur en différents endroits. Le palais était traversé par six sillons, dont les derniers ne se trouvaient formés qu'en partie; les bords des sillons étaient convexes en avant, et interrompus dans le milieu.

Il y avait une cloison osseuse entre le cerveau et le cervelet, à peu près comme dans les chiens et les chats: le cerveau pesait une once trois gros et neuf grains, et le cervelet deux gros et demi.

Le blaireau qui a servi de sujet pour la description des parties de la génération du mâle avait deux pieds quatre pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anüs.

Je n'ai vu que six mamelons, trois de chaque côté, un sur la poitrine et deux sur le ventre.

Le gland (*AB*, *fig. 1*, *pl. 111*) de la verge avait une figure approchante de la cylindrique; son extrémité était aplatie et avait la forme d'une cuiller (*A*); la concavité se trouvait en dessous, et l'orifice de l'urètre était au milieu; les bords de cette concavité formaient une sorte de bourrelet cartilagineux et adhèrent à un os (vu par la face inférieure, *fig. 2*, par la face supérieure, *fig. 3*, et par le côté, *fig. 4*) (1) qui s'étendait jusqu'à l'insertion du prépuce; la partie postérieure du gland était parsemée de glandes de la grosseur d'un grain de millet, qui se touchaient les unes les autres; il y avait deux cordons (*C*, *fig. 1*) collés l'un contre l'autre sur le côté inférieur de la verge; ils s'épanouissaient dans le prépuce par l'une de leurs extrémités, et dans les muscles de l'anüs par l'autre extrémité. Les testicules avaient une figure ovoïde aplatie; leur substance vasculaire était assez distincte, pour que l'on en tirât de longs filets; la vessie (*A*, *fig. 5*) formait un ovoïde; les canaux déférents (*BC*) aboutissaient à l'urètre.

(1) Voyez la description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du blaireau.

tre (*D*), sans qu'il parût aucun vestige de vésicules séminales ni de prostates.

La femelle qui a servi de sujet pour la description des parties de la génération était de la même taille que le blaireau sur lequel les dimensions rapportées dans la table précédente ont été prises; elle avait six mamelles placées comme les mamelons du mâle dont il a été fait mention.

Le gland du clitoris était court et gros; il y avait au-delà de l'orifice de l'urètre une membrane large d'une ou deux lignes, posée transversalement comme dans la jument et dans l'ânesse; la vessie était d'une figure ovoïde; chaque testicule se trouvait enveloppé dans un pavillon fort ample, où il n'y avait qu'une petite ouverture.

Il y a, entre l'anus (*A*, *pl.* 110) et la queue (*B*) des blaireaux mâles et des femelles, une fente transversale (*C*) qui avait un pouce et demi de longueur dans ceux que j'ai observés: celui qui a été dessiné (*pl.* 110) était mâle; il est aisé de reconnaître son sexe par le scrotum (*D*) et l'orifice (*E*) du prépuce. Les bords de la fente (*C*) étaient garnis d'un poil roux, et se touchaient; elle était placée à deux lignes de distance de l'anus: cette fente communique dans une cavité qui avait un pouce de profondeur, et jusqu'à deux pouces et demi de largeur d'un côté à l'autre; ses parois supérieure et inférieure se touchaient: cette cavité était au dedans d'une bourse (*ABC*, *fig.* 6, *pl.* 111) revêtue à l'intérieur par une peau (*AB*, *fig.* 7) parsemée de poils fauves assez longs, et enduite d'une matière blanche, épaisse et semblable à de la graisse par sa consistance; elle s'est fondue au feu, s'est enflammée, et a répandu une odeur très-fétide; en comprimant la peau, on en faisait sortir une semblable matière, et on apercevait les orifices des glandes qui la contenaient; ces glandes étaient placées dans les parois de la bourse, qui avaient une ligne d'épaisseur; elles étaient grosses comme des lentilles, et se trouvaient recouvertes à l'extérieur de la bourse par une membrane très-fine, adhérente par un tissu cellulaire aux autres parties qui l'environnaient: il y avait de plus un ligament musculueux (*D*, *fig.* 6) qui tenait au fond de la bourse par un tendon, et qui s'attachait au rectum (*E*, *fig.* 6; *C*, *fig.* 7) par une membrane collée sur cet intestin. On voit dans la *fig.* 7 l'anus *D* qui est recouvert dans la *fig.* 6 par le bord *C* de la bourse.

	pi.	po.	lig.
Longueur du canal intestinal depuis le pylore jusqu'à l'anus. . . . .	20	0	0
Circonférence dans les endroits les plus gros. . . . .	0	4	6
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	9
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	1	6	0
Petite circonférence. . . . .	1	1	0
Longueur de la petite courbure depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite. . . . .	0	3	0
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac. . . . .	0	1	7
Circonférence de l'œsophage. . . . .	0	3	0
Circonférence du pylore. . . . .	0	1	9
Longueur du foie. . . . .	0	5	0
Largeur. . . . .	0	5	6
Sa plus grande épaisseur. . . . .	0	1	3
Longueur de la vésicule du fiel. . . . .	0	1	10
Son plus grand diamètre. . . . .	0	0	7
Longueur de la rate. . . . .	0	4	8
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	1	0
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	1	2
Épaisseur dans le milieu. . . . .	0	0	5
Épaisseur du pancréas. . . . .	0	0	2½
Longueur des reins. . . . .	0	1	11
Largeur. . . . .	0	1	2
Épaisseur. . . . .	0	0	10
Longueur du centre nerveux depuis la veine-cave jusqu'à la pointe. . . . .	0	1	6
Largeur. . . . .	0	1	9
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum. . . . .	0	1	6
Largeur de chaque côté du centre nerveux. . . . .	0	2	6
Circonférence de la base du cœur. . . . .	0	5	0
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire. . . . .	0	2	2
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0	1	9
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors. . . . .	0	0	5
Longueur de la langue. . . . .	0	2	6
Longueur de la partie antérieure depuis le filet jusqu'à l'extrémité. . . . .	0	0	10
Largeur de la langue. . . . .	0	0	10
Largeur des sillons du palais. . . . .	0	0	3

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Hauteur des bords. . . . .	0	0	1	Largeur. . . . .	0	0	5
Longueur des bords de l'entrée du larynx. . . . .	0	0	7	Épaisseur. . . . .	0	0	2
Largeur des mêmes bords. . . . .	0	0	1				
Distance entre leur extrémité in- férieure. . . . .	0	0	1½				
Longueur du cerveau. . . . .	0	2	4				
Largeur. . . . .	0	1	10				
Épaisseur. . . . .	0	0	10				
Longueur du cercelet. . . . .	0	0	10				
Largeur. . . . .	0	1	5				
Épaisseur. . . . .	0	0	7				
Distance entre l'anus et le scro- tum. . . . .	0	1	0				
Hauteur du scrotum. . . . .	0	0	9				
Distance entre le scrotum et l'o- rifice du prépuce. . . . .	0	2	9				
Longueur du gland. . . . .	0	2	4				
Circonférence. . . . .	0	1	0				
Longueur de la verge depuis la bifurcation des corps caver- neux jusqu'à l'insertion du pré- puce. . . . .	0	1	10				
Circonférence. . . . .	0	1	0				
Longueur des testicules. . . . .	0	1	4				
Largeur. . . . .	0	0	10				
Épaisseur. . . . .	0	0	7				
Largeur de l'épididyme. . . . .	0	0	4				
Épaisseur. . . . .	0	0	1				
Longueur des canaux déférents. Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue. . . . .	0	0	$\frac{3}{4}$				
Diamètre près de la vessie. . . . .	0	0	2				
Grande circonférence de la ves- sie. . . . .	0	10	0				
Petite circonférence. . . . .	0	8	6				
Longueur de l'urètre. . . . .	0	3	0				
Circonférence. . . . .	0	1	0				
Distance entre l'anus et la vulve. Longueur de la vulve. . . . .	0	0	9				
Longueur du vagin. . . . .	0	3	0				
Circonférence. . . . .	0	2	0				
Grande circonférence de la vessie. Petite circonférence. . . . .	0	8	6				
Longueur de l'urètre. . . . .	0	7	6				
Circonférence. . . . .	0	2	3				
Longueur du corps et du cou de la matrice. . . . .	0	1	0				
Circonférence. . . . .	0	0	10				
Longueur des cornes de la ma- trice. . . . .	0	0	6				
Circonférence. . . . .	0	4	0				
Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe. . . . .	0	0	6				
Longueur des testicules. . . . .	0	1	0				
	0	0	6				

Le squelette du blaireau a la tête plus grosse et le museau plus court que celui du renard; aussi les prolongements en forme de crêtes qui se trouvent sur la partie postérieure (*A*, pl. 112) de la tête, sont plus saillants, mais les orbites des yeux ont beaucoup moins de diamètre. Il y a six dents incisives et deux canines à chaque mâchoire; les incisives sont plus grosses, et les canines plus courtes que celles du renard. La mâchoire du dessus n'avait que quatre dents machélières de chaque côté, et celle du dessous cinq, ce qui fait en tout trente-quatre dents: je n'ai reconnu des lobes distincts que sur quelques-unes des incisives; peut-être auraient-ils été marqués sur les autres, si elles n'avaient pas été usées à l'extrémité, parce que l'animal dont ce squelette avait été tiré était fort vieux. Les premières dents machélières du dessus et du dessous avaient à peu près la même forme que celles du chien et du chat, et elles ne se touchaient pas, quoique la bouche fût fermée; les quatrièmes dents du dessus et du dessous étaient les plus grandes de toutes: ces quatre grosses dents avaient chacune neuf pointes rangées en trois files sur les dents de la mâchoire du dessus, et en deux files sur celles de la mâchoire du dessous; la dernière dent du dessus se trouvait placée vis-à-vis de la dernière, et d'environ la moitié de l'avant-dernière du dessous.

Les apophyses transverses de la première vertèbre cervicale étaient plus longues que celles du chien; l'apophyse épineuse (*B*) de la seconde vertèbre s'étendait autant en arrière qu'en avant; les apophyses transverses des troisième et quatrième vertèbres ne formaient point de branches en avant; la branche inférieure de celle de la cinquième vertèbre était presque aussi large que celle de la sixième.

Il y avait quinze vertèbres dorsales, et quinze côtes de chaque côté; les apophyses épineuses des douze premières vertèbres étaient inclinées en arrière. Le sternum était composé de neuf os; il y avait neuf vraies côtes, et les fausses côtes étaient au nombre de six. Les deux premières côtes, une de chaque côté, s'articulent sur le milieu du premier os du sternum; les deux secondes entre le premier et le second os,



les troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux neuvièmes côtes, qui aboutissent à la jonction du huitième os avec le neuvième.

Le squelette dont il s'agit n'avait que cinq vertèbres lombaires; leurs apophyses accessoires étaient inclinées en avant, surtout celle de la dernière vertèbre. L'os sacrum n'était composé que de trois fausses vertèbres, et la queue en avait quatorze à peu près ressemblantes à celles du chien pour la forme. Les os du bassin ne différaient d'une manière sensible de ceux du chien, que par l'échancrure de la gouttière, qui était moins profonde, et qui occupait la partie postérieure presque en entier.

La figure de l'omoplate (C) approchait d'un carré dont l'un des angles se trouvait à la partie inférieure de cet os, l'autre au bout de l'épine, et les deux autres sur chacun des côtés de l'os. Il y a sur le côté extérieur de la partie inférieure de l'humérus, une arête tranchante qui s'étend sur environ le tiers de la longueur de l'os; tous ceux des quatre jambes sont à proportion beaucoup plus courts que dans le renard. Le carpe et le tarse étaient composés du même nombre d'os que le carpe et le tarse du chien. Il y avait cinq doigts dans chaque pied; les ongles des pieds de devant étaient plus gros que ceux du renard. On peut juger des proportions de chacun des os par les dimensions rapportées dans la table suivante.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput. . . . .	0	5	0
La plus grande largeur de la tête. . . . .	0	3	0
Longueur de la mâchoire inférieure depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0	3	3
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents canines. . . . .	0	0	7
Largeur à l'endroit du contour des branches. . . . .	0	0	10
Distance mesurée de dehors en dehors entre les contours des branches. . . . .	0	2	0
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire supérieure. . . . .	0	0	2½
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des dents incisives ext-			

MAMMIFÈRES. *Tome II.*

	pi.	po.	lig.
rieures. . . . .	0	0	8
Largeur à l'endroit des dents canines. . . . .	0	1	0
Longueur du côté supérieur. . . . .	0	2	0
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	1	1
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	0	8
Largeur. . . . .	0	0	7
Longueur des os propres du nez. . . . .	0	1	4
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	0	3
Largeur des orbites. . . . .	0	0	6½
Hauteur. . . . .	0	0	9
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . . .	0	0	3⅓
Largeur de l'extrémité. . . . .	0	0	1½
Longueur des dents canines. . . . .	0	0	7
Largeur à la base. . . . .	0	0	3
Longueur des plus grosses dents mâchelières au-dehors de l'os. . . . .	0	0	2½
Largeur. . . . .	0	0	7
Épaisseur. . . . .	0	0	5
Longueur des deux principales parties de l'os hyoïde. . . . .	0	0	7⅓
Longueur des seconds os. . . . .	0	0	6½
Longueur des troisièmes os. . . . .	0	0	3½
Longueur de l'os du milieu. . . . .	0	0	8½
Longueur des branches de la fourchette. . . . .	0	0	5
Longueur du cou. . . . .	0	4	0
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas. . . . .	0	0	5½
Longueur d'un côté à l'autre. . . . .	0	0	6½
Longueur des apophyses transverses de devant en arrière. . . . .	0	0	8
Largeur de la partie antérieure de la vertèbre. . . . .	0	1	4
Largeur de la partie postérieure. . . . .	0	2	3
Longueur de la face supérieure. . . . .	0	0	5
Longueur de la face inférieure. . . . .	0	0	3⅔
Longueur du corps de la seconde vertèbre. . . . .	0	0	9
Hauteur de l'apophyse épineuse. . . . .	0	0	4
Largeur. . . . .	0	1	4
Longueur de la vertèbre la plus courte, qui est la septième. . . . .	0	0	6
Hauteur de la plus longue apophyse épineuse, qui est celle de la septième vertèbre. . . . .	0	0	5
Hauteur de l'apophyse la plus courte, qui est celle de la troisième vertèbre. . . . .	0	0	2
Longueur de la portion de la colonne vertébrale qui est composée des vertèbres dorsales. . . . .	0	9	0
Hauteur de l'apophyse épineuse			

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
de la première vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	0	10	Hauteur. . . . .	0	2	0
Hauteur de celle de la douzième, qui est la plus courte. . . . .	0	0	2	Longueur de l'omoplate. . . . .	0	3	1
Longueur du corps de la quinzième vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	0	7	Largeur de la base. . . . .	0	1	7
Longueur du corps des dix premières vertèbres, qui sont les plus courtes. . . . .	0	0	6	Largeur à l'endroit le plus étroit. . . . .	0	0	9
Longueur des premières côtes. . . . .	0	1	2	Longueur du côté postérieur. . . . .	0	2	7
Distance entre les premières côtes à l'endroit le plus large. . . . .	0	1	3	Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé. . . . .	0	0	9
Longueur des plus longues côtes. . . . .	0	4	3	Grand diamètre de la cavité glénoïde. . . . .	0	0	9
Longueur de la dernière des fausses côtes, qui est la plus courte. . . . .	0	2	8	Longueur de l'humérus. . . . .	0	3	9
Largeur de la côte la plus large. . . . .	0	0	3	Circonférence à l'endroit le plus petit. . . . .	0	1	6
Largeur de la plus étroite. . . . .	0	0	2	Diamètre de la tête. . . . .	0	0	9 $\frac{1}{2}$
Longueur du sternum. . . . .	0	4	6	Largeur de la partie supérieure. . . . .	0	0	8 $\frac{1}{2}$
Largeur du premier os, qui est le plus large, à son extrémité antérieure. . . . .	0	0	6	Épaisseur. . . . .	0	1	1
Largeur du premier os, qui est le plus étroit, à sa partie moyenne. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$	Largeur de la partie inférieure. . . . .	0	1	2
Épaisseur des os les plus épais. . . . .	0	0	3	Épaisseur. . . . .	0	0	7
Épaisseur du neuvième, qui est le plus mince. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$	Longueur de l'os du coude. . . . .	0	4	0
Hauteur des plus longues apophyses épineuses des vertèbres lombaires. . . . .	0	0	5	Hauteur de l'olécrane. . . . .	0	0	10
Longueur des plus longues apophyses transverses. . . . .	0	0	7	Largeur à l'extrémité. . . . .	0	0	6
Longueur du corps des plus longues vertèbres lombaires. . . . .	0	0	8	Épaisseur à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'os sacrum. . . . .	0	1	4	Longueur de l'os du rayon. . . . .	0	3	1
Largeur de la partie antérieure. . . . .	0	1	9	Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	0	5
Largeur de la partie postérieure. . . . .	0	0	11	Épaisseur. . . . .	0	0	5
Hauteur de l'apophyse épineuse de la fausse vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	0	4	Largeur du milieu de l'os. . . . .	0	0	3
Longueur des plus longues fausses vertèbres de la queue. . . . .	0	0	6	Épaisseur. . . . .	0	0	3
Largeur de la partie supérieure de l'os de la hanche. . . . .	0	1	1	Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	8
Hauteur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde jusqu'au côté supérieur. . . . .	0	2	5	Épaisseur. . . . .	0	0	6
Largeur au-dessus de la cavité cotyloïde. . . . .	0	0	7	Longueur du fémur. . . . .	0	4	1
Diamètre de cette cavité. . . . .	0	0	7	Diamètre de la tête. . . . .	0	0	6 $\frac{1}{2}$
Longueur des trous ovalaires. . . . .	0	0	9	Diamètre du milieu de l'os. . . . .	0	0	5
Largeur. . . . .	0	0	7	Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	1	0
Largeur du bassin. . . . .	0	1	5	Épaisseur. . . . .	0	0	11
				Longueur des rotules. . . . .	0	0	7
				Largeur. . . . .	0	0	5
				Épaisseur. . . . .	0	0	3
				Longueur du tibia. . . . .	0	3	6
				Largeur de la tête. . . . .	0	1	0
				Épaisseur. . . . .	0	0	10
				Circonférence du milieu de l'os. . . . .	0	1	2
				Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	9
				Épaisseur. . . . .	0	0	5 $\frac{1}{2}$
				Longueur du péroné. . . . .	0	3	3 $\frac{1}{2}$
				Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	5
				Largeur de la partie supérieure. . . . .	0	0	5
				Largeur de la partie inférieure. . . . .	0	0	4
				Hauteur du carpe. . . . .	0	0	6
				Longueur du calcaneum. . . . .	0	1	1
				Hauteur du premier os cunéiforme et du scaphoïde, pris ensemble. . . . .	0	0	6
				Longueur du premier os du mé-			

	pi. po. lig.		pi. po. lig.
tacarde. . . . .	0 0 10	des quatre doigts. . . . .	0 0 5
Longueur du second et du cinquième os du métacarpe. . . . .	0 0 11	Longueur de la troisième phalange des quatre doigts. . . . .	0 0 8
Longueur du troisième et du quatrième. . . . .	0 1 0	Longueur de la première phalange du pouce du pied de derrière. . . . .	0 0 5
Longueur du premier os du métatars. . . . .	0 0 10½	Longueur de la première phalange des quatre doigts. . . . .	0 0 6
Longueur du second os, qui est le plus long. . . . .	0 1 3	Longueur de la seconde phalange du pouce. . . . .	0 0 5
Longueur du cinquième os, qui est le plus court. . . . .	0 0 10	Longueur de la seconde phalange des trois premiers doigts. . . . .	0 0 4
Longueur de la première phalange du pouce du pied de devant. . . . .	0 0 5½	Longueur de la seconde phalange du quatrième doigt. . . . .	0 0 3½
Longueur de la première phalange des quatre doigts. . . . .	0 0 6	Longueur de la troisième phalange des trois premiers doigts. . . . .	0 0 5½
Longueur de la seconde phalange du pouce. . . . .	0 0 6½	Longueur de la troisième phalange du quatrième doigt. . . . .	0 0 5
Longueur de la seconde phalange			

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## DU BLAIREAU.

### 673. *Un jeune blaireau.*

Il est dans l'esprit de vin ; il n'a qu'un pied trois pouces de longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue ; le poil a les mêmes couleurs que celles de l'adulte, car il est déjà noir sous le ventre et sous la poitrine. Cet animal vient des environs de Montbard en Bourgogne.

### 674. *Un blaireau empaillé.*

Ce blaireau ressemble, tant pour les couleurs du poil que par la grandeur du corps, à celui qui a servi de sujet pour la description de cet animal.

### 675. *La poche d'un blaireau.*

Cette pièce est dans l'esprit de vin ; elle a été tirée d'une femelle, et elle tient à une portion du rectum et aux parties de la génération.

### 676. *Le squelette d'un blaireau.*

Ce squelette a un pied onze pouces de lon-

gueur depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'extrémité postérieure de l'os sacrum ; la tête a cinq pouces de longueur, et huit pouces de circonférence, prise à l'endroit des angles de la mâchoire inférieure et au-dessus du front ; le coffre a un pied un pouce et demi de tour à l'endroit le plus gros.

### 677. *Portion du crâne d'un blaireau.*

On voit dans cette pièce la cloison osseuse qui s'étend entre le cerveau et le cervelet, comme dans le renard, le chien, etc.

### 678. *Os hyoïde d'un blaireau.*

Il est composé de neuf os, comme celui du chien, du loup et du renard ; mais ces os sont beaucoup plus aplatis sur les côtés, à l'exception de celui qui est entre les deux branches de la fourchette : les troisièmes os sont à peu près dans la même direction que les seconds os, au lieu de former un angle avec eux, comme dans le chien, le loup et le renard.

679. *Os de la verge d'un blaireau.*

Sa longueur est de deux pouces dix lignes; il a trois faces longitudinales sur la plus grande partie de son étendue, une en dessous (*fig. 2, pl. 111*) et deux en dessus (*fig. 3*); il est convexe inférieurement, et concave supérieurement (*fig. 4*); l'extré-

mité (*A, fig. 2, 3 et 4*) est aplatie en dessus et en dessous, creusée en forme de cuiller sur la face inférieure (*fig. 2*) et bordée de petits tubercules; il y a un trou (*B, fig. 2 et 3*) à trois lignes de distance de l'extrémité de l'os; celle (*C, fig. 2, 3 et 4*) qui tient à la verge, est aplatie sur les côtés.

## LE KINKAJOU.

POTOS CAUDIVOLVULUS; Desm. (1).

Je suis persuadé que le carcajou d'Amérique est le même animal que le glouton d'Europe, ou du moins qu'il est d'une espèce très-voisine; mais je dois observer que faute d'être assez informé, je crois être tombé dans une méprise occasionée par la ressemblance du nom et de quelques habitudes naturelles, communes à deux animaux différents. J'ai cru que le kinkajou était le même animal que le carcajou, et je n'ai reconnu cette erreur qu'à la vue de deux animaux, dont l'un était à la foire Saint-Germain, en 1773, annoncé sur l'affiche, *animal inconnu à tous les naturalistes*; et il l'était en effet. Un autre tout pareil est encore actuellement vivant à Paris, chez M. Chauveau, qui l'a amené de la Nouvelle-Espagne, et M. Messier, astronome de l'Académie des sciences, l'a nourri pendant deux ou trois ans. C'est celui dont nous donnons ici la figure (*planchette 109*), et que nous croyons être le vrai kinkajou. M. Chauveau pensait que ce pouvait être un accouchi ou un coati; il dit qu'à la vérité il n'a ni le nez alongé ni la queue annelée du coati, mais qu'il a d'ailleurs le même poil, les mêmes membres, le même nombre de doigts, et surtout des dents canines pareilles, et telles que M. Perrault les a fait dessiner pour le coati, c'est-à-dire anguleuses et cannelées sur les trois faces. M. Chauveau avoue qu'il diffère encore du coati par sa queue prenante, avec

laquelle il se suspend et s'accroche à tout ce qu'il rencontre lorsqu'il veut descendre.

« Il ne la redresse même, dit-il, que quand ses pieds sont assurés, il s'en sert heureusement pour saisir et approcher de lui les choses auxquelles il ne peut atteindre; il se couche et dort dès qu'il voit le jour, et s'éveille à l'approche de la nuit. Alors il est d'une vivacité extraordinaire. Il grimpe avec une grande facilité, et furette partout. Il arrache tout ce qu'il trouve, soit en jouant, soit en cherchant des insectes, sans cela on pourrait le laisser en liberté; et même avant d'être en France on ne l'attachait pas du tout, il sortait et allait où il voulait pendant la nuit, et le lendemain matin on le retrouvait toujours couché à la même place; on vient à bout de l'éveiller en l'excitant pendant le jour, mais il semble que le soleil ou sa réverbération l'effraie ou le suffoque. Il est assez caressant, sans cependant être docile; il sait seulement distinguer son maître et le suivre. Il boit de tout, de l'eau, du café, du lait, du vin et même de l'eau-de-vie, surtout s'il y a du sucre, et il en boit jusqu'à s'enivrer, ce qui le rend malade plusieurs jours; il mange aussi de tout indistinctement, du pain, de la viande, des légumes, des racines, principalement des fruits; on lui a donné longtemps pour nourriture ordinaire du pain trempé de lait, des légumes et des fruits. Il aime passionnément les odeurs et est très-friand de sucre et de confitures.

» Il se jette sur les volailles, et c'est toujours sous l'aile qu'il les saisit; il paraît en boire le sang, et il les laisse sans les dé-

(1) Buffon a intitulé la description de cet animal: *Seconde addition à l'article du glouton* (\*).

(\*) C'est une erreur de Buffon; le kinkajou forme un genre voisin de celui des blaireaux. L. 1824.

chirer ; quand il a le choix , il préfère un canard à une poule et cependant il craint l'eau. Il a différents cris ; quand il est seul pendant la nuit , on l'entend très-souvent jeter des sons qui ressemblent assez en petit à l'aboïement d'un chien , et il commence toujours par éternuer. Quand il joue et qu'on lui fait du mal , il se plaint par un petit cri pareil à celui d'un jeune pigeon. Quand il menace , il siffle à peu près comme une oie ; quand il est en colère , ce sont des cris confus et éclatants. Il ne se met guère en colère que quand il a faim ; il tire une langue d'une longueur démesurée lorsqu'il bâille ; c'était une femelle et l'on a cru remarquer que depuis trois ans qu'elle est en France , elle n'a été qu'une fois en chaleur , elle était alors presque toujours furieuse (1). »

Voici la description que M. de Sève a faite d'un animal tout semblable , qui était à la foire Saint-Germain , en 1773.

« Par le poil , dit-il , il a plus d'analogie à la loutre , qu'aux autres animaux ; mais il n'a point de membranes entre les doigts des pieds ; il a la queue aussi longue que le corps , au lieu que celle de la loutre n'est que moitié de la longueur du corps. Il a bien en marchant l'allure de la fouine par son corps allongé , mais il n'y ressemble pas par la queue , ni par les formes de la tête , qui ont plus de rapport dans cette partie à celle de la loutre ; l'œil est plus gros que celui de la fouine qui a le museau plus allongé ; la tête de face tient un peu du petit chien danois ; il a une langue extrêmement longue et menue , qu'il allonge quelquefois dans la journée , cette langue est douce lorsqu'il lèche. Car cet animal paraît être d'un assez bon naturel ; il était fort doux ce carême dernier , quand j'ai commencé à le dessiner , mais le public qui l'agace , l'a rendu méchant ; à présent il mord quelquefois après avoir léché. Il est jeune , et ses dents ne me paraissent pas formées , comme je le dirai ci-après. Il est d'un tempérament remuant , aimant à grimper ; souvent il se tient sur son derrière , se gratte avec ses pieds de devant comme les singes , joue , retourne ses pattes l'une dans l'autre et fait d'autres singeries. Il mange comme l'écureuil , tenant entre ses pattes les fruits ou herbes qu'on lui donne. On ne lui a jamais donné de viande ni de

poisson. Lorsqu'il s'irrite , il cherche à s'élançer , et son cri , dans sa colère , tient beaucoup de celui d'un gros rat. Son poil n'a aucune odeur. Il a la dextérité de se servir de sa queue pour accrocher les différentes choses qu'il veut attirer à lui. Il se pend avec cette queue et aime à s'attacher de cette façon à tout ce qu'il rencontre. J'ai observé que ses pieds , dont les doigts ont une certaine longueur , se réunissent volontiers quand il marche ou grimpe , ils ne s'écartent point en s'appuyant , comme sont les doigts des autres animaux , et les pieds ont par conséquent une forme allongée ; il a aussi en marchant un peu les pieds en dedans. Enfin cet animal (*au dire de Saint-Louis , oïseleur , rue de Richelieu à Paris , qui l'a acheté d'un particulier*) vient de la côte d'Afrique ; on l'appelait *kinkajou* , et l'espèce en est rare : il se figure que c'est le nom de l'île ou du pays d'où il vient , ne pouvant avoir , par les personnes qui le lui ont vendu , les éclaircissements nécessaires ; je dirai seulement que ce *kinkajou* , qui est femelle , tient en général plus de la loutre que des autres animaux , par rapport aux poils qui sont courts et épais , mêlés de quelques poils plus longs. Les poils de la tête , comme ceux du corps et de la queue , sont d'une teinte jaune-olivâtre , mêlés de gris et de brun ; par le luisant du poil qui est changeant à l'aspect du jour , il forme des tons différents , plus gris , plus verdâtres (qui est le dominant) ou plus bruns. Ce poil est de couleur grise-blanchâtre dans la plus grande partie , et d'un fauve verdâtre-sale à l'extrémité ; il est mélangé d'autres poils dont l'extrémité est de couleur brune , indépendamment de plus grands poils noirs , mêlés plus ou moins dans les autres poils , et qui forment à côté des yeux des bandes qui s'étendent vers le front , et une autre au milieu qui s'affaiblit vers le cou. L'œil tient beaucoup de celui de la loutre , la pupille est fort petite , et l'iris d'un brun musc ou roussâtre. Le museau est d'un brun noir , comme le tour des yeux. Le bout du nez est méplat , comme aux petits chiens , et les narines très-arquées. L'ouverture de la bouche est de quinze lignes , les dents qui paraissent jaunes , sont au nombre de trente-deux. Dans la mâchoire supérieure , il y a six incisives , comme dans la mâchoire inférieure , deux canines au-devant de chacune , et quatre machelières de chaque côté aux deux mâchoires ; ces dents canines sont très-grosses , la supérieure croise l'inférieure.

(1) Note communiquée par M. Simon Chauveau , à M. de Buffon.

Aussi dans la mâchoire inférieure y a-t-il un vide entre les incisives et la canine inférieure pour y recevoir la supérieure. Les machelières paraissent peu fournies, surtout les dernières, qui annoncent la jeunesse de ce petit animal. Ainsi il a douze dents incisives, quatre canines, seize machelières, qui lui font trente-deux dents. Ses oreilles plus longues que larges, sont arrondies à leurs extrémités, et couvertes d'un poil court de la couleur de celui du corps. Les côtés et le dessous du cou, le dedans des jambes, sont d'un jaune doré, extrêmement vif par endroits. Cette même teinte dorée et plus foncée, domine dans plusieurs endroits de la tête et des jambes de derrière. Le ventre est d'un blanc grisâtre, teint de jaune par endroits; la queue est partout garnie de poils, elle est grosse à l'origine du tronçon, et va en diminuant imperceptiblement, et finit en pointe à l'extrémité. Il la porte horizontalement en marchant. Le dessous de ses pattes, qui est sans poil, est couleur de chair vermeille. Les ongles sont blancs, crochus et faisant la gouttière en dessous.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, prise en ligne superficielle. . . . .	2	5	6
Longueur du corps entier, mesurée en ligne droite. . . . .	2	3	0
Longueur de la tête, du bout du museau à l'occiput. . . . .	0	2	6
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	3	9
Circonférence du museau au-dessus des yeux. . . . .	0	5	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	1	5
Même distance entre l'angle postérieur de l'œil. . . . .	0	1	7
Largeur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	7
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	6
Distance entre les angles postérieurs des yeux en ligne superficielle. . . . .	0	0	11
La même distance en ligne droite. . . . .	0	0	9
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles. . . . .	0	7	6
Longueur des oreilles. . . . .	0	1	1
Largeur de la base mesurée en ligne droite. . . . .	0	0	7
Longueur du cou. . . . .	0	1	9
Circonférence du cou. . . . .	0	6	11
Hauteur du train de devant. . . . .	0	6	9

	pi.	po.	lig.
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	3	1
Longueur de l'avant-bras près le coude. . . . .	0	1	9
Épaisseur de l'avant-bras près le coude. . . . .	0	1	2
Circonférence du poignet. . . . .	0	2	7
Circonférence du métacarpe. . . . .	0	2	8
Longueur du poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	1	9
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	0	10	4
Circonférence du corps, prise à l'endroit le plus gros. . . . .	0	11	6
Circonférence du corps devant les jambes de derrière. . . . .	0	9	10
Hauteur du train de derrière. . . . .	0	7	3
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	4	7
Largeur du haut de la jambe. . . . .	0	2	1
Épaisseur. . . . .	0	1	4
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	1	3
Circonférence du métatars. . . . .	0	2	9
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	3	0
Largeur du pied de devant. . . . .	0	1	1
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	1	2
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	0	4 $\frac{1}{2}$
Largeur à la base. . . . .	0	3	0
Longueur de la queue. . . . .	1	3	9
Circonférence de la queue à son origine. . . . .	0	4	6
Diamètre de la queue à son origine (1). . . . .	0	2	1

La conformité des noms de kinkajou et de carcajou m'avait porté à croire, avec tous les autres naturalistes, qu'ils appartenait au même animal. Cependant ayant recherché dans les anciens voyageurs, j'ai retrouvé ce même passage de Denis, qui se trouve cité à l'article de l'élan et du renne, parce que j'avais imaginé que ce voyageur s'était trompé, en disant que le kinkajou que je prenais alors pour le carcajou, ressemblait à un chat, d'autant que tous les autres voyageurs s'accordaient à donner au carcajou une figure différente et semblable à celle du glouton. Voici donc ce passage en entier.

« Le kinkajou ressemble un peu à un chat d'un poil roux-brun; il a la queue longue et la relève sur son dos pliée en deux ou trois

(1) Description donnée par M. de Sève.

plis; il a des griffes et grimpe sur les arbres où il se couche tout de son long sur les branches, pour attendre sa proie et se jeter dessus pour la dévorer. Il se jette sur le dos d'un orignal, l'entoure de sa queue, lui ronge le cou au-dessus des oreilles jusqu'à ce qu'il tombe. Quelque vite que puisse courir l'orignal, et quelque fort qu'il puisse se frotter contre les arbres ou les buissons, le kinkajou ne lâche jamais prise; mais s'il peut gagner l'eau il est sauvé, parce qu'alors le kinkajou lâche prise et saute à terre. Il y a quatre ans qu'un kinkajou m'attrapa une génisse et lui coupa le cou. Les renards sont ses chasseurs; ils vont à la découverte tandis que le kinkajou est en embuscade, où il attend l'orignal, que les renards ne manquent pas de lui amener (1). »

Cette notice s'accorde assez avec la figure et la description que nous venons de donner de cet animal, pour présumer que c'est le même, et que le carcajou et le kinkajou sont deux animaux d'espèces distinctes et séparées, qui n'ont de commun entre eux que de se jeter sur les originaux et sur les autres bêtes fauves pour en boire le sang.

Nous venons de dire que le kinkajou se trouve dans les montagnes de la Nouvelle-Espagne, mais il se trouve aussi dans celles de la Jamaïque, où les naturels du pays le nomment *poto* et non pas kinkajou. M. Colinson m'a envoyé le dessin de ce *poto* ou kinkajou que je donne ici (pl. 109) avec la notice suivante.

« Le corps de cet animal est de couleur uniforme, et d'un roux mêlé de gris cendré, le poil court, mais très-épais, la tête arrondie, le museau court, nu et noirâtre, les yeux bruns, les oreilles courtes et arrondies, des poils longs tout autour de la gueule, qui sont appliqués sur le museau et ne forment point de moustaches : la langue étroite, longue, et que l'animal fait souvent sortir de sa gueule de trois ou quatre pouces; la queue de couleur uniforme, diminuant toujours de grosseur jusqu'à l'extrémité, qui se recourbe lorsque l'animal le veut, et avec laquelle il s'attache et peut saisir et serrer fortement; cette queue est plus longue que le corps, qui a quinze pouces, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps, et la queue en a dix-sept.

Cet animal avait été pris dans les mon-

tagnes de la Jamaïque, il est doux et on peut le manier sans crainte; il est comme endormi la journée et très-vif pendant la nuit : il diffère beaucoup de tous ceux dont le genre est déterminé; sa langue n'est pas si rude que celle des chats ou des autres animaux du genre des *vivera*, auquel il a rapport par la forme de la tête et par celle des griffes. Il a autour de la bouche beaucoup de poils longs de deux à trois pouces, qui sont bouclés et très-doux. Les oreilles sont placées bas et presque vis-à-vis de l'œil; quand il dort il se met en boule, à peu près comme le hérisson, ses pieds ramassés en avant et étendus sous les joues. Il se sert de sa queue pour tirer un poids aussi pesant que son corps (2).

Il est évident, en comparant les deux dessins et la description de M. Colinson avec celle de M. Simon Chauveau, qu'elles ont toutes deux rapport au même animal, à quelques variétés près, qui n'en changent pas l'espèce.

#### ADDITION A L'ARTICLE DU KINKAJOU.

Nous avons reconnu que le kinkajou, que nous n'avions pas d'abord distingué du carcajou ou glouton d'Amérique, est néanmoins d'une espèce toute différente : il ne nous reste qu'à ajouter une note que M. Simon Chauveau (3) nous a donnée depuis, sur les habitudes du kinkajou qu'il a gardé vivant durant plusieurs années.

« Son attitude favorite est d'être assis d'aplomb sur son cul et ses pattes de derrière, le corps droit avec un fruit dans les pattes de devant, et la queue roulée en volute horizontale.

« J'ai plusieurs fois pris la résolution, continue M. Simon Chauveau, de vous offrir cet animal vivant, pour le soumettre à vos observations; mais il venait dans ces instants me caresser si doucement et jouer autour de moi avec tant de gaieté, que, séduit par ses gentillesses, je n'ai jamais eu le courage de m'en séparer. Il est mort le 3 janvier de cette année (1780), et c'était le neuvième hiver qu'il passait à Paris, sans que le froid ni aucune autre chose eût paru l'avoir incommodé. »

(1) Description géographique et historique des côtes de l'Amérique septentrionale, par M. Denis. Paris, 1672, tome 2, page 327.

(2) Note envoyée par M. Colinson, à M. de Buffon, 12 décembre 1766.

(3) Lettre à M. de Buffon, datée de Paris le 31 janvier 1780.

## LA LOUTRE <sup>(1)</sup>.

LA LOUTRE COMMUNE; Cuvier. — *MUSTELA LUTRA*; Linn. — *LUTRA VULGARIS*; Desm.

LA loutre est un animal vorace, plus avide de poisson que de chair, qui ne quitte guère le bord des rivières ou des lacs, et qui dépeuple quelquefois les étangs; elle a plus de facilité qu'un autre pour nager, plus même que le castor, car il n'a des membranes qu'aux pieds de derrière, et il a les doigts séparés dans les pieds de devant, tandis que la loutre a des membranes à tous les pieds; elle nage presque aussi vite qu'elle marche; elle ne va point à la mer, comme le castor, mais elle parcourt les eaux douces, et remonte ou descend les rivières à des distances considérables: souvent elle nage entre deux eaux, et y demeure assez long-temps; elle vient ensuite à la surface, afin de respirer. A parler exactement, elle n'est point amphibie, c'est-à-dire animal qui peut vivre également et dans l'air et dans l'eau; elle n'est pas conformée pour demeurer dans ce dernier élément, et elle a besoin de respirer, à peu près comme tous les autres animaux terrestres: si même il arrive qu'elle s'engage dans une nasse à la poursuite d'un poisson, on la trouve noyée, et l'on voit qu'elle n'a pas eu le temps d'en couper tous les osiers pour en sortir. Elle a les dents comme la fouine, mais plus grosses et plus fortes relativement au volume de son corps. Faute de poisson, d'écrevisses, de grenouilles, de rats d'eau, ou d'autre nourriture, elle coupe les jeunes rameaux, et mange l'écorce des

arbres aquatiques; elle mange aussi de l'herbe nouvelle au printemps; elle ne craint pas plus le froid que l'humidité; elle devient en chaleur en hiver, et met bas au mois de mars: on m'a souvent apporté des petits au commencement d'avril; les portées sont de trois ou quatre. Ordinairement les jeunes animaux sont jolis: les jeunes loutres sont plus laides que les vieilles. La tête mal faite, les oreilles placées bas, des yeux trop petits et couverts, l'air obscur, les mouvements gauches, toute la figure ignoble, informe, un cri qui paraît machinal, et qu'elles répètent à tout moment, sembleraient annoncer un animal stupide; cependant la loutre devient industrieuse avec l'âge, au moins assez pour faire la guerre avec grand avantage aux poissons, qui pour l'instinct et le sentiment sont très-inférieurs aux autres animaux; mais j'ai grand-peine à croire qu'elle ait, je ne dis pas les talents du castor, mais même les habitudes qu'on lui suppose, comme celle de commencer toujours par remonter les rivières, afin de revenir plus aisément et de n'avoir plus (2) qu'à se laisser entraîner au fil de l'eau lorsqu'elle s'est rassasiée ou chargée de proie; celle d'approprier son domicile et d'y faire un plancher, pour n'être point incommodée de l'humidité; celle d'y faire une ample provision de poisson, afin de n'en pas manquer; et enfin la docilité et la facilité de s'approcher au point de pêcher pour son maître, et d'apporter le poisson jusque dans la cuisine. Tout ce que je sais, c'est que les loutres ne creusent point leur domicile elles-mêmes, qu'elles se gisent dans le premier trou qui se présente, sous les racines des peupliers, des saules, dans les fentes des rochers, et même dans les piles de bois à flotter; qu'elles y font aussi leurs petits sur un lit fait de bûchettes et d'herbes; que l'on

(1) La loutre; en grec, *λύτρες*; en latin, *lutra*, *vel lytra*, *vel etiam lutris*, *lutrix*; en italien, *lodra*, *lodria*, *loutra*; en espagnol, *nutria*; en allemand, *fischotter*; en anglais, *otter*; en suédois, *wtter*; en polonais, *wydra*; en savoyard, *leure*.

Lutra. (Gesner, Hist. quadr., pag. 684. — Incon. animal. quadr., pag. 85.)

Lutra. (Ray, Synops. animal. quadr., pag. 187.)

Lutra digitis æqualibus. Linnæus.

Lutra. (Klein, de Quad., pag. 91.)

Lutra castanei coloris..... Lutra (Brisson, Regn. animal., pag. 277.)

(2) Vide Gesner, Hist. quadr., pag. 685, ex Alberto, Bellonio, Scaligero, Olao magno, etc.



trouve dans leur gîte des têtes et des arêtes de poisson; qu'elles changent souvent de lieu; qu'elles emmènent ou dispersent leurs petits au bout de six semaines ou de deux mois; que ceux que j'ai voulu priver cherchaient à mordre, même en prenant du lait, et avant que d'être assez forts pour mâcher du poisson; qu'au bout de quelques jours ils devenaient plus doux, peut-être parce qu'ils étaient malades et faibles; que, loin de s'accoutumer aisément à la vie domestique, tous ceux que j'ai essayé de faire élever sont morts dans le premier âge; qu'enfin la loutre est, de son naturel, sauvage et cruelle; que, quand elle peut entrer dans un vivier, elle y fait ce que le putois fait dans un poulailler; qu'elle tue beaucoup plus de poissons qu'elle ne peut en manger, et qu'ensuite elle en emporte un dans sa gueule.

Le poil de la loutre ne mue guère, sa peau d'hiver est cependant plus brune et se vend plus cher que celle d'été; elle fait une très-bonne fourrure. Sa chair se mange en maigre, et a en effet un mauvais goût de poisson, ou plutôt de marais. Sa retraite est infectée de la mauvaise odeur des débris du poisson qu'elle y laisse pourrir; elle sent elle-même assez mauvais: les chiens la chassent volontiers et l'atteignent aisément, lorsqu'elle est éloignée de son gîte et de l'eau; mais quand ils la saisissent, elle se défend, les mord cruellement, et quelquefois avec tant de force et d'acharnement, qu'elle leur brise les os des jambes, et qu'il faut la tuer pour la faire démordre. Le castor cependant, qui n'est pas un animal bien fort, chasse la loutre, et ne lui permet pas d'habiter sur les bords qu'il fréquente.

Cette espèce, sans être en très-grand nombre, est généralement répandue en Europe, depuis la Suède jusqu'à Naples, et se retrouve dans l'Amérique septentrionale (1); elle était bien connue des Grecs (2), et se trouve vraisemblablement dans tous les climats tempérés, surtout dans les lieux où il y a beaucoup d'eau; car la loutre ne peut habiter ni les sables brûlants, ni les déserts arides; elle fuit également les rivières stériles et les fleuves trop fréquentés. Je ne crois pas qu'elle se trouve dans les pays très-chauds; car le *jiya* ou *carigui-*

beju (3), qu'on a appelé *loutre du Brésil*, et qui se trouve aussi à Cayenne (4), paraît être d'une espèce voisine, mais différente; au lieu que la loutre de l'Amérique septentrionale ressemble en tout à celle de l'Europe (5), si ce n'est que la fourrure est encore plus noire et plus belle que celle de la loutre de Suède ou de Moscovie.

#### PREMIÈRE ADDITION A L'ARTICLE DE LA LOUTRE.

Pontoppidan assure qu'en Norwège la loutre se trouve également autour des eaux salées comme autour des eaux douces; qu'elle établit sa demeure dans des monceaux de pierres, d'où les chasseurs la font sortir en imitant sa voix au moyen d'un petit sifflet: il ajoute qu'elle ne mange que les parties grasses du poisson, et qu'une loutre apprivoisée, à laquelle on donnait tous les jours un peu de lait, rapportait continuellement du poisson à la maison (6).

#### DEUXIÈME ADDITION.

Nous avons dit que la loutre ne paraissait pas susceptible d'éducation, et que nous n'avions pu réussir à l'appivoiser; mais des tentatives sans succès ne démontrent rien, et nous avons souvent reconnu qu'il ne fallait pas trop restreindre le pouvoir de l'éducation sur les animaux: ceux même qui semblent le plus s'y refuser, cèdent néanmoins et s'y soumettent dans certaines circonstances; le tout est de rencontrer ces circonstances favorables et de trouver le point flexible de leur naturel, d'y appuyer ensuite assez pour former une première habitude de nécessité ou de besoin, qui bientôt s'assujétit toutes les autres. L'éducation de la loutre dont on va parler, en est un exemple: voici ce que M. le marquis de

(3) *Jiya* quæ et *carigui*beju appellatur à Brasiliensibus. (Marcg., Hist. Brasil., pag. 234.) *Lutra Brasiliensis*. (Ray, synops. animal. quadr., pag. 189.) *Lutra pollice digitis brevior*. (Linnaeus.) *Lutra atricoloris*, maculâ sub gutture flavâ. (Brisson, Regn. animal., pag. 278.)

(4) *Lutra nigricans*, caudâ depressâ et glabrâ. (Barrère, Hist. de la France équinoxiale, page 155.)

(5) Voyez le Voyage de la Hontan, t. 1, p. 84.

(6) Histoire naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger*; juin 1756.

(1) Voyez le Voyage de la Hontan, tome 2, page 38.

(2) Vid. Aristotelem, Hist. animal., lib. 8, cap. 5.

Courtivron, mon confrère à l'Académie des sciences, a bien voulu m'écrire en date du 15 octobre 1779, sur une loutre très-privée et très-docile qu'il a vue à Autun.

« Vous autorisez, monsieur, ceux qui ont quelques observations sur les animaux à vous les communiquer, même quand elles ne sont pas absolument conformes à ce qui peut paraître avoir été votre première opinion. En relisant l'article de la loutre, j'ai vu que vous doutez de la facilité qu'on aurait d'apprivoiser cet animal. Dans ce que je vais vous dire, je ne rapporterai rien que je n'aie vu, et que mille personnes n'aient vu comme moi, à l'abbaye de Saint-Jean-le-Grand, à Autun, dans les années 1775 et 1776; j'ai vu, dis-je, pendant l'espace de près de deux ans, à différentes fois, une loutre femelle qui avait été apportée peu de temps après sa naissance dans ce couvent, et que les tourières s'étaient plu à élever; elles l'avaient nourrie de lait jusqu'à deux mois d'âge, qu'elles commencèrent à accoutumer cette jeune loutre à toutes sortes d'aliments; elle mangeait des restes de soupe, de petits fruits, des racines, des légumes, de la viande et du poisson; mais elle ne voulait point de poisson cuit, et elle ne mangeait le poisson cru que lorsqu'il était de la plus grande fraîcheur; s'il avait plus d'un jour, elle n'y touchait pas. J'essayai de lui donner de petites carpes, elle mangeait celles qui étaient vives; et pour les mortes, elle les visitait en ouvrant l'ouïe avec sa patte, la flairait et le plus souvent les laissait, même quand on les lui présentait avant de lui en donner de vives. Cette loutre était privée comme un chien, elle répondait au nom de *loup-loup* que lui avaient donné les tourières; elle les suivait et je l'ai vue revenir à leur voix du bout d'une vaste cour où elle se promenait en liberté, et, quoiqu'étranger, je m'en faisais suivre en l'appelant par son nom; elle était familiarisée avec le chat des tourières, avec lequel elle avait été élevée, et jouait avec le chien du jardinier, qu'elle avait aussi connu de bonne heure: pour tous les autres chiens et chats, quand ils approchaient d'elle, elle les battait. Un jour j'avais un petit épagneul avec moi, elle ne lui dit rien d'abord; mais le chien ayant été la flairer, elle lui donna vingt soufflets avec ses pattes de devant, comme les chats ont coutume de faire lorsqu'ils attaquent de petits chiens, et le poursuivit à coups de nez et de tête jusqu'entre mes jambes; et

depuis, toutes les fois qu'elle le vit, elle le poursuivit de même; tant que les chiens ne se défendaient pas, elle ne se servait pas de ses dents; mais si le chien faisait tête et voulait mordre, alors le combat devenait à outrance; et j'ai vu des chiens assez gros déchirés et bien mordus, prendre le parti de la fuite.

» Cette loutre habitait la chambre des tourières, et la nuit elle couchait sur leur lit; le jour elle se tenait ordinairement sur une chaise de paille où elle dormait couchée en rond; et quand la fantaisie lui en prenait, elle allait se mettre la tête et les pattes de devant dans un seau d'eau qui était à son usage, ensuite elle se secouait et venait se remettre sur sa chaise, ou allait se promener dans la cour ou dans la maison extérieure; je l'ai vue plusieurs fois couchée au soleil, alors elle fermait les yeux; je l'ai portée, maniée, prise par les pattes et flattée, elle jouait avec mes mains, les mordait insensiblement, et faisait petites dents, si cela peut se dire, comme on dit que les chats font patte de velours. Je la menai un jour auprès d'une petite flaque d'eau, où la rivière d'Aroux en laisse lorsqu'elle est débordée: ce qui vous paraîtra surprenant, et ce qui m'étonnait aussi, c'est qu'elle parut craindre de voir de l'eau en si grand volume; elle n'y entra pas, passa le bord où elle se mouilla la tête comme dans le seau; je la fis jeter à quelques pas dans l'eau, elle regagna le bord bien vite avec une sorte d'effroi, et nous suivit très-contente de retrouver ses tourières. Si on peut raisonner d'après un seul fait et un seul individu, la nature parait n'avoir pas donné à cet animal le même instinct qu'aux canards qui barbotent aussitôt qu'ils sont éclos, en sortant de dessous une poule.

» Cette loutre était très-malpropre; le besoin de se vider paraissait lui prendre subitement, et elle se satisfaisait de même quelque part qu'elle fût, excepté sur les meubles, mais à terre et dans la chambre comme ailleurs; les tourières n'avaient jamais pu, même par des corrections, l'accoutumer à aller, pour ses besoins, à la cour qui était peu éloignée; dès qu'elle s'était vidée elle venait flairer ses excréments, ainsi que les chats, et faisait un petit saut d'allégresse ensuite, comme satisfaite de s'être débarrassée de ce poids.

» J'ai souvent eu occasion de voir cette loutre, parce que je ne passais point à Au-

tu sans aller à l'abbaye de Saint-Jean-le-Grand, où madame de Courtivron avait une tante; et j'ai diné dix fois avec la loutre qui était de très-bonne compagnie. On me l'offrit, je l'aurais acceptée pour la mettre enchaînée sur le fossé de ma maison à Courtivron, où elle aurait eu occasion de se marier, si je n'avais reconnu la difficulté de l'enchaîner, à cause que le cou de cet animal est presque du même diamètre de sa tête et son corps; je pensai qu'elle pourrait s'échapper, et multiplier chez moi les

loutres qui n'y sont que trop communes. » Je me reproche de m'être si fort étendu sur cet article des loutres, comme susceptibles d'être bien apprivoisées; mais j'ai cru devoir vous donner un exemple de ce que j'ai vu dans notre Bourgogne: ainsi sans recourir aux exemples de Danemarck et de Suède, s'ils existent tels que le P. Vanière, dans son poème du *Prædium rusticum*, les a célébrés, voilà des choses sur lesquelles vous pouvez compter, et il n'y a rien de poétique dans ce que je vous dis. »

## DESCRIPTION DE LA LOUTRE.

Le corps de la loutre (*pl. 113, fig. 1*) est à peu près aussi long et aussi gros que celui du blaireau; mais les jambes de la loutre sont de beaucoup plus courtes. Cet animal a la tête plate, le museau fort large (*fig. 2*, où la loutre est vue en face) et la mâchoire du dessous plus étroite et moins longue que celle du dessus; le cou est court, et si gros qu'il semble faire partie de la tête; le corps est fort allongé, les jambes sont très-courtes, et la queue est grosse à l'origine et pointue à l'extrémité. Il y a de chaque côté du museau des moustaches composées de gros crins blancs et bruns; il y en a d'autres au-dessous de la mâchoire inférieure, au-delà des coins de la bouche et près de l'angle postérieur des yeux; les plus longs de ces crins ont près de trois pouces.

La loutre a deux sortes de poils, les uns plus longs et plus fermes que les autres, qui sont une sorte de duvet soyeux de couleur grise blanchâtre sur la plus grande partie de sa longueur, et brune à la pointe. Les poils les plus longs sont gris blanchâtres sur la moitié de leur longueur depuis la racine, et de couleur brune très-luisante dans le reste de leur étendue jusqu'à la pointe: le brillant de ces poils efface le brun, lorsqu'ils sont opposés au jour; mais le brun paraît seul sous les autres aspects sur toute la partie supérieure de cet animal, depuis le bout du museau jusqu'à la queue, sur la face extérieure des jambes et sur la face supérieure de la queue. Les côtés de la tête, la mâchoire inférieure, la gorge, le dessous et les côtés du cou, la poitrine, le ventre, les aisselles, les aines,

la face intérieure des jambes, sont de couleur blanchâtre et luisante, parce que les longs poils ont cette couleur depuis la racine jusqu'à la pointe: le poil des pieds est fort court et de couleur brune, mêlée d'une légère teinte roussâtre; le dessus de la tête et le bout de la queue sont de couleur brune foncée, et même noirâtre; les plus longs poils du corps ont quatorzelliges. Les doigts tiennent les uns aux autres par une forte membrane, qui est plus longue dans les pieds de derrière (*A*, *pl. 114*) que dans ceux de devant (*B*), parce que les doigts des pieds de derrière sont les plus longs; il y en a cinq dans chaque pied: les doigts des pieds de devant et le pouce des pieds de derrière ont de petits ongles crochus; ceux des quatre autres doigts des pieds de derrière sont les plus larges.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	2	1	0
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	4	1
Circonférence du bout du museau.	0	5	8
Circonférence du museau, prise au-dessus des yeux.	0	6	9
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	4	4
Distance entre les deux naseaux.	0	0	5
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	1	6
Distance entre l'angle postérieur			

	pi.	po.	lig.
et Oreille. . . . .	0	1	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	5
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	2½
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	1	8
La même distance mesurée en ligne droite. . . . .	0	1	6
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles.	0	9	0
Longueur des oreilles. . . . .	0	0	5
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	1	0
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	3	0
Longueur du cou. . . . .	0	3	6
Circonférence du cou. . . . .	0	10	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	1	1	0
Circonférence prise dans le milieu, à l'endroit le plus gros. . . . .	1	2	0
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . . . .	1	0	0
Longueur du tronçon de la queue.	1	1	9
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	5	8
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	3	4
Largeur de l'avant-bras près du coude. . . . .	0	2	0
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit. . . . .	0	1	1
Circonférence du poignet. . . . .	0	3	3
Circonférence du métacarpe. . . . .	0	3	0
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	2	3
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	4	0
Largeur du haut de la jambe. . . . .	0	2	1
Épaisseur. . . . .	0	1	7
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	1	1
Circonférence du métatarse. . . . .	0	3	0
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	4	1
Largeur du pied de devant. . . . .	9	1	4
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	1	5
Longueur des plus grands ongles.	0	0	4
Largeur à la base. . . . .	0	0	1

La loutre qui a servi de sujet pour la description des parties molles intérieures, avait un pied dix pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; elle pesait huit livres trois onces.

Cet animal avait, comme la fouine, le putois, la belette, etc., la poitrine fort allongée et l'abdomen (*CD*, *pl.* 114) très-court. L'épiploon s'étendait jusqu'au bassin; ses principaux vaisseaux étaient enveloppés de graisse et formaient des mailles, dont l'aire n'était remplie que par une membrane si mince, qu'on la voyait à peine sur les intestins; mais après l'avoir enlevée, j'y ai aperçu un réseau que l'on peut comparer à une dentelle, dont les vides seraient remplis par une toile d'araignée très-fine.

L'estomac (*E*) était en entier dans le côté gauche; le duodenum s'étendait en arrière jusqu'au rein, et se repliait en dedans; la suite du canal intestinal (*FG*) faisait ses circonvolutions dans la région ombilicale, dans le côté droit, dans la région iliaque du même côté, dans la région hypogastrique, dans la région iliaque gauche, dans le côté gauche, et dans la région ombilicale. Le canal intestinal se repliait derrière l'estomac de droite à gauche et de devant en arrière, et formait ensuite le rectum. Il n'y avait point de cæcum, et les intestins étaient très-mobiles; ainsi il doit se trouver beaucoup de variétés dans leur situation respective.

L'estomac était petit et n'avait presque point de grand cul-de-sac; le canal intestinal était à peu près de grosseur égale dans la plus grande partie de son étendue; la portion qui formait le rectum était la plus grosse, surtout près de l'anus.

Il y avait de chaque côté de l'anus (*A*, *fig.* 2, *pl.* 115) une vésicule (*BB*) qui a été dessinée de grandeur naturelle, avec une portion (*C*) du rectum. Après avoir ouvert ces vésicules (*AA*, *fig.* 3) et le rectum (*B*), j'ai vu leur orifice qui aboutissait au bord de l'anus, et j'ai trouvé dans leur intérieur une matière mucilagineuse et blanchâtre, qui avait une odeur très-puante et fort pénétrante: les parois des vésicules étaient minces, membraneuses, et presque transparentes.

Le foie (*IKL*, *pl.* 115) s'étendait presque autant à gauche qu'à droite; il y avait cinq lobes, le plus grand (*K*) était placé derrière le milieu du diaphragme, un peu plus à droite qu'à gauche; il avait trois parties (*ABC*, *fig.* 1, *pl.* 116) séparées les unes des autres par deux scissures (*DE*); la vésicule du fiel (*F*) se trouvait dans l'une, et le ligament suspensoir dans l'autre; ce ligament était fort mince et transparent comme l'épiploon. La partie droite (*A*) du lobe était aussi étendue que les deux autres (*BC*) pri-

ses ensemble. Il n'y avait qu'un lobe (*G*) à gauche; il était un peu moins grand que celui du milieu, et à peu près aussi grand que le lobe inférieur (*H*) du côté droit: le second lobe (*I*) de ce même côté était bien moins grand que le premier (*H*) et beaucoup plus gros que le troisième. Le foie pesait sept onces trois gros et demi, il avait au-dedans une couleur rouge pâle, et encore plus pâle au-dehors et presque cendrée.

La vésicule du fiel (*F*) était longue et courbe; son pédicule (*K*) formait des sinuosités à peu près comme celui de la vésicule du chat; la liqueur du fiel pesait trente-un grains et avait une belle couleur orangée. Le conduit cholodique était dilaté et semblait former un second réservoir (*L*) qui contenait de la bile, et qui était placé près du duodenum (*MN*): on a marqué par un stylet (*O*) la communication du réservoir de la bile avec le duodenum.

La rate avait trois faces longitudinales; elle était un peu plus large à sa partie inférieure que dans le reste de son étendue; elle avait une couleur rouge pâle au-dehors, et grisâtre au-dedans; son poids était de trois gros et trente grains.

Le pancréas m'a paru à proportion beaucoup plus long, plus large et plus épais que celui des animaux qui ont déjà été décrits dans cet ouvrage, il s'étendait d'un côté contre le duodenum, et de l'autre jusqu'au bout du rein gauche et de la rate.

Le rein droit (*A*, *fig. 2*, *pl. 116*) était un peu plus avancé que le gauche (*B*); ils étaient chacun composés, comme ceux du taureau (1), de plusieurs tubercules (*fig. 1*, *pl. 115*). Les reins de la loutre étaient plus allongés que ceux du taureau, et avaient beaucoup moins d'enfoncement. En les ouvrant (*fig. 1*, 3 et 4, *pl. 116*) on voyait les interstices qui séparent les tubercules dont ils sont composés; le rein droit en avait quatorze, et le rein gauche douze. Tous ces tubercules sont autant de petits reins, dont la substance corticale est de couleur cendrée très-foncée, de même que la surface extérieure des reins entiers: la substance médullaire de chacun des petits reins avait une couleur rougeâtre, et la substance mame-lonnée était blanchâtre. Je n'ai trouvé dans une autre loutre que onze tubercules dans le rein droit, et treize dans le gauche; leur

substance était d'un rouge pâle à l'extérieur et à l'intérieur.

Le centre nerveux du diaphragme était peu étendu, et la partie charnue avait jusqu'à une ligne et demie d'épaisseur.

Le poumon droit avait quatre lobes, dont trois étaient rangés de file; l'antérieur avait plus de volume que le moyen, mais le postérieur était le plus étendu des trois. Le quatrième se trouvait sous le troisième, c'était le seul qui fût échancré; ce lobe avait plus d'étendue qu'il n'en a dans la plupart des autres animaux, car il était à peu près aussi grand que le lobe moyen. Il n'y avait que deux lobes du côté gauche, le postérieur était le plus grand.

Le cœur était placé dans le milieu de la poitrine; il avait la pointe dirigée en arrière sans obliquité; il était très-gros, et il paraissait presque rond, parce que la pointe était peu saillante; il sortait deux branches de la crosse de l'aorte. Je n'ai point vu de vestiges du trou ovale (2); le médiastin était en forme de réseau, comme le ligament suspensoir du foie et l'épiploon.

La langue était mince et échancrée par le bout; il y avait un sillon longitudinal qui s'étendait sur le milieu de la partie antérieure, dont la surface postérieure était couverte de papilles fort minces, très-courtes, et dirigées obliquement de devant en arrière, et de dehors en dedans. Il se trouvait sur la partie postérieure six petites glandes à calice, trois de chaque côté; les deux premières étaient les plus grandes et les plus éloignées l'une de l'autre, et les deux dernières l'étaient moins que les deux secondes; il y avait aussi plus de distance entre les premières et les secondes, qu'entre les secondes et les troisièmes.

Le palais était traversé par cinq ou six sillons qui avaient des bords larges et convexes en devant, et interrompus dans le milieu de leur longueur, excepté le bord extérieur du premier sillon; il formait un gros tubercule qui s'étendait jusqu'aux dents incisives.

L'épiglotte était un peu recourbée en ar-

(1) Voyez le tome 1 des Mammifères, page 174, planche 20, *fig. 1* et 2.

(2) M. Perrault n'en a trouvé aucune apparence (Mémo. pour servir à l'hist. nat. des animaux, 1<sup>re</sup> partie, page 156); mais M. Sue en a aperçu des vestiges et d'autres communications de l'oreillette droite à l'oreillette gauche (Mém. présentés à l'Académie royale des sciences, tome 2, page 203); cependant les loutres se noient à peu près comme les autres animaux.

rière et arrondie à son extrémité. Le cerveau et le cervelet ressemblaient à ceux de la plupart des autres quadrupèdes; le cerveau avait une figure triangulaire comme la tête, il pesait une once trois gros et demi; le cervelet était placé en partie sous le cerveau, il pesait un gros et cinquante-six grains.

Les parties de la génération du mâle, tant intérieures qu'extérieures, étaient très-petites; il n'avait point de scrotum; les testicules étaient placés dans les aines. Il y avait un os (*fig. 4, pl. 115*) (1), qui s'étendait le long du gland (*A, pl. 117*) et d'une partie de la verge (*B*); l'orifice de l'urètre était peu apparent, on l'a marqué sur la figure par un stylet (*C*): l'urètre revêtu de son muscle (*D*) était aussi gros que la verge (*B*), depuis la coupe (*EF*) des corps caverneux, jusqu'à la vessie (*G*), qui avait une forme ovoïde; les uretères (*HI*) s'y inséraient près du cou (*I*).

Il y avait le long de la verge deux cordons (*K*) unis l'un à l'autre par un tissu cellulaire, qui laissait quelque distance entre eux; ces cordons s'étendaient depuis le prépuce (*C*) jusqu'à l'anus (*L*), et passaient entre les deux vésicules (*MN*), qui étaient à côté du rectum (*O*), et dont il a déjà été fait mention.

Les canaux déférents (*PQ*) avaient peu de longueur, et les testicules (*RS*) étaient fort petits; ils avaient au-dedans un noyau longitudinal. Je n'ai vu ni prostates, ni vésicules séminales.

Il est difficile d'apercevoir les mamelles de la loutre, parce qu'elles sont très-petites; je n'en ai trouvé que quatre sur une grosse loutre femelle qui venait de mettre bas; elles étaient alors fort apparentes et placées sur le ventre, deux de chaque côté.

La vulve de la loutre était conformée différemment de celle des autres animaux; il paraissait à l'extérieur deux fentes, l'une longitudinale (*AB, fig. 1, pl. 118*), et l'autre transversale (*CD*); en écartant les lèvres de la première fente (*ABC, fig. 5, pl. 115*, et *fig. 2, pl. 118*) on trouvait le clitoris (*D*), qui était environné d'un prépuce en forme de bourrelet; les lèvres de la seconde fente n'étaient que des prolongements des lèvres de la première, qui formaient chacun un pli (*CD, fig. 1, pl. 118*): l'entrée du vagin se trouvait entre les lèvres de la fente longi-

tudinale. Pour mettre à découvert les parois internes du vagin, il a fallu couper la lèvre supérieure de la fente transversale dans le milieu (*A*) de sa longueur; alors les lèvres des deux fentes n'en font plus qu'une de chaque côté (*BE* et *BF, fig. 2*), et on voit sur les parois du vagin au-dessus du clitoris deux rides (*GH*) fort élevées, que l'on a comparées aux nymphes des femmes (2), quoiqu'elles ne soient en effet que des plis du vagin. Au reste, ses parois (*E, fig. 5, pl. 115*) étaient lisses et unies: il y avait un petit os (3) (*fig. 6*) dans le gland du clitoris.

La vessie avait une forme ovoïde; le corps de la matrice était si petit, que je n'ai pas pu en prendre les dimensions séparément des cornes. Les testicules étaient rougeâtres au-dehors et en dedans, ils avaient un pavillon qui les recouvrait presque en entier; il ne laissait qu'un orifice sur l'extrémité du testicule, qui était vis-à-vis de celle de la corne de la matrice.

	pi.	po.	lig.
Longueur du canal intestinal depuis le pylore jusqu'à l'anus	10	8	0
Circonférence dans les endroits les plus gros	0	2	6
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	1	6
Grande circonférence de l'estomac	1	2	0
Petite circonférence	0	9	0
Longueur de la petite courbure depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite	0	3	0
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac	0	1	0
Circonférence de l'œsophage	0	1	3
Circonférence du pylore	0	1	8
Longueur du foie	0	6	3
Largeur	0	5	0
Sa plus grande épaisseur	0	1	0
Longueur de la vésicule du fiel	0	1	7
Son plus grand diamètre	0	0	6
Longueur de la rate	0	4	2
Largeur de l'extrémité inférieure	0	0	10
Largeur de l'extrémité supérieure	0	0	6
Largeur dans le milieu	0	1	2
Épaisseur	0	0	3½

(2) Voyez les Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux, 1<sup>re</sup> partie, page 154.

(3) Voyez la description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle de la loutre.

(1) Voyez la description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle de la loutre.

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Épaisseur du pancréas. . . . .	0	0	2	Diamètre. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$
Longueur des reins. . . . .	0	2	6	Grande circonférence de la ves-	0	10	0
Largeur . . . . .	0	1	1	sie. . . . .	0	7	6
Épaisseur. . . . .	0	0	8	Petite circonférence. . . . .	0	0	9
Longueur du centre nerveux ,				Longueur de l'urètre. . . . .	0	1	3
depuis la veine-cave jusqu'à la				Circonférence. . . . .	0	0	9
pointe. . . . .	0	1	3	Distance entre l'anus et la vulve.	0	0	6
Largeur. . . . .	0	0	9	Longueur de la vulve. . . . .	0	0	7
Largeur de la partie charnue en-				Longueur du vagin. . . . .	0	2	6
tre le centre nerveux et le				Circonférence à l'endroit le plus			
sternum. . . . .	0	1	6	gros. . . . .	0	1	5
Largeur de chaque côté du centre				Circonférence à l'endroit le plus			
nerveux. . . . .	0	3	0	mince. . . . .	0	0	6
Circonférence de la base du cœur.	0	4	6	Grande circonférence de la ves-			
Hauteur depuis la pointe jusqu'à				sie. . . . .	0	8	9
la naissance de l'artère pulmo-				Petite circonférence. . . . .	0	7	0
naire. . . . .	0	2	0	Longueur de l'urètre. . . . .	0	1	6
Hauteur depuis la pointe jusqu'au				Circonférence. . . . .	0	0	10
sac pulmonaire. . . . *	0	1	6	Longueur des cornes de la ma-			
Diamètre de l'aorte pris de de-				trice. . . . .	0	2	6
hors en dehors. . . . .	0	0	3	Circonférence. . . . .	0	0	3
Longueur de la langue. . . . .	0	2	6	Distance en ligne droite entre les			
Longueur de la partie antérieure				testicules et l'extrémité de la			
depuis le filet jusqu'à l'extré-				corne. . . . .	0	0	4
mité. . . . .	0	0	9	Longueur de la ligne courbe qui			
Largeur de la langue. . . . .	0	0	8	parcourt la trompe. . . . .	0	1	0
Largeur des sillons du palais. .	0	0	$1\frac{1}{2}$	Longueur des testicules. . . . .	0	0	3
Hauteur des bords. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$	Largeur. . . . .	0	0	2
Longueur des bords de l'entrée				Épaisseur. . . . .	0	0	1
du larynx. . . . .	0	0	4				
Largeur des mêmes bords. . . . .	0	0	2				
Distance entre leur extrémité							
inférieure. . . . .	0	0	$1\frac{1}{2}$				
Longueur du cerveau. . . . .	0	2	3				
Largeur. . . . .	0	1	11				
Épaisseur. . . . .	0	0	11				
Longueur du cercelet. . . . .	0	0	11				
Largeur. . . . .	0	1	4				
Épaisseur. . . . .	0	0	6				
Distance entre l'anus et l'orifice							
du prépuce. . . . .	0	3	3				
Distance entre les bords du pré-							
puce et l'extrémité du gland.	0	0	6				
Longueur du gland. . . . .	0	0	5				
Circonférence. . . . .	0	0	6				
Longueur de la verge depuis la							
bifurcation des corps caver-							
neux jusqu'à l'insertion du pré-							
puce. . . . .	0	2	7				
Circonférence. . . . .	0	0	9				
Longueur des testicules. . . . .	0	0	$5\frac{1}{2}$				
Largeur. . . . .	0	0	$2\frac{1}{2}$				
Épaisseur. . . . .	0	0	$1\frac{1}{2}$				
Largeur de l'épididyme. . . . .	0	0	1				
Longueur des canaux déférents.	0	3	6				

La tête du squelette (*pl.* 112) de la loutre a plus de rapport à la tête du blaireau qu'à celle du chien, du loup et du renard; cependant la loutre a la tête plus large que le blaireau, le crâne et le front moins élevés, et le museau beaucoup plus court.

La loutre a six dents incisives à chaque mâchoire, deux canines et dix machelières, ce qui fait en tout trente-six dents; les incisives du milieu sont de beaucoup plus petites que les extérieures, et on y apercevait quelques vestiges de cannelures et de lobes. Quoiqu'il y ait six dents machelières de moins que dans le blaireau, elles ressemblent plus par la figure aux machelières du chien, qu'à celles du blaireau. Il n'y avait que la première dent de chaque côté de l'une des mâchoires qui ne touchât pas celle qui lui correspondait dans l'autre mâchoire, lorsque la bouche était fermée. Les deux dernières dents de la mâchoire du dessus et l'avant-dernière de la mâchoire du dessous, étaient les plus grosses.

Toutes les apophyses des sept vertèbres

cervicales étaient grandes; l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre s'étendait plus en avant qu'en arrière.

Il y avait quatorze vertèbres dorsales et quatorze côtes, dix vraies et quatre fausses de chaque côté; les apophyses épineuses des dix premières vertèbres lombaires étaient inclinées en arrière. Les os de la partie postérieure du sternum n'étaient pas bien formés, parce que l'animal n'avait pas encore atteint l'âge adulte; cependant il m'a paru que le sternum était composé de dix os. Les deux premières côtes, une de chaque côté, s'articulaient sur le milieu du premier os du sternum, les deux secondes entre le premier os et le second, les troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux dixièmes côtes, qui s'articulaient entre le dixième et le neuvième os.

Les vertèbres lombaires étaient au nombre de six, et il y avait trois fausses vertèbres dans l'os sacrum, et vingt-cinq dans la queue; la onzième était la plus longue. La partie supérieure et antérieure des os des hanches avait peu de largeur, et formait à peu près un carré long.

L'omoplate était large et de figure fort irrégulière, car elle avait cinq côtés dont le postérieur était le plus long; la partie antérieure et inférieure de l'épine avait deux pointes, dont la plus longue était dirigée en avant et en bas, et l'autre en dehors.

L'os du bras était courbé sur sa longueur, la convexité sortait en avant; il y avait, comme sur celui du blaireau, une arête tranchante, mais elle était encore plus saillante.

Chaque rang du carpe était composé de quatre os; le second du premier rang avait le plus grand volume; le premier était le plus petit de ce rang, et se trouvait placé entre l'extrémité postérieure et extérieure du second os et le côté postérieur et extérieur de l'extrémité supérieure du premier os du métacarpe. Le quatrième os du premier rang du carpe était oblong et saillant obliquement en arrière et en bas. Les trois premiers os du second rang étaient chacun à peu près aussi petits que le premier os du premier rang, et placés au-dessus des trois premiers os du métacarpe; le quatrième os du second rang du carpe était au-dessus des deux derniers os du métacarpe.

Il y avait dans le tarse sept os qui avaient beaucoup de rapport à ceux du tarse de l'homme par leur position, excepté celui qui semblait correspondre au premier os

cunéiforme; il était plus petit que le troisième dans la loutre, et il ne couvrait pas toute l'extrémité du premier os du métatarse: aussi y a-t-il dans cet animal un huitième os, qui est placé à côté de celui qui semble correspondre au premier os cunéiforme de l'homme, et qui est à peu près aussi gros que celui qui correspond au second os cunéiforme.

	pi.	po.	lig.
Longueur depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput. . . . .	0	4	2
La plus grande largeur de la tête. . . . .	0	2	6
Longueur de la mâchoire inférieure depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0	2	8
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents canines. . . . .	0	0	6 $\frac{1}{3}$
Distance mesurée de dehors en dehors entre les contours des branches. . . . .	0	1	11
Distance entre les apophyses condyloïdes. . . . .	0	1	0
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire supérieure. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des dents incisives extérieures. . . . .	0	0	6
Largeur à l'endroit des dents canines. . . . .	0	1	0
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	0	8
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	0	6
Largeur. . . . .	0	0	5 $\frac{1}{2}$
Hauteur des orbites. . . . .	0	0	8 $\frac{1}{2}$
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Largeur à l'extrémité. . . . .	0	0	1
Longueur des dents canines. . . . .	0	0	5 $\frac{1}{2}$
Largeur à la base. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Longueur des plus grosses dents mâchelières au-dehors de l'os. . . . .	0	0	3
Largeur. . . . .	0	0	6
Épaisseur. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Longueur des deux principales parties de l'os hyoïde. . . . .	0	0	6
Longueur des seconds os. . . . .	0	0	4
Longueur des troisièmes os. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'os du milieu. . . . .	0	0	6
Longueur des branches de la fourchette. . . . .	0	0	5
Longueur du cou. . . . .	0	3	



	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Longueur du trou de la première vertèbre du haut en bas. . . . .	0	0	5½	Longueur de l'os sacrum. . . . .	0	1	6
Longueur d'un côté à l'autre. . . . .	0	0	6	Largeur de la partie antérieure. . . . .	0	1	1
Longueur des apophyses transverses de devant en arrière. . . . .	0	0	7	Largeur de la partie postérieure. . . . .	0	0	5
Largeur de la partie antérieure de la vertèbre. . . . .	0	1	2	Hauteur de l'apophyse épineuse de la fausse vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	0	4
Largeur de la partie postérieure. . . . .	0	1	10	Longueur de la onzième fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue. . . . .	0	0	9½
Longueur de la face supérieure. . . . .	0	0	5	Largeur de la partie supérieure de l'os de la hanche. . . . .	0	0	7
Longueur de la face inférieure. . . . .	0	0	2½	Longueur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde, jusqu'au milieu du côté supérieur. . . . .	0	1	11
Longueur du corps de la seconde vertèbre. . . . .	0	0	8½	Longueur des trous ovalaires. . . . .	0	0	10
Hauteur de l'apophyse épineuse. . . . .	0	0	4	Largeur. . . . .	0	0	7
Largeur. . . . .	0	1	0	Largeur du bassin. . . . .	0	0	11
Longueur des vertèbres les plus courtes. . . . .	0	0	5	Hauteur. . . . .	0	1	4
Hauteur de la plus longue apophyse épineuse, qui est celle de la septième vertèbre. . . . .	0	0	6	Longueur de l'omoplate. . . . .	0	2	3
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales. . . . .	0	7	6	Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	4
Hauteur des apophyses épineuses des trois premières vertèbres dorsales, qui sont les plus longues. . . . .	0	0	8½	Longueur du côté postérieur. . . . .	0	1	8
Hauteur de celle de la onzième, qui est la plus courte. . . . .	0	0	1½	Largeur de l'omoplate à l'endroit le plus étroit. . . . .	0	0	7
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	0	7	Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé. . . . .	0	0	7
Longueur des premières côtes. . . . .	0	1	2	Grand diamètre de la cavité glénoïde. . . . .	0	0	6
Distance entre les premières côtes à l'endroit le plus large. . . . .	0	1	2	Longueur de l'humérus. . . . .	0	2	10
Longueur de la dixième côte, qui est la plus longue. . . . .	0	3	8	Circonférence à l'endroit le plus petit. . . . .	0	1	4
Longueur de la dernière des fausses côtes, qui est la plus courte. . . . .	0	2	11	Diamètre de la tête. . . . .	0	0	6
Largeur de la côte la plus large. . . . .	0	0	3	Largeur de la partie supérieure. . . . .	0	0	8½
Largeur de la plus étroite. . . . .	0	0	1½	Épaisseur. . . . .	0	0	8
Longueur du sternum. . . . .	0	5	3	Largeur de la partie inférieure. . . . .	0	1	0
Largeur du premier os, qui est le plus large dans le milieu. . . . .	0	0	5	Épaisseur. . . . .	0	0	5
Largeur du premier os, qui est le plus étroit à l'extrémité antérieure. . . . .	0	0	1½	Longueur de l'os du coude. . . . .	0	2	10
Hauteur des apophyses épineuses des dernières vertèbres lombaires, qui sont les plus longues. . . . .	0	0	4	Épaisseur à l'endroit le plus épais. . . . .	0	0	5
Longueur de l'apophyse transverses de la sixième vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	0	7	Hauteur de l'olécrane. . . . .	0	0	5½
Longueur du corps de la cinquième vertèbre lombaire, qui est la plus longue. . . . .	0	0	8	Longueur de l'os du rayon. . . . .	0	1	2
				Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	0	4½
				Épaisseur. . . . .	0	0	5
				Largeur du milieu de l'os. . . . .	0	0	2½
				Épaisseur. . . . .	0	0	3
				Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	6
				Épaisseur. . . . .	0	0	4½
				Longueur du fémur. . . . .	0	3	0
				Diamètre de la tête. . . . .	0	0	5
				Circonférence du milieu de l'os. . . . .	0	1	2
				Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	9
				Épaisseur. . . . .	0	0	9
				Longueur des rotules. . . . .	0	0	8

## DESCRIPTION

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Largeur. . . . .	0	0	4	tatarse, qui est le plus court.	0	0	9
Épaisseur. . . . .	0	0	3	Longueur de la première phalange du doigt du milieu des pieds de devant, qui est le plus long. . . . .	0	0	7
Longueur du tibia. . . . .	0	3	4	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	0	5
Largeur de la tête. . . . .	0	0	10½	Longueur de la troisième phalange. . . . .	0	0	3½
Épaisseur. . . . .	0	0	8	Longueur de la première phalange du pouce. . . . .	0	0	5½
Circonférence du milieu de l'os. . . . .	0	1	1	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	0	3½
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	7	Longueur de la première phalange du doigt du milieu des pieds de derrière, qui est le plus long. . . . .	0	8	8½
Épaisseur. . . . .	0	0	5	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	0	5½
Longueur du péroné. . . . .	0	3	0	Longueur de la troisième phalange. . . . .	0	0	5
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	4	Longueur de la première phalange du pouce. . . . .	0	0	7
Largeur de la partie supérieure. . . . .	0	0	5½	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	0	5
Largeur de la partie inférieure. . . . .	0	0	5½				
Hauteur du carpe. . . . .	0	0	3½				
Longueur du calcaneum. . . . .	0	1	1				
Hauteur du premier os cunéiforme et du scaphoïde, pris ensemble. . . . .	0	0	4½				
Longueur du quatrième os du métacarpe, qui est le plus long. . . . .	0	1	0				
Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court. . . . .	0	0	6¼				
Longueur du quatrième os du métatarse, qui est le plus long. . . . .	0	1	6				
Longueur du premier os du mé-							

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## DE LA LOUTRE.

680. *Une jeune loutre.*

ELLE n'a que neuf pouces quatre lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et cinq pouces et demi de circonférence sur le milieu du corps, à l'endroit le plus gros. Cette loutre est conservée dans l'esprit de vin; elle a été prise en Bourgogne aux environs de Montbard.

681. *Une loutre empaillée.*

Cette loutre était de grandeur moyenne; car la peau montée dans l'attitude de l'animal vivant, n'a qu'un pied onze pouces depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de

la queue. Elle vient du même pays que celle qui est rapportée sous le numéro précédent.

682. *Les parties de la génération d'une loutre femelle.*

Cette pièce a été disséquée et préparée de façon à faire voir le clitoris et les deux plis du vagin qui se trouvent à l'endroit correspondant à celui des nymphes des femmes; on a aussi conservé dans la même pièce la matrice, les testicules, l'anüs, et une partie du rectum. Le tout est dans l'esprit de vin.

683. *Le squelette d'une loutre.*

Ce squelette a servi de sujet pour la description des os de la loutre, sa longueur est

d'un pied huit pouces quatre lignes depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'extrémité postérieure de l'os sacrum; la tête a quatre pouces deux lignes de longueur, et six pouces et demi de circonférence, prise à l'endroit le plus gros; celle du coffre est d'un pied un pouce, aussi à l'endroit le plus gros.

684. *L'os hyoïde d'une loutre.*

Il est composé de neuf os; les deux premiers, qui sont les plus longs, ont moins de longueur que l'os du milieu; celui-ci a presque point de courbure.

685. *Os de la verge d'une loutre.*

Cet os (*fig. 4, pl. 115*) a un pouce trois lignes et demie de longueur, et cinq lignes

et demie de circonférence dans le milieu; il a trois faces longitudinales; sa partie postérieure (*A*) est un peu plus grosse que la partie antérieure (*B*); les deux extrémités sont arrondies; celle (*C*) qui adhérerait aux corps caverneux est sillonnée circulairement, et il y a au-dessus de l'autre extrémité (*D*) un petit tubercule (*E*).

686. *Os du clitoris d'une loutre.*

La longueur de cet os (*fig. 6, pl. 115*) n'est que de trois lignes et un quart; il a trois faces, et trois lignes de circonférence à l'endroit le plus gros; l'extrémité (*A*) qui tenait au tronc du clitoris est arrondie, et l'autre (*B*) est pointue.

## LA FOUINE <sup>(1)</sup>.

LA MARTRE FOUINE; Desm. — *MUSTELA FOÏNA*; Linn.

La plupart des naturalistes ont écrit que la fouine et la martre étaient des animaux de la même espèce. Gesner (2) et Ray ont dit, d'après Albert, qu'ils se mêlaient ensemble. Cependant ce fait qui n'est appuyé par aucun autre témoignage, nous paraît au moins douteux; et nous croyons au contraire que ces animaux ne se mêlant point ensemble, font deux espèces distinctes et séparées. Je puis ajouter aux raisons qu'en donne M. Daubenton (3), des exemples qui rendront la

chose plus sensible. Si la martre était la fouine sauvage, ou la fouine la martre domestique, il en serait de ces deux animaux comme du chat sauvage et du chat domestique; le premier conserverait constamment les mêmes caractères, et le second varierait comme on le voit dans le chat sauvage, qui demeure toujours le même, et dans le chat domestique, qui prend toutes sortes de couleurs. Au contraire, la fouine, ou si l'on veut la martre domestique, ne varie point; elle a ses caractères propres, particuliers, et tous aussi constants que ceux de la martre sauvage; ce qui suffirait seul pour prouver que ce n'est pas une pure variété, une simple différence produite par l'état de domesticité: d'ailleurs, c'est sans aucun fondement qu'on appelle la fouine *martre domestique*, puisqu'elle n'est pas plus domestique que le renard, le putois, qui, comme elle, s'approchent des maisons pour y trouver leur proie, et qu'elle n'a pas plus d'habitude, pas plus de communication avec l'homme, que les autres animaux que nous appelons sauvages. Elle diffère donc de la martre par le naturel et par le tempérament, puisque celle-ci fuit les lieux découverts, habite au fond des bois, demeure sur les arbres, ne se trouve en grand nombre que dans les cli-

La fouine; en latin, *martes domestica*, *foyna*, *gainus*, *schismus*; en italien, *foina*, *fouina*; en allemand, *huhss marder*.

*Martes domestica*. (Gesner, *Icon. animal. quadrup.*, pag. 97 et 98.)

*Martes*, aliis *foyna*. (Ray, *Synops. animal. quadr.*, pag. 200.)

*Mustela fulvo nigricans*, *gula pallida*. *Martes*. (Linnæus.)

*Martes saxorum non fagorum*, seu *domesticus*. (Klein, de *quadr.*, pag. 64.)

*Mustela pilis in exortu albidis*, *castaneo colore terminatis*, *vestita*, *guttura albo*. *Foyna*. (Brisson, *Regn. anim.*, pag. 246.)

(2) Gesner, *Hist. animal. quadr.*, pag. 76.—Ray, *Synops. animal. quadr.*, pag. 200.)

(3) Voyez ci-après la description de la martre.

mats froids, au lieu que la fouine s'approche des habitations, s'établit même dans les vieux bâtiments, dans les greniers à foin, dans des trous de muraille; qu'enfin l'espèce en est généralement répandue en grand nombre dans tous les pays tempérés, et même dans les climats chauds, comme à Madagascar (1), aux Maldives (2), et qu'elle ne se trouve pas dans les pays du nord.

La fouine a la physionomie très-fine, l'œil vif, le saut léger, les membres souples, le corps flexible, tous les mouvements très-prestes; elle saute et bondit plutôt qu'elle ne marche; elle grimpe aisément contre les murailles qui ne sont pas bien enduites, entre dans les colombiers, les poulaillers, etc., mange les œufs, les pigeons, les poules, etc., en tue quelquefois un grand nombre et les porte à ses petits; elle prend aussi les souris, les rats, les taupes, les oiseaux dans leurs nids. Nous en avons élevé une que nous avons gardée long-temps: elle s'apprivoise à un certain point; mais elle ne s'attache pas, et demeure toujours assez sauvage pour qu'on soit obligé de la tenir enchaînée; elle faisait la guerre aux chats; elle se jetait aussi sur les poules dès qu'elle se trouvait à portée; elle s'échappait souvent quoiqu'attachée par le milieu du corps; les premières fois elle ne s'éloignait guère et revenait au bout de quelques heures, mais sans marquer de la joie, sans attachement pour personne. Elle demandait cependant à manger comme le chat et le chien; peu après elle fit des absences plus longues, et enfin ne revint plus. Elle avait alors un an et demi, l'âge apparemment auquel la nature avait pris le dessus. Elle mangeait de tout ce qu'on lui donnait, à l'exception de la salade et des herbes; elle aimait beaucoup le miel, et préférait le chenevis à toutes les autres graines: on a remarqué qu'elle buvait fréquemment,

qu'elle dormait quelquefois deux jours de suite, et qu'elle était aussi quelquefois deux ou trois jours sans dormir; qu'avant le sommeil elle se mettait en rond, cachait sa tête et l'enveloppait de sa queue; que, tant qu'elle ne dormait pas, elle était dans un mouvement continu si violent et si incommode, que quand même elle ne se serait pas jetée sur les volailles, on aurait été obligé de l'attacher pour l'empêcher de tout briser. Nous avons eu quelques autres fouines plus âgées, que l'on avait prises dans des pièges, mais celles-là demeurèrent tout-à-fait sauvages; elles mordaient ceux qui voulaient les toucher, et ne voulaient manger que de la chair crue.

Les fouines, dit-on, portent autant de temps que les chats. On trouve des petits depuis le printemps jusqu'en automne, ce qui doit faire présumer qu'elles produisent plus d'une fois par an; les plus jeunes ne font que trois ou quatre petits; les plus âgées en font jusqu'à sept. Elles s'établissent pour mettre bas dans un magasin à foin, dans un trou de muraille, où elles poussent de la paille et des herbes; quelquefois dans une fente de rocher ou dans un tronc d'arbre, où elles portent de la mousse, et lorsqu'on les inquiète elles déménagent et transportent ailleurs leurs petits, qui grandissent assez vite; car celle que nous avons élevée avait au bout d'un an presque atteint sa grandeur naturelle, et de là on peut inférer que ces animaux ne vivent que huit ou dix ans. Ils ont une odeur de faux musc qui n'est pas absolument désagréable; les mères et les fouines, comme beaucoup d'autres animaux, ont des vésicules (3) intérieures qui contiennent une matière odorante, semblable à celle que fournit la civette: leur chair a un peu de cette odeur, cependant celle de la mère n'est pas mauvaise à manger; celle de la fouine est plus désagréable, et sa peau est aussi beaucoup moins estimée.

(1) Voyez les Voyages de Jean Struys. Rouen, 1719, tome 1, page 30.

(2) Voyez le Voyage de François Pyrard. Paris, 1619, tome 1, page 132.

(3) Voyez ci-après la description des parties intérieures de la fouine.

## DESCRIPTION DE LA FOUINE.

La fouine (*pl.* 119) a la tête petite, le corps allongé, et les jambes si courtes, qu'elle semble ramper sur la terre au lieu de marcher, quoiqu'il y ait beaucoup d'agilité et de vitesse dans tous ses mouvements. La forme du corps donne à cet animal une grande facilité pour s'insinuer dans des ouvertures qui paraissent n'être pas proportionnées à sa grosseur; il suffit que sa tête puisse y entrer, pour que le reste du corps passe aisément; aussi quelques naturalistes ont comparé la fouine et les animaux qui lui ressemblent à un ver, pour exprimer leur figure allongée et leur allure rampante (1) : la belette est de ce nombre, et on la croirait encore plus mince et plus longue à proportion que la fouine, parce que son poil est bien plus court; cette apparence est sans doute ce qui a fait prendre la belette pour objet de comparaison, lorsque l'on a voulu désigner la fouine et les autres animaux dont le corps a les mêmes proportions que celui de la belette. Son nom latin a aussi fait partie de la dénomination de ces animaux, puisque les nomenclateurs l'ont donné au genre qui les comprend tous (2). Je me serais conformé à ce plan, et j'aurais décrit ici la belette avant de faire la description de la fouine et des autres animaux dont la conformation a le plus de rapport à celle de la belette, s'il n'y avait pas plus d'avantage à commencer par décrire l'animal le plus gros, parce que ses parties étant plus apparentes, font discerner dans la suite les parties qui y correspondent dans les animaux plus petits; c'est par cette raison que la belette ne doit être décrite qu'après la fouine, la martre, le putois et le furet.

La tête de la fouine est aplatie par le sommet et a une figure triangulaire; le bout du museau forme la pointe de ce triangle, et les oreilles se trouvent aux extrémités de la

base. Le museau est mince et pointu, et le nez avance au-delà des lèvres. Cet animal a les yeux saillants et fort éloignés l'un de l'autre; les oreilles sont courtes et rondes; le cou a peu de longueur, mais il est presque aussi gros que la tête; le corps n'a guère plus de grosseur; les jambes de devant sont encore plus courtes que celles de derrière, et la queue est longue et touffue.

La fouine a deux sortes de poils, l'un est doux à peu près comme un duvet et de couleur cendrée très-pâle, ou même blanchâtre, l'autre poil est plus long, plus ferme et moins abondant que le duvet; il a aussi une couleur cendrée sur environ la moitié de sa longueur depuis la racine; cette partie du poil paraît plus mince que le reste, qui est luisant et de couleur brune-noirâtre, avec quelque teinte de roussâtre qui ne paraît qu'à certains aspects. Comme les poils bruns ne sont pas en assez grand nombre pour cacher le duvet en entier, on voit sa couleur cendrée ou blanchâtre qui se mêle avec le brun roussâtre et le noir, de sorte que, sur la plus grande partie du corps, on aperçoit des nuances de gris, de brun, de roux, selon les diverses positions de l'animal et ses différents mouvements. Les quatre jambes et la queue sont noirâtres; le poil ferme de la queue est le plus long; il a environ deux pouces. La poitrine et le ventre ont moins de brun et plus de couleur cendrée ou blanchâtre que le dos; il y a deux bandes brunes qui s'étendent depuis les aisselles jusqu'aux aines, et sur la gorge une tache blanche qui s'étend sur une partie de la mâchoire inférieure, presque jusqu'aux oreilles, sur la face inférieure du cou, sur la partie antérieure de la poitrine, et de chaque côté sur la face antérieure des bras jusqu'au pli du coude; il se trouve dans ce blanc de petites marques brunes, qui sont placées différemment dans différents sujets; l'étendue du blanc varie aussi plus que les couleurs des animaux sauvages ne varient pour l'ordinaire. Les plus longs poils des moustaches de la fouine ont environ trois pouces de longueur; il y a des poils plus courts

(1) Dans la plupart des distributions méthodiques, le genre qui comprend la fouine, la martre, le putois, le furet, la belette, l'hermine, etc., a été appelé *genus vermineum*.

(2) *Genus mustelium vermineum*, etc.

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
au-delà des coins de la bouche, au-dessus de l'angle antérieur de l'œil, et au-dessous de l'angle postérieur.				même endroit. . . . .	0	0	6
				Circonférence du poignet. . . . .	0	2	2
				Circonférence du métacarpe. . . . .	0	2	0
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	0	4	6	Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	2	3
Hauteur du train de devant. . . . .	0	7	0	Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	3	0
Hauteur du train de derrière. . . . .	0	7	6	Largeur du haut de la jambe. . . . .	0	1	3
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occipnt. . . . .	0	4	0	Épaisseur. . . . .	0	0	7
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	2	9	Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	0	7
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	4	0	Circonférence du métatarse. . . . .	0	2	0
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	2	8	Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	3	3
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	0	2½	Largeur du pied de devant. . . . .	0	0	10
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	1	3	Largeur du pied de derrière. . . . .	0	0	9
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	1	3	Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	0	7
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	5	Largeur à la base. . . . .	0	0	1
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	2				
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	1	3				
La même distance mesurée en ligne droite. . . . .	0	0	11				
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	0	6	8				
Longueur des oreilles. . . . .	0	1	0				
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	1	6				
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	2	2				
Longueur du cou. . . . .	0	2	2				
Circonférence du cou. . . . .	0	5	9				
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	0	7	6				
Circonférence prise à l'endroit le plus gros. . . . .	0	8	4				
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . . . .	0	6	6				
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	0	8	0				
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	2	6				
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	2	0				
Largeur de l'avant-bras près du coude. . . . .	0	1	0				
Épaisseur de l'avant-bras au							

La fouine qui a servi de sujet pour la description des parties molles de l'intérieur avait un pied trois pouces huit lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; la longueur de la tête était de trois pouces quatre lignes, et la circonférence de cinq pouces quatre lignes. Le corps avait six pouces de tour derrière les jambes de devant, huit pouces dans le milieu à l'endroit le plus gros, et sept pouces devant les jambes de derrière. Cette fouine était femelle et elle pesait deux livres neuf onces et demie.

L'abdomen ayant été ouvert, l'épiploon s'est trouvé caché entre l'estomac et les intestins; cependant j'ai vu dans un autre sujet que l'épiploon s'étendait jusqu'au pubis, ce qui prouve que cette partie est mobile et change de situation. L'estomac était fort grand et occupait la moitié de l'abdomen, surtout dans le côté gauche.

Le duodenum s'étendait en arrière dans le côté droit jusqu'au-delà du rein, où il se repliait en dedans et se prolongeait en avant pour se joindre au jejunum. Cet intestin et tout le reste du canal intestinal, faisait des circonvolutions dans la région ombilicale, ensuite dans le côté droit, dans la partie postérieure du côté gauche, et dans les régions iliaques et hypogastrique. Enfin, le canal intestinal formait un arc qui s'étendait depuis le flanc droit jusqu'à l'estomac, et depuis l'estomac jusqu'au flanc gauche, où cet arc aboutissait au rectum. La fouine manque de cæcum, ainsi que le blaireau, et le canal intestinal est à peu près de la

même grosseur dans toute son étendue, excepté à l'endroit du rectum, qui est un peu plus gros, surtout vers l'anus.

Il y avait de chaque côté de l'extrémité du rectum (*A*, *fig. 1*, *pl. 120*) une vésicule ovoïde (*BC*), dont le grand diamètre était de quatre lignes, et le petit de trois lignes; ces vésicules s'ouvraient au bord de l'anus chacune par un orifice assez large, et contenaient une matière jaunâtre, épaisse et renfermée dans une pellicule blanche; cette matière avait une odeur approchante de celle du musc, qui se communique aux excréments de l'animal, dont l'odeur est à peu près la même.

Le foie était aussi étendu dans le côté gauche que dans le côté droit; il avait cinq lobes, celui du milieu était le plus grand de tous; la vésicule du fiel était logée dans une scissure qui le partageait en deux parties inégales: la plus petite était placée à droite et sous-divisée par une seconde scissure, dans laquelle passait le ligament suspensor du foie; il n'y avait qu'un lobe à gauche, et il était presque aussi grand que le lobe du milieu; les trois autres étaient à droite, l'inférieur avait bien moins de volume que le lobe gauche, mais il était plus grand que le second lobe droit qui touchait au rein; le troisième était le plus petit de tous, et il s'étendait à gauche. Le foie avait une couleur rouge-terne au-dehors, et rouge-noirâtre au-dedans; il pesait une once six gros. La vésicule du fiel était allongée, elle contenait une liqueur de couleur orangée et du poids de dix grains.

La rate était située obliquement du côté gauche (dans quelques sujets elle s'étend jusque dans le côté droit), elle était oblongue et elle avait trois faces, dont l'extérieure était la plus large; sa couleur était rouge-vermeille au-dehors, et noirâtre au-dedans; elle pesait deux gros et vingt-deux grains.

Le pancréas (*ABC*, *fig. 2*, *pl. 120*) était situé derrière l'estomac, entre la rate (*D*) et le duodenum (*E*), il avait une figure fort irrégulière, que l'on pourrait comparer à celle du chiffre arabe qui désigne le nombre 6, en supposant que la partie supérieure de ce chiffre fût renversée du côté de la rate, et que l'autre extrémité touchât au duodenum; le corps du chiffre formait un ovale, dont le vide avait un pouce trois lignes de longueur, sur cinq lignes de largeur. On voit aussi (*fig. 2*) l'estomac (*F*), l'épi-

ploon (*G*) et les circonvolutions (*H*) du jejunum.

Les reins étaient presque cylindriques, ils avaient très-peu d'enfoncement; le bassin était peu étendu, et tous les mamelons se trouvaient réunis; le rein droit était plus avancé que le gauche de la moitié de sa longueur.

Le centre nerveux du diaphragme était fort peu étendu, et la partie charnue avait beaucoup d'épaisseur, relativement à la grosseur de l'animal. Je n'ai point vu de centre nerveux dans d'autres fouines que j'ai disséquées. Le cœur était presque rond; il avait la pointe un peu tournée à gauche, l'aorte se divisait en trois branches.

Le poumon droit était composé de quatre lobes, dont trois étaient rangés de file; le quatrième se trouvait près de la base du cœur, c'était le plus petit de tous; le postérieur était le plus grand. Il n'y avait que deux lobes dans le poumon gauche; le postérieur était aussi grand que le lobe postérieur du côté droit, et plus grand que le lobe antérieur du côté gauche.

La langue était fort mince par le bout et couverte de très-petites papilles sur sa partie antérieure; il y avait dans le milieu un sillon longitudinal, et sur la partie postérieure des papilles plus grosses que celles de la partie antérieure, et quatre glandes à calice, deux de chaque côté; les premières étaient plus éloignées l'une de l'autre que les dernières.

Le palais était traversé par huit sillons, dont les bords formaient une convexité en devant; l'épiglotte se terminait en pointe; le cerveau pesait quatre gros et quatre grains, et le cervelet un demi-gros et trente grains; il ressemblait par sa figure et sa position au cervelet des animaux qui ont déjà été décrits dans cet ouvrage, mais il y avait moins d'anfractuosités sur le cerveau de la fouine, que sur celui de ces autres animaux.

Les mamelons de la fouine sont si peu apparents, que l'on ne peut les apercevoir que sur une femelle qui soit pleine, ou qui vienne de mettre bas: alors on voit que cet animal a quatre mamelles sur le ventre, deux de chaque côté; les mamelons forment un quarré, et sont à environ seize lignes de distance les uns des autres; il y a deux pouces de distance entre l'anus et les deux premiers mamelons.

Le scrotum était très-petit et placé près de l'anus; le gland avait une figure très-extraor-

динаire, il était fort court et composé d'un os qui s'étendait presque jusqu'à la bifurcation des corps caverneux, car il n'y avait qu'environ trois lignes entre cette bifurcation et l'extrémité postérieure de l'os; ainsi les corps caverneux n'avaient que cette longueur, tandis que celle de l'os était d'un pouce onze lignes; le gland et la verge avaient la même forme que l'os qu'ils renfermaient (1). Les testicules étaient petits, et l'épididyme ne formait point de tubercule à l'extrémité postérieure des testicules; leurs substances intérieures étaient jaunâtres: ils avaient une forme ovoïde aplatie, celle de la vessie était allongée. Je n'ai trouvé ni vésicules séminales ni prostatas, j'ai seulement aperçu quelques particules de substance glanduleuse près de l'insertion des canaux déferents dans l'urètre.

La fouine femelle qui a servi de sujet pour la description des parties de la génération était la même que celle dont les viscères ont été décrits; elle avait la vulve très-petite, cependant le gland du clitoris était fort apparent. La vessie avait une forme ovoïde et une couleur jaunâtre; les cornes de la matrice étaient longues et droites; les testicules se trouvaient à l'extrémité des cornes de la matrice et ils étaient ovoïdes, enveloppés chacun dans un pavillon, et entourés par la ligne que parcourait la trompe.

Le 9 avril, j'ai ouvert une fouine pleine, qui avait un pied de longueur, mesurée en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; elle portait trois fœtus, deux dans la corne droite de la matrice, et un dans la gauche. Ils avaient chacun un placenta en forme de zone circulaire (*A, fig. 1, pl. 121*) qui les embrassait par le milieu du corps, comme le placenta du chien. Celui de la fouine avait quatorze lignes de largeur à l'endroit le plus large, et seulement neuf lignes dans le plus étroit; la longueur de ce placenta coupé et étendu (*AB, fig. 2*) était de trois pouces cinq lignes; il avait une ligne d'épaisseur. La longueur du cordon ombilical (*C*) était de deux lignes, ensuite il se divisait en deux branches (*DE*). L'allantoïde se trouvait à l'endroit de cette bifurcation; elle s'étendait sur toute la largeur du placenta et y adhérait; après avoir été enflée, elle a formé une poche longue d'un pouce

six lignes, haute de quatorze lignes, et large de onze. La face extérieure du placenta était rouge, on y voyait des grains d'un autre rouge très-vif et semblable à celui du pommou des oiseaux; il y avait sur le milieu un sillon (*BC, fig. 1*) qui semblait être une solution de continuité, et qui se trouvait sur les placenta des trois fœtus; la face intérieure était de couleur rouge moins foncée que celle de la face extérieure. La branche la plus courte (*E, fig. 2*) du cordon ombilical aboutissait auprès de deux corps ovales (*FG*) de couleur orangée; l'autre branche se terminait à l'extrémité de l'endroit (*H*) correspondant au sillon (*BC, fig. 1*) de la face extérieure, qui était aussi marqué au dedans. Le fœtus (*DE, fig. 1*, et *IK, fig. 2*) avait trois pouces quatre lignes de longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue.

	pi.	po.	lig.
Longueur du canal intestinal en entier depuis le pylore jusqu'à l'anus. . . . .	5	6	0
Circonférence dans les endroits les plus gros. . . . .	0	4	9
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	6
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	0	11	9
Petite circonférence. . . . .	0	8	2
Longueur de la petite courbure depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite.	0	1	6
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac. . . . .	0	0	11
Circonférence de l'œsophage. . . . .	0	1	9
Circonférence du pylore. . . . .	0	1	2
Longueur du foie. . . . .	0	3	0
Largeur. . . . .	0	3	8
Sa plus grande épaisseur. . . . .	0	0	6
Longueur de la vésicule du fiel. . . . .	0	0	10
Son plus grand diamètre. . . . .	0	0	3½
Longueur de la rate. . . . .	0	3	2
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	1	1
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	0	7
Épaisseur. . . . .	0	0	4
Épaisseur du pancréas. . . . .	0	0	2
Longueur des reins. . . . .	0	1	2
Largeur. . . . .	0	0	8
Épaisseur. . . . .	0	0	7
Longueur du centre nerveux depuis la veine-cave jusqu'à la			

(1) Voyez la description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle de la fouine, où cet os est décrit.



	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
pointe . . . . .	0	0	8	Diamètre près de la vessie. . . . .	0	0	$\frac{1}{3}$
Largeur. . . . .	0	0	3	Grande circonférence de la ves-			
Largeur de la partie charnue en-				sie . . . . .	0	2	6
tre le centre nerveux et le				Petite circonférence. . . . .	0	1	9
sternum . . . . .	0	0	6	Longueur de l'urètre. . . . .	0	1	7
Largeur de chaque côté du centre				Circonférence . . . . .	0	0	3
nerveux . . . . .	0	1	9	Distance entre l'anus et la vulve.	0	0	4
Circonférence de la base du cœur.	0	3	3	Longueur de la vulve . . . . .	0	0	3
Hauteur depuis la pointe jusqu'à				Longueur du vagin. . . . .	0	1	10
la naissance de l'artère pulmo-				Circonférence . . . . .	0	0	9
naire. . . . .	0	1	3	Grande circonférence de la ves-			
Hauteur depuis la pointe jusqu'au				sie. . . . .	0	4	0
sac pulmonaire. . . . .	0	1	0	Petite circonférence. . . . .	0	3	0
Diamètre de l'aorte pris de de-				Longueur de l'urètre. . . . .	0	1	1
hors en dehors. . . . .	0	0	2	Circonférence . . . . .	0	0	9
Longueur de la langue. . . . .	0	1	9	Longueur du corps et du cou de			
Longueur de la partie antérieure,				la matrice. . . . .	0	0	3
depuis le filet jusqu'à l'extré-				Circonférence. . . . .	0	1	0
mité . . . . .	0	0	8	Longueur des cornes de la ma-			
Largeur de la langue. . . . .	0	0	6	trice . . . . .	0	2	0
Largeur des sillons du palais. . .	0	0	$1\frac{1}{2}$	Circonférence . . . . .	0	0	3
Hauteur des bords. . . . .	0	0	$\frac{1}{3}$	Distance en ligne droite entre les			
Longueur des bords de l'entrée				testicules et l'extrémité de la			
du larynx. . . . .	0	0	2	corne. . . . .	0	0	1
Largeur des mêmes bords. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$	Longueur de la ligne courbe que			
Distance entre leur extrémité in-				parcourt la trompe . . . . .	0	0	9
férieure. . . . .	0	0	1	Longueur des testicules. . . . .	0	0	$2\frac{1}{2}$
Longueur du cerveau. . . . .	0	1	4	Largeur. . . . .	0	0	2
Largeur. . . . .	0	1	1	Épaisseur. . . . .	0	0	1
Épaisseur. . . . .	0	0	7				
Longueur du cervelet . . . . .	0	0	6				
Largeur. . . . .	0	0	10				
Épaisseur. . . . .	0	0	4				
Distance entre l'anus et le scro-							
tum. . . . .	0	0	7				
Hauteur du scrotum. . . . .	0	0	3				
Distance entre le scrotum et l'o-							
rifice du prépuce. . . . .	0	2	0				
Distance entre les bords du pré-							
puce et l'extrémité du gland.	0	0	3				
Longueur du gland. . . . .	0	0	$4\frac{1}{2}$				
Circonférence . . . . .	0	0	6				
Longueur de la verge depuis la							
bifurcation des corps caver-							
neux jusqu'à l'insertion du pré-							
puce . . . . .	0	1	10				
Circonférence. . . . .	0	0	$3\frac{1}{2}$				
Longueur des testicules . . . . .	0	0	4				
Largeur. . . . .	0	0	3				
Épaisseur. . . . .	0	0	2				
Largeur de l'épididyme . . . . .	0	0	1				
Épaisseur. . . . .	0	0	$\frac{1}{3}$				
Longueur des canaux déferents.	0	2	10				
Diamètre dans la plus grande							
partie de leur étendue. . . . .	0	0	$\frac{1}{4}$				

La tête (*A*, *pl.* 122) du squelette de la fouine a beaucoup de ressemblance avec celle du squelette du blaireau, quoique ces deux animaux diffèrent beaucoup l'un de l'autre, même par la forme de la tête, lorsque les os ne sont pas à découvert; cependant la fouine a la partie postérieure de la tête, depuis les orbites des yeux jusqu'à l'occiput, plus grosse à proportion que celle du blaireau, le front plus aplati, les orbites des yeux plus grandes et le museau plus court; il n'y a sur le sommet de la tête qu'une empreinte de muscle au lieu de prolongements osseux en forme de crête, comme dans le blaireau; mais il y a dans la fouine deux crêtes osseuses, une de chaque côté de l'occiput. Les bords des orbites sont interrompus à peu près comme dans le chien, et il y a aussi, comme dans cet animal, une apophyse sur le bord postérieur des branches de la mâchoire du dessous.

La fouine a six dents incisives dans chaque mâchoire; la dent incisive extérieure de chaque côté de la mâchoire du dessus est plus grosse que les quatre du milieu, qui

sont toutes de la même grosseur, et qui ont de petits lobes à peu près comme celles des chiens; les deux dents extérieures de la mâchoire du dessous étaient moins grosses que les extérieures du dessus, mais beaucoup plus grosses que les deux dents du milieu de la mâchoire inférieure, qui étaient très-petites et placées un peu en arrière. Toutes les dents incisives du dessous semblaient être fourchues, parce qu'il y avait sur la face supérieure une cannelure qui s'étendait de devant en arrière. Les dents canines étaient au nombre de quatre, deux dans chaque mâchoire; celles du dessus étaient plus grandes que celles du dessous. Les dents canines et les incisives avaient à peu près la même figure et la même situation que celles du chien, du chat, etc. Les mâchelières avaient aussi beaucoup de rapport à celles de ces animaux par leur figure, mais elles en différaient par le nombre, car il y en avait cinq en haut et six en bas de chaque côté, ce qui fait en tout trente-huit dents (1). Elles ont toutes une si grande ressemblance avec celles du chien, que la description de cet animal peut suppléer à celle de la fouine pour les cinq premières dents mâchelières de chaque côté de la mâchoire du dessus, et les six premières de chaque côté de la mâchoire du dessous, car ces dents ont la même situation et la même figure dans ces deux animaux; et on voit clairement que c'est la dernière dent de chaque côté des mâchoires du chien, qui n'est pas dans la fouine.

L'apophyse épineuse (B) de la seconde vertèbre cervicale se prolonge presque autant en arrière qu'en avant; son bord supérieur est un peu concave sur sa longueur; toutes les apophyses des autres vertèbres cervicales ressemblent à celles du chien, excepté que la branche inférieure des apophyses transverses de la sixième vertèbre s'étendait plus en arrière qu'en avant.

Il y avait quatorze vertèbres dorsales; les apophyses épineuses des dix premières étaient inclinées en arrière, et celles des quatre autres en avant. Les vraies côtes étaient au nombre de dix, et il n'y avait que quatre fausses côtes. Le sternum était composé de dix os: le premier avait plus de longueur que les autres, et le neuvième était le plus court; ils avaient tous une figure approchant de la

cylindrique, à l'exception du premier, qui est plus gros à sa partie moyenne antérieure, à l'endroit où les deux premières côtes, une de chaque côté, s'articulent avec cet os. L'articulation des secondes côtes est entre le premier et le second os du sternum, celle des troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux dixièmes côtes, qui s'articulent entre le neuvième et le dixième os. Les vertèbres lombaires étaient au nombre de six.

L'os sacrum était composé de trois fausses vertèbres, et la queue de dix-sept, dont les premières et les dernières étaient moins longues que celles du milieu. Les os des hanches n'avaient pas plus de largeur à proportion que dans le chat; mais les trous ovaires étaient très-grands.

L'omoplate (C) ne différait de celle du chat qu'en ce qu'elle formait une sorte d'angle antérieur très-moussé, et que l'épine était moins élevée.

L'os du bras (D) et de la cuisse (E), et les deux os de l'avant-bras (F) et de la jambe (G) avaient plus de rapport à ceux du chat qu'à ceux du chien; cependant il y avait une arête le long de la partie moyenne antérieure et supérieure de l'os du bras, qui n'était pas dans celui du chat, et la partie inférieure de cet os était plus large et avait une arête saillante sur le côté extérieur. La rotule de la fouine est beaucoup moins longue à proportion que celle du chat.

Il y avait quatre os dans chaque rang du carpe; le premier et le troisième os du premier rang étaient fort petits. Le premier os du second rang du carpe se trouvait placé en partie entre les extrémités du premier et du second os du métacarpe; le second os du second rang du carpe était au-dessus du second os du métacarpe; le troisième os du carpe au-dessus du troisième os du métacarpe, et le quatrième os du carpe, qui était le plus petit des quatre du second rang, au-dessus du quatrième et du cinquième os du métacarpe. Le tarse était composé de sept os à peu près comme dans le chien (2).

Le premier os du métacarpe de la fouine était à proportion plus long que dans le chat, et il y avait cinq os dans le métatarse, dont le premier était aussi plus long que celui des chiens, qui ont cet os en entier.

(1) Je ne sais pourquoi Ray n'en a compté que trente-deux, car il y en a trente-huit bien apparentes.

(2) Voyez la description du chien, tome I, page 323.

	pi. po. lig.		pi. po. lig.
Longueur de la tête depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput. . . . .	0 3 1	Longueur du corps de la seconde vertèbre. . . . .	0 0 6
La plus grande largeur de la tête. . . . .	0 1 10	Hauteur de l'apophyse épineuse. . . . .	0 0 3
Longueur de la mâchoire inférieure depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0 2 $\frac{1}{2}$	Largeur. . . . .	0 0 8
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents canines. . . . .	0 0 4	Longueur des cinq dernières vertèbres. . . . .	0 0 $3\frac{1}{2}$
Largeur à l'endroit du contour des branches. . . . .	0 1 $2\frac{1}{2}$	Hauteur de la plus longue apophyse épineuse, qui est celle de la septième vertèbre. . . . .	0 0 3
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire supérieure. . . . .	0 0 $\frac{1}{2}$	Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales. . . . .	0 5 2
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des dents incisives. . . . .	0 0 4	Hauteur de l'apophyse épineuse de la première vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0 0 5
Largeur à l'endroit des dents canines. . . . .	0 0 $7\frac{1}{2}$	Hauteur de celle de la dixième, qui est la plus courte. . . . .	0 0 1
Longueur du côté supérieur. . . . .	0 1 0	Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0 0 $5\frac{1}{2}$
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0 0 $7\frac{2}{3}$	Longueur des premières côtes. . . . .	0 0 7
Longueur de cette ouverture. . . . .	0 0 5	Distance entre les premières côtes à l'endroit le plus large. . . . .	0 0 $7\frac{1}{2}$
Largeur. . . . .	0 0 4	Longueur de la dixième côte, qui est la plus longue. . . . .	0 2 3
Longueur des os propres du nez. . . . .	0 0 $7\frac{1}{2}$	Longueur de la dernière des fausses côtes. . . . .	0 1 $8\frac{1}{2}$
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0 0 $1\frac{2}{3}$	Largeur de la côte la plus large. . . . .	0 0 1
Largeur des orbites . . . . .	0 0 $7\frac{1}{2}$	Longueur du sternum. . . . .	0 3 6
Hauteur. . . . .	0 0 $6\frac{1}{2}$	Longueur du premier os, qui est le plus long. . . . .	0 0 10
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . . .	0 0 2	Hauteur de la plus longue apophyse épineuse des vertèbres lombaires, qui est celle de la troisième. . . . .	0 0 3
Longueur des dents canines. . . . .	0 0 $5\frac{1}{2}$	Longueur de la plus longue apophyse accessoire qui est celle de la dernière vertèbre. . . . .	0 0 4
Largeur à la base. . . . .	0 0 $1\frac{1}{2}$	Longueur du corps de la cinquième vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0 0 $6\frac{1}{2}$
Longueur des plus grosses dents mâchelières au-dehors de l'os. . . . .	0 0 2	Longueur de l'os sacrum. . . . .	0 0 10
Largeur. . . . .	0 0 4	Largeur de la partie antérieure. . . . .	0 0 9
Épaisseur. . . . .	0 0 $1\frac{1}{2}$	Largeur de la partie postérieure. . . . .	0 0 3
Longueur des deux principales parties de l'os hyoïde. . . . .	0 0 6	Longueur de la septième et de la huitième fausse vertèbre de la queue, qui sont les plus longues. . . . .	0 0 $7\frac{1}{2}$
Longueur des seconds os. . . . .	0 0 4	Largeur de la partie antérieure de l'os de la hanche. . . . .	0 0 5
Longueur des troisièmes os. . . . .	0 0 2	Hauteur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde. . . . .	0 1 3
Longueur de l'os du milieu de la fourchette. . . . .	0 0 2	Diamètre de cette cavité. . . . .	0 0 $3\frac{1}{2}$
Longueur des branches de la fourchette. . . . .	0 0 4	Longueur des trous ovalaires. . . . .	0 0 8
Longueur du cou. . . . .	0 2 2	Largeur. . . . .	0 0 5
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas. . . . .	0 0 $3\frac{1}{2}$		
Longueur d'un côté à l'autre. . . . .	0 0 $4\frac{1}{2}$		
Largeur de la première vertèbre, prise sur les apophyses transverses. . . . .	0 1 $2\frac{1}{2}$		
Longueur de la face supérieure. . . . .	0 0 3		
Longueur de la face inférieure. . . . .	0 0 $1\frac{1}{3}$		

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Largeur du bassin. . . . .	0	0	9	Hauteur du carpe. . . . .	0	0	3
Hauteur. . . . .	0	0	10 $\frac{1}{2}$	Longueur du calcaneum. . . . .	0	0	8
Longueur de l'omoplate. . . . .	0	1	8 $\frac{1}{2}$	Hauteur du premier os cunéi- forme et du scaphoïde, pris ensemble. . . . .	0	0	4
Largeur à l'endroit le plus large.	0	0	11	Longueur du premier os du mé- tatarpe. . . . .	0	0	6
Largeur à l'endroit le plus étroit.	0	0	4 $\frac{1}{2}$	Longueur du second et du cin- quième. . . . .	0	0	8
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé. . . . .	0	0	3	Longueur du troisième et du quatrième. . . . .	0	0	9 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'humérus. . . . .	0	2	6	Longueur du premier os du mé- tatarpe, qui est le plus court.	0	0	9
Circonférence à l'endroit le plus petit. . . . .	0	0	8	Longueur du quatrième os qui est le plus long. . . . .	0	1	2
Diamètre de la tête. . . . .	0	0	4	Largeur des os du métatarpe et du métatarse. . . . .	0	0	1
Longueur de la partie inférieure.	0	0	7	Longueur des premières phalan- ges du troisième et du qua- trième doigt des pieds de de- vant. . . . .	0	0	5 $\frac{2}{3}$
Longueur de l'os du coude. . . . .	0	2	5	Longueur des secondes phalan- ges. . . . .	0	0	4 $\frac{2}{3}$
Épaisseur à l'endroit le plus épais.	0	0	2	Longueur des troisièmes. . . . .	0	0	4
Longueur de l'olécranc. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$	Longueur de la première pha- lange du pouce. . . . .	0	0	4 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'os du rayon. . . . .	0	2	0	Longueur de la seconde. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{4}$
Diamètre du milieu de l'os. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{3}$	Longueur de la première pha- lange du doigt du milieu des pieds de derrière. . . . .	0	0	6
Longueur du fémur. . . . .	0	2	9	Longueur de la seconde pha- lange. . . . .	0	0	5 $\frac{1}{4}$
Diamètre de la tête. . . . .	0	0	3	Longueur de la troisième. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$
Circonférence du milieu de l'os.	0	0	7 $\frac{1}{2}$	Longueur de la première pha- lange du pouce. . . . .	0	0	5
Largeur de l'extrémité infé- rieure. . . . .	0	0	$\frac{2}{3}$	Longueur de la seconde pha- lange. . . . .	0	0	3
Longueur des rotules. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$				
Largeur. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$				
Épaisseur. . . . .	0	0	1				
Longueur du tibia. . . . .	0	3	0				
Largeur de la tête. . . . .	0	0	6 $\frac{1}{2}$				
Circonférence du milieu de l'os.	0	0	7				
Largeur de l'extrémité infé- rieure. . . . .	0	0	4				
Longueur du péroné. . . . .	0	2	9				
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	2				
Largeur de l'extrémité supé- rieure. . . . .	0	0	2				
Largeur de l'extrémité infé- rieure. . . . .	0	0	3				

LA MARTRE <sup>(1)</sup>.

LA MARTRE COMMUNE; Cuvier. — MUSTELA MARTES; Linn.

La martre, originaire du nord, est naturelle à ce climat, et s'y trouve en si grand nombre, qu'on est étonné de la quantité de fourrures de cette espèce qu'on y consomme et qu'on en tire. Elle est au contraire en petit nombre dans les climats tempérés, et ne se trouve point dans les pays chauds (2) : nous en avons quelques-unes dans nos bois de Bourgogne (3), il s'en trouve aussi dans la forêt de Fontainebleau; mais en général elles sont aussi rares en France que la fouine y est commune. Il n'y en a point du tout en Angleterre, parce qu'il n'y a pas de bois; elle fuit également les pays habités et les lieux découverts; elle demeure au fond des forêts, ne se cache point dans les rochers, mais parcourt les bois et grimpe au-dessus des arbres; elle vit de chasse, et détruit une quantité prodigieuse d'oiseaux, dont elle cherche les nids pour en sucer les œufs; elle prend les écureuils, les mulots, les lérotz, etc., elle mange aussi du miel comme la fouine et le putois. On ne la trouve pas en pleine campagne, dans les prairies, dans les champs, dans les vignes; elle ne s'ap-

proche jamais des habitations, et elle diffère encore de la fouine par la manière dont elle se fait chasser; dès que la fouine se sent poursuivre par un chien, elle se soustrait en gagnant promptement son grenier ou son trou : la martre au contraire se fait suivre assez long-temps par les chiens, avant de grimper sur un arbre; elle ne se donne pas la peine de monter jusqu'au-dessus des branches, elle se tient sur la tige, et de là les regarde passer; la trace que la martre laisse sur la neige paraît être celle d'une grande bête, parce qu'elle ne va qu'en sautant et qu'elle marque toujours des deux pieds à la fois; elle est un peu plus grosse que la fouine, et cependant elle a la tête (4) plus courte; elle a les jambes (5) plus longues, et court par conséquent plus aisément; elle a la gorge jaune, au lieu que la fouine l'a blanche; son poil est aussi bien plus fin, bien plus fourni et moins sujet à tomber; elle ne prépare pas, comme la fouine, un lit à ses petits; néanmoins elle les loge encore plus commodément. Les écureuils font, comme l'on sait, des nids au-dessus des arbres, avec autant d'art que les oiseaux; lorsque la martre est prête à mettre bas, elle grimpe au nid de l'écureuil, l'en chasse, en élargit l'ouverture, s'en empare et y fait ses petits; elle se sert aussi des anciens nids de ducs et de buses, et des trous des vieux arbres, dont elle déniche les pics-de-bois et les autres oiseaux; elle met bas au printemps, la

(1) La martre; en latin, *martes*, *marta*, *marterus*; en italien, *marta*, *matura*, *martaro*, *martarello*, *martire*; en espagnol, *marta*; en allemand, *feld-marder*, *wild-marder*; en anglais, *martin*, *martlet*; en suédois, *mard*; en polonais, *kuna*.

*Martes sylvestris*. *Martis altera species nobilior*. (Gesner, Icon. animal. quadrup., pag. 99.)

*Martes*. (Ray, Synops. animal. quadrup., pag. 200.)

*Mustela fulvo nigricans, gulá pallida*. *Martes*. (Linneus.)

*Mustela, martes*. (Klein, de Quadr., pag. 64.)

*Mustela pilis in exortu ex cinereo albidis, castaneo colore terminatis vestita, gutture flavo*. *Martes*. (Brisson, Regn. animal., pag. 247.)

(2) Il y a toute apparence que les martres du pays des Anzicos (voisin du royaume de Congo), dont il est fait mention dans l'Histoire générale des Voyages, tome 5, page 87, sont des fouines, et non pas des martres.

(3) Voyez ci-après la description de la martre.

(4) Comparez les deux premières tables des descriptions de la fouine et de la martre, et vous verrez que le corps de la fouine ayant en longueur un pied quatre pouces six lignes, et en grosseur huit pouces quatre lignes, la longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput, est de quatre pouces; au lieu que dans la martre la longueur du corps étant d'un pied six pouces huit lignes, et la grosseur de dix pouces quatre lignes, la longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput, n'est cependant que de trois pouces dix lignes.

(5) Comparez dans les mêmes tables les longueurs des jambes.

portée n'est que de deux ou trois ; les petits naissent les yeux fermés, et cependant grandissent en peu de temps ; elle leur apporte bientôt des oiseaux, des œufs, et les mène ensuite à la chasse avec elle : les oiseaux connaissent si bien leurs ennemis, qu'ils font, pour la martre comme pour le renard, le même petit cri d'avertissement ; et une preuve que c'est la haine qui les anime, plutôt encore que la crainte, c'est qu'ils les suivent assez loin, et qu'ils font ce cri contre tous les animaux voraces et carnassiers, tels que le loup, le renard, la martre, le chat sauvage, la belette, et jamais contre le cerf, le chevreuil, le lièvre, etc.

Les martes sont aussi communes dans le

nord de l'Amérique que dans le nord de l'Europe et de l'Asie, on en apporte beaucoup du Canada ; il y en a dans toute l'étendue des terres septentrionales de l'Amérique, jusqu'à la baie de Hudson (1), et en Asie, jusqu'au nord du royaume de Tonquin (2) et de l'empire de la Chine (3). Il ne faut pas la confondre avec la martre zibeline, qui est un autre animal dont la fourrure est bien plus précieuse. La zibeline est noire, la martre n'est que brune et jaune ; la partie de la peau qui est la plus estimée dans la martre, est celle qui est la plus brune, et qui s'étend tout le long du dos jusqu'au bout de la queue.

## DESCRIPTION DE LA MARTRE.

La martre (*planche 19*) ne diffère de la fouine que par les couleurs du poil ; aussi les Latins comprenaient l'une et l'autre sous le nom de *martres*. Lorsqu'on les a distinguées par des noms différents, on a désigné dans leur dénomination les lieux où elles vivent ; la martre est plus sauvage que la fouine ; elle habite les bois ; on a cru qu'elle restait dans les forêts de sapins, et on l'a appelée martre sauvage ou martre des sapins (4). La fouine fréquente les lieux habités et se retire dans les rochers, mais elle va aussi dans les bois ; on a prétendu qu'elle préférerait les forêts de hêtres, et on lui a donné les noms de martre domestique et de martre des hêtres (5). Cet arbre était nommé *fau* en vieux langage français, il y a lieu de croire que le nom de foine et de fouine a été dérivé de *fau*. Quoi qu'il en soit, les noms n'influeront jamais sur la nature des choses, et les conséquences que l'on pourrait tirer de

leur signification jetteraient souvent dans l'erreur, si on la croyait toujours fondée sur de bonnes raisons : le fait dont il s'agit en est un exemple ; car les martes et les fouines se trouvent dans toutes sortes de forêts, et même dans celles où on ne voit ni sapins ni hêtres. Les martes qui m'ont servi de sujets pour la description de cet animal ont été prises en Bourgogne, dans des forêts où il n'y a point de sapins ni aucun autre arbre résineux, si ce n'est le genièvre : ce serait aussi sans fondement que l'on prendrait la fouine pour un animal domestique ; quoiqu'elle vienne chercher sa proie dans des lieux habités, elle n'est qu'un peu moins sauvage que la martre.

Plusieurs auteurs ont prétendu que la martre et la fouine étaient de différentes espèces, sans rapporter aucune raison qui autorise leur opinion ; d'autres ont assuré que ces deux animaux étaient de la même espèce, et qu'ils se mêlaient dans l'accouplement, mais ce fait n'a pas été prouvé ; il me paraît au contraire que la martre et la fouine ne s'accouplent pas ensemble, parce que l'on ne voit point de métis qui viennent de leur mélange. Ces métis, ou au moins quelques-uns d'eux, auraient la gorge teinte du jaune de la martre et du blanc de la fouine, car un des principaux caractères qui distinguent ces deux animaux l'un de l'autre est que la martre a la gorge jaune, et que celle de la

(1) Voyez le Voyage du capitaine Robert Lade, traduit par M. l'abbé Prévôt. Paris, 1744, tome 2, page 227.

(2) Voyez les Voyages de Tavernier. Rouen, 1713, tome 4, page 182.—Voyez aussi l'Histoire générale des Voyages, par M. l'abbé Prévôt, tome 7, page 117.

(3) Voyez l'Histoire générale des Voyages, tome 6, page 562.

(4) *Martes abietum*.

(5) *Martes fagorum*.

fouine est blanche; d'ailleurs les teintes de la couleur du poil, qui sont plus belles dans la martre, et le lustre, qui est plus brillant que dans la fouine, s'altéreraient dans les métis, on en verrait qui auraient le poil moins beau que celui de la martre, et plus beau que celui de la fouine; bientôt les métis se multiplieraient en grand nombre; ils se mêleraient avec les martres et les fouines de races pures; et par ce mélange les caractères distinctifs de ces races disparaîtraient dans la suite des générations, et auraient déjà disparu, si la martre et la fouine s'accouplaient ensemble.

C'est sur ces considérations que je me suis déterminé à décrire la martre séparément de la fouine, quoique ces deux animaux se ressemblent si parfaitement pour la forme extérieure du corps et pour la conformation des parties intérieures, qu'il n'y a que les couleurs du poil qui puissent les faire distinguer l'un de l'autre.

La martre qui m'a servi de sujet pour cette description avait, comme la fouine qui a été décrite, deux sortes de poils, un duvet et des poils longs et fermes qui paraissent plus gros vers leur extrémité que vers la racine. Le duvet était de couleur cendrée, très-légèrement teinté de couleur de lilas sur la plus grande partie de sa longueur, et de couleur fauve très-claire et presque blanchâtre à l'extrémité de chaque poil; les longs poils étaient de couleur cendrée semblable à celle du duvet sur environ la moitié de leur longueur, il y avait aussi un peu de fauve clair au-dessus du cendré, et le reste de chaque poil était luisant, de couleur brune mêlée de roux plus ou moins apparent. Le corps de l'animal n'était pas assez garni de poils longs et fermes pour que le duvet en fût couvert en entier; on voyait sa couleur blanchâtre qui était mêlée avec le brun jaunâtre des longs poils. Le bout du museau, la poitrine, les quatre jambes et la queue étaient d'un brun noirâtre, dans lequel il ne paraissait que peu de couleur fauve. La gorge, la partie inférieure du cou et la partie antérieure de la poitrine étaient de couleur mêlée de blanc et d'orangé sale, qui paraissait plus ou moins foncée à différents aspects; il y avait au milieu de cette couleur orangée deux petites taches brunes, placées l'une sur la gorge, et l'autre entre le cou et la poitrine. La partie postérieure du ventre était de couleur rousse; le bord et le dedans des oreilles avaient une couleur

blanchâtre, légèrement teinté de jaunâtre.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	1	6	8
Hauteur du train de devant.	0	8	0
Hauteur du train de derrière.	0	10	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	3	10
Circonférence du bout du museau.	0	3	2
Circonférence du museau, prise au-dessus des yeux.	0	4	6
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	2	10
Distance entre les deux naseaux.	0	0	2½
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	1	3
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	1	3
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	6
Ouverture de l'œil.	0	0	2
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein.	0	1	4
La même distance mesurée en ligne droite.	0	1	0
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles.	0	6	8
Longueur des oreilles.	0	6	0
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	2	0
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	2	3
Longueur du cou.	0	2	3
Circonférence.	0	6	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	0	7	9
Circonférence prise à l'endroit le plus gros.	0	10	4
Circonférence prise devant les jambes de derrière.	0	9	0
Longueur du tronçon de la queue.	0	9	9
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon.	0	2	5
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet.	0	3	0
Largeur de l'avant-bras près du coude.	0	1	0
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit.	0	0	7
Circonférence du poignet.	0	2	4
Circonférence du métacarpe.	0	2	4

## DESCRIPTION

	pi.	po.	lig.
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	2	7
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	4	4
Largeur du haut de la jambe. . .	0	1	7
Épaisseur. . . . .	0	0	10
Largeur à l'endroit du talon. . .	0	0	9
Circonférence du métatarse. . .	0	2	5
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	3	8
Largeur du pied de devant. . .	0	1	0
Largeur du pied de derrière. . .	0	0	10
Longueur des plus grands ongles.	0	0	6
Largeur à la base. . . . .	0	0	$\frac{2}{3}$

Le canal intestinal avait cinq pieds onze pouces de longueur depuis le pylore jusqu'à l'anus, un pouce six lignes de circonférence sur les portions les plus petites, et un pouce neuf lignes sur les plus grosses, qui étaient le duodenum et le rectum. Le foie pesait une once dix grains, et la rate soixante-un grains. Le pancréas était un peu moins étendu que celui de la fouine; il n'y avait point de centre nerveux bien distinct dans le diaphragme, quoiqu'il fût transparent, non-seulement dans le milieu, mais encore dans d'autres endroits. Le cerveau pesait une demi-once quatre grains, et le cervelet soixante-six grains.

La martre qui a servi de sujet pour la description des parties intérieures avait un pied quatre pouces de long depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. La longueur de la tête était de trois pouces quatre lignes, et la circonférence de six pouces à l'endroit le plus gros. Le corps avait six pouces de tour derrière les jambes de devant, sept pouces dans le milieu, et six pouces devant les jambes de derrière. La longueur de la queue était de neuf pouces jusqu'au bout du tronçon, et d'un pied jusqu'au bout des poils. Cet animal pesait une livre treize onces.

Le squelette de la martre est si ressemblant à celui de la fouine, qu'il n'y a que des différences très-légères entre ces deux squelettes observés et comparés dans chacune de leurs parties, et je suis porté à croire que ces petites différences ne sont que des variétés, telles qu'il pourrait s'en trouver dans des individus de la même espèce. Cependant je n'ai pas cru devoir toutes les négliger, et j'en rapporterai quelques-unes, afin que l'on puisse savoir si elles se trouveront sur d'autres martres. Mais je ne ferai aucune autre description du squelette de cet animal, ni aucune table de ses dimensions, parce qu'elles sont à très-peu près les mêmes que celles de la fouine, qui ont été données dans ce volume.

La description des parties intérieures de la fouine peut suppléer à la description des mêmes parties vues dans la martre, parce qu'il y a autant de ressemblance entre ces deux animaux pour la position, la forme et la conformation des viscères, que pour la figure extérieure du corps. Il suffira de rapporter ici quelques observations sur les principaux viscères de la martre.

La partie postérieure de l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre cervicale était plus échancrée dans la martre que dans la fouine, et la branche postérieure de l'apophyse transverse de la sixième vertèbre était fourchue.



## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## DE LA FOUINE ET DE LA MARTRE.

687. *Une jeune fouine.*

ELLE n'a que six pouces de longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue : cette jeune fouine ressemble plus à un chien de même âge qu'à une fouine adulte par la forme de la tête, et principalement du museau. Le poil est noirâtre sur tout le corps, excepté les endroits où il devait être blanc ou fauve dans la suite; on commence à y apercevoir un poil naissant, qui est déjà blanc ou fauve.

688. *Une fouine.*

Cette fouine est dans l'esprit de vin; elle ressemble par la grandeur du corps et les couleurs du poil à celle qui a servi de sujet pour la description de cet animal.

689. *Une fouine empaillée.*

Elle est à peu près de la même grandeur que celle qui a servi de sujet pour la description de cet animal; mais son poil a moins de couleur noirâtre; le fauve clair et le blanc y dominant.

690. *Le squelette d'une fouine.*

Cesquelette a un pied deux pouces et demi de longueur depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'extrémité postérieure de l'os sacrum; la tête a trois pouces deux lignes de long, et cinq pouces deux lignes de circonférence, prise à l'endroit des angles de la mâchoire inférieure et au-dessus du front; le coffre a six pouces neuf lignes de tour à l'endroit le plus gros.

691. *L'os hyoïde de la fouine.*

Il est composé de neuf os, comme dans le blaireau et dans le renard; mais dans la fouine ces os ressemblent plus à ceux du re-

nard qu'à ceux du blaireau, surtout par la longueur des premiers.

692. *L'os de la verge de la fouine.*

Il a un pouce onzelignes de longueur, sur environ une ligne de diamètre, la partie inférieure est courbe, aplatie, terminée en pointe et percée d'un trou placé à une ligne de distance de l'extrémité. Ce trou est ovale, son grand diamètre a une ligne et demie, et sa direction suit celle de la longueur de l'os, le petit diamètre n'a qu'une ligne: le bout de l'os qui tient à la verge est un peu plus petit que le milieu, de sorte que cet os a quelque ressemblance avec une aiguille mousse et courbe.

693. *Une martre empaillée.*

Elle est plus petite que celle qui a servi de sujet pour la description de la martre, et son poil a moins de couleur noirâtre; elle vient de la forêt d'Orléans, d'où elle a été envoyée par M. Salerne, docteur en médecine à Orléans, et correspondant de l'Académie royale des sciences.

694. *Le squelette d'une martre.*

Ce squelette a un pied deux pouces trois lignes de longueur, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'extrémité postérieure de l'os sacrum; la tête a trois pouces de longueur, et quatre pouces neuf lignes de circonférence, prise à l'endroit des angles de la mâchoire inférieure et au-dessus du front.

695. *L'os hyoïde de la martre.*

Il ressemble à celui de la fouine, par le nombre et la figure des os dont il est composé.

696. *L'os de la verge de la martre.*

Cet os a la même forme que celui de la verge de la fouine.

LE PUTOIS <sup>(1)</sup>.

LE PUTOIS COMMUN; Cuvier. — *MUSTELA PUTORIUS*; Linn. — LA  
MARTRE PUTOIS; Desm.

Le putois ressemble beaucoup à la fouine par le tempérament, par le naturel, par les habitudes ou les mœurs, et aussi par la forme du corps. Comme elle, il s'approche des habitations, monte sur les toits, s'établit dans les greniers à foin, dans les granges et dans les lieux peu fréquentés, d'où il ne sort que la nuit pour chercher sa proie. Il se glisse dans les basses-cours, monte aux volières, aux colombiers, où, sans faire autant de bruit que la fouine, il fait plus de dégât; il coupe ou écrase la tête à toutes les volailles, et ensuite il les transporte une à une et en fait magasin; si, comme il arrive souvent, il ne peut les emporter entières, parce que le trou par où il est entré se trouve trop étroit, il leur mange la cervelle et emporte les têtes. Il est aussi fort avide de miel; il attaque les ruches en hiver, et force les abeilles à les abandonner. Il ne s'éloigne guère des lieux habités; il entre en amour au printemps; les mâles se battent sur les toits et se disputent la femelle; ensuite ils l'abandonnent et vont passer l'été à la campagne ou dans les bois; la femelle au contraire reste dans son grenier jusqu'à ce qu'elle ait mis bas, et n'emmène ses petits que vers le milieu ou la fin de l'été; elle en fait trois ou quatre et quelquefois cinq, ne les allaite pas long-temps, et les accoutume de bonne heure à sucer du sang et des œufs.

A la ville ils vivent de proie, et de chasse à la campagne; ils s'établissent pour passer

l'été dans des terriers de lapins, dans des fentes de rochers, dans des troncs d'arbres creux, d'où ils ne sortent guère que la nuit pour se répandre dans les champs, dans les bois; ils cherchent les nids des perdrix, des alouettes et des cailles; ils grimpent sur les arbres pour prendre ceux des autres oiseaux; ils épient les rats, les taupes, les mulots, et font une guerre continuelle aux lapins, qui ne peuvent leur échapper, parce qu'ils entrent aisément dans leurs trous; une seule famille de putois suffit pour détruire une garenne. Ce serait le moyen le plus simple pour diminuer le nombre des lapins dans les endroits où ils deviennent trop abondants.

Le putois est un peu plus petit que la fouine; il a la queue plus courte, le museau plus pointu, le poil plus épais et plus noir; il a du blanc sur le front, aussi-bien qu'aux côtés du nez et autour de la gueule. Il en diffère encore par la voix; la fouine a le cri aigu et assez éclatant; le putois a le cri plus obscur; ils ont tous deux, aussi-bien que la martre et l'écureuil, un grognement d'un ton grave et colère, qu'ils répètent souvent lorsqu'on les irrite; enfin le putois ne ressemble point à la fouine par l'odeur, qui, loin d'être agréable, est au contraire si fétide, qu'on l'a d'abord distingué et dénommé par là. C'est surtout lorsqu'il est échauffé, irrité, qu'il exhale et répand au loin une odeur insupportable. Les chiens ne veulent point manger de sa chair, et sa peau même, quoique bonne, est à vil prix, parce qu'elle ne perd jamais entièrement son odeur naturelle. Cette odeur vient de deux follicules ou vésicules que ces animaux ont auprès de l'anus, et qui filtrent et contiennent une matière onctueuse, dont l'odeur est très-désagréable dans le putois, le furet, la belette, le blaireau, etc., et qui n'est au contraire qu'une espèce de parfum dans la civette, la fouine, la martre, etc.

Le putois paraît être un animal des pays tempérés: on n'en trouve que peu ou point

(1) Le putois; en latin, *putorius*; en italien, *foetta*, *puzzolo*; en allemand, *iltis*, *ulk*, *buntings*; en anglais, *polecat*, *fitchet*; en polonais, *vydra*, *tchorz*.

*Putorius*. (Gesner, Hist. quadrup., pag. 767. — Icon. anim. quadrup., pag. 99.)

*Putorius*. (Ray, Synops. animal. quadr., p. 199.)

*Mustela flavescens nigricans*, ore albo, collari flavescens. *Putorius*. (Linnaeus.)

*Mustela pilis in exortu ex cinereo albidis, colore nigricante terminatis vestita, oris circumferentiâ alba*. *Putorius*. (Brisson, Regn. animal., pag. 249.)

dans les pays du nord, et ils sont plus rares que la fouine dans les climats méridionaux. Le puant d'Amérique est un animal différent, et l'espèce du putois paraît être confinée en Europe, depuis l'Italie jusqu'à la Pologne. Il est sûr que ces animaux craignent le froid, puisqu'ils se retirent dans

les maisons pour y passer l'hiver, et qu'on ne voit jamais de leurs traces sur la neige, dans les bois ou dans les champs éloignés des maisons; et peut-être aussi craignent-ils la trop grande chaleur, puisqu'on n'en trouve point dans les pays méridionaux.

## DESCRIPTION DU PUTOIS.

Le putois (*pl.* 126) est de la même grosseur que la fouine et la martre, et quoiqu'il ait la queue moins longue, il leur ressemble par la forme du corps, car cet animal est fort allongé, il a les oreilles et les jambes très-courtes, le sommet de la tête aplati, et le museau pointu; mais il diffère de la fouine et de la martre par les couleurs du poil.

Le tour de la bouche, les côtés du nez, le front, les tempes, la partie qui est entre l'oreille et le coin de la bouche, le bord de la face intérieure des oreilles sont blancs, tout le reste du corps est noir ou de couleur fauve; le nez et le tour des yeux, le dessous du cou, la partie antérieure de la poitrine, les épaules, les quatre jambes et le bout de la queue sont noirs; la partie postérieure de la poitrine, le ventre et la partie inférieure des côtés du corps ont une couleur fauve plus ou moins foncée, car elle est blanchâtre sur la plus grande partie du ventre; il y avait une bande longitudinale et noirâtre sur le milieu du ventre, qui passait à l'endroit de l'orifice du prépuce; la face supérieure de l'animal, depuis le front jusque près du bout de la queue, et la partie supérieure des côtés du corps, sont mêlées de noir et de fauve.

Le putois a, comme la fouine et la martre, deux sortes de poils, les uns sont plus fermes, plus luisants et plus longs que les autres; dans les endroits qui sont mêlés de noir et de fauve, il n'y a que les longs poils qui aient du noir, ainsi cette couleur est plus ou moins apparente à proportion du nombre de ces poils; les plus longs se trouvent sur le dos et sur la queue, et ils ont environ un pouce et demi de longueur, celle des moustaches est à peu près la même.

Il exhale du corps de l'animal, et surtout

des vésicules qui sont à côté de l'anus, une mauvaise odeur qui lui a fait donner le nom de putois, *putorius*, dérivé du mot latin *putor*, puanteur. Aussi les gens de la campagne le nomment le puant ou le punaisot; cette odeur approche de celle de la fouine, mais elle est beaucoup plus désagréable.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	1	5	0
Hauteur du train de devant. . .	0	6	0
Hauteur du train de derrière. . .	0	7	0
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	2	9
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	3	6
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	4	8
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	2	10
Distance entre les deux naseaux. . .	0	0	3
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	1	1
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	0	11
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	3½
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	1½
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	1	5
La même distance mesurée en ligne droite. . . . .	0	0	11
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . .	0	6	8

	pi.	po.	lig.
Longueur des oreilles. . . . .	0	0	6
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure . . . .	0	0	11
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	1	10
Longueur du cou. . . . .	0	2	0
Circonférence du cou. . . . .	0	6	9
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	0	7	2
Circonférence prise à l'endroit le plus gros. . . . .	0	8	6
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . . . .	0	7	0
Longueur du tronçon de la queue.	0	6	0
Circonférence de la queue à l'o- rigine du tronçon. . . . .	0	2	2
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . .	0	2	0
Largeur de l'avant-bras près du coude. . . . .	0	0	11
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit. . . . .	0	0	7
Circonférence du poignet. . . .	0	1	10
Circonférence du métacarpe. . .	0	1	7
Longueur depuis le poignet jus- qu'au bout des ongles. . . . .	0	2	1
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	2	11
Largeur du haut de la jambe. . .	0	0	11
Épaisseur. . . . .	0	0	7
Largeur à l'endroit du talon. . .	0	0	7
Circonférence du métatarse. . .	0	1	10
Longueur depuis le talon jus- qu'au bout des ongles. . . . .	0	2	7
Largeur du pied de devant. . . .	0	0	8
Largeur du pied de derrière. . .	0	0	8
Longueur des plus grands ongles.	0	0	4
Largeur à la base. . . . .	0	0	1

Le putois qui a servi de sujet pour la description des parties intérieures avait un pied quatre pouces de long, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; la circonférence du corps était de sept pouces derrière les jambes de devant, de huit pouces et demi dans le milieu, à l'endroit le plus gros, et de sept pouces quatre lignes devant les jambes de derrière; il pesait trois livres.

Il y a tant de ressemblance entre les parties intérieures du putois et celles de la martre et de la fouine, qu'il serait inutile de faire une description aussi détaillée des viscères du putois, que celle qui a été faite de ceux de la fouine; il suffit de rapporter les différences les plus marquées.

Le canal intestinal du putois avait sept pieds trois pouces de longueur, depuis le pylore jusqu'à l'anus, et environ un pouce trois lignes de circonférence dans toute son étendue, excepté le rectum qui avait deux pouces de tour, près de l'anus.

Le foie était d'un rouge très-pâle au-dehors et au-dedans, il pesait une once six gros; la rate avait la même couleur que le foie; elle était beaucoup plus longue que celle de la fouine, car elle avait environ cinq pouces, elle pesait un gros et demi; le rein droit était plus avancé que le gauche d'un quart de sa longueur; le diaphragme était fort épais, il n'y avait point de centre nerveux.

La langue du putois ne différait de celle de la fouine, qu'en ce que l'on y voyait de plus, très-distinctement, les petites papilles qui couvraient sa partie antérieure, elles formaient des files dirigées obliquement d'arrière en avant, et de dedans en dehors; il y avait sur la partie postérieure de la langue plusieurs glandes à calice de différentes grosseurs; le palais était traversé par six ou sept sillons; le cerveau et le cervelet ressemblaient au cerveau et au cervelet de la fouine, le cerveau pesait un gros cinquante-six grains, et le cervelet un demi-gros.

Le scrotum était plus gros que celui de la fouine, et le gland avait une figure différente de celle du gland de cet animal, mais semblable à la figure de l'os qui était au-dedans (1), le gland du putois avait treize lignes de longueur, et il se trouvait quatre lignes de distance entre l'extrémité de l'os et la bifurcation des corps caverneux; la longueur des canaux déferents était de trois pouces et demi; les testicules avaient six lignes de longueur, quatre lignes de largeur, et trois lignes d'épaisseur.

Les vésicules de l'anus ne différaient de celles de la fouine, qu'en ce qu'elles étaient plus grosses; leur grand diamètre avait six lignes de longueur, et le petit cinq lignes; la substance qui était contenue dans ces vésicules avait une couleur blanche, et une odeur très-puante et fort pénétrante.

Le squelette (*pl.* 122) du putois a la partie antérieure des mâchoires plus courte à proportion que celle de la fouine, et les os

(1) Voyez la description de cet os dans celle de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du putois.

propres du nez moins reculés, et par conséquent les bords de l'ouverture des narines moins inclinés en arrière; mais les os propres du nez sont plus inclinés en bas, le front est plus élevé, et les orbites des yeux ont beaucoup moins de diamètre que dans la fouine.

Le putois a une dent de moins que la fouine de chaque côté des mâchoires: en comparant la position des dents de ces deux animaux, il m'a paru que c'est la seconde dent mâchelière de chaque côté de la mâchoire du dessus, et la troisième dent mâchelière de chaque côté de la mâchoire du dessous de la fouine que le putois n'a pas; ainsi il n'a que trente-quatre dents, six incisives et deux canines dans chaque mâchoire, quatre mâchelières de chaque côté de la mâchoire du dessus, et cinq de chaque côté de la mâchoire du dessous; au reste, toutes ces dents ressemblent parfaitement à celles de la fouine par leur figure et leur situation.

Il y avait dans le squelette du putois quatorze côtes de chaque côté comme dans celui de la fouine; mais il ne s'y trouvait que trois fausses côtes et seize fausses vertèbres dans la queue; tout le reste du squelette du putois était très-ressemblant à celui de la fouine, tant par le nombre que par la situation et la figure des os, dans une grandeur proportionnée à celle du putois; comme les plus grandes différences se trouvent dans les dimensions de la tête, on pourra en juger en comparant la table suivante à celle qui contient les dimensions de la tête du squelette de la fouine.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput . . . . .	0	2	8½
La plus grande largeur de la tête.	0	1	9
Longueur de la mâchoire inférieure depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde . . . . .	0	1	8½
Largeur de la mâchoire à l'endroit des dents canines . . . . .	0	0	4½
Largeur à l'endroit du contour des branches . . . . .	0	1	5
Distance entre les apophyses condyloïdes . . . . .	0	0	7½
Épaisseur de la partie antérieure de la mâchoire supérieure . . . . .	0	0	½
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des dents incisives . . . . .	0	0	3½
Largeur à l'endroit des dents canines . . . . .	0	0	8½
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines . . . . .	0	0	6½
Longueur de cette ouverture . . . . .	0	0	6
Largeur . . . . .	0	0	4
Largeur des orbites . . . . .	0	0	5½
Hauteur . . . . .	0	0	5
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os . . . . .	0	0	2½
Longueur des dents canines . . . . .	0	0	4½
Largeur à la base . . . . .	0	0	2½
Longueur des plus grosses dents mâchelières au-dehors de l'os . . . . .	0	0	2½
Largeur . . . . .	0	0	4
Épaisseur . . . . .	0	0	2

LE FURET <sup>(1)</sup>.LA MARTRE FURET; Desm. — MUSTELA FURO; Linn. <sup>(2)</sup>.

QUELQUES auteurs ont douté si le furet et le putois étaient des animaux d'espèces différentes (3). Ce doute est peut-être fondé sur ce qu'il y a des furets qui ressemblent aux putois par la couleur du poil : cependant le putois, naturel aux pays tempérés, est un animal sauvage comme la fouine ; et le furet, originaire des climats chauds, ne peut subsister en France que comme animal domestique. On ne se sert point du putois, mais du furet, pour la chasse du lapin, parce qu'il s'apprivoise plus aisément ; car d'ailleurs il a, comme le putois, l'odeur très-forte et très-désagréable ; mais ce qui prouve encore mieux que ce sont des animaux différents, c'est qu'ils ne se mêlent point ensemble, et qu'ils diffèrent d'ailleurs par un grand nombre de caractères essentiels. Le furet a le corps plus allongé (4) et plus mince, la tête plus étroite, le museau plus pointu que le putois ; il n'a pas le même instinct pour trouver sa subsistance ; il faut en avoir soin, le nourrir à la maison, du moins dans ces climats ; il ne va pas s'établir à la campagne ni dans les bois ; et ceux que l'on perd dans les trous de lapins,

et qui ne reviennent pas, ne se sont jamais multipliés dans les champs ni dans les bois, ils périssent apparemment pendant l'hiver : le furet varie aussi par la couleur du poil, comme les autres animaux domestiques, et il est aussi commun dans les (5) pays chauds, que le putois y est rare.

La femelle est dans cette espèce sensiblement plus petite que le mâle ; lorsqu'elle est en chaleur, elle le recherche ardemment, et l'on assure (6) qu'elle meurt si elle ne trouve pas à se satisfaire ; aussi a-t-on soin de ne les pas séparer. On les élève dans des tonneaux ou dans des caisses où on leur fait un lit d'étoupes ; ils dorment presque continuellement : ce sommeil si fréquent ne leur tient lieu de rien ; car dès qu'ils s'éveillent ils cherchent à magner ; on les nourrit de son, de pain, de lait, etc. ; ils produisent deux fois par an ; les femelles portent six semaines : quelques-unes dévorent leurs petits presque aussitôt qu'elles ont mis bas, et alors elles deviennent de nouveau en chaleur et font trois portées, lesquelles sont ordinairement de cinq ou six, et quelquefois de sept, huit, et même neuf.

Cet animal est naturellement ennemi mortel du lapin ; lorsqu'on présente un lapin, même mort, à un jeune furet, qui n'en a jamais vu, il se jette dessus et le mord avec fureur ; s'il est vivant, il le prend par le cou, par le nez, et lui suce le sang ; lorsqu'on le lâche dans les trous des lapins on le musèle, afin qu'il ne les tue pas dans le fond du terrier, et qu'il les oblige seulement à sortir et à se jeter dans le filet dont on

(1) Le furet ; en latin, *viverra, furo, furunculus* ; en espagnol, *huron, furam* ; en allemand, *frett, frettel, furette* ; en anglais, *ferret* ; en polonais, *laska*.

*Viverra, furo, ictis.* (Gesner, *Hist. quadrup.*, 762. — *Icon. animal. quadrup.*, pag. 101.)

*Mustela sylvestris viverra dicta.* (Ray, *Synops. animal. quadrup.*, pag. 198.)

*Mustela viverra dicta.* (Klein, de *Quadrup.*, pag. 63.)

*Mustela pilis subflavis longioribus, castaneo colore terminatis vestita, viverra mas. Mustela pilis ex albo subflavis vestita...., viverra foemina.* (Brisson, *Regn. anim.*, pag. 244.)

(2) Cuvier, dans son grand ouvrage sur la distribution du règne animal, dit que le furet n'est peut-être qu'une variété du putois.

(3) Vid. Linnæi, *Syst. nat. Mustela flavescens nigricans, ore albo, collari flavescente putorius.... Mustela sylvestris viverra dicta, an distincta.*

(4) Voyez ci-après la description du furet, où il est dit qu'il a quinze côtes, au lieu que le putois, la fouine et la martre n'en ont que quatorze, et qu'il a aussi un os de plus dans le sternum.

(5) Le furet se trouve en Barbarie, et se nomme *nimse*. (Voyez les Voyages du docteur Shaw. *Amsterd.*, 1743, tome 1, page 322.)

(6) Vide Gesner, *Hist. animal. quadrup.*, pag. 763.

couvre l'entrée. Si on laisse aller le furet sans muselière, on court risque de le perdre, parce que après avoir sucé le sang du lapin il s'endort, et la fumée qu'on fait dans le terrier n'est pas toujours un moyen sûr pour le ramener, parce que souvent il y a plusieurs issues, et qu'un terrier communie à d'autres, dans lesquels le furet s'engage à mesure que la fumée le gagne. Les enfants se servent aussi du furet pour dénicher les oiseaux; il entre aisément dans les trous des arbres et des murailles, et il les apporte au dehors.

Selon le témoignage de Strabon, le furet a été apporté d'Afrique en Espagne, et cela ne me paraît pas sans fondement, parce que l'Espagne est le climat naturel des lapins, et le pays où ils étaient autrefois le plus abondants : on peut donc présumer que, pour en diminuer le nombre, devenu peut-être très-incommode, on fit venir des furets avec lesquels on fait une chasse utile, au lieu qu'en multipliant les putois, on ne pourrait que détruire les lapins, mais sans aucun profit, et les détruire peut-être beaucoup au-delà de ce que l'on voudrait.

Le furet, quoique facile à apprivoiser, et même assez docile, ne laisse pas d'être fort colère; il a une mauvaise odeur en tout temps, qui devient bien plus forte lorsqu'il s'échauffe ou qu'on l'irrite; il a les yeux vifs, le regard enflammé, tous les mouvements très-souples, et il est en même temps si vigoureux, qu'il vient aisément à bout d'un lapin qui est au moins quatre fois plus gros que lui.

Malgré l'autorité des interprètes et des commentateurs, nous doutons que le furet soit l'*ictis* des Grecs. « L'*ictis*, dit Aristote, » est une espèce de belette sauvage, plus » petite qu'un petit chien de Malte, mais » semblable à la belette par le poil, par la » forme, par la blancheur de la partie in- » férieure, et aussi par l'astuce des mœurs; » il s'apprivoise beaucoup; il fait grand » tort aux ruches, étant avide de miel; il

» attaque aussi les oiseaux; il a, comme le » chat, le membre génital osseux. » (*Hist. animal., lib. 9, cap. 6.*) Il paraît 1<sup>o</sup> qu'il y a une espèce de contradiction ou de malentendu à dire que l'*ictis* est une espèce de belette sauvage qui s'apprivoise beaucoup, puisque la belette ordinaire, qui est ici la moins sauvage des deux, ne s'apprivoise point. 2<sup>o</sup> Le furet, quoique plus gros que la belette, n'est pas trop comparable au petit épagneul ou au chien bichon dont il n'approche pas pour la grosseur. 3<sup>o</sup> Il ne paraît pas que le furet ait l'astuce des mœurs de la belette, ni même aucune ruse : enfin, il ne fait aucun tort aux ruches, et n'est nullement avide de miel. J'ai prié M. le Roi, inspecteur des chasses du roi, de vérifier ce dernier fait, et voici sa réponse : *M. de Buffon peut être assuré que les furets n'ont pas à la vérité un goût décidé pour le miel, mais qu'avec un peu de diète on leur en fait manger; nous en avons nourri pendant quatre jours avec du pain trempé dans de l'eau miellée; ils en ont mangé, et même en assez grande quantité, les deux derniers jours; il est vrai que les plus faibles de ceux-là commençaient à maigrir d'une manière sensible.* Ce n'est pas la première fois que M. le Roi, qui joint à beaucoup d'esprit un grand amour pour les sciences, nous a donné des faits plus ou moins importants, et dont nous avons fait usage. J'ai essayé moi-même, n'ayant pas de furet sous ma main, de faire la même épreuve sur une hermine, en ne lui donnant que du miel pur à manger, et en même temps du lait à boire, elle en est morte au bout de quelques jours; ainsi ni l'hermine ni le furet ne sont avides de miel comme l'*ictis* des anciens, et c'est ce qui me fait croire que ce mot *ictis* n'est peut-être qu'un nom générique, ou que, s'il désigne une espèce particulière, c'est plutôt la fouine ou le putois, qui tous deux en effet ont l'astuce de la belette, entrent dans les ruches, et sont très-avidés de miel.

## DESCRIPTION DU FURET.

Le furet est plus petit que le putois, mais il n'en diffère pour la forme du corps, qu'en ce qu'il a la tête moins large, et le museau plus étroit et plus allongé.

La couleur du poil des furets varie comme dans les autres animaux domestiques; il y a des furets (*pl.* 123) qui ont comme les putois, du blanc, du noir et du fauve plus ou moins foncé, on leur donne le nom de furets-putois; les autres (*pl.* 123) sont en entier d'une couleur jaune, semblable à celle du bûis; cette couleur a des teintes de blanc, parce que les poils longs et fermes qui se trouvent sur le furet comme sur la fouine, la martre et le putois, sont en partie blancs, tandis que les poils courts et doux sont jaunes en entier: le blanc et le jaune dominent successivement l'un sur l'autre, lorsque l'on

regarde l'animal sous différents aspects. Les furets qui sont de couleur mêlée de blanc, de noir et de fauve, ressemblent très-parfaitement aux putois par ce mélange; car ils ont, comme les putois, le tour de la bouche, les côtés du nez et le front blancs; tout le reste du corps est noir ou de couleur fauve, etc.; mais en général, la couleur fauve du furet que j'ai comparé au putois était plus teinte de jaune que celle de cet animal, et la queue du furet était presque entièrement noire; les plus longs poils avaient un pouce trois lignes, et les moustaches deux pouces et demi; les furets mâles sont plus grands que les femelles, c'est pour marquer cette différence que la table suivante contient les dimensions extérieures du furet mâle et de la femelle.

*Dimensions du furet.*

	FURET mâle.		FURET femelle.	
	pi.	po. lig.	pi.	po. lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	1	1 8	1	0 3
Hauteur du train de devant. . . . .	0	3 11	0	3 5
Hauteur du train de derrière. . . . .	0	5 4	0	5 0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	2 7	0	2 4
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	2 0	0	2 0
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	3 2	0	2 9
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	2 0	0	1 10
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	0 2 $\frac{3}{4}$	0	0 2 $\frac{1}{2}$
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	0 10 $\frac{1}{2}$	0	0 10
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	0 8	0	0 7
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0 3	0	0 3
Ouverture. . . . .	0	0 1 $\frac{2}{3}$	0	0 1 $\frac{2}{3}$
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite. . . . .	0	0 8 $\frac{1}{2}$	0	0 8
Distance en ligne courbe. . . . .	0	1 1	0	1 0
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	0	4 6	0	3 11
Longueur des oreilles. . . . .	0	0 6	0	0 5 $\frac{1}{2}$
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	1 0	0	0 11
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	1 0	0	1 0
Longueur du cou. . . . .	0	1 11	0	1 8
Circonférence du cou. . . . .	0	4 6	0	3 8
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	0	5 0	0	4 2
La même circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	6 6	0	6 0
La même circonférence devant les jambes de derrière. . . . .	0	5 6	0	5 0
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	0	5 5	0	5 0
Circonférence à l'origine. . . . .	0	1 6	0	1 4



	pi.	po.	lig.	pi.	po.	lig.
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	1	8	0	1	6
Largeur de l'avant-bras au coude. . . . .	0	0	8	0	0	7
Épaisseur au même endroit. . . . .	0	0	4 $\frac{1}{2}$	0	0	4
Circonférence du poignet. . . . .	0	1	6	0	1	4
Circonférence du métacarpe. . . . .	0	1	4	0	1	3
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	1	5	0	1	5
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	2	6	0	2	2
Largeur du haut de la jambe. . . . .	0	1	0	0	0	11
Épaisseur. . . . .	0	0	6	0	0	4 $\frac{1}{2}$
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	0	6	0	0	4 $\frac{1}{2}$
Circonférence du métatarse. . . . .	0	1	4	0	1	2
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	2	0	0	1	9
Largeur du pied de devant. . . . .	0	0	7	0	0	6
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	0	6	0	0	5
Largeur des plus grands ongles. . . . .	0	0	4 $\frac{1}{2}$	0	0	4 $\frac{1}{2}$
Largeur à la base. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$	0	0	$\frac{1}{2}$

Les dimensions du furet qui a servi de sujet pour la description des parties intérieures sont rapportées dans la table précédente; il pesait une livre six onces deux gros; l'épiploon ne s'étendait que dans la région ombilicale et dans le côté gauche, tous les viscères et les intestins avaient la même position et la même figure que dans la fouine, la martre et le putois; l'estomac est fort allongé dans tous ces animaux; le grand cul-de-sac a peu de profondeur, et l'extrémité recourbée de la partie droite est fort courte; les membranes de l'estomac et des intestins sont très-minces.

Le foie du furet était d'un rouge plus vermeil au-dehors et plus noirâtre au-dedans, et il était aussi plus ferme et plus épais à proportion que celui du putois, comme il arrive pour l'ordinaire dans les animaux domestiques, comparés aux animaux sauvages; le foie du furet ressemblait à ceux de la fouine, de la martre et du putois par le nombre et la figure des lobes; cependant il m'a paru à l'inspection de ce foie, que les six lobes observés dans celui de la fouine, de la martre et du putois, pouvaient se réduire à quatre, parce que le lobe inférieur du côté gauche m'a paru dans le furet n'être qu'une troisième partie du lobe inférieur du côté droit, et que le quatrième lobe du même côté droit a aussi paru n'être qu'une partie du troisième. Cette incertitude sur le nombre des lobes du foie, vient de ce que les scissures sont plus ou moins profondes, et approchent plus ou moins de la racine de ce viscère dans différents individus de même espèce. Le foie du furet pesait une once deux gros et demi. La vésicule du fiel était alongée

comme celle de la fouine; il ne s'est point trouvé de liqueur de fiel dans le furet. La rate était beaucoup plus épaisse, plus compacte, et d'une couleur plus vermeille au-dehors que celle du putois, la couleur du dedans était brune; elle avait quatre pouces de longueur, et elle pesait deux gros soixante grains.

Il n'y avait point de centre nerveux dans le diaphragme, il se trouvait seulement un endroit fort mince et fort transparent dans la partie qui correspondait à l'extrémité de la branche gauche du centre nerveux du diaphragme des autres animaux. La partie charnue du diaphragme était fort mince, et presque transparente dans quelques endroits.

Les poumons, la langue, le palais, le larynx, le cerveau et le cervelet, ressemblaient à ces mêmes parties vues dans le putois, la martre et la fouine; le cerveau pesait un gros vingt-six grains, et le cervelet vingt-sept grains.

Le scrotum et le gland ne différaient en aucune manière du scrotum et du gland du putois; le gland du furet avait dix lignes de longueur, et il se trouvait deux lignes de distance entre l'extrémité de l'os et la bifurcation des corps caverneux. La longueur des canaux déférents était de deux pouces huit lignes; les testicules étaient plus gros et plus arrondis que ceux du putois, ils avaient sept lignes de longueur, cinq lignes et demi de largeur, et cinq lignes d'épaisseur.

Les vésicules de l'anüs étaient au moins aussi grosses que celles du putois, leur grand diamètre avait sept lignes de longueur, et le petit quatre lignes; la substance qui était

contenue dans ces vésicules était de couleur jaunâtre, et avait une odeur encore plus fétide et plus exaltée que dans le putois.

Le furet femelle pesait une livre quatre gros, ses mamelles étaient peu apparentes; je n'en ai pu trouver que sept, toutes sur le ventre, trois à droite et quatre à gauche.

Les parties de la génération ne différaient de celles de la fouine, qu'en ce que l'endroit du clitoris n'était marqué que par l'enfoncement du prépuce; le vagin était fort ample et avait des parois dures et épaisses, sans doute parce que cette femelle avait mis bas depuis peu de temps.

Le 7 avril, j'ai ouvert une femelle de furet-putois pleine, qui avait un pied six lignes de longueur mesurée en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus: elle portait trois fœtus dans la corne gauche de la matrice, et cinq dans la droite; chaque fœtus avait deux placenta ronds (*AB*, *fig. 1*, *2*, *3* et *6*, *pl. 124*), posés sur une zone circulaire qui embrassait le fœtus sur le milieu du corps, comme le placenta du chien et de la fouine. Les placenta (*fig. 4* et *5*) du furet avaient chacun environ neuf à dix lignes de diamètre, et une ligne d'épaisseur dans le milieu. Leur face extérieure (*AB*, *fig. 1* et *2*) était grisâtre, et l'intérieur (*AB*, *fig. 3* et *6*) avait une couleur rougeâtre. Ils n'étaient éloignés l'un de l'autre que d'une ligne par l'un des côtés à l'endroit (*C*, *fig. 2* et *6*,) et d'un pouce par l'autre côté à l'endroit (*C*, *fig. 1* et *3*): ce dernier intervalle était rempli par une sorte de placenta, car la substance qui s'y trouvait était beaucoup plus épaisse que celle du chorion et celle de l'amnios; on y voyait aussi les ramifications des vaisseaux du cordon ombilical. Ce cor-

don (*D*, *fig. 3* et *6*) était fort court, et n'avait qu'une ligne de longueur depuis le nombril du fœtus jusqu'au premier placenta; avant d'y entrer il se divisait en deux branches, dont l'une se ramifiait entre les deux placenta avant d'arriver au second. Le plus grand (*E*, *fig. 3*) des fœtus avait un pouce neuf lignes de longueur, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue; et le plus petit (*E*, *fig. 6*), seulement un pouce et demi. L'allantoïde (*F*, *fig. 3*) était placée à l'endroit de la bifurcation du cordon ombilical; étant enflée elle formait une poche de cinq lignes de longueur sur deux lignes et demie de diamètre.

La tête du squelette (*pl. 127*) du furet était un peu plus petite que celle du squelette du putois; le museau de cet animal, le front, et surtout la partie antérieure du crâne, étaient à proportion moins large, et en général les os pariétaux avaient moins de convexité; mais au reste, la tête du furet ressemblait plus à la tête du putois qu'à celle de la fouine et de la martre, et il n'avait que trente-quatre dents comme le putois.

Le furet a quinze côtes de chaque côté, et par conséquent une de plus que le putois. Le sternum est aussi composé d'un os de plus; car il en a onze, tandis qu'il ne se trouve que dix os dans le sternum du putois, de la fouine et de la martre, qui n'ont que quatorze côtes.

La queue du furet avait dix-huit fausses vertèbres: la gouttière formée par les os des hanches et des îles était moins échancrée, mais plus ouverte que dans le putois; et les trous ovalaires étaient plus petits.

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## DU PUTOIS ET DU FURET.

697. *Un putois.*

CET animal a la grandeur et la couleur ordinaire des putois : il est dans l'esprit de vin.

698. *Un putois empaillé.*

Il est de grandeur médiocre ; cependant il a des teintes de couleur noirâtre , aussi foncées que celles des putois les plus grands et les plus vieux.

699. *Le squelette d'un putois.*

Ce squelette a un pied un pouce et demi de longueur, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'extrémité postérieure de l'os sacrum ; la tête a deux pouces sept lignes de long, et quatre pouces cinq lignes de circonférence, prise à l'endroit des angles de la mâchoire inférieure, et au-dessus du front ; le coffre a sept pouces trois lignes de tour à l'endroit le plus gros.

700. *L'os hyoïde d'un putois.*

Il est composé de neuf os, comme celui de la fouine, mais l'os du milieu de la fourchette est un plus long.

701. *Os de la verge du putois.*

Cet os a un pouce neuf lignes de longueur, et environ une ligne de diamètre ; il diffère de l'os de la verge de la fouine et de la martre, en ce qu'il n'est pas percé dans sa partie inférieure, que cette partie est sillonnée longitudinalement, que son extrémité est crochue et faite en forme de cuiller, et que l'autre extrémité qui tenait à la verge est la plus grosse.

702. *Un furet mâle empaillé.*703. *Un furet femelle empaillé.*

Ces deux animaux ressemblent chacun, par la couleur du poil et la grandeur du corps, aux furets mâle et femelle qui ont servi de sujets pour la description du furet.

704. *Le squelette d'un furet mâle.*

Ce squelette a onze pouces neuf lignes de longueur, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'extrémité postérieure de l'os sacrum ; la tête a deux pouces deux lignes de long, et trois pouces cinq lignes de circonférence ; celle du coffre est de cinq pouces deux lignes à l'endroit le plus gros.

705. *Le squelette d'un furet femelle.*

Ce squelette a dix pouces neuf lignes de longueur, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'extrémité postérieure de l'os sacrum ; la tête a deux pouces de long, et trois pouces deux lignes de circonférence ; celle du coffre est de quatre pouces sept lignes à l'endroit le plus gros.

706. *L'os hyoïde du furet.*

Il ressemble à celui du putois par le nombre et la figure des os dont il est composé.

707. *L'os de la verge du furet.*

Cet os n'a qu'un pouce quatre lignes de longueur ; au reste, il ressemble à l'os de la verge du putois.

## LA BELETTE <sup>(1)</sup>.

LA MARTRE BELETTE; Desm. — MUSTELA VULGARIS; Linn.

La belette ordinaire est aussi commune dans les pays tempérés et chauds (2), qu'elle est rare dans les climats froids; l'hermine, au contraire, très-abondante dans le Nord, n'est qu'en petit nombre dans les régions tempérées, et ne se trouve point vers le Midi. Ces animaux forment donc deux espèces distinctes et séparées; ce qui a pu donner lieu de les confondre et de les prendre pour le même animal, c'est que, parmi les belettes ordinaires, il y en a quelques-unes qui, comme l'hermine, deviennent blanches pendant l'hiver, même dans notre climat: mais si ce caractère leur est commun, elles en ont d'autres qui sont très-différents; l'hermine, rousse en été, blanche en hiver, a en tout temps le bout de la queue noir; la belette, même celle qui blanchit en hiver, a le bout de la queue jaune; elle est d'ailleurs sensiblement plus petite, et a la queue beaucoup plus courte que l'hermine; elle ne demeure pas, comme elle, dans les déserts et dans les bois, elle ne s'écarte guère des habitations: nous avons eu les deux espèces, et il n'y a nulle apparence que ces animaux qui diffèrent par le climat, par le tempérament, par le naturel et par la taille, se mêlent ensemble; il est vrai que parmi les belettes il y en a de plus grandes et de plus petites; mais cette diffé-

rence ne va guère qu'à un pouce (3) sur la longueur entière du corps; au lieu que l'hermine est de deux pouces plus longue que la belette la plus grande: ni l'une ni l'autre ne s'appriivoisent, elles demeurent toujours très-sauvages dans les cages de fer où l'on est obligé de les garder; ni l'une ni l'autre ne veulent manger de miel; elles n'entrent pas dans les ruches comme le putois et la fouine, ainsi l'hermine n'est pas la belette sauvage, l'*Pietis* d'Aristote, puisqu'il dit qu'elle devient fort privée, et qu'elle est fort avide de miel; la belette et l'hermine, loin de s'appriivoiser, sont si sauvages, qu'elles ne veulent pas manger lorsqu'on les regarde: elles sont dans une agitation continuelle, cherchent toujours à se cacher; et si l'on veut les conserver, il faut leur donner un paquet d'étoupes dans lequel elles puissent se fourrer; elles y traînent tout ce qu'on leur donne, ne mangent guère que la nuit, et laissent pendant deux ou trois jours la viande fraîche se corrompre avant que d'y toucher: elles passent les trois quarts du jour à dormir; celles qui sont en liberté attendent aussi la nuit pour chercher leur proie. Lorsqu'une belette peut entrer dans un poulailler, elle n'attaque pas les coqs ou les vieilles poules, elle choisit les poulettes, les petits poussins, les tue par une seule blessure qu'elle leur fait à la tête, et ensuite les emporte tous les uns après les autres; elle casse aussi les œufs, et les suce avec une incroyable avidité: en hiver, elle demeure ordinairement dans les greniers, dans les granges, souvent même elle y reste au printemps pour y faire ses petits dans le foin ou la paille; pendant tout ce temps, elle fait la guerre, avec encore plus de succès que le chat, aux rats et aux souris, parce qu'ils ne peuvent lui échapper, et qu'elle entre après eux dans leurs trous;

(1) La belette; en grec,  $\mu\sigma\lambda\eta$ ; en latin, *mustela*; en italien, *donnola*, *ballottula*, *benula*; en espagnol, *comadreja*; en allemand, *wisele*; en anglais, *weasel*, *weasel*; et dans quelques endroits d'Angleterre, *foumart*.

*Mustela* propriè sic dicta. (Gesner, Hist. quad., pag. 752. — Icon. animal. quadr., pag. 99.)

*Mustela vulgaris*. (Ray, Synops. animal. quadr., pag. 195.)

*Mustela vulgaris*. (Klein, de Quad., pag. 62.)

*Mustela suprà rutila*, *infra alba*..... *Mustela vulgaris*. (Brisson, Regn. animal., pag. 242.)

(2) La belette se trouve en Barbarie; on la nomme *fert-el steile*. (Voyez les Voyages du docteur Shaw. La Haye, 1743, tome 1, page 322.)

(3) Voyez ci-après les descriptions de la belette et de l'hermine, et comparez ensemble les dimensions de ces deux animaux.

elle grimpe aux colombiers, prend les pigeons, les moineaux, etc. : en été, elle va à quelque distance des maisons, surtout dans les lieux bas, autour des moulins, le long des ruisseaux, des rivières, se cache dans les buissons pour attraper les oiseaux, et souvent s'établit dans le creux d'un vieux saule pour y faire ses petits; elle leur prépare un lit avec de l'herbe, de la paille, des feuilles, des étoupes. Elle met bas au printemps; les portées sont quelquefois de trois, et ordinairement de quatre ou de cinq : les petits naissent les yeux fermés, aussi-bien que ceux du putois, de la martre, de la fouine, etc.; mais en peu de temps ils prennent assez d'accroissement et de force pour suivre leur mère à la chasse. Elle attaque les couleuvres, les rats d'eau, les taupes, les mulots, etc., parcourt les prairies, dévore les caillies et leurs œufs. Elle ne marche jamais d'un pas égal, elle ne va qu'en bondissant par petits sauts inégaux et précipités; et lorsqu'elle veut monter sur un arbre, elle fait un bond par lequel elle s'élève tout d'un coup à plusieurs pieds de hauteur; elle bondit de même lorsqu'elle veut attraper un oiseau.

Ces animaux ont, aussi-bien que le putois et le furet, l'odeur si forte, qu'on ne peut les garder dans une chambre habitée; ils sentent plus mauvais en été qu'en hiver; et lorsqu'on les poursuit ou qu'on les irrite, ils infectent de loin. Ils marchent toujours en silence, ne donnent jamais de voix qu'on ne les frappe; ils ont un cri aigre et enroué qui exprime bien le ton de la colère. Comme ils sentent eux-mêmes fort mauvais, ils ne craignent pas l'infection. Un paysan de ma campagne prit un jour trois belettes nouvellement nées dans la carcasse d'un loup qu'on avait suspendu à un arbre par les pieds de derrière; le loup était presque entièrement pourri, et la mère belette avait apporté des herbes, des pailles et des feuilles pour faire un lit à ses petits dans la cavité du thorax.

#### PREMIÈRE ADDITION A L'ARTICLE DE LA BELETTE.

Je dois citer ici avec éloge et reconnaissance une lettre qui m'a été écrite par madame la comtesse de Noyan, datée du château de la Mancelière en Bretagne, le 20 juillet 1771.

« Vous êtes trop juste, monsieur, pour ne pas faire réparation d'honneur à ceux

que vous avez offensés. Vous avez fait un outrage à la race de l'hermine, en l'annonçant comme une bête que l'on ne pouvait apprivoiser. J'en ai une depuis un mois, que l'on a prise dans mon jardin, qui, reconnaissante des soins que je prends d'elle, vient m'embrasser, me lécher et jouer avec moi, comme le pourrait faire un petit chien. Elle est à peu près de la taille d'une belette, roussâtre sur le dos, le ventre et les pattes blanches; cinq belles petites griffes à ses jolies petites pattes; sa bouche bien fendue, et ses dents pointues comme des aiguilles; le tour des oreilles blanc; la barbe longue, blanche et noire, et le bout de la queue d'un beau noir. Sa vivacité surpasse celle de l'écureuil.... Cette jolie petite bête, jouissant de sa liberté jusqu'à l'heure que nous nous retirons, joue, vole nos sacs d'ouvrage, et tout ce qu'elle peut emporter. »

J'avoue que je ne me suis peut-être pas assez occupé de l'éducation des belettes et des hermines que j'ai fait nourrir; car toutes m'ont paru également farouches. Je ne doute pas néanmoins de ce que me marque madame de Noyan, et d'autant moins que voici un second exemple qui confirme le premier.

M. Giély, de Mornas, dans le comtat Venaissin, m'écrit dans les termes suivants :

« Un homme ayant trouvé une portée de jeunes belettes, résolut d'en élever une, et le succès répondit promptement à ses soins. Ce petit animal s'attacha à lui, et il s'amusa à l'exercer un jour de fête dans une promenade publique, où la jeune belette le suivit constamment, et sans prendre le change, pendant plus de six cents pas, et dans tous les détours qu'il fit à travers les spectateurs. Cet homme donna ensuite ce joli animal à ma femme. La méthode de les apprivoiser est de les manier souvent en leur passant doucement la main sur le dos, mais aussi de les gronder et même de les battre si elles mordent. Elle est, comme la belette ordinaire et le roselet, rousse supérieurement et blanche inférieurement. Le fouet de la queue est d'un poil brun approchant du noir. Elle n'a que cinq semaines, et j'ignore si, avec l'âge, ce poil du bout de la queue ne deviendra pas tout noir. Le tour des oreilles n'est pas blanc comme au roselet; mais elle a, comme lui, l'extrémité des deux pattes de devant blanche, les deux de derrière étant rousses même par-dessous. Elle a une petite tache blanche sur le nez, et deux

petites taches rousses oblongues, isolées dans le blanc, au-dessous des yeux, selon la longueur du museau. Elle n'exhale encore aucune mauvaise odeur; et ma femme, qui a élevé plusieurs de ces animaux, assure qu'elle n'a jamais été incommodée de leur odeur, excepté les cas où quelqu'un les excédait et les irritait. On la nourrit de lait, de viande bouillie et d'eau, elle mange peu, et prend son repas en moins de quinze secondes : à moins qu'elle n'ait bien faim, elle ne mange pas le miel qu'on lui présente. Cet animal est propre; et s'il dort sur vous et que ses besoins l'éveillent, il vous gratte pour le mettre à terre.

» Au surplus, cette belette est très-familière et très-gaie : ce n'est pas contrainte ni tolérance, c'est plaisir, goût, attachement. Rechercher les caresses, provoquer les agaceries, se coucher sur le dos, et répondre à la main qui la flatte, de mille petits coups de pattes et de dents très-aiguës, dont elle sait modérer et retenir l'impression au simple chatouillement, sans jamais s'oublier; me suivre partout, me grimper et parcourir tout le corps; s'insinuer dans mes poches, dans ma manche, dans mon sein, et de là m'inviter au badinage, dormir sur moi; manger à table sur mon assiette, boire dans mon gobelet, me baiser la bouche, et sucer ma salive, qu'elle paraît aimer beaucoup (sa langué est rude comme celle du chat); folâtrer sans cesse sur mon bureau pendant que j'écris, et jouer seule, et sans agacerie ni retour de ma part, avec mes mains et ma plume : voilà la mignarderie de ce petit animal... Si je me prête à son jeu, il le continuera deux heures de suite, et jusqu'à la lassitude (1). »

Par une seconde lettre de M. Giély, de Mornas, du 15 août 1775, il m'informe que sa belette a été tuée par accident, et il ajoute les observations suivantes :

« 1<sup>o</sup>. Ses excréments commençaient à empuantir le lieu où je la logeais; il faut y apporter beaucoup de soins et de propreté, et la nourrir plus souvent d'œufs ou d'omelette aux herbes que de viande.

2<sup>o</sup>. Il ne faut pas la toucher ni la prendre pendant qu'elle prend son repas; dans ce court intervalle elle est intraitable.

3<sup>o</sup>. Elle me saigna des poussins qu'on avait placés à sa portée par inadvertance; mais elle n'a jamais osé attaquer de front de gros poulets que j'engraisais en cage; ils la harcelaient et la mettaient en fuite à coups de bec. Il était amusant d'observer les ruses et les feintes qu'elle employait pour tâcher de les surprendre.

4<sup>o</sup>. Quant à sa familiarité et aux grâces de son badinage et même à son attachement, je n'ai rien avancé qui ne se soit soutenu jusqu'à sa fin prématurée. Seulement elle s'oubliait parfois dans la chaleur de ses agaceries, et, comme par transports, elle serrait un peu trop les dents; mais la correction opérée d'abord l'amendement. Il faut, lorsqu'on la corrige, la gronder, et la frapper postérieurement, et jamais vers la tête; ce qui les irrite.

5<sup>o</sup>. Elle n'avait pas beaucoup grossi, et était probablement de la petite espèce; car, lors de son accident, c'est-à-dire ayant plus de deux mois, tout son corps glissait encore dans le même collier. »

On trouve dans l'*Histoire naturelle de la Norwége* par Pontoppidan, les observations suivantes :

« En Norwége, l'hermine fait sa demeure dans des monceaux de pierres. Cet animal pourrait bien être de l'espèce des belettes. Sa peau est blanche, à l'exception du cou, qui est taché de noir. Celles de Norwége et de Laponie conservent leur blancheur mieux que celles de Moscovie, qui jaunissent plus facilement; et c'est par cette raison que les premières sont recherchées à Pétersbourg même. L'hermine prend des souris comme les chats, et emporte sa proie quand cela lui est possible. Elle aime particulièrement les œufs; et lorsque la mer est calme, elle passe à la nage dans les îles voisines des côtes de Norwége, où elle trouve une grande quantité d'oiseaux de mer. On prétend qu'une hermine venant à faire des petits sur une île, les ramène au continent sur un morceau de bois qu'elle dirige avec son museau. Quelque petit que soit cet animal, il fait périr les plus grands, tels que l'élan et l'ours; il saute dans l'une de leurs oreilles pendant qu'ils dorment, et s'y accroche si fortement avec ses dents, qu'ils ne peuvent s'en débarrasser. Il surprend de la même manière les aigles et les coqs de bruyère, sur lesquels il s'attache, et ne les quitte pas même lorsqu'ils s'envolent, que la

(1) Lettre de M. Giély à M. de Buffon. Mornas, 16 juin 1775.

perte de leur sang ne les fasse tomber (1) (2).

#### DEUXIÈME ADDITION A L'ARTICLE DE LA BELETTE.

La belette, appelée *moustelle* dans le Vivarais, est naturellement sauvage et carnassière; la chair toute crue est l'aliment qu'elle préfère : elle exhale une odeur forte, surtout lorsqu'elle est irritée.

Les belettes qu'on prend très-jeunes perdent leur caractère sauvage et revêche; ce caractère se change même en soumission et fidélité envers le maître qui pourvoit à leur subsistance.

Une belette que j'ai conservée dix mois, et qu'on avait prise fort jeune, perdit une partie de son agilité naturelle lorsqu'elle fut réduite en captivité, et que je l'eus attachée à la chaîne. Elle mordait furieusement lorsqu'elle avait faim : on lui coupa les quatre dents canines très-aiguës, qui déchiraient les mains jusqu'à l'os. Dépourvues de ses armes naturelles, et n'ayant plus que des dents molaires ou incisives, peu propres à déchirer, elle devint moins féroce; et comme elle avait sans cesse besoin de mes services pour manger ou dormir, elle commença à prendre de l'affection pour moi; car manger et dormir sont les deux fréquents besoins de cet animal.

J'avais un petit fouet de fil qui pendait près de son lit; c'était un instrument de punition lorsqu'elle essayait de mordre, ou qu'elle se mettait en colère. Le fouet dompta tellement son caractère colérique, qu'elle tremblait, se couchait ventre à terre, et baissait la tête lorsqu'elle voyait prendre cet instrument. Je n'ai jamais vu la soumission extérieure mieux dépeinte dans aucun animal; ce qui prouve bien que les châtimens raisonnables employés à propos, accompagnés de soins, de caresses, et de bienfaits, peuvent assujétir et attacher à l'homme les animaux sauvages que nous croyons peu susceptibles d'éducation et de reconnaissance.

(1) Histoire naturelle de la Norvège, par Pontopidan. *Journal étranger*; juin 1756.

(2) Quoique cette addition renferme plusieurs faits relatifs à l'hermine, nous avons cru devoir la conserver intacte et la placer à la suite de l'article de la belette, qui s'y trouve mentionnée plus souvent que l'hermine. 1824.

Les belettes ont l'odorat exquis; elles sentent de douze pas un petit morceau de viande gros comme un noyau de cerise et plié dans du papier.

La belette est très-vorace; elle mange de la viande jusqu'à ce qu'elle en soit remplie. Elle rend peu d'excréments; mais elle perd presque tout par la transpiration et par les urines, qui sont épaisses et puantes.

J'ai été singulièrement surpris de voir un jour ma belette, qui avait faim, rompre sa chaîne de fil d'archal, sauter sur moi, entrer dans ma poche, déchirer le petit paquet, et dévorer en un instant la viande que j'y avais cachée.

Ce petit animal, qui m'était si soumis, avait conservé d'ailleurs son caractère pétulant, cruel et colérique pour tout autre que moi; il mordait sans discrétion tous ceux qui voulaient badiner avec lui. Les chats, ennemis de sa race, furent toujours l'objet de sa haine : il mordait au nez les gros mâtins qui venaient le sentir lorsqu'il était dans mes mains, alors il poussait un cri de colère et exhalait une odeur fétide qui faisait fuir tous les animaux, criant *chi, chi, chi, chi*. J'ai vu des brebis, des chèvres, des chevaux, reculer à cette odeur; et il est certain que quelques maisons voisines où il ne manquait pas de souris, ne furent plus incommodées de ces animaux, tant que ma belette vécut.

Les poussins, les rats et les oiseaux étaient surtout l'objet de sa cruauté. La belette observe leur allure, et s'élançe ensuite prestement sur eux : elle se plaît à répandre le sang dont elle se soule; et, sans être fatiguée du carnage, elle tue dix ou douze poussins de suite, éloignant la mère par son odeur forte et désagréable qu'on sent à la distance de deux pas.

Ma belette dormait la moitié du jour et toute la nuit; elle cherchait dans mon cabinet un petit recoin à côté de moi; mon mouchoir ou une poche était son lit. Elle se plaisait à dormir dans le sein; elle se repliait autour d'elle-même, dormait d'un sommeil profond, et n'était pas plus grande dans cette attitude qu'une grosse noix du pays, de l'espèce des bombardes.

Lorsqu'elle était une fois endormie, je pouvais la déplier; tous ses muscles étaient alors relâchés et sans aucune tension : en la suspendant par la tête, tout son corps était flasque, se pliait et pouvait faire le jeu du

pendule cinq à six fois avant que la belette s'éveillât; ce qui prouve la grande flexibilité de l'épine du dos de cet animal.

Ma belette avait un goût décidé pour le badinage, les agaceries, les caresses et le chatouillement; elle s'étendait alors sur le dos ou sur le ventre, se ruait et mordait tout doucement comme les jeunes chiens qui badinent. Elle avait même appris une sorte de danse; et lorsque je frappais avec les doigts sur une table, elle tournait autour de la main, se levait droite, allait par sauts et par bonds, faisant entendre quelques murmures de joie; mais, bientôt fatiguée, elle se laissait aller au sommeil et dormait presque dans l'instant.

La belette dort repliée autour d'elle-même comme un peloton, la tête entre les deux jambes de derrière: le museau sort alors un peu au-dehors, ce qui facilite la respiration; cependant, lorsqu'elle n'est pas couchée à son aise, elle dort dans une autre posture, la tête couchée sur son lit de repos; mais elle se plait et dort bien plus long-temps lorsqu'elle peut se plier en peloton; il faut pour cela qu'elle ait une place commode. Elle avait pris l'habitude de se glisser sous mes draps, de chercher un des points du matelas qui forme un enfoncement, et d'y dormir des six heures entières.

La belette est très-rusée: l'ayant fouettée pour avoir fait ses ordures sur mes papiers, contre son usage, elle vint dormir auprès de moi sur ma table; la crainte l'éveilla souvent au moindre bruit: elle ne changea pas de place; mais elle observa, les yeux ouverts, ma démarche, faisant semblant de dormir. Elle connaissait parfaitement le ton de caresse ou de menace, et j'ai été souvent surpris de trouver tant d'intelligence dans une bête si petite dans l'ordre des quadrupèdes.

Les phénomènes que nous présente la belette sont parfaitement expliqués. La belette a l'épine du dos très-flexible, elle se fourre dans des trous de sept lignes de largeur, elle se plie et replie en tous sens; son poil ou plutôt sa belle soie est très-fine et très-souple; une langue très-large pour le corps saisit toutes les surfaces plates, saillantes et rentrantes; elle aime à lécher; ses pattes sont larges et point racornies, courtes: le sens du toucher étant ainsi répandu dans tout le corps de la bête, elle a appris à s'en servir; ce qui motive le jugement que nous portons de son intelligence. Ce sens est d'ail-

leurs très-bien servi par ceux de l'odorat et de la vue.

Lorsque j'oubliais de lui donner à manger, elle se levait de nuit, et se rendait d'une maison à une autre à Antragues, où elle mangeait chaque jour. Elle allait par les chemins les plus courts, descendant d'abord dans un balcon et dans la rue; descendant encore et montant plusieurs marches, entrant dans une basse-cour, passant à travers des amas de feuilles sèches de châtaigniers, de trois pieds de hauteur, pour prendre le plus court chemin; ce qui fait voir que l'odorat guide cet animal. Elle passait ensuite dans la cuisine, où elle mangeait à l'aise, après avoir fait un chemin de deux cents pas.

Le mâle est très-libertin; je l'ai vu se satisfaire sur un autre mâle mort et empaillé; mille caresses et murmures de joie et de désir l'animaient: en sentant mes mains qui avaient touché ce cadavre, il reconnut une odeur qui lui plaisait si fort, qu'il restait immobile pour la savourer à son aise.

Ma belette bâillait souvent; elle se levait après avoir dormi en tiraillant ses membres et soulevant le dos en arc. Elle léchait l'eau en buvant; sa langue était âpre et hérissée de pointes. Elle ronflait quelquefois en dormant, et avait communiqué son odeur forte et désagréable à une petite cage où elle avait son lit; son petit matelas était aussi puant qu'elle-même dans l'état de colère.

Ma belette souffrait impatiemment d'être renfermée dans sa cage, et elle aimait la compagnie et les caresses; elle avait rongé à différentes reprises quatre petits bâtons, pour se faire une issue pour sortir de sa prison.

Cet animal aime extrêmement la propreté; sa robe est toujours luisante.

En faisant observer un certain régime à ces bêtes, on peut tempérer l'odeur forte qu'elles exhalaient, et leur affreuse puanteur lorsqu'elles sont en colère. Le laitage adoucit beaucoup leurs humeurs, de même que le régime végétal.

Les belettes ont les yeux étincelants et lumineux; mais cette lumière n'est point propre à cet animal, elle n'est point électrique et ne réside pas dans l'organe de la vue; ce n'est qu'une simple réflexion de lumière qui a lieu toutes les fois que l'œil de l'observateur est placé entre la lumière et les yeux de la belette, ou qu'une bougie se trouve entre les yeux de l'observateur et de l'animal. Ce phénomène est commun à un grand nombre de quadrupèdes et à quelques serpents, et



cette cause est prouvée par les expériences que j'ai lues, en 1780, à l'Académie des sciences, sur les yeux des chats, etc.

Les observations de M. de Buffon, la description anatomique de M. Daubenton, la lettre de M. Giély (*voyez ci-dessus*), et le présent détail, forment l'histoire complète de la belette. M. de Buffon dit (*voyez ci-dessus*, page 100) que ces animaux ne s'appriivoient pas et demeurent sauvages dans des cages de fer : je sais par expérience que cela est vrai lorsque les belettes sont prises vieilles, ou même à l'âge de trois ou quatre mois. Pour donner aux belettes l'éducation dont elles sont susceptibles, et leur faire goûter la domesticité, il faut les prendre jeunes et lorsqu'elles ne peuvent s'enfuir : on fut obligé de couper les quatre dents canines de celle qu'on m'apporta par Antragues, et de la châtier souvent pour fléchir son caractère.

On voit, d'après tout ce que j'ai dit sur cet animal, que, quelque petit qu'il soit, c'est un de ceux que la nature a le moins négligés. Dans l'état sauvage, c'est le tigre des petits individus. Il se garantit par son agilité des quadrupèdes plus grands que lui ; il est bien servi par l'oreille et par la vue. Il est pourvu d'armes offensives dont il fait usage en peu de temps avec une sorte de discernement : il aime le sang et le carnage, et se plaît à la destruction sans qu'il ait même besoin de satisfaire son appétit.

En état de domesticité, ses sens se perfectionnent et ses mœurs s'adoucissent par le châtement. La belette devient susceptible d'amitié, de reconnaissance et de crainte ; elle s'attache à celui qui la nourrit, qu'elle reconnaît à l'odorat et à la simple vue. Elle est rusée et libertine à l'excès ; elle aime les caresses, le repos et le sommeil ; elle est gourmande et si vorace, qu'elle pèse jusqu'à un cinquième de plus après son repas. Sa vue est perçante, son oreille bonne, l'odorat est exquis, le sens du toucher est répandu dans tout son corps, et la flexibilité de ce petit corps menu et long, favorise infiniment la bonté de ce sens en lui-même. Tous ces phénomènes tiennent à l'état de ses sens qui sont achevés et parfaits (1).

Ces observations sur les habitudes de la belette en domesticité s'accordent parfaitement avec celles que mademoiselle de Laistre a faites sur cet animal, et qu'elle a bien

voulu me communiquer par une lettre datée de Brienne, le 6 décembre 1782.

« Le hasard, dit mademoiselle de Laistre, m'a procuré une jeune belette de la petite espèce. Sollicitée par quelqu'un à qui elle faisait pitié, et sa faiblesse m'en inspirant, je lui donnai mes soins. Les deux premiers jours, je la nourris de lait chaud ; mais jugeant qu'il lui fallait des aliments qui eussent plus de consistance, je lui présentai de la viande crue, qu'elle mangea avec plaisir : depuis elle a vécu de bœuf, de veau ou de mouton indifféremment, et s'est privée au point qu'il n'y a point de chien plus familier.

» J'ose vous assurer que ce petit animal ne préfère pas la victuaile corrompue ; il ne se soucie pas même de celle qui est hâlée ; c'est toujours la plus fraîche qu'il choisit : à la vérité, il mange avec avidité, et s'éloigne ; mais souvent aussi il mange dans ma main et sur mes genoux ; il préfère même de prendre les morceaux de ma main. Il aime beaucoup le lait : je lui en présente dans un vase, il se met auprès et me regarde ; je lui verse peu à peu dans ma main, il en boit beaucoup ; mais si je n'ai pas cette complaisance, à peine en goûte-t-il. Lorsqu'il est rassasié, il va ordinairement dormir ; mais il fait des repas plus légers, qui ne troublent point ses plaisirs. Ma chambre est l'endroit qu'il habite. Par des parfums, j'ai trouvé moyen de chasser son odeur : c'est dans un de mes matelas, où il a trouvé moyen de s'introduire par un défaut de la couverture, qu'il dort pendant le jour ; la nuit je le mets dans une boîte grillée ; toujours il y entre avec peine et en sort avec joie. Si on lui donne la liberté avant que je sois levée, après mille gentillesques qu'il fait sur mon lit, il y entre et vient dormir dans ma main ou sur mon sein. Suis-je levée la première, pendant une grande demi-heure, il me fait des caresses, se joue avec mes doigts comme un jeune chien, saute sur ma tête, sur mon cou, tourne autour de mes bras, de mon corps, avec une légèreté et des agréments que je n'ai vus à aucun quadrupède. Je lui présente les mains à plus de trois pieds, il saute dedans sans jamais manquer. Il a beaucoup de finesse et singulièrement de ruses pour venir à ses fins, et semble ne vouloir faire ce qu'on lui défend que pour agacer : dès que vous ne le regardez plus, sa volonté cesse. Comme il ne semble jouer que pour plaire, seul il ne joue jamais ; et à chaque saut qu'il fait, à chaque fois qu'il tourne, il

(1) Extrait d'une lettre adressée à M. le comte de Buffon.

regarde si vous l'examinez : si vous cessez, il va dormir. Dans le temps qu'il est le plus endormi, le réveillez-vous, il entre en gaité, agace et joue avec autant de grâce que si on ne l'eût pas éveillé : il ne montre d'humeur que lorsqu'on l'enferme ou qu'on le contrarie trop long-temps ; et par de petits grognements très-différents l'un de l'autre, il montre sa joie et son humeur.

» Au milieu de vingt personnes, ce petit animal distingue ma voix, cherche à me voir, et saute par-dessus tout le monde pour venir à moi ; son jeu avec moi est plus gai, ses caresses sont plus pressantes ; avec ses deux petites pattes, il me flatte le menton avec des grâces et une joie qui peignent le plaisir. Je suis la seule qu'il caresse de cette manière, mille autres petites préférences me prouvent qu'il m'est réellement attaché. Lorsqu'il me voit habiller pour sortir, il ne me quitte pas : quand avec peine je m'en suis débarrassée, j'ai un petit meuble près ma porte, il va s'y cacher ; et lorsque je passe, il saute si adroitement sur moi, que souvent je ne m'en aperçois pas.

» Il semble beaucoup tenir de l'écureuil par la vivacité, la souplesse, la voix, le petit grognement. Pendant les nuits d'été, il criait en courant, et était en mouvement presque toute la nuit ; depuis qu'il fait froid, je ne l'ai point entendu. Quelquefois le jour,

sur mon lit, lorsqu'il fait soleil, il tourne, se retourne, se culbute, et grogne pendant quelques instants. Son penchant à boire dans ma main où je mets très-peu de lait à la fois, et qu'il boit toujours en prenant les petites gouttes et les bords où il y en a le moins, semblerait annoncer qu'il boit de la rosée. Rarement il boit de l'eau, et ce n'est qu'au grand besoin, et à défaut de lait ; alors il ne fait que rafraîchir sa langue une fois ou deux : il paraît même craindre l'eau. Pendant les chaleurs, il s'épluchait beaucoup : je lui fis présenter de l'eau dans une assiette, je l'agaçai pour l'y faire entrer ; jamais je n'y pus réussir. Je fis mouiller un linge et le mis près de lui ; il se roula dedans avec une joie extrême. Une singularité de ce charmant animal est sa curiosité ; je ne puis ouvrir une armoire, une boîte, regarder un papier, qu'il ne vienne regarder avec moi. Si, pour me contrarier, il s'écarte ou entre dans quelques endroits où je crains de le voir, je prends un papier ou un livre que je regarde avec attention ; aussitôt il accourt sur ma main, et parcourt ce que je tiens avec un air de satisfaire sa curiosité. J'observerai encore qu'il joue avec un jeune chat et un jeune chien, l'un et l'autre déjà gros, se met autour de leur cou, de leurs pattes, sur leur dos, sans qu'ils se fassent de mal, etc. »

## DESCRIPTION DE LA BELETTE.

La belette (*fig. 1, pl. 125*) est beaucoup plus petite que la fouine, la martre, le putois et le furet ; mais elle ressemble à ces animaux par la figure du corps, et elle n'en diffère que par la longueur et la couleur du poil : cette différence de longueur est fort apparente sur la queue, qui n'est garnie que de poils très-courts.

La partie supérieure du museau et de la tête, du cou et du corps, les épaules, la face extérieure et antérieure des jambes de devant, la croupe, la queue, la face extérieure et le côté postérieur des cuisses et des jambes, et les pieds de derrière en entier, étaient de couleur brune, claire et légèrement teinte de jaunâtre. Toute la partie inférieure du corps depuis l'extrémité de

la mâchoire de dessous jusqu'à la queue, la face intérieure et postérieure des jambes de devant, et la face intérieure et antérieure de la cuisse et de la jambe, étaient de couleur blanche. Il y avait, à quelque distance au-delà des coins de la bouche, deux taches de la même couleur que la partie supérieure de l'animal. La longueur du poil n'était que de trois lignes.

On trouve des belettes de différentes longueurs, il y en a qui n'ont que six pouces et demi depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et dans d'autres, cette longueur va jusqu'à sept pouces et demi ; peut-être même y en a-t-il d'un peu plus longues, et de plus courtes. C'est ce qui a fait croire à plusieurs personnes qu'il y avait

deux sortes de belettes, dont l'une a été appelée la *petite belette*, et l'autre la *belette de moyenne grandeur*, sans doute pour la distinguer de l'hermine, qui est plus grande, et que l'on nomme aussi *belette à queue noire* pendant l'été, lorsqu'elle est à peu près de la même couleur que la belette (1). Il ne paraît pas que la différence de longueur indique deux sortes de belettes, parce que j'en ai vu de différentes longueurs entre les deux extrêmes dont je viens de faire mention; la grandeur de ces animaux peut bien varier d'un septième sans qu'ils soient de différentes races. On voit autant et plus de variétés à cet égard dans la plupart des autres animaux, et même dans des hommes du même pays et de la même famille.

	pi.	po.	lig.
Longueur du cou. . . . .	0	0	11
Circonférence. . . . .	0	2	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	0	2	3
Circonférence à l'endroit le plus gros . . . . .	0	2	7
Circonférence devant les jambes de derrière. . . . .	0	2	2
Longueur du tronçon de la queue.	0	1	3
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	0	6
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . .	0	0	9
Largeur de l'avant-bras près du coude. . . . .	0	0	3
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit. . . . .	0	0	1½
Circonférence du poignet. . . .	0	0	6
Circonférence du métacarpe. . .	0	0	6
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	0	7
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	0	11
Largeur du haut de la jambe. . .	0	0	3
Épaisseur. . . . .	0	0	2
Largeur à l'endroit du talon. . .	0	0	2
Circonférence du métatarse. . .	0	0	5
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	0	11
Largeur du pied de devant. . . .	0	0	3
Largeur du pied de derrière. . .	0	0	3
Longueur des plus grands ongles.	0	0	2
Largeur à la base. . . . .	0	0	¼

La belette qui a servi de sujet pour la description des parties intérieures avait six pouces cinq lignes de longueur, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue. La longueur de la tête était d'un pouce quatre lignes, et la circonférence de deux pouces deux lignes à l'endroit le plus gros. Le corps avait deux pouces cinq lignes de tour derrière les jambes de devant, trois pouces une ligne dans le milieu à l'endroit le plus gros, et deux pouces onze lignes devant les jambes de derrière. Le tronçon de la queue avait un pouce deux lignes de longueur. Cette belette était femelle, et elle pesait deux onces.

L'épiploon était fort mince, et s'étendait jusqu'au pubis; le foie pesait un gros et vingt-quatre grains, il n'y avait point de liquer dans la vésicule du fiel; le poids de la rate était de huit grains. Les reins n'avaient pas leurs mamelons séparés les uns des autres; le rein droit était un peu plus

(1) Voyez la description de l'hermine, qui suit celle de la belette.

avancé que le gauche. Je n'ai point vu de centre nerveux dans le diaphragme. Il y avait sur le palais six sillons qui le traversaient d'un côté à l'autre, et dont les bords étaient convexes en devant, ceux des deux derniers sillons étaient interrompus dans le milieu de leur longueur. Le cerveau pesait vingt-quatre grains, et le cervelet quatre grains et demi.

La vulve était très-petite, à peine pouvait-on distinguer la cavité du prépuce du clitoris ; il y avait plusieurs rides longitudinales dans le vagin, et l'orifice de l'urètre y formait un bourrelet saillant. La vessie était fort mince, et de figure presque ronde ; la partie postérieure du cou de la matrice était grosse, et débordait dans le vagin, mais l'orifice était si petit, qu'on ne pouvait pas l'apercevoir ; les testicules touchaient à l'extrémité des cornes, et ils étaient si petits, qu'on n'y distinguait ni vésicules ni caroncules.

La belette qui a servi de sujet pour la description des parties de la génération du mâle, avait six pouces neuf lignes de long depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue ; la longueur de la tête était d'un pouce cinq lignes, et la circonférence de deux pouces cinq lignes à l'endroit le plus gros ; le corps avait deux pouces quatre lignes de circonférence prise derrière les jambes de devant, deux pouces huit lignes dans le milieu à l'endroit le plus gros, et deux pouces une ligne devant les jambes de derrière ; le tronçon de la queue avait un pouce et demi de longueur.

L'os du gland et de la verge était creusé en gouttière, et courbé comme celui de la fouine ; le bord du côté gauche de la gouttière était plus saillant que le droit, et formait un tubercule à son extrémité, qui était dirigée à gauche ; mais on pouvait faire tourner l'os de façon que l'extrémité se trouvait dirigée en bas ou à droite. Les testicules étaient presque ronds, et de couleur jaunâtre en dedans ; la vessie avait une figure ovoïde ; les canaux déferents étaient extrêmement menus : ils aboutissaient à l'urètre sans que j'aie pu découvrir aucune apparence de vésicules séminales, ni de prostates.

Je n'ai point donné de table des dimensions des parties intérieures de la martre, du putois et du furet, parce que ces parties ressemblent à celles de la fouine, qui ont été décrites au long, et dont les dimensions sont rapportées en table à l'article de cet

animal (1) ; mais quoiqu'il y ait aussi autant de ressemblance entre la belette et la fouine par la forme, la situation et la conformation des parties intérieures, que par la figure extérieure du corps, je me suis déterminé à faire une table des dimensions des parties molles intérieures de la belette, parce qu'elle est beaucoup plus petite que la fouine. Par ce moyen on aura une idée plus juste de la conformation de la fouine, de la martre, du putois, du furet et de la belette, en voyant le détail des proportions d'un des plus grands et des plus petits de ces animaux, qui ont tant de rapport les uns aux autres, qu'on les prendrait pour des individus de la même espèce, vu dans différents âges et à différents degrés d'accroissement, si on ne les considérait avec grande attention.

	pi.	po.	lig.
Longueur du canal intestinal entier, depuis le pylore jusqu'à l'anus. . . . .	1	5	0
Circonférence dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	9
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	7
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	0	4	1
Petite circonférence. . . . .	0	2	7
Longueur de la petite courbure depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite.	0	0	9 $\frac{1}{2}$
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac. . . . .	0	0	6
Circonférence de l'œsophage. . . . .	0	0	3
Circonférence du pylore. . . . .	0	0	4
Longueur du foie. . . . .	0	1	5
Largeur. . . . .	0	1	4
Sa plus grande épaisseur. . . . .	0	0	4
Longueur de la vésicule du fiel.	0	0	4
Son plus grand diamètre. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur de la rate. . . . .	0	0	11
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Largeur dans le milieu. . . . .	0	0	4
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	0	2
Épaisseur. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Épaisseur du pancréas. . . . .	0	0	1
Longueur des reins. . . . .	0	0	5 $\frac{1}{2}$
Largeur. . . . .	0	0	4

(1) Pages 80 et suiv. de ce volume.

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Épaisseur . . . . .	0	0	3	gros . . . . .	0	0	6
Circonférence de la base du cœur.	0	1	3	Circonférence à l'endroit le plus mince . . . . .	0	0	4
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire . . . . .	0	0	5 $\frac{1}{2}$	Grande circonférence de la vessie . . . . .	0	1	10
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire . . . . .	0	0	4	Petite circonférence . . . . .	0	1	6
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors . . . . .	0	0	$\frac{2}{3}$	Longueur de l'urètre . . . . .	0	0	3
Longueur de la langue . . . . .	0	0	6	Circonférence . . . . .	0	0	2
Longueur de la partie antérieure depuis le filet jusqu'à l'extrémité . . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$	Longueur du corps et du cou de la matrice . . . . .	0	0	5
Largeur de la langue . . . . .	0	0	2	Circonférence . . . . .	0	0	2
Largeur des sillons du palais . . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$	Longueur des cornes de la matrice . . . . .	0	0	9
Hauteur des bords . . . . .	0	0	$\frac{1}{4}$	Circonférence . . . . .	0	0	3
Longueur des bords de l'entrée du larynx . . . . .	0	0	$\frac{2}{3}$	Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe . . . . .	0	0	5
Largeur des mêmes bords . . . . .	0	0	$\frac{1}{4}$	Longueur des testicules . . . . .	0	0	1
Distance entre leur extrémité inférieure . . . . .	0	0	$\frac{1}{3}$	Largeur . . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$
Longueur du cerveau . . . . .	0	0	8	Épaisseur . . . . .	0	0	$\frac{1}{3}$
Largeur . . . . .	0	0	6	La partie antérieure des mâchoires du squelette ( <i>pl.</i> 127) de la belette, est plus courte à proportion que celle de la fouine ; les os propres du nez sont moins reculés, et les bords de l'ouverture des narines moins inclinés en arrière que dans le putois et dans le furet. En général, la tête de la belette ressemble plus à celle de ces deux animaux qu'à la tête de la fouine ou de la martre ; aussi la belette n'a, comme le putois et le furet, que trente-quatre dents, tandis que la fouine et la martre en ont trente-huit.			
Épaisseur . . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$	La belette a quatorze côtes de chaque côté, dix vraies et quatre fausses, six vertèbres lombaires et quatorze ou quinze fausses vertèbres dans la queue. Au reste, je n'ai reconnu de différence marquée entre les os de la fouine et ceux du furet, que la différence de la grandeur qui est relative à celle de ces deux animaux, comme on pourra le voir par les principales dimensions du squelette de la belette, qui sont rapportées dans la table suivante.			
Longueur du cervelet . . . . .	0	0	4	pi. po. lig.			
Largeur . . . . .	0	0	4	Longueur de la tête depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput . . . . .	0	1	4
Épaisseur . . . . .	0	0	3	La plus grande largeur de la tête . . . . .	0	0	8 $\frac{1}{2}$
Distance entre l'anus et le scrotum . . . . .	0	0	2	Longueur de la mâchoire inférieure depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde . . . . .	0	0	9
Hauteur du scrotum . . . . .	0	0	2	Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents canines . . . . .	0	0	2
Distance entre le scrotum et l'orifice du prépuce . . . . .	0	0	7				
Distance entre les bords du prépuce et l'extrémité du gland . . . . .	0	0	1				
Longueur du gland . . . . .	0	0	2				
Circonférence . . . . .	0	0	3				
Longueur de la verge depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce . . . . .	0	0	7				
Circonférence . . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$				
Longueur des testicules . . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$				
Largeur . . . . .	0	0	2				
Épaisseur . . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$				
Largeur de l'épididyme . . . . .	0	0	$\frac{2}{3}$				
Épaisseur . . . . .	0	0	$\frac{1}{3}$				
Longueur des canaux déférents . . . . .	0	1	0				
Grande circonférence de la vessie . . . . .	0	1	3				
Petite circonférence . . . . .	0	1	0				
Longueur de l'urètre . . . . .	0	0	4				
Distance entre l'anus et la vulve . . . . .	0	0	1				
Longueur de la vulve . . . . .	0	0	$\frac{2}{3}$				
Longueur du vagin . . . . .	0	0	9				
Circonférence à l'endroit le plus							

DESCRIPTION DE LA BELETTE.

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Largueur à l'endroit du contour des branches. . . . .	0	0	6	de l'os de la hanche. . . . .	0	0	$1\frac{1}{3}$
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire supérieure. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$	Hauteur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde. . . . .	0	0	$5\frac{1}{2}$
Largueur à l'endroit des dents canines. . . . .	0	0	3	Diamètre de cette cavité. . . . .	0	0	$\frac{3}{4}$
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	0	3	Longueur des trous ovalaires . . . . .	0	0	2
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	0	$1\frac{1}{2}$	Largueur. . . . .	0	0	$1\frac{1}{3}$
Largueur. . . . .	0	0	$1\frac{1}{2}$	Largueur du bassin . . . . .	0	0	3
Diamètre des orbites. . . . .	0	0	$2\frac{2}{3}$	Hauteur. . . . .	0	0	4
Longueur des dents canines. . . . .	0	0	$2\frac{1}{4}$	Longueur de l'omoplate. . . . .	0	0	7
Longueur des plus grosses dents machelières au-dehors de l'os. . . . .	0	0	1	Largueur à l'endroit le plus large. . . . .	0	0	4
Longueur du cou. . . . .	0	1	1	Longueur de l'humérus. . . . .	0	0	$9\frac{1}{2}$
Diamètre du trou de la première vertèbre. . . . .	0	0	$1\frac{3}{4}$	Longueur de l'os du coude. . . . .	0	0	$8\frac{1}{4}$
Longueur des cinq dernières vertèbres . . . . .	0	0	$1\frac{2}{3}$	Longueur de l'os du rayon. . . . .	0	0	$6\frac{1}{4}$
Longueur de la portion de la colonne vertébrale qui est composée des vertèbres dorsales. . . . .	0	2	4	Longueur du fémur. . . . .	0	0	9
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue . . . . .	0	0	$1\frac{2}{3}$	Longueur du tibia. . . . .	0	0	10
Longueur des premières côtes. . . . .	0	0	3	Longueur du péroné. . . . .	0	0	9
Longueur de la dixième côte, qui est la plus longue. . . . .	0	0	9	Hauteur du carpe. . . . .	0	0	1
Longueur du sternum. . . . .	0	1	7	Longueur du calcaneum. . . . .	0	0	$2\frac{1}{3}$
Longueur du premier os, qui est le plus long. . . . .	0	0	$4\frac{1}{2}$	Hauteur du premier os cunéiforme et du scaphoïde, pris ensemble. . . . .	0	0	$1\frac{1}{3}$
Longueur du corps de la cinquième vertèbre lombaire, qui est la plus longue. . . . .	0	0	3	Longueur du troisième et du quatrième os du métacarpe, qui sont les plus longs. . . . .	0	0	3
Longueur de l'os sacrum. . . . .	0	0	3	Longueur du quatrième os du métatarse, qui est le plus long. . . . .	0	0	4
Largueur de la partie antérieure. . . . .	0	0	$2\frac{2}{3}$	Longueur des premières phalanges du troisième et du quatrième doigt des pieds de devant. . . . .	0	0	2
Longueur de la sixième fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue . . . . .	0	0	2	Longueur des secondes phalanges. . . . .	0	0	$1\frac{1}{3}$
Largueur de la partie supérieure				Longueur des troisièmes phalanges. . . . .	0	0	1
				Longueur de la première phalange du doigt du milieu des pieds de derrière. . . . .	0	0	2
				Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	0	$1\frac{1}{4}$
				Longueur de la troisième phalange. . . . .	0	0	1

L'HERMINE OU LE ROSELET <sup>(1)</sup>.

LA MARTRE HERMINE; Desm. — MUSTELA ERMINEA; Linn.

LA belette à queue noire s'appelle hermine et roselet, hermine lorsqu'elle est blanche, roselet lorsqu'elle est rousse ou jaunâtre : quoique moins commune que la belette ordinaire, on ne laisse pas d'en trouver beaucoup, surtout dans les anciennes forêts, et quelquefois pendant l'hiver dans les champs voisins des bois ; il est aisé de la distinguer en tout temps de la belette commune parce qu'elle a toujours le bout de la queue d'un noir foncé, le bord des oreilles et l'extrémité des pieds blancs.

Nous avons peu de chose à ajouter à ce que nous avons déjà dit de cet animal (2), et à ce que M. Daubenton en écrit dans sa description (3) : nous observerons seulement que, comme d'ordinaire l'hermine change de couleur en hiver, il y a toute apparence que celle dont il parle, et que nous avons encore au mois d'avril 1758, serait devenue blanche, et telle qu'elle était l'année passée lorsqu'on la prit au 1<sup>er</sup> mars 1757, si elle fût demeurée libre ; mais comme elle a été enfermée depuis ce temps dans une cage de fer, qu'elle se frotte continuellement contre les barreaux, et que d'ailleurs elle n'a pas essuyé toute la rigueur du froid, ayant toujours été à l'abri sous une arcade contre un mur, il n'est pas surprenant qu'elle ait gardé son poil d'été. Elle est toujours extrêmement

sauvage ; elle n'a rien perdu de sa mauvaise odeur ; à cela près, c'est un joli petit animal, les yeux vifs, la physionomie fine, et les mouvements si prompts, qu'il n'est pas possible de les suivre de l'œil. On l'a toujours nourrie avec des œufs et de la viande, mais elle la laisse corrompre avant que d'y toucher : elle n'a jamais voulu manger du miel, qu'après avoir été privée pendant trois jours de toute autre nourriture, et elle est morte après en avoir mangé. La peau de cet animal est précieuse ; tout le monde connaît les fourrures d'hermine ; elles sont bien plus belles et d'un blanc plus mat que celles du lapin blanc ; mais elles jaunissent avec le temps, et même les hermines de ce climat ont toujours une légère teinte de jaune.

Les hermines sont très-communes dans tout le Nord, surtout en Russie, en Norvège, en Laponie (4) : elles y sont, comme ailleurs, rousses en été, et blanches en hiver ; elles se nourrissent de petits-gris, et d'une espèce de rats dont nous parlerons dans la suite de cet ouvrage, et qui est très-abondante en Norvège et en Laponie : les hermines sont rares dans les pays tempérés, et ne se trouvent point dans les pays chauds. L'animal du cap de Bonne-Espérance, que Kolbe (5) appelle hermine, et auquel il dit que la chair est saine et agréable au palais, n'est point une hermine, ni même rien d'approchant ; les belettes de Cayenne, dont parle M. Barrère (6), et les hermines grises de la Tartarie orientale et du nord de la Chine, dont il est fait mention par quelques voyageurs (7), sont aussi des animaux différents de nos belettes et de nos hermines.

(1) Hermine, roselet ; en latin, *hermellanus*, animal *ermineum* ; en italien, *armellino* ; en allemand, *hermelin* ; en anglais, *ermine*, *stoat* ; en suédois, *hermelin*, *lekatt* ; en polonais, *gronostay*.

*Mustela alba*. (Gesner, Hist. quadrup., p. 753.—Icon. animal. quadrup., pag. 100.)

*Mustela candida*, sive animal *ermineum recentiorum*. (Ray, Synops. animal. quadrup., pag. 198.)

*Mustela caudæ apice atro*. (Linnæus.)

*Mustela armellina* ; *mustela alba*, extrêmâ caudâ nigrâ. (Klein, de Quadrup., pag. 63.)

*Mustela hieme alba*, æstate suprâ rutila, infrâ alba ; *caudæ apice nigro*. (Brisson, Regn. anim., pag. 243.)

(2) Voyez dans ce volume l'article de la belette.

(3) Voyez ci-après la description de l'hermine.

(4) Voyez les OEuvres de Regnard. Paris, 1742, tome I, page 178.

(5) Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe. Amsterdam, 1741, partie 3, chap. 6, p. 54.

(6) Description de la France équinoxiale, par M. Barrère.

(7) Voyez l'Histoire générale des Voyages, par M. l'abbé Prévôt, tome 6, pages 565 et 603.

## DESCRIPTION DE L'HERMINE.

Il y a beaucoup d'animaux qui ont plusieurs noms, quoiqu'il ne leur arrive aucun changement qui puisse les faire méconnaître en différents temps; ainsi l'on ne doit pas être surpris de ce que l'hermine a deux noms dans notre langue, puisqu'elle change de couleur d'une manière si marquée, que l'hermine, vue dans une saison, paraît être un animal différent de la même hermine vue dans une autre saison. Pendant l'été elle ne diffère de la belette qu'en ce qu'elle est plus grande (*fig. 1, pl. 126*), qu'elle a la queue plus longue et noire à l'extrémité, et que le bord des oreilles et les doigts des quatre pieds sont blancs; au reste, ces deux animaux se ressemblent par la figure et par les couleurs. Aussi en été l'on donne à l'hermine le nom de *belette à queue noire*: mais en hiver lorsque l'hermine perd la couleur brune-claire et jaunâtre de la belette, et qu'elle devient entièrement blanche (*fig. 2, pl. 125*), à l'exception du bout de la queue qui reste noir, elle est généralement connue dans cet état sous le nom d'*hermine*.

Le changement de couleur de l'hermine, quoique bien certain, n'est pas connu des gens qui habitent la campagne, et qui voient le plus souvent des hermines avec leur couleur blanche, et ces mêmes animaux avec leur couleur brune dans un autre temps; alors ils les croient différents de l'hermine. On sait cependant que les hermines du Nord sont successivement blanches et brunes dans la même année. Gesner fait mention du même changement de couleur au sujet du roselet des montagnes de Suisse, qui est le même animal que notre hermine. On ne peut pas douter qu'elle ne change en effet de couleur, puisque l'on en trouve qui sont en partie brunes et en partie blanches sur la tête, sur le dos, et sur d'autres parties du corps où les poils blancs sont mêlés avec les poils bruns dans le temps de la mue. J'ai eu occasion de vérifier ce fait d'une manière très-certaine, mais qui m'a laissé dans la suite un autre doute.

Au premier de mars 1757, étant à Montbard en Bourgogne, on m'apporta une hermine vivante que l'on venait de prendre aux

environs de cette ville. Cet animal étoit entièrement blanc, à l'exception du bout de la queue qui étoit noir; le blanc avoit une légère teinte de jaune, que l'on n'apercevoit qu'à certains aspects. Je l'enfermai dans une cage de fer pour le faire nourrir au moins pendant un an, afin de voir en quel temps il deviendrait brun, et en quel temps il reprendrait sa couleur blanche. Je vis bientôt quelques teintes de brun dans le blanc, et, dès le 9 du même mois de mars, il avoit déjà toute la face supérieure et les côtés du museau et de la tête de couleur brune-roussâtre; cette couleur s'étendoit le long du cou et du dos jusqu'à la croupe en forme de bande, qui avoit un demi-pouce de largeur, et il paraissait quelques teintes de cette même couleur sur la face extérieure des quatre jambes. Je vis en même temps des flocons de poils blancs qui s'étoient accrochés à une cloison de fil de fer, sous laquelle l'animal passait pour aller d'une loge à une autre; le frottement avoit avancé la chute du poil blanc, et avoit formé la bande brune qui étoit le long du dos. Le 17 il ne restait plus que quelques poils blancs sur le museau, sur la tête, sur les cuisses et sur la queue. A la fin du mois il n'y avoit plus de blanc que sur les parties qui sont blanches dans la belette à queue noire. Pendant l'été suivant on m'envoya de ces belettes prises dans le parc de Versailles et dans la forêt de Compiègne; je les comparai à mon hermine, et je n'y trouvai aucune différence.

Je m'attendais à voir paraître en automne quelques poils blancs qui annonceraient un changement de couleur, mais je n'en vis aucun. Pendant l'hiver suivant, la cage de l'hermine a été placée dans un lieu abrité, mais ouvert, parce que cet animal exhale une odeur très-désagréable, et presque insupportable dans un lieu fermé. Le froid de l'hiver a duré long-temps et a été violent, cependant l'hermine a conservé sa couleur brune comme dans l'été, jusqu'au mois de mars 1758. Elle mourut alors, parce que l'on changea sa nourriture ordinaire (1).

(1) Voyez la page 111 de ce volume.



L'hermine est un peu plus grande que la belette, et beaucoup plus petite que le furet, le putois, la martre et la fouine. Ils ont tous la même figure, quoiqu'ils diffèrent par les couleurs et par la longueur du poil; celui de l'hermine a environ un demi-pouce de longueur sur le corps, et trois pouces au bout de la queue. Après avoir comparé ces animaux les uns aux autres, il m'a paru que l'hermine a plus de rapport à la belette qu'aux quatre autres; le furet a plus de ressemblance avec le putois, et la martre avec la fouine, qu'avec aucun des autres.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	0	9	6
Hauteur du train de devant.	0	2	8
Hauteur du train de derrière.	0	3	10
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	1	9
Circonférence du bout du museau.	0	1	9
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	0	2	4
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	1	4
Distance entre les deux narces.	0	0	2
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	0	7
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	0	7
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	3½
Ouverture de l'œil.	0	0	2
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite.	0	0	6
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles.	0	3	3
Longueur des oreilles.	0	0	4
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	0	10
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	1	0
Longueur du cou.	0	1	4
Circonférence du cou.	0	2	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	0	3	4
La même circonférence, prise à l'endroit le plus gros.	0	3	7
Circonférence prise devant les jambes de derrière.	0	3	4
Longueur du tronçon de la queue.	0	3	10

MAMMIFÈRES. *Tome II.*

	pi.	po.	lig.
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon.	0	0	10
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet.	0	1	2
Largeur de l'avant-bras près du coude.	0	0	5
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit.	0	0	3
Circonférence du poignet.	0	0	9
Circonférence du métacarpe.	0	0	7
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	1	1
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	0	1	10
Largeur du haut de la jambe.	0	0	10
Épaisseur.	0	0	4
Largeur à l'endroit du talon.	0	0	3
Circonférence du métatarse.	0	0	9
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	1	9
Largeur du pied de devant.	0	0	3½
Largeur du pied de derrière.	0	0	4
Longueur des plus grands ongles.	0	0	3
Largeur à la base.	0	0	½

L'hermine qui a servi de sujet pour les dimensions rapportées dans la table précédente pesait sept onces et demie. Le canal intestinal avait trois pieds de longueur depuis le pylore jusqu'à l'anus. Le foie avait une couleur brune-rougeâtre au-dehors et au-dedans; il pesait deux gros et demi. La rate était de couleur rougeâtre au-dehors, et très-pâle au-dedans; elle pesait un demi-gros. Le rein droit était plus avancé que le gauche de toute sa longueur. Le centre nerveux du diaphragme était si étroit, qu'il n'avait pas une ligne de largeur; la partie charnue avait si peu d'épaisseur, qu'elle était aussi transparente dans quelques endroits, que le centre nerveux. Il n'y avait que six sillons sur le palais. Le cerveau pesait un gros cinq grains, et le cervelet dix grains.

La forme du gland de la verge était la même que celle du gland de la belette; il avait neuf lignes de longueur, et l'extrémité de l'os de la verge était éloignée de trois lignes de la bifurcation des corps caverneux. Les testicules avaient cinq lignes de longueur, quatre lignes de largeur, et trois lignes d'épaisseur.

Les vésicules de l'anus étaient de la grosseur d'un gros pois; elles contenaient une

matière de couleur de citron pâle, et de consistance molle et visqueuse; elle avait une odeur fort pénétrante, et aussi désagréable que celle de l'animal.

Au reste, toutes les parties molles internes de l'hermine, tant mâle que femelle, ressembaient à celles de la belette, du furet, du putois, de la martre et de la fouine.

Le squelette d'hermine (*fig. 3, pl. 127*)

que j'ai comparé à un squelette de belette, n'en différait que par le nombre des fausses côtes et des fausses vertèbres de la queue. Quoiqu'il y eût dans l'un et dans l'autre de ces squelettes quatorze côtes, il n'y avait que trois fausses côtes dans celui de l'hermine, tandis qu'il s'en trouvait quatre dans celui de la belette; l'hermine avait dix-neuf fausses vertèbres dans la queue.

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

### DÉ LA BELETTE ET DE L'HERMINE.

#### 708. *Une belette.*

CETTE belette a la grandeur et la couleur ordinaire des animaux de son espèce; elle est dans l'esprit de vin.

#### 709. *Une belette empaillée.*

Elle n'a que cinq pouces trois lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.

#### 710. *Autre belette empaillée.*

Sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, est de cinq pouces neuf lignes.

#### 711. *Autre belette empaillée.*

Elle a six pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.

#### 712. *Le squelette d'une belette.*

Ce squelette a quatre pouces onze lignes de longueur depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'extrémité postérieure de l'os sacrum; la tête a un pouce trois lignes de long, et deux pouces deux lignes de circonférence prise à l'endroit des angles de la mâchoire inférieure; le coffre a deux pouces et demi de circonférence à l'endroit le plus gros.

#### 713. *L'os hyoïde de la belette.*

Il est composé de neuf os, qui m'ont paru avoir plus de rapport à ceux du putois et du furet, qu'à ceux de la fouine et de la martre.

#### 714. *L'os de la verge de la belette.*

Cet os n'a que sept lignes de longueur, et environ un tiers de ligne de diamètre; il ressemble, par la forme, à l'os de la verge du putois et du furet.

#### 715. *Une hermine.*

Elle a été prise en Bourgogne aux environs de Montbard, dans le temps qu'elle était blanche, aussi n'a-t-elle que le bout de la queue noir; elle est dans l'esprit de vin.

#### 716. *Autre hermine.*

Elle vient du même lieu, elle n'a que le dessous du corps de couleur blanche; c'est celle dont j'ai fait mention dans la description de l'hermine, que j'ai gardée vivante pendant un an, et que j'ai vue changer de couleur; elle est dans l'esprit de vin.

#### 717. *Une hermine empaillée.*

Elle a treize pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; la poitrine, le ventre, la croupe et les quatre jambes, ont une teinte jaunâtre. Cette hermine a été prise sur les terres de M. le président Poncet, à douze lieues de Paris.

#### 718. *Autre hermine empaillée.*

Sa longueur est d'un pied: elle a une teinte de jaune sur la poitrine, le ventre, la croupe et les quatre jambes, comme l'hermine rapportée sous le numéro précédent; mais elle a de plus des poils roux qui commencent à

paraître sur la tête, sur la face supérieure du cou, et tout le long du dos, jusqu'à la croupe. Elle a été donnée par M. le président de Malesherbes.

719. *Autre hermine empaillée.*

Elle a un pied six lignes de longueur; toutes les parties du corps de cette hermine qui devaient devenir fauves dans la suite, en ont une teinte mêlée avec le blanc.

720. *Autre hermine empaillée.*

Sa longueur est de neuf pouces et demi; cette hermine a pris toute la couleur fauve qu'elle a pendant l'été, lorsqu'on lui donne le nom de roselet.

721. *Le squelette d'une hermine.*

Ce squelette a neuf pouces de longueur, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'extrémité postérieure de l'os sacrum; la tête a un pouce neuf lignes de long, et deux pouces dix lignes de circonférence; celle du coffre est de quatre pouces à l'endroit le plus gros.

722. *L'os hyoïde de l'hermine.*

Il ressemble à celui de la belette.

723. *L'os de la verge de l'hermine.*

Cet os à un pouce de longueur, il est courbe, et son extrémité ne forme pas un crochet comme celle de l'os de la verge du putois, du furet et de la belette; au reste, il leur ressemble plus qu'à celui de la fouine et de la martre.

## LE PÉROUASCA.

LE PUTOIS DE POLOGNE; CUV. — *MUSTELA SARMATICA*; Linn. —  
LA MARTRE PÉROUASCA; Desm.

Il y a encore en Russie et en Pologne, surtout en Volhinie, un animal appelé par les Russes *perewiazka*, et par les Polonais *przewiazka*, nom qu'on peut rendre par la dénomination de *belette à ceintures* (*mustela præincta*), comme le dit Rzaczynski (1):

cet animal est plus petit que le putois; il est couvert d'un poil blanchâtre, rayé transversalement de plusieurs lignes d'un jaune roux, qui semblent lui faire autant de ceintures; il demeure dans les bois et se creuse un terrier. Sa peau est recherchée et fait une jolie fourrure.

(1) Rzaczynski auct., pag. 328.

## L'ÉCUREUIL <sup>(1)</sup>.

L'ÉCUREUIL COMMUN; CUV. — SCIURUS VULGARIS; Linn. — L'ÉCUREUIL D'EUROPE; Desm.

L'ÉCUREUIL est un joli petit animal qui n'est qu'à demi sauvage, et qui, par sa gentillesse, par sa docilité, par l'innocence même de ses mœurs, mériterait d'être épargné : il n'est ni carnassier, ni nuisible, quoiqu'il saisisse quelquefois des oiseaux ; sa nourriture ordinaire sont des fruits, des amandes, des noisettes, de la faine et du gland ; il est propre, leste, vif, très-alerte, très-éveillé, très-industrieux ; il a les yeux pleins de feu, la physionomie fine, le corps nerveux, les membres très-dispos : sa jolie figure est encore rehaussée, parée par une belle queue en forme de panache, qu'il relève jusque dessus sa tête, et sous laquelle il se met à l'ombre ; le dessous de son corps est garni d'un appareil tout aussi remarquable, et qui annonce de grandes facultés pour l'exercice de la génération : il est, pour ainsi dire, moins quadrupède que les autres, il se tient ordinairement assis presque debout, et se sert de ses pieds de devant, comme d'une main, pour porter à sa bouche ; au lieu de se cacher sous terre, il est toujours en l'air ; il approche des oiseaux par sa légèreté, il demeure comme eux sur la cime des arbres, parcourt les forêts en sautant de l'un à l'autre, y fait aussi son nid, cueille les graines, boit la rosée, et ne descend à terre que quand

les arbres sont agités par la violence des vents. On ne le trouve point dans les champs, dans les lieux découverts, dans les pays de plaine, il n'approche jamais des habitations ; il ne reste point dans les taillis, mais dans les bois de hauteur, sur les vieux arbres des plus belles futaies. Il craint l'eau plus encore que la terre, et l'on assure (2) que, lorsqu'il faut la passer, il se sert d'une écorce pour vaisseau, et de sa queue pour voiles et pour gouvernail. Il ne s'engourdit pas comme le loir pendant l'hiver, il est en tout temps très-éveillé, et pour peu que l'on touche au pied de l'arbre sur lequel il repose, il sort de sa petite bauge, fuit sur un autre arbre ou se cache à l'abri d'une branche. Il ramassé des noisettes pendant l'été, en remplit les trous, les fentes d'un vieux arbre, et a recours en hiver à sa provision : il les cherche aussi sous la neige qu'il détourne en grattant. Il a la voix éclatante, et plus perçante encore que celle de la fouine : il a de plus un murmure à bouche fermée, un petit grognement de mécontentement qu'il fait entendre toutes les fois qu'on l'irrite. Il est trop léger pour marcher, il va ordinairement par petits sauts et quelquefois par bonds ; il a les ongles si pointus et les mouvements si prompts, qu'il grimpe en un instant sur un hêtre dont l'écorce est fort lisse.

On entend les écureuils, pendant les belles nuits d'été, crier en courant sur les arbres les uns après les autres ; ils semblent

(1) L'écureuil ; en grec et en latin, *sciurus* ; en italien, *schirivolo*, *chirivolo*, *schirato*, *schiratolo* ; en espagnol, *harda-esquilo* ; en allemand, *eychorn*, *eichhermlin* ; en anglais, *squirrel* ; en suédois, *ihorn* ; en polonais, *wijerwijorka* ; ancien français, *escurieu*, *escuriau*.

*Sciurus*. (Gesner, Hist. quadrup., pag. 845. — Icon. animal. quadrup., pag. 110.)

*Sciurus vulgaris*. (Ray, Synops. animal. quadrup., pag. 214.)

*Sciurus palmis solis saliens*. (Linnæus.)

*Sciurus vulgaris rubicundus*. (Klein, de Quadrup., pag. 53.)

*Sciurus rufus*, quandoque griseo admixto... *Sciurus vulgaris*. (Brisson, Regn. anim., pag. 150.)

(2) *Rei veritate nititur quod Gesnerus ex Vincenzio Beluancensi et Olao magno refert : sciurus, quando aquam transire cupiunt, lignum levissimum aque imponere ; eique insidentes et caudâ, non tamen ut vult, erectâ, sed continuo motâ, velificantes neque flante vento, sed tranquillo æquore transvehî, quod fide dignus, fidusque meus emissarius ad insulas Gothlandiæ, plus simplici vice observavit, et cum spoliis in littoribus ibidem collectis redux mirabundus mihi retulit. (Dissert. de sciuro volante. — Phil. trans., n° 97, page 38. — Klein, de Quadrup., pag. 53.)*

craindre l'ardeur du soleil, ils demeurent pendant le jour à l'abri dans leur domicile, d'où ils sortent le soir pour s'exercer, jouer, faire l'amour et manger : ce domicile est propre, chaud et impénétrable à la pluie; c'est ordinairement sur l'enfourchure d'un arbre qu'ils l'établissent; ils commencent par transporter des bûchettes qu'ils mêlent, qu'ils entrelacent avec de la mousse; ils la serrent ensuite, ils la foulent et donnent assez de capacité et de solidité à leur ouvrage, pour y être à l'aise et en sûreté avec leurs petits; il n'y a qu'une ouverture vers le haut, juste, étroite, et qui suffit à peine pour passer; au-dessus de l'ouverture est une espèce de couvert en cône qui met le tout à l'abri, et fait que la pluie s'écoule par les côtés et ne pénètre pas. Ils produisent ordinairement trois ou quatre petits; ils entrent en amour au printemps, et mettent bas au mois de mai ou au commencement de juin. Ils muent au sortir de l'hiver; le poil nouveau est plus roux que celui qui tombe. Ils se peignent, ils se polissent avec les mains et les dents; ils sont propres, ils n'ont aucune mauvaise odeur; leur chair est assez bonne à manger. Le poil de la queue sert à faire des pinceaux; mais leur peau ne fait pas une bonne fourrure.

Il y a beaucoup d'espèces voisines de celle de l'écureuil, et peu de variétés dans l'espèce même; il s'en trouve quelques-uns de cendrés, tous les autres sont roux. Les petits-gris, qui sont d'une espèce différente, demeurent toujours gris. Et sans citer les écureuils volants, qui sont bien différents des autres, l'écureuil blond de Cambaie (1), qui est fort petit et qui a la queue semblable à l'écureuil d'Europe, celui de Madagascar (2), nommé tsitsihi, qui est gris, et qui n'est, dit Flaccourt, ni beau ni bon à apprivoiser; l'écureuil blanc de Siam (3), l'écureuil gris (4) un peu tacheté de Bengale, l'écureuil rayé de Canada (5), l'écureuil

noir (6), le grand écureuil gris de Virginie (7), l'écureuil de la Nouvelle-Espagne à raies blanches (8), l'écureuil blanc de Sibérie (9), l'écureuil varié ou le *mus ponticus*, le petit écureuil d'Amérique, celui du Brésil, celui de Barbarie, le rat palmiste, etc., forment autant d'espèces distinctes et séparées (10).

#### ADDITION A L'ARTICLE DE L'ÉCUREUIL.

Les écureuils sont plutôt des animaux originaires des terres du Nord, que des contrées tempérées; car ils sont si abondants en Sibérie, qu'on en vend les peaux par milliers. Les Sibériens, à ce que dit M. Gmelin, les prennent avec des espèces de trapes, faites à peu près comme des quatre-en-chiffre, dans lesquelles on met pour appât un morceau de poisson fumé; et on tend ces trapes sur les arbres (11).

Nous avons déjà parlé des écureuils noirs, qui se trouvent en Amérique. M. Aubry, curé de Saint-Louis, a dans son cabinet un écureuil qui lui a été envoyé de la Martinique, qui est tout noir : ses oreilles n'ont presque point de poil, ou du moins n'ont qu'un petit poil très-court; ce qui les distingue des autres écureuils (12).

M. de Laborde, médecin du roi à Cayenne, dit qu'il n'y a à la Guyane qu'une seule espèce d'écureuil; qu'il se tient dans les bois; que son poil est rougeâtre, et qu'il n'est pas plus grand que le rat d'Europe; qu'il vit de graines de *maripa*, d'*ouara*, de *comana*, etc.; qu'il fait ses petits dans des trous d'arbres, au nombre de deux; qu'il mord comme le rat, et que cependant il s'apprivoise aisément; que son cri est un petit sifflement; qu'on le voit toujours seul, sautant de branche en branche sur les arbres (13).

(6) Voyez l'Histoire naturelle de la Caroline, par Catesby. Londres, 1743, tome 2, page 73.

(7) Voyez le même ouvrage, page 76.

(8) Voyez Albert Seba, volume 1, page 76.

(9) Voyez Brisson, Regn. anim., pag. 151.

(10) 2, *Sciurus madagascariensis*; Desm. — 5, *Sciurus rubrolineatus*; Desm. — 6, *Sciurus niger*; Desm. — 7, *Sciurus cinereus*; Desm. — 8, *Sciurus brasiliensis*; Brisson.

(11) Voyage de Gmelin en Sibérie, tome 2, p. 232.

(12) *Sciurus niger*; Desm.

(13) Voyez l'Hist. nat. des guerlinguets, page 128 de ce volume.

(1) Voyez les Voyages de Pietro della Valle. Rouen, 1745, tome 6, page 368.

(2) Voyez le Voyage de Flaccourt. Paris, 1661, page 164.

(3) Voyez le second Voyage du P. Tachard. Paris, 1689, page 249.

(4) Voyez le Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande. Amsterdam, 1711, tome 7.

(5) Voyez le Voyage de Sabard Théodat. Paris, 1632, pages 305 et 306.

Je ne suis pas bien assuré que cet animal de la Guyane, dont parle M. de Laborde, soit un véritable écureuil, parce que ces animaux, en général, ne se trouvent guère dans les climats très-chauds, tels que celui de la Guyane. Leur espèce est, au contraire, fort nombreuse et très-variée dans les contrées tempérées et froides de l'un et de l'autre continent.

« On trouve, dit M. Kalm, plusieurs espèces d'écureuils en Pensylvanie, et l'on élève de préférence la petite espèce (l'écureuil de terre), parce qu'il est le plus joli, quoique assez difficile à apprivoiser. Les grands écureuils font beaucoup de dommage dans les plantations de maïs; ils montent sur les épis et les coupent en deux pour en manger la moëlle. Ils arrivent quelquefois par centaines dans un champ, et le détruisent souvent dans une seule nuit. On a mis leur vie à prix pour tâcher de les détruire. On mange leur chair; mais on fait peu de cas de la peau (1).....

» Les écureuils gris sont fort communs en Pensylvanie et dans plusieurs autres parties de l'Amérique septentrionale. Ils ressemblent à ceux de Suède pour la forme; mais en été et en hiver, ils conservent leur poil gris, et ils sont aussi un peu plus gros. Ces écureuils font leurs nids dans des arbres creux avec de la mousse et de la paille. Ils se nourrissent des fruits des bois; mais ils préfèrent le maïs. Ils se font des provisions pour l'hiver, et se tiennent dans leur magasin dans le temps des grands froids. Non-seulement ces animaux font beaucoup de tort aux maïs, mais encore aux chênes, dont ils coupent la fleur dès qu'elle vient à paraître; en sorte que ces arbres rapportent très-peu de gland... On prétend qu'ils sont actuellement plus nombreux qu'autrefois dans les campagnes de la Pensylvanie, et qu'ils se sont multipliés à mesure qu'on a augmenté les plantations de maïs, dont ils font leur principale nourriture (2). »

## LE PETIT-GRIS DE SIBÉRIE (3).

Nous donnons ici (*planche 128*) la figure d'un petit-gris de Sibérie, que M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, conservait dans son cabinet, et qui diffère assez du petit-gris des autres contrées septentrionales, pour que nous puissions présumer qu'ils forment deux espèces distinctes. Celui-ci a de longs poils aux oreilles, la robe d'un gris clair, et la queue blanche et assez courte; au lieu que le petit-gris de notre *planche 128*, a les oreilles nues, le dessus du corps et les flancs d'un gris cendré, et la queue de cette même couleur. Il est aussi un peu plus grand et plus épais de corps, et il a la queue considérablement plus longue que le petit-gris de Sibérie, dont voici les dimensions et la description.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite. . . . .	0	9	9
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	2	2
Longueur des oreilles. . . . .	0	0	7
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	0	5	11
Longueur des plus grands ongles des pieds de devant. . . . .	0	0	4
Longueur des plus grands ongles des pieds de derrière. . . . .	0	0	3

Le poil de ce joli petit animal a neuf lignes de longueur; il est d'un gris argenté à la superficie, et d'un gris foncé à la racine, ce qui donne à cette fourrure un coup d'œil gris de perle jaspé; cette couleur s'étend sur le dessus du corps, la tête, les flancs, les jambes et le commencement de la queue. Tout le dessus du corps, à commencer de la mâchoire inférieure, est d'un beau blanc; le dessus du museau est gris, mais le front,

(1) Voyage de Kalm, tome 2, page 245.

(2) *Idem*, page 450.

(3) Ce joli animal n'est qu'une simple variété de l'écureuil commun; *sciurus vulgaris*, Linnée.

Le sommet de la tête et les côtés des joues jusqu'aux oreilles, sont mêlés d'une légère teinte de roux, qui devient plus sensible au-dessus des yeux et de la mâchoire inférieure. Le dedans des oreilles est garni d'un poil plus gris que celui du corps; le tour et le dessus des oreilles portent de grands poils roux, qui forment une espèce de bouquet d'un pouce quatre ou cinq lignes de longueur. La face externe de la moitié des jambes de devant est d'un fauve mêlé de gris

centré; la face interne est d'un blanc mêlé d'un peu de fauve; les jambes de derrière; depuis le jarret et les quatre pieds, sont d'un brun mélangé de roux. Les pieds de devant ont quatre doigts, et ceux de derrière en ont cinq. Les poils de la queue ont vingt et une lignes de longueur, et ceux qui la terminent à l'extrémité ont jusqu'à deux pouces: cette queue blanche, avec de si longs poils, paraît très-différente de celle de l'autre petit-gris.

---

## DESCRIPTION DE L'ÉCUREUIL.

---

L'ÉCUREUIL (*pl.* 128) a la tête aplatie sur les côtés, et fort épaisse, le nez avancé, la lèvre supérieure dirigée obliquement en bas et en arrière, la lèvre inférieure très-courte, et les yeux gros, ronds, noirs, saillants, et placés dans la partie supérieure des côtés de la tête, un peu plus près des oreilles que du nez. Le front est plat, et son plan se trouve dans la même direction que celui du nez; la partie postérieure du sommet de la tête paraît élevée, et les oreilles sont placées de chaque côté; elles n'ont qu'une médiocre grandeur, mais elles sont terminées par un bouquet de poil qui semble les allonger beaucoup; ce poil est dirigé en haut comme les oreilles, et un peu recourbé en arrière, il a environ un pouce et demi de longueur. Le cou est si court qu'on ne le distingue presque pas de la tête et des épaules; le corps paraît gros à proportion de sa longueur; le dos est ordinairement arqué. La queue est longue et touffue: les plus longs poils sont placés sur les côtés en forme de panache; l'écureuil relève sa queue et la porte quelquefois en avant au-dessus de son corps. Les jambes ont peu de longueur, mais les pieds sont grands et les doigts sont gros: le talon porte sur la terre; ce point d'appui donne à l'animal beaucoup de facilité pour se dresser sur les pieds de derrière, et pour faire différents mouvements dans cette attitude.

Les écureuils ont la face inférieure du cou, la poitrine, les aisselles, la face intérieure de l'avant-bras, et le ventre, de couleur blanche; la mâchoire du dessous et la face intérieure de la cuisse sont blanches en entier, ou en partie rousses et en partie blan-

ches. Les couleurs du reste du corps ne sont pas plus constantes, il y a quelquefois plus de roux que de brun, et d'autres fois plus de brun que de gris ou de roux, et même plus de gris que de brun ou de roux. Les poils sont de couleur cendrée à la racine, et roux ou bruns à l'extrémité, ou alternativement de couleur grise et de couleur cendrée ou brune, depuis la racine jusqu'à la pointe; de sorte qu'il se trouve du gris dans cinq ou six endroits différents sur le même poil, ce qui est fort apparent sur les poils de la queue, parce qu'ils sont plus longs que les autres, et que les espaces colorés de blanc sont par conséquent plus étendus; lorsque ces poils sont rangés de chaque côté du tronçon, comme les barbes d'une plume, on voit deux ou trois bandes grises ou blanchâtres et autant de brunes ou de roussâtres qui s'étendent d'un bout à l'autre de la queue; lorsque les poils sont couchés elle paraît noirâtre, rousse, ou de couleur mêlée de noir et de roux. Sur les écureuils qui ont plus de brun que de roux, et sur ceux qui sont presque entièrement roux, les teintes de cette couleur rousse sont plus foncées sur les côtés de la tête et du cou, sur les épaules, sur les quatre jambes, etc., que sur les autres parties de l'animal. Les plus grands poils du corps ont près d'un pouce de longueur, et ceux de la queue plus de deux pouces; les poils des moustaches sont noirs; les plus longs ont deux pouces et demi; il y en a aussi quelques petits de même couleur au-dessous de l'œil, et au-dessus de son angle antérieur.

	po. lig.		po. lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	8 6	Largeur du haut de la jambe. . . .	0 6
Hauteur du train de devant. . . . .	4 6	Épaisseur. . . . .	0 4
Hauteur du train de derrière. . . . .	5 6	Largeur à l'endroit du talon. . . .	0 5
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . .	2 0	Circonférence du métatarse. . . .	1 0
Circonférence du bout du museau. . . .	2 2	Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	2 6
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	3 0	Largeur du pied de devant. . . . .	0 $\frac{4}{2}$
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0 10	Largeur du pied de derrière. . . .	0 6
Distance entre les deux naseaux. . .	0 $1\frac{1}{2}$	Longueur des plus grands ongles. .	0 4
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0 11	Largeur à la base. . . . .	0 $\frac{2}{3}$
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0 5		
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0 4	L'écuréuil qui a servi de sujet pour la description des parties molles intérieures pesait neuf onces et un gros; c'était une femelle; à l'ouverture de l'abdomen je n'ai point vu d'épiploon, il était caché derrière l'estomac.	
Ouverture de l'œil. . . . .	0 2	Le duodenum s'étendait jusqu'au-delà du rein droit, se repliait en dedans, et se prolongeait en avant pour se joindre au jejunum; les circonvolutions de cet autre intestin étaient dans la région ombilicale; celles de l'ileum se trouvaient dans les côtés du ventre et dans la partie postérieure de la région ombilicale; l'ileum ( <i>A</i> , <i>fig.</i> 2 et 3, <i>pl.</i> 132) aboutissait au cæcum ( <i>BCD</i> ) dans le flanc droit. Le cæcum s'étendait de droite à gauche dans les régions iliaques et hypogastrique, qu'il occupait presque en entier, et où il formait de petites sinuosités, parce qu'il était fort long; la situation de cet intestin varie, car, dans un autre sujet, je l'ai trouvé en entier dans le côté gauche, où il était dirigé en arrière. Dans le premier sujet, le colon s'étendait en avant sur les intestins grêles, jusqu'au-delà du rein droit, ensuite il se prolongeait en arrière sur le cæcum jusqu'au bassin, où il se repliait et se prolongeait en avant jusqu'après de l'estomac; ces deux portions de colon, dont l'une s'étendait en arrière, et l'autre en avant, tenaient l'une à l'autre par un mésocolon qui n'avait que deux lignes de largeur, elles étaient flottantes; le colon, étant parvenu auprès de l'estomac, s'étendait à gauche jusqu'aux dernières fausses côtes, où il se repliait, et ensuite il se prolongeait à droite jusqu'au rein, ces deux autres portions du colon tenaient l'une à l'autre par un mésocolon, et étaient flottantes comme les précédentes; aussi leur situation n'est pas constante, car je les ai vues, dans un autre sujet, s'étendre dans le côté droit. Enfin, dans le premier sujet, le colon s'étendait depuis le rein droit jusqu'au rein gauche, avant de se joindre au rectum.	
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	1 1		
La même distance mesurée en ligne droite. . . . .	0 10		
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	4 3		
Longueur des oreilles. . . . .	0 9		
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0 8		
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	1 0		
Longueur du cou. . . . .	0 9		
Circonférence du cou. . . . .	3 0		
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . .	4 6		
Circonférence prise à l'endroit le plus gros. . . . .	4 9		
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . . . .	4 4		
Longueur du tronçon de la queue. . .	7 0		
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	1 8		
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	1 10		
Largeur de l'avant-bras près du coude. . . . .	0 5		
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit. . . . .	0 $3\frac{1}{2}$		
Circonférence du poignet. . . . .	0 11		
Circonférence du métacarpe. . . . .	0 10		
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	1 7		
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	2 8		



L'estomac était situé autant à droite qu'à gauche; il n'avait qu'une légère courbure, et sa figure approchait plus de celle d'une poire, que de celle d'une cornemuse, car la partie gauche était beaucoup plus grosse que la droite.

Les intestins grêles avaient tous à peu près la même grosseur : celle du cæcum variait peu dans toute l'étendue de cet intestin; le colon (*E*, *fig.* 2 et 3, *pl.* 132) était presque aussi gros que le cæcum, sur la longueur d'un pouce et demi, ensuite la grosseur du canal intestinal diminuait, et était la même jusqu'au bout de cet intestin, et même jusqu'à l'anus.

Le foie s'étendait autant et plus à gauche qu'à droite. Il était composé de cinq lobes; celui du milieu avait le plus d'étendue, il était divisé en trois parties par deux scissures; le ligament suspensoire passait dans la plus profonde, et la vésicule du fiel était dans l'autre. Il n'y avait qu'un lobe à gauche, il était un peu plus petit que celui du milieu; il s'en trouvait trois à droite, dont l'un était plus petit que le lobe gauche, mais beaucoup plus grand que les deux autres qui tenaient à sa racine. Ce foie pesait deux gros. La vésicule du fiel avait la forme d'une poire. La rate était allongée; elle pesait quatre grains.

Le pancréas formait un arc dont la convexité était en avant; il avait plus de grosseur à son extrémité gauche que dans le reste de son étendue.

Le rein droit était plus avancé que le gauche de la moitié de sa longueur; le bassinnet était fort petit, il n'y avait qu'une seule papille; toutes les substances de ce viscère étaient bien distinctes.

La partie inférieure du centre nerveux du diaphragme avait la figure d'un trèfle. Le poumon droit était composé de cinq lobes, dont trois se trouvaient rangés de file, le postérieur, c'est-à-dire le troisième, était le plus gros, et le second était le plus petit des trois; les deux autres lobes tenaient à la racine du lobe postérieur; le quatrième, qui se trouvait placé au-devant du cinquième, était le plus petit de tous, et le cinquième avait à peu près la même grosseur que le second. Le poumon gauche n'était composé que d'un seul lobe. Le cœur était presque rond; il sortait deux branches de la crosse de l'aorte.

La langue était épaisse; il y avait un sillon longitudinal sur le milieu de la partie antérieure, qui était couverte de papilles si

petites, qu'on les apercevait à peine; la partie postérieure était hérissée de papilles pyramidales très-faibles, couchées en arrière et appaïrentes, quoique fort courtes; il y avait trois glandes à calice près de la racine de la langue, une sur le milieu, un peu plus en arrière que les deux autres.

Le palais était traversé par neuf ou dix sillons, dont les bords formaient une courbe concave en devant; les cinq ou six premiers étaient interrompus dans le milieu de leur longueur par un sillon longitudinal. L'épiglotte était pointue. Il n'y avait point d'anfractuosités sur le cerveau, mais le cervelet ressemblait à celui de la plupart des autres quadrupèdes; le cerveau pesait un gros et vingt grains, et le cervelet vingt-quatre grains.

Le mâle qui a servi de sujet pour la description des parties de la génération pesait onze onces et un gros. Il avait huit pouces et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.

Les mamelles étaient au nombre de huit, quatre de chaque côté, une sur la poitrine et trois sur le ventre.

Il y avait au-dedans du gland (*A*, *fig.* 1, 2 et 3, *pl.* 131) un petit os (*fig.* 4), dont l'extrémité (*A*) était plate, arrondie, tranchante sur les bords, et concave en dessous; l'orifice de l'urètre se trouvait contre cette face; la face supérieure de l'extrémité de l'os était convexe; il y avait sur cette autre face un cartilage en forme de pas de vis (*A*, *fig.* 3), qui s'étendait à gauche en descendant autour du gland, et faisait un demitour de spirale, il se prolongeait sur le côté inférieur du gland, presque jusqu'à l'insertion du prépuce.

La verge (*B*, *fig.* 1 et 2) était aplatie sur les côtés, elle renfermait les prolongements de deux vésicules assez grandes (*CC*), qui embrassaient l'anus (*D*), et dont le fond était contourné en spirale; la vésicule gauche, étant développée, avait treize lignes de longueur. Les prolongements (*EE*) de ces vésicules avaient une ligne et demie ou deux lignes de diamètre, ils passaient sur les muscles accélérateurs, se réunissaient à l'endroit de la bifurcation des corps caverneux, et ne formaient, dans la verge, qu'un seul canal commun, qui avait environ une ligne de diamètre à son commencement, sur la longueur d'environ quatre lignes; ensuite le canal devenait très-petit, et il se réunissait avec l'urètre à un pouce au-des-

sous de l'extrémité du gland. Le fond des vésicules était rempli presque en entier par une matière blanche, très-épaisse et fort visqueuse; cette substance se liquéfiait un peu à mesure qu'elle avançait dans les prolongements des vésicules, et sortait par l'urètre.

Les testicules (*FF*, *fig.* 1 et 2) avaient une figure ovoïde; le tubercule (*GH*) de l'épididyme était gros; les canaux déférents (*IK*, *fig.* 2) avaient peu de longueur, et étaient très-déliés.

Il y avait entre l'urètre et le rectum deux glandes (*LM*) qui m'ont paru être des prostates. Les canaux déférents passaient entre les glandes et l'urètre (*N*), et entraient dans ce canal à l'endroit où les deux glandes y communiquaient chacune par un tuyau fort court.

Les parties de la génération de la femelle ont été décrites sur le même sujet qui avait servi pour la description des autres parties molles intérieures.

Le gland du clitoris était cartilagineux et blanc, arrondi sur la face inférieure, et aplati sur la face supérieure; il ressemblait au gland de la verge du mâle.

Il y avait sur les parois intérieures du vagin, à une ligne de distance des bords de la vulve, deux glandes, une de chaque côté, qui avaient deux lignes de longueur, une ligne et demie de largeur, et une ligne d'épaisseur; peut-être correspondaient-elles aux vésicules spirales du mâle. La vessie avait une forme ovoïde; les testicules étaient très-petits, et de couleur blanchâtre; les trompes étaient pelotonnées entre l'extrémité de la corne de la matrice et le testicule.

Le 30 mars j'ai ouvert une femelle d'écurieil pleine, qui avait huit pouces et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Il ne s'est point trouvé d'embryon dans la corne droite, mais il y en avait trois dans la gauche; ils paraissaient tous de la même grandeur. Les placentas ne tenaient à la matrice que par une très-légère adhérence; ils avaient la forme d'un carré oblong, échancré par les deux bouts, ou au moins par l'un des deux; la couleur de ces placentas était rougeâtre sur leurs faces extérieure (*fig.* 5, *pl.* 131) et intérieure (*fig.* 6); ils avaient neuf lignes de longueur, six de largeur, et deux d'épaisseur. Les vaisseaux du cordon ombilical (*A*, *fig.* 5 et 6) étaient déjà très-distincts; il avait un pouce et demi de longueur. Celle

des fœtus était aussi d'un pouce et demi depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue, qui était longue de trois lignes.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum. . . . .	6	10	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros. . .	0	0	10
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	8
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros. . .	0	0	10
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	8
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	10
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	7
Longueur du cæcum. . . . .	0	3	6
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	2	0
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	1	4
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros. . . . .	0	1	6
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	0
Circonférence du rectum près du colon. . . . .	0	1	0
Circonférence près de l'anus. .	0	1	0
Longueur du colon et du rectum pris ensemble. . . . .	1	8	0
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cæcum.	8	6	0
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	0	5	9
Petite circonférence. . . . .	0	4	7
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite.	0	0	7
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac.	0	1	0
Circonférence de l'œsophage. .	0	0	6
Circonférence du pylore. . . . .	0	0	9
Longueur du foie. . . . .	0	1	8
Largeur. . . . .	0	1	10
Sa plus grande épaisseur. . . .	0	0	3
Longueur de la vésicule du fiel.	0	0	5½
Son plus grand diamètre. . . . .	0	0	3½
Longueur de la rate. . . . .	0	1	2
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	2½
Largeur dans le milieu. . . . .	0	0	2
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	0	3

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Épaisseur dans le milieu. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$	Petite circonférence. . . . .	0	2	6
Épaisseur du pancréas. . . . .	0	0	$\frac{1}{3}$	Longueur de l'urètre. . . . .	0	1	3
Longueur des reins. . . . .	0	0	7	Circonférence. . . . .	0	0	4
Largeur. . . . .	0	0	5	Longueur des prostatas. . . . .	0	0	9
Épaisseur. . . . .	0	0	3	Largeur. . . . .	0	0	4
Longueur du centre nerveux , depuis la veine-cave jusqu'à la pointe. . . . .	0	0	7	Épaisseur. . . . .	0	0	3
Largeur. . . . .	0	0	4	Distance entre l'anus et la vulve.	0	0	3
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum. . . . .	0	0	3	Longueur de la vulve. . . . .	0	0	1
Largeur de chaque côté du cen- tre nerveux. . . . .	0	0	11	Longueur du vagin. . . . .	0	0	8
Circonférence de la base du cœur.	0	1	8	Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	0	6
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmo- naire. . . . .	0	0	9	Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	4
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0	0	7	Grande circonférence de la ves- sie . . . . .	0	2	6
Diamètre de l'aorte pris de de- hors en dehors. . . . .	0	0	$1\frac{1}{2}$	Petite circonférence. . . . .	0	2	0
Longueur de la langue. . . . .	0	1	4	Longueur de l'urètre. . . . .	0	1	0
Longueur de la partie antérieure depuis le filet jusqu'à l'extré- mité. . . . .	0	0	7	Circonférence. . . . .	0	0	3
Largeur de la langue. . . . .	0	0	3	Longueur du corps et du cou de la matrice. . . . .	0	0	5
Longueur du cerveau. . . . .	0	0	11	Circonférence. . . . .	0	0	6
Largeur. . . . .	0	0	9	Longueur des cornes de la ma- trice. . . . .	0	1	0
Épaisseur. . . . .	0	0	7	Circonférence dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	2
Longueur du cercelet. . . . .	0	0	4	Circonférence à l'extrémité de chaque corne. . . . .	0	0	$1\frac{1}{2}$
Largeur. . . . .	0	0	8	Distance en ligne droite entre les testicules et l'extrémité de la corne. . . . .	0	0	1
Épaisseur. . . . .	0	0	5	Longueur des testicules. . . . .	0	0	1
Distance entre l'anus et le scro- tum. . . . .	0	0	8	Largeur. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$
Hauteur du scrotum. . . . .	0	0	8	Épaisseur. . . . .	0	0	$\frac{1}{4}$
Distance entre le scrotum et l'o- rifice du prépuce. . . . .	0	0	6				
Distance entre les bords du pré- puce et l'extrémité du gland. . . . .	0	0	4				
Longueur du gland. . . . .	0	0	5				
Circonférence. . . . .	0	0	5				
Longueur de la verge depuis la bi- furcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce.	0	1	4				
Largeur de la verge. . . . .	0	0	3				
Épaisseur. . . . .	0	0	2				
Longueur des testicules. . . . .	0	0	7				
Largeur. . . . .	0	0	4				
Épaisseur. . . . .	0	0	$3\frac{1}{2}$				
Largeur de l'épididyme. . . . .	0	0	1				
Épaisseur. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$				
Longueur des canaux déférents.	0	2	4				
Grande circonférence de la ves- sie . . . . .	0	3	3				

La tête décharnée (*A*, pl. 132, fig. 1) de l'écureuil a plus de rapport à la tête du lièvre et du lapin, qu'à celle des autres animaux qui ont été déjà décrits dans cet ouvrage. L'écureuil a un espace dégarni de dents sur les deux mâchoires, entre les dents mâchelières et les incisives; il manque de dents canines; il a les incisives fort longues, et les os propres du nez très-grands; la mâchoire inférieure est courte, et ses branches sont très-larges; l'apophyse orbitaire de l'os frontal forme une longue pointe qui s'étend en arrière, et qui fait partie des bords de l'orbite, etc. Tous ces caractères sont communs à l'écureuil, au lapin et au lièvre (1); mais l'écureuil a la tête plus large et plus convexe, et le museau moins allongé; les os propres du nez sont un peu plus sail-

(1) Voyez le tome 1 des Mammifères, pages 428 et suivantes.

lants en avant, que le bout de la mâchoire du dessus; il n'y a aucune ouverture dans l'os de la mâchoire supérieure, au-devant de l'orbite, qui est presque ronde; et les branches de la mâchoire inférieure ont chacune une large apophyse qui s'étend en arrière, à peu près comme dans le lièvre (1), mais qui est courbée en dedans par son bord inférieur.

L'écureuil a deux dents incisives au bout de chacune des mâchoires, ces dents sont tranchantes à l'extrémité, celles du dessous ont deux fois la longueur de celles du dessus; la face antérieure de ces quatre dents est de couleur orangée, plus foncée sur celles de la mâchoire supérieure que sur celles de la mâchoire inférieure. Il y a quatre grosses dents mâchelières de chaque côté des mâchoires, et une très-petite dent placée au-devant de la première des mâchelières, de chaque côté de la mâchoire supérieure, ce qui fait en tout vingt-deux dents.

Les apophyses transverses de la première vertèbre cervicale sont très-peu apparentes; l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre est courte; il n'y en a point sur les cinq autres vertèbres, et leurs apophyses obliques sont très-petites.

L'écureuil a douze vertèbres dorsales et douze côtes de chaque côté, huit vraies et quatre fausses; l'apophyse épineuse de la dixième vertèbre dorsale est verticale; celles qui précèdent sont dirigées en arrière, et celles qui suivent le sont en avant.

Le sternum est composé de sept os; la partie antérieure du premier os est fort large. Les premières côtes, une de chaque côté, s'articulent avec cette partie du premier os du sternum; l'articulation des secondes côtes est entre le premier et le second os; les troisièmes côtes s'articulent entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux septièmes et huitièmes côtes, dont l'articulation est entre le sixième et le septième os du sternum.

Il y a sept vertèbres lombaires, les trois premières n'avaient point d'apophyses accessoires; dans un autre sujet les apophyses ne manquaient qu'à la première; celles des autres vertèbres sont d'autant plus grandes, que les vertèbres se trouvent placées plus près de l'os sacrum. Cet os était composé de trois fausses vertèbres, et la queue en avait vingt et une. La partie antérieure de la han-

che a peu de largeur; sa face intérieure est concave et l'extérieure convexe, au contraire de ce qui a été observé dans la description du chien (2); les trous ovalaires sont très-grands.

L'omoplate est arrondie par ses bords antérieur et supérieur, à peu près comme celle du chat, mais elle est plus allongée; elle a une épine fort élevée presque dans le milieu de sa face externe, une seconde sur le bord postérieur de cette face, et une troisième à peu près sur le milieu de la face interne; celle-ci est la moins grande des trois. L'omoplate a une apophyse coracoïde bien marquée, et l'épine du milieu de la face externe est terminée par un acromion, aussi l'animal a-t-il des clavicules.

Chaque clavicule forme deux très-petites courbures: l'une est près du sternum, et convexe en bas; l'autre se trouve près de l'omoplate, elle est convexe en haut.

L'os du bras a une longue arête mousse sur le devant de sa partie moyenne supérieure, et une autre arête mince et tranchante le long du côté extérieur de sa partie inférieure; les os de l'avant-bras avaient une courbure saillante en avant; l'os du coude était plat, et adhérait à l'os du rayon en différents endroits.

L'os de la cuisse a aussi une tubérosité plate, en forme d'arête longitudinale, au-dessous du grand trochanter, et le petit trochanter est aplati dans le même sens. Le péroné adhérait au tibia par sa partie inférieure.

Il y avait quatre os dans le premier rang du carpe, et cinq dans le second; le quatrième du premier rang était placé à l'ordinaire derrière le troisième; le second était le plus grand des quatre, et s'étendait si loin du côté du premier, que celui-ci se trouvait placé sur le côté extérieur du premier os du métacarpe; le premier os du second rang du carpe était placé comme un coin entre les extrémités du premier et du second os du métacarpe; le second et le troisième os du second rang du carpe se trouvaient au-dessus du second os du métacarpe; le quatrième os du carpe, au-dessus du troisième os du métacarpe; et le cinquième os du carpe, au-dessus du quatrième et du cinquième os du métacarpe. Le cinquième du carpe était le plus grand des quatre du second rang.

(1) Voy. t. I, des Mammifères, pag. 449 et suiv.

(2) Voyez le tome I des Mammifères.

Le tarse était composé de Pastragal, du calcaneum, du scaphoïde, du cuboïde, de trois os cunéiformes, et d'un huitième os qui se trouvait placé contre l'apophyse de l'astragal, entre le grand os cunéiforme et le calcaneum; le second os cunéiforme était beaucoup plus petit que les deux autres, et il s'étendait moins en bas, de sorte que l'extrémité du second os du métatarse était placé entre le premier et le troisième os cunéiforme.

Les cinquièmes os du métacarpe et du métatarse avaient une apophyse sur le côté externe de leur extrémité supérieure; le premier os du métacarpe, et les deux phalanges du pouce du pied de devant, sont très-courts; les os du métatarse, et les phalanges des doigts des pieds de derrière, sont très-longs.

	po. lig.
Longueur de la tête depuis le bout des os du nez jusqu'à l'occiput. . .	1 11
La plus grande largeur de la tête. .	1 2
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	1 1
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents incisives. .	0 2½
Largeur à l'endroit du contour des branches. . . . .	0 5½
Distance entre les apophyses condyloïdes. . . . .	0 10
Épaisseur de la partie antérieure de la mâchoire supérieure. . . . .	0 1
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des dents incisives. . . . .	0 2½
Longueur du côté supérieur. . . . .	0 9
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0 8
Longueur de cette ouverture. . . . .	0 2½
Largeur. . . . .	0 3
Longueur des os propres du nez. . . .	0 7
Largeur à l'endroit le plus large. . .	0 2½
Diamètre des orbites. . . . .	0 5½
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . . .	0 5¾
Longueur des plus grosses dents mâchelières au-dehors de l'os. . . . .	0 1
Largeur. . . . .	0 1½
Épaisseur. . . . .	0 1½
Longueur des deux principales parties de l'os hyoïde. . . . .	0 4
Longueur des seconds os. . . . .	0 2
Longueur des troisièmes os. . . . .	0 1½
Longueur de l'os du milieu de la	

fourchette. . . . .	0 3
Longueur des branches de la fourchette. . . . .	0 1
Longueur du cou. . . . .	0 10
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas. . . . .	0 1½
Longueur d'un côté à l'autre. . . .	0 2½
Largeur de la première vertèbre, prise sur les apophyses transverses. . . . .	0 5¼
Longueur des cinq dernières vertèbres. . . . .	0 1½
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales. . . .	2 1
Hauteur de l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0 2¼
Hauteur de celle de la douzième, qui est la plus courte. . . . .	0 1
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue. .	0 3
Longueur des premières côtes. . . .	0 4
Distance entre les premières côtes à l'endroit le plus large. . . . .	0 6
Longueur de la dixième côte, qui est la plus longue. . . . .	1 3
Longueur de la dernière des fausses côtes. . . . .	1 0
Largeur de la côte la plus large. . .	0 0¾
Longueur du sternum. . . . .	1 1½
Longueur du premier os, qui est le plus long. . . . .	0 4
Longueur du sixième os, qui est le plus court. . . . .	0 2
Hauteur de la plus longue apophyse épineuse des vertèbres lombaires, qui est celle de la dernière. . . .	0 2¾
Longueur de la plus longue apophyse accessoire, qui est celle de la dernière vertèbre. . . . .	0 3
Longueur du corps de la cinquième vertèbre, qui est la plus longue. .	0 4
Longueur de l'os sacrum. . . . .	0 9
Largeur de la partie antérieure. . . .	0 6
Largeur de la partie postérieure. . .	0 4
Longueur de la septième et de la onzième fausse vertèbre de la queue, qui sont les plus longues. .	0 5
Largeur de la partie antérieure de l'os de la hanche. . . . .	0 3
Hauteur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde. . . . .	0 9½
Diamètre de cette cavité. . . . .	0 2
Longueur de la gouttière. . . . .	0 4

	po.	lig.		po.	lig.
Largeur dans le milieu. . . . .	0	5 $\frac{1}{4}$	Circonférence à l'endroit le plus		
Profondeur. . . . .	0	5	mince. . . . .	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur des trous ovalaires. . . . .	0	5 $\frac{3}{4}$	Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	1
Largeur. . . . .	0	3 $\frac{3}{4}$	Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	1 $\frac{1}{2}$
Largeur du bassin. . . . .	0	6 $\frac{1}{2}$	Hauteur du carpe. . . . .	0	2
Hauteur. . . . .	0	6 $\frac{1}{2}$	Longueur du calcaneum. . . . .	0	5
Longueur de l'omoplate. . . . .	1	1 $\frac{1}{2}$	Hauteur du premier os cunéiforme		
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	5 $\frac{1}{2}$	et du scaphoïde, pris ensemble. . . . .	0	2 $\frac{1}{2}$
Largeur à l'endroit le plus étroit. . . . .	0	2	Longueur du premier os du méta-		
Hauteur de l'épine à l'endroit le			carpe, qui est le plus court. . . . .	0	1
plus élevé. . . . .	0	2	Longueur du troisième os, qui est		
Longueur des clavicules. . . . .	0	8 $\frac{1}{2}$	le plus long. . . . .	0	5 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'humérus. . . . .	1	6	Longueur du premier os du méta-		
Circonférence à l'endroit le plus			tarse, qui est le plus court. . . . .	0	7 $\frac{1}{2}$
petit. . . . .	1	5	Longueur du quatrième os, qui est		
Diamètre de la tête. . . . .	0	2 $\frac{1}{4}$	le plus long. . . . .	0	10 $\frac{1}{2}$
Largeur de la partie inférieure. . . . .	0	4	Longueur de la première phalange		
Longueur de l'os du coude. . . . .	1	8	du doigt du milieu des pieds de		
Hauteur de l'olécrane. . . . .	0	3	devant. . . . .	0	5
Longueur de l'os du rayon. . . . .	1	6	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	3 $\frac{1}{2}$
Longueur du fémur. . . . .	1	11	Longueur de la troisième. . . . .	0	1 $\frac{1}{2}$
Diamètre de la tête. . . . .	0	2 $\frac{1}{4}$	Longueur de la première phalange		
Circonférence du milieu de l'os. . . . .	0	5	du pouce. . . . .	0	0 $\frac{2}{3}$
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	4	Longueur de la seconde. . . . .	0	0 $\frac{1}{2}$
Longueur des rotules. . . . .	0	2 $\frac{1}{4}$	Longueur de la première phalange		
Largeur. . . . .	0	1 $\frac{3}{4}$	du quatrième doigt des pieds de		
Épaisseur. . . . .	0	0 $\frac{5}{8}$	derrière. . . . .	0	5
Longueur du tibia. . . . .	2	3	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	4
Largeur de la tête. . . . .	0	4	Longueur de la troisième. . . . .	0	1 $\frac{3}{4}$
Circonférence du milieu de l'os. . . . .	0	5	Longueur de la première phalange		
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	2 $\frac{1}{2}$	du pouce. . . . .	0	3 $\frac{1}{2}$
Longueur du péroné. . . . .	2	2	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	1 $\frac{1}{3}$

## LE GRAND ÉCUREUIL

### DE LA CÔTE DE MALABAR.

GRAND ÉCUREUIL DES INDES; Cuv. — SCIURUS MAXIMUS; Linn. —  
ÉCUREUIL DE MALABAR; Desm. (1).

CET écureuil, dont M. Sonnerat nous a apporté la peau, est bien différent des nôtres par la grandeur et les couleurs du corps. Il a la queue aussi longue que le corps, qui a quinze pouces six lignes depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dix-sept pouces huit lignes suivant la courbure du corps, et les poils qui couvrent les oreil-

les ont une disposition différente des autres écureuils.

Si l'on compare donc cet écureuil à ceux de notre pays, c'est un géant.

pi. po. lig.

Sa tête, du bout du nez à l'occi-			
put, a. . . . .	0	3	2
Du bout du nez à l'angle anté-			
rieur de l'œil. . . . .	0	1	6
De l'angle postérieur de l'œil à			
l'oreille. . . . .	0	1	0

(1) Gmelin (Linn. Syst. Nat.) a fait deux espèces de cet animal sous les noms de *sciurus maximus* et de *sciurus macrourus*.

La face supérieure de la tête est d'un brun marron, et forme une grande tache qui s'étend depuis le front jusqu'au milieu du nez : les autres parties de la tête sont couvertes d'un beau jaune orangé, et sur l'extrémité du nez cette couleur n'est que jaunâtre, mêlée d'un peu de blanc.

La couleur orangée règne aussi autour des yeux et sur les joues.

	pi.	po.	lig.
Les moustaches sont noires, et les plus longs poils ont de longueur . . . . .	0	2	10
Il y a aussi près des tempes des poils longs de . . . . .	0	1	9

Les oreilles sont couvertes d'un poil très-touffu et peu long qui fait la houppe ; ces poils, qui ont huit lignes de longueur, se présentent comme une brosse dont on aurait coupé les extrémités. La couleur de ces poils est d'un marron foncé, ainsi que la bande qui prend de l'oreille sur la joue en arrière, et tout ce qui couvre l'occiput. En-

tre les oreilles prend une bande blanche, inégale en largeur, qui sépare les couleurs de la tête et du cou ; de l'occiput prend une pointe très-noire qui tranche sur le cou, les bras, et s'étend aux épaules sur le brun mordoré foncé qui couvre tout le corps et les flancs, ainsi que les jambes de derrière. Ce même noir prend en bande au milieu du dos, et s'étend sur le train de derrière, les cuisses et la queue.

Le dessous de la mâchoire inférieure, du cou, du ventre et des cuisses, est blanc, jaunâtre, ainsi que les jambes et les pieds de devant, mais cette couleur est plus orangée sous le ventre et les pieds de derrière. La queue a quinze pouces six lignes de longueur, et elle est couverte de longs poils très-noirs, qui ont deux pouces trois lignes.

Au reste, cet écureuil ressemble à notre écureuil par toutes les formes du corps, de la tête et des membres ; la seule différence remarquable est dans la queue et dans le poil qui couvre les oreilles.

## L'ÉCUREUIL DE MADAGASCAR.

SCIURUS MADAGASCARIENSIS ; Desm.

On connaît à Madagascar un gros écureuil qui ressemble par la forme de la tête et du corps, et par d'autres caractères extérieurs, à nos écureuils d'Europe, mais qui en diffère par la grandeur de la taille, par la couleur du poil, et par la longueur de sa queue. Il a dix-sept pouces de longueur en le mesurant en ligne superficielle, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et treize pouces deux lignes en le mesurant en ligne droite, tandis que l'écureuil de nos bois n'a que huit pouces neuf lignes. De même, la tête, mesurée du bout du museau à l'occiput, a trois pouces quatre lignes, au lieu que celle de notre écureuil n'a que deux pouces. Ainsi cet écureuil d'Afrique est d'une espèce différente de celle des écureuils d'Europe et d'Amérique. D'ailleurs son poil est d'un noir foncé : cette couleur commence sur le nez, s'étend sous les yeux

jusqu'aux oreilles, couvre le dessus de la tête ou du cou ; tout le dessus du corps, ainsi que les faces externes des jambes de devant, des cuisses, des jambes de derrière et des quatre pieds. Les joues, le dessous du cou, la poitrine et les faces internes des jambes de devant sont d'un blanc jaunâtre ; le ventre et la face interne des cuisses sont d'un brun mêlé d'un peu de jaune ; les poils du corps ont onze lignes de longueur. La queue, qui est toute noire, est remarquable en ce qu'elle est menue et plus longue que le corps, ce qui ne se trouve dans aucune autre espèce d'écureuils. Le tronçon seul a seize pouces neuf lignes, sans compter la longueur du poil, qui s'allonge encore de deux pouces ; il forme sur les côtés de la queue un panache qui la fait paraître plate dans son milieu.

## LES GUERLINGUETS.

Il y a deux espèces ou variétés constantes de ces petits animaux à la Guyane, où on leur donne ce nom. La première, dont nous donnons ici la figure (*planche 129*) sous le nom de *grand guerlinguet* (1), est de plus du double plus grande que la seconde que nous appelons *petit guerlinguet* (2) (*planche 129*). Toutes deux nous ont été données par M. Sonnini de Manoncourt, et nous avons reconnu que ce sont les mêmes animaux dont M. de La borde nous avait parlé sous le nom d'*écureuil* : j'en ai fait mention. J'ai eu raison de dire que je n'étais pas assuré que cet animal fût un véritable écureuil, parce que les écureuils ne se trouvent point dans les climats très-chauds. En effet, j'ai été bien informé depuis qu'il n'y a aucune espèce de vrais écureuils à la Guyane. L'animal qu'on y appelle *guerlinguet*, ressemble à la vérité à l'écureuil d'Europe par la forme de la tête, par les dents et par l'habitude de relever la queue sur le dos; mais il en diffère en ce qu'il l'a plus longue et moins touffue, et en général son corps n'a pas la même forme ni les mêmes proportions que celui de notre écureuil. La petite espèce de guerlinguet, qui ne diffère de la grande qu'en ce qu'elle est plus de deux fois plus petite, est encore plus éloignée de celle de notre écureuil; on a même donné à ce petit animal un autre nom, car on l'appelle *rat de bois* à Cayenne, parce qu'il n'est pas en effet plus gros qu'un rat. L'autre guerlinguet est à peu près de la même taille que nos écureuils de France, mais il a le poil moins long et moins roux, et le petit guerlinguet a le poil encore plus court, et la queue moins fournie que le premier : tous deux vivent des fruits du palmier; ils grimpent très-lestement sur les arbres où néanmoins ils ne se tiennent pas constamment, car on les voit souvent courir à terre.

Voici la description de ces deux animaux.

Le grand guerlinguet mâle n'a point de bouquet de poil aux oreilles comme les écureuils; sa queue ne forme pas un panache,

et il est plus petit, n'ayant que sept pouces cinq lignes depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, tandis que l'écureuil de nos bois a huit pouces six lignes. Le poil est d'un brun minime à la racine, et d'un roux foncé à l'extrémité; il n'a que quatre lignes de longueur; il est d'un brun marron sur la tête, le corps, l'extérieur des jambes et la queue; et d'un roux plus pâle sur le cou, sur la poitrine, le ventre et l'intérieur des jambes : il y a même du gris et du blanc jaunâtre sous la mâchoire et le cou, mais le roux pâle domine sur la poitrine et sur une partie du ventre, et cette couleur orangée du poil est mêlée de nuances grises sur l'intérieur des cuisses. Les moustaches sont noires et longues d'un pouce neuf lignes. La queue est aussi longue que le corps entier, ayant sept pouces cinq lignes; ainsi elle est plus longue à proportion que celle de l'écureuil d'Europe; elle est plus plate que ronde et d'une grosseur presque égale dans toute sa longueur : le poil qui la couvre est long de dix à onze lignes, et elle est comme rayée de bandes indécises de brun et de fauve; l'extrémité en est terminée par des poils noirs. Il y a aussi sur la face interne de l'avant-bras, proche du poignet, un faisceau de sept ou huit poils noirs, qui ont sept lignes de longueur, et ce caractère ne se trouve pas dans nos écureuils.

Le petit guerlinguet n'a que quatre pouces trois lignes depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, qui, n'ayant que trois pouces trois lignes de long, est bien plus courte à proportion que celle du grand guerlinguet; mais du reste, ces deux animaux se ressemblent parfaitement pour la forme de la tête, du corps et des membres : seulement, le poil du petit guerlinguet est moins brun; le corps, les jambes et la queue sont nuancés d'olivâtre et de cendré, parce que le poil qui n'a que deux lignes de longueur, est brun cendré à la racine, et fauve à son extrémité. Le fauve foncé domine sur la tête, sur le bas-ventre et sur la face interne des cuisses; les oreilles sont garnies de poils fauves en dedans, au lieu que celles du grand guerlinguet sont nues. Les

(1) Écureuil de la Guyane; *sciurus æstuans*, Linnée.

(2) Écureuil nain; *sciurus pusillus*, Desmarest.



moustaches sont noires et composées de poils assez souples, dont les plus longs ont jusqu'à treize lignes; les jambes et les pieds sont couverts d'un petit poil fauve; les ongles, qui sont noirâtres, sont larges à leur origine et crochus à leur extrémité, à peu près comme ceux des chats. La poitrine et le haut du ventre sont d'un gris de souris mêlé de roux, au lieu que dans le grand guerlinguet ces

mêmes parties sont d'un roux pâle et blanchâtre. Les poils de la queue sont mélangés de brun et de fauve; les testicules de ce petit guerlinguet étaient beaucoup plus gros que ceux du grand guerlinguet, à proportion du corps, quoique ces parties fussent dans le grand guerlinguet de la même grosseur que dans nos écureuils.

## LE RAT (1).

LE RAT ORDINAIRE; Cuv. — MUS RATTUS; Linn. — LE RAT NOIR; Desm.

**D**ESCENDANT par degrés du grand au petit, du fort au faible, nous trouverons que la nature a su tout compenser; qu'uniquement attentive à la conservation de chaque espèce, elle fait profusion d'individus, et se soutient par le nombre dans toutes celles qu'elle a réduites au petit, ou qu'elle a laissées sans forces, sans armes et sans courage: et non-seulement elle a voulu que ces espèces inférieures fussent en état de résister ou durer par le nombre, mais il semble qu'elle ait en même temps donné des suppléments à chacune, en multipliant les espèces voisines. Le rat, la souris, le mulot, le rat d'eau, le campagnol, le loir, le lérot, le muscardin, la musaraigne, beaucoup d'autres, que je ne cite point parce qu'ils sont étrangers à notre climat, forment autant d'espèces distinctes et séparées, mais assez peu différentes pour pouvoir en quelque sorte se suppléer et faire que, si l'une d'entre elles venait à manquer, le vide en ce genre se-

rait à peine sensible: c'est ce grand nombre d'espèces voisines qui a donné l'idée des genres aux naturalistes; idée que l'on ne peut employer qu'en ce sens, lorsqu'on ne voit les objets qu'en gros, mais qui s'évanouit dès qu'on l'applique à la réalité, et qu'on vient à considérer la nature en détail.

Les hommes ont commencé par donner différents noms aux choses qui leur ont paru distinctement différentes, et en même temps ils ont fait des dénominations générales pour tout ce qui leur paraissait à peu près semblable. Chez les peuples grossiers et dans toutes les langues naissantes, il n'y a presque que des noms généraux, c'est-à-dire des expressions vagues et informes de choses du même ordre, et cependant très-différentes entre elles: un chêne, un hêtre, un tilleul, un sapin, un if, un pin, n'auront d'abord eu d'autre nom que celui d'*arbre*; ensuite le chêne, le hêtre, le tilleul se seront tous trois appelés *chêne*, lorsqu'on les aura distingués du sapin, du pin, de l'if, qui tous trois se seront appelés *sapin*. Les noms particuliers ne sont venus qu'à la suite de la comparaison et de l'examen détaillé qu'on a fait de chaque espèce de choses: on a augmenté le nombre de ces noms à mesure qu'on a plus étudié et mieux connu la nature; plus on l'examinera, plus on la comparera, plus il y aura de noms propres et de dénominations particulières. Lorsqu'on nous la présente donc aujourd'hui par des dénominations générales, c'est-à-dire par des genres, c'est nous renvoyer à l'ABC de toute connaissance, et rappeler les ténèbres de l'en-

(1) Le rat; en grec, *μῦς*; en latin, *mus major*, *rattus*; en italien, *rato di casa*; en espagnol, *raton*; en allemand, *rats*; en anglais, *rat*, *ratte*; en suédois, *rotta*; en polonais, *sczurcz*.

*Mus domesticus major*, sive *rattus*. (Gesner, *Hist. quadrup.*, pag. 731.—*Icon. animal. quadrup.*, pag. 114.)

*Mus domesticus major*, sive *rattus*. (Ray, *Synops. animal. quadrup.*, pag. 217.)

*Mus caudá longá*, *subnudá*, *corpore fusco cinerascens*. (Linnaeus.)

*Mus, rattus domesticus*. (Klein, de *Quadr.*, pag. 57.)

*Mus caudá longissimá*, *obscuré cinereus*. . . *Rattus*. (Brisson, *Regn. animal.*, pag. 168.)

fance des hommes : l'ignorance a fait les genres ; la science a fait et fera les noms propres , et nous ne craignons pas d'augmenter le nombre des dénominations particulières , toutes les fois que nous voudrions désigner des espèces différentes.

L'on a compris et confondu sous ce nom générique de rat , plusieurs espèces de petits animaux ; nous ne donnerons ce nom qu'au rat commun , qui est noirâtre et qui habite dans les maisons : chacune des autres espèces aura sa dénomination particulière , parce que ne se mêlant point ensemble , chacune est différente de toutes les autres. Le rat est assez connu par l'incommodité qu'il nous cause ; il habite ordinairement les greniers où l'on entasse le grain , où l'on serre les fruits , et de là descend et se répand dans la maison. Il est carnassier et même omnivore ; il semble seulement préférer les choses dures aux plus tendres ; il ronger la laine , les étoffes , les meubles , perce les bois , fait des trous dans les murs , et se loge dans l'épaisseur des planchers , dans les vides de la charpente ou de la boiserie ; il en sort pour chercher sa subsistance , et souvent il y transporte tout ce qu'il peut traîner , il y fait même quelquefois magasin , surtout lorsqu'il a des petits. Il produit plusieurs fois par an , presque toujours en été ; les portées ordinaires sont de cinq ou six. Il cherche les lieux chauds , et se niche en hiver auprès des cheminées , ou dans le foin , dans la paille. Malgré les chats , le poison , les pièges , les appâts , ces animaux pullulent si fort qu'ils causent souvent de grands dommages ; c'est surtout dans les vieilles maisons à la campagne , où l'on garde du blé dans les greniers , et où le voisinage des granges et des magasins à foin facilite leur retraite et leur multiplication , qu'ils sont en si grand nombre qu'on serait obligé de démeubler , de désertier , s'ils ne se détruisaient eux-mêmes : mais nous avons vu par expérience qu'ils se tuent , qu'ils se mangent entre eux , pour peu que la faim les presse ; en sorte que quand il y a disette à cause du trop grand nombre , les plus forts se jettent sur les plus faibles , leur ouvrent la tête et mangent d'abord la cervelle , et ensuite le reste du cadavre ; le lendemain la guerre recommence , et dure ainsi jusqu'à la destruction du plus grand nombre ; c'est par cette raison , qu'il arrive ordinairement qu'après avoir été infesté de ces animaux pendant un temps , ils semblent souvent disparaître tout

à coup , et quelquefois pour long-temps. Il en est de même des mulots , dont la pullulation prodigieuse n'est arrêtée que par les cruautés qu'ils exercent entre eux , dès que les vivres commencent à leur manquer. Aristote a attribué cette destruction subite à l'effet des pluies ; mais les rats n'y sont point exposés , et les mulots savent s'en garantir , car les trous qu'ils habitent sous terre ne sont pas même humides.

Les rats sont aussi lascifs que voraces , ils glapissent dans leurs amours , et crient quand ils se battent. Ils préparent un lit à leurs petits , et leur apportent bientôt à manger ; lorsqu'ils commencent à sortir de leur trou , la mère les veille , les défend et se bat même contre les chats pour les sauver. Un gros rat est plus méchant , et presque aussi fort qu'un jeune chat ; il a les dents de devant longues et fortes ; le chat mord mal , et comme il ne se sert guère que de ses griffes , il faut qu'il soit non-seulement vigoureux , mais aguerri. La belette , quoique plus petite , est un ennemi plus dangereux , et que le rat redoute parce qu'elle le suit dans son trou : le combat dure quelquefois long-temps , la force est au moins égale ; mais l'emploi des armes est différent : le rat ne peut blesser qu'à plusieurs reprises et par les dents de devant , lesquelles sont plutôt faites pour ronger que pour mordre , et qui , étant posées à l'extrémité du levier de la mâchoire , ont peu de force ; tandis que la belette mord de toute la mâchoire avec acharnement , et qu'au lieu de démordre , elle suce le sang de l'endroit entamé ; aussi le rat succombe-t-il toujours.

On trouve des variétés dans cette espèce , comme dans toutes celles qui sont très-nombreuses en individus ; outre les rats ordinaires , qui sont noirâtres , il y en a de bruns , de presque noirs , d'autres d'un gris plus blanc ou plus roux , et d'autres tout-à-fait blancs : ces rats blancs ont les yeux rouges comme le lapin blanc , la souris blanche , et comme tous les autres animaux qui sont tout-à-fait blancs. L'espèce entière , avec ses variétés , paraît être naturelle aux climats tempérés de notre continent , et s'est beaucoup plus répandue dans les pays chauds que dans les pays froids. Il n'y en avait point en Amérique (1) , et ceux qui y sont

(1) Voyez la description des Antilles par le P. du Tertre ; Paris , 1667 , tome 2 , page 303. — L'Histoire naturelle des îles Antilles ; Rotterdam , 1658 , p. 261.

aujourd'hui, et en très-grand nombre, y ont débarqué avec les Européens; ils multiplièrent d'abord si prodigieusement, qu'ils ont été pendant long-temps le fléau des colonies, où ils n'avaient guère d'autres ennemis que les grosses couleuvres qui les avalent tout vivants: les navires les ont aussi portés aux Indes orientales, et dans toutes les îles (1) de l'archipel Indien: il s'en trouve aussi beaucoup en Afrique (2). Dans le Nord, au contraire, ils ne se sont guère multipliés au-delà de la Suède et ce qu'on appelle des rats en Norwége et en Laponie, etc., sont des animaux différens de nos rats.

#### PREMIÈRE ADDITION A L'ARTICLE DU RAT.

Dans les observations que M. le vicomte de Querhoënt a eu la bonté de me communiquer, il dit que les rats, transportés d'Europe à l'île de France par les vaisseaux, s'y étaient multipliés au point qu'on prétend qu'ils firent quitter l'île aux Hollandais: les Français en ont diminué le nombre, quoiqu'il y en ait encore une très-grande quantité. Depuis quelque temps, ajoute M. de Querhoënt, un rat de l'Inde commence à s'y établir; il a une odeur de muse des plus fortes, qui se répand aux environs des lieux qu'il habite, et l'on croit que lorsqu'il passe dans un endroit où il y a du vin, il le fait aigrir (3). Il me paraît que ce rat de l'Inde, qui répand une odeur de muse, pourrait être le même rat que les Portugais ont appelé *cheroso*, ou rat odoriférant. La Boullaye-le-Gouz en a parlé.

« Il est, dit-il, extrêmement petit; il est à peu près de la figure d'un furet; sa morsure est venimeuse; quand il entre dans une chambre, on le sent incontinent, et on l'entend crier *kric, kric, kric* (4). »

Ce même rat se trouve aussi à Maduré, où on le nomme *rat de senteur*. Les voya-

geurs hollandais en ont fait mention; ils disent qu'il a le poil aussi fin que la taupe, mais seulement un peu moins noir (5).

#### DEUXIÈME ADDITION A L'ARTICLE DU RAT.

L'espèce du rat paraît exister dans toutes les contrées habitées ou fréquentées par les hommes; car, suivant le récit des voyageurs, elle a été trouvée et reconnue partout; et même dans les pays nouvellement découverts. M. Forster dit que le rat « se trouve dans les îles de la mer du Sud; et dans les terres de la Nouvelle-Zélande; qu'il y en a une prodigieuse quantité aux îles de la Société, et surtout à Taïti, où ils vivent des restes d'aliments que les naturels laissent dans leurs huttes, des fleurs et des cassés de l'*Erythrina corallodendrum*, de bananes et d'autres fruits, et, à ce défaut, d'excréments de toute sorte: leur hardiesse va jusqu'à mordre quelquefois les pieds des naturels endormis. Ils sont beaucoup plus rares aux Marquises et aux îles des Amis, et on les voit rarement aux Nouvelles-Hébrides (6). »

Il est assez singulier qu'on ait trouvé les espèces de nos rats dans ces îles et terres de la mer du Sud, tandis que dans toute l'étendue du continent de l'Amérique ces mêmes espèces ne se sont pas trouvées, et que tous les rats qui existent actuellement dans ce nouveau continent, y sont arrivés avec nos vaisseaux.

Suivant M. de Pagès (7), il y a, dans les déserts d'Arabie, une espèce de rat très-différente de toutes celles que nous connaissons.

« Leurs yeux, dit-il, sont vifs et grands, leurs moustaches, leur museau et le haut du front sont blancs, ainsi que le ventre, les pattes et le bout de la queue; le reste du corps est jaune et d'un poil assez long et très-propre: la queue est médiocrement longue; mais elle est grosse, de couleur jaune comme le corps, et terminée de blanc. Mes compagnons arabes mangeaient ces rats après les avoir tués à coups de bâton, qu'ils lancent avec beaucoup d'adresse sur le chemin du quadrupède ou de l'oiseau qu'ils veulent attraper. »

—Nouveaux Voyages aux îles de l'Amérique; Paris, 1722, tome 3<sup>e</sup>, page 160.—Voyage de Dampier; Rouen, 1715, tome 4, page 225.

(1) Voyez les Lettres édifiantes, recueil 18, page 161.

(2) Voyez le Voyage de Guinée par Bosman; Utrecht, 1705, page 241.—Voyez aussi l'Histoire générale des Voyages par M. l'abbé Prévôt, tome 4, page 238.

(3) Note communiquée par M. le vicomte de Querhoënt à M. de Buffon.

(4) Voyage de La Boullaye-le-Gouz, page 256.

(5) Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la compagnie des Indes orientales, tome 7, page 275.

(6) Voyez le 2<sup>e</sup> Voyage de Cook, tome 5, page 170.

(7) Voyage autour du monde, manuscrit, par M. de Pagès.

## DESCRIPTION DU RAT.

Le rat (*pl.* 133, *fig.* 1) est plus petit que l'écureuil, il a la tête allongée, le museau pointu, la mâchoire du dessous très-courte, et beaucoup moins avancée que celle du dessus, les yeux gros, les oreilles grandes, larges et nues : le corps est long lorsque l'animal l'étend, mais il paraît court dans l'attitude ordinaire, parce que le dos est alors voûté; la queue est longue, presque entièrement nue, et couverte de petites écailles disposées sur des lignes circulaires, qui l'entourent en forme de bandes ou d'anneaux; il y a quelques poils courts placés entre ces bandes écailleuses : j'en ai compté jusqu'à deux cent cinquante sur une queue de rat qui avait six pouces de longueur; mais il y aurait beaucoup de variété dans ce nombre, si on l'observait sur plusieurs individus, car tous les anneaux ne font pas le cercle entier, et ceux de l'extrémité de la queue n'ont que très-peu de largeur.

Le poil est de couleur cendrée noirâtre sur la face supérieure du museau, de la tête et du cou, sur les épaules, sur le dos, sur la partie supérieure des côtés du corps, et sur la croupe; tout le reste du corps a une couleur cendrée claire et presque grise; les moustaches sont noires, et leurs plus longs poils ont jusqu'à deux pouces et demi de longueur; les oreilles sont de couleur mêlée de cendré et de couleur de chair; les pieds ont les mêmes teintes de couleur, et sont garnis de petits poils de couleur cendrée claire.

Les pieds et les doigts du rat sont à proportion beaucoup moins longs que ceux de l'écureuil, le pouce des pieds de devant est très-court, on n'y voit que l'ongle; il y a sur la plante cinq tubercules, trois en avant et deux en arrière; le pouce est bien formé dans les pieds de derrière, il se trouve fort éloigné du premier doigt, comme dans les singes; les tubercules de la plante des pieds sont au nombre de six, trois derrière les doigts, un derrière le pouce, et deux autres sur la partie inférieure du métatarse.

	po. lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	7 0

	po. lig.
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . .	1 9
Circonférence du museau prise sur le bout de la lèvre inférieure. . .	1 10
Contour de l'ouverture de la bouche depuis l'une des commissures des lèvres jusqu'à l'autre. . . . .	0 10
Distance entre les deux naseaux. . .	0 1½
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0 9
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0 6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0 3
Ouverture de l'œil. . . . .	0 2
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite. .	0 6
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	3 2
Longueur des oreilles. . . . .	0 11
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0 10
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0 9
Longueur du cou. . . . .	0 6
Circonférence du cou. . . . .	3 0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	3 7
Circonférence prise à l'endroit le plus gros. . . . .	4 8
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . . . .	4 0
Longueur du tronçon de la queue. .	7 6
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	1 5
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	1 3
Circonférence de l'avant-bras près du coude. . . . .	1 0
Circonférence du poignet. . . . .	0 7
Circonférence du métacarpe. . . . .	0 7
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0 8
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	1 9
Largeur du haut de la jambe. . . .	1 10
Largeur à l'endroit du talon. . . .	0 10
Circonférence du métatarse. . . . .	0 8
Longueur depuis le talon jusqu'au	

	po.	lig.
bout des ongles. . . . .	1	5
Largeur du pied de devant. . . . .	0	4
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	5
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	2
Largeur à la base. . . . .	0	0 $\frac{1}{2}$

Le rat qui a servi de sujet pour la description des parties molles intérieures était de la même grandeur que celui dont les dimensions sont rapportées dans la table précédente ; il pesait quatre onces et demie.

A l'ouverture de l'abdomen, le foie s'est trouvé presque en entier à droite, et l'estomac à gauche ; l'épiploon était replié derrière l'estomac ; le cæcum occupait le côté droit, il était dirigé en avant, et recourbé en dehors et en arrière ; les deux testicules étaient placés dans les régions iliaques, et les tubercules de l'épididyme sortaient au-dehors dans le scrotum. Mais la situation de l'épiploon, des intestins et des testicules varie dans différents sujets ; lorsque les testicules sont hors de l'abdomen dans le scrotum, les intestins s'étendent jusque dans les régions iliaques et hypogastrique, alors le cæcum se trouve dans ces régions, sa direction varie aussi en quelque endroit qu'il soit placé ; dans plusieurs sujets l'épiploon s'étend jusque dans la région ombilicale.

Le duodenum se repliait dans le côté droit pour se joindre au jejunum, qui faisait ses circonvolutions dans la région ombilicale et dans le côté droit, où se trouvait le cæcum, comme il a déjà été dit ; le colon formait quelques sinuosités dans le côté droit, et il passait à gauche avant de se joindre au rectum.

La partie gauche de l'estomac (*A*, pl. 134) était fort allongée, et par conséquent le grand cul-de-sac avait beaucoup de profondeur ; les membranes de cette partie, et celles de la partie moyenne (*B*), jusqu'à l'endroit (*C*), étaient si minces, que l'on voyait à travers les matières renfermées dans l'estomac. La partie droite (*D*) n'avait point de transparence, parce qu'elle était revêtue en dedans d'une tunique veloutée qui ne s'étendait que jusqu'à l'endroit (*C*), le bord de cette tunique était blanc ; il y avait sur le côté interne (*E*) de la partie droite de l'estomac, près du pli que cette partie forme, à une ligne de distance de l'œsophage (*F*), un renflement qui avait trois lignes de largeur, et huit lignes de longueur ; il était peu élevé, et dirigé transversalement sur la partie droite de l'estomac.

Les intestins grêles (*GHHHI*) étaient presque de la même grosseur d'un bout à l'autre, leurs membranes avaient peu d'épaisseur ; le cæcum (*K*) avait une circonférence à peu près égale à celle de l'estomac ; il était contourné en rond, à l'exception de l'extrémité, qui s'étendait en ligne droite ; le colon (*L*) avait à peu près la même grosseur que le cæcum sur la longueur de quelques lignes à son origine, ensuite son diamètre diminuait de beaucoup ; la portion du colon (*M*), qui commençait à environ un pouce de distance du cæcum, était composée de fibres obliques très-apparentes, qui s'étendaient sur la longueur d'un pouce et demi ; la première portion (*N*) du rectum était aussi grosse que la dernière partie du colon, mais son diamètre devenait plus court près de l'anus (*O*). On pourrait comparer la figure du cæcum (*K*), réuni avec la première portion (*L*) du colon, à la figure de l'estomac (*DBA*), en supposant que l'ileum (*I*) tint lieu d'œsophage (*F*), et que la portion (*PM*) du colon fût le duodenum (*G*).

Le foie était composé de six lobes : celui qui se trouvait contre le diaphragme était divisé en deux parties, l'une à droite, l'autre à gauche, séparée par une scissure profonde, dans laquelle passait le ligament suspensoir : derrière ce lobe il s'en trouvait un plus grand qui le couvrait en entier, et qui s'étendait au-delà, autant à droite qu'à gauche ; il y avait deux lobes de chaque côté derrière le grand ; ils avaient tous les quatre la même grandeur, et ils étaient plus petits que le lobe antérieur ; le lobe postérieur du côté droit embrassait la partie antérieure du rein, et les deux lobes gauches embrassaient l'œsophage. Le foie avait une couleur brune rougeâtre au-dehors et au-dedans ; il pesait un gros et deux grains : il n'y avait point de vésicule du fiel.

La rate était fort allongée et de figure prismatique, elle avait à peu près la même grosseur dans toute son étendue, et elle était terminée en pointe par les deux bouts ; elle pesait huit grains.

Le pancréas s'étendait sur l'estomac, depuis le duodenum jusqu'à la rate, il était de figure irrégulière, et composé seulement de pelotons de glandes séparées les unes des autres.

Le diaphragme était très-mince, et son centre nerveux se terminait en bas, vis-à-vis le sternum, par deux petites pointes. La portion gauche de la partie charnue était

beaucoup plus étroite que la droite, dont les dimensions sont rapportées dans la table suivante.

Le rein droit était plus avancé que le gauche de la moitié de sa longueur, leur échancre avait peu de profondeur; les mamelons étaient réunis et formaient une longue papille; les différentes substances étaient très-distinctes.

Les capsules atrabillaires étaient fort grosses et de couleur jaunâtre; elles se trouvaient placées au-devant des reins, elles avaient deux lignes et demie de longueur, deux lignes de largeur et une ligne d'épaisseur.

Les poumons étaient composés de cinq lobes, quatre à droite et un seul à gauche; les quatre du côté droit étaient placés comme dans les autres quadrupèdes, trois de file, et le quatrième près de la base du cœur: lorsque le poumon était enflé, le quatrième lobe se portait à gauche contre la pointe du cœur.

La partie antérieure de la langue était large et sillonnée longitudinalement dans le milieu, la partie postérieure était épaisse et un peu élevée au-dessus de la partie antérieure; on apercevait à peine une glande à calice sur le milieu de la partie postérieure: le palais était traversé par huit sillons; les deux premiers étaient les plus larges, et avaient les bords les plus élevés et dirigés en ligne droite; les bords des sillons du milieu formaient trois angles, deux saillants en avant et un en arrière: l'épiglottite était grande et pointue dans le milieu.

Le cerveau du rat n'avait point d'anfractuosités, il pesait vingt-six grains; le cervelet ressemblait à ceux de la plupart des autres animaux par ses cannelures, il pesait huit grains.

Le rat qui a servi de sujet pour la description des parties de la génération avait sept pouces neuf lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; la queue était longue de sept pouces dix lignes; il pesait six onces trois gros et quarante-huit grains.

Le scrotum s'étendait depuis l'anus jusqu'au prépuce, et il y avait, sur la partie postérieure une petite poche qui renfermait les tubercules de l'épididyme; ces tubercules étaient adhérents à la peau, et les testicules tenaient au scrotum par un tissu cellulaire assez lâche pour qu'ils pussent remonter dans l'abdomen, tandis que les tubercules de l'épididyme entraînaient en avant le fond du scrotum.

Le gland (*A*, *fig.* 1, *pl.* 135) de la verge était presque cylindrique; il y avait au milieu de son extrémité un petit os (*fig.* 2) qui paraissait environné d'un second prépuce, car la peau du gland formait autour de l'os un sillon circulaire et fort étroit qui avait environ une ligne de profondeur: je n'ai distingué qu'un corps caverneux dans la verge.

Il y avait de chaque côté du gland et de l'extrémité de la verge (*B*, *fig.* 1), sous la peau du vrai prépuce (*CD*), un corps glanduleux (*EF*) de consistance assez ferme et de couleur blanchâtre, qui contenait une liqueur épaisse et de même couleur: ces glandes se terminaient en pointe au bord du prépuce où était leur orifice (*GH*); elles avaient huit lignes de longueur, trois lignes de largeur à l'endroit le plus large, et une ligne et demie d'épaisseur.

Les testicules (*IK*) étaient oblongs et presque cylindriques; l'épididyme (*LM*) formait au bas de chaque testicule un gros tubercule oblong (*NO*) qui avait cinq lignes de longueur et trois lignes de diamètre, dans lequel les vaisseaux pelotonnés étaient fort apparents; la substance intérieure des testicules avait une couleur mêlée de blanc et de bleuâtre; on y distinguait aussi les vaisseaux dont elle était composée.

Les vésicules séminales (*PQ*) étaient fort grosses et très-longues, elles se recourbaient en dedans par l'extrémité, qui avait plus d'épaisseur que le reste; leur bord extérieur formait des tubercules à peu près semblables à ceux d'une crête de coq. Elles étaient situées contre la vessie (*R*) comme dans les autres animaux.

Les prostatés (*S*) étaient placées sur le cou de la vessie; elles avaient une couleur rougeâtre et une consistance molle, elles contenaient une liqueur très-fluide; il y avait au contraire dans les vésicules séminales une matière épaisse et blanche, qui avait de la consistance, et qui, après être entrée dans l'urètre, s'y était durcie et modelée.

J'ai vu, sur tous les rats que j'ai observés, trois mamelles de chaque côté du ventre; je n'en ai aperçu dans la plupart que quatre sur la poitrine, deux de chaque côté; mais plusieurs autres n'en avaient qu'une sur l'un des côtés de la poitrine, et deux sur l'autre. Ces observations prouveraient que les rats ont dix mamelles, six sur le ventre et quatre sur la poitrine, s'il ne s'en était rencontré un qui avait trois mamelles sur le côté

gauche de la poitrine, quoiqu'il n'y en eût qu'une sur le côté droit; ce fait peut faire soupçonner que les rats ont douze mamelles. Cependant nous avons déjà fait remarquer dans cet ouvrage qu'il y a des mamelles surnuméraires dans quelques individus (1), et que dans d'autres (2) le nombre ordinaire n'est pas complet.

La femelle qui a servi de sujet pour la description des parties de la génération, avait six pouces quatre lignes depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; elle pesait trois onces cinq gros et demi.

Le clitoris ne se trouve pas dans la vulve, il est placé en avant, à deux lignes de distance, dans un tuyau qui sort de trois lignes au-dehors; il ressemble à la partie extérieure de la verge du mâle, il sert de prépuce au clitoris, et de prolongement au canal de l'urètre pour donner issue à l'urine, de sorte qu'il y a dans la femelle du rat un troisième orifice situé sur la même ligne que l'anus et la vulve.

Le tuyau cylindrique qui forme ce troisième orifice est aussi le prépuce du gland du clitoris, parce qu'il a sur ses bords, comme sur ceux du prépuce du mâle, les ouvertures des conduits excrétoires de deux glandes semblables à celles qui sont de chaque côté de la verge. Le gland du clitoris est petit, cartilagineux, et placé sur la partie antérieure des parois internes du tuyau que forme son prépuce, à deux lignes au-dessus du bord, entre les deux conduits excrétoires des glandes dont il vient d'être fait mention; il y a un petit prépuce autour du gland du clitoris qui le couvre, de sorte qu'il semble avoir un second prépuce comme le gland du mâle.

L'extrémité de l'urètre est au fond du vrai prépuce en forme de tuyau, à une ligne au-dessus de l'extrémité du gland du clitoris; ainsi le canal de l'urètre, au lieu d'aboutir au vagin et de le percer, comme dans la plupart des animaux, s'étend le long du vagin, et aboutit au-devant de la vulve dans le fond du tuyau qui est le prépuce du clitoris, et

qui prolonge l'urètre pour l'excrétion de l'urine.

On a représenté (*fig. 3, pl. 135*), le vagin ouvert (*A*), et le prépuce en forme de tuyau, aussi ouvert (*B*); on voit sur ses parois le clitoris (*C*), et les deux conduits excrétoires (*DE*) des glandes, le canal (*F*) de l'urètre, aussi ouvert, qui aboutit à la vessie (*G*), l'anus (*H*), et une portion (*I*) du rectum.

L'orifice de la matrice (*K*) était environné de quatre tubercules, deux oblongs placés de chaque côté, et deux plus petits et ronds placés au-dessus et au-dessous entre les extrémités des tubercules oblongs; les cornes de la matrice (*LM*) étaient très-longues et flottantes dans le bas-ventre, elles s'étendaient presque jusqu'aux reins.

Les testicules (*NO*) étaient composés de globules rouges et ronds, qui avaient environ une demi-ligne de diamètre, et qui étaient peu adhérents les uns aux autres, ils formaient une sorte de grappe. J'ai vu des testicules d'autres femelles sur lesquels il y avait des caroncules jaunâtres, beaucoup plus grosses que les grains rouges dont il vient d'être fait mention.

La trompe était pelotonnée sur l'extrémité postérieure du testicule, elle formait des circonvolutions aussi petites et aussi déliées que celles que l'on apercevait dans le tubercule de l'épididyme, qui est au-dessous du testicule du mâle.

J'ai ouvert, le 10 de mars, une femelle pleine qui avait quatre fœtus dans la corne gauche de la matrice, et un dans la droite; ils n'étaient pas tous de la même grandeur; le second et le troisième de la corne gauche étaient les plus gros; ils avaient un pouce de longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue, qui était longue de six lignes, on distinguait toutes les parties de ces fœtus. J'ai tiré le troisième hors de la matrice et de ses enveloppes pour mettre à découvert le placenta et le cordon ombilical; le placenta avait six lignes de diamètre et une ligne un quart d'épaisseur dans le milieu, les bords étaient plus minces; la face intérieure qui touchait au fœtus avait une couleur rouge foncée; la face extérieure qui touchait à la matrice était de couleur grise, et il y avait au milieu un disque de couleur rouge foncée, dont le diamètre était d'environ une ligne; le cordon ombilical avait quatorze lignes de longueur. Le testicule gauche de la femelle pleine, dont il s'agit,

(1) J'ai trouvé cinq mamelles sur une vache, tandis que les animaux de cette espèce n'en ont que quatre. (Voyez le tome I des Mammifères, page 176.)

(2) Quoique les chiens passent pour avoir dix mamelles, plusieurs, et peut-être la plupart, n'en ont que sept, huit ou neuf. (Voyez le tome I des Mammifères, page 313.)

était beaucoup plus gros que le droit, il avait une couleur rouge qui venait des caroncules, qui le grossissaient, tandis que le testicule droit était gris.

On peut voir (*fig. 3*), la matrice de cette femelle pleine dont la corne droite (*L*) a été ouverte: il y avait dans cette corne un fœtus recouvert de ses enveloppes (*P*) et de son placenta vu par sa face extérieure (*Q*), et un autre fœtus (*R*) couvert seulement de l'amnios qui tient au placenta (*S*) vu de côté: le renflement (*T*) de la corne gauche marque l'endroit où elle renfermait un fœtus. La *fig. 4* représente un fœtus (*A*) mis à découvert, avec son cordon ombilical (*B*) et son placenta (*C*) vu par sa face inférieure: toutes ces figures sont de grandeur naturelle.

Le treizième du même mois de mars, j'ai ouvert une femelle qui portait deux fœtus dans la corne droite de la matrice, et un dans la gauche; ils avaient chacun seize lignes depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue, dont la longueur était de sept lignes; le placenta avait six lignes et demie de diamètre, et le cordon ombilical dix lignes de longueur.

J'ai ouvert, le quinze juin, une autre femelle qui avait quatre embryons dans la corne droite de la matrice et trois dans la gauche; ils formaient chacun un globe de deux lignes de diamètre.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum. . . . .	2	10	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	9
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	8
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	9
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	8
Circonférence de l'iléum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	9
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	6
Longueur du cæcum. . . . .	0	1	3
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	2	2
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	1	4
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros. . . . .	0	1	10
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	9

	pi.	po.	lig.
Circonférence du rectum près du colon. . . . .	0	0	7
Circonférence du rectum près de l'anus. . . . .	0	0	9
Longueur du colon et du rectum pris ensemble. . . . .	0	9	0
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cæcum. . . . .	3	7	0
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	0	4	4
Petite circonférence. . . . .	0	2	8
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite. . . . .	0	0	2
Longueur de la partie gauche, depuis l'œsophage jusqu'au bout du grand cul-de-sac. . . . .	0	0	9
Circonférence de l'œsophage. . . . .	0	0	3
Circonférence du pylore. . . . .	0	0	6
Longueur du foie. . . . .	0	1	4
Largeur. . . . .	0	1	3½
Sa plus grande épaisseur. . . . .	0	0	4
Longueur de la rate. . . . .	0	1	3
Largeur dans le milieu. . . . .	0	0	3
Épaisseur. . . . .	0	0	2
Épaisseur du pancréas. . . . .	0	0	0¾
Longueur des reins. . . . .	0	0	6
Largeur. . . . .	0	0	4
Épaisseur. . . . .	0	0	2½
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe. . . . .	0	0	5
Largeur. . . . .	0	0	4
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum. . . . .	0	0	2
Largeur de chaque côté du centre nerveux. . . . .	0	0	5
Circonférence de la base du cœur. . . . .	0	1	0
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire. . . . .	0	0	5½
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0	0	4
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors. . . . .	0	0	0¾
Longueur de la langue. . . . .	0	0	10
Longueur de la partie antérieure depuis le filet jusqu'à l'extrémité. . . . .	0	0	5
Largeur de la langue. . . . .	0	0	2½
Longueur du cerveau. . . . .	0	0	8
Largeur. . . . .	0	0	7½
Épaisseur. . . . .	0	0	3½
Longueur du cervelet. . . . .	0	0	4



	pi.	po.	lig.
Largeur . . . . .	0	0	5½
Épaisseur . . . . .	0	0	3
Distance entre l'anus et l'orifice du prépuce . . . . .	0	0	8
Distance entre les bords du prépuce et l'extrémité de la verge . . . . .	0	0	3
Longueur du gland . . . . .	0	0	3
Circonférence . . . . .	0	0	4
Longueur de la verge depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce . . . . .	0	0	7
Circonférence . . . . .	0	0	4
Longueur des testicules . . . . .	0	0	9
Largeur . . . . .	0	0	5
Épaisseur . . . . .	0	0	4
Largeur de l'épididyme . . . . .	0	0	1
Épaisseur . . . . .	0	0	½
Longueur des canaux déferents . . . . .	1	1	11
Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue . . . . .	0	0	0½
Diamètre près de la vessie . . . . .	0	0	0½
Grande circonférence de la vessie . . . . .	0	1	1
Petite circonférence . . . . .	0	0	9
Longueur de l'urètre . . . . .	0	0	9½
Circonférence . . . . .	0	0	3
Longueur des vésicules séminales . . . . .	0	0	10
Largeur . . . . .	0	0	4
Épaisseur . . . . .	0	0	2
Longueur des prostatas . . . . .	0	0	4
Largeur . . . . .	0	0	4
Épaisseur . . . . .	0	0	2½
Distance entre l'anus et la vulve . . . . .	0	0	3½
Longueur de la vulve . . . . .	0	0	1
Longueur du vagin . . . . .	0	0	8
Circonférence à l'endroit le plus gros . . . . .	0	0	10
Circonférence à l'endroit le plus mince . . . . .	0	0	9
Grande circonférence de la vessie . . . . .	0	1	0½
Petite circonférence . . . . .	0	0	9
Longueur de l'urètre . . . . .	0	0	7
Circonférence . . . . .	0	0	1½
Longueur du corps et du cou de la matrice . . . . .	0	0	1½
Circonférence . . . . .	0	0	3
Longueur des cornes de la matrice . . . . .	0	1	3
Circonférence dans les endroits les plus gros . . . . .	0	0	3
Circonférence à l'extrémité de chaque corne . . . . .	0	0	2

	pi.	po.	lig.
Distance en ligne droite entre les testicules et l'extrémité de la corne . . . . .	0	0	¾
Longueur des testicules . . . . .	0	0	2
Largeur . . . . .	0	0	1½
Épaisseur . . . . .	0	0	1

Le squelette du rat (*pl.* 136, *fig.* 1) a beaucoup de rapport à celui de l'écureuil ; cependant le premier a la tête plus longue , le museau plus allongé , et l'os frontal beaucoup plus étroit ; cet os n'a point d'apophyse orbitaire, aussi l'orbite n'est point du tout terminée en arrière. Il y a une arête osseuse sur chaque côté de l'os frontal et sur les os pariétaux, et d'autres sur l'occipital ; l'os de la pommette forme au-devant de chaque orbite un grand trou qui communique dans l'orbite, et qui a aussi des communications dans le nez.

Le rat diffère peu de l'écureuil par la forme et la situation respective des os du nez et des mâchoires, par le nombre, la figure et la couleur des dents incisives, mais il n'a que trois dents machelières de chaque côté de chacune des mâchoires ; la face par laquelle les dents de l'une touchent à celles de l'autre est plate, au lieu d'être concave, comme dans l'écureuil : le rat n'a en tout que seize dents.

Les vertèbres cervicales du rat ne diffèrent de celles de l'écureuil qu'en ce que les apophyses transverses de la première vertèbre, et l'apophyse épineuse de la seconde, s'étendent en arrière, et que la branche inférieure de l'apophyse transverse de la sixième vertèbre ne s'étend qu'en arrière, tandis que dans l'écureuil elle s'étend en avant et en arrière.

Il y a treize vertèbres dorsales dans le rat, et treize côtes de chaque côté, sept vraies et six fausses. Le sternum est composé de six os, qui ont à peu près la même forme que ceux auxquels ils correspondent dans l'écureuil. Les deux premières côtes du rat, une de chaque côté, aboutissent à peu près au milieu du premier os du sternum ; les secondes côtes s'articulent entre le premier et le second os, les troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux cinquièmes côtes qui s'articulent entre le quatrième et le cinquième ; les sixièmes côtes aboutissent à l'extrémité postérieure du cinquième os, et les septièmes côtes s'articulent entre le cin-

quième et le sixième et dernier os du sternum.

Les vertèbres lombaires sont au nombre de six, elles ressemblent à celles de l'écureuil ; il n'y avait que la première qui manquât d'apophyses accessoires.

L'os sacrum est composé de trois fausses vertèbres, dont les deux dernières sont aussi larges que la première ; le nombre des fausses vertèbres de la queue varie dans différents sujets, j'en ai trouvé trente-quatre, trente-cinq et trente-six. Le bassin différerait principalement de celui de l'écureuil, en ce que sa partie inférieure et les trous ovalaires étaient à proportion plus étroits.

L'omoplate est presque triangulaire, elle n'a qu'une épine comme dans la plupart des autres animaux ; cette épine n'adhère au corps de l'os que sur environ la moitié de sa longueur, ensuite elle a un long prolongement fort mince et fort étroit, qui s'élargit à l'extrémité, et forme l'acromion ; l'apophyse coracoïde est aussi bien formée, et l'animal a des clavicules qui ressemblent à celles de l'écureuil.

Il y a une arête sur le devant de la partie moyenne supérieure de l'os du bras du rat, et une autre sur le côté extérieur de l'extrémité inférieure de cet os, comme sur celui de l'écureuil ; mais la première est mince et élevée.

L'os de la cuisse a aussi une petite arête au-dessous du grand trochanter, mais le petit n'est pas aplati comme dans l'écureuil.

Le tibia est convexe en avant sur sa longueur, de sorte que les parties moyenne et supérieure du péroné en sont fort éloignées ; mais les deux extrémités y touchent, et la partie inférieure y adhère.

Le carpe, le tarse et les pieds en entier, ressemblent à ceux de l'écureuil par le nombre, par la position, et même par la figure des os dont ils sont composés.

	po.	lig.
Longueur de la tête depuis le bout des os du nez jusqu'à l'occiput. . .	1	8
La plus grande largeur de la tête. . .	0	6
Longueur de la mâchoire inférieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0	11
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents incisives. . .	0	2½
Largeur à l'endroit du contour des branches. . . . .	0	5
Distance entre les apophyses condyloïdes. . . . .	0	7
Largeur de la mâchoire supérieure		

	po.	lig.
à l'endroit des dents incisives. . . . .	0	2½
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	6½
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	2½
Largeur. . . . .	0	1½
Longueur des os propres du nez. . . . .	0	6½
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	1½
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . . .	0	4½
Longueur des plus grosses dents mâchelières au-dehors de l'os. . . . .	0	1
Largeur. . . . .	0	1½
Épaisseur. . . . .	0	1
Longueur de la base de l'os hyoïde. . . . .	0	2½
Longueur des cornes. . . . .	0	2½
Longueur du cou. . . . .	0	7½
Largeur du trou de la première vertèbre du haut en bas. . . . .	0	1½
Longueur d'un côté à l'autre. . . . .	0	2
Largeur de la première vertèbre. . . . .	0	5
Hauteur de l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre. . . . .	0	1½
Longueur des cinq dernières vertèbres. . . . .	0	5½
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales. . . . .	1	8
Longueur de l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	2½
Hauteur de celle de la treizième, qui est la plus courte. . . . .	0	1
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	2
Longueur des premières côtes. . . . .	0	3
Distance entre les premières côtes à l'endroit le plus large. . . . .	0	3½
Longueur de la huitième côte, qui est la plus longue. . . . .	1	2
Longueur de la dernière des fausses côtes. . . . .	0	6½
Largeur de la côte la plus large. . . . .	0	1
Longueur du sternum. . . . .	1	7
Longueur du dernier os, qui est le plus long. . . . .	0	6
Longueur du cinquième os, qui est le plus court. . . . .	0	1½
Longueur du premier os, qui est le plus large. . . . .	0	2½
Longueur de la plus longue apophyse épineuse des vertèbres lombaires, qui est celle de la dernière. . . . .	0	2
Longueur de la plus longue apophyse accessoire qui est celle de la dernière vertèbre. . . . .	0	2

	po. lig.		po. lig.
Longueur du corps de la cinquième vertèbre, qui est la plus longue.	0 3	Épaisseur.	0 $\frac{2}{3}$
Longueur de l'os sacrum.	0 8	Longueur du tibia.	1 $\frac{5}{3}$
Largeur de la partie antérieure.	0 5 $\frac{1}{2}$	Largeur de la tête.	0 2 $\frac{2}{3}$
Largeur de la partie postérieure.	0 5	Circonférence du milieu de l'os.	0 4
Longueur de la huitième fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue.	0 4	Largeur de l'extrémité inférieure.	0 2
Longueur des trous ovalaires.	0 5	Longueur du péroné.	1 4
Largeur.	0 2	Largeur de l'extrémité supérieure.	0 1 $\frac{1}{3}$
Largeur du bassin.	0 5	Hauteur du carpe.	0 1
Hauteur.	0 9	Longueur du calcaneum.	0 3 $\frac{1}{3}$
Longueur de l'omoplate.	0 10	Hauteur du premier os cunéiforme et du scaphoïde, pris ensemble.	0 1 $\frac{2}{3}$
Largeur à l'endroit le plus large.	0 5	Longueur du premier os, du métacarpe, qui est le plus court.	0 $\frac{2}{3}$
Largeur à l'endroit le plus étroit.	0 1 $\frac{1}{3}$	Longueur du troisième os, qui est le plus long.	0 2 $\frac{1}{2}$
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé.	0 2 $\frac{1}{4}$	Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court.	0 3 $\frac{1}{2}$
Longueur des clavicules.	0 6 $\frac{1}{2}$	Longueur du quatrième os, qui est le plus long.	0 6
Longueur de l'humérus.	0 11 $\frac{1}{2}$	Longueur de la première phalange du doigt du milieu des pieds de devant.	0 2
Circonférence à l'endroit le plus petit.	0 3	Longueur de la seconde phalange.	0 1 $\frac{1}{3}$
Diamètre de la tête.	0 2	Longueur de la troisième.	0 1
Largeur de la partie inférieure.	0 2 $\frac{1}{2}$	Longueur de la première phalange du quatrième doigt des pieds de derrière.	0 2 $\frac{2}{3}$
Longueur de l'os du coude.	1 1	Longueur de la seconde phalange.	0 1 $\frac{1}{3}$
Longueur de l'olécrane.	0 2	Longueur de la troisième.	0 1
Longueur de l'os du rayon.	0 10	Longueur de la première phalange du pouce.	0 2
Longueur de l'os de la cuisse.	1 3	Longueur de la seconde phalange.	0 $\frac{2}{3}$
Diamètre de la tête.	0 1 $\frac{1}{2}$		
Circonférence du milieu de l'os.	0 4		
Largeur de l'extrémité inférieure.	0 2 $\frac{1}{2}$		
Longueur des rotules.	0 2		
Largeur.	0 1 $\frac{1}{2}$		

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

### DE L'ÉCUREUIL ET DU RAT.

724. *Un jeune écureuil.*

Cet écureuil n'a qu'environ quatre pouces et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue : il est dans l'esprit de vin.

725. *Un écureuil.*

Il est entier, et conservé dans l'esprit de vin comme le précédent.

726. *Un écureuil empaillé.*

Cet écureuil est de couleur fauve comme la plupart de ces animaux, il a le corps en situation presque verticale dans l'attitude que cet animal prend lorsqu'il a saisi quelque chose pour la porter à sa bouche avec les deux pieds de devant.

727. *Autre écureuil empaillé.*

Le poil, qui est de couleur fauve sur la

plupart des écureuils, a sur celui-ci une couleur cendrée noirâtre avec quelques teintes de gris et de fauve, parce que chaque poil a du gris et du fauve à l'extrémité; les oreilles, la queue et les pieds sont noirs; la face extérieure de l'avant-bras et la face antérieure du métatarse sont presque entièrement fauves: cet écureuil a huit pouces et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; il vient du Dauphiné, et il a été donné par M. de Buchelai, fermier-général du roi.

728. *Le squelette d'un écureuil.*

Ce squelette a servi de sujet pour la description et les dimensions des os de l'écureuil: sa longueur est de sept pouces et demi depuis le bout des os propres du nez jusqu'à l'extrémité postérieure de l'os sacrum; la tête a trois pouces cinq lignes de circonférence prise à l'endroit le plus gros.

729. *L'os hyoïde d'un écureuil.*

Il est composé de neuf os; les troisièmes sont très-courts, et celui du milieu a une forte courbure; les branches avaient peu de longueur, elles m'ont paru en partie cartilagineuses.

730. *L'os de la verge d'un écureuil.*

Cet os a quatre lignes de longueur; le bout qui tenait à la verge a une ligne de diamètre, il est terminé par une face concave; l'autre bout a la forme d'une cuillère ronde, comme il a été dit dans la description de l'écureuil.

731. *Deux rats.*

L'un est entier et conservé dans l'esprit de vin, et l'autre est empaillé.

732. *Le squelette d'un rat.*

Il a servi de sujet pour la description et les dimensions des os du rat: il a six pouces quatre lignes de longueur depuis le bout des os propres du nez jusqu'à l'extrémité postérieure de l'os sacrum; la circonférence de la tête prise à l'endroit le plus gros est de deux pouces quatre lignes.

733. *L'os hyoïde d'un rat.*

Il n'est composé que de trois os: l'un est placé dans le milieu, on peut le nommer la base, comme dans l'homme; les deux autres tiennent à l'os du milieu par chacune de ses extrémités, et semblent correspondre aux cornes de l'os hyoïde de l'homme, c'est pourquoi je leur donne le même nom.

734. *Les os de la verge de deux rats.*

Ces os sont cylindriques sur la plus grande partie de leur longueur; le bout qui tenait à la verge est large et plat: l'un de ces os vient d'un rat de grandeur moyenne, il a environ deux lignes de longueur sur un quart de ligne de diamètre, le bout qui tenait à la verge a deux tiers de ligne de largeur: l'autre os a été tiré de la verge d'un rat qui avait jusqu'à sept pouces huit lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; cet os a trois lignes de long, et il paraît composé de deux pièces jointes l'une à l'autre à peu près dans le milieu de sa longueur.

LA SOURIS <sup>(1)</sup>.LE RAT SOURIS; Desm. — *MUS MUSCULUS*; Linn.

La souris, beaucoup plus petite que le rat, est aussi plus nombreuse, plus commune et plus généralement répandue : elle a le même instinct, le même tempérament, le même naturel, et n'en diffère guère que par la faiblesse et par les habitudes qui l'accompagnent ; timide par nature, familière par nécessité, la peur ou le besoin font tous ses mouvements ; elle ne sort de son trou que pour chercher à vivre ; elle ne s'en écarte guère, y rentre à la première alerte, ne va pas, comme le rat, de maisons en maisons à moins qu'elle n'y soit forcée, fait aussi beaucoup moins de dégât, a les mœurs plus douces et s'appriivoise jusqu'à un certain point, mais sans s'attacher ; comment aimer en effet ceux qui nous dressent des embûches ? Plus faible, elle a plus d'ennemis auxquels elle ne peut échapper, ou plutôt se soustraire que par son agilité, sa petitesse même. Les chouettes, tous les oiseaux de nuit, les chats, les fouines, les belettes, les rats même lui font la guerre ; on l'attire, on la leurre aisément par des appâts, on la détruit à milliers ; elle ne subsiste enfin que par sa immense fécondité.

J'en ai vu qui avaient mis bas dans des souricières ; elles produisent dans toutes les saisons, et plusieurs fois par an : les portées

ordinaires sont de cinq ou six petits ; en moins de quinze jours ils prennent assez de force et de croissance pour se disperser et aller chercher à vivre : ainsi la durée de la vie de ces petits animaux est fort courte, puisque leur accroissement est si prompt ; et cela augmente encore l'idée qu'on doit avoir de leur prodigieuse multiplication. Aristote dit (2), qu'ayant mis une souris pleine dans un vase à serrer du grain, il s'y trouva peu de temps après cent vingt souris toutes issues de la même mère.

Ces petits animaux ne sont point laids, ils ont l'air vif et même assez fin ; l'espèce d'horreur qu'on a pour eux n'est fondée que sur les petites surprises et sur l'incommodité qu'ils causent. Toutes les souris sont blanches sous le ventre, et il y en a de blanches sur tout le corps ; il y en a aussi de plus ou moins brunes, et de plus ou moins noires. L'espèce est généralement répandue en Europe, en Asie, en Afrique ; mais on prétend qu'il n'y en avait point en Amérique, et que celles qui y sont actuellement, en grand nombre, viennent originairement de notre continent : ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il paraît que ce petit animal suit l'homme, et fuit les lieux inhabités, par l'appétit naturel qu'il a pour le pain, le fromage, le lard, l'huile, le beurre et les autres aliments que l'homme prépare pour lui-même,

(1) La souris ; en grec, *μύσχος* ; en latin, *mus*, *musculus*, *mus minor*, *sorex* ; en italien, *topo*, *sorice*, *sorgio di casa* ; en espagnol, *rat* ; en allemand, *musz* ; en anglais, *mouse* ; en suédois, *mus* ; en polonais, *myss*.

*Mus*. (Gesner, *Hist. quadrup.*, p. 714.) *Mus domesticus communis vel minor*. (Gesner, *Icon. animal. quadrup.*, pag. 114.)

*Mus domesticus vulgaris seu minor*. (Ray, *Synops. animal. quadrup.*, pag. 218.)

*Mus caudá nudiusculá*, corpore cinereo-fusco, abdomine subalbescente. (Linnaeus.)

*Mus minor, musculus vulgaris domesticus, caudá tereti longá*. (Klein, de *Quadrup.*, pag. 57.)

*Mus caudá longissimá*, obscuré cinereus, ventre subalbescente. . . . . *Sorex*. (Brisson, *Regn. anim.*, pag. 169.)

## ADDITION A L'ARTICLE DE LA SOURIS.

Nous avons dit que les souris blanches aux yeux rouges n'étaient qu'une variété, une sorte de dégénération dans l'espèce de la souris. Cette variété se trouve, non-seulement dans nos climats tempérés, mais dans les contrées méridionales et septentrionales des deux continents.

« Les souris blanches aux yeux rouges, a

(2) Vide Aristot., *Hist. animal.*, lib. 6, cap. 37.

dit Pontoppidan, ont été trouvées dans la petite ville de Molle ou *Roms-dallem* : mais on ne sait si elles y sont indigènes, où si elles y ont été apportées des Indes orientales. »

Cette dernière présomption ne paraît fondée sur rien ; et il y a plus de raison de croire que les souris blanches se trouvent quelquefois en Norwège, comme elles se trouvent quelquefois partout ailleurs dans notre continent ; et les souris, en général, se sont même actuellement si fort multipliées dans l'autre, qu'elles sont aussi communes en Amérique qu'en Europe, surtout dans les colonies les plus habitées. Le même auteur ajoute :

« Que les rats de bois et les rats d'eau ne

peuvent vivre dans les terres les plus septentrionales de la Norwège, et qu'il y a plusieurs districts, comme celui de Hardenver, dans le diocèse de Berguen, et d'autres dans le diocèse d'Aggerhum, où l'on ne voit point de rats, quoiqu'il y en ait sur le bord méridional de la rivière de Vormen, et que, lorsqu'ils sont transportés de l'autre côté, c'est-à-dire à la partie boréale de cette rivière, ils y périssent en peu de temps ; différence qu'on ne peut attribuer qu'à des exhalaisons du sol contraires à ces animaux. »

Ces faits peuvent être vrais ; mais nous avons souvent reconnu que Pontoppidan n'est pas un auteur qui mérite foi entière.

## DESCRIPTION DE LA SOURIS.

LA souris (*pl. 133, fig. 2*) diffère peu du rat pour la forme du corps, quoiqu'elle soit beaucoup plus petite ; elle a la queue plus velue et le poil plus court et plus doux.

Les couleurs du poil de la souris sont presque entièrement différentes de celles du rat ; la face supérieure du museau, de la tête et du cou, le dos, la croupe et la partie supérieure des côtés du corps sont de couleur mêlée de jaunâtre et de cendré noirâtre, parce que les poils sont de couleur cendrée noirâtre sur la plus grande partie de leur longueur depuis la racine ; il y a du jaunâtre au-dessus du cendré, et l'extrémité des plus longs poils est noirâtre : les côtés et le dessous de la tête, les quatre jambes, le bas des côtés du corps, la poitrine et le ventre ont une couleur jaunâtre avec quelques teintes de cendré ; mais le jaunâtre domine sur toutes ces parties, et principalement aux alentours de l'anus et des parties de la génération : il n'y a sur les oreilles, sur les pieds et sur la queue qu'un poil si court et si fin, que l'on a peine à l'apercevoir.

Les souris, quoique du même âge, n'ont pas toutes les mêmes teintes de cendré et de jaunâtre ; le cendré domine plus sur les souris qui se trouvent dans les granges que sur celles qui habitent les maisons : cette différence vient sans doute des aliments et de la température de l'air.

	po. lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	3 6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0 11 $\frac{1}{2}$
Circonférence du bout du museau prise sur le bout de la lèvre inférieure. . . . .	0 6
Contour de l'ouverture de la bouche, depuis l'une des commissures des lèvres jusqu'à l'autre. . . . .	0 5
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0 1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0 5 $\frac{1}{2}$
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0 4 $\frac{1}{4}$
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0 1 $\frac{3}{4}$
Ouverture de l'œil. . . . .	0 1 $\frac{1}{4}$
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0 3 $\frac{1}{2}$
La même distance mesurée en ligne droite. . . . .	0 3
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	1 6
Longueur des oreilles. . . . .	0 4 $\frac{1}{4}$
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0 4
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0 4

	po.	lig.
Longueur du cou. . . . .	0	$4\frac{1}{2}$
Circonférence du cou. . . . .	1	3
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	1	8
Circonférence prise à l'endroit le plus gros. . . . .	2	2
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . . . .	1	8
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	3	3
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	5
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	6
Largeur de l'avant-bras près du coude. . . . .	0	$4\frac{1}{2}$
Circonférence du poignet. . . . .	0	$2\frac{1}{2}$
Circonférence du métacarpe. . . . .	0	3
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	3
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	$7\frac{1}{2}$
Circonférence du haut de la jambe. . . . .	0	$6\frac{1}{2}$
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	$1\frac{1}{3}$
Circonférence du métatarse. . . . .	0	4
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	8
Largeur du pied de devant. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	$2\frac{1}{2}$
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	1
Largeur à la base. . . . .	0	$\frac{1}{6}$

La souris qui a servi de sujet pour la description des parties molles intérieures avait trois pouces deux lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; elle pesait quatre gros et demi.

Le foie s'étendait autant à gauche qu'à droite; l'estomac était en entier à gauche; le cæcum se trouvait dans le même côté gauche, dirigé en arrière; le duodenum s'étendait au-delà du rein droit, et il se repliait en dedans et en avant; le jejunum faisait ses circonvolutions dans le côté droit et dans la région ombilicale, dans les régions iliaques et hypogastrique et dans le côté gauche, où se trouvait le cæcum, comme il a déjà été dit: les circonvolutions du colon étaient dans le même côté; cet intestin passait ensuite dans le côté droit, et se repliait à gauche, derrière l'estomac, avant de se joindre au rectum.

L'estomac (*A*, *fig.* 1, *pl.* 137), où l'on voit une portion (*B*) de l'œsophage et du duodenum (*C*), était oblong et n'avait qu'une très-légère courbure; la partie droite diffé-

rait peu de la gauche pour la forme, on voyait seulement que ses membranes étaient fort épaisses, il y avait à l'intérieur un velouté dont le bord était marqué par une ligne blanche; dans le reste de l'estomac les membranes étaient très-minces et transparentes: celles des intestins étaient aussi minces et aussi transparentes, surtout dans les intestins grêles; ceux-ci avaient tous à peu près une égale grosseur, excepté l'ileum, qui était le plus mince. Le cæcum (*A*, *fig.* 2, où l'on voit une portion *B* de l'ileum) avait presque la même courbure que celui du rat, mais il était plus long et pointu par le bout; le colon avait la même figure que le colon du rat, il n'en différait qu'en ce qu'il était à son origine (*C*) aussi gros que le cæcum, sur la longueur de cinq lignes, ensuite son diamètre diminuait, et cet intestin avait des fibres obliques (*D*) comme celles du rat, sur la longueur d'un demi-pouce.

Le foie (*fig.* 3) ressemblait à celui du rat par le nombre et la figure des lobes, mais il avait une couleur plus brune, tant au-dehors qu'au-dedans; il pesait dix-huit grains: il n'y avait point de vésicule du fiel.

J'ai trouvé des vers solitaires (1) dans le foie de plusieurs souris, ils étaient enveloppés dans un kyste (*A*, *fig.* 3) incrusté en partie dans la substance du foie; le kyste étant détaché et ouvert, on en tirait le ver pelotonné: celui qui est développé et représenté (*fig.* 4), tenait à la partie droite du lobe antérieur, précisément à l'endroit où est la vésicule du fiel des animaux qui ont cette partie; il avait quatre pouces et demi de longueur. Un autre ver solitaire (*fig.* 5 et 6) adhérait au lobe postérieur du côté gauche d'une autre souris, de sorte que son kyste était placé à côté du rein droit. J'ai ouvert douze autres souris dans un même jour, à la fin de juin; deux de ce nombre avaient chacune un ver solitaire dans différents lobes du foie; j'ai trouvé plusieurs de ces vers renfermés et pelotonnés dans le canal hépatique (*B*, *fig.* 3).

La rate de la souris ne différait de celle du rat qu'en ce qu'elle était d'un rouge moins vif tant au-dehors qu'au-dedans.

Le pancréas s'étendait depuis le duodenum jusqu'à la rate; il était fort large, son extrémité gauche avait jusqu'à deux lignes d'épaisseur.

(1) *Cysticercus fasciolaris*; Rudolph.

Le diaphragme ressemblait à celui du rat, tant par le centre nerveux que par la partie charnue.

Le rein droit était plus avancé que le gauche d'un tiers de sa longueur; les deux reins et les capsules atrabillaires ne différaient de ces mêmes parties vues dans le rat, qu'en ce que les diverses substances du rein n'étaient pas aussi distinctes.

La souris ressemblait aussi au rat par le diaphragme, le poumon et le cœur.

La langue, le palais et l'épiglotte ne m'ont paru différer de ces mêmes parties vues dans le rat, qu'en ce que les bords des sillons du milieu du palais ne formaient qu'un angle qui était saillant en arrière, et que l'épiglotte n'était pas pointue dans le milieu de ses bords.

Le cerveau et le cervelet de la souris ne différaient du cerveau et du cervelet du rat, qu'en ce que les lobes du cervelet étaient à proportion moins gros; le cerveau de la souris pesait cinq grains, et le cervelet deux grains et demi.

La souris ressemblait au rat par le scrotum et par la situation des tubercules de l'épididyme et des testicules; le prépuce sortait au-dehors de la longueur de deux lignes; le gland renfermait un petit os très-mince; la verge était aplatie en dessus et en dessous, et il y avait de chaque côté une glande longue de trois lignes, large de deux et épaisse d'une demi-ligne; le tuyau excrétoire de chacune de ces deux glandes aboutissait au bord du prépuce comme dans le rat; les testicules étaient oblongs et de couleur jaunâtre au-dehors et au-dedans; les vésicules séminales et les prostates ne différaient de celles du rat que par la grandeur.

La souris qui a servi de sujet pour la description des parties de la génération de la femelle avait deux pouces dix lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; elle pesait trois gros quarante-deux grains.

La conformation et la direction de l'urètre, la situation du clitoris et des glandes qui sont à côté de l'urètre, étaient les mêmes que dans la femelle du rat; l'urètre sortait au-dehors de la longueur d'une ligne, et son orifice se trouvait à une ligne et demie de distance de la vulve. Cette femelle avait les cornes de la matrice longues, les trompes pelotonnées entre l'extrémité des cornes et des testicules, qui étaient blancs et tuberculeux.

De huit souris pleines disséquées dans les mois de février, d'avril, de mai, de juin et de novembre, l'une portait quatre fœtus, quatre autres portaient cinq fœtus, deux autres six, et une autre huit. La première de ces femelles avait deux fœtus dans chaque corne de la matrice, la seconde deux fœtus à droite et trois à gauche, la troisième trois à droite et deux à gauche, la quatrième quatre fœtus à gauche et un à droite, la cinquième deux fœtus en chaque corne et un dans le corps de la matrice, la sixième quatre à droite et deux à gauche, la septième un à droite et cinq à gauche, enfin la huitième avait cinq fœtus dans la corne droite et trois dans la gauche.

Les plus grands (*fig. 7 et 8, pl. 137*) de ces fœtus avaient huit lignes et demie de longueur, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue; les yeux, les oreilles, et principalement les quatre pieds et la queue, étaient déjà bien formés. Le cordon ombilical (*A, fig. 7*) avait cinq lignes de longueur; le placenta (*B, fig. 7, et A, fig. 8*) était rond, il avait trois lignes et demie de diamètre, et une ligne d'épaisseur; il était de couleur rouge noirâtre, avec quelque teinte de couleur cendrée sur sa face extérieure (*A, fig. 8*); la face intérieure (*B, fig. 7*) était aussi de couleur rougeâtre, avec un cercle de couleur cendrée, qui marquait la naissance de l'amnios.

pi. po. lig.

Longueur des intestins grêles depuis le pyllore jusqu'au cæcum.	1	4	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros.	0	0	6
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	0	5
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros.	0	0	8
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	0	6
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros.	0	0	6
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	0	4
Longueur du cæcum.	0	0	9
Circonférence à l'endroit le plus gros.	0	0	9
Circonférence à l'endroit le plus mince.	0	0	4
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros.	0	0	9
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	0	4



	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Circonférence du rectum. . . . .	0	0	5	du prépuce. . . . .	0	0	6
Longueur du colon et du rectum pris ensemble. . . . .	0	3	0	Distance entre les bords du prépuce et l'extrémité de la verge. . . . .	0	0	$\frac{3}{2}$
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cæcum. . . . .	1	7	0	Longueur du gland. . . . .	0	0	$1\frac{1}{2}$
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	0	2	0	Circonférence. . . . .	0	0	$2\frac{1}{2}$
Petite circonférence. . . . .	0	1	4	Longueur de la verge depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce. . . . .	0	0	$3\frac{1}{2}$
Longueur de la petite courbure depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite. . . . .	0	0	$1\frac{2}{3}$	Circonférence. . . . .	0	0	$2\frac{1}{2}$
Longueur de la partie gauche, depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac. . . . .	0	0	4	Longueur des testicules. . . . .	0	0	$3\frac{1}{2}$
Circonférence de l'œsophage. . . . .	0	0	3	Largeur. . . . .	0	0	2
Circonférence du pylore. . . . .	0	0	4	Épaisseur. . . . .	0	0	$1\frac{1}{2}$
Longueur du foie. . . . .	0	0	11	Longueur des canaux déférents. . . . .	0	0	$6\frac{1}{2}$
Largeur. . . . .	0	0	10	Grande circonférence de la vessie. . . . .	0	0	6
Sa plus grande épaisseur. . . . .	0	0	$1\frac{1}{2}$	Petite circonférence. . . . .	0	0	$4\frac{1}{2}$
Longueur de la rate. . . . .	0	0	6	Longueur de l'urètre. . . . .	0	0	4
Largeur dans le milieu. . . . .	0	0	2	Circonférence. . . . .	0	0	$2\frac{1}{4}$
Épaisseur. . . . .	0	0	1	Longueur des vésicules séminales. . . . .	0	0	4
Épaisseur du pancréas. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$	Largeur. . . . .	0	0	$1\frac{1}{2}$
Longueur des reins. . . . .	0	0	4	Épaisseur. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$
Largeur. . . . .	0	0	$2\frac{1}{2}$	Longueur des prostates. . . . .	0	0	$1\frac{1}{4}$
Épaisseur. . . . .	0	0	2	Largeur. . . . .	0	0	1
Longueur du centre nerveux depuis la veine-cave jusqu'à la pointe. . . . .	0	0	$2\frac{1}{2}$	Épaisseur. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$
Largeur. . . . .	0	0	$1\frac{1}{2}$	Distance entre l'anus et la vulve. . . . .	0	0	$1\frac{1}{2}$
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum. . . . .	0	0	$1\frac{1}{4}$	Longueur de la vulve. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$
Largeur de chaque côté du centre nerveux. . . . .	0	0	$2\frac{1}{2}$	Longueur du vagin. . . . .	0	0	4
Circonférence de la base du cœur. . . . .	0	0	8	Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	0	5
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire. . . . .	0	0	$3\frac{1}{2}$	Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	3
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0	0	$2\frac{1}{2}$	Grande circonférence de la vessie. . . . .	0	0	6
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors. . . . .	0	0	$\frac{1}{4}$	Petite circonférence. . . . .	0	0	$3\frac{1}{2}$
Longueur de la langue. . . . .	0	0	6	Longueur de l'urètre. . . . .	0	0	$5\frac{1}{2}$
Longueur de la partie antérieure depuis le filet jusqu'à l'extrémité. . . . .	0	0	$2\frac{1}{2}$	Longueur du corps et du cou de la matrice. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Largeur de la langue. . . . .	0	0	$1\frac{1}{4}$	Longueur des cornes de la matrice. . . . .	0	0	$7\frac{1}{2}$
Longueur du cerveau. . . . .	0	0	4	Circonférence dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	$1\frac{1}{2}$
Largeur. . . . .	0	0	5	Circonférence à l'extrémité de chaque corne. . . . .	0	0	1
Épaisseur. . . . .	0	0	$2\frac{1}{2}$	Distance en ligne droite entre les testicules et l'extrémité de la corne. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$
Longueur du cervelet. . . . .	0	0	3	Longueur des testicules. . . . .	0	0	1
Largeur. . . . .	0	0	3	Largeur. . . . .	0	0	$\frac{2}{3}$
Épaisseur. . . . .	0	0	2	Épaisseur. . . . .	0	0	$\frac{1}{3}$
Distance entre l'anus et l'orifice							

La tête du squelette de la souris (*pl.* 136, *fig.* 2) m'a paru ne différer de celle du rat, qu'en ce que l'os frontal est moins aplati, et que ses arêtes et celles des pariétaux et de

l'occipital, sont à proportion moins saillantes. Il y a dans chaque mâchoire deux longues dents incisives, dont la face antérieure est de couleur jaunâtre, et trois dents mâchélières de chaque côté, de sorte que la souris a seize dents; elles ressemblent à celles du rat par la figure comme par le nombre.

Le reste du squelette de la souris n'a pas moins de rapport à celui du rat, car il y a le même nombre de vertèbres cervicales, dorsales et lombaires, de côtes et d'os dans le sternum; cependant j'ai vu, dans un squelette de souris, que la partie du sternum qui correspondait au cinquième os du sternum du rat, et de deux autres squelettes de souris, paraissait être divisée en deux os, entre lesquels aboutissaient les sixièmes côtes.

J'ai compté vingt-cinq fausses vertèbres dans la queue d'une souris; mais ce nombre varie, car j'en ai trouvé jusqu'à trente dans deux autres.

Les os des jambes, du carpe, du tarse et des pieds entiers ressemblaient à ceux du rat, non-seulement par le nombre, mais aussi par la situation et la figure, comme les autres os du squelette de la souris; on peut juger de la différence de grandeur par les principales dimensions des plus grands os, rapportées dans la table suivante.

	po. lig.		po. lig.
Longueur de la tête depuis le bout des os du nez jusqu'à l'occiput. . .	0 10	Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales. . . . .	0 8 $\frac{1}{2}$
La plus grande largeur de la tête. .	0 5	Longueur des premières côtes. . . . .	0 1
Longueur de la mâchoire inférieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0 5	Distance entre les premières côtes à l'endroit le plus large. . . . .	0 2
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents incisives. . .	0 1 $\frac{1}{4}$	Longueur de la huitième, qui est la plus longue. . . . .	0 5 $\frac{1}{3}$
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents incisives. . .	0 1 $\frac{1}{4}$	Longueur de la dernière des fausses côtes. . . . .	0 3
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0 3	Longueur du sternum. . . . .	0 8
Longueur de cette ouverture. . . . .	0 1	Longueur du dernier os, qui est le plus long. . . . .	0 2
Largeur. . . . .	0 $\frac{1}{4}$	Longueur du cinquième os, qui est le plus court. . . . .	0 $\frac{2}{3}$
Longueur des os propres du nez. . .	0 3	Longueur du premier os, qui est le plus large. . . . .	0 1
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . . .	0 2	Longueur du corps de la cinquième vertèbre lombaire, qui est la plus longue. . . . .	0 $\frac{1}{3}$
Longueur de la base de l'os hyoïde. .	0 1 $\frac{1}{2}$	Longueur de l'os sacrum. . . . .	0 3 $\frac{1}{4}$
Longueur des cornes. . . . .	0 1	Largeur de la partie antérieure. . .	0 2 $\frac{1}{2}$
Longueur du cou. . . . .	0 3 $\frac{1}{3}$	Largeur de la partie postérieure. . .	0 2 $\frac{1}{2}$
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas. . . . .	0 1	Longueur de la huitième fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue. . . . .	0 1 $\frac{2}{3}$
Longueur d'un côté à l'autre. . . .	0 1	Longueur des trous ovalaires. . . . .	0 2 $\frac{1}{3}$
		Largeur. . . . .	0 1
		Largeur du bassin. . . . .	0 2 $\frac{1}{4}$
		Hauteur. . . . .	0 5
		Longueur de l'omoplate. . . . .	0 8
		Largeur à l'endroit le plus large. . .	0 2 $\frac{1}{4}$
		Longueur des clavicules. . . . .	0 3
		Longueur de l'humérus. . . . .	0 5
		Longueur de l'os du coude. . . . .	0 6
		Longueur de l'os du rayon. . . . .	0 4 $\frac{3}{4}$
		Longueur de l'os de la cuisse. . . . .	0 6 $\frac{1}{2}$
		Longueur des rotules. . . . .	0 1
		Longueur du tibia. . . . .	0 7 $\frac{3}{4}$
		Longueur du péroné. . . . .	0 7 $\frac{1}{4}$
		Hauteur du carpe. . . . .	0 $\frac{1}{3}$
		Longueur du calcaneum. . . . .	0 2
		Hauteur du premier os cunéiforme et du scaphoïde, pris ensemble. . .	0 1
		Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court. . . . .	0 $\frac{1}{4}$
		Longueur du troisième os, qui est le plus long. . . . .	0 1 $\frac{1}{3}$
		Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court. . . . .	0 2
		Longueur du quatrième os, qui est le plus long. . . . .	0 3
		Longueur de la première phalange du doigt du milieu des pieds de devant. . . . .	0 1

	po.	lig.		po.	lig.
Longueur de la seconde phalange.	0	$\frac{1}{2}$	Longueur de la seconde phalange.	0	1
Longueur de la troisième. . . . .	0	$\frac{1}{2}$	Longueur de la troisième. . . . .	0	$\frac{1}{2}$
Longueur de la première phalange			Longueur de la première phalange		
du quatrième doigt des pieds de			du pouce. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$
derrière. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$	Longueur de la seconde phalange.	0	$\frac{1}{2}$

## LE MULOT.

LE RAT MULOT, *MUS SYLVATICUS*; Linn. — LE RAT CHAMPÊTRE, *MUS CAMPESTRIS*; Desm. (1).

Le mulot est plus petit que le rat, et plus gros que la souris; il n'habite jamais les maisons, et ne se trouve que dans les champs et dans les bois: il est remarquable par les yeux qu'il a gros et proéminents, et il diffère encore du rat et de la souris par la couleur du poil qui est blanchâtre sous le ventre, et d'un roux brun sur le dos: il est très-généralement et très-abondamment répandu, surtout dans les terres élevées. Il paraît qu'il est long-temps à croître, parce qu'il varie considérablement pour la grandeur: les grands ont quatre pouces deux ou trois lignes de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; les petits, qui paraissent adultes comme les autres, ont un pouce de moins: et, comme il s'en trouve de toutes les grandeurs intermédiaires, on ne peut pas douter que les grands et les petits ne soient tous de la même espèce; il y a grande apparence que c'est faute d'avoir connu ce fait, que quelques naturalistes en ont fait deux espèces, l'une, qu'ils ont appelée le *grand rat des champs* (2), et l'autre

le *mulot* (3). Ray, qui le premier est tombé dans cette erreur en les indiquant sous deux dénominations, semble avouer qu'il n'en connaît (4) qu'une espèce: et, quoique les courtes descriptions qu'il donne de l'une et de l'autre espèce paraissent différer, on ne doit pas en conclure qu'elles existent toutes deux, 1<sup>o</sup> parce qu'il n'en connaissait lui-même qu'une; 2<sup>o</sup> parce que nous n'en connaissons qu'une, et que, quelques recherches que nous ayons faites, nous n'en avons trouvé qu'une; 3<sup>o</sup> parce que Gesner et les autres anciens naturalistes ne parlent que d'une, sous le nom de *mus agrestis major*, qu'ils disent être très-commune, et que Ray dit aussi que l'autre, qu'il donne sous le nom de *mus domesticus medius*, est très-commune: ainsi il serait impossible que les uns ou les autres de ces auteurs ne les eussent pas vues toutes deux, puisque de leur aveu toutes deux sont si communes; 4<sup>o</sup> parce que dans cette seule et même espèce, comme il s'en trouve de plus grands et de plus petits, il est probable qu'on a été induit en erreur, et qu'on a fait une espèce des plus grands, et une autre espèce des plus petits; 5<sup>o</sup> enfin, parce que les descriptions de ces deux prétendues espèces n'étant nulle part ni exactes ni complètes, on ne doit pas tabler sur les

(1) Buffon parle de ces deux rats, dans son histoire du mulot; mais il les regarde comme ne formant qu'une seule et même espèce. M. F. Cuvier les a le premier distinguées et a donné à la plus petite le nom de mulot nain, que M. Desmarests a changé en celui de rat champêtre. M. Daubenton a donné seulement la description du rat mulot. L. 1804.

(2) *Mus agrestis major*, macrouros Gesneri. (Ray, Synops. animal. quadrup., pag. 219.)

Le grand rat des champs. *Mus caudá longissimá fuscus*, ad latera rufus... *Mus campestris major*. (Brisson, Regn. animal., pag. 171.)

(3) *Mus domesticus medius*. (Ray, Synops. animal. quadrup., pag. 218.)

Le mulot. *Mus caudá longá*, supra fusco flavescens, infra ex albo cinerascens. (Brisson, Regn. animal., pag. 274.)

(4) De hac specie mihi non undequaque satisfactum est. (Ray, Synops. animal. quadrup., pag. 219.)

caractères vagues et sur les différences qu'elles indiquent.

Les anciens, à la vérité, font mention de deux espèces, l'une sous la dénomination de *mus agrestis major*, et l'autre sous celle de *mus agrestis minor*; ces deux espèces sont fort communes, et nous les connaissons comme les anciens : la première est notre mulot; mais la seconde n'est pas le *mus domesticus medius* de Ray, c'est un autre animal qui est connu sous le nom de *mulot à courte queue*, ou de *petit rat des champs*; et, comme il est fort différent du rat ou du mulot, nous n'adoptons pas le nom générique de *petit rat des champs*, ni celui de *mulot à courte queue*, parce qu'il n'est ni rat ni mulot, et nous lui donnerons un nom particulier (1). Il en est de même d'une espèce nouvelle qui s'est répandue depuis quelques années, et qui s'est beaucoup multipliée autour de Versailles, et dans quelques provinces voisines de Paris, qu'on appelle *rats des bois*, *rats sauvages*, *gros rats des champs*, qui sont très-voraces, très-méchants, très-nuisibles, et beaucoup plus grands que nos rats; nous lui donnerons aussi un nom particulier, parce qu'elle diffère de toutes les autres, et que, pour éviter toute confusion, il faut donner à chaque espèce un nom. Comme le mulot et le mulot à courte queue, que nous appellerons *campagnol*, sont tous deux très-communs dans les champs et dans les bois, les gens de la campagne les ont désignés par la différence qui les a le plus frappés : nos paysans en Bourgogne appellent le mulot *la ratte à la grande queue*, et le campagnol *la ratte couette*; dans d'autres provinces on appelle le mulot *le rat sauterelle*, parce qu'il va toujours par sauts; ailleurs on l'appelle *souris de terre* lorsqu'il est petit, et *mulot* lorsqu'il est grand : ainsi on se souviendra que la souris de terre, le rat sauterelle, la ratte à la grande queue, le grand rat des champs, le rat domestique moyen, ne sont que des dénominations différentes de l'animal que nous appelons *mulot*.

Il habite, comme je l'ai dit, les terres sèches et élevées; on le trouve en grande quantité dans les bois et dans les champs qui en sont voisins; il se retire dans des trous qu'il trouve tout faits, ou qu'il se pratique sous des buissons et des troncs d'arbres; il

y amasse une quantité prodigieuse de glands, de noisettes ou de faines; on en trouve quelquefois jusqu'à un boisseau dans un seul trou; et cette provision, au lieu d'être proportionnée à ses besoins, ne l'est qu'à la capacité du lieu : ces trous sont ordinairement de plus d'un pied sous terre, et souvent partagés en deux loges, l'une où il habite avec ses petits, et l'autre où il fait son magasin. J'ai souvent éprouvé le dommage très-considérable que ces animaux causent aux plantations; ils emportent les glands nouvellement semés, ils suivent le sillon tracé par la charrue, déterrent chaque gland l'un après l'autre, et n'en laissent pas un : cela arrive surtout dans les années où le gland n'est pas fort abondant; comme ils n'en trouvent pas assez dans les bois, ils viennent le chercher dans les terres semées, ne le mangent pas sur le lieu, mais l'emportent dans leur trou, où ils l'entassent et le laissent souvent sécher et pourrir. Eux seuls font plus de tort à un semis de bois que tous les oiseaux et tous les autres animaux ensemble. Je n'ai trouvé d'autre moyen, pour éviter ce grand dommage, que de tendre des pièges de dix pas en dix pas dans toute l'étendue de la terre semée : il ne faut qu'une noix grillée pour appât, sous une pierre plate soutenue par une bûchette; ils viennent pour manger la noix, qu'ils préfèrent au gland; comme elle est attachée à la bûchette, dès qu'ils y touchent, la pierre leur tombe sur le corps et les étouffe ou les écrase. Je me suis servi du même expédient contre les campagnols, qui détruisent aussi les glands; et comme l'on avait soin de m'apporter tout ce qui se trouvait sous les pièges, j'ai vu les premières fois, avec étonnement, que chaque jour on prenait une centaine tant de mulots que de campagnols, et cela dans une pièce de terre d'environ quarante arpents : j'en ai eu plus de deux milliers en trois semaines, depuis le 15 novembre jusqu'au 8 décembre, et ensuite en moindre nombre jusqu'aux grandes gelées, pendant lesquelles ils se recèlent et se nourrissent dans leur trou. Depuis que j'ai fait cette épreuve, il y a plus de vingt ans, je n'ai jamais manqué, toutes les fois que j'ai semé du bois, de me servir du même expédient, et jamais on n'a manqué de prendre des mulots en très-grand nombre : c'est surtout en automne qu'ils sont en si grande quantité; il y en a beaucoup moins au printemps; car ils se détruisent eux-mêmes pour peu que les vivres

(1) Je l'appelle campagnol, de son nom italien *campagnol*.

viennent à leur manquer pendant l'hiver, les gros mangent les petits. Ils mangent aussi les campagnols, et même les grives, les merles et les autres oiseaux qu'ils trouvent pris aux lacets; ils commencent par la cervelle, et finissent par le reste du cadavre. Nous avons mis dans un même vase douze de ces mulots vivants; on leur donnait à manger à huit heures du matin: un jour qu'on les oublia d'un quart d'heure, il y en eut un qui servit de pâture aux autres; le lendemain ils en mangèrent un autre, et enfin, au bout de quelques jours, il n'en resta qu'un seul; tous les autres avaient été tués et dévorés en partie, et celui qui resta le dernier avait lui-même les pattes et la queue mutilées.

Le rat pullule beaucoup, le mulot pullule

encore davantage; il produit plus d'une fois par an, et les portées sont souvent de neuf et dix, au lieu que celles du rat ne sont que de cinq ou six. Un homme de ma campagne en prit un jour vingt-deux dans un seul trou; il y avait deux mères et vingt petits. Il est très-généralement répandu dans toute l'Europe; on le trouve en Suède, et c'est celui que M. Linnæus (1) appelle *mus caudâ longâ, corpore nigro flavescente, abdomine albo*. Il est très-commun en France, en Italie, en Suisse: Gesner l'a appelé *mus agrestis major* (2). Il est aussi en Allemagne et en Angleterre, où on le nomme *feld-musz, feld-mause*, c'est-à-dire *rat des champs*: il a pour ennemis les loups, les renards, les martres, les oiseaux de proie, et lui-même.

## DESCRIPTION DU MULOT.

LE mulot (*pl. 138, fig. 1*) est plus gros que la souris; il a la tête à proportion beaucoup plus longue et plus grosse, les yeux plus grands et plus saillants, les oreilles plus allongées et plus larges, et les jambes plus longues.

La face supérieure et les côtés de la tête et du cou, le dos, la croupe, l'épaule, la face extérieure du bras et de l'avant-bras, la partie supérieure des côtés du corps, la face extérieure de la cuisse et de la jambe, sont de couleur fauve mêlée d'une teinte noirâtre; chaque poil est de couleur cendrée sur la plus grande partie de sa longueur depuis la racine; il y a du fauve au-dessus du cendré, et l'extrémité des plus longs poils est noire. Les côtés du museau et la face inférieure de la tête et du cou, le bas des côtés du corps, la poitrine, le ventre, la face intérieure des quatre jambes et les pieds, sont blanchâtres, avec une teinte de cendré noirâtre sur tous les endroits où le poil est

le plus long, parce qu'il est de couleur cendrée sur la plus grande partie de sa longueur, et blanc à l'extrémité. Il y a une petite tache fauve sur la partie antérieure de la poitrine; la queue est de couleur brune sur sa face supérieure, et blanchâtre sur l'inférieure.

Il y a beaucoup de mulots dans les campagnes montueuses, sèches et stériles; on en trouve aussi dans les bois, mais en moindre nombre; les premiers sont les plus petits, au moins en Bourgogne, où j'ai observé ces animaux: la longueur de leur corps depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, est rarement de trois pouces et demi, les autres ont plus de quatre pouces, mais j'en ai vu qui étaient de grandeur intermédiaire; ainsi je crois qu'ils sont tous de la même espèce, d'autant plus qu'ils se ressemblent parfaitement, tant par la qualité et la couleur du poil, que par la figure extérieure et la conformation intérieure du corps. J'ai fait entrer dans la table suivante les dimensions d'un mulot pris dans les champs, avec celles d'un mulot pris dans les bois, pour faire voir les rapports qui sont entre les proportions du corps de l'un et de l'autre.

(1) Vide Linnæi Faun. Suecic.; Stockolmiæ, 1746, pag. 11.

(2) Gesner, Hist. quadrup., pag. 733.—Icon. animal. quadrup., pag. 116.

*Dimensions du mulot.*

	MULOT		MULOT	
	pris dans les champs.		pris dans les bois.	
	po.	lig.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	3	5	4	2
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	1	0	1	2
Circonférence du museau, prise sur le bout de la lèvre inférieure. . . . .	0	11	1	1
Contour de l'ouverture de la bouche depuis l'une des commissures des lèvres jusqu'à l'autre. . . . .	0	6	0	8
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	1	0	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	5	0	6 $\frac{1}{2}$
Distance entre l'angle postérieur de l'œil et l'oreille. . . . .	0	5	0	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	2 $\frac{1}{2}$	0	2 $\frac{3}{4}$
Ouverture de l'œil. . . . .	0	1	0	1 $\frac{1}{3}$
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite. . . . .	0	3	0	3 $\frac{1}{2}$
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	1	7	1	8
Longueur des oreilles. . . . .	0	6	0	8
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	6	0	7
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	4	0	4 $\frac{2}{3}$
Longueur du cou. . . . .	0	3	0	4 $\frac{3}{4}$
Circonférence du cou. . . . .	1	5	1	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	1	9	1	11
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	2	2	2	8
Circonférence devant les jambes de derrière. . . . .	1	11	2	1
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	2	11	4	6
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	3 $\frac{1}{2}$	0	4 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	6 $\frac{1}{2}$	0	8
Circonférence de l'avant-bras près du coude. . . . .	0	5	0	5 $\frac{1}{2}$
Circonférence du poignet. . . . .	0	4	0	4 $\frac{1}{4}$
Circonférence du métacarpe. . . . .	0	4	0	4 $\frac{1}{2}$
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	5	0	6
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	11	1	1
Circonférence du haut de la jambe. . . . .	0	6 $\frac{1}{2}$	0	7 $\frac{1}{2}$
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	1 $\frac{2}{3}$	0	1 $\frac{2}{3}$
Circonférence du métatarse. . . . .	0	3 $\frac{1}{2}$	0	4 $\frac{1}{2}$
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	10	0	11 $\frac{1}{2}$
Largeur du pied de devant. . . . .	0	2	0	1 $\frac{3}{4}$
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	2	0	2 $\frac{2}{3}$
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	1	0	1 $\frac{1}{2}$
Largeur à la base. . . . .	0	$\frac{1}{5}$	0	$\frac{1}{4}$

Le mulot qui a servi de sujet pour la description des parties molles intérieures était de la même grandeur que le mulot pris dans les champs, dont les dimensions sont rapportées dans la table précédente; il pesait six gros quarante grains.

Le foie s'étendait autant à droite qu'à gauche; l'estomac était en entier dans le côté droit; l'épiploon se repliait derrière l'estomac, le cæcum s'étendait depuis le côté droit jusqu'à la région hypogastrique, où il était

replié en avant; les testicules se trouvaient dans les régions iliaques, et les tubercules de l'épididyme étaient dans le scrotum.

Le duodenum s'étendait dans le côté droit jusqu'au-delà du rein, et il se repliait en dedans avant de se joindre au jejunum; cet intestin faisait ses circonvolutions dans la région ombilicale et dans les côtés; celles de l'ileum étaient dans les mêmes régions, et il aboutissait au cæcum dans le côté droit, comme il a déjà été dit; le colon formait des

circonvolutions dans le même côté, il passait à gauche et se repliait sur lui-même avant de se joindre au rectum.

L'estomac (*pl.* 139, *fig.* 2) ressemblait plus par sa forme et par sa conformation, à l'estomac du rat qu'à celui de la souris; sa partie droite (*A*) était plus grosse que la gauche (*B*), ses membranes et celles des intestins grêles étaient fort minces dans toute leur étendue; les intestins grêles (*CCCD*) avaient tous à peu près la même grosseur, excepté l'ileum (*D*) qui était le plus petit: le cæcum (*E*) avait beaucoup de longueur, et son extrémité (*F*) était mince, le colon (*G*) avait une grosseur égale à celle du cæcum sur la longueur de quelques lignes; plus loin il avait des fibres obliques (*H*) semblables à celles du rat et de la souris, de la longueur d'environ un pouce; le reste (*I*) du colon avait à peu près la même grosseur que le rectum (*K*). Cette figure est de grandeur naturelle, elle a été dessinée sur l'estomac et les intestins d'un mulot pris dans les bois qui avait plus de quatre pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.

Le foie ressemblait à celui du rat et de la souris par le nombre, la figure et la position de ses lobes; mais il avait, tant au-dehors qu'au-dedans, une couleur rouge moins brune: son poids était de vingt-neuf grains: il n'y avait point de vésicule du fiel. La rate était plus grosse que celle de la souris, et avait la partie inférieure plus large que la partie supérieure; sa couleur rouge était noirâtre tant au-dehors qu'au-dedans; elle pesait deux grains.

Le pancréas s'étendait depuis le duodenum jusqu'à la rate; il était terminé à chaque bout par deux branches, dont l'une se dirigeait en avant et l'autre en arrière.

Le diaphragme ressemblait à celui du rat et de la souris, tant par le centre nerveux que par la partie charnue.

Les reins et les capsules atrabillaires ressemblaient à ces mêmes parties vues dans la souris, par leur position, leur forme et leur conformation.

Je n'ai observé aucune différence marquée entre les poumons et le cœur du mulot, et ceux du rat et de la souris.

La langue, le palais et l'épiglotte ne différaient de ces mêmes parties vues dans la souris, qu'en ce que l'épiglotte formait une pointe qui était plus grosse que celle de l'épiglotte du rat.

Le cerveau et le cervelet du mulot ressemblaient à ces mêmes parties vues dans la souris; le cerveau pesait sept grains et demi, et le cervelet trois grains.

Le scrotum, le gland et la verge du mulot avaient beaucoup de rapport à ces mêmes parties vues dans le rat et dans la souris; il y avait aussi deux glandes à côté du gland et de la verge du mulot, et leurs tuyaux excrétoires aboutissaient au bord du prépuce, mais ces glandes étaient très-petites, elles n'avaient qu'une ligne et demie de longueur, une demi-ligne de largeur et un quart de ligne d'épaisseur.

Après avoir fait rentrer les testicules dans le scrotum, on voyait les tubercules de l'épididyme l'un contre l'autre au-dessous de l'anus, recouverts par la peau qui était très-molle dans cet endroit. Le prépuce était moins saillant que dans le rat et la souris; le gland, la verge, les testicules, les vésicules séminales et les prostatas avaient la même figure et la même conformation que dans le rat et dans la souris; mais ces parties étaient à proportion plus grandes que dans la souris.

Les mamelles ne sont apparentes que sur les femelles pleines ou sur celles qui allaitent leurs petits; je n'ai vu sur ces femelles que six mamelles, trois de chaque côté, deux sur le ventre et une sur la poitrine.

Le mulot femelle, qui a servi de sujet pour la description des parties de la génération, avait trois pouces cinq lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.

Cette femelle ressemblait à celle de la souris par la direction de l'urètre et par son orifice externe, par la forme de la vulve, du vagin et du clitoris; elle avait, comme les femelles du rat et de la souris, le cou et le corps de la matrice fort allongés, les cornes dirigées en ligne droite, et les trompes pelotonnées; les testicules étaient jaunâtres, plats, ovales et composés de grains qui étaient des caroncules et des vésicules lymphatiques.

J'ai ouvert le 27 avril une femelle de mulot prise dans les bois, qui portait six fœtus, trois dans chaque corne de la matrice; ils avaient dix à onze lignes de longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue, qui n'était longue que de quatre lignes. Le placenta avait trois lignes de diamètre et une ligne et demie d'épaisseur; la

	pi.	po.	lig.
Longueur du cordon ombilical était de sept lignes; la face extérieure du placenta avait un couleur grisâtre, et l'extérieure était d'un rouge noirâtre.			
Le 2 août j'ai ouvert trois autres femelles de mulots prises dans les champs, dont la première portait cinq fœtus, deux dans la corne droite de la matrice, et trois dans la gauche; la seconde en avait six, trois de chaque côté; et la troisième sept, quatre à droite et trois à gauche.			
	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum. . . . .	1	1	6
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	7
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	6
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	7
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	5
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	7
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	5
Longueur du cæcum. . . . .	0	1	4
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	0	9
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	6
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	9
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	3
Circonférence du rectum près du colon. . . . .	0	0	3
Circonférence du rectum près de l'anus. . . . .	0	0	4
Longueur du colon et du rectum pris ensemble. . . . .	0	5	0
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cæcum. . . . .	1	6	6
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	0	2	7
Petite circonférence. . . . .	0	1	7
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite. . . . .	0	0	1½
Longueur de la partie gauche, depuis l'œsophage jusqu'au bout du grand cul-de-sac. . . . .	0	0	5
Circonférence de l'œsophage. . . . .	0	0	2
Circonférence du pylore. . . . .	0	0	3
Longueur du foie. . . . .	0	0	11
Largeur. . . . .	0	0	10
Sa plus grande épaisseur. . . . .	0	0	3
Longueur de la rate. . . . .	0	0	8
Largeur dans le milieu. . . . .	0	0	3
Épaisseur. . . . .	0	0	1½
Épaisseur du pancréas. . . . .	0	0	1
Longueur des reins. . . . .	0	0	4
Largeur. . . . .	0	0	2½
Épaisseur. . . . .	0	0	2
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe. . . . .	0	0	3¼
Largeur. . . . .	0	0	3¼
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum. . . . .	0	0	1
Largeur de chaque côté du centre nerveux. . . . .	0	0	2½
Circonférence de la base du cœur. . . . .	0	0	8
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire. . . . .	0	0	4
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0	0	2½
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors. . . . .	0	0	¼
Longueur de la langue. . . . .	0	0	6½
Longueur de la partie antérieure depuis le filet jusqu'à l'extrémité. . . . .	0	0	3
Largeur de la langue. . . . .	0	0	1¼
Longueur du cerveau. . . . .	0	0	4
Largeur. . . . .	0	0	5½
Épaisseur. . . . .	0	0	2½
Longueur du cervelet. . . . .	0	0	2½
Largeur. . . . .	0	0	4
Épaisseur. . . . .	0	0	2
Distance entre l'anus et l'orifice du prépuce. . . . .	0	0	7
Distance entre les bords du prépuce et l'extrémité de la verge. . . . .	0	0	¼
Longueur du gland. . . . .	0	0	2
Circonférence. . . . .	0	0	3
Longueur de la verge, depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce. . . . .	0	0	4
Circonférence. . . . .	0	0	3
Longueur des testicules. . . . .	0	0	6
Largeur. . . . .	0	0	3½
Épaisseur. . . . .	0	0	2½
Longueur des canaux déférents. . . . .	0	1	1
Grande circonférence de la vessie. . . . .	0	0	7
Petite circonférence. . . . .	0	0	5½



	pi.	po.	lig.		
Longueur de l'urètre. . . . .	0	0	3	bras et de l'avant-bras, du carpe, de la	
Circonférence. . . . .	0	0	3	cuisse, de la jambe, du tarse et des pieds,	
Longueur des vésicules séminales. . . . .	0	0	5	et en général tous les os du squelette du mu-	
Largeur. . . . .	0	0	3	lot, sont en même nombre et ont la même	
Épaisseur. . . . .	0	0	1½	situation que ceux du rat et de la souris; ils	
Longueur des prostates. . . . .	0	0	2	m'ont paru n'en différer qu'en ce que ceux	
Largeur. . . . .	0	0	1½	du mulot sont un peu plus grands, comme	
Épaisseur. . . . .	0	0	½	on peut le voir par les principales dimensions	
Distance entre l'anus et la vulve. . . . .	0	0	1	rapportées dans la table suivante.	
Longueur de la vulve. . . . .	0	0	½		po. lig.
Longueur du vagin. . . . .	0	0	4	Longueur de la tête, depuis le bout	
Circonférence à l'endroit le plus				des os du nez jusqu'à l'occiput. . .	0 11½
gros. . . . .	0	0	7	La plus grande largeur de la tête. . .	0 6
Circonférence à l'endroit le plus				Longueur de la mâchoire inférieure	
mince. . . . .	0	0	6	jusqu'au bord postérieur de l'a-	
Grande circonférence de la ves-				pophyse condyloïde. . . . .	0 5½
sic. . . . .	0	0	7½	Largeur de la mâchoire inférieure à	
Petite circonférence. . . . .	0	0	6	l'endroit des dents incisives. . . .	0 1¼
Longueur de l'urètre. . . . .	0	0	6	Largeur de la mâchoire supérieure	
Longueur du corps et du cou de				à l'endroit des dents incisives. . .	0 1½
la matrice. . . . .	0	0	3	Distance entre les orbites et l'ouver-	
Circonférence. . . . .	0	0	2½	ture des narines. . . . .	0 4
Longueur des cornes de la ma-				Longueur de cette ouverture. . . .	0 1
trice. . . . .	0	1	0	Largeur. . . . .	0 ¾
Circonférence dans les endroits				Longueur des os propres du nez. . .	0 4½
les plus gros. . . . .	0	0	2	Longueur des plus longues dents	
Circonférence à l'extrémité de				incisives au-dehors de l'os. . . . .	0 2½
chaque corne. . . . .	0	0	1	Longueur de la base de l'os hyoïde.	0 1¼
Distance en ligne droite entre les				Longueur des cornes. . . . .	0 1
testicules et l'extrémité de la				Longueur du cou. . . . .	0 3¾
corne. . . . .	0	0	1	Largeur du trou de la première ver-	
Longueur des testicules. . . . .	0	0	1¼	tèbre de haut en bas. . . . .	0 1
Largeur. . . . .	0	0	¾	Longueur d'un côté à l'autre. . . .	0 1¼
Épaisseur. . . . .	0	0	¼	Longueur de la portion de la col-	
				onne vertébrale, qui est compo-	
				sée des vertèbres dorsales. . . . .	0 11
				Longueur des premières côtes. . .	0 1½
				Distance entre les premières côtes à	
				l'endroit le plus large. . . . .	0 2
				Longueur de la huitième côte, qui	
				est la plus longue. . . . .	0 6
				Longueur de la dernière des fausses	
				côtes. . . . .	0 3½
				Longueur du sternum. . . . .	0 8½
				Longueur du dernier os, qui est le	
				plus long. . . . .	0 2½
				Longueur du cinquième os, qui est	
				le plus court. . . . .	0 ½
				Largeur du premier os, qui est le	
				plus large. . . . .	0 1
				Longueur du corps de la cinquième	
				vertèbre lombaire, qui est la plus	
				longue. . . . .	0 1½
				Longueur de l'os sacrum. . . . .	0 4
				Largeur de la partie antérieure. . .	0 2½
				Largeur de la partie postérieure. .	0 2

Quoiqu'il y ait des différences très-apparentes entre les proportions de la tête de la souris et celles de la tête du mulot, cependant lorsque les têtes de ces animaux sont décharnées, et que l'on n'en voit que les os, elles semblent ne différer l'une de l'autre qu'en ce que les orbites sont plus grandes dans le mulot (*pl.* 139, *fig.* 1), et que l'os frontal ne forme qu'un même plan avec les os propres du nez, tandis qu'il est un peu plus élevé dans la souris.

Le mulot a seize dents, cinq vertèbres cervicales, treize vertèbres dorsales et six lombaires, treize côtes, six os dans le sternum, trois fausses vertèbres dans l'os sacrum, comme le rat et la souris; le nombre des fausses vertèbres de la queue varie, j'en ai trouvé trente, trente et une et trente-deux dans différents sujets.

Les omoplates, les clavicles, les os du

	po.	fig.		po.	fig.
Longueur de la huitième fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue. . . . .	0	$1\frac{2}{3}$	Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court. . . .	0	$\frac{1}{2}$
Longueur des trous ovalaires. . . . .	0	$2\frac{1}{3}$	Longueur du troisième os, qui est le plus long. . . . .	0	2
Largeur. . . . .	0	1	Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court. . . .	0	2
Largeur du bassin. . . . .	0	$2\frac{1}{2}$	Longueur du quatrième os, qui est le plus long. . . . .	0	$4\frac{1}{3}$
Hauteur. . . . .	0	5	Longueur de la première phalange du doigt du milieu des pieds de devant. . . . .	0	1
Longueur de l'omoplate. . . . .	0	$8\frac{2}{3}$	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	$1\frac{1}{3}$
Largeur à l'endroit le plus large. . . .	0	$2\frac{1}{4}$	Longueur de la troisième. . . . .	0	$\frac{1}{3}$
Longueur des clavicules. . . . .	0	$2\frac{3}{4}$	Longueur de la première phalange du quatrième doigt des pieds de derrière. . . . .	0	1
Longueur de l'humérus. . . . .	0	6	Longueur de la seconde phalange. . . .	0	1
Longueur de l'os du coude. . . . .	0	7	Longueur de la troisième. . . . .	0	$\frac{2}{3}$
Longueur de l'os du rayon. . . . .	0	6	Longueur de la première phalange du pouce. . . . .	0	1
Longueur de l'os de la cuisse. . . . .	0	$7\frac{2}{3}$	Longueur de la seconde phalange. . . .	0	$\frac{1}{3}$
Longueur des rotules. . . . .	0	1			
Longueur du tibia. . . . .	0	10			
Longueur du péroné. . . . .	0	$9\frac{1}{2}$			
Hauteur du carpe. . . . .	0	$\frac{1}{3}$			
Longueur du calcaneum. . . . .	0	2			
Hauteur du premier os cunéiforme et du scaphoïde, pris ensemble. . . .	0	1			

## DESCRIPTION

### DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE DE LA SOURIS ET DU MULOT.

#### 735. Une souris empaillée.

ELLE est de la grandeur et de la couleur ordinaire des souris.

#### 736. Autre souris empaillée.

Sa couleur est d'un beau blanc ; elle n'a que deux pouces trois lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.

#### 737. Autre souris empaillée.

Elle est blanche comme celle du numéro précédent, mais elle a trois pouces trois lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Cette souris a été donnée par le sieur Magnélin, péruquier à Paris, qui l'avait nourrie pendant dix-huit mois.

#### 738. Le squelette d'une souris.

La longueur de ce squelette est de deux

pouces huit lignes et demie depuis le bout des os du nez jusqu'à la partie postérieure de l'os sacrum ; la tête a neuf lignes de longueur, et un pouce trois lignes de circonférence à l'endroit le plus gros.

#### 739. L'os hyoïde d'une souris.

Il n'est composé que d'une base et de deux cornes, et ces trois pièces ont à peu près la même figure que celles de l'os hyoïde du rat.

#### 740. L'os de la verge d'une souris.

Il a la même figure que l'os de la verge du rat ; sa grandeur varie dans différents sujets, les plus longs ont environ deux lignes.

#### 741. Un mulot.

Ce mulot est de grandeur moyenne, et de la race des mulots qui se trouvent dans les champs : il est dans l'esprit de vin.

#### 742. Autre mulot.

C'est un des plus grands ; aussi a-t-il été

pris dans les bois : il est, comme le précédent, conservé dans l'esprit de vin.

743. *Le squelette d'un mulot.*

Il a été tiré d'un mulot de grandeur moyenne, qui avait été pris dans les champs.

744. *Autre squelette de mulot.*

C'est le squelette d'un grand mulot qui a été pris dans les bois.

745. *L'os hyoïde d'un mulot.*

Il n'est composé que d'une base et de deux cornes, comme l'os hyoïde du rat et de la souris.

746. *L'os de la verge d'un mulot.*

Cet os ressemble à ceux du rat et de la souris ; il n'a qu'une ligne de longueur.

## LE RAT PERCHAL.

MUS PERCHAL; Linn.

CE rat, dont M. Sonnerat nous a apporté la peau sous la dénomination de *rat perchal*, est plus gros que nos rats ordinaires.

	pi. po. lig.
Sa longueur est de . . . . .	1 3 2
Longueur de la tête, du bout du nez à l'occiput. . . . .	0 3 5

Elle est plus allongée que celle de nos rats ; les oreilles nues, sans poil, sont de la forme et de la couleur de celles de tous les rats. Les jambes sont courtes, et le pied de derrière est très-grand en comparaison de celui de devant, puisqu'il a, du talon au bout des ongles, deux pouces, et que celui de devant n'a que dix lignes du poignet à l'extrémité des ongles. La queue, qui est moins longue en proportion, quoiqu'elle ait que huit pouces trois lignes de longueur.

Le poil est de couleur d'un brun musc

foncé sur la partie supérieure de la tête, du cou, des épaules, du dos, jusqu'à la croupe et sur la partie supérieure des flancs ; le reste du corps a une couleur grise plus claire sous le ventre et le cou.

Les moustaches sont noires et longues de deux pouces six lignes ; la queue est écaillée, comme par anneaux ; sa couleur est d'un brun grisâtre.

Les poils sur le corps ont de longueur onze lignes, et sur la croupe, deux pouces ; ils sont gris à leur racine, et bruns dans leur longueur jusqu'à l'extrémité ; ils sont mélangés d'autres poils gris en plus grande quantité sous le ventre et les flancs.

Ce rat est très-commun dans l'Inde, et l'espèce en est nombreuse. Il habite dans les maisons de Pondichéry, comme le rat ordinaire dans les nôtres, et les habitants de cette ville le trouvent bon à manger.

## LE PORC-ÉPIC DE MALACA.

LE RAT DE MALACA, *MUS FASCICULATUS*; Desm. (1).

Nous avons parlé et donné la figure d'un porc-épic des Indes orientales, et nous avons dit que ce porc-épic ne nous paraît être qu'une variété de l'espèce du porc-épic d'Italie; mais il existe dans les contrées méridionales de notre continent, et particulièrement à Malaca, une autre espèce de porc-épic que nous avons fait dessiner vivant chez M. Aubry, curé de Saint-Louis, et dont nous donnons ici la figure (*planche 140*). Nous en avons vu un tout semblable, aussi vivant, entre les mains d'un marchand d'animaux, qui le faisait voir à Paris, au mois d'octobre 1777. Cette espèce diffère de l'espèce commune par plusieurs caractères très-sensibles, et surtout par la forme et la longueur de la queue; elle est terminée par un bouquet de poils longs et plats, ou plutôt de petites lanières blanches semblables à des rognures de parchemin; et la queue, qui porte cette houppé à son extrémité, est nue, écailleuse, et peut avoir le tiers de la longueur du corps, qui est de quinze à seize pouces. Ce porc-épic de Malaca est plus petit que celui d'Europe; sa tête est néanmoins plus allongée, et son museau, revêtu d'une peau noire, porte des moustaches de cinq à six pouces de longueur. L'œil est petit et noir; les oreilles sont lisses, nues et

arrondies: il y a quatre doigts réunis par une membrane aux pieds de devant, et il n'y a qu'un tubercule en place du cinquième; les pieds de derrière en ont cinq, réunis par une membrane plus petite que celle des pieds de devant. Les jambes sont couvertes de poils noirâtres; tout le dessous du corps est blanc; les flancs et le dessus du corps sont hérissés de piquants, moins longs que ceux du porc-épic d'Italie, mais d'une forme toute particulière, étant un peu aplatis et sillonnés sur leur longueur d'une raie en gouttière. Ces piquants sont blancs à la pointe, noirs dans leur milieu, et plusieurs sont noirs en dessus et blancs en dessous; de ce mélange résulte un reflet ou un jeu de traits blancs et noirâtres sur tout le corps de ce porc-épic.

Cet animal, comme ceux de son genre, que la nature semble n'avoir armés que pour la défensive, n'a de même qu'un instinct repoussant et farouche. Lorsqu'on l'approche, il trépigne des pieds, et vient en s'enflant présenter ses piquants, qu'il hérisse et secoue. Il dort beaucoup le jour, et n'est bien éveillé que sur le soir; il mange assis et tenant entre ses pattes les pommes et autres fruits à pépin qu'il pèle avec les dents; mais les fruits à noyau, et surtout l'abricot, lui plaisent davantage; il mange aussi du melon, et il ne boit jamais.

(1) Cuvier le place dans le genre *hystria*.

LE RAT D'EAU <sup>(1)</sup>.

LE CAMPAGNOL RAT D'EAU, *ARVICOLA AMPHIBIUS*; Desm. — *MUS AMPHIBIUS*; Linn.

Le rat d'eau est un petit animal de la grosseur d'un rat, mais qui, par le naturel et par les habitudes, ressemble beaucoup plus à la loutre qu'au rat; comme elle, il ne fréquente que les eaux douces, et on le trouve communément sur les bords des rivières, des ruisseaux, des étangs; comme elle, il ne vit guère que de poissons: les goujons, les mouettes, les verrons, les ablettes, le frai de la carpe, du brochet, du barbeau, sont sa nourriture ordinaire; il mange aussi des grenouilles, des insectes d'eau, et quelquefois des racines et des herbes. Il n'a pas, comme la loutre, des membranes entre les doigts des pieds; c'est une erreur de Wil-lulghby, que Ray et plusieurs autres naturalistes ont copiée; il a tous les doigts des pieds séparés, et cependant il nage facilement, se tient sous l'eau long-temps, et rapporte sa

proie pour la manger à terre, sur l'herbe ou dans son trou; les pêcheurs l'y surprennent quelquefois en cherchant des écrevisses; il leur mord les doigts, et cherche à se sauver en se jetant dans l'eau. Il a la tête plus courte, le museau plus gros, le poil plus hérissé, et la queue beaucoup moins longue que le rat. Il fuit, comme la loutre, les grands fleuves, ou plutôt les rivières trop fréquentées. Les chiens le chassent avec une espèce de fureur. On ne le trouve jamais dans les maisons, dans les granges; il ne quitte pas le bord des eaux, ne s'en éloigne même pas autant que la loutre, qui quelquefois s'écarte et voyage en pays sec à plus d'une lieue. Le rat d'eau ne va point dans les terres élevées; il est fort rare dans les hautes montagnes, dans les plaines arides, mais très-nombreux dans tous les vallons humides et marécageux. Les mâles et les femelles se cherchent sur la fin de l'hiver; elles mettent bas au mois d'avril: les portées ordinaires sont de six ou sept. Peut-être ces animaux produisent-ils plusieurs fois par an, mais nous n'en sommes pas informés; leur chair n'est pas absolument mauvaise, les paysans la mangent les jours maigres comme celle de la loutre. On les trouve partout en Europe, excepté dans le climat trop rigoureux du pôle: on les retrouve en Égypte, sur les bords du Nil, si l'on en croit Belon; cependant la figure qu'il en donne ressemble si peu à notre rat d'eau, que l'on peut soupçonner, avec quelque fondement, que ces rats du Nil sont des animaux différents.

(1) Le rat d'eau; en latin, *mus aquaticus*, *mus aquatilis*; en italien, *sorgo morgange*; en allemand, *wasser-musz*; en anglais, *water-rat*; en polonais, *myss-wodna*.

*Mus aquaticus*. (Gesner, Hist. quadrup., pag. 732.)  
*Mus aquatilis*. (Quadrup. Belonii. — Icon. animal. aquat., pag. 354.)

*Mus major aquaticus*, sive *rattus aquaticus*. (Ray, Synops. animal. quadrup., pag. 317.)

*Castor caudá lineari tereti*. — *Rattus aquaticus*. (Linnaeus.)

*Mus*, *rattus aquatilis*. (Klein, de Quadrup., pag. 57.)

*Mus caudá longá, pilis, suprà ex nigro et flavescente mixtis, infrá cinereis vestitus*... *Mus aquaticus*. (Brisson, Regn. animal., pag. 175.)

## LE RAT D'EAU BLANC.

On trouve en Canada le rat d'eau d'Europe, mais avec des couleurs différentes ; il n'est brun que sur le dos, le reste du corps est blanc et fauve en quelques endroits ; la tête et le museau même sont blancs aussi-bien que l'extrémité de la queue ; le poil paraît plus doux et plus lustré que celui de notre rat d'eau : mais au reste tout est sem-

blable, et l'on ne peut pas douter que ces deux animaux ne soient de la même espèce ; le blanc du poil vient du froid du climat, et l'on peut présumer qu'en recherchant les animaux dans le nord de l'Europe, on y trouvera, comme en Canada, ce rat d'eau blanc (1).

## LE SCHERMAN OU RAT D'EAU DE STRASBOURG.

CAMPAGNOL SCHERMAUSS, *ARVICOLA ARGENTORATENSIS*; Desm. (2).

Je donne ici (*planche 140*) la figure d'une espèce de rat d'eau qui m'a été envoyé de Strasbourg, par M. Hermann, le 8 octobre 1776. « Ce petit animal, m'écrivit-il, a échappé à vos recherches, et je l'avais pris moi-même pour le rat d'eau commun ; cependant il en diffère par quelques caractères. Il est plus petit ; il a la queue, le poil et les oreilles différents de ceux du rat d'eau : on le connaît autour de Strasbourg sous le nom de *scherman*. L'espèce en est assez commune dans les jardins et les prés qui sont proches de l'eau. Cet animal nage et plongé fort bien : on en trouve assez souvent dans les nasses des pêcheurs, et ils font autant de dégâts dans les terrains cultivés. Ils creusent la terre, et il y a quelques années que dans une de nos promenades publiques, appelée le *Contade*, hors de la ville, un homme qui fait métier de prendre les hamsters, en a pris un bon nombre dans les mêmes pièges (3). »

Par ces indications et par la description que nous allons donner de ce petit animal, il me paraît certain qu'il est d'une espèce différente, quoique voisine, de celle de notre rat d'eau, mais que ses habitudes natu-

relles sont à peu près les mêmes. Au reste, l'individu que M. Hermann a eu la bonté de nous envoyer pour le cabinet, y a été placé, et il est très-bien conservé. Il ne ressemble en effet à aucun des rats dont nous avons donné les figures, qui tous ont les oreilles assez grandes ; celui-ci les a presque aussi courtes que la taupe, et elles sont cachées sous le poil qui est fort long. Plusieurs rats ont aussi la queue couverte de petites écailles, tandis que celui-ci l'a couverte de poil, comme le rat d'eau.

La longueur du corps entier, depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, est de six pouces ; la queue est longue de deux pouces trois lignes ; mais il nous a paru que les dernières vertèbres y manquent, en sorte que, dans l'état de nature, elle peut avoir deux pouces neuf lignes. La couleur du poil est en général d'un brun noirâtre mêlé de gris et de fauve, parce que le poil, qui a quinze lignes de longueur, est d'un noir gris à la racine, et fauve à son extrémité. La tête est plus courte, et le museau plus épais que dans le rat domestique, et elle approche par la forme de la tête du rat d'eau ; les yeux sont petits ; l'ouverture de la bouche est bordée d'un poil blanc et court ; les moustaches, dont les plus grands poils ont treize lignes de longueur, sont noires : le dessous du ventre est d'un gris-de-souris. Les jambes sont courtes et couvertes d'un petit poil noirâtre, ainsi que les pieds, qui sont fort petits ; il y a, comme dans plusieurs rats, quatre doigts aux pieds de devant, et cinq à ceux de derrière ; les ongles sont blancs, et un peu courbés en gouttière. La queue est couverte de petits poils bruns et cendrés, mais moins fournis que sur la queue du rat d'eau.

(1) La couleur de cet animal varie encore plus que ne le dit Buffon.

(2) M. G. Cuvier le considère comme une variété du rat d'eau. C'est par erreur que Buffon l'a nommé *scherman*, au lieu de *schermauss*, nom que lui donnent les habitants de Strasbourg, d'après Hermann et Cuvier, qui regardent également le mus terrestris de Linnée comme une autre variété du rat d'eau.  
L. 1804.

(3) Extrait d'une lettre de M. Hermann, datée de Strasbourg, le 8 octobre 1776.

## DESCRIPTION DU RAT D'EAU.

Le rat d'eau (*pl. 141, fig. 1*) est à peu près de la même longueur que le rat, mais il est plus gros, et il le paraît d'autant plus que son poil est moins lisse et plus hérissé; il diffère aussi du rat en ce qu'il a le museau plus court et plus épais, les oreilles moins apparentes, et la queue moins longue et garnie de poils courts et rares: il y a du poil sur les oreilles, mais il est si court qu'il ne s'élève presque pas au-dessus de celui de la tête et du cou. Tous les poils de cet animal sont de couleur cendrée sur la plus grande partie de leur longueur; mais cette couleur ne paraît que lorsqu'ils se trouvent écartés les uns des autres: il y a de longs poils sur la partie supérieure du corps, qui s'étendent au-delà des autres, et qui ont une couleur brune noirâtre au-dessus du cendré jusqu'à l'extrémité. Les poils les plus courts sont les plus nombreux; ils ont la pointe de couleur jaunâtre sur la partie supérieure et sur les côtés de la tête et du corps, et de couleur jaunâtre plus pâle et même blanchâtre sur la partie inférieure du corps depuis le bout de la mâchoire du dessous jusqu'à l'extrémité de la queue; de sorte que le dessus de l'animal est mêlé de brun et de jaunâtre, et le dessous de jaune pâle, de blanc sale et de cendré; car on voit cette couleur, parce que ces poils sont plus courts que ceux du reste du corps; ils n'ont que deux ou trois lignes de longueur, et celle des plus longs est d'un pouce.

	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	7	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	1	7
Circonférence du museau, prise sur le bout de la lèvre inférieure. . . . .	2	0
Contour de l'ouverture de la bouche, depuis l'une des commissures des lèvres jusqu'à l'autre. . . . .	1	0
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	$1\frac{1}{3}$
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	9
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	9

	po.	lig.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	3
Ouverture de l'œil. . . . .	0	2
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite. . . . .	0	$6\frac{1}{2}$
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	3	4
Longueur des oreilles. . . . .	0	$5\frac{1}{2}$
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	10
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	9
Longueur du cou. . . . .	0	7
Circonférence du cou. . . . .	3	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	4	2
Circonférence prise à l'endroit le plus gros. . . . .	5	0
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . . . .	4	1
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	4	6
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	8
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	1	2
Circonférence de l'avant-bras près du coude. . . . .	0	9
Circonférence du poignet. . . . .	0	8
Circonférence du métacarpe. . . . .	0	8
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	9
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	1	6
Circonférence du haut de la jambe. . . . .	1	6
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	$2\frac{2}{3}$
Circonférence du métatarse. . . . .	0	10
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	1	4
Largeur du pied de devant. . . . .	0	$3\frac{1}{2}$
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	4
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	2
Largeur à la base. . . . .	0	1

Le rat d'eau, dont les dimensions sont rapportées dans la table précédente, pesait six onces sept gros. A l'ouverture de l'abdomen il n'a point paru d'épiploon, parce qu'il était très-court et caché par l'estomac qui s'étend

daît jusqu'à la région ombilicale. Le duodenum paraissait à côté de l'estomac, et on ne voyait que le cæcum dans tout le reste de l'abdomen depuis l'estomac jusqu'à la vessie. Le foie était placé beaucoup plus à droite qu'à gauche, et l'estomac un peu plus à gauche qu'à droite.

Le duodenum s'étendait dans le côté droit où il faisait quelques sinuosités; il se repliait dans le flanc droit et se prolongeait en avant pour se joindre au jejunum, qui avait ses circonvolutions sur le cæcum, dans la partie antérieure de la région ombilicale et dans le côté droit. Les circonvolutions de l'ileum étaient aussi sur le cæcum, dans le flanc droit et dans la région ombilicale: le cæcum s'étendait de gauche à droite dans les flancs et dans la région hypogastrique; en d'autres sujets je l'ai vu dans la région ombilicale, où il formait quelques sinuosités. Le colon avait plusieurs circonvolutions dirigées à peu près en spirale dans la partie postérieure de l'abdomen, ensuite il passait de gauche à droite dans la région ombilicale sur les intestins grêles, il se recourbait en avant dans le côté droit et se repliait en dedans sur l'estomac, enfin il se prolongeait en arrière dans le milieu de l'abdomen jusqu'au rectum.

Les membranes de l'estomac et des intestins étaient toutes si minces, qu'au travers l'on voyait les matières, qui leur donnaient une couleur cendrée. La figure de l'estomac était fort irrégulière, le grand cul-de-sac (*A*, *pl.* 142) avait beaucoup de profondeur, et la partie droite (*B*) semblait être séparée du reste de l'estomac par un étranglement (*C*) qui réduisait sa circonférence à un pouce et demi: entre cet étranglement et le pyllore (*D*) il y avait sur la face antérieure de l'estomac une grosse convexité (*E*) qui paraissait être un troisième estomac; mais en ouvrant ce viscère, j'ai reconnu que cette apparence ne venait que de l'inégalité de l'épaisseur des membranes. Toute la partie gauche et la portion (*F*) de la partie droite qui se trouvait entre l'étranglement de cette partie et l'œsophage (*G*), n'avaient que des membranes très-minces et transparentes comme le centre nerveux du diaphragme: ces membranes étaient terminées à l'endroit de l'étranglement de la partie droite et de chaque côté de la convexité de sa face antérieure, par un bord frangé; tout le reste de la partie droite avait des membranes beaucoup plus épaisses et un velouté fort apparent.

On a représenté (*pl.* 143, *fig.* 1) l'estomac

vu à l'extérieur, avec une portion de l'œsophage (*A*) et du duodenum (*B*): on distingue dans cette figure le grand cul-de-cac (*C*), l'étranglement (*D*) qui est dans la partie droite près de l'œsophage, et la convexité (*E*) de cette même partie. On voit (*fig.* 2) l'estomac dans la même situation où il est représenté (*fig.* 1), mais ouvert d'un bout à l'autre pour faire paraître ses parois intérieures: on reconnaît aisément l'orifice supérieur (*A*) de l'estomac, auquel aboutit l'œsophage (*B*), l'endroit (*C*) du pyllore, une portion (*D*) du duodenum, les membranes transparentes (*E*) de la partie gauche terminées par un rebord frangé (*FG*), et les parois intérieures de la partie droite (*HI*) de l'estomac.

Les intestins grêles (*HIKLM*, *pl.* 142) avaient une grosseur égale d'un bout à l'autre; le cæcum (*NOPQ*) était fort long et sillonné transversalement, il avait à peu près la même grosseur dans toute son étendue, excepté à son extrémité, qui était plus petite. Le colon avait à son origine (*R*) la même grosseur que le cæcum, mais elle diminuait peu à peu sur la longueur d'environ deux pouces, ensuite elle était égale dans l'étendue (*ST*) de neuf pouces, et on voyait le long de cette portion du colon des fibres obliques, placées à environ une demi-ligne de distance les unes des autres: il ne paraissait aucune de ces fibres obliques sur le reste (*V*) du colon, qui avait à peu près la même grosseur que le rectum (*X*).

Le foie était composé de six lobes; celui qui se trouvait dans le milieu du diaphragme était divisé en deux portions à peu près égales par une profonde scissure, dans laquelle passait le ligament scissussoir; la vésicule du fiel tenait au fond de cette scissure: il y avait à gauche un lobe qui était le plus grand de tous, et qui couvrait la portion gauche du lobe du milieu: le troisième lobe était placé à droite derrière la partie supérieure de la portion droite du lobe du milieu; il était beaucoup plus petit que ce lobe, et un peu plus gros que le quatrième lobe qui était placé derrière le troisième, et qui embrassait la partie antérieure du rein droit: le cinquième et le sixième lobe étaient les plus petits de tous, ils tenaient au côté gauche de la racine du foie; l'un s'étendait par-dessous le milieu de l'estomac, et l'autre par-dessus; ces deux lobes étaient beaucoup plus petits que dans le rat. Le foie avait une couleur brune rougeâtre, plus foncée au-dehors



qu'au-dedans ; ce viscère pesait deux gros et dix grains : la vésicule du fiel était ovoïde.

La rate avait trois faces ; elle était oblongue, et avait plus de largeur dans sa partie inférieure que dans sa partie supérieure ; sa couleur était rougeâtre, et un peu moins foncée que celle du foie ; elle pesait douze grains.

Le pancréas formait trois branches longues et minces, l'une s'étendait le long du duodenum, l'autre sur la partie droite de l'estomac, et la troisième sur la partie gauche sous la rate ; il y avait entre la seconde et la troisième branche une quatrième qui était placée sur la face supérieure de l'estomac, et qui se divisait en trois petits rameaux.

L'enfoncement des reins était peu profond, et il n'y avait au-dedans qu'un mamelon apparent. Le centre nerveux du diaphragme était très-étendu et fort transparent ; la partie charnue avait même si peu d'épaisseur, qu'on pouvait voir le poumon à travers.

Le cœur était allongé et placé dans le milieu de la poitrine, la pointe un peu tournée à gauche. Le poumon droit avait quatre lobes et le poumon gauche deux, comme dans la plupart des quadrupèdes ; mais les lobes du poumon du rat d'eau n'avaient presque aucune échancrure.

La langue a paru plus étroite dans le milieu et plus élevée dans sa partie postérieure que celle du rat ; les bords de la glotte étaient dentelés en forme de scie ; il y avait sur le palais huit sillons espacés à peu près comme ceux du rat, mais les sillons qui se trouvaient entre les dents machélières étaient moins convexes en devant. Le cerveau et le cervelet n'ont paru différer du cerveau et du cervelet du rat, qu'en ce que la partie antérieure du cerveau était plus étroite ; le cerveau pesait vingt-quatre grains, et le cervelet huit grains.

Le rat d'eau n'a point de scrotum bien marqué ; quelquefois on sent les deux testicules de chaque côté de l'espace qui est entre l'anus et l'orifice du prépuce, d'autres fois on n'en sent qu'un au-dehors. Mais dans la plupart de ces animaux les testicules restent dans l'abdomen, au moins jusqu'à un certain âge.

Le gland (*A*, *fig.* 3 et 4, *pl.* 143) est gros et cylindrique ; l'urètre se trouve au milieu d'une cavité qui est à l'extrémité du gland, et il y a de chaque côté du gland dans le prépuce une glande (*BB*, *fig.* 3) longue et

mince, dont l'orifice se trouve sur le bord du prépuce. La vessie (*C*, *fig.* 3 et 4) avait la figure d'une poire, et les testicules (*DE*) celle d'une olive ; le tubercule (*FG*) de l'épididyme était petit, ses vaisseaux pelotonnés étaient fort apparents. Les canaux déférents (*HI*) avaient peu de longueur, mais ils étaient gros. Les vésicules séminales (*KL*) ne formaient qu'une poche allongée, découpée à peu près comme une crête de coq, et recourbée en forme de crosse à l'extrémité : dès qu'on les perceait, il en sortait une matière blanche qui avait de la consistance. Les prostates étaient grandes et placées à la racine des vésicules séminales ; elles avaient une figure fort irrégulière, et elles étaient composées chacune de trois lobes (*MNOPQR*) ; leur consistance était assez molle, et elles n'avaient qu'un tissu peu serré. L'extrémité du rectum (*S*) était environnée par une glande (*T*) fort apparente, qui filtrait une matière laiteuse dans le rectum près de l'anus (*V*).

La femelle qui a servi de sujet pour la description des parties de la génération avait sept pouces une ligne de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus : elle pesait six onces trois gros.

Les mamelles sont presque imperceptibles sur le mâle, et même sur la femelle lorsqu'elle n'est pas pleine : j'en ai vu huit sur une femelle pleine, quatre de chaque côté, deux sur la poitrine et deux sur le ventre.

La femelle du rat d'eau ressemblait à celle du rat, de la souris et du mulot, par la situation et la conformation de l'urètre et des deux glandes qui sont à côté. L'urètre de la femelle du rat d'eau sortait au-dehors, en forme de tuyau, d'environ deux lignes de longueur, comme le prépuce du mâle ; l'orifice de l'urètre de la femelle était à trois lignes de distance de la vulve. On a représenté (*fig.* 1, *pl.* 144) le vagin ouvert (*A*), une portion (*B*) du rectum, l'anus (*C*), la vessie (*D*), dont le fond a été coupé, et dans laquelle j'ai fait entrer un stylet (*EF*) qui passe par l'extrémité (*G*) de l'urètre saillante au-dehors, en forme de tuyau.

Le gland du clitoris était très-petit ; les membranes du vagin n'avaient que peu d'épaisseur, et formaient des rides longitudinales sur leurs parois intérieures ; la vessie était grande et presque ronde ; les cornes (*HI*) de la matrice avaient beaucoup de longueur ; les testicules (*KL*) étaient plats, longs et tuberculeux ; la trompe se trouvait peloton-

née dans l'espace qui était entre l'extrémité de la corne de la matrice et le testicule : il y avait quatre fœtus (*MNOP*) dans la corne droite de cette matrice, et deux (*QR*) dans la gauche. On a représenté (*fig. 2*) un embryon de rat d'eau avec ses enveloppes, et un placenta (*fig. 3*).

J'ai ouvert le 14 avril une femelle de rat d'eau qui était prête à mettre bas ; il y avait trois fœtus dans la corne droite de la matrice, et cinq dans la corne gauche. Ils n'étaient pas tous de la même grosseur, les plus grands (*A*, *fig. 4*) avaient un pouce quatre lignes de longueur, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue, et les plus petits seulement un pouce ; la longueur de la queue était de sept lignes. Le placenta (*B*) avait sept à huit lignes de diamètre, et environ deux lignes d'épaisseur dans le milieu ; les bords étaient minces, sa face extérieure (*B*) avait une couleur grisâtre, et les bords étaient jaunâtres ; la face intérieure (*A*, *fig. 5*) avait une couleur rougeâtre ; la longueur du cordon ombilical (*C*, *fig. 4*, et *B*, *fig. 5*) était d'un pouce trois lignes.

Dans une autre femelle je n'ai trouvé que deux fœtus dans la corne droite de la matrice, et cinq dans la gauche.

Le 3 août, j'ai ouvert une femelle de rat d'eau pleine, qui ne portait que deux embryons à droite et deux à gauche.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum. . . . .	1	9	0
Circonférence du duodénum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	11
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	8
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	1	0
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	6
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	1	0
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	6
Longueur du cæcum. . . . .	0	7	0
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	2	0
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	1	0
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros. . . . .	0	1	6
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	5
Circonférence du rectum près du colon. . . . .	0	0	9
Circonférence du rectum près de l'anus. . . . .	0	0	10
Longueur du colon et du rectum pris ensemble. . . . .	1	6	0
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cæcum.	3	3	0
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	0	4	9
Petite circonférence. . . . .	0	2	5
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite.	0	0	7
Longueur de la partie gauche, depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac. . . . .	0	1	0
Circonférence de l'œsophage. . . . .	0	0	3
Circonférence du pylore. . . . .	0	0	3
Longueur du foie. . . . .	0	1	8
Largeur. . . . .	0	1	8
Sa plus grande épaisseur. . . . .	0	0	4
Longueur de la vésicule du fiel.	0	0	4
Son plus grand diamètre. . . . .	0	0	2
Longueur de la rate. . . . .	0	1	1
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	4
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	0	2
Largeur dans le milieu. . . . .	0	0	4
Épaisseur. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Épaisseur du pancréas. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur des reins. . . . .	0	0	8
Largeur. . . . .	0	0	5
Épaisseur. . . . .	0	0	3
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe. . . . .	0	0	6
Largeur. . . . .	0	0	4
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum. . . . .	0	0	3
Largeur de chaque côté du centre nerveux. . . . .	0	0	6
Circonférence de la base du cœur.	0	1	3
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire. . . . .	0	0	7
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0	0	5
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors. . . . .	0	0	1
Longueur de la langue. . . . .	0	1	0
Longueur de la partie antérieure,			

	pi.	po.	lig.
depuis le filet jusqu'à l'extrémité. . . . .	0	0	5
Largeur de la langue. . . . .	0	0	2
Longueur du cerveau. . . . .	0	0	7
Largeur. . . . .	0	0	6 $\frac{1}{2}$
Épaisseur. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$
Longueur du cervelet. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$
Largeur. . . . .	0	0	5
Épaisseur. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{3}$
Distance entre les bords du prépuce et l'extrémité de la verge. . . . .	0	0	3
Longueur du gland. . . . .	0	0	4
Circonférence. . . . .	0	0	7
Longueur de la verge, depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce. . . . .	0	0	6
Circonférence. . . . .	0	0	6
Longueur des testicules. . . . .	0	0	6
Largeur. . . . .	0	0	4 $\frac{1}{2}$
Épaisseur. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$
Largeur de l'épididyme. . . . .	0	0	1
Épaisseur. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$
Longueur des canaux déférents. . . . .	0	1	0
Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$
Diamètre près de la vessie. . . . .	0	0	$\frac{1}{3}$
Grande circonférence de la vessie. . . . .	0	1	6
Petite circonférence. . . . .	0	1	1
Longueur de l'urètre. . . . .	0	0	4
Circonférence. . . . .	0	0	6
Longueur des vésicules séminales. . . . .	0	1	2
Largeur. . . . .	0	0	3
Épaisseur. . . . .	0	0	2
Longueur des prostates. . . . .	0	0	7
Largeur. . . . .	0	0	4
Épaisseur. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Distance entre l'anus et la vulve. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur de la vulve. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$
Longueur du vagin. . . . .	0	1	0
Circonférence. . . . .	0	1	3
Grande circonférence de la vessie. . . . .	0	2	9
Petite circonférence. . . . .	0	2	6
Longueur de l'urètre. . . . .	0	0	5
Circonférence. . . . .	0	0	5
Longueur du corps et du cou de la matrice. . . . .	0	0	6
Circonférence. . . . .	0	0	3
Longueur des cornes de la matrice. . . . .	0	1	7
Circonférence. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Distance en ligne droite entre le testicule et l'extrémité de la			

	pi.	po.	lig.
corne. . . . .	0	0	2
Longueur des testicules. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Largeur. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Épaisseur. . . . .	0	0	$\frac{2}{3}$

La tête du squelette (*fig. 1, pl. 145*) du rat d'eau a beaucoup de rapport à celle du rat, cependant elle a plus de largeur; le museau est plus court et plus gros; les os propres du nez sont moins longs et moins saillants en avant; la branche formée par la réunion de l'apophyse zygomatique de l'os temporal avec l'apophyse orbitaire de l'os de la pommette est plus large et plus courbée en dehors que dans le rat, ce qui donne plus d'étendue à l'orbite; d'ailleurs l'os frontal est fort étroit, et échancré de chaque côté vers la partie postérieure des orbites: il y a sur la partie postérieure de la tête une arête transversale qui s'étend sur les os temporaux et sur l'occipital, depuis l'orifice du conduit auditif de l'une des oreilles jusqu'à l'orifice du conduit de l'autre oreille.

La hauteur de la tête depuis le bas de la mâchoire du dessous jusqu'à l'os frontal, est beaucoup plus grande que dans le rat, non-seulement parce que les os ont plus d'épaisseur dans le rat d'eau, mais encore parce que ses dents, étant plus longues, tiennent les mâchoires fort écartées, quoique la bouche soit fermée; aussi les apophyses condyloïdes de la mâchoire inférieure sont plus longues que dans le rat, et plus fortes, comme tous les os de la tête du rat d'eau.

Cet animal a seize dents, quatre incisives et douze machélières, trois de chaque côté de chacune des mâchoires; les incisives ressemblent à celles de l'écureuil par leur forme et par la couleur de leur face extérieure, mais elles sont plus longues et plus grosses. Les machélières ont de profondes cannelures longitudinales sur leurs faces latérales, comme les dents machélières du lièvre et du lapin; mais la face par laquelle les machélières du dessous frottent contre celles du dessus, dans le rat d'eau, est plate: les dents machélières antérieures sont les plus grosses et les plus longues; elles se touchent si exactement les unes les autres, que l'on ne peut pas apercevoir le joint qui les sépare; mais en détruisant les alvéoles on voit que la racine de la dent antérieure s'étend obliquement en avant, et celle de la dent postérieure obliquement en

arrière, et que l'espace qui se trouve entre ces deux racines et celle de la dent du milieu est rempli par la substance osseuse des alvéoles.

Les vertèbres cervicales ne m'ont paru différer de celles du rat qu'en ce que l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre est plus grosse, plus longue, et s'étend plus en arrière.

Le rat d'eau a treize vertèbres dorsales et six lombaires; treize côtes de chaque côté, sept vraies et six fausses: le sternum est composé de six os; les apophyses des vertèbres sont moins longues et moins grosses que celles du rat, mais les apophyses épineuses des vertèbres lombaires ont plus de largeur.

L'os sacrum est composé de trois fausses vertèbres, et la queue de vingt-trois; la dernière de l'os sacrum est presque aussi large que l'antérieure; celles de la queue sont à proportion moins longues que dans l'écureuil et le rat.

Les os du bassin et les trous ovalaires ressemblent à ceux du rat, mais l'ouverture du bassin a moins de largeur et plus de longueur: la partie supérieure et antérieure des os des hanches est plus épaisse que dans l'écureuil et le rat; elle a trois faces longitudinales, une intérieure et deux extérieures; son extrémité est recourbée en dehors.

Les omoplates, les clavicules et les os du bras et de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe, ne différaient de ces mêmes os, vus dans le rat, qu'en ce que l'épine de l'omoplate était plus élevée dans le milieu, et que celle de la face inférieure de l'os du bras était plus saillante; que le tibia avait sur le devant de sa partie supérieure une longue arête mince, saillante et inclinée en dehors, et deux autres plus courtes et moins élevées sur la face postérieure de la même partie; et enfin que le péroné adhérait au tibia par environ la moitié inférieure de sa longueur. Les os du bras et de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe, étaient à proportion moins longs que ceux du rat. La partie inférieure du péroné était absolument unie et confondue avec le tibia.

Le carpe du rat d'eau est composé de neuf os, comme celui de l'écureuil, du rat, etc.; mais la situation de ces os est différente dans le rat d'eau, en ce que l'os correspondant à celui qui est le troisième du second rang du carpe de l'écureuil et du rat, et qui touche au second os du métacarpe, n'est pas placé

dans le second rang du carpe du rat d'eau, parce qu'il ne touche pas au second os du métacarpe, et qu'il se trouve en partie au-dessus du second os, et en plus grande partie au-dessus du troisième os du second rang du carpe. Ainsi le rat d'eau n'a que quatre os dans le second rang du carpe; le premier est entre les extrémités du premier et du second os du métacarpe, le second os du carpe au-dessus du second os du métacarpe, le troisième os du carpe au-dessus du troisième os du métacarpe, et le quatrième os du carpe au-dessus du quatrième et du cinquième os du métacarpe.

Le premier os du métacarpe et les deux phalanges du pouce sont très-courts, comme dans le rat; cependant l'ongle est beaucoup plus grand à proportion des ongles des doigts, qui sont aussi plus grands que ceux du rat.

Le tarse ressemble à celui de l'écureuil, du rat, etc.

	po. lig.
Longueur de la tête, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput. . . . .	1 5
La plus grande largeur de la tête. . . . .	0 10 $\frac{2}{3}$
Longueur de la mâchoire inférieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0 10 $\frac{3}{4}$
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents incisives. . . . .	0 2 $\frac{1}{2}$
Largeur à l'endroit du contour des branches. . . . .	0 5 $\frac{2}{3}$
Distance entre les apophyses condyloïdes. . . . .	0 6 $\frac{3}{4}$
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents incisives. . . . .	0 2 $\frac{1}{2}$
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0 4 $\frac{1}{2}$
Longueur de cette ouverture. . . . .	0 1 $\frac{1}{4}$
Largeur. . . . .	0 1 $\frac{1}{3}$
Longueur des os propres du nez. . . . .	0 4 $\frac{1}{2}$
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0 1
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . . .	0 6
Longueur des plus grosses dents mâchelières au-dehors de l'os. . . . .	0 1
Largeur. . . . .	0 1 $\frac{2}{3}$
Épaisseur. . . . .	0 1 $\frac{1}{3}$
Longueur de la base de l'os hyoïde. . . . .	0 2 $\frac{3}{4}$
Longueur des cornes. . . . .	0 2
Longueur du cou. . . . .	0 7
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas. . . . .	0 1 $\frac{1}{2}$
Longueur d'un côté à l'autre. . . . .	0 2
Largeur de la première vertèbre. . . . .	0 5
Hauteur de l'apophyse épineuse de	

	po.	lig.		po.	lig.
la seconde vertèbre. . . . .	0	1½	plus élevé. . . . .	0	1½
Longueur des cinq dernières vertèbres. . . . .	0	4	Longueur des clavicules. . . . .	0	6½
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales. . . . .	1	7	Longueur de l'humérus. . . . .	0	11
Longueur de l'apophyse épineuse de la sixième vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	1⅓	Circonférence à l'endroit le plus petit. . . . .	0	3
Hauteur de celle de la treizième, qui est la plus courte. . . . .	0	½	Diamètre de la tête. . . . .	0	1⅓
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	1½	Largeur de la partie inférieure. . . . .	0	2⅓
Longueur des premières côtes. . . . .	0	2½	Longueur de l'os du coude. . . . .	1	⅓
Distance entre les premières côtes, à l'endroit le plus large. . . . .	0	4	Longueur de l'olécrane. . . . .	0	2
Longueur de la huitième, qui est la plus longue. . . . .	1	2	Longueur de l'os du rayon. . . . .	0	10
Longueur de la dernière des fausses côtes. . . . .	0	9	Longueur de l'os de la cuisse. . . . .	1	1⅓
Largeur de la côte la plus large. . . . .	0	⅔	Diamètre de la tête. . . . .	1	⅓
Longueur du sternum. . . . .	1	4½	Circonférence du milieu de l'os. . . . .	0	5
Longueur du dernier os, qui est le plus long. . . . .	0	5½	Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	3
Longueur du cinquième os, qui est le plus court. . . . .	0	1	Longueur des rotules. . . . .	0	1½
Largeur du premier os, qui est le plus large. . . . .	0	2½	Largeur. . . . .	0	1
Longueur de la plus longue apophyse épineuse des vertèbres lombaires, qui est celle de la dernière. . . . .	0	1½	Épaisseur. . . . .	0	⅓
Longueur du plus longue apophyse accessoire, qui est celle de la dernière vertèbre. . . . .	0	2	Longueur du tibia. . . . .	1	4
Longueur du corps de la cinquième vertèbre lombaire, qui est la plus longue. . . . .	0	2¾	Largeur de la tête. . . . .	0	3
Longueur de l'os sacrum. . . . .	0	9	Circonférence du milieu de l'os. . . . .	0	3
Largeur de la partie antérieure. . . . .	0	4⅓	Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	2¼
Largeur de la partie postérieure. . . . .	0	3⅓	Hauteur du carpe. . . . .	0	1
Longueur des plus longues fausses vertèbres de la queue. . . . .	0	3	Longueur du calcaneum. . . . .	0	3
Longueur des trous ovalaires. . . . .	0	5	Hauteur du premier os cunéiforme et du scaphoïde pris ensemble. . . . .	0	1¼
Largeur. . . . .	0	2½	Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court. . . . .	0	⅓
Largeur du bassin. . . . .	0	4	Longueur du troisième os, qui est le plus long. . . . .	0	3
Hauteur. . . . .	0	10	Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court. . . . .	0	2⅓
Longueur de l'omoplate. . . . .	0	10½	Longueur du quatrième os, qui est le plus long. . . . .	0	5¾
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	4½	Longueur de la première phalange du doigt du milieu des pieds de devant, qui est le plus long. . . . .	0	2
Largeur à l'endroit le plus étroit. . . . .	0	1	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	1¼
Hauteur de l'épine à l'endroit le			Longueur de la troisième. . . . .	0	1¼
			Longueur de la première phalange du pouce. . . . .	0	½
			Longueur de la seconde. . . . .	0	½
			Longueur de la première phalange du quatrième doigt des pieds de derrière, qui est le plus long. . . . .	0	2⅓
			Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	1
			Longueur de la troisième. . . . .	0	1½
			Longueur de la première phalange du pouce. . . . .	0	2
			Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	1¼

## LE CAMPAGNOL <sup>(1)</sup>.

LE PETIT RAT DES CHAMPS; CUV. — MUS ARVALIS; Linn. —  
LE CAMPAGNOL VULGAIRE, ARVIGOLA VULGARIS; Desm.

Le campagnol est encore plus commun, plus généralement répandu que le mulot; celui-ci ne se trouve guère que dans les terres élevées, le campagnol se trouve partout, dans les bois, dans les champs, dans les prés, et même dans les jardins; il est remarquable par la grosseur de sa tête, et aussi par sa queue courte et tronquée, qui n'a guère qu'un pouce de long: il se pratique des trous en terre, où il amasse du grain, des noisettes et du gland; cependant il paraît qu'il préfère le blé à toutes les autres nourritures. Dans le mois de juillet, lorsque les blés sont mûrs, les campagnols arrivent de tous côtés, et font souvent de grands dommages en coupant les tiges du blé pour en manger l'épi; ils semblent suivre les moissonneurs, ils profitent de tous les grains tombés et des épis oubliés; lorsqu'ils ont tout glané, ils vont dans les terres nouvellement semées, et détruisent d'avance la récolte de l'année suivante. En automne et en hiver, la plupart se retirent dans les bois où ils trouvent de la faine, des noisettes et du gland. Dans certaines années, ils paraissent en si grand nombre qu'ils détruiraient

tout, s'ils subsistaient long-temps; mais ils se détruisent eux-mêmes et se mangent dans les temps de disette: ils servent d'ailleurs de pâture aux mulots, et de gibier ordinaire au renard, au chat sauvage, à la martre et aux belettes.

Le campagnol ressemble plus au rat d'eau qu'à aucun animal par les parties intérieures, comme on le peut voir par ce qu'en dit M. Daubenton (2); mais à l'extérieur il en diffère par plusieurs caractères essentiels: 1<sup>o</sup> par la grandeur; il n'a guère que trois pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, et le rat d'eau en a sept; 2<sup>o</sup> par les dimensions de la tête et du corps; le campagnol est, proportionnellement à la longueur de son corps, plus gros que le rat d'eau, et il a aussi la tête proportionnellement plus grosse; 3<sup>o</sup> par la longueur de la queue, qui dans le campagnol ne fait tout au plus que le tiers de la longueur de l'animal entier, et qui dans le rat d'eau fait près des deux tiers de cette même longueur; 4<sup>o</sup> enfin par le naturel et les mœurs; les campagnols ne se nourrissent pas de poisson et ne se jettent point à l'eau; ils vivent de gland dans les bois, de blé dans les champs, et dans les prés de racines tuberculeuses, comme celle du chiendent. Leurs trous ressemblent à ceux des mulots, et sont souvent divisés en deux loges; mais ils sont moins spacieux et beaucoup moins enfoncés sous terre: ces petits animaux y habitent quelquefois plusieurs ensemble. Lorsque les femelles sont prêtes à mettre bas, elles y portent des herbes pour faire un lit à leurs petits: elles produisent au printemps et en été; les portées ordinaires sont de cinq ou six, et quelquefois de sept ou huit.

(1) Campagnol, mulot à courte queue, petit rat des champs; en italien, *campagnoli*.

Mus agrestis minor. (Gesner, Hist. quadrup., pag. 733. — Icon. animal. quadr., pag. 116.)

Mus agrestis capite grandi, brachiuros. (Ray, Synops. animal. quadr., pag. 218.)

Mus caudâ brevi, corpore nigro-fusco, abdomine cinerascens. (Linnæus.)

Mus agrestis capite grandi. (Klein, de Quadr., pag. 57.)

Mus caudâ brevi, pilis è nigricante et sordidè luteo mixtis in dorso, et saturatè cinereis in ventre, vestitus.... Mus campestris minor. (Brisson, Regn. animal., pag. 176.)

Rat de terre. (Mémoires de l'Académie des sciences, année 1756. — Mémoire sur les musaraignes, par M. Daubenton.)

(2) Voyez ci-après la description du campagnol.

## DESCRIPTION DU CAMPAGNOL.

LE campagnol (*pl.* 141, *fig.* 2) ressemble au rat d'eau par la forme du corps, et par la couleur et la qualité du poil; il n'en diffère que par la grandeur, car il n'est pas plus gros qu'une souris; mais il est aisé de le distinguer de cet animal par les mêmes caractères qui font les différences plus apparentes entre le rat d'eau et le rat. Le campagnol a la tête plus hérissée de poil, les oreilles et la queue plus courtes que la souris et le mulot, et la tête plus petite que cet animal et plus grosse que la souris.

On a pris dans le parc de Versailles, au mois de mai 1758, un campagnol (1) qui différait des autres en ce qu'il était en entier de couleur cendrée noirâtre, et qu'il paraissait avoir la queue plus longue, car elle avait un pouce neuf lignes, tandis que la longueur de l'animal, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, n'était que de trois pouces sept lignes. Un campagnol de couleur ordinaire, pris en même temps et dans le même parc, n'avait la queue longue que de dix lignes, quoique le corps eût trois pouces onze lignes de longueur: un autre campagnol, qui n'était long que de trois pouces huit lignes, avait la queue longue d'un pouce trois lignes. Le plus grand des animaux de cette espèce que j'aie vu avait le corps long de quatre pouces trois lignes, et la queue seulement d'un pouce; il différait aussi des autres par ses couleurs, car le dessus du corps était jaunâtre avec une légère teinte de gris, et le dessous était mêlé de gris et de couleur cendrée, tandis que dans les autres que j'ai observés en très-grand nombre, le dessus du corps était mêlé de brun et de jaunâtre, et le dessous de jaune pâle, de blanc sale et de cendré. Je crois que ces différences dans les couleurs du poil, dans la grandeur du corps et de la queue, n'empêchent pas que ces animaux ne soient de la même espèce.

Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus . . . . .	3 2
--	-----

(1) Voyez la figure ci-dessus (*pl.* 141).

	po. lig.
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0 10
Circonférence du bout du museau, prise sur le bout de la lèvre inférieure . . . . .	1 3
Contour de l'ouverture de la bouche, depuis l'une des commissures des lèvres jusqu'à l'autre. . . . .	0 6
Distance entre les deux naseaux . . . . .	0 1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil . . . . .	0 5
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0 4
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre . . . . .	0 2
Ouverture de l'œil. . . . .	0 1½
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite . . . . .	0 3
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	1 9
Longueur des oreilles. . . . .	0 2½
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0 5
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0 6
Longueur du cou. . . . .	0 3
Circonférence du cou. . . . .	1 3
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	2 1
Circonférence prise à l'endroit le plus gros. . . . .	2 5
Circonférence prise devant les jambes de derrière . . . . .	2 0
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	1 0
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0 5
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet . . . . .	0 5
Circonférence de l'avant-bras près du coude. . . . .	0 5
Circonférence du poignet. . . . .	0 4
Circonférence du métacarpe. . . . .	0 3½
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0 5
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0 8
Circonférence du haut de la jambe. . . . .	0 5
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0 1

	no.	fig.	
Circonférence du métatarse. . . . .	0	2 $\frac{2}{3}$	corne de la matrice; ils formaient chacun un tubercule rond de trois lignes de diamètre : après avoir tiré de la matrice l'un de ces foetus, j'ai vu le placenta qui avait deux lignes de diamètre; il était convexe et de couleur grise sur la face extérieure, l'intérieure avait une couleur rougeâtre; les principales parties du foetus étaient déjà distinctes.
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	7	
Largeur du pied de devant. . . . .	0	2	
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	1 $\frac{1}{2}$	
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	1	
Largeur à la base. . . . .	0	$\frac{1}{5}$	

Le campagnol, dont les dimensions sont rapportées dans la table précédente, pesait cinq gros et vingt grains. Ayant comparé ses viscères à ceux d'un rat d'eau, j'ai trouvé ces deux animaux parfaitement ressemblants l'un à l'autre, tant par la situation des parties intérieures que par leur figure et leur conformation : cette ressemblance était principalement remarquable par la figure de l'estomac, par la position et l'étendue du cæcum, par les spirales que formait le colon, etc., qui sont des caractères particuliers au rat d'eau et au campagnol.

Le foie et la rate avaient les mêmes couleurs que le foie et la rate du rat d'eau : le foie pesait vingt grains, et la rate trois grains; le cerveau cinq grains, et le cervelet trois grains.

Le 6 avril j'ai ouvert une femelle de campagnol qui portait trois foetus dans chaque

Une autre femelle avait cinq foetus, trois à droite et deux à gauche; une troisième femelle portait trois foetus à gauche et un à droite; une cinquième avait quatre embryons à droite et un à gauche.

Le 17 mai j'ai ouvert une femelle de campagnol qui portait un foetus dans la corne droite de la matrice, et quatre dans la gauche; ils avaient huit à neuf lignes de longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue, dont la longueur était de trois lignes; le placenta avait quatre lignes de diamètre, et le cordon ombilical cinq lignes de longueur.

Le campagnol n'a que quinze fausses vertèbres dans la queue; au reste, le squelette (*pl.* 145) de cet animal ne m'a paru différer de celui du rat d'eau qu'en ce que les os sont plus petits.

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

### DU RAT D'EAU ET DU CAMPAGNOL.

#### 747. *Un rat d'eau.*

CET animal est conservé dans l'esprit de vin.

#### 748. *Le squelette d'un rat d'eau.*

Ce squelette a cinq pouces sept lignes de longueur, depuis le bout des os du nez jusqu'à la partie postérieure de l'os sacrum; la circonférence de la tête est de deux pouces neuf lignes à l'endroit le plus gros.

#### 749. *L'os hyoïde d'un rat d'eau.*

Il n'est composé d'une base et de deux cornes, comme l'os hyoïde du rat, de la souris et du mulot.

#### 750. *L'os de la verge d'un rat d'eau.*

Cet os a plus de largeur, surtout à la base, que l'os de la verge du rat, de la souris et du mulot; au reste, sa forme est la même : il a deux lignes de longueur.

#### 751. *Un campagnol.*

Il est de la couleur et de la grandeur ordinaire aux animaux de cette espèce.

#### 752. *Autre campagnol.*

Sa couleur est cendrée noirâtre; c'est celui dont il a été fait mention dans la description de cet animal. Ce campagnol a été donné



au cabinet par M. le Roy, inspecteur des parcs de Versailles.

753. *Autre campagnol.*

Il est à peu près de la même couleur que le précédent; il a été pris dans des jardins à Montbard en Bourgogne.

754. *Autre campagnol.*

C'est celui dont il a été fait mention dans la description du campagnol, parce qu'il a du gris au lieu de brun sur le dessus du corps. Cet animal et les trois autres rapportés sous les numéros précédents, sont conservés dans l'esprit de vin.

755. *Le squelette d'un campagnol.*

Ce squelette a deux pouces neuf lignes de

longueur depuis le bout des os du nez jusqu'à la partie postérieure de l'os sacrum; la circonférence de la tête est d'un pouce huit lignes à l'endroit le plus gros.

756. *L'os hyoïde d'un campagnol.*

Il ne diffère de celui du rat d'eau qu'en ce qu'il est plus petit.

757. *L'os de la verge d'un campagnol.*

Cet os a autant de ressemblance avec celui de la verge du rat d'eau, qu'il y en a entre les os hyoïdes de ces deux animaux; l'os de la verge du campagnol n'a qu'une ligne de longueur.

## LE COCHON D'INDE <sup>(1)</sup>.

CABAYE COCHON D'INDE; CUV. — CAVIA COBAYA; Linn.

Ce petit animal, originaire des climats chauds du Brésil et de la Guinée, ne laisse pas de vivre et de produire dans le climat tempéré, et même dans les pays froids, en le soignant et le mettant à l'abri de l'intempérie des saisons. On élève des cochons d'Inde en France; et, quoiqu'ils multiplient prodigieusement, ils n'y sont pas en grand nombre, parce que les soins qu'ils demandent ne

sont pas compensés par le profit qu'on en tire. Leur peau n'a presque aucune valeur, et leur chair, quoique mangeable, n'est pas assez bonne pour être recherchée; elle serait meilleure, si on les élevait dans des espèces de garennes où ils auraient de l'air, de l'espace et des herbes à choisir. Ceux qu'on garde dans les maisons ont à peu près le même mauvais goût que les lapins clapiers, et ceux qui ont passé l'été dans un jardin ont toujours un goût fade, mais moins désagréable.

Ces animaux sont d'un tempérament si précoce et si chaud, qu'ils se recherchent et s'accouplent cinq ou six semaines après leur naissance; ils ne prennent cependant leur accroissement entier qu'en huit ou neuf mois, mais il est vrai que c'est en grosseur apparente et en graisse qu'ils augmentent le plus, et que le développement des parties solides est fait avant l'âge de cinq ou six mois. Les femelles ne portent que trois semaines, et nous en avons vu mettre bas à deux mois d'âge. Ces premières portées ne sont pas si nombreuses que les suivantes, elles sont de quatre ou cinq; la seconde portée est de cinq ou six, et les autres de sept ou huit, et même de dix ou onze. La mère n'allait ses petits que pendant douze ou quinze jours;

(1) Le cochon d'Inde; au Brésil, *cavia cobaya*; en allemand, *Indianisch künele*, *Indisch seüle*, *meer-ferckel*, *meer-schwein*; en anglais, *guiny pig*; en suédois, *marsswin*; en polonais, *swinka zamorska*.

*Cavia cobaya*. (Pison, Hist. nat., pag. 102.)

*Cuniculus Indus*. (Gesner, Icon. animal. quadrup., pag. 106.)

*Mus*, seu *cuniculus americanus et guineensis*, *porcelli pilis et voce*, *cavia cobaya Brasiliensibus dictus*; Marcgravii. (Ray, Synops. animal. quadrup., pag. 223.)

*Mus caudâ abruptâ, palmis tetradactylis, plantis tridactylis*. (Linnaeus.)

*Cavia cobaya Brasiliensibus*; quibusdam *mus Pharaonis, totus pilosus, porcellus, mus Indicus*. (Klein, de Quadrup., pag. 49.)

Lapin des Indes. *Cuniculus ecaudatus, auritus, albus aut rufus, aut ex utroque variegatus*..... *Cuniculus Indicus*. (Brisson, Regn. animal., pag. 147.)

elle les chasse dès qu'elle reprend le mâle, c'est au plus tard trois semaines après qu'elle a mis bas; et, s'ils s'obstinent à demeurer auprès d'elle, leur père les maltraite et les tue. Ainsi ces animaux produisent au moins tous les deux mois, et ceux qui viennent de naître produisant de même, l'on est étonné de leur prompt et prodigieuse multiplication. Avec une seule couple, on pourrait en avoir un millier dans un an; mais ils se détruisent aussi vite qu'ils pullulent, le froid et l'humidité les font mourir, ils se laissent manger par les chats sans se défendre, les mères même ne s'irritent pas contre eux: n'ayant pas le temps de s'attacher à leurs petits, elles ne font aucun effort pour les sauver. Les mâles se soucient encore moins des petits, et se laissent manger eux-mêmes sans résistance: ils n'ont de sentiment bien distinct que celui de l'amour, ils sont alors susceptibles de colère; ils se battent cruellement, ils se tuent même quelquefois entre eux lorsqu'il s'agit de se satisfaire et d'avoir la femelle. Ils passent leur vie à dormir, jouer et manger; leur sommeil est court, mais fréquent; ils mangent à toute heure du jour et de la nuit, et cherchent à jouer aussi

souvent qu'ils mangent; ils ne boivent jamais, cependant ils urinent à tout moment. Ils se nourrissent de toutes sortes d'herbes, et surtout de persil, ils le préfèrent même au son, à la farine, au pain; ils aiment aussi beaucoup les pommes et les autres fruits. Ils mangent précipitamment, à peu près comme les lapins, peu à la fois, mais très-souvent. Ils ont un grognement semblable à celui d'un petit cochon de lait; ils ont aussi une espèce de gazouillement qui marque leurs plaisirs lorsqu'ils sont auprès de leur femelle, et un cri fort aigu lorsqu'ils ressentent de la douleur. Ils sont délicats, frileux, et l'on a de la peine à leur faire passer l'hiver; il faut les tenir dans un endroit sain, sec et chaud. Lorsqu'ils sentent le froid, ils se rassemblent et se serrent les uns contre les autres, et il arrive souvent que, saisis par le froid, ils meurent tous ensemble. Ils sont naturellement doux et privés: ils ne font aucun mal, mais ils sont également incapables de bien; ils ne s'attachent point: doux par tempérament, dociles par faiblesse, presque insensibles à tout, ils ont l'air d'automates montés pour la propagation, faits seulement pour figurer une espèce.

## L'APÉREA <sup>(1)</sup>.

CET animal, qui se trouve au Brésil, n'est ni lapin, ni rat, et paraît tenir quelque chose de tous deux: il a environ un pied de longueur sur sept pouces de circonférence; le poil de la même couleur que nos lièvres, et blanc sous le ventre; il a aussi la lèvre fendue de même, les grandes dents incisives, et la moustache autour de la gueule et à côté des yeux; mais ses oreilles sont arrondies comme celles du rat, et elles sont si courtes qu'elles n'ont pas un travers de doigt de hauteur: les jambes de devant n'ont que trois pouces de hauteur, celles de derrière sont un peu plus longues; les pieds de devant ont quatre doigts couverts d'une peau noire et munis de petits ongles courts; les pieds de derrière n'ont que trois doigts, dont celui

du milieu est plus long que les deux autres. L'apérea n'a point de queue: sa tête est un peu plus allongée que celle du lièvre, et sa chair est comme celle du lapin, auquel il ressemble par la manière de vivre (2). Il se recèle aussi dans des trous, mais il ne creuse pas la terre comme le lapin, c'est plutôt dans des fentes de rochers et de pierres que dans des sables qu'il se retire: aussi est-il bien aisé à prendre dans sa retraite. On le chasse comme un très-bon gibier, ou du moins aussi bon que nos meilleurs lapins (3). Il me paraît que l'animal dont Oviedo, et après lui Charlevoix (4) et Duperrier de

(2) Maregrav., Hist. nat. Brasil., pag. 223, fig. *ibid.*

(3) Pison, Hist. Brasil., pag. 103.

(4) Oviedo dit que le *cori* est comme un petit lapin, qu'il y en a de tout blancs et d'autres de couleurs mêlées. (Histoire de Saint-Domingue, par le P. Charlevoix, tome 1, page 35.)

(1) Cuvier et beaucoup d'autres naturalistes regardent l'apérea comme le cochon d'Inde à l'état sauvage.

L. 1824.

Montfraisier, font mention sous le nom de *cori*, pourrait bien être le même que l'*apérea* (1); que dans quelques endroits des Indes occidentales, on a peut-être élevé de ces animaux dans les maisons ou dans des garennes, comme nous élevons des lapins, et qu'enfin c'est par cette raison qu'il s'en trouve

de roux, de blancs, de noirs et de variés de couleurs différentes : ma conjecture est fondée, car Garcilasso dit expressément qu'il y avait au Pérou des lapins champêtres et d'autres domestiques, qui ne ressemblaient point à ceux d'Espagne (2).

## DESCRIPTION DU COCHON D'INDE.

CET animal (*pl.* 146) est informe, à peine voit-on ses jambes; le cou est confondu avec le corps et la tête, que l'on ne reconnaît que par les oreilles; le museau est obtus, et la partie postérieure du corps n'est pas terminée par une queue, comme dans la plupart des autres animaux. Lorsque le cochon d'Inde marche, son corps s'allonge; lorsqu'il est en repos, le corps se raccourcit et se gonfle à l'endroit des flancs; mais, soit dans le repos ou dans le mouvement, on ne distingue, au premier aspect, aucune des parties de cet animal, excepté les oreilles, qui sont placées au-dessus de la tête. Elles seraient assez grandes, et leur direction verticale les rendrait fort apparentes, si le poil de l'occiput n'était presque aussi long et ne les couvrait en grande partie: elles sont rondes, et elles ont beaucoup plus de largeur que de hauteur.

De tous les animaux qui ont déjà été décrits dans cet ouvrage, le lièvre et le lapin sont ceux qui ont le plus de rapport au cochon d'Inde, surtout par la forme de la tête; cependant celle du cochon d'Inde est à proportion beaucoup plus grosse, les oreilles sont beaucoup plus courtes, le front n'a

point de convexité, le bout du museau est beaucoup plus gros que celui du lièvre et du lapin, la lèvre supérieure a beaucoup plus de hauteur. Quoique le cochon d'Inde ait le bec de lièvre, la lèvre n'est fendue que sur la moitié de sa hauteur; les ouvertures des narines sont rondes, éloignées l'une de l'autre, et par conséquent fort différentes de celles du lièvre et du lapin, qui paraissent se confondre et ne former qu'une seule ligne transversale. Les yeux du cochon d'Inde sont ronds, gros et saillants.

Il n'y a dans les pieds de devant que quatre doigts (*AA*, *pl.* 147), trois tubercules (*BB*) calleux sous le métacarpe, et un quatrième (*CC*) plus gros que les trois autres, derrière le carpe. Les pieds de derrière n'ont que trois doigts (*D*), et deux tubercules calleux sous le métatarse, et une autre callosité qui occupe la face inférieure du tarse.

Le poil est lisse, il a jusqu'à un pouce de longueur; il n'est que d'une seule couleur, depuis la racine jusqu'à la pointe; mais les différentes parties du corps ont des taches fauves, blanches ou noires, qui varient par la grandeur, par la figure et par la position, comme dans tous les animaux domestiques. Quelques cochons d'Inde sont blancs en entier, d'autres n'ont que des taches blanches et fauves sans noir. Il y a aussi des variétés dans l'intensité de la couleur fauve; je l'ai vue fort vive et presque orangée sur de jeunes individus, tandis qu'elle était pâle et presque éteinte sur des vieux: ceux-ci m'ont paru avoir le museau plus gros et plus hérissé de poil, ce qui les rend plus laids que les jeunes.

po. lig.

Longueur du corps entier, mesuré  
en ligne droite depuis le bout du  
museau jusqu'à l'anus. . . . . 11 4

(1) Le *cori* (des Indes espagnoles) est un petit animal à quatre pieds, assez semblable à nos lapins et aux taupes; il a les oreilles petites, et les porte tellement couchées sur le dos qu'à peine les aperçoit-on; il n'a point de queue. Les uns sont tout blancs, les autres tout noirs, les autres mouchetés de noir et de blanc; il y en a de tout rouges, et d'autres mouchetés de rouge et de blanc..... Ils sont privés et ne font aucune ordure dans les maisons; ils mangent de l'herbe et se nourrissent de peu de chose; ils ont le goût et le fumet des meilleurs lapins. (*Histoire des Voyages*, par Duperrier de Montfraisier; Paris, 1707, page 343.)

(2) *Hist. des Incas*, tome 2, page 267.

	po. lig.	po. lig.	
Hauteur du train de devant. . . . .	2 11	Largeur à la base. . . . .	0 1
Hauteur du train de derrière. . . . .	3 3		
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	2 11	Le cochon d'Inde, sur lequel les dimen- sions rapportées dans la table précédente ont été prises, a aussi servi de sujet pour la description des parties intérieures; il pesait une livre sept onces.	
Circonférence du bout du museau. . . . .	3 8	L'épiploon était fort court et replié contre l'estomac; le foie s'étendait autant à gauche qu'à droite; l'estomac était en entier dans le côté gauche; le cæcum ( <i>ABC</i> , <i>fig. 1</i> , <i>pl. 148</i> ) avait beaucoup d'étendue, il occu- pait toute la partie gauche de l'abdomen.	
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0 10	Le duodenum formait quelques sinuosités sous le rein droit, et il se joignait au jeju- num derrière l'estomac: les circonvolutions du jejunum étaient dans la région ombilicale et dans le côté droit, celles de l'ileum se trouvaient dans le flanc droit; la dernière portion ( <i>D</i> ) de cet intestin passait du flanc droit dans le côté gauche, où elle aboutissait au cæcum ( <i>ABC</i> ) qui s'étendait depuis le côté gauche dans le flanc droit, où il se re- pliait en avant; il se prolongeait ensuite de- puis le flanc droit jusque dans le côté gauche. La première portion du colon ( <i>E</i> ) s'étendait depuis le côté gauche jusqu'au flanc droit, le long du cæcum et de la dernière portion de l'ileum; ensuite le colon faisait de gran- des circonvolutions dans le côté droit et dans la région épigastrique, avant de se joindre au rectum. La situation du cæcum varie dans différents sujets; je l'ai vu s'étendre du flanc gauche au flanc droit, en passant par la ré- gion hypogastrique, et se prolonger en avant dans le côté droit.	
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0 2½	Il se trouvait de chaque côté de l'anus une glande de couleur jaunâtre, qui avait quatre lignes de longueur, trois lignes et demie de largeur, et trois lignes d'épaisseur: la sub- stance intérieure de ces glandes était blan- châtre et composée de vaisseaux pelotonnés et fort apparents; elles communiquaient au bord de l'anus par un large orifice. Il ne suintait point de liqueur de leur substance vasculaire, quoique coupée; elle avait une odeur un peu fétide.	
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	1 3	L'estomac avait beaucoup d'étendue; le grand cul-de-sac était fort profond, et il y avait, pour ainsi dire, un second cul-de-sac beaucoup plus petit que le premier, qui se trouvait sur le côté extérieur de la partie droite à un demi-pouce de distance du py- lore. Ce renflement venait de ce que la por- tion de cette partie droite, qui se trouvait	
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0 9		
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0 5½		
Ouverture de l'œil. . . . .	0 3½		
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	1 4		
La même distance mesurée en ligne droite. . . . .	1 0		
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	5 9		
Longueur des oreilles. . . . .	0 10		
Circonférence de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	1 7		
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	1 0		
Longueur du cou. . . . .	0 11		
Circonférence du cou. . . . .	4 5		
Circonférence du corps, prise der- rière les jambes de devant. . . . .	6 3		
Circonférence prise à l'endroit le plus gros. . . . .	8 10		
Circonférence prise devant les jam- bes de derrière. . . . .	5 9		
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	1 7		
Largeur de l'avant-bras près du coude. . . . .	0 8		
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit. . . . .	0 4		
Circonférence du poignet. . . . .	1 0		
Circonférence du métacarpe. . . . .	1 2		
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	1 0		
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	2 7		
Largeur du haut de la jambe. . . . .	0 10		
Épaisseur. . . . .	0 5½		
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0 4½		
Circonférence du métatarse. . . . .	1 1		
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	1 9		
Largeur du pied de devant. . . . .	0 5½		
Largeur du pied de derrière. . . . .	0 5		
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0 3½		

au-delà du pli, était très-petite à proportion du reste de l'estomac. La membrane intérieure de l'œsophage était terminée, sur le bord de l'orifice supérieur de l'estomac, par un rebord blanc et frangé : le velouté de l'estomac n'était pas continu, il semblait être parsemé par pelotons.

Les intestins grêles avaient tous à peu près la même grosseur. Le cæcum (*ABC*, *fig. 1*, *pl. 148*) était grand, il avait trois bandes tendineuses qui s'étendaient d'un bout à l'autre : les parois intérieures étaient simples, et ne ressemblaient pas à celles du cæcum du lièvre et du lapin. Le colon était aussi gros que le cæcum à son origine (*E*) sur la longueur d'environ un pouce, ensuite il diminuait peu à peu de grosseur, et il était à peu près aussi gros que le rectum dans le reste de son étendue.

On pourrait dire que le foie était d'une seule pièce, car il n'avait point de scissure qui s'étendit jusqu'à la racine, et qui le partageât réellement en plusieurs lobes ; cependant il paraissait composé de trois lobes, deux grands et un petit ; le plus grand comprenait environ les deux tiers de la substance du foie, et il en occupait la partie moyenne et la partie gauche : il était divisé en trois portions par deux scissures, l'une de ces portions avait autant d'étendue que les deux autres, et elle était à gauche. Le ligament suspensoir passait dans la scissure qui était entre les deux petites portions, et la vésicule du fiel adhérait à la portion droite. Le second lobe était à droite, et embrassait le rein par son extrémité : le troisième lobe, qui était le plus petit, tenait à la racine du second, et était divisé en deux portions par une scissure. Le foie avait au-dehors et au-dedans une couleur rouge-noirâtre, il pesait sept gros. La vésicule du fiel avait la forme d'une poire, elle ne contenait que très-peu de fiel.

La rate était large et plate, cependant elle avait trois faces ; son extrémité inférieure était encore plus large que l'extrémité supérieure. Ce viscère avait la même couleur que le foie, il pesait vingt grains.

Le pancréas avait une forme très-irrégulière, il ressemblait en quelque façon à une feuille découpée, qui aurait été étendue sur la face postérieure de l'estomac, et dont le pédicule aurait été fort gros et aurait abouti au duodenum.

Les reins (*EE*, *pl. 147*) étaient fort épais, ils avaient peu d'enfoncement ; le rein droit

n'était pas plus avancé que le gauche, il n'y avait qu'une papille dans le bassin qui était fort grand : on ne distinguait pas les différentes substances de l'intérieur, on voyait seulement des fibres fort apparentes qui s'étendaient depuis la surface du rein jusqu'au bassin.

Les capsules atrabulaires (*FF*) étaient très-grandes, car elles avaient huit lignes de longueur, six lignes de largeur, et trois lignes d'épaisseur ; elles étaient enveloppées d'une écorce mince et jaune, la substance de l'intérieur avait une couleur noirâtre. Je n'y ai point trouvé de cavité, mais seulement une sorte de noyau longitudinal qui était gris.

Le centre nerveux (*G*, *pl. 147*) du diaphragme était fort étendu. Il y avait quatre lobes dans le poumon droit, dont trois étaient rangés de file ; le quatrième se trouvait entre la base du cœur et les racines du second lobe et du troisième, qui est le lobe postérieur : celui-ci était le plus grand des quatre ; le premier et le quatrième étaient les plus petits, et ils avaient tous les deux une grandeur à peu près égale ; le quatrième était divisé en deux parties par une scissure. Le poumon gauche avait trois lobes, deux grands et un petit, qui tenait à la racine du lobe postérieur, et qui était le plus petit de tous les lobes des deux poumons : le lobe postérieur du côté gauche avait à peu près la même grandeur que le postérieur du côté droit.

Le cœur était presque rond, il avait par conséquent la pointe mousse ; elle était tournée un peu à gauche. Il ne sortait que deux branches de la crosse de l'aorte.

La langue était fort étroite dans le milieu, et très-large à sa partie postérieure ; les parties antérieure et moyenne étaient couvertes de très-petites papilles, et parsemées sur les côtés de très-petits grains ronds. La partie postérieure formait un renflement qui semblait être une seconde langue, et avait la figure d'un demi-ovale, en supposant que le petit diamètre de l'ovale entier aurait terminé la langue. Ce renflement était couvert de papilles bien apparentes, et il y avait sur sa partie postérieure deux larges glandes, une de chaque côté : on voyait dans chacune de ces glandes trois fentes, qui s'étendaient un peu obliquement de dehors en dedans et de devant en arrière.

Le palais était concave et uni sans aucuns sillons ; il y avait seulement un tubercule

oblong au milieu de l'espace qui est entre les dents de devant et les premières mâchelières, et un autre tubercule plus petit derrière les dents de devant : les bords de l'épiglotte étaient légèrement crénelés.

Le cerveau n'avait point d'anfractuosités : le cervelet était placé en entier derrière le cerveau, et cannelé comme dans les autres animaux. Le cerveau pesait cinquante-deux grains, et le cervelet dix-huit.

Le cochon d'Inde n'a que deux mamelles, une de chaque côté de la partie postérieure du ventre; mais elles sont fort apparentes, et le mamelon est environné d'une alvéole qui a quatre lignes de diamètre.

Il n'y a point de scrotum comme dans la plupart des autres animaux, il ne peut pas y en avoir, parce que l'orifice du prépuce (*H*, pl. 147; *A*, fig. 2, pl. 148) est contre l'anus (*I*, pl. 147; *B*, fig. 2, pl. 148) : cependant les testicules (*KK*, pl. 147), qui étaient dans les régions iliaques, sortent de l'abdomen et se glissent sous la peau à côté de la verge et de l'anus, chacun dans une sorte de scrotum.

Le gland (*A*, fig. 1, 2 et 3, pl. 149) de la verge (*B*) était conformé d'une manière fort extraordinaire; il renfermait un os (fig. 4) qui s'étendait d'un bout à l'autre, et qui était un peu courbe; sa convexité se trouvait sur le devant du gland, qui était aplati sur les côtés. L'extrémité inférieure (*A*) de l'os se trouvait près de l'extrémité du gland, et avait la forme d'une cuiller, dont le bord était revêtu d'un petit bourrelet charnu (*C*, fig. 1) qui se prolongeait de part et d'autre sur la face postérieure du gland, et formait une fente (*D*) d'une ligne et demie de longueur. En écartant les lèvres de cette fente, on voyait l'orifice de l'urètre; il y avait sous le reste de la face postérieure du gland, qui était revêtu de papilles fermes, ressemblantes à des écailles, et dirigées en haut, un fourreau charnu (*A*, fig. 1, pl. 149), dont le fond, qui se trouvait près de l'insertion du prépuce, était fermé : l'orifice de ce fourreau était froncé, et placé près de l'orifice de l'urètre. Dans l'état naturel, je n'apercevais pas l'orifice de ce fourreau ou de cette gaine; mais en retirant en arrière la substance charnue du gland et en la faisant glisser le long de l'os, je faisais paraître les parois intérieures de la gaine, et je la retournais comme un bas que l'on tire de la jambe par sa partie supérieure. A mesure que je retournais la gaine, je voyais

paraître deux points qui sortaient du dedans; et enfin, lorsque la gaine a été entièrement développée, j'ai vu deux cornes (*A*, fig. 2 et 3) qui tenaient à son fond, et qui s'étendaient le long de cette gaine; elles étaient coniques et terminées en pointe; elles avaient deux lignes un quart de longueur, et seulement un tiers de ligne de diamètre à la base; elles étaient blanches, et leur consistance m'a paru tendineuse.

La verge (*B*, fig. 1, 2 et 3, pl. 149) était longue, et plus grosse vers la bifurcation des corps caverneux que vers le gland.

Les testicules (*KK*, pl. 147, et *CC*, fig. 2, pl. 148) étaient presque ronds; leur substance intérieure avait une couleur blanchâtre; elle était molle, et en la pressant on en faisait suinter la semence. La bande de l'épididyme était large et très-mince; le tubercule avait peu de grosseur, mais on y voyait distinctement les vaisseaux pelotonnés dont il était formé. Les canaux déférents (*LL*, pl. 147, et *DD*, fig. 2, pl. 148) étaient gros et courts.

La vessie (*M*, pl. 147) était presque ronde. Les vésicules séminales (*NNNN*, pl. 147, et *EE*, fig. 2, pl. 148) avaient la forme des cornes de la matrice d'un animal quadrupède. Aussi, après avoir ouvert l'abdomen du premier cochon d'Inde mâle que j'ai disséqué, si je n'avais pas vu les testicules, je l'aurais cru femelle, parce que les vésicules séminales me paraissaient être les cornes d'une matrice. Elles ne sont chacune qu'un long tuyau, qui diminue peu à peu de grosseur depuis l'urètre jusqu'à leur extrémité : elles tiennent à une membrane très-déliée, dont le bord opposé à celui qui adhère à chaque vésicule, n'étant pas aussi long que la vésicule; lui fait faire plusieurs sinuosités. Ces vésicules sont transparentes et remplies d'une gelée blanche, que j'ai trouvée durcie dans l'urètre où elle s'était moulée.

Les prostates (*FF*, fig. 2, pl. 148) sont séparées l'une de l'autre et placées à côté des vésicules séminales, c'est pourquoi les dimensions des prostates, rapportées dans la table suivante, ont été prises sur une seule-prostate : elles sont fort minces près de l'urètre; leur substance est composée de cellules fort apparentes, qui contiennent une liqueur limpide.

La femelle qui a servi de sujet pour la description des parties de la génération, avait dix pouces de longueur depuis le bout

du museau jusqu'à l'anus; elle pesait une livre quatre onces six gros.

Elle avait deux mamelles, comme le mâle; la longueur du mamelon était de trois lignes, et l'alvéole avait cinq lignes de diamètre.

L'urètre sortait au-dehors, comme dans la femelle du rat, de la souris, du mulot, du rat d'eau et du campagnol: l'extrémité de ce canal était saillante d'une demi-ligne, et formait un petit cône placé à la commissure antérieure de deux grosses lèvres, qui renfermaient entre elles la vulve, l'anus et l'orifice d'une cavité placée entre ces deux ouvertures; deux cloisons transversales séparaient cette cavité de l'anus et de la vulve, de sorte que l'orifice de la cavité était transversal et avait trois lignes de longueur; la fente de la vulve était aussi transversale et avait quatre lignes de longueur.

La cavité qui était entre l'anus et la vulve avait deux lignes de profondeur, le fond était aussi long que l'orifice; les deux bouts de cette cavité avaient une couleur noirâtre, et on voyait à chaque bout l'orifice d'un tuyau excrétoire, d'où il suintait une humeur laiteuse: ce tuyau venait d'une glande qui était à côté de l'extrémité du rectum.

Le gland du clitoris était placé à une ligne de distance de l'extrémité de l'urètre, et saillant d'environ une demi-ligne. L'urètre avait un grand diamètre. La vessie avait presque autant de largeur et d'épaisseur que de longueur; ses deux bouts étaient terminés en pointe mousse.

Le vagin était fort ample, il avait un diamètre plus long près de la vulve que près de la matrice; mais dans le milieu de sa longueur il n'avait pas un si long diamètre qu'aux deux bouts.

Le cou de la matrice sortait d'une ligne dans le vagin, et les bords de son orifice étaient froncés: les cornes avaient un pouce neuf lignes de longueur avant d'être enflées d'air; en l'introduisant, j'ai vu qu'elles formaient plusieurs petites sinuosités. En tirant les cornes par le bout, je les ai allongées de près d'un pouce, et j'ai fait disparaître les sinuosités; mais en passant le doigt d'un bout à l'autre de chaque corne, j'ai entendu de petits sifflements d'air comme s'il avait passé de cellules en cellules. En ouvrant les cornes, j'ai trouvé les membranes épaisses, et leurs parois intérieures revêtues d'un velouté qui formait des plis saillants et transversaux, placés à environ deux lignes

de distance les uns des autres. Sans doute que ces plis étaient plus élevés, lorsque les cornes n'avaient pas été allongées et qu'elles formaient des sinuosités.

Les testicules étaient environnés d'un grand pavillon, dans lequel je n'ai point vu d'ouverture: la trompe rampait sur ce pavillon, et formait plusieurs sinuosités. Les testicules avaient une forme très-irrégulière, parce qu'ils étaient composés presque en entier de grosses vésicules lymphatiques.

Le 12 juillet j'ai ouvert une femelle pleine, qui avait onze pouces et demi de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; elle portait quatre fœtus, trois dans la corne droite de la matrice et un dans la gauche; chaque fœtus (*A*, *fig. 5*, *pl. 149*) avait environ trois pouces de longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à l'anus. Le placenta (*fig. 6*, et *B*, *fig. 5*) était ovale, le grand diamètre avait un pouce de longueur, et le petit seulement dix lignes; l'épaisseur du placenta était de trois lignes, il avait une couleur brune-rougeâtre; il ne tenait à la matrice que par le milieu de sa face extérieure (*fig. 6*); il y adhérait par une partie (*A*) de cette face, qui était ovale, et dont le grand diamètre avait un demi-pouce de longueur, et le petit quatre lignes et demie. Le cordon ombilical (*C*, *fig. 5*) était long d'environ un pouce, et fort gros, parce que les vaisseaux sanguins étaient à quelque distance l'un de l'autre. Cette conformation du cordon me fit juger que l'allantoïde se trouverait entre ces vaisseaux sanguins, comme dans le lièvre et le lapin (1): dans cette vue, je coupai le cordon près du nombril, et j'insinuai un chalumeau dirigé du côté du placenta; en y introduisant de l'air, j'enflai l'allantoïde (*DD*, *fig. 5*); elle était conique; elle avait huit lignes de hauteur, et seulement cinq lignes et demie de diamètre contre le placenta: ainsi la base de l'allantoïde n'était pas à beaucoup près, comme dans le lièvre, aussi étendue que le placenta.

	pi. po. lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum. . . . .	5 11 0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros. . . . .	0 0 9
Circonférence dans les endroits	

(1) Voyez le premier volume des Mammifères, articles du lièvre et du lapin.

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
les plus minces. . . . .	0	0	6	entre le centre nerveux et le sternum . . . . .	0	0	4
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	9	Largeur de chaque côté du centre nerveux. . . . .	0	0	8
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	7	Circonférence de la base du cœur. . . . .	0	1	10
Circonférence de l'iléum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	1	0	Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire. . . . .	0	0	9
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	9	Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0	0	7
Longueur du cæcum. . . . .	0	4	0	Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	4	0	Longueur de la langue. . . . .	0	1	5
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	1	6	Longueur de la partie antérieure depuis le filet jusqu'à l'extrémité. . . . .	0	0	4
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros. . . . .	0	4	0	Largeur de la langue. . . . .	0	0	2
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	7	Longueur du cerveau. . . . .	0	0	10
Circonférence du rectum près du colon. . . . .	0	0	6	Largeur. . . . .	0	0	8 $\frac{1}{2}$
Circonférence du rectum près de l'anus. . . . .	0	1	3	Épaisseur. . . . .	0	0	4 $\frac{3}{4}$
Longueur du colon et du rectum pris ensemble. . . . .	3	1	0	Longueur du cercelet. . . . .	0	0	4
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cæcum. . . . .	9	0	0	Largeur. . . . .	0	0	5 $\frac{1}{2}$
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	0	8	6	Épaisseur. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{3}$
Petite circonférence. . . . .	0	7	6	Distance entre l'anus et l'orifice du prépuce. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite. . . . .	0	0	9	Distance entre les bords du prépuce et l'extrémité du gland. . . . .	0	0	2
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au bout du grand cul-de-sac. . . . .	0	1	4	Longueur du gland. . . . .	0	0	6 $\frac{1}{2}$
Circonférence de l'œsophage. . . . .	0	0	4	Circonférence. . . . .	0	0	8
Circonférence du pylore. . . . .	0	0	7	Longueur de la verge, depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce. . . . .	0	1	0
Longueur du foie. . . . .	0	2	5	Circonférence. . . . .	0	0	6
Largeur. . . . .	0	2	9	Longueur des testicules. . . . .	0	0	8
Sa plus grande épaisseur. . . . .	0	0	7	Largeur. . . . .	0	0	6 $\frac{1}{2}$
Longueur de la vésicule du fiel. . . . .	0	0	9	Épaisseur. . . . .	0	0	4
Son plus grand diamètre. . . . .	0	0	6	Largeur de l'épididyme. . . . .	0	0	2
Longueur de la rate. . . . .	0	1	1	Épaisseur. . . . .	0	0	$\frac{1}{4}$
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	7	Longueur des canaux déférents. . . . .	0	1	9
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	0	4	Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue. . . . .	0	0	2
Épaisseur dans le milieu. . . . .	0	0	2	Grande circonférence de la vessie. . . . .	0	2	10
Épaisseur du pancréas. . . . .	0	0	1	Petite circonférence. . . . .	0	2	7
Longueur des reins. . . . .	0	1	0	Longueur de l'urètre. . . . .	0	1	1
Largeur. . . . .	0	0	6	Circonférence de l'urètre. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{4}$
Épaisseur. . . . .	0	0	6	Longueur des vésicules séminales. . . . .	0	5	6
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe. . . . .	0	0	9	Diamètre près de la vessie. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Largeur. . . . .	0	1	3	Diamètre à l'extrémité. . . . .	0	0	1
Largeur de la partie charnue				Longueur de chacune des prostates. . . . .	0	1	0
				Largeur. . . . .	0	0	4
				Épaisseur. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{3}$



	pi.	po.	lig.	
Distance entre l'anus et la vulve.	0	0	1½	la mâchoire de dessous vis-à-vis les dents
Longueur de la vulve.	0	0	4	mâchelières : aussi cette mâchoire est-elle
Longueur du vagin.	0	1	8	fort épaisse dans ces deux endroits, dont la
Circonférence à l'endroit le plus gros.	0	1	6	direction est sinueuse. L'os frontal n'a point
Circonférence à l'endroit le plus mince.	0	1	0	d'apophyse orbitaire, mais l'os de la pom-
Grande circonférence de la ves-				mette forme quelques crénelures sur le bord
sie.	0	2	3	de l'orbite, et il y a au-dessous de cet os un
Petite circonférence.	0	2	1	grand trou au-devant de l'orbite, comme
Longueur de l'urètre.	0	0	11	dans le rat.
Circonférence.	0	0	7½	Le cochon d'Inde n'a que vingt dents,
Longueur du corps et du cou de				deux longues incisives ( <i>B</i> , <i>fig. 7</i> , et <i>D</i> , <i>fig. 8</i> ,
la matrice.	0	0	6	<i>pl. 149</i> ) dans chaque mâchoire, comme l'é-
Circonférence.	0	0	8	curcueil, le rat, etc., et quatre dents mâche-
Longueur des cornes de la ma-				lières ( <i>CDEF</i> , <i>fig. 7</i> , et <i>EFGH</i> , <i>fig. 8</i> ) de
trice.	0	2	8	chaque côté des deux mâchoires. Les dents
Circonférence dans les endroits				incisives sont entièrement blanches; les mâ-
les plus gros.	0	2	7	chelières ont de profondes cannelures sur
Circonférence à l'extrémité de				les côtés; leur face supérieure est plate,
chaque corne.	0	0	3	mais on y voit des vestiges de quelques pe-
Distance en ligne droite entre les				tites cannelures, qui s'étendent d'un côté à
testicules et l'extrémité de la				l'autre. Ces dents ne sont pas posées verti-
corne.	0	0	3½	calement, comme dans tous les animaux qui
Longueur de la ligne courbe que				ont déjà été décrits dans cet ouvrage : celles
parcourt la trompe.	0	0	10	du dessus ( <i>CDEF</i> , <i>fig. 7</i> ) sont dirigées obli-
Longueur des testicules.	0	0	3⅔	quement en dehors, et celles du dessous
Largeur.	0	0	3	( <i>EFGH</i> , <i>fig. 8</i> ) ont au contraire une direc-
Épaisseur.	0	0	1½	tion oblique en dedans; cependant elles se
				touchent par des faces perpendiculaires à
				leur longueur : ainsi le cochon d'Inde ne
				peut pas porter de côté la mâchoire du des-
				sous sans l'écarter de celle du dessus.

La tête du squelette (*pl. 150*) du cochon d'Inde a beaucoup de rapport à celle du squelette du lièvre; cependant elle en diffère par des caractères fort apparents; elle est moins allongée; les os propres du nez, quoique moins longs à proportion de la grandeur de l'animal, s'étendent plus en avant, et sont aussi plus avancés que l'os de la mâchoire supérieure : cette mâchoire forme, entre les deux dents incisives, une petite apophyse (*A*, *fig. 7*, *pl. 149*) dirigée en haut. Les branches de la mâchoire inférieure sont à proportion plus courtes que dans le lièvre, mais le contour des branches a, dans le cochon d'Inde, une apophyse (*AA*, *fig. 8*) fort longue, qui s'étend en arrière aussi loin que l'occiput. Il y a une seconde apophyse (*B*) beaucoup plus petite près de la face extérieure de la dernière dent mâchelière de chaque côté, et une troisième (*CC*) à deux lignes de distance de la face extérieure des quatre dents mâchelières, de sorte qu'il se trouve un sillon assez profond qui s'étend sur la face supérieure de la partie droite et de la partie gauche de

L'os hyoïde n'avait qu'une base et deux cornes, la base était fort grosse, elle formait un angle en avant; les branches étaient très-déliées, et cartilagineuses à leur extrémité postérieure.

L'apophyse épineuse de la seconde des sept vertèbres du cou est très-grande; elle forme une sorte de crête qui se termine en arrière par une pointe mousse.

Il y a treize vertèbres dorsales et treize côtes, sept fausses et seulement six vraies. L'apophyse épineuse de la première vertèbre dorsale était droite presque en entier, celles des huit vertèbres suivantes étaient inclinées en arrière, celle de la dixième était droite, et enfin celles des trois dernières étaient inclinées en avant. Le sternum n'était composé que de quatre os; les deux premières côtes, une de chaque côté, s'articulaient avec la partie moyenne du premier os; l'articulation des secondes côtes était entre le premier et le second os, celle des troisièmes côtes entre le second et le troisième os; les quatrièmes côtes s'articulaient avec la partie moyenne du troisième os; enfin l'articulation des cin-

quièmes et sixièmes côtes était entre le troisième et le quatrième os. Dans un autre sujet, le quatrième os du sternum paraissait séparé en deux parties par une ligne cartilagineuse à l'endroit de l'articulation des quatrième et sixièmes côtes.

Les vertèbres lombaires étaient au nombre de six; les apophyses accessoires avaient d'autant plus de longueur qu'elles se trouvaient plus près de l'os sacrum. Cet os était composé de quatre fausses vertèbres; il n'y en avait que six dans la queue, elles paraissaient faire une continuation de l'os sacrum. La partie extérieure de l'extrémité antérieure de l'os de la hanche était terminée en pointe.

Le côté supérieur de l'omoplate était convexe, au contraire le côté inférieur était concave; l'angle supérieur était arrondi, et l'inférieur formait une pointe; l'épine était en partie détachée du corps de l'os, et terminée par un crochet comme dans le lièvre, mais ce crochet était dirigé en bas et non pas en arrière.

L'os du bras était aplati sur les côtés de sa partie supérieure; les os de l'avant-bras étaient courbes, et leur convexité se présentait en avant.

L'os de la cuisse était aplati sur sa face postérieure et sur la partie inférieure de la face antérieure; il y avait un petit tubercule au-dessous du grand trochanter, et une arête sur la partie moyenne supérieure du côté extérieur. Le tibia était concave sur sa face postérieure, et un peu convexe en avant: le péroné adhérait au tibia par sa partie inférieure.

Le premier rang du carpe était composé de quatre os; celui qui paraissait correspondre au scaphoïde était hors de rang comme le pisiforme, mais beaucoup plus petit; le lunaire et le cunéiforme étaient à peu près aussi grands que le pisiforme; le scaphoïde se trouvait placé derrière le lunaire. Il y avait six os dans le second rang du carpe; le premier était placé contre le côté extérieur de la partie supérieure du premier os du métacarpe, et contre le second os du second rang du carpe, à l'endroit où est le pouce dans les animaux qui ont ce doigt; le second et le troisième os ne présentaient qu'une très-petite face, et étaient au-dessus du premier os du métacarpe; le quatrième os du carpe se trouvait en partie au-dessus du premier os du métacarpe et en partie au-dessus du second; le cinquième os du

carpe était au-dessus du second os du métacarpe; et le sixième os du carpe au-dessus du troisième os du métacarpe et au-dessus d'une partie du quatrième, comme l'unciforme de l'homme.

L'astragal, le calcaneum, le scaphoïde et le cuboïde étaient placés dans le tarse du cochon d'Inde, comme dans celui de l'homme. Je n'ai pu reconnaître, par la même comparaison, que deux os cunéiformes, parce qu'il n'y en avait que deux qui fussent placés chacun au-dessus d'un os du métatarse. Ces os n'étaient qu'un nombre de trois; les deux premiers se trouvaient chacun au-devant d'un os cunéiforme, et le troisième au-devant du cuboïde; ce qui me fait croire que ces trois os du métatarse correspondaient au second, au troisième et au quatrième os du métatarse des animaux qui ont cinq doigts. Outre les six os du tarse du cochon d'Inde, dont je viens de faire mention, il y en avait un septième placé contre le côté extérieur de la partie antérieure de l'astragal, un huitième en partie derrière le premier cunéiforme et en partie derrière l'extrémité supérieure du premier os du métatarse, et un neuvième à peu près pareil au huitième, et placé en partie derrière le cuboïde et en partie derrière l'extrémité supérieure du troisième os du métatarse. J'ai trouvé encore un petit os placé au côté intérieur du neuvième, mais il m'a paru n'être qu'un os sésamoïde.

	po. lig.
Longueur de la tête depuis le bout des os du nez jusqu'à l'occiput. . . . .	2 5
La plus grande largeur de la tête. . . . .	1 3½
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	1 7
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents incisives. . . . .	0 3
Distance entre les apophyses condyloïdes. . . . .	0 10
Épaisseur de la partie antérieure de la mâchoire supérieure. . . . .	0 4
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des dents incisives. . . . .	0 3
Longueur du côté supérieur. . . . .	0 10½
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0 10
Longueur de cette ouverture. . . . .	0 2½
Largeur. . . . .	0 3
Longueur des os propres du nez. . . . .	0 10
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0 2½

	po. lig.		po. lig.
Diamètre des orbites. . . . .	0 5 $\frac{1}{2}$	l'os de la hanche. . . . .	0 6
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . . .	0 3 $\frac{1}{2}$	Hauteur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde. . . . .	0 2 $\frac{1}{2}$
Longueur des plus grosses dents mâchelières au-dehors de l'os. . . . .	0 1 $\frac{1}{2}$	Diamètre de cette cavité. . . . .	0 2
Largeur. . . . .	0 1 $\frac{1}{2}$	Longueur de la gouttière. . . . .	0 5
Épaisseur. . . . .	0 2	Largeur dans le milieu. . . . .	0 5
Longueur de la base de l'os hyoïde. . . . .	0 4	Profondeur. . . . .	0 6 $\frac{1}{4}$
Longueur des cornes. . . . .	0 5	Longueur des trous ovalaires. . . . .	0 6
Longueur du cou. . . . .	1 3	Largeur. . . . .	0 3 $\frac{1}{4}$
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas. . . . .	0 2	Largeur du bassin. . . . .	0 6
Longueur d'un côté à l'autre. . . . .	0 3	Hauteur. . . . .	0 10
Largeur de la première vertèbre, prise sur les apophyses transverses. . . . .	0 8	Longueur de l'omoplate. . . . .	0 4
Longueur de la portion de la colonne vertébrale qui est composée des vertèbres dorsales. . . . .	2 11	Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0 11
Hauteur de l'apophyse épineuse de la troisième vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0 5	Largeur à l'endroit le plus étroit. . . . .	0 1 $\frac{3}{4}$
Hauteur de celle de la treizième, qui est la plus courte. . . . .	0 1 $\frac{1}{2}$	Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé. . . . .	0 2 $\frac{1}{4}$
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0 3 $\frac{1}{4}$	Longueur de l'humérus. . . . .	1 5
Longueur des premières côtes. . . . .	0 7	Circonférence à l'endroit le plus petit. . . . .	0 4 $\frac{1}{2}$
Distance entre les premières côtes à l'endroit le plus large. . . . .	0 4 $\frac{1}{2}$	Diamètre de la tête. . . . .	0 2 $\frac{1}{2}$
Longueur de la dixième côte, qui est la plus longue. . . . .	1 4	Largeur de la partie inférieure. . . . .	0 3 $\frac{1}{2}$
Longueur de la dernière des fausses côtes. . . . .	1 0	Longueur de l'os du coude. . . . .	1 5 $\frac{1}{2}$
Largeur de la côte la plus large. . . . .	0 $\frac{3}{4}$	Longueur de l'olécrane. . . . .	0 3 $\frac{1}{4}$
Longueur du sternum. . . . .	1 9	Longueur de l'os du rayon. . . . .	1 2
Longueur du dernier os, qui est le plus long. . . . .	0 6 $\frac{1}{2}$	Longueur du fémur. . . . .	1 9
Longueur du sixième os, qui est le plus court. . . . .	0 4	Diamètre de la tête. . . . .	0 1 $\frac{2}{3}$
Hauteur de la plus longue apophyse épineuse des vertèbres lombaires, qui est celle de la dernière. . . . .	0 3 $\frac{1}{4}$	Circonférence du milieu de l'os. . . . .	0 7
Longueur de la plus longue apophyse accessoire, qui est celle de la dernière vertèbre. . . . .	0 3 $\frac{1}{2}$	Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0 4
Longueur du corps de la quatrième vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0 5	Longueur des rotules. . . . .	0 3 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'os sacrum. . . . .	0 2	Largeur. . . . .	0 1 $\frac{3}{4}$
Largeur de la partie antérieure. . . . .	0 8 $\frac{1}{2}$	Épaisseur. . . . .	0 1 $\frac{1}{4}$
Largeur de la partie postérieure. . . . .	0 1	Longueur du tibia. . . . .	1 8
Longueur de la première fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue. . . . .	0 2 $\frac{3}{4}$	Largeur de la tête. . . . .	0 3 $\frac{1}{2}$
Largeur de la partie antérieure de		Circonférence du milieu de l'os. . . . .	0 6
		Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0 3
		Longueur du péroné. . . . .	1 8
		Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0 3
		Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0 2
		Hauteur du carpe. . . . .	0 1 $\frac{1}{4}$
		Longueur du calcaneum. . . . .	0 5
		Hauteur du premier os cunéiforme et du scaphoïde, pris ensemble. . . . .	0 1 $\frac{1}{2}$
		Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court. . . . .	0 3
		Longueur du second os, qui est le plus long. . . . .	0 4 $\frac{1}{2}$
		Longueur du premier et du troisième os du métatarse, qui sont les plus courts. . . . .	0 6 $\frac{1}{2}$
		Longueur du second os, qui est le plus long. . . . .	0 6 $\frac{3}{4}$
		Longueur de la première phalange du second doigt des pieds de devant. . . . .	0 2
		Longueur de la seconde phalange. . . . .	0 1 $\frac{1}{2}$

	po. lig.		po. lig.
Longueur de la troisième. . . . .	0 2	derrière. . . . .	0 3
Longueur de la première phalange		Longueur de la seconde phalange. .	0 2
du doigt du milieu des pieds de		Longueur de la troisième. . . . .	0 2 <sup>2</sup> / <sub>3</sub>

## LE HÉRISSEON <sup>(1)</sup>

LE HÉRISSEON ORDINAIRE; CUV. — ERINACEUS EUROPÆUS; Linn. —  
LE HÉRISSEON D'EUROPE; Desm.

Πολλ' οἶθ' ἀλλ' ἀλώπηξ, ἔχινος ἐν μίγῃ : le renard sait beaucoup de choses, le hérisson n'en sait qu'une grande, disaient proverbialement les anciens (2). Il sait se défendre sans combattre, et blesser sans attaquer : n'ayant que peu de force et nulle agilité pour fuir, il a reçu de la nature une armure épineuse, avec la facilité de se resserrer en boule et de présenter de tous côtés des armes défensives, poignantes, et qui rebutent ses ennemis; plus ils le tourmentent, plus il se hérisse et se resserre. Il se défend encore par l'effet même de la peur; il lâche son urine, dont l'odeur et l'humidité se répandant sur tout son corps, achèvent de les dégoûter. Aussi la plupart des chiens se contentent de l'aboyer, et ne se soucient pas de le saisir : cependant il y en a quelques-uns qui trouvent moyen, comme le renard, d'en venir à bout en se piquant les pieds et

se mettant la gueule en sang; mais il ne craint ni la fouine, ni la martre, ni le putois, ni le furet, ni la belette, ni les oiseaux de proie. La femelle et le mâle sont également couverts d'épines depuis la tête jusqu'à la queue, et il n'y a que le dessous du corps qui soit garni de poil; ainsi ces mêmes armes, qui leur sont si utiles contre les autres, leur deviennent très-incommodes lorsqu'ils veulent s'unir : ils ne peuvent s'accoupler à la manière des autres quadrupèdes; il faut qu'ils soient face à face, debout ou couchés. C'est au printemps qu'ils se cherchent, et ils produisent au commencement de l'été. On m'a souvent apporté la mère et les petits au mois de juin : il y en a ordinairement trois ou quatre, et quelquefois cinq; ils sont blancs dans ce premier temps, et l'on voit seulement sur leur peau la naissance des épines. J'ai voulu en élever quelques-uns : on a mis plus d'une fois la mère et les petits dans un tonneau avec une abondante provision; mais, au lieu de les allaiter, elle les a dévorés les uns après les autres. Ce n'était pas par le besoin de nourriture, car elle mangeait de la viande, du pain, du son, des fruits; et l'on n'aurait pas imaginé qu'un animal aussi lent, aussi paresseux, auquel il ne manquait rien que la liberté, fût de si mauvaise humeur et si fâché d'être en prison : il a même de la malice, et de la même sorte que celle du singe. Un hérisson qui s'était glissé dans la cuisine découvrit une petite marmite, en tira la viande et y fit ses ordures. J'ai gardé des mâles et des femelles ensemble dans une chambre; ils ont vécu, mais ils ne se sont point accouplés. J'en ai lâché plusieurs dans mes jardins, ils n'y font pas grand mal, et à peine s'aperçoit-on qu'ils y habitent : ils vivent de fruits tombés; ils fouillent la terre

(1) Le hérisson; en grec, ἔχινος; en latin, *echinus*, *herinaceus*, *erinaceus*, *echinus terrestris*; en italien, *erinaceo*, *riccio*, *aizzo*; en espagnol, *erizo*; en portugais, *ourizo*, *orico cachero*; en allemand, *igel*; en anglais, *urchin*, *heyde hog*; en suédois, *igelkott*; en danois, *pind swin*; en polonais, *jes*, *ziennay*; en hollandais, *yseren wereken*; en ancien français, *eurchon*.

*Echinus terrestris*. (Gesner, Hist. quadrup., pag. 368.)

*Herinaceus*. (Gesner, Icon. animal. quadrup., pag. 106.)

*Echinus sive erinaceus terrestris*. (Ray, Synops. animal. quadrup., p. 231.)

*Erinaceus spinosus*, *auriculatus*, *echinus terrestris*. (Linnæus.)

*Acanthion vulgaris nostras*, *herinaceus*, *echinus*. (Klein, de Quadrup., pag. 66.)

*Erinaceus auriculis erectis*. . . . *Erinaceus*. (Brisson, Regn. animal., pag. 181.)

(2) *Zenodotus*, *Plutarchus* et alii ex *Archilocho*.

avec le nez à une petite profondeur ; ils mangent les hannetons, les scarabées, les grillons, les vers et quelques racines ; ils sont aussi très-avides de viande, et la mangent cuite ou crue. A la campagne, on les trouve fréquemment dans les bois, sous les troncs des vieux arbres, et aussi dans les fentes de rochers, et surtout dans les monceaux de pierre qu'on amasse dans les champs et dans les vignes. Je ne crois pas qu'ils montent sur les arbres, comme le disent les naturalistes (1), ni qu'ils se servent de leurs épines pour emporter des fruits ou des grains de raisin ; c'est avec la gueule qu'ils prennent ce qu'ils veulent saisir : et quoiqu'il y en ait un grand nombre dans nos forêts, nous n'en avons jamais vu sur les arbres ; ils se tiennent toujours au pied, dans un creux ou sous la mousse. Ils ne bougent pas tant qu'il est jour, mais ils courent, ou plutôt ils marchent pendant toute la nuit : ils approchent rarement des habitations ; ils préfèrent les lieux élevés et secs, quoiqu'ils se trouvent aussi quelquefois dans les prés. On les prend à la main, ils ne fuient pas, ils ne se défendent ni des pieds ni des dents, mais ils se mettent en boule dès qu'on les touche, et pour les faire étendre, il faut les plonger dans l'eau. Ils dorment pendant l'hiver ; ainsi les provisions qu'on dit qu'ils font pendant l'été leur seraient bien inutiles. Ils ne mangent pas beaucoup, et peuvent se passer assez long-temps de nourriture. Ils ont le sang froid à peu près comme les autres animaux qui dorment en hiver. Leur chair n'est pas bonne à manger, et leur peau, dont on ne fait maintenant aucun usage, servait autrefois de vergette et de frottoir pour seran-  
cer le chanvre.

Il en est des deux espèces de hérisson, l'un à groin de cochon, et l'autre à museau de chien, dont parlent quelques auteurs, comme des deux espèces de blaircau : nous n'en connaissons qu'une seule, et qui n'a même aucune variété dans ces climats ; elle est assez généralement répandue, on en trouve partout en Europe, à l'exception des pays les plus froids, comme la Laponie, la Norwège, etc. Il y a, dit Flaccourt (2), des hérissons à Madagascar comme en France,

et on les appelle *sora*. Le hérisson de Siam, dont parle le P. Tachard (3), nous paraît être un autre animal, et le hérisson d'Amérique (4)\*, le hérisson de Sibérie (5)\*\* , sont les espèces les plus voisines du hérisson commun ; enfin le hérisson de Malaca (6)\*\*\* semble plus approcher de l'espèce du porc-épic que de celle du hérisson.

#### ADDITION A L'ARTICLE DU HÉRISSON.

J'ai dit ci-dessus que je doutais que le hérisson montât sur les arbres, et qu'il emportât des fruits sur ses piquants ; cependant quelques chasseurs m'ont assuré avoir vu des hérissons monter sur des arbres et rapporter des fruits à la pointe de leurs piquants.

Ils m'ont dit aussi qu'ils avaient vu des hérissons nager, et traverser même de grands espaces d'eau avec assez de vitesse. Dans quelques campagnes, on est dans l'usage de prendre une peau de hérisson, et d'en couvrir la tête d'un veau lorsqu'on veut le servir ; la mère se sentant piquée lui refuse le pis et s'éloigne.

Voici quelques observations sur des hérissons que j'ai fait élever en domesticité.

Le 4 juin 1781, on m'apporta quatre jeunes hérissons avec la mère ; leurs pointes ou épines étaient bien formées, ce qui paraît indiquer qu'ils avaient plusieurs semaines d'âge. Je les fis mettre ensemble dans une grande volière de fil de fer, pour les observer commodément ; et l'on garnit de bran-

(3) Voyez le second Voyage du P. Tachard ; Paris, 1689, page 272.

(4) *Echinus indicus albus*. (Ray, Synops. animal. quadrup., pag. 232.) *Echinus americanus albus*. (Albert Seba, vol. 1, pag. 78.) *Acanthion echinatus*, *erinaceus americanus*, *albus surinamensis*. (Klein, de Quadrup., pag. 66.)

\* *Erinaceus inauris*. (Encycl. méthod.)—C'est un couendou, suivant d'Azara.

(5) *Erinaceus sibericus*. (Albert Seba, vol. 1, page 66.)

\*\* *Erinaceus sibericus* ; Erxleb. — C'est une variété du hérisson d'Europe.

(6) *Porcus aculeatus seu histrix malaccensis*. (Albert Seba, vol. 1, pag. 81.) *Acanthion aculeis longissimis*. *Histrix genuina*. *Porcus aculeatus malaccensis*. (Klein, de Quadrup., p. 66.) *Histrix pedibus pentadactylis*, *caudâ truncatâ*. (Linnæus.) *Erinaceus auriculis pendulis*... (Brisson, Regn. anim., pag. 183.)

\*\*\* Hérisson à oreilles pendantes ; Desm.

(1) *Arbores ascendit, poma et pira decuit, in istis sese volutat ut spinis hæreat*. (Sperling. Zoologia ; Lipsie, 1661, pag. 281.)

(2) Voyez le Voyage de Flaccourt ; Paris, 1661, page 152.

ches et de feuillages le fond de cette volière, afin de procurer à ces animaux une petite retraite pour dormir.

Pendant les deux premiers jours, on ne leur donna pour nourriture que quelques morceaux de bœuf bouilli, qu'ils ne mangèrent pas; ils en sucèrent seulement toute la partie succulente, sans manger les fibres de la chair. Le troisième jour, on leur donna plusieurs sortes d'herbes, telles que du seneçon, du liseron, etc., ils n'en mangèrent pas: ainsi on peut dire qu'ils jeûnèrent à peu près pendant ces trois premiers jours; cependant la mère n'en parut pas affaiblie, et donna souvent à teter à ses petits.

Les jours suivants, ils eurent des cerises, du pain, du foie de bœuf cru; ils suçaient ce dernier mets avec avidité, et la mère et les petits ne le quittaient pas qu'ils ne parussent rassasiés; ils mangèrent aussi un peu de pain, mais ils ne touchèrent pas aux cerises: ils montrèrent beaucoup d'appétit pour les intestins crus de la volaille, de même que pour les pois et les herbes cuites; mais, quelque chose qu'ils aient pu manger, il n'a pas été possible de voir leurs excréments, et il est à présumer qu'ils les mangent, comme font quelques autres animaux.

Il paraît qu'ils peuvent se passer d'eau, ou du moins que la boisson ne leur est pas plus nécessaire qu'aux lapins, aux lièvres, etc. Ils n'ont rien eu à boire pendant tout le temps qu'on les a conservés, et néanmoins ils ont toujours été fort gras et bien portants.

Lorsque les jeunes hérissons voulaient prendre la mamelle, la mère se couchait sur le côté, comme pour les mettre plus à leur aise; ces animaux ont les jambes si courtes, que les petits avaient peine à se mettre sous le ventre de leur mère. Si elle se tenait sur ses pieds, ils s'endormaient à la mamelle; la mère ne les réveillait pas, elle semblait même n'oser se remuer dans la crainte de troubler leur sommeil. Voulant reconnaître si cette espèce d'attention de la mère pour ses petits était un effet de son attachement pour eux, ou si elle-même n'était pas intéressée à les laisser tranquilles, on s'aperçut bientôt que quelque amour qu'elle eût pour eux, elle en avait encore plus pour la liberté. On ouvrit la volière pendant que ses petits dormaient; dès qu'elle s'en aperçut, elle se leva doucement, sortit dans le jardin, et s'éloigna du plus vite qu'elle put de sa cage, où elle ne revint pas d'elle-même, mais où il

fallut la rapporter. On a souvent remarqué que, lorsqu'elle était renfermée avec ses petits, elle employait ordinairement tout le temps de leur sommeil à rôder autour de la volière, pour tâcher, selon toute apparence, de trouver une issue propre à s'échapper, et qu'elle ne cessait ses manœuvres et ses mouvements inquiets que lorsque les petits venaient à s'éveiller. Dès-lors il fut facile de juger que cette mère aurait quitté volontiers sa petite famille, et que, si elle semblait craindre de l'éveiller, c'était seulement pour se mettre à l'abri de ses importunités; car les jeunes hérissons étaient si avides de la mamelle, qu'ils y restaient attachés souvent pendant plusieurs heures de suite. C'est peut-être ce grand appétit des jeunes hérissons qui est cause que les mères, ennuyées ou excédées par leur gourmandise, se déterminent quelquefois à les détruire.

Dès que les hérissons entendaient marcher, ou qu'ils voyaient quelqu'un auprès d'eux, ils se tapissaient à terre et ramenaient leur museau sur la poitrine, de sorte qu'ils présentaient en avant les piquants qu'ils ont sur le haut du front, et qui sont les premiers à se dresser; ils ramenaient ensuite leurs pieds de derrière en avant, et, à force d'approcher ainsi les extrémités de leur corps, ou plutôt de les resserrer l'une contre l'autre, ils se donnaient la forme d'une pelote ou d'une boule hérissée de piquants ou de pointes. Cette pelote ou boule n'est pas tout-à-fait ronde, elle est toujours plus mince vers l'endroit où la tête se joint à la partie postérieure du corps. Plus ils étaient prompts à prendre cette forme de boule, et plus ils comprimaient fortement les deux extrémités de leur corps: la contraction de leurs muscles paraît être si grande alors, que, lorsqu'une fois ils se sont arrondis autant qu'il leur est possible, il serait presque aussi aisé de leur disloquer les membres, que de les alonger assez pour donner à leur corps toute son étendue en longueur. On essayait souvent de les étendre, mais plus on faisait d'efforts, plus ils semblaient opposer de résistance et se resserrer dans l'instant où ils prenaient la forme de pelote. On a remarqué qu'il se faisait un petit bruit de cliquetis qui était occasioné par le frottement réciproque des pointes, lesquelles se dirigent et se croisent dans tous les sens possibles. C'est alors que le corps de ces animaux paraît hérissé d'un plus grand nombre de pointes, et qu'ils sont vraiment sur la défensive. Lorsque rien ne

les inquiète, ces mêmes pointes ou épines si hérissées, quand il est question de se préserver, sont couchées en arrière les unes sur les autres, comme le poil lisse des autres animaux; néanmoins ceci n'a lieu que lorsque les hérissons, étant éveillé, jouissent du calme et de la tranquillité; car, quand ils dorment, leurs armes sont prêtes, c'est-à-dire que leurs pointes se croisent dans tous les sens, comme s'ils avaient à repousser une attaque. Il semble donc que pendant leur sommeil, qui est assez profond, la nature leur ait donné l'instinct de se prémunir contre la surprise.

Au reste, ces animaux n'ont pas les moyens

d'en attaquer d'autres; ils sont naturellement indolents et même paresseux; le repos semble être aussi nécessaire à leur genre de vie que la nourriture, et l'on pourrait dire avec assez de vérité, que leurs uniques et seules occupations sont de manger et dormir. En effet, ceux que nous avons nourris et élevés, cherchaient à manger dès qu'ils étaient éveillés, et, quand ils avaient assez mangé, ils allaient se livrer au sommeil sur des feuillages. Ce sont là leurs habitudes pendant le jour; mais pendant la nuit, ils sont moins tranquilles; ils cherchent les limaçons, les gros scarabées, et autres insectes dont ils font leur principale nourriture.

## DESCRIPTION DU HÉRISSE.

De tous les animaux quadrupèdes qui se trouvent dans notre climat, le hérisse (*pl. 146, fig. 2*) est le seul qui soit couvert de piquants; il est aussi le seul qui se pelotonne au point de cacher tous ses membres. Dans cet état, il n'a aucune apparence de quadrupède; on ne le voit que sous la forme d'une pelotte hérissée de pointes; mais cette pelote n'est pas régulièrement ronde, elle a en quelque manière la figure d'un rein fort épais: sa grande courbure convexe est formée par le dos de l'animal, dont le corps est courbé de façon que la tête se trouve à l'un des bouts de la petite courbure concave du rein, et la partie postérieure du corps à l'autre bout. Cette partie et la tête ne se touchent pas immédiatement, il reste un espace rempli par les piquants du front et de la croupe du hérisse, qui forment une concavité semblable à l'enfoncement d'un rein. Cet enfoncement est d'autant plus étroit que l'animal fait plus d'efforts pour se courber et pour se pelotonner, ce qui arrive lorsqu'il est effrayé ou blessé; alors on ne distingue aucune des parties de son corps: mais lorsqu'il est plus tranquille et qu'il ne se tient pelotonné que pour prendre du repos, l'enfoncement de la pelote qu'il forme est plus grand, et on y voit le museau de l'animal, qui touche aux deux pieds de devant; quelquefois on aperçoit aussi les deux pieds de derrière, qui sont contre ceux de devant, et on voit entre les quatre pieds l'orifice du

prépuce. Lorsque le hérisse quitte cette attitude pour se mettre sur ses jambes, il abaisse la convexité de son dos, il étend son corps, il porte la tête en avant, se dresse sur ses pieds, et marche comme les autres quadrupèdes. Si on l'effraie par quelque bruit, si on le touche, ou si on le saisit, il se pelotonne aussitôt; mais ce mouvement n'est pas si prompt que l'on ne puisse y distinguer différents temps: l'animal commence par courber son dos et pencher la tête sur la poitrine; alors les yeux se ferment, la peau des côtés du corps s'étend en bas et enveloppe les jambes; enfin, la peau de la croupe glisse en dessous, et couvre la queue et les pieds de derrière.

Le hérisse, quoique debout sur ses jambes, a le corps très-informe; c'est une masse oblongue, convexe en dessus, terminée en avant par un museau fort mince, et montée sur quatre jambes si courtes, que l'on ne voit que les pieds; on ne distingue pas le cou. Cet animal a les oreilles larges, rondes et courtes, les yeux petits et saillants, et la queue fort mince et très-courte.

On a représenté (*fig. 3, pl. 146*) un hérisse dépouillé de ses piquants, pour faire voir la forme de son corps; il n'y restait que le poil qu'a cet animal sur la tête et sur la partie inférieure du corps.

Les naturalistes ont distingué deux espèces de hérisse par des caractères tirés de la figure du museau; plusieurs auteurs préten-

dent que les uns ont le groin d'un cochon , et les autres le museau d'un chien ; mais on n'a donné aucune description assez détaillée pour établir ce fait , et pour faire reconnaître les caractères de ces deux prétendues espèces de hérisson. Les gens de la campagne , qui ont le même préjugé , ne peuvent donner aucune raison précise de leur opinion , lorsqu'on leur fait voir de près deux hérissons qu'ils assurent être d'espèces différentes ; cependant ils se croient d'autant mieux fondés dans leur assertion , qu'ils mangent de la chair de ces animaux , et qu'ils croient préférer celle du hérisson à groin de cochon , et rebuter celui qui a le museau de chien , parce qu'il répand une mauvaise odeur.

J'ai observé en Bourgogne deux hérissons mâles , que les gens de la campagne me disaient être , l'un de l'espèce à groin de cochon , et l'autre de l'espèce à museau de chien. Le premier , étant pelotonné , avait six pouces huit lignes de longueur , cinq pouces deux lignes de largeur et quatre pouces d'épaisseur ; il pesait une livre cinq onces deux gros. Les plus grands piquants avaient un pouce de long , ils étaient ronds et avaient un tiers de ligne de diamètre sur la plus grande partie de leur longueur ; les deux bouts étaient très-minces et fort pointus , l'extrémité du côté de la racine était courbe : chaque piquant avait une couleur blanchâtre sur la pointe et sur les deux tiers de sa longueur depuis la racine , et du brun noirâtre ou du noir au-dessous de la pointe sur la longueur d'environ deux lignes ; mais cette couleur était peu apparente sur le corps de l'animal , parce que la couleur blanchâtre dominait.

Le second hérisson , étant en pelote , avait six pouces trois lignes de longueur , quatre pouces dix lignes de largeur et quatre pouces d'épaisseur ; il pesait une livre une once cinq gros et demi. Les piquants avaient la même longueur , la même grosseur , la même figure et les mêmes couleurs que ceux de l'autre hérisson ; mais la couleur brune noirâtre ou noire était plus foncée et plus étendue , de sorte qu'elle dominait sur la couleur blanchâtre. Cet animal avait une odeur forte et désagréable , quoiqu'elle approchât un peu de celle du musc , tandis que l'autre hérisson n'avait que l'odeur qui est inséparable de la malpropreté dans les animaux.

Ces deux hérissons avaient des piquants sur toute la face supérieure du corps , depuis

le sommet de la tête jusqu'àuprès de l'origine de la queue , et sur les côtés du corps : le museau , le front , les côtés de la tête , la gorge , le dessous et les côtés du cou , la poitrine , les aisselles , le ventre , les aines , les fesses et les quatre jambes étaient couverts de deux sortes de poils ; les uns avaient la même consistance que les soies des cochons , quoiqu'ils fussent beaucoup plus petits ; ils étaient d'une couleur blanchâtre , mêlée d'une teinte de jaune ou de roux ; les plus longs avaient seize lignes. Il se trouvait entre ces soies un poil plus abondant , frisé et gris , brun ou châtain : il n'y avait sur les pieds et sur la queue qu'un poil court , lisse et peu fourni , qui semblait être de même nature que les soies.

Ces deux animaux se ressemblaient parfaitement par la figure du museau ; il était mince et terminé par un cartilage noir et arrondi : le nez était plus gros que la partie du museau qui y aboutissait ; il n'avait en aucune façon la forme du groin des cochons , et il différait beaucoup du nez des chiens , surtout en ce que le nez des hérissons était plus gros que la partie du museau qui y touchait , que les ouvertures des narines étaient plus éloignées l'une de l'autre , et que les bords extérieurs de chaque narine étaient repliés en arrière et crénelés ; d'ailleurs la lèvre supérieure ne s'étendait pas jusqu'au-dessous du nez , comme dans le chien. Il s'en fallait plus d'un demi-pouce que la lèvre inférieure ne fût aussi longue que le nez , ce qui rendait la mâchoire du dessous et la face inférieure du museau en quelque façon ressemblantes à la mâchoire du dessous et à la face inférieure du groin du cochon , et la grosseur du nez était encore une ressemblance entre ces hérissons et les cochons. Mais la différence essentielle consistait en ce que le nez du hérisson ne s'élevait pas , comme le groin du cochon , au-dessus de la partie du museau à laquelle il touchait , qu'il n'était pas aplati par-devant , et que les ouvertures des narines n'étaient pas dirigées en avant comme celles des cochons. Cependant il paraissait qu'en général ces hérissons ressemblaient plus au cochon qu'au chien par la figure du museau , et plus au chien qu'au cochon par celle du nez , considéré séparément.

J'ai observé plusieurs autres hérissons en Bourgogne , et d'autres pris dans les parcs de Versailles et dans la forêt de Compiègne , je les ai tous trouvés ressemblants à ceux



dont je viens de faire la description ; et s'ils différaient par la grandeur ou par quelques teintes de couleurs, ces différences ne m'ont paru être que des variétés telles qu'il doit s'en trouver entre des individus de même espèce en différents âges.

Cependant M. Perrault rapporte dans sa description du hérisson (1), qu'il en a disséqué de deux espèces différentes ; il s'exprime en ces termes :

« Les naturalistes font les hérissons de deux espèces, dont la différence est prise de la figure du museau, qui est long, pointu et semblable au groin d'un porc dans les uns, et plus court, plus mousse et semblable au museau d'un chien dans les autres, dont l'espèce est appelée canine : l'autre espèce est la plus commune.

« Des quatre hérissons que nous avons disséqués, il y en avait deux de chacune de ces espèces ; mais nous les avons trouvés différenciés en autre chose que dans la forme du museau ; car ils étaient encore différents par la couleur de tout leur corps, par la grosseur et par la figure de leurs piquants, mais principalement par la grandeur de tout l'animal, qui est la seule différence que Oppien met entre les deux espèces de hérisson dont il parle.

« La figure que nous avons donnée est celle du hérisson à museau de chien, parce que c'est le plus rare. »

Il faut en effet que ce hérisson à museau de chien, s'il existe, soit bien rare, car nous n'avons pas pu le trouver en dix ans, quelques recherches que nous ayons faites. Si l'on compare la figure (2) que M. Perrault a donnée de cet animal à celle qui est ici (pl. 146, fig. 2), on trouvera de grandes différences entre ces deux figures ; mais on verra en même temps que le hérisson de M. Perrault n'a pas été bien dessiné ; et on sera porté à croire que la tête et le museau ne ressemblaient pas plus à l'original que les jambes, dont le défaut est évident. D'ailleurs il faudrait que la description de M. Perrault fût plus détaillée, pour constater les caractères distinctifs de deux espèces différentes.

M. Ray (3) dit qu'il n'y a point en Angle-

terre de hérisson à groin de cochon, et qu'il doute que l'on en trouve ailleurs : c'est donc, selon cet auteur, le hérisson à groin de cochon qui est, s'il existe, le plus rare ; au contraire, M. Perrault croit que c'est le plus commun. Cette contrariété est une nouvelle induction contre l'existence d'une seconde espèce de hérisson, et je soupçonne qu'elle a été admise, parce que le museau du hérisson a quelques rapports au groin du cochon et au museau du chien, comme je l'ai déjà fait remarquer : on a attribué ces caractères à différents individus, tandis qu'ils sont réunis dans le même.

	po. lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	9 0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	2 6
Circonférence du bout du museau. . . . .	1 1
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	3 7
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	2 6
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0 2½
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	1 4
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	1 0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0 7
Ouverture de l'œil. . . . .	0 3
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	1 7
La même distance mesurée en ligne droite. . . . .	0 11
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	5 6
Longueur des oreilles. . . . .	1 0
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	1 3
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	1 6
Longueur du cou. . . . .	0 10
Circonférence du cou. . . . .	5 0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant sous les piquants. . . . .	7 6
Circonférence prise à l'endroit le plus gros. . . . .	10 6
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . . . .	9 4
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	0 9
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0 9

(1) Mémoire pour servir à l'Hist. nat. des animaux, seconde partie, page 46.

(2) *Ibidem*, page 31.

(3) Synopsis animal. quadrup., pag. 231.

	po.	fig.
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	2	0
Largeur de l'avant-bras près du coude. . . . .	0	10
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit. . . . .	0	4 $\frac{1}{2}$
Circonférence du poignet. . . . .	1	4
Circonférence du métacarpe. . . . .	1	3
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	1	4
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	2	0
Largeur du haut de la jambe. . . . .	0	9
Épaisseur. . . . .	0	3 $\frac{1}{2}$
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	5
Circonférence du métatarse. . . . .	1	2
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	1	8
Largeur du pied de devant. . . . .	0	7
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	6
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	5
Largeur à la base. . . . .	0	1 $\frac{1}{4}$

Le hérisson qui a servi de sujet pour la description des parties molles intérieures, avait neuf pouces sept lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui était longue de dix lignes; il pesait une livre cinq onces.

L'épiploon était très-mince, il s'étendait aussi loin que les intestins, qui n'occupaient que la moitié antérieure de l'abdomen; l'autre moitié était remplie par les vésicules séminales, par la vessie et par les testicules qui étaient placés dans les régions iliaques: on voyait l'estomac à gauche, et la vésicule du fiel, qui était fort grosse, paraissait à découvert dans le côté droit.

Le duodenum s'étendait jusqu'au milieu du côté droit où il touchait à la vésicule séminale du même côté, et se repliait en dedans; tout le reste du canal intestinal faisait de grandes circonvolutions dans la région ombilicale et dans les côtés droit et gauche, avant de se joindre au rectum.

Le grand cul-de-sac de l'estomac était très-profond et étroit dans le fond; les parois des intestins étaient minces, et leur diamètre variait de la moitié de sa longueur.

Le foie était fort grand, et aussi étendu à gauche qu'à droite; il avait cinq lobes, celui du milieu était partagé en deux parties inégales par une profonde scissure, dans laquelle se trouvait le ligament suspensoir: la plus petite portion de ce lobe était à gau-

che, et la plus grande à droite; la vésicule du fiel était placée sur le milieu de celle-ci. Il n'y avait qu'un lobe à gauche, et il était à peu près aussi grand que celui du milieu; il s'en trouvait deux plus petits à droite; le cinquième et le plus petit de tous était près de la racine du lobe du milieu. Le foie pesait une once deux gros et demi; sa couleur était au-dehors et au-dedans d'un rouge brun.

La vésicule du fiel était fort grosse, et presque ronde; elle contenait une liqueur verdâtre, mêlée d'une légère teinte de jaune, qui pesait trente et un grains.

La rate avait une figure prismatique, mais fort irrégulière, car sa largeur était de huit lignes dans deux endroits, tandis que le milieu et les deux extrémités n'en avaient que six; sa couleur était au-dehors et au-dedans d'un brun rougeâtre; elle pesait un gros et neuf grains.

Le pancréas était fort étendu et fort épais, il formait deux branches, dont la plus courte s'étendait le long du duodenum jusqu'au bout du rein droit; l'autre branche passait le long de l'estomac et se divisait en deux parties, dont l'une se prolongeait le long de la rate, et l'autre sur le rein gauche.

Les capsules rénales étaient fort apparentes, oblongues et de couleur jaunâtre. Les reins avaient peu d'enfoncement et beaucoup d'épaisseur à proportion de leur largeur; le bassinnet était grand, mais il n'y avait qu'un mamelon. Le rein droit était plus avancé que le gauche, de la moitié de sa longueur.

Le centre nerveux du diaphragme était très-mince et fort transparent, mais la partie charnue avait beaucoup d'épaisseur.

Le poumon était composé de cinq lobes, quatre à droite et un seul à gauche; des quatre du côté droit, trois étaient rangés de file, et le quatrième était placé près de la base du cœur; le lobe gauche était le plus grand de tous.

Le cœur était presque rond; il se trouvait couché sur le sternum, et dirigé obliquement de droite à gauche.

La langue était fort épaisse, et garnie de papilles presque imperceptibles et de grains ronds blancs et un peu plus apparents: il y avait près de la racine trois glandes à calice d'environ une demi-ligne de diamètre; elles étaient rangées sur une ligne courbe et transversale, de façon que celle du milieu était un peu plus reculée que les deux autres.

Le palais était traversé par neuf sillons

larges et profonds; il y avait une petite arête longitudinale dans le milieu du palais; les arêtes transversales étaient courbes, excepté l'avant-dernière.

L'épiglotte était crénelée sur ses bords; il n'y avait point d'anfractuosités sur le cerveau ni de cannelures sur le cervelet, mais le cerveau avait en avant deux petits lobes séparés du reste par un sillon profond; il pesait cinquante-trois grains, et le cervelet sept grains.

Le hérisson a dix mamelons, cinq de chaque côté, deux sur le ventre et trois sur la poitrine; ils étaient tous sur les côtés du corps, le premier sur la face intérieure de la cuisse, le quatrième près du coude, et le cinquième sur l'articulation du bras avec l'épaule (1).

Il n'y avait point de scrotum. Le gland (*A*, pl. 151 et 152) du hérisson est tuberculeux, comme celui du bœlier et du bouc, mais de figure différente: la partie supérieure de l'extrémité du gland, où est l'urètre, se trouve placée entre deux oreillettes, et se termine par une pointe si mince, qu'il aurait été très-difficile de distinguer assez l'orifice de l'urètre pour y introduire un petit stylet (*B*), si je n'en avais vu sortir une matière blanche et visqueuse. Le gland est de moitié plus court en dessous (*A*, pl. 152) qu'en dessus (*A*, pl. 151), et sa partie inférieure forme deux oreillettes assez ressemblantes à celles de la partie supérieure, et au milieu desquelles le frein se trouve placé.

La verge (*C*, pl. 151 et 152) est grosse, ronde et longue. Les testicules (*D E*) sont gros, presque cylindriques; ils avaient au dehors et au-dedans une couleur jaunâtre sans aucune trace de la racine de l'épididyme, dont la bande (*F F*, pl. 152) qui s'étendait le long du testicule, était large et épaisse; les testicules adhéraient dans la région iliaque, près de l'os des hanches, aux muscles de l'abdomen, par un muscle très-fort qui tenait au bout postérieur de chaque testicule. Les canaux déférents (*G H*, pl. 151 et 152) étaient fort minces et très-courts.

Les vésicules séminales étaient très-gran-

des, et composées chacune de trois lobes (*I K L*) à peu près comme des poumons; elles avaient une couleur blanchâtre. Les prostates (*M N*) se trouvaient sous la vessie (*O*); elles étaient à proportion aussi grandes, et même plus grandes que les vésicules séminales; elles avaient une couleur jaunâtre. Il y avait de chaque côté de l'anus (*P*) une glande placée en partie sur l'extrémité postérieure de l'os de la cuisse, et en partie sur l'os des îles. Ces glandes (*Q R*) étaient plates et arrondies; elles avaient environ neuf lignes de diamètre et deux lignes d'épaisseur dans le milieu, et moins sur les bords; leur couleur était moins blanche que celle des vésicules séminales, et moins jaune que celle des prostates; elles communiquaient dans l'urètre (*S*), près des orifices des vésicules séminales et des prostates, par un tuyau (*T*; pl. 152), dans lequel j'ai introduit un stylet (*V*). En pressant ces glandes, j'ai fait couler dans l'urètre une liqueur laiteuse, qui avait la même apparence que celle qui sortait des vésicules séminales: la liqueur des prostates était claire et jaunâtre. Les tuyaux dont les vésicules séminales étaient composées, avaient environ une ligne de diamètre dans quelques endroits; ils étaient tous fort apparents, et ils formaient des sinuosités semblables aux anfractuosités du cerveau et aux circonvolutions des intestins. Quoique les tuyaux des glandes placées à côté de l'anus fussent plus petits que ceux des vésicules séminales, je les ai aussi aperçus très-distinctement; ils étaient pelotonnés en différents sens. Les tuyaux des prostates formaient des ramifications minces, et ils étaient transparents, sans doute parce qu'ils contenaient une liqueur limpide.

Les figures représentées (pl. 151 et 152) sont de grandeur naturelle: les parties intérieures de la génération sont plus petites dans l'une que dans l'autre, parce que les hérissons dont les sujets de ces figures ont été tirés, étaient de différents âges.

Celui qui a servi pour la description des parties de la génération de la femelle, avait huit pouces et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; il pesait deux livres une once.

La vulve était fort grande; on voyait à peine le clitoris; le vagin était fort long; l'orifice interne de la matrice formait un gros tubercule au fond du vagin; les cornes de la matrice avaient différentes grosseurs en différents endroits, surtout la corne gauche

(1) On n'a compté que huit mamelons dans la description de M. Perrault. (Mém. pour servir à l'Hist. des animaux, seconde partie, pages 47 et 48.) Ce sont sans doute les deux derniers qui n'ont pas été aperçus, à cause de leur position extraordinaire.

DESCRIPTION

qui était beaucoup plus grosse que la droite.  
Les testicules étaient composés de caron-  
cules, qui ressemblaient aux grains d'une  
grappe de raisin.

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Longueur du canal intestinal, depuis le pylore jusqu'à l'anus.	5	4	0	depuis le filet jusqu'à l'extrémité.	0	0	8
Circonférence dans les endroits les plus gros.	0	1	6	Largeur de la langue.	0	0	5
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	0	9	Largeur des sillons du palais.	0	0	1½
Grande circonférence de l'estomac.	0	6	6	Hauteur des bords.	0	0	⅓
Petite circonférence.	0	5	3	Longueur du cerveau.	0	0	9
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite.	0	0	8	Largeur.	0	0	9
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au bout du grand cul-de-sac.	0	1	0	Épaisseur.	0	0	5
Circonférence de l'œsophage.	0	0	7	Longueur du cervelet.	0	0	4½
Circonférence du pylore.	0	0	8	Largeur.	0	0	6½
Longueur du foie.	0	2	9	Épaisseur.	0	0	2½
Largeur.	0	3	0	Distance entre l'anus et l'orifice du prépuce.	0	2	0
Sa plus grande épaisseur.	0	0	7	Distance entre les bords du prépuce et l'extrémité de la verge.	0	0	8
Longueur de la vésicule du fiel.	0	0	11	Longueur du gland.	0	0	8
Son plus grand diamètre.	0	0	9	Circonférence.	0	0	9
Longueur de la rate.	0	2	7	Longueur de la verge depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce.	0	1	9
Largeur de l'extrémité inférieure.	0	0	6	Circonférence.	0	0	9
Largeur de l'extrémité supérieure.	0	0	6	Longueur des testicules.	0	0	9
Largeur dans le milieu.	0	0	6	Largeur.	0	0	6
Épaisseur.	0	0	3	Longueur de la vésicule du fiel.	0	0	5
Épaisseur du pancréas.	0	0	1	Son plus grand diamètre.	0	0	2
Longueur des reins.	0	1	0	Longueur de l'épididyme.	0	0	2
Largeur.	0	0	7	Épaisseur.	0	0	1¼
Épaisseur.	0	0	6	Longueur des canaux déférents.	0	1	4
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe.	0	0	7	Diamètre.	0	0	⅓
Largeur.	0	1	4	Grande circonférence de la vessie.	0	7	0
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum.	0	0	3	Petite circonférence.	0	5	3
Largeur de chaque côté du centre nerveux.	0	0	7	Longueur de l'urètre.	0	1	0
Circonférence de la base du cœur.	0	2	5	Circonférence de l'urètre.	0	0	3
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire.	0	0	11	Longueur des vésicules séminales.	0	2	5
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire.	0	0	9	Largeur.	0	1	2
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors.	0	0	1½	Épaisseur.	0	0	6
Longueur de la langue.	0	1	5	Longueur des prostatas.	0	1	1
Longueur de la partie antérieure				Largeur.	0	1	6
				Épaisseur.	0	0	4
				Distance entre l'anus et la vulve.	0	0	10
				Longueur de la vulve.	0	0	5
				Longueur du vagin.	0	3	0
				Circonférence à l'endroit le plus gros.	0	2	0
				Grande circonférence de la vessie.	0	7	0
				Petite circonférence.	0	5	3
				Longueur de l'urètre.	0	0	8
				Circonférence.	0	0	4½
				Longueur du corps et du cou de la matrice.	0	0	9
				Circonférence.	0	1	0
				Longueur des cornes de la matrice.	0	1	10

	pi.	po.	lig.
Circonférence dans les endroits les plus gros. . . . .	0	1	6
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	6
Distance en ligne droite entre le testicule et l'extrémité de la corne. . . . .	0	0	2
Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe. . . . .	0	0	10
Longueur des testicules. . . . .	0	0	4
Largeur. . . . .	0	0	2
Épaisseur. . . . .	0	0	1

les deux dernières est distingué du reste du corps de la dent par un petit sillon; ce qui forme deux lobes, dont l'un est beaucoup plus petit que l'autre, et se trouve au-dessus de la racine.

L'os hyoïde était composé de neuf os plus ou moins courbes : l'os du milieu de la fourchette avait peu de longueur; les branches et les seconds os étaient les plus longs.

L'apophyse épineuse de la seconde vertèbre du cou ressemble à celle du cochon d'Inde; la branche inférieure des apophyses transverses de la sixième vertèbre est large et plate.

La tête du squelette du hérisson (*pl.* 150) a quelque rapport à celles du putois et des furets, par ses proportions principales et par les arêtes de l'occiput. Les orbites des yeux ne sont pas terminées en arrière, de sorte qu'elles sembleraient s'étendre depuis l'os de la pommette jusqu'à l'angle que l'apophyse zygomatique de l'os temporal forme avec le corps de cet os, si l'on ne voyait l'apophyse coronéide de la mâchoire inférieure dans la partie postérieure de cet espace. Les os propres du nez sont fort étroits, et ne s'étendent pas autant en avant que la mâchoire supérieure. Il y a au-dessous, du côté postérieur des branches de la mâchoire inférieure, une apophyse qui s'étend en arrière et qui est recourbée en haut.

Il y avait quinze vertèbres dorsales et quinze côtes, huit vraies et sept fausses; les apophyses épineuses de ces vertèbres étaient toutes inclinées en arrière, à l'exception de celles des trois dernières, qui étaient verticales : toutes les côtes étaient fort larges à proportion du corps de l'animal, excepté la dernière des fausses côtes. Le sternum n'était composé que de cinq os, larges et épais; le premier avait en avant deux branches courtes auxquelles aboutissaient les deux premières côtes, une de chaque côté; les secondes côtes s'articulaient entre le premier et le second os, les troisièmes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux sixièmes côtes, qui s'articulaient avec la partie moyenne du cinquième os; l'articulation des septièmes et des huitièmes côtes était à l'extrémité postérieure de ce cinquième et dernier os du sternum.

Le hérisson a trente-six dents, deux en avant dans chaque mâchoire, qui sont étroites et les plus longues de toutes, quatre mâchelières de chaque côté de chaque mâchoire, cinq petites dents placées entre les mâchelières et la dent de devant de chaque côté de la mâchoire supérieure, et trois petites dents aussi placées entre les mâchelières et la dent de devant de la mâchoire inférieure. La seconde des mâchelières est la plus grosse, la dernière est la plus petite : il y a des pointes fort élevées sur la face inférieure des dents de dessus, et sur la face supérieure de celles de dessous. Des cinq petites dents de la mâchoire supérieure, les quatre premières ne forment chacune qu'une pointe; la cinquième en a trois, et pourrait être mise au nombre des mâchelières. Des trois petites dents de la mâchoire de dessous, la première a la racine dirigée obliquement en arrière sur celle de la dent de devant : la racine de la seconde des petites dents est aussi dirigée en arrière, mais moins obliquement que celle de la première : elles ont toutes les trois un prolongement en avant, qui dans

Les vertèbres lombaires étaient au nombre de six; leurs apophyses accessoires avaient peu de longueur. L'os sacrum était composé de trois fausses vertèbres, et la queue de treize.

La partie antérieure de l'os de la hanche avait une figure approchant de la prismatique; la gouttière du bassin était fort courte et très-profonde.

L'omoplate avait le bord supérieur convexe, le postérieur droit et l'antérieur concave : l'apophyse coracoïde était courte, mais l'acromion avait beaucoup de longueur et de largeur, et deux branches, dont l'une s'articulait avec la clavicule, et l'autre était dirigée en bas. Les clavicules n'avaient que peu de courbure.

L'os du bras était gros, celui de la cuisse avait peu de longueur; les os de l'avant-bras étaient un peu convexes en devant sur la longueur de leur partie inférieure. Le tibia

était long, et le péroné y adhérait depuis le milieu de sa longueur jusqu'à son extrémité inférieure.

Le premier rang du carpe était composé de quatre os; celui qui semblait correspondre au scaphoïde était hors de rang, comme le pisiforme; mais il avait moins de grosseur; les deux autres étaient chacun au-dessous d'un des os de l'avant-bras. Le second rang du carpe était composé de cinq os, les trois premiers se trouvaient au-dessus des trois premiers os du métacarpe, le quatrième os du carpe au-dessus du quatrième et d'une partie du cinquième os du métacarpe, le cinquième os du carpe en partie au côté extérieur du quatrième os du second rang et du second os du premier rang; enfin il y avait un sixième os, placé en partie entre le second et le troisième os du premier rang, et en partie entre le troisième et le quatrième os du second rang.

Le tarse était composé de sept os, comme celui de l'homme; le second os cunéiforme du hérisson était beaucoup plus petit que les deux autres.

Les os du métacarpe et des phalanges des doigts des pieds de devant étaient à peu près aussi longs, mais plus gros que ceux du métatarse et des phalanges des doigts des pieds de derrière; les ongles de ces pieds étaient les plus longs.

	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'occiput . . . . .	2	3
La plus grande largeur de la tête . . . . .	1	4
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde . . . . .	1	8
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents incisives . . . . .	0	2½
Distance entre les apophyses condyloïdes . . . . .	0	10
Épaisseur de la partie antérieure de la mâchoire supérieure . . . . .	0	¾
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des dents incisives . . . . .	0	4
Longueur du côté supérieur . . . . .	0	10½
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines . . . . .	0	8½
Longueur de cette ouverture . . . . .	0	4
Largeur . . . . .	0	3½
Longueur des os propres du nez . . . . .	0	8
Largeur à l'endroit le plus large . . . . .	0	¾
Hauteur des orbites . . . . .	0	5½

	po.	lig.
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os . . . . .	0	2½
Longueur des plus grosses dents mâchelières au-dehors de l'os . . . . .	0	2
Longueur des deux principales pièces de l'os hyoïde . . . . .	0	2½
Longueur des seconds os . . . . .	0	3½
Longueur des troisièmes . . . . .	0	2½
Longueur de l'os du milieu . . . . .	0	2½
Longueur des branches de la fourchette . . . . .	0	3½
Longueur du cou . . . . .	0	10½
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas . . . . .	0	2½
Longueur d'un côté à l'autre . . . . .	0	3
Largeur de la première vertèbre, prise sur les apophyses transverses . . . . .	0	8½
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales . . . . .	0	3
Longueur de l'apophyse épineuse de la troisième vertèbre, qui est la plus longue . . . . .	0	2½
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue . . . . .	0	3
Longueur des premières côtes . . . . .	0	7
Distance entre les premières côtes, à l'endroit le plus large . . . . .	0	7
Longueur de la septième, qui est la plus longue . . . . .	2	1
Longueur de la dernière des fausses côtes . . . . .	0	6
Largeur de la côte la plus large . . . . .	0	1
Longueur du sternum . . . . .	1	5
Longueur du premier os, qui est le plus long . . . . .	0	4½
Longueur du quatrième os, qui est le plus court . . . . .	0	2
Longueur du corps des dernières vertèbres, qui sont les plus longues . . . . .	0	3
Longueur de l'os sacrum . . . . .	0	9
Largeur de la partie antérieure . . . . .	0	4½
Largeur de la partie postérieure . . . . .	0	1½
Longueur de la première fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue . . . . .	0	2¾
Largeur de la partie antérieure de l'os de la hanche . . . . .	0	3½
Hauteur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde . . . . .	1	4
Diamètre de cette cavité . . . . .	0	2½
Longueur de la gouttière . . . . .	0	2
Largeur dans le milieu . . . . .	0	6
Profondeur . . . . .	0	10

	po.	lig.		po.	lig.
Longueur des trous ovalaires. . . . .	0	4	Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	2
Largeur . . . . .	0	3	Hauteur du carpe. . . . .	0	2½
Longueur du bassin. . . . .	0	7	Longueur du calcaneum. . . . .	0	6
Hauteur . . . . .	1	2	Hauteur du premier os cunéiforme et du scaphoïde, pris ensemble. . . . .	0	3½
Longueur de l'omoplate. . . . .	1	7	Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court. . . . .	0	2¾
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	8	Longueur du troisième os, qui est le plus long. . . . .	0	6
Largeur à l'endroit le plus étroit. . . . .	0	3	Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court. . . . .	0	2¾
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé. . . . .	0	3	Longueur du second os, qui est le plus long. . . . .	0	6½
Longueur des clavicules. . . . .	1	0	Longueur de la première phalange du doigt du milieu des pieds de devant. . . . .	0	2½
Longueur de l'humérus. . . . .	1	7½	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	2
Circonférence à l'endroit le plus petit. . . . .	0	6	Longueur de la troisième. . . . .	0	2
Diamètre de la tête. . . . .	0	3½	Longueur de la première phalange du pouce. . . . .	0	1¾
Largeur de la partie inférieure. . . . .	0	5	Longueur de la seconde. . . . .	0	1½
Longueur de l'os du coude. . . . .	1	10	Longueur de la première phalange du doigt du milieu des pieds de derrière. . . . .	0	2½
Longueur de l'olécrane. . . . .	0	4	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	1½
Longueur de l'os du rayon. . . . .	1	4	Longueur de la troisième. . . . .	0	2¼
Longueur du fémur. . . . .	1	7	Longueur de la première phalange du pouce. . . . .	0	1¾
Diamètre de la tête. . . . .	0	2½	Longueur de la seconde. . . . .	0	1
Circonférence du milieu de l'os. . . . .	0	6½	Longueur de la première phalange du doigt du milieu des pieds de derrière. . . . .	0	2½
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	4¾	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	1½
Longueur des rotules. . . . .	0	3½	Longueur de la troisième. . . . .	0	2¼
Largeur. . . . .	0	2	Longueur de la première phalange du pouce. . . . .	0	1¾
Épaisseur. . . . .	0	2	Longueur de la seconde. . . . .	0	1
Longueur du tibia. . . . .	1	10			
Largeur de la tête. . . . .	0	4½			
Circonférence du milieu de l'os. . . . .	0	4½			
Largeur de l'extrémité inférieure du tibia et du péroné, pris ensemble. . . . .	0	4			
Longueur du péroné. . . . .	1	9			

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE  
DU COCHON D'INDE ET DU HÉRISSEON.758. *Trois cochons d'Inde empaillés.*

CES trois animaux sont de différentes grandeurs, et diversement tachés de blanc, de fauve et de noir.

759. *Le squelette d'un cochon d'Inde.*

La longueur de ce squelette est de dix pouces cinq lignes, depuis la partie antérieure de la mâchoire du dessus jusqu'à la partie postérieure des os ischiens; la tête a deux pouces cinq lignes de long, et trois pouces dix lignes de circonférence, prise sur les apophyses zygomatiques et sur les angles de la mâchoire inférieure; la circonférence du coffre, prise à l'endroit le plus gros, est de six pouces deux lignes.

760. *L'os hyoïde d'un cochon d'Inde.*

La description de cet os a fait partie de celle du squelette du cochon d'Inde.

761. *L'os de la verge d'un cochon d'Inde.*

Cet os a six lignes de longueur, une ligne

de largeur à son extrémité inférieure, et seulement deux tiers de ligne à sa partie supérieure, qui a la figure d'un trèfle.

762. *Trois hérissons empaillés.*

Le premier est fort jeune, le second et le troisième sont adultes; le second est en partie pelotonné, et le troisième est étendu en entier, comme les autres quadrupèdes.

763. *Le squelette d'un hérisson.*

Ce squelette a huit pouces neuf lignes de longueur, depuis la partie antérieure de la mâchoire supérieure jusqu'à la partie postérieure des os ischiens; la longueur de la tête est de deux pouces deux lignes, et la circonférence de trois pouces neuf lignes à l'endroit le plus gros; le coffre a sept pouces une ligne de tour.

764. *L'os hyoïde d'un hérisson.*

La description de cet os se trouve dans celle du squelette du hérisson (page 189 de ce volume).



LA MUSARAIGNE <sup>(1)</sup>.

LA MUSARAIGNE VULGAIRE; DESM. — SOREX ARANEUS; LINN. — LA MUSARAIGNE COMMUNE OU MUSETTE; CUV.

La musaraigne semble faire une nuance dans l'ordre des petits animaux, et remplir l'intervalle qui se trouve entre le rat et la taupe, qui, se ressemblant par leur petitesse, diffèrent beaucoup par la forme, et sont en tout d'espèces très-éloignées. La musaraigne, plus petite encore que la souris, ressemble à la taupe par le museau, ayant le nez beaucoup plus allongé que les mâchoires; par les yeux qui, quoiqu'un peu plus gros que ceux de la taupe, sont cachés de même, et sont beaucoup plus petits que ceux de la souris; par le nombre des doigts, dont elle a cinq à tous les pieds; par la queue, par les jambes; surtout celles de derrière qu'elle a plus courtes que la souris; par les oreilles (2), et enfin par les dents. Ce très-petit animal a une odeur forte qui lui est particulière, et qui répugne aux chats; ils chassent, ils tuent la musaraigne, mais ils ne la mangent pas comme la souris. C'est apparemment cette mauvaise odeur et cette répugnance des chats qui a fondé le préjugé

du venin de cet animal et de sa morsure dangereuse pour le bétail, et surtout pour les chevaux; cependant il n'est ni venimeux, ni même capable de mordre, car il n'a pas l'ouverture de la gueule assez grande pour pouvoir saisir la double épaisseur de la peau d'un autre animal, ce qui cependant est absolument nécessaire pour mordre; et la maladie des chevaux, que le vulgaire attribue à la dent de la musaraigne, est une enflure, une espèce d'anthrax, qui vient d'une cause interne, et qui n'a nul rapport avec la morsure, ou, si l'on veut, la piqure de ce petit animal. Il habite assez communément, surtout pendant l'hiver, dans les greniers à foin, dans les écuries, dans les granges, dans les cours à fumier; il mange du grain, des insectes et des chairs pourries: on le trouve aussi fréquemment à la campagne, dans les bois, où il vit de graines; et il se cache sous la mousse, sous les feuilles, sous les troncs d'arbres, et quelquefois dans les trous abandonnés par les taupes, ou dans d'autres trous plus petits qu'il se pratique lui-même, en fouillant avec les ongles et le museau. La musaraigne produit en grand nombre, autant, dit-on, que la souris, quoique moins fréquemment. Elle a le cri beaucoup plus aigu que la souris, mais elle n'est pas aussi agile à beaucoup près: on la prend aisément, parce qu'elle voit et court mal. La couleur ordinaire de la musaraigne est d'un brun mêlé de roux, mais il y en a aussi de cendrées, de presque noires, et toutes sont plus ou moins blanchâtres sous le ventre. Elles sont très-communes dans toute l'Europe, mais il ne paraît pas qu'on les retrouve en Amérique. L'animal du Brésil dont Marcgrave (3) parle sous le nom de musaraigne, qui a, dit-il, le museau très-pointu et trois bandes noires sur le dos, est plus gros, et paraît être d'une autre espèce que notre musaraigne.

(1) La musaraigne; en grec, *μυζόλη*; en latin, *mus araneus*, *mus cæcus*; en italien, *toporagno*; en espagnol, *murganho*; en allemand, *müger*, *spigmus*, *zismus*, *spitzmaus*, *hazelmäus*; en anglais, *shrew*, *shrew-mouse*, *hardy shrew*; en suédois, *nabbus*; en polonais, *keret*; en Silésie, *bisem-mus*; chez les Grisons, *musarring*; en Suisse, *mütrer*; en Savoie, *muset*, *musette*; en ancien français, *muserain*, *muzeraigne*, *muset*, *musetre*, *sery*, *sri*.

Musaraneus. (Gesner, Hist. quadrup., pag. 747.)  
Mus mochias, parce qu'il sent le musc lorsqu'il est desséché. (Gesner, Icon. animal. quadrup., pag. 116.)

Musaraneus. (Ray, Synops. animal. quadrup., pag. 239.)

Sorex musaraneus. (Linnæus.)

Musaraneus, rostro productiore; mus venenosus. (Klein, de Quadrup., pag. 58.)

Musaraneus suprà ex fuscò rufus, infrà albicans....

Musaraneus. (Brisson, Regn. animal., pag. 178.)

(2) Voyez ci-après la description de la musaraigne, et comparez-la avec celle de la taupe et celle de la souris.

(3) Vid. Marcgravi Hist. Brasil., pag. 229.

## DESCRIPTION DE LA MUSARAIGNE.

LA musaraigne (*pl.* 153, *fig.* 1) est à peu près de la grosseur d'une souris, mais elle en diffère beaucoup par la forme du corps, et surtout par celle de la tête, qui est fort allongée. Le bout du museau a quelque rapport au groin d'un cochon; il n'est formé que par le nez, et par la lèvre supérieure, qui se prolonge beaucoup plus en avant que la lèvre inférieure; les ouvertures des narines sont placées de chaque côté du bout du museau, au milieu de deux petits tubercules; les yeux sont si petits, qu'on ne les voit qu'en regardant l'animal de près; les oreilles sont rondes, nues et fort courtes. Il y a cinq doigts bien formés dans les pieds de devant et dans ceux de derrière.

Le poil de la musaraigne est plus fin, plus doux et plus court que celui de la souris, mais d'une couleur un peu plus brune sur la tête et sur le dessus du corps, et d'un gris plus foncé sur le dessous. Tous les poils sont de couleur cendrée sur la plus grande partie de leur longueur, et leur pointe est de couleur brune, mêlée d'une très-légère teinte de fauve sur le dessus et les côtés de la tête et du corps, et de couleur grise et jaunâtre sur le dessous depuis le bout de la mâchoire inférieure jusqu'à l'extrémité de la queue, qui n'est guère plus longue que celle du campagnol, et aussi peu garnie de poil.

	po. lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	2 11
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0 11½
Circonférence du museau, prise sur le bout de la lèvre inférieure. . . . .	0 8
Circonférence du bout du museau. . . . .	0 3
Contour de l'ouverture de la bouche depuis l'une des commissures des lèvres jusqu'à l'autre. . . . .	0 6
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0 1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0 6
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0 4
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0 ½

	po. lig.
Ouverture de l'œil. . . . .	0 ⅓
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite. . . . .	0 3
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	1 4
Longueur des oreilles. . . . .	0 2
Longueur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0 5
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0 4½
Longueur du cou. . . . .	0 4
Circonférence du cou. . . . .	1 3
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	1 6
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	1 9
Circonférence devant les jambes de derrière. . . . .	1 5
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	1 6
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0 3
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0 5
Circonférence de l'avant-bras au coude. . . . .	0 4½
Circonférence du poignet. . . . .	0 2½
Circonférence du métacarpe. . . . .	0 5
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0 3½
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0 5½
Circonférence du haut de la jambe. . . . .	0 4½
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0 1½
Circonférence du métatarse. . . . .	0 3
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0 6
Largeur du pied de devant. . . . .	0 1⅓
Largeur du pied de derrière. . . . .	0 1½
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0 ¾
Largeur à la base. . . . .	0 ⅓

La musaraigne qui a servi de sujet pour la description des parties intérieures, avait deux pouces et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à la queue; elle pesait deux gros quarante-six grains, le foie dix-sept grains, la rate trois grains, le cerveau deux grains et demi, et le cervelet un grain.

En disséquant cet animal, j'ai comparé exactement chaque partie à celle qui y correspondait dans la musaraigne d'eau, dont la description suit celle-ci, et j'ai trouvé ces deux animaux si ressemblants l'un à l'autre, que j'ai cru qu'il suffirait de faire la description et de rapporter les dimensions des viscères du plus gros, qui est la musaraigne d'eau, pour donner une idée juste de l'autre; ainsi je renvoie à la description de la musaraigne d'eau, qui suppléera à ce que je supprime dans celle-ci. J'observerai seulement que l'estomac et les intestins de la musaraigne étaient à proportion un peu plus gros et plus longs que ceux de la musaraigne d'eau, et que la première n'avait point de centre nerveux dans le diaphragme.

On ne peut apercevoir les mamelles des musaraignes que sur celles qui les ont pleines de lait : j'en ai observé deux dans cet état, et je n'ai pu y trouver que six mamelons, placés sur la partie postérieure du ventre, trois de chaque côté; les deux premiers étaient à côté de la vulve.

L'une de ces femelles portait cinq fœtus, trois dans la corne droite de la matrice, et

deux dans la gauche; l'autre femelle avait six fœtus, trois à droite et trois à gauche. Le placenta était rond, convexe, et de couleur rougeâtre; il avait trois lignes et demi de diamètre. La longueur des fœtus était de cinq ou six lignes depuis l'anus jusqu'au sommet de la tête; on distinguait déjà leurs principaux membres. Ces deux femelles ont été ouvertes le 12 avril et le 10 juin.

Le squelette de la musaraigne ne différait de celui de la musaraigne d'eau, que par la grandeur des os et des dents, et par le nombre des fausses vertèbres de la queue, qui n'était que de dix-sept dans la musaraigne. Comme on peut juger de la différence de grandeur des principaux os de ces deux animaux par les tables des dimensions des parties extérieures, il m'a paru qu'il suffisait de faire la description et de donner les dimensions du squelette de la musaraigne d'eau, parce qu'étant le plus grand, la figure des os y est plus apparente. Je renvoie donc à la description de la musaraigne d'eau, pour suppléer à la description des os et des dents de la musaraigne, que je supprime ici comme celle des viscères.

## LA MUSARAIGNE D'EAU <sup>(1)</sup>.

LA MUSARAIGNE DE DAUBENTON, SOREX DAUBENTONII; Desm.

COMME cet animal, quoique naturel à ce climat, n'était connu d'aucun naturaliste, et que c'est M. Daubenton qui le premier en a fait la découverte, nous renvoyons entièrement ce que l'on en peut dire à la description très-exacte qu'il en donne ci-après. J'aurai souvent occasion d'en user de même dans la suite de cet ouvrage, attendu la diligence

infinie avec laquelle il recherche les animaux, et les découvertes qu'il a faites de plusieurs espèces auparavant inconnues, ou confondues avec celles que l'on connaissait. Tout ce que je puis assurer au sujet de la musaraigne d'eau, c'est qu'on la prend à la source des fontaines, au lever et au coucher du soleil; que dans le jour elle reste cachée dans les fentes de rochers ou dans des trous sous terre, le long des petits ruisseaux; qu'elle met bas au printemps, et qu'ordinairement elle produit neuf petits.

(1) La musaraigne d'eau. (Mémoires de l'Académie des sciences, année 1756. — Mémoire sur les musaraignes, par M. Daubenton.)

## DESCRIPTION DE LA MUSARAIGNE D'EAU.

Je trouvai il y a deux ou trois ans cette musaraigne (*pl. 153, fig. 2*) qui n'avait pas encore été observée par les naturalistes (1). Comme elle est amphibie, je l'ai appelée musaraigne d'eau pour la distinguer de la musaraigne anciennement connue.

La musaraigne d'eau est plus grande que la musaraigne; elle a le museau un peu plus gros, la queue et les jambes plus longues et plus garnies de poil. Les couleurs de la musaraigne d'eau sont aussi différentes de celles de la musaraigne; car la partie supérieure du corps, depuis le bout du museau jusqu'à la queue, est d'une couleur noirâtre, mêlée d'une teinte de brun; et la partie inférieure a des teintes de fauve, de gris et de cendré, parce que l'extrémité des poils est fauve ou grise; et le reste de couleur cendrée jusqu'à la racine. La queue a une couleur grise; elle est presque nue, à l'exception du côté inférieur, qui a d'un bout à l'autre un poil court et blanchâtre: les doigts ont aussi sur les côtés des poils qui ne sont pas sur ceux de la musaraigne.

	po. lig.		po. lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	3 1	Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	1 5
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	1 0	Longueur des oreilles. . . . .	0 2
Circonférence du museau, prise sur le bout de la lèvre inférieure. . . . .	0 9	Longueur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0 6
Circonférence au bout du museau. . . . .	0 3½	Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0 5
Contour de l'ouverture de la bouche, depuis l'une des commissures des lèvres jusqu'à l'autre. . . . .	0 6	Longueur du cou. . . . .	0 5
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0 1½	Circonférence du cou. . . . .	1 5
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0 6	Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	1 11
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0 5	Circonférence prise à l'endroit le plus gros. . . . .	2 3
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0 ¾	Circonférence devant les jambes de derrière. . . . .	1 8
Ouverture de l'œil. . . . .	0 ¾	Longueur du tronçon de la queue. . . . .	2 3
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite. . . . .	0 3	Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0 3½
		Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0 5½
		Circonférence de l'avant-bras au coude. . . . .	0 4½
		Circonférence du poignet. . . . .	0 3
		Circonférence du métacarpe. . . . .	0 4
		Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0 5
		Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0 8½
		Circonférence du haut de la jambe. . . . .	0 8
		Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0 1½
		Circonférence du métatarse. . . . .	0 4½
		Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0 8
		Largeur du pied de devant. . . . .	0 2
		Largeur du pied de derrière. . . . .	0 2½
		Longueur des plus grands ongles. . . . .	0 1
		Largeur à la base. . . . .	0 ⅓

La musaraigne d'eau qui a servi de sujet pour la description des parties molles intérieures, avait trois pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; elle pesait quatre gros et cinq grains.

L'épiploon était caché derrière l'estomac; qui se trouvait placé à gauche; le foie s'étendait un peu de ce même côté, les circonvolutions du canal intestinal commençaient dans le côté droit, ensuite elles occupaient

(1) Voyez les Mémoires de l'Académie royale des sciences, année 1756.

la région ombilicale et le côté gauche avant de former le rectum. La partie gauche de l'estomac était beaucoup plus grosse que la droite ; le canal intestinal avait à peu près la même grosseur depuis le pylore jusqu'à l'anus ; la première portion de ce canal était d'une couleur jaunâtre sur la longueur de deux ou trois pouces, et paraissait avoir des membranes plus épaisses que dans le reste de son étendue, où les membranes étaient si minces, qu'elles n'empêchaient pas de voir les matières qu'elles renfermaient : il n'y avait point de cæcum.

Le foie était composé de cinq lobes ; l'un des plus grands était placé derrière le milieu du diaphragme ; il renfermait la vésicule du fiel, et il tenait au ligament suspensoir. Il y avait un lobe à gauche à peu près aussi grand que celui du milieu et deux à droite, dont le premier était aussi à peu près de même grandeur que celui du milieu ; le second du côté droit était un peu plus petit que le premier, et embrassait l'extrémité antérieure du rein ; enfin le cinquième lobe tenait au milieu de la racine du foie. Ce viscère pesait vingt-deux grains ; il avait au-dehors et au-dedans une couleur rouge noirâtre.

En ouvrant la vésicule du fiel d'une musaraigne d'eau, je la trouvai pleine de petits corps blanchâtres et grumeleux, que je regardai d'abord comme un sédiment de la liqueur du fiel : j'en enlevai quelques-uns avec la pointe d'un scalpel, et je les trempai dans de l'eau ; aussitôt ils quittèrent le scalpel, se séparèrent les uns des autres, et tombèrent au fond du vaisseau, qui était une capsule de verre ; alors je vis distinctement qu'ils avaient tous une même figure ; ils étaient plats et fort minces ; ils n'avaient qu'environ une demi-ligne de longueur, et un tiers de ligne de largeur à l'endroit le plus large ; l'une des extrémités était pointue, et l'autre arrondie ; il y avait dans le milieu une petite tache de couleur jaunâtre. Tous ces petits corps ayant constamment la même forme, qui ne différait pas beaucoup dans leur petitesse de celle des douves qui se trouvent dans le foie du mouton et de plusieurs autres animaux, je soupçonnai qu'ils pourraient être aussi une sorte de vers. Alors j'en pris d'autres avec la pointe du scalpel, et je les plongeai dans de l'eau tiède ; ils quittèrent le scalpel comme les premiers, mais je ne les vis faire aucun mouvement qui pût prouver qu'ils fussent des êtres ani-

més. Tandis que je les considérais, j'aperçus cinq ou six petits corps bien certainement animés, car ils nageaient en sens contraire les uns des autres par bonds réitérés, assez précipitamment et à peu près comme les têtards ; ils en avaient aussi la figure, car leur partie postérieure était plus mince que l'antérieure, et terminée par une queue ; mais ils avaient une couleur blanchâtre, et ils étaient si petits, qu'il fallait les regarder de près pour les apercevoir.

La rate était au-dehors et au-dedans de couleur rougeâtre ; elle pesait un grain et demi.

Le pancréas était grand, il s'étendait transversalement derrière l'estomac depuis le duodenum jusqu'à la rate ; son extrémité gauche était terminée par deux petites branches, dont l'une s'étendait en avant entre l'estomac et la rate, et l'autre en arrière entre le rein et la rate.

Le diaphragme était très-mince ; le centre nerveux s'étendait en bas jusqu'au sternum, et en arrière seulement du côté gauche.

Le poumon était composé de cinq lobes, quatre à droite et un seul à gauche ; il y en avait trois à droite rangés de file, le troisième était le plus grand des cinq, le quatrième était le plus petit de tous ; il se trouvait près de la base du cœur.

Le cœur était allongé, pointu et couché obliquement de devant en arrière, et de droite à gauche.

La langue était grosse, de figure à peu près conique, et pointue à l'extrémité ; elle avait une ligne de largeur à la base. Le palais était traversé par neuf ou dix sillons ; j'ai vu quelquefois leur empreinte marquée sur la langue à l'endroit le plus épais.

Il n'y avait point d'anfractuosités sur le cerveau ; il pesait deux grains et demi, et le cervelet un grain.

Les musaraignes n'ont point de scrotum, et l'orifice du prépuce est placé au-devant de l'anus ; il n'y a au-dehors qu'une seule ouverture ; en la dilatant on voit une cloison, dont le bord n'est pas aussi élevé que ceux de l'ouverture extérieure : cette cloison sépare l'anus de l'orifice du prépuce.

Le gland (*A*, fig. 2 et 3, pl. 154) est large, plat et de figure fort irrégulière ; il a des feuillettes (*BB*), un de chaque côté, qui s'étendent sur une partie de sa face inférieure, en le supposant dirigé en avant ; il est terminé par un petit tubercule blanc et cartilagineux. L'orifice de l'urètre se trouve sur la

face inférieure du gland près de son tubercule, entre des inégalités ou de petits prolongements qui bordent cet orifice. La verge (*C*) était aplatie en dessus et en dessous. La vessie (*D*) avait une figure ovoïde.

Les testicules (*EF*) étaient presque ronds, de couleur jaunâtre au-dehors, et blanchâtre au-dedans; les canaux déferents (*GH*) ressemblaient aux cornes et aux trompes d'une matrice, car ils étaient très-minces près des testicules, et fort gros dans le reste de leur étendue, excepté l'extrémité qui était près de l'urètre; les vésicules séminales (*IK*) avaient peu de consistance, elles étaient fort minces près de l'urètre. Je n'ai point vu de prostates, mais seulement une glande ronde (*LM*), et une autre (*NO*) beaucoup plus grande, et plate de chaque côté du rectum (*P*) près de l'anus (*Q*, *fig.* 3).

La musaraigne d'eau qui a servi de sujet pour la description des parties de la génération de la femelle, avait trois pouces cinq lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, et deux pouces trois lignes depuis l'anus jusqu'au bout de la queue; elle pesait cinq gros et vingt-quatre grains.

Elle avait dix mamelles sur le ventre, cinq de chaque côté; les deux premières étaient à côté de la vulve, et les dernières près des cartilages des fausses côtes; les mamelons étaient apparents, parce que cette femelle était pleine, mais il n'est pas possible de les distinguer dans un autre temps.

La vulve et l'anus ne sont séparés que par une cloison, qui n'est apparente à l'extérieur que lorsque l'on dilate ces ouvertures; la vulve ressemble à l'orifice du prépuce du mâle: on ne la reconnaît que parce que l'on n'en peut pas faire sortir de verge, et que l'on n'y en trouve point.

L'orifice de la matrice était environné de petits tubercules; l'urètre avait peu de longueur et de diamètre; la vessie ressemblait à peu près à celle du mâle; les cornes de la matrice étaient courtes en comparaison de la longueur du vagin, elles touchaient aux testicules.

Le 20 mai j'ai ouvert une musaraigne d'eau qui portait neuf fœtus, cinq dans la corne droite de la matrice, et quatre dans la gauche; quoiqu'ils n'eussent encore que quatre lignes de longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue, on distinguait déjà les principaux membres, et les yeux étaient marqués par des points noirs. Le placenta ressemblait à celui du

rat; il avait une ligne et demie de diamètre.

	po. lig.
Longueur du canal intestinal depuis le pylore jusqu'à l'anus. . . . .	9 6
Circonférence dans les endroits les plus gros. . . . .	0 7
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0 4
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	1 4
Petite circonférence. . . . .	1 1
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite. . . . .	0 2
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac. . . . .	0 3
Circonférence de l'œsophage. . . . .	0 2
Circonférence du pylore. . . . .	0 3
Longueur du foie. . . . .	0 8
Largeur. . . . .	0 11
Sa plus grande épaisseur. . . . .	0 2½
Longueur de la vésicule du fiel. . . . .	0 3
Son plus grand diamètre. . . . .	0 1½
Longueur de la rate. . . . .	0 8
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0 3
Largeur dans le milieu. . . . .	0 2
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0 2
La plus grande épaisseur. . . . .	0 1
Épaisseur du pancréas. . . . .	0 ½
Longueur des reins. . . . .	0 3½
Largeur. . . . .	0 2½
Épaisseur. . . . .	0 2
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe. . . . .	0 2½
Largeur. . . . .	0 4½
Largeur de chaque côté du centre nerveux. . . . .	0 2½
Circonférence de la base du cœur. . . . .	0 8
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire. . . . .	0 4
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0 3
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors. . . . .	0 ¾
Longueur de la langue. . . . .	0 4
Longueur de la partie antérieure depuis le filet jusqu'à l'extrémité. . . . .	0 2
Largeur des sillons du palais. . . . .	0 1½
Longueur du cerveau. . . . .	0 3½
Largeur. . . . .	0 4
Épaisseur. . . . .	0 2
Longueur du cervelet. . . . .	0 1½
Largeur. . . . .	0 3
Épaisseur. . . . .	0 1½
Distance entre les bords du prépuce et l'extrémité du gland. . . . .	0 ½
Longueur du gland. . . . .	0 2½

	no.	lig.	
Largeur. . . . .	0	2	des dents, en ce qu'aucunes ne sont, à proprement parler, ni incisives, ni canines, que les racines de la plupart sont inclinées en arrière, et que les deux premières dents de chaque mâchoire sont plus longues que les autres. Les deux longues dents de la mâchoire supérieure sont recourbées en dedans, et celles de la mâchoire inférieure sont un peu recourbées en haut, de sorte que la face convexe de l'extrémité des deux dents de dessous touche à la face concave des dents de dessus. Outre ces quatre longues dents, il y en a sept autres de chaque côté de la mâchoire supérieure, et cinq de chaque côté de l'inférieure, ce qui fait en tout vingt-huit dents. Les quatre de devant avaient l'extrémité de couleur orangée très-foncée (1).
Épaisseur. . . . .	0	1	
Longueur de la verge depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce. . . . .	0	5	
Largeur de la verge. . . . .	0	1	
Épaisseur. . . . .	0	$\frac{1}{2}$	
Longueur des testicules. . . . .	0	3	
Largeur. . . . .	0	$2\frac{1}{2}$	
Épaisseur. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$	
Largeur de l'épididyme. . . . .	0	$\frac{1}{3}$	
Épaisseur. . . . .	0	$\frac{1}{4}$	
Longueur des canaux déferents. . . . .	1	1	
Largeur à l'endroit le plus gros. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$	
Épaisseur. . . . .	0	1	
Grande circonférence de la vessie. . . . .	1	7	
Petite circonférence. . . . .	1	4	
Longueur de l'urètre. . . . .	0	2	
Circonférence. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$	
Longueur des vésicules séminales. . . . .	0	$5\frac{1}{2}$	
Largeur. . . . .	0	$2\frac{1}{2}$	
Épaisseur. . . . .	0	1	
Longueur du vagin. . . . .	0	$3\frac{1}{2}$	
Circonférence. . . . .	0	3	
Grande circonférence de la vessie. . . . .	1	5	
Petite circonférence. . . . .	1	1	
Longueur de l'urètre. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$	
Longueur du corps et du cou de la matrice. . . . .	0	1	
Circonférence. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$	
Longueur des cornes de la matrice. . . . .	0	2	
Circonférence. . . . .	0	1	
Longueur des testicules. . . . .	0	$\frac{1}{4}$	
Largeur. . . . .	0	$\frac{1}{2}$	
Épaisseur. . . . .	0	$\frac{1}{3}$	

La tête du squelette (*pl.* 154, *fig.* 1) de la musaraigne d'eau est fort allongée, cependant la partie composée de deux pariétaux et de l'occipital est ronde; le front a très-peu de largeur, et le museau est fort long. Les orbites des yeux sont dans une échancrure qui est de chaque côté de la tête, et au milieu de laquelle l'apophyse coronoïde de la mâchoire inférieure s'élève presque aussi haut que l'os frontal: la partie antérieure de cette échancrure forme l'orbite, que l'on reconnaît à peine dans le squelette, parce qu'elle est très-petite et qu'elle n'est terminée par un bord osseux qu'en devant; les os propres du nez, quoique fort longs, sont beaucoup moins étendus en avant que la mâchoire supérieure.

La musaraigne a quelques rapports avec le hérisson par la figure et par la position

L'os hyoïde était composé de neuf os, comme dans la plupart des animaux qui ont déjà été décrits dans cet ouvrage: l'os du milieu n'avait aucune courbure apparente, au contraire les branches de la fourchette étaient convexes en avant.

L'apophyse épineuse de la seconde vertèbre du cou était en forme de crête, et s'étendait presque autant en avant qu'en arrière; les autres vertèbres n'avaient point d'apophyse épineuse. La branche inférieure de l'apophyse oblique de la sixième vertèbre était fort longue, et s'étendait beaucoup plus en arrière qu'en avant.

Il y avait treize vertèbres dorsales et treize côtes, sept vraies et six fausses. Les premières vertèbres n'avaient point d'apophyses épineuses, et celles des dernières étaient peu apparentes. Le sternum était composé de six os; les premières côtes, une de chaque côté, s'articulaient avec la partie antérieure du premier os; l'articulation des secondes côtes était entre le premier et le second os, celle des troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux sixième et septième côtes qui s'articulaient entre le cinquième et le sixième os.

Les vertèbres lombaires étaient au nombre de six; leurs apophyses épineuses n'avaient guère plus de longueur que celles des dernières vertèbres dorsales, et les apophyses accessoires des lombaires n'étaient pas plus longues que les épineuses.

Il était difficile de distinguer les fausses vertèbres qui appartenait à l'os sacrum,

(1) Voyez les Mémoires de l'Académie royale des sciences, année 1756.

de celles qui faisaient partie de la queue; il s'en trouvait en tout vingt-deux depuis la partie antérieure de l'os sacrum jusqu'au bout de la queue; il n'y avait que les cinq premières qui eussent des apophyses épineuses, et ces apophyses adhéraient les unes aux autres, de sorte qu'elles formaient, dans quelques-uns des sujets que j'ai observés, une crête continue le long de ces cinq vertèbres. Cependant j'ai jugé par les vestiges des trous que j'ai aperçus, qu'il n'y avait que trois fausses vertèbres qui appartenissent à l'os sacrum, dans ce cas il y en aurait eu dix-neuf dans la queue.

Quoique la queue de la musaraigne d'eau n'eût que deux vertèbres de plus que celle de l'autre musaraigne, cependant elle était plus longue de sept lignes, parce que chaque vertèbre avait plus de longueur, relativement à celle du corps de l'animal.

L'os de la hanche ressemblait à celui du rat, de la souris, etc., mais il y avait bien de la différence dans les os pubis, car ceux de la musaraigne étaient séparés, à plus de deux lignes de distance l'un de l'autre; ainsi l'os innominé ne formait point de gouttière. Les trous ovalaires étaient très-grands.

L'omoplate avait si peu de largeur, que le corps de cet os était peu apparent; on ne voyait au premier coup d'œil que l'épine, qui était très-grande en comparaison du reste de l'os; elle était en partie détachée du corps de l'os, et terminée par deux branches, dont la plus longue s'articulait avec la clavicule, et l'autre était dirigée en dehors. Les clavicules étaient courbes, leur convexité se trouvait sur leur face inférieure.

La partie supérieure de l'os du bras était large et recourbée en arrière; elle avait trois arêtes longitudinales, une sur le milieu de la face antérieure, et une sur chaque côté; les condyles étaient plats, et avaient un prolongement osseux de chaque côté de l'extrémité inférieure de l'os.

La partie supérieure de l'os de la cuisse était aussi large que celle de l'os du bras, parce qu'il y avait une crête osseuse au-dessus du grand trochanter. Il y avait aussi une crête au-devant de la partie supérieure du tibia; cette crête était recourbée en dehors, de façon qu'elle formait une gouttière sur le côté extérieur de l'os. Le péroné n'était séparé du tibia que depuis sa partie moyenne jusqu'à son extrémité supérieure.

Je n'ai vu que trois os dans le premier rang du carpe, et quatre dans le second; le

premier os du premier rang était au-dessous de l'os du rayon, le second au-dessous de l'os du coude, et le troisième hors de rang, comme le pisiforme de l'homme. Le premier os du second rang du carpe se trouvait en partie au-dessus du premier os du métacarpe, et en partie au-dessus du second; le second os du carpe était au-dessus du second os du métacarpe, le troisième os du carpe au-dessus du troisième os du métacarpe, et le quatrième os du carpe en partie au-dessus du quatrième, et en partie au-dessus du cinquième os du métacarpe.

Le tarse était composé de sept os; le premier cunéiforme était le plus grand des trois, et le second le plus petit.

	lignes.
Longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire inférieure jusqu'à l'occiput. . . . .	9 $\frac{1}{2}$
La plus grande largeur de la tête. . . . .	5
Longueur de la mâchoire inférieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	5
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents de devant. . . . .	1
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents de devant. . . . .	1
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	3
Longueur de cette ouverture. . . . .	1 $\frac{1}{4}$
Largeur. . . . .	$\frac{3}{4}$
Longueur des plus longues dents de devant au-dehors de l'os. . . . .	1 $\frac{1}{3}$
Longueur des deux principales parties de l'os hyoïde. . . . .	2
Longueur des seconds os. . . . .	$\frac{3}{2}$
Longueur des troisièmes os. . . . .	$\frac{3}{2}$
Longueur de l'os du milieu de la fourchette. . . . .	1
Longueur des branches de la fourchette. . . . .	$\frac{1}{2}$
Longueur du cou. . . . .	3 $\frac{1}{2}$
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas. . . . .	1
Longueur d'un côté à l'autre. . . . .	$\frac{3}{4}$
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales. . . . .	8 $\frac{1}{2}$
Longueur des premières côtes. . . . .	1 $\frac{3}{4}$
Distance entre les premières côtes à l'endroit le plus large. . . . .	2 $\frac{1}{2}$
Longueur de la plus longue. . . . .	6
Longueur de la dernière des fausses côtes. . . . .	3 $\frac{1}{2}$
Longueur du sternum. . . . .	6 $\frac{1}{2}$



	lignes.		lignes.
Longueur du premier os, qui est le plus long. . . . .	2	Longueur de l'os de la cuisse. . . . .	5
Longueur du corps de la cinquième vertèbre lombaire, qui est la plus longue. . . . .	$1 \frac{1}{3}$	Longueur des rotules. . . . .	1
Longueur de l'os sacrum. . . . .	3	Longueur du tibia. . . . .	8
Largeur de la partie antérieure. . . . .	$1 \frac{2}{3}$	Longueur du péroné. . . . .	7
Largeur de la partie postérieure. . . . .	$1 \frac{1}{3}$	Hauteur du carpe. . . . .	$1 \frac{1}{2}$
Longueur de la sixième fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue. . . . .	$1 \frac{2}{3}$	Longueur du calcaneum. . . . .	$1 \frac{1}{2}$
Longueur des trous ovalaires. . . . .	$2 \frac{1}{2}$	Hauteur du premier os cunéiforme et du scaphoïde, pris ensemble. . . . .	$1 \frac{1}{4}$
Largeur. . . . .	1	Longueur du troisième os du métacarpe, qui est le plus long. . . . .	$1 \frac{3}{4}$
Largeur du bassin. . . . .	$1 \frac{1}{4}$	Longueur du quatrième os du métatarse, qui est le plus long. . . . .	3
Longueur de l'omoplate. . . . .	4	Longueur de la première phalange du doigt du milieu des pieds de devant. . . . .	1
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	1	Longueur de la seconde phalange. . . . .	1 $\frac{1}{4}$
Longueur des clavicules. . . . .	3	Longueur de la troisième. . . . .	
Longueur de l'humérus. . . . .	4	Longueur de la première phalange du quatrième doigt des pieds de derrière. . . . .	1 $\frac{1}{4}$
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	$1 \frac{1}{4}$	Longueur de la seconde phalange. . . . .	1
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	$1 \frac{2}{3}$	Longueur de la troisième. . . . .	1
Longueur de l'os du coude. . . . .	$5 \frac{1}{2}$		
Longueur de l'os du rayon. . . . .	4		

## LA MUSARAIGNE MUSQUÉE DE L'INDE.

LA MUSARAIGNE DE L'INDE, SOREX INDICUS; Desim.

CETTE musaraigne (*planche 153*), apportée de Pondichéry par M. Sonnerat, est beaucoup plus grande que la musaraigne de notre pays, qui n'a que deux pouces onze lignes, au lieu que celle-ci a cinq pouces deux lignes, le corps étendu.

Elle a la tête longue et pointue; le nez est effilé, et la mâchoire supérieure avance sur l'inférieure; les narines sont petites, et le bout du nez est séparé comme par deux petits tubercules; les yeux sont si petits qu'on a peine à les apercevoir.

Les oreilles sont courtes, rondes, nues et sans poil.

Les poils des moustaches et ceux du dessus des yeux sont grisâtres, et les plus grands ont sept lignes de longueur.

Les jambes sont petites et courtes; il y a cinq doigts à tous les pieds.

La queue a un pouce huit lignes de longueur; elle est couverte de petits poils courts, et parsemée de grands poils fins et grisâtres.

La couleur du poil de cet animal est d'un gris de souris ou d'ardoise claire, teint de roussâtre qui domine sur le nez, le dos et la queue.

Cette musaraigne qui, à beaucoup d'égards, ressemble à la musaraigne d'Europe, a une odeur de musc si forte, qu'elle se fait sentir dans tous les endroits où elle passe. Elle habite dans les champs, mais elle vient aussi dans les maisons.

## LA TAUPE (1).

LA TAUPE D'EUROPE; Desm. — TALPA EUROPEA; Linn.

LA taupe, sans être aveugle, a les yeux si petits, si couverts, qu'elle ne peut faire grand usage du sens de la vue : en dédommagement la nature lui a donné avec magnificence l'usage du sixième sens, un appareil remarquable de (2) réservoirs et de vaisseaux, une quantité prodigieuse de liqueur séminale, des testicules énormes, le membre génital excessivement long; tout cela secrètement caché à l'intérieur, et par conséquent plus actif et plus chaud. La taupe, à cet égard, est de tous les animaux le plus avantageusement doué, le mieux pourvu d'organes, et par conséquent de sensations qui y sont relatives : elle a de plus le toucher délicat; son poil est doux comme la soie; elle a l'ouïe très-fine, et de petites mains à cinq doigts, bien différentes de l'extrémité des pieds des autres animaux, et presque semblables aux mains de l'homme; beaucoup de force pour le volume de son corps, le cuir ferme, un embonpoint constant, un attachement vif et réciproque du mâle et de la femelle, de la crainte ou du dégoût pour toute autre société, les douces

habitudes du repos et de la solitude, l'art de se mettre en sûreté, de se faire en un instant un asile, un domicile, la facilité de l'étendre et d'y trouver, sans en sortir, une abondante subsistance. Voilà sa nature, ses mœurs et ses talents, sans doute préférables à des qualités plus brillantes et plus incompatibles avec le bonheur, que l'obscurité la plus profonde.

Elle ferme l'entrée de sa retraite, n'en sort presque jamais qu'elle n'y soit forcée par l'abondance des pluies d'été, lorsque l'eau la remplit ou lorsque le pied du jardinier en affaisse le dôme. Elle se pratique une voûte en rond dans les prairies, et assez ordinairement un boyau long dans les jardins, parce qu'il y a plus de facilité à diviser et à soulever une terre meuble et cultivée qu'un gazon ferme et tissu de racines; elle ne demeure ni dans la fange ni dans les terrains durs, trop compactes ou trop pierreux; il lui faut une terre douce, fournie de racines esculentes, et surtout bien peuplée d'insectes et de vers, dont elle fait sa principale nourriture.

Comme les taupes ne sortent que rarement de leur domicile souterrain, elles ont peu d'ennemis, et échappent aisément aux animaux carnassiers : leur plus grand fléau est le débordement des rivières; on les voit, dans les inondations, fuir en nombre à la nage, et faire tous leurs efforts pour gagner les terres plus élevées; mais la plupart périssent aussi-bien que leurs petits qui restent dans les trous; sans cela, les grands talents qu'elles ont pour la multiplication nous deviendraient trop incommodes. Elles s'accouplent vers la fin de l'hiver; elles ne portent pas long-temps, car on trouve déjà beaucoup de petits au mois de mai, il y en a ordinairement quatre ou cinq dans chaque portée; et il est aisé de distinguer, parmi les mottes qu'elles élèvent, celles sous lesquelles elles mettent bas : ces mottes sont faites avec beaucoup d'art, et sont ordinairement plus grosses et plus élevées que les autres. Je crois que ces animaux produisent plus d'une

(1) La taupe; en grec, ἀσπίδαξ; en latin, *talpa*; en italien, *talpa*; en espagnol, *topo*; en allemand, *mulwurf*, *maulwurf*; en anglais, *mole*, *mole-warp*, *want*; en suédois, *mullvad*; en polonais, *kret*.

Σπίδαξ, Galeni.

*Talpa*. (Gesner, Hist. quadrup., pag. 931. — Icon. animal. quadr., pag. 116.)

*Talpa*. (Ray, Synops. animal. quadrup., p. 236.)

*Talpa caudata*. (Linnaeus.)

*Talpa nostras*, *nigra communiter*. (Klein, de Quadr., pag. 60.)

*Talpa caudata*, *nigricans*, *pedibus anticis et posticis pentadactylis*.... *Talpa vulgaris*. (Brisson, Regn. animal., pag. 280.)

(2) Testes maximos, parastatas amplissimas, novum corpus seminale ab his diversum ac separatum.. penem etiam facile omnium, ni fallor, animalium longissimum, ex quibus colligere est maximam præ reliquis omnibus animalibus voluptatem in coitu, hoc abjectum et vile animalculum percipere, ut habeant quod ipsi invident qui in hoc supremas vitæ suæ delicias collocant. (Ray, Synops. animal. quadrup., pag. 239.)

fois par an, mais je ne puis l'assurer; ce qu'il y a de certain, c'est qu'on trouve des petits depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'août : peut-être aussi que les unes s'accouplent plus tard que les autres.

Le domicile où elles font leurs petits mériterait une description particulière. Il est fait avec une intelligence singulière : elles commencent par pousser, par élever la terre et former une voûte assez élevée; elles laissent des cloisons, des espèces de piliers de distance en distance; elles pressent et battent la terre, la mêlent avec des racines et des herbes, et la rendent si dure et si solide par-dessous, que l'eau ne peut pénétrer la voûte à cause de sa convexité et de sa solidité; elles élèvent ensuite un tertre par-dessus, au sommet duquel elles apportent de l'herbe et des feuilles pour faire un lit à leurs petits; dans cette situation ils se trouvent au-dessus du niveau du terrain, et par conséquent à l'abri des inondations ordinaires, et en même temps à couvert de la pluie par la voûte qui recouvre le tertre sur lequel ils reposent. Ce tertre est percé tout autour de plusieurs trous en pente, qui descendent plus bas, et s'étendent de tous côtés, comme autant de routes souterraines par où la mère taupe peut sortir et aller chercher la subsistance nécessaire à ses petits; ces sentiers souterrains sont fermes et battus, s'étendent à douze ou quinze pas, et partent tous du domicile comme des rayons d'un centre. On y trouve, aussi-bien que sous la voûte, des débris d'oignons de colchique, qui sont apparemment la première nourriture qu'elle donne à ses petits. On voit bien par cette disposition qu'elle ne sort jamais qu'à une distance considérable de son domicile, et que la manière la plus simple et la plus sûre de la prendre avec ses petits est de faire autour une tranchée qui l'environne en entier et qui coupe toutes les communications; mais comme la taupe fuit au moindre bruit et qu'elle tâche d'emmenager ses petits, il faut trois ou quatre hommes qui, travaillant ensemble avec la bêche, enlèvent la motte tout entière, ou fassent une tranchée presque dans un moment, et qui ensuite les saisissent ou les attendent aux issues.

Quelques auteurs (1) ont dit mal à propos que la taupe et le blaireau dormaient sans

manger pendant l'hiver entier. Le blaireau, comme nous l'avons dit (2), sort de son trou en hiver comme en été pour chercher sa subsistance, et il est aisé de s'en assurer par les traces qu'il laisse sur la neige. La taupe dort si peu pendant tout l'hiver, qu'elle pousse la terre comme en été, et que les gens de la campagne disent, comme par proverbe : *Les taupes poussent, le dégel n'est pas loin*. Elles cherchent à la vérité les endroits les plus chauds : les jardiniers en prennent souvent autour de leurs couches aux mois de décembre, de janvier et de février.

La taupe ne se trouve guère que dans les pays cultivés; il n'y en a point dans les déserts arides ni dans les climats froids, où la terre est gelée pendant la plus grande partie de l'année. L'animal qu'on a appelé taupe de Sibérie (3), qui a le poil vert et or, est d'une espèce différente de nos taupes, qui ne sont en abondance que depuis la Suède (4) jusqu'en Barbarie (5), car le silence des voyageurs nous fait présumer qu'elles ne se trouvent point dans les climats plus chauds. Celles d'Amérique sont aussi différentes : la taupe de Virginie (6) est cependant assez semblable à la nôtre, à l'exception de pourpre foncé; mais la taupe rouge d'Amérique (7) est un autre animal. Il y a seulement deux ou trois variétés dans l'espèce commune de nos taupes; on en trouve de plus ou moins brunes et de plus ou moins noires : nous en avons vu de toutes blanches, et Seba fait mention (8) et donne la figure d'une taupe tachée de noir et de blanc, qui se trouve en Ost-Frise, et qui est un peu plus grosse que la taupe ordinaire.

(2) Voyez l'article du blaireau dans ce volume.

(3) Voyez Albert Seba, Amsterdam, 1734, vol. 1, pag. 5.

(4) Vid. Linnæi Faun. Suecic.; Stockolm., 1746, pag. 7.

(5) Voyez les Voyages du docteur Shaw; Amsterdam, 1743, tome 1, pag. 322.

(6) Voyez Albert Seba, vol. 1, pag. 5.

(7) *Ibidem*.

(8) Cette taupe a été trouvée en Ost-Frise, dans le grand chemin. Elle est un peu plus longue que les taupes ordinaires, dont au reste elle ne diffère que par sa peau, qui est toute marbrée sur le dos et sous le ventre de taches blanches et noires, dans lesquelles pourtant on distingue comme un mélange de poils gris aussi fins que de la soie. Le museau de cet animal est long et hérissé d'un long poil; les yeux sont si petits que l'on a de la peine à découvrir l'ouverture des paupières. (Albert Seba, vol. 1, pag. 68.)

(1) Ursus, meles, erinaeus, talpa, vespertilio per hiemem dormiunt abstemii. (Linnæi Fauna Suecica; Stockolmia, 1746, pag. 8.)

ADDITION A L'ARTICLE DE LA  
TAUPE.

Pontoppidan assure que la taupe ne se trouve en Norwége que dans la partie orientale du pays, et que le reste de ce royaume est tellement rempli de rochers, qu'elle ne peut s'y établir (1).

Depuis la publication du volume de mon ouvrage, où j'ai donné la description de la taupe, il a paru un très-bon Mémoire de M. de la Faille sur l'histoire naturelle de cet animal, imprimé en 1769, dont je crois devoir donner ici l'extrait, parce que ce Mémoire contient plusieurs observations nouvelles et quelques faits qui ne m'étaient pas connus.

Selon M. de la Faille, on peut distinguer en Europe cinq taupes différentes :

1°. Celle de nos jardins, dont le poil est fin et d'un très-beau noir.

2°. La taupe blanche, qui ne diffère de la taupe noire commune que par la couleur. Elle est plus commune en Hollande qu'en France, et se trouve encore plus fréquemment dans les contrées septentrionales.

3°. La taupe fauve, qui, selon lui, ne se trouve guère que dans le pays d'Aunis, et qui a le poil d'un roux clair, tirant sur le ventre-de-biche, sans aucune tache, ni mélange. Il paraît que c'est une nuance dans l'espèce de la taupe blanche, seulement elle est un peu plus grosse; mais M. de la Faille n'en a vu qu'un seul individu, qui avait été

pris près de la Rochelle, dans le même terrain que la taupe blanche.

4°. La taupe jaune verdâtre ou couleur de citron, qui se trouve dans le territoire d'Alais en Languedoc. Elle est d'une belle couleur de citron, et l'on prétend que cette couleur n'est due qu'à la qualité de la terre qu'elle habite. C'est entre le bourg d'*Aulas* et les hameaux qu'on appelle *les Carrières*, dans le diocèse d'Alais, que se trouve cette taupe citron.

5°. La taupe tachetée ou variée qu'on trouve dans plusieurs contrées de l'Europe. Celles de l'Ost-Frise ont tout le corps parsemé de taches blanches et noires; en Suisse, en Angleterre et dans le pays d'Aunis, elles ont le poil noir varié de fauve.

Indépendamment de ces cinq races de taupes qui se trouvent en Europe, les voyageurs parlent d'une taupe de l'île de Java, dont les quatre pieds sont blancs, ainsi que la moitié des jambes; en Amérique, celles de Virginie ont le poil noirâtre et luisant, mêlé d'un pourpre foncé. Toutes ces taupes ne paraissent être que de simples variétés de l'espèce de la taupe commune, parce qu'elles n'en diffèrent que par les couleurs; mais il y en a d'autres qui semblent constituer des espèces différentes, parce qu'elles diffèrent de la taupe commune, non-seulement par les couleurs, mais par la forme du corps et des membres.

## DESCRIPTION DE LA TAUPE.

LA taupe (*pl. 155, fig. 1*) a beaucoup de rapport avec les musaraignes, et surtout avec la musaraigne d'eau, par le museau et par le poil; mais elle en diffère à d'autres égards, principalement par les jambes et par la queue. Le corps de la taupe paraît très-informe, il est oblong et presque cylindrique; il pose sur la terre, et on n'y distingue en devant qu'un museau pointu, en arrière une queue fort courte, et de chaque côté les pieds, qui semblent tenir immédiatement au corps; et même les pieds de devant paraissent placés à côté et un peu au-

dessous de la tête. L'extrémité du museau s'étend de trois lignes et demie au-delà de l'extrémité de la mâchoire du dessous et des dents incisives de la mâchoire du dessus: il est terminé, comme celui du cochon, par une sorte de boutoir où se trouvent les ouvertures des narines.

La lèvre du dessus s'étend depuis le boutoir jusqu'aux dents incisives; elle est double, car il y a un feuillet membraneux qui se détache de cette lèvre à l'endroit des premières dents mâchelières, et qui tourne autour des canines et des incisives. Ce feuillet a peu de saillie devant les dents incisives du milieu, mais devant les autres incisives et les canines, il descend jusque sur la lèvre du dessous. La lèvre supérieure faisant partie

(1) Hist. nat. de la Norwége, par Pontoppidan. *Journal étranger*; juin 1756.

du bout du museau, la bouche doit s'ouvrir lorsque l'animal remue le boutoir en fouillant dans la terre; alors il en entrerait dans la bouche si le feuillet membraneux qui est sur les dents n'en empêchait, car il y a un espace vide entre les premières dents mâchelières et les dents canines à l'endroit où le feuillet descend le plus bas.

Les yeux de la taupe sont extrêmement petits: on ne les voit qu'en observant l'animal de très-près, lorsque la direction des poils n'a point été dérangée. Alors les poils forment un vide qui se trouve à sept lignes au-delà des coins de la bouche, un peu au-dessus en ligne oblique: on aperçoit dans cet endroit, entre les poils sur la peau, un point noir et luisant qui est l'œil, et qui marque le centre d'un espace dégarni de poil, qui a environ deux lignes de diamètre.

Les oreilles n'ont point de conques; elles ne sont marquées au-dehors que par l'orifice du conduit auditif externe, dont le bord est un peu saillant au-dessus de la peau dans la portion inférieure du cercle qu'il forme. L'orifice de l'oreille est placé à une distance de l'œil à peu près égale à celle qui se trouve entre l'œil et le boutoir; pour voir cet orifice, il faut écarter le poil qui l'entoure et qui le couvre entièrement.

Le pied de devant est beaucoup plus gros que le pied de derrière, et il a plus de rapport, par sa forme, à une main qu'à un pied; il est situé de façon que la paume est tournée en arrière, et que les doigts sont dirigés obliquement en dehors et en bas. Le poignet est caché dans le poil, et il a peu de grosseur; le métacarpe, est fort large, il paraît sec et nerveux; les doigts sont fort courts, mais les ongles ont autant de longueur que les doigts. Le pied de derrière ressemble à celui du rat.

La queue est écailleuse comme celle des rats, mais garnie d'un poil plus long; l'anus est saillant, et fort éloigné de l'origine de la queue.

Le poil de la taupe est doux, luisant et d'une couleur cendrée, qui prend différentes teintes lorsqu'on le voit sous différents aspects. En regardant par-devant, depuis la tête jusqu'à la queue, les poils, étant couchés en arrière, paraissent de couleur cendrée-claire, et luisante; au contraire, en regardant par-derrière, depuis la queue jusqu'à la tête, les poils paraissaient noirs sans luisant, mais ils ne sont que noirâtres sur la poitrine et sur le ventre, et il y a une teinte

de fauve sur la mâchoire inférieure et sur le milieu du ventre.

On a représenté (*pl.* 156, *fig.* 2) une taupe écorchée, pour faire voir la situation des parties qui sont cachées sous le poil et sous la peau, telles que l'œil (*A*), l'orifice de l'oreille (*B*), l'avant-bras (*C*), le coude (*D*), la jambe (*E*), le genou (*F*), la cuisse (*G*).

	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le boutoir jusqu'à l'anus. . . . .	5	0
Longueur de la tête, depuis le boutoir jusqu'à l'entre-deux des oreilles.	1	6
Circonférence du groin, prise sur le boutoir. . . . .	0	6
Circonférence du groin, prise derrière le boutoir à l'endroit le plus mince. . . . .	0	5
Circonférence prise sur le bout de la lèvre inférieure. . . . .	1	1
Contour de l'ouverture de la bouche, depuis l'une des commissures des lèvres jusqu'à l'autre. . . . .	0	9
Distance entre les deux nascaux. . . . .	0	$\frac{1}{2}$
Distance entre le boutoir et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	9
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	8
Longueur de l'œil. . . . .	0	$\frac{1}{3}$
Largeur. . . . .	0	$\frac{1}{4}$
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite.	0	$3\frac{1}{4}$
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	2	3
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	8
Longueur du cou. . . . .	0	4
Circonférence. . . . .	2	5
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	3	3
Circonférence à l'endroit le plus gros.	3	7
Circonférence devant les jambes de derrière. . . . .	3	1
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	1	2
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	4
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	8
Circonférence de l'avant-bras. . . . .	1	6
Circonférence du poignet. . . . .	1	1
Circonférence du métacarpe. . . . .	1	2
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	$9\frac{1}{2}$
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	9

	po.	lig.
Circonférence du haut de la jambe. . . . .	1	0
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	2
Circonférence du métatarse. . . . .	0	5
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	9
Largeur du pied de devant. . . . .	0	6 $\frac{1}{2}$
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	3
Longueur des plus grands ongles des pieds de devant. . . . .	0	3 $\frac{1}{2}$
Largeur à la base. . . . .	0	1
Longueur des plus grands ongles des pieds de derrière. . . . .	0	1 $\frac{1}{2}$
Largeur à la base. . . . .	0	$\frac{1}{2}$

La taupe qui a servi de sujet pour la description des parties molles antérieures, avait quatre pouces huit lignes depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et seulement quatre pouces une ligne jusqu'à l'anus : elle pesait une once trois gros.

L'épiploon s'étendait jusqu'au bout de l'abdomen ; mais il était si mince, si délié, qu'on ne pouvait l'apercevoir sur les intestins ; on ne le voyait qu'en le soulevant avec une pince.

Le duodenum s'étendait dans le côté droit jusqu'au rein ; il se repliait en dedans et se prolongeait en avant pour se joindre au jejunum, qui faisait ses circonvolutions dans la région épigastrique, sous l'estomac et dans la région ombilicale. La suite du canal intestinal s'étendait dans le côté et dans le flanc gauches, dans la région hypogastrique, dans le flanc et le côté droits, où il se repliait en dedans avant de se joindre au rectum.

L'estomac était placé plus à gauche qu'à droite, et le foie ne s'étendait guère plus à droite qu'à gauche ; mais cette position varie, car dans d'autres sujets le foie était beaucoup plus à droite qu'à gauche. L'estomac avait des membranes si minces, qu'elles n'empêchaient pas de voir les matières qu'elles renfermaient. Ce viscère (*fig. 1, pl. 157*) avait une forme très-particulière ; il était fort allongé, car sa grande courbure (*AB*) avait quatre pouces quatre lignes de longueur depuis le fond du grand cul-de-sac (*C*) jusqu'au pylore (*D*) ; l'œsophage (*E*) était placé à peu près au milieu de la petite courbure, de sorte que le grand cul-de-sac (*F*) avait beaucoup de profondeur ; la partie droite (*G*) de l'estomac ne formait point de pli.

Le canal intestinal avait à peu près le même diamètre dans toute son étendue,

excepté auprès du pylore, où il était le plus gros.

Le foie, vu par sa face antérieure (*fig. 2*) et par sa face postérieure (*fig. 3, pl. 157*), n'était composé que de quatre lobes, et même, en toute rigueur, il n'y en avait que trois, en ne prenant pour des lobes distincts que ceux qui étaient séparés par des scissures qui s'étendissent jusqu'à la racine de ce viscère. Le plus grand lobe formait la partie moyenne et toute la partie gauche du foie ; il était divisé en trois portions (*ABC, fig. 2 et 3*) à peu près égales par deux scissures (*DE*), le ligament suspensoir (*F*) tenait à la face antérieure de la portion du milieu, la vésicule du fiel était placée dans la scissure droite (*D*). Il y avait un lobe (*G*) à droite, qui n'était guère moins étendu que le premier, et un autre plus petit (*H*), qui tenait à la racine du foie ; il avait trois parties allongées, dont deux embrassaient le rein, la troisième s'étendait contre l'œsophage : cette troisième partie forme un lobe séparé dans la plupart des animaux, mais dans celui-ci elle paraît faire partie du troisième lobe. Le foie avait au-dehors et au-dedans une couleur brune-rougeâtre : il pesait trente-quatre grains. La vésicule du fiel (*I, fig. 3*) était presque ronde ; elle ne contenait que très-peu de liqueur.

La rate était allongée, et avait trois faces longitudinales, comme dans la plupart des animaux fessipèdes ; sa couleur était à l'extérieur et à l'intérieur d'un rouge vermeil : elle pesait trois grains et demi.

Le pancréas était fort épais, très-compacte, et de couleur blanchâtre ; il avait deux branches, dont la plus longue s'étendait le long du duodenum, l'autre aboutissait à l'extrémité inférieure de la rate.

Le rein droit était plus avancé que le gauche de la moitié de sa longueur ; ils avaient tous les deux autant d'épaisseur que de largeur, ils étaient allongés ; ils avaient l'enfoncement peu profond, les diverses substances bien distinctes, et le bassinnet peu étendu, avec un seul mamelon ; les capsules atrabillaires étaient fort apparentes, et placées au-devant de l'enfoncement des reins ; elles avaient une couleur jaunâtre, deux lignes de longueur, une ligne de largeur et une demi-ligne d'épaisseur.

On ne voyait point de centre nerveux dans le diaphragme ; il était presque entièrement transparent dans toute son étendue.

Les poumons, vus par leur face supé-

rieure (*fig. 4*) et par leur face inférieure (*fig. 5, pl. 157*), étaient composés de quatre lobes à droite et de deux à gauche, comme dans la plupart des animaux; mais la situation extraordinaire du cœur de la taupe influait sur la position et sur la figure de plusieurs lobes du poumon. Le cœur (*A, fig. 4 et 5*) était fort allongé et placé entièrement à gauche; il touchait les côtes depuis sa base jusqu'à sa pointe. Le second lobe (*B, fig. 5*) du poumon droit n'était placé qu'en partie entre le premier (*B, fig. 4, et C, fig. 5*) et le troisième (*C, fig. 4, et D, fig. 5*); il s'étendait à gauche sur la face du cœur opposée à celle qui touchait aux côtes. Le quatrième lobe (*E, fig. 5*), qui était le plus petit de tous, se trouvait aplati entre le lobe postérieur gauche (*D, fig. 4, et F, fig. 5*) et le postérieur droit (*C, fig. 4, et D, fig. 5*) dont l'extrémité était divisée par une profonde scissure qui s'étendait en ligne courbe sur sa face inférieure. L'autre lobe (*GH, fig. 5*) du côté gauche, qui doit être plutôt appelé inférieur qu'antérieur, semblait correspondre au lobe antérieur gauche des autres animaux, et avoir été déplacé par le cœur; il était courbé comme une S romaine: la plus grande partie de ce lobe se trouvait placée entre le cœur et le lobe postérieur; son extrémité droite (*G*) était repliée sur le quatrième lobe droit, et l'extrémité gauche (*H*) était aussi repliée sur la pointe du cœur.

La langue était fort longue, étroite et mince par le bout; il y avait sur la partie postérieure deux glandes à calice, placées l'une à côté de l'autre; tout le reste était parsemé de très-petits grains ronds et blancs, et couvert de papilles extrêmement déliées, et à peine sensibles à l'œil.

L'épiglotte était courte et légèrement échancrée dans le milieu; chacun des bords de l'entrée du larynx avait un prolongement en forme d'oreillon au côté extérieur de son extrémité supérieure; ces deux oreillons semblaient former avec l'épiglotte un tuyau, dont le bord était échancré en plusieurs endroits.

Le palais était traversé par neuf sillons assez larges; les bords de ceux du milieu formaient deux convexités en avant, et une en arrière.

Le cerveau était triangulaire comme la tête, il n'avait point d'anfractuosités, il pesait dix-huit grains; le cervelet avait la même situation et la même forme que celui de la plupart des quadrupèdes, mais on ne dis-

tinguait point de cannelures sur sa surface; il pesait quatre grains.

La taupe qui a servi de sujet pour la description des parties de la génération du mâle, était de la même grandeur que celles dont les dimensions ont été rapportées dans la table précédente. Le prépuce sortait au-dehors de la longueur de trois lignes, et formait un petit fourreau conique qui n'avait qu'une ligne de diamètre à la base, et qui était terminé par un bouquet de poil. Le gland de la verge était fort mince et très-long; il avait une forme conique, par conséquent fort allongée; il était pointu, et terminé par un très-petit os. La verge était à proportion beaucoup plus grosse que le gland: les deux branches de la bifurcation des corps caverneux avaient chacune deux lignes de longueur; elles aboutissaient à l'extrémité postérieure des os pubis, qui étaient écartés l'un de l'autre, comme dans la musaraigne.

Il y avait, comme dans le rat, de chaque côté de la verge deux glandes, qui avaient chacune deux lignes et demie de longueur, une ligne et demie de largeur et une ligne d'épaisseur; elles communiquaient jusqu'au bord du prépuce, chacune par un tuyau excrétoire long de quatre lignes.

Les testicules étaient ronds, de consistance molle et de couleur rougeâtre, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur: je les ai trouvés petits en comparaison du volume que Sehelhammer leur a donné; car il rapporte (1) qu'ils sont plus grands que les reins; au contraire, dans le sujet dont il s'agit ici, les reins avaient de plus que les testicules une ligne et demie de longueur, un quart de ligne de largeur et une ligne d'épaisseur, comme on peut le voir dans la table suivante.

La vessie était presque ronde, et ses membranes avaient si peu d'épaisseur qu'elles étaient transparentes; on y voyait quelques fibres charnues très-déliées.

Les canaux déférents avaient peu de longueur, et étaient très-minces. Il y avait près du cou de la vessie deux petits tubercules qui entouraient l'urètre de chaque côté; ils m'ont paru être des vésicules seminales, parce que les canaux déférents y aboutissaient. Ces tubercules étaient si petits, qu'il

(1) *Ephém. de l'Acad. des Cur. de la nature. Déc. 2<sup>e</sup>, ann. 1.* (Voyez la Collection académique, tome 3, pages 510 et suivantes.)

n'a pas été possible de reconnaître leur conformation intérieure; ils avaient à peine une ligne et demie de longueur, et une demi-ligne de largeur.

A une ligne au-delà de ces tubercules, du côté de la verge, il s'en trouvait un autre sur la face inférieure de l'urètre, qui avait aussi une ligne et demie de longueur, et une ligne de largeur. Ce tubercule m'a paru être les prostatas, parce qu'il avait plus de consistance que les autres, et qu'il était divisé en deux lobes par un petit sillon longitudinal.

Quoique j'aie disséqué un grand nombre de taupes de différents âges, et en diverses saisons, je soupçonne que je n'en ai pas encore vu dans le temps de leurs amours: les observations de Schelhammer, qui fait un grand détail de l'appareil des parties de la génération du mâle dans la description de cet animal, me font croire qu'il en est de la taupe comme du loir, dans lequel j'ai trouvé les testicules et les vésicules séminales beaucoup plus grands à la fin du mois de juin que dans les autres temps où j'avais disséqué cet animal. Je tâcherai de trouver la taupe dans un temps aussi favorable pour la description des parties de la génération du mâle, afin d'en rendre compte dans la suite de cet ouvrage. La description que j'ai faite ici fera voir au moins les différences qui se trouvent dans ces parties en différents temps, mais il ne me paraît pas que ces différences puissent influer sur la longueur de la verge et du gland: ces deux parties, jointes ensemble, n'avaient que le cinquième de la longueur de l'animal, prise depuis le boutoir jusqu'à l'anus. Les taupes que Schelhammer a disséquées étaient donc différemment conformées à cet égard, puisqu'il rapporte que ces parties avaient près de la moitié de la longueur de l'animal entier.

La taupe qui a servi de sujet pour la description des parties de la génération de la femelle avait quatre pouces dix lignes depuis le boutoir jusqu'à l'anus. Je n'ai pu distinguer les mamelons, quelques précautions que j'aie prises en enlevant le poil, et même l'épiderme; je les observerai dans la suite sur une femelle qui allaite des petits. L'urètre formait au-dehors du corps une gaine de figure conique, comme le prépuce du mâle; mais cette gaine n'avait que deux lignes de longueur dans la femelle, et une demi-ligne de diamètre à la base, et elle n'était éloignée de l'anus que d'une ligne et demie; ainsi on ne peut guère distinguer à

l'extérieur la femelle du mâle, qu'en ce qu'elle a le périnée beaucoup plus court.

La vulve était très-petite, et placée derrière la gaine conique formée par l'urètre: il y avait de chaque côté du vagin et de l'urètre deux glandes semblables à celles qui se trouvent à côté de la verge du mâle; celles de la femelle avaient trois lignes et demie de longueur, deux lignes de largeur et deux tiers de ligne d'épaisseur.

La vessie était à peu près de la même grandeur et aussi transparente que celle du mâle; mais elle avait une forme ovoïde; l'urètre s'étendait le long du vagin, comme dans le rat, la souris, le mulot, etc., sans le percer, et aboutissait au-dehors, ainsi qu'il a déjà été dit.

Le vagin était très-long, et proportionné à la longueur de la verge et du gland du mâle. La matrice n'avait point d'orifice interne, on ne reconnaissait le corps de ce viscère que par sa grosseur et par la bifurcation des cornes. Le vagin et la matrice ne formaient au-dedans qu'un tuyau continu qui communiquait par le fond dans les deux cornes de la matrice; elles avaient à peu près autant de diamètre que le vagin, et elles formaient des sinuosités comme dans la truie: les membranes du vagin, de la matrice et des cornes étaient à peu près aussi minces et aussi transparentes que celles de la vessie.

Les testicules touchaient à l'extrémité des cornes; ils étaient enveloppés d'un pavillon, sur lequel on voyait ramper les trompes, qui étaient si déliées, qu'on avait peine à les apercevoir. Les testicules étaient fort gros et arrondis, ils avaient au-dehors et au-dedans une couleur rougeâtre.

J'ai ouvert à la fin d'avril une taupe qui portait deux fœtus, un (*A*, fig. 6, pl. 157) dans chaque corne de la matrice; ils avaient environ un pouce de longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à l'anus. Le placenta (*B*) était presque rond, il avait huit à dix lignes de diamètre; il était de couleur rougeâtre, mêlée de quelques teintes de gris.

Le 11 mai j'ai ouvert une autre taupe qui avait trois fœtus, deux à droite et un à gauche; ils étaient de même grandeur que ceux dont il vient d'être fait mention.

pi. po. lig.

Longueur du canal intestinal, depuis le pylore jusqu'à l'anus.	3	10	0
Circonférence dans les endroits les plus gros.	0	0	7



	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	5	Épaisseur des testicules. . . . .	0	0	1½
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	0	4	2	Longueur des canaux déférents. . . . .	0	0	5
Petite circonférence. . . . .	0	2	6	Grande circonférence de la vessie. . . . .	0	2	0
Longueur depuis l'oesophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac. . . . .	0	0	9	Petite circonférence. . . . .	0	1	8
Circonférence de l'oesophage. . . . .	0	0	2½	Longueur de l'urètre. . . . .	0	0	4
Circonférence du pylore. . . . .	0	0	4	Distance entre l'anus et la vulve. . . . .	0	0	1
Longueur du foie. . . . .	0	1	0	Longueur de la vulve. . . . .	0	0	½
Largeur. . . . .	0	1	3	Longueur du vagin et du corps de la matrice. . . . .	0	1	2
Sa plus grande épaisseur. . . . .	0	0	2½	Circonférence. . . . .	0	0	6
Longueur de la vésicule du fiel. . . . .	0	0	2½	Circonférence près de la bifurcation des cornes. . . . .	0	0	7
Son plus grand diamètre. . . . .	0	0	2	Grande circonférence de la vessie. . . . .	0	2	0
Longueur de la rate. . . . .	0	1	0	Petite circonférence. . . . .	0	1	6
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	3	Longueur de l'urètre. . . . .	0	0	6
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	0	2½	Circonférence. . . . .	0	0	2
Épaisseur dans le milieu. . . . .	0	0	1	Longueur des cornes de la matrice. . . . .	0	0	10
Épaisseur du pancréas. . . . .	0	0	1	Circonférence dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	6
Longueur des reins. . . . .	0	0	5	Circonférence à l'extrémité de chaque corne. . . . .	0	0	1
Largeur. . . . .	0	0	2½	Longueur des testicules. . . . .	0	0	3
Épaisseur. . . . .	0	0	2½	Largeur. . . . .	0	0	2½
Circonférence de la base du cœur. . . . .	0	0	11	Épaisseur. . . . .	0	0	1½
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire. . . . .	0	0	6½				
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0	0	4				
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors. . . . .	0	0	¾				
Longueur de la langue. . . . .	0	0	8				
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité. . . . .	0	0	4				
Largeur de la langue. . . . .	0	0	1½				
Largeur des sillons du palais. . . . .	0	0	¾				
Longueur des bords de l'entrée du larynx. . . . .	0	0	1				
Longueur du cerveau. . . . .	0	0	6½				
Largeur. . . . .	0	0	6½				
Épaisseur. . . . .	0	0	3				
Longueur du cervelet. . . . .	0	0	3				
Largeur. . . . .	0	0	5				
Épaisseur. . . . .	0	0	3				
Distance entre l'anus et l'orifice du prépuce. . . . .	0	0	4½				
Longueur du gland. . . . .	0	0	4½				
Circonférence. . . . .	0	0	1				
Longueur de la verge, depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce. . . . .	0	0	9				
Circonférence. . . . .	0	0	2				
Longueur des testicules. . . . .	0	0	3½				
Largeur. . . . .	0	0	2½				

La tête du squelette de la taupe (*pl.* 156) avait à peu près la même forme que celle du squelette de la musaraigne; cependant la partie antérieure de la mâchoire du dessus et l'ouverture des narines étaient plus larges dans la taupe. L'apophyse zygomatique de l'os de la pommette se réunissait à celle de l'os temporal pour former une arcade très-mince, qui renfermait un grand espace, au milieu duquel se trouvait l'apophyse coronoidé de la mâchoire inférieure. Les yeux n'étaient pas enfoncés dans des orbites, comme ceux des autres animaux dont il a déjà été fait mention dans cet ouvrage; ils se trouvaient placés au-dessus de la partie antérieure de l'espace renfermé par l'arcade zygomatique, de sorte qu'en enfonçant une épingle à l'endroit de l'œil, elle entrait dans la tête derrière l'os de la pommette.

Il y avait quarante-quatre dents, vingt-deux dans chaque mâchoire. Si l'on ne doit donner le nom de canines qu'à celles qui sont les plus longues entre les incisives et les machelières, il se trouvait huit dents incisives dans la mâchoire du dessous, car la cinquième était beaucoup plus longue que les

quatre premières de chaque côté; il est vrai que la quatrième différait des trois autres, en ce qu'elle était pointue et dirigée un peu obliquement en dehors, mais elle n'avait pas plus de longueur; les six incisives du devant de cette même mâchoire étaient toutes à peu près de la même largeur. Il n'y avait que six incisives dans la mâchoire supérieure, mais les deux du milieu étaient plus larges que les quatre autres. Les deux canines du dessus avaient plus de longueur, mais moins de largeur à la base que celles du dessous, qui étaient presque aussi larges que longues. Il y avait sept machélières de chaque côté de la mâchoire supérieure; les trois premières étaient très-petites; la quatrième, quoique beaucoup plus longue, n'avait qu'une seule pointe, comme les trois autres; les trois dernières étaient les plus grosses, et avaient chacune trois pointes, deux sur le bord extérieur et une sur l'intérieur. Les machélières de dessous étaient au nombre de six de chaque côté; les deux premières étaient les plus petites, et n'avaient qu'une pointe; la troisième était plus grande, elle avait une pointe très-apparente au-dessus du corps de la dent, et on apercevait deux autres très-petites pointes, une de chaque côté de la base; les trois dernières dents étaient les plus grosses de cette mâchoire, elles avaient chacune cinq pointes, deux grandes sur le bord extérieur et trois petites sur l'intérieur.

La première des sept vertèbres cervicales avait une petite apophyse épineuse; celle de la seconde vertèbre était fort large et s'étendait en arrière, les autres vertèbres n'en avaient point: la branche inférieure de l'apophyse oblique de la sixième vertèbre était aussi très-large, et s'étendait autant en avant qu'en arrière.

Il y avait quatorze vertèbres dorsales et quatorze côtes, huit vraies et six fausses: les apophyses épineuses des premières vertèbres étaient presque nulles, et celles des autres étaient fort courtes; on voyait cependant que l'apophyse épineuse de la huitième vertèbre était inclinée en arrière, que celles de la neuvième et de la dixième étaient droites, et enfin que celles des trois dernières étaient inclinées en avant. Le sternum était composé de cinq os, dont le premier (*fig. 1, pl. 158*, où il est vu de côté) avait beaucoup de longueur et d'épaisseur, à peu près comme le sternum des oiseaux; il s'étendait jusque sous la quatrième vertèbre

du cou; les deux premières côtes, une de chaque côté, s'articulaient avec la partie postérieure (*A*) de ce premier os; l'articulation des secondes côtes était entre le premier et le second os, celle des troisièmes côtes entre le second et le troisième os, celle des quatrièmes côtes entre le troisième et le quatrième os; les quatrièmes et cinquièmes côtes s'articulaient avec la partie moyenne du quatrième os, l'articulation des septièmes et huitièmes côtes se trouvait entre le quatrième et le cinquième os du sternum.

Les vertèbres lombaires étaient au nombre de cinq; les deux premières avaient l'apophyse épineuse inclinée en avant, et les apophyses accessoires dirigées en arrière; les autres avaient l'apophyse épineuse large et droite, et les accessoires dirigées en avant.

L'os sacrum était composé de cinq fausses vertèbres, dont la dernière avait beaucoup de longueur; la première était sans apophyse épineuse; celles des quatre autres fausses vertèbres étaient réunies les unes aux autres, et formaient une crête osseuse. Il y avait douze fausses vertèbres dans la queue.

Les os pubis étaient éloignés l'un de l'autre comme dans les musaraignes, et il y avait trois lignes de distance entre deux.

L'omoplate, vue par sa face extérieure (*fig. 2, pl. 158*) et par sa face intérieure (*fig. 3*), était très-longue, et fort étroite par sa partie antérieure (*A*); la postérieure (*B*) avait un peu plus de largeur: l'épine (*C, fig. 2*) était bien marquée sur cette partie, mais on l'apercevait à peine sur le milieu de l'os; elle se terminait sur la partie antérieure par un tubercule (*D*), et qu'on doit regarder comme un acromion, quoiqu'il ne touchât pas à la clavicule, parce qu'il la soutenait par un ligament.

Les clavicules, vues par leur face antérieure (*fig. 4*) et par leur face postérieure (*fig. 5*), étaient très-grosses et fort courtes; elles avaient une apophyse (*A*) sur le milieu de leur côté inférieur; l'extrémité extérieure s'articulait immédiatement avec l'os du bras par une face (*B, fig. 5*) beaucoup plus grande que celle (*B, fig. 4*) de l'autre extrémité qui touchait à la partie antérieure (*B, fig. 1*) du premier os du sternum.

L'os du bras, vu par sa face supérieure (*fig. 6*) et par sa face inférieure (*fig. 7*), avait une figure très-irrégulière et très-difforme,

cependant la tête (*A, fig. 6*) de cet os était proportionnée au reste du squelette; mais il y avait au-dessous de la tête une grande face (*B*) qui formait l'articulation de la clavicule. Il se trouvait derrière cette face une grande cavité, dont l'ouverture (*C*) était au-dessous de la tête de l'os sur le côté antérieur : ce côté (*D, fig. 6*, et *A, fig. 7*) était très-concave sur sa longueur; le côté postérieur (*E, fig. 6*, et *B, fig. 7*) était au contraire convexe le long de la partie moyenne et de la partie supérieure de l'os, qui étaient très-larges, et aplaties en dessus et en dessous; la partie moyenne inférieure (*F, fig. 6*, et *C, fig. 7*) était beaucoup moins large et avait presque autant d'épaisseur que de largeur, le côté postérieur (*G, fig. 6*, et *D, fig. 7*) de cette partie de l'os était concave; la partie inférieure (*H, fig. 6*, et *E, fig. 7*) était large, et terminée de chaque côté par une apophyse pointue et dirigée en haut; l'antérieure (*I, fig. 6*, et *F, fig. 7*) était plus longue que la postérieure (*K, fig. 6*, et *G, fig. 7*).

L'os du coude, vu par sa face antérieure (*A, fig. 8*) et par sa face postérieure (*A, fig. 9*), avait une arête (*B*) le long du côté extérieur de sa partie moyenne et de sa partie supérieure : l'olécrane était fort large de devant en arrière, et terminé à chaque bout par une apophyse pointue (*CD*); il y avait une apophyse (*E*) sur le côté intérieur au-dessus de l'articulation de l'os du bras.

L'os du rayon (*F, fig. 8* et *9*) était gros, et s'articulait avec l'os du bras par une échancrure (*G, fig. 8*) qui était sur le côté intérieur de son extrémité supérieure.

L'os de la cuisse avait au-dessous du grand trochanter une apophyse qui était aussi grosse que le petit trochanter, et placée à la même hauteur.

La partie supérieure du tibia, vu par sa face antérieure (*A, fig. 10*) et par sa face postérieure (*A, fig. 11*), était convexe en avant et en dedans; il y avait sur le côté extérieur de la tête de cet os une longue apophyse (*B*) recourbée en arrière.

Le péroné (*C, fig. 10* et *11*) adhérait au tibia depuis son extrémité inférieure jusqu'au milieu de sa longueur; il avait sur son extrémité supérieure deux apophyses, l'une en arrière, et l'autre sur le côté extérieur; celle-ci était longue de haut en bas, et se trouvait à distances égales de l'apophyse postérieure du même os et de celle du tibia.

Le carpe était composé de dix os, dont

huit formaient deux rangs de quatre chacun; il y avait dans le premier rang deux os (1 et 2, *fig. 8*) au-dessous de l'os du rayon, à peu près comme le scaphoïde et l'os lunaire de l'homme, un troisième (3) au-dessous de l'os du coude à la place de l'os cunéiforme, et un quatrième os (4) au côté extérieur de l'extrémité de l'os du coude; il était hors de rang, et il paraissait avoir rapport par cette position à l'os pisiforme, quoiqu'il fût placé plus haut. Les quatre os (5, 6, 7, 8) du second rang du carpe de la taupe étaient placés au-dessus des quatre premiers os du métacarpe, à peu près comme le trapèze, le trapézoïde, le grand os et l'unciforme de l'homme, excepté que le quatrième os de la taupe ne s'étendait pas au-dessus du cinquième os du métacarpe, comme l'os unciforme de l'homme. Le neuvième (9) os du carpe de la taupe était placé entre les deux rangs, au-dessous du premier os du premier rang, et en partie entre le second et le troisième os du second rang. Le dixième (10, *fig. 8* et *9*) était fort long, et avait la forme d'un couteau courbe; il tenait au côté intérieur de l'extrémité inférieure de l'os du rayon, sa convexité était en dehors, et il aboutissait à l'articulation du premier os du métacarpe avec la première phalange du premier doigt.

Les cinq os (*G, H, I, K, L, fig. 8*) du métacarpe étaient très-courts; ils avaient presque autant de largeur que de longueur. Les deux premières phalanges des doigts et la première du pouce des pieds de devant étaient aussi très-courtes, mais la dernière du pouce et des doigts était au contraire très-longue.

Il y avait sept os dans le tarse, qui correspondaient à peu près à ceux de l'homme par leur position, et un huitième os (*D, fig. 10* et *11*) qui avait rapport au dixième os du carpe, en ce qu'il était fort alongé et un peu courbe, mais il avait cependant moins de longueur et de courbure, et s'articulait par son extrémité postérieure entre le scaphoïde et le premier os cunéiforme, et il s'étendait en avant parallèlement au côté extérieur du premier os du métatarse.

Les os du métatarse (*EF*) n'étaient pas courts comme ceux du métacarpe, ils avaient une longueur proportionnée à celle des phalanges.

po. lig.

Longueur de la tête depuis le bout  
de la mâchoire supérieure jusqu'à  
l'occiput. . . . . 1 4

	po. lig.		po. lig.
La plus grande largeur de la tête. . . . .	0 8	vertèbre lombaire, qui est la plus longue. . . . .	0 $1\frac{3}{4}$
Longueur de la mâchoire inférieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0 10	Longueur de l'os sacrum. . . . .	0 10
Longueur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents incisives. . . . .	0 $\frac{2}{3}$	Longueur de la partie antérieure. . . . .	0 $2\frac{3}{4}$
Longueur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents canines. . . . .	0 2	Longueur de la cinquième fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue. . . . .	0 1
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0 5	Longueur des trous ovalaires. . . . .	0 $4\frac{1}{2}$
Longueur de cette ouverture. . . . .	0 $1\frac{2}{3}$	Longueur. . . . .	0 $1\frac{1}{4}$
Longueur. . . . .	0 1	Longueur de l'omoplate. . . . .	0 11
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . . .	0 $1\frac{1}{2}$	Longueur à l'endroit le plus large. . . . .	0 2
Longueur des deux principales parties de l'os hyoïde. . . . .	0 1	Longueur des clavicules. . . . .	0 2
Longueur des seconds os. . . . .	0 $1\frac{1}{4}$	Longueur de l'humérus. . . . .	0 7
Longueur des troisièmes os. . . . .	0 $\frac{3}{4}$	Longueur. . . . .	0 5
Longueur de l'os du milieu. . . . .	0 $\frac{2}{3}$	Longueur de l'os du coude. . . . .	0 8
Longueur des branches de la fourchette. . . . .	0 $1\frac{1}{2}$	Longueur de l'os du rayon. . . . .	0 6
Longueur de l'os du milieu. . . . .	0 $\frac{2}{3}$	Longueur de l'os de la cuisse. . . . .	0 8
Longueur des branches de la fourchette. . . . .	0 $1\frac{1}{2}$	Longueur des rotules. . . . .	0 2
Longueur de l'os du milieu. . . . .	0 $\frac{2}{3}$	Longueur du tibia. . . . .	0 9
Longueur des branches de la fourchette. . . . .	0 $1\frac{1}{2}$	Longueur du péroné. . . . .	0 9
Longueur de l'os du milieu. . . . .	0 $\frac{2}{3}$	Hauteur du carpe. . . . .	0 $1\frac{1}{2}$
Longueur des branches de la fourchette. . . . .	0 $1\frac{1}{2}$	Longueur du calcaneum. . . . .	0 $2\frac{1}{2}$
Longueur de l'os du milieu. . . . .	0 $\frac{2}{3}$	Longueur du premier os cunéiforme et du scaphoïde, pris ensemble. . . . .	0 $1\frac{1}{4}$
Longueur des branches de la fourchette. . . . .	0 $1\frac{1}{2}$	Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus long. . . . .	0 $1\frac{1}{2}$
Longueur de l'os du milieu. . . . .	0 $\frac{2}{3}$	Longueur du cinquième os, qui est le plus court. . . . .	0 1
Longueur des branches de la fourchette. . . . .	0 $1\frac{1}{2}$	Longueur du quatrième os du métatarse, qui est le plus long. . . . .	0 $2\frac{1}{2}$
Longueur de l'os du milieu. . . . .	0 $\frac{2}{3}$	Longueur du premier os, qui est le plus court. . . . .	0 $1\frac{2}{3}$
Longueur des branches de la fourchette. . . . .	0 $1\frac{1}{2}$	Longueur de la première phalange du doigt du milieu des pieds de devant. . . . .	0 1
Longueur de l'os du milieu. . . . .	0 $\frac{2}{3}$	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0 $\frac{3}{4}$
Longueur des branches de la fourchette. . . . .	0 $1\frac{1}{2}$	Longueur de la troisième. . . . .	0 3
Longueur de l'os du milieu. . . . .	0 $\frac{2}{3}$	Longueur de la première phalange du quatrième doigt des pieds de derrière. . . . .	0 1
Longueur des branches de la fourchette. . . . .	0 $1\frac{1}{2}$	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0 $\frac{3}{4}$
Longueur de l'os du milieu. . . . .	0 $\frac{2}{3}$	Longueur de la troisième. . . . .	0 $1\frac{1}{3}$
Longueur des branches de la fourchette. . . . .	0 $1\frac{1}{2}$		

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE  
DE LA MUSARAIGNE, DE LA MUSARAIGNE D'EAU,  
ET DE LA TAUPE.765. *Une musaraigne.*

Ce petit animal est conservé dans l'esprit de vin.

766. *Le squelette d'une musaraigne.*

La longueur de ce squelette est de deux pouces et demi depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'extrémité postérieure des os pubis; la tête a huit lignes et demie de longueur, et dix lignes et demie de circonférence, prise à l'endroit le plus gros sur le sommet de la tête.

767. *L'os hyoïde de la musaraigne.*

Il ressemble à celui de la musaraigne d'eau, dont il a été fait mention dans la description du squelette de cet animal (page 199 de ce volume).

768. *Une musaraigne d'eau.*

Cette musaraigne est conservée, comme l'autre, dans l'esprit de vin.

769. *Le squelette d'une musaraigne d'eau.*

Ce squelette a deux pouces onze lignes et demie de longueur, depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'extrémité postérieure des os pubis; la tête a neuf lignes et demie de longueur, et treize lignes de circonférence, prise à l'endroit le plus gros sur le sommet de la tête.

770. *L'os hyoïde de la musaraigne d'eau.*

La description de cet os a fait partie de celle du squelette de la musaraigne d'eau (page 199 de ce volume).

771. *Trois fœtus de taupe.*

Ces fœtus sont dans l'esprit de vin, chacun avec son cordon ombilical et son placenta; ils ont quatorze lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.

772. *Une taupe.*

Cette taupe a la couleur ordinaire aux animaux de cette espèce: elle est conservée dans l'esprit de vin.

773. *Une taupe empaillée.*

La longueur de cette taupe est de quatre pouces trois lignes depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; sa couleur est mêlée de blanc et de jaunâtre.

774. *Autre taupe empaillée.*

Cette taupe a cinq pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; sa couleur est blanche avec des teintes jaunâtres sur le museau, et de couleur cendrée le long du dos et sur la croupe. Elle a été donnée par M. Salerne.

775. *Autre taupe empaillée.*

La longueur de cette taupe est de six pouces trois lignes depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; elle est en entier de couleur jaunâtre. Elle a été envoyée de Lorraine par M. le comte de Tressan.

776. *Le squelette d'une taupe.*

La longueur de ce squelette est de quatre pouces neuf lignes depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'extrémité postérieure des os pubis; la tête a un pouce quatre lignes de longueur, et un pouce sept lignes de circonférence, prise à l'endroit le plus gros sur le sommet de la tête.

777. *L'os hyoïde d'une taupe.*

Il est composé de neuf os; les deux premiers étaient plus courts que ceux de la musaraigne, et les deux branches de la fourchette avaient au contraire plus de longueur; elles étaient larges, et aplaties par le bout opposé à celui qui tenait à l'os du milieu.

778. *L'os de la verge d'une taupe.*

Cet os est très-délié, et n'a qu'une ligne de longueur.

779. *Les os de l'avant-bras, du carpe, de la jambe et du tarse de la taupe.*

Ces os sont collés sur un plan uni, et disposés dans l'ordre où ils se trouvent dans l'animal.

## LA TAUPE ROUGE D'AMÉRIQUE.

LA CHRYSOCHLORE ROUGE, *CHRYSOCHLORIS RUFa*; Desm.

La première espèce est la taupe d'Amérique, qui a le poil roux mêlé de cendré clair, et qui n'a pas les pieds conformés comme ceux de la taupe d'Europe, n'ayant que trois doigts aux pieds de devant, et quatre à ceux de derrière, qui sont à peu près égaux, tandis que ceux des pieds de devant sont très-inégaux : le doigt extérieur est beaucoup plus long que les deux autres, et armé d'un

ongle plus fort et plus crochu; le second doigt est plus petit, et le troisième l'est encore beaucoup plus. J'ai dit à ce sujet que cette prétendue taupe était un autre animal que notre taupe d'Europe, et je crois devoir persister dans cette opinion, jusqu'à ce qu'elle ait été mieux observée et décrite plus en détail.

## LA TAUPE DE PENNSYLVANIE <sup>(1)</sup>.

« Il y a, dit M. Kalm, en Pensylvanie, » une espèce de taupe qui se nourrit principalement de racines. Cet animal se creuse » dans les champs de petites allées souterraines, qui se prolongent en formant des » détours et des sinuosités.... Il a dans les » pattes plus de force et de roideur que » beaucoup d'autres animaux, à proportion » de leur grandeur.... Pour creuser la terre » il se sert de ses pieds comme des avirons.... » M. Kalm en mit un dans son mouchoir; il s'aperçut qu'en moins d'une minute il y avait fait quantité de petits trous qui avaient l'air d'avoir été percés avec un poinçon.... Il était très-méchant; et, dès que

l'on mettait ou qu'il trouvait quelque chose sur son passage, il y faisait tout de suite, en mordant, de grands trous. « Je lui présentai, dit M. Kalm, mon écritoire, qui était » d'acier, il commença d'abord à la mordre; mais il fut bientôt rebuté par la dureté du métal, et ne voulut mordre après » aucune des choses qu'on lui présentait. » Cet animal n'élève pas la terre en dôme, » comme les taupes d'Europe, il se fait seulement de petites allées sous terre (2). »

Ces indications ne sont pas suffisantes pour donner connaissance de cet animal, ni même pour décider s'il est vraiment du genre des taupes.

## LA TAUPE DORÉE.

LA CHRYSOCHLORE DU CAP, *CHRYSOCHLORIS CAPENSIS*; Desm. (3).

ENFIN, pour n'omettre aucun des animaux du Nord, et même des plus petits, il paraît qu'il y a en Sibérie une sorte de taupe, qu'on appelle taupe dorée, et dont l'espèce pourrait être différente de celle de la taupe

ordinaire, parce que cette taupe de Sibérie n'a point de queue, et qu'elle a le museau court, le poil mêlé de roux et de vert, et qu'elle n'a que trois doigts aux pieds de devant et quatre aux pieds de derrière, au lieu que la taupe ordinaire a cinq doigts à tous les pieds. Nous ignorons le nom de cet animal dont Seba a donné la figure (4).

(1) On dit que c'est la même espèce que la taupe rouge d'Amérique; la description est si courte et si vague, qu'il est difficile de s'en assurer. L. 1824.

(2) Voy. de Kalm, tome 2, pag. 333; Gottin-gue, 1757.

(3) Cet animal, voisin du genre des taupes, comme les précédents, habite le cap de Bonne-Espérance, suivant M. Desmarest, et non la Sibérie, comme le dit Buffon. L. 1824.

(4) Seba, vol. 1, pag. 51, tabl. 32; masc. fig. 4; femina, fig. 5.

Nota. On sait qu'il y a erreur dans Seba pour l'habitation.

## LA TAUPE DE CANADA.

LA TAUPE A MUSEAU ÉTOILÉ, *TALPA CRISTATA*; CUV. (1). — CONDYLURE  
A MUSEAU ÉTOILÉ; Desm.

UNE autre espèce de taupe est celle que M. de la Faille a fait graver à la suite de son Mémoire, et de laquelle nous donnons ici la figure (*pl.* 155). M. de la Faille dit qu'elle se trouve au Canada, et qu'elle n'a été indiquée par aucun auteur. Voici la courte description qu'il en donne.

« Ce quadrupède n'a de la taupe vulgaire que quelques parties; dans d'autres, il porte un caractère qui le rapproche beaucoup plus de la classe des rats; il en a la forme et la légèreté: sa queue, longue de trois pouces, est noueuse et presque nue, ainsi que ses pieds, qui ont chacun cinq doigts; ils sont défendus par de petites écailles brunes et blanches, qui n'en couvrent que la partie supérieure. Cet animal est plus élevé de terre et moins rampant que la taupe d'Europe; il a le corps effilé et couvert d'un poil noir, grossier, moins soyeux et plus long; il a aussi les mains moins fortes et plus délicates.... Les yeux sont cachés sous le poil. Le museau est relevé d'une moustache qui lui est parti-

» culière, et ce museau n'est pas pointu, » ni terminé par un cartilage propre à » fouiller la terre; mais il est bordé de » muscles charnus et très-déliés, qui ont » l'air d'autant d'épines: toutes ces pointes » sont nuancées d'une belle couleur de rose, » et jouent à la volonté de l'animal, de façon qu'elles se rapprochent et se réunissent au point de ne former qu'un corps aigu et très-délicat, et quelquefois aussi ces muscles épineux s'ouvrent et s'épanouissent à la manière du calice des fleurs; ils enveloppent et renferment le conduit nasal, auquel ils servent d'abri. Il serait difficile de décider à quels autres usages qu'à fouiller la terre cet animal fait servir une partie aussi extraordinaire....

» Cette taupe se trouve au Canada, où » cependant elle n'est pas fort commune. » Comme elle est forcée de passer la plus grande partie de sa vie sous la neige, elle s'accoutume probablement à vivre en retraite, et sort fort peu de sa tanière, même dans le beau temps. Elle manœuvre comme nos taupes, mais avec plus de lenteur: aussi ses taupinières sont-elles peu nombreuses et assez petites. »

M. de la Faille conserve dans son cabinet l'individu dont il a fait graver la figure, et on lui doit en effet la connaissance de cet animal singulier.

(1) « Nous nous sommes assurés, dit M. Cuvier, par l'inspection de ses dents, que c'est une vraie taupe et non pas un sorex. C'est le condylure d'Illiger; mais les caractères pris de la figure de la Faille et de Buffon en sont faux. »

## LA CHAUVE-SOURIS <sup>(1)</sup>.

LE VESPERTILION MURIN, *VESPERTILIO MURINUS*; Linn., Cuv.

QUOIQUE tout soit également parfait en soi, puisque tout est sorti des mains du Créateur, il est cependant, relativement à nous, des êtres accomplis, et d'autres qui semblent être imparfaits ou difformes. Les premiers sont ceux dont la figure nous paraît agréable et complète, parce que toutes les parties sont bien ensemble, que le corps et les membres sont proportionnés, les mouvements assortis, toutes les fonctions faciles et naturelles. Les autres, qui nous paraissent hideux, sont ceux dont les qualités nous sont nuisibles, ceux dont la nature s'éloigne de la nature commune, et dont la forme est trop différente des formes ordinaires desquelles nous avons reçu les premières sensations, et tiré les idées qui nous servent de modèles pour juger. Une tête humaine sur un cou de cheval, le corps couvert de plumes, et terminé par une queue de poisson, n'offrent un tableau d'une énorme difformité que parce qu'on y réunit ce que la nature a le plus éloigné. Un animal qui, comme la chauve-souris, est à demi quadrupède, à demi volatile, et qui n'est en tout ni l'un ni l'autre, est, pour ainsi dire, un être monstre, en ce que, réunissant les attributs de deux genres si différents, il ne ressemble à aucun des modèles que nous offrent les grandes classes de la nature : il

n'est qu'imparfaitement quadrupède, et il est encore plus imparfaitement oiseau. Un quadrupède doit avoir quatre pieds, un oiseau a des plumes et des ailes; dans la chauve-souris les pieds de devant ne sont ni des pieds ni des ailes, quoiqu'elle s'en serve pour voler, et qu'elle puisse aussi s'en servir pour se traîner : ce sont en effet des extrémités difformes, dont les os sont monstrueusement allongés, et réunis par une membrane qui n'est couverte ni de plumes, ni même de poils, comme le reste du corps : ce sont des espèces d'ailerons, ou, si l'on veut, des pattes ailées, où l'on ne voit que l'ongle d'un pouce court, et dont les quatre autres doigts très-longs ne peuvent agir qu'ensemble, et n'ont point de mouvements propres, ni de fonctions séparées; ce sont des espèces de mains dix fois plus grandes que les pieds, et en tout quatre fois plus longues que le corps entier de l'animal; ce sont, en un mot, des parties qui ont plutôt l'air d'un caprice que d'une production régulière. Cette membrane couvre les bras, forme les ailes ou les mains de l'animal, se réunit à la peau de son corps, et enveloppe en même temps ses jambes, et même sa queue, qui, par cette jonction bizarre, devient, pour ainsi dire, l'un de ses doigts. Ajoutez à ces disparates et à ces disproportions du corps et des membres, les difformités de la tête, qui souvent sont encore plus grandes; car, dans quelques espèces, le nez est à peine visible, les yeux sont enfoncés tout près de la conque de l'oreille, et se confondent avec les joues; dans d'autres, les oreilles sont aussi longues que le corps, ou bien la face est tortillée en forme de fer-à-cheval, et le nez recouvert par une espèce de crête : la plupart ont la tête surmontée par quatre oreillons; toutes ont les yeux petits, obscurs et couverts, le nez ou plutôt les naseaux informes, la gueule fendue de l'une à l'autre oreille; toutes aussi cherchent à se cacher, fuient la lumière, n'habitent que les lieux ténébreux, n'en sortent que la nuit, y rentrent au point du

(1) La chauve-souris; en grec, *νυκτερίξ*; en latin, *vespertilio*; en italien, *nottola*, *notula*, *barbastello*, *vilpistrello*, *pipistrello*, *sportegliono*; en allemand, *flaedermuss*; en anglais, *bat*, *fluttermouse*; en suédois, *laderlapp*; en polonais, *nietopersz*.

*Vespertilio*. (Gesner, *Hist. Avi.*, pag. 766. — *Icon. Avi.*, pag. 17.)

*Vespertilio*. (Ray, *Synops. animal. quadrup.*, pag. 243.)

*Vespertilio caudatus*, ore nasoque simplici. (Linnaeus.)

*Vespertilio vulgaris*. (Klein, de *Quadrup.*, pag. 61.)

La grande chauve-souris de notre pays. *Vespertilio murini coloris*, *pedibus omnibus pentadactylis*, *auriculis simplicibus*.... *Vespertilio major*. (Brisson, *Regn. animal.*, pag. 224.)



jour pour demeurer collées contre les murs. Leur mouvement dans l'air est moins un vol qu'une espèce de voltige incertain, qu'elles semblent n'exécuter que par effort et d'une manière gauche : elles s'élèvent de terre avec peine; elles ne volent jamais à une grande hauteur; elles ne peuvent qu'imparfaitement précipiter, ralentir, ou même diriger leur vol : il n'est ni très-rapide ni bien direct; il se fait par des vibrations brusques dans une direction oblique et tortueuse : elles ne laissent pas de saisir en passant les moucheron, les cousins, et surtout les papillons phalènes qui ne volent que la nuit; elles les avalent, pour ainsi dire, tout entiers, et l'on voit dans leurs excréments les débris des ailes et des autres parties sèches qui ne peuvent se digérer. Étant un jour descendu dans les grottes d'Arcy pour en examiner les stalactites, je fus surpris de trouver sur un terrain tout couvert d'albâtre, et dans un lieu si ténébreux et si profond, une espèce de terre qui était d'une tout autre nature; c'était un tas épais et large de plusieurs pieds d'une matière noirâtre, presque entièrement composée de portions d'ailes et de pattes de mouches et de papillons, comme si ces insectes se fussent rassemblés en nombre immense et réunis dans ce lieu pour y périr et pourrir ensemble. Ce n'était cependant autre chose que de la fiente de chauve-souris, amoncelée probablement pendant plusieurs années dans l'endroit de ces voûtes souterraines, qu'elles habitent de préférence; car, dans toute l'étendue de ces grottes, qui est de plus d'un demi-quart de lieue, je ne vis aucun autre amas d'une pareille matière, et je jugeai que les chauve-souris avaient fixé dans cet endroit leur demeure commune, parce qu'il y parvenait encore une très-faible lumière par l'ouverture de la grotte, et qu'elles n'allaient pas plus avant pour ne pas s'enfoncer dans une obscurité trop profonde.

Les chauve-souris sont de vrais quadrupèdes; elles n'ont rien de commun que le vol avec les oiseaux : mais comme l'action de voler suppose une très-grande force dans la partie supérieure du corps et dans les membres antérieurs, elles ont les muscles pectoraux beaucoup plus forts et plus charnus qu'aucun des quadrupèdes, et l'on peut dire que par là elles ressemblent encore aux oiseaux; elles en diffèrent par tout le reste de la conformation tant extérieure qu'inté-

rieure : les poumons, le cœur, les organes de la génération, tous les autres viscères sont semblables à ceux des quadrupèdes, à l'exception de la verge, qui est pendante et détachée; ce qui est particulier à l'homme, aux singes et aux chauve-souris : elles produisent, comme les quadrupèdes, leurs petits vivants; enfin elles ont, comme eux, des dents et des mamelles : l'on assure qu'elles ne portent que deux petits, qu'elles les allaitent et les transportent même en volant. C'est en été qu'elles s'accouplent et qu'elles mettent bas; car elles sont engourdies pendant l'hiver : les unes se recouvrent de leurs ailes comme d'un manteau, s'accrochent à la voûte de leur souterrain par les pieds de derrière, et demeurent ainsi suspendues; les autres se collent contre les murs ou se recèlent dans des trous; elles sont toujours en nombre pour se défendre du froid : toutes passent l'hiver sans bouger, sans manger, ne se réveillent qu'au printemps, et se recèlent de nouveau vers la fin de l'automne. Elles supportent plus aisément la diète que le froid : elles peuvent passer plusieurs jours sans manger, et cependant elles sont du nombre des animaux carnassiers; car, lorsqu'elles peuvent entrer dans une office, elles s'attachent aux quartiers de lard qui y sont suspendus, et elles mangent aussi de la viande crue ou cuite, fraîche ou corrompue.

Les naturalistes qui nous ont précédés ne connaissaient que deux espèces de chauve-souris. M. Daubenton en a trouvé cinq autres, qui sont, aussi-bien que les deux premières espèces, naturelles à notre climat; elles y sont même aussi communes, aussi abondantes, et il est assez étonnant qu'aucun observateur ne les eût remarquées. Ces sept espèces sont très-distinctes, très-différentes les unes des autres, et n'habitent même jamais ensemble dans le même lieu.

La première, qui était connue, est la chauve-souris commune ou la chauve-souris proprement dite (1), dont j'ai donné ci-devant les dénominations. (Voyez aussi la description et la figure ci-après.)

La seconde est la chauve-souris à grandes oreilles, que nous nommerons *Oreillard* (2), qui a aussi été reconnue par les naturalistes

(1) *Vespertilio murinus*; Linn.

(2) *Le vespertilion oreillard*, *vespertilio auritus* Linn. — Genre *plecotus*; Geoff.

et indiquée par les nomenclateurs (1). L'oreiller est peut-être plus commun que la chauve-souris ; il est bien plus petit de corps ; il a aussi les ailes beaucoup plus courtes , le museau moins gros et plus pointu , les oreilles d'une grandeur démesurée. ( *Voyez* ci-après la description et la figure. )

La troisième espèce, que nous appellerons la *noctule* (2), du mot italien *nottula*, n'était pas connue : cependant elle est très-commune en France, et on la rencontre même plus fréquemment que les deux espèces précédentes. On la trouve sous les toits, sous les gouttières de plomb des châteaux, des églises, et aussi dans les vieux arbres creux : elle est presque aussi grosse que la chauve-souris ; elle a les oreilles courtes et larges, le poil roussâtre, la voix aigre, perçante, et assez semblable au son d'un timbre de fer. ( *Voyez* aussi la description et la figure. )

Nous nommerons *sérotine* (3) la quatrième espèce, qui n'était nullement connue ; elle est plus petite que la chauve-souris et que la noctule ; elle est à peu près de la grandeur de l'oreiller : mais elle en diffère par les oreilles, qu'elle a courtes et pointues, et par la couleur du poil ; elle a les ailes plus noires et le poil d'un brun plus foncé. ( *Voyez* la description et la figure. )

Nous appellerons la cinquième espèce, qui n'était pas connue, la *pipistrelle* (4), du

mot italien *pipistrello*, qui signifie aussi chauve-souris. La pipistrelle n'est pas, à beaucoup près, aussi grosse que la chauve-souris ou la noctule, ni même que la sérotine ou l'oreiller : de toutes les chauve-souris c'est la plus petite et la moins laide, quoiqu'elle ait la lèvre supérieure fort renflée, les yeux très-petits, très-enfoncés, et le front très couvert de poil. ( *Voyez* ci-après la description et la figure. )

La sixième espèce, qui n'était pas connue, sera nommée *barbastelle* (5), du mot italien *barbastello*, qui signifie encore chauve-souris. Cet animal est à peu près de la grosseur de l'oreiller : il a les oreilles aussi larges, mais bien moins longues : le nom de barbastelle lui convient d'autant mieux, qu'il paraît avoir une grosse moustache ; ce qui cependant n'est qu'une apparence occasionnée par le renflement des joues, qui forment un bourrelet au-dessus des lèvres : il a le museau très-court, le nez fort aplati, et les yeux presque dans les oreilles. ( *Voyez* la description et la figure. )

Enfin nous nommerons *fer-à-cheval* (6) une septième espèce, qui n'était nullement connue ; elle est très-frappante par la singulière difformité de sa face, dont le trait le plus apparent et le plus marqué est un bourrelet en forme de fer-à-cheval autour du nez et sur la lèvre supérieure : on la trouve très-communément en France dans les murs et dans les caveaux des vieux châteaux abandonnés. Il y en a de petites et de grosses, mais qui sont au reste si semblables par la forme, que nous les avons jugées de la même espèce ; seulement, comme nous en avons beaucoup vu sans en trouver de grandeur moyenne entre les grosses et les petites, nous ne décidons pas si l'âge seul produit cette différence, ou si c'est une variété constante dans la même espèce. ( *Voyez* aussi la description et les figures. )

(1) *Vespertilio*. ( *Aldrovand.*, *Avi.*, pag. 571. )

*Vespertilio auriculis quaternis*. ( *Jonst.*, *Avi.*, pag. 34. )

*Vespertilio vulgaris*, *auriculis duplicibus*. ( *Klein*, de *Quadrup.*, pag. 61. )

La petite chauve-souris de notre pays. *Vespertilio murini coloris*, *pedibus omnibus pentadactylis*, *auriculis duplicibus*. . . . *Vespertilio minor*. ( *Brisson*, *Regn. animal.*, pag. 226. )

(2) Le *vespertilion noctule*, *vespertilio noctula*; *Cuvier*, *Desm.*

(3) Le *vespertilion sérotine*, *vespertilio serotinus*; *Cuv.*, *Desm.*

(4) Le *vespertilion pipistrelle*, *vespertilio pipistrellus*; *Cuv.*, *Desm.*

(5) Le *vespertilion barbastelle*, *vespertilio barbastellus*; *Desm.*

(6) Le *rhinolphe bifer*, *rhinolplus bihastatus*; *Desm.*

## DESCRIPTION DES CHAUVE-SOURIS.

LORSQU'ON voit les chauve-souris voltiger à la faible lumière du crépuscule, la forme de leurs ailes peut les faire regarder comme des oiseaux : mais je suis surpris que des naturalistes qui ont dû les observer de près aient méconnu les caractères de quadrupèdes qu'ont ces animaux, et se soient mépris au point de les mettre au rang des oiseaux. Toutes les figures que nous avons des chauve-souris, même dans les livres d'histoire naturelle, les représentent avec les ailes étendues : n'avait-on jamais remarqué que ces ailes sont des jambes, lorsque l'animal est en repos, et qu'il a quatre jambes comme les autres quadrupèdes ? Commençons donc par décrire la chauve-souris dans cette attitude de repos (*fig. 1, pl. 160*), avant de la faire voir dans celle où ses deux jambes de devant deviennent des ailes qui la soutiennent en l'air (*pl. 159*).

Les jambes des chauve-souris paraissent absolument différentes de celles des autres quadrupèdes, et en effet elles sont dirigées, et même conformées, d'une manière très-particulière. Le coude (*A*) se trouve près du genou (*B*) ; l'avant-bras (*AC*) est fort long, et s'étend obliquement de haut en bas, et de derrière en devant, aussi loin que le nez de l'animal ; le poignet (*C*) pose sur la terre, et on ne voit dans les pieds de devant qu'un seul doigt (*D*), qui est le pouce, et qui s'étend en arrière ; le genou (*B*) est aussi élevé que le dessus (*E*) de la croupe ; la jambe (*BF*) a une direction verticale de haut en bas, et les cinq doigts du pied de derrière (*G*) sont dirigés en dehors, et aussi longs les uns que les autres ; le bras est étendu horizontalement de devant en arrière, et la cuisse verticalement de bas en haut ; le bras est caché derrière l'avant-bras, et la cuisse derrière la jambe ; ils sont de plus enveloppés avec l'avant-bras et la jambe dans des membranes chiffonnées, qui cachent la queue et presque toute la partie postérieure du corps de l'animal.

Les différentes parties des jambes de la chauve-souris, dirigées d'une manière si extraordinaire, n'annoncent pas une démarche aisée ; aussi cet animal se traîne-t-il au lieu de marcher ; cependant, à l'aide de ses qua-

tre jambes, il porte son corps en avant, à côté et en arrière. Dans l'état de repos, la poitrine et le ventre s'appuient sur la terre sans que les quatre pieds soutiennent le poids du corps, ils l'empêchent seulement de chanceler et de tomber de côté.

Pour aller en avant, la chauve-souris lève les pieds de devant tous les deux à la fois, et les porte à une petite distance de l'endroit où ils étaient ; en même temps, le pouce de chaque pied se dirige en dehors, et l'animal s'accroche avec l'ongle au point d'appui qui se rencontre ; il étend en arrière les deux pieds de derrière, de façon que les cinq doigts de chaque pied sont aussi dirigés en arrière ; il s'appuie sur la plante du pied et s'affermi à l'aide des ongles des doigts ; alors il soulève son corps sur les jambes de devant, et il se porte en avant en fléchissant le bras sur l'avant-bras : ce mouvement est facilité par l'extension des jambes de derrière, qui poussent aussi le corps en avant. Pour faire un second pas, il porte en avant les pieds de derrière en même temps que ceux de devant, mais en laissant toujours les doigts des pieds de derrière dirigés en arrière. Cette allure, quoique pesante, parce que le corps retombe sur la terre à chaque pas, est quelquefois assez prompte lorsque les pieds rencontrent chacun un bon point d'appui ; mais il arrive souvent que le pouce des pieds de devant ne saisit qu'un corps qui cède, alors les pieds glissant en arrière n'ont fait qu'une vaine tentative : si l'un des pieds a porté sur un point fixe, l'autre ne soutenant pas également le corps de l'animal, il ne fait qu'un faux pas. De même, le secours des pieds de derrière est fort incertain, parce que les ongles étant dirigés en arrière, il n'y a que la plante du pied qui puisse servir de point d'appui pour porter le corps en avant, et le pied glisse souvent en arrière, lorsque la jambe s'étend pour pousser le corps. J'ai vu aussi des chauve-souris qui portaient en avant les pieds de devant et ceux de derrière l'un après l'autre, comme les autres animaux quadrupèdes.

Lorsque la chauve-souris veut aller de côté, elle écarte de ce même côté l'un de ses pieds de devant en l'éloignant de l'autre

et se soulève sur les deux jambes; par ce mouvement, la partie antérieure du corps se porte de côté, parce qu'elle retombe à une distance égale des deux pieds. Pour reculer, la chauve-souris commence par étendre en arrière les jambes de derrière, ensuite elle soulève son corps sur les jambes de devant, tandis que les autres le tirent en arrière en se fléchissant. Cette dernière allure est assez ordinaire à certaines chauve-souris, qui ont les doigts des pieds de derrière le plus souvent dirigés en arrière; elles se suspendent en s'accrochant par ces doigts, et préfèrent cette attitude pour se reposer: je n'en ai vu que d'une seule espèce ainsi suspendues; les autres restent sur leurs quatre pieds, et se rassemblent en groupe pour s'échauffer mutuellement, surtout lorsqu'elles sont dans des lieux froids.

La démarche des chauve-souris étant toujours pesante, et souvent fort lente, diffère peu de leur état de repos; aussi ne prennent-elles cette allure que lorsqu'elles sont engourdis ou fatiguées, ou lorsque le grand jour ne leur permet pas de sortir de leur retraite, ni d'apercevoir les objets: mais, dès que la lumière est proportionnée à la faiblesse de leurs yeux, et que la qualité de l'air leur est propre et met en mouvement les insectes qui leur servent de pâture, elles développent de longues ailes, prennent l'essor, s'élèvent et s'abaissent en l'air, et parcourent rapidement de longs espaces.

Revenons à la chauve-souris portée sur ses quatre jambes, pour examiner le développement de ses ailes. J'ai déjà dit que l'on ne voyait dans les pieds de devant qu'un seul doigt, qui était le pouce; il y a de plus quatre doigts fort longs, étendus contre l'avant-bras, repliés près du coude par leur extrémité, et enveloppés d'une membrane chiffonnée. Lorsque la chauve-souris veut prendre son vol, elle éloigne ses quatre doigts l'un de l'autre, la membrane qui les enveloppe se tend et forme une aile; cette même membrane se prolonge au-delà du quatrième doigt jusqu'au corps de l'animal, enveloppe le bras et la cuisse, et s'étend au-delà jusqu'à la queue, qu'elle enveloppe encore, comme les quatre jambes et les quatre doigts du pied de devant.

La membrane de la chauve-souris est souple, et a si peu d'épaisseur, qu'elle est à demi transparente; elle est si forte, que l'on a de la peine à la déchirer. En regardant à travers, on y aperçoit quelques vais-

seaux sanguins et des fibres musculuses qui la froncent lorsque les ailes sont pliées, et qui y forment, dans cet état, de petites cavités placées en files comme les mailles d'un réseau. En déchirant cette membrane, on effile des fibres blanchâtres qui découvrent le tissu dont elle est composée.

Le bras (*AA*, pl. 159), l'avant-bras (*BB*), les quatre doigts (*CC*, *DD*, *EE*, *FF*) des pieds de devant, la cuisse et la jambe n'ont que très-peu de chair, et ressemblent à des parties d'un squelette qui seraient enveloppées d'un crêpe. Le premier doigt (*C*) est placé près du second (*D*); il y a beaucoup plus de distance entre le second et le troisième doigt (*E*) qu'entre le premier et le second; le troisième est encore plus éloigné du quatrième (*F*) que du second. Le bord postérieur de la membrane forme de chaque côté de l'animal quatre échancrures, la première (*G*) entre le second et le troisième doigt, la seconde (*H*) entre le troisième et le quatrième, la troisième (*I*) entre le quatrième doigt et la jambe, et la quatrième (*K*) entre la jambe et la queue (*L*), dont la dernière fausse vertèbre est en partie dégagee de la membrane. Ces échancrures symétriques ont été imitées par les dessinateurs, et servent d'ornements dans les cartouches et autres dessins.

Lorsque la chauve-souris cesse de voler et se pose sur la terre, elle fléchit les quatre doigts des pieds de devant le long de l'avant-bras, et elle s'appuie sur le pouce (*MM*) et sur le poignet.

La tête de cet animal paraît confondue avec le corps, on n'y voit que le museau et les oreilles, qui sont fort grandes; on aperçoit à peine les yeux presque cachés dans le poil, qui est long sur toutes les espèces de chauve-souris. Les auteurs d'histoire naturelle, qui ont fait mention de ces animaux, n'en ont connu jusqu'à présent qu'une ou deux espèces dans notre climat; cependant j'en ai trouvé aisément un plus grand nombre, dès que j'ai commencé à les observer; et, en quatre ans, je suis parvenu à en rassembler sept espèces très-différentes, dont j'ai déjà rapporté les caractères dans un Mémoire sur les chauve-souris, lu à l'Académie royale des sciences (1). La plupart de ces caractères dépendent du nombre des dents, de la grandeur et de la forme des

(1) Voyez les Mémoires de l'Académie royale des sciences, année 1759.

oreilles et du museau, et sont détaillées dans la description suivante de chaque espèce de chauve-souris.

#### LA CHAUVE-SOURIS.

LE VESPÉRTILION MURIN, *VESPÉRTILIO MURINUS*; Linn., Cuv.

La chauve-souris (*fig. 1, pl. 160*) a le museau gros et allongé, le nez large, la bouche et les oreilles fort grandes, et les yeux petits; la partie inférieure des bords intérieur et extérieur de la conque de l'oreille forme de chaque côté un lobule, et il y a entre ces deux lobules un oreillon placé au-devant de l'orifice du conduit auditif externe; il a peu de largeur, mais sa longueur égale à peu près la moitié de celle de la conque de l'oreille; les cinq doigts des pieds de derrière sont presque aussi longs les uns que les autres.

Le sommet de la tête, le dessus du cou, les épaules, le dos, la croupe et les cuisses étaient de couleur cendrée pâle, et légèrement teinte de jaunâtre. Lorsque l'on écartait les poils, on voyait une couleur noirâtre qu'ils avaient sur la plus grande partie de leur longueur depuis la racine. La gorge, le dessous du cou, les aisselles, la poitrine, le ventre et tout le dessous du corps, étaient de couleur blanche, mêlée de quelques légères teintes de jaunâtre : on voyait aussi du noirâtre lorsque les poils étaient écartés, parce qu'ils étaient de cette couleur, comme ceux du dessus du corps, sur la plus grande partie de leur longueur depuis la racine.

Les lèvres et la mâchoire du dessous étaient rouges; le nez et les oreilles avaient une couleur grise tirant sur le brun très-clair; la membrane des ailes et de la queue, les jambes et les pieds avaient en partie ces mêmes teintes, et étaient en partie noirâtres. Les poils de cet animal avaient environ trois lignes de longueur; la queue était engagée dans sa membrane jusqu'à son extrémité.

#### L'OREILLAR.

LE VESPÉRTILION OREILLAR, *VESPÉRTILIO AURITUS*; Linn. — Genre *PLECOTUS*; Geoff.

En jetant les yeux sur cet animal (*fig. 2, pl. 160*), on voit qu'il ne pouvait pas être mieux nommé, puisque ses oreilles sont excessivement grandes; leur longueur est égale à celle du corps entier depuis leur base jusqu'à l'anus; elles sont aussi très-larges, car leur largeur fait plus des deux tiers de leur longueur. Ces oreilles sont minces, presque transparentes, et de figure à peu

près ovale; elles forment, à quelque distance de leur bord antérieur, un pli longitudinal, et saillant en avant; il y a quelques poils le long de ce pli: il y avait un lobule sur le bord interne, à quelque distance de la tête; les deux oreilles se touchaient par la partie inférieure de leur bord interne, et se réunissaient l'une à l'autre par une membrane qui avait une ligne de hauteur au-dessus du front. Toutes les parties d'une oreille si étendue doivent être fort apparentes, aussi a-t-elle un oreillon placé au-devant du conduit auditif, qui est si grand, qu'il paraît être une seconde oreille; il est long, étroit et pointu par le bout. L'oreille a un mouvement bien sensible, elle se replie et s'abaisse en dehors, de sorte que son extrémité approche de l'épaule, et que, dans cette situation, les deux oreilles prennent à peu près la forme des cornes d'un bœuf: on voit dans leur tissu des fibres transversales, placées à quelque distance les unes des autres, qui forment des rides dans le même sens, lorsque l'oreille se replie. Les yeux sont petits, ronds, et placés au-devant des oreilles; le museau est long, pointu et couvert de longs poils entre les yeux.

Les ailes ont peu de longueur, et sont de couleur brune ou noirâtre; la membrane de la queue m'a paru à proportion plus grande que les ailes, elle avait les mêmes couleurs. Le poil du dessus du museau, du cou, des épaules et du corps, était de couleur mêlée de noirâtre et de gris roussâtre, parce que chaque poil était noirâtre sur la plus grande partie de sa longueur depuis la racine; il y avait du roussâtre au-dessus du noirâtre, et la pointe était brune. Le dessous de la tête, du cou, des épaules et du corps, avait une couleur mêlée de noirâtre et de gris, parce que les poils étaient en partie noirâtres et en partie gris; mais la teinte noirâtre du dessus du corps n'était, à proprement parler, qu'un gris roussâtre, et le gris du dessous du corps était aussi un peu roussâtre: le poil de cet animal était long, il avait environ trois lignes.

#### LA NOCTULE.

LE VESPÉRTILION NOCTULE, *VESPÉRTILIO NOCTULA*; Cuv., Desm.

La noctule (*fig. 1, pl. 161*) est au moins aussi grande que la chauve-souris; mais elle a les jambes plus courtes, le nez un peu moins allongé et le front moins convexe; les oreilles sont bien moins longues, quoique

presque aussi larges, leur extrémité est arrondie; elles ont sur la partie inférieure du bord interne, près de l'œil, un lobule arrondi, et sur la partie inférieure du bord externe, près du coin de la bouche, un autre lobule de figure très-irrégulière; il y a au-devant de l'orifice du conduit auditif externe un oreillon fort court et arrondi. Les yeux sont très-petits, et placés au-dessous des angles antérieurs des oreilles. Le poil de cet animal a deux lignes de longueur, et une couleur fauve teinte de brun; le bout du museau, les ailes, la membrane de la queue, et les pieds sont de couleur noirâtre.

#### LA SÉROTINE.

LE VESPERTILION SÉROTINE, *VESPERTILIO SEROTINUS*; Cuv., Desm.

La sérotine (*fig. 2, pl. 161*) est à peu près de la même grandeur que le fer-à-cheval dont les dimensions sont rapportées dans la table suivante: elle a le museau allongé; les oreilles sont courtes et larges, leur bord extérieur a une échancrure au-dessous de l'extrémité, qui est arrondie: il y a au-devant du conduit auditif un oreillon fort court. Le poil de la face supérieure du corps est mêlé de brun et de fauve très-peu foncés; la face inférieure a des couleurs encore plus pâles, qui ne sont que du jaunâtre et du cendré très-clair: la membrane des ailes et de la queue a une couleur noirâtre.

#### LA PIPISTRELLE.

LE VESPERTILION PIPISTRELLE, *VESPERTILIO PIPISTRELLUS*; Cuv., Desm.

La pipistrelle (*fig. 1, pl. 162*) est très-petite; la tête est bien proportionnée au reste du corps, et les oreilles, quoique grandes, ne le sont pas excessivement. Le nez est petit, mais la lèvre supérieure forme un renflement de chaque côté de la mâchoire; les yeux sont ronds, très-petits et enfoncés entre le renflement de la lèvre et l'oreille. Le front est couvert de poil assez long, qui grossit la tête; les oreilles sont larges, arrondies par l'extrémité, et échancrées par le côté extérieur, l'intérieur forme un angle saillant; il y a au-dedans de la conque de l'oreille un oreillon bien apparent, qui est placé au-devant de l'orifice du conduit auditif externe.

Le poil du dessus de la tête et du corps est de couleur brune, avec une teinte de jaunâtre; le poil du dessous du corps a plus de jaunâtre et moins de brun; mais, lorsqu'il

est rebroussé, il paraît presque entièrement brun noirâtre, parce que la plus grande partie de chaque poil est de cette couleur, et qu'il n'y a que l'extrémité qui soit jaunâtre. Les plus longs poils ont deux lignes et demie de longueur. Le nez, les lèvres, les oreilles, les jambes, la queue et la membrane des jambes et de la queue sont noirâtres.

#### LA BARBASTELLE.

LE VESPERTILION BARBASTELLE, *VESPERTILIO BARBASTELLA*; Desm.

La barbastelle (*fig. 2, pl. 162*) a de longues et larges oreilles, qui se touchent l'une l'autre par la partie inférieure de leur bord interne, de façon qu'en regardant cet animal en face, on ne voit ni le front ni la tête; le museau est fort petit, on l'aperçoit au-dessous des bords internes des oreilles. Le nez forme un tubercule aplati, et situé immédiatement au-dessus de la bouche; les ouvertures des narines se trouvent derrière le bord supérieur de ce tubercule. Le chanfrein est enfoncé, et dégarni de poil depuis les narines jusqu'aux oreilles; cet espace est de couleur brune-noirâtre. Il y a de chaque côté deux petits sillons qui aboutissent à chaque ouverture des narines, de sorte qu'en serrant le museau de l'animal, le sillon antérieur de chaque côté se replie sur sa longueur, et forme un tuyau dont le bord touche à celui de l'orifice de la narine. Les joues sont grosses et renflées, et semblent, au premier coup d'œil, être des moustaches qui surmontent les lèvres; les yeux sont très-petits, ronds, et placés au-devant des conques des oreilles. Chaque conque est double, parce qu'il y a un oreillon au-devant de la conque dans le milieu, entre l'œil et l'orifice du canal auditif externe; cet oreillon a environ la moitié de la hauteur de la conque.

Le poil de la barbastelle est de couleur brune-noirâtre sur tout le corps, excepté sur la gorge, sur la poitrine et sur le ventre, où il est mêlé de gris et de brun; les plus longs poils sont sur le dos, ils ont jusqu'à cinq lignes de longueur; la queue ne déborde que très-peu au-delà de la membrane qui l'enveloppe.

#### LE FER-A-CHEVAL.

LE RHINOLPHE BIFER, *RHINOLPHUS BIHASTATUS*; Desm.

L'étrange conformation de la face de cet animal le rend fort hideux; il semble porter sur le museau l'empreinte d'un fer de cheval,

d'où vient son nom. Je n'ai trouvé, pendant long-temps, que des individus (*fig. 2, pl. 163*) de grandeur moyenne entre la pipistrelle et la barbastelle; enfin, j'en ai vu quelques-uns beaucoup plus grands : comme ils différaient à quelques égards des premiers, que j'ai observés en très-grand nombre, j'ai décrit séparément les uns et les autres, et je commence par la description des petits.

Le bord convexe de la membrane en forme de fer-à-cheval, était placé au-dessus de la lèvre supérieure; chaque branche se prolongeait à côté des narines, qui se trouvaient derrière le bord concave : cette membrane avait environ une ligne de largeur sur toute sa longueur. La cloison des narines s'étendait de chaque côté au-dessus de leurs orifices, de façon qu'elle avait une face supérieure ronde et concave; sur le bout postérieur de cette face, il s'élevait une lame étroite et pointue à l'extrémité; derrière cette lame il s'en trouvait une autre à peu près quarrée, qui faisait corps avec la lame étroite, et qui était posée verticalement le long du chanfrein; elle avait environ une ligne de hauteur : il sortait de la base de cette seconde lame une autre membrane triangulaire, qui s'étendait obliquement en arrière; elle avait deux lignes et demie de longueur, et une ligne et demie de largeur dans le bas.

Les yeux étaient fort petits et très-enfoncés, ils se trouvaient placés chacun entre l'oreille et la lame triangulaire dont il a été fait mention. Les oreilles étaient grandes, larges à la base, et terminées par une pointe un peu recourbée en dehors; le bord intérieur de l'oreille était convexe, l'extérieur était concave au-dessous de la pointe, et convexe près de la base de l'oreille; il formait au-devant un grand lobule, mais il n'y avait point d'oreillon.

Le poil était très-doux, il avait jusqu'à quatre lignes de longueur; la face inférieure du corps était d'un blanc sale; la face supérieure avait la même couleur avec des teintes de cendré brun; les oreilles et la membrane des ailes et de la queue étaient de couleur noirâtre.

Ces animaux restaient pendant le jour suspendus par les pieds de derrière, et enroulés de leurs ailes.

On en a trouvé dans un caveau du château de Montbard de beaucoup plus grands (1)

(1) Le rhinolphe unifer, *rhinolophus unihastatus*; Desmar.

(*fig. 1, pl. 163*) que ceux dont je viens de faire la description; ils avaient à peu près la même grandeur que la chauve-souris et la noctule : leurs dimensions sont rapportées dans la table suivante. Au reste, ils ne différaient des petits que par quelques teintes de couleur et par quelques parties mieux développées dans les membranes qui étaient sur le nez, sur le chanfrein et au-devant du front, sans doute parce que ces animaux étaient plus vieux. La membrane qui formait le fer-à-cheval avait une ligne et demie de largeur dans les endroits les plus larges, elle était échancrée sur le milieu de son bord antérieur. La lame triangulaire, qui s'étendait obliquement en arrière, avait trois lignes de longueur, celle de sa base était de trois lignes et demie : il y avait, sur la face antérieure de cette lame, six cavités, trois de chaque côté, placées de façon que les deux premières se trouvaient à une ligne au-dessous de la pointe du triangle, et n'étaient séparées l'une de l'autre que par une cloison fort mince; les deux secondes n'étaient aussi séparées des deux premières et des deux troisièmes que par une cloison très-mince; mais il y avait une ligne de distance entre les deux secondes, et deux lignes entre les deux troisièmes, qui étaient à la base du triangle.

Le poil avait jusqu'à cinq lignes de longueur; la partie inférieure du corps était d'un gris teint de jaunâtre; le dessus du corps avait une couleur mêlée de cendré clair et de roux, parce que les poils étaient de couleur cendrée claire ou grise sur la plus grande partie de leur longueur, et rousâtre à l'extrémité : il y avait aussi une bande brune qui s'étendait de chaque côté depuis l'oreille jusqu'à l'entre-deux des épaules, et une troisième qui se prolongeait depuis l'entre-deux des épaules le long du dos; ces bandes venaient de ce que l'extrémité des poils était brune.

L'un de ces animaux était femelle et avait mis bas depuis peu de temps, car ses mamelons étaient très-grands, ils avaient jusqu'à deux lignes de longueur et une ligne de largeur; ils étaient fort minces, et ils ressemblaient à des papilles de la panse d'un bœuf. Ils étaient au nombre de quatre, deux sur la partie postérieure de la poitrine, un de chaque côté, au milieu d'une alvéole dégarnie de poil, qui avait trois lignes de diamètre, et deux autres placés au-devant du pubis, à deux lignes de distance de la vulve, et éloignés l'un de l'autre seulement d'une ligne.

DIMENSIONS DES CHAUVE-SOURIS DE DIFFÉRENTES ESPÈCES.	LA CHAUVE-SOURI Pl. 160, fig. 1.		
	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	0	2	7
Envergure. . . . .	1	3	3
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	1	0
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	0	10
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	1	4
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	1	0
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	0	1 $\frac{2}{3}$
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	0	5 $\frac{3}{3}$
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	0	3
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	1
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	0	6
La même distance mesurée en ligne droite. . . . .	0	0	4 $\frac{1}{2}$
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	0	1	8
Longueur des oreilles. . . . .	0	0	10
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	0	7
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	0	6 $\frac{1}{2}$
Longueur du cou. . . . .	0	0	3
Circonférence du cou. . . . .	0	1	3
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant en travers les ailes. . . . .	0	2	10
Circonférence prise à l'endroit le plus gros. . . . .	0	2	4
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . . . .	0	1	6
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	0	2	1
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	0	3
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	2	4
Largeur de l'avant-bras près du coude. . . . .	0	0	2
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur du poignet. . . . .	0	0	1 $\frac{3}{4}$
Épaisseur du poignet. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{3}$
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des doigts. . . . .	0	3	8
Longueur de l'aile. . . . .	0	7	0
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	2	3
Longueur du pouce des pieds de devant jusqu'au bout de l'ongle. . . . .	0	0	4 $\frac{1}{3}$
Longueur du premier doigt. . . . .	0	2	0
Longueur du second doigt. . . . .	0	3	8
Longueur du troisième doigt. . . . .	0	3	0
Longueur du quatrième doigt. . . . .	0	2	10
Longueur de l'ongle du pouce des pieds de devant. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{4}$
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	0	11 $\frac{1}{2}$
Largeur du haut de la jambe. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{4}$
Épaisseur. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{4}$
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	0	1
Épaisseur au même endroit. . . . .	0	0	1
Longueur depuis le talon jusqu'au bout de l'ongle. . . . .	0	0	6 $\frac{1}{2}$
Longueur des doigts des pieds de derrière. . . . .	0	0	4
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	0	4
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{3}$
Largeur à la base. . . . .	0	0	$\frac{1}{4}$





J'ai préféré la noctule pour faire la description et pour prendre les dimensions des parties intérieures des chauve-souris, parce que, de toutes celles que j'ai pu avoir le plus fréquemment et en plus grand nombre, les noctules étaient les plus grosses, et par conséquent les plus propres à servir de sujets pour la description. Le mâle pesait une once et vingt-quatre grains, et la femelle une once et quarante grains; ils avaient tous les deux quatorze pouces d'envergure.

L'épiploon était caché entre l'estomac et les intestins; le foie s'étendait autant, et même plus, à gauche qu'à droite; l'estomac était placé à gauche, et la rate avait la même position que dans les autres quadrupèdes.

Les intestins faisaient quelques grandes circonvolutions dans le côté droit et dans la région ombilicale, et ils étaient dirigés de façon que l'on ne pouvait pas distinguer les portions du canal intestinal auxquelles on donne le nom de duodenum, de jejunum, etc., d'autant plus qu'il n'y avait point de cæcum. Le canal intestinal s'étendait de gauche à droite au sortir de l'estomac, et il faisait deux tours de spirale, ensuite il se repliait et formait deux autres tours de spirale en sens contraire des deux premiers, mais de façon que cette seconde partie du canal intestinal se prolongeait le long des vertèbres lombaires, et aboutissait à l'anus.

Il y avait, de chaque côté du rectum, près de l'anus, une glande ovoïde, dont le grand diamètre avait une ligne et demie.

La partie droite (*A*, fig. 1, pl. 164) de l'estomac était fort grande à proportion de la partie gauche (*B*), cependant la partie droite était peu allongée au-delà de l'angle qu'elle formait: il y avait un renflement (*C*) près du pylore (*D*). On voit dans cette même figure une portion (*E*) de l'œsophage et le commencement (*F*) du canal intestinal. Ce canal diminuait peu à peu de grosseur depuis l'estomac jusqu'à l'anus, ses parois étaient si épaisses, que l'on ne pouvait presque pas les distendre en y introduisant de l'air.

Le foie n'avait point de ligament suspensoir; il était composé de trois lobes, le plus grand se trouvait en partie à gauche, et en partie derrière le milieu du diaphragme; le second lobe était moins grand que le premier, et divisé en deux parties par une profonde scissure, d'où sortait la vésicule du fiel; la partie gauche était en entier dans le côté gauche, et l'autre partie se trouvait

presque en entier entre le milieu du diaphragme et la partie gauche du premier lobe; le troisième lobe était le plus petit de tous, il tenait à la racine du foie, et il s'étendait entre les parties supérieures des deux autres lobes. Le foie avait une couleur rougeâtre, il pesait vingt-quatre grains et demi. La vésicule du fiel était ronde, et elle contenait une liqueur jaunâtre, légèrement teinte de vert, de la pesanteur d'environ un demi-grain.

La rate était oblongue et prismatique, comme dans la plupart des autres animaux: elle avait une couleur rouge, très-foncée au-dehors et au-dedans; elle pesait un peu plus de deux grains.

Le rein droit était un peu plus avancé que le gauche; ils avaient une figure irrégulière et un enfoncement très-petit; le bassinnet était grand, il y avait un mamelon plus apparent que les autres, et de couleur jaunâtre; les diverses substances étaient très-distinctes.

Le poumon droit et le poumon gauche n'étaient pas divisés en plusieurs lobes, comme dans la plupart des autres animaux; il n'y avait que des échancrures dans le poumon gauche, sans aucune scissure; mais il s'en trouvait deux dans le poumon droit, qui n'étaient point assez profondes pour en faire trois lobes, lorsque les poumons étaient enflés.

La langue était fort épaisse; la partie antérieure paraissait lisse à l'œil, mais on y voyait à la loupe de petits tubercules comme sur une peau chagrinée; la partie postérieure semblait être double et avoir une petite langue collée sur la grosse; on apercevait de petites papilles sur le rebord qui formait cette élévation; il y avait dans le milieu deux petites glandes à calice, placées l'une à côté de l'autre, et l'apparence d'un sillon longitudinal.

Le palais était traversé par six sillons, dont les bords étaient interrompus dans le milieu, à l'exception du bord antérieur du premier sillon; ils étaient tous un peu convexes en devant; l'épiglotte avait si peu de saillie qu'on ne la distinguait qu'à peine: elle était pointue à son extrémité.

Le cervelet était presque aussi grand que le cerveau; on y voyait un gros tubercule posé dans le milieu, cannelé transversalement, et environné d'autres tubercules plus petits, placés sur les côtés et sur le devant; il n'y avait point d'anfractuosités sur les lo-

bes du cerveau; il pesait trois grains et demi, et le cervolet deux grains et un quart.

Il n'y avait que deux mamelons, un de chaque côté, sur la poitrine.

Les testicules (*AB*, *fig. 2* et *3*, *pl. 164*) étaient placés de chaque côté de l'anus, et les tubercules (*CD*) de l'épididyme de chaque côté de l'origine de la queue; ces tubercules avaient plus de grosseur que les testicules, de sorte qu'en touchant l'animal à l'extérieur, on les prenait pour les testicules. Les canaux déferents (*EF*) formaient de petites sinuosités dans la plus grande partie de leur étendue, et ils entraient dans la partie postérieure de la face extérieure des vésicules séminales (*GH*); ces vésicules étaient oblongues et assez grosses, à proportion du corps de l'animal. Le cou de la vessie (*I*) était entouré d'un bourrelet (*K*, *fig. 2*) de substance ferme, qui m'a paru être les prostates; l'urètre était environné, d'un bout à l'autre, par un muscle fort épais.

La verge ne tenait pas à l'abdomen, comme dans la plupart des quadrupèdes; elle était saillante en entier jusqu'au pubis, comme dans l'homme; étant revêtue de la peau et terminée par le prépuce, elle avait quatre lignes de longueur, depuis le pubis jusqu'à l'extrémité du prépuce, qui formait une pointe; cependant il avait environ quatre lignes de circonférence sur le milieu de la longueur du gland (*L*) qui était très-délié, et semblable à une épingle ou à une petite épine, dont la tête aurait été très-grosse; car ce gland (*K*, *fig. 3*) était gros à la base, très-petit dans tout le reste de sa longueur, pointu à l'extrémité, ferme et piquant, parce qu'il était formé par un os. On voit, dans les mêmes figures, qui sont de grandeur naturelle, la verge (*M*, *fig. 2*, et *L*, *fig. 3*), le rectum (*N*, *fig. 2*, et *M*, *fig. 3*), les glandes (*OP*, *fig. 2*, et *N*, *fig. 3*) qui sont à côté de l'anus, et l'anus (*Q*, *fig. 2*, et *O*, *fig. 3*).

La vulve (*A*, *fig. 4*, *pl. 164*) était ronde; il y avait quelques apparences du clitoris près de ses bords, à une ligne de distance de l'urètre; la vessie (*B*) ressemblait à peu près à celle du mâle; les bords de l'orifice de la matrice étaient saillants dans le vagin; les cornes (*CD*) avaient peu de longueur, elles touchaient aux testicules. On voit dans cette même figure, qui est de grandeur naturelle, l'anus (*E*) et le rectum (*F*).

	po. lig.
Longueur du canal intestinal depuis le pylore jusqu'à l'anus. . . . .	7 0
Circonférence dans les endroits les plus gros. . . . .	0 4 $\frac{1}{2}$
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0 2 $\frac{1}{2}$
Grande circonférence de l'estomac.	1 10
Petite circonférence. . . . .	1 6
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle qui forme la partie droite. . . . .	0 4 $\frac{1}{2}$
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac.	0 3 $\frac{1}{2}$
Circonférence de l'œsophage. . . . .	0 1 $\frac{1}{2}$
Circonférence du pylore. . . . .	0 3
Longueur du foie. . . . .	0 9
Largeur. . . . .	0 11
Sa plus grande épaisseur. . . . .	0 2
Longueur de la vésicule du fiel. . . . .	0 2
Son plus grand diamètre. . . . .	0 1 $\frac{1}{2}$
Longueur de la rate. . . . .	0 9
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0 2
Largeur de l'extrémité supérieure.	0 1 $\frac{1}{2}$
Épaisseur dans le milieu. . . . .	0 1
Longueur des reins. . . . .	0 4
Largeur. . . . .	0 2 $\frac{1}{2}$
Épaisseur. . . . .	0 2
Longueur du centre nerveux depuis la veine-cave jusqu'à la pointe. . . . .	0 2
Largeur. . . . .	0 5
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum.	0 1 $\frac{1}{2}$
Largeur de chaque côté du centre nerveux. . . . .	0 3
Circonférence de la base du cœur.	0 10
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire.	0 5
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0 4
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors. . . . .	0 $\frac{2}{3}$
Longueur de la langue. . . . .	0 5 $\frac{1}{2}$
Longueur de la partie antérieure depuis le filet jusqu'à l'extrémité. . . . .	0 2 $\frac{2}{2}$
Largeur de la langue. . . . .	0 1 $\frac{1}{2}$
Longueur du cerveau. . . . .	0 3
Largeur. . . . .	0 4
Épaisseur. . . . .	0 2
Longueur du cervolet. . . . .	0 4
Largeur. . . . .	0 4
Épaisseur. . . . .	0 2
Distance entre l'anus et l'orifice du prépuce. . . . .	0 8
Distance entre les bords du prépuce et l'extrémité du gland. . . . .	0 $\frac{1}{2}$

	po.	lig.	
Longueur du gland. . . . .	0	$2\frac{1}{2}$	Les dents étaient au nombre de trente-huit, dix-huit dans la mâchoire supérieure, et vingt dans l'inférieure; il y avait six dents incisives, larges et à peu près égales les unes aux autres dans la mâchoire du dessous, et seulement quatre dans celles du dessus, deux de chaque côté, les deux premières étaient éloignées l'une de l'autre à la distance d'environ une ligne; ces quatre dents se terminaient en pointe; les incisives de la mâchoire inférieure étaient divisées en deux lobes, qui leur donnaient la figure d'un cœur. Chaque mâchoire avait deux dents canines, celles du dessus étaient plus longues que celles du dessous, et placées derrière lorsque la bouche était fermée. Les machelières du dessus étaient au nombre de six de chaque côté, la première n'avait qu'une pointe, la seconde était si petite et si peu apparente, qu'on l'apercevait à peine, et qu'elle laissait un vide au-dessus d'elle entre la première et la troisième dent; celle-ci était fort large à la base, et avait une longue pointe placée sur sa partie antérieure; les trois autres dents avaient chacune plusieurs pointes. Il y avait de chaque côté de la mâchoire du dessous six dents au-delà des canines; les trois premières n'avaient qu'une pointe, la troisième était plus longue que la première et la seconde; les trois dernières avaient plusieurs pointes, mais elles étaient moins larges que celles du dessus; aussi, la bouche étant fermée, celles-ci débordaient en dehors au-delà des dents du dessous.
Circonférence. . . . .	0	2	
Longueur de la verge, depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce. . . . .	0	$4\frac{1}{2}$	
Circonférence. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$	
Longueur des testicules. . . . .	0	2	
Largeur. . . . .	0	1	
Épaisseur. . . . .	0	$\frac{2}{3}$	
Largeur de l'épididyme. . . . .	0	$\frac{3}{4}$	
Épaisseur. . . . .	0	$\frac{1}{2}$	
Longueur des canaux déférents. . . . .	0	10	
Grande circonférence de la vessie. . . . .	0	10	
Petite circonférence. . . . .	0	7	
Longueur de l'urètre. . . . .	0	3	
Longueur des vésicules séminales. . . . .	0	3	
Largeur. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$	
Épaisseur. . . . .	0	1	
Distance entre l'anus et la vulve. . . . .	0	$1\frac{1}{3}$	
Diamètre de la vulve. . . . .	0	$\frac{3}{4}$	
Longueur du vagin. . . . .	0	2	
Circonférence. . . . .	0	$2\frac{1}{2}$	
Grande circonférence de la vessie. . . . .	0	$6\frac{1}{2}$	
Petite circonférence. . . . .	0	$5\frac{1}{2}$	
Longueur de l'urètre. . . . .	0	$\frac{1}{3}$	
Circonférence. . . . .	0	1	
Longueur du cou et du corps de la matrice. . . . .	0	3	
Circonférence. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$	
Longueur des cornes de la matrice. . . . .	0	2	
Circonférence dans les endroits les plus gros. . . . .	0	2	
Circonférence à l'extrémité de chaque corne. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$	
Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$	
Longueur des testicules. . . . .	0	1	
Largeur. . . . .	0	$\frac{2}{3}$	
Épaisseur. . . . .	0	$\frac{1}{2}$	

Il y avait au-dessus de l'occiput de la tête du squelette de la chauve-souris une pointe formée par la rencontre de trois arêtes, dont l'une s'étendait sur le sommet de la tête, et les deux autres sur les côtés de l'os occipital. Les orbites des yeux n'étaient terminées qu'en devant par l'os de la pommette; elles ne faisaient qu'une très-petite partie d'une grande ouverture fermée en dehors par l'arcade que formaient les apophyses zygomatiques de l'os de la pommette et de l'os temporal par leur réunion. Les os propres du nez s'étendaient beaucoup moins en avant que la mâchoire supérieure, qui était aussi moins avancée que l'inférieure.

L'apophyse épineuse de la seconde vertèbre cervicale était large et élevée; on n'en voyait point sur les cinq dernières vertèbres. Il y avait onze vertèbres dorsales et onze côtes, six vraies et cinq fausses; les apophyses épineuses des premières et dernières vertèbres étaient apparentes, les autres vertèbres n'en avaient point. Le sternum n'était composé que de deux os; le premier avait le moins de longueur, mais il était le plus large; il avait deux longues et larges branches qui s'étendaient obliquement en dehors et en avant, et qui s'articulaient avec les clavicules et la première côte de chaque côté. L'articulation des secondes côtes était entre le premier et le second os du sternum; les troisièmes, quatrièmes, cinquièmes et sixièmes côtes s'articulaient avec la partie moyenne du second os, qui s'étendait encore de deux lignes au-delà des sixièmes côtes, et qui était plus large à son extrémité postérieure que dans le reste de son étendue.

Il n'y avait que cinq vertèbres lombaires; leurs apophyses étaient très-courtes. L'os sacrum paraissait être composé de quatre fausses vertèbres, et il n'y en avait dans la queue que dix, dont la dernière était la plus courte, et la sixième avait le plus de longueur. La partie antérieure de l'os de la hanche était triangulaire; les os pubis avaient une apophyse très-apparente sur les bords du bassin au-dessous de la cavité cotyloïde; ces os ne se touchaient, pour ainsi dire, que par un point.

L'omoplate (*AA*, *fig. 1*, *pl. 166*) du squelette de la noctule, vu de grandeur naturelle sur ses quatre pieds, et (*pl. 165*) du même squelette vu en petit et les jambes étendues, était grande et d'une figure extraordinaire; elle avait beaucoup plus de largeur que de longueur; elle formait en quelque façon un carré long, dont les grands côtés (*BC*, *fig. 1*, *pl. 166*) étaient presque parallèles à la colonne vertébrale. L'épine (*D*) était peu élevée, et commençait à peu près au milieu de la moitié antérieure du grand côté supérieur, que l'on peut regarder comme la base de l'omoplate; cette épine s'étendait obliquement en avant et en bas jusqu'à l'angle inférieur et antérieur du carré. La plus grande partie (*A*) de ce carré se trouvait donc derrière l'épine; cette partie avait différents plans, elle était convexe par sa face extérieure près du petit côté postérieur (*E*) du carré, et elle avait, près de l'épine, une concavité formée par un sillon qui aboutissait par un bout au bord de la cavité glénoïde, et par l'autre bout à la base de l'omoplate à peu près à égale distance de l'épine et de l'angle supérieur et postérieur du carré. Ce carré n'était pas régulier, car il avait trois angles mous et arrondis; et, quoique le quatrième (*F*), où se trouvait l'articulation du bras, ne fût pas moussé, il n'en était pas moins irrégulier. La face intérieure de l'omoplate avait des concavités et des convexités qui correspondaient aux convexités et aux concavités de la face extérieure. L'épine était détachée du corps de l'os près du bord de la cavité glénoïde, et formait une branche convexe en avant, et terminée par un acromion. L'omoplate avait une apophyse coracoïde fort longue et peu courbe.

Les clavicules (*GG*, *fig. 1*, *pl. 166*, et *BB*, *pl. 165*) étaient longues, larges et convexes en avant sur leur longueur.

L'os du bras (*H*, *fig. 1*, *pl. 166*, *CC*, *pl.*

*165*, et *A*, *fig. 3*, *pl. 166*, où les os de la jambe et du pied gauche de devant sont représentés au double de leur grandeur) était long, à peu près droit, et cylindrique dans la plus grande partie de sa longueur; il avait une crête osseuse et longitudinale sur le côté inférieur de sa partie antérieure, et une tubérosité de chaque côté de la tête, qui n'avait point de cou.

Il n'y avait qu'un os (*II*, *fig. 1*, *pl. 166*, *DD*, *fig. 2*, *pl. 165*, et *B*, *fig. 3*, *pl. 166*) dans l'avant-bras; il m'a paru, par sa position et par ses articulations avec l'os du bras et avec le carpe, qu'il correspondait à l'os du rayon des autres animaux: cet os était très-long, presque cylindrique dans toute son étendue, et peu convexe en haut par sa partie moyenne postérieure.

L'os de la cuisse (*K*, *fig. 1*, *pl. 166*, *EE*, *fig. 2*, *pl. 165*, et *A*, *fig. 3*, *pl. 166*, où les os de la jambe et du pied gauche de derrière sont représentés au double de leur grandeur) était court, droit, et presque cylindrique dans toute son étendue, excepté aux deux extrémités.

Le tibia (*LL*, *fig. 1*, *pl. 166*, *FF*, *fig. 2*, *pl. 165*, et *B*, *fig. 3*, *pl. 166*) était plus long que l'os de la cuisse, droit, et presque cylindrique dans toute sa longueur, à l'exception des deux extrémités.

Le péroné (*MM*, *fig. 1*, *pl. 166*, *GG*, *fig. 2*, *pl. 165*, et *C*, *fig. 3*, *pl. 166*) était aussi délié qu'un fil très-fin, cependant il avait plus de diamètre à sa partie inférieure qu'à la partie supérieure.

Je n'ai vu que trois os dans le premier rang du carpe (*NN*, *fig. 1*, *pl. 166*, *HH*, *fig. 2*, *pl. 165*, et *CD*, *fig. 2*, *pl. 166*), un grand placé au-devant de l'os de l'avant-bras, et posé obliquement de haut en bas et de dehors en dedans, et un petit de chaque côté du grand. Il y avait dans le second rang quatre os à peu près de même grandeur; les trois premiers étaient chacun au-devant de l'un des trois premiers os du métacarpe; le quatrième os du second rang du carpe était en partie au-devant du quatrième os du métacarpe, et en partie au-devant du cinquième.

Le tarse (*O*, *fig. 1*, *pl. 166*, *II*, *fig. 2*, *pl. 165*, *DE*, *fig. 3*, *pl. 166*) était composé de sept os comme le tarse de l'homme; il avait de plus un os long et courbe (*P*, *fig. 1*, *KK*, *fig. 2*, et *F*, *fig. 2*, *pl. 166*), qui tenait à la partie postérieure du calcaneum, et un autre à peu près de même longueur et

de même forme (*Q*, *fig. 1*, *pl. 166*, *LL*, *fig. 2*, *pl. 165*, et *G*, *fig. 3*, *pl. 166*), qui tenait au premier, près de son extrémité postérieure.

Des cinq os du métacarpe, il n'y avait que le premier (*E*, *fig. 2*, *pl. 166*) qui fût proportionné à la grandeur de l'animal, les quatre autres (*F*, *G*, *H*, *I*) étaient excessivement longs. Le troisième (*G*) et le quatrième (*H*) avaient à peu près autant de longueur l'un que l'autre, et ils étaient plus longs que le second (*F*) et le cinquième (*I*), qui avaient aussi autant de longueur l'un que l'autre.

Le pouce avait ses deux phalanges, et un ongle (*K*) bien formé : je n'ai vu que deux phalanges (*LM*) dans le premier doigt ; mais les trois autres avaient chacun trois phalanges (*NOP*) ; les quatre doigts manquaient d'ongles, l'extrémité de leur dernière phalange disparaissait dans le tissu de la membrane des ailes.

Les os du métatarse (*HI*, *fig. 3*, *pl. 166*) et des doigts (*KL*) des pieds de derrière étaient tous d'une grandeur proportionnée à celle de l'animal, et chaque doigt avait un ongle bien formé, mais beaucoup moins gros et un peu moins long que celui du pouce des pieds de devant.

Le crâne de la tête du squelette de l'oreiller n'avait point d'arêtes osseuses. Les dents de la mâchoire supérieure étaient au nombre de seize ; savoir, deux incisives de chaque côté, une canine et cinq mâchelières ; la première dent incisive avait deux pointes, et la dent qui se trouvait derrière la canine était fort petite. Il y avait à la mâchoire inférieure vingt dents, comme dans la chauve-souris, ce qui faisait en tout trente-six dents ; les six incisives de cette mâchoire n'avaient chacune que deux ou trois lobes : l'os sacrum était composé de quatre fausses vertèbres, et la queue de neuf.

La tête du squelette de la noctule (*fig. 1*, *pl. 166*) était de beaucoup moins longue que celle de la chauve-souris ; le sommet (*R*) de la tête était un peu concave au lieu d'être convexe ; le museau avait beaucoup plus de largeur que de longueur, l'ouverture des narines était à proportion aussi large que le museau ; et par conséquent les deux premières dents incisives de la mâchoire du dessus étaient plus écartées l'une de l'autre que celles de la chauve-souris : la première de ces dents et les quatre canines étaient aussi plus grandes et plus grosses, et les six

incisives du dessous étaient divisées en trois ou quatre lobes, et, pour ainsi dire, festonnées. Comme les deux mâchoires étaient plus courtes que celles de la chauve-souris, il y avait aussi moins de mâchelières en dessus et en dessous ; il ne s'en trouvait que quatre de chaque côté de la mâchoire supérieure, et cinq de chaque côté de l'inférieure. Je n'ai point vu de petite dent derrière les canines du dessus, comme dans la chauve-souris ; et je n'ai compté que deux petites dents à une seule pointe entre les canines et les trois grosses mâchelières du dessous ; ainsi la noctule n'avait que trente-deux dents, quatorze dans la mâchoire supérieure, et dix-huit dans la mâchoire inférieure. Il y avait quatre fausses vertèbres dans l'os sacrum, et dix dans la queue.

La sérotine avait, de chaque côté de la mâchoire du dessus, deux incisives, une canine et quatre mâchelières ; la première des incisives était large à l'extrémité, mais la seconde était pointue et très-petite ; les incisives de la mâchoire inférieure étaient au nombre de six, et il se trouvait de chaque côté une canine et cinq mâchelières, ce qui fait en tout trente-deux dents. Quoique celles de la noctule soient en même nombre, les dents de la sérotine en diffèrent par la forme de la première dent incisive de chaque côté de la mâchoire supérieure, qui est large à l'extrémité dans cet animal, et pointue dans la noctule.

La mâchoire supérieure de la pipistrelle avait, de chaque côté, deux dents incisives pointues, dont la première était la plus longue, une canine et cinq mâchelières, dont la première n'avait qu'une pointe. Les incisives de la mâchoire inférieure étaient au nombre de six, qui avaient chacune trois ou quatre lobes ; il se trouvait ensuite de chaque côté une canine et cinq mâchelières, dont la première et la seconde n'avaient qu'une pointe, la seconde était plus longue que la première. L'os sacrum avait quatre fausses vertèbres, et la queue huit.

La tête du squelette du fer-à-cheval avait une arête osseuse, mince et tranchante, qui s'étendait depuis le front jusqu'à l'occiput, et une autre arête moins élevée et transversale, sur l'os occipital. Le museau était fort large, l'ouverture des narines avait beaucoup d'étendue, et les os propres du nez étaient ronds et formaient une grosse convexité au-dessus de l'ouverture des narines. Il n'y avait point de dents incisives à

la mâchoire du dessus; il se trouvait, de chaque côté, une dent canine et quatre dents mâchelières, dont la première avait deux pointes, et les autres trois. Il n'y avait dans la mâchoire du dessous que quatre dents incisives qui formaient chacune trois lobes, une dent canine de chaque côté, qui était moins grosse que celle du dessus, et cinq mâchelières; la première était la plus petite, elle n'avait qu'une pointe.		po. lig.	
			0 1 $\frac{1}{2}$
			0 2
			0 1 $\frac{1}{2}$
			0 2
			0 8
			0 3 $\frac{2}{3}$
			0 7
			1 3
			2 3
			0 9
			0 1
			0 10 $\frac{1}{2}$
			0 9
			0 1
			0 1 $\frac{1}{2}$
			0 $\frac{1}{2}$
			0 1 $\frac{1}{3}$
			2 0
			2 2
			2 1 $\frac{1}{2}$
			2 0
			0 1 $\frac{1}{2}$
			0 3
			0 1
			0 1 $\frac{1}{2}$
			0 1 $\frac{1}{2}$
			0 3
			0 5
			0 1
			0 1 $\frac{1}{2}$
			0 9
			0 3
			0 4
			0 9
			0 3
			0 7
			0 5
			0 5 $\frac{2}{3}$
			0 1 $\frac{1}{2}$
			0 4 $\frac{1}{2}$
			0 1 $\frac{1}{2}$
			0 1 $\frac{1}{2}$
			0 4
			0 1
			0 1
			0 $\frac{3}{4}$
			0 $\frac{3}{4}$

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## DES CHAUVÉ-SOURIS.

780. *Une chauve-souris.*781. *Un oreillar.*782. *Une noctule.*783. *Une sérotine.*784. *Une pipistrelle.*785. *Une barbastelle.*786. *Un grand et un petit fer-à-cheval.*

Ces huit petits animaux sont conservés dans l'esprit de vin.

787. *Le squelette d'une chauve-souris.*

Ce squelette a deux pouces dix lignes de longueur, depuis le bout de la mâchoire inférieure jusqu'à la partie postérieure des os ischions; la circonférence de la tête, prise à l'endroit le plus gros, est d'un pouce cinq lignes.

788. *Le squelette d'un oreillar.*

La longueur de ce squelette est d'un pouce sept lignes, depuis le bout de la mâchoire inférieure jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischions; la circonférence de la tête, prise à l'endroit le plus gros, est d'un pouce une ligne.

789. *Le squelette d'une noctule.*

Ce squelette a deux pouces huit lignes de longueur, depuis le bout de la mâchoire in-

férieure jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischions; la circonférence de la tête est d'un pouce six lignes, à l'endroit le plus gros.

790. *L'os hyoïde d'une noctule.*

Cet os n'est composé que d'une base et de deux cornes, comme celui du rat, de la souris, etc.; mais la base a beaucoup plus de courbure, et n'a pas plus de grosseur que les branches.

791. *L'os de la verge d'une noctule.*

La longueur de cet os est de trois lignes; il a l'extrémité inférieure très-déliée et pointue; l'autre extrémité, qui tenait à la verge, est beaucoup plus grosse; elle a une demi-ligne de diamètre.

792. *Le squelette d'une pipistrelle.*

La longueur de ce squelette est d'un pouce sept lignes, depuis le bout de la mâchoire inférieure jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischions; la tête a dix lignes de circonférence, prise à l'endroit le plus gros.

793. *Le squelette d'un fer-à-cheval.*

Ce squelette a deux pouces cinq lignes de longueur, depuis le bout de la mâchoire inférieure jusqu'à l'extrémité des os ischions; la circonférence de la tête est d'un pouce cinq lignes, prise à l'endroit le plus gros.



## LA ROUSSETTE <sup>(1)\*</sup>, LA ROUGETTE <sup>(2)\*\*</sup> ET LE VAMPIRE <sup>(3)\*\*\*</sup>.

La roussette et la rougette nous paraissent faire deux espèces distinctes, mais qui sont si voisines l'une de l'autre, et qui se ressemblent à tant d'égards, que nous croyons devoir les présenter ensemble : la seconde ne diffère de la première que par la grandeur

du corps et les couleurs du poil. La roussette, dont le poil est d'un roux brun, a neuf pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps, et trois pieds d'envergure lorsque les membranes qui lui servent d'ailes sont étendues. La rougette, dont le poil est cendré brun, n'a guère que cinq pouces et demi de longueur et deux pieds d'envergure; elle porte sur le cou un demi-collier d'un rouge vif, mêlé d'orangé, dont on n'aperçoit aucun vestige sur le cou de la roussette : elles sont toutes deux à peu près des mêmes climats chauds de l'ancien continent; on les trouve à Madagascar (4), à l'île de Bourbon, à Ternate, aux Philippines et dans les autres îles de l'archipel Indien, où il paraît qu'elles sont plus communes que dans la terre-ferme des continents voisins.

On trouve aussi, dans les pays les plus chauds du Nouveau-Monde, un autre quadrupède volant, dont on ne nous a pas transmis le nom américain, et que nous appellerons *vampire*, parce qu'il suce le sang des hommes et des animaux qui dorment, sans leur causer assez de douleur pour les éveiller. Cet animal d'Amérique est d'une espèce

(1) La roussette, vulgairement le chien-volant. *Vespertilio ingens*. (Clusii Exotic., pag. 94.)  
*Vesperilio*. (Gesn., Hist. avium, pag. 772.)  
*Canis volans ternatanus, orientalis*. (Seba, vol. 1, pag. 91, tab. 57, fig. n<sup>o</sup> 1 et 2.)

*Vespertilio caudá nullá*. (Linn. Syst. Nat., edit. 4, pag. 66; et edit. 6, pag. 7.) — *Vampyrus Vespertilio ecaudatus naso simplici, membraná inter fœmora divisá*. (Edit. 10, pag. 31.)

*Vespertilio cynocephalus ternatanus*. (Klein, de Quadrup., pag. 61.)

*Pteropus rufus aut niger, auriculis brevibus acutiúsculis.....* La roussette. (Brisson, Regn. animal., pag. 316.)

The great bat, from Madagascar. (Edwards, Hist. of Birds, part. 4, pag. 180.)

\* La roussette de Buffon; Cuv. — *Pteropus vulgaris*; Geoff., Desm.

(2) La rougette. Le chien-volant à col rouge.

*Pteropus fuscus, auriculis brevibus, acutiúsculis, collo superiore rubro.....* La rougette à col rouge. (Brisson, Regn. animal., pag. 217.)

*Nota.* Que M. Brisson a séparé, avec raison, le genre de la roussette et de la rougette de celui des chauve-souris, et que M. Linnæus s'est trompé lorsqu'il a dit que les chauve-souris et les roussettes avaient également quatre dents incisives à la mâchoire supérieure, et autant à l'inférieure : cela est vrai des roussettes, mais cela est autrement dans les chauve-souris; elles ont, à la vérité, quatre dents incisives à la mâchoire supérieure, mais en même temps elles en ont six à la mâchoire inférieure; ainsi elles ne peuvent être du même genre dans une méthode qui, comme celle de cet auteur, est fondée sur le nombre et l'ordre des dents.

\*\* La roussette à collier; Cuv. — *Pteropus rubricollis*; Geoff., Desm.

(3) Le vampire, animal de l'Amérique, qui n'a été indiqué que par les noms vagues de grande-chauve-souris d'Amérique, ou de chien-volant de la Nouvelle-Espagne.

*Nota.* Que M. Linnæus a donné ce même nom *vampyrus* à la roussette; ce n'est cependant pas de la roussette des Indes orientales à laquelle M. Linnæus applique ce nom de vampire, mais de l'animal

d'Amérique dont il est ici question, que les voyageurs ont dit qu'il suçait le sang des hommes sans les éveiller; c'est donc à cette troisième espèce, et non pas à la première, qu'on peut donner le nom de vampire.

*Canis volans maximus, auritus, ex nová Hispaniá*. (Seba, vol. 1, pag. 92, tab. 58, fig. n<sup>o</sup> 1.)

*Vespertilio cynocephalus maximus, auritus, ex nová Hispaniá*. (Klein, de Quadrup., pag. 62.)

*Spectrum, vespertilio ecaudatus, naso infundibuliformi, lanceolato*. (Linn. Syst. Nat., edit. 10, pag. 31.)

*Pteropus auriculis longis patulis, naso membraná antrosum inflexá aucto*. (Brisson, Regn. animal., pag. 217.)

\*\*\* Le phyllostome vampire. — *Phyllostoma spectrum*; Cuv., Geoff.

(4) Aux îles de Mascareigne et de Madagascar, les chauve-souris sont grosses comme des poules, et si communes, que quelquefois j'en ai vu l'air obscurci. Leur cri est épouvantable. (Voyage de Madagascar, par de V; Paris, 1722, pages 83 et 245.)

différente de celles de la roussette et de la rougette, qui, toutes deux, ne se trouvent qu'en Afrique et dans l'Asie méridionale. Le vampire est plus petit que la rougette, qui est plus petite elle-même que la roussette. Le premier, lorsqu'il vole, paraît être de la grosseur d'un pigeon; la seconde, de la grandeur d'un corbeau; et la troisième, de celle d'une grosse poule. La rougette et la roussette ont toutes deux la tête assez bien faite, les oreilles courtes, le museau bien arrondi, et à peu près de la forme de celui d'un chien: le vampire, au contraire, a le museau plus allongé; il a l'aspect hideux comme les plus laides chauve-souris, la tête informe et surmontée de grandes oreilles fort ouvertes et fort droites; il a le nez contrefait, les narines en entonnoir, avec une membrane au-dessus, qui s'élève en forme de corne ou de crête pointue, et qui augmente de beaucoup la difformité de la face. Ainsi, l'on ne peut douter que cette espèce ne soit tout autre que celles de la roussette et de la rougette. Le vampire est aussi maléfaisant que difforme: il inquiète l'homme, tourmente et détruit les animaux. Nous ne pouvons citer un témoignage plus authentique et plus récent que celui de M. de la Condamine: « Les chauve-souris, dit-il (1), qui » sucent le sang des chevaux, des mulets, » et même des hommes, quand ils ne s'en » garantissent pas en dormant à l'abri d'un » pavillon, sont un fléau commun à la plu- » part des pays chauds de l'Amérique. Il y » en a de monstrueuses pour la grosseur: » elles ont entièrement détruit à *Borja*, et » en divers autres endroits, le gros bétail » que les missionnaires y avaient introduit, » et qui commençait à s'y multiplier. » Ces faits sont confirmés par plusieurs autres historiens et voyageurs. Pierre Martyr (2), qui a écrit assez peu de temps après la conquête de l'Amérique méridionale, dit qu'il y a dans les terres de l'isthme de Darien des chauve-souris qui sucent le sang des hommes et des animaux pendant qu'ils dorment, jusqu'à les épuiser, et même au point de les

faire mourir. Jumilla (3) assure la même chose, aussi-bien que Dom George Juan et Dom Antoine de Ulloa (4). Il paraît, en conférant ces témoignages, que l'espèce de ces chauve-souris qui sucent le sang est nombreuse et très-commune dans toute l'Amérique méridionale: néanmoins, nous n'avons pu jusqu'ici nous en procurer un seul individu; mais on peut voir dans Seba la figure et la description de cet animal, dont le nez est si extraordinaire, que je suis très-étonné que les voyageurs ne l'aient pas remarqué et ne se soient point écriés sur cette difformité, qui saute aux yeux, et de laquelle cependant ils n'ont fait aucune mention. Il se pourrait donc que l'animal étrange dont Seba nous a donné la figure, ne fût pas celui que nous indiquons ici sous le nom de *vampire*, c'est-à-dire celui qui suce le sang; il se pourrait aussi que cette figure de Seba fût infidèle ou chargée; et enfin, il se pourrait que ce nez difforme fût une monstruosité ou une variété accidentelle, quoiqu'il y ait des exemples de ces difformités constantes dans quelques autres espèces de chauve-souris:

---

(3) Dans l'Amérique méridionale les chauve-souris sont encore un fléau si cruel et si funeste, qu'il faut l'avoir éprouvé pour le croire: il y en a de deux sortes, les unes sont de la grosseur de celles que nous voyons en Espagne, les autres sont si grosses qu'elles ont trois quarts d'aune de longueur d'un bout de l'aile à l'autre. Les unes et les autres sont d'adroites sangsues s'il en fut jamais, qui rôdent toute la nuit pour boire le sang des hommes et des bêtes: si ceux que leur état oblige de dormir par terre n'ont pas soin de se couvrir depuis les pieds jusqu'à la tête, ce qui est extrêmement incommode dans des pays aussi chauds, ils doivent s'attendre à être piqués des chauve-souris: à l'égard de ceux qui dorment dans des maisons, sous des mosquiteros, quand ils n'auraient que le front découvert, ils en sont infailliblement mordus; et si par malheur ces oiseaux leur piquent une veine, ils passent des bras du sommeil dans ceux de la mort, à cause de la quantité de sang qu'ils perdent sans s'en apercevoir, tant leur piqûre est subtile; outre que, battant l'air avec leurs ailes, elles rafraîchissent le dormeur auquel elles ont dessein d'ôter la vie. (Histoire naturelle de l'Orénoque, par le Père Jumilla, traduite de l'espagnol, par M. Eidous; Avignon, 1758, t. 3, page 100.)

(4) Les chauve-souris sont communes à Carthagène; elles saignent fort adroitement les habitants en leur tirant assez de sang, sans les éveiller, pour les affaiblir extrêmement. (Extrait de la Relation historique du Voyage de l'Amérique méridionale, par D. George Juan et D. Antoine de Ulloa, etc. *Bibliothèque raisonnée*, tome 44, page 409.)

(1) Voyage de la rivière des Amazones, par M. de la Condamine; Paris, 1745, page 171.

(2) In Darienæ novi orbis regione Hispani noctu vesperilionum morsibus torquebantur, quæ si dormientem fortè momorderint quæpiam, exhausto sanguine trahunt in vite discrimen, et mortuos fuisse nonnullos ex eâ tabe perceptum est. (Petrus Martyr, Oceani decadis tertiæ lib. 6.)

le temps éclaircira ces obscurités, et fixera nos incertitudes.

A l'égard de la roussette et de la rougette, elles sont toutes deux au Cabinet du Roi, et elles sont venues de l'île de Bourbon : ces deux espèces ne se trouvent que dans l'ancien continent, et ne sont nulle part aussi nombreuses en Afrique et en Asie que celle du vampire l'est en Amérique. Ces animaux sont plus grands, plus forts et peut-être plus méchants que le vampire ; mais c'est à force ouverte, en plein jour aussi-bien que la nuit, qu'ils font leur dégât : ils tuent les volailles et les petits animaux ; ils se jettent même sur les hommes, les insultent et les blessent au visage par des morsures cruelles ; et aucun voyageur ne dit qu'ils sucent le sang des hommes et des animaux endormis.

Les anciens connaissaient imparfaitement ces quadrupèdes ailés, qui sont des espèces de monstres ; et il est vraisemblable que c'est d'après ces modèles bizarres de la nature que leur imagination a dessiné les harpies. Les ailes, les dents, les griffes, la cruauté, la voracité, la saleté, tous les attributs difformes, toutes les facultés nuisibles des harpies, conviennent assez à nos roussettes. Hérodote (1) paraît les avoir indiquées, lorsqu'il a dit qu'il y avait de grandes chauve-souris qui incommodaient beaucoup les hommes qui allaient recueillir la casse autour des marais de l'Asie ; qu'ils étaient obligés de se couvrir de cuir le corps et le visage, pour se garantir de leurs morsures dangereuses. Strabon (2) parle de très-grandes chauve-souris dans la Mésopotamie, dont la chair est bonne à manger. Parmi les modernes, Albert, Isidore, Scaliger, ont fait mention, mais vaguement, de ces grandes chauve-souris. Linscot, Nicolas Mathias (3),

François Pyrard (4), en ont parlé plus précisément, et Oliger Jacobeus (5) en a donné une courte description avec la figure : enfin, l'on en trouve des descriptions et des figures bien faites dans Seba et dans Edwards, lesquelles s'accordent avec les nôtres.

Les roussettes sont des animaux carnassiers, voraces, et qui mangent de tout ; car, lorsque la chair ou le poisson leur manque, elles se nourrissent de végétaux et de fruits de toute espèce (6) ; elles boivent le suc des palmiers, et il est aisé de les enivrer et de les prendre, en mettant à portée de leur retraite des vases remplis d'eau de palmier ou de quelque autre liqueur fermentée : elles s'attachent et se suspendent aux arbres avec leurs ongles ; elles vont ordinairement en troupes, et plus la nuit que le jour ; elles fuient les lieux trop fréquentés, et demeurent

pris une dans cet état, et que, l'ayant attachée avec des clous à une muraille, elle rongea les clous et les arrondit avec ses dents comme si on les eût limés ; il dit aussi que son museau ressemblait à celui d'un renard.

(4) On voit dans l'île de Saint-Laurent et aux Maldives des chauve-souris plus grosses que des corbeaux. ( Voyage de Pyrard ; Paris, 1619, tome 1, pages 38 et 132. ) — Les chauve-souris volent en plein jour dans le Malabar ; elles sont grosses comme des chats, et on les mange sans répugnance. ( Extrait de la Relation des Missions du Tranguebar. *Bibliothèque raisonnée*, tome 32, page 194. )

(5) Il y a deux de ces chauve-souris dans le Museum regium Hafniae, 1696, pag. 12, tab. 5, fig. 3. Il dit que chacune de ces chauve-souris étaient grandes comme un gros corbeau ; qu'elles avaient, de la tête en bas, un pied de longueur ; que le membre génital avait deux pouces de long : et il ajoute, d'après Linscot, que les Indiens les mangent et les trouvent aussi bonnes que des perdrix.

(6) Aux îles Manilles, on voit sur les arbres une infinité de grandes chauve-souris qui pendent attachées les unes aux autres sur les arbres, et qui prennent leur vol à l'entrée de la nuit pour aller chercher leur nourriture dans des bois fort éloignés : elles volent quelquefois en si grand nombre et si serrées qu'elles obscurcissent l'air de leurs grandes ailes, qui ont quelquefois six palmes d'étendue : elles savent discerner, dans l'épaisseur des bois, les arbres dont les fruits sont mûrs : elles les dévorent, pendant toute la nuit, avec un bruit qui se fait entendre de deux milles, et vers le jour elles retournent vers leurs retraites. Les Indiens, qui voient manger leurs meilleurs fruits par ces animaux, leur font la guerre, non-seulement pour se venger, mais pour se nourrir de leur chair à laquelle ils prétendent trouver le goût du lapin. ( Histoire générale des Voyages, par M. l'abbé Prévôt, tome 10, page 389. )

(1) Herodot., lib. 3. *Nota.* Il est singulier que Pline, qui nous a transmis comme vrais tant de faits apocryphes et même merveilleux, accuse ici Hérodote de mensonge, et dise que ce fait des chauve-souris, qui se jettent sur les hommes, n'est qu'un conte de la vieille et fabuleuse antiquité.

(2) In Mesopotamiâ inter Euphratis conversiones est maxima vespertilionum multitudo, qui longè majores sunt quàm in cæteris locis. Capiuntur, et in esum condiuntur. ( Strabo, lib. 16. )

(3) Nicolas Mathias, dans son Voyage imprimé à Visurghbourg, en suédois, dit, page 123, que ces grandes chauve-souris volent en troupes pendant la nuit, qu'elles boivent du suc des palmiers en si grande quantité qu'elles s'enivrent et tombent comme mortes au pied des arbres ; que lui-même en avait

rent dans des déserts, surtout dans les îles inhabitées. Elles se portent au coït avec ardeur. Le sexe dans le mâle est très-apparent : la verge n'est point engagée dans un fourreau comme celle des quadrupèdes ; elle est hors du corps, à peu près comme dans l'homme et le singe (1). Le sexe des femelles est aussi fort apparent ; elles n'ont que deux mamelles placées sur la poitrine, et ne produisent qu'en petit nombre, mais plus d'une fois par an. La chair de ces animaux, surtout lorsqu'ils sont jeunes, n'est pas mauvaise à manger ; les Indiens la trouvent bonne, et ils en comparent le goût à celui de la perdrix ou du lapin.

Les voyageurs de l'Amérique s'accordent à dire que les grandes chauve-souris de ce nouveau continent sucent, sans les éveiller, le sang des hommes et des animaux endormis. Les voyageurs de l'Asie et de l'Afrique, qui font mention de la roussette ou de la rougette, ne parlent pas de ce fait singulier : néanmoins leur silence ne fait pas une preuve complète, surtout y ayant tant de conformité et tant d'autres ressemblances entre les roussettes et ces grandes chauve-souris que nous avons appelées *vampires*. Nous avons donc cru devoir examiner comment il est possible que ces animaux puissent sucer le sang sans causer en même temps une douleur au moins assez sensible pour éveiller une personne endormie. S'ils entamaient la chair avec leurs dents, qui sont très-fortes et grosses comme celles des autres quadrupèdes de leur taille, l'homme le plus profondément endormi, et les animaux surtout, dont le sommeil est plus léger que celui de l'homme, seraient brusquement réveillés par la douleur de cette morsure ; il en est de même des blessures qu'ils pourraient faire avec leurs ongles : ce n'est donc qu'avec la langue qu'ils peuvent faire des ouvertures assez subtiles dans la peau, pour en tirer du sang et ouvrir les veines sans causer une vive douleur. Nous n'avons pas été à portée de voir la langue du vampire ; mais celle des roussettes, que M. Daubenton a examinée avec soin (2),

semble indiquer la possibilité du fait : cette langue est pointue et hérissée de papilles dures très-fines, très-aiguës, et dirigées en arrière ; ces pointes, qui sont très-fines, peuvent s'insinuer dans les pores de la peau, les élargir, et pénétrer assez avant pour que le sang obéisse à la succion continuelle de la langue. Mais c'est assez raisonner sur ce fait, dont toutes les circonstances ne nous sont pas bien connues, et dont quelques-unes sont peut-être exagérées ou mal rendues par les écrivains qui nous les ont transmises.

#### ADDITION A L'ARTICLE DE LA ROUSSETTE ET DE LA ROUGETTE.

J'ai trouvé, dans une note de M. Com-merson, qu'il a vu à l'île de Bourbon des milliers de grandes chauve-souris (roussettes et rougettes), qui voltigeaient, sur le soir, en bandes comme les corbeaux, et se posaient particulièrement sur les arbres de *vaccour*, dont elles mangent les fruits. Il ajoute que, prises dans la bonne saison, elles sont bonnes à manger ; que leur goût approche absolument de celui du lièvre, et que leur chair est également noire.

Feu M. de la Nux, qui était mon correspondant dans cette même île, m'a envoyé, depuis l'impression de mon ouvrage, quelques observations et de très-bonnes réflexions critiques sur ce que j'ai dit de ces animaux. Voici l'extrait d'une très-longue lettre fort instructive qu'il m'a écrite, à ce sujet, de l'île de Bourbon, le 24 octobre 1772.

« J'aime également, me dites-vous, monsieur, dans votre lettre du 8 mars 1770, j'aime également quelqu'un qui m'apprend une vérité ou qui me relève d'une erreur ; ainsi écrivez-moi, je vous supplie, en toute liberté et toute franchise.... Oh ! pour le coup je répons, monsieur, on ne peut pas mieux à votre noble invitation. Je n'ai point hésité de me livrer aux détails, et je ne veux point excuser ma prolixité, bien fâché même de n'en savoir pas plus sur les roussettes, pour avoir à vous en dire davantage. Les preuves ne peuvent être trop multipliées, me semble, quand il s'agit de combattre les erreurs accréditées depuis long-temps. L'on dirait que l'on n'a vu ces animaux qu'avec les yeux de l'effroi ; on les a trouvés laids, monstrueux ; et, sans autre examen que la première inspection de leur figure, on leur a fait des mœurs, un caractère et des habitudes qu'ils n'ont point du

(1) In hoc animali uterque sexus diginoscebatur : nam eorum aliquot qui mihi conspecti sunt, satis longum exertumque penem habebant qualis ferè simiarum est. (Carol. Clusii Exotic., Raphelingiæ, 1605, tom. 2, pag. 94.)

(2) Voyez ci-après dans ce volume la description des parties intérieures de la roussette.

tout, comme si la méchanceté, la férocité, la malpropreté, étaient inséparables de la laideur. »

M. de la Nux observe que, dans ma description, le volume de la roussette est exagéré, ainsi que le nombre de ces animaux; que leur cri n'a rien d'épouvantable. Il ajoute qu'un homme, ouvrant la bouche et rétrécissant le passage de la voix, en aspirant et respirant successivement avec force, donne à peu près le son rauque du cri d'une roussette, et que cela n'est pas fort effrayant. Il dit encore que, quand ces animaux sont tranquilles sur un grand arbre, ils ont un gazouillement de société léger, et qui n'est point déplaisant.

Page 235. « Pline a eu raison, dit-il, de traiter de fabuleux le récit d'Hérodote; les roussettes, les rougettes, au moins dans ces îles, ne se jettent point sur les hommes; elles les fuient, bien loin de les attaquer. Elles mordent et mordent très-dur, mais c'est à leur corps défendant, quand elles sont abattues, soit par le court-bâton, soit par le coup de fusil, ou prises dans des filets; et quiconque en est mordu ou égratigné n'a qu'à s'en prendre à sa maladresse et non à une férocité que l'animal n'a point. »

*Ibidem*, notes 4, 5, 6. « Le volume des roussettes est ici plus approchant du vrai... *Les chauve-souris volent en plein jour dans le Malabar.* Cela est vrai des roussettes, et non des rougettes. Les autres volent en plein jour : cela veut seulement dire qu'on en voit voler, de temps à autre, dans le cours du jour, mais une à une et point en troupes. Alors elles volent très-haut et assez pour que leur ampleur paraisse moindre de plus de moitié. Elles vont fort loin et à tire-d'ailes, et je crois très-possible qu'elles traversent de cette île de Bourbon à l'île de France en assez peu de temps (la distance est au moins de trente lieues). Elles ne placent pas comme l'oiseau de proie, comme la frégate, etc; mais, dans cette grande élévation au-dessus de la surface de la terre, de cent, peut-être deux cents toises et plus; le mouvement de leurs bras est lent; il est prompt quand elles volent bas, et d'autant plus prompt qu'elles sont plus proches de terre.

» A parler exactement, la roussette ne vit pas en société; le besoin d'aliment, la pâture les réunissent en troupes, en compagnies plus ou moins nombreuses. Ces compagnies se forment fortuitement sur les

arbres de hautes futaies, ou chargés ou à proximité des fleurs ou des fruits qui leur conviennent. On voit les roussettes y arriver successivement, se prendre par les griffes de leurs pattes de derrière et rester là tranquilles fort long-temps, si rien ne les effarouche : il y en a cependant toujours quelques-unes, de temps en temps, qui se détachent et font compagnie. Mais, qu'un oiseau de proie passe au-dessus de l'arbre, que le tonnerre vienne à éclater, qu'il se tire un coup de fusil ou sur elles ou dans le canton, ou que, déjà pourchassées et effarouchées, elles entendent au-dessous d'elles quelqu'un, soit chasseur ou autre, elles s'envolent toutes à la fois, et c'est pour lors qu'on voit en plein jour de ces compagnies, qui, quoique bien fournies, n'obscurcissent point l'air; elles ne peuvent voler assez serrées pour cela; l'expression est au moins hyperbolique. Mais dire, *on voit sur les arbres une infinité de grandes chauve-souris qui pendent attachées les unes aux autres sur les arbres*, c'est dire assez mal une fausseté, ou du moins une absurdité. Les roussettes sont trop hargneuses pour se tenir ainsi par la main; et, en considérant leur forme, on reconnaît aisément l'impossibilité d'une pareille chaîne. Elles branchent ou au-dessus ou au-dessous, ou à côté les unes des autres, mais toujours une à une.

» Je dois placer ici le peu que j'ai à dire des rougettes. On n'en voit point voler de jour; elles vivent en société dans de grands creux d'arbres pourris, en nombre quelquefois de plus de quatre cents. Elles ne sortent que sur le soir à la grande brune, et rentrent avant l'aube. L'on assure, et il passe en cette île pour constant, que, quelle que soit la quantité d'individus qui composent une de ces sociétés, il ne s'y trouve qu'un seul mâle : je n'ai pu vérifier le fait. Je dois seulement dire que ces animaux sédentaires parviennent à une haute graisse; que, dans le commencement de la colonie, nombre de gens peu aisés et point délicats, instruits sans doute par les Malacasses, s'approvisionnaient largement de cette graisse pour en apprêter leur manger. J'ai vu le temps où un bois de chauve-souris (c'est ainsi qu'on appelait les retraites de nos rougettes) était une vraie trouvaille. Il était facile, comme on en peut juger, de défendre la sortie de ces animaux, puis de les tirer en vie un à un, ou de les étouffer par la fumée, et, de façon ou d'autre, de connaître le nombre de

femelles et de mâles qui composaient la société : je n'en sais pas plus sur cette espèce. Je reviens à la note.... Autre hyperbole. *Le bruit que ces animaux font pendant la nuit, en dévorant en grande troupe les fruits mûrs qu'ils savent discerner dans l'épaisseur des bois....* En lisant cela, qui n'attribuera ce prétendu bruit à l'acte de mastication ? le bruit que l'on entend de fort loin, et de jour comme de nuit, est celui naturel à ces animaux quand ils sont en colère et quand ils se disputent la pâture ; et il ne faut pas croire que les roussettes ne mangent que la nuit. Elles ont l'œil bon ainsi que l'odorat, elles voient très-bien le jour ; il n'est point merveilleux qu'elles discernent dans l'épaisseur des bois les fruits, les graines mûres ainsi que les fleurs. D'ailleurs, les bananes de toutes espèces, dont elles sont très-friandes, les pêches et les autres fruits que les Indiens cultivent, ne sont point dans l'épaisseur des bois... *La roussette est un bon gibier....* Oui, pour qui peut vaincre la répugnance qu'inspire sa figure. La jeune, surtout de quatre à cinq mois, déjà grasse, est en son genre aussi bonne que le pintadeau, que le marcassin dans le leur. Les vieilles sont dures, bien que très-grasses, dans la saison des fruits qui leur conviennent, c'est-à-dire pendant tout l'été et une bonne partie de l'automne. Les mâles surtout acquièrent en vieillissant un fumet déplaisant et fort.... Il n'est pas autrement exact de dire en général, *les Indiens en mangent*. On sait que l'Indien ne mange d'aucun animal, qu'il n'en tue aucun. Peut-être bien les Maures, les Malaves en mangent-ils ; certainement bien des Européens en mangent ; ainsi, dans le vrai, on mange des roussettes dans l'Inde, quoique l'Indien, proprement dit, n'en mange pas. Dans cette île on mange des roussettes et des rougettes.

» Après l'examen ci-dessus, je viens au corps de l'histoire ; il a besoin de rectification. Et pour preuve, je n'ai qu'à opposer ce que je connais des roussettes, ce que j'en ai vu, et ce qu'en ont imaginé les autres, d'après lesquels l'historien de la nature a parlé.

» Les roussettes et les rougettes sont naturelles dans les îles de France, de Bourbon et de Madagascar. Il y a cinquante ans et plus (en 1772) que j'habite celle de Bourbon. Quand j'y arrivai, en septembre 1722, ces animaux étaient aussi communs, même dans les quartiers déjà établis, qu'ils y sont rares actuellement. La raison en est toute

naturelle : 1<sup>o</sup> la forêt n'était pas encore éloignée des établissements, et il leur faut la forêt ; aujourd'hui elle est très-reculée. 2<sup>o</sup> La roussette est vivipare, et ne met au jour qu'un seul petit par an. 3<sup>o</sup> Elle est chassée pour sa viande, pour sa graisse, pour les jeunes individus, pendant tout l'été, tout l'automne et une partie de l'hiver, par les blancs au fusil, par les nègres au filet ; il faut que l'espèce diminue beaucoup et un peu de temps ; outre qu'abandonnant les quartiers établis pour se retirer dans les lieux qui ne le sont pas encore, et dans l'intérieur de l'île, les nègres marrons ne les épargnent pas quand ils le peuvent.

» Le temps des amours de ces animaux est ici vers le mois de mai, c'est-à-dire, en général, dans le milieu de l'automne. Celui de la sortie des fœtus est environ un mois après l'équinoxe de printemps ; ainsi la durée de la gestation est de quatre et demi à cinq mois. J'ignore celle de l'accroissement des petits, mais je sais qu'il paraît fait au solstice d'hiver, c'est-à-dire à peu près au bout de huit mois, depuis la naissance. Je sais de plus qu'on ne voit plus de petites roussettes, passé avril et mai, temps auquel on distingue aisément les vieilles des jeunes, par les couleurs plus vives des robes de celles-ci. Les vieilles grisonnent, je ne sais pas au bout de quel temps, et c'est pour lors qu'elles sont très-dures, les mâles surtout ; c'est pour lors que ceux-ci sentent très-fort, comme je l'ai déjà dit ; qu'il n'y a que des nègres qui puissent en manger, et qu'il n'y a de bon que leur graisse, dont en général l'espèce est assez bien pourvue depuis la fin du printemps jusqu'au commencement de l'hiver.

» C'en est certainement pas la chair de quelque espèce que ce soit, qui fournit l'embonpoint des roussettes et des rougettes, ni même qui fait le moindrement partie de leur nourriture ; ce n'est pas de la viande qu'il leur faut. Bref, ces animaux ne sont du tout point carnassiers, ils sont et ne sont que frugivores. Les bananes, les pêches, les goyaves, bien des sortes de fruits dont nos forêts sont successivement pourvues, les baies de gui et autres, voilà de quoi ils se nourrissent, et ils ne se nourrissent que de cela ; ils sont encore très-friands des sucres de certaines fleurs à ombelles, telles entre autres celles de nos bois puants, dont le *nectareum* est très-succin ; ce sont ces fleurs très-abondantes en janvier et février, plus

généralement au cœur de l'été, qui attirent vers le bas de notre île les roussettes en grand nombre; elles font pleuvoir à terre les étamines nombreuses de ces fleurs, et il est très-probable que c'est pour la succion du *nectareum* des fleurs à ombelles, peut-être encore de nombre d'autres fleurs de genres différents, que leur langue est telle que l'apprend l'exacte et savante description qu'en a donnée M. Daubenton. J'observerai que la mangue est un fruit dont la peau est résineuse, et que nos animaux n'y touchent point. Je sais qu'en cage on leur a fait manger du pain, des cannes de sucre, etc.; je n'ai pas su si on leur avait fait manger de la viande, crue surtout; mais en eussent-elles mangé en cage, ce n'est point dans l'état d'esclavage que je les considère, il change trop les mœurs, les caractères, les habitudes de tous les animaux. Dans le très-vrai, l'homme n'a rien à craindre de ceux-ci pour lui personnellement ni pour sa volaille. Il leur est de toute impossibilité de prendre, je ne dis pas une poule, mais le moindre petit oiseau. Une roussette ne peut pas, comme un faucon, comme un épervier, etc., fondre sur une proie. Si elle approche trop la terre, elle y tombe et ne peut reprendre le vol qu'en grim pant contre quelque appui que ce puisse être, fût-ce un homme qu'elle rencontrât (1). Une fois à terre, elle ne peut que s'y traîner maussadement et assez lentement, aussi ne s'y tient-elle que le moins de temps qu'elle peut : elle n'est point faite pour la course. Voudrait-elle attraper un oiseau sur une branche? la dégaine avec laquelle elle est souvent obligée d'en parcourir une pour aller vers le bout mettre le vent dans ses voiles, pour aller prendre son vol, montre évidemment que de telles tentatives ne lui réussiraient jamais. Et, afin de me mieux faire entendre, je dois dire que, pour s'envoler, ces animaux ne peuvent, comme les oiseaux, s'élan cer dans l'air; il faut qu'ils le battent des ailes à plusieurs reprises avant de dépendre ses griffes de leurs pattes de l'endroit où ils se sont accro-

chés; et quelque pleines que soient les voiles en quittant la place, leur poids les abaisse, et pour s'élever, ils parcourent la concavité d'une courbe. Mais la place où ils se trouvent quand il faut partir, n'est pas toujours commode pour le jeu libre de leurs ailes, il peut se trouver des branches trop proches qui l'empêcheraient; et, dans cette conjoncture, la roussette parcourt la branche jusqu'à ce qu'elle puisse prendre son essor sans risque. Il arrive assez souvent, dans une nombreuse troupe de ces quadrupèdes volants, surprise, ou par un coup de tonnerre, ou un coup de fusil, ou par tel autre épouvantail subit, et surprise sur un arbre de médiocre hauteur, comme de vingt à trente pieds, sous les branches; il arrive, dis-je, assez ordinairement que plusieurs tombent jusqu'à terre avant d'avoir pu prendre l'air nécessaire pour les soutenir, et on les voit incontinent remonter le long des arbres qui se trouvent à leur portée, pour prendre le vol sitôt qu'elles le peuvent. Que l'on se représente des voyageurs chassant ces animaux qu'ils ne connaissent point, dont la forme et la figure leur causent un certain effroi, entourés tout à coup d'un nombre de roussettes tombées de leur fait; que quelqu'un de la bande se trouve empêtré d'une ou deux roussettes grim pantes, et que, cherchant à se débarrasser et s'y prenant mal, il soit égratigné, même mordu, ne voilà-t-il pas le thème d'une relation qui fera les roussettes féroces, se ruant sur les hommes, cherchant à les blesser au visage, les dévorer, etc.; et, au bout du compte, cela se réduira à la rencontre fortuite d'animaux d'espèces bien différentes, qui avaient grand-peur les uns des autres. J'ai dit plus haut, qu'il fallait la forêt aux roussettes; on voit bien ici que c'est par instinct de conservation qu'elles la cherchent, et non par caractère sauvage et farouche. A ce que j'ai déjà fait connaître des roussettes et des rougettes, si j'ajoute qu'elles ne donnent point sur la charogne, que naturellement elles ne mangent point à terre, qu'il faut qu'elles soient appendues pour prendre leur nourriture, j'aurai, je pense, détruit le préjugé qui les fait carnivores, voraces, méchantes, cruelles, etc.; si je dis de plus que leur vol est aussi lourd, aussi bruyant, surtout proche de terre, que celui des vampires doit l'être peu, doit être léger, j'aurai, par ce dernier caractère, éloigné considérablement encore une espèce de l'autre.

(1) J'ai vu une roussette, toute jeune encore, entrer au vol dans ma maison à la grande brune, s'abattre exactement aux pieds d'une jeune négresse de sept à huit ans, et incontinent grimper le long de cet enfant, qui, par bonheur, était proche de moi. Je la débarrassai assez promptement pour que les crochets des ailes n'eussent point encore atteint ou ses épaules ou son visage.

» De ce que l'on voit parfois des roussettes raser la surface de l'eau, à peu près comme fait l'hirondelle, on les a fait se nourrir de poisson, on en a fait des pêcheurs, et il le fallait bien, dès qu'on voulait qu'elles mangeassent de tout. Cette chair ne leur convient pas plus que toute autre. Encore une fois, elles ne se nourrissent que de végétaux. C'est pour se baigner qu'elles rasent l'eau; et, si elles se soutiennent au vol plus près de l'eau qu'elles ne le peuvent de la terre, c'est que la résistance de celle-ci intéresse le battement des ailes qui est libre sur l'eau. De ceci résulte évidemment la propriété naturelle des roussettes. J'en ai bien vu, j'en ai bien tué, je n'ai jamais trouvé sur aucune d'elles la moindre saleté; elles sont aussi propres que le sont en général les oiseaux.

» La roussette n'est pas de ces animaux que nous sommes portés à trouver beaux; elle est même déplaisante à voir en mouvement et de près. Il n'y a qu'un seul point de vue, et il n'y a qu'une seule attitude qui lui soit avantageuse relativement à nous, dans laquelle on la voit avec une sorte de plaisir, dans laquelle tout ce qu'elle a de hideux, de monstrueux disparaisse. Branchée à un arbre, elle s'y tient la tête en bas, les ailes pliées et exactement plaquées contre le corps; ainsi sa voilure, qui fait sa difformité, de même que ses pattes de derrière, qui la soutiennent à l'aide des griffes dont elles sont armées, ne paraissent point. L'on ne voit en pendant qu'un corps rond, potelé, vêtu d'une robe d'un brun foncé, très-propre et bien coloré, auquel tient une tête dont la physionomie a quelque chose de vif et de fin. Voilà l'attitude de repos des roussettes; elles n'ont que celle-là, et c'est celle dans laquelle elles se tiennent le plus

long-temps pendant le jour. Quant au point de vue, c'est à nous à le choisir. Il faut se placer de manière à les voir dans un demi-raccourci, c'est-à-dire à l'élévation au-dessus de terre de quarante à soixante pieds, et dans une distance de cent cinquante pieds, plus ou moins. Maintenant, qu'on se représente la tête d'un grand arbre garnie, dans son pourtour et dans son milieu, de cent, cent cinquante, peut-être deux cents de pareilles girandolles, n'ayant de mouvement que celui que le vent donne aux branches, et l'on se fera l'idée d'un tableau qui m'a toujours paru curieux, et qui se fait regarder avec plaisir. Dans les cabinets les plus riches en sujets d'histoire naturelle, on ne manque pas de placer une roussette éployée et dans toute l'étendue de son envergure; de sorte qu'on la montre dans son action et dans tout son laid. Il faudrait, me semble, s'il était possible, en montrer à côté ou au-dessus, quelqu'une dans l'attitude naturelle du repos; car celle que montre l'estampe (pl. 167) n'est point encore la véritable: on ne voit jamais les roussettes à terre tranquilles sur leurs quatre jambes.

» Je terminerai ces notes en disant que la roussette et la rougette fournissent une nourriture saine. On n'a jamais entendu dire que qui que ce soit en ait été incommodé, quoique nombre de fois on en ait mangé avec excès. Cela ne doit point surprendre, dès que l'on sait bien que ces animaux ne vivent que de fruits mûrs, de sucres et de fleurs, et peut-être des exsudations de nombre d'arbres. Je le soupçonnais fortement; le passage d'Hérodote me le fait croire; mais je ne l'ai pas assez vu pour donner la chose comme une vérité constante.»

---

## DESCRIPTION DE LA ROUSSETTE.

---

LA roussette (pl. 167) a beaucoup de rapport aux chauve-souris, surtout pour la conformation extérieure; mais elle est d'une grandeur excessive en comparaison des chauve-souris qui ont déjà été décrites dans cet ouvrage; elle en diffère aussi par la forme de la tête, des oreilles, etc. Elle a le museau gros et allongé, et la tête longue en quelque façon comme celle d'un chien, c'est

d'où lui vient le nom de *chien-volant* (1), qui lui a été donné par plusieurs auteurs.

Le nez est bien formé, les yeux sont grands et posés obliquement comme ceux du loup; les oreilles sont très-courtes et pointues, elles n'ont point d'oreillon. Au-

---

(1) Voyez les Mémoires de l'Académie royale des sciences, année 1759.



tant la roussette diffère des chauve-souris par la forme de la tête, autant il se trouve de ressemblance entre elles par la forme du corps et des jambes : il n'y a d'autre différence que celles de la grandeur, et d'un ongle qui se trouve au bout de la troisième phalange du premier doigt; les chauve-souris n'ont ni cet ongle, ni cette troisième phalange; au reste, la roussette ressemble parfaitement aux chauve-souris par les ailes et par les pieds de derrière; elle n'a point de queue, cependant la membrane des ailes s'étend au-delà des jambes de derrière et aboutit, de part et d'autre, à l'endroit de l'origine de la queue des chauve-souris.

Le bout du museau de la roussette, la plus grande partie des oreilles et les doigts sont dégarnis de poil et ont une couleur brune. Le poil de la face de cet animal avait différentes teintes de roux, depuis la plus claire jusqu'à la plus foncée; les coins de la bouche, les joues, le tour des yeux et le front avaient une teinte de roux si claire qu'elle était presque jaunâtre ou blonde; au contraire, les branches de la mâchoire inférieure, les tempes, les alentours des oreilles et le sommet de la tête avaient une couleur rousse-foncée et rougeâtre; cette même couleur rousse-foncée formait une bande qui s'étendait de chaque côté du dos et des lombes depuis l'épaule jusqu'à la croupe; il y avait des poils roux sur le bras et des poils jaunâtres sur l'avant-bras et sur la jambe, des poils roux et roussâtres sur la face extérieure de la partie de la membrane qui s'étendait au-delà de chacune des jambes; il se trouvait du poil de ces mêmes teintes de roux autour de l'anus et de l'origine de la verge et sur la face intérieure des ailes, près de l'avant-bras, du bras et des côtés du corps; le poil du cou, du dos, du milieu des lombes, de la poitrine et du ventre, était noir; les plus grands poils étaient longs d'un demi-pouce; la membrane des ailes et des jambes de derrière, et les ongles avaient différentes teintes de brun et de noirâtre.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	0	9	0
Envergure. . . . .	3	0	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	2	8

	pi.	po.	lig.
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	2	7
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	3	10
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	2	0
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	0	$4\frac{1}{2}$
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	1	1
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	1	1
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	6
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	$3\frac{1}{2}$
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	0	$8\frac{1}{2}$
La même distance mesurée en ligne droite. . . . .	0	0	6
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	0	5	3
Longueur des oreilles. . . . .	0	0	9
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	0	6
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	1	5
Longueur du cou. . . . .	0	1	11
Circonférence du cou. . . . .	0	4	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant à travers les ailes. . . . .	0	8	9
Circonférence prise dans le milieu. . . . .	0	8	9
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . . . .	0	7	6
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	5	6
Largeur de l'avant-bras près du coude. . . . .	0	0	6
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit. . . . .	0	0	6
Longueur du poignet. . . . .	0	0	6
Épaisseur du poignet. . . . .	0	0	7
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des doigts. . . . .	0	10	6
Longueur de l'aile. . . . .	1	5	0
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	6	8
Longueur du pouce des pieds de devant jusqu'au bout de l'ongle. . . . .	0	2	6
Longueur du premier doigt. . . . .	0	4	6
Longueur du second doigt. . . . .	11	0	0
Longueur du troisième doigt. . . . .	0	8	9
Longueur du quatrième doigt. . . . .	0	7	10

	pi.	po.	lig.	
Longueur de l'ongle du pouce des pieds de devant. . . . .	0	0	10	racine; il y avait, dans le milieu un autre grand lobe qui n'était plus entier, on y distinguait seulement une profonde scissure, dans laquelle se trouvait la vésicule du fiel: au reste, on ne voyait plus que des fragments du foie. La vésicule du fiel était de forme oblongue.
Longueur de l'ongle du premier doigt. . . . .	0	0	2	
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	2	8	La rate était large, épaisse et courte; mais on ne doit guère compter sur cette figure, parce qu'elle était déformée par l'impression de l'esprit de vin.
Largeur du haut de la jambe. . . . .	0	0	5	Les reins n'étaient pas plus avancés l'un que l'autre; ils avaient à peu près la même forme que ceux de la noctule.
Épaisseur. . . . .	0	0	4	Le poumon droit était composé de quatre lobes bien distincts, et disposés comme dans la plupart des animaux quadrupèdes; il y avait à gauche deux lobes, le postérieur était presque entièrement séparé en deux parties par une profonde scissure qui coupait sa face postérieure. Le cœur était gros et dirigé obliquement à gauche; il sortait deux branches de la crosse de l'aorte.
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	0	4	
Épaisseur au même endroit. . . . .	0	0	3	La partie antérieure de la langue ( <i>pl.</i> 168, qui représente la langue vue au microscope) depuis le filet jusqu'à l'extrémité était très-longue; quoique raccourcie par l'impression de l'esprit de vin, elle avait encore quinze lignes de longueur. L'extrémité ( <i>A</i> ) était fort étroite, presque pointue et hérissée jusque sur les côtés ( <i>BC</i> ) de papilles dures, pointues, dirigées en arrière, et longues d'une demi-ligne. On dit que cet animal s'insinue pendant la nuit sous les couvertures des gens qui dorment; qu'il s'attache à leurs pieds et en suce le sang au point de s'en remplir, sans leur causer assez de douleur pour les éveiller, et que cependant il fait une plaie qui laisse couler le sang après que l'animal s'est retiré, et que l'homme endormi se trouve épuisé et mourant à son réveil. Il ne paraît pas que la rousette puisse faire cette succion par le moyen de ses dents qui sont grosses et grandes: les papilles du bout de sa langue semblent être plus propres à cet effet, et mieux encore d'autres papilles qui sont placées sur le milieu de la partie moyenne antérieure ( <i>DE</i> ) de la langue: celles-ci ont chacune trois pointes comme un trident; ces pointes sont très-déliées, très-acérées et dirigées en arrière; la papille entière a deux tiers de ligne de longueur et un tiers de largeur. ( <i>On a représenté, fig. 2, une de ces papilles, vue au microscope, avec une lentille beaucoup plus forte que celle avec laquelle on a dessiné la langue, fig. 1.</i> )
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	2	5	
Longueur des doigts des pieds de derrière. . . . .	0	1	10	
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	0	5	
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	0	10	
Largeur à la base. . . . .	0	0	$\frac{3}{4}$	

L'épiploon était caché, comme celui de la noctule (1), entre l'estomac et les intestins; le foie et l'estomac avaient aussi la même position que dans cet animal.

Le duodenum s'étendait dans le côté droit comme dans la plupart des autres animaux, et se repliait en avant et ensuite en dedans avant de se joindre au jejunum. La suite du canal intestinal faisait ses circonvolutions dans le côté gauche, dans les régions iliaques et hypogastrique, dans la région ombilicale et dans le côté droit; enfin, il se repliait en dedans derrière l'estomac, avant de former le rectum: il n'y avait point de cæcum. Les intestins avaient cinq pieds et demi de longueur depuis le pylore jusqu'à l'anus.

L'estomac a paru sous une forme très-extraordinaire et fort différente de celle de l'estomac de la noctule. Le grand cul-de-sac était très-profond, car il avait un pouce de longueur; la partie droite était au contraire très-courte: le corps ou la partie moyenne de l'estomac s'élevait de près d'un pouce vers l'œsophage, en sorte que le grand cul-de-sac était séparé de cette partie par un angle profond, et cependant y adhérait par un tissu cellulaire; ce qui m'a fait croire que la forme singulière du grand cul-de-sac était un caractère réel de cet animal, et ne venait pas du racornissement causé dans les membranes de l'estomac par l'esprit de vin dans lequel il avait été gardé pendant long-temps.

Le foie était composé d'un grand lobe placé à droite, et d'un petit qui tenait à sa

(1) Voyez la description de la noctule.

Il y a sur la partie moyenne postérieure (FG) de cette langue d'autres papilles plus petites, qui ont cependant quatre, cinq, six et même jusqu'à douze pointes, et qui sont dirigées de dehors en dedans. (On a représenté, fig. 3, une papille à douze pointes, vue avec la même lentille que la papille fig. 2.) Enfin, il se trouve sur les bords de la partie postérieure de longues papilles coniques et pointues, aussi dirigées de dehors en dedans. Il y avait aussi sur la partie postérieure (HI, fig. 1) trois glandes à calice, une grosse dans le milieu et une petite de chaque côté. On peut voir, dans cette figure de la langue de la roussette, des papilles qui ont deux pointes, et reconnaître la forme et la direction de toutes les papilles.

Le palais était traversé par douze sillons; les premiers avaient jusqu'à une ligne et demie de largeur, ils étaient presque en ligne droite; mais les derniers étaient convexes en devant et fort irréguliers; leurs bords étaient interrompus dans le milieu et hérissés de petites papilles roides et pointues.

J'ai vu quelques apparences de deux mamelles sur la poitrine, une de chaque côté.

Les testicules se trouvaient placés de chaque côté de l'anus comme dans la noctule; mais le tubercule de l'épididyme avait peu de volume. Les canaux déférents étaient courts et gros; les vésicules séminales avaient une grandeur proportionnée à celle des vésicules séminales de la noctule; on voyait très-distinctement les prostatas sur l'urètre près du cou de la vessie: quoique racornies par l'esprit de vin, elles avaient chacune deux lignes de longueur et de largeur, et une ligne d'épaisseur.

La verge était saillante, et grosse à proportion comme celle de la noctule; le gland, quoique déformé, paraissait n'avoir jamais été pointu, il était au contraire cylindrique et terminé par un petit bourrelet contourné de façon qu'il ressemblait à peu près aux lèvres d'une carpe; il y avait au milieu une grande cavité qui était l'orifice de l'urètre; il ne renfermait point d'os.

Le squelette de la roussette (pl. 168) a, en général, beaucoup de rapport avec celui de la chauve-souris (1); mais, en l'examinant en détail, on y trouve de grandes différences, principalement dans la tête. La mâchoire du dessus n'est pas interrompue à son extrémité; les os du nez (A) sont pres-

que aussi saillants en avant que les deux mâchoires: je n'ai pas pu découvrir leur articulation avec l'os frontal. Le museau est très-long et fort gros; le chanfrein et le front sont sur un même plan en ligne droite. L'os frontal, au lieu d'être convexe, forme une concavité en gouttière, qui s'étend sur la partie postérieure du chanfrein: cet os a, de chaque côté, une apophyse orbitaire assez longue, de sorte que les bords osseux des orbites ne sont interrompus qu'à peu près dans une sixième partie de leur étendue. Il y a une crête osseuse longitudinale sur le sommet de la tête, qui aboutit à une autre crête transversale placée sur l'occiput (B). La partie postérieure (C) des branches de la mâchoire inférieure est très-large; l'apophyse coronoïde a beaucoup de hauteur et de largeur.

La roussette a trente-deux dents; savoir, quatre incisives et deux canines dans chaque mâchoire, huit machélières dans la mâchoire du dessus et douze dans celle du dessous (2). Les deux incisives du dessus ne sont pas éloignées l'une de l'autre, comme dans les chauve-souris; elles sont toutes larges et plus grosses que celles du dessous, qui ont chacune deux lobes: il n'y a que deux pointes sur les plus grosses machélières dans la mâchoire supérieure; la première de ces dents est la plus grande, et la dernière est la plus petite. La première et la dernière de la mâchoire inférieure sont les plus petites; la seconde est la plus grande.

Il y a treize vertèbres dorsales et treize côtes, sept vraies et six fausses. Les apophyses épineuses des vertèbres et le sternum ressemblent à ces mêmes parties vues dans les chauve-souris; et les articulations des côtes de la roussette ne diffèrent de celles de ces animaux qu'en ce que la septième côte s'articule avec le second os du sternum auprès de la sixième côte, et qu'il y avait deux grandes apophyses plates sur la face inférieure du premier os et une sur le second.

Les vertèbres lombaires ne sont qu'au nombre de quatre. La partie antérieure de l'os de la hanche n'est pas triangulaire comme dans la chauve-souris, elle n'a que deux faces dont l'extérieure est très-convexe. Il y a dans la roussette, comme dans la chauve-souris, une apophyse (D) au-dessous

(1) Voyez la description de la chauve-souris.

(2) Voyez les Mémoires de l'Académie royale des sciences, année 1759.

de la cavité cotyloïde sur le bord du bassin. Le corps des os pubis de la roussette est fort mince de devant en arrière, et fort allongé d'un côté à l'autre. Ces deux os forment seuls, par leur réunion, la gouttière (*E*) du bassin; aussi elle est très-courte: les os ischions, au lieu de la prolonger en arrière comme dans les autres animaux, même dans les chauve-souris, la ferment en haut en se réunissant l'un à l'autre par leurs tubérosités, de sorte que le bassin a des bords postérieurs continus dans une circonférence entière (*EFGH*) formés par les branches des os pubis et ischions, et séparés des bords antérieurs par les trous ovalaires. La roussette n'a point de queue: il est vrai que le sacrum est fort long; on y voit, comme dans la chauve-souris, quatre fausses vertèbres distinguées par trois paires de trous, et il y a de plus un prolongement qui paraît composé de trois fausses vertèbres: la dernière s'articule par symphise avec les os ischions à l'endroit où ils sont réunis par le même genre d'articulation.

L'omoplate, au lieu de former un carré long comme dans la chauve-souris, forme un triangle fort allongé: le côté antérieur de l'omoplate fait la base du triangle; le côté inférieur de l'omoplate et sa base représentent les deux côtés du triangle dont le sommet se trouve à l'angle formé par la rencontre du côté inférieur de l'omoplate et de sa base: l'épine est fort courte et fort élevée par sa partie inférieure; la partie supérieure est au milieu de la base de l'omoplate.

Les clavicules de la roussette sont à proportion moins convexes que celles de la chauve-souris, mais l'os du bras forme une double convexité; il n'y a point de crête, comme dans celui de la chauve-souris, sur le côté inférieur de sa partie antérieure, mais seulement une arête peu apparente; l'os du rayon (*I*) est moins convexe que celui de la chauve-souris, mais il y a de plus, dans la roussette, une longue épine osseuse (*K*) placée sous l'os du rayon; elle s'étend en arrière au-delà de cet os, et en avant jusqu'à environ les deux tiers de la longueur du même os du rayon: cette épine, qui est placée à l'endroit où se trouve l'os du coude des autres animaux, paraît en tenir lieu dans la roussette; l'extrémité postérieure, qui correspond à l'olécrane, est séparée du reste de l'épine par un joint cartilagineux.

Les os de la cuisse, de la jambe et des

pieds ne diffèrent de ceux de la chauve-souris qu'en ce que le péroné ne s'étend que jusqu'aux deux tiers de la longueur du tibia depuis son extrémité inférieure, et que le premier doigt des pieds de devant a une troisième phalange et un ongle (*L*) bien formé que je n'ai jamais vu dans les chauve-souris: enfin, la roussette n'avait pas, dans le tarse, les deux os longs et courbes qui sont de plus que les sept os dans les chauve-souris.

	po. lig.
Longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire inférieure jusqu'à l'occiput. . . . .	2 10
La plus grande largeur de la tête. . . . .	1 4
Longueur de la mâchoire inférieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	2 1
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents canines. . . . .	0 3 $\frac{3}{4}$
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents canines. . . . .	0 6
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0 10 $\frac{1}{3}$
Largeur de cette ouverture. . . . .	0 2 $\frac{1}{3}$
Hauteur. . . . .	0 3
Longueur des plus longues dents canines au-dehors de l'os. . . . .	0 2 $\frac{1}{2}$
Longueur des deux principales parties de l'os hyoïde. . . . .	0 2 $\frac{1}{4}$
Longueur des seconds os. . . . .	0 1 $\frac{1}{3}$
Longueur des troisièmes. . . . .	0 1 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'os du milieu. . . . .	0 1 $\frac{3}{4}$
Longueur des branches de la fourchette. . . . .	0 3 $\frac{1}{2}$
Longueur du cou. . . . .	1 7
Longueur du trou de la première vertèbre du haut en bas. . . . .	0 2 $\frac{1}{3}$
Longueur d'un côté à l'autre. . . . .	0 2 $\frac{2}{3}$
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales. . . . .	2 6
Longueur des premières côtes. . . . .	0 7
Distance entre les premières côtes, à l'endroit le plus large. . . . .	0 10
Longueur de la cinquième, qui est la plus longue. . . . .	2 5
Longueur de la dernière des fausses côtes. . . . .	0 7
Longueur du sternum. . . . .	1 8
Longueur du second os, qui est le plus long. . . . .	1 0
Largeur du premier os, qui est le plus large. . . . .	0 8 $\frac{1}{2}$
Longueur du corps de la quatrième	

	po. lig.		po. lig.
vertèbre lombaire, qui est la plus		du pouce des pieds de devant. . .	1 5
longue. . . . .	0 3	Longueur de la seconde. . . . .	0 9
Longueur des trous ovalaires. . . .	0 4	Longueur de la première phalange	
Largeur. . . . .	0 5½	du premier doigt. . . . .	0 10
Largeur du bassin. . . . .	0 6½	Longueur de la seconde. . . . .	0 6
Hauteur. . . . .	1 ½	Longueur de la troisième. . . . .	0 2½
Longueur de l'omoplate. . . . .	1 9½	Longueur de la première phalange	
Largeur. . . . .	0 7	du second doigt. . . . .	2 11
Longueur des clavicules. . . . .	1 3	Longueur de la seconde. . . . .	3 6
Longueur de l'humérus. . . . .	4 1½	Longueur de la troisième. . . . .	0 7
Longueur de l'os de l'avant-bras. . .	5 7½	Longueur de la première phalange	
Longueur de l'os de la cuisse. . . .	2 2	du troisième doigt. . . . .	2 5
Longueur du tibia. . . . .	2 7	Longueur de la seconde. . . . .	2 6
Hauteur du carpe. . . . .	0 2	Longueur de la première phalange	
Longueur du calcaneum. . . . .	0 3	du quatrième doigt. . . . .	1 11
Longueur du premier os du méta-		Longueur de la seconde. . . . .	1 11
carpe. . . . .	0 6	Longueur de la première phalange	
Longueur du second. . . . .	2 11	du quatrième doigt des pieds de	
Longueur du troisième. . . . .	4 1	derrière. . . . .	0 5½
Longueur du quatrième. . . . .	4 0	Longueur de la seconde. . . . .	0 5
Longueur du cinquième. . . . .	4 1	Longueur de la troisième. . . . .	0 7
Longueur du quatrième os du méta-		Longueur de la première phalange	
tarse. . . . .	0 5	du pouce. . . . .	0 8
Longueur de la première phalange		Longueur de la seconde. . . . .	0 7

DESCRIPTION DE LA ROUGETTE.

La rougette (*pl.* 167) qui a servi de sujet pour cette description était desséchée, ainsi je n'ai pas pu reconnaître si elle ressemblait autant à la roussette par les viscères que par les os et par les dents, que j'ai trouvés entièrement semblables dans ces deux animaux tant pour le nombre que pour la forme et la situation. Mais la rougette est plus petite que la roussette, et en diffère beaucoup par les couleurs du poil. La tête, le dos, les côtés du corps jusqu'aux ailes, la croupe et la face extérieure des cuisses et des jambes sont de couleur cendrée, mêlée de gris et de brun, ou de noirâtre. Il y a sur le cou une couleur très-vive, mêlée d'orangé et de rouge (1). Il ne restait que peu de poil sur la face inférieure de cette rougette; il avait à peu près les mêmes couleurs que celui de la face supérieure, à l'exception du cou. Cet animal ressemblait parfaitement à la roussette par la forme de la tête, du corps et des ailes, et par l'ongle qui terminait le premier doigt des pieds de devant. En com-

parant les dimensions rapportées dans la table suivante avec celles qui y correspondent dans la description de la roussette, on peut voir quelle différence de grandeur il y a entre ces deux animaux, au moins entre ceux que j'ai observés.

	pi. po. lig.
Envergure. . . . .	2 0 0
Longueur de la tête, depuis le	
bout du museau jusqu'à l'occi-	
put. . . . .	0 1 8
Longueur des oreilles. . . . .	0 5 0
Largeur de la base, mesurée sur	
la courbure extérieure. . . . .	0 0 3½
Longueur de l'avant-bras, depuis	
le coude jusqu'au poignet. . . .	0 4 0
Longueur du poignet. . . . .	0 4 0
Longueur depuis le poignet jus-	
qu'au bout des doigts. . . . .	0 7 8
Longueur de l'aile. . . . .	0 11 0
Largeur à l'endroit le plus large.	0 4 10
Longueur du pouce des pieds de	
devant jusqu'au bout de l'ongle.	0 1 5
Longueur du premier doigt. . . .	0 2 11
Longueur du second doigt. . . .	0 7 9
Longueur du troisième doigt. . .	0 6 2
Longueur du quatrième doigt. . .	0 5 4

(1) Voyez, dans les Mémoires de l'Académie royale des sciences, année 1759, les caractères de la rougette sous le nom de roussette.

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Longueur de l'ongle du pouce des pieds de devant. . . . .	0	0	5	Longueur des doigts des pieds de derrière. . . . .	0	1	1
Longueur de l'ongle du premier doigt. . . . .	0	0	1	Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	0	7
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	2	0	Largeur à la base. . . . .	0	0	$\frac{2}{3}$

DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE  
DE LA ROUSSETTE, DE LA ROUGETTE, ET DE  
QUATRE ESPÈCES DE CHAUVE-SOURIS.

899. *Une roussette.*

CETTE roussette est desséchée les ailes étendues; elle est à peu près de la même grandeur que celle qui a servi de sujet pour la description de cet animal; et elle lui ressemble, tant par la figure du corps que par les couleurs du poil. Elle a été envoyée de l'île de Bourbon par M. de la Nux, ancien conseiller au conseil royal de cette île, et correspondant de l'Académie royale des sciences.

900. *La langue d'une roussette.*

La description de cette langue se trouve aux pag. 242 et 243 de ce volume, et on en a représenté la figure. Elle est dans l'esprit de vin.

901. *Le squelette d'une roussette.*

Ce squelette a servi de sujet pour la description et pour les dimensions des os de la roussette; la membrane de l'aile gauche et la peau du côté gauche de la tête et du corps tiennent à ce squelette.

902. *L'os hyoïde d'une roussette.*

Cet os est composé de neuf pièces: les branches de la fourchette sont plus longues qu'aucun des autres os, et courbées en bas.

903. *Le cartilage thyroïde d'une roussette.*

Ce cartilage est entièrement ossifié et dur, quoiqu'il ait été pendant long-temps dans l'esprit de vin avec l'animal dont il a été tiré.

904. *Une rougette.*

Cette rougette est celle qui a servi de sujet pour la description de cet animal. Elle a été envoyée de l'île de Bourbon par M. de la Nux; elle est desséchée.

905. *Une chauve-souris.*

Cette chauve-souris (1) (*pl.* 161) a la tête allongée, le museau large et gros, les oreilles courtes et pointues, et l'oreillon étroit, long et terminé en pointe; le poil du dessus et des côtés du museau, de la tête et du cou, et celui des épaules, du dos et de la croupe sont de couleur fauve-brune, mêlée d'une teinte de cendré; la gorge, le dessous du cou, la poitrine, le ventre, etc., ont une couleur fauve, très-pâle et cendrée: les plus longs poils ont quatre lignes. La membrane des ailes et de la queue est noirâtre; les deux dernières vertèbres de la queue ne sont pas enveloppées par la membrane.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	0	4	0
Envergure . . . . .	1	6	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	1	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil . . . . .	0	0	6

(1) Le vespertilio de Nigritie, vespertilio nigrita; Desm., Geoff.

	pi.	po.	lig.
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	0	3½
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	1¼
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	0	8½
La même distance mesurée en ligne droite. . . . .	0	0	6
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	0	2	6
Longueur des oreilles. . . . .	0	0	4½
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	0	5
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	0	8
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	0	3	0
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	3	3
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des doigts. . . . .	0	5	3
Longueur du pouce des pieds de devant jusqu'au bout de l'ongle. . . . .	0	0	5
Longueur du premier doigt. . . . .	0	3	4
Longueur du second doigt. . . . .	0	5	3
Longueur du troisième doigt. . . . .	0	4	5
Longueur du quatrième doigt. . . . .	0	3	5
Longueur de l'ongle du pouce des pieds de devant. . . . .	0	0	1
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	1	5
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	0	10
Longueur des doigts des pieds de derrière. . . . .	0	0	4½
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	0	1½
Largeur à la base. . . . .	0	0	⅓

906. *Autre chauve-souris* (2).  
 Le museau de cette chauve-souris (*pl.* 162) est très-gros, les lèvres sont longues, et le nez est bien formé. Les oreilles sont arrondies et très-larges; elles se touchent l'une l'autre par leur base au-dessous du front; elles forment un pli en avant qui s'étend depuis le conduit auditif jusqu'au bord de la conque, à deux lignes de distance de l'endroit où les deux oreilles se touchent; il y a une concavité sur la face interne de la conque de chaque côté de ce pli: l'oreillon est court, large et arrondi. Le sommet et le derrière de la tête, le dessus et les côtés du cou, les épaules, le dos et la croupe ont une couleur cendrée-brune; le milieu du ventre est brun; le reste de cette partie, la poitrine, la gorge, etc., ont une couleur cendrée sans teinte de brun. La membrane des ailes et de la queue est d'un brun noirâtre; l'avant-bras, les doigts des pieds de devant et la jambe sont de couleur cendrée. Il sort de la membrane une portion de la queue longue de sept lignes, et composée de cinq fausses vertèbres.

	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	2	0
Envergure. . . . .	8	4
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	9
Circonférence du bout du museau. . . . .	1	0
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	1	2
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	10
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	3
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	1½
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	¾
Ouverture de l'œil. . . . .	0	⅓
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	4½
La même distance mesurée en ligne droite. . . . .	0	3

Cet animal a vingt-huit dents; savoir, deux incisives dans la mâchoire du dessus et six dans celle du dessous, et, dans chaque mâchoire, deux canines et huit machélières. Les incisives du dessus sont grosses, longues, pointues et éloignées l'une de l'autre à la distance d'une ligne et demie; les incisives du dessous ont des lobes (1).

Cette chauve-souris a été apportée du Sénégal par M. Adanson, de l'Académie royale des sciences; elle est desséchée.

(1) Il a été fait mention de cette chauve-souris sous le nom de marmotte-volante; et ses principaux caractères sont rapportés dans les Mémoires de l'Académie royale des sciences, année 1759.

(2) Le molosse à ventre brun, molossus fusciventer; Cuv., Desm.—*Nota.* Toutes les espèces de molosses ont été confondues par Gmelin dans le *Systema Nature*, sous le nom de *vespertilio molossus*.

	po.	lig.	
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	1	2	du dessus se touchent et ont chacune deux pointes dont l'intérieure est la plus longue, les deux canines de la mâchoire inférieure se touchent par une petite pointe qu'elles ont au côté interne de leur base; au-dessous de ces deux pointes on aperçoit, sur l'os de la mâchoire inférieure, deux dents incisives qui sortent de cet os et qui ont chacune deux lobes de figure assez régulière pour leur donner la forme d'un cœur. La première machelière de chaque côté de la mâchoire inférieure est très-petite (1).
Longueur des oreilles. . . . .	0	4	
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	6	
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	1	
Longueur du cou. . . . .	0	2	
Circonférence du cou. . . . .	1	7	
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant à travers les ailes. . . . .	2	5	
Circonférence prise à l'endroit le plus gros. . . . .	2	9	907. <i>Autre chauve-souris</i> (2).
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . . . .	1	11	Cette chauve-souris ( <i>pl.</i> 161) paraît être de même espèce que celle qui est rapportée sous le numéro précédent, quoiqu'elle en diffère à quelques égards; elle est plus petite, car elle n'a qu'un pouce huit lignes de longueur, depuis le bout des lèvres jusqu'à l'anus.
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	1	8	
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	4 $\frac{1}{2}$	
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	1	5	La tête est moins charnue, et par conséquent le museau est moins gros et le nez encore mieux formé que celui de la chauve-souris qui vient d'être décrite. Toute la face supérieure du corps est de couleur fauve, mêlée d'une teinte de cendré. La face inférieure est d'un blanc sale, tirant sur le cendré et un peu sur le fauve. La membrane des ailes et de la queue a des teintes de brun et de fauve.
Largeur de l'avant-bras près du coude. . . . .	0	2	
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit. . . . .	0	1	
Longueur du poignet. . . . .	0	2	
Épaisseur du poignet. . . . .	0	1 $\frac{1}{2}$	
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des doigts. . . . .	2	6	
Longueur de l'aile. . . . .	3	10	
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	1	3	
Longueur du pouce des pieds de devant jusqu'au bout de l'ongle. . . . .	0	1 $\frac{2}{3}$	
Longueur du premier doigt. . . . .	1	4	
Longueur du second doigt. . . . .	2	7	
Longueur du troisième doigt. . . . .	2	0	
Longueur du quatrième doigt. . . . .	1	3	
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	6	
Largeur du haut de la jambe. . . . .	0	1 $\frac{1}{2}$	
Épaisseur. . . . .	0	1 $\frac{1}{4}$	
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	1 $\frac{1}{4}$	
Épaisseur au même endroit. . . . .	0	1	
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	4	
Longueur des doigts des pieds de derrière. . . . .	0	2 $\frac{1}{2}$	
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	2 $\frac{1}{4}$	
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	1	

Cet animal a vingt-six dents; savoir, dans la mâchoire supérieure deux incisives, deux canines et huit machelières; et dans la mâchoire inférieure deux incisives, deux canines et dix machelières. Les deux incisives

(1) Cette chauve-souris est sous le nom de mulot-volant dans les Mémoires de l'Académie royale des sciences, année 1759.

(2) Le molosse mulot-volant, *molossus longicaudatus*; Desm., Geoff.



909. *Autre chauve-souris* (1).

Cette chauve-souris (*pl.* 163, *vue en face*) a le nez, le chanfrein, le front et le sommet de la tête conformés d'une manière très-particulière. Le cartilage du nez est presque nul, et le front est très-enfoncé. Les narines ne sont pas séparées l'une de l'autre, comme dans la plupart des autres animaux, par une cloison qui s'étend en avant; elles sont placées chacune au-devant d'une petite gouttière, ouverte d'un bout à l'autre par le dessus; le bord interne de cette gouttière est fort petit; l'externe est plus gros, et terminé, à son extrémité postérieure, par un petit oreillon. Les bords externes des deux gouttières se réunissent au-dessus de la lèvre supérieure, et forment, par cette réunion, l'extrémité d'un grand sillon, qui s'étend, depuis la lèvre du dessus le long du chanfrein jusqu'au front, où il y a une fosse large, profonde et nue, mais les bords de la fosse ont de longs poils. Celui de la tête, à l'exception du sommet, et celui de la gorge, de la poitrine et du ventre sont de couleur blanchâtre avec quelque légère teinte de fauve: le poil du sommet et du derrière de la tête, du dessus du cou, des épaules, du dos et de la croupe, est d'un brun roussâtre: la longueur des plus longs poils est de quatre lignes et demie. Les oreilles et la membrane des ailes et de la queue ont différentes teintes de brun noirâtre et de brun roussâtre. La queue est enveloppée dans sa membrane jusqu'à l'extrémité: les ongles sont jaunâtres. Cet animal est conservé dans l'esprit de vin.

	po. lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	1 5
Envergure. . . . .	7 4
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . .	0 5
Circonférence du bout du museau. . . . .	0 7
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0 10 $\frac{1}{2}$
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0 6
Distance entre les deux naseaux. . . .	0 $\frac{3}{4}$
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0 3 $\frac{3}{4}$
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0 2

	po. lig.
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	1 0
Longueur des oreilles. . . . .	0 9
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0 7 $\frac{1}{2}$
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0 3
Longueur du cou. . . . .	0 2
Circonférence du cou. . . . .	1 1
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant à travers les ailes. . . . .	4 2
Circonférence prise à l'endroit le plus gros. . . . .	1 9
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . . . .	2 0
Longueur du tronçon de la queue. . . .	1 8
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	1 2
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0 1 $\frac{1}{2}$
Largeur de l'avant-bras près du coude. . . . .	1 7
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit. . . . .	0 1 $\frac{1}{2}$
Longueur du poignet. . . . .	0 1
Épaisseur du poignet. . . . .	0 2
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des doigts. . . . .	0 1 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'aile. . . . .	2 1
Largeur à l'endroit le plus large. . . .	3 6
Longueur du pouce des pieds de devant jusqu'au bout de l'ongle. . . .	2 0
Longueur du premier doigt. . . . .	0 5
Longueur du second doigt. . . . .	1 0
Longueur du troisième doigt. . . . .	2 1
Longueur du quatrième doigt. . . . .	1 7
Longueur de l'ongle du pouce des pieds de devant. . . . .	1 9
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0 1
Largeur du haut de la jambe. . . . .	0 7
Épaisseur. . . . .	0 $\frac{3}{4}$
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0 $\frac{3}{4}$
Épaisseur au même endroit. . . . .	0 1
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0 $\frac{1}{2}$
Longueur des doigts des pieds de derrière. . . . .	0 5
Largeur du pied de derrière. . . . .	0 3 $\frac{1}{2}$
Longueur des plus grands ongles. . . .	0 2 $\frac{1}{4}$
	0 1 $\frac{1}{2}$

Cette chauve-souris a trente dents; savoir, quatre incisives à la mâchoire du dessus et six dans celle du dessous, et dans chaque

(1) Le nyctère campagnol-volant, *nycteris Daubentonii*; Geoff., Desm.

mâchoire deux canines et huit mâchelières; toutes les incisives de la mâchoire supérieure sont placées l'une contre l'autre, elles ont chacune deux lobes; celles du dessous ont aussi deux ou trois lobes. La première mâchelière du dessous, quoique grosse, n'a qu'une pointe (1).

910. *Autre chauve-souris* (2).

Elle a dix pouces d'envergure; elle ne diffère de la précédente qu'en ce que la couleur blanchâtre du dessous du corps est mêlée d'une teinte de cendré, et que la membrane des ailes n'a point de roussâtre. Cette chauve-souris est desséchée: elle a été apportée du Sénégal par M. Adanson.

911. *La tête d'une chauve-souris de l'espèce des deux précédentes.*

Cette tête est décharnée; elle a dix lignes de longueur depuis le bout de la mâchoire inférieure jusqu'à l'occiput, et un pouce cinq lignes de circonférence, prise à l'endroit le plus gros. On y voit sur le front une fossette large et profonde qui est formée non-seulement par l'enfoncement de cette partie, mais par une arête mince et saillante qui l'environne aux côtés et en arrière; il y a aussi une petite arête qui s'étend le long du sommet de la tête.

912. *Autre chauve-souris* (3).

Cette chauve-souris a le nez fort petit; les oreilles sont terminées par une pointe dirigée en dehors, et il y a une petite échancre sur le bord externe au-dessous de la pointe; l'oreillon est fort alongé, car il a plus de deux lignes de longueur; il est étroit à la base et pointu à l'extrémité; les oreilles sont inclinées en avant, et presque entièrement cachées dans le poil qui est long, il a sur tout le corps environ deux lignes de longueur. Celui du chanfrein, du front, du dessus de la tête, du dessus du cou, des épaules, du dos et de la croupe a une couleur fauve-blonde; la mâchoire inférieure, la poitrine et le ventre ont le poil de cou-

leur blanchâtre, teinte de fauve. La membrane des ailes et de la queue est mêlée de fauve et de brun; le fauve paraît principalement le long de l'avant-bras et des doigts, sur le bord de la membrane, depuis le quatrième doigt du pied de devant jusqu'au pied de derrière, et autour de la queue qui est engagée dans la membrane.

	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	1	1
Envergure. . . . .	7	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	5
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	6
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	9
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	6
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	$\frac{3}{4}$
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	$2\frac{1}{2}$
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	$3\frac{1}{2}$
La même distance mesurée en ligne droite. . . . .	0	$2\frac{1}{2}$
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	0	11
Longueur des oreilles. . . . .	0	$4\frac{1}{2}$
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	6
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	3
Longueur du cou. . . . .	0	2
Circonférence du cou. . . . .	1	1
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant à travers les ailes. . . . .	1	10
Circonférence prise à l'endroit le plus gros. . . . .	2	1
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . . . .	0	10
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	1	$\frac{1}{2}$
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	1	3
Largeur de l'avant-bras près du coude. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit. . . . .	0	1
Longueur du poignet. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$
Épaisseur du poignet. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$

(1) Cette chauve-souris a été décrite sous le nom de *campagnol-volant* dans les Mémoires de l'Académie royale des sciences, année 1759.

(2) Le nyctère de Geoffroy, *nycteris Geoffroyi*; Desm.—Le nyctère de la Thébaïde; Geoff.—*Nota*. Cette synonymie appartient également au n° 911.

L. 1825.

(3) Le *vespertilion kirivoula*, *vespertilio pictus*; Geoff., Desm.

	po. lig.		po. lig.
Longueur depuis le poignet jusqu'au		Largueur du pied de derrière. . . . .	0 1½
bout des doigts. . . . .	1 5	Longueur des plus grands ongles. . .	0 1
Longueur de l'aile. . . . .	3 0		
Largueur à l'endroit le plus large. . .	1 10		
Longueur du pouce des pieds de de-			
vant jusqu'au bout de l'ongle. . . .	0 3		
Longueur du premier doigt. . . . .	1 5		
Longueur du second doigt. . . . .	1 6		
Longueur du troisième doigt. . . . .	1 11		
Longueur du quatrième doigt. . . . .	1 8		
Longueur de la jambe, depuis ie			
genou jusqu'au talon. . . . .	0 6		
Largueur du haut de la jambe. . . . .	0 ¾		
Épaisseur. . . . .	0 ¾		
Longueur depuis le talon jusqu'au			
bout des ongles. . . . .	0 2¾		
Longueur des doigts des pieds de			
derrière. . . . .	0 1½		

Cette chauve-souris a trente-huit dents; savoir, dans la mâchoire du dessus quatre incisives, deux canines et douze machélières; et dans la mâchoire inférieure six incisives, deux canines et douze machélières. Les deux premières dents incisives de la mâchoire du dessus, une de chaque côté, sont séparées l'une de l'autre par un petit intervalle; elles sont toutes les quatre pointues, et la première de chaque côté est plus longue que la seconde. Les incisives de la mâchoire inférieure ont chacune trois ou quatre lobes inégaux; les trois premières dents machélières de chaque mâchoire n'ont qu'une pointe (1).

## LA CHAUVÉ-SOURIS FER-DE-LANCE <sup>(2)</sup>.

LE PHYLLOSTOME FER-DE-LANCE, *VESPERTILIO HASTATUS*; Linn. —  
*PHYLLOSTOMA HASTATUM*; Geoff., Desm.

DANS le grand nombre d'espèces de chauve-souris qui n'étaient ni nommées ni connues, nous en avons indiqué quelques-unes par des noms empruntés des langues étrangères, et d'autres par des dénominations tirées de leur caractère le plus frappant : il y en a

une que nous avons appelée le *fer-à-cheval*, parce qu'elle porte au-devant de sa face un relief exactement semblable à la forme d'un fer à cheval. Nous nommons de même celle dont il est ici question (*pl.* 169) le *fer-de-lance*, parce qu'elle présente une crête ou membrane en forme de trèfle très-pointu, et qui ressemble parfaitement à un fer de lance garni de ses oreillons. Quoique ce caractère suffise seul pour la faire reconnaître et distinguer de toutes les autres, on peut encore ajouter qu'elle n'a presque point de queue, qu'elle est à peu près du même poil et de la même grosseur que la chauve-souris commune, mais qu'au lieu d'avoir comme elle, et comme la plupart des autres chauve-souris, six dents incisives à la mâchoire inférieure, elle n'en a que quatre : au reste, cette espèce, qui est fort commune en Amérique, ne se trouve point en Europe.

(1) Cette chauve-souris est, dans les Mémoires de l'Académie royale des sciences, sous le nom de *muscardin-volant*.

(2) *Vespertilio americanus vulgaris*. La chauve-souris commune d'Amérique. (Seba, vol. 1, pag. 90, tab. 55, fig. 2.)

*Vespertilio murini coloris, pedibus anticis tetradactylis, posticis pentadactylis, naso cristato...* *Vespertilio americanus*. La chauve-souris d'Amérique. (Brisson, *Regn. anim.*, pag. 228.) *Nota*. M. Brisson s'est trompé en ne donnant à cette chauve-souris que quatre doigts aux ailes; c'est la figure donnée par Seba qui l'a induit en erreur; elle ne présente en effet que trois doigts dans la membrane de l'aile, et un quatrième qui fait le pouce, mais c'est une faute du dessinateur. M. Edwards, qui a été plus exact dans le dessin qu'il a fait de cet animal, y a marqué les cinq doigts qu'il a réellement comme toutes les autres chauve-souris.

*Vespertilio, rostro appendice auriculæ formâ donato*. (Sloane, *Hist. of Jamaica*, vol. 2, p. 330.)

Bat from Jamaica. (Edwards, *Hist. of Birds*, pag. 201, tab. *ibid.*, fig. 1.)

*Perspicillatus vespertilio ecaudatus, naso foliato planè acuminato*. (*Syst. Nat.* 7. Mus. ad Fr. 1, p. 7. — Linn. *Syst. Nat.*, edit. 10, pag. 31.)

Il y a au Sénégal une autre chauve-souris qui a aussi une membrane sur le nez ; mais cette membrane, au lieu d'avoir la forme d'un fer de lance ou d'un fer à cheval, comme dans les deux chauve-souris dont nous venons de faire mention, a une figure plus simple et ressemble à une feuille ovale : ces trois chauve-souris étant de différents climats, ne sont pas de simples variétés, mais des espèces distinctes et séparées. M. Daubenton a donné la description de cette chauve-souris du Sénégal, sous le nom de la *feuille*, dans les *Mémoires de l'Académie royale des sciences*, ann. 1759, pag. 374 (1).

Les chauve-souris, qui ont déjà de grands rapports avec les oiseaux par leur vol, par leurs ailes et par la force des muscles pectoraux, paraissent s'en approcher encore par ces membranes ou crêtes qu'elles ont sur la face : ces parties excédantes, qui ne se présentent d'abord que comme des difformités superflues, sont les caractères réels et les nuances visibles de l'ambiguïté de la nature entre ces quadrupèdes volants et les oiseaux ; car la plupart de ceux-ci ont aussi des membranes et des crêtes autour du bec et de la tête, qui paraissent tout aussi superflues que celles des chauve-souris.

---

## DESCRIPTION DE LA CHAUVE-SOURIS FER-DE-LANCE.

---

CET animal (*pl.* 169) est une espèce de chauve-souris, qui a beaucoup de rapport avec celle que nous avons nommée le *fer-à-cheval* (2), à cause de la forme singulière du nez, qui n'est pas moins remarquable par sa figure extraordinaire dans la chauve-souris dont il s'agit ici ; il ressemble à un fer de lance qui a deux branches à sa base : on pourrait aussi comparer la figure étrange de ce nez à celle d'un trèfle qui n'aurait point de pédicule, et dont le lobe du milieu serait plus grand que les deux autres et aurait la forme d'un fer de lance ; mais ces trois lobes ne sont pas réellement séparés ; la membrane n'est pas fendue comme elle le paraît, elle est seulement pliée, et elle forme une petite gouttière à l'origine de laquelle se trouve l'ouverture de chacune des narines : la partie de la membrane qui est au-dessous de celle qui ressemble à un fer de lance est saillante au-dessus de la lèvre et sur les côtés du museau, où il se trouve une éminence qui est formée par la peau, et qui semble servir de base pour appuyer les petits lobes du trèfle. Le museau est large ; il y a sur le devant de la lèvre inférieure une figure triangulaire marquée par une peau grenue ; les oreilles sont grandes et ont sur le côté externe une longue échancrure qui commence auprès de la pointe ; il y a un petit oreillon pointu. La membrane des ailes s'étend de

neuf lignes plus loin que la queue, qui est très-courte. Le poil de tout le corps et la membrane des ailes et de la queue ont une couleur brune, foncée ou noirâtre : cette chauve-souris a trois pouces sept lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et un pied sept pouces d'envergure.

Les dents sont au nombre de trente-deux, comme celles de la noctule, de la sérotine, de la barbastelle, de la roussette et de la rougette ; il y a quatre incisives, deux canines et dix mâchelières à chaque mâchoire ; les deux incisives supérieures du milieu sont beaucoup plus grandes et plus larges que les autres, qui sont très-petites ; de même que les quatre du dessous ; les deux premières mâchelières de chaque côté sont petites, les trois autres sont grosses. Quoiqu'il y ait cinq chauve-souris qui aient trente-deux dents comme le *fer-de-lance*, cependant celle-ci diffère des cinq autres par la situation et la figure des dents ; il n'y a que la roussette et la rougette qui aient, comme le *fer-de-lance*, quatre incisives à chaque mâchoire, mais elles ont douze mâchelières à la mâchoire du dessous, et seulement huit à celle du dessus, tandis que dans le *fer-de-lance*, il y en a dix à chacune des mâchoires.

La chauve-souris *fer-de-lance* a beaucoup de rapport à celle qui a été décrite dans cet ouvrage (3), sous le nom de *fer-à-cheval*, et

(1) Le mégaderme feuille, megaderma frons ; Geoff., Desm.

L. 1825.

(2) Voyez page 222 de ce volume.

(3) Voyez page 223 de ce volume, planche 163.

à celle dont j'ai donné la description dans les *Mémoires de l'Académie royale des sciences* (1), sous le nom de *feuille* (2). Ces trois chauve-souris ont des membranes saillantes à l'endroit du nez; mais il y a de grandes différences dans la figure de ces membranes, celle de la *feuille* est en forme de plaque ovale posée verticalement, elle ressemble à une feuille; c'est pourquoi j'en ai donné le nom à cette chauve-souris; elle est fort étendue à proportion de la grandeur de l'animal, elle a huit lignes de longueur et six de largeur, et la chauve-souris n'a que deux pouces un quart de longueur, prise depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; les oreilles sont près de deux fois aussi longues que la membrane du nez, elles se touchent l'une l'autre par leur bord interne, depuis leur origine jusqu'à la moitié de leur longueur; elles ont un oreillon qui est fort étroit et pointu à l'extrémité, et qui n'a que la moitié de la longueur de l'oreille; cette chauve-souris n'a point de queue; son poil est d'une belle couleur cendrée avec quelques teintes de jaunâtre; elle m'a été communiquée par M. Adanson, qui l'a apportée du Sénégal: elle ressemble à la chauve-souris *fer-à-cheval* par le nombre et la situation des dents, et principalement en ce qu'elle n'a point de dents incisives supérieures; ces deux chauve-souris diffèrent du *fer-de-lance* par ce caractère et par le nombre des dents.

J'ai vu une autre chauve-souris du Séné-

gal (3), qui manque de dents incisives supérieures comme le *fer-à-cheval* et la *feuille*, mais elle a deux dents machélières de plus à la mâchoire du dessus, et en tout vingt-huit dents (4). Elle est à peu près de même grandeur que la chauve-souris *fer-à-cheval*; elle a le museau large et allongé, les oreilles de médiocre grandeur, et un oreillon fort court, très-large et arrondi; le dessus du corps a une couleur brune, et le dessous est mêlé de brun moins foncé et de couleur cendrée; le bout de la queue est dégage de la membrane comme dans la chauve-souris dont j'ai donné la description dans les *Mémoires de l'Académie royale des sciences*, année 1759, sous le nom de *marmotte-volante*, avec la description d'une autre chauve-souris, que j'ai nommée *rat-volant* (5), dont il n'a pas encore été fait mention dans cette histoire naturelle; elle m'a aussi été communiquée par M. Adanson, qui l'a apportée du Sénégal; elle est à peu près de même grandeur que la noctule (6); elle a le museau court et gros, les oreilles larges et un oreillon très-petit, le dessus du corps est brun, le dessous est mêlé de blanc sale et de fauve, la membrane des ailes et de la queue a des teintes de brun et de gris, le bout de la queue est dégage de la membrane; les dents sont au nombre de vingt-six, il y a deux incisives et deux canines à chaque mâchoire, huit machélières à la mâchoire du dessus et dix à celle du dessous.

## ADDITION A L'ARTICLE DES CHAUVE-SOURIS.

M. PALLAS, qui nous a donné des descriptions de deux chauve-souris qu'il regarde comme nouvelles, et dont j'ai cru devoir faire copier les figures (*pl.* 171), avertit que la chauve-souris *fer-de-lance*, dont j'ai donné la description (*page* 252 de ce volume), et la

figure (*planche* 169), ne doit pas être confondue avec la chauve-souris donnée par Seba, sous la dénomination de la chauve-souris commune d'Amérique. M. Pallas dit avoir vu les deux espèces, et qu'après les avoir comparées, il s'est assuré qu'elles sont très-différentes l'une de l'autre. Je ne puis que le remercier de m'avoir indiqué cette méprise.

Il nous donne ensuite la description d'une de ces chauve-souris nouvelles, qu'il dit être des Indes, et qu'il appelle *céphalotte* (7), laquelle est en effet différente de toutes les chauve-souris que nous avons décrites dans

(1) Année 1759, page 374.

(2) Le mégaderme *feuille*, *megaderma frons*; Geoff., Desm.

(3) Elle m'a été communiquée par M. Adanson; j'en ai donné la description dans les *Mémoires de l'Académie royale des sciences*, année 1759, sous le nom de *lérot-volant*.

(4) Le taphien *lérot-volant*, *taphozous senegalensis*; Geoff., Desm. L. 1825.

(5) Le myoptère *rat-volant*, *myopteris Daubentonii*; Geoff., Desm.

(6) Voyez *page* 221 de ce volume, *pl.* 161.

(7) La *céphalotte* de Pallas, *cephalotes Pallasii*; Geoff., Desm.—*Vespertilio cephalotes*; Pall.

L. 1825.

notre ouvrage : voici l'extrait de ce qu'en dit M. Pallas.

Cette espèce de chauve-souris, jusqu'à présent inconnue des naturalistes, se trouve aux îles Moluques, d'où on a envoyé deux individus femelles à M. Schlosser, à Amsterdam. La femelle ne produit qu'un petit; on peut le conjecturer parce que M. Pallas, dans la dissection qu'il a faite d'une de ces femelles, n'a trouvé qu'un fœtus.

Il appelle cette chauve-souris céphalotte, parce qu'elle a la tête plus grosse à proportion du corps que les autres chauve-souris; le cou y est aussi plus distinct, parce qu'il est moins couvert de poil.

Cette chauve-souris, continue M. Pallas, diffère de toutes les autres par les dents qui ont quelque ressemblance avec les dents des

souris ou même des hérissons, paraissant plutôt faites pour entamer les fruits que pour déchirer une proie; les dents canines, dans la mâchoire supérieure, sont séparées par deux petites dents; et dans la mâchoire inférieure, ces petites dents manquent, et les deux canines de cette mâchoire sont comme les incisives dans les souris.

Je crois devoir rapporter ici une table du nombre et de l'ordre des dents dans les espèces de chauve-souris, et qui m'a été communiquée par M. Daubenton. On verra d'autant mieux par cette table, que la chauve-souris céphalotte, et une autre dont je parlerai tout-à-l'heure sous le nom de *chauve-souris musaraigne*, sont de nouvelles espèces qui n'ont été indiquées que par M. Pallas.

NOMS DES CHAUVÉ-SOURIS.	INCISIV. supér.	INCISIV. infér.	MACHEL. supér.	MACHEL. infér.	CANINES.	TOTAL.
Le fer-à-cheval . . . . .	0	4	8	10	4	26
La feuille . . . . .	0	4	8	10	4	26
Le rat-volant . . . . .	2	2	8	10	4	26
Le mulot-volant . . . . .	2	2	8	10	4	26
La marmotte-volante . . . . .	2	6	8	8	4	28
Le lérot-volant . . . . .	0	4	10	10	4	28
Le campagnol-volant . . . . .	4	6	8	8	4	30
La noctule . . . . .	4	6	8	10	4	32
La sérotine . . . . .	4	6	8	10	4	32
Le chien-volant . . . . .	4	4	8	12	4	32
La roussette . . . . .	4	4	8	12	4	32
La pipistrelle . . . . .	4	6	10	10	4	34
L'oreillard . . . . .	4	6	10	12	4	36
La chauve-souris . . . . .	4	6	12	12	4	38
Le muscardin-volant . . . . .	4	6	12	12	4	38
Le fer-de-lance . . . . .	4	4	10	10	4	32
La céphalotte . . . . .	2	0	6	10	4	22
La chauve-souris musaraigne.	4	4	6	6	4	24

La queue de cette chauve-souris céphalotte n'est pas longue; elle est, dit M. Pallas, située sous la membrane entre les deux cuisses. La forme des narines est un caractère par lequel on peut distinguer, au premier coup d'œil, cette chauve-souris de toutes les autres. La forme de la pupille des yeux diffère aussi de celle des autres chauve-souris; la poitrine a une plus grande amplitude, et ressemble plus que dans aucune autre espèce à la poitrine des oiseaux.

On peut voir la description détaillée des parties extérieures et intérieures de cet animal dans l'ouvrage de M. Pallas. Nous nous

contenterons d'en extraire ici les dimensions principales.

	pi.	po.	lig.
Envergure . . . . .	1	2	6
Longueur de l'animal jusqu'à l'origine de la queue . . . . .	0	3	9
Longueur de la tête . . . . .	0	1	3
Largeur de la tête . . . . .	0	0	9
Épaisseur de la tête . . . . .	0	0	8
Longueur des oreilles . . . . .	0	0	5
Largeur des oreilles . . . . .	0	0	4
Longueur de l'humérus des ailes . . . . .	0	1	8
Longueur de l'avant-bras . . . . .	0	2	3
Longueur du fémur . . . . .	0	0	7½

	pi.	po.	lig.		po.	lig.
Longueur des jambes. . . . .	0	0	9 $\frac{1}{2}$	Envergure . . . . .	8	3
Longueur de la queue. . . . .	0	0	10	Longueur de l'animal jusqu'à la		
Longueur de la partie de la queue				queue . . . . .	2	1
au-delà de la membrane. . . . .	0	0	5 $\frac{2}{3}$	Longueur de la tête. . . . .	0	11
				Largeur de la tête. . . . .	0	5
				Longueur de la feuille au-dessus du		
				nez. . . . .	0	2
				Longueur des oreilles. . . . .	0	4 $\frac{1}{2}$
				Longueur du lobe interne de l'o-		
				reille. . . . .	0	2
				Largeur de l'oreille. . . . .	0	4
				Longueur de l'humérus. . . . .	1	0
				Longueur de l'avant-bras. . . . .	1	4
				Longueur du fémur. . . . .	0	6
				Longueur des jambes. . . . .	0	6
				Longueur des pieds avec les ongles. . . . .	0	6 $\frac{1}{2}$

La seconde espèce de chauve-souris, donnée par M. Pallas, sous la dénomination de *vespertilio soricinus* (1), ou chauve-souris musaraigne, est du genre de celles qui n'ont point de queue, et qui portent une feuille sur le nez, mais c'est la plus petite espèce de ce genre; elle est assez commune dans les régions les plus chaudes de l'Amérique, comme aux îles Caraïbes et à Surinam. Il paraît que la figure en a été donnée par Edwards (*fig. 1, pl. 201*); cette chauve-souris a le museau plus long et plus menu que les autres, et c'est ce qui fait qu'elle a aussi un plus grand nombre de dents. La langue est très-singulière, tant par sa longueur que par sa structure. Le mâle et la femelle ne diffèrent presque en rien que par les parties sexuelles.

Je renvoie à l'ouvrage de M. Pallas, pour le détail de la description des parties extérieures et intérieures de cet animal, que ce savant naturaliste a faite avec beaucoup de soin et de précision.

## NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE DES CHAUVE-SOURIS.

### LA GRANDE SÉROTINE DE LA GUYANE.

LE VESPERTILION GRANDE SÉROTINE, *VESPERTILIO MAXIMUS*; Desm.

Nous donnons ici (*pl. 170*) la figure d'une grande chauve-souris qui nous a été apportée de Cayenne, et qui nous paraît assez différente de celle dont nous avons donné la description sous le nom de *vampire*, pour qu'on doive la regarder comme formant une autre espèce, quoique toutes deux se trouvent dans le même pays. C'est à celle que nous avons appelée *sérotine* de notre climat, que cette grosse chauve-souris de la Guyane ressemble le plus; mais elle en diffère beaucoup par la grandeur, la sérotine n'ayant que deux pouces sept lignes, au lieu que cette chauve-souris de la Guyane a cinq pouces huit lignes de longueur; elle a cependant le museau plus long, et la tête d'une forme plus allongée et moins couverte de poils au sommet que celle de la sérotine; les oreilles paraissent aussi être plus grandes, ayant treize lignes de longueur, sur neuf lignes

d'ouverture à la base: en sorte qu'indépendamment de la très-grande différence de grandeur et de l'éloignement des climats, cette chauve-souris de la Guyane ne peut pas être regardée comme une variété dans l'espèce de la sérotine. Cependant, comme elle ressemble beaucoup plus à la sérotine qu'à aucune autre chauve-souris, nous l'avons désignée par le nom de *grande sérotine de la Guyane*, afin que les voyageurs puissent la distinguer aisément du vampire et des autres chauve-souris de ces climats éloignés.

Elle avait, avant d'être desséchée, près de deux pieds d'envergure, et elle est très-commune aux environs de la ville de Cayenne. On voit ces grandes chauve-souris se rassembler en nombre le soir, et voltiger dans les endroits découverts, surtout au-dessus des prairies; les tette-chèvres ou engoulevents se mêlent avec ces légions de chauve-souris, et quelquefois ces troupes mêlées d'oiseaux et de quadrupèdes volants sont si nombreuses et si serrées, que l'horizon en paraît couvert.

Cette grande sérotine a les poils du dessus du corps d'un roux marron; les côtés du corps d'un jaune clair; sur le dos, le poil

(1) Le glossophage de Pallas, *glossophaga soricina*; Geoff., Desm.

est long de quatre lignes; mais, sur le reste du corps, il est un peu moins long que celui des sérotines de l'Europe; il est très-court et d'un blanc sale sous le ventre, ainsi que sur le dedans des jambes : les ongles sont blancs et crochus; l'envergure des membranes qui lui servent d'ailes est d'environ dix-huit pouces : ces membranes sont de couleur noirâtre, ainsi que la queue.

#### DU VAMPIRE.

M. Roumé de Saint-Laurent nous a écrit de la Grenade, en date du 18 avril 1778, au sujet de la grande chauve-souris ou vampire de l'île de la Trinité. Les remarques de ce judicieux observateur confirment tout ce que nous avions dit et pensé d'abord sur les blessures que fait le vampire, et sur la manière particulière dont il suce le sang, et dont se fait l'excoriation de la peau dans ces blessures. J'en avais, pour ainsi dire, deviné la mécanique : cependant, l'amour de la vérité et l'attention scrupuleuse à rapporter tout ce qui peut servir à l'éclaircir m'avaient porté à donner sur ce sujet des témoignages qui semblaient contredire mon opinion; mais j'ai vu qu'elle était bien fondée, et que MM. de Saint-Laurent et Gauthier ont observé tout ce que j'avais présumé sur la manière dont ces animaux font des plaies sans douleur, et peuvent sucer le sang jusqu'à épuiser le corps d'un homme ou d'un animal, et les faire mourir.

#### LA GRANDE CHAUVÉ-SOURIS FER-DE-LANCE DE LA GUYANE.

LE PHYLLOSTOME LUNETTE, PHYLLOSTOMA PERSPICILLATUM; Geoff., Desm. — VESPERTILIO PERSPICILLATUS; Linn.

Cette chauve-souris mâle (*pl.* 169), envoyée de Cayenne par M. de la Borde, est très-commune à la Guyane : elle est assez grande, ayant quatre pouces du bout du museau à l'anus; ses ailes ont d'envergure seize pouces quatre lignes; un poil assez serré couvre tout le corps, la tête et les côtés; la membrane des ailes est noirâtre et garnie d'un petit poil ras. Elle diffère des chauve-souris communes en ce qu'elle n'a point de queue; les oreilles sont droites, un peu courbées en dehors, arrondies à leurs extrémités, et sans oreillon; au-dessus de la lèvre supérieure est la membrane saillante en forme d'un fer de lance, dont le bord est concave à la partie inférieure, et qui diffère par-là de celle du fer-de-lance (*pl.* 169), dont les

larges rebords ressemblent à un fer à cheval : cette membrane est brunâtre comme les oreilles.

Le poil de cette chauve-souris est très-doux, couleur de musc foncé sur tout le corps, excepté sur la poitrine et sur le ventre, où cette couleur est un peu grisâtre : les plus longs poils sont sur le dos, où ils ont trois lignes de longueur.

Il n'y a point de dents incisives à la mâchoire supérieure, mais il y a deux canines en haut comme en bas.

	po. lig.
Longueur de la tête, depuis le museau jusqu'à l'occiput. . . . .	1 3
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0 6½
Distance de l'œil entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0 3½
Longueur des oreilles. . . . .	0 7½
Distance entre la base des deux oreilles. . . . .	0 8
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	2 10
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des doigts. . . . .	5 5
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	1 4
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0 6½
Longueur totale de l'aile. . . . .	8 11
Largeur la plus grande du poignet aux échancreures. . . . .	2 10

Cette espèce a quatre dents incisives à la mâchoire inférieure, sans en avoir à la supérieure. Le défaut de queue la distingue de la chauve-souris fer-à-cheval, avec laquelle elle a beaucoup de rapports; et le nombre de ses dents la sépare de la chauve-souris musaraigne, qui a quatre dents incisives à chaque mâchoire.

#### AUTRE CHAUVÉ-SOURIS DE LA GUYANE.

LE MOLOSSE AMPLEXICAUDE, MOLOSSUS AMPLEXICAUDATUS; Geoff., Desm.

Cette chauve-souris (*pl.* 170), dont la longueur, du bout du museau à l'anus, est de trois pouces quatre lignes, a été envoyée de Cayenne par M. de la Borde. Elle est commune dans la Guyane, et généralement à peu près de la grosseur de notre *noctule*. Elle a, comme toutes les chauve-souris, les yeux petits, le bout du nez saillant, les joues



allongées et aplaties sur les côtés; le bout du nez est large; la distance entre les deux narines est d'une ligne et demie; la longueur de la tête, du bout du museau à l'occiput, est de dix lignes. Les oreilles, qui sont aplaties sur les côtés, prennent du milieu du front en formant plusieurs plis, et s'étendent sur les joues en s'aplatissant sur le conduit auditif; l'oreillon, qui est placé au-devant de ce conduit, est petit, large et rond à son extrémité. Cette forme écrasée qu'ont les oreilles, et le rebord supérieur qui est saillant, donnent à cette chauve-souris un caractère qui la distingue de toutes les autres espèces. Mais un caractère qui lui est encore propre, c'est d'avoir les ailes très-longues et fort étroites; elles ont quinze pouces deux lignes d'envergure; chaque aile a sept pouces de longueur sur deux pouces à sa plus grande largeur. L'os du bras paraît attaché au corps, plus bas que dans d'autres chauve-souris, ce qui balance la grande longueur des ailes: la membrane des ailes, qui couvre les jambes et la queue, est de couleur brune ou grisâtre; la queue, enveloppée dans la membrane, a treize lignes de longueur; elle est étroite et terminée par un petit crochet.

Le poil sur le corps a deux lignes et demie de longueur; sa couleur est d'un brun-marron foncé ou noirâtre, qui s'étend sur la tête; la couleur est moins foncée sous le

ventre, et cendrée sur les côtés; la face et les oreilles sont de même couleur que les ailes. Le nez, les joues et les mâchoires sont couverts d'un duvet ou poil très-court.

La mâchoire supérieure n'a point d'incisives; il y a, de chaque côté, une grande canine et une petite dent pointue qui l'accompagne. La mâchoire inférieure a deux très-petites incisives qui se touchent; les deux canines d'en bas finissent en pointe, et leur côté présente un sillon dans la cavité duquel s'appliquent les canines supérieures.

Le nombre de ses dents incisives, ainsi que la forme des oreilles, empêche qu'on ne les confonde avec les chauve-souris déjà décrites par les naturalistes, et dont aucune n'a, comme elle, la mâchoire supérieure sans incisives, et la mâchoire inférieure armée seulement de deux dents incisives ou tranchantes. Cependant elle a de très-grands rapports avec celle que M. Gmelin a comprise dans son ouvrage, sous le nom de *vespertilio lepturus*, quoique celle-ci ait quatre dents incisives à la mâchoire d'en bas; et ce qui les rapproche de plus près, c'est que les deux dents incisives qui garnissent la mâchoire inférieure de la chauve-souris dont il est ici question, sont très-petites et divisées en deux, de manière qu'on peut aisément croire qu'elle en a quatre à cette même mâchoire.

LE LOIR <sup>(1)</sup>.LE LOIR VULGAIRE, *MYOXUS GLIS*; Gmel., Cuv. — *MUS GLIS*; Pall.

Nous connaissons trois espèces de loirs, qui, comme la marmotte, dorment pendant l'hiver, le loir, le léro et le muscardin; le loir est le plus gros des trois, le muscardin est le plus petit. Plusieurs auteurs ont confondu l'une de ces espèces avec les deux autres, quoiqu'elles soient toutes trois très-distinctes, et par conséquent très-aisées à reconnaître et à distinguer. Le loir est à peu près de la grandeur de l'écureuil; il a, comme lui, la queue couverte de longs poils: le léro n'est pas si gros que le rat; il a la queue couverte de poils très-courts, avec un bouquet de poils longs à l'extrémité: le muscardin n'est pas plus gros que la souris; il a la queue couverte de poils plus longs que le léro, mais plus courts que le loir, avec un gros bouquet de longs poils à l'extrémité. Le léro diffère des deux autres par les marques noires qu'il a près des yeux, et le muscardin par la couleur blonde de son poil sur le dos. Tous trois sont blancs ou blanchâtres sous la gorge et le ventre; mais le léro est d'un assez beau blanc, le loir n'est que blanchâtre, et le muscardin est plutôt jaunâtre que blanc dans toutes les parties inférieures (*Voyez* ci-après les trois figures et les descriptions.)

C'est improprement que l'on dit que ces animaux dorment pendant l'hiver: leur état n'est point celui d'un sommeil naturel; c'est une torpeur, un engourdissement des membres et des sens, et cet engourdissement est produit par le refroidissement du sang. Ces

animaux ont si peu de chaleur intérieure, qu'elle n'excède guère celle de la température de l'air. Lorsque la chaleur de l'air est, au thermomètre, de dix degrés au-dessus de la congélation, celle de ces animaux n'est aussi que de dix degrés. Nous avons plongé la boule d'un petit thermomètre dans le corps de plusieurs lérots vivants; la chaleur de l'intérieur de leur corps était à peu près égale à la température de l'air; quelquefois même le thermomètre plongé, et, pour ainsi dire, appliqué sur le cœur, a baissé d'un demi-degré, ou d'un degré, la température de l'air étant à onze. Or, l'on sait que la chaleur de l'homme, et de la plupart des animaux qui ont de la chair et du sang, excède en tout temps trente degrés: il n'est donc pas étonnant que ces animaux, qui ont si peu de chaleur en comparaison des autres, tombent dans l'engourdissement dès que cette petite quantité de chaleur intérieure cesse d'être aidée par la chaleur extérieure de l'air; et cela arrive lorsque le thermomètre n'est plus qu'à dix ou onze degrés au-dessus de la congélation. C'est là la vraie cause de l'engourdissement de ces animaux; cause que l'on ignorait, et qui cependant s'étend généralement sur tous les animaux qui dorment pendant l'hiver: car nous l'avons reconnue dans les loirs, dans les hérissons, dans les chauve-souris; et, quoique nous n'ayons pas eu l'occasion de l'éprouver sur la marmotte, je suis persuadé qu'elle a le sang froid, comme les autres, puisqu'elle est, comme eux, sujette à l'engourdissement pendant l'hiver.

Cet engourdissement dure autant que la cause qui le produit, et cesse avec le froid: quelques degrés de chaleur au-dessus de dix ou onze suffisent pour ranimer ces animaux; et, si on les tient pendant l'hiver dans un lieu bien chaud, ils ne s'engourdissent point du tout; ils vont et viennent, ils mangent et dorment seulement de temps en temps, comme tous les autres animaux. Lorsqu'ils sentent le froid, ils se serrent et se mettent en boule pour offrir moins de surface à l'air

(1) Le loir; en grec, *μυοξός*, selon Gesner; *ῥιτός*, selon les grammairiens; en latin, *glis*; en italien, *galero*, *gliero*, *ghiro*; en espagnol, *liron*; en allemand, *scebens-chlafer*, selon Klein; et *greul* en quelques endroits d'Allemagne, selon Gesner; en polonais, *szurek*; en Suisse, *vell*, *vell musc*; en vieux français, *liron*, *rat-liron*, *rat-veule*.

*Glis*. (Gesner, Hist. quadrup., pag. 550. — Icon. quadrup., pag. 109.)

*Glis*. (Aldrovande, Hist. quadrup. digit., pag. 409.)

*Glis* suprâ obscuré cinereus, infrâ ex albo cinerascens. (Brisson, Regn. animal., pag. 160.)

et se conserver un peu de chaleur : c'est ainsi qu'on les trouve en hiver dans les arbres creux, dans les trous des murs exposés au midi; ils y gissent en boule, et sans aucun mouvement, sur de la mousse et des feuilles. On les prend, on les tient, on les roule sans qu'ils remuent, sans qu'ils s'étendent; rien ne peut les faire sortir de leur engourdissement qu'une chaleur douce et graduée: ils meurent lorsqu'on les met tout à coup près du feu; il faut, pour les dégourdir, les en approcher par degrés. Quoique dans cet état ils soient sans aucun mouvement, qu'ils aient les yeux fermés, et qu'ils paraissent privés de tout usage des sens, ils sentent cependant la douleur lorsqu'elle est très-vive; une blessure, une brûlure leur fait faire un mouvement de contraction et un petit cri sourd qu'ils répètent même plusieurs fois: la sensibilité intérieure subsiste donc aussi-bien que l'action du cœur et des poumons. Cependant il est à présumer que ces mouvements vitaux ne s'exercent pas dans cet état de torpeur avec la même force, et n'agissent pas avec la même puissance que dans l'état ordinaire; la circulation ne se fait probablement que dans les plus gros vaisseaux, la respiration est faible et lente, les sécrétions sont très-peu abondantes, les déjections nulles: la transpiration est presque nulle aussi, puisqu'ils passent plusieurs mois sans manger, ce qui ne pourrait être, si dans ce temps de diète ils perdaient de leur substance autant, à proportion, que dans les autres temps, où ils la réparent en prenant de la nourriture. Ils en perdent cependant, puisque dans les hivers trop longs ils meurent dans leurs trous. Peut-être aussi n'est-ce pas la durée, mais la rigueur du froid qui les fait périr; car, lorsqu'on les expose à une forte gelée, ils meurent en peu de temps. Ce qui me ferait croire que ce n'est pas la trop grande déperdition de substance qui les fait mourir dans les grands hivers, c'est qu'en automne ils sont excessivement gras, et qu'ils le sont encore lorsqu'ils se raniment au printemps: cette abondance de graisse est une nourriture intérieure qui suffit pour les entretenir et pour suppléer à ce qu'ils perdent par la transpiration.

Au reste, comme le froid est la seule cause de leur engourdissement, et qu'ils ne tombent dans cet état que quand la température de l'air est au-dessous de dix ou onze degrés, il arrive souvent qu'ils se raniment

même pendant l'hiver; car il y a des heures, des jours, et même des suites de jours, dans cette saison, où la liqueur du thermomètre se soutient à douze, treize, quatorze, etc., degrés; et, pendant ce temps doux, les loirs sortent de leurs trous pour chercher à vivre, ou plutôt ils mangent les provisions qu'ils ont ramassées pendant l'automne, et qu'ils y ont transportées. Aristote a dit (1), et tous les naturalistes ont dit après Aristote, que les loirs passent tout l'hiver sans manger, et que, dans ce temps même de diète, ils deviennent extrêmement gras, que le sommeil seul les nourrit plus que les aliments ne nourrissent les autres animaux. Le fait non-seulement n'est pas vrai, mais la supposition même du fait n'est pas possible. Le loir, engourdi pendant quatre ou cinq mois, ne pourrait s'engraisser que de l'air qu'il respire. Accordons, si l'on veut (et c'est beaucoup trop accorder), qu'une partie de cet air se tourne en nourriture: en résultera-t-il une augmentation si considérable? cette nourriture si légère pourra-t-elle même suffire à la déperdition continuelle qui se fait par la transpiration? Ce qui a pu faire tomber Aristote dans cette erreur, c'est qu'en Grèce, où les hivers sont tempérés, les loirs ne dorment pas continuellement, et que, prenant de la nourriture, peut-être abondamment, toutes les fois que la chaleur les ranime, il les aura trouvés très-gras, quoique engourdis. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'ils sont gras en tout temps, et plus gras en automne qu'en été: leur chair est assez semblable à celle du cochon d'Inde. Les loirs faisaient partie de la bonne chère chez les Romains; ils en élevaient en quantité. Varron donne la manière de faire des garennes de loirs, et Apicius celle d'en faire des ragouts. Cet usage n'a point été suivi, soit qu'on ait eu du dégoût pour ces animaux, parce qu'ils ressemblent-aux rats, soit qu'en effet leur chair ne soit pas de bien bon goût. J'ai oui dire à des paysans qui en avaient mangé, qu'elle n'était guère meilleure que celle du rat d'eau. Au reste, il n'y a que le loir qui soit mangeable; le lérot a la chair mauvaise et d'une odeur désagréable.

Le loir ressemble assez à l'écureuil par les habitudes naturelles; il habite, comme lui, les forêts; il grimpe sur les arbres, saute de branche en branche, moins légè-

(1) Hist. animal., lib. 8, cap. 17.

rement à la vérité que l'écureuil, qui a les jambes plus longues, le ventre bien moins gros, et qui est aussi maigre que le loir est gras : cependant ils vivent tous deux des mêmes aliments ; de la faine, des noisettes, de la châtaigne, d'autres fruits sauvages, font leur nourriture ordinaire. Le loir mange aussi de petits oiseaux qu'il prend dans les nids : il ne fait point de bauge au-dessus des arbres comme l'écureuil, mais il se fait un lit de mousse dans le tronc de ceux qui sont creux : il se gîte aussi dans les fentes des rochers élevés, et toujours dans des lieux secs ; il craint l'humidité, boit peu, et descend rarement à terre ; il diffère encore de l'écureuil en ce que celui-ci s'apprivoise, et que l'autre demeure toujours sauvage. Les loirs s'accouplent sur la fin du printemps ; ils font leurs petits en été ; les portées sont ordinairement de quatre ou de cinq : ils croissent vite, et l'on assure qu'ils ne vivent que six ans. En Italie, où l'on est encore dans l'usage de les manger, on fait des fosses dans les bois, que l'on tapisse de mousse, qu'on recouvre de paille, et où l'on jette de la faine : on choisit un lieu sec à l'abri d'un rocher exposé au midi ; les loirs s'y rendent en nombre, et on les y trouve engourdis vers la fin de l'automne ; c'est le temps où ils sont les meilleurs à manger. Ces petits

animaux sont courageux, et défendent leur vic jusqu'à la dernière extrémité : ils ont les dents de devant très-longues et très-fortes ; aussi mordent-ils violemment : ils ne craignent ni la belette ni les petits oiseaux de proie ; ils échappent au renard, qui ne peut les suivre au-dessus des arbres : leurs plus grands ennemis sont les chats sauvages et les martres.

Cette espèce n'est pas extrêmement répandue : on ne la trouve point dans les climats très-froids, comme la Laponie, la Suède ; du moins les naturalistes du nord n'en parlent point ; l'espèce de loir qu'ils indiquent est le muscardin, la plus petite des trois. Je présume aussi qu'on ne les trouve pas dans les climats très-chauds, puisque les voyageurs n'en font aucune mention. Il n'y a que peu ou point de loirs dans les pays découverts, comme l'Angleterre ; il leur faut un climat tempéré et un pays couvert de bois : on en trouve en Espagne, en France, en Grèce, en Italie, en Allemagne, en Suisse, où ils habitent dans les forêts, sur les collines, et non pas au-dessus des hautes montagnes, comme les marmottes, qui, quoique sujettes à s'engourdir par le froid, semblent chercher la neige et les frimas.

## DESCRIPTION DU LOIR.

LE loir (*pl.* 172) a beaucoup de rapport à l'écureuil par la forme du corps, et surtout par la queue, qui est garnie de longs poils d'un bout à l'autre ; mais il en diffère d'une manière très-apparente par sa couleur grise, qui suffit pour le distinguer de l'écureuil, parce que celui-ci est fauve ou n'a qu'une légère teinte de gris, et quelquefois de brun, mêlée avec le fauve ; d'ailleurs, le loir est un peu plus petit que l'écureuil. Ces deux animaux se trouvent dans les forêts, montent sur les arbres et passent de branche en branche presque aussi légèrement l'un que l'autre. Lorsqu'on les observe de près, on reconnaît aisément que le loir a la tête et le museau moins larges, les yeux plus petits et moins saillants, les oreilles moins longues, plus minces et presque nues, les jambes, les pieds, les doigts et les ongles plus

petits, et les poils de la queue moins longs.

Les yeux du loir qui a servi de sujet pour cette description étaient bordés de noir ; la face supérieure du museau et de la tête, et une partie des côtés de la tête, la face supérieure et les côtés du cou et du corps, les épaules, la face extérieure du bras et de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe, et la queue presque en entier avaient une couleur grise, mêlée de noir et argentée ; les poils étaient de couleur cendrée sur environ la moitié de leur longueur depuis la racine ; le reste avait une couleur grise très-brillante jusqu'à la pointe dans la plupart, les autres avaient du noir à l'extrémité au-dessus du gris. Le milieu de la face supérieure du poignet et du métatarse était noirâtre ; une partie des côtés de la tête, la mâchoire du dessous, la gorge, la face inférieure du cou,

la poitrine, les aisselles, la face intérieure du bras et de l'avant-bras, les pieds de devant, le ventre, les aines, la face intérieure de la cuisse et de la jambe, les côtés du métatarse et les doigts des pieds de derrière, avaient une couleur blanche légèrement teinte de fauve dans quelques endroits, et argentée sur quelques poils. La même couleur blanche se trouvait sur la face inférieure de la queue près de son origine, et s'étendait le long du tronçon sur la moitié de sa longueur.

Les moustaches étaient de couleur noirâtre, et longues de deux pouces, le poil du corps avait cinq ou six lignes de longueur, et celui de la queue environ un pouce. Les pieds de devant ne différaient de ceux de l'écureuil qu'en ce qu'on ne voyait à l'endroit du pouce que des vestiges d'ongle très-impairfaits. Il y avait six callosités sous les pieds de derrière, quatre à la naissance des doigts, et deux plus en arrière.

Les pieds du loir sont plus gros que ceux du rat. Il est aisé de distinguer le loir du rat et du rat d'eau, qui sont à peu près de la même grosseur, par la forme de la queue qui est fort touffue dans le loir, et presque rase dans les deux autres.

	po. lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	5 10
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	1 7
Circonférence du bout du museau. . . . .	1 0
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	1 8
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0 11
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0 1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0 8
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0 5½
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0 3
Ouverture de l'œil. . . . .	0 2
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0 7
La même distance mesurée en ligne droite. . . . .	0 5
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	2 8
Longueur des oreilles. . . . .	0 6
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0 6

	po. lig.
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0 7
Longueur du cou. . . . .	0 5
Circonférence du cou. . . . .	2 1
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	3 0
Circonférence prise à l'endroit le plus gros. . . . .	4 2
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . . . .	3 4
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	4 9
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	1 4
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	1 0
Largeur de l'avant-bras près du coude. . . . .	0 3
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit. . . . .	0 2
Circonférence du poignet. . . . .	0 7
Circonférence du métacarpe. . . . .	0 6
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0 8
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	1 3
Largeur du haut de la jambe. . . . .	0 4
Épaisseur. . . . .	0 2½
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0 2½
Circonférence du métatarse. . . . .	0 8
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	1 1
Largeur du pied de devant. . . . .	0 3
Largeur du pied de derrière. . . . .	0 3½
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0 1½
Largeur à la base. . . . .	0 1⅓

Le loir qui a servi de sujet pour la description des parties molles de l'intérieur avait six pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; la queue était longue de quatre pouces et demi jusqu'au bout du tronçon, et de cinq pouces trois lignes jusqu'à l'extrémité des poils; il pesait deux onces sept gros.

A l'ouverture de l'abdomen il s'est trouvé deux feuillets graisseux d'une ligne d'épaisseur qui recouvraient les intestins, un de chaque côté. Dans les individus qui sont maigres, ces feuillets n'ont que très-peu d'épaisseur, et sont repliés dans les côtés de l'abdomen. L'épiploon était très-mince et fort peu étendu, il se repliait entre l'estomac et les intestins. Le foie s'étendait presque autant à gauche qu'à droite; l'estomac était en entier à gauche, et la rate au côté

gauche de l'estomac, dirigée obliquement comme dans les autres animaux fissipèdes.

Le duodenum s'étendait jusqu'au milieu du côté droit, il se repliait en dedans, et se prolongeait en avant pour se joindre au jejunum, qui faisait ses circonvolutions dans la région ombilicale et dans les côtés. Celles de l'iléum étaient dans les régions iliaques et hypogastrique; ensuite le canal intestinal s'étendait en avant le long du duodenum, et se repliait en arrière auprès de l'estomac avant d'aboutir au rectum, qui allait en ligne droite depuis l'estomac jusqu'à l'anus.

Il y avait de chaque côté du rectum, près de l'anus, une glande de figure ovoïde, dont le grand diamètre avait trois lignes; ces glandes étaient remplies d'une liqueur laiteuse et blanchâtre.

L'estomac était fort allongé, et la partie droite avait à proportion beaucoup plus de longueur que la gauche; de sorte que l'œsophage était fort éloigné de l'angle que formait la partie droite. Le duodenum avait autant de diamètre que le reste du canal intestinal, qui variait de grosseur en différents endroits.

Le foie avait cinq lobes, le plus grand se trouvait placé à gauche en entier; le lobe du milieu était divisé en deux parties inégales par une profonde scissure dans laquelle passait le ligament suspensoir; la partie la plus petite de ce lobe était placée au-devant du lobe gauche, la partie la plus grande avait deux petites scissures, la vésicule du fiel était dans la scissure inférieure, elle s'étendait au-delà des bords du lobe. Le troisième et le quatrième lobe étaient à droite, et le cinquième à la racine du foie près de l'œsophage. Le foie avait au-dehors et au-dedans une couleur rouge-noirâtre; il pesait un demi-gros et trente grains.

La vésicule du fiel était fort grande et presque ovoïde, elle avait une couleur verdâtre qui venait de celle de la liqueur qu'elle contenait.

La rate avait trois faces, elle était oblongue, et d'un rouge foncé au-dehors et au-dedans; sa partie inférieure avait un peu plus de largeur que la partie supérieure; elle pesait quatre grains.

Le pancréas était fort large, et il s'étendait transversalement, depuis la rate jusqu'au duodenum.

Le rein droit se trouvait plus avancé que le gauche d'environ la moitié de sa longueur; ils étaient oblongs, et ils avaient peu d'en-

foncement; le bassinnet était assez grand, mais il n'y avait qu'un seul mamelon; les diverses substances de l'intérieur étaient très-distinctes.

Le centre nerveux du diaphragme était fort transparent, et la partie charnue avait peu d'épaisseur.

Le poumon gauche n'avait qu'un seul lobe, et le poumon droit était composé de quatre, dont trois étaient rangés de file; le quatrième se trouvait près de la base du cœur, et était plus gros, à proportion des trois autres, qu'il ne l'est pour l'ordinaire dans les animaux qui ont quatre lobes dans le poumon droit. La plupart des lobes du poumon du loir n'avaient ni scissures ni échancrures.

Le cœur était peu allongé; la base se trouvait dans le milieu de la poitrine, et la pointe était dirigée obliquement à gauche et en arrière.

Le bout de la langue était large et assez mince, le reste avait plus d'épaisseur; la partie antérieure était garnie de papilles presque imperceptibles, parsemée de petits grains blancs, et sillonnée longitudinalement dans le milieu; il y avait, sur la partie postérieure, des papilles plus grosses et dirigées en arrière, et trois petites glandes à calice disposées en triangle, une en arrière et deux en avant.

La partie antérieure du palais était traversée par trois larges sillons, et il y en avait quatre sur la partie postérieure entre les dents machelières: ces derniers sillons étaient moins larges que les premiers; ils avaient les bords moins élevés, convexes en dedans et interrompus dans le milieu, à l'exception du dernier. L'épiglotte était fort mince.

Il n'y avait point d'anfractuosités sur le cerveau; le cervelet était placé en arrière, et avait la même figure que celui de la plupart des autres quadrupèdes. Le cerveau pesait vingt-un grains, et le cervelet sept grains et demi.

Le loir a tant de rapport au lérot, qu'il y a tout lieu de croire que les parties intérieures de la génération du mâle perdent ou acquièrent du volume en différents temps de l'année, comme je l'ai observé dans le lérot: n'ayant point trouvé de loir dont les testicules, les vésicules séminales, les prostates, etc., ne fussent très-petits en comparaison de la grosseur qu'avaient ces mêmes parties dans un lérot que j'ai disséqué en bonne saison, étant plus facile d'avoir des

lérots que des loirs ; je supprime ici la description des parties de la génération du loir mâle, parce qu'elle serait imparfaite, et qu'elle peut être suppléée par celle des parties de la génération du lérot que j'ai faite sur un sujet qui avait ces parties dans toute leur grandeur (1) ; d'autant que les parties de la génération du loir mâle m'ont paru très-ressemblantes à celles du lérot en les comparant les unes aux autres, lorsqu'elles n'avaient pas tout le volume qu'elles devaient prendre dans un autre temps.

La femelle qui a servi de sujet pour la description des parties de la génération, était de la même grandeur que le mâle sur lequel la description précédente a été faite.

Cette femelle avait, comme le mâle, dix mamelles, cinq de chaque côté, deux sur la poitrine et trois sur le ventre.

Le clitoris était très-peu apparent, mais on voyait distinctement l'enfoncement du prépuce ; la vessie avait une forme ovoïde ; les cornes de la matrice étaient fort longues, droites et adhérentes au bord inférieur de chacun des feuillettes de l'abdomen ; les testicules avaient si peu de grosseur, qu'on les distinguait à peine de la graisse des feuillettes. Les trompes n'étaient pas pelotonnées comme celles du rat.

	pi.	po.	lig.
Longueur du canal intestinal, depuis le pylore jusqu'à l'anus.	3	4	0
Circonférence dans les endroits les plus gros.	0	0	7
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	0	4
Grande circonférence de l'estomac.	0	3	0
Petite circonférence.	0	1	6
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite.	0	0	7
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac.	0	0	3
Circonférence de l'œsophage.	0	0	3
Circonférence du pylore.	0	0	4
Longueur du foie.	0	1	0
Largeur.	0	1	6
Sa plus grande épaisseur.	0	0	3
Longueur de la vésicule du fiel.	0	0	7
Son plus grand diamètre.	0	0	4
Longueur de la rate.	0	1	0
Largeur de l'extrémité inférieure.	0	0	3

(1) Voyez la description du lérot, qui suit celle du loir.

	pi.	po.	lig.
Largeur de l'extrémité supérieure.	0	0	2
Épaisseur dans le milieu.	0	0	$1\frac{1}{4}$
Épaisseur du pancréas.	0	0	$\frac{2}{3}$
Longueur des reins.	0	0	6
Largeur.	0	0	$3\frac{1}{2}$
Épaisseur.	0	0	$3\frac{1}{2}$
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe.	0	0	3
Largeur.	0	0	$2\frac{1}{2}$
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum.	0	0	2
Largeur de chaque côté du centre nerveux.	0	0	4
Circonférence de la base du cœur.	0	1	3
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire.	0	0	$6\frac{1}{2}$
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire.	0	0	$4\frac{1}{2}$
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors.	0	0	1
Longueur de la langue.	0	0	10
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité.	0	0	4
Largeur de la langue.	0	0	$2\frac{1}{2}$
Longueur du cerveau.	0	0	6
Largeur.	0	0	7
Épaisseur.	0	0	4
Longueur du cervelet.	0	0	4
Largeur.	0	0	$5\frac{1}{2}$
Épaisseur.	0	0	$2\frac{1}{2}$
Distance entre l'anus et l'orifice du prépuce.	0	0	$3\frac{1}{2}$
Distance entre les bords du prépuce et l'extrémité du gland.	0	0	2
Longueur du gland.	0	0	5
Circonférence.	0	0	5
Longueur de la verge, depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce.	0	0	9
Circonférence.	0	0	4
Distance entre l'anus et la vulve.	0	0	$1\frac{1}{4}$
Longueur de la vulve.	0	0	1
Longueur du vagin.	0	1	1
Circonférence à l'endroit le plus gros.	0	0	5
Circonférence à l'endroit le plus mince.	0	0	4
Grande circonférence de la vessie.	0	1	3

	pi.	po.	lig.
Petite circonférence. . . . .	0	0	11
Longueur de l'urètre. . . . .	0	0	2
Circonférence. . . . .	0	0	1½
Longueur du cou et du corps de la matrice. . . . .	0	0	1
Circonférence. . . . .	0	0	2
Longueur des cornes de la matrice. . . . .	0	1	3
Circonférence dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	1½
Circonférence à l'extrémité de chaque corne. . . . .	0	0	1
Distance en ligne droite entre les testicules et l'extrémité de la corne. . . . .	0	0	1
Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe. . . . .	0	0	2
Longueur des testicules. . . . .	0	0	$\frac{2}{3}$
Largeur. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$
Épaisseur. . . . .	0	0	$\frac{1}{4}$

La tête du squelette du loir est moins allongée et à proportion plus large que celle du rat; le museau est aussi moins long, et forme avec le front et le sommet de la tête une surface plus courbe. Cette tête a plus de rapport avec celle du rat d'eau, tant par sa longueur et par sa largeur que par la courbure du plan qui s'étend depuis le bout des os du nez jusqu'à l'occiput; cependant les arêtes osseuses de l'occiput étaient moins saillantes que dans le rat d'eau, le museau était plus long et moins large, les branches de la mâchoire inférieure étaient moins grosses, et l'apophyse de leur contour avait plus de longueur. Les os propres du nez étaient, comme ceux du rat, beaucoup plus étendus en avant que la mâchoire supérieure.

Il y avait deux longues dents au-devant de chaque mâchoire: celles du dessus étaient verticales comme dans le rat, et celles du dessous étaient un peu plus concaves en dessus. La face extérieure de ces quatre dents était de couleur orangée-pâle. Il se trouvait, dans chaque mâchoire, des barres, comme dans le cheval, le rat, le rat d'eau, etc., c'est-à-dire un long espace dégarni de dents entre celles de devant et les machelières. Celles-ci étaient au nombre de quatre de chaque côté des deux mâchoires; elles ressemblaient beaucoup plus aux machelières du rat qu'à celles du rat d'eau, quoiqu'un peu plus grosses. Il y avait en tout vingt dents.

L'apophyse épineuse de la seconde vertè-

bre cervicale avait la forme d'une crête; elle était moins élevée que celle du rat, et s'étendait plus en arrière qu'en avant; les cinq dernières vertèbres n'avaient point d'apophyse épineuse, la branche inférieure de l'apophyse oblique de la sixième était fort courte.

Il y avait treize vertèbres dorsales et treize côtes, sept vraies et six fausses. Les apophyses épineuses des huit premières vertèbres étaient inclinées en arrière, celle de la neuvième était droite, et celles des quatre autres étaient inclinées en avant; toutes ces apophyses avaient peu de longueur. Le sternum était composé de six os; les premières côtes, une de chaque côté, s'articulaient avec la partie antérieure du premier os; l'articulation des secondes côtes était entre le premier et le second os, celle des troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux sixièmes et septièmes côtes, dont l'articulation était entre le cinquième et le sixième os.

Les vertèbres lombaires étaient au nombre de six, les apophyses épineuses et accessoires des premières avaient moins de longueur que celles des dernières, elles étaient toutes inclinées en avant. L'os sacrum était composé de trois fausses vertèbres, et la queue de vingt-cinq.

Les trous ovalaires étaient à proportion plus larges que ceux du rat, l'omoplate avait moins de largeur, et la base était plus courte; l'arête antérieure de l'os du bras était sur la partie supérieure au lieu d'être sur la partie moyenne. Au reste, le squelette du loir ne m'a paru différer de celui du rat que par les dimensions, dont on pourra juger en comparant la table suivante à celle des dimensions des os du rat.

	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout des os du nez jusqu'à l'occiput. . . . .	1	5
La plus grande largeur de la tête. . . . .	0	10½
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0	10
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents incisives. . . . .	0	1½
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents incisives. . . . .	0	2
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	5
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	1½
Largeur. . . . .	0	1½



	po.	lig.		po.	lig.
Longueur des os propres du nez. . . . .	0	$6\frac{1}{2}$	tête de la queue, qui est la plus		
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	1	longue. . . . .	0	$3\frac{1}{2}$
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . . .	0	$3\frac{1}{2}$	Longueur des trous ovalaires. . . . .	0	3
Longueur des plus longues dents machélières au-dehors de l'os. . . . .	0	$\frac{2}{3}$	Largeur. . . . .	0	2
Longueur des deux principales parties de l'os hyoïde. . . . .	0	2	Largeur du bassin. . . . .	0	$3\frac{1}{2}$
Longueur des seconds os. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$	Hauteur. . . . .	0	4
Longueur des troisièmes os. . . . .	0	$\frac{2}{3}$	Longueur de l'omoplate. . . . .	0	$7\frac{1}{2}$
Longueur de l'os du milieu de la fourchette. . . . .	0	1	Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	4
Longueur des branches de la fourchette. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$	Largeur à l'endroit le plus étroit. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$
Longueur du cou. . . . .	0	6	Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$	Longueur des clavicules. . . . .	0	5
Longueur d'un côté à l'autre. . . . .	0	2	Longueur de l'humérus. . . . .	0	9 $\frac{1}{2}$
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales. . . . .	1	5	Longueur de l'os du coude. . . . .	0	$11\frac{1}{2}$
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	2	Longueur de l'olécrane. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$
Longueur des premières côtes. . . . .	0	$2\frac{1}{2}$	Longueur de l'os du rayon. . . . .	0	9
Distance entre les premières côtes, à l'endroit le plus large. . . . .	0	4	Longueur du fémur. . . . .	1	$\frac{1}{2}$
Longueur de la neuvième côte, qui est la plus longue. . . . .	0	$10\frac{1}{2}$	Longueur des rotules. . . . .	0	$2\frac{1}{2}$
Longueur de la dernière des fausses côtes. . . . .	0	7	Longueur du tibia. . . . .	1	1
Longueur du sternum. . . . .	1	1	Longueur du péroné. . . . .	1	$\frac{1}{2}$
Longueur du premier os, qui est le plus long. . . . .	0	$3\frac{1}{2}$	Hauteur du carpe. . . . .	0	$1\frac{1}{4}$
Longueur du cinquième os, qui est le plus court. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$	Longueur du calcaneum. . . . .	0	3
Longueur du corps de la cinquième vertèbre lombaire, qui est la plus longue. . . . .	0	2	Hauteur du premier os cunéiforme et du scaphoïde pris ensemble. . . . .	0	1
Longueur de l'os sacrum. . . . .	0	$5\frac{3}{4}$	Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court. . . . .	0	1
Largeur de la partie antérieure. . . . .	0	$3\frac{1}{2}$	Longueur du troisième os, qui est le plus long. . . . .	0	$2\frac{1}{2}$
Largeur de la partie postérieure. . . . .	0	$2\frac{1}{2}$	Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court. . . . .	0	$2\frac{1}{2}$
Longueur de la douzième fausse ver-			Longueur du quatrième os, qui est le plus long. . . . .	0	4
			Longueur de la première phalange du doigt du milieu des pieds de devant. . . . .	0	2
			Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$
			Longueur de la troisième. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$
			Longueur de la première phalange du quatrième doigt des pieds de derrière. . . . .	0	$2\frac{2}{3}$
			Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	$1\frac{2}{3}$
			Longueur de la troisième. . . . .	0	$1\frac{1}{4}$

## LE LÉROT <sup>(1)</sup>.

LE LOIR LÉROT, *MYOXUS NITELA*; Gmel., Cuv. — *MUS QUERCINUS*; Linn.

LE loir demeure dans les forêts, et semble fuir nos habitations; le lérot au contraire habite nos jardins, et se trouve quelquefois dans nos maisons; l'espèce en est aussi plus nombreuse, plus généralement répandue, et il y a peu de jardins qui n'en soient infestés. Ils se nichent dans les trous des murailles; ils courent sur les arbres en espalier, choisissent les meilleurs fruits, et les entament tous dans le temps qu'ils commencent à mûrir: ils semblent aimer les pêches de préférence; et, si l'on veut en conserver, il faut avoir grand soin de détruire les lérots. Ils grimpent aussi sur les poiriers, les abricotiers, les pruniers; et, si les fruits doux leur manquent, ils mangent des amandes, des noisettes, des noix, et même des graines légumineuses: ils en transportent en grande quantité dans leurs retraites, qu'ils pratiquent en terre; surtout dans les jardins soignés, car dans les anciens vergers on les trouve souvent dans de vieux arbres creux;

ils se font un lit d'herbes, de mousse et de feuilles. Le froid les engourdit, et la chaleur les ranime. On en trouve quelquefois huit ou dix dans le même lieu, tous engourdis, tous resserrés en boule au milieu de leurs provisions de noix et de noisettes.

Ils s'accouplent au printemps, produisent en été, et font cinq ou six petits qui croissent promptement, mais qui cependant ne produisent eux-mêmes que dans l'année suivante. Leur chair n'est pas mangeable comme celle du loir, ils ont même la mauvaise odeur du rat domestique, au lieu que le loir ne sent rien; ils ne deviennent pas aussi gras, et manquent des feuillettes graisseuses qui se trouvent dans le loir, et qui enveloppent la masse entière des intestins. (*Voyez* la description du loir et du lérot.) On trouve des lérots dans tous les climats tempérés de l'Europe, et même en Pologne, en Prusse; mais il ne paraît pas qu'il y en ait en Suède, ni dans les pays septentrionaux.

## DESCRIPTION DU LÉROT.

LE lérot (*pl.* 172) est plus petit que le loir, et de couleur différente; mais la marque distinctive de ces deux animaux est dans la forme de la queue. Celle du loir est revêtue

de longs poils d'un bout à l'autre; au contraire, la queue du lérot n'a que des poils très-courts sur la plus grande partie de sa longueur, elle est seulement terminée à son extrémité par un bouquet de poils longs. Le lérot a le corps et la tête plus courts, les oreilles plus longues et le museau un peu plus pointu que le loir.

Les yeux du lérot qui a servi de sujet pour cette description étaient entourés d'une

(1) Le lérot; ce nom vient probablement de loir-rot, petit loir. Le lérot est en effet plus petit que le loir. On appelle aussi le lérot, rat blanc: et, comme il est plus commun que le loir, et que le nom de loir est plus connu que celui de lérot, on donne souvent le nom de loir au lérot. En Bourgogne, on appelle le lérot *voisieu* ou *vorsieu*; en latin, *sorex Plinii*, selon Gesner; en allemand, *haselmuss*; *grauwert* à Dantzick, selon Klein; en anglais, *the greater dormouse or sleeper*, selon Ray; en flamand, *slaep-rate*, selon Gesner; en polonais, *myszorzechowa*, *koszatha*, selon Rzaczynski.

*Mus avellanarum major*. (Hist. quadrup., pag. 735. Icon. quadrup., pag. 115.)

*Mus avellanarum major*. (Ray, Synops. animal. quadrup., pag. 219.)

Loir. (Hist. de l'Acad. roy. des sciences, tome 3, part. 3, page 40.)

*Glis supra* obscurè cinereus, infra ex albo cinerascens, maculâ ad oculos nigrâ. (Brisson, Regn. animal., pag. 161.)

bande noire qui s'étendait en avant jusqu'à la moustache, et en arrière jusqu'au-delà de l'oreille, en passant par-dessous; il y avait aussi un peu de noir au-dessus de l'oreille contre la base. Le chanfrein et le front étaient de couleur fauve; la tête, le dessus du cou, les épaules, la face extérieure du bras, et d'une partie de l'avant-bras, le dos, les côtés du corps, la croupe, la face extérieure de la cuisse et de la jambe, avaient aussi une couleur fauve, mêlée de cendré brun et de brun noirâtre, parce que les poils étaient de couleur cendrée-brune sur la plus grande partie de leur longueur; il y avait du gris au-dessus du cendré, et du fauve à la pointe; quelques poils étaient de couleur cendrée-noirâtre d'un bout à l'autre; ceux du bas de la face extérieure de la jambe n'avaient que cette couleur, mais elle ne s'étendait pas sur le métatarse comme dans le loir. Une partie des côtés de la tête, la mâchoire inférieure, la gorge, le dessous et les côtés du cou, la poitrine, les aisselles, la face intérieure du bras et de l'avant-bras, une partie de la face extérieure de l'avant-bras, le ventre, les aines, la face intérieure de la cuisse et de la jambe, étaient de couleur blanche, mêlée de teintes jaunâtres et cendrées; car les poils avaient une couleur cendrée sur la plus grande partie de leur longueur, et une couleur blanche ou jaunâtre à la pointe. Les quatre pieds étaient garnis de petits poils blancs. Les plus longs poils du corps avaient jusqu'à sept lignes de longueur, et les moustaches jusqu'à un pouce sept lignes.

	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	4	5
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	1	5
Circonférence du bout du museau. . . . .	1	3
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	1	11
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	6
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	6½
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	4
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	3
Ouverture de l'œil. . . . .	0	2
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	7

	po.	lig.
La même distance mesurée en ligne droite. . . . .	0	4
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	2	5
Longueur des oreilles. . . . .	0	9
Longueur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	10
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	7
Longueur du cou. . . . .	0	5½
Circonférence du cou. . . . .	2	3
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	2	9
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	3	1
Circonférence devant les jambes de derrière. . . . .	2	10
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	4	0
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	7
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	9
Largeur de l'avant-bras près du coude. . . . .	0	3
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit. . . . .	0	2
Circonférence du poignet. . . . .	0	6
Circonférence du métacarpe. . . . .	0	7
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	6
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	1	3
Largeur du haut de la jambe. . . . .	0	4
Épaisseur. . . . .	0	2½
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	2
Circonférence du métatarse. . . . .	0	5½
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	1	0
Largeur du pied de devant. . . . .	0	2
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	2
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	1½
Largeur à la base. . . . .	0	⅓

Le lérot qui a servi de sujet pour la description des parties molles intérieures avait quatre pouces et demi de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, et il pesait une once cinq gros et demi.

A l'ouverture de l'abdomen, il ne s'est point trouvé de feuilletés placés de chaque côté comme dans le loir; mais l'épiploon s'étendait jusqu'au pubis; il était extrêmement mince, et il adhérait aux intestins. Le foie, la rate, le pancréas, l'estomac et les intestins avaient la même position que dans

le loir, mais ils étaient plus gros; l'estomac avait une figure différente de celle du loir, car il était plus gros et moins allongé, le grand cul-de-sac avait plus de profondeur, et il se trouvait moins de distance entre l'œsophage et l'angle que forme la partie droite.

Le foie était composé du même nombre de lobes et avait la même figure que celui du loir; mais sa couleur était, au-dehors et au-dedans, d'un rouge plus pâle; il pesait un demi-gros et vingt-six grains.

La vésicule du fiel était beaucoup plus petite que celle du loir; elle avait la même figure, mais sa couleur était rougeâtre, parce que la liqueur qu'elle contenait était moins teinte de vert que celle de la vésicule du fiel du loir.

La rate était allongée et triangulaire comme celle du loir, mais elle avait la même largeur à un bout qu'à l'autre dans quelques individus; sa couleur était plus teinte de rouge; elle pesait cinq grains.

Le rein droit n'était guère plus avancé que le gauche; ils étaient plus larges que ceux du loir; au reste, ils leur ressemblaient, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, excepté pour la couleur, qui était d'un rouge plus pâle.

La partie charnue du diaphragme avait si peu d'épaisseur, qu'elle était plus qu'à demi transparente; mais le centre nerveux l'était presque en entier; le cœur et les poumons ressemblaient à ceux du loir.

La partie postérieure du palais du lérot n'était traversée que par trois petits sillons au lieu de quatre, qui se trouvaient dans le loir; au reste le palais, la langue, l'épiglotte, le cerveau et le cervelet du lérot ressemblaient à ces mêmes parties vues dans le loir. Le cerveau du lérot pesait dix-sept grains et demi, et le cervelet cinq grains.

Le lérot qui a servi de sujet pour la description des parties de la génération avait quatre pouces onze lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; il avait été tué à la fin de juin.

Quoique ce lérot fût gros, il n'avait point de scrotum; aussi les canaux déférents (*AB*, *fig. 1* et *2*, *pl. 173*) étaient-ils si courts, qu'ils ne paraissaient pas pouvoir suivre les testicules jusqu'au-dehors de l'abdomen, et j'ai trouvé que les tubercules de l'épididyme adhéraient aux bords du bassin.

Le gland (*C*, *fig. 1*, et *D*, *fig. 2*) était gros, et avait une figure fort extraordinaire; il était

terminé par un bec (*E*, *fig. 2* et *3*) long d'une ligne et demie, recourbé en bas à l'extrémité, et placé au bout du côté supérieur (*C*, *fig. 2*) du gland: on sentait au-dehors de ce bec un os qui s'étendait le long du gland, et l'extrémité du bec était formée par celle de l'urètre. Le reste du gland avait une figure presque cylindrique; le côté inférieur (*D*, *fig. 2*) était couvert de petites glandes rondes et blanches; la face antérieure, qui se trouvait au-dessous du bec, était concave.

Les tubercules de l'épididyme (*FG*, *fig. 1* et *2*) étaient gros, et composés de vaisseaux pelotonnés et aussi apparents que dans le rat. Les testicules (*HI*) étaient aussi très-gros; mais ce n'est pas en toutes saisons, ou au moins à tout âge, que les parties intérieures de la génération sont aussi grosses, car je n'ai vu que ce seul lérot qui les eût aussi bien formées.

Les vésicules séminales (*KL*) paraissaient composées de deux substances, à en juger par la couleur; la partie (*MN*) qui se trouvait le plus près de l'urètre était blanchâtre, et l'autre (*KL*) avait une couleur jaunâtre; cependant, en les regardant de près, on voyait partout la même conformation, et, pour ainsi dire, le même tissu de vaisseaux. Il m'a paru qu'ils n'avaient une couleur blanche dans une partie des vésicules séminales que parce qu'ils étaient pleins de semence. Les prostatas (*O*, *fig. 1*) étaient beaucoup plus petites que dans le rat, mais placées au même endroit.

Il y avait aux côtés de l'urètre (*P*, *fig. 1* et *2*), derrière les muscles érecteurs et accélérateurs (*Q*), deux glandes jaunâtres (*R*) de figure ovoïde, dont le grand diamètre avait trois lignes de longueur, et le petit deux lignes; elles contenaient une liqueur laiteuse. On voit de plus dans ces deux figures, qui sont de grandeur naturelle, la verge (*S*), les coupes (*T*, *fig. 1*) des racines des corps caverneux, une portion (*V*, *fig. 1* et *2*) du rectum, l'anus (*X*), et la vessie (*Y*).

Le lérot qui a servi de sujet pour la description des parties de la génération de la femelle pesait une once trois gros, et avait à peu près la même grandeur que celui dont les dimensions ont été rapportées dans la première table de cette description. Le clitoris était fort apparent, et le prépuce fort grand, de même que le vagin, à proportion du corps de l'animal: au contraire le corps de la matrice était fort petit, son orifice et

son cou paraissaient à peine; les cornes étaient dirigées chacune en ligne droite, et formaient un Y avec le corps de la matrice et le vagin; les trompes étaient pelotonnées à côté des testicules, qui étaient très-petits.

	pi.	po.	lig.
Longueur du canal intestinal, depuis le pylore jusqu'à l'anus.	2	9	0
Circonférence dans les endroits les plus gros.	0	0	8
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	0	5
Grande circonférence de l'estomac.	0	3	3
Petite circonférence.	0	2	4
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite.	0	0	4
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac.	0	0	5½
Circonférence de l'œsophage.	0	0	3
Circonférence du pylore.	0	0	6
Longueur du foie.	0	0	11
Largeur.	0	1	4
Sa plus grande épaisseur.	0	0	3
Longueur de la vésicule du fiel.	0	0	3½
Son plus grand diamètre.	0	0	2
Longueur de la rate.	0	1	1
Largeur de l'extrémité inférieure.	0	0	3½
Largeur de l'extrémité supérieure.	0	0	3½
Épaisseur dans le milieu.	0	0	1¼
Épaisseur du pancréas.	0	0	1
Longueur des reins.	0	0	6
Largeur.	0	0	4
Épaisseur.	0	0	3
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe.	0	0	3
Largeur.	0	0	3
Largeur de la partie charnue, entre le centre nerveux et le sternum.	0	0	3
Largeur de chaque côté du centre nerveux.	0	0	4
Circonférence de la base du cœur.	0	1	2
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire.	0	0	6
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire.	0	0	4½
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors.	0	0	1
Longueur de la langue.	0	0	9

pi. po. lig.

Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité.	0	0	3½
Largeur de la langue.	0	0	2
Longueur du cerveau.	0	0	5
Largeur.	0	0	6½
Épaisseur.	0	0	3½
Longueur du cervelet.	0	0	3
Largeur.	0	0	5
Épaisseur.	0	0	2½
Distance entre l'anus et l'orifice du prépuce.	0	0	4
Distance entre les bords du prépuce et l'extrémité du gland.	0	0	1½
Longueur du gland.	0	0	4
Circonférence.	0	0	4
Longueur de la verge, depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce.	0	0	8
Circonférence.	0	0	3½
Longueur des testicules.	0	0	6½
Largeur.	0	0	4
Épaisseur.	0	0	2½
Largeur de l'épididyme.	0	0	2½
Épaisseur.	0	0	½
Longueur des canaux déférents.	0	1	0
Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue.	0	0	¼
Grande circonférence de la vessie.	0	2	0
Petite circonférence.	0	1	5
Longueur de l'urètre.	0	0	6
Longueur des vésicules séminales.	0	0	8
Largeur.	0	0	4
Épaisseur.	0	0	1½
Longueur des prostates.	0	0	2½
Largeur.	0	0	2
Épaisseur.	0	0	½
Distance entre l'anus et la vulve.	0	0	1¼
Longueur de la vulve.	0	0	1
Longueur du vagin.	0	0	8
Circonférence à l'endroit le plus gros.	0	0	9
Circonférence à l'endroit le plus mince.	0	0	6
Grande circonférence de la vessie.	0	2	3
Petite circonférence.	0	1	7
Longueur de l'urètre.	0	0	2
Circonférence.	0	0	¾
Longueur du cou et du corps de la matrice.	0	0	1
Circonférence.	0	0	2

	pi.	po.	lig.	
Longueur des cornes de la matrice. . . . .	0	0	10	En comparant le squelette du léroto ( <i>pl.</i> 173, <i>fig.</i> 3) à celui du loir, je n'y ai remarqué que de très-légères différences; il suffira d'en rapporter quelques-unes sans faire une description détaillée, et sans donner les dimensions des os : on peut juger de leur grandeur, relativement à celle des os du léroto, par les tables où sont les dimensions des parties extérieures de ces deux animaux.
Circonférence dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	$\frac{3}{4}$	
Circonférence à l'extrémité de chaque corne. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$	
Distance en ligne droite entre les testicules et l'extrémité de la corne. . . . .	0	0	1	Les apophyses coronoides de la mâchoire inférieure étaient un peu plus petites que dans le loir; il y avait dans la queue vingt fausses vertèbres; l'angle postérieur de l'omoplate était plus saillant que celui du loir.
Longueur de la ligne courbe qui parcourt la trompe. . . . .	0	0	3	
Longueur des testicules. . . . .	0	0	$1\frac{1}{2}$	
Largeur. . . . .	0	0	1	
Épaisseur. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$	

## LE MUSCARDIN <sup>(1)</sup>.

LE LOIR MUSCARDIN, *MYOXUS AVELLANARIUS*; Desm. — *MUS AVELLANARIUS*; Linn.

Le muscardin est le moins laid de tous les rats; il a les yeux brillants, la queue touffue et le poil d'une couleur distinguée; il est plus blond que roux: il n'habite jamais dans les maisons, rarement dans les jardins, et se trouve, comme le loir, plus souvent dans les bois, où il se retire dans les vieux arbres creux. L'espèce n'en est pas, à beaucoup près, aussi nombreuse que celle du léroto: on trouve le muscardin presque toujours seul dans son trou, et nous avons eu beaucoup de peine à nous en procurer quelques-uns: cependant il paraît qu'il est assez commun en Italie, que même il se trouve dans les climats du nord, puisque M. Linnæus l'a compris dans la liste (2) qu'il a donnée des animaux de Suède: et, en

même temps, il semble qu'il ne se trouve point en Angleterre; car M. Ray (3), qui l'avait vu en Italie, dit que le petit rat dormeur, qui se trouve en Angleterre, n'est pas roux sur le dos comme celui d'Italie, et qu'il pourrait bien être d'une autre espèce. En France il est le même qu'en Italie, et nous avons trouvé qu'Aldrovande (4) l'avait bien indiqué; mais cet auteur ajoute qu'il y en a deux espèces en Italie, l'une rare dont l'animal a l'odeur du musc, l'autre plus commune dont l'animal n'a point d'odeur; et qu'à Bologne on les appelle tous deux muscardins, à cause de leur ressemblance, tant par la figure que par la grosseur. Nous ne connaissons que l'une de ces espèces, et c'est la seconde; car notre muscardin n'a point d'odeur, ni bonne, ni mauvaise. Il manque, comme le léroto, des feuillettes graisseuses qui enveloppent les intestins dans le loir; aussi ne vient-il pas si gras; et quoiqu'il n'ait point de mauvaise odeur, il n'est pas bon à manger.

Le muscardin s'engourdit par le froid et se met en boule comme le loir et le léroto; il se ranime, comme eux, dans les temps doux,

(1) Muscardin, de son nom en italien *moscardino*: on l'appelle aussi *ratdor* ou *ratdort*, en Bourgogne; en anglais, *dormous*, or *sleepers*.

*Mus avellanarum minor.* (Aldrov., Hist. quadrup. digit., pag. 440.)

*Mus avellanarum minor.* (Ray, Synops. animal. quadrup., pag. 220.)

*Mus caudâ longâ, pilosâ, corpore rufâ, gulâ albicante.* (Linnæus.)

*Glis suprâ rufus, infrâ albicans.* Le croque-noix. (Brisson; Regn. animal., pag. 162.)

(2) Voyez Linnæi Faun. Suec., pag. 11.

(3) Voyez Ray, Synops. animal. quadrup., pag. 220.

(4) Voyez Aldrov., Hist. quadrup. digit., pag. 440.

et fait aussi provision de noisettes et d'autres fruits secs. Il fait son nid sur les arbres, comme l'écureuil; mais il le place ordinairement plus bas, entre les branches d'un noisetier, dans un buisson, etc. Le nid est fait d'herbes entrelacées; il a environ six pouces de diamètre, et n'est ouvert que par le haut. Bien des gens de la campagne m'ont assuré qu'ils avaient trouvé de ces nids dans

des bois taillis, dans des haies, qu'ils sont environnés de feuilles et de mousse, et que dans chaque nid il y avait trois ou quatre petits. Ils abandonnent le nid dès qu'ils sont grands, et cherchent à se gîter dans le creux ou sous le tronc des vieux arbres; et c'est là qu'ils reposent, qu'ils font leur provision, et qu'ils s'engourdissent.

## DESCRIPTION DU MUSCARDIN.

LE muscardin (*pl.* 174) est plus petit que le lérot, à peu près en même proportion que le lérot est plus petit que le loir; il est un peu plus gros que la souris, et il a la tête plus large, le museau moins allongé, les yeux plus grands et les oreilles plus courtes; le front est plus élevé que celui du loir et du lérot, mais les oreilles ont à peu près la même forme et la même grandeur que celles du loir; elles sont garnies de poils courts au-dehors et au-dedans. La queue est aussi garnie de poils rangés sur les côtés, comme ceux de la queue du loir, mais beaucoup plus courts, car ils n'ont que deux lignes de longueur. Les poils de la queue suffisent pour distinguer le muscardin du mulot et de la souris; ils sont tous les trois à peu près de la même grandeur, et ils ont la queue de la même longueur, mais celle du mulot et de la souris est rase. Le muscardin a la tête, le museau et les oreilles plus allongés que le mulot.

Les côtés et le dessus du museau et de la tête, les oreilles, les côtés du cou, les épaules, la face extérieure des quatre jambes et la queue, à l'exception de la pointe, étaient de couleur fauve-claire et blonde dans le muscardin qui a servi de sujet pour cette description; le dessus, les côtés du corps et le bout de la queue, avaient une couleur fauve, teinte de brun. La poitrine, le ventre et la face intérieure des jambes étaient de couleur jaunâtre; le dessous du cou et de la gorge, jusqu'au bout de la mâchoire inférieure, avaient des poils blancs; les autres poils du reste du corps, excepté ceux du bout du museau, des oreilles, des pieds et de la queue, étaient de couleur cendrée sur la plus grande partie de leur longueur,

et n'avaient du fauve ou du jaunâtre qu'à la pointe. La longueur des plus longs poils était de quatre lignes, et les moustaches avaient jusqu'à un pouce deux lignes.

	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	2	8
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . .	0	11
Circonférence du bout du museau.	0	11
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	1	2
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	5
Distance entre les deux naseaux. . .	0	$\frac{3}{4}$
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	4
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	$2\frac{1}{2}$
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	2
Ouverture de l'œil. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	5
La même distance mesurée en ligne droite. . . . .	0	$3\frac{1}{3}$
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	1	8
Longueur des oreilles. . . . .	0	4
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	$5\frac{1}{2}$
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	$5\frac{1}{2}$
Longueur du cou. . . . .	0	$2\frac{1}{2}$
Circonférence du cou. . . . .	1	7
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . .	1	9

	po. lig.
Circonférence prise à l'endroit le plus gros. . . . .	1 11
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . . . .	1 7
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	2 6
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0 3
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0 6
Largeur de l'avant-bras près du coude. . . . .	0 2
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit. . . . .	0 1
Circonférence du poignet. . . . .	0 3½
Circonférence du métacarpe. . . . .	0 3
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0 4
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0 8
Largeur du haut de la jambe. . . . .	0 2½
Épaisseur. . . . .	0 1¼
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0 1⅓
Circonférence du métatarse. . . . .	0 3
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0 7
Largeur du pied de devant. . . . .	0 1½
Largeur du pied de derrière. . . . .	0 2
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0 1
Largeur à la base. . . . .	0 ⅓

Le même muscardin sur lequel les dimensions rapportées dans la table précédente ont été prises, a aussi servi de sujet pour la description des parties molles intérieures.

A l'ouverture de l'abdomen il ne s'est point trouvé de feuillets graisseux comme dans le lérot, et l'épiploon était caché entre l'estomac et les intestins; les viscères avaient la même situation que ceux du loir et du lérot; l'estomac et les intestins avaient la même figure que ceux du lérot.

Le foie ressemblait à celui du loir et du lérot, il était au-dehors et au-dedans d'un rouge foncé, comme le foie du loir; il pesait treize grains. La vésicule du fiel ne différait pas de celle du lérot; la rate était allongée et triangulaire comme la rate du loir et du lérot; elle était d'un rouge noirâtre, et pesait un grain.

Les reins avaient plus de rapport à ceux du loir qu'à ceux du lérot par leur position, leur figure et leur conformation.

Le diaphragme, le cœur, les poumons, la langue, le palais, l'épiglotte, le cerveau et le cervelet ressemblaient à ces mêmes par-

ties vues dans le lérot et dans le loir; le cerveau pesait huit grains, et le cervelet deux grains et demi.

Je n'ai remarqué aucune différence entre les parties de la génération des muscardins mâle et femelle et celles des loirs et des lérots. Les vésicules séminales et les prostatas du muscardin mâle étaient très-petites: j'ai supprimé leurs dimensions dans la table suivante, parce que j'ai cru qu'elles n'avaient pas tout le volume qu'elles auraient pu acquérir dans une autre saison comme celle du lérot.

	pi. po. lig.
Longueur du canal intestinal, depuis le pylore jusqu'à l'anus. . . . .	1 4 0
Circonférence dans les endroits les plus gros. . . . .	0 0 7
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0 0 3
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	0 2 3
Petite circonférence. . . . .	0 1 7
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite. . . . .	0 0 4
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac. . . . .	0 0 4
Circonférence de l'œsophage. . . . .	0 0 3
Circonférence du pylore. . . . .	0 0 4
Longueur du foie. . . . .	0 0 7
Largeur. . . . .	0 0 9
Sa plus grande épaisseur. . . . .	0 0 1½
Longueur de la vésicule du fiel. . . . .	0 0 2
Son plus grand diamètre. . . . .	0 0 1¼
Longueur de la rate. . . . .	0 0 4½
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0 0 ⅓
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0 0 ⅔
Épaisseur dans le milieu. . . . .	0 0 ½
Épaisseur du pancréas. . . . .	0 0 ¼
Longueur des reins. . . . .	0 0 4
Largeur. . . . .	0 0 2⅓
Épaisseur. . . . .	0 0 1½
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe. . . . .	0 0 1½
Largeur. . . . .	0 0 2½
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum. . . . .	0 0 2
Longueur de chaque côté du centre nerveux. . . . .	0 0 1½
Circonférence de la base du cœur. . . . .	0 0 10
Hauteur depuis la pointe jusqu'à	



	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
la naissance de l'artère pulmonaire. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$	Longueur du vagin. . . . .	0	0	3
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$	Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	0	3
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$	Grande circonférence de la vessie. . . . .	0	0	8
Longueur de la langue. . . . .	0	0	5	Petite circonférence. . . . .	0	0	6
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité. . . . .	0	0	2	Longueur du cou et du corps de la matrice. . . . .	0	0	1
Largeur de la langue. . . . .	0	0	1	Circonférence. . . . .	0	0	2
Longueur du cerveau. . . . .	0	0	4	Longueur des cornes de la matrice. . . . .	0	0	7
Largeur. . . . .	0	0	4 $\frac{1}{2}$	Circonférence dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	$\frac{3}{4}$
Épaisseur. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$	Distance en ligne droite entre les testicules et l'extrémité de la corne. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur du cervelet. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$	Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe. . . . .	0	0	2
Largeur. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$	Longueur des testicules. . . . .	0	0	$\frac{2}{3}$
Épaisseur. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$	Largeur. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$
Distance entre l'anus et l'orifice du prépuce. . . . .	0	0	2	Épaisseur. . . . .	0	0	$\frac{1}{4}$
Longueur du gland. . . . .	0	0	2				
Circonférence. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$				
Longueur de la verge, depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce. . . . .	0	0	5				
Circonférence. . . . .	0	0	2				
Longueur des testicules. . . . .	0	0	2				
Largeur. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{4}$				
Épaisseur. . . . .	0	0	1				
Longueur des canaux déférents. Grande circonférence de la vessie. . . . .	0	0	4				
Petite circonférence. . . . .	0	0	8				
Diamètre entre l'anus et la vulve. . . . .	0	0	6 $\frac{1}{2}$				
Longueur de la vulve. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$				
	0	0	$\frac{1}{2}$				

Le squelette du muscardin avait autant de ressemblance avec celui du lérot, qu'il s'en est trouvé entre le squelette du lérot et celui du loir; aussi je supprime la description et les dimensions des os du muscardin comme celles des os du lérot: j'observerai seulement que les apophyses coronoides de la mâchoire inférieure étaient à proportion plus petites que celles du lérot. Il y avait dans la queue vingt-trois fausses vertèbres; le côté antérieur de l'omoplate m'a paru plus convexe que dans le lérot.

DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

DU LOIR, DU LÉROT ET DU MUSCARDIN.

794. *Un loir.*

795. *Un lérot.*

796. *Un muscardin.*

Ces trois petits animaux sont dans de l'esprit de vin.

797. *Trois jeunes muscardins.*

Ils n'ont qu'un pouce huit lignes de longueur. MAMMIFÈRES. Tome II.

gueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; leur poil est de couleur fauve-brune, le fauve clair et blond des adultes ne paraît que sur quelques parties du corps. Ils sont dans l'esprit de vin, comme les trois précédents.

798. *Le squelette d'un loir.*

La longueur de ce squelette est de sept 35

pouces neuf lignes, depuis le bout des os du nez jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischions : la tête a deux pouces cinq lignes de circonférence, prise à l'endroit le plus gros.

799. *L'os hyoïde d'un loir.*

Cet os est composé de neuf pièces, dont les deux premières, une de chaque côté, sont beaucoup plus longues qu'aucune des autres.

800. *L'os de la verge d'un loir.*

La longueur de cet os n'est que de deux lignes, le bout qui tenait aux corps caverneux a une ligne et demie de largeur, celle de l'autre bout n'est que d'une demi-ligne.

801. *Le squelette d'un lérót.*

Ce squelette a quatre pouces six lignes de longueur, depuis le bout des os du nez jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischions :

la circonférence de la tête, prise à l'endroit le plus gros, est de deux pouces.

802. *L'os hyoïde d'un lérót.*

Cet os ressemble à celui du loir.

803. *L'os de la verge d'un lérót.*

La longueur de cet os n'est que de deux lignes.

804. *Le squelette d'un muscardin.*

Ce squelette a trois pouces quatre lignes de longueur, depuis le bout des os du nez jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischions : la tête a un pouce cinq lignes de circonférence, prise à l'endroit le plus gros.

805. *L'os hyoïde d'un muscardin.*

Cet os ressemble à ceux du loir et du lérót.

806. *L'os de la verge du muscardin.*

La longueur de cet os n'est que d'une ligne et demie.

## LE SURMULOT <sup>(1)</sup>.

LE RAT SURMULOT, *MUS DECUMANUS*; Pall., Cuv.

Nous donnons le nom de surmulot à une nouvelle espèce de mulot, qui n'est connue que depuis quelques années. Aucun naturaliste n'a parlé de cet animal, à l'exception de M. Brisson, qui, le comprenant dans le genre des rats, l'a appelé *rat des bois*. Mais, comme il diffère autant du rat que le mulot ou la souris, qui ont leurs noms propres, il doit avoir aussi un nom particulier, *surmulot*, comme qui dirait gros, grand mulot, auquel en effet il ressemble plus qu'au rat par la couleur et par les habitudes naturelles. Le surmulot est plus fort et plus méchant que le rat; il a le poil roux, la queue extrêmement longue et sans poil, l'épine du dos arquée comme l'écureuil, et le corps beaucoup plus épais, des moustaches comme le chat. Ce n'est que depuis neuf ou dix ans que cette espèce s'est répandue dans les environs de Paris. L'on ne sait d'où ces ani-

maux sont venus; mais ils ont prodigieusement multiplié; et l'on n'en sera pas étonné, lorsqu'on saura qu'ils produisent ordinairement douze ou quinze petits, souvent seize, dix-sept, dix-huit, et même jusqu'à dix-neuf. Les endroits où ils ont paru pour la première fois, et où ils se sont bientôt fait remarquer par leurs dégâts, sont Chantilly, Marly-la-Ville et Versailles. M. Le Roi, inspecteur du parc, a eu la bonté de nous en envoyer en grande quantité, vivants et morts; il nous a même communiqué les remarques qu'il a faites sur cette nouvelle espèce. Les mâles sont plus gros, plus hardis et plus méchants que les femelles; lorsqu'on les poursuit et qu'on veut les saisir, ils se retournent et mordent le bâton ou la main qui les frappe : leur morsure est non-seulement cruelle, mais dangereuse; elle est promptement suivie d'une enflure assez considérable, et la plaie, quoique petite, est longtemps à se fermer. Ils produisent trois fois par an : ainsi deux individus de cette espèce en font; tout au moins, trois douzaines en un

(1) Rat des bois. *Mus caudá longissimá, supra dilutè fulvus, infra albicans. . . . Mus sylvestris.* (Brisson, *Regn. anim.*, pag. 170.)

an. Les mères préparent un lit à leurs petits. Comme il y en avait quelques-unes de pleines dans le nombre de celles qu'on nous avait envoyées vivantes, et que nous les gardions dans des cages, nous avons vu les femelles, deux ou trois jours avant de mettre bas, ronger la planche de leur cage, en faire de petits copeaux en quantité, les disposer, les étendre, et ensuite les faire servir de lit à leurs petits.

Les surmulots ont quelques qualités naturelles qui semblent les rapprocher des rats d'eau : quoiqu'ils s'établissent partout, ils paraissent préférer le bord des eaux ; les chiens les chassent comme ils chassent les rats d'eau, c'est-à-dire avec un acharnement qui tient de la fureur. Lorsqu'ils se sentent poursuivis, et qu'ils ont le choix de se jeter à l'eau ou de se fourrer dans un buisson d'épines, à égale distance, ils choisissent l'eau, y entrent sans crainte, et nagent avec une merveilleuse facilité. Cela arrive surtout lorsqu'ils ne peuvent regagner leurs terriers, car ils se creusent, comme les mulots, des retraites sous terre, ou bien ils se gisent dans celles des lapins. On peut, avec les furets, prendre les surmulots dans leurs terriers ; ils les poursuivent comme des lapins, et semblent même les chercher avec plus d'ardeur.

Ces animaux passent l'été dans la campagne ; et, quoiqu'ils se nourrissent principalement de fruits et de grains, ils ne laissent pas aussi d'être très-carnassiers : ils mangent les lapereaux, les perdreaux, la jeune volaille ; et, quand ils entrent dans un poulailler, ils font comme le putois, ils en égorgent beaucoup plus qu'ils ne peuvent en manger. Vers le mois de novembre, les mères, les petits et tous les jeunes surmulots quittent la campagne et vont en troupes dans les granges où ils font un dégât infini ; ils hachent la paille, consomment beaucoup de grains, et infectent le tout de leur ordure. Les vieux mâles restent à la campagne ; chacun d'eux habite seul dans son trou : ils y font, comme les mulots, provision pendant l'automne de gland, de faine, etc. ; ils le remplissent jusqu'au bord, et demeurent eux-mêmes au fond du trou. Ils ne s'y engourdisent pas comme les loirs ; ils en sortent en hiver, surtout dans les beaux jours. Ceux qui vivent dans les granges en chassent les souris et les rats ; l'on a même remarqué, depuis que les surmulots se sont si fort multipliés aux environs de Paris, que les rats y sont beaucoup moins communs qu'ils ne l'étaient autrefois.

---

## LE POUÇ <sup>(1)</sup>.

---

RZACZYNSKI fait mention d'un autre animal que les Russes appellent pouç ; il est plus grand que le rat domestique ; il a le museau oblong : il creuse la terre, se fait un terrier et dévaste aussi les jardins. Il y en avait en si grand nombre auprès de Suzes en Volhynie, que les habitants furent obligés d'abandonner la culture de leurs jardins. Ce pouç

pourrait bien être le même que Seba (2) nomme rat de Norwége, et dont il donne la description et la figure.

---

(1) C'est avec doute que M. Desmarests réunit cet animal au surmulot ; néanmoins, nous avons cru devoir le placer à sa suite, à cause de ses rapports.

L. 1825.

---

(2) Mus ex Norvegiâ cinereo-fuscus, rostro gaudet suillo, capite longiusculo, brevibus latisque auriculis, promisso mystace, utrinque ad latera narium rigente : dorsum ejus latum et incurvum est, abdomen pendulum, femora grossa, pedum digiti longi, acutis unguibus ad fodiendum adaptati. Talparum enim instar in erutis sub terrâ antris degit ; pilus ex dilutè cinereo fuscus est. (Seba, vol. 2, pag. 64, tab. 63, fig. 5.)

## DESCRIPTION DU SURMULOT.

LE surmulot (*planche 174*) ressemble au rat par la forme du corps, mais il est plus grand; le dos forme souvent un arc très-convexe qui commence à l'origine de la queue, et se termine à l'endroit des épaules près du cou; la tête de cet animal est longue; il a le museau mince et la mâchoire inférieure très-courte; les oreilles sont larges et arrondies; les yeux sont noirs, gros, ronds et très-saillants. Le poil du surmulot qui a servi de sujet pour cette description avait différentes teintes de brun, de fauve, de cendré et de gris, mais de façon que le dessus de la tête et du cou, le dos, les lombes et la croupe étaient mêlés de brun, de fauve et de gris, parce que l'extrémité des poils était de couleur brune, qu'il y avait du fauve au-dessous du brun, et que le reste de chaque poil était d'une couleur cendrée; les côtés de la tête, du cou et du corps avaient une couleur jaunâtre, mêlée de gris et de cendré brun; la gorge, la poitrine et le ventre étaient d'un blanc sale, légèrement teint de cendré. Les plus longs poils n'avaient qu'environ un pouce, et les crins des moustaches avaient près de deux pouces; les pieds étaient blancs, et garnis d'un poil très-court. La queue est couverte de petites écailles disposées comme celles de la queue du rat, et il y a aussi entre les écailles quelques poils courts: j'ai compté deux cents anneaux écailleux sur la queue d'un surmulot, quoiqu'elle n'eût que six pouces trois lignes de longueur. Le pouce des pieds de devant est aussi court que celui du rat; le pouce des pieds de derrière est bien formé: les tubercules de la plante des pieds sont aussi en même nombre et dans la même position que ceux du rat.

	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	9	3
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . .	2	3
Circonférence du museau, prise sur le bout de la lèvre inférieure. . .	2	4
Contour de l'ouverture de la bouche, depuis l'une des commissures des lèvres jusqu'à l'autre. . . . .	1	0
Distance entre les deux naseaux. .	0	2

	po.	lig.
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . .	1	0
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	10
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	3
Ouverture de l'œil. . . . .	0	2½
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite.	0	7
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	4	0
Longueur des oreilles. . . . .	0	8
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	8
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	11
Longueur du cou. . . . .	0	7
Circonférence du cou. . . . .	3	8
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . .	5	0
Circonférence prise à l'endroit le plus gros. . . . .	7	3
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . . . .	5	6
Longueur du tronçon de la queue. .	7	6
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	1	5
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	1	5
Circonférence de l'avant-bras près du coude. . . . .	1	6
Circonférence du poignet. . . . .	0	10
Circonférence du métacarpe. . . .	0	10
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	10
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	2	2
Circonférence du haut de la jambe.	2	6
Largeur à l'endroit du talon. . . .	1	0
Circonférence du métatarse. . . .	0	10
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	1	10
Largeur du pied de devant. . . . .	0	5
Largeur du pied de derrière. . . .	0	6½
Longueur des plus grands ongles. .	0	3
Largeur à la base. . . . .	0	1

Le surmulot sur lequel les dimensions rapportées dans la table précédente ont été

prises, pesait treize onces cinq gros et demi. L'épiploon était très-mince, et s'étendait jusqu'au milieu de l'abdomen.

Le duodenum s'étendait dans le côté et dans le flanc droits, où il se repliait en dedans; il se prolongeait en avant, et ensuite il se joignait au jejunum qui faisait ses circonvolutions dans la région ombilicale et dans les côtés; celles de l'ileum se trouvaient dans les régions iliaques et hypogastrique; l'ileum se joignait au cæcum dans le côté gauche, et se repliait dans la région ombilicale: mais cette position n'est pas constante; car je l'ai vu étendu en avant au milieu de l'abdomen dans d'autres sujets. Le colon s'étendait dans le côté droit, il se repliait derrière le foie sous le duodenum, il passait derrière l'estomac, et enfin il se joignait au rectum.

L'estomac ressemblait à celui du rat; les intestins avaient la même figure et la même situation; le foie était composé du même nombre de lobes que dans cet animal, mais il avait une couleur rouge-pâle au-dehors, et encore plus pâle au-dedans: il pesait quatre gros et quarante grains. Il n'y avait point de vésicule du fiel.

La rate s'étendait obliquement de haut en bas, et de devant en arrière dans le côté gauche; elle était allongée comme celle du rat, et elle avait aussi trois faces, deux internes et une externe; la partie inférieure avait le plus de largeur, et le milieu était plus étroit que la partie supérieure. Ce viscère avait au-dehors et au-dedans une couleur rouge-foncée; il pesait trente-deux grains.

Le pancréas ne formait que des pelotons de glandes, comme dans le rat, et les reins ne différaient de ceux du rat qu'en ce que le rein droit était plus avancé que le gauche de toute sa longueur. Les capsules atrabillaires étaient de la même couleur que celles du rat, mais elles avaient trois lignes de longueur, deux lignes et demie de largeur, et une ligne d'épaisseur: la substance du dedans était de couleur rouge-pâle, excepté au centre où la couleur était grise.

Le centre nerveux du diaphragme était peu étendu, et la partie charnue avait peu d'épaisseur. Les poumons ressemblaient à ceux du rat. Le cœur était fort gros et presque rond: il sortait trois branches de la crosse de l'aorte.

La langue, le palais, l'épiglotte, le cerveau et le cervelet, ressemblaient à ces

mêmes parties vues dans le rat; le cerveau pesait un demi-gros, et le cervelet douze grains.

Le surmulot a douze mamelles, six de chaque côté, trois sur la poitrine et trois sur le ventre: j'ai vu une femelle qui n'en avait que onze, la troisième du côté gauche de la poitrine manquait.

Le scrotum était fort gros: le gland, la verge, les glandes qui étaient dans le prépuce aux côtés du gland, les testicules, l'épididyme, les canaux déférents, les vésicules séminales et les prostates, ne différaient de ces mêmes parties vues dans le rat que par la grandeur: les glandes du prépuce avaient dans le surmulot onze lignes de longueur, quatre lignes de largeur, dans la partie supérieure, et une ligne et demie d'épaisseur.

Il y avait, entre les prostates et la vessie, deux corps celluleux et de consistance très-molle, qui adhéraient à l'urètre par un tissu cellulaire; ils avaient chacun dix lignes de longueur, quatre lignes de largeur et une ligne et demie d'épaisseur; ils étaient terminés en pointe du côté de l'urètre, et arrondis par l'autre bout.

Il se trouvait au côté extérieur de chaque canal déférent, près des vésicules séminales, un petit corps blanchâtre et grenu, qui avait environ deux lignes de longueur, une ligne de largeur et une demi-ligne d'épaisseur.

La femelle qui a servi de sujet pour la description des parties de la génération avait huit pouces et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; la circonférence de la tête était de trois pouces et demi; le corps avait quatre pouces trois lignes de tour derrière les jambes de devant, six pouces sur le milieu à l'endroit le plus gros, et quatre pouces huit lignes devant les jambes de derrière.

Le clitoris ne se trouvait pas dans la vulve, il était placé en avant comme celui de la femelle du rat; le tuyau que formait le prépuce de la femelle du surmulot était à trois lignes de distance de la vulve; enfin toutes les parties de la génération, tant internes qu'externes, ne différaient, dans ces deux femelles, que par la grandeur.

J'ai ouvert quatre femelles de surmulot pleines; la plus grosse pesait une livre une once, sa longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue était de neuf pouces dix lignes. Chacune de ces quatre femelles avait douze mamelles, comme il a été dit dans la description du mâle; les ma-

melons de la plus grosse femelle avaient jusqu'à six lignes de longueur, lorsqu'on les tirait pour les alonger; elle portait onze fœtus, six dans la corne gauche de la matrice, et cinq dans la corne droite. La seconde et la troisième femelle avaient chacune douze fœtus, six dans chaque corne; mais je n'en ai trouvé que dix dans la quatrième, cinq de chaque côté. Une autre femelle portait sept fœtus dans la corne gauche, sans qu'il y en eût aucun dans la corne droite.

Le placenta de chaque fœtus était convexe en dehors, plane en dedans, et de couleur mêlée de rougeâtre et de noirâtre sur les deux faces: dans la plus grosse femelle, chaque placenta avait six lignes de diamètre, et sa plus grande épaisseur était d'une ligne et demie. Le cordon ombilical aboutissait au centre du placenta, et avait onze lignes de longueur; on y apercevait les trois vaisseaux sanguins comme des filaments rougeâtres. Ces fœtus avaient un pouce de longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue. Lorsqu'ils ont quinze lignes, ils ne sont pas encore près du terme.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum.	5	1	0
Circonférence du duodenum dans l'endroit le plus gros.	0	0	10
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	0	7
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros.	0	1	0
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	0	9
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros.	0	1	0
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	0	7
Longueur du cæcum.	0	2	3
Circonférence dans l'endroit le plus gros.	0	2	8
Circonférence dans l'endroit le plus mince.	0	1	6
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros.	0	2	0
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	1	0
Circonférence du rectum près du colon.	0	1	3
Circonférence près de l'anus.	0	0	10
Longueur du colon et du rectum pris ensemble.	1	0	0
Longueur du canal intestinal en			

entier, non compris le cæcum.	6	1	0
Grande circonférence de l'estomac.	0	6	0
Petite circonférence.	0	3	6
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite.	0	0	3
Longueur de la partie gauche, depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac.	0	1	3
Circonférence de l'œsophage.	0	0	6
Circonférence du pylore.	0	0	6
Longueur du foie.	0	2	4
Largeur.	0	1	9
Sa plus grande épaisseur.	0	0	7
Longueur de la rate.	0	2	4
Largeur de l'extrémité inférieure.	0	0	5
Largeur de l'extrémité supérieure.	0	0	4
Largeur dans le milieu.	0	0	3
Épaisseur.	0	0	2½
Épaisseur du pancréas.	0	0	1
Longueur des reins.	0	0	11
Largeur.	0	0	7
Épaisseur.	0	0	5
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe.	0	0	6
Largeur.	0	0	5
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum.	0	0	3
Largeur de chaque côté du centre nerveux.	0	0	7
Circonférence de la base du cœur.	0	2	0
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire.	0	0	11
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire.	0	0	7
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors.	0	0	1¼
Longueur de la langue.	0	1	3
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité.	0	0	8
Largeur de la langue.	0	0	3
Longueur du cerveau.	0	0	8
Largeur.	0	0	8
Épaisseur.	0	0	4
Longueur du cervelet.	0	0	4
Largeur.	0	0	5½
Épaisseur.	0	0	3
Distance entre l'anus et le scrotum.	0	0	2

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Hauteur du scrotum. . . . .	0	0	7	Circonférence. . . . .	0	0	4
Distance entre le scrotum et l'orifice du prépuce. . . . .	0	0	5	Longueur des cornes de la matrice. . . . .	0	3	10 $\frac{1}{2}$
Distance entre les bords du prépuce et l'extrémité de la verge. . . . .	0	0	3	Circonférence dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	3
Longueur du gland. . . . .	0	0	4	Circonférence à l'extrémité de chaque corne. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{4}$
Circonférence. . . . .	0	0	6	Distance en ligne droite entre les testicules et l'extrémité de la corne. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur de la verge, depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce. . . . .	0	0	10	Longueur des testicules. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$
Circonférence. . . . .	0	0	4	Largeur. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Longueur des testicules. . . . .	0	0	11	Épaisseur. . . . .	0	0	1
Largeur. . . . .	0	0	5				
Épaisseur. . . . .	0	0	4				
Largeur de l'épididyme. . . . .	0	0	$\frac{2}{3}$	Le squelette du surmulot ( <i>planche 178</i> )			
Épaisseur. . . . .	0	0	$\frac{1}{4}$	ressemble presque entièrement à celui du			
Longueur des canaux déférents. . . . .	0	2	8	rat pour le nombre, la figure et la position			
Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue. . . . .	0	0	$\frac{2}{3}$	des os et des dents, excepté le nombre des			
Diamètre près de la vessie. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{3}$	os du sternum et des fausses vertèbres de la			
Grande circonférence de la vessie. . . . .	0	1	6	queue : j'ai compté sept os bien distincts			
Petite circonférence. . . . .	0	1	4	dans le sternum des plus grands et des plus			
Longueur de l'urètre. . . . .	0	0	8	vieux surmulots ; mais dans les autres le			
Circonférence. . . . .	0	0	6 $\frac{1}{2}$	cinquième et le sixième os étaient confon-			
Longueur des vésicules séminales. . . . .	0	1	7	du ensemble comme dans le rat. Lorsqu'il			
Largeur. . . . .	0	0	6	y avait sept os dans le sternum, il y avait			
Épaisseur. . . . .	0	0	2	aussi une vraie côte de plus, et il ne restait			
Longueur des prostates. . . . .	0	0	4	que cinq fausses côtes ; car les sixième			
Largeur. . . . .	0	0	2	côtes s'articulaient entre le cinquième et le			
Épaisseur. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$	sixième os, et les septième et huitième			
Distance entre l'anus et la vulve. . . . .	0	0	5	côtes entre le sixième et le septième os du			
Longueur de la vulve. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$	sternum. Il s'est trouvé trente fausses vertè-			
Longueur du vagin. . . . .	0	0	10	bres dans la queue.			
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	1	0	La description du rat, qui a été donnée			
Grande circonférence de la vessie. . . . .	0	1	8	( <i>page 132</i> de ce volume), peut suppléer à			
Petite circonférence. . . . .	0	1	4	celle des os du surmulot comme à celle des			
Longueur de l'urètre. . . . .	0	0	8	viscères : je supprime aussi la table des			
Circonférence. . . . .	0	0	3	dimensions des os de cet animal, parce que			
Longueur du cou et du corps de la matrice. . . . .	0	0	4	l'on peut juger des différences de grandeur			
				qui se trouvent entre eux et ceux du			
				rat, en comparant la table des dimensions			
				des parties extérieures du surmulot, à cel-			
				les des mêmes parties mesurées sur le			
				rat.			

## LE ZÉMNI <sup>(1)</sup>.

Il y a en Pologne et en Russie un autre animal, appelé ziemni ou zemni, qui est du même genre que le zisel, mais qui est plus grand, plus fort et plus méchant : il est un peu plus petit qu'un chat domestique; il a la tête assez grosse, le corps menu, les oreilles courtes et arrondies : quatre grandes dents incisives qui lui sortent de la gueule, dont les deux de la mâchoire inférieure sont trois fois plus longues que les deux de la mâchoire supérieure; les pieds très-courts et couverts de poil, divisés en cinq doigts et ornés d'ongles courbes; le poil mollet, court et de couleur de gris-de-souris; la queue médiocrement grande; les

yeux aussi petits et aussi cachés que ceux de la taupe. Rzaczynski a appelé cet animal petit chien de terre (*canicula subterranea*): cet auteur me paraît être le seul qui ait parlé du zemni, qui néanmoins est fort commun dans quelques provinces du nord (2). Son naturel et ses habitudes sont à peu près les mêmes que celles du hamster et du zisel : il mord dangereusement, mange avidement, et dévaste les moissons et les jardins; il se fait un terrier; il vit de grains, de fruits et de légumes, dont il fait des magasins dans sa retraite, où il passe tout le temps de l'hiver.

## LA TAUPE

### DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

LE PETIT RAT TAUPE DU CAP, *BATHYERGUS CAPENSIS*; Desm., Cuv. —  
*MUS CAPENSIS*; Linn.

Nous donnons ici (planche 175) la figure d'une taupe qui se trouve au cap de Bonne-Espérance, et dont la peau bourrée nous a été donnée par M. Sonnerat, correspondant du Cabinet. Cette taupe ressemble assez à

la taupe ordinaire par la forme du corps, par les yeux, qu'elle a très-petits, par les oreilles, qui ne sont point apparentes, et par la queue qu'il faut chercher dans le poil, et qui est à peu près de la même longueur que celle de notre taupe; mais elle en diffère par la tête, qu'elle a plus grosse, et par le museau qui ressemble à celui du cochon d'Inde. Les pieds de devant sont aussi différents; le poil du corps n'est pas noir, mais d'un brun minime avec un peu de fauve à l'extrémité de chaque poil; la queue est couverte de grands poils d'un jaune blanchâtre, et en général le poil de cette taupe du Cap est plus long que celui de la taupe d'Europe. Ainsi, l'on doit conclure de toutes ces différences que c'est une espèce particulière, et qui, quoique voisine de celle de la taupe, ne peut pas être regardée comme une simple variété.

(1) Le zemni de l'Ukraine, de l'Asie-Mineure, de la Syrie, de la Perse, etc., est bien l'*aspalax* des Grecs, le rat-taupe zemni, ou *aspalax typhlus*, Desm.; mais il est peu probable que la description ci-jointe soit la sienne : ce rongeur n'a point de traces extérieures d'yeux, de conques auditives ni de queue. Le zemni de Buffon, présentant toutes ces parties, mais très-petites, nous paraîtrait se rapporter plutôt à l'espèce du lemming zohor ou *mus aspalax*.

Desm. 1825.

(2) Reperitur hoc animal in Podoliâ, Ukrainâ, Volliniâ circa Suraz, Chodaki, Rhiênki, Mossezenica, Sezurowee et alibi; non rarò eruitur ab agricolis ibidem vomeribus. (Rzaczynski, Auctuarium Poloniae, pag. 325 et 326.)



ADDITION A L'ARTICLE DE LA TAUPE  
DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Depuis la publication de cet article, j'ai reçu de M. Allamand une description plus exacte de cette taupe du Cap, avec une figure faite sur l'animal vivant, que je crois devoir donner ici (*planche 195*), comme plus exacte que celle dont je parle plus haut. Voici ce que cet habile naturaliste a publié cette année (1781) sur cet animal, que je n'avais guère pu qu'indiquer d'après MM. Sonnerat et de la Caille.

« M. de Buffon a donné une figure de cette taupe, faite d'après une peau bourrée, qui lui a été donnée par M. Sonnerat, et il ne lui était pas possible d'en donner une meilleure, parce qu'un tel animal ne peut pas être transporté vivant en Europe; mais cette figure représente si imparfaitement son original, que je n'ai pas hésité d'en donner une meilleure (*planche 175*). M. Gordon m'en a envoyé le dessin.

» Cette taupe ressemble à la taupe ordinaire par les habitudes et par la forme du corps; mais aussi elle en diffère en des parties si essentielles, que M. de Buffon a eu raison de dire que c'était une espèce particulière, qui ne pouvait pas être regardée comme une simple variété. Sa longueur est de sept pouces, et son poil est d'un brun minime, qui devient plus foncé et presque noir sur la tête; vers les côtés et sous le ventre, il est d'un blanc cendré ou bleuâtre.

» La tête de cette taupe est presque aussi haute que longue, et elle est terminée par un museau aplati, et non pas alongé comme celui de nos taupes; cependant elle a ceci de commun avec ces dernières, c'est que son museau ressemble à une espèce de boutoir, de couleur de chair, où l'on voit les ouvertures des narines, comme dans le cochon, mais qui n'avance point au-delà des dents (1); la gueule est environnée d'une bande blanche de la largeur de quatre ou cinq lignes, qui passe au-dessus du museau; il en part quelques longs poils blancs qui forment une espèce de moustache; elle a à chaque mâchoire deux dents incisives fort longues, qui paraissent même quand la gueule est fermée; celles d'en haut sont de la longueur

de quatre lignes, et celles d'en bas de plus de six; ses yeux sont extrêmement petits et placés presque à égale distance du museau et des oreilles; ils occupent le centre d'une tache ovale blanche, dont ils sont environnés, ce qui fait qu'on n'a pas de peine à les trouver, comme dans nos taupes; ses oreilles n'ont point de conque qui paraisse en dehors, tout ce qu'on en voit extérieurement consiste dans l'orifice du canal auditif, qui est assez grand, et dont le rebord a un peu de saillie; cet orifice est aussi placé au milieu d'une tache blanche; enfin, il y a une troisième tache de la même couleur au-dessus de la tête; et c'est à cause de ces différentes taches, qu'on la nomme au Cap *bles. mol* ou *taupe tachetée*; ses pieds ont tous cinq doigts munis de forts ongles; ils sont sans poils en dessus, mais ils en ont d'assez longs en dessous; ceux de devant sont faits comme ceux de derrière, et ils n'ont rien qui ressemble à ceux des taupes d'Europe, qui sont beaucoup plus grands que les pieds postérieurs, et dont la figure approche de celle d'une main dont la paume serait tournée en arrière.

» Sa queue, qui ne surpasse pas sept ou huit lignes, est couverte de longs poils de la même couleur que ceux des côtés.

» Ces taupes ressemblent encore aux nôtres par leurs habitudes; elles vivent sous terre; elles y creusent des galeries, et elles font beaucoup de mal aux jardins. M. Gordon a vu, fort avant dans l'intérieur du pays, une espèce beaucoup plus petite et de couleur d'acier; aussi lui en donne-t-on le nom; mais, quant au reste, elle était tout-à-fait semblable à celle que nous venons de décrire. Ce que nous en avons dit est une nouvelle preuve du peu d'attention que Kolbe a donné à ce qu'il a vu; en parlant de la taupe du Cap, voici comment il s'exprime.

« Il y a des taupes au Cap et même en » fort grande quantité, qui ressemblent, à » tous égards, à celles que nous avons en » Europe, ainsi je n'ai rien à dire sur ce » sujet; » il aurait donc pu se passer d'en faire un article, où il n'est question que du piège qu'on leur tend, en leur faisant tirer une corde qui fait partir un coup de fusil qui les tue, et même encore je doute qu'on se donne la peine de faire tant d'appareil pour un aussi petit animal que cette taupe; le piège paraît plutôt être tendu pour une autre taupe, dont il sera question dans l'ar-

(1) Comparez cette description avec celle que M. Daubenton a donnée de la taupe ordinaire, page 204 de ce volume.

ticle suivant, mais dont Kolbe n'aura connu que le nom ; cependant il serait dangereux de prendre ces animaux avec la main, ils sont méchants et mordent bien fort.

» M. de Buffon, dans l'article intéressant qu'il a donné de la taupe ordinaire (1), a remarqué que pour la dédommager du sens de la vue, dont-elle est presque privée, la nature lui a accordé avec magnificence les organes qui servent à la génération. La taupe du Cap aurait besoin du même dédomma-

gement ; mais j'ignore si la nature a été si libérale à son égard.

» Dans le journal d'un voyage entrepris par l'ordre du gouvernement du Cap, il est dit dans une note de l'éditeur, que cette taupe ressemble plus au hamster, qu'à tout autre animal de l'Europe. Je ne comprends pas où l'auteur de cette note trouve la ressemblance. Si l'on compare la figure que j'en trouve ici avec celle du hamster, je doute qu'on trouve aucun rapport entre elles. »

## LA GRANDE TAUPE D'AFRIQUE.

LE RAT TAUPE DES DUNES; CUV. — BATHYERGUS MARITIMUS; Desm.,  
Cuv. — MUS MARITIMUS; Linn.

UNE seconde espèce est la taupe du cap de Bonne-Espérance, dont nous venons de faire mention. Ces taupes d'Afrique, suivant M. l'abbé de la Caille, sont plus grosses que celles d'Europe, et sont si nombreuses dans

les terres du Cap, qu'elles y forment des trous et des élévations en si grand nombre, qu'on ne peut les parcourir à cheval, sans courir risque de broncher à chaque pas (2).

## LA GRANDE TAUPE DU CAP .

Nous ajouterons à toutes ces nouvelles espèces de taupes celle dont MM. Gordon et Allamand nous ont donné la description et la figure, sous la dénomination de *grande taupe du Cap* ou *taupe des Dunes*, et qui est en effet si grande et si grosse, en comparaison de toutes les autres, qu'on n'a pas besoin de lui donner un autre nom que celui de grande taupe, pour en distinguer et reconnaître aisément l'espèce.

« L'animal, dit M. Allamand, qui est représenté dans la pl. 38 (4), a été jusqu'à présent inconnu à tous les naturalistes ; et vraisemblablement il l'aurait été encore long-temps, sans les soins toujours actifs de M. le capitaine Gordon, qui ne néglige aucune occasion d'enrichir l'histoire naturelle par de nouvelles découvertes ; c'est lui qui m'en a envoyé le dessin. Je nomme cet animal, avec les habitants du Cap, *la taupe des Dunes*, et c'est un peu malgré moi, je n'aime pas ces noms composés ; et d'ailleurs celui de taupe

lui convient encore moins qu'à la taupe du Cap, que j'ai décrite ci-devant : j'aurais souhaité de pouvoir lui donner le nom par lequel les Hottentots le désignent, mais il est lui-même composé et fort dur à l'oreille, c'est celui de *kaww howba*, qui signifie *taupe hippopotame*. Les Hottentots l'appellent ainsi à cause de je ne sais quelle ressemblance qu'ils lui trouvent avec ce gros animal, peut-être faut-il la chercher dans ses dents incisives, qui sont très-remarquables par leur longueur ; quoi qu'il en soit, s'il diffère de la taupe à quelques égards, il a aussi diverses affinités avec elle, et il n'y a point d'autre animal dont le nom lui convienne mieux.

» Ces taupes habitent dans les Dunes qui sont aux environs du cap de Bonne-Espérance et près de la mer ; on n'en trouve point dans l'intérieur du pays ; celle dont on voit ici la figure était un mâle, dont la longueur, depuis le museau jusqu'à la queue, en suivant la courbure du corps, était d'un pied ; sa circonférence, prise derrière les jambes de devant, était de dix pouces, et de neuf devant les jambes de derrière ; la partie supérieure de son corps était blanchâtre, avec une légère teinte de jaune, qui se changeait en couleur grise sur les côtés et sous le ventre.

(1) Voyez page 202 de ce volume.

(2) Voyez de M. l'abbé de la Caille, page 299.

(3) Cet animal ne diffère point de la grande taupe d'Afrique. Lam. 1825.

(4) Voyez, dans ce volume, la planche 175.

» Sa tête n'était pas ronde comme celle de la taupe du Cap, elle était allongée et elle se terminait par un museau plat, de couleur de chair, assez semblable au boutoir d'un cochon; ses yeux étaient fort petits, et ses oreilles n'étaient marquées que par l'ouverture du canal auditif, placé au milieu d'une tache ronde plus blanche que le reste du corps; elle avait à chaque mâchoire deux dents incisives qui se montraient, quoique la gueule fût fermée; celles d'en bas étaient fort longues; celles d'en haut étaient beaucoup plus courtes; au premier coup d'œil il semblait qu'il y en eût quatre; elles étaient fort larges, et chacune avait par-devant un profond sillon qui la partageait en deux et la faisait paraître double, mais par-derrière elles étaient tout-à-fait unies; ses dents molaires étaient au nombre de huit dans chaque mâchoire; ainsi, avec les incisives elle avait vingt-deux dents en tout; les inférieures avançaient un peu au-delà des supérieures: mais ce qu'elles offraient de plus singulier, c'est qu'elles étaient mobiles et que l'animal pouvait les écarter ou les réunir à volonté; faculté qui ne se trouve dans aucun quadrupède qui me soit connu.

» Sa queue était plate et de la longueur de deux pouces six lignes, elle était couverte de longs poils qui, de même que ceux qui

formaient ses moustaches, et ceux de dessous ses pattes, étaient roides comme des soies de cochon.

» Il y avait à chaque pied cinq doigts, munis d'ongles fort longs et blanchâtres.

» On voit, par cette description, que, si ces animaux surpassent de beaucoup les autres taupes en grandeur et en grosseur, ils leur ressemblent par les yeux et par les oreilles; mais il y a plus encore, ils vivent comme elles sous terre; ils y font des trous profonds et de longs boyaux; ils jettent la terre comme nos taupes en l'accumulant en de très-gros monceaux; cela fait qu'il est dangereux d'aller à cheval dans les lieux où ils sont; souvent il arrive que les jambes des chevaux s'enfoncent dans ces trous jusqu'aux genoux.

» Il faut que ces taupes multiplient beaucoup, car elles sont très-nombreuses: elles vivent de plantes et d'ognons, et par conséquent elles causent beaucoup de dommage aux jardins qui sont près des Dunes: on mange leur chair et on la dit fort bonne.

» Elles ne courent pas vite, et en marchant elles tournent leurs pieds en dedans, comme les perroquets; mais elles sont très-expéditives à creuser la terre; leur corps touche toujours le sol sur lequel elles sont: elles sont méchantes, elles mordent très-fort, et il est dangereux de les irriter.»

## LE TUCAN <sup>(1)</sup>

FERNANDEZ donne le nom de tucan à un petit quadrupède de la Nouvelle-Espagne, dont la grandeur, la figure et les habitudes naturelles approchent plus de celles de la taupe que d'aucun autre animal: il me paraît que c'est le même qu'a décrit Seba, sous le nom de taupe rouge d'Amérique (2); au moins les descriptions de ces deux auteurs s'accordent assez pour qu'on doive le présumer. Le tucan est peut-être un peu plus grand que notre taupe; il est comme elle gros et charnu, avec des jambes si courtes, que le ventre

tombe à terre: il a la queue courte; les oreilles petites et rondes; les yeux si petits, qu'ils lui sont, pour ainsi dire, inutiles; mais il diffère de la taupe par la couleur du poil, qui est d'un jaune roux, et par le nombre des doigts, n'en ayant que trois aux pieds de devant, et quatre à ceux de derrière, au lieu que la taupe a cinq doigts à tous les pieds: il pourrait en différer encore, en ce que sa chair est bonne à manger, et qu'il n'a pas l'instinct de la taupe pour retrouver sa retraite lorsqu'il en est sorti: il creuse à chaque fois un nouveau trou, en sorte que, dans certaines terres qui lui conviennent, les trous que font ces animaux (3) sont en si grand nombre et si près les uns des autres, qu'on ne peut y marcher qu'avec précaution.

(1) M. Desmarests pense, d'après M. Cuvier, que c'est à tort que Buffon a confondu le tucan avec la taupe rouge d'Amérique; il renvoie à l'article rat taupe, et cependant il n'y en fait pas mention: néanmoins, nous avons cru devoir placer le tucan à la suite du rat taupe à cause de ses rapports.

L. 1825.

(2) Seba, vol. 1, page 51, tab. 32, fig. 8.

(3) Fernandez, Hist. anim. nov. Hisp., pag. 9, cap. 24.

## LA MARMOTTE <sup>(1)</sup>.

LA MARMOTTE DES ALPES; Cuv. — ARCTOMYS MARMOTTA, Cmel., Cuv.

DE tous les auteurs modernes qui ont écrit sur l'histoire naturelle, Gesner est celui qui, pour le détail, a le plus avancé la science; il joignait à une grande érudition un sens droit et des vues saines: Aldrovande n'est guère que son commentateur, et les naturalistes de moindre nom ne sont que ses copistes. Nous n'hésiterons pas à emprunter de lui des faits au sujet des marmottes, animaux de son pays (2), qu'il connaissait mieux que nous, quoique nous en ayons nourri comme lui quelques-unes à la maison. Ce que nous avons observé se trouvant d'accord avec ce qu'il en dit, nous ne doutons pas que ce qu'il a observé de plus ne soit également vrai.

La marmotte, prise jeune, s'apprivoise plus qu'aucun animal sauvage, et presque autant que nos animaux domestiques; elle apprend aisément à saisir un bâton, à gesticuler, à danser, à obéir en tout à la voix de son maître: elle est, comme le chat, antipathique avec le chien: lorsqu'elle commence à être familière dans la maison, et qu'elle se croit appuyée par son maître, elle attaque et mord en sa présence les chiens les plus redoutables. Quoiqu'elle ne soit pas tout-à-fait aussi grande qu'un lièvre, elle est

bien plus trapue, et joint beaucoup de force à beaucoup de souplesse: elle a les quatre dents du devant des mâchoires assez longues et assez fortes pour blesser cruellement; cependant elle n'attaque que les chiens, et ne fait mal à personne, à moins qu'on ne l'irrite. Si l'on n'y prend garde, elle ronger les meubles, les étoffes, et perce même le bois lorsqu'elle est renfermée. Comme elle a les cuisses très-courtes, et les doigts des pieds faits à peu près comme ceux de l'ours, elle se tient souvent assise, et marche, comme lui, aisément sur ses pieds de derrière; elle porte à sa gueule ce qu'elle saisit avec ceux de devant, et mange debout comme l'écureuil; elle court assez vite en montant, mais assez lentement en plaine; elle grimpe sur les arbres; elle monte entre deux parois de rochers, entre deux murailles voisines; et c'est des marmottes, dit-on, que les Savoyards ont appris à grimper pour ramoner les cheminées. Elles mangent de tout ce qu'on leur donne, de la viande, du pain, des fruits, des racines, des herbes potagères, des choux, des hannetons, des sauterelles, etc., mais elles sont plus avides de lait et de beurre que de tout autre aliment. Quoique moins inclinées que le chat à dérober, elles cherchent à entrer dans les endroits où l'on renferme le lait, et elles le boivent en grande quantité en marmottant, c'est-à-dire en faisant, comme le chat, une espèce de murmure de contentement. Au reste, le lait est la seule liqueur qui leur plaise; elles ne boivent que très-rarement de l'eau, et refusent le vin.

La marmotte tient un peu de l'ours et un peu du rat pour la forme du corps: ce n'est cependant pas l'*arctomys* ou le *rat-ours* des anciens, comme l'ont cru quelques auteurs, et entre autres Perrault. Elle a le nez, les lèvres et la forme de la tête comme le lièvre, le poil et les ongles du blaireau, les dents du castor, la moustache du chat, les yeux du loir, les pieds de l'ours, la queue courte et les oreilles tronquées. La couleur de son poil sur le dos est d'un roux brun, plus ou

(1) La marmotte; en latin, *mus alpinus*, Plinii; en italien, *murmont*, *marmota*, *marmontana*, et en quelques endroits de l'Italie, *varosa*, selon Gesner; en Allemagne et en Suisse, *murmeltier*, *murmeltle*, *mistbellerle*, selon Gesner; chez les Grisons, *montanella*, selon Gesner; en polonais, *bobak*, *swiszez*, selon Rzaczynski; en vieux français, *marmontain*, *marmontaine*, *marmotan*.

*Mus alpinus*. (Gesner. Hist. quadrup., pag. 743. — Icon. animal. quadrup., pag. 108.)

*Mus alpinus*, Plinii; *marmota italica*. (Ray, Synops. animal. quadrup., pag. 221.)

*Mus caudá elongatá, nudá, corpore rufo; marmota*. (Linnæus.)

*Glis, marmota italica; mus alpinus*, Plinii. (Klein, de Quadrup., pag. 56.)

*Glis, pilis à fusco et flavicante mixtis vestitus. Marmota alpina*. (Brisson, Regn. anim., pag. 165.)

(2) Gesner était Suisse, et c'est un des hommes qui font le plus d'honneur à la nation.

moins foncé; ce poil est assez rude, mais celui du ventre est roussâtre, doux et touffu. Elle a la voix et le murmure d'un petit chien lorsqu'elle joue ou quand on la caresse; mais, lorsqu'on l'irrite ou qu'on l'effraie, elle fait entendre un sifflet si perçant et si aigu, qu'il blesse le tympan. Elle aime la propreté, et se met à l'écart, comme le chat, pour faire ses besoins; mais elle a, comme le rat, surtout en été, une odeur forte qui la rend très-désagréable; en automne, elle est très-grasse: outre un très-grand épiploon, elle a, comme le loir, deux feuillettes graisseuses fort épais: cependant elle n'est pas également grasse sur toutes les parties du corps; le dos et les reins sont plus chargés que le reste d'une graisse ferme et solide, assez semblable à la chair des tétines du bœuf. Aussi la marmotte serait assez bonne à manger, si elle n'avait pas toujours un peu d'odeur, qu'on ne peut masquer que par des assaisonnements très-forts.

Cet animal, qui se plaît dans la région de la neige et des glaces, qu'on ne trouve que sur les plus hautes montagnes, est cependant sujet plus qu'un autre à s'engourdir par le froid. C'est ordinairement à la fin de septembre ou au commencement d'octobre qu'elle se recèle dans sa retraite, pour n'en sortir qu'au commencement d'avril: cette retraite est faite avec précaution, et meublée avec art: elle est d'abord d'une grande capacité, moins large que longue, et très-profonde; au moyen de quoi elle peut contenir une ou plusieurs marmottes sans que l'air s'y corrompe. Leurs pieds et leurs ongles paraissent être faits pour fouiller la terre, et elles la creusent en effet avec une merveilleuse célérité; elles jettent au-dehors, derrière elles, les déblais de leur excavation: ce n'est pas un trou, un boyau droit ou tortueux, c'est une espèce de galerie faite en forme d'Y grec, dont les deux branches ont chacune une ouverture, et aboutissent toutes deux à un cul-de-sac, qui est le lieu du séjour. Comme le tout est pratiqué sur le penchant de la montagne, il n'y a que le cul-de-sac qui soit de niveau: la branche inférieure de l'Y grec est en pente au-dessous du cul-de-sac; et, c'est dans cette partie, la plus basse du domicile, qu'elles font leurs excréments, dont l'humidité s'écoule aisément au-dehors: la branche supérieure de l'Y grec est aussi un peu en pente, et plus élevée que tout le reste; c'est par-là qu'elles entrent et qu'elles sortent. Le lieu du séjour est non-

seulement jonché, mais tapissé fort épais de mousse et de foin; elles en font ample provision pendant l'été: on assure même que cela se fait à frais ou travaux communs; que les unes coupent les herbes les plus fines, que d'autres les ramassent, et que tour à tour elles servent de voitures pour les transporter au gîte: l'une, dit-on, se couche sur le dos, se laisse charger de foin, étend ses pattes en haut pour servir de ridelles, et ensuite se laisse traîner par les autres, qui la tirent par la queue, et prennent garde en même temps que la voiture ne verse. C'est, à ce qu'on prétend, par ce frottement trop souvent réitéré, qu'elles ont presque toutes le poil rongé sur le dos. On pourrait cependant en donner une autre raison; c'est qu'habitant sous la terre, et s'occupant sans cesse à la creuser, cela seul suffit pour leur peler le dos. Quoi qu'il en soit, il est sûr qu'elles demeurent ensemble et qu'elles travaillent en commun à leur habitation: elles y passent les trois quarts de leur vie; elles s'y retirent pendant l'orage, pendant la pluie, ou dès qu'il y a quelque danger; elles n'en sortent même que dans les plus beaux jours, et ne s'en éloignent guère: l'une fait le guet, assiste sur une roche élevée, tandis que les autres s'amuse à jouer sur le gazon, ou s'occupent à le couper pour en faire du foin; et, lorsque celle qui fait sentinelle aperçoit un homme, un aigle, un chien, etc., elle avertit les autres par un coup de sifflet, et ne rentre elle-même que la dernière.

Elles ne font pas de provisions pour l'hiver; il semble qu'elles devinent qu'elles seraient inutiles: mais, lorsqu'elles sentent les premières approches de la saison qui doit les engourdir, elles travaillent à fermer les deux portes de leur domicile, et elles le font avec tant de soin et de solidité, qu'il est plus aisé d'ouvrir la terre partout ailleurs que dans l'endroit qu'elles ont muré. Elles sont alors très-grasses; il y en a qui pèsent jusqu'à vingt livres: elles le sont encore trois mois après; mais peu à peu leur embonpoint diminue, et elles sont maigres sur la fin de l'hiver. Lorsqu'on découvre leur retraite, on les trouve resserrées en boule et fourrées dans le foin; on les emporte tout engourdies; on peut même les tuer sans qu'elles paraissent le sentir: on choisit les plus grasses pour les manger, et les plus jeunes pour les apprivoiser. Une chaleur graduée les ranime comme les loirs; et celles qu'on nourrit à la maison, en les tenant dans des lieux chauds,

ne s'engourdissent pas, et sont même aussi vives que dans les autres temps. Nous ne ré-pèterons pas, au sujet de l'engourdissement de la marmotte, ce que nous avons dit à l'article du loir; le refroidissement du sang en est la seule cause, et l'on avait observé avant nous que dans cet état de torpeur la circulation était très-lente aussi-bien que toutes les sécrétions, et que leur sang, n'étant pas renouvelé par un chyle nouveau, était sans aucune sérosité. (Voyez les *Transactions Philosophiques*, n° 397.) Au reste, il n'est pas sûr qu'elles soient toujours et constamment engourdies pendant sept ou huit mois, comme presque tous les auteurs le prétendent. Leurs terriers sont profonds, elles y demeurent en nombre; il doit donc s'y conserver de la chaleur dans les premiers temps, et elles y peuvent manger de l'herbe qu'elles ont amassée. M. Altmann dit même, dans son *Traité sur les animaux de Suisse*, que les chasseurs laissent les marmottes trois semaines ou un mois dans leur caveau avant que d'aller troubler leur repos; qu'ils ont soin de ne point creuser lorsqu'il fait un temps doux, ou qu'il souffle un vent chaud; que sans ces précautions les marmottes se réveillent, et creusent plus avant; mais qu'en ouvrant leurs retraites dans le temps des grands froids, on les trouve tellement assoupies, qu'on les emporte facilement. On peut donc dire qu'à tous égards elles sont comme les loirs, et que, si elles sont engourdies plus long-temps, c'est qu'elles habitent un climat où l'hiver est plus long.

Ces animaux ne produisent qu'une fois l'an; les portées ordinaires ne sont que de trois ou quatre petits; leur accroissement est prompt, et la durée de leur vie n'est

que de neuf ou dix ans : aussi l'espèce n'en est ni nombreuse, ni bien répandue. Les Grecs ne la connaissaient pas, ou du moins ils n'en ont fait aucune mention. Chez les Latins, Pline est le premier qui l'ait indiquée sous le nom de *mus alpinus*, rat des Alpes; et en effet, quoiqu'il y ait dans les Alpes plusieurs autres espèces de rats, aucune n'est plus remarquable que la marmotte, aucune n'habite comme elle les sommets des plus hautes montagnes : les autres se tiennent dans les vallons, ou bien sur la croupe des collines et des premières montagnes; mais il n'y en a point qui monte aussi haut que la marmotte : d'ailleurs elle ne descend jamais des hauteurs, et paraît être particulièrement attachée à la chaîne des Alpes, où elle semble choisir l'exposition du midi et du levant, de préférence à celle du nord ou du couchant. Cependant il s'en trouve dans les Apennins, dans les Pyrénées et dans les plus hautes montagnes de l'Allemagne. Le *bobak* de Pologne (1), auquel M. Brisson (2), et, d'après lui, MM. Arnault de Nobleville et Salerne (3) ont donné le nom de *marmotte*, diffère de cet animal, non-seulement par les couleurs du poil, mais aussi par le nombre des doigts; car il a cinq doigts aux pieds de devant; l'ongle du pouce paraît au-dehors de la peau, et l'on trouve au-dedans les deux phalanges de ce cinquième doigt, qui manque en entier dans la marmotte. Ainsi, le *bobak* ou marmotte de Pologne, le *mouax* ou marmotte de Canada, le *cavia* ou marmotte de Bahama, et le *cricket* ou marmotte de Strasbourg, sont tous les quatre des espèces différentes de la marmotte des Alpes.

## DESCRIPTION DE LA MARMOTTE.

QUOIQUE la marmotte (*pl.* 176) dorme pendant l'hiver comme le loir, le lérot et le

(1) Voyez Rzaczynski, *Auctuarium Hist. nat. Poloniae*, pag. 327.

(2) Brisson, *Regn. animal.*, pag. 165.

(3) *Histoire naturelle des animaux*, par MM. Arnault de Nobleville et Salerne; Paris, 1756. Ouvrage utile, et où les faits sont rassemblés avec autant de soin que de discernement.

muscardin, elle diffère plus de ces animaux par la conformation des parties intérieures, que du rat, de la souris, du mulot, etc.; cependant elle diffère encore beaucoup de ceux-ci comme des autres par la figure extérieure. La marmotte a quelque rapport avec le lièvre et le lapin par le museau qui est court et gros, et par la forme de la tête qui est allongée et un peu arquée à l'endroit du front; cependant, le front et le sommet de

la tête sont plus larges et plus aplatis. Les yeux sont placés sur les côtés de la tête, comme ceux du lièvre; la lèvre supérieure fait en quelque sorte le bec de lièvre; car elle est fendue en partie, et sillonnée jusqu'à la cloison des narines; mais les oreilles sont bien différentes de celles du lièvre et du lapin, elles ont encore moins de longueur que celles des rats, à peine paraissent-elles au-dessus du poil, qui a peu de longueur sur la tête, excepté à l'endroit des joues, où il est beaucoup plus long: cette différence de longueur produit la fausse apparence du renflement de chaque côté de la tête. La lèvre du dessous est beaucoup plus courte que celle du dessus; le cou a très-peu de longueur; le corps est gros et fort étoffé; la croupe est rabattue; la queue a le plus souvent une direction horizontale en arrière, elle est garnie de longs poils: les jambes sont courtes, et le paraissent encore davantage, parce qu'elles ne sont jamais bien étendues, et que le carpe et le tarse portent en entier sur la terre. Les pieds de devant sont un peu tournés en dedans, et n'ont que quatre doigts; il y en a cinq dans les pieds de derrière, qui sont au contraire un peu tournés en dehors. Lorsque l'animal s'arrête et se repose, il se pelotonne en partie; le dos est fort arqué, la poitrine, le ventre et l'origine de la queue portent sur la terre, la tête est inclinée vers la poitrine, le museau touche les pieds de devant, et la queue est repliée à côté du corps. Souvent l'animal quitte en partie cette attitude, et lève la tête; c'est alors qu'il paraît avoir quelque finesse dans la physionomie, quoique son gros museau semble toujours dénoter la stupidité.

Le sommet de la tête, le dessus du cou, les épaules, le dos et les flancs de la marmotte, qui a servi de sujet pour cette description, étaient noirs, avec des teintes de gris et de cendré, parce qu'il y avait de deux sortes de poils, les uns plus longs, plus fermes et noirs, les autres plus courts, plus doux, et gris ou cendrés, qui étaient une espèce de duvet; les côtés de la tête avaient les poils en partie gris et en partie noirâtres, les oreilles étaient grises, le bout du museau, le dessous de la mâchoire inférieure et du cou, les jambes de devant, le dessous et les côtés de la poitrine, le ventre, la face intérieure de la cuisse et de la jambe, et les quatre pieds avaient une couleur rousse, mêlée de noir, de gris, et même de cendré, parce que le duvet était cendré,

et que les poils fermes et longs avaient du noir, du gris et du fauve. La croupe et la face extérieure de la cuisse et de la jambe étaient d'une couleur brune-roussâtre; les poils de la queue avaient une couleur noire avec du brun roussâtre dans quelques endroits, ces poils n'étaient pas dans leur entier; les plus longs poils se trouvaient au-delà des épaules, et avait un pouce et demi de longueur; les ongles étaient longs, fort pointus et noirâtres; il y avait de gros tubercules sous les pieds, trois derrière les doigts des pieds de devant, deux sous le carpe, l'un à côté de l'autre, et cinq sous le métatarse.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	1	3	0
Hauteur du train de devant. . .	0	5	0
Hauteur du train de derrière. . .	0	4	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	3	8
Circonférence du museau, prise sur le bout de la lèvre inférieure. . . . .	0	5	0
Contour de l'ouverture de la bouche, depuis l'une des commissures des lèvres jusqu'à l'autre. . . . .	0	3	0
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	0	3
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	1	9
Distance entre l'angle postérieur de l'œil et de l'oreille. . . . .	0	1	2
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	7
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	3½
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite. . . . .	0	1	11
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	0	5	6
Longueur des oreilles. . . . .	0	0	5
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	0	10
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	1	9
Longueur du cou. . . . .	0	1	0
Circonférence du cou. . . . .	0	6	9
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	0	9	6
Circonférence prise à l'endroit le plus gros. . . . .	0	11	6

	pi.	po.	lig.	
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . . . .	0	9	0	attachée aux insertions du diaphragme et des muscles tranverses de l'abdomen.
Longueur du tronçon de la queue.	0	6	6	Le duodenum s'étendait dans le côté droit, et se recourbait en dedans; le jejunum faisait ses circonvolutions dans la région ombilicale, et l'ileum dans les côtés. Le cæcum était placé dans les régions ombilicale et hypogastrique, et dirigé en arrière; il se repliait à gauche et en avant. Le colon s'étendait en avant, se recourbait à droite, et faisait de grandes circonvolutions dans le côté et dans le flanc droits; ensuite il passait derrière l'estomac, il formait quelques sinuosités dans le flanc gauche, et enfin il se joignait au rectum.
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	2	6	L'estomac était allongé, et situé à gauche presque en entier; les intestins grêles avaient à peu près la même grosseur dans toute leur étendue; le cæcum ( <i>ABC</i> , <i>pl. 177</i> ) était grand, et ressemblait par sa forme à celui du rat. Le colon était à peu près aussi gros que le cæcum à son origine ( <i>D</i> ), il diminuait peu à peu de grosseur sur la longueur de trois pouces, et en cela il ressemblait au colon du rat; mais il en différait dans cette même partie en ce qu'elle n'avait point de fibres obliques apparentes. Le reste du colon et le rectum avaient à peu près la même grosseur. Je n'ai point vu de glandes sur le duodenum, comme sur celui du rat.
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . .	0	3	0	Il y avait près du bord de l'anus trois orifices rangés sur une même ligne circulaire; les bords de ces orifices étaient blancs, et il se trouvait dans l'ouverture un mucilage épais, de même couleur blanche, et d'une odeur très-désagréable: chacun de ces orifices communiquait à une poche d'environ deux lignes de profondeur, qui était formée par un kyste blanc, enduit au-dedans du même mucilage qui paraissait sur les bords de l'ouverture.
Circonférence de l'avant-bras au coude. . . . .	0	3	8	Le foie avait cinq lobes, deux à gauche et trois à droite; le lobe supérieur gauche était le plus petit de tous, et l'inférieur le plus grand; le lobe inférieur du côté droit s'étendait un peu à gauche, il était partagé en trois portions par deux scissures; le ligament était dans la scissure gauche, et la vésicule du fiel dans la droite. Le foie avait une couleur rouge-noirâtre en dehors, et presque noire en dedans; il pesait trois onces cinq gros.
Circonférence du poignet. . . .	0	2	6	La vésicule du fiel contenait quinze grains pesant de fiel de couleur orangée; sa figure était presque ronde.
Circonférence du métacarpe. . .	0	2	0	La rate était prismatique, un peu plus
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	5	0	
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	3	6	
Circonférence du haut de la jambe. . . . .	0	4	0	
Largeur à l'endroit du talon. . .	0	2	3	
Circonférence du métatarse. . .	0	2	0	
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	3	3	
Largeur du pied de devant. . . .	0	1	3	
Largeur du pied de derrière. . .	0	1	0	
Largeur des plus grands ongles. .	0	0	6	
Largeur à la base. . . . .	0	0	1½	

La marmotte, qui a servi de sujet pour la description des parties molles intérieures, avait un pied et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; elle pesait six livres. Elle était femelle, comme toutes les marmottes que j'ai vues dans ce pays-ci: nous n'avons pas encore pu trouver un mâle.

L'épiploon s'étendait un peu plus à gauche qu'à droite; il était en partie replié derrière l'estomac: ayant été développé, il s'est trouvé assez grand pour couvrir tous les intestins, en supposant l'animal couché sur le dos. Il avait aussi, comme dans le lérot, deux panneaux de chaque côté de l'abdomen, qui sont deux autres épiploons, selon M. Perrault (1); ils avaient, comme ceux qui ont été observés par cet auteur, environ cinq pouces de longueur et quatre de largeur; mais ils n'étaient pas fort chargés de graisse, on y voyait des endroits qui n'étaient formés que par une membrane très-fine: l'épiploon ordinaire leur ressemblait beaucoup. Je n'ai point vu de quatrième épiploon séparé du grand; il est vrai qu'une partie de celui-ci s'étendait en avant, recouvrait la plus grande partie du foie, etc., et qu'il y avait de la graisse

(1) Mémoire pour servir à l'Histoire naturelle des animaux, partie 3, pages 35 et 36.



large à son extrémité supérieure que dans le reste de son étendue; elle pesait un gros et dix-huit grains; sa couleur était la même que celle du foie.

Je n'ai vu que deux branches dans le pancréas, l'une s'étendait à gauche, et était la plus courte; l'autre suivait le duodenum, et était fort longue; il y avait de plus quelques prolongements qui s'étendaient vers la vésicule du fiel.

Le rein droit était plus avancé que le gauche d'environ le quart de sa longueur; celui-ci était plus épais que le droit. Ils n'avaient presque point d'enfoncement; les substances de l'intérieur étaient bien distinctes; il n'y avait que quelques mamelons dans le bassin.

Le centre nerveux du diaphragme avait beaucoup d'étendue. Les poumons étaient composés de cinq lobes, quatre à droite, et un à gauche; celui-ci était presque aussi grand que les quatre autres, qui avaient à peu près la même situation et la même figure que dans la plupart des autres animaux.

Le cœur était allongé, il sortait deux branches de la crosse de l'aorte.

La langue était fort épaisse, sa partie antérieure paraissait divisée en deux parties égales par un sillon longitudinal; il y avait des papilles si déliées, qu'on les apercevait à peine; on voyait plus distinctement quelques petits tubercules ronds, posés à quelque distance les uns des autres: il se trouvait sur la partie postérieure trois glandes à calice, rangées sur une même ligne transversale, une dans le milieu, et une de chaque côté.

Il y avait sur le palais douze ou treize sillons assez irréguliers; ceux de la partie postérieure étaient interrompus dans le milieu de leur longueur: le palais était en partie noir et en partie blanc. L'épiglotte était mince, ronde et grenue jusque sur ses bords.

Le cerveau avait autant de largeur que de longueur, sa surface était unie, et au lieu d'anfractuosités on n'y voyait que quelques petites fossettes; il pesait deux gros et vingt grains. Le cervelet ressemblait à celui des autres animaux; et son poids était de cinquante-quatre grains.

Il y avait dix mamelles, cinq de chaque côté, deux sur la poitrine, et trois sur le ventre.

Le corps, les cornes de la matrice et les testicules tenaient aux deux panneaux des côtés de l'abdomen, dont il a déjà été fait mention: si l'on veut leur donner le nom d'épiploon, ils n'en formeraient qu'un seul qui

passait d'un côté à l'autre sur les lombes, et qui soutenait les reins et la matrice.

Le gland du clitoris était fort court, mince et dur; il m'a paru osseux; le tronc et les branches s'étendaient le long du vagin, sur la longueur de quatorze lignes. Le corps du clitoris avait environ une ligne de diamètre; il formait quelques petites sinuosités qui paraissaient au-dedans du vagin comme des tubercules.

La vessie était presque ronde, et ses membranes avaient peu d'épaisseur; le cou et le corps de la matrice paraissaient confondus; les testicules étaient de figure irrégulière, on y voyait de petits grains qui étaient des vésicules lymphatiques.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum.	7	9	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros.	0	1	5
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	1	3
Circonférence du jejunum.	0	1	0
Circonférence de l'ileum.	0	1	3
Longueur du cæcum.	0	3	6
Circonférence à l'endroit le plus gros.	0	4	6
Circonférence à l'endroit le plus mince.	0	2	6
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros.	0	3	8
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	0	10
Circonférence du rectum près du colon.	0	1	3
Circonférence près de l'anus.	0	1	10
Longueur du colon et du rectum, pris ensemble.	3	10	0
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cæcum.	11	7	0
Grande circonférence de l'estomac.	0	11	0
Petite circonférence.	0	6	9
Longueur de la petite courbure, depuis l'oesophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite.	0	1	9
Longueur de la partie gauche, depuis l'oesophage jusqu'au bout du grand cul-de-sac.	0	1	5
Longueur du foie.	0	3	7
Largeur.	0	4	0
Sa plus grande épaisseur.	0	0	8
Longueur de la vésicule du fiel.	0	0	10
Son plus grand diamètre.	0	0	6
Longueur de la rate.	0	2	10

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	6	Circonférence. . . . .	0	0	7
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	0	8	Longueur des cornes de la matrice. . . . .	0	3	8
Largeur dans le milieu. . . . .	0	0	6	Circonférence dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	5
Épaisseur. . . . .	0	0	3	Circonférence à l'extrémité de chaque corne. . . . .	0	0	3
Épaisseur du pancréas. . . . .	0	0	2	Distance en ligne droite entre les testicules et l'extrémité de la corne. . . . .	0	0	5
Circonférence du pylore. . . . .	0	0	10	Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe. . . . .	0	0	10
Circonférence de l'œsophage. . . . .	0	0	9	Longueur des testicules. . . . .	0	0	3
Longueur des reins. . . . .	0	1	1	Largeur. . . . .	0	0	2
Largeur. . . . .	0	0	9	Épaisseur. . . . .	0	0	1
Épaisseur. . . . .	0	0	6				
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe. . . . .	0	1	1				
Largeur. . . . .	0	1	10				
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum. . . . .	0	0	8				
Largeur de chaque côté du centre nerveux. . . . .	0	0	11				
Circonférence de la base du cœur. . . . .	0	2	10				
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire. . . . .	0	1	6				
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0	1	0				
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$				
Longueur de la langue. . . . .	0	0	2				
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité. . . . .	0	1	1				
Largeur de la langue. . . . .	0	0	6				
Largeur des sillons du palais. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$				
Hauteur des bords. . . . .	0	0	1				
Longueur du cerveau. . . . .	0	1	2				
Largeur. . . . .	0	1	2				
Épaisseur. . . . .	0	0	7				
Longueur du cervelet. . . . .	0	0	7				
Largeur. . . . .	0	0	10				
Épaisseur. . . . .	0	0	6				
Distance entre l'anus et la vulve. . . . .	0	0	7				
Longueur de la vulve. . . . .	0	0	2				
Longueur du vagin. . . . .	0	2	6				
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	1	2				
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	8				
Grande circonférence de la vessie. . . . .	0	4	6				
Petite circonférence. . . . .	0	4	0				
Longueur de l'urètre. . . . .	0	2	0				
Circonférence. . . . .	0	1	0				
Longueur du cou et du corps de la matrice. . . . .	0	0	3				

La tête du squelette de la marmotte (*pl.* 178) a beaucoup de rapport à celle du rat d'eau, du campagnol, du loir, du lérot et du muscardin, tant par la forme principale des os, que par le nombre, la figure et la situation des dents. Il y a sur l'occiput une arête transversale fort saillante, et deux autres beaucoup plus petites sur le sommet; elles s'étendent obliquement en arrière depuis les orbites des yeux, et se réunissent sur l'occiput en une seule qui aboutit à l'arête transversale. L'os frontal est large et concave, il y a de chaque côté une apophyse longue et pointue qui fait partie des bords de l'orbite; les os propres du nez sont longs et larges, leur extrémité antérieure est un peu recourbée en bas, et se prolonge aussi loin en avant que la mâchoire du dessus; il n'y a point de trou maxillaire au-devant de l'orbite, il se trouve au-dessus d'une petite apophyse qui est placée à côté de la racine de la première dent mâchelière; le contour des branches de la mâchoire inférieure forme une grande apophyse dirigée en arrière.

Il y a au-devant de chaque mâchoire deux longues dents incisives; celles du dessus sont un peu plus courtes que celles du dessous; elles ont toutes la face antérieure de couleur orangée. La mâchoire supérieure a cinq dents mâchelières de chaque côté, et l'inférieure quatre seulement, ce qui fait en tout vingt-deux dents: les mâchelières du dessous ont moins de pointes que celles du dessus.

Les vertèbres cervicales n'avaient presque point d'apophyses épineuses, excepté la seconde qui en avait une très-grande, plus étendue en arrière qu'en avant; la branche inférieure de l'apophyse transverse de la

sixième vertèbre s'étendait en arrière sous l'apophyse transverse de la septième.

Il y avait douze vertèbres dorsales et douze côtes, sept vraies et cinq fausses; l'apophyse épineuse de la première vertèbre était droite, celles des huit vertèbres suivantes étaient inclinées en arrière; l'apophyse épineuse de la dixième vertèbre était droite, et enfin celles des deux dernières étaient inclinées en avant, larges et courtes. Le sternum était composé de cinq os; la partie antérieure du premier os avait beaucoup de largeur, et s'articulait avec les premières côtes, une de chaque côté; l'articulation des secondes côtes était entre le premier et le second os, celle des troisièmes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux cinquièmes, sixièmes et septièmes côtes qui s'articulaient entre le quatrième et le cinquième os du sternum.

Les vertèbres lombaires étaient au nombre de sept; elles avaient des apophyses épineuses larges et courtes; la première vertèbre n'avait point d'apophyses accessoires; celles des autres étaient dirigées obliquement en avant, et d'autant plus longues qu'elles se trouvaient plus près de l'os sacrum. Cet os avait cinq fausses vertèbres, et la queue vingt-deux, qui étaient toutes fort courtes.

La partie antérieure de l'os de la hanche était un peu recourbée en dehors; elle avait trois faces, une interne et deux externes. Les trous ovalaires étaient grands, et la gouttière avait beaucoup de largeur et de profondeur.

L'omoplate ressemblait presque en entier à celle de l'écureuil (1); elle était seulement un peu plus large; les clavicules avaient moins de courbure, mais les os du bras et de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe, ne différaient guère de ceux de l'écureuil qu'en ce qu'ils étaient à proportion plus gros, et que le tibia formait une convexité en devant sur sa longueur.

Le premier rang du carpe était composé de trois os, le plus grand se trouvait au-dessous de l'os du rayon, le second au-dessous de l'os du coude, et le troisième derrière le second. Il y avait six os dans le second rang; le premier était derrière le second, peut-être correspond-il au premier os du métacarpe des animaux qui ont cinq doigts; le second était en partie derrière le troisième

et en partie derrière l'extrémité supérieure du premier os du métacarpe; le troisième os du carpe était au-dessus du premier os du métacarpe; le quatrième os du carpe se trouvait en partie au-dessus du troisième et du cinquième os du carpe, et en partie au-dessus du premier os du métacarpe, c'était le plus petit de tous; le cinquième os du carpe était au-dessus du second os du métacarpe, et le sixième os du carpe en partie au-dessus du troisième os du métacarpe et en partie au-dessus du quatrième. Il n'y avait que quatre os dans le métacarpe.

Le tarse était composé de sept os, comme dans la plupart des animaux. Il y avait cinq os dans le métatarse, l'extrémité supérieure du cinquième était saillante, recourbée en arrière et un peu en dehors.

	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout des os du nez jusqu'à l'occiput. . . . .	3	3
La plus grande largeur de la tête. . . . .	2	1
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	2	2
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents incisives. . . . .	0	5
Largeur à l'endroit du contour des branches. . . . .	1	0
Distance entre les apophyses condyloïdes. . . . .	1	2½
Épaisseur de la partie antérieure de la mâchoire supérieure. . . . .	0	2½
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des dents incisives. . . . .	0	7
Longueur du côté supérieur. . . . .	1	5½
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	1	4
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	5½
Largeur. . . . .	0	5½
Longueur des os propres du nez. . . . .	1	4
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	4½
Diamètre des orbites. . . . .	0	8½
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . . .	0	9
Longueur des plus grosses dents machelières au-dehors de l'os. . . . .	0	2
Largeur. . . . .	0	2
Épaisseur. . . . .	0	2½
Longueur des deux principales parties de l'os hyoïde. . . . .	0	7
Longueur des seconds os. . . . .	0	3
Longueur des troisièmes os. . . . .	0	2
Longueur de la fourchette. . . . .	0	7
Longueur du cou. . . . .	1	10

(1) Voyez page 124 de ce volume.

	po. lig.		po. lig.
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas. . . . .	0 4	Hauteur. . . . .	1 1
Longueur d'un côté à l'autre. . . . .	0 4	Longueur de l'omoplate. . . . .	2 3
Largeur de la première vertèbre, prise sur les apophyses transverses. . . . .	1 1	Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	1 2
Longueur des cinq dernières vertèbres. . . . .	1 2½	Largeur à l'endroit le plus étroit. . . . .	0 5
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales. . . . .	4 5	Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé. . . . .	0 6
Hauteur de l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0 6	Longueur des clavicules. . . . .	1 5
Hauteur de celle de la douzième, qui est la plus courte. . . . .	0 2	Longueur de l'humérus. . . . .	2 8
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0 5	Circonférence à l'endroit le plus petit. . . . .	1 0
Longueur des premières côtes. . . . .	0 9	Diamètre de la tête. . . . .	0 5½
Distance entre les premières côtes à l'endroit le plus large. . . . .	1 0	Largeur de la partie inférieure. . . . .	0 10
Longueur de la neuvième côte, qui est la plus longue. . . . .	2 10	Longueur de l'os du coude. . . . .	3 0
Longueur de la dernière des fausses côtes. . . . .	1 11	Longueur de l'olécrane. . . . .	0 6½
Largeur de la côte la plus large. . . . .	0 1½	Longueur de l'os du rayon. . . . .	2 4
Longueur du sternum. . . . .	3 1	Longueur du fémur. . . . .	3 2
Longueur du premier os, qui est le plus long. . . . .	0 9	Diamètre de la tête. . . . .	0 4½
Longueur du quatrième os, qui est le plus court. . . . .	0 5½	Circonférence du milieu de l'os. . . . .	0 10½
Hauteur de la plus longue apophyse épineuse des vertèbres lombaires, qui est celle de la dernière. . . . .	0 4	Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0 7½
Longueur de la plus longue apophyse accessoire, qui est celle de la dernière vertèbre. . . . .	0 5½	Longueur des rotules. . . . .	0 4
Longueur du corps de la cinquième vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0 6½	Largeur. . . . .	0 3½
Longueur de l'os sacrum. . . . .	1 11	Épaisseur. . . . .	0 1½
Largeur de la partie antérieure. . . . .	1 0	Longueur du tibia. . . . .	0 3
Largeur de la partie postérieure. . . . .	0 10	Largeur de la tête. . . . .	0 8
Longueur de la huitième fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue. . . . .	0 4	Circonférence du milieu de l'os. . . . .	0 9
Largeur de la partie antérieure de l'os de la hanche. . . . .	0 4½	Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0 4
Hauteur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde. . . . .	1 9	Longueur du péroné. . . . .	2 9
Diamètre de cette cavité. . . . .	0 4½	Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0 3½
Longueur de la gouttière. . . . .	0 8	Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0 3
Largeur dans le milieu. . . . .	0 11	Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0 3½
Profondeur. . . . .	0 10	Hauteur du carpe. . . . .	0 3½
Longueur des trous ovalaires. . . . .	0 10½	Longueur du calcaneum. . . . .	0 8½
Largeur. . . . .	0 7	Hauteur du premier os cunéiforme et du scaphoïde, pris ensemble. . . . .	0 3½
Largeur du bassin. . . . .	0 11	Longueur du quatrième os du métacarpe, qui est le plus court. . . . .	0 7
		Longueur du second os, qui est le plus long. . . . .	0 8½
		Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court. . . . .	0 7
		Longueur du quatrième os, qui est le plus long. . . . .	0 11
		Longueur de la première phalange du second doigt des pieds de devant. . . . .	0 5½
		Longueur de la seconde phalange. . . . .	0 3
		Longueur de la troisième. . . . .	0 4
		Longueur de la première phalange du quatrième doigt des pieds de derrière. . . . .	0 6
		Longueur de la seconde phalange. . . . .	0 4
		Longueur de la troisième. . . . .	0 4½
		Longueur de la première phalange du pouce. . . . .	0 4½
		Longueur de la seconde. . . . .	0 4

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## DU SURMULOT ET DE LA MARMOTTE.

807. *Un surmulot dans l'esprit de vin.*808. *Trois surmulots empaillés.*

CES trois animaux ont les différentes attitudes qui leur sont les plus ordinaires.

809. *Le squelette d'un surmulot.*

La longueur de ce squelette est de huit pouces, depuis le bout des os du nez jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischiens; la tête a deux pouces huit lignes de circonférence, prise à l'endroit le plus gros sur les arcades zygomatiques.

810. *L'os hyoïde d'un surmulot.*

Cet os n'est composé que d'une base et de deux branches, comme celui du rat.

811. *L'os de la verge d'un surmulot.*

La longueur de cet os est de quatre lignes.

812. *Une marmotte de Piémont.*

Cette marmotte est empaillée; elle a la grandeur et les couleurs ordinaires aux autres animaux de son espèce; elle vient du comté de Nice, à quatre lieues de Barcelonnette, aux environs de Saint-Dalmas, où il se trouve beaucoup de marmottes.

813. *Une marmotte de Dauphiné.*

Il n'y a que la peau empaillée avec les quatre pieds en entier; les oreilles sont ra-

cornies par l'action du feu qu'a souffert cette peau desséchée au four. Il paraît que ce dessèchement, joint à la vapeur du soufre à laquelle cette peau a été souvent exposée, a aussi changé les couleurs du poil, car elles sont très-pâles; on n'y voit que du gris, et même du gris blanchâtre, avec quelques teintes de jaunâtre et de brun; cependant, en écartant les poils, on trouve le duvet d'une couleur brune ou cendrée très-foncée: la queue a aussi du noir mêlé avec le gris, à peu près comme celle du loup. Cette marmotte a été envoyée du Dauphiné par M. Dagieu.

814. *Le squelette d'une marmotte.*

La longueur de ce squelette est d'un pied trois pouces huit lignes, depuis le bout des os du nez jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischiens; la tête a six pouces et demi de circonférence, prise à l'endroit le plus gros.

815. *L'os hyoïde d'une marmotte.*

Cet os ne m'a paru d'abord composé que de sept pièces, trois de chaque côté, et une au milieu, qui comprendrait l'os de la fourchette et ses deux branches; cependant, en regardant de près, j'ai cru apercevoir quelques vestiges de l'articulation des branches de la fourchette avec l'os du milieu.

## LE SOUSLIK.

LE SOUSLIK OU ZISEL; Cuv. — LA MARMOTTE SOUSLIK, ARCTOMYS CITILLUS; Desm. (1).

ON trouve à Casan et dans les provinces qu'arrose le Wolga, et jusque dans l'Autriche, un petit animal appelé *souslik* en langue russe, dont on fait d'assez jolies fourrures. Il ressemble beaucoup au campagnol par la figure; il a comme lui la queue courte: mais ce qui le distingue du campagnol et de tous les autres rats, c'est que sa robe, qui est d'un gris fauve, est semée partout de petites taches d'un blanc vif et lustré; ces petites taches n'ont guère qu'une ligne de diamètre, et sont à deux ou trois lignes de distance les unes des autres; elles sont plus apparentes et mieux terminées sur les lombes de l'animal que sur les épaules et la tête. M. Pennant (2), gentilhomme anglais, très-versé dans l'histoire naturelle, et qui connaît très-bien les animaux, a eu la bonté de me donner un de ces sousliks qu'on lui avait envoyé d'Autriche, comme un animal inconnu des naturalistes, et qui n'avait point de nom dans ce pays; je le reconnus pour être le même que celui dont j'avais une fourrure, et dont M. Sanchès (3) m'avait fourni la notice suivante: « Les rats que l'on appelle *sousliks* » se prennent en grand nombre sur les barques chargées de sel dans la rivière de » *Kama*, qui descend de *Solikamskie*, où » sont les salines, et vient tomber dans le » Wolga, au-dessus de la ville de Casan, » au confluent de *Teluschin*: le Wolga depuis *Simbuski* jusqu'à *Somtof* est couvert » de ces bateaux de sel, et c'est dans les » terres voisines de ces rivières, aussi-bien

» que sur les bateaux, qu'on prend ces animaux; on leur a donné le nom de *souslik*, qui veut dire *friend*, parce qu'ils » sont très-avides de sel. »

Nous donnons ici la figure de cet animal, qui nous manquait. M. le prince Galitzin a eu la bonté de demander, à la prière de M. de Buffon, huit sousliks, et de donner tous les ordres nécessaires pour les faire arriver vivants jusqu'en France. Il s'adressa pour cela à M. le général Betzki, qui les envoya à M. le marquis de Beausset, alors ambassadeur de France à la cour de Pétersbourg. Ces huit petits animaux arrivèrent vivants à Pétersbourg après un long voyage depuis la Sibérie; mais ils ont péri dans la traversée de Pétersbourg en France, quoiqu'on eût eu les plus grandes attentions, tant pour leur nourriture que pour les autres soins nécessaires à leur conservation. On avait recommandé de Sibérie de ne leur donner à manger que du blé ou du chenevis, de les laisser à l'air autant qu'on pourrait, d'empêcher seulement que l'eau des grandes pluies ne les inondât dans leur caisse, de leur mettre dans cette même caisse une forte épaisseur de sable assez lié pour ne pouvoir s'ébouler, parce que, dans leur état de nature, ils font leurs trous dans les terres légères.

Ces animaux habitent ordinairement les déserts, se font des tanières sur les pentes des montagnes, pourvu que le fond de la terre soit noir. Leurs tanières ne sont pas égales en profondeur; elles sont de sept ou huit pieds de longueur, jamais droites, mais tortueuses, ayant deux, trois, quatre et cinq sorties: leur distance est aussi inégale, ayant depuis deux jusqu'à sept pieds de séparation. Ils pratiquent dans ces tanières différents endroits, où, en temps d'été, ils font leurs provisions pour l'hiver. Dans les terres labourées, ils ramassent, pendant le temps de la moisson, les épis de froment, de même que la graine des pois, du lin et du chanvre, qu'ils

(1) M. Desmarests, d'après Pallas, décrit trois variétés dans cette espèce: la première est le souslik tacheté, ou souslik de Buffon; la seconde est le souslik ondulé, ou zisel de Buffon; la troisième est le souslik uniforme, ou le jevrashka, nommé également marmotte de Sibérie. M. F. Cuvier a fait de cette espèce le genre *spermophile*. L. 1825.

(2) Thomas Pennant; *Esq<sup>r</sup> att Downing in Flintshire*.

(3) R. Sanchès, ci-devant premier médecin à la cour de Russie.

mettent séparément l'un de l'autre dans les endroits préparés exprès et d'avance à l'intérieur de leurs tanières. Dans les endroits incultes, ils ramassent des graines de différentes herbes. En été, ils se nourrissent de grains, d'herbes, de racines et de jeunes souris. Pour peu qu'elles soient grosses, le souslik ne peut en faire sa proie. Indépendamment des magasins où ces animaux gar-

dent leurs provisions d'hiver, ils se pratiquent encore dans leurs tanières des endroits pour reposer, et qui en sont distants de quelques pieds. Ils rejettent leurs ordures hors de leurs retraites. Les femelles portent depuis deux jusqu'à cinq petits; ils naissent aveugles et sans poil, et ne commencent à voir que quand le poil paraît. On ne sait pas au juste le temps de la gestation des femelles.

## DESCRIPTION

### DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE DU SOUSLIK.

1497. *Un souslik mâle.*

1498. *Un souslik femelle.*

Le souslik est de la grandeur du rat d'eau, et il a des rapports avec cet animal, pour la figure extérieure du corps, principalement pour la forme du museau et des oreilles; cependant celles du souslik étaient beaucoup plus courtes, la queue avait aussi moins de longueur que celle du rat d'eau, mais elle était hérissée de poils beaucoup plus longs. Les pieds avait la même forme et le même nombre de doigts que ceux des écureuils et des rats; quant à la conformation des parties intérieures, le souslik ressemble au hamster par des abajoues qu'il a dans la bouche, et à l'écureuil par plusieurs viscères, par les dents et par la plupart des os.

Le sommet de la tête, l'occiput, le dessus du cou, le garrot, les épaules, le dos, les lombes, la partie supérieure des côtés de la poitrine et du ventre, et la face extérieure de la cuisse avaient une couleur brune teinte de fauve, et étaient parsemés de taches presque rondes et de couleur blanchâtre, mêlée de quelques nuances légères de fauve. Le front et la queue étaient de couleur mêlée de brun et de fauve très-pâle; les côtés du nez, le tour des yeux, la gorge, les côtés et le dessous du cou, le bras et l'avant-bras, la poitrine, le ventre, la partie inférieure des côtés de la poitrine et du ventre, la face intérieure de la cuisse et la jambe étaient de couleur fauve: il y avait, au-

dessous de chacune des paupières inférieures, une petite bande noire dirigée de devant en arrière; la mâchoire inférieure et les pieds avaient une couleur blanchâtre, les ongles étaient longs, peu courbés, en partie de couleur brune, et en partie de couleur jaunâtre.

	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	7	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	1	9
Circonférence du bout du museau. . . . .	1	5
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	2	10
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	6
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	9
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	4
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	4½
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	11
La même distance mesurée en ligne droite. . . . .	0	8
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	3	7
Longueur des oreilles. . . . .	0	1½
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	4

	po.	lig.
Distance entre les deux oreilles , prise dans le bas. . . . .	0	9
Longueur du cou. . . . .	0	6
Circonférence du cou. . . . .	3	2
Circonférence du corps , prise derrière les jambes de devant. . . .	4	3
Circonférence prise à l'endroit le plus gros. . . . .	4	9
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . . . .	4	0
Longueur du tronçon de la queue. .	1	6
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	7
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	1	0
Circonférence du poignet. . . . .	0	9
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	11
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	1	5
Circonférence du métatarse. . . . .	0	9
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	1	4
Largeur du pied de devant. . . . .	0	4
Largeur du pied de derrière. . . .	0	$4\frac{1}{2}$
Longueur des plus grands ongles. .	0	3
Largeur à la base. . . . .	0	$\frac{2}{3}$

Le foie s'étendait presque autant à gauche qu'à droite ; l'épiploon était fort court ; l'estomac se trouvait en entier dans l'hypocondre gauche et dans la région épigastrique : on voyait les intestins grêles dans le côté droit de la partie antérieure de l'abdomen ; le cæcum occupait la partie postérieure.

Le duodenum s'étendait dans le côté droit jusqu'au rein ; les circonvolutions du jejunum et de l'ileum étaient dans le même côté et dans la région ombilicale : le cæcum était dirigé de devant en arrière, de droite à gauche, et d'arrière en avant dans les régions iliaque, hypogastrique et ombilicale ; le colon s'étendait en avant dans le côté droit, où il se repliait et se prolongeait en arrière, depuis l'hypocondre droit jusque dans la région iliaque, et ensuite il revenait en avant : ces deux dernières portions du colon étaient flottantes comme dans l'écureuil, et tenaient l'une à l'autre par un mésocolon qui avait très-peu de largeur ; enfin le colon passait obliquement derrière l'estomac, avant de se joindre au rectum.

Il y avait autour de l'extrémité du rectum, trois glandes qui s'ouvraient chacune sur le bord de l'anus.

L'estomac avait plus de ressemblance pour sa figure à celui de la souris qu'à ceux de l'écureuil, du rat, du mulot et du rat d'eau, surtout par le coude que formait la grande courbure au-dessous de l'angle de la petite courbure.

Le duodenum était le plus gros des intestins grêles, et l'ileum le plus petit : le cæcum avait beaucoup de diamètre à proportion de sa grosseur, comme dans l'écureuil ; le colon était presque aussi gros que le cæcum à son origine, et ressemblait aussi au colon de l'écureuil : le reste du colon et le rectum étaient à peu près aussi gros l'un que l'autre.

Le foie avait trois lobes, le plus grand était placé dans le milieu ; au-devant de ce lobe, il se trouvait un lobe antérieur, divisé en trois parties par deux scissures : la vésicule du fiel se trouvait dans la scissure droite, et le ligament suspensoir passait dans la scissure gauche de ce lobe : le troisième tenait à la racine du foie derrière le grand lobe ; il était divisé en deux branches, dont l'une s'étendait à droite et l'autre à gauche ; chacune de ces branches était sous-divisée en deux autres. L'individu qui sert de sujet pour cette description ayant été gardé dans l'eau-de-vie, je ne peux pas faire mention de la couleur ni du poids du foie, de la rate, etc.

La rate avait trois faces longitudinales ; elle était très-longue, fort étroite, et à peu près de même largeur dans toute son étendue.

Le rein droit était plus avancé que le gauche, de toute sa longueur ; le centre nerveux du diaphragme était fort mince.

Le poumon droit était composé de quatre lobes comme dans la plupart des autres quadrupèdes, mais il n'y en avait qu'un seul dans le poumon gauche : le cœur était presque rond, il avait la pointe dirigée obliquement à gauche ; l'aorte jetait trois branches en avant.

Il y avait de chaque côté de la mâchoire inférieure, comme dans le hamster, des abaïoues qui s'étendaient à peu près jusqu'au milieu du cou.

Je n'ai vu sur la langue que trois glandes à calice, elles étaient placées en ligne droite sur la partie postérieure, une dans le milieu et une de chaque côté.

Le palais était traversé par six sillons ; les bords des premiers étaient convexes en avant, ceux des derniers sillons étaient interrompus dans le milieu et de figure irrégulière.



Le cerveau n'avait point d'anfractuosités, mais le cervelet était cannelé comme dans les autres quadrupèdes.

Il y avait comme dans le loir, le lérot, le muscardin, etc., deux feuillets de chaque côté de la partie postérieure de l'abdomen; ils étaient très-chargés de graisse.

Je n'ai vu que deux mamelons, ils étaient sur la poitrine, un de chaque côté; je n'en ai point trouvé sur le ventre.

La vulve était grande à proportion du corps de l'animal; il y avait de petites rides longitudinales sur les parois internes du vagin; les cornes de la matrice étaient fort longues et attachées aux feuillets graisseux.

Le souslik sur lequel j'ai décrit les parties de la génération du mâle était de même grandeur que la femelle, dont les dimensions se trouvent dans la table précédente. L'épiploon de ce souslik mâle s'étendait jusqu'au bout de la région ombilicale: il y avait deux feuillets dans l'abdomen comme dans la femelle.

L'orifice du prépuce était placé à huit lignes de distance de la vulve; le raphé du scrotum s'étendait depuis le bord postérieur du prépuce jusqu'à l'anus; mais le scrotum était vide. Le prépuce était saillant d'environ une ligne, et avait une ligne et demie de diamètre. Le gland était pointu, il renfermait un osselet, l'extrémité du gland était recourbée en haut, et il y avait une petite gouttière le long de la concavité de cette courbure. Le gland et la verge étaient fort menus. J'ai vu quelques apparences de prostatas et de vésicules séminales. Les canaux déférents étaient courts et très-déliés; les testicules tenaient à l'extrémité postérieure des feuillets graisseux, et étaient en petite partie engagés dans les anneaux des muscles du bas-ventre sans percer le péritoine.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum. . . . .	2	0	0
Circonférence du duodénum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	1	3
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	0
Circonférence du jéjunum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	1	2
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	9
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	10

MAMMIFÈRES. *Tome II.*

	pi.	po.	lig.
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	9
Longueur du cæcum. . . . .	0	1	9
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	2	6
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	1	10
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros. . . . .	0	2	0
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	7
Circonférence du rectum. . . . .	0	0	10
Longueur du colon et du rectum, pris ensemble. . . . .	0	11	0
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cæcum. . . . .	2	11	0
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	0	6	0
Petite circonférence. . . . .	0	4	0
Longueur de la petite courbure, depuis l'angle que forme la partie droite jusqu'à l'œsophage. . . . .	0	0	10
Circonférence depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac. . . . .	0	0	6½
Longueur du foie. . . . .	0	1	2
Largeur. . . . .	0	1	5
Sa plus grande épaisseur. . . . .	0	0	3
Longueur de la vésicule du fiel. . . . .	0	0	4½
Son plus grand diamètre. . . . .	0	0	3
Longueur de la rate. . . . .	0	2	0
Largeur. . . . .	0	0	2
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe. . . . .	0	0	4½
Largeur. . . . .	0	0	10
Circonférence de la base du cœur. . . . .	0	1	8
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire. . . . .	0	0	8½
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0	0	7
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors. . . . .	0	0	1½
Longueur de la langue. . . . .	0	0	11
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité. . . . .	0	0	4
Largeur de la langue. . . . .	0	0	3½
Longueur du cerveau. . . . .	0	0	9
Largeur. . . . .	0	0	8
Longueur du cervelet. . . . .	0	0	4
Largeur. . . . .	0	0	6
Distance entre l'anus et la vulve. . . . .	0	0	1½
Longueur de la vulve. . . . .	0	0	1⅓

La tête du squelette du souslik diffère moins de celle du hamster que de celles de l'écureuil, du rat, du loir, du rat d'eau, etc.; cependant elle a plus de convexité depuis le bout du museau jusqu'au sommet; l'entre-deux des yeux est plus étroit que dans l'écureuil, et plus large que dans le hamster et les rats.

Il y a deux longues dents incisives à chaque mâchoire, celles du dessous ont plus de longueur que celles du dessus, elles sont toutes de couleur blanche et tranchantes à l'extrémité; les dents mâchelières ressemblent à celles de l'écureuil pour le nombre, il y en a dix à la mâchoire du dessus et huit à celle du dessous; ainsi, le nombre total des dents est de vingt-deux dans le souslik comme dans l'écureuil, mais la première mâchelière de la mâchoire supérieure du souslik est beaucoup plus grosse que la petite dent qui est au-devant des quatre grosses mâchelières de l'écureuil (1).

Le souslik a douze vertèbres dorsales et douze côtes de chaque côté comme l'écureuil; mais il n'y a que sept vraies côtes, et les fausses sont au nombre de cinq. Le sternum n'est composé que de six os; la partie antérieure du premier os est fort large comme dans l'écureuil; et les premières côtes, une de chaque côté, s'articulent avec cette partie du premier os du sternum; l'articulation des secondes côtes est entre le premier et le second os; les troisièmes côtes s'articulent entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux sixièmes et septièmes côtes, dont l'articulation est entre le cinquième et le sixième os du sternum.

Il y avait sept vertèbres lombaires; toutes leurs apophyses étaient très-courtes. Le sacrum m'a paru composé de trois fausses vertèbres, et la queue d'environ dix-huit. Les os des hanches différaient beaucoup de ceux de l'écureuil pour la forme et pour la longueur, ils étaient plus courts.

L'omoplate ne différait de celle de l'écureuil, qu'en ce qu'elle était à proportion un peu moins large, et que ses épines étaient moins élevées; les clavicules et les os des quatre jambes et des pieds m'ont paru tous ressemblants à ceux de l'écureuil: l'ongle du pouce des pieds de devant était fort apparent.

po. lig.  
Longueur de la tête, depuis le bout  
des os du nez jusqu'à l'occiput. . . . . I 6 $\frac{2}{3}$

(1) Voyez page 124 de ce volume.

	po.	li.
La plus grande largeur de la tête. . . . .	1	$\frac{1}{3}$
Longueur de la mâchoire inférieure, jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0	11 $\frac{2}{3}$
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents incisives. . . . .	0	2 $\frac{1}{2}$
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents incisives. . . . .	0	3
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	6 $\frac{1}{3}$
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	2
Largeur. . . . .	0	2 $\frac{1}{2}$
Longueur des os propres du nez. . . . .	0	7 $\frac{1}{2}$
Largeur. . . . .	0	1 $\frac{3}{4}$
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . . .	0	5
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales. . . . .	1	3
Longueur de la septième côte, qui est la plus longue. . . . .	1	2
Longueur du sternum. . . . .	1	5
Longueur du corps de la dernière vertèbre lombaire, qui est la plus longue. . . . .	0	3 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'os sacrum. . . . .	0	7
Longueur de la première fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue. . . . .	0	2
Longueur des trous ovalaires. . . . .	0	4
Largeur. . . . .	0	2 $\frac{3}{4}$
Largeur du bassin. . . . .	0	4 $\frac{1}{2}$
Hauteur. . . . .	0	8
Longueur de l'omoplate. . . . .	0	11
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	4 $\frac{1}{3}$
Longueur des clavicules. . . . .	0	6 $\frac{1}{3}$
Longueur de l'humérus. . . . .	1	0
Longueur de l'os du coude. . . . .	1	1
Longueur de l'os du rayon. . . . .	0	10 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'os de la cuisse. . . . .	1	3
Longueur du tibia. . . . .	1	2 $\frac{1}{2}$
Longueur du péroné. . . . .	1	1
Longueur du calcaneum. . . . .	0	3 $\frac{3}{4}$

1499. *L'os hyoïde d'un souslik.*

Je n'y ai vu que sept osselets; peut-être que dans un individu plus âgé il s'en serait trouvé neuf, comme dans l'écureuil.

1500. *L'os de la verge d'un souslik.*

Cet os est très-petit, il n'a guère plus d'une ligne de longueur. Les sousliks qui m'ont servi de sujets pour les descriptions précé-

dentes avaient été trouvés dans les terres voisines du Wolga aux environs de Casan, et envoyés à M. de Buffon par M. Betzki, général des armées de l'impératrice de Russie.

1501. *La peau d'un souslik.*

Les os de la tête, des jambes et des pieds tiennent à cette peau qui a été bourrée; c'est le souslik dont M. de Buffon a fait mention et que M. Pennant lui a donné : il est à peu

près de même grandeur que ceux que j'ai disséqués, et qui sont rapportés et décrits sous les deux numéros précédents; la queue est d'un demi-pouce plus longue que celle des deux autres; la partie supérieure de la tête et du corps a moins de brun et plus de fauve, et les taches y sont plus nombreuses, moins grandes, moins apparentes et moins blanches.

## LE ZISEL.

### LA MARMOTTE SOUSLIK, Var. ondulée; Pall., Desm.

QUELQUES auteurs, entre autres M. Linnæus, ont douté si le *zisel* ou *ziesel* (1) (*citellus*), était un animal différent du hamster (*cricketus*); il est vrai qu'ils se ressemblent à plusieurs égards, et qu'ils sont à peu près du même pays (2); mais ils diffèrent néanmoins par un assez grand nombre de caractères, pour que nous soyons convaincus qu'ils sont d'espèces réellement différentes. Le *zisel* est plus petit que le hamster; il a le corps long et menu comme la belette, au lieu que le hamster a le corps assez gros et ramassé comme le rat; il n'a point d'oreilles extérieures, mais seulement des trous auditifs cachés sous le poil; le hamster, à la vérité, a les oreilles courtes; mais elles sont très-apparentes et fort larges. Le *zisel* est d'un

gris plus ou moins cendré et d'une couleur uniforme; le hamster est marqué, de chaque côté sur l'avant du corps, de trois grandes taches blanches: ces différences, jointes à ce que ces deux animaux, quoique habitants des mêmes terres, ne se mêlent pas, et que les espèces subsistent séparées, suffisent pour qu'on ne puisse douter que ce soient en effet deux espèces différentes, et quoiqu'ils se ressemblent, en ce qu'ils ont tous deux la queue courte, les jambes basses, les dents semblables à celles des rats, et les mêmes habitudes naturelles, comme celle de se creuser des retraites, d'y faire des magasins, de dévaster les blés, etc. D'ailleurs, ce qui n'aurait dû laisser aucun doute à des naturalistes un peu instruits, quand même ils n'auraient pas vu ces deux animaux, c'est qu'Agricola, auteur exact et judicieux, dans son petit traité sur les animaux souterrains, donne la description de l'un et de l'autre, et les distingue si clairement, qu'il n'est pas possible de les confondre (3). Ainsi nous pouvons donner pour certain que le hamster et le *zisel* sont deux animaux différents, et peut-être d'espèces aussi éloignées que celle de la belette l'est de celle du rat.

(1) *Mus noricus quem citellum appellat, in terræ cavernis habitat; ei corpus ut mustelæ domesticæ longum et tenue, cauda admodum brevis, color pilis ut cuniculorum quorundam pilis, cinereus, sed obscurior. Sicut talpa caret auribus, sed non caret foraminibus quibus sonum ut avis recipit. Dentes habet muris dentium similes; ex hujus etiam pellibus, quanquam non sint pretiosæ, vestes solent confici.* (Georg. Agricolæ de animalibus subterraneis; Brasil., 1561, pag. 488.)

*Citellus, mus noricus Agricol. ein Zeisel.* (Schwenckfeld Theriotropeum Silesiæ; Lignici, 1604, pag. 86.)

*Mus noricus vel citellus.* (Gesner, Hist. quadr., pag. 737.)

(2) *Nota.* Le hamster se trouve en Misnie, en Thuringe, dans le pays d'Hanovre; le *zisel*, en Hongrie, en Autriche et en Pologne, où on l'appelle *suset*.

(3) *Istius (viverræ scilicet) ferocitatis est etiam agri vastator et Cereis hostis hamster quem quidam cricketum nominant... Existit iracundus et mordax... In terræ cavernis habitat non aliter atque cuniculus, sed angustus, et idcirco pellis quâ parte utrinque coxam tegit à pilis est nuda. Major paulò quàm domestica mustela existit, pedes habet admodum bre-*

## LE JEVRASCHKA OU LA MARMOTTE DE SIBÉRIE.

LA MARMOTTE SOUSLIK, Var. unif.; Pall., Desm.

L'ANIMAL de Sibérie, que les Russes appellent *jevraschka*, est une espèce de marmotte encore plus petite que le monax du Canada : cette petite marmotte a la tête ronde et le museau écrasé; on ne lui voit point d'oreilles et l'on ne peut même découvrir l'ouverture du conduit auditif, qu'en détournant le poil qui le couvre; la longueur du corps, y compris la tête, est tout au plus d'un pied; la queue n'a guère que trois pouces, elle est presque ronde auprès du corps, et ensuite elle s'aplatit, et son extrémité paraît tronquée. Le corps de cet animal est assez épais, le poil est fauve, mêlé de gris, et celui de l'extrémité de la queue est presque noir. Les jambes sont courtes, celles de derrière sont seulement plus longues que celles de devant. Les pieds de derrière ont cinq doigts et cinq ongles noirs et un peu courbés; ceux de devant n'en ont que qua-

tre : lorsqu'on irrite ces animaux, ou seulement qu'on veut les prendre, ils mordent violemment, et font un cri aigu comme la marmotte : quand on leur donne à manger, ils se tiennent assis, et portent à leur gueule avec les pieds de devant : ils se recherchent au printemps et produisent en été; les portées ordinaires sont de cinq ou six; ils se font des terriers où ils passent l'hiver, et où la femelle met bas et allaite ses petits : quoiqu'ils aient beaucoup de ressemblance et d'habitudes communes avec la marmotte, il paraît néanmoins qu'ils sont d'une espèce réellement différente; car dans les mêmes lieux, en Sibérie, il se trouve de vraies marmottes de l'espèce de celles de Pologne ou des Alpes, et que les Sibériens appellent *surok* (1), et l'on n'a pas remarqué que ces deux espèces se mêlent ni qu'il y ait entre elles aucune race intermédiaire.

## LE BOBAK (2).

LA MARMOTTE BOBAK, ARCTOMYS BOBAC; Cuv., Desm.

L'ON a donné le nom de *marmotte de Strasbourg* au hamster, et celui de *marmotte de Pologne* au bobak; mais autant il est certain

ves : pili in dorso color est fere leporis, in ventre niger, in lateribus rutilus; sed utrinque latus maculis albis numero distinguitur. Suprema capitis pars ut etiam cervix, eundem quem dorsum habet colorem; tempora rutila sunt, guttur est candidum. Caudæ, quæ ad tres digitos transversos longa, est similiter leporis color. Pili autem sic in hærent cuti ut ex eâ difficulter evelli possint. Ac cutis quidem à carne facillius avellit quam pili ex cute radicibus extrahantur, atque ob hanc causam et varietatem pelles ejus sunt pretiosas. (Georg. Agric. de anim. sub., pag. 490.)

*Nota.* Il suffit de comparer cette description du hamster, qui est fort bonne, avec celle que le même auteur donne du zisel, et que nous avons rapportée dans la note de la page 299, pour être très-convaincus que ces deux animaux sont fort différents l'un de l'autre.

(1) Voyage de Gmelin, tome 2, page 444. — Les Tartares, dit Rubruquis, ont force marmottes ou

que le hamster n'est point une marmotte, autant il est probable que le bobak en est une; car il ne diffère de la marmotte des Alpes, que par les couleurs du poil; il est d'un gris moins brun ou d'un jaune plus pâle; il a aussi une espèce de pouce, ou plutôt un ongle aux pieds de devant, au lieu

l'ons, qu'ils appellent *sogur*, qui s'assemblent vingt et trente ensemble dans une grande fosse l'hiver, où ils dorment six mois durant; ils prennent force de ces bêtes-là. (Voyages en Tartarie, page 25.) —

*Nota.* Il paraît que ce *sogur* de Rubruquis doit être le même animal que le *jevraschka* de Gmelin, puisque l'autre marmotte s'appelle *surok*; ou bien l'auteur a pris *surok* pour *sogur*.

(2) Bobak, nom de cet animal en Pologne, et que nous avons adopté.

Bobak (Rzaczynski, Hist. nat. Polon., pag. 233; *idem*, Auct., pag. 327.)

Glis flavicans capite rufescente..... *Marmota Polonica*. La marmotte de Pologne. (Briss., Reg. anim., pag. 165.)

que la marmotte n'a que quatre doigts à ses pieds, et que le pouce lui manque. Du reste, elle lui ressemble en tout; ce qui peut faire présumer que ces deux animaux ne forment pas deux espèces distinctes et séparées. Il en est de même du *monax* (1) ou *marmotte du Canada*, que quelques voyageurs ont appelé *siffleur*; il ne paraît différer de la marmotte que par la queue, qu'il a plus longue et plus garnie de poils. Le *monax* du Canada, le *bobak* de Pologne, et la marmotte des Alpes, pourraient donc n'être tous trois que le même animal, qui, par la diffé-

rence des climats, aurait subi les variétés que nous venons d'indiquer. Comme cette espèce habite de préférence la région la plus haute et la plus froide des montagnes; comme on la trouve en Pologne, en Russie et dans les autres parties du nord de l'Europe, il n'est pas étonnant qu'elle se retrouve au Canada, où seulement elle est plus petite qu'en Europe (2); et cela ne lui est pas particulier, car tous les animaux, qui sont communs aux deux continents, sont plus petits dans le nouveau que dans l'ancien.

---

## DESCRIPTION DU BOBAK.

---

Le bobak (*pl.* 179) est à peu près de même grandeur que la marmotte, et il ressemble presque entièrement à cet animal par la forme du corps, car il a le museau court et gros, la tête allongée et un peu arquée à l'endroit du front, les oreilles courtes et rondes, le cou court et gros, et le corps étoffé; la queue m'a paru ressemblante à celle de la marmotte par ce qui en restait dans le bobak qui a servi de sujet pour cette description; il était desséché et bourré; la queue avait été partie coupée. Cet animal avait cinq doigts à chaque pied, au moins l'ongle du pouce les pieds de devant étaient fort apparents au dehors, et ses phalanges se trouvaient, soit la peau, réunies avec le métacarpe: au contraire les marmottes n'ont point de poce aux pieds de devant, non-seulement on n'y voit point d'ongle au dehors, mais il n'y a point de phalange

au-dedans, comme il a été dit à l'article de la marmotte; j'ai seulement aperçu, depuis la publication de ce volume, dans une marmotte plus âgée que celle qui m'avait servi de sujet pour la description des os de cet animal, deux osselets dans le carpe de plus que les six dont j'ai fait mention. L'un de ces osselets était très-petit et à peine ossifié; il m'a paru correspondre à celui de la première phalange du bobak: mais, quoi qu'il en soit, cet animal a de plus que la marmotte la seconde phalange du pouce des pieds de devant, et l'ongle bien formé au-dehors.

Le duvet du bobak était de couleur brune; les poils, plus fermes et plus longs que le duvet, avaient la même couleur brune vers la racine, et ils étaient roussâtres dans le reste de leur longueur: la plupart des poils de la tête, du cou, du dos, de la croupe, de la queue, des épaules et de la face externe du bras, avaient la pointe brune ou d'une couleur rousse foncée; mais cette couleur était peu apparente; on ne voyait au premier coup d'œil que du roux sur la tête, la poitrine, le ventre et la queue de cet animal, et du roussâtre sur les autres parties.

(1) Voyez la figure et la description du *monax* dans l'Histoire des muséaux d'Edwards, page 104.

(2) *Nota.* La marmotte des Alpes et celle de Pologne (*bobak*) ont 1 pied et demi depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue. Le *monax*, ou marmotte du Canada, n'a que quatorze ou quinze pouces de longueur.

## LE MONAX OU MARMOTTE DU CANADA.

MARMOTTE MONAX, *ARCTOMYS MONAX*; Linn.

Nous donnons ici la figure (pl. 176) de l'animal que nous avons indiqué sous le nom de *monax*, marmotte du Canada. Le dessin nous a été envoyé par M. Collinson, mais sans aucune description. Cette espèce de marmotte me paraît différer des autres marmottes en ce qu'elle n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que la marmotte des Alpes et le bobak, ou marmotte de Pologne, en ont cinq, comme aux pieds de derrière. Il y a aussi quelque différence dans la forme de la tête, qui est beaucoup moins couverte de poil. La queue est plus longue et moins fournie dans le monax que dans notre marmotte; en sorte qu'on doit regarder cet animal du Canada, comme une espèce voisine, plutôt que comme une sim-

ple variété de la marmotte des Alpes. Je présume qu'on peut rapporter à cette espèce, l'animal dont parle le baron de la Hontan (1), et qu'il nomme *siffleur*: il dit qu'il se trouve dans les pays septentrionaux du Canada, qu'il approche du lièvre pour la grosseur, mais qu'il est plus court de corps; que la peau en est fort estimée, et qu'on ne recherche cet animal que pour cela, parce que la chair n'en est pas bonne à manger: il ajoute que les Canadiens appellent ces animaux *siffleurs*, parce qu'ils sifflent en effet à l'entrée de leurs tanières lorsque le temps est beau. Il dit avoir entendu lui-même ce sifflet à diverses reprises. On sait que nos marmottes des Alpes sifflent de même et d'un ton très-aigu (2).

## MARMOTTE DE KAMTSCHATKA.

Les voyageurs russes ont trouvé, dans les terres du Kamtschatka, un animal qu'ils ont appelé *marmotté*, mais dont ils ne donnent qu'une très-légère indication; ils disent seu-

lement que sa peau ressemble de loin, par ses bigarrures, au plumage varié d'un bel oiseau; que cet animal se sert, comme l'écureuil, de ses pattes de devant pour manger, et qu'il se nourrit de racines, de baies et de noix de cèdre (*Hist. générales Voy.*, tome 19, page 253). Je dois observer que cette expression, *noix de cèdre*, présente une fausse idée; car le vrai cèdre porte des cônes, et les autres arbres, qu'on a désignés par le même nom de cèdres, portent des baies.

(1) Voyage du baron de la Hontan, t. 1, page 95.

(2) Le monax est une espèce de marmotte bien distincte, ainsi que l'a fait connaître M. F. Cuvier. Il habite le Canada seulement, et c'est à tort qu'on a confondu avec lui le *cuniculus bahamensis* de Catesby, qui est le *capromys* de M. Desmarests.

DESM. 1825.

L'OURS <sup>(1)</sup>.L'OURS BRUN D'EUROPE; CUV. — *URSUS ARCTOS*; Linn., Desm.

IL n'y a aucun animal, du moins de ceux qui sont assez généralement connus, sur lequel les auteurs d'histoire naturelle aient autant varié que sur l'ours : leurs incertitudes, et même leurs contradictions sur la nature et les mœurs de cet animal, m'ont paru venir de ce qu'ils n'en ont pas distingué les espèces, et qu'ils rapportent quelquefois de l'une ce qui appartient à l'autre. D'abord, il ne faut pas confondre l'ours de terre avec l'ours de mer, appelé communément *ours blanc*, *ours de la mer Glaciale*; ce sont deux animaux très-différents, tant pour la forme du corps, que pour les habitudes naturelles : ensuite il faut distinguer deux espèces dans les ours terrestres, les bruns et les noirs (2), lesquels, n'ayant pas les mêmes inclinations, les mêmes appétits naturels, ne peuvent pas être regardés comme des variétés d'une seule et même espèce, mais doivent être considérés comme deux espèces distinctes et séparées. De plus, il y a encore des ours de terre qui sont blancs (3), et qui, quoique ressemblants par la couleur aux ours de mer, en diffèrent par tout le reste autant que les autres ours. On trouve ces ours blancs terrestres dans la grande Tartarie (4), en Moscovie, en Lithuanie, et dans les autres

provinces du nord. Ce n'est pas la rigueur du climat qui les fait blanchir pendant l'hiver, comme les hermines ou les lièvres; ces ours naissent blancs et demeurent blancs en tout temps : il faudrait donc encore les regarder comme une quatrième espèce, s'il ne se trouvait aussi des ours à poil mêlé de brun et de blanc, ce qui désigne une race intermédiaire entre cet ours blanc terrestre et l'ours brun ou noir; par conséquent l'ours blanc terrestre n'est qu'une variété de l'une ou de l'autre de ces espèces.

On trouve dans les Alpes l'ours brun assez communément, et rarement l'ours noir, qui se trouve au contraire en grand nombre dans les forêts des pays septentrionaux de l'Europe et de l'Amérique. Le brun est féroce et carnassier; le noir n'est que farouche, et refuse constamment de manger de la chair. Nous ne pouvons pas en donner un témoignage plus net et plus récent que celui de M. du Pratz. Voici ce qu'il en dit dans son Histoire de la Louisiane (5) : « L'ours pa-  
rait (6) l'hiver dans la Louisiane, parce  
» que les neiges qui couvrent les terres du  
» nord, l'empêchant de trouver sa nourri-  
» ture, le chassent des pays septentrionaux;  
» il vit de fruits, entre autres de glands et  
» de racines, et ses mets les plus délicieux  
» sont le miel et le lait : lorsqu'il en ren-  
» contre, il se laisserait plutôt tuer que de  
» quitter prise. Malgré la prévention où l'on  
» est que l'ours est carnassier, je prétends  
» avec tous ceux de cette province et des  
» pays circonvoisins, qu'il ne l'est nulle-  
» ment. Il n'est jamais arrivé que ces ani-  
» maux aient dévoré des hommes, malgré  
» leur multitude et la faim extrême qu'ils  
» souffrent quelquefois, puisque même, dans  
» ce cas, ils ne mangent point la viande  
» de boucherie qu'ils rencontrent. Dans le

(1) L'ours; en grec, ὄρκτος; en latin, *ursus*; en italien, *orso*; en espagnol, *osso*; en allemand, *baer*; en anglais, *bear*; en suédois, *bioern*; en polonais, *wewer*, *niedzwiedz*.

Ursus. (Gesner, Hist. quadrup., pag. 941. — Icon. quadrup., pag. 65.)

Ursus. (Ray, Synops. animal. quadrup., pag. 171.)

Ursus caudá abruptá. Ursus vulgò. (Linnæus.)

Ursus. (Klein, de Quadrup., pag. 82.)

Ursus niger, caudá unicolore.... Ursus. (Brisson, Règn. animal, pag. 258.)

(2) *Nota*. Que nous comprenons ici sous la dénomination d'ours bruns, ceux qui sont bruns, fauves, roux, rougeâtres; et par celle d'ours noirs, ceux qui sont noirâtres, aussi-bien que tout-à-fait noirs.

(3) L'ours blanc d'Europe; c'est une variété albine de l'ours brun, *ursus arctos*; Linn. L. 1825.

(4) Voyez Relation de la grande Tartarie; Amsterdam, 1737, in-12, page 8.

(5) Voyez l'Histoire de la Louisiane, par M. Lepratz; Paris, 1758, in-12, tome 2, pages 77 et suiv.

(6) Observez qu'il s'agit ici de l'ours noir, et non de l'ours brun.

» temps que je demeurais aux Natchez, il y eut un hiver si rude dans les terres du nord, que ces animaux descendirent en grande quantité; ils étaient si communs, qu'ils s'affamaient les uns les autres, et étaient très-maigres; la grande faim les faisait sortir des bois qui bordent le fleuve; on les voyait courir la nuit dans les habitations, et entrer dans les cours qui n'étaient pas bien fermées; ils y trouvaient des viandes exposées au frais, ils n'y touchaient point, et mangeaient seulement les grains qu'ils pouvaient rencontrer. C'était assurément dans une pareille occasion, et dans un besoin aussi pressant, qu'ils auraient dû manifester leur fureur carnassière, si peu qu'ils eussent été de cette nature. Ils n'ont jamais tué d'animaux pour les dévorer; et pour peu qu'ils fussent carnassiers, ils n'abandonneraient pas les pays couverts de neige, où ils trouveraient des hommes et des animaux à discrétion, pour aller au loin chercher des fruits et des racines, nourriture que les bêtes carnassières refusent de manger.» M. du Pratz ajoute dans une note, que, depuis qu'il a écrit cet article, il a appris avec certitude que, dans les montagnes de Savoie, il y a deux sortes d'ours : les uns noirs, comme ceux de la Louisiane, qui ne sont point carnassiers; les autres rouges, qui sont aussi carnassiers que les loups. Le baron de la Hontan dit (tome 1 de ses *Voyages*, page 86) que les ours du Canada sont extrêmement noirs, et peu dangereux; qu'ils n'attaquent jamais les hommes, à moins qu'on ne tire dessus et qu'on ne les blesse. Et il dit aussi (tome 2, page 40) que les ours rougeâtres sont méchants, qu'ils viennent effrontément attaquer les chasseurs, au lieu que les noirs s'enfuient.

Wormius a écrit (1) qu'on connaît trois ours en Norwége : le premier (*bressdiur*), très-grand, qui n'est pas tout-à-fait noir, mais brun, et qui n'est pas si nuisible que les autres, ne vivant que d'herbes et de feuilles d'arbres; le second (*ildgiersdiur*), plus petit, plus noir, carnassier, et attaquant souvent les chevaux et les autres animaux, surtout en automne; le troisième (*myrebiorn*) qui est le plus petit de tous, et qui ne laisse pas d'être nuisible : il se nourrit, dit-il, de fourmis, et se plaît à renverser les fourmillières. On a remarqué (ajoute-

til sans preuve) que ces trois espèces se mêlent, et produisent ensemble des espèces intermédiaires; que ceux qui sont carnassiers attaquent les troupeaux, foulent toutes les bêtes comme le loup, et n'en dévorent qu'une ou deux; que, quoique carnassiers, ils mangent des fruits sauvages; et que, quand il y a une grande quantité de sorbes, ils sont plus à craindre que jamais, parce que ce fruit acerbe leur agace si fort les dents, qu'il n'y a que le sang et la graisse qui puissent leur ôter cet agacement qui les empêche de manger. Mais la plupart de ces faits rapportés par Wormius me paraissent fort équivoques; car il n'y a point d'exemple que des animaux dont les appétits sont constamment différents, comme dans les deux premières espèces, dont les uns ne mangent que de l'herbe et des feuilles, et les autres de la chair et du sang, se mêlent ensemble et produisent une espèce intermédiaire. D'ailleurs, ce sont ici les ours noirs qui sont carnassiers, et les bruns qui sont frugivores; ce qui est absolument contraire à la vérité. De plus, le P. Rzaczynski (2), Polonais, et M. Klein, de Dantzick (3), qui ont parlé des ours de leur pays, n'en admettent que deux espèces, les noirs et les bruns ou roux; et parmi ces derniers, des grands et des petits: ils disent que les ours noirs sont les plus rares, que les bruns sont au contraire fort communs, que ce sont les ours noirs qui sont les plus grands et qui mangent les fourmis, et enfin que les grands ours bruns ou roux sont les plus nuisibles et les plus carnassiers. Ces témoignages, aussi-bien que ceux de M. du Pratz et du baron de la Hontan, sont, comme l'on voit, tout-à-fait opposés à celui de Wormius que je viens de citer. En effet, il paraît certain que les ours rouges, roux ou bruns, qui se trouvent non-seulement en Savoie, mais dans les hautes montagnes, dans les vastes forêts, et dans presque tous les déserts de la terre, dévorent les animaux vivants, et mangent même les voiries les plus infectées. Les ours noirs n'habitent guère que les pays froids; mais on trouve des ours bruns ou roux dans les climats froids et tempérés, et même dans les régions du midi. Ils étaient communs chez les Grecs; les Romains en faisaient venir de Libye (4) pour servir à leurs spectacles : il

(2) Auctuar. Hist. nat., pag. 32.

(3) De Quadrup., pag. 82.

(4) Herodot., Solin., Crinit., et alii. Quod freno Libyci domantur ursi, dit Martial.

(1) Voyez Mus. Worm., pag. 318.



s'en trouve à la Chine (1), au Japon (2), en Arabie, en Égypte, et jusque dans l'île de Java (3). Aristote (4) parle aussi des ours blancs terrestres, et regarde cette différence de couleur comme accidentelle, et provenant, dit-il, d'un défaut dans la génération. Il y a donc des ours dans tous les pays déserts, escarpés ou couverts; mais on n'en trouve point dans les royaumes bien peuplés, ni dans les terres découvertes et cultivées: il n'y en a point en France, non plus qu'en Angleterre, si ce n'est peut-être quelques-uns dans les montagnes les moins fréquentées.

L'ours est non-seulement sauvage, mais solitaire; il fuit par instinct toute société; il s'éloigne des lieux où les hommes ont accès; il ne se trouve à son aise que dans les endroits qui appartiennent encore à la vieille nature: une caverne antique dans des rochers inaccessibles, une grotte formée par le temps dans le tronc d'un vieux arbre, au milieu d'une épaisse forêt, lui servent de domicile; il s'y retire seul, y passe une partie de l'hiver sans provisions, sans en sortir pendant plusieurs semaines. Cependant il n'est point engourdi ni privé de sentiment, comme le loir ou la marmotte; mais, comme il est naturellement gras, et qu'il l'est excessivement sur la fin de l'automne, temps auquel il se recèle, cette abondance de graisse lui fait supporter l'abstinence, et il ne sort de sa bauge que lorsqu'il se sent affamé. On prétend que c'est au bout d'environ quarante jours (5) que les mâles sortent de leurs retraites, mais que les femelles y restent quatre mois, parce qu'elles y font leurs petits. J'ai peine à croire qu'elles puissent non-seulement subsister, mais encore nourrir leurs petits sans prendre elles-mêmes aucune nourriture pendant un aussi long espace de temps. On convient qu'elles sont excessivement grasses lorsqu'elles sont pleines; que d'ailleurs, étant vêtues d'un poil très-épais, dormant la plus grande partie du temps, et ne se donnant aucun mouvement, elles doivent perdre très-peu par la transpiration: mais, s'il est vrai que les mâles sor-

tent au bout de quarante jours, pressés par le besoin de prendre de la nourriture, il n'est pas naturel d'imaginer que les femelles ne soient pas encore plus pressées du même besoin après qu'elles ont mis bas, et lorsque, allaitant leurs petits, elles se trouvent doublement épuisées, à moins que l'on ne veuille supposer qu'elles en doivent quelques-uns avec les enveloppes et tout le reste du produit superflu de leur accouchement; ce qui ne me paraît pas vraisemblable, malgré l'exemple des chattes, qui mangent quelquefois leurs petits. Au reste, nous ne parlons ici que de l'espèce des ours bruns, dont les mâles dévorent en effet les oursons nouveau-nés, lorsqu'ils les trouvent dans leurs nids; mais les femelles, au contraire, semblent les aimer jusqu'à la fureur: elles sont, lorsqu'elles ont mis bas, plus féroces, plus dangereuses que les mâles; elles combattent et s'exposent à tout pour sauver leurs petits, qui ne sont point informés en naissant, comme l'ont dit les anciens, et qui, lorsqu'ils sont nés, croissent à peu près aussi vite que les autres animaux: ils sont parfaitement formés (6) dans le sein de leur mère; et si les fœtus ou les jeunes oursons ont paru informés au premier coup d'œil, c'est que l'ours adulte l'est lui-même par la masse, la grosseur et la disproportion du corps et des membres; et l'on sait que, dans toutes les espèces, le fœtus ou le petit nouveau-né est plus disproportionné que l'animal adulte.

Les ours se recherchent en automne: la femelle est, dit-on, plus ardente que le mâle; on prétend qu'elle se couche sur le dos pour le recevoir, qu'elle l'embrasse étroitement, qu'elle le retient long-temps, etc.: mais il est plus certain qu'ils s'accouplent à la manière des quadrupèdes. L'on a vu des ours captifs s'accoupler et produire; seulement on n'a pas observé combien dure le temps de la gestation. Aristote (7) dit qu'il n'est que de trente jours; comme personne n'a contredit ce fait, et que nous n'avons pu le vérifier, nous ne pouvons aussi ni le nier, ni l'assurer; nous remarquerons seulement qu'il nous paraît douteux: le parce que l'ours est un gros animal, et que plus les animaux sont gros, plus il faut de temps pour les former

(1) Histoire générale des Voyages, par M. l'abbé Prévôt, tome 3, page 492. — Histoire naturelle du Japon, par Kœmpfer, tome 1, page 109.

(2) Strabo, lib. 16; Prosp. Alpin., pag. 233.

(3) Voyage autour du monde de Le Gentil; Paris, 1725, tome 3, page 85.

(4) Aristot., de Admir., cap. 140; *Idem*, de Gen. animal., lib. 5, cap. 6.

(5) Arist., Hist. anim., lib. 8, cap. 17.

MAMMIFÈRES. *Tome II.*

(6) In Museo Illust. Senatús Bononiensis ursulum à caso matris utero extractum, et omnibus suis partibus formatum, in vase vitreo adhuc servatum. (Al-drov., de quadrup. digit., pag. 120.)

(7) Aristot., Hist. anim., lib. 6, cap. 30.

dans le sein de la mère ; 2<sup>o</sup> parce que les jeunes ours croissent assez lentement ; ils suivent leur mère, et ont besoin de ses secours pendant un an ou deux ; 3<sup>o</sup> parce que l'ours ne produit qu'en petit nombre, un, deux, trois, quatre, et jamais plus de cinq ; propriété commune avec tous les gros animaux, qui ne produisent pas beaucoup de petits, et qui les portent long-temps ; 4<sup>o</sup> parce que l'ours vit vingt ou vingt-cinq ans, et que le temps de la gestation et celui de l'accroissement sont ordinairement proportionnés à la durée de la vie. A ne raisonner que sur ces analogies, qui me paraissent assez fondées, je croirais donc que le temps de la gestation dans l'ours est au moins de quelques mois. Quoi qu'il en soit, il paraît que la mère a le plus grand soin de ses petits ; elle leur prépare un lit de mousse et d'herbes dans le fond de sa caverne, et les allaite jusqu'à ce qu'ils puissent sortir avec elle. Elle met bas en hiver, et ses petits commencent à la suivre au printemps. Le mâle et la femelle n'habitent point ensemble ; ils ont chacun leur retraite séparée, et même fort éloignée. Lorsqu'ils ne peuvent trouver une grotte pour se giter, ils cassent et ramassent du bois pour se faire une loge qu'ils recouvrent d'herbes et de feuilles, au point de la rendre impénétrable à l'eau.

La voix de l'ours est un grondement, un gros murmure, souvent mêlé d'un frémissement de dents qu'il fait surtout entendre lorsqu'on l'irrite ; il est très-susceptible de colère, et sa colère tient toujours de la fureur, et souvent du caprice : quoiqu'il paraisse doux pour son maître, et même obéissant lorsqu'il est apprivoisé, il faut toujours s'en défier, et le traiter avec circonspection, surtout ne le pas frapper au bout du nez ni le toucher aux parties de la génération. On lui apprend à se tenir debout, à gesticuler, à danser ; il semble même écouter le son des instruments, et suivre grossièrement la mesure ; mais, pour lui donner cette espèce d'éducation, il faut le prendre jeune, et le contraindre pendant toute sa vie ; l'ours qui a de l'âge ne s'apprivoise ni ne se contraint plus : il est naturellement intrépide, ou tout au moins indifférent au danger. L'ours sauvage ne se détourne pas de son chemin, ne fuit pas à l'aspect de l'homme ; cependant on prétend que par un coup de sifflet (1) on le surprend, ou l'étonne au point qu'il s'ar-

rête et se lève sur les pieds de derrière : c'est le temps qu'il faut prendre pour le tirer, et tâcher de le tuer ; car, s'il n'est que blessé, il vient de furie se jeter sur le tireur, et l'embrassant des pattes de devant, il l'étoufferait (2) s'il n'était secouru.

On chasse et on prend les ours de plusieurs façons en Suède, en Norwège, en Pologne, etc. La manière, dit-on, la moins dangereuse de les prendre (3) est de les enivrer en jetant de l'eau-de-vie sur le miel, qu'ils aiment beaucoup, et qu'ils cherchent dans les troncs d'arbres. A la Louisiane et en Canada, où les ours noirs sont très-communs, et où ils ne nichent pas dans des cavernes, mais dans de vieux arbres morts sur pied, et dont le cœur est pourri, on les prend en mettant le feu dans leurs maisons (4). Comme ils montent très-aisément sur les arbres, ils s'établissent rarement à rez de terre, et quelquefois ils sont nichés à trente et quarante pieds de hauteur. Si c'est une mère avec ses petits, elle descend la première, on la tue avant qu'elle soit à terre ; les petits descendent ensuite, on les prend en leur passant une corde au cou, et on les emmène pour les élever ou pour les manger, car la chair de l'ourson est délicate et bonne : celle de l'ours est mangeable ; mais, comme elle est mêlée d'une graisse huileuse, il n'y a guère que les pieds, dont la substance est plus ferme, qu'on puisse regarder comme une viande délicate.

La chasse de l'ours, sans être fort dangereuse, est très-utile lorsqu'on la fait avec quelque succès ; la peau est de toutes les fourrures grossières celle qui a le plus de prix, et la quantité d'huile que l'on tire d'un seul ours est fort considérable. On met d'abord la chair et la graisse cuire ensemble dans une chaudière : la graisse se sépare ; « ensuite, dit M. du Pratz (5), on la purifie » en y jetant, lorsqu'elle est fondue et très-chaude, du sel en bonne quantité et de l'eau par aspersion : il se fait une détonation, et il s'en élève une fumée épaisse, qui emporte avec elle la mauvaise odeur de la graisse. La fumée étant passée, et la

(2) *Idem, ibid.* — Hist. de la Louisiane par M. Lepage du Pratz, tome 2, page 81.

(3) Voyages de Regnard, tome 1, page 53.

(4) Mémoires sur la Louisiane par M. Dumont ; Paris, 1753, pages 75 et suivantes. — Hist. de la Louisiane par M. Lepage du Pratz, tome 2, page 87.

(5) Tome 2, pages 89 et 90.

(1) Voyages de Regnard, tome 1, pages 37 et 38.

» graisse étant encore plus que tiède, on la  
 » verse dans un pot où on la laisse reposer  
 » huit ou dix jours; au bout de ce temps, on  
 » voit nager dessus une huile claire, qu'on  
 » enlève avec une cuiller : cette huile est  
 » aussi bonne que la meilleure huile d'o-  
 » live, et sert aux mêmes usages. Au-des-  
 » sous, on trouve un saindoux aussi blanc,  
 » mais un peu plus mou que le saindoux de  
 » porc; il sert aux besoins de la cuisine, et  
 » il ne lui reste aucun goût désagréable; ni  
 » aucune mauvaise odeur. » M. Dumont,  
 dans ses *Mémoires sur la Louisiane*, s'ac-  
 corde avec M. du Pratz, et il dit, de plus,  
 que d'un seul ours on tire quelquefois plus  
 de cent vingt pots de cette huile ou graisse;  
 que les Sauvages en traitent beaucoup avec  
 les Français; qu'elle est très-belle, très-saine  
 et très-bonne; qu'elle ne se fige guère que  
 par un grand froid; que, quand cela arrive,  
 elle est toute en grumeaux, et d'une blan-  
 cheur à éblouir; qu'on la mange alors sur le  
 pain en guise de beurre. Nos épiciers-dro-  
 guistes ne tiennent point d'huile d'ours; mais  
 ils font venir de Savoie, de Suisse, ou du  
 Canada, de la graisse ou axonge qui n'est pas  
 purifiée. L'auteur du *Dictionnaire du Com-  
 merce* dit même que, pour que la graisse  
 d'ours soit bonne, il faut qu'elle soit grisâ-  
 tre, gluante, et de mauvaise odeur, et que  
 celle qui est trop blanche est sophistiquée  
 et mêlée de suif. On se sert de cette graisse  
 comme de topique pour les hernies, les rhu-  
 matismes, etc; et beaucoup de gens assu-  
 rent en avoir ressenti de bons effets.

La quantité de graisse dont l'ours est  
 chargé le rend très-léger à la nage; aussi  
 traverse-t-il sans fatigue des fleuves et des  
 lacs. « Les ours de la Louisiane, dit M. Du-  
 » mont (1), qui sont d'un très-beau noir,  
 » traversent le fleuve malgré sa grande lar-  
 » geur : ils sont très-friands du fruit des  
 » plaqueminières; ils montent sur ces ar-  
 » bres, se mettent à califourchon sur une  
 » branche, s'y tiennent avec une de leurs  
 » pattes, et se servent de l'autre pour plier  
 » les autres branches et approcher d'eux les  
 » plaquemines. Ils sortent aussi très-souvent  
 » des bois pour venir dans les habitations  
 » manger les patates et le maïs. » En au-  
 » tomne, lorsqu'ils se sont bien engraisés, ils  
 n'ont presque pas la force de marcher (2),

ou du moins ils ne peuvent courir (3) aussi  
 vite qu'un homme. Ils ont quelquefois de  
 dix doigts d'épaisseur (4) de graisse aux cô-  
 tes et aux cuissés : le dessous de leurs pieds  
 est gros et enflé; lorsqu'on le coupe, il en  
 sort un suc blanc et laiteux : cette partie  
 paraît composée de petites glandes qui sont  
 comme des mamelons; et c'est ce qui fait  
 que pendant l'hiver, dans leurs retraites,  
 ils sucent continuellement leurs pattes.

L'ours a les sens de la vue, de l'ouïe et du  
 toucher, très-bons, quoiqu'il ait l'œil très-  
 petit relativement au volume de son corps,  
 les oreilles courtes; la peau épaisse et le  
 poil fort touffu : il a l'odorat excellent, et  
 peut-être plus exquis qu'aucun autre ani-  
 mal; car la surface intérieure de cet or-  
 gane se trouve extrêmement étendue : on y  
 compte (5) quatre rangs de plans de lames  
 osseuses, séparés les uns des autres par trois  
 plans perpendiculaires; ce qui multiplie pro-  
 digieusement les surfaces propres à recevoir  
 les impressions des odeurs. Il a les jambes  
 et les bras charnus comme l'homme, l'os du  
 talon court et formant une partie de la plante  
 du pied, cinq orteils opposés au talon dans  
 les pieds de derrière, les os du carpe égaux  
 dans les pieds de devant; mais le pouce n'est  
 pas séparé, et le plus gros doigt est en de-  
 hors de cette espèce de main, au lieu que  
 dans celle de l'homme il est en dedans : ses  
 doigts sont gros, courts et serrés l'un contre  
 l'autre, aux mains comme aux pieds; les  
 ongles sont noirs, et d'une substance homo-  
 gène fort dure. Il frappe avec ses poings,  
 comme l'homme avec les siens; mais ces  
 ressemblances grossières avec l'homme ne  
 le rendent que plus difforme, et ne lui don-  
 nent aucune supériorité sur les autres ani-  
 maux.

#### ADDITION A L'ARTICLE DE L'OURS.

M. de Musly, major d'artillerie au ser-  
 vice des États-Généraux, a bien voulu me  
 donner quelques notices sur des ours élevés  
 en domesticité, dont voici l'extrait.

(3) Histoire de la Louisiane par M. du Pratz,  
 page 83.

(4) Extrait d'un ouvrage danois cité par MM. Ar-  
 nault de Nobleville et Salerne (*Hist. nat. des ani-  
 maux*; Paris, 1757, tome 6, page 374).

(5) Étienne Lorentinus (*Éphém. d'Allem., Dé-  
 cur.* 1, ann. 9 et 10, pag. 403), cité par MM. Arnault  
 de Nobleville et Salerne (*Hist. nat. des anim.*, tome 6,  
 page 366).

(1) Mém. sur la Louisiane, page 76.

(2) Voyage du baron de la Hontan, page 86.

« A Berne, où l'on nourrit de ces animaux, dit M. de Musly, on les loge dans de grandes fosses carrées, où ils peuvent se promener : ces fosses sont découvertes par-dessus, et maçonnées de pierres de taille tant au fond qu'aux quatre côtés. Leurs loges sont maçonnées sous terre au rez-de-chaussée de la fosse, et sont partagées en deux par des murailles, et on peut fermer les ouvertures tant extérieures qu'intérieures par des grilles de fer qu'on y laisse tomber comme à une porte de ville. Au milieu de ces fosses, il y a des trous dans de grosses pierres, où l'on peut dresser debout de grands arbres : il y a de plus une auge dans chaque fosse, qui est toujours pleine d'eau de fontaine.

» Il y a trente-un ans qu'on a transporté de Savoie ici deux ours bruns fort jeunes, dont la femelle vit encore. Le mâle eut les reins cassés, il y a deux mois, en tombant du haut d'un arbre qui est dans la fosse. Ils ont commencé d'engendrer à l'âge de cinq ans, et depuis ce temps ils sont entrés en chaleur tous les ans au mois de juin, et la femelle a toujours mis bas au commencement de janvier ; la première fois elle n'a produit qu'un petit, et, dans la suite, tantôt un, tantôt deux, tantôt trois, mais jamais plus ; et les trois dernières années, elle n'a fait qu'un petit chaque fois. L'homme qui en a soin croit qu'elle porte encore actuellement (17 octobre 1771). Les petits, en venant au monde, sont d'une assez jolie figure, couleur fauve, avec du blanc autour du cou, et n'ont point l'air d'un ours ; la mère en a un soin extrême. Ils ont les yeux fermés pendant quatre semaines ; ils n'ont d'abord guère plus de huit pouces de longueur, et trois mois après ils ont déjà quatorze à quinze pouces, depuis le bout du museau jusqu'à la racine de la queue, et du poil de près d'un pouce. Ils sont alors d'une figure presque ronde, et le museau paraît être fort pointu à proportion du reste, de façon qu'on ne les reconnaît plus. Ensuite, ils deviennent flûets pendant qu'ils sont adultes : le blanc s'efface peu à peu, et de fauves ils deviennent bruns.

» Lorsque le mâle et la femelle sont accouplés, le mâle commence par des mouvements courts, mais fort prompts, pendant environ un quart de minute ; ensuite il se repose deux fois aussi long-temps sur la femelle et sans se dégager ; puis il recommence de la même manière jusqu'à trois ou quatre reprises ; et l'accouplement étant consommé, le

mâle va se baigner dans l'auge jusqu'au cou. Les ours se battent quelquefois assez rudement avec un murmure horrible : mais, dans le temps des amours, la femelle a ordinairement le dessus, parce qu'alors le mâle la ménage. Les fosses, qui étaient autrefois dans la ville, ont été comblées, et on en a fait d'autres entre les remparts et la vieille enceinte. Ces deux ours ayant été séparés pendant quelques heures pour les transporter l'un après l'autre dans les nouvelles fosses, lorsqu'ils se sont retrouvés ensemble, ils se sont dressés debout pour s'embrasser avec transport. Après la mort du mâle, la femelle a paru fort affligée, et n'a pas voulu prendre de nourriture qu'au bout de plusieurs jours. Mais, à moins que ces animaux ne soient élevés et nourris ensemble dès leur tendre jeunesse, ils ne peuvent se supporter ; et lorsqu'ils y ont été habitués, celui qui survit ne peut plus en souffrir d'autres.

» Les arbres que l'on met dans les fosses tous les ans au mois de mai, sont des mélèzes verts, sur lesquels les ours se plaisent à grimper : néanmoins ils en cassent quelquefois les branches, surtout lorsque ces arbres sont nouvellement plantés. On les nourrit avec du pain de seigle, que l'on coupe en gros morceaux et que l'on trempe dans de l'eau chaude. Ils mangent aussi de toutes sortes de fruits ; et quand les paysans en apportent au marché qui ne sont pas mûrs, les archers les jettent aux ours par ordre de police. Cependant, on a remarqué qu'il y a des ours qui préfèrent les légumes aux fruits des arbres. Quand la femelle est sur le point de mettre bas, on lui donne force paille dans sa loge, dont elle se fait un rempart, après qu'on l'a séparée du mâle, de peur qu'il ne mange les petits ; et quand elle a mis bas, on lui donne une meilleure nourriture qu'à l'ordinaire. On ne trouve jamais rien de l'enveloppe, ce qui fait juger qu'elle l'avale. On lui laisse les petits pendant dix semaines ; et, après les en avoir séparés, on les nourrit pendant quelque temps avec du lait et des biscuits.

» L'ourse en question, que l'on croyait pleine, fut munie de paille comme à l'ordinaire dans le temps que l'on croyait qu'elle allait mettre bas ; elle s'en fit un lit où elle resta pendant trois semaines, sans avoir rien produit. Elle a mis bas à trente-un ans, au mois de janvier 1771, pour la dernière fois. Au mois de juin suivant, elle s'est encore accouplée ; mais au mois de janvier 1772, à trente-deux

ans, elle n'a plus rien fait. Il serait à souhaiter qu'on la laissât vivre jusqu'au terme que la nature lui a fixé, afin de le connaître.

» Il y a des ours bruns au mont Jura sur les frontières de notre canton, de la Franche-Comté et du pays de Gex : quand ils descendent dans la plaine, si c'est en automne, ils vont dans les bois de châtaigniers, où ils font un grand dégât. Dans ce pays-ci, les ours passent pour avoir le sens de la vue faible; mais ceux de l'ouïe, du toucher, et de l'odorat très-bons (1). »

En Norwége, les ours sont plus communs dans les provinces de Berguen et de Drontheim que dans le reste de cette contrée. On en distingue deux races, dont la seconde est considérablement plus petite que la première. Les couleurs de toutes deux varient beaucoup; les uns sont d'un brun foncé, les autres d'un brun clair, et même il y en a de gris et de tout blancs. Ils se retirent au commencement d'octobre dans des tanières ou des huttes qu'ils se préparent eux-mêmes, et où ils disposent une espèce de lit de feuilles et de mousse. Comme ces animaux sont fort à craindre, surtout quand ils sont blessés, les chasseurs vont ordinairement en nombre, au moins de trois ou quatre; et comme l'ours tue aisément les grands chiens, on n'en mène que des petits qui lui passent

aisément sous le ventre, et le saisissent par les parties de la génération. Lorsqu'il se trouve excédé, il s'appuie le dos contre un rocher ou contre un arbre, ramasse du gazon et des pierres qu'il jette à ses ennemis; et c'est ordinairement dans cette situation qu'il reçoit le coup de la mort (2).

Nous avons vu à la ménagerie de Chantilly un ours de l'Amérique (3); il était d'un très-beau noir, et le poil était doux, droit et long comme celui du grand sapajou, que nous avons appelé le *coaita*. Nous n'avons remarqué d'autres différences dans la forme de cet ours d'Amérique, comparé à celui d'Europe, que celle de la tête, qui est un peu allongée, parce que le bout du museau est moins plat que celui de nos ours.

On trouve dans le journal de l'expédition de M. Bartram une notice d'un ours d'Amérique, tué près de la rivière Saint-John, à l'est de la Floride.

« Cet ours, dit la relation, ne pesait que quatre cents livres, quoique le corps eût sept pieds de longueur depuis l'extrémité du nez jusqu'à la queue. Les pieds de devant n'avaient que cinq pouces de large. La graisse était épaisse de quatre pouces : on l'a fait fondre, et on en a tiré soixante pintes de graisse, mesure de Paris (4). »

---

## DESCRIPTION DE L'OURS.

---

L'OURS (*pl.* 180) est couvert d'un long poil qui le rend informe en cachant les contours de presque toutes les parties de son corps; on ne voit distinctement que le museau et les pieds, cependant on reconnaît aisément que le corps est gros à proportion de sa longueur, et que les jambes sont courtes, parce que les pieds de devant posent sur la terre jusqu'au poignet, et les pieds de derrière

jusqu'au milieu de la plante. La tête a quelques rapports à celle du loup par sa forme et par la position oblique des yeux, ils sont plus petits que ceux de cet animal; le nez est plus large, les oreilles sont plus courtes et arrondies, le museau est plus relevé par le bout; les narines sont plus grandes, et percées différemment, car il y a une scissure qui coupe leur bord extérieur; le cou est peu apparent; le garrot paraît fort élevé, parce qu'il est couvert d'un poil long et hérissé; la croupe est ravalée, la queue a peu de longueur, et les pieds de devant sont un peu tournés en dedans.

Il y a présentement à Paris, dans l'établissement où l'on fait voir au public des combats d'animaux, trois ours qui diffèrent un peu les uns des autres par la couleur du

(1) Extrait de deux lettres écrites par M. de Musly, major d'artillerie au service de Hollande, à M. de Buffon, l'une datée à Berne le 17 octobre 1771, et l'autre datée à La Haye le 3 juin 1772.

(2) Hist. naturelle de la Norwége, par Pontoppidan. *Journal étranger*; juin 1756.

(3) L'ours noir; Desm. — *Ursus americanus*; Pall.

(4) Lettre de M. Collinson à M. de Buffon; Londres, 6 février 1767.

poil; l'un des trois vient de Savoie, on le dit âgé de quatre ans; il a le dessus du museau de couleur fauve-obscur, le garrot et le bas des quatre jambes noirs ou noirâtres, tout le reste du corps est mêlé de fauve-pâle et de cendré-brun, parce que les poils sont de couleur cendrée-brune sur la plus grande partie de leur longueur, et de couleur fauve-pâle à la pointe. L'ours qui est représenté (*pl.* 180) avait à peu près les mêmes teintes de couleur, quoique plus jeune; nous l'avons acheté en Bourgogne, où on l'avait amené des Alpes: son conducteur nous a assurés qu'il n'avait que deux ans. Les dimensions rapportées dans la table suivante ont été prises sur cet ours.

Le second des trois ours qui sont au combat des animaux vient de Savoie comme le premier; on croit qu'il a dix ans: sa couleur est brune-noirâtre sur tout le corps, excepté le garrot, le devant des épaules, les aisselles et la poitrine, qui ont une teinte de fauve.

Le troisième ours vient de Suisse; on l'appelle *ours doré*, parce qu'il a les teintes de fauve de la tête et du corps claires et plus vives; on dit qu'il a huit ans.

L'ours qui est représenté (*pl.* 180, n° 2), était entièrement blanc, à l'exception du cartilage du nez et des ongles qui étaient noirâtres; les yeux avaient une couleur cendrée, et devenaient bleus lorsque l'animal s'irritait. Il était à peu près de même grandeur que celui de la *pl.* 180, n° 1, quoiqu'il paraisse plus grand dans la figure.

Tous les poils de l'ours ne sont pas fermes et luisants à l'extrémité, il n'y a que les plus longs, entre lesquels il se trouve une sorte de duvet; ils ont trois ou quatre pouces, et le duvet environ deux pouces.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	4	2	0
Hauteur du train de devant. . . . .	2	5	0
Hauteur du train de derrière. . . . .	2	5	3
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	11	6
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	8	6
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	1	1	0
Contour de l'ouverture de la bouche, depuis l'une des commissures des lèvres jusqu'à l'autre. . . . .	0	8	4
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	0	3½
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	5	0
Distance entre l'angle postérieur de l'œil et l'oreille. . . . .	0	5	0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	7
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	3½
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	3	0
La même distance mesurée en ligne droite. . . . .	0	2	8
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	1	8	6
Longueur des oreilles. . . . .	0	4	6
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	6	0
Distance entre les deux oreilles, prise au bas. . . . .	0	3	3
Longueur du cou. . . . .	0	6	0
Circonférence du cou. . . . .	1	8	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	2	9	6
Circonférence prise à l'endroit le plus gros. . . . .	3	0	0
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . . . .	2	10	0
Hauteur du bas-ventre au-dessus de terre sous les flancs. . . . .	1	5	0
La même hauteur sous la poitrine. . . . .	1	3	6
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	0	3	0
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	5	6
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	11	0
Largeur de l'avant-bras près du coude. . . . .	0	5	0
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit. . . . .	0	4	0
Circonférence du poignet. . . . .	0	8	6
Circonférence du métacarpe. . . . .	0	8	0
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	8	0
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	10	6
Largeur du haut de la jambe. . . . .	0	5	0
Épaisseur. . . . .	0	3	6
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	3	6
Circonférence du métatarse. . . . .	0	8	6
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	9	6
Largeur du pied de devant. . . . .	0	4	0

	pi.	po.	lig.
Largeur du pied de derrière. . .	0	3	5
Longueur des plus grands ongles.	0	2	6
Largeur à la base. . . . .	0	0	3

L'ours des Alpes sur lequel les dimensions des parties extérieures ont été prises a aussi servi de sujet pour la description des parties molles intérieures. Nous le fimes tuer au mois d'avril : il pesait cent quarante-une livres ; il était femelle.

M. Perrault fit enlever la peau d'un ours, et le fit graver dans cet état (1) pour faire voir la vraie forme du corps de cet animal : nous l'avons fait simplement tondre ; on l'a représenté ainsi épilé (*planche 181*), couché sur une table. On voit dans cette figure que la tête n'est pas si grosse qu'elle le paraît avec le poil, et que les oreilles et le cou sont plus longs ; la queue (*A*), quoique très-courte, est apparente. La poitrine était fort étroite, et par conséquent les épaules se trouvaient placées fort près l'une de l'autre ; les jambes de devant étaient plus longues que celles de derrière ; le coude (*B*), l'avant-bras (*C*), le poignet (*D*), le genou (*E*), la jambe (*F*) et le talon (*G*), étaient bien formés. Le carpe (*D*) et le métacarpe (*H*) ont une grandeur proportionnée à celle de l'animal, mais les doigts sont fort courts ; le pouce n'est pas distingué des autres doigts. La paume de la main était revêtue d'une callosité (*I*) fort grosse, placée sur la partie antérieure des os du métacarpe et sur la partie postérieure de ceux des premières phalanges ; elle avait trois pouces et demi de longueur, deux pouces à l'endroit le plus large, et huit lignes d'épaisseur. Il se trouvait une autre callosité (*K*) en forme de tubercule d'environ neuf lignes de diamètre sur la face intérieure du carpe au côté externe, et enfin cinq autres callosités à peu près de la même grosseur, une sur chacune des dernières phalanges des doigts en dessous.

Les jambes de devant étaient beaucoup plus grosses, plus charnues, et paraissaient beaucoup plus fortes que celles de derrière, dont la situation semblait d'ailleurs être gênée, parce que le pied, qui avait huit pouces et demi de longueur, depuis le talon jusqu'au bout des doigts, ne posait sur terre que de la longueur de sept pouces ; le talon

(*G*) restait en haut à un pouce et demi ou deux pouces de terre. Il y avait sous le métatarse une callosité (*ML*) de cinq pouces de longueur, et de trois pouces à l'endroit le plus large ; elle portait sur la terre dans toute sa longueur du côté extérieur, et elle était concave au milieu du côté intérieur.

A l'ouverture de l'abdomen, il s'est trouvé sous la peau une sorte de lard qui avait jusqu'à un pouce d'épaisseur sur le bas-ventre, et qui était très-blanc : il y avait sous les muscles de l'abdomen de la graisse disposée par flocons ; elle s'étendait depuis le sternum jusqu'au pubis en forme de bande qui était sur la ligne blanche, et qui avait deux ou trois pouces de largeur, et un pouce ou deux d'épaisseur ; mais la plus grande quantité de cette graisse était auprès du sternum ; elle avait une belle couleur blanche.

L'épiploon s'étendait du côté droit jusqu'au milieu de l'abdomen, et du côté gauche il n'allait pas au-delà des côtes ; il était replié entre les intestins, et, lorsqu'on l'eut étendu, il se trouva fort ample : il avait trois lignes d'épaisseur dans les endroits les plus gras ; mais il restait encore autant d'espace transparent qu'il y en avait de couvert de graisse.

Le duodenum se repliait en dedans à une petite distance de l'estomac, et passait à gauche ; le jejunum faisait ses circonvolutions dans le milieu de l'abdomen et dans le côté droit ; celles de l'iléum étaient dans ce même côté, dans la région hypogastrique et dans le côté gauche, ensuite il se prolongeait derrière l'estomac dans l'hypocondre gauche avant de se joindre au rectum.

L'estomac se trouvait placé plus à gauche qu'à droite ; il était petit à proportion de la grosseur de l'animal ; il ressemblait à l'estomac du chien, surtout pour la partie droite ; le grand cul-de-sac était presque nul ; l'étranglement qui formait le pyllore était oblique sur l'intestin, de sorte que le duodenum formait une sorte de coude auprès du pyllore du côté de la petite courbure de l'estomac. Je n'ai pas vu au-dehors ni au-dedans de ce viscère le rétrécissement dont il est fait mention dans la description de l'ours par M. Perrault (2). La partie la plus large de l'estomac de notre sujet était à gauche à l'endroit de l'œsophage, comme l'a remarqué M. Perrault ; mais, en s'étendant à droite, il diminuait de grosseur à peu près comme

(1) Mémoire pour servir à l'Histoire naturelle des animaux, partie I, page 83, pl. 9.

(2) *Ibidem*, page 87.

l'estomac du chien et des autres animaux. En dedans il formait, à l'endroit du pylore (*A*, *fig. 1*, *pl. 182*), du côté de la petite courbure, deux rebords (*BB*, *CC*), et ses membranes avaient dans cet endroit (*DD*) près d'un pouce d'épaisseur. Presque la moitié (*E*) de ce viscère, du côté droit, était revêtue d'une membrane aussi lisse que celle du duodenum (*F*); on voyait de plus dans le duodenum un velouté en forme de filets très-fins et assez longs, qui flottaient d'une manière très-apparente dans l'eau que l'on jetait dessus pour les nettoyer. Toute la portion gauche de l'estomac était hérissée en dedans par des plis assez gros (*GGGG*) qui se traversaient en différents sens comme une sorte de réseau irrégulier, mais bien différent de celui du bonnet des ruminants; ces plis auraient plutôt ressemblé à ceux de la caillette, s'ils avaient été plus saillants: on voit dans la même figure une portion de l'œsophage (*H*) et l'orifice supérieur (*I*) de l'estomac.

Il n'y avait point de cæcum: le canal intestinal était à peu près de même grosseur dans toute son étendue, excepté près de l'anus où il se trouvait plus gros.

Le foie ressemblait à celui du chien pour le nombre et la situation des lobes, mais il en différait par la figure; ses bords étaient moins arrondis et plus tranchants, ils n'avaient que peu d'échancrure, et le lobe droit supérieur était à proportion beaucoup plus petit que dans le chien, de sorte qu'il ne se trouvait dans l'ours guère plus gros que le lobe gauche supérieur; ce qui me fait croire que les ours disséqués par M. Perrault différaient de celui dont il s'agit par la grosseur relative des lobes du foie, puisqu'il rapporte qu'il n'y avait qu'un des lobes beaucoup plus petit que les autres, tandis que j'en ai trouvé deux également petits. Le foie avait au-dehors une couleur rouge livide, et celle de dedans n'était guère plus foncée; il pesait deux livres et un gros.

La vésicule du fiel était fort grosse, proportionnellement à l'animal, et de figure fort irrégulière; car en la regardant du côté de la face postérieure du foie, elle avait la forme d'une poire; mais de l'autre côté on voyait un renflement dans le milieu, qui rendait les faces latérales triangulaires. La liqueur du fiel était de couleur jaunâtre très-foncée; elle pesait dix gros.

La rate était plus large aux deux extrémités que dans le milieu, et l'extrémité infé-

rieure était terminée par une sorte de pointe un peu recourbée en bas et en devant. Ce viscère était noirâtre au-dehors, et d'un rouge brun en dedans; il pesait quatre onces et demie.

Le pancréas était de figure fort irrégulière, mais on y distinguait deux branches principales, dont l'une s'étendait le long de la courbure du duodenum sous le rein droit, et l'autre se prolongeait jusque sous le rein gauche; la branche droite était la plus courte et la plus épaisse, l'autre avait plus de longueur et de largeur.

Les reins (*fig. 2* et *3*, *pl. 182*) étaient composés de plusieurs portions en forme de tubercules, comme ceux du bœuf; j'en ai compté environ vingt-cinq dans chaque rein. Lorsque le rein entier (*fig. 2*) était encore enveloppé de la membrane commune à tous ses tubercules, la plupart paraissaient un peu convexes à la surface extérieure du rein, à peu près comme ceux du bœuf; mais lorsque j'ai eu enlevé la membrane qui recouvrait non-seulement le rein en entier, mais qui s'insinuaient encore entre chacune des portions dont il était composé, la surface extérieure des tubercules a paru plate (*fig. 3*), de même que les faces latérales par lesquelles ils se touchaient; le rein droit n'était plus avancé que le gauche d'un demi-pouce. On a représenté un rein vu par sa face antérieure (*fig. 2*), et vu par sa face postérieure (*fig. 3*), l'artère et la veine émulgentes (*AB*, *fig. 2* et *3*), et l'uretère (*C*).

Le centre nerveux du diaphragme était arrondi; la partie charnue avait environ une ligne et demie d'épaisseur.

Le poumon était à peu près conformé comme celui du chien; il y avait quatre lobes à droite, et deux à gauche. La pointe du cœur était mousse, et dirigée en arrière; l'aorte se divisait en trois branches.

La langue ressemblait beaucoup à celle du chien, surtout par sa figure, ses papilles, etc., mais elle en différait par plusieurs glandes, environnées d'un calice, qui étaient placées sur la partie postérieure de la langue, et rangées presque en demi-cercle dont le côté convexe était tourné en arrière. Il y avait dans le milieu une glande plus grosse que les autres, placée de façon qu'elle formait un angle dans le demi-cercle.

Le palais était traversé par dix ou onze sillons convexes en avant; la partie postérieure du palais entre les dents mâchelières était tuberculeuse. Le cerveau pesait sept



onces un gros et quinze grains, et le cervelet une once quatre gros et demi.

Il y avait six mamelles, quatre sur la poitrine, deux de chaque côté, et les deux autres au-devant du pubis, à cinq pouces de distance de la vulve.

Les lèvres de la vulve étaient fort saillantes, et la commissure inférieure se terminait en pointe (*A*, *fig. 2*, *pl. 181*); le gland du clitoris était très-peu sensible, on ne le reconnaissait que par une cavité (*B*) que formait son prépuce. Le vagin (*C*) était fort étroit, et paraissait gonflé à l'extérieur à l'endroit de l'orifice de l'urètre; lorsqu'il a été ouvert, j'ai vu que ce gonflement était formé par un rebord circulaire (*DEF*) composé de tubercules qui faisaient le tour du vagin en dedans; l'orifice de l'urètre se trouvait dans ce rebord, et était aussi environné de tubercules. J'ai fait passer un stylet (*GH*) dans l'urètre (*I*) pour marquer son orifice (*K*). Le cou (*L*) de la matrice s'avavançait de plus d'un demi-pouce dans le vagin, et son orifice (*M*) était environné de tubercules: les cornes de la matrice formaient un angle fort aigu à leur bifurcation, et s'étendaient en ligne droite. Les testicules étaient arrondis, et un peu aplatis; il y avait à l'intérieur quelques tubercules blanchâtres qui paraissaient au-dehors sur la couleure cendrée du testicule.

	pi.	po.	lig.
Longueur du canal intestinal, depuis le pylore jusqu'à l'anus.	33	0	0
Circonférence dans les endroits les plus gros.	0	7	6
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	3	0
Grande circonférence de l'estomac.	2	6	0
Petite circonférence.	1	9	6
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite.	0	6	6
Longueur de la partie gauche, depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac.	0	1	6
Circonférence de l'œsophage.	0	5	0
Circonférence du pylore.	0	3	0
Longueur du foie.	0	9	0
Largeur.	0	11	0
Sa plus grande épaisseur.	0	1	0
Longueur de la vésicule du fiel.	0	4	0
Son plus grand diamètre.	0	2	0
Longueur de la rate.	0	9	0

MAMMIFÈRES. *Tome II.*

	pi.	po.	lig.
Largeur de l'extrémité inférieure.	0	2	0
Largeur de l'extrémité supérieure.	0	1	10
Épaisseur dans le milieu.	0	1	3
Épaisseur du pancréas.	0	0	8
Longueur des reins.	0	3	9
Largeur.	0	2	1
Épaisseur.	0	0	11
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe.	0	3	0
Largeur.	0	3	0
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum.	0	2	0
Largeur de chaque côté du centre nerveux.	0	4	0
Circonférence de la base du cœur.	0	9	6
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire.	0	3	10
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire.	0	3	0
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors.	0	0	9
Longueur de la langue.	0	7	0
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité.	0	3	0
Largeur de la langue.	0	2	6
Largeur des sillons du palais.	0	0	3
Hauteur des bords.	0	0	$\frac{1}{2}$
Longueur du cerveau.	0	3	6
Largeur.	0	3	2
Épaisseur.	0	1	9
Longueur du cervelet.	0	1	6
Largeur.	0	2	3
Épaisseur.	0	1	2
Distance entre l'anus et la vulve.	0	3	0
Longueur de la vulve.	0	1	2
Longueur du vagin.	0	5	0
Circonférence à l'endroit le plus gros.	0	3	6
Circonférence à l'endroit le plus mince.	0	2	0
Grande circonférence de la vessie.	1	3	0
Petite circonférence.	1	0	0
Longueur de l'urètre.	0	1	6
Circonférence.	0	1	6
Longueur du cou et du corps de la matrice.	0	3	0
Circonférence.	0	0	8
Longueur des cornes de la matrice.	0	3	6

	pi.	po.	lig.	
Circonférence dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	7	nord, on aurait un caractère de plus pour distinguer ces deux espèces, puisqu'elles diffèrent l'une de l'autre par le nombre des dents. Les incisives de ces deux squelettes sont toutes à demi usées; les canines ressemblent à celles des chiens et du loup : la première dent mâchelière de la mâchoire inférieure est fort petite, et placée derrière la canine; il y a un espace vide entre la première et la seconde mâchelière, qui est beaucoup plus grosse que la première, mais qui n'a qu'une racine; les trois dernières sont très-grosses, surtout l'avant-dernière; la dernière de la mâchoire du dessus est la plus grande de toutes celles du dessus et du dessous : elles n'ont pas des pointes comme celles des dents mâchelières du chien et du loup, et ne leur ressemblent en aucune façon.
Circonférence à l'extrémité de chaque corne. . . . .	0	0	6	
Distance en ligne droite entre les testicules et l'extrémité de la corne. . . . .	0	0	2	
Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe. . . . .	0	1	0	
Longueur des testicules. . . . .	0	0	7	
Largeur. . . . .	0	0	5	
Épaisseur. . . . .	0	0	3	

La tête du squelette de l'ours (*pl.* 183) a beaucoup de ressemblance avec celle du chien mâtin et du loup, quoique l'ours ait le museau à proportion plus large, les os du nez moins étendus en avant et plus relevés, le front plus large et les apophyses styloïdes des os temporaux plus grandes. Il se trouve à l'endroit du contour de chaque branche de la mâchoire inférieure deux apophyses dirigées en arrière; l'antérieure est la plus petite, et placée à environ un pouce de distance de la postérieure. Les sinus frontaux sont très-grands, et il y a une lame osseuse de près d'un pouce de largeur qui sort de l'os occipital, et qui s'étend entre le cerveau et le cercelet.

Le squelette (*pl.* 183) qui a servi de sujet pour cette description est fort grand, comme on le verra par les dimensions rapportées dans la table suivante; il a six dents incisives et deux canines au-devant de chacune des mâchoires, et cinq mâchelières de chaque côté de la mâchoire du dessous. Il ne reste que les trois dernières mâchelières de chaque côté de la mâchoire du dessus, mais on y voit trois alvéoles, aussi de chaque côté, qui désignent la place de trois petites dents mâchelières : cet ours avait donc douze dents mâchelières dans la mâchoire supérieure, ce qui faisait en tout trente-huit dents. Cependant le squelette de l'ours que j'ai disséqué, et qui a servi de sujet pour la description des parties molles, n'a que quatre dents de chaque côté de la mâchoire du dessus, et on n'y voit aucune trace d'alvéole qui indique un plus grand nombre de dents : cet ours n'avait donc que trente-quatre dents. Nous savons qu'il venait des Alpes : c'était un ours brun. Si le grand squelette que j'ai trouvé au Cabinet était celui d'un ours de l'espèce des ours noirs du

L'apophyse épineuse de la seconde vertèbre cervicale ne diffère de celle du chien et du loup, qu'en ce qu'elle est plus étendue en arrière et qu'elle couvre la troisième vertèbre en entier; les apophyses épineuses de la quatrième et de la cinquième vertèbre sont plus longues que dans le chien et le loup, et les apophyses transverses de la troisième, de la quatrième et de la cinquième vertèbre n'ont point de branches qui s'étendent en avant comme dans ces animaux; mais les apophyses transverses de la quatrième et de la cinquième vertèbre ont une branche inférieure qui est aussi longue que la supérieure.

Il y a quatorze vertèbres dorsales et quatorze côtes de chaque côté, neuf vraies et cinq fausses. Les apophyses épineuses des premières vertèbres sont droites, et les autres sont inclinées en arrière, excepté la dernière qui est droite. Le sternum était composé de neuf os : les premières côtes, une de chaque côté, s'articulaient avec la partie moyenne antérieure du premier os; l'articulation des secondes côtes était entre le premier et le second os, celle des troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux neuvièmes côtes, qui s'articulaient entre le huitième et le neuvième os.

Les vertèbres lombaires sont au nombre de six, leurs apophyses ont à peu près les mêmes proportions que celles du chien et du loup. La partie antérieure de l'os de la hanche a plus de largeur, et la gouttière formée par l'os innominé est plus profonde

que dans ces animaux. Il y avait cinq fausses vertèbres dans l'os sacrum : la queue n'était pas entière dans le squelette sur lequel cette description a été faite.

L'omoplate est presque carrée; l'épine se trouve placée à peu près en diagonale, elle partage l'omoplate en deux parties inégales; la postérieure est la plus grande, et a une petite épine placée à quelque distance de son bord postérieur, qui est échancré dans la partie inférieure.

L'os du bras était convexe en devant sur la longueur de sa partie moyenne inférieure; deux arêtes se réunissaient sur cette convexité, l'une s'étendait sur le devant de l'os jusqu'à son extrémité supérieure, l'autre était oblique et disparaissait sur le côté externe de la partie moyenne supérieure de l'os.

L'os du coude était convexe en devant sur sa longueur, et l'os du bras était convexe sur son côté interne en le supposant en état de pronation, de sorte que sa partie inférieure était parallèle à l'os du coude, et la partie supérieure était dirigée obliquement au-devant de cet os.

L'os de la cuisse est fort long à proportion des os de la jambe; il avait une arête sur le bord interne de sa face postérieure : le tibia et le péroné sont très-courts.

Il y avait trois os dans le premier rang du carpe; le plus grand était au-dessous de l'os du rayon, le second au-dessous de l'os du coude, et le troisième hors de rang. Le second rang était composé de quatre os; les trois premiers se trouvaient chacun au-dessus d'un des trois premiers os du métacarpe, et le quatrième os du carpe en partie au-dessus du quatrième et en partie au-dessus du cinquième os du métacarpe.

Le tarse a sept os, placés comme dans la plupart des animaux.

Les os du métacarpe et des doigts des pieds de devant sont à peu près aussi longs et aussi gros que ceux du métatarse et des doigts des pieds de derrière.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'occiput. . . . .	1	0	9
La plus grande largeur de la tête. . . . .	0	7	0
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0	8	6
Largeur de la mâchoire infé-			

	pi.	po.	lig.
rieure à l'endroit des dents canines. . . . .	0	1	10
Largeur à l'endroit du contour des branches. . . . .	0	2	11
Distance entre les apophyses condyloïdes. . . . .	0	2	6
Épaisseur de la partie antérieure de la mâchoire supérieure. . .	0	0	3
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des dents incisives. .	0	1	8
Largeur à l'endroit des dents canines. . . . .	0	2	10
Longueur du côté supérieur. . .	0	5	0
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	2	7
Longueur de cette ouverture. . .	0	1	9
Largeur. . . . .	0	1	10
Longueur des os propres du nez. .	0	2	9
Largeur à l'endroit le plus large. .	0	0	8½
Largeur des orbites. . . . .	0	1	3
Hauteur. . . . .	0	1	10
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . .	0	1	4
Largeur à la base. . . . .	0	0	10
Longueur des plus grosses dents mâchelières au-dehors de l'os. .	0	0	3
Largeur. . . . .	0	1	0
Épaisseur. . . . .	0	0	7
Longueur du cou. . . . .	0	7	8
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas. . . . .	0	1	0
Longueur d'un côté à l'autre. . .	0	1	2
Largeur de la première vertèbre, prise sur les apophyses transverses. . . . .	0	5	6
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales. .	1	4	8
Hauteur de l'apophyse épineuse de la cinquième vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	2	9
Hauteur de celle de la treizième, qui est la plus courte. . . . .	0	1	3
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	1	3
Longueur des premières côtes. . .	0	3	11
Distance entre les premières côtes, à l'endroit le plus large. .	0	3	7
Longueur de la dixième côte, qui est la plus longue. . . . .	1	2	7
Longueur de la dernière des fausses côtes. . . . .	0	9	10
Largeur de la côte la plus large. .	0	0	8
Longueur du sternum. . . . .	0	11	10

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Longueur du premier os, qui est le plus long. . . . .	0	2	6	Longueur des rotules. . . . .	0	1	10
Longueur du huitième os, qui est le plus court. . . . .	0	0	10	Largeur. . . . .	0	1	4
Hauteur de la plus longue apophyse épineuse des vertèbres lombaires, qui est celle de l'avant-dernière. . . . .	0	2	0	Épaisseur. . . . .	0	0	11
Longueur de la plus longue apophyse accessoire, qui est celle de la dernière vertèbre. . . . .	0	1	9	Longueur du tibia. . . . .	0	9	7
Longueur du corps de la cinquième vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	1	6	Largeur de la tête. . . . .	0	2	6
Longueur de l'os sacrum. . . . .	0	5	3	Circonférence du milieu de l'os. . . . .	0	3	0
Largeur de la partie antérieure. . . . .	0	3	10	Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	2	1
Largeur de la partie postérieure. . . . .	0	1	8	Longueur du péroné. . . . .	0	9	1
Largeur de la partie antérieure de l'os de la hanche. . . . .	0	4	7	Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	10
Hauteur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde. . . . .	0	6	5	Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	0	11 $\frac{1}{2}$
Diamètre de cette cavité. . . . .	0	2	0	Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	11
Longueur de la gouttière. . . . .	0	3	9	Hauteur du carpe. . . . .	0	1	4
Largeur dans le milieu. . . . .	0	3	6	Longueur du calcaneum. . . . .	0	2	8
Profondeur. . . . .	0	2	9	Hauteur du premier os cunéiforme et du scaphoïde pris ensemble. . . . .	0	1	0
Longueur des trous ovalaires. . . . .	0	2	6	Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court. . . . .	0	2	3
Largeur. . . . .	0	1	10	Longueur du troisième os, qui est le plus long. . . . .	0	2	11
Largeur du bassin. . . . .	0	3	0	Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court. . . . .	0	2	5 $\frac{1}{2}$
Hauteur. . . . .	0	3	10	Longueur du quatrième os, qui est le plus long. . . . .	0	3	0
Longueur de l'omoplate. . . . .	0	9	0	Longueur de la première phalange du doigt du milieu des pieds de devant. . . . .	0	1	7
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	6	9	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	1	0
Largeur à l'endroit le plus étroit. . . . .	0	4	2	Longueur de la troisième. . . . .	0	1	11
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé. . . . .	0	1	8	Longueur de la première phalange du pouce. . . . .	0	1	7 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'humérus. . . . .	0	11	6	Longueur de la seconde. . . . .	0	2	3
Circonférence à l'endroit le plus petit. . . . .	0	4	6	Longueur de la première phalange du quatrième doigt des pieds de derrière. . . . .	0	1	2
Diamètre de la tête. . . . .	0	1	9	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	0	9 $\frac{1}{2}$
Largeur de la partie inférieure. . . . .	0	3	2	Longueur de la troisième. . . . .	0	1	4
Longueur de l'os du coude. . . . .	0	11	11	Longueur de la première phalange du pouce. . . . .	0	1	2
Longueur de l'olécrane. . . . .	0	2	0	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	1	3
Longueur de l'os du rayon. . . . .	0	10	6				
Longueur du fémur. . . . .	1	2	0				
Diamètre de la tête. . . . .	0	1	7				
Circonférence du milieu de l'os. . . . .	0	3	6				
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	2	11				

## L'OURS BLANC.

L'OURS BLANC DE LA MER GLACIALE; CUV. — *URSUS MARITIMUS*;  
Linn., Desm.

UN animal fameux de nos terres les plus septentrionales, c'est l'ours blanc. Martens et quelques autres voyageurs en ont fait mention, mais aucun n'en a donné une assez bonne description pour qu'on puisse prononcer affirmativement qu'il soit d'une espèce différente de celle de l'ours : il paraît seulement qu'on doit le présumer, en supposant exact tout ce qu'ils nous en disent; mais, comme nous savons d'ailleurs que l'espèce de l'ours varie beaucoup suivant les différents climats, qu'il y en a de bruns, de noirs, de blancs et de mêlés, la couleur devient un caractère nul, et par conséquent la dénomination d'*ours blanc* est insuffisante, si l'espèce est différente : j'ai vu deux petits ours apportés de Russie qui étaient entièrement blancs (1); néanmoins ils étaient très-certainement de la même espèce que notre ours des Alpes. Ces animaux varient beaucoup aussi pour la grandeur : comme ils vivent assez long-temps, et qu'ils deviennent très-gros et très-gras dans les endroits où ils ne sont pas tourmentés, et où ils trouvent de quoi se nourrir largement, le caractère tiré de la grandeur est encore équivoque : ainsi, l'on ne serait pas fondé à assurer que l'ours des mers du nord est d'une espèce particulière, uniquement parce qu'il est blanc et qu'il est plus grand que l'ours commun (2).

(1) *Nota.* On trouve des ours blancs terrestres, non-seulement en Russie, mais en Pologne, en Sibérie et même en Tartarie. Les montagnes de la grande Tartarie fournissent quantité d'ours blancs, dit l'auteur de la relation de la grande Tartarie, page 8. Ces ours de montagnes ne fréquentent pas la mer, et cependant sont blancs; ainsi cette couleur paraît plutôt venir de la différence du climat que de celle de l'élément qu'habitent ces animaux.

(2) *Ursus in Polonia variat, maximus nigricans, minor fulvus, minimus argentinus, in confiniis Moschoviae pills nigris et argentei coloris mixti...: ex urso occiso pellis detracta ferè ad ulnas sex protendebatur in terrâ Chelmensi, altera in Palatinatu Braclaviensi, tertia ad ulnas quinque in Bondargouto pago Palatinatûs Pomeraniæ...; non rarè ex Lithua-*

La différence dans les habitudes ne me paraît pas plus décisive que celle de la couleur et de la grandeur : l'ours des mers du nord se nourrit de poisson; il ne quitte pas les rivages de la mer, et souvent même, il habite en pleine eau sur des glaçons flottants; mais, si l'on fait attention que l'ours en général est un animal qui se nourrit de tout, et qui, lorsqu'il est affamé, ne fait aucun choix; si l'on pense aussi qu'il ne craint pas l'eau, ces habitudes ne paraîtront pas assez différentes pour en conclure que l'espèce n'est pas la même; car le poisson que mange l'ours des mers du nord est plutôt de la chair; c'est principalement les cadavres des baleines, des morses et des phoques, qui lui servent de pâture, et cela dans un pays où il n'y a ni autres animaux, ni grains, ni fruits sur la terre, et où par conséquent il ne peut subsister que des productions de la mer. N'est-il pas probable que, si l'on transportait nos ours de Savoie sur les montagnes de Spitzberg, n'y trouvant nulle nourriture sur la terre, ils se jetteraient à la mer pour y chercher leur subsistance?

La couleur, la grandeur et la façon de vivre ne suffisant pas, il ne reste pour caractères différentiels, que ceux qu'on peut tirer de la forme : or, tout ce que les voyageurs en ont dit se réduit à ce que l'ours des mers du nord a la tête plus longue que notre ours, le corps plus allongé, le poil plus long et le crâne beaucoup plus dur. Si ces caractères ont été bien saisis, et si ces différences sont réelles et considérables, elles suffiraient pour constituer une autre espèce; mais je ne sais si Martens a bien vu, et si les autres qui l'ont copié n'ont pas exagéré (3). « Ces

*niâ advehuntur Gedanum pelles octo pedum. (Rzaczyński, Auct., pag. 322.) Nota.* Ce passage prouve qu'il y a des ours terrestres blancs, et aussi grands que les ours blancs des mers du nord.

(3) Anderson, dans son Histoire d'Islande et de Groenland, tome 2, page 47. — Ellis, dans son Voyage de la baie de Hudson, tome 1, p. 56.

» ours blancs (dit-il) sont faits tout autrement que les nôtres : ils ont la tête longue, semblable à celle d'un chien, et le cou long aussi; ils aboient presque comme des chiens qui sont enroutés; ils sont avec cela plus déliés et plus agiles que les autres ours; ils sont à peu près de la même grandeur; leur poil est long et aussi doux que de la laine; ils ont le museau, le nez et les griffes noirs... On dit que les autres ours ont la tête fort tendre; mais c'est tout le contraire pour les ours blancs : quelques coups de massue que nous leur donnassions sur la tête, ils n'en étaient point du tout étourdis, quoique ces coups eussent pu assommer un bœuf. » On doit remarquer dans cette description, 1<sup>o</sup> que l'auteur ne fait pas ces ours plus grands que les autres ours, et que par conséquent on doit regarder comme suspect le témoignage de ceux qui ont dit que ces ours de mer avaient jusqu'à treize pieds de longueur (1). 2<sup>o</sup> Que le poil aussi doux que de la laine ne fait pas un caractère qui distingue spécifiquement ces ours, puisqu'il suffit qu'un animal habite souvent dans l'eau, pour que son poil devienne plus doux et même plus touffu : on voit cette même différence dans les castors d'eau et dans les castors terriers; ceux-ci, qui habitent plus la terre que l'eau, ont le poil plus rude et moins fourni; et, ce qui me fait présumer que les autres différences ne sont ni réelles ni même aussi apparentes que le dit Martens, c'est que Dithmar Blefken, dans sa description de l'Islande, parle de ces ours blancs, et assure en avoir vu tuer un en Groenland, qui se dressa sur ses deux pieds comme les autres ours; et, dans ce récit, il ne dit pas un mot qui puisse indiquer que cet ours blanc du Groenland ne fût pas entièrement semblable aux autres ours (2). D'ailleurs, lorsque ces animaux trouvent quelque proie sur terre, ils ne se

donnent pas la peine d'aller chasser en mer; ils dévorent les rennes et les autres bêtes qu'ils peuvent saisir; ils attaquent même les hommes, et ne manquent jamais de déterrer les cadavres (3) : mais la disette où ils se trouvent souvent dans ces terres stériles et désertes les force de s'habituer à l'eau; ils s'y jettent pour attraper des phoques, des jeunes morses, des petits baleineaux; ils se gitent sur des glaçons où ils les attendent, et d'où ils peuvent les voir venir, les observer de loin; et tant qu'ils trouvent que ce poste leur produit une subsistance abondante, ils ne l'abandonnent pas : en sorte que, quand les glaces commencent à se détacher au printemps, ils se laissent emmener, et voyagent avec elles; et, comme ils ne peuvent plus regagner la terre, ni même abandonner pour long-temps le glaçon sur lequel ils se trouvent embarqués, ils périssent en pleine mer; et ceux qui arrivent avec ces glaces sur les côtes d'Islande ou de Norwége (4) sont affamés au point de se jeter sur tout ce qu'ils rencontrent pour le dévorer; et c'est ce qui a pu augmenter encore le préjugé que ces ours de mer sont d'une espèce plus féroce et plus vorace que l'espèce ordinaire : quelques auteurs se sont même persuadés qu'ils étaient amphibies comme les phoques, et qu'ils pouvaient demeurer sous l'eau tout aussi long-temps qu'ils voulaient; mais le contraire est évident et résulte de la manière dont on les chasse : ils ne peuvent nager que pendant un petit temps, ni parcourir de suite un espace de plus d'une lieue : on les suit avec une chaloupe, et on les force de lassitude; s'ils pouvaient se passer de respirer, ils se plongeraient pour se reposer au fond de

(3) Les ours blancs vivent des baleines mortes, et c'est près de ces charognes que l'on en trouve le plus; ils mangent aussi les hommes en vie lorsqu'ils en peuvent surprendre; s'ils viennent à sentir l'endroit où l'on a enterré un corps mort, ils savent fort bien le déterrer, ôter toutes les pierres dont la fosse est couverte, et ouvrir ensuite le cercueil, pour manger ce corps. (Recueil des Voyages du Nord, tome 2, page 116.)

(4) Quand les glaces sont détachées du Groenland septentrional, et qu'elles sont poussées vers le midi, les ours blancs qui se trouvent dessus n'en osent sortir; et comme ils abordent ou en Islande ou en Norwége à l'endroit où les glaces les portent, ils deviennent enrages de faim; et l'on dit d'étranges histoires des ravages que font alors ces animaux. (Recueil des Voyages du Nord, tome 1, page 100.)

(1) On porta à bord un ours blanc qu'on avait tué; sa peau avait treize pieds de longueur. (Troisième Voyage des Hollandais par le Nord, p. 35.)

(2) Habet Islandia coloris albi ingentes ursos... in Groenlandiâ ursum magnum et album habuimus obviam, qui neque nos timebat, neque nostro clamore abigi poterat, verum rectâ ad nos tanquam ad certam predam contendebat; cûmque propitiis nos accessisset, is bonbardâ trajectus, ibi demùm erectus, posterioribus pedibus tanquam homo stabat donec tertio traiceretur, atque itâ exanimatus concidit. (Dithmar Blefken, Island., Lugd. Bat., 1607, pag. 64.)

l'eau ; mais s'ils plongent, ce n'est que pour quelques instants ; et, dans la crainte de se noyer, ils se laissent tuer à fleur-d'eau (1).

La proie la plus ordinaire des ours blancs sont les phoques (2), qui ne sont pas assez forts pour leur résister ; mais les morses, auxquels ils enlèvent quelquefois leurs petits, les percent de leurs défenses et les mettent en fuite : il en est de même des baleines ; elles les assomment par leur masse et les chassent des lieux qu'elles habitent, où néanmoins ils ravissent et dévorent souvent leurs petits baleineaux. Tous les ours ont naturellement beaucoup de graisse ; et ceux-ci, qui ne vivent que d'animaux chargés d'huile, en ont plus que les autres ; elle est aussi à peu près semblable à celle de la baleine. La chair de ces ours n'est, dit-on, pas mauvaise à manger, et leur peau fait une fourrure très-chaude et très-durable (3).

(1) Cet ours blanc nagea en mer quasi l'espace d'un mille ; nous le poursuivîmes vivement avec trois esquifs, et après que nous l'eûmes lassé, il fut surmonté et tué. (Trois navigations des Hollandais au nord, par Gérard de Veira ; Paris, 1599, page 110.) — Ils nagent d'une pièce de glace à l'autre et plongent : lorsque nous les poursuivîmes dans nos chaloupes, ils plongeaient à un bout et sortaient de l'eau à l'autre extrémité : ils savent aussi fort bien courir à terre. (Recueil des Voyages du Nord, tome 2, page 116.) — Sur la côte de Spitzberg, un ours blanc entra dans l'eau et nagea plus d'une lieue au large ; on le suivit avec des chaloupes, et on le tua, etc. (Troisième Voyage des Hollandais, page 34.)

(2) Quand on eut achevé de tuer cet ours blanc, on lui fendit le ventre, où l'on trouva des morceaux de chien-marin encore entiers, avec la peau et le poil qui étaient des marques qu'il ne venait que d'être dévoré. (Troisième Voyage des Hollandais par le Nord, page 36.)

(3) Les ours blancs vont à la quête des loups et des chiens-marins, et sont avides des baleineaux, qu'ils trouvent friands sur tous les autres poissons..... Ils craignent les baleines, qui les sentent et les poursuivent par une antipathie naturelle, parce qu'ils mangent leurs petits. (Recueil des Voyages du Nord, tome 1, page 99.) — Les peaux des ours blancs sont d'un grand soulagement pour ceux qui voyagent en hiver ; on prépare ces peaux à Spitzberg même, en les jetant dans de la sciure qu'on fait bien chauffer, et qui de cette manière tire toute la graisse des peaux et les dessèche.... Leur graisse est comme du suif, elle devient aussi claire que l'huile ou graisse de baleine après qu'on l'a bien fondue ; on s'en sert ordinairement pour les lampes, et elle ne sent pas si mauvais que l'huile de poisson. Nos marins la vendent pour huile de baleine. La chair de ces ours est grasse

#### ADDITION A L'ARTICLE DE L'OURS BLANC.

Je donne ici (*pl.* 184) la figure de l'ours blanc de mer, d'après un dessin qui m'a été envoyé d'Angleterre par feu M. Collinson. Si ce dessin est exact, il paraît certain que l'ours de mer est fort différent de celui de terre, et qu'on peut le regarder comme formant une espèce particulière. La tête surtout est si longue, en comparaison de celle de l'ours ordinaire, que ce caractère seul suffirait pour en faire deux espèces distinctes ; et les voyageurs ont eu raison de dire que ces ours sont faits tout autrement que les nôtres, qu'ils ont la tête beaucoup plus longue et le cou aussi plus long que les ours de terre. D'ailleurs, dans ce dessin de l'ours de mer, il paraît que les extrémités des pieds sont fort différentes de celles des pieds de l'ours de terre ; celles-ci tiennent quelque chose de la forme de la main humaine, tandis que l'extrémité des pieds de l'ours de mer est faite à peu près comme celle des grands chiens ou des autres animaux carnassiers de ce genre. D'ailleurs, il paraît, par quelques relations, qu'il y a de ces ours de mer beaucoup plus grands de corps que nos plus grands ours de terre. Gérard de Veira dit positivement qu'ayant tué un de ces ours, et ayant mesuré la longueur de la peau après l'avoir écorché, elle avait vingt-trois pieds de longueur ; ce qui serait plus du triple de celle de nos plus grands ours de terre (4). On trouve aussi, dans le *Recueil des Voyages du Nord*, que ces ours de mer sont bien plus grands et bien plus féroces que les autres. Mais il est vrai que, dans ce même recueil, on trouve que, quoique ces ours soient faits tout autrement que les nôtres, et qu'ils aient la tête et le cou beaucoup plus longs, le corps plus délié, plus effilé et plus agile, ils sont néanmoins à peu près de la même grandeur que nos ours (5).

Tous les voyageurs s'accordent à dire qu'ils diffèrent encore de l'ours commun, en ce qu'ils ont les os de la tête beaucoup

et blanchâtre..... Leur lait est fort blanc et gras. (Troisième Voyage des Hollandais, tome 2, page 115.)

(4) Trois navigations admirables faites par les Hollandais au Septentrion ; Paris, 1599, pages 110 et 111.

(5) Recueil des Voyages du Nord ; Rouen, 1716, tome 2, pages 115 et suivantes.

plus durs, et si durs en effet, que, quelque coup de massue qu'on puisse leur donner, ils ne paraissent point en être étourdis, quoique le coup soit assez fort pour assommer un bœuf, et à plus forte raison un ours ordinaire. Les relateurs conviennent aussi que la voix de ces ours marins ressemble plutôt à l'aboïement d'un chien enroué qu'au cri ou au gros murmure de l'ours ordinaire. Robert Lade assure qu'aux environs de la rivière de Rupper on tua deux ours de mer d'une prodigieuse grosseur, et que ces ani-

maux affamés et féroces avaient attaqué si furieusement les chasseurs, qu'ils avaient tué plusieurs Sauvages et blessé deux Anglais. On trouve, pages 34 et 35 du troisième *Voyage des Hollandais au Nord*, qu'ils tuèrent sur les côtes de la Nouvelle-Zemble un ours de mer dont la peau avait treize pieds de longueur; en sorte que, tout considéré, je serais porté à croire que cet animal, si célèbre par sa férocité, est en effet d'une espèce plus grande que celle de nos ours.

## LE CASTOR <sup>(1)</sup>.

LE CASTOR ORDINAIRE, CASTOR FIBER; Linn., Desm. <sup>(2)</sup>.

AUTANT l'homme s'est élevé au-dessus de l'état de nature, autant les animaux se sont abaissés au-dessous : soumis et réduits en servitude, ou traités comme rebelles et dispersés par la force, leurs sociétés se sont évanouies, leur industrie est devenue stérile, leurs faibles arts ont disparu; chaque espèce a perdu ses qualités générales, et tous n'ont conservé que leurs propriétés in-

dividuelles, perfectionnées dans les uns par l'exemple, l'imitation, l'éducation, et dans les autres par la crainte et par la nécessité où ils sont de veiller continuellement à leur sûreté. Quelles vues, quels desseins, quels projets peuvent avoir des esclaves sans âme, ou des relégués sans puissance? Ramper ou fuir, et toujours exister d'une manière solitaire, ne rien édifier, ne rien produire, ne rien transmettre, et toujours languir dans la carlamité, déchoir, se perpétuer sans se multiplier, perdre, en un mot, par la durée autant et plus qu'ils n'avaient acquis par le temps.

(1) Le castor ou le bièvre; en grec, *κζσωρ*; en italien, *bivaro*, *bevero*; en espagnol, *bevaro*; en allemand, *biber*; en anglais, *beaver*; en suédois, *beaffwer*; en polonais, *bobr*.

Castor. (Gesner, Hist. quadrup., pag. 309. — Icon. quadrup., pag. 84.)

Castor sive fiber. (Ray, Synops. animal. quadrup., pag. 209.)

Castor caudá ovatá planá, fiber. (Linneus.)

Castor, fiber. (Klein, de Quadrup., pag. 91.)

Castor castanei coloris, caudá horizontaliter planá.

Castor sive fiber. (Brisson, Regn. animal., pag. 133.)

(2) Nous n'avons pu encore constater, dit M. Cuvier, page 190, malgré des comparaisons scrupuleuses, si les castors ou bièvres qui vivent dans des terriers, le long du Rhône, du Danube, du Weser et d'autres rivières, sont différents par l'espèce de celui d'Amérique, ou si le voisinage des hommes est ce qui les empêche de bâtir.

En 1823 et 1824, les journaux ont fait mention de l'existence de castors réunis en famille et construisant des digues, en Pologne et en Russie, comme dans le nord de l'Amérique.

M. Desmarts compte cinq variétés de castors établies d'après la couleur du pelage. L. 1825.

Aussi ne reste-t-il quelques vestiges de leur merveilleuse industrie, que dans ces contrées éloignées et désertes, ignorées de l'homme pendant une longue suite de siècles, où chaque espèce pouvait manifester en liberté ses talents naturels, et les perfectionner dans le repos en se réunissant en société durable. Les castors sont peut-être le seul exemple qui subsiste comme un ancien monument de cette espèce d'intelligence des brutes, qui, quoique infiniment inférieure par son principe à celle de l'homme, suppose cependant des projets communs et des vues relatives; projets qui, ayant pour base la société, et pour objet une digue à construire, une bourgade à élever, une espèce de république à fonder, supposent aussi une manière quelconque de s'entendre et d'agir de concert.

Les castors, dira-t-on, sont parmi les



quadrupèdes ce que les abeilles sont parmi les insectes. Quelle différence ! il y a dans la nature , telle qu'elle nous est parvenue, trois espèces de sociétés qu'on doit considérer avant de les comparer : la société libre de l'homme, de laquelle, après Dieu, il tient toute sa puissance ; la société gênée des animaux , toujours fugitive devant celle de l'homme ; et enfin la société forcée de quelques petites bêtes qui, naissant toutes en même temps dans le même lieu, sont contraintes d'y demeurer ensemble. Un individu pris solitairement et au sortir des mains de la nature n'est qu'un être stérile, dont l'industrie se borne au simple usage des sens ; l'homme lui-même, dans l'état de pure nature, dénué de lumières et de tous les secours de la société, ne produit rien, n'édifie rien. Toute société, au contraire, devient nécessairement féconde, quelque fortuite, quelque aveugle qu'elle puisse être, pourvu qu'elle soit composée d'êtres de même nature : par la seule nécessité de se chercher ou de s'éviter, il s'y formera des mouvements communs, dont le résultat sera souvent un ouvrage qui aura l'air d'avoir été conçu, conduit et exécuté avec intelligence. Ainsi, l'ouvrage des abeilles, qui, dans un lieu donné, tel qu'une ruche ou le creux d'un vieux arbre, bâtissent chacune leur cellule ; l'ouvrage des mouches de Cayenne, qui, non-seulement font aussi leurs cellules, mais construisent même la ruche qui doit les contenir, sont des travaux purement mécaniques qui ne supposent aucune intelligence, aucun projet concerté, aucune vue générale ; des travaux qui, n'étant que le produit d'une nécessité physique, un résultat de mouvements communs (1), s'exercent toujours de la même façon, dans tous les temps et dans tous les lieux, par une multitude qui ne s'est point assemblée par choix, mais qui se trouve réunie par force de nature. Ce n'est donc pas la société, c'est le nombre seul qui opère ici ; c'est une puissance aveugle, qu'on ne peut comparer à la lumière qui dirige toute société. Je ne parle point de cette lumière pure, de ce rayon divin, qui n'a été départi qu'à l'homme seul ; les castors en sont assurément privés, comme tous les autres animaux : mais leur société n'étant point une réunion forcée, se faisant au contraire par une espèce de choix, et supposant au moins

un concours général et des vues communes dans ceux qui la composent, suppose au moins aussi une leur d'intelligence qui, quoique très-différente de celle de l'homme par le principe, produit cependant des effets assez semblables pour qu'on puisse les comparer, non pas dans la société plénière et puissante, telle qu'elle existe parmi les peuples anciennement policés, mais dans la société naissante chez les hommes sauvages, laquelle seule peut, avec équité, être comparée à celle des animaux.

Voyons donc le produit de l'une et de l'autre de ces sociétés ; voyons jusqu'où s'étend l'art du castor, et où se borne celui du Sauvage. Rompre une branche pour s'en faire un bâton, se bâtir une hutte, la couvrir de feuillages pour se mettre à l'abri, amasser de la mousse ou du foin pour se faire un lit, sont des actes communs à l'animal et au Sauvage. Les ours font des huttes, les singes ont des bâtons ; plusieurs autres animaux se pratiquent un domicile propre, commode, impénétrable à l'eau. Frotter une pierre pour la rendre tranchante et s'en faire une hache, s'en servir pour couper, pour écorcher du bois, pour aiguiser des flèches, pour creuser un vase ; écorcher un animal pour se revêtir de sa peau, en prendre les nerfs pour faire une corde d'arc, attacher ces mêmes nerfs à une épine dure, et se servir de tous deux comme de fil et d'aiguille, sont des actes purement individuels que l'homme en solitude peut tous exécuter sans être aidé des autres ; des actes qui dépendent de sa seule conformation, puisqu'ils ne supposent que l'usage de la main : mais couper et transporter un gros arbre, élever un carbet, construire une pirogue, sont au contraire des opérations qui supposent nécessairement un travail commun et des vues concertées. Ces ouvrages sont aussi les seuls résultats de la société naissante chez les nations sauvages, comme les ouvrages des castors sont les fruits de la société perfectionnée parmi ces animaux : car il faut observer qu'ils ne songent point à bâtir, à moins qu'ils n'habitent un pays libre, et qu'ils n'y soient parfaitement tranquilles. Il y a des castors en Languedoc, dans les îles du Rhône ; il y en a en plus grand nombre dans les provinces du nord de l'Europe ; mais comme toutes ces contrées sont habitées, ou du moins fort fréquentées par les hommes, les castors y sont, comme tous les autres animaux, dispersés, solitaires, fugitifs

(1) Voyez les preuves que j'en ai données dans le discours sur la Nature des animaux.

ou cachés dans un terrier; on ne les a jamais vus se réunir, se rassembler, ni rien entreprendre, ni rien construire; au lieu que dans ces terres désertes, où l'homme en société n'a pénétré que bien tard, et où l'on ne voyait auparavant que quelques vestiges de l'homme sauvage, on a partout trouvé les castors réunis, formant des sociétés, et l'on n'a pu s'empêcher d'admirer leurs ouvrages. Nous tâcherons de ne citer que des témoins judiciaires, irréprochables, et nous ne donnerons pour certains que les faits sur lesquels ils s'accordent: moins portés peut-être que quelques-uns d'entre eux à l'admiration, nous nous permettrons le doute, et même la critique, sur tout ce qui nous paraîtra trop difficile à croire.

Tous conviennent que le castor, loin d'avoir une supériorité marquée sur les autres animaux, paraît au contraire être au-dessous de quelques-uns d'entre eux pour les qualités purement individuelles, et nous sommes en état de confirmer ce fait, ayant encore actuellement un jeune castor vivant, qui nous a été envoyé de Canada (1), et que nous gardons depuis près d'un an. C'est un animal assez doux, assez tranquille, assez familier, un peu triste, même un peu plaintif, sans passions violentes, sans appétits véhéments, ne se donnant que peu de mouvement, ne faisant d'efforts pour quoi que ce soit; cependant, occupé sérieusement du désir de sa liberté, rongé de temps en temps les portes de sa prison, mais sans fureur, sans précipitation, et dans la seule vue d'y faire une ouverture pour en sortir; au reste, assez indifférent, ne s'attachant pas volontiers (2), ne cherchant point à nuire et assez peu à plaire. Il paraît inférieur au chien par les qualités relatives qui pourraient l'approcher de l'homme; il ne semble fait ni pour servir, ni pour commander, ni même pour commercer avec une autre espèce que la sienne: son sens, renfermé dans lui-même, ne se manifeste en entier qu'avec ses semblables; seul, il a peu d'industrie personnelle, encore moins de ruses, pas même assez de défiance pour évi-

ter des pièges grossiers: loin d'attaquer les autres animaux, il ne sait pas même se bien défendre; il préfère la fuite au combat, quoi qu'il morde cruellement et avec acharnement lorsqu'il se trouve saisi par la main du chasseur. Si l'on considère donc cet animal dans l'état de nature, ou plutôt dans son état de solitude et de dispersion, il ne paraîtra pas, pour les qualités intérieures, au-dessus des autres animaux: il n'a pas plus d'esprit que le chien, de sens que l'éléphant, de finesse que le renard, etc.: il est plutôt remarquable par des singularités de conformation extérieure, que par la supériorité apparente de ses qualités intérieures. Il est le seul parmi les quadrupèdes qui ait la queue plate, ovale, et couverte d'écaillés, de laquelle il se sert comme d'un gouvernail pour se diriger dans l'eau; le seul qui ait des nageoires aux pieds de derrière, et en même temps les doigts séparés dans ceux de devant, qu'il emploie comme des mains pour porter à sa bouche; le seul qui, ressemblant aux animaux terrestres par les parties antérieures de son corps, paraisse en même temps tenir des animaux aquatiques par les parties postérieures: il fait la nuance des quadrupèdes aux poissons, comme la chauve-souris fait celle des quadrupèdes aux oiseaux. Mais ces singularités seraient plutôt des défauts que des perfections, si l'animal ne savait tirer de cette conformation, qui nous paraît bizarre, des avantages uniques, et qui le rendent supérieur à tous les autres.

Les castors commencent par s'assembler au mois de juin ou de juillet pour se réunir en société; ils arrivent en nombre et de plusieurs côtés, et forment bientôt une troupe de deux ou trois cents: le lieu du rendez-vous est ordinairement le lieu de l'établissement, et c'est toujours au bord des eaux. Si ce sont des eaux plates, et qui se soutiennent à la même hauteur comme dans un lac, ils se dispensent d'y construire une digue: mais dans les eaux courantes, et qui sont sujettes à hausser ou baisser, comme sur les ruisseaux, les rivières, ils établissent une chaussée; et par cette retenue ils forment une espèce d'étang ou de pièce d'eau, qui se soutient toujours à la même hauteur: la chaussée traverse la rivière comme une écluse, et va d'un bord à l'autre; elle a souvent quatre-vingts ou cent pieds de longueur sur dix ou douze pieds d'épaisseur à sa base. Cette construction paraît énorme pour des animaux de cette taille, et sup-

(1) Ce castor, qui a été pris jeune, m'a été envoyé au commencement de l'année 1758, par M. de Montbelliard, capitaine dans royal-artillerie.

(2) M. Klein a cependant écrit qu'il en avait nourri un pendant plusieurs années, qui le suivait et l'allait chercher comme les chiens vont chercher leurs maîtres.

pose en effet un travail immense (1); mais la solidité avec laquelle l'ouvrage est construit étonne encore plus que sa grandeur. L'endroit de la rivière où ils établissent cette digue est ordinairement peu profond; s'il se trouve sur le bord un gros arbre qui puisse tomber dans l'eau, ils commencent par l'abattre, pour en faire la pièce principale de leur construction: cet arbre est souvent plus gros que le corps d'un homme; ils le scient, ils le rongent au pied; et sans autre instrument que leurs quatre dents incisives, ils le coupent en assez peu de temps, et le font tomber du côté qu'il leur plaît, c'est-à-dire en travers sur la rivière; ensuite ils coupent les branches de la cime de cet arbre tombé, pour le mettre de niveau et le faire porter partout également. Ces opérations se font en commun: plusieurs castors rongent ensemble le pied de l'arbre pour l'abattre; plusieurs aussi vont ensemble pour en couper les branches lorsqu'il est abattu; d'autres parcourent en même temps les bords de la rivière, et coupent de moindres arbres, les uns gros comme la jambe, les autres comme la cuisse; ils les dépècent et les scient à une certaine hauteur pour en faire des pieux: ils amènent ces pièces de bois, d'abord par terre jusqu'au bord de la rivière, et ensuite par eau jusqu'au lieu de leur construction; ils en font une espèce de pilotis serré, qu'ils enfoncent encore en entrelaçant des branches entre les pieux. Cette opération suppose bien des difficultés vaincues; car, pour dresser ces pieux et les mettre dans une situation à peu près perpendiculaire, il faut qu'avec les dents ils élèvent le gros bout contre le bord de la rivière, ou contre l'arbre qui la traverse, que d'autres plongent en même temps jusques au fond de l'eau pour y creuser avec les pieds de devant un trou, dans lequel ils font entrer la pointe du pieu, afin qu'il puisse se tenir debout. A mesure que les uns plantent ainsi leurs pieux, les autres vont chercher de la terre qu'ils gâchent avec leurs pieds et battent avec leur queue; ils la portent dans leur gueule et avec les pieds de devant, et ils en transportent une si grande quantité, qu'ils en remplissent tous les intervalles de leur pilotis. Ce pilotis est composé de plu-

sieurs rangs de pieux, tous égaux en hauteur, et tous plantés les uns contre les autres; il s'étend d'un bord à l'autre de la rivière, il est rempli et maçonné partout: les pieux sont plantés verticalement du côté de la chute de l'eau: tout l'ouvrage est au contraire en talus du côté qui en soutient la charge, en sorte que la chaussée, qui a dix ou douze pieds de largeur à sa base, se réduit à deux ou trois pieds d'épaisseur au sommet; elle a donc non-seulement toute l'étendue, toute la solidité nécessaire, mais encore la forme la plus convenable pour retenir l'eau, l'empêcher de passer, en soutenir le poids, et en rompre les efforts. Au haut de la chaussée, c'est-à-dire dans la partie où elle a le moins d'épaisseur, ils pratiquent deux ou trois ouvertures en pente, qui sont autant de décharges de superficie qu'ils élargissent ou rétrécissent selon que la rivière vient à hausser ou à baisser; et, lorsque par des inondations trop grandes ou trop subites il se fait quelques brèches à leur digue, ils savent les réparer, et travaillent de nouveau dès que les eaux sont baissées.

Il serait superflu, après cette exposition de leurs travaux pour un ouvrage public, de donner encore le détail de leurs constructions particulières, si dans une histoire l'on ne devait pas compte de tous les faits, et si ce premier grand ouvrage n'était pas fait dans la vue de rendre plus commodes leurs petites habitations: ce sont des cabanes, ou plutôt des espèces de maisonnettes bâties dans l'eau sur un pilotis plein, tout près du bord de leur étang avec deux issues, l'une pour aller à terre, l'autre pour se jeter à l'eau. La forme de cet édifice est presque toujours ovale ou ronde: il y en a de plus grands et de plus petits, depuis quatre ou cinq jusqu'à huit ou dix pieds de diamètre; il s'en trouve aussi quelquefois qui sont à deux ou trois étages; les murailles ont jusqu'à deux pieds d'épaisseur; elles sont élevées à plomb sur le pilotis plein, qui sert en même temps de fondement et de plancher à la maison. Lorsqu'elle n'a qu'un étage, les murailles ne s'élèvent droites qu'à quelques pieds de hauteur, au-dessus de laquelle elles prennent la courbure d'une voûte en anse de panier; cette voûte termine l'édifice et lui sert de couvert: il est maçonné avec solidité, et enduit avec propreté en dehors et en dedans; il est impénétrable à l'eau des pluies, et résiste aux vents les plus impétueux; les parois en sont revêtues d'une es-

(1) Les plus grands castors pèsent cinquante ou soixante livres, et n'ont guère que trois pieds de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.

pèce de stuc si bien gâché et si proprement appliqué, qu'il semble que la main de l'homme y ait passé : aussi la queue leur sert-elle de truelle pour appliquer ce mortier qu'ils gâchent avec leurs pieds. Ils mettent en œuvre différentes espèces de matériaux, des bois, des pierres et des terres sablonneuses qui ne sont point sujettes à se délayer par l'eau : les bois qu'ils emploient sont presque tous légers et tendres ; ce sont des aunes, des peupliers, des saules, qui naturellement croissent au bord des eaux et qui sont plus faciles à écorcer, à couper, à voiturer, que des arbres dont le bois serait plus pesant et plus dur. Lorsqu'ils attaquent un arbre, ils ne l'abandonnent pas qu'il ne soit abattu, dépecé, transporté ; ils le coupent toujours à un pied ou un pied et demi de hauteur de terre ; ils travaillent assis, et, outre l'avantage de cette situation commode, ils ont le plaisir de ronger continuellement de l'écorce et du bois dont le goût leur est fort agréable, car ils préfèrent l'écorce fraîche et le bois tendre à la plupart des aliments ordinaires ; ils en font ample provision pour se nourrir pendant l'hiver (1) ; ils n'aiment pas le bois sec. C'est dans l'eau et près de leurs habitations qu'ils établissent leur magasin ; chaque cabane a le sien proportionné au nombre de ses habitants, qui tous y ont un droit commun, et ne vont jamais piller leurs voisins. On a vu des bourgades composées de vingt ou de vingt-cinq cabanes : ces grands établissements sont rares, et cette espèce de république est ordinairement moins nombreuse ; elle n'est le plus souvent composée que de dix ou douze tribus, dont chacune a son quartier, son magasin, son habitation séparée ; ils ne souffrent pas que des étrangers viennent s'établir dans leurs enceintes. Les plus petites cabanes contiennent deux, quatre, six, et les plus grandes dix-huit, vingt, et même, dit-on, jusqu'à trente castors, presque toujours en nombre pair, autant de femelles que de mâles ; ainsi, en comptant même au rabais, on peut dire que leur société est souvent composée de

cent cinquante ou deux cents ouvriers associés, qui tous ont travaillé d'abord en corps pour élever le grand ouvrage public, et ensuite par compagnie pour édifier des habitations particulières. Quelque nombreuse que soit cette société, la paix s'y maintient sans altération ; le travail commun a resserré leur union ; les commodités qu'ils se sont procurées, l'abondance des vivres qu'ils amassent et consomment ensemble, servent à l'entretenir ; des appétits modérés, des goûts simples, de l'aversion pour la chair et le sang, leur ôtent jusqu'à l'idée de rapine et de guerre : ils jouissent de tous les biens que l'homme ne sait que désirer. Amis entre eux, s'ils ont quelques ennemis au-dehors, ils savent les éviter ; ils s'avertissent en frappant avec leur queue sur l'eau un coup qui retentit au loin dans toutes les voûtes des habitations ; chacun prend son parti, ou de plonger dans le lac, ou de se receler dans leurs murs qui ne craignent que le feu du ciel ou le fer de l'homme, et qu'aucun animal n'ose entreprendre d'ouvrir ou renverser. Ces asiles sont non-seulement très-sûrs, mais encore très-propres et très-commodes ; le plancher est jonché de verdure, des rameaux de buis et de sapin leur servent de tapis, sur lequel ils ne font ni ne souffrent jamais aucune ordure : la fenêtre qui regarde sur l'eau leur sert de balcon pour se tenir au frais et prendre le bain pendant la plus grande partie du jour ; ils s'y tiennent debout, la tête et les parties antérieures du corps élevées, et toutes les parties postérieures plongées dans l'eau : cette fenêtre est percée avec précaution ; l'ouverture en est assez élevée pour ne pouvoir jamais être fermée par les glaces, qui, dans le climat de nos castors, ont quelquefois deux ou trois pieds d'épaisseur ; ils en abaissent alors la tablette, coupent en pente les pieux sur lesquels elle était appuyée, et se font une issue jusqu'à l'eau sous la glace. Cet élément liquide leur est si nécessaire, ou plutôt leur fait tant de plaisir, qu'ils semblent ne pouvoir s'en passer : ils vont quelquefois assez loin sous la glace ; c'est alors qu'on les prend aisément en attaquant d'un côté la cabane, et les attendant en même temps à un trou qu'on pratique dans la glace à quelque distance, et où ils sont obligés d'arriver pour respirer. L'habitude qu'ils ont de tenir continuellement la queue et toutes les parties postérieures du corps dans l'eau, paraît avoir changé la nature de

(1) La provision pour huit ou dix castors est de vingt-cinq ou trente pieds en carré, sur huit ou dix pieds de profondeur ; ils n'en apportent dans leurs cabanes que quand ils sont coupés menus, et tout prêts à manger : ils aiment mieux le bois frais que le bois flotté, et vont de temps en temps pendant l'hiver en manger dans le bois. (Mémoires de l'Académie des sciences, année 1704. — Mémoire de M. Sarrasin.)

leur chair ; celle des parties antérieures jusqu'aux reins a la qualité, le goût, la consistance de la chair des animaux de la terre et de l'air ; celle des cuisses et de la queue a l'odeur, la saveur et toutes les qualités de celle du poisson : cette queue longue d'un pied, épaisse d'un pouce, et large de cinq ou six, est même une extrémité, une vraie portion de poisson attachée au corps d'un quadrupède ; elle est entièrement recouverte d'écaillés et d'une peau toute semblable à celle des gros poissons : on peut enlever ces écaillés en les raclant au couteau ; et lorsqu'elles sont tombées, l'on voit encore leur empreinte sur la peau, comme dans tous nos poissons.

C'est au commencement de l'été que les castors se rassemblent ; ils emploient les mois de juillet et d'août à construire leur digue et leurs cabanes ; ils font leur provision d'écorce et de bois dans le mois de septembre ; ensuite ils jouissent de leurs travaux, ils goûtent les douceurs domestiques : c'est le temps du repos ; c'est mieux, c'est la saison des amours. Se connaissant, prévenus l'un pour l'autre par l'habitude, par les plaisirs et les peines d'un travail commun, chaque couple ne se forme point au hasard, ne se joint pas par pure nécessité de nature, mais s'unit par choix et s'assortit par goût : ils passent ensemble l'automne et l'hiver ; contents l'un de l'autre, ils ne se quittent guère ; à l'aise dans leur domicile, ils n'en sortent que pour faire des promenades agréables et utiles ; ils en rapportent des écorces fraîches, qu'ils préfèrent à celles qui sont sèches ou trop imbibées d'eau. Les femelles portent, dit-on, quatre mois ; elles mettent bas sur la fin de l'hiver, et produisent ordinairement deux ou trois petits : les mâles les quittent à peu près dans ce temps ; ils vont à la campagne jouir des douceurs et des fruits du printemps ; ils reviennent de temps en temps à la cabane, mais ils n'y séjournent plus : les mères y demeurent occupées à allaiter, à soigner, à élever leurs petits, qui sont en état de les suivre au bout de quelques semaines ; elles vont à leur tour se promener, se rétablir à l'air, manger du poisson, des écrevisses, des écorces nouvelles, et passent ainsi l'été sur les eaux, dans les bois. Ils ne se rassemblent qu'en automne, à moins que les inondations n'aient renversé leur digue ou détruit leurs cabanes ; car alors ils se réunissent de bonne heure pour en réparer les brèches.

Il y a des lieux qu'ils habitent de préfé-

rence, où l'on a vu qu'après avoir détruit plusieurs fois leurs travaux, ils venaient tous les étés pour les réédifier, jusqu'à ce qu'enfin, fatigués de cette persécution, et affaiblis par la perte de plusieurs d'entre eux, ils ont pris le parti de changer de demeure et de se retirer au loin dans les solitudes les plus profondes. C'est principalement en hiver que les chasseurs les cherchent, parce que leur fourrure n'est parfaitement bonne que dans cette saison ; et lorsqu'après avoir ruiné leurs établissements, il arrive qu'ils en prennent en grand nombre, la société trop réduite ne se rétablit point ; le petit nombre de ceux qui ont échappé à la mort ou à la captivité se disperse ; ils deviennent fuyards ; leur génie, flétri par la crainte, ne s'épanouit plus ; ils s'enfouissent eux et tous leurs talents dans un terrier, où, rabaissés à la condition des autres animaux, ils mènent une vie timide, ne s'occupent plus que des besoins pressants, n'exercent que leurs facultés individuelles, et perdent sans retour les qualités sociales que nous venons d'admirer.

Quelque admirables en effet, quelque merveilleuses que puissent paraître les choses que nous venons d'exposer au sujet de la société et des travaux de nos castors, nous osons dire qu'on ne peut douter de leur réalité. Toutes les relations faites en différents temps par un grand nombre de témoins oculaires (1) s'accordent sur tous les faits

(1) Voyez, sur l'histoire des castors, *Olaus Magnus* dans sa description des pays septentrionaux ; les *Voyages* du baron de la Hontan, tome 2, pages 155 et suiv. ; le *Museum Wormianum*, pag. 320 ; l'*Histoire de l'Amérique septentrionale* par *Bacqueville de la Poterie*, Rouen, 1722, tome 1, page 133 ; *Mémoire sur le castor*, par *M. Sarrasin*, inséré dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, année 1704 ; la *Relation d'un voyage en Acadie*, par *Dierville*, Rouen, 1708, pages 126 et suiv. ; les *Nouvelles Découvertes dans l'Amérique septentrionale*, Paris, 1697, page 133 ; l'*Histoire de la Nouvelle-France*, par le *P. Charlevoix*, Paris, 1744, tome 2, pages 98 et suiv. ; le *Voyage de Robert Lade*, traduit de l'anglais par *M. l'abbé Prévôt*, tome 2, page 226 ; le grand *Voyage au pays des Hurons*, par *Sagard Théodat*, Paris, 1632, pages 319 et suiv. ; le *Voyage à la baie de Hudson*, par *Ellis*, Paris, 1749, tome 2, pages 61 et 62. Voyez aussi *Gesner*, *Aldrovande*, *Jonston*, *Klein*, etc., à l'article du castor ; le *Traité du Castor*, par *Jean Marius*, Paris, 1746 ; l'*Histoire de la Virginie*, traduite de l'anglais, *Orléans*, 1707, page 406 ; l'*Histoire naturelle* du *P. Rzaczynski*, à l'article du *Castor*, etc., etc.

que nous avons rapportés ; et si notre récit diffère de celui de quelques-uns d'entre eux, ce n'est que dans les points où ils nous ont paru enfler le merveilleux, aller au-delà du vrai, et quelquefois même de toute vraisemblance : car on ne s'est pas borné à dire que les castors avaient des mœurs sociales et des talents évidents pour l'architecture, mais on a assuré qu'on ne pouvait leur refuser des idées générales de police et de gouvernement ; que leur société étant une fois formée, ils savaient réduire en esclavage les voyageurs, les étrangers ; qu'ils s'en servaient pour porter leur terre, traîner leur bois ; qu'ils traitaient de même les paresseux d'entre eux qui ne voulaient, et les vieux qui ne pouvaient pas travailler ; qu'ils les renversaient sur le dos, les faisaient servir de charrette pour voiturer leurs matériaux ; que ces républicains ne s'assemblaient jamais qu'en nombre impair, pour que dans leurs conseils il y eût toujours une voix prépondérante ; que la société entière avait un président ; que chaque tribu avait son intendant ; qu'ils avaient des sentinelles établies pour la garde publique ; que, quand ils étaient poursuivis, ils ne manquaient pas de s'arracher les testicules pour satisfaire à la cupidité des chasseurs ; qu'ils se montraient ainsi mutilés pour trouver grâce à leurs yeux, etc., etc. (1). Autant nos sommes éloignés de croire à ces fables, ou de recevoir ces exagérations, autant il nous paraît difficile de se refuser à admettre des faits constatés, confirmés, et moralement très-certains. On a mille fois vu, revu, détruit, renversé leurs ouvrages ; on les a mesurés, dessinés, gravés ; enfin, ce qui ne laisse aucun doute, ce qui est plus fort que tous les témoignages passés, c'est que nous en avons de récents et d'actuels ; c'est qu'il en subsiste encore, de ces ouvrages singuliers, qui, quoique moins communs que dans les premiers temps de la découverte de l'Amérique septentrionale, se trouvent cependant en assez grand nombre pour que tous les missionnaires, tous les voyageurs, même les plus nouveaux, qui se sont avancés dans les terres du nord, assurent en avoir rencontré.

Tous s'accordent à dire qu'outre les cas-

tors qui sont en société, on rencontre partout dans le même climat des castors solitaires, lesquels rejetés, disent-ils, de la société pour leurs défauts, ne participent à aucun de ses avantages, n'ont ni maison, ni magasin, et demeurent, comme le blaireau, dans un boyau sous terre ; on a même appelé ces castors solitaires, *castors terriers* : ils sont aisés à reconnaître ; leur robe est sale, le poil est rongé sur le dos par le frottement de la terre ; ils habitent, comme les autres, assez volontiers au bord des eaux, où quelques-uns même creusent un fossé de quelques pieds de profondeur, pour former un petit étang qui arrive jusqu'à l'ouverture de leur terrier, qui s'étend quelquefois à plus de cent pieds en longueur, et va toujours en s'élevant, afin qu'ils aient la facilité de se retirer en haut à mesure que l'eau s'élève dans les inondations ; mais il s'en trouve aussi, de ces castors solitaires, qui habitent assez loin des eaux dans les terres. Tous nos bièvres d'Europe sont des castors terriers et solitaires, dont la fourrure n'est pas à beaucoup près aussi belle que celle des castors qui vivent en société : tous diffèrent par la couleur, suivant le climat qu'ils habitent. Dans les contrées du nord les plus reculées, ils sont tout noirs, et ce sont les plus beaux : parmi ces castors noirs, il s'en trouve quelquefois de tout blancs, ou de blancs tachés de gris, et mêlés de roux sur le chignon et sur la croupe (2). A mesure qu'on s'éloigne du nord, la couleur s'éclaircit et se mêle ; ils sont couleur de marron dans la partie septentrionale du Canada, châtain vers la partie méridionale, et jaunes ou couleur de paille chez les Illinois (3). On trouve des castors en Amérique, jusqu'au soixantième et au-delà ; ils sont très-communs vers le nord, et toujours en moindre nombre, à mesure qu'on avance vers le midi. C'est la même chose dans l'ancien continent ; on n'en trouve en quantité que dans les contrées les plus septentrionales, et ils sont très-rares en France, en Espagne, en Italie, en Grèce et en Égypte. Les anciens les connaissaient : il était défendu de les tuer dans la religion des Mages. Ils étaient communs sur les rives du Pont-Euxin ; on a même appelé le castor,

(1) Voyez Élien et tous les anciens, à l'exception de Pline, qui nie ce fait avec raison. Voyez aussi sur les autres faits la plupart des auteurs que nous avons cités dans la note précédente.

(2) *Castor albus caudá horizontaliter planá.* (Brisson, *Regn. animal.*, pag. 94 et suiv.)

(3) *Histoire de la Nouvelle-France* par le P. Charlevoix ; Paris, 1744, tome 2, pages 94 et suiv.

*canis ponticus* : mais apparemment que ces animaux n'étaient pas assez tranquilles sur les bords de cette mer, qui en effet sont fréquentés par les hommes de temps immémorial, puisqu'aucun des anciens ne parle de leur société ni de leurs travaux. Élien surtout, qui marque un si grand faible pour le merveilleux, et qui, je crois, a écrit le premier que le castor se coupe les testicules pour les laisser ramasser au chasseur (1), n'aurait pas manqué de parler des merveilles de leur république, en exagérant leur génie et leurs talents pour l'architecture. Pline lui-même, Pline, dont l'esprit fier, triste et sublime, déprise toujours l'homme pour exalter la nature, se serait-il abstenu de comparer les travaux de Romulus à ceux de nos castors ? Il paraît donc certain qu'aucun des anciens n'a connu leur industrie pour bâtir, et quoiqu'on ait trouvé dans les derniers siècles des castors cabanés en Norvège, et dans les autres provinces les plus septentrionales de l'Europe, et qu'il y ait apparence que les anciens castors bâtissaient aussi bien que les castors modernes, comme les Romains n'avaient pas pénétré jusque-là, il n'est pas surprenant que leurs écrivains n'en fassent aucune mention.

Plusieurs auteurs ont écrit que le castor, étant un animal aquatique, ne pouvait vivre sur terre et sans eau : cette opinion n'est pas vraie ; car le castor que nous avons vivant, ayant été pris tout jeune en Canada, et ayant été toujours élevé dans la maison, ne connaissait pas l'eau, lorsqu'on nous l'a remis ; il craignait et refusait d'y entrer : mais l'ayant une fois plongé et retenu d'abord par force dans un bassin, il s'y trouva si bien au bout de quelques minutes, qu'il ne cherchait point à en sortir ; et lorsqu'on le laissait libre, il y retournait très-souvent de lui-même ; il se vautrait aussi dans la boue et sur le pavé mouillé. Un jour il s'échappa, et descendit par un escalier de cave dans les voûtes des carrières qui sont sous le terrain du Jardin-Royal ; il s'enfuit assez loin, en nageant sur les mares d'eau qui sont au fond de ces carrières : cependant, dès qu'il vit la lumière des flambeaux que nous y fîmes porter pour le chercher, il revint à ceux qui l'appelaient, et se laissa prendre aisément. Il est familier sans être caressant ; il demande à manger à ceux qui sont à table ; ses instances sont un petit cri plaintif

et quelques gestes de la main : dès qu'on lui donne un morceau, il l'emporte, et se cache pour le manger à son aise ; il dort assez souvent, et se repose sur le ventre ; il mange de tout, à l'exception de la viande, qu'il refuse constamment, cuite ou crue ; il ronge tout ce qu'il trouve, les étoffes, les meubles, le bois ; et l'on a été obligé de doubler de fer-blanc le tonneau dans lequel il a été transporté.

Les castors habitent de préférence sur les bords des lacs, des rivières et des autres eaux douces ; cependant il s'en trouve au bord de la mer ; mais c'est principalement sur les mers septentrionales, et surtout dans les golfes méditerranées qui reçoivent de grands fleuves, et dont les eaux sont peu salées. Ils sont ennemis de la loutre ; ils la chassent, et ne lui permettent pas de paraître sur les eaux qu'ils fréquentent. La fourrure du castor est encore plus belle et plus fournie que celle de la loutre : elle est composée de deux sortes de poils ; l'un plus court, mais très-touffu, fin comme le duvet, impénétrable à l'eau, revêt immédiatement la peau ; l'autre plus long, plus ferme, plus lustré, mais plus rare, recouvre ce premier vêtement, lui sert, pour ainsi dire, de sur-tout, le défend des ordures, de la poussière, de la fange : ce second poil n'a que peu de valeur ; ce n'est que le premier que l'on emploie dans nos manufactures. Les fourrures les plus noires sont ordinairement les plus fournies, et par conséquent les plus estimées ; celles des castors terriers sont fort inférieures à celles des castors cabanés. Les castors sont sujets à la mue pendant l'été, comme tous les autres quadrupèdes ; aussi la fourrure de ceux qui sont pris dans cette saison n'a que peu de valeur. La fourrure des castors blancs est estimée à cause de sa rareté, et les parfaitement noirs sont presque aussi rares que les blancs.

Mais, indépendamment de la fourrure, qui est ce que le castor fournit de plus précieux, il donne encore une matière dont on fait un grand usage en médecine. Cette matière, que l'on a appelée *castoreum*, est contenue dans deux grosses vésicules, que les anciens avaient prises pour les testicules de l'animal : nous n'en donnerons pas la description ni les usages (2), parce qu'on les

(1) Hist. animal., lib. 6, cap. 34.

(2) Voyez le Traité du castor, par Marius et Francus, Paris, 1746, in-12.

trouve dans toutes les pharmacopées (1). Les Sauvages tirent, dit-on, de la queue du castor une huile dont ils se servent comme de topique, pour différents maux. La chair du castor, quoique grasse et délicate, a toujours un goût amer assez désagréable : on assure qu'il a les os excessivement durs ; mais nous n'avons pas été à portée de vérifier ce fait, n'en ayant disséqué qu'un jeune : ses dents sont très-dures, et si tranchantes, qu'elles servent de couteau aux Sauvages pour couper, creuser et polir le bois. Ils s'habillent de peaux de castors, et les portent en hiver le poil contre la chair : ce sont ces fourrures, imbibées de la sueur des Sauvages, que l'on appelle *castor gras*, dont on ne se sert que pour les ouvrages les plus grossiers.

Le castor se sert de ses pieds de devant comme des mains, avec une adresse au moins égale à celle de l'écureuil ; les doigts en sont bien séparés, bien divisés, au lieu que ceux des pieds de derrière sont réunis entre eux par une forte membrane ; ils lui servent de nageoires, et s'élargissent comme ceux de l'oie, dont le castor a aussi en partie la démarche sur la terre. Il nage beaucoup mieux qu'il ne court : comme il a les jambes de devant bien plus courtes que celles de derrière, il marche toujours la tête baissée et le dos arqué. Il a les sens très-bons, l'odorat très-fin, et même susceptible ; il paraît qu'il ne peut supporter ni la malpropreté, ni les mauvaises odeurs : lorsqu'on le retient trop long-temps en prison, et qu'il se trouve forcé d'y faire ses ordures, il les met près du seuil de la porte, et, dès qu'elle est ouverte, il les pousse dehors. Cette habitude de propreté leur est naturelle, et notre jeune castor ne manquait jamais de net-

toyer ainsi sa chambre. A l'âge d'un an, il a donné des signes de chaleur, ce qui paraît indiquer qu'il avait pris dans cet espace de temps la plus grande partie de son accroissement ; ainsi la durée de sa vie ne peut être bien longue, et c'est peut-être trop que de l'étendre à quinze ou vingt ans. Ce castor était très-petit pour son âge, et l'on ne doit pas s'en étonner ; ayant presque, dès sa naissance, toujours été contraint, élevé, pour ainsi dire, à sec, ne connaissant pas l'eau jusqu'à l'âge de neuf mois, il n'a pu ni croître, ni se développer comme les autres qui jouissent de leur liberté et de cet élément qui paraît leur être presque aussi nécessaire que l'usage de la terre.

#### ADDITION A L'ARTICLE DU CASTOR.

Nous avons dit que le castor était un animal commun aux deux continents ; il se trouve en effet tout aussi fréquemment en Sibérie qu'au Canada. On peut les apprivoiser aisément, et même leur apprendre à pêcher du poisson, et le rapporter à la maison. M. Kalm assure ce fait.

« J'ai vu, dit-il, en Amérique des castors tellement apprivoisés, qu'on les envoyait à la pêche, et qu'ils rapportaient leurs prises à leur maître. J'y ai vu aussi quelques loutres qui étaient si fort accoutumées avec les chiens et avec leurs maîtres, qu'elles les suivaient, les accompagnaient dans le bateau, sautaient dans l'eau, et, le moment d'après, revenaient avec un poisson (2). »

« Nous vîmes, dit M. Gmelin, dans une petite ville de Sibérie, un castor qu'on élevait dans la chambre et qu'on maniait comme on voulait. On m'assura que cet animal faisait quelquefois des voyages à une distance considérable, et qu'il enlevait aux autres castors leurs femelles, qu'il ramenait à la maison, et qu'après le temps de la chaleur passé elles s'en retournaient seules, et sans qu'il les conduisit (3). »

(1) On prétend que les castors font sortir la liqueur de leurs vésicules en les pressant avec le pied, qu'elle leur donne de l'appétit lorsqu'ils sont dégoûtés, et que les Sauvages en frottent les pièges qu'ils leur tendent pour les y attirer. Ce qui paraît plus certain, c'est qu'il se sert de cette liqueur pour se graisser le poil.

(2) Voyage de Kalm, tome 2, page 350.

(3) Voyage de Kamtschatka, page 73.



## DESCRIPTION DU CASTOR.

Le castor (*pl.* 185) ressemble au rat d'eau par la forme de la tête, à l'exception des oreilles, qui sont à proportion plus courtes; le chanfrein m'a paru plus arqué, et le sommet de la tête plus aplati; le muscau est gros et court; le poil est si hérissé sur la tête, qu'il en cache la vraie forme, et qu'il couvre en partie les yeux, qui sont beaucoup plus petits que ceux du rat d'eau. Le cou est court, et il paraît aussi gros que la tête. Le corps a plus de longueur à proportion que celui de la marmotte, mais il est aussi gros, surtout dans la partie postérieure: les jambes sont très-courtes, principalement celles de devant, dont les pieds sont un peu tournés en dedans; les pieds de derrière le sont beaucoup plus, de façon qu'on ne les voit presque pas lorsque le castor marche.

La queue (*pl.* 186) a une conformation fort extraordinaire; elle est très-large, en partie garnie de poil et en partie écailleuse. L'origine (*A*) du tronçon de la queue du castor, qui a servi de sujet pour cette description, était garnie de poil sur la longueur de trois pouces depuis l'anus; cette portion de la queue avait environ deux pouces et demi de largeur, et un pouce et demi d'épaisseur; le reste (*BC*) avait une forme approchante de l'ovale, cependant elle était terminée par une pointe (*C*): cette autre portion avait huit pouces de longueur, trois pouces huit lignes de largeur dans le milieu, et environ huit lignes d'épaisseur; elle était couverte d'écailles sur la face supérieure, sur l'inférieure et sur les bords: les écailles du dessus étaient un peu convexes; celles du dessous avaient une légère concavité, et celles des côtés étaient les plus petites; les plus grandes avaient, dans la partie qui paraissait à découvert, trois lignes et demi de largeur, et deux lignes de longueur. L'animal porte toujours sa queue étendue horizontalement en arrière; elle n'est que peu flexible, cependant il en frappait la terre assez fort pour faire un bruit qui s'entendait de loin; il en frappait aussi l'eau, en nageant il s'en servait comme d'un aviron en la haussant et la baissant, ou en la tournant obliquement sur sa largeur.

Les pieds de devant (*fig.* 1, *pl.* 186) sont

MANMIFÈRES. Tome II.

fort petits, ils avaient chacun cinq doigts, que l'animal tenait fort écartés les uns des autres en marchant; les deux premiers (*AB*) étaient à proportion plus petits que les autres, et avaient des ongles longs, étroits et pointus; ceux des trois autres doigts (*CDE*) étaient plus larges et sans pointe; les ongles du troisième et du quatrième doigt avaient autant de longueur que celui du second, mais l'ongle du cinquième doigt était plus court.

Les pieds de derrière (*fig.* 2) étaient beaucoup plus grands que ceux de devant; ils avaient aussi chacun cinq doigts (*ABCDE*) beaucoup plus longs, et il se trouvait entre eux une forte membrane (*FFFF*). Le troisième doigt était le plus long, mais il avait moins de grosseur que le quatrième; les ongles de ces deux doigts étaient longs, larges et carrés; ceux du premier et du cinquième étaient moins larges et pointus: le second doigt avait deux ongles, l'un en partie au-dessus et en partie à côté de l'autre; l'ongle supérieur et externe (*G*) était pointu, l'ongle inférieur et interne (*H*) était large et arrondi par le bout.

La démarche du castor est lourde et contrainte, parce que ses jambes de derrière sont mieux conformées pour nager que pour marcher: comme elles ont plus de longueur que celles de devant, et qu'elles sont terminées par un grand pied, l'animal semble faire de plus grands pas avec le train de derrière qu'avec celui de devant: et en effet, il est obligé de faire de plus grands mouvements, qui jettent la croupe alternativement à droite, à gauche, comme il arrive aux canards: cependant le castor ne laisse pas de marcher assez vite; il est vrai que ce n'est pas à proportion des efforts qu'il fait.

Lorsque le castor est arrêté, il a le dos très-arqué et la croupe ravalée de façon que, la partie postérieure du corps posant sur la terre, ce point d'appui, joint à ceux des pieds de derrière, qui portent aussi sur la terre jusques au bout du talon, donne à l'animal une assiette très-commode pour élever la partie antérieure du corps, comme font les écureuils et les rats. Dans cette attitude, il se sert de ses pieds de devant comme de

mains pour tâter, pour saisir, pour porter à sa bouche, et aussi pour s'appuyer contre les plans verticaux : alors le dos est en ligne droite ; mais lorsque l'animal est, pour ainsi dire, debout sans aucun appui, le dos est très-arcué et la tête fort basse.

Le castor a deux sortes de poils, l'un plus ferme et plus long que l'autre, qui est une sorte de duvet doux comme de la soie, et disposé par flocons comme de la laine ; il s'était même pelotonné comme du feutre sur le dos de l'animal. Ce duvet avait une couleur cendrée sur le dos, et une couleur de gris de perle sur le ventre : partout la pointe était brune-jaunâtre. Les longs poils avaient une couleur cendrée sur environ les deux tiers de leur longueur depuis la racine ; l'autre tiers était de couleur brune, teinte de roux et luisante, qui prenait diverses nuances à divers aspects, et qui en avait toujours de différentes sur différentes parties du corps : cette couleur était d'un roux très-ardent sur le dessus de la tête et du cou, sur le dos, sur les côtés du corps et sur la croupe. Les poils étaient luisants lorsqu'on se plaçait au-devant de l'animal pour le regarder, mais ils n'avaient plus de brillant, et le roux était moins ardent lorsqu'on était placé en arrière. La poitrine et les jambes de derrière étaient brunes ; les côtés de la tête avaient une couleur rousse très-pâle ; les quatre pieds étaient bruns : les crins des moustaches avaient deux pouces et demi de longueur ; ils étaient gros et noirs. La partie écailleuse de la queue avait une couleur grise.

Le castor qui a servi de sujet pour la description précédente n'avait pas encore atteint toute la grandeur à laquelle il devait parvenir par la suite ; c'est pourquoi j'ai pris les dimensions, rapportées dans la table suivante, sur un castor de la ménagerie de Versailles, qui m'a paru avoir tout son accroissement : il est d'une couleur plus foncée que celle de notre castor.

On ne doute pas que le bièvre ne soit le même animal que le castor : quoiqu'il y ait encore des bièvres en Languedoc, nous n'avons pu avoir un de ces animaux pour le comparer au castor ; ils sont à présent très-rare : cependant il y a au Cabinet un pied de devant et un pied de derrière du côté gauche, et la longue dent du côté droit de la mâchoire inférieure d'un bièvre du Gardon. J'ai comparé ces parties à celles qui y correspondaient dans notre castor, et je n'ai aperçu aucune différence de figure : le dou-

ble ongle du second doigt du pied de derrière, que je cite par préférence, parce que c'est un caractère très-particulier, se trouvait dans le pied du bièvre comme dans celui du castor, et avait précisément la même conformation. Le poil qui tient aux deux pieds du bièvre a une couleur moins brune que dans le castor, et presque jaunâtre ; mais ce poil a peut-être été décoloré par la chaleur du feu auquel il a été exposé, lorsque l'on a fait dessécher ces parties du bièvre.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesurée en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	2	0	6
Hauteur du train de devant. . . . .	0	10	4
Hauteur du milieu du corps. . . . .	1	0	6
Hauteur du train de derrière. . . . .	0	11	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	5	0
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	6	0
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	3	6
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	0	7
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	2	0
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	2	0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	$3\frac{1}{2}$
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	$2\frac{3}{4}$
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	2	6
La même distance mesurée en ligne droite. . . . .	0	1	11
Longueur des oreilles. . . . .	0	0	11
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	1	8
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	2	8
Longueur du cou. . . . .	0	0	9
Circonférence du cou. . . . .	1	1	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	1	8	6
La même circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	1	11	6
La même circonférence devant les jambes de derrière. . . . .	2	1	6
Longueur de la queue, depuis l'anus jusqu'à l'extrémité. . . . .	1	0	0
Longueur de la partie revêtue de poil. . . . .	0	3	0

	pi.	po.	lig.
Longueur de la partie écailleuse.	0	9	0
Circonférence de la partie revêtue de poil. . . . .	1	9	8
Largeur de la partie écailleuse.	0	4	2
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . .	0	4	0
Largeur de l'avant-bras au coude. . . . .	0	2	0
Épaisseur au même endroit. . .	0	1	6
Circonférence du poignet. . . .	0	2	7
Circonférence du métacarpe. . .	0	2	6
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	2	4
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	4	8
Largeur du haut de la jambe.	0	2	0
Épaisseur. . . . .	0	1	2
Largeur à l'endroit du talon. . .	0	1	10
Circonférence du métatarse. . .	0	4	3
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	4	10
Largeur du pied de devant. . . .	0	1	4½
Largeur du pied de derrière. . .	0	2	3
Longueur des plus grands ongles.	0	0	6
Largeur. . . . .	0	0	4

Le castor qui a servi de sujet pour la description des parties intérieures et pour celle des parties extérieures avait un pied onze pouces quatre lignes de longueur, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; il pesait dix-sept livres.

A l'ouverture de l'abdomen, l'épiploon s'est trouvé étendu sur les intestins grêles jusqu'au milieu de la région ombilicale, un peu plus prolongé à droite qu'à gauche; il était extrêmement mince.

Le foie s'étendait presque autant à gauche qu'à droite; l'estomac était dans la région épigastrique, et la première portion du cæcum se trouvait dans la partie postérieure de la région ombilicale, et y formait un arc de gauche à droite, dont la concavité était en arrière; ensuite le cæcum se prolongeait à gauche derrière l'estomac, et se repliait en arrière dans le côté gauche jusque dans la région iliaque.

Le duodenum était très-long; il s'étendait depuis le pylore jusqu'au côté droit derrière le foie; il se prolongeait en arrière d'un bout à l'autre du même côté droit, et ensuite dans la région iliaque et dans l'hypogastrique, et il revenait en avant le long du côté droit du rectum jusqu'à l'estomac, derrière lequel il se recourbait à droite; le duode-

num tenait au rectum, dans toute l'étendue de cet intestin, par une membrane fort étroite. Le jejunum faisait ses circonvolutions dans la région épigastrique et dans la partie antérieure du côté droit; celles de l'ileum étaient dans la région iliaque droite, et il se repliait à gauche dans l'ombilicale avant de se joindre au cæcum. Le colon formait une double courbure en forme d'S romaine dans le milieu du côté gauche, et ensuite un arc qui s'étendait dans la région iliaque gauche, dans l'hypogastrique et dans l'iliaque droite derrière l'arc du cæcum; enfin le colon formait plusieurs grandes circonvolutions entre les deux branches du duodenum, et sur le jejunum et l'ileum, et il se repliait en dedans avant de se joindre au rectum.

L'estomac (*fig. 1, pl. 187*) avait une figure fort extraordinaire; il était très-allongé, cependant le grand cul-de-sac (*A*) n'avait pas beaucoup de profondeur, parce que l'œsophage (*B*) s'insérait dans la partie gauche (*C*) de l'estomac. Il y avait au côté droit de l'œsophage une très-grosse glande (*D*). La partie droite était très-mince à l'endroit du pli (*E*), et le reste (*F*) de cette partie, qui s'étendait depuis le pli jusqu'au pylore (*G*), était renflé sur le côté droit.

La glande (*D*) qui se trouvait sur la petite courbure de l'estomac au côté droit de l'insertion de l'œsophage avait quatorze lignes de longueur, un pouce de largeur et sept lignes d'épaisseur, et était composée de plusieurs petites glandes de la grosseur d'une lentille; elles renfermaient chacune une liqueur épaisse et blanchâtre, qui suintaient dans l'estomac par quinze grands orifices placés sur trois lignes parallèles à la petite courbure de ce viscère.

Le duodenum était beaucoup plus gros à son origine (*H, fig. 1, pl. 187*) que dans tout le reste de son étendue; les intestins grêles avaient tous à peu près la même grosseur, excepté la dernière portion (*A, fig. 2*) de l'ileum, qui était très-mince. Le cæcum (*BCD*) était fort long, et se terminait en pointe. Le colon avait une forme très-singulière à son origine (*E*); il paraissait former de chaque côté une poche ovoïde qui avait un pouce sept lignes de longueur, et un pouce deux lignes de diamètre. Ces deux poches étaient réunies par leur côté intérieur, et le prolongement (*F*) du colon sortait de l'endroit de leur réunion. Il y avait plusieurs étranglements dans l'étendue de

cet intestin, qui diminuait peu à peu de grosseur jusqu'au rectum; celui-ci avait aussi beaucoup d'étranglements, mais moins de diamètre que le colon.

Le foie était composé de quatre lobes; le plus grand se trouvait dans le milieu, partagé en deux portions à peu près égales par une scissure dans laquelle étaient placés la vésicule du fiel et le ligament suspensoir. M. Perrault (1) a pris chacune de ces portions pour un lobe séparé, c'est pourquoi il a compté cinq lobes dans le foie du castor; mais, comme cette scissure ne s'étend pas à beaucoup près jusqu'à la racine du foie, je regarde les deux portions qu'elle sépare comme appartenantes à un seul lobe. Il y avait deux petits lobules sur la face postérieure de ce grand lobe du milieu, l'un au-dessus de la vésicule du fiel, et l'autre sur la partie droite. Il se trouvait à gauche un lobe presque aussi grand que celui du milieu, et un autre qui était le plus petit des quatre, et qui tenait à la racine du foie: il n'y avait qu'un lobe à droite, mais il était divisé en deux parties par une scissure très-profonde. Le foie avait au-dehors et au-dedans une couleur brune-rougeâtre; il pesait huit onces quatre gros.

La vésicule du fiel était grande; elle avait la figure d'une poire, et elle contenait une liqueur verdâtre, teinte de jaunâtre, qui pesait deux gros et demi.

La rate (*fig. 3, pl. 187*) était allongée; elle avait peu de diamètre et était presque cylindrique, excepté à l'extrémité postérieure (*A*), qui avait plus de largeur que le reste, et qui était aplatie à peu près comme la tête d'un serpent; car la partie (*B*) qui se trouvait près de cette extrémité avait moins de diamètre que le reste, et semblait représenter le cou du serpent. La rate avait à peu près la même couleur que le foie; elle pesait un gros et cinquante-quatre grains.

Le pancréas était très-allongé et fort mince; il s'étendait depuis la rate de gauche à droite sur l'estomac, et le long du duodenum jusqu'à sa première courbure; il suivait le duodenum dans le côté droit jusqu'à la région iliaque droite, où il se repliait avec cet intestin, et enfin il remontait dans la partie postérieure de la région ombilicale. Il y avait quelques petites branches parallèles à son corps, une derrière le foie, et six

à l'endroit de la courbure qui était dans la région iliaque: ces six branches s'étendaient en avant. Le pancréas étant détaché avait un pied neuf pouces de longueur; ainsi il était beaucoup plus long à proportion que celui des autres animaux qui ont déjà été décrits dans cet ouvrage.

Les reins avaient une forme à peu près ovoïde; on n'y voyait point d'enfoncement lorsqu'on les regardait par leur face supérieure, mais il était bien marqué sur l'inférieure. La partie antérieure du rein gauche était terminée par une petite pointe; et il y avait une petite gouttière qui s'étendait sur le côté extérieur depuis la pointe.

Les capsules atrabillaires étaient de couleur brune; elles se trouvaient au-devant du côté intérieur de chaque rein; elles avaient six lignes de longueur, trois lignes de largeur et deux lignes d'épaisseur; la substance intérieure était de couleur grise.

Il y avait dans le poumon droit quatre lobes, et deux dans le gauche; ils étaient tous placés comme dans la plupart des autres animaux. Le cœur était gros, peu allongé, et presque rond; il sortait trois petites branches de la crosse de l'aorte; il restait encore une petite ouverture dans le canal artériel, mais très-petite: j'ai vu les vestiges du trou ovale qui était fermé par une membrane mince et transparente, et j'ai reconnu que ce trou avait eu trois lignes et demie de diamètre, mais je n'y ai aperçu aucune ouverture.

La langue était épaisse, arrondie par le bout, et partagée en deux portions égales par un sillon qui s'étendait le long de la partie antérieure; il y avait deux autres sillons parallèles à celui du milieu, mais plus étroits et plus courts, ils n'en étaient éloignés chacun que d'une ligne. La partie antérieure était garnie de papilles presque imperceptibles, et parsemée de grains ronds assez gros; la partie postérieure était renflée, et semblait être recouverte par une petite langue qui était aussi garnie de très-petites papilles et de grains ronds. L'épiglotte était pointue.

Le palais était traversé au-devant des dents mâchelières par quatre sillons très-larges et profonds, dont les bords étaient gros et formaient un angle saillant en arrière au milieu de leur longueur: le reste du palais, entre les dents mâchelières, était uni. Il y avait derrière les deux dents de devant une tache noire et triangulaire dont la base était contre les dents, la pointe se

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des Animaux, partie 1, page 147.

prolongeait en une ligne de même couleur, fort étroite, et longue d'un demi-pouce; elle aboutissait au milieu d'une ligne beaucoup plus courte et transversale, placée près du bord du premier sillon: cette petite ligne n'avait qu'un quart de pouce de longueur, et était terminée à chaque bout par une tache ronde et noire.

Le cerveau n'avait point d'anfractuosités, mais seulement deux petites fossettes, une sur la partie antérieure de chaque hémisphère; elles correspondaient à deux tubérosités du crâne: le cerveau pesait quatre gros et demi. Le cervelet avait des cannelures comme celui de la plupart des animaux, mais il était plus étroit; il pesait un gros et demi.

L'urètre et l'anus n'avaient qu'une ouverture commune (*A*, pl. 188) au-dehors; elle était placée à distance égale de la partie postérieure des os pubis et de l'extrémité antérieure de la partie écaillée de la queue. Le prépuce (*B*) formait un fourreau fort allongé, qui s'étendait depuis l'ouverture commune (*A*) jusque sous les os pubis. Le gland (*C*) de la verge (*D*) se trouvait dans la partie antérieure de ce fourreau, et n'occupait qu'environ le tiers de sa longueur; la partie moyenne (*B*) tenait à deux très-grandes poches (*EF*), une de chaque côté. Ces poches étaient de couleur cendrée; elles avaient trois pouces trois lignes de longueur, treize lignes de largeur et quatre lignes d'épaisseur; elles s'étendaient chacune en ligne droite, mais comme cette ligne était dirigée un peu obliquement en arrière, les deux poches formaient à peu près un angle droit à l'endroit de leur réunion avec le fourreau formé par le prépuce; l'extrémité des poches était arrondie, et il y avait sur leur surface quelques rides différemment courbées, et qui ressemblaient à des tubercules fort plats.

Entre ces premières poches et l'ouverture commune à l'urètre et au rectum, il se trouvait deux grosses glandes (*GH*) fort allongées, qui avaient deux pouces cinq lignes de longueur, dix lignes de largeur et six lignes d'épaisseur: leur direction était la même que celle des deux poches dont il a été fait mention; elles avaient une couleur jaunâtre, et toute l'apparence de glandes conglomérées; leur extrémité était recourbée en dedans, et la partie qui tenait au prépuce n'avait que quatre lignes de diamètre.

On voyait un sillon (*I*) qui s'étendait de-

puis l'origine de chacune de ces glandes jusqu'au milieu de leur côté postérieur: en coupant le tissu cellulaire qui s'est trouvé dans ce sillon, j'ai séparé de chacune des grosses glandes une portion (*K*) qui formait une petite glande de figure ovoïde, dont le grand diamètre avait quinze lignes, et le petit cinq lignes.

La verge (*D*) avait une forme à peu près cylindrique; il se trouvait près de la bifurcation (*L*) des corps caverneux deux glandes (*MN*), une de chaque côté de l'urètre, qui m'ont paru être les prostatas, et qui avaient quatre lignes de longueur, trois lignes de largeur et deux lignes d'épaisseur; elles tenaient chacune à un pédicule long de quatre lignes, qui aboutissait à l'urètre.

Les vésicules séminales (*OP*) étaient placées près de la vessie (*Q*), à treize lignes de distance des prostatas; elles étaient oblongues, et avaient chacune un pouce de longueur, cinq lignes de largeur et trois lignes d'épaisseur: on y apercevait de gros tubercules; elles avaient une couleur jaunâtre.

Les testicules (*RS*) étaient très-petits, relativement à la grosseur de l'animal; ils avaient la forme d'une olive; leur couleur était jaunâtre à l'extérieur, et blanchâtre à l'intérieur. Les canaux déférents (*TV*) avaient peu de longueur, aussi les testicules ne sortaient-ils pas au-dehors de l'abdomen. Le diamètre des canaux déférents était beaucoup plus grand près de la vessie que dans tout le reste de leur étendue.

Après avoir ouvert le prépuce (*A*, pl. 189) depuis le bord de l'orifice qui lui était commun avec le rectum (*B*, pl. 189, et *X*, pl. 188) jusqu'à son insertion (*C*, pl. 189) avec la verge (*D*), il s'est trouvé de chaque côté, à sept ou huit lignes au-dessus de ce bord, une cavité conique (*EE*) qui avait environ trois lignes de diamètre à son ouverture, et trois lignes de profondeur: le fond de cette cavité touchait à l'extrémité des grosses glandes jaunes et tuberculeuses (*GH*, pl. 188). En poussant ces glandes du côté du prépuce, les parois de la cavité se renversaient sur l'extrémité de la glande, et formaient un cône solide qui avait autant de hauteur et de diamètre que la cavité qui l'avait précédé. En comprimant ces glandes dans cette situation, l'on voyait suinter une liqueur jaunâtre par trois petits orifices placés sur une même ligne fort près les uns des autres: j'y ai fait entrer trois stylets; le premier (*F'G*, pl. 189) pénétrait dans la petite glande

(*K*, pl. 188, et *HH*, pl. 189) dont il est fait mention dans la description du castor par M. Perrault; le second stylet (*IK*, pl. 189) est entré dans une glande encore plus petite (*LL*), qui n'avait pas été remarquée jusqu'à présent; le troisième stylet (*MN*) s'est trouvé dans la plus grosse (*OO*) des trois glandes. On voyait à l'extérieur les conduits excrétoires dans lesquels passaient les stylets pour entrer dans le milieu des glandes: ces conduits et leurs orifices dans l'urètre étaient fort apparents, surtout par les gouttes de liqueur qui en suintaient lorsque les glandes étaient comprimées. Je suis surpris qu'on ne les ait pas remarqués dans le castor dont M. Perrault a donné la description (1), puisqu'il était plus grand que celui dont il s'agit ici; car il avait à peu près la même grandeur que le castor de la ménagerie de Versailles, sur lequel les dimensions rapportées dans la table précédente ont été prises.

En coupant le tissu cellulaire qui attachait les petites glandes les unes aux autres dans chacune des grandes (*HLO*), j'ai séparé ces petites glandes jusqu'à la profondeur d'une ligne et demie, et j'ai coupé un sac qui formait un vide au milieu du corps de chacune des trois grosses glandes: après avoir ouvert ce sac, j'ai vu ses parois intérieures (*GKN*) qui étaient percées par les orifices des petites glandes. En examinant de près la coupe, et en soufflant dessus avec un chalumeau, j'ai reconnu que chacune des petites glandes était composée de glandes encore plus petites, dont les tuyaux excrétoires aboutissaient à un canal commun qui perceait les parois intérieures du sac: j'y ai trouvé une matière épaisse, jaunâtre et de mauvaise odeur; cette matière a pris feu à la lumière d'une chandelle, comme l'a observé M. Perrault (2); elle jetait des particules enflammées qui pétillaient et jaillissaient de toutes parts: la même matière étant échauffée rendait une odeur plus exaltée et plus fétide, qui avait quelque rapport à celle du fromage de Gruyère fondu au feu.

Les grandes poches de couleur cendrée (*EF*, pl. 188) ayant été enflées, se sont tendues au point de faire disparaître les rides et les tubercules qui paraissaient d'abord à l'extérieur; elles formaient seulement quelques renflements qui rendaient leur sur-

face inégale: elles avaient dans cet état (*P*, pl. 189) une figure ovoïde, dont la grande circonférence était de sept pouces et demi, et la petite de cinq pouces et demi. L'orifice (*Q*) de ces poches, qui communiquait dans l'urètre, était très-grand; étant étendu en rond, il avait un pouce quatre lignes de diamètre: les membranes de ces mêmes poches étaient minces; elles formaient sur les parois intérieures (*R*) de grosses rides, qui étaient enduites d'une petite couche de matière épaisse de couleur grise-foncée: cette matière avait une odeur très-forte et très-désagréable, qui le devenait encore plus lorsqu'on la brûlait; elle se réduisait en charbon sans jeter de particules enflammées, comme la matière des glandes dont il a été fait mention.

Le gland (*S*) était cylindrique; il y avait un petit sillon longitudinal sur le côté inférieur; toute sa surface était couverte de très-petites papilles roides, pointues, et dirigées en arrière; il renfermait un os dont l'extrémité antérieure était revêtue d'un champignon noirâtre à peu près comme dans les singes; il y avait au-dessous de ce champignon une grande ouverture qui était l'orifice de l'urètre.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pyllore jusqu'au cæcum.	13	3	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros. . .	0	3	3
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	0
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros. . .	0	1	10
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	6
Circonférence de l'iléum dans les endroits les plus gros. . .	0	2	0
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	8
Longueur du cæcum. . . . .	0	10	0
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	5	7
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	1	0
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros. . . . .	0	3	3
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	6
Circonférence du rectum près du colon. . . . .	0	1	1
Circonférence du rectum près de l'anus. . . . .	0	3	0

(1) Voyez les Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des Animaux, partie 1, pages 141 à 144.

(2) Pages 143 et 144.

	p <sup>r</sup> . po. lig.		pi. po. lig.
Longueur du colon et du rectum, pris ensemble. . . . .	4 0 0	Largeur. . . . .	0 1 5
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cæcum.	17 3 6	Épaisseur. . . . .	0 0 10
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	1 6 0	Longueur du cercelet. . . . .	0 0 7
Petite circonférence. . . . .	0 9 3	Largeur. . . . .	0 1 2
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite.	0 3 8 $\frac{1}{2}$	Épaisseur. . . . .	0 0 8 $\frac{1}{2}$
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac.	0 1 11	Distance entre les bords du prépuce et l'extrémité du gland.	0 2 3
Circonférence de l'œsophage. . . . .	0 1 0	Longueur du gland. . . . .	0 1 1
Circonférence du pylore. . . . .	0 1 6	Circonférence. . . . .	0 1 0
Longueur du foie. . . . .	0 5 10	Longueur de la verge, depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce. . . . .	0 2 3
Largeur. . . . .	0 7 6	Circonférence. . . . .	0 0 10
Sa plus grande épaisseur. . . . .	0 8 0	Longueur des testicules. . . . .	0 0 8
Longueur de la vésicule du fiel. . . . .	0 2 4	Largeur. . . . .	0 0 4
Son plus grand diamètre. . . . .	0 1 1	Épaisseur. . . . .	0 0 3
Longueur de la rate. . . . .	0 4 4	Largeur de l'épididyme. . . . .	0 0 1 $\frac{2}{3}$
Diamètre de l'extrémité inférieure. . . . .	0 0 3 $\frac{1}{2}$	Épaisseur. . . . .	0 0 1
Diamètre près de l'extrémité supérieure. . . . .	0 0 2 $\frac{1}{2}$	Longueur des canaux déférents.	0 4 10
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0 0 6 $\frac{1}{2}$	Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue. . . . .	0 0 2 $\frac{2}{3}$
Épaisseur du pancréas. . . . .	0 0 2	Diamètre près de la vessie. . . . .	0 9 0
Longueur des reins. . . . .	0 2 4	Grande circonférence de la vessie.	0 6 0
Largeur. . . . .	0 1 6	Petite circonférence. . . . .	0 0 9
Épaisseur. . . . .	0 0 8	Circonférence de l'urètre. . . . .	0 0 9
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe. . . . .	0 1 10		
Largeur. . . . .	0 3 8		
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum. . . . .	0 0 5		
Largeur de chaque côté du centre nerveux. . . . .	0 1 9		
Circonférence de la base du cœur.	0 4 6		
Hauteur depuis la pointé jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire. . . . .	0 1 10		
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0 1 6		
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors. . . . .	0 0 3 $\frac{1}{2}$		
Longueur de la langue. . . . .	0 2 8		
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité. . . . .	0 0 4 $\frac{1}{2}$		
Largeur de la langue. . . . .	0 1 1		
Largeur des sillons du palais. . . . .	0 0 2		
Hauteur des bords. . . . .	0 0 1		
Longueur du cerveau. . . . .	0 1 6		

La tête du squelette du castor (*pl.* 185) ressemblait à celle du rat d'eau par la forme principale, mais elle en différait beaucoup dans le détail de ses différentes parties; le castor avait les apophyses mastoïdes plus grandes, le canal auditif plus saillant, le front et les os propres du nez plus larges, les ouvertures terminées par les arcades zygomatiques plus étroites, ces arcades plus larges, les apophyses coronoides de la mâchoire inférieure plus élevées, etc. Il n'y avait point de trou au-devant des orbites des yeux, ni d'apophyses à l'endroit du contour des branches de la mâchoire inférieure, etc.

Le castor a, comme le loir, le lérot et le muscardin, vingt dents, savoir, deux longues incisives au-devant de chacune des mâchoires, et quatre mâchelières de chaque côté: ces dents ne m'ont paru différentes de celles de ces trois autres animaux qu'en ce que les incisives inférieures étaient moins longues, relativement aux supérieures.

Les apophyses épineuses des vertèbres cervicales étaient très-petites, à l'exception de celle de la seconde vertèbre, qui était longue, étroite, et dirigée obliquement en arrière.

Il y avait quinze vertèbres dorsales et quinze côtes, huit vraies et sept fausses : les apophyses épineuses des deux premières vertèbres étaient courtes et droites ; celle de la troisième avait beaucoup plus de longueur, et était recourbée en arrière par l'extrémité : les apophyses épineuses des huit vertèbres suivantes étaient inclinées en arrière, et celles des quatre dernières étaient droites. Il y avait cinq os dans le sternum ; les deux premières côtes, une de chaque côté, s'articulaient avec les côtés de l'extrémité antérieure du premier os ; l'articulation des secondes côtes était entre le premier et le second os, celle des troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux cinquièmes, sixièmes, septièmes et huitièmes côtes, qui s'articulaient avec les côtés du quatrième os.

Les vertèbres lombaires étaient au nombre de cinq ; elles avaient les apophyses épineuses droites, et les accessoires dirigées obliquement en avant : les apophyses accessoires de la première vertèbre étaient les plus courtes, et celles de la quatrième étaient les plus longues.

La partie antérieure de l'os de la hanche avait trois faces concaves, une supérieure qui était la plus large, et deux inférieures dont l'interne était la plus concave.

L'os sacrum était composé de cinq fausses vertèbres, et la queue de vingt-quatre : les apophyses accessoires des dernières fausses vertèbres de l'os sacrum étaient plus longues que celles des premières, et au contraire celles des fausses vertèbres de la queue avaient d'autant moins de longueur et de largeur qu'elles se trouvaient placées plus près de son extrémité ; les quatre dernières n'avaient ni apophyses épineuses, ni accessoires, et la dernière était presque ronde.

La peau écailleuse de la queue ne renfermait qu'une graisse ferme et compacte avec les fausses vertèbres et des tendons, qui s'étendaient de chaque côté des apophyses épineuses, et qui aboutissaient successivement aux différentes fausses vertèbres. Les écailles étaient peu épaisses, et n'anticipaient que très-peu les unes sur les autres.

L'angle supérieur de l'omoplate était arrondi, de sorte que le côté supérieur et la base formaient à peu près un arc de cercle continu ; l'épine était fort élevée, et terminée en avant par un acromion : il y avait une petite apophyse coracoïde.

Les clavicules étaient convexes en de-

dans, aplaties en dessus et en dessous dans la partie qui s'articulait avec l'omoplate, et beaucoup plus épaisses à l'autre bout.

L'os du bras était fort court, et très-large à sa partie inférieure, parce qu'il y avait une arête tranchante sur le côté extérieur ; il se trouvait sur la partie moyenne supérieure de la face antérieure une grosse apophyse dirigée en dehors.

Les os de l'avant-bras ressemblaient à ceux du rat d'eau.

L'os de la cuisse était très-court, fort gros et large, il avait une apophyse sur la partie moyenne du côté externe.

Les os de la jambe avaient autant de ressemblance avec ceux du rat d'eau, qu'il s'en est trouvé entre les os de l'avant-bras de cet animal et du castor, excepté que l'arête de la partie supérieure et antérieure du tibia était moins saillante et moins recourbée en dehors : le péroné avait sur le devant de son extrémité supérieure une grosse apophyse dirigée obliquement en dehors et en bas.

Il y avait quatre os dans le premier rang du carpe ; le premier et le dernier étaient hors de rang, le second se trouvait au-dessous de l'os du rayon, et le troisième au-dessous de l'os du coude : le second rang était aussi composé de quatre os, les trois premiers se trouvaient au-dessus des trois premiers os du métacarpe, et le quatrième os du carpe au-dessus du quatrième et du cinquième os du métacarpe ; il était le plus grand des quatre, et le second était le plus petit. Il y avait dans le carpe un neuvième os placé entre les deux rangs au-dessous du second os du premier rang, et au-dessus du second et du troisième os du second rang ; ce neuvième os était plus grand que le second os du second rang.

Le tarse était composé de sept os, comme dans la plupart des autres animaux ; il y avait de plus un huitième os allongé, et placé au côté externe du premier os cunéiforme.

Les os du métatarse et des doigts des pieds de derrière étaient à proportion beaucoup plus longs et plus gros que ceux du métacarpe et des doigts des pieds de devant. Le quatrième doigt du pied de derrière était le plus gros et le plus long, et le cinquième était de grandeur moyenne entre celles du second et du troisième doigt ; le premier était le plus petit des cinq.

L'ongle interne et inférieur du second doigt ne tenait pas à l'os de la dernière pha-



	po. lig.		po. lig.
lange, c'en'était que l'extrémité du cartilage durcie et solide comme un vrai ongle.		Longueur de la dixième côte, qui est la plus longue.	3 8
Longueur de la tête, depuis le bout des os du nez jusqu'à l'occiput.	4 6	Longueur de la dernière des fausses côtes.	2 3
La plus grande largeur de la tête.	2 10	Largeur de la côte la plus large.	0 3
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde.	2 11	Longueur du sternum.	3 5
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents incisives.	0 8	Longueur du cinquième os, qui est le plus long.	0 8½
Largeur à l'endroit du contour des branches.	1 2	Longueur du second os, qui est le plus court.	0 6
Distance entre les apophyses condyloïdes.	1 6	Hauteur de la plus longue apophyse épineuse des vertèbres lombaires, qui est celle de la dernière.	0 7
Épaisseur de la partie antérieure de la mâchoire supérieure.	0 3	Longueur de la plus longue apophyse accessoire, qui est celle de la dernière vertèbre.	0 8
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des dents incisives.	0 9	Longueur du corps de la troisième vertèbre, qui est la plus longue.	0 7½
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines.	1 4	Longueur de l'os sacrum.	3 2
Longueur de cette ouverture.	0 7	Largeur de la partie antérieure.	1 10
Largeur.	0 7	Largeur de la partie postérieure.	2 2
Longueur des os propres du nez.	1 7	Longueur des premières fausses vertèbres de la queue, qui sont les plus longues.	0 8
Largeur à l'endroit le plus large.	0 5½	Longueur des apophyses accessoires de la troisième fausse vertèbre de la queue, qui sont les plus longues.	0 10
Diamètre des orbites.	0 9	Largeur.	0 5
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os.	1 1	Largeur de la partie antérieure de l'os de la hanche.	1 1
Longueur des plus grosses dents mâchelières au-dehors de l'os.	0 4	Hauteur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde.	2 8
Largeur.	0 3½	Diamètre de cette cavité.	0 7½
Épaisseur.	0 3	Longueur de la gouttière.	1 1½
Longueur de la base de l'os hyoïde.	0 5	Largeur dans le milieu.	2 3
Longueur des cornes.	0 2½	Profondeur.	1 6
Longueur du cou.	1 8	Longueur des trous ovalaires.	1 8
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas.	0 5½	Largeur.	0 8
Longueur d'un côté à l'autre.	0 7	Largeur du bassin.	1 5
Largeur de la première vertèbre, prise sur les apophyses transverses.	1 5	Hauteur.	1 8
Longueur de l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre.	0 4	Longueur de l'omoplate.	2 11
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales.	6 0	Largeur à l'endroit le plus large.	1 3
Hauteur de l'apophyse épineuse de la troisième vertèbre, qui est la plus longue.	0 7	Largeur à l'endroit le plus étroit.	0 5½
Hauteur de celle des dernières vertèbres.	0 4	Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé.	0 8
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue.	0 6½	Longueur des clavicules.	1 11
Longueur des premières côtes.	1 0	Longueur de l'humérus.	2 8
Distance entre les premières côtes à l'endroit le plus large.	1 8	Circonférence à l'endroit le plus petit.	1 2
		Diamètre de la tête.	0 7
		Largeur de la partie inférieure.	1 1
		Longueur de l'os du coude.	3 9
		Longueur de l'olécrane.	0 8
		Longueur de l'os du rayon.	2 10

## DESCRIPTION

	po.	lig.		po.	lig.
Longueur du fémur. . . . .	3	6	Longueur du troisième os, qui est le plus long. . . . .	0	9
Diamètre de la tête. . . . .	0	7	Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court. . . . .	0	11½
Circonférence du milieu de l'os. . . . .	1	10	Longueur du quatrième os, qui est le plus long. . . . .	1	11
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	1	3	Longueur de la première phalange du doigt du milieu des pieds de devant. . . . .	0	5
Longueur des rotules. . . . .	0	9	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	4
Largeur. . . . .	0	6	Longueur de la troisième. . . . .	0	6
Épaisseur. . . . .	0	6	Longueur de la première phalange du pouce. . . . .	0	3⅔
Longueur du tibia. . . . .	4	2	Longueur de la seconde. . . . .	0	4
Largeur de la tête. . . . .	1	1	Longueur de la première phalange du quatrième doigt des pieds de derrière. . . . .	1	0
Circonférence du milieu de l'os. . . . .	1	4	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	5½
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	8	Longueur de la troisième. . . . .	0	7
Longueur du péroné. . . . .	3	11	Longueur de la première phalange du pouce. . . . .	0	10
Circonférence à l'endroit le plus mincé. . . . .	0	5	Longueur de la seconde. . . . .	0	6
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	9½			
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	5			
Hauteur du carpe. . . . .	0	4			
Longueur du calcaneum. . . . .	1	8			
Hauteur du premier os cunéiforme et du scaphoïde, pris ensemble. . . . .	0	6			
Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court. . . . .	0	2½			

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## DE L'OURS ET DU CASTOR.

816. *Un ours empaillé.*

Cet ours est grand, et de couleur mêlée de brun-roussâtre et de noir ou de noirâtre sur tout le corps, excepté le museau qui a une couleur fauve beaucoup plus foncée sur sa face supérieure que sur les côtés et le dessous; tout le reste du corps paraît noir ou noirâtre, parce que l'extrémité des longs poils est de cette couleur; la plus grande partie de leur longueur, du côté de la racine, et le duvet, sont bruns-roussâtres.

817. *Un pied de devant d'un ours.*818. *Un pied de derrière d'un ours.*

Ces deux pieds sont du côté gauche, ils viennent de l'ours qui a servi de sujet pour la description de cet animal: ils sont conservés dans l'esprit de vin.

819. *Les reins d'un ours.*

Ces reins ont été tirés du même ours que les pieds rapportés sous les numéros précédents; ils sont dans l'esprit de vin: l'un de ces reins est dépouillé de l'enveloppe commune à tous les tubercules dont il est composé.

820. *Le squelette d'un ours.*

C'est le grand squelette dont il a été fait mention dans la description des dents de l'ours (page 314), et qui a trente-huit dents; sa longueur est de quatre pieds huit pouces depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischions; la tête a un pied neuf pouces de circonférence à l'endroit le plus gros.

821. *Le squelette d'un autre ours.*

Ce squelette a été tiré de l'ours qui a servi

de sujet pour la description de cet animal, et qui n'a que trente-quatre dents, comme il a été déjà dit (page 314); sa longueur est de trois pieds cinq pouces depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischions; la tête a un pied trois pouces trois lignes de circonférence, prise à l'endroit le plus gros.

822. *Un jeune castor.*

Ce castor n'a que huit pouces de long depuis le bout du nez jusqu'à l'anus; la longueur de la queue est de trois pouces; la partie écailleuse n'a que deux pouces et demi de long sur quinze lignes à l'endroit le plus large; les écailles sont très-distinctes; le double ongle est déjà bien formé au second doigt des pieds de derrière; le poil est de couleur brune-roussâtre sur tout le corps de l'animal; les dents incisives n'ont encore aucune teinte d'orangé: cet animal est dans l'esprit de vin.

823. *La peau d'un castor blanc.*

La mâchoire supérieure, la queue et une partie des pieds de derrière tiennent à cette peau, dont le poil est blanc sur tout le corps, à l'exception du dessus du cou, des épaules, de la croupe et du ventre, où il y a une teinte roussâtre.

824. *Le pied de devant et le pied de derrière du côté gauche, et la dent incisive du côté*

*droit de la mâchoire inférieure d'un bièvre du Gardon.*

Il a été fait mention de ces trois pièces dans la description du castor (page 330): elles ont été données par M. l'abbé de Sauvages, de la Société royale de Montpellier.

825. *Le squelette d'un castor.*

Ce squelette a servi de sujet pour la description des os du castor; sa longueur est d'un pied quatre pouces depuis le bout des os du nez jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischions; la tête a huit pouces et demi de circonférence, prise à l'endroit le plus gros sur le front et sur la bifurcation des branches de la mâchoire inférieure.

826. *L'os hyoïde d'un castor.*

Cet os vient du castor qui a servi de sujet pour la description des viscères et des os de cet animal: il n'est composé que de trois pièces; la base a une branche qui s'étend en avant, et qui est aussi grosse et aussi longue que les deux autres branches qui s'articulent avec les deux cornes.

827. *L'os de la verge d'un castor.*

La longueur de cet os est d'un pouce; il n'a qu'environ une ligne de diamètre dans la plus grande partie de sa longueur; il a été tiré du même castor que l'os hyoïde rapporté sous le numéro précédent.

## L'ONDATRA <sup>(1)</sup> ET LE DESMAN <sup>(2)</sup>.

L'ONDATRA DU CANADA, FIBER ZIBETHICUS; Desm. — CASTOR ZIBETHICUS;  
Linn. — MUS ZIBETHICUS; Gmel.

LE DESMAN DE RUSSIE VULGAIRE, RAT MUSQUÉ DE RUSSIE; Cuv. —  
DESMAN DE MOSCOVIE, MYGALE MOSCOVITICA; Desm.

L'ONDATRA et le desman sont deux animaux qu'il ne faut pas confondre, quoiqu'on les ait appelés tous deux *rats musqués*, et qu'ils aient quelques caractères communs : il faut aussi les distinguer du pilori ou rat musqué des Antilles ; ces trois animaux sont d'espèces et de climats différents. L'ondatra se trouve en Canada, le desman en Laponie, en Moscovie, et le pilori à la Martinique et dans les autres îles Antilles.

L'ondatra ou rat musqué de Canada diffère du desman en ce qu'il a les doigts des pieds tous séparés les uns des autres, les yeux très-apparens et le museau fort court ; au lieu que le desman ou rat musqué de Moscovie a les pieds de derrière réunis par une membrane (3), les yeux extrêmement petits, le museau prolongé comme la musaraigne. Tous deux ont la queue plate, et ils diffèrent du pilori ou rat musqué des Antilles,

par cette conformation et par plusieurs autres caractères (4) ; le pilori a la queue assez courte, cylindrique (5) comme celle des autres rats, au lieu que l'ondatra et le desman l'ont tous deux fort longue. L'ondatra ressemble par la tête au rat d'eau, et le desman à la musaraigne.

On trouve dans les *Mémoires de l'Académie royale des sciences*, année 1725, une description très-ample et très-bien faite de l'ondatra sous le nom de *rat musqué*. M. Sarrasin, médecin du roi à Québec et correspondant de l'Académie, s'est occupé à disséquer un grand nombre de ces animaux, dans lesquels il a observé des choses singulières. Nous ne pouvons pas douter, en comparant

(4) Les rats musqués des Antilles, que nos Français appellent *piloris*, font le plus souvent leurs retraites dans les trous de la terre comme les lapins ; aussi ils sont presque de la même grosseur ; mais pour la figure ils n'ont rien de celle des gros rats qu'on voit ailleurs, sinon que la plupart ont le poil du ventre blanc comme les glirons, et celui du reste du corps noir ou tanné ; ils exhalent une odeur musquée qui abat le cœur et qui parfume si fort l'endroit de leur retraite qu'il est fort aisé de le discerner. (Histoire naturelle des Antilles ; Rotterdam, 1658, page 124.)

(5) Les piloris sont une espèce de rats de bois deux ou trois fois plus gros que les rats ordinaires ; ils sont presque blancs, leur queue est fort courte, ils sentent le musc extraordinairement. (Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique ; Paris, 1722, tome 1, page 438.) — Les piloris se trouvent à la Martinique et dans quelques autres îles des Antilles : ce sont des rats musqués de même forme que les rats d'Europe, mais d'une si prodigieuse grandeur, que quatre de nos rats ne pèsent pas un pilori... Ils nichent jusque dans les cases ; mais ne peuplent pas tant que les autres rats communs.... Ces piloris sont naturels dans l'île de la Martinique et non pas les autres rats communs qui n'ont paru que depuis quelques années qu'elle est fréquentée des navires, etc. (Histoire générale des Antilles, par le Père du Tertre ; Paris, 1667, tome 2, page 392.)

(1) Ondatra chez les Sauvages de l'Amérique septentrionale. Rat musqué de Canada.

Rat musqué. (Mémoires de l'Académie royale des sciences, année 1726, page 323.)

(2) Desman en Suède. Rat musqué de Moscovie.

Mus aquaticus. (Clusii Exotic., in Auct., etc., pag. 373.)

Mus aquaticus Clusii. (Aldrov., de quadrup. digit., pag. 448.)

Mus aquaticus exoticus Clusii. (Ray, Synops. quadrup., pag. 217.)

Mus aquaticus Clusii. (Museum Wormianum, pag. 334.)

Animal ex Moscovia. (Ruper, Besler, Gazophyl., tab. 15.)

Castor caudá verticaliter planá, digitis omnibus membranís inter se connexis... Mus moschiferus. Le rat musqué. (Brisson, Regn. animal., pag. 135.)

(3) Oculi exigui et vix conspicui... Digití majores membranís connexi ad commodiús natandum ; rostri pars superior firma, prominula et penè unciam longa, nigricans eaque formá prædita, ut instar suis aut talpæ terram vertere possit. (Clusii Exotic., in Auct., pag. 375.)

sa description avec la nôtre, que ce rat musqué du Canada, dont il a été donné la description, ne soit notre ondatra, c'est-à-dire l'animal dont nous donnons ici la figure (pl. 190).

L'ondatra est de la grosseur d'un petit lapin et de la forme d'un rat; il a la tête courte et semblable à celle du rat d'eau, le poil luisant et doux, avec un duvet fort épais au-dessous du premier poil, à peu près comme le castor; il a la queue longue et couverte de petites écailles comme celle des autres rats, mais elle est d'une forme différente: la queue des rats communs est à peu près cylindrique, et diminue de grosseur depuis l'origine jusqu'à l'extrémité; celle du rat musqué est fort aplatie vers la partie du milieu jusqu'à l'extrémité, et un peu plus arrondie au commencement, c'est-à-dire à l'origine; les faces aplaties ne sont pas horizontales, mais verticales, en sorte qu'il semble que la queue ait été serrée et comprimée des deux côtés dans toute sa longueur: les doigts des pieds ne sont pas réunis par des membranes, mais ils sont garnis de longs poils assez serrés, qui suppléent en partie l'effet de la membrane, et donnent à l'animal plus de facilité pour nager. Il a les oreilles très-courtes et non pas nues comme le rat domestique, mais bien couvertes de poil en dehors et en dedans; les yeux grands et de trois lignes d'ouverture; deux dents incisives d'environ un pouce de long dans la mâchoire inférieure, et deux autres plus courtes dans la mâchoire supérieure: ces quatre dents sont très-fortes, et lui servent à ronger et à couper le bois.

Les choses singulières que M. Sarrasin a observées dans cet animal sont, 1<sup>o</sup> la force et la grande expansion du muscle *peaucier* qui fait que l'animal, en contractant sa peau, peut resserrer son corps et le réduire à un plus petit volume; 2<sup>o</sup> la souplesse des fausses côtes qui permet cette contraction du corps, laquelle est si considérable, que le rat musqué passe dans des trous où des animaux beaucoup plus petits ne peuvent entrer; 3<sup>o</sup> la manière dont s'écoulent les urines dans les femelles, car l'urètre n'aboutit point, comme dans les autres quadrupèdes, au-dessous du clitoris, mais à une éminence velue située sur l'os pubis; et cette éminence a un orifice particulier qui sert à l'éjection des urines: organisation singulière qui ne se trouve que dans quelques espèces d'animaux, comme les rats et les singes,

dont les femelles ont trois ouvertures. On a observé que le castor est le seul des quadrupèdes dans lesquels les urines et les excréments aboutissent également à un réceptacle commun, qu'on pourrait comparer au cloaque des oiseaux: les femelles des rats et des singes sont peut-être les seules qui aient le conduit des urines et l'orifice par où elles s'écoulent absolument séparés des parties de la génération; cette singularité n'est que dans les femelles, car, dans les mâles de ces mêmes espèces, l'urètre aboutit à l'extrémité de la verge, comme dans toutes les autres espèces de quadrupèdes. M. Sarrasin observe, 4<sup>o</sup> que les testicules qui, comme dans les autres rats, sont situés des deux côtés de l'anus, deviennent très-gros dans le temps du rut pour un animal aussi petit; *gros*, dit-il, *comme des noix muscades*; mais qu'après ce temps ils diminuent prodigieusement, et se réduisent au point de n'avoir pas plus d'une ligne de diamètre; que non-seulement ils changent de volume, de consistance et de couleur, mais même de situation d'une manière marquée; il en est de même des vésicules séminales, des vaisseaux déférents, etc. Toutes ces parties de la génération s'oblitérent presque entièrement après la saison des amours: les testicules, qui, dans ce temps, étaient au-dehors et fort proéminents, rentrent dans l'intérieur du corps; ils sont attachés à la membrane adipeuse, ou plutôt ils y sont enclavés, ainsi que les autres parties dont nous venons de parler; cette membrane s'étend et s'augmente par la surabondance de la nourriture jusqu'au temps du rut: les parties de la génération, qui semblent être des appendices de cette membrane, se développent, s'étendent, se gonflent et acquièrent alors toutes leurs dimensions; mais lorsque cette surabondance de nourriture est épuisée par des coïts réitérés, la membrane adipeuse qui maigrit se resserre, se contracte et se retire peu à peu du côté des reins; en se retirant elle entraîne avec elle les vaisseaux déférents, les vésicules séminales, les épидидymes et les testicules qui deviennent légers, vides et ridés au point de n'être plus reconnaissables; il en est de même des vésicules séminales qui, dans le temps de leur gonflement, ont un pouce et demi de longueur, et ensuite sont réduites, ainsi que les testicules, à une ou deux lignes de diamètre; 5<sup>o</sup> les follicules qui contiennent le musc ou le parfum de cet animal sous la forme d'une

humeur laiteuse, et qui sont voisins des parties de la génération, éprouvent aussi les mêmes changements; ils sont très-gros, très-gonflés, et leur parfum très-fort, très-exalté, et même très-sensible à une assez grande distance dans le temps des amours; ensuite ils se rident, ils se flétrissent et enfin s'oblitérent en entier. Ce changement dans les follicules qui contiennent le parfum se fait plus promptement et plus complètement que celui des parties de la génération; ces follicules, qui sont communs aux deux sexes, contiennent un lait fort abondant au temps du rut; ils ont des vaisseaux excrétoires qui aboutissent dans le mâle à l'extrémité de la verge et vers le clitoris dans la femelle, et cette sécrétion se fait et s'évacue à peu près au même endroit que l'urine dans les autres quadrupèdes.

Toutes ces singularités, qui nous ont été indiquées par M. Sarrasin, étaient dignes de l'attention d'un habile anatomiste, et l'on ne peut assez le louer des soins réitérés qu'il s'est donnés pour constater ces espèces d'accidents de la nature, et pour voir ces changements dans toutes leurs périodes. Nous avons déjà parlé de changements et d'altérations à peu près semblables à celles-ci dans les parties de la génération du rat d'eau, du campagnol et de la taupe. Voilà donc des animaux quadrupèdes qui, par tout le reste de la conformation, ressemblent aux autres quadrupèdes, desquels cependant les parties de la génération se renouvellent et s'oblitérent chaque année, à peu près comme les laitances des poissons, et comme les vaisseaux séminaux du calmar dont nous avons décrit les changements, l'anéantissement et la reproduction (1) : ce sont là de ces nuances par lesquelles la nature rapproche secrètement les êtres qui nous paraissent les plus éloignés, de ces exemples rares, de ces *instances* solitaires qu'il ne faut jamais perdre de vue, parce qu'elles tiennent au système général de l'organisation des êtres, et qu'elles en réunissent les points les plus éloignés. Mais ce n'est point ici le lieu de nous étendre sur les conséquences générales qu'on peut tirer de ces faits singuliers, non plus que sur les rapports immédiats qu'ils ont avec notre théorie de la génération; un esprit attentif les sentira d'avance, et nous aurons bientôt occa-

sion de les présenter avec plus d'avantage en les réunissant à la masse totale des autres faits qui y sont relatifs.

Comme l'ondatra est du même pays que le castor, que, comme lui, il habite sur les eaux, qu'il est en petit à peu près de la même figure, de la même couleur et du même poil, on les a souvent comparés l'un à l'autre; on assure même qu'au premier coup d'œil on prendrait un vieux ondatra pour un castor qui n'aurait qu'un mois d'âge; ils diffèrent cependant assez par la forme de la queue pour qu'on ne puisse s'y méprendre; elle est ovale et plate horizontalement dans le castor; elle est très-allongée et plate verticalement dans l'ondatra: au reste, ces animaux se ressemblent assez par le naturel et l'instinct; les ondatras, comme les castors, vivent en société pendant l'hiver; ils font des petites cabanes d'environ deux pieds et demi de diamètre, et quelquefois plus grandes, où ils se réunissent plusieurs familles ensemble; ce n'est point, comme les marmottes, pour y dormir pendant cinq ou six mois, c'est seulement pour se mettre à l'abri de la rigueur de l'air: ces cabanes sont rondes et couvertes d'un dôme d'un pied d'épaisseur; des herbes, des joncs entrelacés et mêlés avec de la terre grasse qu'ils pétrissent avec les pieds, sont leurs matériaux. Leur construction est impénétrable à l'eau du ciel, et ils pratiquent des gradins en dedans, pour n'être pas gagnés par l'inondation de celle de la terre; cette cabane, qui leur sert de retraite, est couverte pendant l'hiver de plusieurs pieds de glaces et de neiges sans qu'ils en soient incommodés. Ils ne font pas de provisions pour vivre comme les castors, mais ils creusent des puits et des espèces de boyaux au-dessous et à l'entour de leur demeure, pour chercher de l'eau et des racines; ils passent ainsi l'hiver fort tristement, quoique en société, car ce n'est pas la saison de leurs amours: ils sont privés pendant tout ce temps de la lumière du ciel; aussi, lorsque l'haleine du printemps commence à dissoudre les neiges et à découvrir les sommets de leurs habitations, les chasseurs en ouvrent le dôme, les offensent brusquement de la lumière du jour, et assomment ou prennent tous ceux qui n'ont pas eu le temps de gagner les galeries souterraines qu'ils se sont pratiquées, et qui leur servent de derniers retranchements où on les suit encore, car leur peau est précieuse et leur chair n'est pas mauvaise à

(1) Voyez, dans cette édition, l'Histoire générale des Animaux, chap. 6; de la Génération, § 46.

manger. Ceux qui échappent à la main du chasseur quittent leur habitation à peu près dans ce temps ; ils sont errants pendant l'été, mais toujours deux à deux, car c'est le temps des amours : ils vivent d'herbes et se nourrissent largement des productions nouvelles que leur offre la surface de la terre ; la membrane adipeuse s'étend, s'augmente, se remplit par la surabondance de cette bonne nourriture ; les follicules se renouvellent, se remplissent aussi ; les parties de la génération se dérident, se gonflent ; et c'est alors que ces animaux prennent une odeur de musc si forte, qu'elle n'est pas supportable ; cette odeur se fait sentir de loin, et quoique suave (1) pour les Européens, elle déplaît si fort aux Sauvages, qu'ils ont appelé *puante* une rivière sur les bords de laquelle habitent en grand nombre ces rats musqués, qu'ils appellent aussi *rats puants*.

Ils produisent une fois par an, et cinq ou six petits à la fois ; la durée de la gestation n'est pas longue, puisqu'ils n'entrent en amour qu'au commencement de l'été, et que les petits sont déjà grands au mois d'octobre, lorsqu'il faut suivre leurs père et mère dans la cabane qu'ils construisent de nouveau tous les ans ; car on a remarqué qu'ils ne reviennent point à leurs anciennes habitations. Leur voix est une espèce de gémissement que les chasseurs imitent pour les attirer et pour les faire approcher : leurs dents de devant sont si fortes et si propres à ron-

ger, que, quand on enferme un de ces animaux dans une caisse de bois dur, il y fait en très-peu de temps un trou assez grand pour en sortir ; et c'est encore une de ces facultés naturelles qu'il a commune avec le castor, que nous n'avons pu garder enfermé qu'en doublant de fer-blanc la porte de sa loge. L'ondatra ne nage ni aussi vite, ni aussi long-temps que le castor ; il va plus souvent à terre, il ne court pas bien, et marche encore plus mal en se berçant à peu près comme un oie. Sa peau conserve une odeur de musc qui fait qu'on ne s'en sert pas volontiers pour fourrure ; mais on emploie le second poil ou duvet dans la fabrique des chapeaux.

Ces animaux sont peu farouches, et, en les prenant petits, on peut les apprivoiser aisément ; ils sont même très-jolis lorsqu'ils sont jeunes ; leur queue longue et presque nue, qui rend leur figure désagréable, est fort courte dans le premier âge : ils jouent innocemment et aussi lestement que des petits chats ; ils ne mordent point (2), et on les nourrirait aisément si leur odeur n'était point incommode. L'ondatra et le desman sont, au reste, les seuls animaux des pays septentrionaux qui donnent du parfum ; car l'odeur du *castoreum* est très-désagréable, et ce n'est que dans les climats chauds qu'on trouve les animaux qui fournissent le vrai musc, la civette et les autres parfums.

Le desman ou rat musqué de Moscovie nous offrirait peut-être des singularités remarquables, et analogues à celles de l'ondatra ; mais il ne paraît pas qu'aucun naturaliste ait été à portée de l'examiner vivant, ni de le disséquer ; nous ne pouvons parler nous-mêmes que de sa forme extérieure, celui qui est au Cabinet du Roi ayant été envoyé de Laponie dans un état de dessèchement qui n'a permis d'en faire la dissection ; je n'ajouterais donc à ce que j'en ai déjà dit que le seul regret de n'en pas savoir davantage.

(1) Le rat musqué de l'Amérique septentrionale est un peu plus gros et un peu plus long que le rat d'eau de France ; son élément est l'eau, mais il ne laisse pas d'aller quelquefois à terre : il a la queue plate, elle est de huit ou dix pouces de long, de la largeur d'un doigt, couverte de petites écailles noires ; la peau rousse ; couleur de minime-brun ; le poil en est fort fin, assez long ; il porte des rognons proche les testicules qui ont l'odeur de musc très-agréable, et n'est point incommode à tous ceux à qui le musc donne des inconvénients. Si on les tue l'hiver, pendant que la peau est bonne pour fourrer, les rognons ne sentent rien ; au printemps ils commencent à prendre leur senteur qui dure jusqu'à l'automne..... Pour la chair elle n'a point le goût de musc, elle est excellente à manger. (Description de l'Amérique septentrionale, par Denys ; Paris, 1672, tome 2, page 258.) — Les rats musqués de Canada répandent une odeur admirable ; la civette et la gazelle n'exhalent rien de si fort ni de si doux. (Voyage de la Hontan ; La Haye, 1706, tome 1, page 95.) — Les Sauvages de l'Amérique n'aiment point l'odeur que répand le rat musqué ; ils lui ont même donné le nom de *puant* ; tant cette odeur leur déplaît. (Mémoires de l'Académie royale des sciences, année 1725, page 327.)

(2) Les rats musqués de Canada, que les Hurons appellent *ondathra*, paissent l'herbe sur terre et le blanc des joncs autour des lacs et des rivières ; il y a plaisir à les voir manger et faire leurs petits tours quand ils sont jeunes. J'en avais un très-joli ; je le nourrissais du blanc des joncs et d'une certaine herbe semblable au chien-dent : je faisais de ce petit animal tout ce que je voulais, sans qu'il me mordît aucunement ; aussi n'y sont-ils pas sujets. (Voyage de Sagard Théodat ; Paris, 1632, pages 322 et 323.) *Nota.* Que la plante dont M. Sarrasin dit que le rat musqué se nourrit le plus volontiers est le *calamus aromaticus*.

## DESCRIPTION DE L'ONDATRA.

L'ONDATRA (pl. 190) est de grandeur moyenne, entre celle du surmulot et celle de la marlotte : il ressemble beaucoup au rat d'eau, tant par la forme extérieure du corps que par la conformation des parties intérieures, principalement en ce qu'il a le museau court et épais, les oreilles courtes, et entièrement couvertes de poil, etc. La queue a presque la même longueur que celle du rat d'eau à proportion de la grandeur du corps, mais elle est aplatie sur les côtés dans toute sa longueur, excepté la première portion près de l'origine, qui est cylindrique : elle a dans le milieu de sa longueur sept lignes et demie de largeur sur quatre lignes et demie d'épaisseur ; les bords sont encore plus minces, presque tranchants, et garnis d'un poil court beaucoup plus épais que sur les deux faces de la queue où le poil est rare et placé entre les écailles qui la recouvrent. Ces écailles sont petites comme celles de la queue du rat ; elles ont une couleur brune-noirâtre : les poils sont de la même couleur.

Les couleurs du poil de l'ondatra ont plus de rapport à celles du poil du castor qu'à celles du poil du rat d'eau. Il y a de deux sortes de poils : le plus long et le plus ferme est peu épais ; au contraire le poil court et doux est fort touffu : ce duvet a près de la racine une couleur cendrée, et à la pointe une couleur brune ou roussâtre sur la tête, sur le dos, sur les épaules, sur la croupe, sur la face extérieure de la cuisse, mais sur le haut des côtés du corps le duvet a une couleur roussâtre près de la racine et à la pointe, et il y a du cendré au-dessous de la pointe roussâtre ; le duvet du dessous et des côtés de la tête et du cou, des bras, de la poitrine, du ventre et de la face intérieure de la cuisse est de couleur grise-claire et brillante sur la plus grande partie de sa longueur ; la pointe est de couleur roussâtre plus ou moins foncée. Les longs poils sont brillants ; ceux du nez, du front, du sommet de la tête, et ceux du cou et du dos, sur l'épine depuis la tête jusqu'à la queue, sont d'un brun mêlé de roussâtre ; ceux du reste du corps sont roussâtres. Ainsi cet animal a une large bande mal terminée et de couleur brune-roussâtre qui s'étend depuis le nez sur la tête, sur le cou et le dos jusqu'à la

queue ; les côtés de la tête, du cou et du corps ont une couleur rousse mêlée de cendré ; le dehors de la cuisse est presque entièrement de couleur cendrée : il y a sur le flanc une tache brune ; le dessous de la tête et du cou, la poitrine et le ventre sont mêlés de gris et de roussâtre. Les quatre pieds ont un poil court, luisant, roussâtre sur les pieds de devant, et cendré sur les pieds de derrière ; les ongles sont rougeâtres : les doigts des pieds de devant, surtout le pouce, sont plus petits que ceux des pieds de derrière. Il m'a paru que cet animal est souvent dans l'eau, parce qu'il a sur les côtés des doigts des pieds de devant, et du métatarse des poils un peu longs qui semblent tenir lieu de nageoires comme dans la musaraigne d'eau (1).

pi. po. lig.

Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	1	0	7
Hauteur du train de devant. . . . .	0	3	6
Hauteur du train de derrière. . . . .	0	4	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	3	0
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	4	0
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	5	6
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	2	2
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	0	3
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	1	3
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	1	3
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	3
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	2
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	1	2
La même distance en ligne droite. . . . .	0	0	10
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	1	6	4
Longueur des oreilles. . . . .	0	0	6

(1) Voyez page 194 de ce volume.



	pi.	po.	lig.
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	0	8
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	0	10
Longueur du cou. . . . .	0	0	8
Circonférence du cou. . . . .	0	4	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	0	9	6
La même circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	10	0
La même circonférence devant les jambes de derrière. . . . .	0	9	0
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	0	9	0
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	2	2
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	2	0
Largeur de l'avant-bras au coude.	0	0	8
Épaisseur au même endroit. . . . .	0	0	5½
Circonférence du poignet. . . . .	0	1	2
Circonférence du métacarpe. . . . .	0	1	1
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	1	4
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	2	4
Largeur du haut de la jambe. . . . .	0	1	1
Épaisseur. . . . .	0	0	9
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	0	7
Circonférence du métatarse. . . . .	0	1	8
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	2	10
Largeur du pied de devant. . . . .	0	0	6
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	0	10
Longueur des plus grands ongles.	0	0	6
Largeur à la base. . . . .	0	0	2

L'épiploon était très-court et s'étendait peu au-delà de l'estomac qui se trouvait placé en entier dans le côté gauche ; la plus grande partie du foie était à droite.

Le duodenum s'étendait dans le côté droit jusqu'au-delà du rein, et il se repliait en dedans avant de se joindre au jejunum ; cet intestin faisait ses circonvolutions dans la partie antérieure de la région ombilicale, dans la région épigastrique et dans le côté gauche ; les circonvolutions de l'ileum étaient dans le côté droit, et il aboutissait au cæcum dans la partie postérieure de la région ombilicale. Le cæcum avait beaucoup de volume ; il s'étendait depuis la partie postérieure de la région ombilicale dans l'iliaque gauche où il se repliait en bas sous lui-même, ensuite il passait de l'iliaque gauche dans

l'iliaque droite, en traversant la partie postérieure de la région ombilicale ; enfin, il se repliait en avant dans l'iliaque droite et s'étendait jusque dans l'hypocondre droit, où son extrémité se repliait en dehors et se prolongeait en arrière jusqu'au-delà du rein. Les circonvolutions du colon étaient dans la région hypogastrique et dans l'iliaque droite où elles formaient une spirale comme dans le rat d'eau et le campagnol, ensuite le colon s'étendait sur les autres intestins depuis l'iliaque droite jusqu'à la région épigastrique où il se recourbait à gauche, et enfin il s'étendait en arrière avant de se joindre au rectum.

Les intestins grêles avaient deux pieds et demi de long depuis le pylore jusqu'au cæcum ; la longueur de cet intestin était de sept pouces, et celle du colon d'un pied dix pouces. L'estomac et les intestins avaient beaucoup de rapport à ces mêmes viscères vus dans le rat d'eau, tant pour leur longueur et leurs différentes grosseurs, que pour leur conformation à l'extérieur et à l'intérieur.

Le foie avait quatre grands lobes semblables à ceux du rat d'eau (1), mais je n'en ai pas trouvé deux autres petits qui correspondent au cinquième et au sixième lobe du foie de cet animal : il y a lieu de croire qu'ils avaient été racornis et déformés par l'action de l'esprit de vin dans lequel l'ondatra, qui a servi de sujet pour cette description, avait été gardé pendant plusieurs années. La rate était longue et avait trois faces ; le rein droit était plus avancé que le gauche d'environ le tiers de sa longueur ; les poumons ressemblaient à ceux du rat d'eau.

M. Sarrasin a observé (2) que les mamelles de l'ondatra sont au nombre de six, trois de chaque côté sur le ventre.

Le scrotum était très-large et contenait de gros testicules. Le gland de la verge ressemblait à celui du rat, car il renfermait un os qui paraissait environné d'un second prépuce (3) ; cet os différait de celui du rat d'eau, etc., en ce qu'il était composé de quatre pièces, dont trois étaient fort petites et se trouvaient à l'extrémité antérieure de la quatrième qui était beaucoup plus grande. Les parties internes de la génération, et surtout les vésicules séminales, ressemblaient beaucoup à celles du rat d'eau,

(1) Voyez page 160 de ce volume.

(2) Mémoires de l'Académie royale des sciences, année 1725, page 334.

(3) Voyez page 134 de ce volume.

autant que j'ai pu juger de tous les rapports de ressemblance et de différence sur un animal qui avait été pendant long-temps dans l'esprit de vin. Aussi n'ai-je pas trouvé que les glandes ou follicules dont les canaux excrétoires aboutissent au bord du prépuce comme dans le rat (1), le rat d'eau, etc., eussent une odeur du musc plus forte que celle des autres parties du corps de l'ondatra. Suivant les observations de M. Sarra-sin (2), les parties de la génération de la femelle de l'ondatra ressemblent à celles de la femelle du rat, surtout par la situation de l'urètre (3).

La seule différence marquée que j'aie reconnue entre le squelette de l'ondatra et celui du rat d'eau, pour la figure des os de la tête, est que l'os frontal est plus large

entre les deux orbites du rat d'eau qu'entre celles de l'ondatra, où cet os ne forme qu'une arête fort étroite.

L'ondatra a seize dents comme le rat d'eau, une incisive et trois mâchelières de chaque côté de chacune des mâchoires; les dents de ces deux animaux ne diffèrent qu'en ce que la couleur orangée de la face antérieure des incisives de l'ondatra qui a servi de sujet pour cette description, était plus foncée que dans le rat d'eau, et que la partie de chaque mâchelière qui sortait au-dehors de la gencive était noire.

Les trous ovalaires sont à proportion plus étroits dans l'ondatra, parce que les os ischiens qui font partie des bords de ces trous sont moins échancrés que dans le rat d'eau.

## LE RATON <sup>(4)</sup>.

LE RATON-LAVEUR, PROGYON LOTOR; Cuv., Desm. — *URSUS LOTOR*; Linn. <sup>(5)</sup>.

QUOIQUE plusieurs auteurs aient indiqué sous le nom de *coati* l'animal dont il est ici question, nous avons cru devoir adopter le nom qu'on lui a donné en Angleterre, afin d'ôter toute équivoque, et de ne le pas confondre avec le vrai *coati*, dont nous donnons la description dans l'article suivant,

(1) Voyez page 134 de ce volume.

(2) Voyez les Mémoires de l'Académie royale des sciences, année 1725, page 333.

(3) Voyez page 134 de ce volume.

(4) Le raton, du mot anglais *rattoon*, ou *racoon*, nom que l'on a donné dans cette langue à cet animal; *mapach* dans quelques endroits de l'Amérique.

*Vulpis affinis americana*, *rattoon* seu *rackoon*. (Ray, Synops. quadrup., pag. 179.)

*Vulpes americana mapach*, dicta anglicè *rattoon*. (Charlet., pag. 15.)

*Raccoon*. (Sloane, Hist. de la Jam., tome 2, pag. 329.)

*Ursus caudâ clongatâ*. (Linnaeus.)

*Coati Brasiliensium*. (Klein, de Quadrup., pag. 72.)

*Ursus caudâ annulatim variegatâ*.. Le *coati*. (Brisson, Regn. animal, pag. 261.)

(5) M. Desmarests fait mention de trois variétés dans cette espèce.

non plus qu'avec le *coati-mondi*, qui cependant ne nous paraît être qu'une variété de l'espèce du *coati*.

Le raton que nous avons eu vivant, et que nous avons gardé pendant plus d'un an. était de la grosseur et de la forme d'un petit blaireau; il a le corps court et épais, le poil doux, long, touffu, noirâtre par la pointe, et gris par-dessous; la tête comme le renard, mais les oreilles rondes et beaucoup plus courtes; les yeux grands, d'un vert jaunâtre; un bandeau noir et transversal au-dessus des yeux; le museau effilé, le nez un peu retroussé, la lèvre inférieure moins avancée que la supérieure; les dents comme le chien, six incisives et deux canines en haut et en bas; la queue touffue, longue au moins comme le corps, marquée par des anneaux alternativement noirs et blancs dans toute son étendue; les jambes de devant beaucoup plus courtes que celles de derrière, et cinq doigts à tous les pieds, armés d'ongles fermes et aigus; les pieds de derrière portant assez sur le talon pour que l'animal puisse s'élever et soutenir son corps dans une situation inclinée en avant. Il se sert de ses pieds

de devant pour porter à sa gueule; mais, comme ses doigts sont peu flexibles, il ne peut, pour ainsi dire, rien saisir d'une seule main, il se sert des deux à la fois, et les joint ensemble pour prendre ce qu'on lui donne. Quoiqu'il soit gros et trapu, il est cependant fort agile; ses ongles, pointus comme des épines, lui donnent la facilité de grimper aisément sur les arbres; il monte légèrement jusqu'au-dessus de la tige, et court jusqu'à l'extrémité des branches; il va toujours par sauts, il gambade plutôt qu'il ne marche, et ses mouvements, quoique obliques, sont tous prompts et légers.

Cet animal est originaire des contrées méridionales de l'Amérique: on ne le trouve pas dans l'ancien continent; au moins les voyageurs qui ont parlé des animaux de l'Afrique et des Indes orientales n'en font aucune mention; il est au contraire très-commun dans le climat chaud de l'Amérique, et surtout à la Jamaïque (1) où il habite dans les montagnes, et en descend pour manger des cannes de sucre. On ne le trouve pas en Canada, ni dans les autres parties septentrionales de ce continent, cependant il ne craint pas excessivement le froid; M. Klein (2) en a nourri un à Dantzick, et celui que nous avons a passé une nuit entière les pieds pris dans de la glace, sans qu'il ait été incommodé.

Il trempait dans l'eau, ou plutôt il détrempait tout ce qu'il voulait manger; il jetait son pain dans sa terrine d'eau, et ne l'en retirait que quand il le voyait bien imbibé, à moins qu'il ne fût pressé par la faim; car alors il prenait la nourriture sèche, et telle qu'on la lui présentait; il furetait partout, mangeait aussi de tout, de la chair crue ou cuite, du poisson, des œufs, des volailles vivantes, des grains, des racines, etc.; il mangeait aussi de toutes sortes d'insectes; il se plaisait à chercher les araignées, et lorsqu'il était en liberté dans un jardin, il prenait les limaçons, les hannetons, les vers. Il aimait le sucre, le lait, et les autres nourritures douces par-dessus toute chose, à l'exception des fruits, auxquels il préférerait la chair et surtout le poisson. Il se retirait au loin pour faire ses besoins: au reste il était familier et même caressant, sautant

sur les gens qu'il aimait, jouant volontiers et d'assez bonne grâce, leste, agile, toujours en mouvement; il m'a paru tenir beaucoup de la nature du maki; et un peu des qualités du chien.

#### ADDITION A L'ARTICLE DU RATON.

M. Blanquart des Salines m'a écrit de Calais, le 29 octobre 1775, au sujet de cet animal, dans les termes suivants:

« Mon raton a vécu toujours enchaîné avant qu'il m'appartint: dans cette captivité, il se montrait assez doux, quoique peu caressant. Les personnes de la maison lui faisaient toutes la même accueil, mais il les recevait différemment; ce qui lui plaisait de la part de l'une le révoltait de la part d'une autre, sans que jamais il prit le change. »

( Nous avons observé la même chose au sujet du surikate. )

« Sa chaîne s'est rompue quelquefois, et la liberté le rendait insolent; il s'emparait d'un appartement, et ne souffrait pas qu'on y abordât. Ce n'était qu'avec peine qu'on raccommodait ses liens. Depuis son séjour chez moi, sa servitude a été fréquemment suspendue. Sans le perdre de vue, je le laisse promener avec sa chaîne, et chaque fois mille gentilleses m'expriment sa reconnaissance. Il n'en est pas ainsi quand il s'échappe de lui-même; alors il rôde quelquefois trois ou quatre jours de suite sur les toits du voisinage, et descend la nuit dans les cours, entre dans les poulaillers, étrangle la volaille, lui mange la tête, et n'épargne pas surtout les pintades. Sa chaîne ne le rendait pas plus humain, mais seulement plus circonspect; il employait alors la ruse, et familiarisait les poules avec lui, leur permettait de venir partager ses repas; et ce n'était qu'après leur avoir inspiré la plus grande sécurité qu'il en saisissait une et la mettait en pièces. Quelques jeunes chats ont de sa part éprouvé le même sort... Cet animal, quoique très-léger, n'a que des mouvements obliques, et je doute qu'il puisse attraper d'autres animaux à la course. Il ouvre merveilleusement les huîtres; il suffit d'en briser la charnière, ses pattes font le reste. Il doit avoir le tact excellent. Dans toute sa petite besogne, rarement se sert-il de la vue ni de l'odorat: pour une huître, par exemple, il la fait passer sous ses pattes de derrière, puis, sans regarder, il cherche de ses mains l'endroit le plus faible; il

(1) Voyez l'Histoire naturelle de la Jamaïque, par Hans Sloane; Londres, 1725, in-folio, tome 2, page 329, en anglais.

(2) Klein, de Quadrup., pag. 62.

y enfonce ses ongles, entr'ouvre les écailles, arrache le poisson par lambeaux, n'en laisse aucun vestige, sans que, dans cette opération, ses yeux ni son nez, qu'il tient éloignés, lui soient d'aucun usage.

» Si le raton n'est pas fort reconnaissant des caresses qu'il reçoit, il est singulièrement sensible aux mauvais traitements. Un domestique de la maison l'avait un jour frappé de quelques coups de fouet, vainement cet homme a-t-il cherché depuis à se réconcilier : ni les œufs, ni les sauterelles marines, mets délicieux pour cet animal, n'ont jamais pu le calmer. A son approche, il entre dans une sorte de rage; les yeux étincelants, il s'élance contre lui, pousse des cris de douleur; tout ce qu'on lui présente alors, il le refuse, jusqu'à ce que son ennemi disparaisse. Les accents de la colère sont chez lui singuliers; on se figurerait entendre tantôt le sifflement du courlis, tantôt l'aboïement enroué d'un vieux chien.

» Si quelqu'un le frappe, s'il est attaqué par un animal qu'il croit plus fort que lui, il n'oppose aucune résistance; semblable à un hérisson, il cache sa tête et ses pattes, forme de son corps une boule : aucune plainte ne lui échappe; dans cette position, il souffrirait la mort.

» J'ai remarqué qu'il ne laissait jamais ni foin ni paille dans sa niche; il préfère de coucher sur le bois. Quand on lui donne de la litière, il l'écarte dans l'instant même. Je ne me suis point aperçu qu'il fût sensible au froid; de trois hivers il en a passé deux exposé à toutes les rigueurs de l'air. Je l'ai vu couvert de neige, n'ayant aucun abri et se portant très-bien... Je ne pense pas qu'il recherche beaucoup la chaleur : pendant les gelées dernières, je lui faisais donner séparément et de l'eau tiède et de l'eau presque

glacée pour détrempier ses aliments; celle-ci a constamment eu la préférence. Il lui était libre de passer la nuit dans l'écurie, et souvent il dormait dans un coin de ma cour.

» Le défaut de salive, ou son peu d'abondance, est, à ce que j'imagine, ce qui engage cet animal à laisser pénétrer d'eau sa nourriture. Il n'humecte point une viande fraîche et sanglante; jamais il n'a mouillé une pêche ni une grappe de raisin; il plonge au contraire tout ce qui est sec au fond de sa terrine.

» Les enfants sont un des objets de sa haine; leurs pleurs l'irritent; il fait tous ses efforts pour s'élancer sur eux. Une petite chienne qu'il aime beaucoup, est sévèrement corrigée par lui quand elle s'avise d'aboyer avec aigreur. Je ne sais pourquoi plusieurs animaux détestent également les cris. En 1770, j'avais cinq souris blanches : je m'avisai par hasard d'en faire crier une, les autres se jetèrent sur elle; je continuai, elles l'étranglèrent.

» Ce raton est une femelle qui entre en chaleur au commencement de l'été. Le besoin de trouver un mâle dure plus de six semaines : pendant ce temps, on ne saurait la fixer; tout lui déplaît; à peine se nourrit-elle; cent fois le jour elle passe entre ses cuisses, puis entre ses pattes de devant, sa queue touffue, qu'elle saisit par le bout avec ses dents, et qu'elle agite sans cesse pour frotter ses parties naturelles. Durant cette crise, elle est à tout moment sur le dos, grognant et appelant son mâle; ce qui me ferait penser qu'elle s'accouple dans cette attitude.

» L'entier accroissement de cet animal ne s'est guère fait en moins de deux ans et demi. »

---

## DESCRIPTION DU RATON.

---

LE raton (*pl.* 191) qui a servi de sujet pour cette description était à peu près de la grosseur du blaireau, et même il ressemblait en quelque façon à cet animal par la forme du corps, mais il en différait en ce qu'il avait le museau mince et effilé comme celui du renard, le nez un peu retroussé, et la lèvre inférieure beaucoup moins avancée que le

nez. La tête était de la même grosseur que celle du renard, et les oreilles avaient la même situation, mais elles étaient plus courtes, et arrondies à l'extrémité; les yeux avaient aussi la même grandeur que ceux du renard, ils étaient de couleur bleue-verdâtre, et il y avait sur l'œil gauche une tache qui l'offusquait entièrement : la queue res-

semblait à celle du chat sauvage, car elle était longue, touffue, et il y avait d'un bout à l'autre des anneaux de différentes couleurs.

Les jambes de devant étaient beaucoup plus courtes que celles de derrière, de sorte que l'animal était posé sur les quatre pieds avait le train de derrière plus élevé que celui de devant, et dans cette attitude le dos était voûté. Lorsqu'il marchait, il ne posait sur la terre que la pointe des pieds, comme les chiens; mais lorsqu'il était en repos, il s'appuyait aussi sur le talon : ce nouveau point d'appui lui donnait de la facilité pour s'élever sur les pieds de derrière, et pour soutenir son corps dans une direction oblique, et même verticale. Cette attitude était aussi ordinaire à cet animal qu'aux lièvres, aux rats, aux écureuils, etc. ; car, toutes les fois qu'il mangeait, il prenait ses aliments avec les deux pieds de devant pour les porter à sa bouche; il ne pouvait pas les saisir ni les empoigner avec un seul pied, parce que les doigts ne pliaient que très-peu : il soutenait entre ses deux pieds le morceau qu'il voulait manger, il le frottait en tenant les doigts tendus; lorsqu'il trouvait de l'eau, il ne manquait jamais d'y plonger ses pieds sans quitter son morceau, et de le frotter comme s'il avait voulu le laver, mais c'était en effet pour le détrempier, car souvent il le laissait dans l'eau, et ne le frottait que lorsqu'il en était déjà imbibé; il trempait ainsi toutes sortes d'aliments, même dans l'eau la plus froide. On l'a trouvé pendant une grande gelée ayant les deux pieds pris dans la glace qui s'était formée dans la terrine où on lui donnait de l'eau. Lorsque la faim le pressait, il mangeait tout ce qu'il trouvait sans le frotter ni le tremper dans l'eau.

Il était très-carnassier; lorsqu'il se trouvait en liberté, il furetait dans les angles des murs et dans les trous, sous les pierres et sous les plantes, en un mot dans tous les coins, pour chercher des insectes, comme des araignées, des limaces, des limaçons, etc., et des animaux tels que des taupes, des souris, des grenouilles, etc. Il mangeait la chair des poissons avec plus d'avidité que celle des animaux quadrupèdes et des oiseaux. En général, cet animal mangeait de toute chair crue, cuite, et même assaisonnée, cependant le fromage fermenté et la moutarde lui répugnaient; il était fort avide de lait, de crème, de sucre, et de tout ce qui était confit au sucre; il mangeait aussi des fruits,

mais seulement au défaut de la chair des animaux; il buvait en lappant comme les chiens, et en humant comme les chevaux.

Ce raton était très-familier, et même fort caressant; il connaissait ceux qui l'approchaient souvent, et qui lui donnaient à manger; il badinait comme les chiens et les chats. Il avait beaucoup d'agilité, et il grimpeait sur les arbres très-légerement; il était presque toujours en mouvement pendant le jour, et il avait une allure fort singulière étant à la chaîne; il décrivait un arc de cercle en faisant des pas à droite avec les jambes de devant, et lorsqu'il rencontrait la chaîne il passait les pieds de derrière par-dessus en sautant, ensuite il revenait à gauche de la même manière, et il continuait cette allure pendant des heures entières. Au moindre bruit qu'il entendait, il se dressait sur les pieds de derrière, et se tenait élevé pour écouter et pour découvrir la cause de ce bruit : il avait beaucoup d'instinct et de vivacité. Je crois que les animaux de cette espèce s'appriivoiseraient comme les chiens, car celui-ci était fort docile, et n'a mordu que les gens qui l'approchaient trop brusquement, ou qui voulaient lui arracher sa proie. Il se retirait au plus loin pour rendre ses excréments, et les recouvrait comme les chats.

La couleur de cet animal était du gris, mêlé de noir et d'une teinte de fauve; les lièvres et le nez étaient noirs : il y avait une bande longitudinale de couleur brune-noirâtre, qui s'étendait depuis le nez jusqu'au-dessus du front, et une autre bande transversale de la même couleur, et beaucoup plus large, qui passait de chaque côté sur les yeux et au-dessous, et qui se prolongeait sur la partie postérieure de la mâchoire du dessous. Le dessus du front, le sommet et le derrière de la tête, le dessus du cou, l'épaule, le dos, la croupe, la partie supérieure des côtés du corps et la face extérieure de la cuisse avaient une couleur mêlée de gris, de noir, et d'une légère teinte de fauve. Les poils étaient de deux sortes; les uns plus courts, plus doux et plus nombreux que les autres, formaient une espèce de duvet de couleur cendrée-brune; les poils longs et fermes étaient de couleur cendrée-claire près de la racine; ils avaient une couleur blanche ou blanchâtre au-dessus du cendré, et leur extrémité était noire, de sorte que le poil était hérissé, comme il l'était ordinairement, on voyait le blanchâtre au-dessous

du noir, et le noir au-dessus du blanchâtre. Les côtés du museau, le menton, le dessus des yeux, les côtés de la tête, les oreilles, les côtés du cou, le bras, l'avant-bras, le pied de devant, le bas des côtés du corps, la jambe et le pied de derrière étaient de couleur blanche ou blanchâtre, mais le duvet de ces parties était de couleur de marron, qui paraissait dans quelques endroits, principalement derrière la partie inférieure de l'oreille, sur la partie postérieure de la mâchoire du dessous, et sur la partie inférieure de la jambe; le dessous du cou, la poitrine et le ventre étaient de couleur rousâtre mêlée de blanc. Il y avait sur la face supérieure et sur les côtés de la queue des bandes transversales de couleur noire mêlée de roux, et l'extrémité était de la même couleur; les bandes qui se trouvaient près de l'origine de la queue étaient plus étroites et moins éloignées les unes des autres que celles qui étaient près de l'extrémité: l'espace qui séparait les bandes avait une couleur grise et blanchâtre.

Le plus long poil de cet animal était sur les fesses, il avait environ trois pouces de longueur; les moustaches étaient blanches et longues de deux pouces et demi. La tête et les pieds n'avaient qu'un poil fort court; celui du reste du corps était long et hérissé. La plante des pieds et les ongles avaient une couleur brune.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	1	10	6
Hauteur du train de devant.	0	9	0
Hauteur du train de derrière.	0	10	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	5	3
Circonférence du bout du museau.	0	4	6
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	0	6	0
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	4	3
Distance entre les deux naseaux.	0	0	3½
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	1	11
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	1	11
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	7½
Ouverture de l'œil.	0	0	5
Distance entre les angles anté-			

	pi.	po.	lig.
rieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein.	0	1	9
La même distance mesurée en ligne droite.	0	1	1
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles.	0	10	3
Longueur des oreilles.	0	1	10
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	2	2
Distance entre les deux oreilles, prise au bas.	0	2	9
Longueur du cou.	0	2	4
Circonférence du cou.	0	9	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	1	2	0
Circonférence prise à l'endroit le plus gros.	1	1	6
Circonférence prise devant les jambes de derrière.	1	3	6
Longueur du tronçon de la queue.	1	0	0
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon.	0	5	2
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet.	0	4	8
Largeur de l'avant-bras près du coude.	0	1	6
Épaisseur au même endroit.	0	1	1
Circonférence du poignet.	0	3	1
Circonférence du métacarpe.	0	3	0
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	3	0
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon.	0	5	8
Largeur du haut de la jambe.	0	2	2
Épaisseur.	0	1	4
Largeur à l'endroit du talon.	0	1	2
Circonférence du métatarse.	0	3	6
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	4	7
Largeur du pied de devant.	0	1	3
Largeur du pied de derrière.	0	1	2
Longueur des plus grands ongles.	0	0	5
Largeur à la base.	0	0	1

Ce raton (*pl.* 191) pesait quinze livres trois onces; l'épiploon s'étendait jusqu'au pubis, et se repliait par-dessus les intestins grêles; il était fort délié, et il avait de la graisse dans quelques endroits, parce que l'animal était fort gras. Le duodenum s'étendait jusqu'au milieu du côté droit, où il se repliait en dedans; la suite du canal intestinal faisait ses circonvolutions dans la région ombilicale, dans les côtés et dans les

régions iliaques et hypogastrique; ensuite il s'étendait en avant dans le côté droit, il passait à gauche dans la région épigastrique, et il se prolongeait en arrière jusqu'à l'anüs.

Il se trouvait de chaque côté de l'anüs une glande qui avait trois lignes et demie de diamètre; elle était recouverte par un muscle, et elle contenait une liqueur épaisse qui avait une couleur jaunâtre et une odeur très-désagréable: ces glandes s'ouvraient dans l'anüs par un orifice fort large.

Le foie était placé plus à droite qu'à gauche, et l'estomac (*fig. 1, pl. 92*) à gauche en entier; il était peu allongé, et fort petit à proportion de la grosseur de l'animal; le grand cul-de-sac (*A*) avait peu de profondeur, et la portion (*B*) de la partie droite, qui se trouvait entre l'angle (*C*) que forme cette partie, et le pylöre (*D*), était presque nulle. Il n'y avait point de cæcum: les parois du canal intestinal étaient dures et épaisses, et il avait à peu près la même grosseur dans toute son étendue, excepté la portion qui se trouvait dans la région épigastrique derrière l'estomac, et qui était beaucoup moins grosse que le reste.

Le foie était composé de cinq lobes, le plus grand se trouvait dans le milieu, et il était divisé en trois parties par deux scissures; le ligament suspensoir passait dans l'une, et la vésicule du fiel était placée dans l'autre. Il y avait un lobe un peu moins grand à gauche, et un autre à droite à peu près de la même grosseur que le gauche; le lobe droit était feudu en plusieurs endroits par différentes scissures; deux petits lobes, qui peut-être n'en faisaient qu'un, tenaient à la racine du lobe droit. Le foie avait au-dehors et au-dedans une couleur rouge assez vive; il pesait six onces quatre gros.

La vésicule du fiel était fort grande, de forme ovoïde, et remplie de fiel presque en entier; elle en contenait de la pesanteur d'un gros et quarante-deux grains: cette liqueur était de couleur orangée.

La rate (*fig. 2, pl. 192*) était oblongue; elle avait trois faces comme dans la plupart des autres animaux; son extrémité inférieure (*A*) était la partie la plus large. Ce viscère avait à l'extérieur et à l'intérieur une couleur rouge très-pâle; il pesait trois gros et quatre grains.

Le pancréas était fort gros; il avait deux branches, dont la plus courte s'étendait à droite le long d'une portion du duodenum;

la plus longue et la plus grosse branche était placée sur l'estomac, et s'étendait à gauche jusques entre le rein et la rate.

Le rein droit n'était plus avancé que le gauche que d'un quart de sa longueur; il n'y avait qu'un mamelon dans le bassin.

Le poumon droit était composé de quatre lobes, et le gauche de deux, placés et proportionnés pour la grandeur comme dans la plupart des autres quadrupèdes: ces lobes n'avaient aucune échancrure. Le cœur était presque rond, et placé dans le milieu de la poitrine, la pointe tournée un peu à gauche: il sortait trois branches de la crosse de l'aorte.

La langue était fort épaisse dans le milieu, et mince à l'extrémité; il y avait un petit sillon longitudinal au milieu de la partie antérieure; cette partie était couverte de papilles extrêmement fines, et parsemée de petits grains blancs. Les papilles de la partie postérieure étaient grosses, triangulaires, et dirigées en arrière: il se trouvait sur cette partie sept glandes à calice de chaque côté, rangées sur une file posée obliquement d'arrière en avant, et de dedans en dehors. L'épiglotte était épaisse et arrondie sur les bords. Le palais était traversé par huit sillons convexes en devant.

Le cervelet était presque entièrement recouvert par le cerveau; celui-ci pesait une once trois gros, et le cervelet deux gros et vingt-quatre grains.

La pupille de l'œil avait quatre lignes de diamètre dans l'œil droit, qui était sain; le cristallin avait le même diamètre, et trois lignes d'épaisseur dans le milieu; il était très-net et fort transparent. Le cristallin de l'œil gauche était racorni, et réduit à un diamètre de deux lignes; il adhérait à la cornée transparente où il y avait une large taie, aussi l'animal n'avait pas vu de cet œil depuis plusieurs années.

Le gland (*A, pl. 193*) de la verge (*B*) était composé d'une substance cellulaire assez ressemblante à celle du gland des chiens, quoique plus molle; elle était adhérente à un os, dont l'extrémité antérieure (*C, pl. 193, et A, pl. 192, fig. 3*) paraissait presque à découvert, et formait deux tubercules assez ressemblants aux condyles du fémur de l'homme: cet os s'étendait presque jusqu'à la racine de la verge; car son extrémité postérieure (*B, fig. 3, pl. 192*) n'était éloignée que de sept lignes de la bifurcation des corps

caverneux, qui étaient fort amples dans cette étendue.

Il y avait sous la verge deux cordons tendineux assez gros (*D*, pl. 193), qui aboutissaient à l'anus (*E*). La vessie (*F*) ressemblait à un œuf par sa forme. Les testicules (*GH*) étaient presque ronds; leur substance intérieure avait une couleur jaunâtre et un axe dans le milieu: j'ai tiré de cette substance, avec la pince, de longs filaments. Les canaux déférents (*IK*) étaient fort petits sur la plus grande partie de leur étendue; mais ils étaient au contraire fort gros sur la longueur d'environ un pouce et demi (*LM*) près de la vessie. Il paraît que cette portion des canaux déférents tient lieu des vésicules séminales, car le corps (*N*) qui embrassait l'urètre à l'endroit de l'insertion des canaux déférents, semblait être des prostates; sa substance était compacte; cependant, lorsqu'on la comprimait, il en sortait une liqueur épaisse et jaunâtre, semblable à la liqueur séminale de la plupart des animaux.

	pi.	po.	lig.
Longueur du canal intestinal, depuis le pylore jusqu'à l'anus.	13	0	0
Circonférence dans les endroits les plus gros.	0	2	9
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	0	9
Grande circonférence de l'estomac.	0	10	0
Petite circonférence.	0	8	0
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite.	0	1	5
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac.	0	1	0
Circonférence de l'œsophage.	0	1	6
Circonférence du pylore.	0	1	0
Longueur du foie.	0	4	6
Largeur.	0	5	0
Sa plus grande épaisseur.	0	1	2
Longueur de la vésicule du fiel.	0	1	6
Son plus grand diamètre.	0	0	9
Longueur de la rate.	0	3	0
Largeur de l'extrémité inférieure.	0	1	2
Largeur de l'extrémité supérieure.	0	0	6
Épaisseur dans le milieu.	0	0	4
Épaisseur du pancréas.	0	0	5
Longueur des reins.	0	1	9
Largeur.	0	1	2
Épaisseur.	0	1	0
Longueur du centre nerveux,			

	pi.	po.	lig.
depuis la veine-cave jusqu'à la pointe.	0	0	10
Largeur.	0	2	3
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum.	0	1	6
Largeur de chaque côté du centre nerveux.	0	2	3
Circonférence de la base du cœur.	0	5	0
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire.	0	1	10
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire.	0	1	6
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors.	0	0	3 $\frac{1}{2}$
Longueur de la langue.	0	2	10
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité.	0	0	9
Largeur de la langue.	0	0	11
Largeur des sillons du palais.	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Hauteur des bords.	0	0	$\frac{2}{3}$
Longueur du cerveau.	0	2	1
Largeur.	0	1	8
Épaisseur.	0	1	1
Longueur du cervelet.	0	0	9
Largeur.	0	1	5
Épaisseur.	0	0	9
Distance entre l'anus et le scrotum.	0	1	6
Hauteur du scrotum.	0	0	6
Distance entre le scrotum et l'orifice du prépuce.	0	4	3
Distance entre les bords du prépuce et l'extrémité du gland.	0	0	6
Longueur du gland.	0	1	7
Circonférence.	0	1	0
Longueur de la verge, depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce.	0	3	0
Circonférence.	0	0	10
Longueur des testicules.	0	1	0
Largeur.	0	0	10
Épaisseur.	0	0	8
Largeur de l'épididyme.	0	0	2
Épaisseur.	0	0	$\frac{2}{3}$
Longueur des canaux déférents.	0	6	0
Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue.	0	0	$\frac{1}{3}$
Diamètre près de la vessie.	0	0	1 $\frac{1}{3}$
Grande circonférence de la vessie.	0	7	9
Petite circonférence.	0	6	3



	pi.	po.	lig.
Longueur de l'urètre. . . . .	0	1	6
Longueur des vésicules séminales ou prostatées. . . . .	0	0	6
Largeur. . . . .	0	0	3½
Épaisseur. . . . .	0	0	2

La tête du squelette du raton (*pl.* 183) a beaucoup de rapport par la forme de ses principales parties à la tête du squelette du blaireau, mais le raton a le front plus élevé, le museau plus large et un peu plus court, les orbites des yeux plus grandes, la partie postérieure de la tête plus grosse, et les arêtes du sommet et de l'occiput moins élevées. Il y avait une lame osseuse fort longue qui sortait de l'os occipital, et qui s'introduisait entre le cerveau et le cervelet.

Il y a quarante dents, vingt dans chaque mâchoire, savoir, six incisives, deux canines et douze machelières. Ces dents ressemblent beaucoup à celles du blaireau, cependant la dernière des machelières du dessus n'est pas la plus grosse, comme dans cet animal, et la dernière du dessous est presque égale à l'avant-dernière.

L'apophyse épineuse de la seconde vertèbre cervicale s'étendait plus en arrière qu'en avant; la branche inférieure de l'apophyse transverse de la sixième vertèbre était large et plate.

Il y avait quinze vertèbres dorsales et quinze côtes. La partie postérieure du sternum ayant été cariée, on ne pouvait plus reconnaître le nombre des vraies côtes et des os du sternum. Les apophyses épineuses des dix premières vertèbres dorsales étaient inclinées en arrière, celles des deux vertèbres suivantes étaient droites, et enfin celles des trois dernières vertèbres étaient inclinées en avant. Les premières côtes, une de chaque côté, s'articulaient avec la partie moyenne antérieure du premier os du sternum; l'articulation des secondes côtes était entre le premier et le second os, celle des troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux huitièmes côtes qui s'articulaient avec le septième os, dont il ne restait qu'une partie: la dernière des fausses côtes du côté droit était beaucoup plus courte que la gauche, car elle n'avait que cinq lignes de longueur.

Les vertèbres lombaires n'étaient qu'un nombre de cinq, comme dans le blaireau, mais les apophyses épineuses avaient plus de longueur; les accessoires étaient inclinées

en avant, et d'autant plus longues qu'elles se trouvaient plus près de l'os sacrum.

Cet os n'était composé que de trois fausses vertèbres; il y en avait dix-huit dans la queue; la neuvième, la dixième et la onzième étaient les plus longues. La partie antérieure de l'os de la hanche avait à peu près la forme d'une cuiller; sa face extérieure était très-concave.

L'omoplate, l'os du bras, les os de l'avant-bras, l'os de la cuisse et les os de la jambe ressemblaient à ces mêmes parties vues dans le squelette du chat.

Il y avait quatre os dans le premier rang du carpe; le premier se trouvait placé derrière le second, le quatrième derrière le troisième; le second était au-dessous de l'os du rayon, et le troisième au-dessous de l'os du coude. Il y avait cinq os dans le second rang; le premier se trouvait au-dessus du premier os du métacarpe, le second en partie au-dessus du premier et en partie au-dessus du second os du métacarpe; le troisième et le quatrième os du carpe étaient au-dessus du second et du troisième os du métacarpe, et enfin le cinquième os du carpe en partie au-dessus du quatrième et en partie au-dessus du cinquième os du métacarpe.

Le tarse avait sept os, comme dans la plupart des animaux; le second cunéiforme était le plus petit des trois. Les os du métatarse et des doigts des pieds de derrière étaient plus grands que ceux du métacarpe et des doigts des pieds de devant. Les ongles avaient beaucoup de rapport à ceux du chat par leur forme; ils étaient de couleur noirâtre.

	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout des os du nez jusqu'à l'occiput. . . . .	4	4
La plus grande largeur de la tête. . . . .	3	½
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	3	½
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents canines. . . . .	0	8
Distance entre les apophyses condyloïdes. . . . .	1	1½
Épaisseur de la partie antérieure de la mâchoire supérieure. . . . .	0	2
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des dents incisives. . . . .	0	8½
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	1	0

	po.	lig.		po.	lig.
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	7½	Largeur de la partie antérieure. . .	1	3
Largeur. . . . .	0	6	Largeur de la partie postérieure. .	0	10
Diamètre des orbites. . . . .	0	9½	Longueur des plus longues fausses		
Longueur des plus longues dents in-			vertèbres de la queue. . . . .	0	11
cisives au-dehors de l'os. . . . .	0	2½	Largeur de la partie antérieure de		
Longueur des plus longues dents can-			l'os de la hanche. . . . .	0	11
nines au-dehors de l'os. . . . .	0	5½	Hauteur de l'os, depuis le milieu de		
Longueur des plus grosses dents mâ-			la cavité cotyloïde. . . . .	2	3
chelières au-dehors de l'os. . . . .	0	2	Diamètre de cette cavité. . . . .	0	6½
Largeur. . . . .	0	4	Longueur des trous ovalaires. . . .	0	11½
Épaisseur. . . . .	0	2½	Largeur. . . . .	0	8
Longueur des deux principales par-			Largeur du bassin. . . . .	1	1½
ties de l'os hyoïde. . . . .	0	5	Hauteur. . . . .	1	6
Longueur des seconds os. . . . .	0	5	Longueur de l'omoplate. . . . .	3	0
Longueur des troisièmes os. . . . .	0	3	Largeur à l'endroit le plus large. . .	1	7½
Longueur de l'os du milieu de la			Largeur à l'endroit le plus étroit. . .	0	6½
fourchette. . . . .	0	3	Hauteur de l'épine à l'endroit le		
Longueur des branches de la four-			plus élevé. . . . .	0	7
chette. . . . .	0	5	Longueur de l'humérus. . . . .	4	0
Longueur du cou. . . . .	2	3	Circonférence à l'endroit le plus		
Largeur du trou de la première ver-			petit. . . . .	1	1
bre de haut en bas. . . . .	0	5½	Diamètre de la tête. . . . .	0	7
Longueur d'un côté à l'autre. . . .	0	6	Largeur de la partie inférieure. . .	0	11½
Largeur de la première vertèbre,			Longueur de l'os du coude. . . . .	0	7
prise sur les apophyses transverses.	1	7½	Longueur de l'olécrane. . . . .	0	4
Longueur des cinq dernières vertè-			Longueur de l'os du rayon. . . . .	3	11½
bres. . . . .	1	6	Longueur du fémur. . . . .	4	5
Longueur de la portion de la co-			Diamètre de la tête. . . . .	0	6
lonne vertébrale, qui est compo-			Circonférence du milieu de l'os. . .	1	3
sée des vertèbres dorsales. . . . .	6	2	Largeur de l'extrémité inférieure. .	0	11½
Hauteur de l'apophyse épineuse de			Longueur des rotules. . . . .	0	7½
la seconde vertèbre, qui est la			Largeur. . . . .	0	4
plus longue. . . . .	0	7	Épaisseur. . . . .	0	3
Hauteur de celle de la treizième,			Longueur du tibia. . . . .	4	9
qui est la plus courte. . . . .	0	3½	Largeur de la tête. . . . .	0	11
Longueur du corps de la dernière			Circonférence du milieu de l'os. . .	1	1
vertèbre, qui est la plus longue. . .	0	6	Largeur de l'extrémité inférieure. .	0	4
Longueur des premières côtes. . . .	1	0	Longueur du péroné. . . . .	4	6
Distance entre les premières côtes,			Circonférence à l'endroit le plus		
à l'endroit le plus large. . . . .	1	1	mince. . . . .	0	4½
Longueur de la neuvième côte, qui			Largeur de l'extrémité supérieure. .	0	6½
est la plus longue. . . . .	4	2	Largeur de l'extrémité inférieure. .	0	5
Longueur de la dernière des fausses			Hauteur du carpe. . . . .	0	4½
côtes. . . . .	0	11	Longueur du calcaneum. . . . .	1	½
Largeur de la côte la plus large. . .	0	3	Hauteur du premier os cunéiforme		
Hauteur de la plus longue apophyse			et du scaphoïde, pris ensemble. . .	0	5½
épineuse des vertèbres lombaires,			Longueur du premier os du méta-		
qui est celle de l'avant-dernière. . .	0	6½	carpe, qui est le plus court. . . . .	0	10
Longueur de la plus longue apo-			Longueur du troisième os, qui est		
physe accessoire, qui est celle de			le plus long. . . . .	0	2½
la dernière vertèbre. . . . .	0	6	Longueur du premier os du méta-		
Longueur du corps de l'avant-derni-			tarse, qui est le plus court. . . . .	1	0
ère vertèbre, qui est la plus lon-			Longueur du quatrième os, qui est		
gue. . . . .	0	7½	le plus long. . . . .	1	6
Longueur de l'os sacrum. . . . .	1	4	Longueur de la première phalange		

	po. lig.		po. lig.
du doigt du milieu des pieds de devant . . . . .	0 6 $\frac{1}{2}$	du quatrième doigt des pieds de derrière . . . . .	0 7
Longueur de la seconde phalange. . . . .	0 5	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0 5 $\frac{1}{2}$
Longueur de la troisième. . . . .	0 5	Longueur de la troisième. . . . .	0 4
Longueur de la première phalange du pouce. . . . .	0 6	Longueur de la première phalange du pouce. . . . .	0 6 $\frac{1}{2}$
Longueur de la seconde. . . . .	0 4 $\frac{1}{2}$	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0 3 $\frac{1}{2}$
Longueur de la première phalange			

## DU RATON-CRABIER.

URSUS CANCRIVORUS; Linn. — PROCYON CANCRIVORUS; Cuv., Desm.

Voici un animal qui nous a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, sous la dénomination impropre de *chien-crabier*, et qui n'a d'autre rapport avec le crabier que l'habitude de manger également des crabes; mais il tient beaucoup du raton par la grandeur, la forme et les proportions de la tête, du corps et de la queue; et comme nous ignorons le nom qu'il porte dans son pays natal, nous lui donnerons, en attendant que nous en soyons informés, la dénomination de *raton-crabier*, pour le distinguer du raton et du crabier, dont nous avons donné les figures.

Cet animal a été envoyé de Cayenne avec le nom et l'indication suivante : *chien-crabier adulte, femelle prise nourrissant trois petits*. Mais, comme nous venons de le dire, il n'a nul rapport apparent avec le crabier; il n'en a ni la forme du corps, ni la queue écaillée. Sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, est de vingt-trois pouces six lignes, et par conséquent elle est à peu près égale à celle du raton, qui est de vingt-deux pouces six lignes : les autres dimensions sont proportionnellement les mêmes entre ces deux animaux, à l'exception de la queue, qui est plus courte et beaucoup plus mince dans cet animal que celle du raton.

La couleur de ce raton-crabier est d'un fauve mêlé de noir et de gris : le noir domine sur la tête, le cou et le dos; mais le fauve est sans mélange sur les côtés du cou et du corps : le bout du nez et les naseaux

sont noirs. Les plus grands poils des moustaches ont quatre pouces de longueur, et ceux du dessus de l'angle des yeux ont deux pouces deux lignes. Une bande d'un brun noirâtre environne les yeux, et s'étend presque jusqu'aux oreilles; elle passe sur le museau, se prolonge et s'unit au noir du sommet de la tête. Le dedans des oreilles est garni d'un poil blanchâtre, et une bande de cette même couleur règne au-dessus des yeux, et il y a une tache blanche au milieu du front; les joues, les mâchoires, le dessous du cou, de la poitrine et du ventre, sont d'un blanc jaunâtre; les jambes et les pieds sont d'un brun noirâtre, celles de devant sont couvertes d'un poil court; les doigts sont longs et bien séparés les uns des autres. La queue est environnée de six anneaux noirs, dont les intervalles sont d'un fauve grisâtre; ce qui établit encore une différence entre cet animal et le vrai raton, dont la queue longue, grosse et touffue, est seulement annelée sur la face supérieure. Ces deux espèces de ratons diffèrent encore entre elles par la couleur du poil, qui, dans le raton, est, sur le corps, d'un noir mêlé de gris et de fauve pâle, et, sur les jambes, de couleur blanchâtre, au lieu que, dans celui-ci, il est d'un fauve mêlé de noir et de gris sur le corps, et d'un brun noirâtre sur les jambes. Ainsi, quoique ces deux animaux aient plusieurs rapports entre eux, leurs différences nous paraissent suffisantes pour en faire deux espèces distinctes. (Voyez la pl. 191.)

LE COATI <sup>(1)</sup>.

LE COATI BRUN, *NASUA FUSCA*; Desm. — *VIVERRA NASUA*, *VIVERRA QUASJE*; Linn. <sup>(2)</sup>.

Plusieurs auteurs ont appelé *coati-mondi* l'animal dont il est ici question : nous l'avons eu vivant, et après l'avoir comparé au coati indiqué par Thevet, et décrit par Marcgrave, nous avons reconnu que c'était le même animal qu'ils ont appelé *coati* tout court, et il y a toute apparence que le *coati-mondi* n'est pas un animal d'une autre espèce, mais une simple variété de celle-ci ; car Marcgrave, après avoir donné la description du coati, dit précisément qu'il y a d'autres coatis qui sont d'un brun noirâtre, que l'on appelle au Brésil *coati-mondi* pour les distinguer des autres : il n'admet donc d'autre différence entre le coati et le *coati-mondi*, que celle de la couleur du poil, et dès-lors on ne doit pas les considérer comme deux espèces distinctes, mais les regarder comme des variétés dans la même espèce.

Le coati est très-différent du raton que nous avons décrit précédemment ; il est de plus petite taille, il a le corps et le cou plus allongés, la tête aussi plus longue, ainsi que

le museau, dont la mâchoire supérieure est terminée par une espèce de groin mobile, qui déborde d'un pouce ou d'un pouce et demi au-delà de l'extrémité de la mâchoire inférieure ; ce groin retroussé en haut, joint au grand allongement des mâchoires, fait paraître le museau courbé et relevé en haut. Le coati a aussi les yeux beaucoup plus petits que le raton, les oreilles encore plus courtes ; le poil moins long, plus rude et moins peigné ; les jambes plus courtes, les pieds plus longs et plus appuyés sur le talon ; il avait, comme le raton, la queue annelée (3), et cinq doigts à tous les pieds.

Quelques personnes pensent que le blaireau-cochon pourrait bien être le coati, et l'on a rapporté (4) à cet animal le *taxus sul-lus*, dont Aldrovande donne la figure ; mais si l'on fait attention que le blaireau-cochon dont parlent les chasseurs est supposé se trouver en France, et même dans les climats plus froids de notre Europe, qu'au contraire le coati ne se trouve que dans les climats méridionaux de l'autre continent, on rejettera aisément cette idée, qui, d'ailleurs, n'est nullement fondée (5) ; car la figure donnée par Aldrovande n'est autre chose qu'un blaireau, auquel on fait un groin de cochon. L'auteur ne dit pas qu'on ait dessiné cet animal d'après nature, et il n'en donne aucune description. Le museau très-allongé et le groin mobile en tous sens suffisent pour faire distinguer le coati de tous les autres animaux ; il a, comme l'ours, une grande facilité à se tenir debout sur les pieds de derrière, qui portent en grande partie

(1) Le coati, cuati. (Singularités de la France antarctique, par André Thevet ; Paris, 1558, pages 95 et 96.)

Coati. (Marcgrav., Hist. nat. Brasil., pag. 228.)

Coati-mondi. (Hist. de l'Acad., tome 3, partie 2, page 17.)

*Vulpes minor*, rostro superiori longiusculo, caudâ annulatim ex nigro et rufo variegatâ. (Barrère, Hist. de la Fr. éq., pag. 167.)

*Ursus naso producto et mobili, caudâ annulatim variegatâ*. Le coati-mondi à queue annelée. (Brisson, Regn. animal., pag. 263.)

(2) M. Desmarests réunit sous ce nom les coatis brun et noirâtre de Buffon. M. Cuvier les sépare, et nomme coati roux le coati noirâtre pl. 194 de Buffon (*viverra nasua*, Linn.), et coati brun, celui qui est figuré pl. 195 (*viverra narica*, Linn.). M. Desmarests rapporte également à cette espèce le *viverra quasje* de Gmelin dans le *Systema Naturæ* : de sorte que ce dernier aurait décrit le même animal sous trois noms différents.

Le coati roux de M. Desmarests est le même que celui de M. F. Cuvier.

(3) Il y a aussi des coatis dont la queue est d'une seule couleur ; mais comme ils ne diffèrent des autres que par ce seul caractère, cette différence ne nous paraît pas suffire pour en faire deux espèces, et nous estimons que ce n'est qu'une variété dans la même espèce.

(4) Voyez Brisson, Regn. animal., pag. 263.

(5) Voyez ce que nous avons dit du blaireau-cochon, page 50 de ce volume.

sur le talon, lequel même est terminé par de grosses callosités qui semblent le prolonger au-dehors, et augmenter l'étendue de l'assiette du pied.

Le coati est sujet à manger sa queue, qui, lorsqu'elle n'a pas été tronquée, est plus longue que son corps; il la tient ordinairement élevée, la fléchit en tous sens, et la promène avec facilité. Ce goût singulier, et qui paraît contre nature, n'est cependant pas particulier au coati; les singes, les makis, et quelques autres animaux à queue longue, rongent le bout de leur queue, en mangent la chair et les vertèbres, et la raccourcissent peu à peu d'un quart ou d'un tiers. On peut tirer de là une induction générale; c'est que dans des parties très-allongées, et dont les extrémités sont par conséquent très-éloignées des sens et du centre du sentiment, ce même sentiment est faible, et d'autant plus faible que la distance est plus grande et la partie plus menue: car, si l'extrémité de la queue de ces animaux était une partie fort sensible, la sensation de la douleur serait plus forte que celle de cet appétit, et ils conserveraient leur queue avec autant de soin que les autres parties de leur corps. Au reste, le coati est un animal de proie qui se nourrit de chair et de sang, qui, comme le renard ou la fouine, égorge les petits animaux, les volailles (1), mange les œufs, cherche les nids des oiseaux (2); et c'est probablement par cette conformité de naturel, plutôt que par la ressemblance de la fouine, qu'on a regardé le coati comme une espèce de petit renard (3).

(1) Voyez Maregrav., Hist. Brasil., pag. 228.

(2) Voyez les Singularités de la France antarctique, par Thevet, page 96.

(3) *Vulpes minor*, etc. (Barrère, Hist. nat. de la France équinoxiale.)

*Nota.* On trouve, dans le septième volume de l'Académie royale des sciences de Suède, un Mémoire de M. Linnæus sur le coati-mondi. Nous croyons devoir rapporter ici l'extrait que l'auteur de la Bibliothèque raisonnée a fait de ce Mémoire, sans prétendre garantir les faits qui y sont rapportés.

« M. Linnæus donne dans un Mémoire l'histoire naturelle du coati-mondi. Cet animal se trouve également dans l'Amérique méridionale et dans la septentrionale. Il approche de l'ours par la longueur de ses jambes de derrière, sa tête penchée, son poil épais, et par ses pattes; mais il est petit et familier, et sa queue est fort longue et rayée de différentes couleurs. M. le Prince successeur de Suède avait fait présent d'un de ces animaux à M. Linnæus, qui l'a entretenu assez long-temps

#### ADDITION A L'ARTICLE DU COATI.

Quelques personnes qui ont séjourné dans l'Amérique méridionale m'ont informé que les coatis produisent ordinairement trois petits, qu'ils se font des tanières en terre comme les renards, que leur chair a un mauvais goût de venaison, mais qu'on peut faire de leurs peaux d'assez belles fourrures. Ils m'ont assuré que ces animaux s'apprivoisent fort aisément, qu'ils deviennent même très-caressants, et qu'ils sont sujets à manger leur queue, ainsi que les sapajous, guenons, et la plupart des autres animaux à longue queue des climats chauds. Lorsqu'ils ont pris cette habitude sanguinaire, on ne peut pas les en corriger; ils continuent de ronger leur queue, et finissent par mourir, quelques soins et quelque nourriture qu'on puisse leur donner. Il semble que cette inquiétude est produite par une vive démanigaison; mais peut-être les préserverait-on du mal qu'ils se font, en couvrant l'extrémité de la queue avec une plaque mince de métal, comme l'on couvre quelquefois les perroquets sur le ventre pour les empêcher de se déplumer.

#### AUTRE ADDITION A L'ARTICLE DU COATI.

Un autre animal de Cayenne (4), qui a

» dans sa maison aux dépens des douceurs qu'il pou-  
 » vait attraper, et quelquefois de ceux de sa basse-  
 » cour, où le coati-mondi, malgré le droit de l'hos-  
 » pitalité, emportait des têtes à coups de dents, et  
 » humait le sang. Il est remarquable par son extrême  
 » opiniâtreté à ne rien faire contre son gré. Malgré  
 » sa petitesse, il se défendait avec une force extraor-  
 » dinaire lorsqu'on le faisait marcher malgré lui, et  
 » se cramponnait contre les jambes des personnes  
 » dont il allait familièrement ravager les poches et  
 » confisquer ce qu'il y trouvait à sa bienséance. Cette  
 » opiniâtreté à son remède; le coati craint extrême-  
 » ment les soies de cochon, la moindre brosse lui  
 » faisait quitter prise. Un matin l'étrangla un jour  
 » qu'il s'était sauvé dans un jardin du voisinage, et  
 » M. Linnæus en donne l'anatomie. Son genre de vie  
 » était assez extraordinaire; il dormait depuis minuit  
 » jusqu'à midi, veillait le reste du jour, et se pro-  
 » menait régulièrement depuis six heures du soir  
 » jusqu'à minuit, quelque temps qu'il fût. C'est ap-  
 » paremment le temps que la nature a assigné à cette  
 » espèce d'animaux dans leur patrie, pour pourvoir  
 » à leurs besoins, et pour aller à la chasse des oi-  
 » seaux et à la découverte de leurs œufs, qui font  
 » leur principale nourriture. » (Bibliothèque rai-  
 » sonnée, tome 41, partie 1, page 25.)

(4) M. Desmarts regarde cet animal comme un

rapport avec le précédent, est celui qui a été montré vivant à la foire de Saint-Germain, en 1768; il avait quinze pouces de longueur du bout du nez à l'origine de la queue, laquelle était longue de huit pouces, plus large et plus fournie de poils à sa naissance qu'à son extrémité. Cet animal était

bas de jambe, comme nos fouines ou nos martres. La forme de la tête est fort approchante de celle de la fouine, à l'exception des oreilles qui ne sont pas semblables. Le corps est couvert d'un poil laineux; il y a cinq doigts à chaque pied, armés de petits ongles comme ceux de nos fouines.

## DESCRIPTION DU COATI.

Le coati que nous avons eu vivant (*pl.* 194) avait les jambes courtes, le corps effilé, la tête longue et le museau très-allongé, parce que le nez se prolongeait de près d'un pouce au-delà de l'extrémité des mâchoires. La longueur et la forme du nez suffiraient pour faire distinguer le coati de tout autre animal; il avait une sorte de groin dont la face supérieure était longue d'un pouce, et dirigée de façon qu'elle formait avec le chanfrein un angle obtus, qui se trouvait au bout de la mâchoire supérieure: la face inférieure du groin n'avait que neuf lignes de longueur; elle était formée par la lèvre supérieure, et avait une direction parallèle à celle de la supérieure: la face antérieure se joignait par un angle aigu à la face supérieure, et par un angle obtus à l'inférieure: les ouvertures des narines étaient placées dans la face antérieure du groin, et il y avait sur chacun des bords latéraux une profonde scissure qui faisait partie de l'ouverture de chaque narine. En supposant que ce nez allongé en forme de groin eût été supprimé, le museau aurait encore été long et effilé à peu près comme celui du renard. Le coati avait les yeux petits, et les oreilles rondes et fort courtes; la partie inférieure du bord postérieur était double comme dans la fouine, la martre, et plusieurs autres animaux.

La queue était grosse et longue, quoiqu'elle eût été tronquée; les quatre pieds avaient beaucoup de rapport à ceux de l'ours, principalement les pieds de derrière qui portaient sur la terre dans toute leur étendue jusqu'au talon: il y avait cinq doigts

à chaque pied, et les ongles étaient forts, et de couleur de corne.

Les poils de cet animal avaient différentes teintes brunes, noirâtres, grises, jaunâtres et roussâtres; ceux du chanfrein étaient courts et noirâtres, quelques-uns avaient une couleur grise ou roussâtre; ceux des oreilles étaient aussi fort courts et bruns: il y avait une tache grise-blanchâtre à quelque distance de l'angle postérieur de l'œil. Le sommet de la tête, le dessus du cou, le dos, la croupe et la partie supérieure des côtés du corps étaient mêlés de roux et de noir, parce que chaque poil avait une couleur rousse ou roussâtre sur la plus grande partie de sa longueur depuis la racine, et que la pointe était noire. Le bord de la lèvre supérieure, la mâchoire inférieure, la gorge, le dessous et les côtés du cou, la poitrine, le ventre, le tour de l'anus, les aisselles, les aines et la face intérieure des quatre jambes étaient roussâtres, jaunâtres ou seulement d'un gris légèrement teint de jaune dans quelques endroits. La face extérieure du bras et de l'avant-bras avait une couleur grise-cendrée, et mêlée de brun; la face extérieure de la cuisse et de la jambe avait à peu près les mêmes couleurs, et de plus une teinte de jaunâtre. Les quatre pieds étaient de couleur mêlée de noirâtre, de gris et de roussâtre. Il ne restait que peu de poils sur la queue, cependant on y voyait successivement des anneaux étroits de couleur mêlée de gris et de jaunâtre, et des anneaux fort larges et de couleur noirâtre: les plus longs poils se trouvaient sur le dos, et avaient environ un pouce.

Cet animal se pelotonne pour se reposer et pour s'échauffer.

Nous avons vu un autre coati (*pl.* 194) plus grand, qui avait environ deux pieds de

jeune coati; nous adoptons son opinion, quoique M. de Lacépède en ait fait une espèce particulière, sous le nom de *mustela guianensis*. LAM. 1825.

	pi.	po.	lig.
Longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Le front, les tempes, l'espace qui s'étend depuis les yeux jusqu'au coin de la bouche, la partie inférieure de l'avant-bras et les pieds étaient noirs ou noirâtres, et il y avait une tache blanche, à quelque distance de l'angle postérieur de l'œil; le bout du museau, les lèvres et la gorge étaient blanchâtres; tout le reste du corps avait une couleur mêlée de brun et de fauve, qui était foncée sur la tête et sur la face extérieure des cuisses, et claire sur les côtés du cou et sur la face extérieure des bras: ces différentes teintes de brun et de fauve formaient sur la queue des anneaux peu apparents et étroits. Le poil de cet animal était rude, et plus long que celui du premier coati, ce qui fait paraître ses oreilles plus courtes dans sa figure. Le museau était moins allongé, plus petit par le bout, et dirigé en droite ligne.			
Longueur des oreilles. . . . .	0	1	0
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	1	9
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	1	10
Longueur du cou. . . . .	0	1	9
Circonférence du cou. . . . .	0	6	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	0	10	0
La même circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	11	0
La même circonférence devant les jambes de derrière. . . . .	0	9	0
Longueur du tronçon de la queue.	1	1	6
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	3	8
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet.	0	3	3
Largeur de l'avant-bras au coude.	0	1	5
Épaisseur au même endroit. . . . .	0	0	11
Circonférence du poignet. . . . .	0	2	10
Circonférence du métacarpe. . . . .	0	2	7
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	2	1
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	4	3
Largeur du haut de la jambe. . . . .	0	1	10
Épaisseur. . . . .	0	0	11
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	1	0
Circonférence du métatarse. . . . .	0	2	5
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	3	3
Largeur du pied de devant. . . . .	0	1	0
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	0	10
Longueur des plus grands ongles.	0	0	6 $\frac{1}{2}$
Largeur à la base. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	1	6	0
Hauteur du train de devant. . . . .	0	8	6
Hauteur du train de derrière. . . . .	0	9	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	5	2
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	2	4
Circonférence du museau, prise sur l'extrémité de la mâchoire inférieure. . . . .	0	3	8
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	6	4
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	3	6
Distance entre les deux naseaux.	0	0	2 $\frac{2}{3}$
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	2	5
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	1	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	5
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	3
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	1	8
La même distance mesurée en ligne droite. . . . .	0	1	2
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles.	0	8	0

Le premier coati dont nous avons fait mention, et sur lequel les dimensions rapportées dans la table précédente ont été prises, a aussi servi de sujet pour la description des parties intérieures; il avait été gardé dans l'eau-de-vie pendant deux mois.

Il y avait six mamelles, trois de chaque côté; celles du côté gauche étaient toutes sur le ventre, la troisième du côté droit était placée sur les cartilages des fausses côtes.

Il n'y avait point de cæcum: le duodenum s'étendait en arrière jusqu'au-delà du rein, il se repliait en dedans et se prolongeait en avant pour se joindre au jejunum; les circonvolutions du reste du canal intestinal se trouvaient d'abord dans la région ombilicale et dans les côtés, ensuite dans les régions iliaques et hypogastrique; enfin

ce canal s'étendait en avant, et passait derrière l'estomac avant de former le rectum.

L'estomac était gros proportionnellement à sa longueur; la partie droite s'étendait peu au-delà de l'angle qu'elle formait, et le grand cul-de-sac avait peu de profondeur. Le diamètre des intestins était à peu près le même dans toute l'étendue du canal intestinal, excepté à l'endroit du rectum qui était beaucoup plus gros que le reste. Les membranes de l'estomac et des intestins avaient beaucoup d'épaisseur et de force.

Le foie s'étendait peu à gauche; il était composé de cinq lobes, celui du milieu était partagé en trois parties par deux scissures; le ligament suspensoir passait dans l'une, et la vésicule du fiel était dans l'autre. Il n'y avait qu'un lobe à gauche, et il était à peu près aussi grand que celui du milieu; les trois autres se trouvaient à droite, l'inférieur était le plus grand des trois, celui du milieu embrassait le rein, et le troisième était le plus petit de tous, il tenait à la racine du foie près de l'orifice supérieur de l'estomac. La vésicule du fiel était grande, et avait la forme d'une poire.

La rate était allongée et avait trois faces, sa partie inférieure était plus large que la supérieure.

Le pancréas m'a paru fort long, il s'étendait derrière l'estomac depuis le duodénum jusqu'à la rate.

Les reins avaient peu d'enfoncement, ils étaient épais; il n'y avait point de mamelons dans le bassin: le rein droit était plus avancé que le gauche de la moitié de sa longueur.

Le poumon gauche semblait n'être composé que d'un seul lobe, et le droit de deux, l'un grand et l'autre petit; celui-ci était placé à la racine du grand près de la base du cœur; mais il y avait dans le grand lobe deux échancrures profondes qui, si elles avaient été continuées jusqu'à la racine du poumon, l'auraient partagé en trois lobes correspondants à ceux qui sont rangés de file dans le poumon droit de la plupart des quadrupèdes. Le poumon gauche avait aussi une grande échancrure dans le milieu, qui le divisait presque en deux lobes.

Le cœur était dirigé à gauche; il avait, pour ainsi dire, deux pointes, car le fond de chaque ventricule en formait une.

Le bout de la langue était mince et arrondi; il y avait un sillon longitudinal sur le milieu de la partie antérieure qui était

couverte de petites papilles et parsemée de grains blancs; les papilles de la partie postérieure étaient fort apparentes et dirigées en arrière, on y voyait de chaque côté cinq ou six glandes à calice rangées en une file dont la direction était oblique de dehors en dedans et de devant en arrière.

L'épiglotte était grande et allongée. Il y avait sur le palais neuf larges sillons transversaux, les bords des premiers formaient un angle en avant dans le milieu de leur longueur, la direction des bords des autres sillons était fort irrégulière.

Le cerveau et le cervelet avaient des anfractuosités et des cannelures comme le cerveau et le cervelet de la plupart des autres animaux quadrupèdes.

La vulve formait une fente transversale; le clitoris était fort apparent, et placé sur le milieu de la lèvre inférieure de la vulve; le gland était terminé par un disque qui débordait dans toute sa circonférence; il y avait sur les parois du vagin des tubercules qui formaient un anneau à l'endroit de l'orifice de l'urètre; les cornes de la matrice étaient dirigées en ligne droite; les testicules avaient une forme ovoïde.

	pi.	po.	lig.
Longueur du canal intestinal, depuis le pylore jusqu'à l'anus.	9	0	0
Circonférence dans les endroits les plus gros. . . . .	0	2	3
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	6
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	0	9	0
Petite circonférence. . . . .	0	7	6
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite.	0	1	3
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac. . . . .	0	0	7
Circonférence de l'œsophage. . . . .	0	0	5
Circonférence du pylore. . . . .	0	0	5
Longueur du foie. . . . .	0	2	0
Largeur. . . . .	0	4	0
Sa plus grande épaisseur. . . . .	0	0	6
Longueur de la vésicule du fiel.	0	1	5
Son plus grand diamètre. . . . .	0	0	7
Longueur de la rate. . . . .	0	2	11
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	11
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	0	6
Épaisseur dans le milieu. . . . .	0	0	2



	pi.	po.	lig.	
Épaisseur du pancréas. . . . .	0	0	1	La tête du squelette du coati ( <i>pl.</i> 195) était un peu plus étroite à proportion et
Longueur des reins. . . . .	0	1	2	beaucoup plus allongée que celle du raton;
Largeur. . . . .	0	0	8	le coati avait le muscau beaucoup plus long
Épaisseur. . . . .	0	0	6	et plus mince, mais la lame osseuse de l'os
Longueur du centre nerveux, de- puis la veine-cave jusqu'à la pointe. . . . .	0	0	9	occipital qui se trouvait entre le cerveau et
Largeur. . . . .	0	2	0	le cervelet était moins longue. L'apophyse
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum. . . . .	0	0	10	épineuse de la seconde vertèbre cervicale
Largeur de chaque côté du centre nerveux. . . . .	0	1	1	s'étendait moins en arrière qu'en avant; la
Circonférence de la base du cœur.	0	3	3	branche inférieure des apophyses trans-
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmo- naire. . . . .	0	1	5	verses de la sixième vertèbre formait une
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0	1	0	pointe en avant et en arrière.
Diamètre de l'aorte, pris de de- hors en dehors. . . . .	0	0	3	Il y avait quinze côtes comme dans le
Longueur de la langue. . . . .	0	2	7	raton; l'apophyse épineuse de la onzième
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extré- mité. . . . .	0	1	1	vertèbre dorsale était inclinée en arrière
Largeur de la langue. . . . .	0	0	7	comme celles des dix premières, l'apophyse
Longueur du cerveau. . . . .	0	1	8	épineuse de la douzième était droite, et
Largeur. . . . .	0	1	4	celles des trois dernières étaient inclinées
Épaisseur. . . . .	0	0	9	en avant. Il y avait neuf os dans le sternum;
Longueur du cervelet. . . . .	0	0	8	la partie antérieure du premier os était plus
Largeur. . . . .	0	0	11	longue et plus pointue que dans le raton;
Épaisseur. . . . .	0	0	6	les deux premières côtes, une de chaque
Distance entre l'anus et la vulve.	0	0	6	côté, s'articulaient avec la partie moyenne
Longueur de la vulve. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$	antérieure de cet os; l'articulation des se-
Longueur du vagin. . . . .	0	1	7	condes côtes était entre le premier et le
Circonférence. . . . .	0	1	2	second os, celle des troisièmes côtes entre
Grande circonférence de la ves- sie. . . . .	0	6	10	le second et le troisième os, et ainsi de suite
Petite circonférence. . . . .	0	5	3	jusqu'aux neuvièmes et dixièmes côtes qui
Longueur de l'urètre. . . . .	0	0	9	s'articulaient entre le huitième et le neu-
Circonférence. . . . .	0	0	7	vième os du sternum, ainsi il y avait dix
Longueur du cou et du corps de la matrice. . . . .	0	0	7	vraies côtes et cinq fausses.
Circonférence. . . . .	0	0	7	L'omoplate formait un angle saillant à la
Longueur des cornes de la ma- trice. . . . .	0	2	10	racine de son épine. Les os des jambes
Circonférence. . . . .	0	0	5	étaient à proportion plus courts que dans le
Distance en ligne droite entre les testicules et l'extrémité de la corne. . . . .	0	0	1	raton; les os du carpe et du tarse ressem-
Longueur de la ligne courbe qui parcourt la trompe. . . . .	0	0	8	blaient à ceux de cet animal; il y avait
Longueur des testicules. . . . .	0	0	3	dans le tarse un huitième os placé au côté
Largeur. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$	interne du premier os cunéiforme; ce huit-
Épaisseur. . . . .	0	0	1	ième os était presque aussi gros que le se-
				cond cunéiforme, et beaucoup plus gros
				que l'os qui correspond dans le raton, et
				dont il n'a pas été fait mention à cause de sa
				petitesse, qui ne lui donne que l'apparence
				d'un os sésamoïde.
				Au reste, le squelette du coati ressemblait
				à celui du raton pour le nombre et la forme
				des os et des dents.
				po. lig.
				Longueur de la tête, depuis le bout
				des os de la mâchoire supérieure
				jusqu'à l'occiput. . . . .
				4 2
				La plus grande largeur de la tête. . . . .
				2 5
				Longueur de la mâchoire inférieure
				jusqu'au bord postérieur de l'apo-
				physe condyloïde. . . . .
				3 0

	po.	lig.		po.	lig.
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents canines. . . . .	0	6	Largeur. . . . .	0	7
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents incisives. . . . .	0	5 $\frac{1}{2}$	Largeur du bassin. . . . .	1	4
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	1	4	Hauteur. . . . .	1	5
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	6 $\frac{1}{2}$	Longueur de l'omoplate. . . . .	2	4
Largeur. . . . .	0	5 $\frac{1}{2}$	Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	1	3
Longueur des deux principales parties de l'os hyoïde. . . . .	0	4 $\frac{1}{2}$	Longueur de l'humérus. . . . .	3	2
Longueur des seconds os. . . . .	0	5	Longueur de l'os du coude. . . . .	3	1
Longueur des troisièmes os. . . . .	0	2 $\frac{1}{2}$	Longueur de l'os du rayon. . . . .	2	7
Longueur de l'os du milieu de la fourchette. . . . .	0	3 $\frac{1}{2}$	Longueur de l'os de la cuisse. . . . .	3	6
Longueur des branches de la fourchette. . . . .	0	4 $\frac{1}{2}$	Longueur des rotules. . . . .	0	5 $\frac{1}{2}$
Longueur du cou. . . . .	2	3	Longueur du tibia. . . . .	3	4
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas. . . . .	0	4 $\frac{1}{2}$	Longueur du péroné. . . . .	3	1
Longueur d'un côté à l'autre. . . . .	0	5	Hauteur du carpe. . . . .	0	4
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales. . . . .	4	10	Longueur du calcaneum. . . . .	0	10 $\frac{1}{2}$
Longueur des premières côtes. . . . .	0	11	Hauteur du premier os cunéiforme et du scaphoïde, pris ensemble. . . . .	0	3
Distance entre les premières côtes, à l'endroit le plus large. . . . .	0	11	Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court. . . . .	0	7
Longueur de la neuvième côte, qui est la plus longue. . . . .	3	3	Longueur du troisième os, qui est le plus long. . . . .	0	9
Longueur du sternum. . . . .	3	10	Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court. . . . .	0	8 $\frac{1}{3}$
Longueur du premier os, qui est le plus long. . . . .	0	11	Longueur du quatrième os, qui est le plus long. . . . .	1	1
Longueur du corps de la cinquième vertèbre lombaire, qui est la plus longue. . . . .	0	7	Longueur de la première phalange du doigt du milieu des pieds de devant. . . . .	0	5
Longueur de l'os sacrum. . . . .	1	1	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	3 $\frac{1}{2}$
Longueur de la partie antérieure. . . . .	1	5	Longueur de la troisième. . . . .	0	5 $\frac{1}{3}$
Largeur de la partie postérieure. . . . .	1	0	Longueur de la première phalange du pouce. . . . .	0	2
Longueur de la dixième fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue. . . . .	1	1	Longueur de la seconde. . . . .	0	5
Longueur des trous ovalaires. . . . .	0	10	Longueur de la première phalange du quatrième doigt des pieds de derrière. . . . .	0	4 $\frac{1}{2}$
			Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	3 $\frac{1}{2}$
			Longueur de la troisième. . . . .	0	5 $\frac{1}{3}$
			Longueur de la première phalange du pouce. . . . .	0	3
			Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	5

## L'AGOUTI (1).

L'AGOUTI ACUTI, *DASYPROCTA ACUTI*; Illig., Desm. — *CAVIA ACUTI*; Gmel. — *CHLOROMYS*; F. Cuv.

Cet animal est de la grosseur d'un lièvre, et a été regardé comme une espèce de lapin ou de gros rat par la plupart des auteurs de nomenclature en histoire naturelle; cependant il ne leur ressemble que par de très-petits caractères, et il en diffère essentiellement par les habitudes naturelles. Il a la rudesse de poil et le grognement du cochon; il a aussi sa gourmandise, il mange de tout avec voracité; et lorsqu'il est rassasié, rempli, il cache, comme le renard, en différents endroits ce qui lui reste d'aliments, pour le trouver au besoin; il se plaît à faire du dégât, à couper, à ronger tout ce qu'il trouve; lorsqu'on l'irrite, son poil se hérissé sur la croupe, et il frappe fortement la terre de ses pieds de derrière; il mord cruellement (2); il ne se creuse pas un trou comme le lapin, ni ne se tient pas sur terre à découvert comme le lièvre, il habite ordinaire-

ment dans le creux des arbres et dans les souches pourries. Les fruits, les patates, le manioc sont la nourriture ordinaire de ceux qui fréquentent autour des habitations; les feuilles et les racines des plantes et des arbrisseaux sont les aliments des autres, qui demeurent dans les bois et les savanes. L'agouti se sert, comme l'écureuil, de ses pieds de devant pour saisir et porter à sa gueule; il court d'une très-grande vitesse en plaine et en montant; mais comme il a les jambes de devant plus courtes que celles de derrière, il ferait la culbute s'il ne ralentissait sa course en descendant. Il a la vue bonne et l'ouïe très-fine; lorsqu'on le pipe, il s'arrête pour écouter. La chair de ceux qui sont gras et bien nourris n'est pas mauvaise à manger, quoiqu'elle ait un petit goût sauvage et qu'elle soit un peu dure: on échaude l'agouti comme le cochon de lait, et on l'apprête de même. On le chasse avec des chiens; lorsqu'on peut le faire entrer dans des cannes de sucre coupées, il est bientôt rendu, parce qu'il y a ordinairement dans ces terrains de la paille et des feuilles de canne d'un pied d'épaisseur, et qu'à chaque saut qu'il fait il enfonce dans cette litière, en sorte qu'un homme peut souvent l'atteindre et le tuer avec un bâton. Ordinairement il s'enfuit d'abord très-vite devant les chiens, et gagne ensuite sa retraite, où il se tapis et demeure obstinément caché: le chasseur, pour l'obliger à en sortir, la remplit de fumée; l'animal, à demi suffoqué, jette des cris douloureux et plaintifs, et ne paraît qu'à toute extrémité. Son cri, qu'il répète souvent lorsqu'on l'inquite ou qu'on l'irrite, est semblable à celui d'un petit cochon. Pris jeune, il s'apprivoise aisément; il reste à la maison, en sort seul et revient de lui-même. Ces animaux demeurent ordinairement dans les bois, dans les haies; les femelles y cherchent un endroit fourré pour préparer un lit à leurs petits; elles font ce lit avec des feuilles et du foin; elles produisent deux ou trois fois par an; chaque portée n'est, dit-

(1) L'agouti, nom indien, au Brésil vulgairement *cotia*, selon Pison et Marcgrave.

Acuti ou agouti. (Histoire du Nouveau-Monde par Jean de Laet; Leyde, 1640, in-folio, page 484.) Le peu que de Laet dit de cet animal est tiré d'un auteur Portugais.

Aguti. (Pison, Hist. nat. du Brésil, page 102.)

Acuti, vel aguti Brasiliensibus. (Marcgrave, Hist. nat. Brasil., pag. 224.)

Couti. (Histoire des Indes par Souchu de Rennefort; Paris, 1688, page 203.)

*Mus sylvestris americanus, cuniculi magnitudine porcelli pilis et voce.* (Ray, Synops. animal. quadrup., pag. 226.)

*Cuniculus omnium vulgatissimus, aguti vulgò.* (Barrère, Hist. de la France équinoxiale, pag. 153.)

*Cavia, aguti, vel acuti Brasiliensibus.* (Klein, de Quadrup., page 50.)

*Cuniculus caudatus, auritus, pilis ex rufo et fusco mixtis, rigidis vestitus.* (Brisson, Regn. animal., pag. 143.)

(2) Cet animal est fort méchant; les capucins d'Olinde au Brésil en élevaient un à qui ils avaient arraché les dents dans sa jeunesse, et malgré cette précaution il étendait son désordre aussi loin que le permettait sa chaîne. (Histoire des Indes par Souchu de Rennefort, page 203.)

on (1), que de deux ; elles transportent leurs petits , comme les chattes , deux ou trois jours après leur naissance ; elles les portent dans des trous d'arbres , où elles ne les allaitent que pendant peu de temps : les jeunes agoutis sont bientôt en état de suivre leur mère et de chercher à vivre. Ainsi le temps de l'accroissement de ces animaux est assez court , et par conséquent leur vie n'est pas bien longue.

Il paraît que l'agouti est un animal particulier à l'Amérique ; il ne se trouve pas dans l'ancien continent ; il semble être originaire des parties méridionales de ce nouveau monde ; on le trouve très-communément au Brésil , à la Guyane , à Saint-Domingue , et dans toutes les îles ; il a besoin d'un climat chaud pour subsister et se multiplier ; il peut cependant vivre en France , pourvu qu'on le tienne à l'abri du froid dans un lieu sec et chaud , surtout pendant l'hiver ; aussi n'habite-t-il en Amérique que les contrées méridionales , et il ne s'est pas répandu dans les pays froids et tempérés. Aux îles , il n'y a qu'une espèce d'agouti , qui est celui que nous décrivons ; mais à Cayenne , dans la terre-ferme de la Guyane (2) et au Brésil , on assure qu'il y en a deux espèces , et que cette seconde espèce , qu'on appelle *agouchi* , est constamment plus petite que la première. Celle dont nous parlons est certainement l'agouti ; nous en sommes assurés par le témoignage de gens qui ont demeuré longtemps à Cayenne , et qui connaissent également l'agouti et l'agouchi , que nous n'avons pas encore pu nous procurer. L'agouti que nous avons eu vivant , et dont nous donnons ici la description et la figure , était gros comme un lapin ; son poil était rude et de couleur brune un peu mêlée de roux ; il avait la lèvre supérieure fendue comme le lièvre , la queue encore plus courte que le lapin , les oreilles aussi courtes que larges , la mâchoire supérieure avancée au-delà de l'inférieure , le museau comme le loir , les dents comme la marmotte , le cou long , les jambes grêles , quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière. Marcgrave , et presque tous les naturalistes après lui , ont dit que l'agouti avait six doigts aux pieds de derrière : M. Brisson est le seul qui n'ait pas

copié cette erreur de Marcgrave ; ayant fait sa description sur l'animal même , il n'a vu , comme nous , que trois doigts aux pieds de derrière.

#### ADDITION A L'ARTICLE DE L'AGOUTI.

Nous avons peu de chose à ajouter à ce que nous avons dit de l'agouti. M. de la Borde nous écrit seulement que c'est le quadrupède le plus commun de la Guyane ; tous les bois en sont pleins , soit sur les hauteurs , soit dans les plaines , et même dans les marécages.

« Il est , dit-il , de la grosseur d'un lièvre ; sa peau est dure et propre à faire des empeignes de souliers qui durent très-long-temps. Il n'a point de graisse ; sa chair est aussi blanche et presque aussi bonne que celle du lapin , ayant le même goût et le même fumet. Vieux ou jeune , la chair en est toujours tendre ; mais ceux du bord de la mer sont les meilleurs. On les prend avec des trappes , on les tue à l'affût , on les chasse avec des chiens. Les Indiens et les Nègres qui savent les siffler en tuent tant qu'ils veulent. Quand ils sont poursuivis , ils se sauvent à l'eau , ou bien ils se cachent , comme les lapins , dans des trous qu'ils ont creusés , ou dans les arbres creux. Ils mangent avec leurs pattes comme les écureuils ; leur nourriture ordinaire , et qu'ils cachent souvent en terre pour la retrouver au besoin , sont des noyaux de maripa , de tourlouri , de corona , etc. , et lorsqu'ils ont caché ces noyaux , ils les laissent quelquefois six mois dans la terre sans y toucher. Ils peuplent autant que les lapins ; ils font trois ou quatre petits , et quelquefois cinq , dans toutes les saisons de l'année. Ils n'habitent pas en nombre dans le même trou ; on les y trouve seuls , ou bien la mère avec ses petits. Ils s'approprient aisément et mangent à peu près de tout ; devenus domestiques , ils ne vont pas courir loin , et reviennent à la maison volontiers : cependant ils conservent un peu de leur humeur sauvage. En général , ils restent dans leurs trous pendant la nuit , à moins qu'il ne fasse clair de lune ; mais ils courent pendant la plus grande partie du jour , et il y a de certaines contrées , comme vers l'embouchure du fleuve des Amazones , où ces animaux sont si nombreux , qu'on les rencontre fréquemment par vingtaines. »

(1) Voyez l'Histoire générale des îles Antilles par le P. du Tertre ; Paris , 1667 , tome 2 , page 296.

(2) Voyage de Des Marchais , tome 3 , page 23.

## DESCRIPTION DE L'AGOUTI.

L'AGOUTI (*pl.* 196) est à peu près de la longueur d'un lapin sauvage, et il a beaucoup de rapport avec cet animal, surtout par la forme de la tête, mais il en diffère par le poil, et il ressemble aussi beaucoup au cochon d'Inde; il a la lèvre supérieure fendue comme celle du lièvre et du lapin, le bout de la mâchoire du dessous plus reculé que celui de la mâchoire du dessus, et deux grandes dents à chaque mâchoire comme les castors, les rats, les cochons d'Inde, les lièvres, les lapins, etc.; le nez est plus saillant et moins arrondi que celui du lapin, le sommet de la tête est plat, et les oreilles sont fort larges, très-courtes et minces comme celles des rats. L'agouti a le corps allongé, les jambes effilées, et la queue très-courte et nue: il y a quatre doigts bien apparents dans les pieds de devant, et un cinquième à l'endroit du pouce, qui est recouvert par la peau, et qui ne paraît au-dehors que par l'ongle: les pieds de derrière n'ont que trois doigts, mais ils sont plus gros et plus longs que ceux des pieds de devant; le doigt du milieu est le plus long, deux des côtés ont autant de longueur l'un que l'autre; les ongles sont longs, gros, presque cylindriques, et de couleur grise: le pied de derrière porte sur la terre depuis le bout des ongles jusqu'au talon; aussi est-il calleux dans toute son étendue comme le pied de derrière du lièvre et du lapin.

Le bout du nez, les lèvres et le dessous de la partie antérieure de la mâchoire inférieure de l'agouti qui a servi de sujet pour cette description, étaient dégarnis de poil, et il n'y en avait que très-peu sur la face intérieure du bras et de l'avant-bras, sur le bas-ventre, les aines et la face intérieure de la cuisse et de la jambe. Le poil était gros et dur, celui qui se trouvait de chaque côté de l'anus était d'une belle couleur orangée; il y avait sous la mâchoire inférieure du poil de couleur jaune; celui du bas des jambes et des pieds était noir. Le poil de tout le reste du corps était de couleur cendrée ou brune près de la racine; il y avait du noir ou du brun noirâtre au-dessus du cendré, et du jaune ou de l'orangé au-dessous du noir, et

enfin la pointe était noire. On ne voyait la couleur cendrée qu'en écartant les poils, et les autres couleurs n'étaient pas distribuées également sur les différentes parties du corps; le noir dominait sur l'occiput, sur la face supérieure du cou, sur le garrot, sur l'épaule, sur la face extérieure du bras et de l'avant-bras, sur la partie postérieure du dos jusqu'à la queue; il y avait plus d'orangé que de noir sur la partie supérieure des côtés du corps, et plus de jaune que de brun sur le ventre, car il se trouvait une bande de couleur jaune qui s'étendait depuis la poitrine jusqu'au-delà du nombril.

Les plus longs poils avaient quatre pouces, et se trouvaient sur la face supérieure du cou et sur la partie postérieure du dos, la longueur des autres était d'un pouce ou d'un pouce et demi, et il s'en trouvait de beaucoup plus courts sur la tête et sur les jambes. L'agouti a des moustaches comme les autres animaux, les crins en étaient noirs et avaient près de quatre pouces de longueur; il y a aussi de pareils crins au-dessus et au-dessous des yeux, et sous la mâchoire inférieure près de la gorge.

pi. po. lig.

Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	1	5	2
Hauteur du train de devant . . .	0	7	5
Hauteur du train de derrière. . .	0	9	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	3	4
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	3	6
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	5	9
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	2	2
Distance entre les deux naseaux.	0	0	4
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . .	0	1	10
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	0	10
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	6
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	4

	pi.	po.	lig.
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	2	0
La même distance en ligne droite. . . . .	0	1	6
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	0	7	3
Longueur des oreilles. . . . .	0	1	0
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	1	10
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	1	3
Longueur du cou. . . . .	0	1	7
Circonférence du cou. . . . .	0	5	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	0	7	4
Circonférence prise à l'endroit le plus gros. . . . .	0	10	0
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . . . .	0	9	0
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	0	0	5
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	1	0
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	2	11
Largeur de l'avant-bras au coude. . . . .	0	0	11
Épaisseur au même endroit. . . . .	0	0	6
Circonférence du poignet. . . . .	0	1	6
Circonférence du métacarpe. . . . .	0	1	5
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	1	10
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	3	9
Largeur du haut de la jambe. . . . .	0	1	9
Épaisseur. . . . .	0	0	10
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	0	10
Circonférence du métatarse. . . . .	0	1	8
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	3	10
Largeur du pied de devant. . . . .	0	0	6
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	0	8
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	0	5
Largeur à la base. . . . .	0	0	2 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>

Cet agouti pesait trois livres treize onces et demie. L'épiploon était chargé de graisse et fort ample; il s'étendait jusqu'au pubis; l'estomac se trouvait en entier dans le côté gauche, et le duodenum avait peu de longueur; le jejunum faisait ses circonvolutions dans la partie antérieure de la région ombilicale, et l'ileum dans la partie postérieure de cette même région. Le cæcum s'étendait obliquement de gauche à droite depuis le flanc gauche jusqu'à l'hyppocondre droit; le

colon suivait la même direction, et faisait quelques petites circonvolutions pelotonnées et adhérentes les unes aux autres dans l'hyppocondre droit, près de l'extrémité du cæcum, ensuite il se repliait sur l'estomac et faisait quelques sinuosités sous la colonne vertébrale avant que de se joindre au rectum.

La grande courbure de l'estomac était très-convexe, et par conséquent le milieu de ce viscère était renflé; le grand cul-de-sac avait beaucoup de profondeur; la partie droite de l'estomac, qui se trouve entre l'angle du milieu de cette partie et le pylore, était fort courte. Les intestins grêles avaient tous à peu près la même grosseur, cependant la première portion du duodenum était l'endroit le plus gros qu'il eût dans le canal intestinal depuis le pylore jusqu'au cæcum; la dernière portion (*A*, *pl.* 197) de l'ileum était la plus petite. Le cæcum (*BC*) était fort long et gros à proportion; le commencement (*D*) du colon avait à peu près la même grosseur que le cæcum sur la longueur de deux ou trois pouces; ensuite cet intestin diminuait peu à peu de grosseur, jusqu'au milieu de sa longueur, et enfin il devenait un peu plus gros en approchant du rectum; les membranes de l'estomac et des intestins étaient fort minces et très-faibles.

Le foie s'étendait autant à gauche qu'à droite; il était composé de trois grands lobes et d'un petit; le plus grand de tous était à gauche en entier, celui du milieu avait un peu moins d'étendue, le ligament suspensoir et la vésicule du fiel se trouvaient dans le milieu de ce lobe fort près l'un de l'autre; le troisième des grands lobes était le moins grand, et placé à droite en entier; le quatrième lobe qui était le plus petit de tous tenait à la racine du troisième, et était divisé en deux parties oblongues. Le foie avait au-dehors et au-dedans une couleur rougeâtre; il pesait deux onces sept gros et demi. La vésicule du fiel avait la figure d'une poire, elle contenait une très-petite quantité de liqueur épaisse.

La rate était fort petite, elle avait l'extrémité inférieure beaucoup plus large que l'extrémité supérieure; sa couleur était d'un brun rougeâtre, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur; elle pesait un demi-gros et sept grains.

Le pancréas était allongé et fort mince; il s'étendait sur l'estomac depuis la rate jusqu'au duodenum.

Les reins avaient l'enfoncement peu profond, le bassin très-peu étendu, et les mamelons confondus ensemble; le rein droit était plus avancé que le gauche.

Le centre nerveux du diaphragme était fort mince et fort grand. Le cœur se trouvait placé dans le milieu de la poitrine, la pointe tournée un peu à gauche; il était court et presque rond: l'aorte se divisait simplement en ascendante et en descendante.

Il y avait quatre lobes dans le poumon droit, et deux dans le gauche, placés et conformés comme dans le chien et la plupart des autres animaux.

La langue était longue, étroite, épaisse, et couverte de papilles très-petites; il y avait un sillon longitudinal sur le milieu de sa partie antérieure, et deux glandes à calice sur la partie postérieure; ces glandes étaient peu élevées, et placées à une ligne de distance l'une de l'autre; elles avaient environ une ligne de diamètre. L'épiglotte était terminée en pointe.

Il y avait sur la partie antérieure du palais, entre les dents de devant et les premières dents machelières, deux larges sillons dont les bords étaient fort élevés; car ils avaient une ligne de hauteur. Il se trouvait, entre les trois premières dents machelières de chaque côté, cinq autres sillons peu profonds et fort étroits; leurs bords formaient deux convexités en avant, et étaient interrompus dans le milieu de leur longueur.

Le cerveau avait peu d'anfractuosités; sa partie postérieure était beaucoup plus large que l'antérieure, et il n'avait que deux lobes de chaque côté: le cervelet se trouvait placé en entier au-delà du cerveau; il était plus étroit et plus long que dans les animaux qui ont déjà été décrits dans cet ouvrage. Le cerveau pesait trois gros, et le cervelet soixante-quatre grains.

Il m'a paru que cet animal avait douze mamelons, sept sur la poitrine, trois à droite et quatre à gauche, et cinq sur le ventre, trois à droite et deux à gauche; mais je n'ai pas pu m'assurer que tous les tubercules que j'ai pris pour des mamelons fussent en effet de vrais mamelons, ou qu'il n'y en eût encore d'autres que je n'aie pu distinguer des tubercules qui se trouvaient à la racine de chaque poil. Il résulte, de la position des douze mamelons dont je viens de faire mention, qu'il devrait y en avoir deux de plus, l'un sur le côté droit de la

poitrine, et l'autre sur le côté gauche du ventre.

L'agouti n'avait point de scrotum, il ne se trouvait qu'une ligne de distance entre l'anus et l'orifice du prépuce qui était placé sur une éminence; on sentait la verge et le gland sous la peau le long du pubis, de façon qu'ils étaient dirigés en arrière dans l'état ordinaire; mais lorsque l'on faisait sortir le gland, comme il arrive dans l'érection, la peau du périnée s'allongeait et s'étendait jusque sur la partie antérieure du pubis, et alors la verge se dirigeait en avant.

Le gland (*A*, *fig. 1*, *pl. 198*, et *fig. 2* où il est représenté de grandeur naturelle) était de couleur rougeâtre, il avait une forme à peu près cylindrique, il était concave par le bout; l'orifice de l'urètre (marqué par un stylet *A*, *pl. 199*, *fig. 1*, de grandeur naturelle) se trouvait au fond de cette concavité, et l'urètre s'étendait le long de la face inférieure d'un os dont on voyait l'extrémité sur le bord de la concavité du gland, et que l'on sentait au-dedans. Il y avait un sillon qui s'étendait le long du côté inférieur du gland; toute sa surface extérieure était hérissée de petites papilles blanches, roides, piquantes et dirigées en arrière; il y avait de plus sur chaque côté du gland une lame osseuse en forme d'aile (*B*, *fig. 1*, et *AA*, *fig. 2*, *pl. 198*, et *BB*, *fig. 1*, *pl. 199*): chacune de ces lames avait cinq lignes de longueur et trois quarts de ligne de largeur; elles étaient fort minces, et leur bord extérieur se terminait par de petites dents comme celles d'une scie; ces lames adhéraient au gland par leur côté intérieur: je les ai trouvées abaissées contre le gland; je ne sais si dans l'érection elles se relèvent: dans ce cas, les dents de leur bord extérieur seraient un obstacle à l'intromission du gland dans le vagin de la femelle.

Les canaux déferents (*CC*, *fig. 1*, *pl. 198* et *199*) étaient minces et courts; j'ai trouvé les testicules (*DD*, *fig. 1*, *pl. 198*) dans l'abdomen près des aines; ils étaient de consistance molle, et ils avaient une figure ovoïde allongée; on distinguait les vaisseaux de leur substance intérieure qui était rougeâtre, et l'on voyait un petit axe dans la direction de leur diamètre; on voyait aussi les vaisseaux pelotonnés qui formaient le tubercule de l'épididyme.

La verge (*E*, *fig. 1*, *pl. 198*, et *D*, *fig. 1*, *pl. 199*) était composée de deux corps caverneux, et avait deux cordons. La vessie

(*F, fig. 1, pl. 198*) était petite et avait la forme d'une poire, ses membranes étaient très-minces et transparentes.

Les prostates (*GG, fig. 1, pl. 198, et EE, fig. 1, pl. 199*) étaient en partie glanduleuses et en partie vasculueuses; on voyait leurs petits vaisseaux qui formaient plusieurs circonvolutions, il en sortait une liqueur fluide; elles communiquaient dans l'urètre (*F, fig. 1, pl. 199*) par un orifice (marqué d'un stylet *GH*).

Les vésicules séminales (*HH, fig. 1, pl. 198, et II, fig. 1, pl. 199*) étaient fort longues et composées de vaisseaux qui avaient une ligne et demie de diamètre; ils étaient pelotonnés par grandes circonvolutions, et aboutissaient à un long pédicule (*KK, fig. 1, pl. 199*) qui communiquait dans l'urètre près des orifices des canaux déférents et des prostates. Les vésicules séminales contenaient une matière blanche et épaisse, qui passait dans l'urètre (*F*) par un orifice (marqué d'un stylet *LM*). J'ai tiré de l'urètre une substance (*fig. 2, pl. 199*) qui m'a paru de même nature, et qui s'y était moulée; elle se cassait comme de la colle-forte, et en avait le luisant à l'endroit de la fracture.

Il y avait, à environ un pouce et demi de distance des prostates près de l'anus (*I, fig. 1, pl. 198, et N, fig. 1, pl. 199*), deux glandes (*KK, fig. 1, pl. 198, et OO, fig. 1, pl. 199*) qui avaient chacune sept lignes de longueur et de largeur, et quatre lignes d'épaisseur; elles communiquaient dans l'urètre par une sorte de pédicule (*P, fig. 1, pl. 199, marqué d'un stylet Q*), et il en suintait une humeur fluide.

Il se trouvait encore de chaque côté de l'anus une petite poche (*L, fig. 1, pl. 198, et R, fig. 1, pl. 199*) qui avait neuf lignes de longueur, six lignes de largeur, et quatre lignes d'épaisseur: ces poches s'ouvraient dans l'anus (*N, fig. 1, pl. 199*) par un orifice (marqué d'un stylet *ST*); elles contenaient une matière mucilagineuse, grumelée, de très-mauvaise odeur, et couleur jaunâtre.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum. . . . .	20	0	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	1	9
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	3
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	1	6

	pi.	po.	lig.
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	1
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	1	0
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	10
Longueur du cæcum. . . . .	0	6	0
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	4	0
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	2	3
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros. . . . .	0	4	0
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	0
Circonférence du rectum près du colon. . . . .	0	1	6
Circonférence du rectum près de l'anus. . . . .	0	1	3
Longueur du colon et du rectum, pris ensemble. . . . .	3	6	0
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cæcum. . . . .	23	6	0
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	1	2	0
Petite circonférence. . . . .	0	8	6
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite. . . . .	0	2	0
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac. . . . .	0	2	2
Circonférence de l'œsophage. . . . .	0	0	9
Circonférence du pylore. . . . .	0	1	3
Longueur du foie. . . . .	0	3	4
Largeur. . . . .	0	4	5
Sa plus grande épaisseur. . . . .	0	0	7
Longueur de la vésicule du fiel. . . . .	0	1	2
Son plus grand diamètre. . . . .	0	0	8
Longueur de la rate. . . . .	0	1	10
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	8
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	0	3½
Épaisseur dans le milieu. . . . .	0	0	2½
Épaisseur du pancréas. . . . .	0	0	½
Longueur des reins. . . . .	0	1	5
Largeur. . . . .	0	0	10
Épaisseur. . . . .	0	0	7
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe. . . . .	0	1	2
Largeur. . . . .	0	1	10
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum. . . . .	0	0	8



	pi.	po.	lig.
Largeur de chaque côté du centre nerveux. . . . .	0	1	3
Circonférence de la base du cœur. . . . .	0	4	2
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire. . . . .	0	1	7
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0	1	0
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors. . . . .	0	0	3
Longueur de la langue. . . . .	0	2	0
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité. . . . .	0	1	0
Largeur de la langue. . . . .	0	0	$4\frac{1}{2}$
Longueur du cerveau. . . . .	0	1	2
Largeur. . . . .	0	1	$3\frac{1}{2}$
Épaisseur. . . . .	0	0	9
Longueur du cervelet. . . . .	0	0	7
Largeur. . . . .	0	0	8
Épaisseur. . . . .	0	0	$7\frac{1}{2}$
Distance entre les bords du prépuce et l'extrémité du gland. . . . .	0	0	2
Longueur du gland. . . . .	0	1	1
Circonférence. . . . .	0	0	11
Longueur de la verge, depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce. . . . .	0	2	8
Circonférence. . . . .	0	0	10
Longueur des testicules. . . . .	0	1	6
Largeur. . . . .	0	0	7
Épaisseur. . . . .	0	0	4
Largeur de l'épididyme. . . . .	0	0	1
Épaisseur. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$
Longueur des canaux déférents. . . . .	0	4	6
Diamètre. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$
Grande circonférence de la vessie. . . . .	0	7	6
Petite circonférence. . . . .	0	5	10
Circonférence de l'urètre. . . . .	0	0	9
Longueur des vésicules séminales. . . . .	0	2	6
Largeur. . . . .	0	0	7
Épaisseur. . . . .	0	0	5
Longueur des prostates. . . . .	0	1	6
Largeur. . . . .	0	0	8
Épaisseur. . . . .	0	0	1

n'y a point d'apophyses de chaque côté de cette mâchoire sur sa face extérieure au-dessous des dents mâchelières, et l'os de la pommette ne forme que de très-petites crénelures sur les bords de l'orbite.

Les dents sont au nombre de vingt, comme celles du cochon d'Inde; les incisives ont une couleur orangée sur leur face extérieure, les mâchelières ne sont presque pas cannelées sur leur face intérieure, et n'ont qu'une cannelure peu profonde sur la face extérieure.

Il y a treize vertèbres dorsales et treize paires de côtes, huit vraies et cinq fausses; l'apophyse épineuse de la première vertèbre dorsale était droite, celles des neuf vertèbres suivantes étaient inclinées en arrière; l'apophyse épineuse de la onzième vertèbre était droite, et enfin celles des deux dernières étaient inclinées en avant. Il y avait sept os dans le sternum; les deux premières côtes, une de chaque côté, s'articulaient avec la partie moyenne antérieure du premier os, l'articulation des secondes côtes était entre le premier et le second os, celle des troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux septièmes et huitièmes côtes qui s'articulaient entre le sixième et le septième os.

Les apophyses accessoires des six vertèbres lombaires avaient à proportion moins de largeur que dans le cochon d'Inde. L'os sacrum était composé de quatre fausses vertèbres, et la queue de sept, dont les dernières avaient des ankyloses qui les déformaient. Il se trouvait, sur la partie postérieure et supérieure de chaque os ischion, une grosse apophyse dirigée en arrière.

Le côté supérieur de l'omoplate était peu convexe en dehors sur sa longueur; les os du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe, ne différaient de ceux du cochon d'Inde qu'en ce qu'ils étaient à proportion plus longs; les rotules avaient encore plus de longueur, relativement à celles du cochon d'Inde.

Il n'y avait que trois os dans le premier rang du carpe; le premier, qui était le plus grand, se trouvait au-dessous de l'os du rayon, le second au-dessous de l'os du coude, et le troisième derrière le second os du carpe. Le second rang était composé de quatre os; le premier se trouvait placé en partie au-dessus du premier os du métacarpe et en partie au-dessus du second, le second os du carpe au-dessus du second os

Le squelette de l'agouti (*pl.* 195) a beaucoup de rapport à celui du cochon d'Inde, cependant l'agouti a le front beaucoup plus large et le museau un peu plus long; l'apophyse du contour des branches de la mâchoire inférieure est bien moins allongée; il

du métacarpe, le troisième os du carpe en partie au-dessus du second os du métacarpe et en partie au-dessus du troisième, le quatrième os du carpe en partie au-dessus du troisième os du métacarpe, au-dessus du quatrième, et en partie au-dessus du cinquième.

Le tarse avait neuf os, savoir, un astragale, un scaphoïde placé entre l'astragale et deux cunéiformes qui étaient au-devant des deux premiers os du métatarse, un calcaneum et un cuboïde placé au-devant; le septième os se trouvait au côté interne de la partie antérieure du calcaneum, le huitième os au côté interne du premier os cunéiforme de l'agouti, à l'endroit où est le premier cunéiforme des animaux qui en ont trois, et enfin le neuvième os du tarse était sous la partie postérieure du troisième os du métatarse.

Il y avait cinq os dans le métacarpe, le premier était à proportion beaucoup plus petit que les autres; les deux phalanges du pouce étaient aussi à proportion plus petites que celles des autres doigts: en général, tous les os du métacarpe et des doigts des pieds de devant étaient beaucoup plus petits que les trois os du métatarse et que ceux des trois doigts des pieds de derrière.

	po. lig.
Longueur de la tête, depuis le bout des os du nez jusqu'à l'occiput. . . . .	3 6
La plus grande largeur de la tête. . . . .	1 9
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	1 10
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents incisives. . . . .	0 4 $\frac{2}{3}$
Distance entre les apophyses condyloïdes. . . . .	1 3
Épaisseur de la partie antérieure de la mâchoire supérieure. . . . .	0 4
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des dents incisives. . . . .	0 6
Longueur du côté supérieur. . . . .	1 2
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	1 4 $\frac{1}{2}$
Longueur de cette ouverture. . . . .	0 5
Largeur. . . . .	0 6
Longueur des os propres du nez. . . . .	1 2 $\frac{1}{2}$
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0 4
Diamètre des orbites. . . . .	0 8 $\frac{1}{2}$
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . . .	0 7
Longueur des plus grosses dents	

	po. lig.
mâchelières au-dehors de l'os. . . . .	0 2
Largeur. . . . .	0 2
Épaisseur. . . . .	0 2
Longueur des deux principales parties de l'os hyoïde. . . . .	0 6
Longueur des seconds os. . . . .	0 2 $\frac{1}{2}$
Longueur des troisièmes os. . . . .	0 1 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'os du milieu de la fourchette. . . . .	0 4
Longueur des branches de la fourchette. . . . .	0 5
Longueur du cou. . . . .	0 2
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas. . . . .	0 4
Longueur d'un côté à l'autre. . . . .	0 4 $\frac{1}{2}$
Largeur de la première vertèbre, prise sur les apophyses transverses. . . . .	1 0
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales. . . . .	4 5
Hauteur de l'apophyse épineuse de la troisième vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0 9
Hauteur de celle de la onzième, qui est la plus courte. . . . .	0 3 $\frac{1}{2}$
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0 5 $\frac{1}{2}$
Longueur des premières côtes. . . . .	0 9 $\frac{1}{2}$
Distance entre les premières côtes à l'endroit le plus large. . . . .	0 7 $\frac{1}{2}$
Longueur de la neuvième côte, qui est la plus longue. . . . .	2 9
Longueur de la dernière des fausses côtes. . . . .	2 1
Largeur de la côte la plus large. . . . .	0 2
Longueur du sternum. . . . .	0 3
Longueur du premier os, qui est le plus long. . . . .	0 10
Longueur du sixième os, qui est le plus court. . . . .	0 3 $\frac{1}{2}$
Hauteur de la plus longue apophyse épineuse des vertèbres lombaires, qui est celle de la cinquième. . . . .	0 7
Longueur de la plus longue apophyse accessoire, qui est celle de la dernière vertèbre. . . . .	0 7
Longueur du corps de la quatrième vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0 6 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'os sacrum. . . . .	1 11
Largeur de la partie antérieure. . . . .	1 2 $\frac{1}{2}$
Largeur de la partie postérieure. . . . .	0 3 $\frac{1}{2}$
Longueur de la première fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue. . . . .	0 5

	po. lig.		po. lig.
Largeur de la partie antérieure de l'os de la hanche. . . . .	0 9	Longueur du tibia. . . . .	3 $2\frac{1}{2}$
Hauteur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde. . . . .	2 0	Largeur de la tête. . . . .	0 8
Diamètre de cette cavité. . . . .	0 4	Circonférence du milieu de l'os. . .	0 9
Longueur de la gouttière. . . . .	1 4	Largeur de l'extrémité inférieure. .	0 4
Largeur dans le milieu. . . . .	0 8	Longueur du péroné. . . . .	3 0
Profondeur. . . . .	0 $6\frac{1}{2}$	Largeur de l'extrémité supérieure. .	0 3
Longueur des trous ovalaires. . . .	1 0	Largeur de l'extrémité inférieure. .	0 $2\frac{2}{3}$
Largeur. . . . .	0 $5\frac{1}{2}$	Hauteur du carpe. . . . .	0 $2\frac{1}{2}$
Largeur du bassin. . . . .	0 $10\frac{1}{2}$	Longueur du calcaneum. . . . .	1 0
Hauteur. . . . .	0 11	Hauteur du second os cunéiforme et du scaphoïde, pris ensemble. . .	0 4
Longueur de l'omoplate. . . . .	2 1	Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court. . . .	0 $2\frac{1}{2}$
Largeur à l'endroit le plus large. .	1 0	Longueur du troisième os, qui est le plus long. . . . .	0 $9\frac{1}{2}$
Largeur à l'endroit le plus étroit. .	0 4	Longueur du troisième os du métatarse, qui est le plus court. . . . .	1 3
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé. . . . .	0 $3\frac{1}{2}$	Longueur du second os, qui est le plus long. . . . .	1 4
Longueur de l'humérus. . . . .	2 7	Longueur de la première phalange du premier doigt des pieds de devant. . . . .	0 $3\frac{1}{4}$
Circonférence à l'endroit le plus petit. . . . .	0 8	Longueur de la seconde phalange. .	0 $1\frac{1}{2}$
Diamètre de la tête. . . . .	0 4	Longueur de la première phalange du doigt du milieu. . . . .	0 $3\frac{1}{2}$
Largeur de la partie inférieure. . .	0 5	Longueur de la seconde phalange. .	0 2
Longueur de l'os du coude. . . . .	2 7	Longueur de la troisième. . . . .	0 $3\frac{1}{2}$
Longueur de l'olécrane. . . . .	0 4	Longueur de la première phalange du doigt du milieu des pieds de derrière. . . . .	0 6
Longueur de l'os du rayon. . . . .	2 1	Longueur de la seconde. . . . .	0 $3\frac{1}{2}$
Longueur du fémur. . . . .	3 0	Longueur de la troisième. . . . .	0 5
Diamètre de la tête. . . . .	0 4		
Circonférence du milieu de l'os. . .	1 0		
Largeur de l'extrémité inférieure. .	0 $7\frac{1}{2}$		
Longueur des rotules. . . . .	0 $8\frac{1}{2}$		
Largeur. . . . .	0 $2\frac{2}{3}$		
Épaisseur. . . . .	0 2		

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## DU RATON, DU COATI, ET DE L'AGOUTI.

828. *Un jeune raton.*

Ce petit animal n'a que six pouces trois lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui est longue d'un pouce neuf lignes, quoiqu'elle n'ait pas, à proportion de la grandeur du corps, autant de longueur que dans l'âge adulte. Il paraît cependant que ce jeune animal est de l'espèce du raton, soit par la figure du corps,

soit par la couleur du poil, surtout par deux taches noires qui sont au-dessous des yeux, et par des anneaux alternativement gris et bruns, qui sont sur la queue.

829. *La peau du raton.*

Cette peau est celle de l'animal qui a servi de sujet pour la description qui en a été faite dans ce volume.

830. *Le squelette d'un raton.*

Ce squelette a été tiré du même animal que la peau dont il vient d'être fait mention; il a un pied et demi de longueur depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischions; la circonférence de la tête, prise à l'endroit le plus gros, est de huit pouces.

831. *L'os hyoïde d'un raton.*

Il est composé de neuf os; les seconds sont de la même longueur que les branches de la fourchette, et les troisièmes os sont les plus petits de tous.

832. *L'os de la verge d'un raton.*

Cet os (*fig. 3, pl. 192*) a huit pouces cinq lignes de longueur mesuré en suivant ses deux courbures, car il est recourbé en bas par son extrémité antérieure (*A*), et en haut par son extrémité postérieure (*B*); il a dix lignes de circonférence à l'endroit le plus gros (*C*).

833. *La peau d'un coati.*

Cette peau est celle de l'animal dont il a été fait mention (*page 356* de ce volume).

834. *Un coati dans l'esprit de vin.*

Ce coati est femelle, et paraît être de même espèce que celle qui a servi de sujet pour la description de cet animal (1); elle est, à très-peu près, de même grandeur, car elle a un pied cinq pouces et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue: elle n'en diffère que par quelques teintes de couleurs dans le poil; car le chanfrein a une couleur noirâtre, et quelques teintes de gris sans aucune apparence de roussâtre. Le bord de la lèvre supérieure, la mâchoire inférieure, la gorge, le dessus et les côtés du cou, la poitrine, le ventre, le tour de l'anus, les aisselles, les aines et la face intérieure des quatre jambes, sont roussâtres, jaunâtres, ou seulement d'un gris légèrement teint de jaune, comme dans la femelle qui a déjà été décrite (2); mais il y a de plus dans celle-ci une couleur aurore foncée et même rougeâtre sur le cou, sur la partie antérieure de la poitrine et sur les aisselles; on ne voit point de jaunâtre sur la face intérieure de la cuisse et de la jambe,

(1) Page 359 de ce volume.

(2) *Ibidem.*

ni de roussâtre sur les quatre pieds. La queue de cette femelle est tronquée et en partie épilée, comme celle de l'autre; les poils qui restent ont les mêmes couleurs dans ces deux animaux, et ils se ressemblent parfaitement pour la figure et la conformation de toutes les parties du corps.

835. *Le squelette d'un coati.*

Ce squelette a été tiré du coati qui a servi de sujet pour la description de cet animal. Sa longueur est d'un pied quatre pouces et demi depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischions; la tête a six pouces trois lignes de circonférence, prise à l'endroit le plus gros.

836. *L'os hyoïde d'un coati.*

Il est composé de neuf os; les premiers sont presque aussi longs que les branches de la fourchette, et plus longs que les seconds os.

837. *Un jeune agouti dans l'esprit de vin.*

Ce petit animal n'a que sept pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui n'est longue que de quatre lignes. On aperçoit déjà, sur le poil de ce jeune agouti, les premières teintes de toutes les couleurs de l'adulte.

838. *Un jeune agouti desséché.*

Cet agouti est un peu plus petit que le précédent, mais il a déjà les mêmes couleurs.

839. *La peau d'un agouti.*

C'est la peau de l'agouti qui a servi de sujet pour la description de cet animal.

840. *Le squelette d'un agouti.*

Ce squelette vient du même animal que la peau rapportée sous le numéro précédent; il a un pied trois pouces et demi de longueur depuis le bout des os du nez jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischions; la circonférence de la tête, prise à l'endroit le plus gros, est de six pouces.

841. *L'os hyoïde d'un agouti.*

Il est composé de neuf os: les premiers sont les plus longs de tous, les seconds n'ont guère plus de longueur que les troisièmes; l'os du milieu de la fourchette est fort large, et a un prolongement qui s'étend en avant.

842. *L'os de la verge d'un agouti.*

Cet os a neuf lignes de longueur, trois lignes et demie de largeur à l'un des bouts, et seulement une ligne et demie à l'autre bout; cette partie large est concave par sa surface inférieure, et convexe par l'autre face.

843. *Un squelette qui a beaucoup de rapport à celui de l'agouti.*

Ce squelette était au Cabinet sous le nom de rat des Indes : il est plus grand que celui de l'agouti rapporté sous le n° 840; car il a un pied huit pouces et demi depuis le bout des os du nez jusqu'à l'extrémité des os ischiens. Au reste, je n'ai remarqué dans ces deux squelettes, comparés l'un à l'autre, que des différences trop légères, pour faire

soupçonner qu'ils aient été tirés de deux animaux de différentes espèces.

1619. *Une peau d'agouti.*

On a laissé dans cette peau les os de la tête et des jambes; elle est bourrée et disposée de façon qu'elle représente l'animal dans une bonne attitude : il est moins grand que celui qui a servi pour la description de l'agouti; sa longueur, prise depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, n'est que d'environ treize pouces : il y a de grandes différences dans les couleurs du poil de ces deux animaux; celui-ci est presque entièrement noir sur la partie postérieure du dos et sur la croupe; le dessous du cou, la poitrine et le ventre sont de couleur rousse-claire; les jambes de devant en entier et la partie antérieure des jambes de derrière sont de couleur rousse-foncée.

## L'AKOUCI.

L'AGOUTI AKOUCI, DASYPROCTA ACUSCHY; Desm. — CAVIA ACUSCHY, Gmel.

L'AKOUCI est assez commun à la Guyane et dans les autres parties de l'Amérique méridionale; il diffère de l'agouti en ce qu'il a une queue, au lieu que l'agouti n'en a point; l'akouchi est ordinairement plus petit que l'agouti, et son poil n'est pas roux, mais de couleur olivâtre (1) : voilà les seules différences que nous connaissions entre ces deux animaux, qui néanmoins nous paraissent suffisantes pour constituer deux espèces distinctes et séparées.

ADDITION A L'ARTICLE DE  
L'AKOUCI.

Nous avons donné une notice au sujet de l'akouchi, et nous avons dit que c'était une espèce différente de l'agouti, parce qu'il a une queue et que l'agouti n'en a point. Il en diffère encore beaucoup par la grandeur, n'étant guère plus gros qu'un lapereau de six mois. On ne le trouve que dans les grands bois; il vit des mêmes fruits et il a presque les mêmes habitudes que l'agouti. Dans les îles de Sainte-Lucie et de la Grenade on l'ap-

pelle *agouti*; sa chair est un des meilleurs gibiers de l'Amérique méridionale; elle est blanche, et a du fumet comme celle du lapereau. Lorsque les akouchis sont poursuivis par les chiens, ils se laissent prendre plutôt que de se jeter à l'eau. Ils ne produisent qu'un petit ou deux tout au plus (à ce que dit M. de la Borde, mais je doute de ce fait). On les apprivoise aisément dans les maisons; ils ont un petit cri qui ressemble à celui du cochon d'Inde, mais ils ne le font entendre que rarement.

Nous donnons la figure de cet animal, qui manquait dans notre ouvrage, et que nous avons fait graver d'après sa dépouille bien conservée. MM. Aublet et Olivier m'ont assuré qu'à Cayenne on appelle l'agouti *le lièvre*, et l'akouchi *le lapin*, mais que l'agouti est le meilleur à manger; et, en parlant du gibier de ce pays, ils m'ont dit que les tatous sont encore meilleurs à manger, à l'exception du tatou kabassou qui a une forte odeur de musc; qu'après les tatous, le paca est le meilleur gibier, parce que la chair en est saine et grasse, ensuite l'agouti, et enfin l'akouchi. Ils assurent aussi qu'on mange le cougar rouge, et que cette viande a le goût du veau.

(1) Cuniculus minor caudatus, olivaceus. Ackou-chi. (Barrère. Hist. nat. de la Fr. équinox., pag. 153.)

## ANIMAUX DE L'ANCIEN CONTINENT.

Les plus grands animaux sont ceux qui sont les mieux connus, et sur lesquels en général il y a le moins d'équivoque ou d'incertitude; nous les suivrons donc dans cette énumération, en les indiquant à peu près par ordre de grandeur.

Les éléphants appartiennent à l'ancien continent, et ne se trouvent pas dans le nouveau; les plus grands sont en Asie, les plus petits en Afrique; tous sont originaires des climats les plus chauds, et quoiqu'ils puissent vivre dans les contrées tempérées, ils ne peuvent y multiplier; ils ne multiplient pas même dans leur pays natal lorsqu'ils ont perdu leur liberté; cependant l'espèce en est assez nombreuse, quoique entièrement confinée aux seuls climats méridionaux de l'ancien continent; et non-seulement elle n'est point en Amérique, mais il ne s'y trouve même aucun animal qu'on puisse lui comparer, ni pour la grandeur, ni pour la figure.

On peut dire la même chose du rhinocéros, dont l'espèce est beaucoup moins nombreuse que celle de l'éléphant; il ne se trouve que dans les déserts de l'Afrique et dans les forêts de l'Asie méridionale, et il n'y a en Amérique aucun animal qui lui ressemble.

L'hippopotame habite les rivages des grands fleuves de l'Inde et de l'Afrique; l'espèce en est peut-être encore moins nombreuse que celle du rhinocéros, et ne se trouve point en Amérique, ni même dans les climats tempérés de l'ancien continent.

Le chameau et le dromadaire, dont les espèces, quoique très-voisines, sont différentes, et qui se trouvent si communément en Asie, en Arabie et dans toutes les parties orientales de l'ancien continent, étaient aussi inconnus aux Indes occidentales que l'éléphant, l'hippopotame et le rhinocéros. L'on a très-mal à propos donné le nom de chameau au lama (1) et au pacos (2) du Pé-

rou, qui sont d'une espèce si différente de celle du chameau, qu'on a cru pouvoir leur donner aussi celui de *moutons*; en sorte que les uns les ont appelés *chameaux*, et les autres *moutons* du Pérou, quoique le pacos n'ait rien de commun que la laine avec notre mouton, et que le lama ne ressemble au chameau que par l'allongement du cou. Les Espagnols (3) transportèrent autrefois de vrais chameaux au Pérou; ils les avaient d'abord déposés aux îles Canaries, d'où ils les tirèrent ensuite pour les passer en Amérique: mais il faut que le climat de ce nouveau monde ne leur soit pas favorable; car, quoiqu'ils aient produit dans cette terre étrangère, ils ne s'y sont pas multipliés, et ils n'y ont jamais été qu'en très-petit nombre.

La girafe (4) ou le *camelo-pardalis*, animal très-grand, très-gros et très-remarquable, tant par sa forme singulière que par la hauteur de sa taille, la longueur de son cou et celle de ses jambes de devant, ne s'est point trouvé en Amérique; il habite en Afrique et surtout en Éthiopie, et ne s'est jamais répandu au-delà des tropiques, dans les climats tempérés de l'ancien continent.

Nous verrons, dans un article de ce volume, que le lion n'existait point en Amérique, et que le puma du Pérou est un animal d'une espèce différente. Nous verrons de même que le tigre et la panthère ne se trouvent que dans l'ancien continent, et que les animaux de l'Amérique méridionale auxquels on a donné ces noms sont d'espèces différentes. Le vrai tigre, le seul qui doit conserver ce nom, est un animal terrible, et peut-être plus à craindre que le lion; sa férocité n'est comparable à rien; mais on peut juger de sa force par sa taille: elle est

Syst. Nat., edit. 10, pag. 66.) — *Camelus pilis prolixis toto corpore vestitus*, la vigogne. (Brisson, Regn. animal., pag. 57.) — *Ovis peruana pacos dicta*. (Marcgrav., Hist. Brasil., pag. 244.)

(3) Voyez l'Histoire naturelle des Indes, de Joseph Acosta, traduite par Robert Renaud; Paris, 1600, depuis la page 44 jusqu'à la page 208. — Voyez aussi l'Histoire des Incas; Paris, 1744, tom. 2, pag. 266 et suiv.

(4) Giraffa quam Arabes zurnapa, *Græci et Latini camelo-pardalin nominant*. (Belon, Obs., pag. 118.)

(1) *Camelus dorso levi, gibbo pectorali*. (Linn., Syst. Nat., edit. 10, pag. 65.) — *Camelus pilis brevissimis vestitus. Camelus peruanus*, le chameau du Pérou. (Brisson, Regn. animal., pag. 56.) — *Ovis peruana*. (Marcgrav., Hist. Bras., pag. 243.)

(2) *Camelus tophis nullis, corpore lanato*. (Linn.,

ordinairement de quatre à cinq pieds de hauteur sur neuf, dix et jusqu'à treize et quatorze pieds de longueur, sans y comprendre la queue; sa peau n'est pas *tigrée*, c'est-à-dire, parsemée de taches arrondies; il a seulement sur un fond de poil fauve des bandes noires qui s'étendent transversalement sur tout le corps, et qui forment des anneaux sur la queue dans toute sa longueur; ces seuls caractères suffisent pour le distinguer de tous les animaux de proie du Nouveau-Monde, dont les plus grands sont à peine de la taille de nos mâtins ou de nos lévriers. Le léopard et la panthère de l'Afrique ou de l'Asie n'approchent pas de la grandeur du tigre, et cependant sont encore plus grands que les animaux de proie des parties méridionales de l'Amérique. Pline, dont on ne peut ici révoquer le témoignage en doute, puisque les panthères étaient si communes qu'on les exposait tous les jours en grand nombre dans les spectacles de Rome; Pline, dis-je, en indique les caractères essentiels, en disant que leur poil est blanchâtre et que leur robe est variée partout (1) de taches noires semblables à des yeux; il ajoute que la seule différence qu'il y ait entre le mâle et la femelle, c'est que la femelle a la robe plus blanche. Les animaux d'Amérique auxquels on a donné le nom de tigres, ressemblent beaucoup plus à la panthère qu'au tigre; mais ils en diffèrent encore assez pour qu'on puisse reconnaître clairement qu'aucun d'eux n'est précisément de l'espèce de la panthère. Le premier est le jaguar ou *jaguara* ou *janowara*, qui se trouve à la Guyane, au Brésil et dans les autres parties méridionales de l'Amérique. Ray avait, avec quelque raison, nommé cet animal pard (2) ou lynx du Brésil; les Portugais l'ont appelé *once* ou *onça*, parce qu'ils avaient précédemment donné ce nom au lynx par corruption, et ensuite à la petite panthère des Indes; et les Français, sans fondement de relation, l'ont appelé *tigre* (3), car il n'a

rien de commun avec cet animal. Il diffère aussi de la panthère par la grandeur du corps, par la position et la figure des taches, par la couleur et la longueur du poil, qui est crépé dans la jeunesse, et qui est toujours moins lisse que celui de la panthère: il en diffère encore par le naturel et les mœurs, il est plus sauvage et ne peut s'appivoiser, etc. Ces différences cependant n'empêchent pas que le jaguar du Brésil ne ressemble plus à la panthère qu'à aucun autre animal de l'ancien continent. Le second est celui que nous appellerons *cougar*, par contraction de son nom brésilien *cuguacurara* (4), que l'on prononce *cougouacou-ara*, et que nos Français ont encore mal à propos appelé *tigre rouge*; il diffère en tout du vrai tigre et beaucoup de la panthère, ayant le poil d'une couleur rousse, uniforme et sans taches; ayant aussi la tête d'une forme différente et le museau plus allongé que le tigre ou la panthère. Une troisième espèce à laquelle on a encore donné le nom de tigre, et qui en est tout aussi éloignée que les précédentes, c'est le *jaguarète* (5), qui est à peu près de la taille du jaguar, et qui lui ressemble aussi par les habitudes naturelles, mais qui en diffère par quelques caractères extérieurs: on l'a appelé *tigre noir*, parce qu'il a le poil noir sur tout le corps, avec des taches encore plus noires, qui sont séparées et parsemées comme celles du jaguar. Outre ces trois espèces, et peut-être une quatrième qui est plus petite que les autres, auxquelles on a donné le nom de tigres, il se trouve encore en Amérique un animal qu'on peut leur comparer et qui me paraît avoir été mieux dénommé; c'est le chat-pard, qui tient du chat et de la panthère, et qu'il est en effet plus aisé d'indiquer par cette dénomination composée que par son nom mexicain *tlacoosclatl* (6): il est plus petit que le jaguar, le jaguarète et le cougar, mais

(1) *Pantheris in candido breves macularum oculi varias... et pardos, qui mares sunt, appellans in eo omni genere creberrimo in Africâ Syriâque; quidam ab iis pantheras candore solo discernunt, nec adhuc aliam differentiam inventi.* (Plin., Hist. nat., lib. 8, cap. 17.)

(2) *Pardus an Lynx brasiliensis, jaguara dicta.* (Maregr. — Ray, Synops. quadrup., pag. 166.)

(3) *Gros tigre de la Guyane.* (Desmarchais, tom. 3, pag. 299.) — *Le tigre d'Amérique.* (Brisson, Regn. animal., pag. 270.)

(4) *Cuguacu-ara.* (Pison, Hist. nat. Ind., pag. 104.) — *Le tigre rouge.* (Barrère, Hist. de la Fr. équin., pag. 165.) — *Le tigre rouge.* (Brisson, Regn. animal., pag. 272.)

(5) *Jaguarète.* (Pison, Hist. nat. Ind., pag. 103.) — *Once, espèce de tigre.* (Desmarchais, tom. 3, pag. 300.) — *Le tigre noir.* (Brisson, Regn. animal., pag. 271.)

(6) *Voyez Hernandez, Hist. Mex., pag. 512. — Chat-pard.* (Hist. de l'Académie des sciences, ou Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, tom. 3, part. 1, pag. 109.) — *Chat-pard.* (Brisson, Regn. animal., p. 273.)

en même temps il est plus grand qu'un chat sauvage, auquel il ressemble par la figure ; il a seulement la queue beaucoup plus courte et la robe semée de taches noires, longues sur le dos et arrondies sur le ventre. Le jaguar, le jaguarète, le cougar et le chat-pard sont donc les animaux d'Amérique auxquels on a mal à propos donné le nom de tigres. Nous avons vu vivants le cougar et le chat-pard ; nous nous sommes donc assurés qu'ils sont chacun d'une espèce différente entre eux, et encore plus différente de celle du tigre et de la panthère ; et à l'égard du puma et du jaguar, il est évident, par les descriptions de ceux qui les ont vus, que le puma n'est point un lion, ni le jaguar un tigre ; ainsi nous pouvons prononcer sans scrupule que le lion, le tigre et même la panthère ne se sont pas plus trouvés en Amérique que l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe et le chameau. Toutes ces espèces ayant besoin d'un climat chaud pour se propager, et n'ayant jamais habité dans les terres du Nord, n'ont pu communiquer ni parvenir en Amérique : ce fait général, dont il ne paraît pas qu'on se fût seulement douté, est trop important pour ne le pas appuyer de toutes les preuves qui peuvent achever de le constater : continuons donc notre énumération comparée des animaux de l'ancien continent avec ceux du nouveau.

Personne n'ignore que les chevaux, non-seulement causèrent de la surprise, mais même donnèrent de la frayeur aux Américains, lorsqu'ils les virent pour la première fois : ils ont bien réussi dans presque tous les climats de ce nouveau continent, et ils y sont actuellement presque aussi communs que dans l'ancien (1).

(1) Tous les chevaux, dit Garcilasso, qui sont dans les Indes espagnoles, viennent des chevaux qui furent transportés l'Andalousie, d'abord dans l'île de Cuba et dans celle de Saint-Domingue, ensuite à celle de Barlovento, où ils multiplièrent si fort, qu'il s'en répandit dans les terres inhabitées, où ils devinrent sauvages, et pullulèrent d'autant plus, qu'il n'y avait point d'animaux féroces dans ces îles qui pussent leur nuire, et parce qu'il y a de l'herbe verte toute l'année. (Histoire des Incas; Paris, 1744.) — Ce sont les Français qui ont peuplés les îles Antilles de chevaux ; les Espagnols n'y en avaient point laissé comme dans les autres îles et dans la terre-ferme du nouveau continent. M. Aubert, second gouverneur de la Guadeloupe, a commencé le premier pré dans cette île et y a fait apporter les premiers chevaux.

Il en est de même des ânes qui étaient également inconnus, et qui ont également réussi dans les climats chauds de ce nouveau continent ; ils ont même produit des mulets, qui sont plus utiles que les lamas pour porter des fardeaux dans toutes les parties montagneuses du Chili, du Pérou, de la Nouvelle-Espagne, etc.

Le zèbre (2) est encore un animal de l'ancien continent, et qui n'a peut-être jamais été transporté ni vu dans le nouveau ; il paraît affecter un climat particulier, et ne se trouve guère que dans cette partie de l'Afrique qui s'étend depuis l'équateur jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

Le bœuf ne s'est trouvé ni dans les îles ni dans la terre-ferme de l'Amérique méridionale : peu de temps après la découverte de ces nouvelles terres, les Espagnols y transportèrent d'Europe des taureaux et des vaches. En 1550 on laboura pour la première fois la terre avec des bœufs (3) dans la vallée de Cusco. Ces animaux multiplièrent prodigieusement dans ce continent, aussi-bien que dans les îles de Saint-Domingue, de Cuba, de Barlovento, etc. Ils devinrent même sauvages en plusieurs endroits. L'espèce de bœuf qui s'est trouvée au Mexique, à la Louisiane, etc. (4), et que nous avons appelée bœuf sauvage ou bison, n'est point issue de nos bœufs ; le bison existait en Amérique avant qu'on y eût transporté le bœuf d'Europe, et il diffère assez de celui-ci pour qu'on puisse le considérer comme faisant une espèce à part : il porte une bosse entre les épaules ; son poil est plus doux que la laine, plus long sur le devant du corps que sur le derrière, et crépé sur le cou et le long de l'épine du dos ; la couleur en est brune, obscurément marquée de quelques taches blanchâtres. Le bison a de plus les jambes courtes ; elles sont, comme la tête et la gorge, couvertes d'un long poil : le mâle à la queue longue avec une houppie de poil au bout, comme on le voit à la queue

(Histoire générale des Antilles, par le Père du Tertre ; Paris, 1667, tome 2, pag. 289.)

(2) Zebra. (Ray, Syn. quad., pag. 69. — Edwards, Gleanings of natural History ; London, 1758, pag. 27 et 29.) — Ane sauvage. (Kolbe, tom. 3, pag. 22.) — Le zèbre ou l'âne rayé. (Brisson, Regn. animal., pag. 101.)

(3) Voyez l'Histoire des Incas ; Paris, 1744, tom. 2, pag. 266 et suiv.

(4) Voyez l'Histoire du Nouveau-Monde, par Jean de Laet ; Leyde, 1640, liv. 10, chap. 4.



du lion. Quoique ces différences m'aient paru suffisantes, ainsi qu'à tous les autres naturalistes, pour faire du bœuf et du bison (1) deux espèces différentes, cependant je ne prétends pas l'assurer affirmativement : comme le seul caractère qui différencie ou identifie les espèces, est la faculté de produire des individus qui ont eux-mêmes celle de produire leurs semblables, et que personne ne nous a appris si le bison peut produire avec le bœuf, que probablement même on n'a jamais essayé de les mêler ensemble, nous ne sommes pas en état de prononcer sur ce fait. J'ai obligation à M. de la Nux, ancien conseiller au Conseil royal de l'île de Bourbon, et correspondant de l'Académie des sciences, de m'avoir appris, par sa lettre (2) datée de l'île de Bourbon, du 9 octo-

(1) Voyez tome I des Mammifères, article du bœuf.

(2) Extrait de la lettre écrite par M. de la Nux à M. de Buffon. « Je ne dois pas négliger de vous donner à connaître que les bisons, si la loupe ou bosse qu'ils ont sur le garrot est le seul caractère qui les distingue des bœufs, ne sont point une espèce particulière et différente de ceux-ci, comme vous paraîsez en être persuadé (au 8<sup>e</sup> vol. in-12 de votre Histoire naturelle, pag. 134). En cette île, où, depuis plus de trente ans, j'ai vu bœufs bretons, bœufs indiens, bisons, il est très-assuré que ce sont des animaux de même espèce, mais de races différentes, qui, s'étant mêlées depuis ce temps, ont produit des individus qui en ont eux-mêmes produit d'autres, dont nos savanes sont actuellement couvertes. J'ai eu entre autres une vache bretonne qui a été chez moi la souche de plusieurs générations, et je n'ai jamais eu de taureaux indiens ni bretons, mais seulement des bisons entiers. Les premiers bâtards du mélange des bisons avec les races bretonnes ont leur loupe ou bosse fort petite : il y en a même qui n'en ont presque pas, seulement le dessus des omoplates est plus charnu que dans les bœufs bretons ou indiens ; encore après plusieurs mélanges de trois races bâtardes, tout disparaît, et j'ai actuellement plusieurs jeunes bêtes qui n'ont pas la moindre apparence des bosses ou loupes très-diminuées que portent les mères qu'elles teignent. Nous nous servons ici de bœufs, de quelques races qu'ils soient, pour porter les grains et autres denrées : l'appréhension de nos montagnes ne permet ni la charrue, ni les charrois. Cet objet rend ici la race des bisons plus recommandable ; et la plupart de nos anciens colons voient avec grand regret la diminution progressive des loupes ou bosses ; ils font ce qu'ils peuvent pour conserver les souches les plus bossues : en effet, dans les descentes assez roides, cette bosse retient la charge ; malgré cela, j'ai l'expérience, et depuis bien des années, que la privation de la bosse ne rend pas nos bœufs moins propres à ce service. Il y a huit mois que je me suis défait d'un *bœuf portant* ou *bœuf de charge*, né chez moi, très-métis, qui avait servi pen-

bre 1759, que le bison ou bœuf à bosse de l'île de Bourbon produit avec nos bœufs d'Europe ; et j'avoue que je regardais ce bœuf à bosse des Indes plutôt comme un bison que comme un bœuf. Je ne puis trop remercier M. de la Nux de m'avoir fait part de cette observation, et il serait bien à désirer qu'à son exemple les personnes habitées dans les pays lointains fissent de semblables expériences sur les animaux : il me semble qu'il serait facile à nos habitants de la Louisiane d'essayer de mêler le bison d'Amérique avec la vache d'Europe, et le taureau d'Europe avec la bisonne ; peut-être produiraient-ils ensemble, et alors on serait assuré que le bœuf d'Europe, le bœuf bossu de l'île de Bourbon, le taureau des Indes orientales et le bison d'Amérique ne feraient tous qu'une seule et même espèce. On voit par les expériences de M. de la Nux que la bosse ne fait point un caractère essentiel, puisqu'elle disparaît après quelques générations ; et d'ailleurs j'ai reconnu moi-même, par une autre observation, que cette bosse ou loupe que l'on voit au chameau comme au bison est un caractère qui, quoique ordinaire, n'est pas constant, et doit être regardé comme une différence accidentelle dépendante peut-être de l'embonpoint du corps ; car j'ai vu un chameau maigre et malade qui n'avait pas même l'apparence de la bosse. L'autre caractère du bison d'Amérique, qui est d'avoir le poil plus long et bien plus doux que celui de notre bœuf, paraît encore n'être qu'une différence qui pourrait venir de l'influence du climat, comme on le voit dans nos chèvres, nos chats et nos

dant plus de quatre ans, et qui n'avait pas la moindre apparence de bosse ; j'ai encore sa mère qui a bosse, et qui, âgée de dix-sept à dix-huit ans, donne encore des veaux bien étoffés. Ces bœufs de charge sont conduits et gouvernés par le nez, qu'on perce entre les narines : on passe dans l'ouverture un fer courbé en croissant, un peu ouvert aux deux extrémités, auxquelles sont attachés deux anneaux ; cette espèce de bridon est supporté par une tétière qui passe derrière les cornes et les oreilles. La corde ou longe de conduite, longue de quinze à seize pieds, est attachée à l'un des anneaux ; ordinairement le bœuf devance le conducteur. J'oubliais de vous observer que les bisons entiers ont toujours été trouvés ici plus faibles, non-seulement que les taureaux bretons, mais encore que les bâtards de la race bretonne ; je sens bien qu'on voudrait savoir si cela est égal dans les individus provenus d'un taureau et d'une vache bisonne, et dans ceux provenus d'un bison. Je ne suis pas en état de répondre, etc. »

lapins, lorsqu'on les compare aux chèvres, aux chats et aux lapins d'Angora, qui, quoique très-différents par le poil, sont cependant de la même espèce : on pourrait donc imaginer, avec quelque sorte de vraisemblance (surtout si le bison d'Amérique produisait avec nos vaches d'Europe), que notre bœuf aurait autrefois passé par les terres du Nord contiguës à celles de l'Amérique septentrionale, et qu'ensuite ayant descendu dans les régions tempérées de ce nouveau monde, il aurait pris avec le temps les impressions du climat, et de bœuf serait devenu bison. Mais jusqu'à ce que le fait essentiel, c'est-à-dire la faculté de produire ensemble, en soit connu, nous nous croyons en droit de dire que notre bœuf est un animal appartenant à l'ancien continent, et qui n'existait pas dans le nouveau avant d'y avoir été transporté.

Il y avait encore moins de brebis (1) que de bœufs en Amérique; elles y ont été transportées d'Europe, et elles ont réussi dans tous les climats chauds et tempérés de ce nouveau continent : mais quoiqu'elles y (2) soient assez prolifiques, elles y sont communément plus maigres, et les moutons ont en général la chair moins succulente et moins tendre qu'en Europe : le climat du Brésil est apparemment celui qui leur convient le mieux, car c'est le seul du Nouveau-Monde où ils deviennent excessivement gras (3). L'on a transporté à la Jamaïque non-seulement des brebis d'Europe, mais aussi des moutons (4) de Guinée, qui y ont également réussi : ces deux espèces, qui nous paraissent être différentes l'une de l'autre, appartiennent également et uniquement à l'ancien continent.

Il en est des chèvres comme des brebis : elles n'existaient point en Amérique, et celles qu'on y trouve aujourd'hui et qui sont en grand nombre, viennent toutes des chèvres qui y ont été transportées d'Europe. Elles ne se sont pas autant multipliées au

Brésil (5) que les brebis; dans les premiers temps, lorsque les Espagnols les transportèrent au Pérou, elles y furent d'abord si rares qu'elles se vendaient jusqu'à cent dix ducats pièce (6); mais elles s'y multiplièrent ensuite si prodigieusement qu'elles se donnaient presque pour rien, et que l'on n'estimait que la peau; elles y produisent trois, quatre et jusqu'à cinq chevreaux d'une seule portée, tandis qu'en Europe elles n'en portent qu'un ou deux. Les grandes et les petites îles de l'Amérique sont aussi peuplées de chèvres que les terres du continent; les Espagnols en ont porté jusque dans les îles de la mer du Sud; ils en avaient peuplé l'île de Juan-Fernandès (7), où elles avaient extrêmement multiplié; mais comme c'était un secours pour les flibustiers, qui dans la suite coururent ces mers, les Espagnols résolurent de détruire les chèvres dans cette île, et pour cela ils y lâchèrent des chiens qui, s'y étant multipliés à leur tour, détruisirent les chèvres dans toutes les parties accessibles de l'île; et ces chiens y sont devenus si féroces, qu'actuellement ils attaquent les hommes.

Le sanglier, le cochon domestique, le cochon de Siam ou cochon de la Chine, qui tous trois ne font qu'une seule et même espèce, et qui se multiplient si facilement et si nombreusement en Europe et en Asie, ne se sont point trouvés en Amérique : le tadjacou (8), qui a une ouverture sur le dos, est l'animal de ce continent qui en approche le plus; nous l'avons eu vivant, et nous avons inutilement essayé de le faire produire avec le cochon d'Europe; d'ailleurs il en diffère par un si grand nombre d'autres caractères, que nous sommes bien fondés à prononcer qu'il est d'une espèce différente. Les cochons transportés d'Europe en Amérique y ont encore mieux réussi et plus multiplié que les brebis et les chèvres. Les premières truies, dit Garcilasso (9), se vendi-

(1) Voyez l'Histoire des Incas; Paris, 1744, tome 2, page 322.

(2) Voyez l'Histoire du Brésil, par Pison et Marcgrave.

(3) Voyez l'Histoire du Nouveau-Monde, par Jean de Laet; Leyde, 1640, liv. 15, chap. 15.

(4) *Ovis guineensis seu angolensis.* (Marcgrav., lib. 6, cap. 10.—Ray, Synopsis, pag. 75.)—Voyez l'Histoire de la Jamaïque, par Hans Sloane; Londres, 1707, vol. 1, page 73 de l'Introduction.

(5) Voyez l'Histoire du Nouveau-Monde, liv. 15, chap. 15.

(6) Voyez l'Histoire des Incas, tome 2, page 322.

(7) Voyez le Voyage autour du monde, par Anson, liv. 2, p. 101.

(8) Tadjacu. (Pison, Ind., pag. 98.)—Tajacu; *aper mexicanus moschiferus.* (Ray, Synopsis. quadrup., pag. 97.)—Le sanglier du Mexique. Les Français de la Guyane l'appellent cochon noir. (Brisson, Regn. animal., pag. 111.)

(9) Voyez l'Histoire des Incas; Paris, 1744, tome 2, pages 266 et suivantes.

rent au Pérou encore plus cher que les chèvres. La chair du bœuf et du mouton, dit Pison (1), n'est pas si bonne au Brésil qu'en Europe; les cochons seuls y sont meilleurs et y multiplient beaucoup : ils sont aussi, selon Jean de Laet (2), devenus meilleurs à Saint-Domingue qu'ils ne le sont en Europe. En général, on peut dire que, de tous les animaux domestiques qui ont été transportés d'Europe en Amérique, le cochon est celui qui a le mieux et le plus universellement réussi. En Canada comme au Brésil, c'est-à-dire dans les climats très-froids et très-chauds de ce nouveau monde, il produit, il multiplie, et sa chair est également bonne à manger. L'espèce de la chèvre, au contraire, ne s'est multipliée que dans les pays chauds ou tempérés, et n'a pu se maintenir en Canada; il faut faire venir de temps en temps d'Europe des boucs et des chèvres pour renouveler l'espèce, qui par cette raison y est très-peu nombreuse. L'âne, qui multiplie au Brésil, au Pérou, etc., n'a pu multiplier en Canada; l'on n'y voit ni mulets, ni ânes, quoique en différents temps l'on y ait transporté plusieurs couples de ces derniers animaux, auxquels le froid semble ôter cette force de tempérament, cette ardeur naturelle, qui, dans ces climats, les distinguent si fort des autres animaux. Les chevaux ont à peu près également multiplié dans les pays chauds et dans les pays froids du continent de l'Amérique; il paraît seulement (3) qu'ils sont devenus plus petits; mais cela leur est commun avec tous les autres animaux qui ont été transportés d'Europe en Amérique; car les bœufs, les chèvres, les moutons, les cochons, les chiens, sont plus petits en Canada qu'en France; et, ce qui paraîtra peut-être beaucoup plus singulier, c'est que tous les animaux d'Amérique, même ceux qui sont naturels au climat, sont beaucoup plus petits en général que ceux de l'ancien continent. La nature semble s'être servie dans ce nouveau monde d'une autre échelle de grandeur; l'homme est le seul qu'elle ait mesuré avec le même module : mais, avant de donner les faits sur lesquels je fonde cette observa-

tion générale, il faut achever notre énumération.

Le cochon ne s'est donc point trouvé dans le Nouveau-Monde, il y a été transporté; et non-seulement il y a multiplié dans l'état de domesticité, mais il est même devenu sauvage (4) en plusieurs endroits, et il y vit et multiplie dans les bois comme nos sangliers sans le secours de l'homme. On a aussi transporté de la Guinée au Brésil (5) une autre espèce de cochon, différente de celle d'Europe, qui s'y est multipliée. Ce cochon de Guinée, plus petit que celui d'Europe, a les oreilles fort longues et très-pointues, la queue aussi fort longue et traînant presque à terre; il n'est pas couvert de soies longues, mais d'un poil court, et il paraît faire une espèce distincte et séparée de celle du cochon d'Europe; car nous n'avons pas appris qu'au Brésil, où l'ardeur du climat favorise la propagation en tout genre, ces deux espèces se soient mêlées, ni qu'elles aient même produit des mulets, ou des individus féconds.

Les chiens, dont les races sont si variées et si nombreusement répandues, ne se sont, pour ainsi dire, trouvés en Amérique que par échantillons difficiles à comparer et à rapporter au total de l'espèce. Il y avait à Saint-Domingue des petits animaux appelés *gosqués*, semblables à des petits chiens; mais il n'y avait point de chiens semblables à ceux d'Europe, dit Garcilasso, et il ajoute (6) que les chiens d'Europe qu'on avait transportés à Cuba et à Saint-Domingue, étant devenus sauvages, diminuèrent dans ces îles la quantité du bétail aussi devenu sauvage; que ces chiens marchent par troupes de dix ou douze et sont aussi méchants que des loups. Il n'y avait pas de vrais chiens aux Indes occidentales, dit Joseph Acosta (7), mais seulement des animaux semblables à

(4) Les cochons d'Europe ont beaucoup multiplié dans toutes les Indes occidentales; ils y sont devenus sauvages, et on les chasse comme le sanglier dont ils ont pris le naturel et la férocité. (Histoire naturelle des Indes, par Joseph Acosta; Paris, 1600, pages 44 et suivantes.)

(5) Voyez Pison, Hist. nat. Brasil., cum app. Marcgravii.

(6) Voyez l'Histoire des Incas; Paris, 1744, tome 2, pages 322 et suivantes.

(7) Voyez l'Histoire naturelle des Indes, par Joseph Acosta, pag. 46 et suivantes. Voyez aussi l'Histoire du Nouveau-Monde, par Jean de Laet; Leyde, 1640, liv. 10, chap. 5.

(1) Voyez Pison, Hist. nat. Brasil., cum app. Marcgravii.

(2) Voyez l'Histoire du Nouveau-Monde, par Jean de Laet; Leyde, 1640, chap. 4, pag. 5.

(3) Voyez l'Histoire de la Jamaïque, par Hans Sloane; Londres, 1707 et 1725.

de petits chiens, qu'au Pérou ils appelaient *alco*, et ces alcos s'attachent à leurs maîtres et ont à peu près aussi le naturel du chien. Si l'on en croit le Père Charlevoix (1), qui sur cet article ne cite pas ses garants, « les goschis de Saint-Domingue étaient de petits chiens muets qui servaient d'amusement aux dames (2); on s'en servait aussi à la chasse pour éventer d'autres animaux; ils étaient bons (3) à manger, et furent d'une grande ressource dans les premières famines que les Espagnols essayèrent: l'espèce aurait manqué dans l'île, si on n'y en avait pas apporté de plusieurs endroits du continent. Il y en avait de plusieurs sortes; les uns avaient la peau tout-à-fait lisse, d'autres avaient tout le corps couvert d'une laine fort douce; le plus grand nombre n'avait qu'une espèce de duvet fort tendre et fort rare: la même variété de couleurs qui se voit parmi nos chiens se rencontrait aussi dans ceux-là, et plus grande encore, parce que toutes les couleurs s'y trouvaient, et même les plus vives. » Si l'espèce des goschis a jamais existé avec ces singularités que lui attribue le Père Charlevoix, pourquoi les autres auteurs n'en font-ils pas mention? et pourquoi ces animaux qui, selon lui, étaient répandus non-seulement dans l'île de Saint-Domingue, mais en plusieurs endroits du continent, ne subsistent-ils plus aujourd'hui? ou plutôt, s'ils subsistent, comment ont-ils perdu toutes ces belles singularités? Il est vraisemblable que le goschis du Père Charlevoix, dont il dit n'avoir trouvé le nom que dans le Père Pers, est le gosqués de Garcilasso; il se peut aussi que le gosqués de Saint-Domingue et l'alco du Pérou ne soient que le même animal, et il paraît certain que cet animal est celui de l'Amérique qui a le plus de rapport avec le chien d'Europe. Quelques auteurs l'ont regardé comme un vrai chien: Jean de Laet (4) dit expressément que, dans le temps de la découverte des Indes, il y avait à Saint-Domingue une petite espèce de chiens dont on se servait

pour la chasse, mais qui étaient absolument muets. Nous avons vu, dans l'histoire du chien (5), que ces animaux perdent la faculté d'aboyer dans les pays chauds; mais l'aboiement est remplacé par une espèce de hurlement, et ils ne sont jamais, comme ces animaux trouvés en Amérique, absolument muets. Les chiens transportés d'Europe ont à peu près également réussi dans les contrées les plus chaudes et les plus froides d'Amérique, au Brésil et au Canada, et ce sont de tous les animaux ceux que les Sauvages (6) estiment le plus; cependant ils paraissent avoir changé de nature; ils ont perdu leur voix dans les pays chauds, la grandeur de la taille dans les pays froids, et ils ont pris presque partout des oreilles droites: ils ont donc dégénéré, ou plutôt remonté à leur espèce primitive, qui est celle du chien de berger, du chien à oreilles droites, qui de tous est celui qui aboie le moins. On peut donc regarder les chiens comme appartenant uniquement à l'ancien continent, où leur nature ne s'est développée tout entière que dans les régions tempérées, et où elle paraît s'être variée et perfectionnée par les soins de l'homme, puisque, dans tous les pays non policés et dans tous les climats excessivement chauds ou froids, ils sont également petits, laids et presque muets.

L'hyène (7), qui est à peu près de la grandeur du loup, est un animal connu des anciens, et que nous avons vu vivant: il est singulier par l'ouverture et les glandes qu'il a situées comme celles du blaireau, desquelles il sort une humeur d'une odeur très-forte: il est aussi très-remarquable par sa longue crinière, qui s'étend le long du cou et du garrot; par sa voracité, qui lui fait déterrer les cadavres, et dévorer les chairs les plus infectes, etc. Cette vilaine bête ne se trouve qu'en Arabie ou dans les autres provinces méridionales de l'Asie; elle n'existe point en Europe, et ne s'est point trouvée dans le Nouveau-Monde.

Le chacal (8) qui, de tous les animaux,

(1) Voyez l'Histoire de l'île Saint-Domingue, par le Père Charlevoix; Paris, 1730, tome 1, pages 35 et suivantes.

(2) Y avait-il des dames à Saint-Domingue, lorsqu'on en fit la découverte?

(3) La chair du chien n'est pas bonne à manger.

(4) Voyez l'Histoire du Nouveau-Monde, par Jean de Laet, liv. 15, chap. 15.

(5) Voyez tome I des Mammifères, article du chien.

(6) Voyez l'Histoire du Nouveau-Monde, par Jean de Laet, liv. 15, chap. 15, page 513.

(7) Hyæna. (Aristot., Hist. animal.) — Dabuh Arabum. (Charleton, Exer., pag. 15.)

(8) Lupus aureus... Jackall. (Ray, Synops. quadrup., pag. 174.) — Asiaticum animal. Adil nuncupatum. (Belon, Obs., pag. 160.) — Canis flavus., le loup doré. (Brisson, Regn. animal., pag. 237.)

sans même en excepter le loup, est celui dont l'espèce nous paraît approcher le plus de l'espèce du chien, mais qui, cependant, en diffère par des caractères essentiels, est un animal très-commun en Arménie, en Turquie, et qui se trouve aussi dans plusieurs autres provinces de l'Asie et de l'Afrique; mais il est absolument étranger au nouveau continent. Il est remarquable par la couleur de son poil, qui est d'un jaune brillant; il est à peu près de la grandeur d'un renard: quoique l'espèce en soit très-nombreuse, elle ne s'est pas étendue jusqu'en Europe, ni même jusqu'au nord de l'Asie.

La genette (1), qui est un animal bien connu des Espagnols, puisqu'elle habite en Espagne, aurait sans doute été remarquée si elle se fût trouvée en Amérique; mais, comme aucun de leurs historiens ou de leurs voyageurs n'en fait mention, il est clair que c'est encore un animal particulier à l'ancien continent, dans lequel il habite les parties méridionales de l'Europe, et celles de l'Asie qui sont à peu près sous cette même latitude.

Quoiqu'on ait prétendu que la civette se trouvait à la Nouvelle-Espagne, nous pensons que ce n'est point la civette de l'Afrique et des Indes, dont on tire le musc que l'on mêle et prépare avec celui que l'on tire aussi de l'animal appelé *hiam* à la Chine, et nous regardons la vraie civette comme un animal des parties méridionales de l'ancien continent, qui ne s'est pas répandu vers le nord, et qui n'a pu passer dans le nouveau.

Les chats étaient, comme les chiens, tout-à-fait étrangers au Nouveau-Monde, et je suis maintenant persuadé que l'espèce n'y existait point, quoique j'aie cité (2) un passage, par lequel il paraît qu'un homme de l'équipage de Christophe Colomb avait trouvé et tué sur la côte de ces nouvelles terres un chat sauvage; je n'étais pas alors aussi instruit que je le suis aujourd'hui de tous les abus que l'on a faits des noms, et j'avoue que je ne connaissais pas encore assez les animaux pour distinguer nettement dans les témoignages des voyageurs les noms usurpés, les dénominations mal appliquées, empruntées ou factices; et l'on n'en sera

peut-être pas étonné, puisque les nomenclateurs, dont les recherches se bornent à ce seul point de vue, loin d'avoir éclairci la matière, l'ont encore embrouillée par d'autres dénominations et des phrases relatives à des méthodes arbitraires, toujours plus fautive que le coup d'œil et l'inspection. La pente naturelle que nous avons à comparer les choses que nous voyons pour la première fois à celles qui nous sont déjà connues, jointe à la difficulté presque invincible qu'il y avait à prononcer les noms donnés aux choses par les Américains, sont les deux causes de cette mauvaise application des dénominations, qui, depuis, a produit tant d'erreurs. Il est, par exemple, bien plus commode de donner à un animal nouveau le nom de sanglier (3) ou de cochon noir, que de prononcer son nom mexicain *quauh-coyamelt*: de même, il était plus aisé d'en appeler un autre renard américain (4), que de lui conserver son nom brésilien *tamandua-guacu*; de nommer de même mouton ou chameau (5) du Pérou des animaux qui, dans cette langue, se nommaient *pelon ichialt-oquitli*: on a de même appelé cochon d'eau (6) le *cabiai* ou *cabionara*, ou *capybara*, quoique ce soit un animal très-différent d'un cochon; le *carigueibeju* s'est appelé loutre. Il en est de même de presque tous les autres animaux du Nouveau-Monde, dont les noms étaient si barbares et si étrangers pour les Européens, qu'ils cherchèrent à leur en donner d'autres par des ressemblances, quelquefois heureuses, avec les animaux de l'ancien continent, mais souvent aussi par de simples rapports, trop éloignés pour fonder l'application de ces dénominations. On a regardé comme des lièvres et des lapins cinq ou six espèces de petits animaux, qui n'ont guère d'autre rapport avec les lièvres et les lapins que d'avoir, comme eux, la chair bonne à manger. On a appelé vache ou élan un animal sans cornes ni bois, que les Américains nommaient *tapiérete* au

(3) Voyez le Voyage de Desmarchais, tome 3, page 112, et l'Essai sur l'Histoire naturelle de la France équinoxiale, par Barrère; Paris, 1740. Voyez aussi l'Histoire du Mexique, par Hernandez, pag. 637, et l'Histoire de la Nouvelle-Espagne, par Fernandez, page 8.

(4) Voyez Desmarchais, tome 3, page 307.

(5) Voyez Hernandez, Histoire du Mexique, page 660.

(6) Voyez Desmarchais, tome 3, pag. 314.

(1) Genetta. (Belon, Observ., pag. 76.) — Genetta. Catus Hispanie genethocatus. (Charleton, Exer., pag. 20.) — La genette. (Brisson, Regn. animal., pag. 252.)

(2) Voyez tome 1 des Mammifères, article du chat.

Brésil, et *manipouris* à la Guyane; que les Portugais ont ensuite appelé *anta*, et qui n'a d'autre rapport avec la vache ou l'élan, que celui de leur ressembler un peu par la forme du corps. Les uns ont comparé le *pak* ou le *paca* au lapin, et les autres ont dit qu'il était semblable à un pourceau (1) de deux mois. Quelques-uns ont regardé le *philandre* comme un rat, et l'ont appelé rat de bois; d'autres l'ont pris pour un petit renard (2). Mais il n'est pas nécessaire d'insister ici plus long-temps sur ce sujet, ni d'exposer dans un plus grand détail les fausses dénominations que les voyageurs, les historiens et les nomenclateurs ont appliquées aux animaux de l'Amérique, parce que nous tâcherons de les indiquer et de les corriger, autant que nous le pourrons, dans la suite de ce discours et lorsque nous traiterons de chacun de ces animaux en particulier.

On voit que toutes les espèces de nos animaux domestiques d'Europe, et les plus grands animaux sauvages de l'Afrique et de l'Asie, manquaient au Nouveau-Monde; il en est de même de plusieurs autres espèces moins considérables, dont nous allons faire mention le plus succinctement qu'il nous sera possible.

Les gazelles, dont il y a plusieurs espèces différentes, et dont les unes sont en Arabie, les autres dans l'Inde orientale et les autres en Afrique, ont toutes à peu près également besoin d'un climat chaud pour subsister et se multiplier: elles ne se sont donc jamais étendues dans les pays du nord de l'ancien continent pour passer dans le nouveau; aussi, ces espèces d'Afrique et d'Asie ne s'y sont pas trouvées: il paraît seulement qu'on y a transporté l'espèce qu'on a appelée gazelle d'Afrique, et que Hernandez nomme *algazel* (3) *ex Africâ*. L'animal de la Nouvelle-Espagne, que le même auteur appelle *temamaçame*, que Seba désigne par le nom de *cervus*, Klein par celui de *tragulus*, et M. Brisson (4) par celui de gazelle de la Nouvelle-Espagne, paraît aussi différer, par l'espèce, de toutes les gazelles de l'ancien continent.

On serait porté à imaginer que le chamois qui se plaît dans les neiges des Alpes, n'aurait pas craint les glaces du nord, et que de là il aurait pu passer en Amérique; cependant, il ne s'y est pas trouvé. Cet animal semble affecter non-seulement un climat, mais une situation particulière: il est attaché aux sommets des hautes montagnes des Alpes, des Pyrénées, etc.; et, loin de s'être répandu dans les pays éloignés, il n'est jamais descendu dans les plaines qui sont au pied de ces montagnes. Ce n'est pas le seul animal qui affecte constamment un pays, ou plutôt une situation particulière; la marmotte, le bouquetin, l'ours, le lynx ou loup-cervier sont aussi des animaux montagnards, que l'on trouve très-rarement dans les plaines.

Le buffle, qui est un animal des pays chauds, et qu'on a rendu domestique en Italie, ressemble encore moins que le bœuf au bison d'Amérique, et ne s'est pas trouvé dans ce nouveau continent.

Le bouquetin se trouve au-dessus des plus hautes montagnes de l'Europe et de l'Asie; mais on ne l'a jamais vu sur les Cordilières.

L'animal (5) dont on tire le musc, et qui est à peu près de la grandeur d'un daim, n'habite que quelques contrées particulières de la Chine et de la Tartarie orientale; le chevrotain (6), que l'on connaît sous le nom de petit cerf de Guinée, paraît confiné dans certaines provinces de l'Afrique et des Indes orientales, etc.

Le lapin, qui vient originairement d'Espagne, et qui s'est répandu dans tous les pays tempérés de l'Europe, n'était point en Amérique; les animaux de ce continent auxquels on a donné son nom sont d'espèces différentes, et tous les vrais lapins qui s'y voient actuellement y ont été transportés d'Europe (7).

Les furets qui ont été apportés d'Afrique en Europe, où ils ne peuvent subsister sans les soins de l'homme, ne se sont point trouvés en Amérique; il n'y a pas jusqu'à nos rats et nos souris qui n'y fussent inconnus; ils y ont passé avec nos vaisseaux (8), et ils

(1) Voyez l'Histoire du Nouveau-Monde, par Jean de Laet, pag. 484 et suivantes.

(2) Voyez Klein, de Quadrup., pag. 59; et Barrière, Histoire de la France équinoxiale, page 166.

(3) Hernandez, Histoire du Mexique, page 512.

(4) Voyez Brisson, Regn. animal., p. 70.

(5) Hiam, animal musci. (Boym., Flor sinen., 1656.) — Animal moschiferum. (Ray, Synops. quadrup., pag. 127.)

(6) Chevrotain. (Brisson, Regn. animal., pag. 95.)

(7) Voyez l'Hist. des Incas; Paris, 1744, tome 2, pages 322 et suiv.

(8) *Idem, ibidem.*

ont prodigieusement multiplié dans tous les lieux habités de ce nouveau continent.

Voilà donc à peu près les animaux de l'ancien continent : l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le dromadaire, le lion, le tigre, la panthère, le cheval, l'âne, le zèbre, le bœuf, le buffle, la brebis, la chèvre, le cochon, le chien, l'hyène, le chacal, la genette, la civette, le chat, la gazelle, le chamois, le bouquetin, le chevrotain, le lapin, le furet, les rats et les souris; aucuns n'existaient en Améri-

que lorsqu'on en fit la découverte. Il en est de même des loirs, des lérots, des marmottes, des mangoustes, des blaireaux, des zibelines, des hermines, de la gerboise, des makis et de plusieurs espèces de singes, etc., dont aucune n'existait en Amérique à l'arrivée des Européens, et qui, par conséquent, sont toutes propres et particulières à l'ancien continent, comme nous tâcherons de le prouver en détail, lorsqu'il sera question de chacun de ces animaux en particulier.

## ANIMAUX DU NOUVEAU-MONDE.

Les animaux du Nouveau-Monde étaient aussi inconnus pour les Européens, que nos animaux l'étaient pour les Américains. Les seuls peuples à demi civilisés de ce nouveau continent étaient les Péruviens et les Mexicains; ceux-ci n'avaient point d'animaux domestiques; les seuls Péruviens avaient du bétail de deux espèces, le lama et le pacos, et un petit animal qu'ils appelaient alco, qui était domestique dans la maison, comme le sont nos petits chiens. Le pacos et le lama, que Fernandez appelle *peruich-catt* (1), c'est-à-dire (en anglais) bétail péruvien, affectent, comme le chamois, une situation particulière. Ils ne se trouvent que dans les montagnes du Pérou, du Chili et de la Nouvelle-Espagne; quoiqu'ils fussent devenus domestiques chez les Péruviens, et que, par conséquent, les hommes aient favorisé leur multiplication et les aient transportés ou conduits dans les contrées voisines, ils ne se sont propagés nulle part; ils ont même diminué dans leur pays natal, où l'espèce en est actuellement moins nombreuse qu'elle ne l'était avant qu'on y eût transporté le bétail d'Europe, qui a très-bien réussi dans toutes les contrées méridionales de ce continent.

Si l'on y réfléchit, il paraîtra singulier que, dans un monde presque tout composé de

naturels sauvages, dont les mœurs approchaient beaucoup plus que les nôtres de celles des bêtes, il n'y eût aucune société, ni même aucune habitude entre ces hommes sauvages et les animaux qui les environnaient: puisque l'on n'a trouvé des animaux domestiques que chez les peuples déjà civilisés, cela ne prouve-t-il pas que l'homme, dans l'état de sauvage, n'est qu'une espèce d'animal incapable de commander aux autres, et qui, n'ayant, comme eux, que ses facultés individuelles, s'en sert de même pour chercher sa subsistance et pourvoir à sa sûreté en attaquant les faibles, en évitant les forts, et sans avoir aucune idée de sa puissance réelle et de sa supériorité de nature sur tous ces êtres, qu'il ne cherche point à se subordonner? En jetant un coup d'œil sur tous les peuples entièrement, ou même à demi policés, nous trouverons partout des animaux domestiques; chez nous, le cheval, l'âne, le bœuf, la brebis, la chèvre, le cochon, le chien et le chat; le buffle en Italie, le renne chez les Lapons; le lama, le pacos et l'alco chez les Péruviens; le dromadaire, le chameau et d'autres espèces de bœufs, de brebis et de chèvres chez les Orientaux; l'éléphant même chez les peuples du Midi: tous ont été soumis au joug, réduits en servitude ou bien admis à la société; tandis que le Sauvage, cherchant à peine la société de sa femelle, craint ou dédaigne celle des animaux. Il est vrai que, de toutes les espèces que nous avons rendues domestiques dans ce continent, aucune n'existait en Amérique; mais, si les hom-

(1) *Peruich-catt*. (Fernandez, Hist. nov. Hisp., pag. 11.) — *Camelus peruanus glama dictus*. (Ray, Synops. quadrup., pag. 145.) — *Camelus, seu camelo-congener peruvianum, lanigerum, pacos dictum*. (*Idem, ibid.*, pag. 147.)

mes sauvages dont elle était peuplée se fussent anciennement réunis, et qu'ils se fussent prêté les lumières et les secours mutuels de la société, ils auraient subjugué et fait servir à leur usage la plupart des animaux de leur pays : car ils sont presque tous d'un naturel doux, docile et timide; il y en a peu de malfaisants et presque aucun de redoutable. Ainsi, ce n'est ni par fierté de nature, ni par indocilité de caractère que ces animaux ont conservé leur liberté, évité l'esclavage ou la domesticité, mais par la seule impuissance de l'homme, qui ne peut rien en effet que par les forces de la société; sa propagation même, sa multiplication en dépend. Ces terres immenses du Nouveau-Monde n'étaient, pour ainsi dire, que parsemées de quelques poignées d'hommes, et je crois qu'on pourrait dire qu'il n'y avait pas, dans toute l'Amérique lorsqu'on en fit la découverte, autant d'hommes qu'on en compte actuellement dans la moitié de l'Europe. Cette disette dans l'espèce humaine faisait l'abondance, c'est-à-dire le grand nombre, dans chaque espèce des animaux naturels au pays; ils avaient beaucoup moins d'ennemis et beaucoup plus d'espace; tout favorisait donc leur multiplication, et chaque espèce était relativement très-nombreuse en individus : mais il n'en était pas de même du nombre absolu des espèces, elles étaient en petit nombre, et, si on le compare avec celui des espèces de l'ancien continent, on trouvera qu'il ne va peut-être pas au quart, et tout au plus au tiers. Si nous comptons deux cents espèces d'animaux quadrupèdes (1) dans toute la terre habitable ou connue, nous en trouverons plus de cent trente espèces dans l'ancien continent, et moins de soixante-dix dans le nouveau; et si l'on en ôtait encore les espèces communes aux deux continents, c'est-à-dire celles seulement qui, par leur nature, peuvent supporter le froid, et qui ont pu communiquer par les terres du nord de ce continent dans l'autre, on ne trouvera guère que quarante espèces d'animaux propres et naturels aux terres du Nouveau-Monde. La nature vivante y est donc beaucoup moins agissante, beaucoup moins va-

riée, et nous pouvons même dire beaucoup moins forte; car nous verrons, par l'énumération des animaux de l'Amérique, que non-seulement les espèces en sont en petit nombre, mais qu'en général tous les animaux y sont incomparablement plus petits que ceux de l'ancien continent, et qu'il n'y en a aucun en Amérique qu'on puisse comparer à l'éléphant, au rhinocéros, à l'hippopotame, au dromadaire, à la girafe, au buffle, au lion, au tigre, etc. Le plus gros de tous les animaux de l'Amérique méridionale est le tapir ou *tapiërete* (2) du Brésil; cet animal, le plus grand de tous, cet éléphant du Nouveau-Monde, est de la grosseur d'un veau de six mois ou d'une très-petite mule; car on l'a comparé à l'un et à l'autre de ces animaux, quoiqu'il ne leur ressemble en rien, n'étant ni solipède, ni pied-fourchu, mais fissipède irrégulier, ayant quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière: il a le corps à peu près de la forme de celui d'un cochon, la tête cependant beaucoup plus grosse à proportion, point de défenses ou dents canines, la lèvre supérieure fort allongée et mobile à volonté. Le lama dont nous avons parlé n'est pas si gros que le tapir, et ne paraît grand que par l'allongement du cou et la hauteur des jambes. Le pacos est encore de beaucoup plus petit.

Le cabiai (3) qui est, après le tapir, le plus gros animal de l'Amérique méridionale, ne l'est cependant pas plus qu'un cochon de grandeur médiocre; il diffère autant qu'aucun des précédents de tous les animaux de l'ancien continent; car, quoiqu'on l'ait appelé *cochon de marais* (4) ou *cochon d'eau*, il diffère du cochon par des caractères essentiels et très-apparents; il est fissipède, ayant, comme le tapir, quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière; il a les yeux grands, le museau gros et obtus, les oreilles petites, le poil court, et point de queue. Le tadjacu (5), qui est encore plus

(2) *Tapiërete Brasiliensis*. (Pison, *Hist. nat.*, pag. 101.—Maregrav., *Hist. Brasil.*, pag. 229.)—Maypoury, manipouris. (Barrère, *Hist. de la Fr. éq.*, page 161.)—Le tapir ou manipouris. (Brisson, *Regn. animal.*, pag. 119.) Les Portugais l'appellent anta.

(3) *Capybara Brasiliensis*. (Maregrav., *Hist. Brasil.*, pag. 230.)

(4) *Sus maximus palustris*. (Barrère, *Hist. de la Fr. équin.*, page 160.)—Cochon d'eau. (Voyages de Desmarchais, tome 3, pag. 314.)

(5) *Tajacu*. (Pison, *Hist. nat.*, pag. 98.)—Tajacu, caaigoara *Brasiliensis*. (Maregrav., *Hist. Bra-*

(1) M. Linnæus, dans sa dernière édition, *Holm.*, 1758, n'en compte que cent soixante-sept. M. Brisson, dans son *Regn. animal.*, en indique deux cent soixante; mais il faut en retrancher peut-être plus de soixante, qui ne sont que des variétés, et non pas des espèces distinctes et différentes.



petit que le cabiai et qui ressemble plus au cochon, surtout par l'extérieur, en diffère beaucoup par la conformation des parties intérieures, par la figure de l'estomac, par la forme des poumons, par la grosse glande et l'ouverture qu'il a sur le dos, etc. ; il est donc, comme nous l'avons dit, d'une espèce différente de celle du cochon : et ni le tajaou, ni le cabiai, ni le tapir, ne se trouvent nulle part dans l'ancien continent. Il en est de même du *tamandua-guacu* ou *ouariri* (1), et du *ouatirou* (2), que nous avons appelés fourmiliers ou mangeurs de fourmis : ces animaux, dont les plus gros sont d'une taille au-dessus de la médiocre, paraissent être particuliers aux terres de l'Amérique méridionale ; ils sont très-singuliers, en ce qu'ils n'ont point de dents, qu'ils ont la langue cylindrique comme celle des oiseaux qu'on appelle pics, l'ouverture de la bouche très-petite, avec laquelle ils ne peuvent ni mordre ni presque saisir ; ils tirent seulement leur langue, qui est très-longue, et, la mettant à portée des fourmis, ils la retirent lorsqu'elle en est chargée, et ne peuvent se nourrir que par cette industrie.

Le paresseux (3), que les naturels du Brésil appellent *ai* ou *hai*, à cause du cri plaintif *ai* qu'il ne cesse de faire entendre, nous paraît être aussi un animal qui n'appartient qu'au nouveau continent. Il est encore beaucoup plus petit que les précédents, n'ayant qu'environ deux pieds de longueur, et il est très-singulier, en ce qu'il marche plus lentement qu'une tortue, qu'il n'a que trois doigts, tant aux pieds de devant qu'à ceux de derrière, que ses jambes de devant sont beaucoup plus longues que celles de derrière, qu'il a la queue très-courte, et qu'il n'a point d'oreilles ; d'ailleurs, le paresseux et le tatou sont les seuls parmi les quadrupèdes, qui, n'ayant ni dents incisives ni dents canines, ont seulement des dents molaires cylindriques et arrondies à l'extrémité, à peu près comme celles de quelques cétacées, tels que le cachalot.

sil., pag., 229.) — Coyamel. (Fernandez, Hist. nov. Hisp., pag. 8.)

(1) *Tamandua-guacu* sive major. (Pison, Hist. nat., pag. 320.) — Le fourmilier-tamanoir. (Brisson, Regn. animal., pag. 24.)

(2) *Tamandua minor flavescens*. *Ouatirou* ou. (Barrère, Hist. de la Fr. éq., page 163.)

(3) *Ai* ou paresseux. (Desmarchais, tome 3, p. 300.) — *Ouaikaré*. (Barrère, Hist. de la Fr. éq., pag. 154.)

MAMMIFÈRES. Tome II.

Le cariacou de la Guyane, que nous avons eu vivant, est un animal de la nature et de la grandeur de nos plus grands chevreuils ; le mâle porte un bois semblable à celui de nos chevreuils, et qui tombe de même tous les ans ; la femelle n'en a point : on l'appelle à Cayenne biche des bois. Il y a une autre espèce qu'ils appellent aussi petit cariacou, ou biche des marais ou des palétuviers, qui est considérablement plus petite que la première, et dans laquelle le mâle n'a point de bois : j'ai soupçonné, à cause de la ressemblance du nom, que le cariacou de Cayenne pouvait être le *cuguacu* (4) ou *cougouacou-apara* du Brésil ; et ayant confronté les notices que Pison et Maregrave nous ont données du cougouacou, avec les caractères du cariacou, il nous a paru que c'était le même animal, qui cependant est assez différent de notre chevreuil pour qu'on doive le regarder comme faisant une espèce différente.

Le tapir, le cabiai, le tajaou, le fourmilier, le paresseux, le cariacou, le lama, le pacos, le bison, le puma, le jaguar, le cougar, le jaguarète, le chat-pard, etc., sont donc les plus grands animaux du nouveau continent ; les médiocres et les petits sont les cuandus ou gouandous (5), les agoutis (6), les coatis, les pacas (7), les philandres (8), les cochons d'Inde (9), les aperea (10) et les tatous (11), que je crois tous originaires et propres au Nouveau-Monde, quoique les

(4) *Cuguacu-ete*, *cuguacu-apara*. (Pison, Hist. nat., page 97. — Marcgr., Hist. Brasil., pag. 235.) — Biche des palétuviers, biche des bois. (Barrère, Hist. de la Fr. éq., pag. 151.)

(5) *Cuandu Brasiliensibus*. (Pison, Hist. nat., page 99. — Marcgr., Hist. Br., pag. 233.) — *Gouandou*. (Barrère, Hist. de la Fr. éq., pag. 153.) — *Chat-épineux*. (Desmarchais, tome 3, pag. 303.) — *Le porc-épic d'Amérique*. (Brisson, Regn. animal., pag. 129.)

(6) Voyez, dans ce volume, les articles de l'agouti et du coati.

(7) *Paca*. (Pison, Hist. nat., page 101.) *Paca Brasiliensibus*. (Marcgr., Hist. Br., pag. 224.) — *Ourana, pak*. (Barrère, Hist. de la Fr. éq., pag. 152.)

(8) *Carigeya Brasiliensibus*. (Marcgr., Hist. Br., p. 222.) — *Opossum*. (Jean de Laet, page 82.) — *Le philandre*. (Brisson, Regn. animal., pag. 286 et seq.)

(9) Voyez, dans ce volume, l'article du cochon d'Inde.

(10) *Aperea Brasiliensibus*. (Marcgr., Hist. Br., pag. 223.) — *Le lapin du Brésil*. (Brisson, Regn. animal., pag. 149.)

(11) *Tatou, armadillo, ayotochli*. (Hernandez, Hist. Mex., pag. 314.)

nomenclateurs les plus récents parlent d'une espèce de tatous des Indes orientales, et d'une autre espèce en Afrique. Comme c'est seulement sur le témoignage de l'auteur de la description du cabinet de Seba, que l'on a fait mention de ces tatous africains et orientaux, cela ne fait point une autorité suffisante pour que nous puissions y ajouter foi; car on sait en général combien il arrive de ces petites erreurs, de ces quiproquo de noms et de pays lorsqu'on forme une collection d'histoire naturelle: on achète un animal sous le nom de chauve-souris de Ternate ou d'Amérique, et un autre sous celui de tatou des Indes orientales, on les annonce ensuite sous ces noms dans un ouvrage où l'on fait la description de ce cabinet, et de là ces noms passent dans les listes de nos nomenclateurs, tandis qu'en examinant de plus près, on trouve que ces chauve-souris de Ternate ou d'Amérique sont des chauve-souris (1) de France, et que ces tatous des Indes ou d'Afrique pourraient bien être aussi des tatous d'Amérique.

Jusqu'ici nous n'avons pas parlé des singes, parce que leur histoire demande une discussion particulière. Comme le mot *singe* est un nom générique, que l'on applique à un grand nombre d'espèces différentes les unes des autres, il n'est pas étonnant que l'on ait dit qu'il se trouvait des singes en grande quantité dans les pays méridionaux de l'un et de l'autre continent; mais il s'agit de savoir si les animaux que l'on appelle *singes* en Asie et en Afrique sont les mêmes que les animaux auxquels on a donné ce même nom en Amérique; il s'agit même de voir et d'examiner si, de plus de trente espèces de singes que nous avons eus vivants, une seule de ces espèces se trouve également dans les deux continents.

Le satyre (2) ou l'homme des bois, qui par sa conformation paraît moins différer de l'homme que du singe, ne se trouve qu'en Afrique ou dans l'Asie méridionale, et n'existe point en Amérique.

Le gibbon (3), dont les jambes de devant ou les bras sont aussi longs que tout le corps, y compris même les jambes de derrière, se trouve aux grandes Indes et point en Amérique. Ces deux espèces de singes, que nous avons eus vivants, n'ont point de queue.

Le singe (4) proprement dit, dont le poil est d'une couleur verdâtre mêlée d'un peu de jaune, et qui n'a point de queue, se trouve en Afrique et dans quelques autres endroits de l'ancien continent, mais point dans le nouveau. Il en est de même des singes cynocéphales, dont on connaît deux ou trois espèces: leur museau est moins court que celui des précédents; mais comme eux ils sont sans queue, ou du moins ils l'ont si courte qu'on a peine à la voir. Tous ces singes qui n'ont point de queue, ceux surtout dont le museau est court, et dont la face approche beaucoup de celle de l'homme, sont les vrais singes; et les cinq ou six espèces dont nous venons de parler sont toutes naturelles et particulières aux climats chauds de l'ancien continent, et ne se trouvent nulle part dans le nouveau. On peut donc déjà dire qu'il n'y a point de vrai singe en Amérique.

Le babouin (5), qui est un animal plus gros qu'un dogue, et dont le corps est raccourci, ramassé à peu près comme celui de l'hyène, est fort différent des singes dont nous venons de parler; il a la queue très-courte et toujours droite, le museau allongé et large à l'extrémité, les fesses nues et couleur de sang, les jambes fort courtes, les ongles forts et pointus. Cet animal, qui est très-fort et très-méchant, ne se trouve que dans les déserts des parties méridionales de l'ancien continent, et point du tout dans ceux de l'Amérique.

Toutes les espèces de singes qui n'ont point de queue, ou qui n'ont qu'une queue très-courte, ne se trouvent donc que dans l'ancien continent; et parmi les espèces qui ont de longues queues, presque tous les

(1) Voyez, dans ce volume, l'article des chauve-souris. Voyez aussi la description du Cabinet de Seba, vol. 1, page 47, où il donne les figures de l'armadille d'Afrique, et la page 62, où il donne celle de l'armadille orientale.

(2) *Satyrus indicus*, ourang-outang Indis, et homo sylvestris dictus. (Charleton, Exer., pag. 16.) — L'homme des bois. (Brisson, Regn. animal., pag. 189.)

(3) Ce singe, que nous avons vu vivant, et que M. Dupleix avait amené de Pondichéry, n'est indiqué dans aucune nomenclature.

(4) *Simia simpliciter dicta*. (Ray, Synops. quadrup., pag. 149.)

(5) *Papio*. (Ray, Synops. quadrup., pag. 158.) — *Babio*. (Charleton, Exer., pag. 16.) — *Cebus-papio*, baboon, hyena Gesneri. (Klein, de Quadrup., pag. 89.) — Babouin. (Mém. de Kolbe, tome 3, p. 55. — Brisson, Regn. animal., pag. 192.)

grands se trouvent en Afrique ; il y en a peu qui soient même d'une taille médiocre en Amérique ; mais les animaux qu'on a désignés par le nom générique de *petits singes à longue queue* y sont en grand nombre ; ces espèces de petits singes à longue queue sont les sapajous, les sagouins, les tamarins, etc. Nous verrons, dans l'histoire particulière que nous ferons de ces animaux, que tous ces singes d'Amérique sont différents des singes de l'Afrique et de l'Asie.

Les makis (1), dont nous connaissons trois ou quatre espèces ou variétés, et qui approchent assez des singes à longue queue, qui comme eux ont des mains, mais dont le museau est beaucoup plus allongé et plus pointu, sont encore des animaux particuliers à l'ancien continent, et qui ne se sont pas trouvés dans le nouveau. Ainsi tous les animaux de l'Afrique ou de l'Asie méridionale qu'on a désignés par le nom de *singes*, ne se trouvent pas plus en Amérique que les éléphants, les rhinocéros ou les tigres. Plus on fera de recherches et de comparaisons exactes à ce sujet, plus on sera convaincu que les animaux des parties méridionales de chacun des continents n'existaient point

dans l'autre, et que le petit nombre de ceux qu'on y trouve aujourd'hui ont été transportés par les hommes, comme la brebis de Guinée qui a été portée au Brésil ; le cochon d'Inde, qui au contraire a été transporté du Brésil en Guinée, et peut-être encore quelques autres espèces de petits animaux, desquels le voisinage et le commerce de ces deux parties du monde ont favorisé le transport. Il y a environ cinq cents lieues de mer entre les côtes du Brésil et celles de la Guinée ; il y en a plus de deux mille des côtes du Pérou à celles des Indes orientales : tous ces animaux qui par leur nature ne peuvent supporter le climat du nord, ceux même qui, pouvant le supporter, ne peuvent produire dans ce même climat, sont donc confinés de deux ou trois côtés par des mers qu'ils ne peuvent traverser, et d'autre côté par des terres trop froides qu'ils ne peuvent habiter sans périr ; ainsi l'on doit cesser d'être étonné de ce fait général, qui d'abord paraît très-singulier, et que personne avant nous n'avait même soupçonné, savoir qu'aucun des animaux de la zone torride dans l'un des continents, ne s'est trouvé dans l'autre.

## ANIMAUX

### COMMUNS AUX DEUX CONTINENTS.

Nous avons vu, par l'énumération précédente, que, non-seulement les animaux des climats les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie manquent à l'Amérique, mais même que la plupart de ceux des climats tempérés de l'Europe y manquent également. Il n'en est pas ainsi des animaux qui peuvent aisément supporter le froid et se multiplier dans les climats du nord ; on en trouve plusieurs dans l'Amérique septentrionale, et quoique ce ne soit jamais sans quelque différence assez marquée, on ne peut cependant se refuser à les regarder comme les mêmes, et à croire qu'ils ont autrefois passé de l'un à l'autre continent par des terres du nord,

peut-être encore actuellement inconnues, ou plutôt anciennement submergées ; et cette preuve, tirée de l'histoire naturelle, démontre mieux la contiguité presque continue des deux continents vers le nord, que toutes les conjectures de la géographie spéculative.

Les ours des Illinois de la Louisiane, etc., paraissent être les mêmes que nos ours ; ceux-là sont seulement plus petits et plus noirs.

Le cerf du Canada, quoique plus petit que notre cerf, n'en diffère au reste que par la plus grande hauteur du bois, le plus grand nombre d'andouillers et par la queue qu'il a plus longue.

Il en est de même du chevreuil qui se trouve au midi du Canada et dans la Louisiane, qui est aussi plus petit, et qui

(1) *Simia sciurus lanuginosus fuscus*, etc. (Petiver, *Gazophil.*, tab. 17, fig. 5) — *Prosimia fusca*, le maki. (Brisson, *Regn. anim.*, p. 220 et seq.)

a la queue plus longue que le chevreuil d'Europe; et encore de l'orignal, qui est le même animal que l'élan, mais qui n'est pas si grand.

Le renne de Laponie, le daim de Groenland et le karibou de Canada me paraissent ne faire qu'un seul et même animal. Le daim ou cerf de Groenland, décrit et dessiné par Edwards (1), ressemble trop au renne pour qu'on puisse le regarder comme faisant une espèce différente; et à l'égard du karibou, dont on ne trouve nulle part de description exacte, nous avons cependant jugé par toutes les indications que nous avons pu recueillir, que c'était le même animal que le renne. M. Brisson (2) a cru devoir en faire une espèce différente, et il rapporte le karibou au *cervus burgundicus* de Jonston; mais ce *cervus burgundicus* est un animal inconnu, et qui, sûrement, n'existe ni en Bourgogne, ni en Europe: c'est simplement un nom que l'on aura donné à quelque tête de cerf ou de daim dont le bois était bizarre; ou bien il se pourrait que la tête du karibou qu'a vu M. Brisson, et dont le bois n'était composé, de chaque côté, que d'un seul merrain droit, long de dix pouces, avec un andouiller près de la base, tourné en avant, soit en effet une tête de renne femelle, ou bien une jeune tête d'une première ou d'une seconde année: car on sait que dans le renne la femelle porte un bois comme le mâle, mais beaucoup plus petit, et que, dans tous deux, la direction des premiers andouillers est en avant; et enfin, que, dans cet animal, l'étendue et les ramifications du bois, comme dans tous les autres qui en portent, suivent exactement la progression des années.

Les lièvres, les écureuils, les hérissons, les rats musqués, les loutres, les marmottes, les rats, les musaraignes, les chauve-souris, les taupes, sont aussi des espèces qu'on pourrait regarder comme communes aux deux continents, quoique, dans tous ces genres, il n'y ait aucune espèce qui soit parfaitement semblable en Amérique à celles de l'Europe; et l'on sent qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de prononcer si ce sont réellement des espèces différentes, ou seulement des variétés de la même espèce, qui ne sont devenues

constantes que par l'influence du climat.

Les castors de l'Europe paraissent être les mêmes que ceux du Canada: ces animaux préfèrent les pays froids, mais ils peuvent aussi subsister et se multiplier dans les pays tempérés; il y en a encore quelques-uns en France dans les îles du Rhône; il y en avait autrefois en bien plus grand nombre, et il paraît qu'ils aiment encore moins les pays trop peuplés que les pays trop chauds: ils n'établissent leur société que dans des déserts éloignés de toute habitation, et, dans le Canada même, qu'on doit encore regarder comme un vaste désert, ils se sont retirés fort loin des habitations de toute la colonie.

Les loups et les renards sont aussi des animaux communs aux deux continents: on les trouve dans toutes les parties de l'Amérique septentrionale, mais avec des variétés; il y a surtout des renards et des loups noirs, et tous y sont en général plus petits qu'en Europe, comme le sont aussi tous les autres animaux, tant ceux qui sont naturels au pays, que ceux qui y ont été transportés.

Quoique la belette et l'hermine fréquentent les pays froids en Europe, elles sont au moins très-rares en Amérique; il n'en est pas absolument de même des martres, des fouines et des putois.

La martre du nord de l'Amérique paraît être la même que celle de notre nord; le vison du Canada ressemble beaucoup à la fouine, et le putois rayé de l'Amérique septentrionale n'est peut-être qu'une variété de l'espèce du putois de l'Europe.

Le lynx ou loup-cervier, qu'on trouve en Amérique comme en Europe, nous a paru le même animal; il habite les pays froids de préférence, mais il ne laisse pas de vivre et de multiplier sous les climats tempérés, et il se tient ordinairement dans les forêts et sur les montagnes.

Le phoca ou veau marin paraît confiné dans les pays du nord, et se trouve également sur les côtes de l'Europe et de l'Amérique septentrionale.

Voilà tous les animaux, à très-peu près, qu'on peut regarder comme communs aux deux continents de l'ancien et du nouveau monde, et dans ce nombre qui, comme l'on voit, n'est pas considérable, on doit en retrancher peut-être encore plus d'un tiers, dont les espèces, quoique assez semblables en apparence, peuvent cependant être réellement différentes. Mais, en admettant même dans tous ces animaux l'identité d'espèce avec

(1) Voyez Edwards; Natural History of Birds, London, 1743, page 51.

(2) Brisson, Regn. animal., pag. 91.

ceux d'Europe, on voit que le nombre de ces espèces communes aux deux continents est assez petit, en comparaison de celui des espèces qui sont propres et particulières à chacun des deux; on voit de plus qu'il n'y a, de tous ces animaux, que ceux qui habitent ou fréquentent les terres du nord, qui soient communs aux deux mondes, et qu'aucun de ceux qui ne peuvent se multiplier que dans les pays chauds ou tempérés ne se trouve à la fois dans tous les deux.

Il ne paraît donc plus douteux que les deux continents ne soient ou n'aient été contigus vers le nord, et que les animaux qui leur sont communs n'aient passé de l'un à l'autre par des terres qui nous sont inconnues. On serait fondé à croire, surtout d'après les nouvelles découvertes des Russes au nord de Kamtschatka, que c'est avec l'Asie que l'Amérique communique par des terres contiguës, et il semble, au contraire, que le nord de l'Europe en soit et en ait toujours été séparé par des mers assez considérables pour qu'aucun animal quadrupède n'ait pu les franchir; cependant les animaux du nord de l'Amérique ne sont pas précisément ceux du nord de l'Asie, ce sont plutôt ceux du nord de l'Europe. Il en est de même des animaux des contrées tempérées: l'argali (1), la zibeline, la taupa dorée de Sibérie, le musc de la Chine ne se trouvent point à la baie d'Hudson, ni dans aucune autre partie du nord-ouest du nouveau continent; on trouve au contraire, dans les terres du nord-est de l'Amérique, non-seulement les animaux communs à celles du nord en Europe et en Asie, mais aussi ceux qui semblent être particuliers à l'Europe seule, comme l'élan, le renne, etc.; néanmoins, il faut avouer que les parties orientales du nord de l'Asie sont encore si peu connues, qu'on ne peut pas assurer si les animaux du nord de l'Europe s'y trouvent ou ne s'y trouvent pas.

Nous avons remarqué, comme une chose très-singulière, que, dans le nouveau continent, les animaux des provinces méridionales sont tous très-petits, en comparaison des

animaux des pays chauds de l'ancien continent. Il n'y a, en effet, nulle comparaison pour la grandeur de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame, de la girafe, du chameau, du lion, du tigre, etc., tous animaux naturels et propres à l'ancien continent, et du tapir, du cabiai, du fourmilier, du lama, du puma, du jaguar, etc., qui sont les plus grands animaux du Nouveau-Monde; les premiers sont quatre, six, huit et dix fois plus gros que les derniers. Une autre observation, qui vient encore à l'appui de ce fait général, c'est que tous les animaux qui ont été transportés d'Europe en Amérique, comme les chevaux, les ânes, les bœufs, les brebis, les chèvres, les cochons, les chiens, etc., tous ces animaux, dis-je, y sont devenus plus petits; et que ceux qui n'y ont pas été transportés et qui y sont allés d'eux-mêmes, ceux, en un mot, qui sont communs aux deux mondes, tels que les loups, les renards, les cerfs, les chevreuils, les élans, sont aussi considérablement plus petits en Amérique qu'en Europe, et cela sans aucune exception.

Il y a donc, dans la combinaison des éléments, et des autres causes physiques, quelque chose de contraire à l'agrandissement de la nature vivante dans ce nouveau monde; il y a des obstacles au développement et peut-être à la formation des grands germes; ceux même qui, par les douces influences d'un autre climat, ont reçu leur forme plénière et leur extension tout entière, se resserrent, se rapetissent sous ce ciel avare et dans cette terre vide, où l'homme en petit nombre était épars, errant; où, loin d'être en maître de ce territoire comme de son domaine, il n'avait nul empire; où, ne s'étant jamais soumis ni les animaux ni les éléments, n'ayant ni dompté les mers, ni dirigé les fleuves, ni travaillé la terre, il n'était en lui-même qu'un animal du premier rang, et n'existait pour la nature que comme un être sans conséquence, une espèce d'automate impuissant, incapable de la réformer ou de la seconder; elle l'avait traité moins en mère qu'en marâtre en lui refusant le sentiment d'amour et le désir vif de se multiplier. Car, quoique le Sauvage du Nouveau-Monde soit à peu près de même stature que l'homme de notre monde, cela ne suffit pas pour qu'il puisse faire une exception au fait général du rapetissement de la nature vivante dans tout ce continent: le Sauvage est faible et petit par les organes de la génération; il n'a ni

(1) Argali, animal de Sibérie, dont M. Gmelin donne une bonne description dans le premier tome de ses Voyages, page 368, et qu'il croit être le même animal que le musimon ou mouton des anciens. Pline a parlé de cet animal, et Gesner en fait mention dans son Histoire des quadrupèdes, pages 934 et 935.

poil, ni barbe, et nulle ardeur pour sa femelle; quoique plus léger que l'Européen, parce qu'il a plus d'habitude à courir, il est cependant beaucoup moins fort de corps; il est aussi bien moins sensible, et cependant plus craintif et plus lâche; il n'a nulle vivacité, nulle activité dans l'âme; celle du corps est moins un exercice, un mouvement volontaire, qu'une nécessité d'action causée par le besoin; ôtez-lui la faim et la soif, vous détruisez en même temps le principe actif de tous ses mouvements; il demeurera stupidement en repos sur ses jambes ou couché pendant des jours entiers. Il ne faut pas aller chercher plus loin la cause de la vie dispersée des Sauvages et de leur éloignement pour la société: la plus précieuse étincelle du feu de la nature leur a été refusée; ils manquent d'ardeur pour leur femelle, et, par conséquent, d'amour pour leurs semblables: ne connaissant pas l'attachement le plus vif, le plus tendre de tous, leurs autres sentiments de ce genre sont froids et languissants; ils aiment faiblement leurs pères et leurs enfants. La société la plus intime de toutes, celle de la même famille, n'a donc chez eux que de faibles liens; la société d'une famille à l'autre n'en a point du tout: dès lors, nulle réunion, nulle république, nul état social. Le physique de l'amour fait chez eux le moral des mœurs; leur cœur est glacé, leur société froide et leur empire dur. Ils ne regardent leurs femmes que comme des servantes de peine ou des bêtes de somme, qu'ils chargent, sans ménagement, du fardeau de leur chasse, et qu'ils forcent sans pitié, sans reconnaissance, à des ouvrages qui, souvent, sont au-dessus de leurs forces: ils n'ont que peu d'enfants; ils en ont peu de soin; tout se ressent de leur premier défaut; ils sont indifférents, parce qu'ils sont peu puissants, et cette indifférence pour le sexe est la tache originelle qui flétrit la nature, qui l'empêche de s'épanouir, et qui, détruisant les germes de la vie, coupe en même temps la racine de la société.

L'homme ne fait donc point d'exception ici. La nature, en lui refusant les puissances de l'amour, l'a plus maltraité et plus rapetissé qu'aucun des animaux; mais, avant d'exposer les causes de cet effet général, nous ne devons pas dissimuler que si la nature a rapetissé dans le Nouveau-Monde tous les animaux quadrupèdes, elle paraît avoir maintenu les reptiles et agrandi les insectes: car quoique au Sénégal il y ait encore de

plus gros lézards et de plus longs serpents que dans l'Amérique méridionale, il n'y a pas à beaucoup près la même différence entre ces animaux qu'entre les quadrupèdes; le plus gros serpent du Sénégal n'est pas double de la grande couleuvre de Cayenne, au lieu qu'un éléphant est peut-être dix fois plus gros que le tapir qui, comme nous l'avons dit, est le plus grand quadrupède de l'Amérique méridionale; mais, à l'égard des insectes, on peut dire qu'ils ne sont nulle part aussi grands que dans le Nouveau-Monde: les plus grosses araignées, les plus grands scarabées, les chenilles les plus longues, les papillons les plus étendus se trouvent au Brésil, à Cayenne et dans les autres provinces de l'Amérique méridionale; ils l'emportent sur presque tous les insectes de l'ancien monde, non-seulement par la grandeur du corps et des ailes, mais aussi par la vivacité des couleurs, le mélange des nuances, la variété des formes, le nombre des espèces et la multiplication prodigieuse des individus dans chacune. Les crapauds, les grenouilles et les autres bêtes de ce genre sont aussi très-grosses en Amérique. Nous ne dirons rien des oiseaux ni des poissons, parce que, pouvant passer d'un monde à l'autre, il serait presque impossible de distinguer ceux qui appartiennent en propre à l'un ou à l'autre, au lieu que les insectes et les reptiles sont à peu près comme les quadrupèdes confinés chacun dans son continent.

Voyons donc pourquoi il se trouve de si grands reptiles, de si gros insectes, de si petits quadrupèdes et des hommes si froids dans ce nouveau monde. Cela tient à la qualité de la terre, à la condition du ciel, au degré de chaleur, à celui d'humidité, à la situation, à l'élévation des montagnes, à la quantité des eaux courantes ou stagnantes, à l'étendue des forêts, et surtout à l'état brut dans lequel on y voit la nature. La chaleur est, en général, beaucoup moindre dans cette partie du monde, et l'humidité beaucoup plus grande: si l'on compare le froid et le chaud dans tous les degrés de latitude, on trouvera qu'à Québec, c'est-à-dire sous celle de Paris, l'eau des fleuves gèle tous les ans de quelques pieds d'épaisseur; qu'une masse encore plus épaisse de neige y couvre la terre pendant plusieurs mois; que l'air y est si froid, que tous les oiseaux fuient et disparaissent pour tout l'hiver, etc.; cette différence de température sous la même latitude dans la zone

tempérée ; quoique très-grande, l'est peut-être encore moins que celle de la chaleur sous la zone torride : on brûle au Sénégal, et sous la même ligne on jouit d'une douce température au Pérou ; il en est de même sous toutes les autres latitudes qu'on voudra comparer. Le continent de l'Amérique est situé et formé de façon que tout concourt à diminuer l'action de la chaleur ; on y trouve les plus hautes montagnes, et, par la même raison, les plus grands fleuves du monde : ces hautes montagnes forment une chaîne qui semble borner vers l'ouest le continent dans toute sa longueur ; les plaines et les basses terres sont toutes situées en deçà des montagnes, et s'étendent depuis leur pied jusqu'à la mer, qui, de notre côté, sépare les continents : ainsi le vent d'est, qui, comme l'on sait, est le vent constant et général entre les tropiques, n'arrive en Amérique qu'après avoir traversé une très-vaste étendue d'eau, sur laquelle il se rafraîchit ; et c'est par cette raison qu'il fait beaucoup moins chaud au Brésil, à Cayenne, etc., qu'au Sénégal, en Guinée, etc., où ce même vent d'est arrive chargé de la chaleur de toutes les terres et des sables brûlants qu'il parcourt en traversant et l'Afrique et l'Asie. Qu'on se rappelle ce que nous avons dit au sujet de la différente couleur des hommes, et, en particulier, de celle des Nègres ; il paraît démontré que la teinte plus ou moins forte du tanné, du brun et du noir dépend entièrement de la situation du climat ; que les Nègres de Nigritie et ceux de la côte occidentale de l'Afrique sont les plus noirs de tous, parce que ces contrées sont situées de manière que la chaleur y est constamment plus grande que dans aucun autre endroit du globe, le vent d'est, avant d'y arriver, ayant à traverser des trajets de terres immenses ; qu'au contraire, les Indiens méridionaux ne sont que tannés, et les Brésiliens bruns, quoique sous la même latitude que les Nègres, parce que la chaleur de leur climat est moindre et moins constante, le vent d'est n'y arrivant qu'après s'être rafraîchi sur les eaux et chargé de vapeurs humides. Les nuages qui interceptent la lumière et la chaleur du soleil, les pluies qui rafraîchissent l'air et la surface de la terre sont périodiques et durent plusieurs mois à Cayenne et dans les autres contrées de l'Amérique méridionale. Cette première cause rend donc toutes les côtes orientales de l'Amérique beaucoup plus tempérées que l'A-

frique et l'Asie ; et, lorsque après être arrivé frais sur ces côtes, le vent d'est commence à reprendre un degré plus vif de chaleur en traversant les plaines de l'Amérique, il est tout à coup arrêté, refroidi par cette chaîne de montagnes énormes dont est composée toute la partie occidentale du nouveau continent, en sorte qu'il fait encore moins chaud sous la ligne au Pérou qu'au Brésil et à Cayenne, etc., à cause de l'élévation prodigieuse des terres ; aussi, les naturels du Pérou, du Chili, etc., ne sont que d'un brun rouge et tanné, moins foncé que celui des Brésiliens. Supprimons pour un instant la chaîne des Cordilières, ou plutôt rabaissons ces montagnes au niveau des plaines adjacentes, la chaleur eût été excessive vers ces terres occidentales, et l'on eût trouvé les hommes noirs au Pérou et au Chili, tels qu'on les trouve sur les côtes occidentales de l'Afrique.

Ainsi, par la seule disposition des terres de ce nouveau continent, la chaleur y serait déjà beaucoup moindre que dans l'ancien ; et en même temps nous allons voir que l'humidité y est beaucoup plus grande. Les montagnes étant les plus hautes de la terre, et se trouvant opposées de face à la direction du vent d'est, arrêtent, condensent toutes les vapeurs de l'air, et produisent par conséquent une quantité infinie de sources vives, qui, par leur réunion, forment bientôt des fleuves les plus grands de la terre : il y a donc beaucoup plus d'eaux courantes dans le nouveau continent que dans l'ancien, proportionnellement à l'espace ; et cette quantité d'eau se trouve encore prodigieusement augmentée par le défaut d'écoulement ; les hommes n'ayant ni borné les torrents, ni dirigé les fleuves, ni séché les marais, les eaux stagnantes couvrent des terres immenses, augmentent encore l'humidité de l'air et en diminuent la chaleur : d'ailleurs, la terre étant partout en friche et couverte dans toute son étendue d'herbes grossières, épaisses et touffues, elle ne s'échauffe, ne se sèche jamais ; la transpiration de tant de végétaux, pressés les uns contre les autres, ne produit que des exhalaisons humides et malsaines ; la nature cachée sous ses vieux vêtements, ne montra jamais de parure nouvelle dans ces tristes contrées, n'étant ni caressée ni cultivée par l'homme ; jamais elle n'avait ouvert son sein bienfaisant ; jamais la terre n'avait vu sa surface dorée de ces riches épis qui font notre opulence et sa fécondité. Dans

cet état d'abandon tout languit, tout se corrompt, tout s'étouffe; l'air et la terre, surchargés de vapeurs humides et nuisibles, ne peuvent s'épurer ni profiter des influences de l'astre de la vie; le soleil darde inutilement ses rayons les plus vifs sur cette masse froide, elle est hors d'état de répondre à son ardeur; elle ne produira que des êtres humides, des plantes, des reptiles, des insectes, et ne pourra nourrir que des hommes froids et des animaux faibles.

C'est donc principalement parce qu'il y avait peu d'hommes en Amérique, et parce que la plupart de ces hommes, menant la vie des animaux, laissaient la nature brute et négligeaient la terre, qu'elle est demeurée froide, impuissante à produire les principes actifs, à développer les germes des plus grands quadrupèdes, auxquels il faut, pour croître et se multiplier, toute la chaleur, toute l'activité que le soleil peut donner à la terre amoureuse; et c'est par la raison contraire que les insectes, les reptiles et toutes les espèces d'animaux qui se traînent dans la fange, dont le sang est de l'eau, et qui pullulent par la pourriture, sont plus nombreuses et plus grandes dans toutes les terres basses, humides et marécageuses de ce nouveau continent.

Lorsqu'on réfléchit sur ces différences si marquées qui se trouvent entre l'ancien et le nouveau monde, on serait tenté de croire que celui-ci est en effet bien plus nouveau, et qu'il a demeuré plus long-temps que le reste du globe sous les eaux de la mer; car, à l'exception des énormes montagnes qui le bornent vers l'ouest, et qui paraissent être des monuments de la plus haute antiquité du globe, toutes les parties basses de ce continent semblent être des terrains nouvellement élevés et formés par le dépôt des fleuves et le limon des eaux: on y trouve en effet, en plusieurs endroits, sous la première couche de la terre végétale, les coquilles et les madrépores de la mer, formant déjà des bancs, des masses de pierre à chaux, mais d'ordinaire moins dures et moins compactes que nos pierres de taille qui sont de même nature. Si ce continent est réellement aussi ancien que l'autre, pourquoi y a-t-on trouvé si peu d'hommes? pourquoi y étaient-ils presque tous sauvages et dispersés? pourquoi ceux qui s'étaient réunis en société, les Mexicains et les Péruviens, ne comptaient-ils que deux ou trois cents ans depuis le premier homme qui les

avait rassemblés? pourquoi ignoraient-ils encore l'art de transmettre à la postérité les faits par des signes durables, puisqu'ils avaient déjà trouvé celui de se communiquer de loin leurs idées, et de s'écrire en nouant des cordons? pourquoi ne s'étaient-ils pas soumis les animaux, et ne se servaient-ils que du lama et du pacos, qui n'étaient pas, comme nos animaux domestiques, résidents, fidèles et dociles? Leurs arts étaient naissants comme leur société, leurs talents imparfaits, leurs idées non développées, leurs organes rudes et leur langue barbare; qu'on jette les yeux sur la liste des animaux (1), leurs noms sont presque tous si difficiles à prononcer, qu'il est éton-

(1) Pelon ichiati l'ouquilti. — Le lama.

Tapierete au Brésil, maypoury ou manipouris à la Guyane. — Le tapir.

Tamandua-guacu au Brésil, ouariri à la Guyane. — Le tamarin.

Ouatirouaou à la Guyane. — Le fourmilier.

Ouaikaré à la Guyane, ai ou hai au Brésil. — Le paresseux.

Aiotochtli au Mexique, tatu ou tatupeba au Brésil, chirquinchum à la Nouvelle-Espagne. — Le tatou.

Tatu-ete au Brésil, tatou-kabassou à la Guyane. — Le tatouet.

Macatlchichiltic ou temamaçama, animal qui ressemble à quelques égards à la gazelle, et qui n'a pas encore d'autre nom que celui de gazelle de la Nouvelle-Espagne.

Jiya ou carigueibeju, animal qui ressemble assez à la loutre, et que par cette raison l'on a nommé loutre du Brésil.

Quauhila coymlat ou quapizotl au Mexique, ou caaigoara au Brésil. — Le tajaou ou tajaou.

Tlacoozclotl ou tlalocclotl. — Le chat-pard.

Cabionara ou capybara. — Le cabiai.

Tlatlahqui occlotl au Mexique, janowara ou jaguara au Brésil. — Le jaguar.

Cuguacu-arana, ou cuguacu-ara, ou cougouacouara. — Le cougar.

Tlaquatzin au Mexique, aouaré à la Guyane, cari-gueya au Brésil. — Le philandre.

Hoitzlaquatzin, animal qui ressemble au porc-épic, et qui n'a pas encore d'autre nom que celui de porc-épic de la Nouvelle-Espagne.

Cuandu, ou gouandou, animal qui ressemble encore au porc-épic que l'on a nommé porc-épic du Brésil, et qui peut-être est le même que le précédent.

Tepe-maxtlalon au Mexique, maragauo, ou maracaia au Brésil. — Le marac. Cet animal a la peau marquée comme celle d'une panthère; il est de la forme et de la grosseur d'un chat; on l'a appelé mal à propos chat-tigre, ou chat sauvage tigré, puisque sa robe est marquée comme celle de la panthère, et non pas comme celle du tigre.

Quauhtechallotl thiltic, ou thilocotequillin, ani-



nant que les Européens aient pris la peine de les écrire.

Tout semble donc indiquer que les Américains étaient des hommes nouveaux, ou pour mieux dire des hommes si anciennement dépayés, qu'ils avaient perdu toute notion, toute idée de ce monde dont ils étaient issus. Tout semble s'accorder aussi pour prouver que la plus grande partie des continents de l'Amérique était une terre nouvelle, encore hors de la main de l'homme, et dans laquelle la nature n'avait pas eu le temps d'établir tous ses plans, ni celui de se développer dans toute son étendue; que les hommes y sont froids et les animaux petits, parce que l'ardeur des uns et la grandeur des autres dépendent de la salubrité et de la chaleur de l'air; et que, dans quelques siècles, lorsqu'on aura défriché les terres, abattu les forêts, dirigé les fleuves et contenu les eaux, cette même terre deviendra la plus féconde, la plus saine, la plus riche de toutes, comme elle paraît déjà l'être dans toutes les parties que l'homme a travaillées. Cependant nous ne voulons pas en conclure qu'il y naîtra pour lors des animaux plus grands : jamais le tapir et le cabiai n'atteindront à la taille de l'éléphant ou de l'hippopotame; mais au moins les animaux qu'on y transportera ne diminueront pas de grandeur, comme ils l'ont fait dans les premiers temps : peu à peu l'homme remplira le vide de ces terres immenses, qui n'étaient qu'un désert lorsqu'on les découvrit.

Les premiers historiens qui ont écrit les conquêtes des Espagnols ont, pour augmenter la gloire de leurs armes, prodigieusement exagéré le nombre de leurs ennemis : ces historiens pourront-ils persuader à un homme sensé qu'il y avait des millions d'hommes à Saint-Domingue et à Cuba, lorsqu'ils disent en même temps qu'il n'y avait parmi tous ces hommes ni monarchie, ni républi-

mal qui ressemble à l'écureuil, et qui n'a pas encore d'autre nom que celui d'écureuil noir.

Quimichpatlan, ou assapanick, animal qui ressemble à l'écureuil-volant, et qui peut-être est le même.

Yzquiepatl. — La mouffette. C'est un animal qu'on a appelé petit renard, renard d'Inde, blaireau de Surinam, mais qui n'est ni renard, ni blaireau; comme il répand une odeur empestée et qui suffoque, même à une assez grande distance, nous l'appellerons mouffette.

Xolitozcuintli, ou cuetlachtl, animal qui a quelque ressemblance avec le loup, et qui n'a pas encore d'autre nom que celui de loup du Mexique, etc.

MAMMIFÈRES. *Tome II.*

que, ni presque aucune société; et quand on sait d'ailleurs que, dans ces deux grandes îles voisines l'une de l'autre et en même temps peu éloignées de la terre-ferme du continent, il n'y avait en tout que cinq espèces d'animaux quadrupèdes, dont la plus grande était à peu près de la grosseur d'un écureuil ou d'un lapin? Rien ne prouve mieux que ce fait combien la nature était vide et déserte dans cette terre nouvelle. « On ne » trouva, dit de Laet, dans l'île de Saint- » Domingue que fort peu d'espèces d'ani- » maux à quatre pieds, comme le *hutias*, » qui est un petit animal peu différent de » nos lapins, mais un peu plus petit, avec » les oreilles plus courtes et la queue comme » une taupe.... Le *chemi*, qui est presque » de la même forme, mais un peu plus grand » que le *hutias*.... Le *mohui* un peu plus petit que le *hutias*.... Le *cori* pareil en grandeur au lapin, ayant la gueule comme une » taupe, sans queue, les jambes courtes; » il y en a de blancs et de noirs, et plus » souvent mêlés des deux : c'est un animal » domestique et grandement privé.... De » plus une petite espèce de *chiens*, qui » étaient absolument muets; aujourd'hui il y » a fort peu de tous ces animaux, parce que » les chiens d'Europe les ont détruits (1).

» Il n'y avait, dit Acosta, aux îles de » Saint-Domingue et de Cuba, non plus » qu'aux Antilles, presque aucuns animaux » du nouveau continent de l'Amérique, et » pas un seul des animaux semblables à » ceux d'Europe (2)... Tout ce qu'il y a aux » Antilles, dit le Père du Tertre, de moutons, de chèvres, de chevaux, de bœufs, d'ânes, tant dans la Guadeloupe que dans » les autres îles habitées par les Français, » a été apporté par eux; les Espagnols n'y » en mirent aucun, comme ils ont fait dans » les autres îles, d'autant que les Antilles » étant dans ce temps toutes couvertes de » bois, le bétail n'y aurait pu subsister sans » herbages (3). » M. Fabry, que j'ai déjà eu

(1) Voyez l'Histoire du Nouveau-Monde, par Jean de Laet; Leyde, 1640, liv. 1, chap. 4, page 5.

Voyez aussi l'Histoire de l'île de Saint-Domingue, par le P. Charlevoix; Paris, 1730, tome 1, page 35.

(2) Voyez l'Histoire naturelle des Indes, par Joseph Acosta, traduction de Renaud; Paris, 1600, pages 144 et suivantes.

(3) Voyez l'Histoire générale des Antilles, par le Père du Tertre; Paris, 1667, tome 1, pages 289 et suiv., où l'on doit observer qu'il y a plusieurs choses empruntées de Joseph Acosta.

occasion de citer dans cet ouvrage, qui avait erré pendant quinze mois dans les terres de l'ouest de l'Amérique, au-delà du fleuve Mississipi, m'a assuré qu'il avait fait souvent trois et quatre cents lieues sans rencontrer un seul homme. Nos officiers qui ont été de Québec à la belle rivière d'Ohio, et de cette rivière à la Louisiane, conviennent tous qu'on pourrait souvent faire cent et deux cents lieues dans la profondeur des terres sans rencontrer une seule famille de Sauvages : tous ces témoignages indiquent assez jusqu'à quel point la nature est déserte dans les contrées même de ce nouveau continent, où la température est la plus agréable; mais ce qu'ils nous apprennent de plus particulier et de plus utile pour notre objet, c'est à nous défier du témoignage postérieur des descripteurs de cabinets ou des nomenclateurs, qui peuplent ce nouveau monde d'animaux, lesquels ne se trouvent que dans l'ancien, et qui en désignent d'autres comme originaires de certaines contrées, où cependant jamais ils n'ont existé. Par exemple, il est clair et certain qu'il n'y avait originairement dans l'île Saint-Domingue aucun animal quadrupède plus fort qu'un lapin; il est encore certain que, quand il y en aurait eu, les chiens européens, devenus sauvages et méchants comme des loups, les auraient détruits : cependant on a appelé *chat-tigre* ou *chat-tigré* (1) de Saint-Domingue le *marac* ou *maracaia* du Brésil, qui ne se trouve que dans la terre-ferme du continent. On a dit que le lézard écailléux, ou diable de Java, se trouvait en Amérique, et que les Brésiliens (2) l'appelaient *tatoë*, tandis qu'il ne se trouve qu'aux Indes orientales : on a prétendu que la civette (3), qui est un animal des parties méridionales de l'ancien continent, se trouvait aussi dans le nouveau, et surtout à la Nouvelle-Espagne, sans faire attention que, les civettes étant des animaux utiles, et qu'on élève en plusieurs endroits de l'Afrique, du Levant et des Indes, comme des animaux domestiques, pour en recueillir le parfum dont il se fait un grand commerce, les Espagnols n'auraient pas manqué d'en tirer le même avantage et de faire le même commerce, si la civette se fût en effet trouvée dans la Nouvelle-Espagne.

De la même manière que les nomenclateurs ont quelquefois peuplé mal à propos le Nouveau-Monde d'animaux qui ne se trouvent que dans l'ancien continent, ils ont aussi transporté dans celui-ci ceux de l'autre; ils ont mis des philandres aux Indes orientales, d'autres à Amboine (4), des paresseux à Ceylan (5); et cependant les philandres et les paresseux sont des animaux d'Amérique si remarquables, l'un par l'espèce de sac qu'il a sous le ventre et dans lequel il porte ses petits, l'autre par l'excessive lenteur de sa démarche et de tous ses mouvements, qu'il ne serait pas possible, s'ils eussent existé aux Indes orientales, que les voyageurs n'en eussent fait mention. Seba s'appuie du témoignage de François Valentin, au sujet du philandre des Indes orientales; mais cette autorité devient, pour ainsi dire, nulle, puisque ce François Valentin connaissait si peu les animaux et les poissons d'Amboine, ou que ses descriptions sont si mauvaises, qu'Artédi lui en fait le reproche, et déclare qu'il n'est pas possible de les reconnaître aux notices qu'il en donne.

Au reste nous ne prétendons pas assurer affirmativement et généralement, que de tous les animaux qui habitent les climats les plus chauds de l'un ou de l'autre continent, aucun ne se trouve dans tous les deux à la fois; il faudrait, pour en être physiquement certain, les avoir tous vus : nous prétendons seulement en être moralement sûrs, puisque cela est évident pour tous les grands animaux, lesquels seuls ont été remarqués et bien désignés par les voyageurs; que cela est encore assez clair pour la plupart des petits, et qu'il en reste peu sur lesquels nous ne puissions prononcer. D'ailleurs, quand il se trouverait à cet égard quelques exceptions évidentes (ce que j'ai bien de la peine à imaginer), elles ne porteraient jamais que sur un très-petit nombre d'animaux, et ne détruiraient pas la loi générale que je viens d'établir, et qui me paraît être la seule boussole qui puisse nous guider dans la connaissance des animaux. Cette loi qui se réduit à les juger autant par le climat et par le naturel, que par la figure et la conformation, se trouvera très-rarement en défaut, et nous fera prévenir ou reconnaître beaucoup d'erreurs. Supposons, par exem-

(1) *Felis sylvestris, tigrinus* en Hispaniola. (Seba, vol. 1, page 77.)

(2) *Idem, ibid.*, page 88.

(3) Brisson, *Regn. animal.*, pag. 258.

(4) Seba, vol. 1, pages 61 et 64.

(5) *Idem, ibid.*, page 54.

ple, qu'il soit question d'un animal d'Arabie, tel que l'hyène; nous pourrions assurer, sans crainte de nous tromper, qu'il ne se trouve point en Laponie, et nous ne dirions pas, comme quelques-uns de nos naturalistes, que l'hyène (1) et le glouton sont le même animal. Nous ne dirions pas, avec Kolbe (2), que le renard croisé, qui habite les parties les plus boréales de l'ancien et du nouveau continent, se trouve en même temps au cap de Bonne-Espérance, et nous trouverions que l'animal dont il parle n'est point un renard, mais un chacal. Nous reconnaitrions que l'animal du cap de Bonne-Espérance, que le même auteur désigne sous le nom de *cochon de terre*, et qui vit de fourmis, ne doit pas être confondu avec les fourmiliers d'Amérique, et qu'en effet cet animal du Cap est vraisemblablement le lézard écailleux (3), qui n'a de commun avec les fourmiliers que de manger des fourmis. De même, s'il eût fait attention que l'élan (4) est un animal du Nord, il n'eût pas appelé de ce nom un animal d'Afrique, qui n'est qu'une gazelle. Le phoca, qui n'habite que les rivages des mers septentrionales, ne doit pas se trouver au cap de Bonne-Espérance (5). La genette, qui est un animal de l'Espagne, de l'Asie-Mineure, etc., et qui ne se trouve que dans l'ancien continent, ne doit pas être indiquée par le nom de *coati*, qui est américain, comme on le trouve dans M. Klein (6). L'*ysquiepat* du Mexique, animal qui répand une odeur empestée, et que par cette raison nous appellerons *mouffette*, ne doit pas être pris pour un petit renard ou pour un blaireau (7). Le *coati-mondi* d'Amérique ne doit pas être confondu, comme l'a fait Aldrovande (8), avec le blaireau-cochon, dont on n'a jamais

parlé que comme d'un animal d'Europe. Mais je n'ai pas entrepris d'indiquer ici toutes les erreurs de la nomenclature des quadrupèdes; je veux seulement prouver qu'il y en aurait moins, si l'on eût fait quelque attention à la différence des climats; si l'on eût assez étudié l'histoire des animaux, pour reconnaître, comme nous l'avons fait les premiers, que ceux des parties méridionales de chaque continent ne se trouvent pas dans tous les deux à la fois; et enfin, si l'on se fût en même temps abstenu de faire des noms génériques, qui confondent ensemble une grande quantité d'espèces, non-seulement différentes, mais souvent très-éloignées les unes des autres.

Le vrai travail d'un nomenclateur ne consiste pas ici à faire des recherches pour allonger sa liste, mais des comparaisons raisonnées pour la raccourcir. Rien n'est plus aisé que de prendre, dans tous les auteurs qui ont décrit des animaux, les noms et les phrases pour en faire une table, qui deviendra d'autant plus longue qu'on examinera moins: rien n'est plus difficile que de les comparer avec assez de discernement pour réduire cette table à sa plus juste dimension. Je le répète; il n'y a pas, dans toute la terre habitable et connue, deux cents espèces d'animaux quadrupèdes, en y comprenant même les singes pour quarante; il ne s'agit donc que de leur assigner à chacun leur nom, et il ne faudra, pour posséder parfaitement cette nomenclature, qu'un très-médiocre usage de sa mémoire, puisqu'il ne s'agira que de retenir ces deux cents noms. A quoi sert-il donc d'avoir fait pour les quadrupèdes des classes, des genres, des méthodes en un mot, qui ne sont que des échafaudages qu'on a imaginés pour aider la mémoire dans la connaissance des plantes, dont le nombre est en effet trop grand, les différences trop petites, les espèces trop peu constantes, et le détail trop minutieux et trop indifférent pour ne pas les considérer par blocs, et en faire des tas ou des genres, en mettant ensemble celles qui paraissent se ressembler le plus? Car, comme dans toutes les productions de l'esprit, ce qui est absolument inutile est toujours mal imaginé et devient souvent nuisible, il est arrivé qu'au lieu d'une liste de deux cents noms, à quoi se réduit toute la nomenclature des quadrupèdes, on a fait des dictionnaires d'un si grand nombre de termes et de phrases, qu'il faut plus de travail pour les débrouil-

(1) Voyez Brisson, *Regn. animal.*, pag. 234.

(2) Voyez la description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe; Amsterdam, 1741. tome 3, page 62.

(3) *Idem*, *ibid.*, page 43.

(4) *Idem*, *ibid.*, page 128. Voyez aussi le *Regn. animal.*, etc.

(5) Voyez Brisson, *Regn. animal.*, pag. 230, où il est dit, d'après Kolbe, que le phoca est appelé *chien-marin* par les habitants du cap de Bonne-Espérance.

(6) Klein, de *Quadrup.*, page 63.

(7) Seba, vol. I, page 68; et Brisson, *Regn. animal.*, pag. 255.

(8) Aldrovande, *Quadrup. digit.*, pag. 267.

ler, qu'il n'en a fallu pour les composer. Pourquoi faire du jargon et des phrases lorsqu'on peut parler clair, en ne prononçant qu'un nom simple? Pourquoi changer toutes les acceptions des termes, sous le prétexte de faire des classes et des genres? Pourquoi, lorsque l'on fait un genre d'une douzaine d'animaux, par exemple, sous le nom de genre du *lapin*, le lapin même ne s'y trouve-t-il pas, et qu'il faut l'aller chercher dans le genre du lièvre (1)? N'est-il pas absurde, disons mieux, il n'est que ridicule de faire des classes où l'on rassemble les genres les plus éloignés, par exemple, de mettre ensemble dans la première l'homme (2) et la chauve-souris, dans la seconde l'éléphant et le lézard écaillé, dans la troisième le lion et le furet, dans la quatrième le cochon et la taupe, dans la cinquième le rhinocéros et le rat, etc. Ces idées mal conçues ne peuvent se soutenir; aussi les ouvrages qui les contiennent sont-ils successivement détruits par leurs propres auteurs; une édition contredit l'autre, et le tout n'a de mérite que pour des écoliers ou des enfants, toujours dupes du mystère, à qui l'air méthodique paraît scientifique, et qui ont enfin d'autant plus de respect pour leur maître, qu'il a plus d'art à leur présenter les choses les plus claires et les plus aisées, sous un point de vue le plus obscur et le plus difficile.

En comparant la quatrième édition de l'ouvrage de M. Linnæus avec la dixième que nous venons de citer, l'homme (3) n'est pas dans la première classe ou dans le premier ordre avec la chauve-souris, mais avec le lézard écaillé; l'éléphant, le cochon, le rhinocéros, au lieu de se trouver, le premier avec le lézard écaillé, le second avec la taupe, et le troisième avec le rat, se trouvent tous trois ensemble (4) avec la musaraigne: au lieu de cinq ordres ou classes principales (5), *anthropomorpha*, *feræ*, *glîres*, *jumenta*, *pecora*, auxquelles il avait réduit tous les quadrupèdes, l'auteur dans cette dernière édition, en a fait sept (6),

*primates*, *brutæ*, *feræ*, *bestiæ*, *glîres*, *pecora*, *belluæ*. On peut juger par ces changements essentiels et très-généraux, de tous ceux qui se trouvent dans les genres, et combien les espèces, qui sont cependant les seules choses réelles, y sont ballottées, transportées et mal mises ensemble. Il y a maintenant deux espèces d'hommes, l'homme de jour et l'homme de nuit (7), *homo diurnus sapiens*; *homo nocturnus troglodytes*: ce sont (8), dit l'auteur, deux espèces très-distinctes, et il faut bien se garder de croire que ce n'est qu'une variété. N'est-ce pas ajouter des fables à des absurdités? et peut-on présenter le résultat des contes de bonnes femmes, ou les visions mensongères de quelques voyageurs suspects, comme faisant partie principale du système de la nature? De plus, ne vaudrait-il pas mieux se taire sur les choses qu'on ignore, que d'établir des caractères essentiels et des différences générales sur des erreurs grossières, en assurant, par exemple, que dans tous les animaux à mamelles, la femme (9) seule a un clitoris; tandis que nous savons par la dissection que nous avons vu faire de plus de cent espèces d'animaux, que le clitoris ne manque à aucune femelle? Mais j'abandonne cette critique, qui cependant pourrait être beaucoup plus longue, parce qu'elle ne fait point ici mon principal objet; j'en ai dit assez pour que l'on soit en garde contre les erreurs, tant générales que particulières, qui ne se trouvent nulle part en aussi grand nombre que dans ces ouvrages de nomenclature, parce que, voulant y tout comprendre, on est forcé d'y réunir tout ce que l'on ne sait pas au peu qu'on sait.

En tirant des conséquences générales de tout ce que nous avons dit, nous trouverons que l'homme est le seul des êtres vivants dont la nature soit assez forte, assez étendue, assez flexible, pour pouvoir subsister, se multiplier partout et se prêter aux influences de tous les climats de la terre: nous verrons évidemment qu'aucun des animaux n'a obtenu ce grand privilège; que, loin de

(1) Brisson, Regn. animal., pag. 140 et 142.

(2) Linnæus, Syst. Nat.; Holmiæ, 1758, tom. 1, pag. 18 et 19.

(3) *Idem*, *ibid.*, edit. 4; Parisiis, 1744, pag. 64.

(4) *Idem*, *ibid.*, pag. 69.

(5) *Idem*, *ibid.*, pag. 63 et sequent.

(6) *Idem*, *ibid.*, edit. 10; Holmiæ, 1758, pag. 16 et 17.

(7) *Idem*, *ibid.*, pag. 20 et 24.

(8) Speciem troglodyte ab homine sapiente distinctissimam, nec nostri generis illam nec sanguinis esse, staturâ quamvis simillimam, dubium non est; ne itaque varietatem credas quam vel sola membrana nictitans absolutè negat. (Linnæus, Syst. Nat., edit. 10, pag. 24.)

(9) *Idem*, *ibid.*, pag. 24 et 25.

pouvoir se multiplier partout, la plupart sont bornés et confinés dans certains climats, et même dans des contrées particulières. L'homme est, en tout, l'ouvrage du ciel; les animaux ne sont, à beaucoup d'égards, que des productions de la terre : ceux d'un continent ne se trouvent pas dans l'autre; ceux qui s'y trouvent sont altérés, rapetissés, changés souvent au point d'être méconnaissables : en faut-il plus pour être convaincu que l'empreinte de leur forme n'est pas inaltérable; que leur nature, beaucoup moins constante que celle de l'homme, peut se varier, et même se changer absolument avec le temps; que, par la même raison, les espèces les moins parfaites, les plus délicates, les plus pesantes, les moins agissantes, les moins armées, etc., ont déjà disparu ou disparaîtront; leur état, leur vie, leur être dépendent de la forme que l'homme donne ou laisse à la surface de la terre?

Le prodigieux *mammouth*, animal quadrupède, dont nous avons souvent considéré les ossements énormes avec étonnement, et que nous avons jugé six fois au moins plus grand que le plus fort éléphant, n'existe plus nulle part, et cependant on a trouvé de ses dépouilles en plusieurs endroits éloignés les uns des autres, comme en Irlande, en Sibérie, à la Louisiane, etc. Cette espèce était certainement la première, la plus grande, la plus forte de tous les quadrupèdes : puisqu'elle a disparu, combien d'autres plus petites, plus faibles et moins remarquables ont dû périr aussi sans nous avoir laissé ni témoignages, ni renseignements sur leur existence passée? Combien d'autres espèces s'étant dénaturées, c'est-à-dire perfectionnées ou dégradées par les grandes vicissitudes de la terre et des eaux, par l'abandon ou la culture de la nature, par la longue influence d'un climat devenu contraire ou favorable, ne sont plus les mêmes qu'elles étaient autrefois? Et, cependant, les animaux quadrupèdes sont, après l'homme, les êtres dont la nature est la plus fixe et la forme la plus constante : celle des oiseaux et des poissons varie davantage; celle des insectes, encore plus; et si l'on descend jusqu'aux plantes, que l'on ne doit point ex-

clure de la nature vivante, on sera surpris de la promptitude avec laquelle les espèces varient, et de la facilité qu'elles ont à se dénaturer en prenant de nouvelles formes.

Il ne serait donc pas impossible que, même sans intervertir l'ordre de la nature, tous ces animaux du Nouveau-Monde ne fussent, dans le fond, les mêmes que ceux de l'ancien, desquels ils auraient autrefois tiré leur origine; on pourrait dire qu'en ayant été séparés dans la suite par des mers immenses ou par des terres impraticables, ils auront, avec le temps, reçu toutes les impressions, subi tous les effets d'un climat devenu nouveau lui-même, et qui aurait aussi changé de qualité par les causes mêmes qui ont produit la séparation; que, par conséquent, ils se seront avec le temps rapetissés, dénaturés, etc. Mais cela ne doit pas nous empêcher de les regarder aujourd'hui comme des animaux d'espèces différentes : de quelque cause que vienne cette différence, qu'elle ait été produite par le temps, le climat et la terre, ou qu'elle soit de même date que la création, elle n'en est pas moins réelle : la nature, je l'avoue, est dans un mouvement de flux continu; mais c'est assez pour l'homme de la saisir dans l'instant de son siècle, et de jeter quelques regards en arrière et en avant, pour tâcher d'entrevoir ce qu'jadis elle pouvait être, et ce que, dans la suite, elle pourrait devenir.

Et, à l'égard de l'utilité particulière que nous pouvons tirer de ces recherches sur la comparaison des animaux, on sent bien, qu'indépendamment des corrections de la nomenclature, dont nous avons donné quelques exemples, nos connaissances sur les animaux en seront plus étendues, moins imparfaites et plus sûres; que nous risquerons moins d'attribuer à un animal d'Amérique ce qui n'appartient qu'à celui des Indes orientales, qui porte le même nom; qu'en parlant des animaux étrangers sur les notices des voyageurs, nous saurons mieux distinguer les noms et les faits, et les rapporter aux vraies espèces; qu'enfin l'histoire des animaux que nous sommes chargés d'écrire en sera moins fautive, et peut-être plus lumineuse et plus complète.

LE LION <sup>(1)</sup>.LE FELIS LION; Cuv., Desm. — FELIS LEO; Linn. <sup>(2)</sup>.

DANS l'espèce humaine, l'influence du climat ne se marque que par des variétés assez légères, parce que cette espèce est une, et qu'elle est très-distinctement séparée de toutes les autres espèces; l'homme, blanc en Europe, noir en Afrique, jaune en Asie, et rouge en Amérique, n'est que le même homme teint de la couleur du climat: comme il est fait pour régner sur la terre, que le globe entier est son domaine, il semble que sa nature se soit prêtée à toutes les situations; sous les feux du midi, dans les glaces du nord, il vit, il multiplie, il se trouve partout si anciennement répandu, qu'il ne paraît affecter aucun climat particulier. Dans les animaux, au contraire, l'influence du climat est plus forte et se marque par des caractères plus sensibles, parce que les espèces sont diverses et que leur nature est infiniment moins perfectionnée, moins étendue que celle de l'homme. Non-seulement les variétés dans chaque espèce sont plus nombreuses et plus marquées que dans l'es-

pèce humaine, mais les différences mêmes des espèces semblent dépendre des différents climats; les unes ne peuvent se propager que dans les pays chauds, les autres ne peuvent subsister que dans des climats froids; le lion n'a jamais habité les régions du nord, le renne ne s'est jamais trouvé dans les contrées du midi, et il n'y a peut-être aucun animal dont l'espèce soit comme celle de l'homme généralement répandue sur toute la surface de la terre; chacun a son pays, sa patrie naturelle, dans laquelle chacun est retenu par la nécessité physique; chacun est fils de la terre qu'il habite, et c'est dans ce sens qu'on doit dire que tel ou tel animal est originaire de tel ou tel climat.

Dans les pays chauds, les animaux terrestres sont plus grands et plus forts que dans les pays froids ou tempérés, ils sont aussi plus hardis, plus féroces; toutes leurs qualités naturelles semblent tenir de l'ardeur du climat. Le lion, né sous le soleil brûlant de l'Afrique et des Indes, est le plus fort, le plus fier, le plus terrible de tous: nos loups, nos autres animaux carnassiers, loin d'être ses rivaux, seraient à peine dignes d'être ses pourvoyeurs (3). Les lions d'Amérique, s'ils méritent ce nom, sont, comme le climat, infiniment plus doux que ceux de l'Afrique; et, ce qui prouve évidemment que l'excès de leur férocité vient de l'excès de la chaleur, c'est que, dans le même pays, ceux qui habitent les hautes montagnes où l'air est plus tempéré, sont d'un naturel différent de ceux qui demeurent dans les plaines où la chaleur est extrême. Les lions du mont Atlas (4), dont la cime est quelquefois couverte de neige, n'ont ni la hardiesse, ni la force, ni la férocité des lions de Biledulgerid ou du Zaara, dont les plaines sont couvertes de sables

(1) Le lion; en grec, λέων; en latin *leo*; en italien, *leone*; en espagnol, *leon*; en allemand, *lew*; en anglais, *lion*; en suédois, *leyon*.

Leo. (Gesner, Hist. animal. quadr., pag. 572. — Icon. quadr., pag. 66.)

Leo. (Ray, Synops. animal. quadrup., pag. 162.) Felis caudá elongatá floccosá, thorace jubato. (Linnaeus.)

Leo. (Klein, de Quadrup., pag. 81.)

Felis caudá in floccum desinente... Leo. (Brisson, Regn. animal., pag. 267.)

(2) On distingue maintenant trois variétés dans l'espèce du lion; 1<sup>o</sup> le lion de Barbarie, qui a le poil du corps ras, d'un fauve brun, la ligne moyenne du ventre et les cuisses garnies de longs poils, et une crinière très-volumineuse dans le mâle; 2<sup>o</sup> le lion du Sénégal, dont le pelage est d'une teinte plus jaunâtre et plus brillante, et dont la crinière est moins épaisse: celui-ci manque des longs poils qui se voient sur le ventre et les cuisses du précédent; 3<sup>o</sup> le lion de Perse, qui présente ce dernier caractère, mais dont la robe est d'une couleur fauve très-claire ou isabelle, et dont la crinière, très-forte, est mélangée de mèches de poil de teint noirâtre, brunes et fauves très-variées.

DESM. 1825.

(3) Il y a une espèce de lynx qu'on appelle le pourvoyeur du lion.

(4) Voyez l'Afrique d'Ogilby, pages 15 et 16; et l'Histoire générale des Voyages, par M. l'abbé Prévôt, tome 5, page 86.

brûlants. C'est surtout dans ces déserts ardens que se trouvent ces lions terribles, qui sont l'effroi des voyageurs et le fléau des provinces voisines; heureusement l'espèce n'en est pas très-nombreuse, il paraît même qu'elle diminue tous les jours; car, de l'aveu de ceux qui ont parcouru cette partie de l'Afrique, il ne s'y trouve pas actuellement autant de lions, à beaucoup près, qu'il y en avait autrefois. Les Romains, dit M. Shaw (1), tiraient de la Libye, pour l'usage des spectacles, cinquante fois plus de lions qu'on ne pourrait y en trouver aujourd'hui. On a remarqué de même, qu'en Turquie, en Perse et dans l'Inde, les lions sont maintenant beaucoup moins communs qu'ils ne l'étaient anciennement; et, comme ce puissant et courageux animal fait sa proie de tous les autres animaux, et n'est lui-même la proie d'aucun, on ne peut attribuer la diminution de quantité dans son espèce, qu'à l'augmentation du nombre dans celle de l'homme; car il faut avouer que la force de ce roi des animaux ne tient pas contre l'adresse d'un Hottentot ou d'un Nègre, qui souvent osent l'attaquer tête à tête avec des armes assez légères. Le lion n'ayant d'autres ennemis que l'homme, et son espèce se trouvant aujourd'hui réduite à la cinquantième, ou, si l'on veut, à la dixième partie de ce qu'elle était autrefois, il en résulte que l'espèce humaine, au lieu d'avoir souffert une diminution considérable depuis le temps des Romains (comme bien des gens le prétendent), s'est au contraire augmentée, étendue et plus nombreusement répandue, même dans les contrées, comme la Libye, où la puissance de l'homme paraît avoir été plus grande dans ce temps, qui était à peu près le siècle de Carthage, qu'elle ne l'est dans le siècle présent de Tunis et d'Alger.

L'industrie de l'homme augmente avec le nombre; celle des animaux reste toujours la même: toutes les espèces nuisibles, comme celle du lion, paraissent être reléguées et réduites à un petit nombre, non-seulement parce que l'homme est partout devenu plus nombreux, mais aussi parce qu'il est devenu plus habile, et qu'il a su fabriquer des armes terribles auxquelles rien ne peut résister: heureux s'il n'eût jamais combiné le fer et le

feu que pour la destruction des lions ou des tigres!

Cette supériorité de nombre et d'industrie dans l'homme, qui brise la force du lion, en énerve aussi le courage: cette qualité, quoique naturelle, s'exalte ou se tempère dans l'animal, suivant l'usage heureux ou malheureux qu'il a fait de sa force. Dans les vastes déserts du Zaara, dans ceux qui semblent séparer deux races d'hommes très-différentes, les Nègres et les Maures, entre le Sénégal et les extrémités de la Mauritanie, dans les terres inhabitées qui sont au-dessus du pays des Hottentots, et, en général, dans toutes les parties méridionales de l'Afrique et de l'Asie, où l'homme a dédaigné d'habiter, les lions sont encore en assez grand nombre, et sont tels que la nature les produit: accoutumés à mesurer leurs forces avec tous les animaux qu'ils rencontrent, l'habitude de vaincre les rend intrépides et terribles; ne connaissant pas la puissance de l'homme, ils n'en ont nulle crainte; n'ayant pas éprouvé la force de ses armes, ils semblent les braver; les blessures les irritent, mais sans les effrayer; ils ne sont pas même déconcertés à l'aspect du grand nombre; un seul de ces lions du désert attaque souvent une caravane entière, et lorsqu'après un combat opiniâtre et violent il se sent affaibli, au lieu de fuir il continue de se battre en retraite, en faisant toujours face et sans jamais tourner le dos. Les lions, au contraire, qui habitent aux environs des villes et des bourgades de l'Inde et de la Barbarie (2), ayant connu l'homme et la force de ses armes, ont perdu leur courage au point d'obéir à sa voix menaçante, de n'oser l'attaquer, de ne se jeter que sur le menu bétail, et enfin de s'enfuir, en se laissant poursuivre par des femmes ou par des enfants (3), qui leur font à coups de bâton quitter prise et lâcher indignement leur proie.

Ce changement, cet adoucissement dans le naturel du lion, indique assez qu'il est susceptible des impressions qu'on lui donne, et qu'il doit avoir assez de docilité pour s'approprier jusqu'à un certain point et pour

(1) Voyez les Voyages de M. Shaw; La Haye, 1743, tome 1, page 315.

(2) Voyez l'Afrique de Marmol, tome 2, page 213; et la Relation du Voyage de Thévenot, tome 2, page 112.

(3) Voyez l'Afrique de Marmol, tome 1, pages 54 et suiv.

recevoir une espèce d'éducation : aussi l'histoire nous parle de lions attelés à des chars de triomphe, de lions conduits à la guerre ou menés à la chasse, et qui, fidèles à leur maître, ne déployaient leur force et leur courage que contre ses ennemis. Ce qu'il y a de très-sûr, c'est que le lion, pris jeune et élevé parmi les animaux domestiques, s'accoutume aisément à vivre et même à jouer innocemment avec eux ; qu'il est doux pour ses maîtres et même caressant, surtout dans le premier âge, et que, si sa férocité naturelle reparait quelquefois, il la tourne rarement contre ceux qui lui ont fait du bien. Comme ses mouvements sont très-impétueux et ses appétits fort véhéments, on ne doit pas présumer que les impressions de l'éducation puissent toujours les balancer, aussi y aurait-il quelque danger à lui laisser souffrir trop long-temps la faim, ou à le contrarier en le tourmentant hors de propos : non-seulement il s'irrite des mauvais traitements, mais il en garde le souvenir et paraît en méditer la vengeance, comme il conserve aussi la mémoire et la reconnaissance des bienfaits. Je pourrais citer ici un grand nombre de faits particuliers, dans lesquels j'avoue que j'ai trouvé quelque exagération, mais qui, cependant, sont assez fondés pour prouver au moins, par leur réunion, que sa colère est noble, son courage magnanime, son naturel sensible. On l'a souvent vu dédaigner de petits ennemis, mépriser leurs insultes, et leur pardonner des libertés offensantes ; on l'a vu réduit en captivité, s'ennuyer sans s'agrir, prendre au contraire des habitudes douces, obéir à son maître, flatter la main qui le nourrit, donner quelquefois la vie à ceux qu'on avait dévoués à la mort en les lui jetant pour proie, et comme s'il se fût attaché par cet acte généreux, leur continuer ensuite la même protection, vivre tranquillement avec eux, leur faire part de sa subsistance, se la laisser même quelquefois enlever tout entière, et souffrir plutôt la faim que de perdre le fruit de son premier bienfait.

On pourrait dire aussi que le lion n'est pas cruel, puisqu'il ne l'est que par nécessité, qu'il ne détruit qu'autant qu'il consomme, et que, dès qu'il est repu, il est en pleine paix ; tandis que le tigre, le loup, et tant d'autres animaux d'espèce inférieure, tels que le renard, la fouine, le putois, le furet, etc., donnent la mort pour le seul plaisir de la donner, et que, dans leurs massa-

crés nombreux, ils semblent plutôt vouloir assouvir leur rage que leur faim.

L'extérieur du lion ne dément point ses grandes qualités intérieures : il a la figure imposante, le regard assuré, la démarche fière, la voix terrible ; sa taille n'est point excessive comme celle de l'éléphant ou du rhinocéros ; elle n'est ni lourde comme celle de l'hippopotame ou du bœuf, ni trop ramassée comme celle de l'hyène ou de l'ours, ni trop allongée, ni déformée par des inégalités comme celle du chameau ; mais elle est au contraire si bien prise et si bien proportionnée, que le corps du lion paraît être le modèle de la force jointe à l'agilité : aussi solide que nerveux, n'étant chargé ni de chair ni de graisse, et ne contenant rien de surabondant, il est tout nerf et muscle. Cette grande force musculaire se marque au-dehors par les sauts et les bonds prodigieux que le lion fait aisément ; par le mouvement brusque de sa queue, qui est assez fort pour terrasser un homme ; par la facilité avec laquelle il fait mouvoir la peau de sa face et surtout celle de son front, ce qui ajoute beaucoup à la physionomie ou plutôt à l'expression de la fureur ; et enfin par la faculté qu'il a de remuer sa crinière, laquelle non-seulement se hérise, mais se meut et s'agit en tous sens, lorsqu'il est en colère.

A toutes ces nobles qualités individuelles le lion joint aussi la noblesse de l'espèce ; j'entends par espèces nobles dans la nature, celles qui sont constantes, invariables, et qu'on ne peut soupçonner de s'être dégradées : ces espèces sont ordinairement isolées et seules de leur genre ; elles sont distinguées par des caractères si tranchés, qu'on ne peut ni les méconnaître, ni les confondre avec aucune des autres. A commencer par l'homme, qui est l'être le plus noble de la création, l'espèce en est unique, puisque les hommes de toutes les races, de tous les climats, de toutes les couleurs, peuvent se mêler et produire ensemble, et qu'en même temps l'on ne doit pas dire qu'aucun animal appartienne à l'homme, ni de près ni de loin par une parenté naturelle. Dans le cheval l'espèce n'est pas aussi noble que l'individu, parce qu'elle a pour voisine l'espèce de l'âne, laquelle paraît même lui appartenir d'assez près, puisque ces deux animaux produisent ensemble des individus, qu'à la vérité la nature traite comme des bâtards indignes de faire race, incapables même de perpétuer l'une ou l'autre des deux espèces desquelles



ils sont issus ; mais qui, provenant du mélange des deux, ne laisse pas de prouver leur grande affinité. Dans le chien l'espèce est peut-être encore moins noble, parce qu'elle paraît tenir de près à celles du loup, du renard et du chacal, qu'on peut regarder comme des branches dégénérées de la même famille. Et, en descendant par degrés aux espèces inférieures, comme à celles des lapins, des belettes, des rats, etc., on trouvera que chacune de ces espèces en particulier ayant un grand nombre de branches collatérales, l'on ne peut plus reconnaître la souche commune ni la tige directe de chacune de ces familles devenues trop nombreuses. Enfin, dans les insectes, qu'on doit regarder comme les espèces infimes de la nature, chacune est accompagnée de tant d'espèces voisines, qu'il n'est plus possible de les considérer une à une, et qu'on est forcé d'en faire un bloc, c'est-à-dire un genre, lorsqu'on veut les dénommer. C'est là la véritable origine des méthodes, qu'on ne doit employer en effet que pour les dénominations difficiles des plus petits objets de la nature, et qui deviennent totalement inutiles et même ridicules lorsqu'il s'agit des êtres du premier rang : classer l'homme avec le singe, le lion avec le chat, dire que le lion est un *chat à crinière et à queue longue*, c'est dégrader, défigurer la nature au lieu de la décrire ou de la dénommer.

L'espèce du lion est donc une des plus nobles puisqu'elle est unique, et qu'on ne peut la confondre avec celles du tigre, du léopard, de l'once, etc., et qu'au contraire ces espèces, qui semblent être les moins éloignées de celle du lion, sont assez peu distinctes entre elles pour avoir été confondues par les voyageurs et prises les unes pour les autres par les nomenclateurs (1).

Les lions de la plus grande taille ont environ huit ou neuf pieds de longueur (2), depuis le muflle jusqu'à l'origine de la queue, qui est elle-même longue d'environ quatre pieds ; ces grands lions ont quatre ou cinq

pieds de hauteur. Les lions de petite taille ont environ cinq pieds et demi de longueur sur trois pieds et demi de hauteur, et la queue longue d'environ trois pieds. La lionne est dans toutes les dimensions d'environ un quart plus petite que le lion.

Aristote (3) distingue deux espèces de lions, les uns grands, les autres plus petits ; ceux-ci, dit-il, ont le corps plus court à proportion, le poil plus crépu, et ils sont moins courageux que les autres ; il ajoute qu'en général tous les lions sont de la même couleur, c'est-à-dire, de couleur fauve. Le premier de ces faits me paraît douteux ; car nous ne connaissons pas ces lions à poil crépu, aucun voyageur n'en a fait mention ; quelques relations, qui d'ailleurs ne me paraissent pas mériter une confiance entière, parlent seulement d'un tigre à poil frisé, qui se trouve au cap de Bonne-Espérance (4) ; mais presque tous les témoignages paraissent s'accorder sur l'unité de la couleur du lion, qui est fauve sur le dos, et blanchâtre sur les côtés et sous le ventre. Cependant Élien et Oppien ont dit qu'en Éthiopie les lions étaient noirs comme les hommes, qu'il y en avait aux Indes de tout blancs, et d'autres marqués ou rayés de différentes couleurs, rouges, noires et bleues ; mais cela ne nous paraît confirmé par aucun témoignage qu'on puisse regarder comme authentique, car Marc-Paul, Vénitien, ne parle pas de ces lions comme les ayant vus, et Gesner (5) remarque avec raison qu'il n'en fait mention que d'après Élien. Il paraît au contraire qu'il y a très-peu ou point de variétés dans cette espèce, que les lions d'Afrique et les lions d'Asie se ressemblent en tout, et que, si ceux des montagnes diffèrent de ceux des plaines, c'est moins par les couleurs de la robe que par la grandeur de la taille.

Le lion porte une crinière, ou plutôt un long poil, qui couvre toutes les parties antérieures de son corps (6), et qui devient toujours plus longue à mesure qu'il avance en âge. La lionne n'a jamais ces longs poils, quelque vieille qu'elle soit. L'animal d'Amérique que les Européens ont appelé *lion*, et que les naturels du Pérou appellent *puma*,

(1) Voyez, dans ce volume, l'article des tigres, où il est parlé des animaux auxquels on a donné mal à propos ce nom.

(2) Un lion fort jeune, disséqué par MM. de l'Académie, avait sept pieds et demi de long, depuis l'extrémité du muflle jusqu'au commencement de la queue, et quatre pieds et demi de hauteur, depuis le haut du dos jusqu'à terre. (Mémoires pour servir à l'histoire des animaux ; Paris, 1676, page 6.)

(3) Arist., Hist. animal., cap. 44.

(4) Voyez les Mém. de Kolbe, dans lesquels il appelle cet animal loup-tigre.

(5) Gesner, Hist. animal. quadrup., pag. 574.

(6) Cette crinière n'est pas du crin, mais du poil assez doux et lisse, comme celui du reste du corps.

n'a point de crinière, il est aussi beaucoup plus petit, plus faible et plus poltron que le vrai lion. Il ne serait pas impossible que la douceur du climat de cette partie de l'Amérique méridionale eût assez influé sur la nature du lion, pour le dépouiller de sa crinière, lui ôter son courage et réduire sa taille; mais ce qui paraît impossible, c'est que cet animal, qui n'habite que les climats situés entre les tropiques, et auquel la nature paraît avoir fermé tous les chemins du nord, ait passé des parties méridionales de l'Asie ou de l'Afrique en Amérique, puisque ces continents sont séparés vers le midi par des mers immenses : c'est ce qui nous porte à croire que le puma n'est point un lion, tirant son origine des lions de l'ancien continent, et qui aurait ensuite dégénéré dans le climat du Nouveau-Monde; mais que c'est un animal particulier à l'Amérique, comme le sont aussi la plupart des animaux de ce nouveau continent. Lorsque les Européens en firent la découverte, ils trouvèrent en effet que tout y était nouveau, les animaux quadrupèdes, les oiseaux, les poissons, les insectes, les plantes, tout parut inconnu, tout se trouva différent de ce qu'on avait vu jusqu'alors. Il fallut cependant dénommer les principaux objets de cette nouvelle nature; les noms du pays étaient pour la plupart barbares, très-difficiles à prononcer et encore plus à retenir : on emprunta donc des noms de nos langues d'Europe, et surtout de l'espagnole et de la portugaise. Dans cette disette de dénominations, un petit rapport dans la forme extérieure, une légère ressemblance de taille et de figure suffirent pour attribuer à ces objets inconnus les noms des choses connues; de là les incertitudes, l'équivoque, la confusion, qui s'est encore augmentée, parce qu'en même temps qu'on donnait aux productions du Nouveau-Monde les dénominations de celles de l'ancien continent, on y transportait continuellement, et dans le même temps, les espèces d'animaux et de plantes qu'on n'y avait pas trouvées. Pour se tirer de cette obscurité et pour ne pas tomber à chaque instant dans l'erreur, il est donc nécessaire de distinguer soigneusement ce qui appartient en propre à l'un et à l'autre continent, et tâcher de ne s'en pas laisser imposer par les dénominations actuelles, lesquelles ont presque toutes été mal appliquées; nous faisons sentir toute la nécessité de cette distinction dans un article

de ce volume, et nous donnons en même temps une énumération raisonnée des animaux originaires de l'Amérique et de ceux qui ont été transportés de l'ancien continent. M. de la Condamine, dont le témoignage mérite toute confiance, dit expressément qu'il ne sait pas si l'animal que les Espagnols de l'Amérique appellent *lion*, et les naturels du pays de Quito *puma*, mérite le nom de lion; il ajoute qu'il est beaucoup plus petit que le lion d'Afrique, et que le mâle n'a point de crinière (1). Fresier dit aussi que les animaux que l'on appelle *lions* au Pérou sont bien différents des lions d'Afrique; qu'ils fuient les hommes, qu'ils ne sont à craindre que pour les troupeaux; et il ajoute une chose très-remarquable, c'est que leur tête tient de celle du loup et de celle du tigre, et qu'ils ont la queue plus petite que l'un et l'autre (2). On trouve, dans des relations plus anciennes (3), que ces lions d'Amérique ne ressemblent point à ceux d'Afrique; qu'ils n'en ont ni la grandeur, ni la fierté, ni la couleur; qu'ils ne sont ni rouges, ni fauves, mais gris; qu'ils n'ont point de crinière, et qu'ils ont l'habitude de monter sur les arbres, ainsi ces animaux diffèrent du lion par la taille, par la couleur, par la forme de la tête, par la longueur de la queue, par le manque de crinière, et enfin par les habitudes naturelles; caractères assez nombreux et assez essentiels pour faire cesser l'équivoque du nom, et pour que, dans la suite, l'on ne confonde plus le *puma* d'Amérique avec le vrai lion, le lion de l'Afrique ou de l'Asie.

Quoique ce noble animal ne se trouve que dans les climats les plus chauds, il peut cependant subsister et vivre assez long-temps dans les pays tempérés, peut-être même avec beaucoup de soin pourrait-il y multiplier. Gesner rapporte qu'il naquit des lions dans la ménagerie de Florence; Willughby dit qu'à Naples une lionne, enfermée avec un lion dans la même tanière, avait produit cinq petits d'une seule portée : ces exemples sont rares, mais, s'ils sont vrais, ils suffisent

(1) Voyez le Voyage de l'Amérique méridionale, pages 24 et suiv.

(2) Voyez le Voyage de Fresier à la mer du Sud; Paris, 1716, page 132.

(3) Voyez l'Histoire naturelle des Indes, de Joseph Acosta, traduction de Robert Renaud; Paris, 1600, pages 44 et 190.

pour prouver que les lions ne sont pas absolument étrangers au climat tempéré; cependant, il ne s'en trouve actuellement dans aucune des parties méridionales de l'Europe, et, dès le temps d'Homère, il n'y en avait point dans le Péloponèse, quoiqu'il y en eût alors, et même encore du temps d'Aristote, dans la Thrace, la Macédoine et la Thessalie : il paraît donc que, dans tous les temps, ils ont constamment donné la préférence aux climats les plus chauds, qu'ils se sont rarement habitués dans les pays tempérés, et qu'ils n'ont jamais habité dans les terres du nord. Les naturalistes que nous venons de citer, et qui ont parlé de ces lions nés à Florence et à Naples, ne nous ont rien appris sur le temps de la gestation de la lionne, sur la grandeur des lionceaux lorsqu'ils viennent de naître, sur les degrés de leur accroissement. Élien (1) dit que la lionne porte deux mois, Philostrate et Edouard Wuot (2) disent, au contraire, qu'elle porte six mois; s'il fallait opter entre ces deux opinions, je serais de la dernière; car le lion est un animal de grande taille, et nous savons qu'en général, dans les gros animaux, la durée de la gestation est plus longue qu'elle ne l'est dans les petits. Il en est de même de l'accroissement du corps; les anciens et les modernes conviennent que les lions nouveau-nés sont fort petits, de la grandeur à peu près d'une belette (3), c'est-à-dire de six ou sept pouces de longueur; il leur faut donc au moins quelques années pour grandir de huit ou neuf pieds: ils disent aussi que les lionceaux ne sont en état de marcher que deux mois après leur naissance. Sans donner une entière confiance au rapport de ces faits, on peut présumer, avec assez de vraisemblance, que le lion, attendu la grandeur de sa taille, est au moins trois ou quatre ans à croître, et qu'il doit vivre environ sept fois trois ou quatre ans, c'est-à-dire à peu près vingt-cinq ans. Le sieur de Saint-Martin, maître du Combat du Taureau à Paris, qui a bien voulu me communiquer les remarques qu'il avait faites sur les lions qu'il a nourris, m'a fait assurer qu'il en avait gardé quelques-uns pendant seize ou dix-sept ans, et il croit qu'ils ne vivent guère que vingt ou vingt-deux ans; il en a gardé d'autres pendant douze ou quinze

ans, et l'on sent bien que dans ces lions captifs le manque d'exercice, la contrainte et l'ennui ne peuvent qu'affaiblir leur santé et abrégier leur vie.

Aristote assure, en deux endroits différents de son ouvrage (4) sur la Génération, que la lionne produit cinq ou six petits de la première portée, quatre ou cinq de la seconde, trois ou quatre de la troisième, deux ou trois de la quatrième, un ou deux de la cinquième, et qu'après cette dernière portée, qui est toujours la moins nombreuse de toutes, la lionne devient stérile. Je ne crois point cette assertion fondée, car, dans tous les animaux, les premières et les dernières portées sont moins nombreuses que les portées intermédiaires. Ce philosophe s'est encore trompé, et tous les naturalistes, tant anciens que modernes, se sont trompés d'après lui, lorsqu'ils ont dit que la lionne n'avait que deux mamelles; il est très-sûr qu'elle en a quatre (5), et il est aisé de s'en assurer par la seule inspection: il dit aussi (2) que les lions, les ours, les renards, naissent informes, *presque inarticulés*, et l'on sait, à n'en pas douter, qu'à leur naissance tous ces animaux sont aussi formés que les autres, et que tous leurs membres sont distincts et développés; enfin, il assure que les lions s'accouplent (7) à rebours, tandis qu'il est de même démontré par la seule inspection (8) des parties du mâle et de leur direction, lorsqu'elles sont dans l'état propre à l'accouplement, qu'il se fait à la manière ordinaire des autres quadrupèdes. J'ai cru devoir faire mention en détail de ces petites erreurs d'Aristote, parce que l'autorité de ce grand homme a entraîné presque tous ceux qui ont écrit après lui sur l'histoire naturelle des animaux. Ce qu'il dit encore au sujet du cou du lion, qu'il prétend ne contenir qu'un seul os, rigide, inflexible et sans division de vertèbres, a été démenti par l'expérience, qui même nous a donné sur cela un fait très-général, c'est que, dans tous les quadrupèdes, sans en excepter aucun, et même dans l'homme, le cou est composé de sept vertè-

(4) Arist., de Génératione, lib. 3, cap. 2 et 10.

(5) Voyez ci-après la description du lion.

(6) Arist., de Génératione, lib. 4, cap. 6.

(7) *Idem*, Hist. anim., lib. 5, cap. 2... Leo retrò mingit et coit. (Linnæus, Syst. Nat., ed. 10, pag. 41.)

(8) Voyez ci-après la description du lion.

(1) Gesner, Hist. quadrup., pag. 575 et seq.

(2) Vid. lib. de Diff. animal., cap. 80.

(3) *Idem*, *ibidem*.

bres (1), ni plus, ni moins, et ces mêmes sept vertèbres se trouvent dans le cou du lion, comme dans celui de tous les autres animaux quadrupèdes. Un autre fait encore, c'est qu'en général les animaux carnassiers ont le cou beaucoup plus court que les animaux frugivores, et surtout que les animaux ruminants; mais cette différence de longueur dans le cou des quadrupèdes, ne dépend que de la grandeur de chaque vertèbre et non pas de leur nombre, qui est toujours le même : on peut s'en assurer en jetant les yeux sur l'immense collection de squelettes qui se trouve maintenant au Cabinet du Roi; on verra qu'à commencer par l'éléphant et à finir par la taupe, tous les animaux quadrupèdes ont sept vertèbres dans le cou, et qu'aucun n'en a ni plus ni moins. A l'égard de la solidité des os du lion, qu'Aristote dit être sans moelle et sans cavité, de leur dureté qu'il compare à celle du caillou, de leur propriété de faire feu par le frottement, c'est une erreur qui n'aurait pas dû être répétée par Kolbe (2), ni même parvenir jusqu'à nous, puisque, dans le siècle même d'Aristote, Épicure s'était moqué de cette assertion.

Les lions sont très-ardents en amour; lorsque la femelle est en chaleur, elle est quelquefois suivie de huit ou dix mâles (3), qui ne cessent de rugir autour d'elle et de se livrer des combats furieux, jusqu'à ce que l'un d'entre eux, vainqueur de tous les autres, en demeure paisible possesseur et s'éloigne avec elle. La lionne met bas au printemps (4) et ne produit qu'une fois tous les ans; ce qui indique encore qu'elle est occupée pendant plusieurs mois à soigner et allaiter ses petits, et que, par conséquent, le temps de leur premier accroissement, pendant lequel ils ont besoin des secours de la mère, est au moins de quelques mois.

Dans ces animaux, toutes les passions, même les plus douces, sont excessives, et l'amour maternel est extrême. La lionne, naturellement moins forte, moins courageuse et plus tranquille que le lion, devient terrible dès qu'elle a des petits; elle se montre alors avec encore plus de hardiesse que

le lion, elle ne connaît point le danger, elle se jette indifféremment sur les hommes et sur les animaux qu'elle rencontre, elle les met à mort, se charge ensuite de sa proie, la porte et la partage à ses lionceaux, auxquels elle apprend de bonne heure à sucer le sang et à déchirer la chair. D'ordinaire, elle met bas dans des lieux très-écartés et de difficile accès, et lorsqu'elle craint d'être découverte, elle cache ses traces en retournant plusieurs fois sur ses pas, ou bien elle les efface avec sa queue; quelquefois même, lorsque l'inquiétude est grande, elle transporte ailleurs ses petits, et quand on veut les lui enlever, elle devient furieuse et les défend jusqu'à la dernière extrémité.

On croit que le lion n'a pas l'odorat aussi parfait ni les yeux aussi bons que la plupart des autres animaux de proie : on a remarqué que la grande lumière du soleil paraît l'incommoder, qu'il marche rarement dans le milieu du jour, que c'est pendant la nuit qu'il fait toutes ses courses, que, quand il voit des feux allumés autour des troupeaux, il n'en approche guère, etc. ; on a observé qu'il n'évite pas de loin l'odeur des autres animaux, qu'il ne les chasse qu'à vue et non pas en les suivant à la piste, comme font les chiens et les loups dont l'odorat est plus fin. On a même donné le nom de *guide* ou de *pourvoyeur du lion* à une espèce de lynx auquel on suppose la vue perçante et l'odorat exquis, et on prétend que ce lynx accompagne ou précède toujours le lion pour lui indiquer sa proie : nous connaissons cet animal, qui se trouve, comme le lion, en Arabie, en Libye, etc., qui, comme lui, vit de proie, et le suit peut-être quelquefois pour profiter de ses restes, car, étant faible et de petite taille, il doit fuir le lion plutôt que le servir.

Le lion, lorsqu'il a faim, attaque de face tous les animaux qui se présentent; mais, comme il est très-redouté, et que tous cherchent à éviter sa rencontre, il est souvent obligé de se cacher et de les attendre au passage; il se tapit sur le ventre dans un endroit fourré, d'où il s'élance avec tant de force, qu'il les saisit souvent du premier bond : dans les déserts et les forêts, sa nourriture la plus ordinaire sont les gazelles et les singes, quoiqu'il ne prenne ceux-ci que lorsqu'ils sont à terre, car il ne grimpe pas sur les arbres comme le tigre ou le puma (5); il

(1) On a reconnu depuis long-temps que l'ai, espèce de paresseux, en a neuf. DESM. 1825.

(2) Voyez les Mémoires de Kolbe; Amsterdam, 1741, tome 3, pages 4 et 5.

(3) Gesner, de Quadrup., pag. 575 et seq.

(4) *Idem*, *ibidem*.

(5) Klein, de Quadrup., pag. 82.

mange beaucoup à la fois et se remplit pour deux ou trois jours ; il a les dents si fortes , qu'il brise aisément les os , et il les avale avec la chair. On prétend qu'il supporte long-temps la faim ; comme son tempérament est excessivement chaud , il supporte moins patiemment la soif , et boit toutes les fois qu'il peut trouver de l'eau ; il prend l'eau en lappant comme un chien ; mais au lieu que la langue du chien se courbe en dessus pour lapper , celle du lion se courbe en dessous , ce qui fait qu'il est long-temps à boire et qu'il perd beaucoup d'eau ; il lui faut environ quinze livres de chair crue chaque jour ; il préfère la chair des animaux vivants , de ceux surtout qu'il vient d'égorger ; il ne se jette pas volontiers sur des cadavres infects , et il aime mieux chasser une nouvelle proie que de retourner chercher les restes de la première : mais , quoique d'ordinaire il se nourrisse de chair fraîche , son haleine est très-forte , et son urine a une odeur insupportable.

Le rugissement du lion est si fort , que , quand il se fait entendre , par échos , la nuit dans les déserts , il ressemble au bruit du tonnerre (1) ; ce rugissement est sa voix ordinaire , car , quand il est en colère , il a un autre cri , qui est court et réitéré subitement ; au lieu que le rugissement est un cri prolongé , une espèce de grondement d'un ton grave , mêlé d'un frémissement plus aigu : il rugit cinq ou six fois par jour , et plus souvent lorsqu'il doit tomber de la pluie (2). Le cri qu'il fait lorsqu'il est en colère est encore plus terrible que le rugissement ; alors il se bat les flancs de sa queue , il en bat la terre , il agite sa crinière , fait mouvoir la peau de sa face , remue ses gros sourcils , montre des dents menaçantes , et tire une langue armée de pointes si dures , qu'elle suffit seule pour écorcher la peau et entamer la chair sans le secours des dents ni des ongles , qui sont , après les dents , ses armes les plus cruelles. Il est beaucoup plus fort par la tête , les mâchoires et les jambes de devant , que par les parties postérieures du corps ; il voit la nuit comme les chats ; il ne dort pas long-temps et s'éveille aisément ; mais c'est mal à propos que l'on a prétendu qu'il dormait les yeux ouverts.

La démarche ordinaire du lion est fière , grave et lente , quoique toujours oblique ; sa course ne se fait pas par des mouvements égaux , mais par sauts et par bonds , et ses mouvements sont si brusques qu'il ne peut s'arrêter à l'instant et qu'il passe presque toujours son but : lorsqu'il saute sur sa proie , il fait un bond de douze ou quinze pieds , tombe dessus , la saisit avec les pattes de devant , la déchire avec les ongles , et ensuite la dévore avec les dents. Tant qu'il est jeune et qu'il a de la légèreté , il vit du produit de sa chasse , et quitte rarement ses déserts et ses forêts , où il trouve assez d'animaux sauvages pour subsister aisément ; mais , lorsqu'il devient vieux , pesant et moins propre à l'exercice de la chasse , il s'approche des lieux fréquentés et devient plus dangereux pour l'homme et pour les animaux domestiques ; seulement on a remarqué que , lorsqu'il voit des hommes et des animaux ensemble , c'est toujours sur les animaux qu'il se jette et jamais sur les hommes , à moins qu'ils ne le frappent ; car alors il reconnaît à merveille celui qui vient de l'offenser (3) , et il quitte sa proie pour se venger. On prétend qu'il préfère la chair du chameau à celle de tous les autres animaux ; il aime aussi beaucoup celle des jeunes éléphants ; ils ne peuvent lui résister lorsque leurs défenses n'ont pas encore poussé , et il en vient aisément à bout , à moins que la mère n'arrive à leur secours. L'éléphant , le rhinocéros , le tigre et l'hippopotame , sont les seuls animaux qui puissent résister au lion.

Quelque terrible que soit cet animal , on ne laisse pas que de lui donner la chasse avec des chiens de grande taille et bien appuyés par des hommes à cheval ; on le délodge , on le fait retirer ; mais il faut que les chiens et même les chevaux soient aguerris auparavant , car presque tous les animaux frémissent et s'enfuient à la seule odeur du lion. Sa peau , quoique d'un tissu ferme et serré , ne résiste point à la balle , ni même au javelot ; néanmoins on ne le tue presque jamais d'un seul coup : on le prend souvent par adresse , comme nous prenons les loups , en les faisant tomber dans une fosse profonde qu'on recouvre avec des matières légères , au-dessus desquelles on attache un

(1) Voyez les Voyages de la Boullaye-le-Gouz , page 320.

(2) C'est du sieur Saint-Martin , maître du Combat du Taureau , qui a nourri plusieurs lions , que nous tenons ces derniers faits.

(3) Voyez l'Histoire générale des Voyages , tome 5 , page 86. — M. l'abbé Prévôt qui , comme tout le monde sait , écrit avec autant de chaleur que d'élégance , y fait une très-belle description du lion , de ses qualités et de ses habitudes naturelles.

animal vivant. Le lion devient doux dès qu'il est pris, et, si l'on profite des premiers moments de sa surprise ou de sa honte, on peut l'attacher, le museler et le conduire où l'on veut.

La chair du lion est d'un goût désagréable et fort ; cependant les Nègres et les Indiens

ne la trouvent pas mauvaise et en mangent souvent : la peau qui faisait autrefois la tunique des héros, sert à ces peuples de manteau et de lit; ils en gardent aussi la graisse, qui est d'une qualité fort pénétrante, et qui même est de quelque usage dans notre médecine (1).

## DESCRIPTION DU LION.

QUOIQUE le lion (*pl.* 200) n'ait pas la taille des grands animaux, les proportions de son corps annoncent tant de force, qu'il suffit de voir cet animal, pour le croire capable de résister à ceux qui le surpassent de beaucoup en grandeur. Le lion a la tête très-grosse; sa face est entourée d'un poil fort long; le sommet de la tête, les tempes, les joues, la mâchoire inférieure, le cou, le garrot, les épaules, les coudes, la poitrine et le ventre sont aussi couverts de poils longs : tout le reste du corps n'a qu'un poil très-court; à l'exception du bout de la queue qui est revêtu d'un bouquet de longs poils. Le mufle, c'est-à-dire le museau, est très-gros, et terminé en avant par une face plate arrondie, formée par le bout du nez et des lèvres; celle du dessus est fendue en bec de lièvre et pendante de chaque côté, comme dans les dogues. Le chanfrein est plat et suit la même direction que le front; cependant le front est enfoncé, et forme un sillon entre les bords supérieurs des orbites qui sont fort élevés. L'angle externe de chaque œil est placé plus haut que l'interne, mais cette obliquité est moindre que dans le loup. Les oreilles sont courtes, arrondies, et presque entièrement cachées dans le long poil qui couronne le front; l'autre poil long, qui tient aux tempes, aux joues et au menton, contribue à faire paraître la tête encore plus grosse qu'elle ne l'est en effet; et le long poil du dessus de la tête cache la partie supérieure du front et le raccourcit, ce qui met d'autant plus en évidence la grosseur du mufle : ce contraste donne à la physionomie du lion un air lourd et stupide. La crinière, qui surcharge la partie antérieure du corps, semble laisser à nu la partie postérieure, et

la rendre trop peu étoffée. La queue est longue et forte; elle a plus de diamètre à son origine qu'à son extrémité. Les jambes sont grosses et charnues; les pieds ont peu de longueur : on voit dans ceux de devant que le poignet est fort près des doigts, et, dans les pieds de derrière, qu'il y a peu de distance entre les doigts et le talon. Les ongles du lion ont une couleur blanchâtre; ils sont grands et pliés en gouttière étroite et fort profonde à la base; ils sont très-crochus : leur pointe ne peut pas s'émousser, parce qu'elle ne touche jamais à la terre, l'ongle étant toujours relevé lorsque l'animal n'est pas dans le cas de s'en servir pour saisir sa proie; la dernière phalange des quatre doigts de chaque pied reste relevée et pliée en arrière avec l'ongle qui y tient; il est caché dans le poil qui a plus de longueur sur les doigts que sur les jambes : dans cet état, les doigts sont très-courts, puisqu'ils n'ont que deux phalanges l'une au bout de l'autre.

J'ai vu, en 1757, au Combat du Taureau à Paris, un grand lion d'Afrique, dont les dimensions sont rapportées dans la table suivante. Le long poil de sa tête avait une couleur fauve-claire; celui des oreilles était noir sur la face externe, et fauve sur l'interne. Le poil du cou et du garrot, qui formait la crinière, était le plus long; il avait jusqu'à quinze pouces; sa couleur était mêlée de brun et de fauve-foncé, car chaque poil avait une couleur fauve à la racine et à l'extrémité, et était brun dans le milieu de sa longueur. Le poil des épaules, de la poitrine et du ventre avait les mêmes couleurs que celui du cou, mais il était moins long; celui de la face, du dos, des côtés du corps, de la croupe, de la face extérieure des quatre jambes, de la face supérieure des pieds de devant, du dessus et des côtés de la queue, n'avait au plus qu'un pouce; il était de couleur fauve mêlée d'une teinte olivâtre; le

(1) Voyez l'Histoire naturelle des animaux, par MM. Arnaud de Nobleville et Salerne; Paris, 1757, tome 5, part. 2, page 112.

brun dominait sur la plus grande partie de la face, à l'exception d'une tache blanchâtre, qui était au-dessus de l'angle antérieur de chaque œil, et d'une petite bande de même couleur qui se trouvait au-dessous de cet angle. La bouche était bordée d'un poil brun-noirâtre, excepté sur le bout du museau où les lèvres étaient blanches. Les parties extérieures de la génération, la face intérieure des jambes, les pieds de derrière, et le dessous de la queue, avaient une couleur fauve très-claire et même blanchâtre; le bouquet de poils longs du bout de la queue était noir et long de quatre pouces; les poils qui étaient entre les doigts avaient une couleur brun-noirâtre; les moustaches étaient blanches, et avaient jusqu'à quatre pouces de longueur.

On m'a fait voir aussi, au Combat du Taureau, un lion d'Asie qui avait à peu près les mêmes couleurs que celui d'Afrique dont je viens de faire mention; mais il était plus bas et plus court; il avait la tête plus ronde, la crinière moins longue. Les jambes de devant étaient torsées, de sorte que les poignets se touchaient, comme dans les chiens bassets à jambes torsées. Il y a eu au Combat du Taureau, à ce que l'on m'a assuré, trois lions d'Asie, qui avaient chacun tous ces caractères; mais je suis très-porté à croire que la courbure des jambes de ces lions est plutôt un vice contracté dans leur prison, qu'une conformation propre à tous les lions de l'Asie, comme nous avons vu des jambes torsées à un cerf qui avait été renfermé pendant long-temps dans un petit enclos.

La lionne n'a point de crinière; on voit distinctement le tour de la face, le dessus du front, les oreilles en entier, le sommet de la tête, le cou, les épaules, les bras, le devant de la poitrine, etc. Toutes ces parties, qui sont cachées par la crinière du lion, étant à découvert dans la lionne, lui donnent une apparence très-différente; et, en effet, elle a la tête plus petite et beaucoup

plus courte que le lion, le front moins enfoncé, tous les traits moins exprimés, etc. Les ongles sont plus petits, et il y a d'autres différences dans les proportions du corps de ces deux animaux: on en pourra juger par les dimensions d'une lionne rapportée dans la table suivante avec celles du lion.

Cette lionne (pl. 200) n'avait le poil long que de quatre ou cinq lignes sur tout le corps, excepté le dedans des oreilles, où il était long de trois pouces, et le bout de la queue, dont le bouquet avait deux pouces de longueur. Les moustaches étaient composées de soies grosses, fermes et blanches, comme celles du lion; elles avaient jusqu'à quatre pouces et demi.

Le poil avait une couleur fauve plus ou moins foncée, avec quelque mélange de noir et des taches de cette même couleur en quelques endroits; la face, le dessus et le derrière de la tête, le dehors des oreilles, le dessus du cou, les épaules, la face extérieure des jambes de devant, le dos, les côtés du corps, la croupe, les cuisses, la face extérieure des jambes de derrière, et le dessus de la queue, étaient de couleur fauve avec une légère teinte de brun, parce qu'un grand nombre de poils avaient l'extrémité brune. Tout le reste du corps était de couleur fauve très-claire et même blanchâtre sous la mâchoire inférieure, sous le cou, sur le poitrail, sur les aisselles, sur la partie postérieure des bras, sur le bas-ventre, et sur la partie intérieure des cuisses et des jambes. Il y avait une tache noire de chaque côté de la lèvre inférieure près des coins de la bouche; l'intérieur de cette lèvre, le bord de la lèvre du dessus, le tour des paupières, et l'endroit des sourcils, étaient aussi de couleur noire: on voyait une grande tache de même couleur sur le côté postérieur de la face externe des oreilles; le bout de la queue avait aussi une couleur noirâtre sur la longueur de quatre pouces.

*Dimensions du lion et de la lionne.*

	LE LION. pi. po. lig.	LA LIONNE. pi. po. lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	5 5 0	4 7 6
Hauteur du train de devant. . . . .	3 4 0	2 8 0
Hauteur du train de derrière. . . . .	3 2 0	2 8 0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	1 2 4	0 10 6
Circonférence du bout du museau. . . . .	1 3 0	1 0 6
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	1 8 6	1 4 6
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0 11 6	0 9 0

	LE LION.		LA LIONNE.	
	pi.	lig.	pi.	lig.
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	0 7	0	0 6
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	5 9	0	4 6
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	5 2	0	4 0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	1 6	0	1 5
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0 10	0	0 9
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	4 6	0	0 0
La même distance mesurée en ligne droite. . . . .	0	3 7	0	2 9
Circonférence de la tête, entre les yeux et les oreilles. . . . .	2	3 6	1	10 0
Longueur des oreilles. . . . .	0	5 0	0	4 0
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	8 6	0	6 6
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	6 6	0	4 6
Longueur du cou. . . . .	0	10 0	0	7 0
Circonférence du cou. . . . .	1	11 0	1	9 0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	3	4 0	2	10 6
La même circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	3	10 0	3	3 0
La même circonférence devant les jambes de derrière. . . . .	3	0 0	2	7 0
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	2	8 0	2	3 0
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	9 0	0	7 8
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	1	2 6	1	0 6
Largeur de l'avant-bras au coude. . . . .	0	6 0	0	5 8
Épaisseur au même endroit. . . . .	0	3 5	0	3 2
Circonférence du poignet. . . . .	0	10 0	0	8 6
Circonférence du métacarpe. . . . .	0	9 6	0	7 9
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	9 0	0	8 6
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	1	3 3	1	1 9
Largeur du haut de la jambe. . . . .	0	9 0	0	6 6
Épaisseur. . . . .	0	3 4	0	2 8
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	4 0	0	3 8
Circonférence du métatarse. . . . .	0	9 0	0	8 0
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	1	1 0	0	11 0
Largeur du pied de devant. . . . .	0	4 8	0	3 9
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	3 9	0	3 0
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	1 3	0	1 1
Largeur à la base. . . . .	0	0 3	0	0 2½

Le lion dont les dimensions sont rapportées dans la table précédente pesait deux cent quarante-trois livres. L'épiploon s'étendait jusqu'au pubis, et remontait dans les côtés; dans d'autres sujets, je l'ai trouvé replié derrière l'estomac.

Le duodenum allait jusqu'au-delà du rein droit, ensuite il se recourbait en dedans, et il passait à gauche; le jejunum faisait ses circonvolutions dans la région ombilicale, dans les flancs et dans la région hypogastrique, et l'ileum dans la région ombilicale et dans le côté droit d'un bout à l'autre: le cæcum était placé dans la partie droite de la région ombilicale, et il s'étendait dans le flanc, du même côté, transversalement de gauche à droite et de devant en arrière. J'ai trouvé le cæcum d'une lionne dirigé en arrière. Le

colon s'approchait de la partie postérieure de l'estomac et y formait un arc de droite à gauche; il se repliait en arrière, se prolongeait dans le côté gauche sous le rein, et se recourbait en dedans en se joignant au rectum.

Les intestins grêles diminuaient presque uniformément de grosseur depuis le pylore jusqu'au cæcum; celui-ci (*A*, *fig.* 1, *pl.* 20) était plus gros près de l'insertion (*B*) de l'ileum (*C*), que dans le reste de son étendue; il avait une figure conique, et il était un peu recourbé du côté de l'ileum; le colon (*D*) avait partout à peu près la même grosseur, excepté la portion (*E*) qui touchait au cæcum; elle était plus grosse.

Il y avait de chaque côté de l'anus (*A*, *fig.* 1, *pl.* 20), comme dans le chat, le chien, etc.,



deux vésicules (*BC*) d'un pouce de diamètre, revêtues au-dehors par un muscle, et au-dedans par une membrane blanchâtre, contenant une matière laiteuse qui n'avait point d'odeur; cette matière s'écoulait sur le bord de l'anus par un conduit assez large (*D*): l'une (*C*) de ces vésicules a été représentée ouverte: on voit aussi dans la même figure les cordons (*EF*) de la verge, qui s'étendent le long du rectum (*G*). J'ai trouvé dans les vésicules d'une lionne une matière plus épaisse que dans celle du lion; elle était en partie jaunâtre et en partie blanchâtre; elle avait une odeur fétide et pénétrante.

L'estomac (*fig. 1, pl. 203*) était fort allongé; il y avait un enfoncement (*AB*) sur le milieu de sa face postérieure, en supposant la grande convexité en dessous, l'animal étant sur ses jambes: la partie gauche était la plus grosse; la petite circonférence de l'estomac, rapportée dans la table suivante, a été prise sur cette partie; il se trouvait une longue distance (*CD*) depuis l'œsophage (*E*) jusqu'à l'angle (*F*) que forme la partie droite; c'est ce qui rend l'estomac du lion plus allongé que celui de la plupart des autres animaux. Le grand cul-de-sac (*G*) était court en comparaison de la longueur de l'estomac; ce viscère était courbé par l'enfoncement de la face postérieure, de sorte que cette face était concave et l'antérieure convexe. L'estomac étant ouvert (*fig. 1, pl. 204*) depuis le pylore (*A*) le long de la grande courbure (*BB*) jusqu'au fond (*C*) du grand cul-de-sac, j'ai trouvé que les membranes intérieures formaient des replis longitudinaux (*DDDD*), à peu près comme dans la caillette des ruminants. Les deux bosses inégales que M. Perrault a observées sur l'estomac d'un lion (1), et les deux cavités qu'il a vues dans l'estomac d'une lionne (2), venaient peut-être de ce que ces estomacs n'avaient pas été assez remplis d'air; sans cette préparation, on ne peut pas juger de toute l'étendue ni de la vraie forme d'un estomac, car étant vide en tout ou en partie, il peut se plier en différents sens et prendre différentes formes; peut-être aussi l'estomac du lion et de la lionne de M. Perrault était-il conformé d'une manière particulière, soit par nature, soit par maladie. Parmi trois individus de cette espèce

que j'ai disséqués, j'ai trouvé la partie droite de l'estomac d'un lionceau fort petite, et en quelque façon racornie et squirrheuse dans ses membranes extérieures, tandis que celles de l'intérieure étaient très-souples, et formaient des replis aussi élevés que ceux des estomacs de lions dont la partie droite a sa grosseur naturelle.

Le foie s'étendait autant à gauche qu'à droite; il était composé de cinq lobes, trois à droite et deux à gauche: le lobe antérieur du côté droit était divisé en deux parties par une scissure très-profonde, dans laquelle la vésicule du fiel se trouvait placée; la partie droite de ce lobe était la plus grosse; le lobe qui suivait du même côté droit, était à peu près aussi grand que la partie droite du premier lobe; le dernier était le plus petit des trois, il avait une figure triangulaire: le premier lobe du côté gauche était le plus petit de tous; l'autre lobe du même côté avait à peu près autant d'étendue que le premier lobe du côté droit. Ce foie avait au-dehors et au-dedans une couleur rouge-noirâtre; il pesait trois livres quatorze onces.

La vésicule du fiel (*fig. 2, pl. 204*) formait des plis ou des coudes comme celle du chat (3), mais en plus grand nombre, car il y en avait cinq (*ABCDE*): le tissu cellulaire ayant été coupé dans tous ces coudes, la partie (*AE*) de la vésicule du fiel s'est étendue au double de la longueur qu'elle avait auparavant. Il s'est trouvé dans la vésicule une once trois gros de fiel noirâtre.

La figure de la rate m'a paru encore moins constante dans le lion que dans les autres animaux que j'ai observés à l'intérieur. La rate (*fig. 2, pl. 201*) du lion qui a servi de sujet pour la description que je donne ici de cet animal, avait à peu près la même figure que dans la plupart des autres animaux; sa partie inférieure (*A*) était beaucoup plus grosse et plus large que la partie supérieure (*B*); elle avait la même couleur que le foie; elle pesait neuf onces deux gros. La rate (*fig. 3, pl. 204*) de la lionne et du lionceau dont j'ai déjà fait mention avait en quelque façon la figure d'une hache, elle était courbée dans le milieu (*AB*) de sa longueur presque à angle droit, la partie supérieure et antérieure (*C*) était la moins large, elle correspondait au manche de la hache; la partie inférieure et postérieure (*D*) était beaucoup plus large et ressemblait au fer de la hache,

(1) Mémoires pour servir à l'Hist. naturelle des animaux, 1<sup>re</sup> partie, page 8.

(2) *Idem*, page 23.

MAMMIFÈRES. Tome II.

(3) Voyez tome I des Mammifères, page 339.

d'autant plus que cette rate était fort mince, principalement sur ses bords.

Le pancréas avait la forme d'un croissant, comme celui du chat; il s'étendait depuis le duodenum jusque sous le rein gauche, et sur la partie inférieure et postérieure de la rate.

Les reins (*fig. 2 et 3, pl. 202*) étaient fort larges, épais, arrondis par le côté externe (*AA, fig. 2*): l'enfoncement (*B*) était bien marqué sur le côté interne dans le lion dont il s'agit; mais dans une lionne le côté interne des reins formait une ligne presque droite; il y avait des ramifications (*CCC*) de vaisseaux sanguins qui venaient des émulgentes et qui semblaient partager le rein en différentes parties, parce qu'elles étaient enfoncées dans la substance corticale. Le bassin (*A, fig. 3*) avait beaucoup d'étendue, et les mamelons (*BBCCDDEE*) étaient fort apparents; le rein droit se trouvait plus avancé que le gauche d'un tiers de sa longueur.

Le poumon droit était composé de quatre lobes, dont trois se trouvaient rangés de file comme dans la plupart des autres animaux; le moyen était le plus petit des trois, et le postérieur le plus grand; le quatrième était sous le troisième, près de la base du cœur; il avait le moins de volume. Le poumon gauche n'était composé que de deux lobes: l'antérieur avait une scissure très-profonde, qui le divisait en deux parties; le lobe postérieur avait plus d'épaisseur, mais moins d'étendue que l'antérieur; la pointe du cœur était mousse, et l'aorte se divisait en trois branches.

La langue était large et arrondie par le bout, divisée en deux parties égales par un rayon longitudinal peu profond, et chargée de pointes coniques d'une substance aussi dure que celle des ongles; ces piquants étaient très-acérés, et avaient à peu près la même figure que ceux de la langue du lynx, que l'on trouvera dessinés au microscope dans la suite de ce volume. Les plus grandes pointes de la langue du lion étaient dirigées de devant en arrière; elles avaient une ligne et demie de longueur et étaient placées sur la partie antérieure de la langue, dont elles occupaient le milieu; les bords n'avaient que de très-petites pointes; le milieu était couvert de pointes plus petites que celles de la partie antérieure, et dirigées obliquement de devant en arrière et de dehors en dedans: la partie postérieure de la

langue depuis les dernières dents mâchelières, n'avait point de piquants.

Le palais était traversé par cinq ou six sillons, dont les deux postérieurs avaient le plus de largeur; leurs bords, c'est-à-dire les arêtes qui les séparent, étaient fort convexes en devant et peu élevés. Le cerveau pesait cinq onces trois gros, et le cervelet sept gros et demi.

Il y avait quatre mamelons sur le ventre, deux de chaque côté; l'antérieur se trouvait placé presque au milieu de la longueur de l'abdomen: j'ai vérifié cette observation sur une lionne, et je n'y ai trouvé que quatre mamelles. Wolfartus (1) et Sylvius (2) n'avaient donc pas compté les mamelles du lion, lorsqu'ils les ont comparées à celles du chien pour le nombre; je ne sais pourquoi Aldrovande les a réduites à deux.

La verge (*A, fig. 2, pl. 203*) du lion était recourbée en arrière, comme je l'ai déjà observé dans l'agouti (3); par conséquent l'extrémité (*B*) du canal de l'urètre était dirigée aussi en arrière; le jet d'urine qui en sort doit donc avoir la même direction: mais la verge n'a plus de courbure durant l'érection, elle se dirige en avant; et l'accouplement du lion et de la lionne se fait à la manière des autres quadrupèdes.

Les parties extérieures et intérieures de la génération (*pl. 205*) étaient fort petites; la peau de la verge et du prépuce formaient une sorte de fourreau coudé en bas et en arrière comme la verge: le gland (*A*) était pointu et parsemé de petites glandes; il renfermait un os long et pointu: la verge (*B*) avait peu de longueur, mais elle était d'une consistance très-dure; il n'y avait point de vésicules séminales, les canaux déférents (*CC*) aboutissaient à l'urètre (*D*) près des prostates (*EE*), comme dans le chat et le chien; l'urètre était fort long, car il y avait sept pouces de distance depuis la vessie (*F*) jusqu'à la bifurcation (*G*) des corps caverneux; il se trouvait près de cette bifurcation, de chaque côté de l'urètre, un corps (*HH*) qui avait neuf lignes de longueur, six lignes de largeur et quatre lignes d'épaisseur; il était composé d'un muscle qui renfermait une glande, dont le vaisseau excrétoire communiquait dans l'urètre. La vessie était presque ronde. Les testicules (*II*) adhéraient à

(1) Valentini, *Amphit. Zootom.*, pag. 41.

(2) Blasii, *Anat. anim.*, pag. 85.

(3) Voyez page 367 de ce volume.

leurs tuniques, de façon qu'il n'a pas été possible de les en séparer; on distinguait leur forme ovoïde et celle de l'épididyme sous ces tuniques: la substance intérieure des testicules était jaunâtre et vasculaire: ils avaient un axe dans la direction de leur grand diamètre.

La description des parties de la génération de la femelle a été faite sur la même lionne qui a servi de sujet pour décrire les couleurs du poil et pour prendre les dimensions des parties extérieures rapportées dans la table précédente: les dimensions qui se trouvent dans la table suivante ont aussi été prises sur cette lionne, parce que des trois sujets que j'ai disséqués, elle avait les viscères les plus sains et les mieux conservés.

Le gland du clitoris était très-peu apparent, et l'on ne voyait presque aucune cavité à l'endroit de son prépuce; mais le corps et les jambes étaient très-sensibles. Les cornes de la matrice s'étendaient de chaque côté en ligne droite, comme celles de la chatte et de la chienne, jusqu'aux reins. L'endroit de l'orifice de la matrice était marqué au-dehors par un tubercule ou un renflement, qui avait deux pouces de circonférence. La partie antérieure du vagin, qui était la plus étroite, avait à l'intérieur grand nombre de petits plis, qui s'étendaient depuis l'endroit de l'orifice de l'urètre jusqu'à l'orifice de la matrice; les bords de cet orifice étaient fort gros et fort saillants, en forme de bourrelet formé par quatre tubercules réunis. Les pavillons étaient grands et les testicules avaient une forme ovoïde; on y voyait quelques petites corancules, quoiqu'ils fussent à demi corrompus.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum.	20	6	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros.	0	3	9
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	3	0
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros.	0	3	9
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	3	0
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros.	0	3	6
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	2	9
Longueur du cæcum.	0	2	6
Circonférence à l'endroit le plus gros.	0	3	9

	pi.	po.	lig.
Circonférence à l'endroit le plus mince.	0	2	3
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros.	0	6	0
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	5	0
Circonférence du rectum près du colon.	0	5	3
Circonférence près de l'anus.	0	7	0
Longueur du colon et du rectum, pris ensemble.	3	6	0
Longueur du canal intestinal, non compris le cæcum.	24	0	0
Grande circonférence de l'estomac.	3	6	0
Petite circonférence.	2	0	0
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite.	0	8	0
Longueur de la partie gauche, depuis l'œsophage jusqu'au bout du grand cul-de-sac.	0	5	0
Circonférence de l'œsophage.	0	4	0
Circonférence du pylore.	0	3	0
Longueur du foie.	1	3	0
Largeur.	1	3	0
Sa plus grande épaisseur.	0	1	0
Longueur de la vésicule du fiel.	0	4	0
Son plus grand diamètre.	0	1	6
Longueur de la rate.	1	2	0
Largeur de l'extrémité inférieure.	0	2	3
Largeur de l'extrémité supérieure.	0	1	6
Largeur dans le milieu.	0	3	0
Épaisseur.	0	0	7
Épaisseur du pancréas.	0	0	2
Longueur des reins.	0	4	8
Largeur.	0	2	10
Épaisseur.	0	1	3
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe.	0	3	0
Largeur.	0	3	6
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum.	0	3	4
Largeur de chaque côté du centre nerveux.	0	5	6
Circonférence de la base du cœur.	0	11	0
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire.	0	4	6
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire.	0	3	8
Diamètre de l'aorte, pris de de-			

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.	
hors en dehors. . . . .	0	0	9	Longueur du cou et du corps de la matrice. . . . .	0	3	0	
Longueur de la langue. . . . .	0	9	0	Circonférence. . . . .	0	1	3	
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité. . . . .	0	3	0	Longueur des cornes de la matrice. . . . .	0	7	0	
Largeur. . . . .	0	2	0	Circonférence dans les endroits les plus gros. . . . .	0	1	0	
Longueur du cerveau. . . . .	0	3	0	Circonférence à l'extrémité de chaque corne. . . . .	0	0	9	
Largeur. . . . .	0	2	6	Distance en ligne droite entre les testicules et l'extrémité de la corne. . . . .	0	0	2	
Épaisseur. . . . .	0	1	2	Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe. . . . .	0	2	6	
Longueur du cercelet. . . . .	0	1	6	Longueur des testicules. . . . .	0	1	3	
Largeur. . . . .	0	1	8	Largeur. . . . .	0	0	7	
Épaisseur. . . . .	0	0	9	Épaisseur. . . . .	0	0	3	
Distance entre l'anus et le scrotum . . . . .	0	2	7					
Hauteur du scrotum. . . . .	0	3	0	Le squelette du lion ( <i>pl.</i> 206) a beaucoup de rapport avec celui du chat; cependant, en comparant la tête décharnée de l'un de ces animaux à celle de l'autre, on y reconnaît au premier coup d'œil des différences très-apparentes. Le museau du lion est à proportion moins court que celui du chat : la partie antérieure des os propres du nez est plus éloignée du bout de la mâchoire du dessus, et le dessous, la partie antérieure de la mâchoire inférieure forme un angle moins obtus dans le lion que dans le chat. Les bords des orbites des yeux du lion sont moins arrondis et interrompus dans un espace à proportion beaucoup plus long, car il fait à peu près la sixième partie de leur contour. Le front est enfoncé et forme une espèce de gouttière, qui se prolonge en avant le long de la jonction des deux os propres du nez. La face supérieure de la tête n'a pas autant de courbure, sur sa longueur, dans le lion que dans le chat, parce que le front est enfoncé, que l'occiput est très-saillant en arrière, et qu'il y a une très-grosse arête qui s'étend en avant sur le sommet : il y en a aussi deux autres qui s'étendent, une de chaque côté de l'occiput. Les branches de la mâchoire inférieure sont moins inclinées en arrière, et les apophyses, qui se trouvent aux extrémités postérieures du corps de cette mâchoire, sont plus recourbées en dedans.				
Longueur du scrotum. . . . .	0	2	2					
Largeur. . . . .	0	2	8					
Distance entre le scrotum et l'orifice du prépuce. . . . .	0	2	4					
Distance entre les bords du prépuce et l'extrémité de la verge. . . . .	0	0	2					
Longueur du gland. . . . .	0	0	11					
Circonférence. . . . .	0	1	6					
Longueur de la verge, depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce. . . . .	0	3	3					
Largeur de la verge. . . . .	0	0	6					
Épaisseur. . . . .	0	0	8					
Longueur des testicules. . . . .	0	1	6					
Largeur. . . . .	0	1	2					
Épaisseur. . . . .	0	0	10					
Largeur de l'épididyme. . . . .	0	0	4					
Épaisseur. . . . .	0	0	2					
Longueur des canaux déférents. . . . .	1	3	0					
Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue. . . . .	0	0	1					
Grande circonférence de la vessie . . . . .	1	1	0					
Petite circonférence . . . . .	0	11	6					
Circonférence de l'urètre. . . . .	0	1	0					
Longueur des prostates. . . . .	0	0	10					
Largeur. . . . .	0	1	1					
Épaisseur. . . . .	0	0	7					
Distance entre l'anus et la vulve. . . . .	0	1	9					
Longueur de la vulve. . . . .	0	0	9					
Longueur du vagin. . . . .	0	6	0					
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	4	0					
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	1	4					
Grande circonférence de la vessie. . . . .	1	2	0					
Petite circonférence. . . . .	0	9	0					
Longueur de l'urètre. . . . .	0	2	7					
Circonférence. . . . .	0	1	10					

Le lion a trente dents, comme le chat; les dents de ces deux animaux ne se ressemblent pas moins par la forme et la position que par le nombre.

Les vertèbres du lion, les côtes, le sternum et les os du bassin ressemblent aussi,

tant par le nombre que par la forme, à ces mêmes os vus dans le chat; cependant la partie postérieure de la gouttière était moins profonde dans le lion; les apophyses épineuses des dix premières vertèbres dorsales étaient inclinées en arrière, et les autres en avant; les apophyses accessoires des vertèbres lombaires étaient dirigées obliquement en dehors et en avant, et un peu courbées en dedans: il y avait vingt-cinq fausses vertèbres dans la queue.

Les côtés antérieur et supérieur de l'omoplate ne formaient pas un arc de cercle aussi régulier que dans le chat, parce que l'endroit de l'angle qui sépare les deux côtés était un peu saillant dans le lion.

L'os du bras du lion était à proportion plus gros que celui du chat, surtout dans sa partie supérieure; ses éminences étaient aussi à proportion plus grandes, et il y avait de plus une arête, qui s'étendait obliquement de haut en bas et de devant en arrière, sur le côté externe de cet os. Je n'ai observé aucune autre différence entre les os de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe, que dans la grandeur des éminences, qui était proportionnée à l'étendue et à la force des attaches des muscles. Le carpe, le métacarpe, le tarse, le métatarse et les doigts, étaient composés du même nombre d'os que dans le chat. On jugera des différences des dimensions, en comparant la table suivante avec celle des dimensions des os du chat (1).

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput. . . . .	1	0	8
La plus grande largeur de la tête. . . . .	0	8	8
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0	8	6
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents canines. . . . .	0	2	0
Distance entre les apophyses condyloïdes. . . . .	0	3	3
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire supérieure. . . . .	0	0	8
Largeur de la mâchoire à l'endroit des dents incisives extérieures. . . . .	0	1	7
Largeur à l'endroit des dents canines. . . . .	0	3	4
Longueur du côté supérieur. . . . .	0	5	10
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	3	1
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	2	2
Largeur. . . . .	0	2	0
Longueur des os propres du nez. . . . .	0	3	8
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	1	3
Largeur des orbites. . . . .	0	2	6
Hauteur. . . . .	0	1	11
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . . .	0	0	7½
Longueur des dents canines. . . . .	0	1	11
Largeur à la base. . . . .	0	0	9
Longueur des plus grosses dents mâchelières au-dehors de l'os. . . . .	0	0	9
Largeur. . . . .	0	1	4
Épaisseur. . . . .	0	0	8
Longueur du cou. . . . .	0	10	4
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas. . . . .	0	1	½
Longueur d'un côté à l'autre. . . . .	0	1	2
Longueur des apophyses transverses de devant en arrière. . . . .	0	2	5
Largeur de la première vertèbre, prise sur les apophyses transverses. . . . .	0	5	4
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales. . . . .	1	5	0
Hauteur de l'apophyse épineuse de la première vertèbre. . . . .	0	2	10
Hauteur de celle de la seconde, qui est la plus longue. . . . .	0	3	0
Hauteur de celle de la dixième, qui est la plus courte. . . . .	0	0	10
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	1	6
Longueur des premières côtes. . . . .	0	4	3
Distance entre les premières côtes à l'endroit le plus large. . . . .	0	3	1
Longueur de la dixième côte, qui est la plus longue. . . . .	0	10	9
Longueur de la dernière des fausses côtes, qui est la plus courte. . . . .	0	7	0
Largeur de la côte la plus large. . . . .	0	0	10
Longueur du sternum. . . . .	1	5	6
Largeur du premier os, qui est le plus large dans la partie moyenne antérieure. . . . .	0	1	3
Largeur du premier os, qui est le plus étroit à l'extrémité antérieure. . . . .	0	0	5

(4) Voyez tome I des Mammifères, page 338.

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	hg.
Hauteur de l'apophyse épineuse de la cinquième vertèbre lombaire, qui est la plus longue.	0	1	8	Longueur de l'os du rayon.	0	11	0
Longueur de l'apophyse transverse de la sixième vertèbre lombaire, qui est la plus longue.	0	2	8	Largeur de l'extrémité supérieure.	0	1	3
Longueur du corps de la cinquième vertèbre lombaire, qui est la plus longue.	0	2	2	Largeur de l'extrémité inférieure.	0	1	11
Longueur de l'os sacrum.	0	3	9	Longueur du fémur.	1	1	7
Largeur de la partie antérieure.	0	3	1	Diamètre de la tête.	0	1	5
Largeur de la partie postérieure.	0	2	8	Diamètre du milieu de l'os.	0	1	1
Longueur de la neuvième fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue.	0	2	2	Largeur de l'extrémité inférieure.	0	2	6
Largeur de la partie supérieure de l'os de la hanche.	0	2	5	Longueur des rotules.	0	1	11
Hauteur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde jusqu'à l'extrémité supérieure.	0	6	9	Largeur.	0	1	4
Longueur de la gouttière.	0	4	6	Épaisseur.	0	0	10
Largeur dans le milieu.	0	3	3	Longueur du tibia.	0	11	8
Profondeur de la gouttière.	0	2	3	Largeur de la tête.	0	1	6
Profondeur de l'échancrure de l'extrémité postérieure.	0	1	3	Circonférence du milieu de l'os.	0	3	5
Distance entre les deux extrémités de l'échancrure, prise de dehors en dehors.	0	6	0	Largeur de l'extrémité inférieure.	0	1	11
Longueur des trous ovalaires.	0	2	8	Longueur du péroné.	0	10	10
Largeur.	0	1	6	Circonférence à l'endroit le plus mince.	0	0	9
Largeur du bassin.	0	3	2	Largeur de la partie supérieure.	0	0	10
Hauteur.	0	3	9	Largeur de la partie inférieure.	0	0	11
Longueur de l'omoplate.	0	10	0	Hauteur du carpe.	0	1	0
Largeur à l'endroit le plus large.	0	5	7	Longueur du calcaneum.	0	3	10
Longueur du côté postérieur.	0	8	2	Hauteur du premier os cunéiforme et du scaphoïde, pris ensemble.	0	1	2
Largeur de l'omoplate à l'endroit le plus étroit.	0	2	0	Longueur du troisième os du métacarpe, qui est le plus long.	0	4	2
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé.	0	1	8	Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court.	0	1	6
Diamètre de la cavité glénoïde.	0	1	3	Longueur du second os du métatarse, qui est le plus long.	0	4	9
Longueur de l'humérus.	1	0	5	Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court.	0	4	0
Circonférence à l'endroit le plus petit.	0	3	9	Longueur de la première phalange du doigt du milieu du pied de devant.	0	1	11
Diamètre de la tête.	0	2	2	Longueur de la seconde.	0	1	6
Largeur de la partie supérieure.	0	2	7	Longueur de la troisième.	0	1	4
Largeur de la partie inférieure.	0	2	11	Longueur de la première phalange du pouce.	0	1	1
Longueur de l'os du coude.	1	1	0	Longueur de la seconde phalange.	0	1	6
Hauteur de l'olécrane.	0	1	9	Longueur de la première phalange du second doigt des pieds de derrière.	0	1	9
				Longueur de la seconde phalange.	0	1	4
				Longueur de la troisième phalange.	0	1	4

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## DU LION.

844. *La peau d'une lionne.*845. *L'estomac d'un lion.*

CET estomac a été tiré du lion dont il est fait mention page 406; on y voit les plis qui sont dans l'intérieur.

846. *La langue d'un lion.*

Cette langue tient au larynx; ses papilles sont très-apparentes.

847. *La trachée-artère d'un lion.*

Elle a été coupée par le bout supérieur près des cartilages du larynx; on voit sa bifurcation et les orifices de chaque branche qui communiquaient dans les poumons.

848. *Les parties de la génération d'un lion.*

Toutes les parties de la génération, tant intérieures qu'extérieures, tiennent les unes aux autres dans cette pièce.

849. *Le squelette d'un lion.*

C'est le squelette qui a servi de sujet pour la description des os du lion; sa longueur est de quatre pieds neuf pouces, depuis la partie antérieure des mâchoires jusqu'à l'extrémité postérieure de l'os sacrum; la tête a un pied dix pouces et demi de circonférence à l'endroit le plus gros. L'apophyse transverse du côté droit de la cinquième vertèbre lombaire a deux pointes, dont l'une s'étend en avant, et l'autre en arrière; celle-ci adhère par un ankylose à la pointe de l'apophyse transverse de la sixième vertèbre.

850. *Le squelette d'une lionne.*

Ce squelette a été apporté de Trianon au

Cabinet du Roi par ordre de Sa Majesté. On nous a dit qu'il venait d'une lionne de la ménagerie de Versailles: je n'ai point vu dans ce squelette de caractère qui pût désigner le sexe. La longueur est de quatre pieds quatre pouces et demi, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'extrémité postérieure de l'os sacrum; la tête a un pied neuf pouces et demi de circonférence à l'endroit le plus gros.

851. *La tête d'un lion.*

Cette tête est décharnée; elle a onze pouces de longueur depuis le bout des mâchoires jusqu'aux condyles de l'os occipital; la plus grande partie de cet os et des pariétaux a été enlevée pour faire voir l'intérieur du crâne.

852. *Portion de la tête d'un lion.*

La mâchoire inférieure manque en entier; il y a un pied un pouce et demi de longueur, depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'extrémité postérieure de l'os occipital. On a scié une pièce du crâne, que l'on peut enlever pour voir son épaisseur, qui est de plus d'un pouce dans quelques endroits; on y voit aussi les lames osseuses et fort épaisses qui tiennent à l'occipital, et qui s'étendaient de chaque côté entre le cerveau et le cervelet, et enfin une grosse tubérosité qui était au-dessus du cervelet, à l'endroit où les deux lames osseuses se réunissent.

853. *L'os de la verge d'un lion.*

Cet os a trois lignes et demie de longueur, et deux lignes de largeur à la base.

## LES TIGRES.

COMME le nom de tigre est un nom générique qu'on a donné à plusieurs animaux d'espèces différentes, il faut commencer par les distinguer les uns des autres. Les léopards et les panthères, que l'on a souvent confondus ensemble, ont tous deux été appelés *tigres* par la plupart des voyageurs; l'once ou l'onça, qui est une petite espèce de panthère qui s'apprivoise aisément et dont les Orientaux se servent pour la chasse, a été prise pour la panthère, et désignée, comme elle, par le nom de *tigre*. Le lynx ou loup-cervier, le pourvoyeur du lion, que les Turcs appellent *karackoulah*, et les Persans *siyahgush*, ont quelquefois aussi reçu le nom de *panthère* ou d'*once*. Tous ces animaux sont communs en Afrique et dans toutes les parties méridionales de l'Asie; mais le vrai tigre, le seul qui doit porter ce nom, est un animal rare, peu connu des anciens, et mal décrit par les modernes. Aristote, qui est en histoire naturelle le guide des uns et des autres, n'en fait aucune mention: Pline (1) dit seulement que le tigre est un animal d'une vitesse terrible, *tremendæ velocitatis animal*, et il donne à entendre que, de son temps, il était bien plus rare que la panthère, puisque Auguste fut le premier qui présenta un tigre aux Romains pour la dédicace du théâtre de Marcellus, tandis que, dès le temps de Scaurus, cet édile avait envoyé cent cinquante panthères (2), et qu'ensuite Pompée en avait fait venir quatre cent dix, et Auguste quatre cent vingt pour les spectacles de Rome; mais Pline ne nous donne aucune description, ni même ne nous indique aucun des caractères du tigre. Oppien (3) et Solin, qui ont écrit après Pline, paraissent être les premiers qui aient dit que le tigre était marqué par des bandes longues,

et la panthère par des taches rondes; c'est en effet l'un des caractères qui distingue le vrai tigre, non-seulement de la panthère, mais de plusieurs autres animaux qu'on a depuis appelés tigres. Strabon (4) cite Mégasthène au sujet du vrai tigre, et il dit, d'après lui, qu'il y a des tigres aux Indes qui sont une fois plus gros que des lions: le tigre est donc un animal féroce, d'une vitesse terrible, dont le corps est marqué de bandes longues, et dont la taille surpasse celle du lion. Voilà les seules notions que les anciens nous aient données d'un animal aussi remarquable; les modernes, comme Gesner et les autres naturalistes qui ont parlé du tigre, n'ont presque rien ajouté au peu qu'en ont dit les anciens.

Dans notre langue, on a appelé peaux de tigres ou peaux tigrées toutes les peaux à poil court, qui se sont trouvées variées par des taches arrondies et séparées: les voyageurs, partant de cette fausse dénomination, ont à leur tour appelé tigres tous les animaux de proie dont la peau était *tigrée*, c'est-à-dire, marquée de taches séparées. MM. de l'Académie des sciences ont suivi le torrent, et ont appelé tigres les animaux à peau *tigrée* qu'ils ont disséqués, et qui cependant sont très-différents du vrai tigre.

La cause la plus générale des équivoques et des incertitudes qui se sont si fort multipliées en histoire naturelle, c'est, comme je l'ai indiqué dans l'article précédent, la nécessité où l'on s'est trouvé de donner des noms aux productions inconnues du Nouveau-Monde. Les animaux, quoique pour la plupart d'espèce et de nature très-différentes de ceux de l'ancien continent, ont reçu les mêmes noms, dès qu'on leur a trouvé quelque rapport ou quelque ressemblance avec ceux-ci. On s'était d'abord trompé en Europe, en appelant tigres tous les animaux à peau *tigrée* d'Asie et d'Afrique: cette erreur transportée en Amérique y a doublé; car ayant trouvé dans cette terre nouvelle des animaux dont la peau était marquée de taches arron-

(1) Plin., *Natural. Hist.*, lib. 8, cap. 18.

(2) *Idem*, *ibidem*, cap. 17.

(3) Oppian., lib. 1, de Venatione, ubi ait: *Orynges alios decorari tæniis oblongis tigrum instar, alios verò rotundis ut panthera.* — Tigres (ait Solinus) *bestias insignes maculis notæ et pernitas memorabiles reddiderunt; fulvo nitent, hoc fulvum nigricantibus segmentis inter-undatum.*

(4) Strab., lib. 15.



dies et séparées, on leur a donné le nom de tigres, quoiqu'ils ne fussent ni de l'espèce du vrai tigre, ni même d'aucune de celles des animaux à peau *tigrée* de l'Asie ou de l'Afrique auxquels on avait déjà mal à propos donné ce même nom; et comme ces animaux à peau tigrée qui se sont trouvés en Amérique sont en assez grand nombre, et qu'on n'a pas laissé de leur donner à tous le nom commun de *tigre*; quoiqu'ils fussent très-différents du tigre et différents entre eux, il se trouve qu'au lieu d'une seule espèce, qui doit porter ce nom, il y en a neuf ou dix, et que par conséquent l'histoire de ces animaux est très-embarrassée, très-difficile à faire, parce que les noms ont confondu les choses, et qu'en faisant mention de ces animaux l'on a souvent dit des uns ce qui devait être dit des autres.

Pour prévenir la confusion qui résulte de ces dénominations mal appliquées à la plupart des animaux du Nouveau-Monde, et en particulier à ceux que l'on a faussement ap-

pelés *tigres*, j'ai pensé que le moyen le plus sûr était de faire une énumération comparée des animaux quadrupèdes, dans laquelle je distingue, 1<sup>o</sup> ceux qui sont naturels et propres à l'ancien continent, c'est-à-dire à l'Europe, l'Afrique et l'Asie, et qui ne se sont point trouvés en Amérique lorsqu'on en fit la découverte; 2<sup>o</sup> ceux qui sont naturels et propres au nouveau continent, et qui n'étaient point connus dans l'ancien; 3<sup>o</sup> ceux qui se trouvant également dans les deux continents, sans avoir été transportés par les hommes, doivent être regardés comme communs et à l'un et à l'autre. Il a fallu pour cela recueillir et rassembler ce qui se trouve épars au sujet des animaux, dans les voyageurs et dans les premiers historiens du Nouveau-Monde: c'est le précis de ces recherches que nous donnons avec quelque confiance, parce que nous les croyons utiles pour l'intelligence de toute l'histoire naturelle, et en particulier de l'histoire des animaux (1).

## LE TIGRE <sup>(2)</sup>.

LE FELIS TIGRE; — FELIS TIGRIS; Cuv., Linn., Desm.

DANS la classe des animaux carnassiers, le lion est le premier, le tigre est le second;

(1) Voyez, dans ce volume, les trois discours: 1<sup>o</sup> sur les *Animaux de l'ancien continent*, 2<sup>o</sup> sur les *Animaux du Nouveau-Monde*, et 3<sup>o</sup> sur les *Animaux communs aux deux continents*.

(2) Le tigré, le vrai tigre, le tigre des Indes orientales: en latin, *tigris*; en italien, *tigra*; en allemand, *tigerthier*; en anglais, *tiger*.

Tigris. (Gesner, *Hist. quadrup.*, pag. 936.)

Tigris. (Ray, *Synops. quadrup.*, pag. 165.)

Tigris maculis oblongis. (Linnaeus, *Systema Naturæ*, edit. 4, pag. 64.) *Nota*. Qu'il est ici seul de son genre avec la panthère... Felis caudâ elongatâ, maculis virgatis. (*Idem, ibid.*, edit. 6, pag. 4.) *Nota*. Que du genre du tigre il a passé dans celui du chat, et qu'il est dans ce même genre avec le lion, la panthère, le chat-pard, le chat, le chat-cervier et deux espèces de lynx... Felis caudâ elongatâ, corporis maculis omnibus virgatis. (Linnaeus, *Syst. Nat.*, edit. 10, pag. 41.) *Nota*. Qu'il se trouve ici avec le lion, la panthère, le jaguar, le chat-pard, le chat, le lynx, et qu'on ne sait ce qu'est devenu l'autre lynx, non plus que le chat-cervier.

MAMMIFÈRES. Tome II.

et comme le premier, même dans un mauvais genre, est toujours le plus grand et souvent le meilleur, le second est ordinairement le plus méchant de tous. A la fierté, au courage, à la force, le lion joint la noblesse, la clémence, la magnanimité; tandis que le tigre est basement féroce, cruel sans justice, c'est-à-dire, sans nécessité. Il en est de même dans tout ordre de choses où les rangs sont donnés par la force; le premier, qui peut tout, est moins tyran que l'autre, qui ne pouvant jouir de la puissance plénière, s'en venge en abusant du pouvoir qu'il a pu s'arroger. Aussi le tigre est-il plus à craindre que le lion: celui-ci souvent oublie qu'il est le roi, c'est-à-dire le plus fort de tous les animaux; marchant d'un pas tranquille, il n'attaque jamais l'homme, à moins qu'il ne soit provoqué; il ne précipite

Tigris. (Klein, de *Quadrup.*, pag. 78.)

Felis flava, maculis longis nigris variegata... Tigris. (Brisson, *Regn. animal.*, pag. 268.)

ses pas, il ne court, il ne chasse que quand la faim le presse. Le tigre, au contraire, quoique rassasié de chair, semble toujours être altéré de sang, sa fureur n'a d'autres intervalles que ceux de temps qu'il faut pour dresser des embûches; il saisit et déchire une nouvelle proie avec la même rage qu'il vient d'exercer, et non pas d'assouvir, en dévorant la première; il désole le pays qu'il habite, il ne craint ni l'aspect ni les armes de l'homme; il égorge, il dévaste les troupeaux d'animaux domestiques, met à mort toutes les bêtes sauvages, attaque les petits éléphants, les jeunes rhinocéros, et quelquefois même ose braver le lion.

La forme du corps est ordinairement d'accord avec le naturel. Le lion a l'air noble; la hauteur de ses jambes est proportionnée à la longueur de son corps; l'épaisse et grande crinière qui couvre ses épaules et ombrage sa face, son regard assuré, sa démarche grave, tout semble annoncer sa fière et majestueuse intrépidité. Le tigre trop long de corps, trop bas sur ses jambes, la tête nue, les yeux hagards, la langue couleur de sang, toujours hors de la gueule, n'a que les caractères de la basse méchanceté et de l'insatiable cruauté; il n'a pour tout instinct qu'une rage constante, une fureur aveugle, qui ne connaît, qui ne distingue rien, et qui lui fait souvent dévorer ses propres enfants, et déchirer leur mère lorsqu'elle veut les défendre. Que ne l'eût-il à l'excès cette soif de son sang! ne pût-il l'éteindre qu'en détruisant, dès leur naissance, la race entière des monstres qu'il produit!

Heureusement pour le reste de la nature, l'espèce n'en est pas nombreuse, et paraît confinée aux climats les plus chauds de l'Inde orientale. Elle se trouve au Malabar, à Siam, au Bengale, dans les mêmes contrées qu'habitent l'éléphant et le rhinocéros; on prétend même que souvent le tigre accompagne ce dernier (1), et qu'il le suit pour manger sa fiente, qui lui sert de purgation ou de rafraîchissement: il fréquente avec lui les bords des fleuves et des lacs; car comme le sang ne fait que l'altérer, il a souvent besoin d'eau pour tempérer l'ardeur qui le consume; et d'ailleurs il attend près

des eaux les animaux qui y arrivent, et que la chaleur du climat contraint d'y venir plusieurs fois chaque jour: c'est là qu'il choisit sa proie, ou plutôt qu'il multiplie ses massacres; car souvent il abandonne les animaux qu'il vient de mettre à mort pour en égorgé d'autres; il semble qu'il cherche à goûter de leur sang; il le savoure, il s'en enivre; et lorsqu'il leur fend et déchire le corps, c'est pour y plonger la tête et pour sucer à longs traits le sang dont il vient d'ouvrir la source, qui tarit presque toujours avant que sa soif ne s'éteigne.

Cependant quand il a mis à mort quelques gros animaux, comme un cheval, un buffle, il ne les éventre pas sur la place, s'il craint d'y être inquiété; pour les dépecer à son aise, il les emporte dans les bois (2), en les traînant avec tant de légèreté, que la vitesse de sa course paraît à peine ralentie par la masse énorme qu'il entraîne. Ceci seul suffirait pour faire juger de sa force; mais, pour en donner une idée plus juste, arrêtons-nous un instant sur les dimensions et les proportions du corps de cet animal terrible. Quelques voyageurs l'ont comparé, pour la grandeur, à un cheval (3), d'autres à un buffle (4), d'autres seulement ont dit qu'il était beaucoup plus grand que le lion (5). Mais nous pouvons citer des témoignages plus récents, et qui méritent une entière confiance. M. de la Lande-Magon nous a fait assurer qu'il avait vu aux Indes orientales un tigre de quinze pieds, en y comprenant sans doute la longueur de la queue; si nous la supposons de quatre ou cinq pieds, ce tigre avait au moins dix pieds de longueur. Il est vrai que celui dont nous avons la dépouille au Cabinet du Roi, n'a qu'environ sept pieds de longueur, depuis l'extrémité du museau jus-

(2) Jac. Bontius, Hist. nat. Ind. or.; Amst. 1658, pag. 53.

(3) Voyez les Voyages de Dellon, pages 104 et suiv.

(4) Les tigres des Indes, dit la Boullaye-le-Gouz, sont prodigieusement grands; j'en ai vu des peaux plus longues et plus larges que celles des bœufs; ils s'adonnent quelquefois à manger les hommes, et en plusieurs endroits des Indes il n'y va point de voyageurs sans être bien armés, parce que cet animal, étant de la figure d'un chat, se hausse sur les pieds de derrière pour sauter sur celui qu'il veut assaillir. (Voyage de la Boullaye-le-Gouz; Paris, 1657, pages 246 et 247.)

(5) Prosper Alp., Hist. nat. Egypt.; Lugd. Bat., 1735, pag. 237. — Et Wotton, pag. 65.

(1) Jac. Bontius, Hist. nat. Ind. or.; Amsterdam, 1658, pag. 54. — Voyez aussi le Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes; Amsterdam, 1702, tome 7, pages 278 et suiv. Voyages de Schouttun aux Indes orientales.

qu'à l'origine de la queue, mais il avait été pris, amené tout jeune, et ensuite toujours enfermé dans une loge étroite à la ménagerie, où le défaut de mouvement et le manque d'espace, l'ennui de la prison, la contrainte du corps, la nourriture peu convenable ont abrégé sa vie et retardé le développement, ou même réduit l'accroissement du corps. Nous avons vu dans l'histoire du cerf (1), que ces animaux pris jeunes et renfermés dans des parcs trop peu spacieux, non-seulement ne prennent pas leur croissance entière, mais même se déforment et deviennent rachitiques et bassets, avec des jambes torses. Nous savons d'ailleurs par les dissections que nous avons faites d'animaux de toute espèce élevés et nourris dans des ménageries, qu'ils ne parviennent jamais à leur grandeur entière; que leur corps et leurs membres, qui ne peuvent s'exercer, restent au-dessous des dimensions de la nature; que les parties dont l'usage leur est absolument interdit, comme celle de la génération, sont si petites et si peu développés dans tous ces animaux captifs et célibataires, qu'on a de la peine à les trouver, et que souvent elles nous ont paru presque entièrement obliérées. La seule différence du climat pourrait encore produire les mêmes effets que le manque d'exercice et la captivité: aucun animal des pays chauds ne peut produire dans les climats froids, y fût-il même très-libre et très-largement nourri; et, comme la reproduction n'est qu'une suite naturelle de la pleine nutrition, il est évident que la première ne pouvant s'opérer, la seconde ne se fait pas complètement, et que, dans ces animaux, le froid seul suffit pour restreindre la puissance du moule intérieur, et diminuer les facultés actives du développement, puisqu'il détruit celles de la reproduction.

Il n'est donc pas étonnant que ce tigre dont le squelette et la peau nous sont venus de la ménagerie du roi ne soit pas parvenu à sa juste grandeur; cependant la seule vue de cette peau bourrée donne encore l'idée d'un animal formidable; et l'examen du squelette (2) ne permet pas d'en douter. L'on voit sur les os des jambes des rugosités qui marquent des attaches de muscles encore plus fortes que celles du lion; ces os sont aussi solides, mais plus courts, et

comme nous l'avons dit, la hauteur des jambes dans le tigre n'est pas proportionnée à la grande longueur du corps. Ainsi cette vitesse terrible dont parle Pline, et que le nom (3) même du tigre paraît indiquer, ne doit pas s'entendre des mouvements ordinaires, de la démarche, ni même de la célérité des pas, dans une course suivie; il est évident qu'ayant les jambes courtes, il ne peut marcher (4) ni courir aussi vite que ceux qui les ont proportionnellement plus longues: mais cette vitesse terrible s'applique très-bien aux bonds prodigieux qu'il doit faire sans efforts; car en lui supposant, proportion gardée, autant de force et de souplesse qu'au chat, qui lui ressemble beaucoup par la conformation, et qui, dans l'instant d'un clin d'œil, fait un saut de plusieurs pieds d'étendue, on sentira que le tigre, dont le corps est dix fois plus long, peut dans un instant presque aussi court faire un bond de plusieurs toises. Ce n'est donc point la célérité de sa course, mais la vitesse du saut que Pline a voulu désigner, et qui rend en effet cet animal terrible, parce qu'il n'est pas possible d'en éviter l'effet.

Le tigre est peut-être le seul de tous les animaux dont on ne puisse fléchir le naturel: ni la force, ni la contrainte, ni la violence ne peuvent le dompter. Il s'irrite des bons comme des mauvais traitements; la douce habitude qui peut tout, ne peut rien sur cette nature de fer; le temps, loin de l'amollir en tempérant les humeurs féroces, ne fait qu'aigrir le fiel de sa rage: il déchire la main qui le nourrit comme celle qui le frappe; il rugit à la vue de tout être vivant; chaque objet lui paraît une nouvelle proie, qu'il dévore d'avance de ses regards avides,

(3) Tigris vocabulum est linguæ Armeniæ, nam ibi et sagitta et quod vehementissimum flumen, dicitur tigris. (Varro, de Linguâ latinâ.) — Persæ et Medi sagittam tigrin nuncupant. (Gesn., Hist. quadrup., pag. 936.)

(4) Ce que dit Pline, que cet animal est d'une vitesse terrible, est une erreur, dit Bontius, car au contraire il est lent à courir, et c'est à cause de cela qu'il attaque plus volontiers les hommes que les animaux qui courent bien, comme les cerfs, les sangliers, les buffles, les bœufs sauvages, qu'il n'attaque tous qu'en se mettant en embuscade; il se jette impétueusement sur leur tête, et terrasse d'un seul coup de patte les animaux les plus forts. (Bont., pages 53 et 54.) Il est, comme l'on voit, fort aisé de concilier ces faits avec les expressions de Pline.

(1) Voyez tome I des Mammifères, article du cerf.

(2) Voyez ci-après la description du squelette du tigre.

qu'il menace par des frémissements affreux mêlés d'un grincement de dents, et vers laquelle il s'élançait souvent, malgré les chaînes et les grilles qui brisent sa fureur sans pouvoir la calmer.

Pour achever de donner une idée de la force (1) de ce cruel animal, nous croyons devoir citer ici ce que le Père Tachard, témoin oculaire, rapporte d'un combat du tigre contre des éléphants. « On avait élevé, » dit cet auteur (2), une haute palissade de bambous d'environ cent pas en carré. Au milieu de l'enceinte étaient entrés trois éléphants destinés pour combattre le tigre. Ils avaient une espèce de grand plastron, en forme de masque, qui leur couvrait la tête et une partie de la trompe. Dès que nous fûmes arrivés sur le lieu, on fit sortir de la loge qui était dans un enfoncement un tigre d'une figure et d'une couleur qui parurent nouvelles aux Français qui assistaient à ce combat; car, outre qu'il était bien plus grand, bien plus gros et d'une taille moins effilée que ceux que nous avions vus en France, sa peau n'était pas mouchetée de même; mais, au lieu de toutes ces taches semées sans ordre, il avait de longues et larges bandes en forme de cercle; ces bandes, prenant sur le dos, se rejoignaient par-dessous le ventre, et, continuant le long de la queue, y faisaient comme des anneaux blancs et noirs, placés alternativement; dont elle était toute couverte. La tête n'avait rien d'extraordinaire, non plus que les jambes, hors qu'elles étaient plus grandes et plus grosses que celles des tigres communs, quoique celui-ci ne fût qu'un jeune tigre qui avait encore à croître; car M. Constance nous a dit qu'il y en avait dans le royaume de plus gros trois fois que celui-là, et qu'un jour, étant à la chasse avec le roi, il en vit un de fort près qui était grand comme un mulet. Il y en a aussi de petits dans le pays, semblables à ceux qu'on apporte d'Afrique en Europe, et on nous en montra un le même jour à Louvo.

(1) Indi tigrim elephanto robustiorem multò existimant. — Nearchus scribit Indos referre tigrim esse maximi equi magnitudine, velocitate et viribus bestias omnes superare, elephantum etiam, insipientem in caput ejus, facili suffocare. (Gesn., Hist. quadrup., pag. 937.)

(2) Premier Voyage de Siam, par le P. Tachard; Paris, 1686, pages 292 et suivantes.

» On ne lâcha pas d'abord le jeune tigre » qui devait combattre, mais on le tint at- » taché par deux cordes, de sorte que, » n'ayant pas la liberté de s'élançer, le pre- » mier éléphant qui l'approcha lui donna » deux ou trois coups de sa trompe sur le » dos : ce choc fut si rude, que le tigre en » fut renversé, et demeura quelque temps » étendu sur la place sans mouvement, » comme s'il eût été mort; cependant, dès » qu'on l'eût délié, quoique cette première » attaque eût bien rabattu de sa furie, il fit » un cri horrible, et voulut se jeter sur la » trompe de l'éléphant qui s'avançait pour » le frapper; mais celui-ci la repliant adroi- » tement, la mit à couvert par ses défenses, » qu'il présenta en même temps, et dont il at- » teignit le tigre si à propos, qu'il lui fit faire » un grand saut en l'air; cet animal en fut si » étourdi, qu'il n'osa plus approcher. Il fit » plusieurs tours le long de la palissade, » s'élançant quelquefois vers les personnes » qui paraissaient vers les galeries : on poussa » ensuite trois éléphants contre lui, qui lui » donnèrent tour à tour de si rudes coups, » qu'il fit encore un fois le mort, et ne pensa » plus qu'à éviter leur rencontre : ils l'eus- » sent tué sans doute, si l'on n'eût fait finir » le combat. » Il est clair, par la description » même du Père Tachard, que ce tigre qu'il » a vu combattre des éléphants est le vrai ti- » gre, qui parut aux Français un animal nou- » veau, parce que probablement ils n'avaient » vu en France dans les ménageries que des » panthères ou des léopards d'Afrique, ou bien » des jaguars d'Amérique, et que les petits ti- » gres qu'il vit à Louvo n'étaient de même que » des panthères. On sent aussi, par ce simple » récit, quelle doit être la force et la fureur » de cet animal, puisque celui-ci, quoique » jeune encore, et n'ayant pas pris tout son » accroissement, quoique réduit en captivité, » quoique retenu par des liens, quoique seul » contre trois, était encore assez redoutable » aux colosses qu'il combattait, pour qu'on » fût obligé de les couvrir d'un plastron dans » toutes les parties de leur corps, que la na- » ture n'a pas cuirassées comme les autres » d'une enveloppe impénétrable.

Le tigre dont le Père Gouie (3) a communi-

(3) On ne connaît guère en Europe que les tigres dont la peau est mouchetée de taches, mais, dans la Tartarie et dans la Chine, on en connaît aussi dont la peau est rayée de bandes noires, et même, en ces pays-là, on prétend que ce sont deux espèces diffé-

qué à l'Académie des sciences une description anatomique, faite par les Pères jésuites à la Chine, paraît être de l'espèce du vrai tigre, aussi-bien que celui que les Portugais ont appelé tigre royal, duquel M. Perrault (1) fait mention dans ses Mémoires sur les animaux, et dont il dit que la description a été faite à Siam. Dellon (2), dans ses Voyages, dit expressément que le Malabar est le pays des Indes où il y a le plus de tigres; qu'il y en a de plusieurs espèces; mais que le plus grand de tous, celui que les Portugais appellent *tigre royal*, est extrêmement rare, qu'il est grand comme un cheval, etc.

Le tigre royal ne paraît donc pas faire une espèce particulière et différente de celle du vrai tigre; il ne se trouve qu'aux Indes orientales, et non pas au Brésil, comme l'ont écrit quelques-uns de nos naturalistes (3). Je suis même porté à croire que le vrai tigre ne se trouve qu'en Asie et dans les parties les plus méridionales de l'Afrique, dans l'intérieur des terres; car la plupart des voyageurs qui ont fréquenté les côtes de l'Afrique parlent, à la vérité, de tigres, et disent même qu'ils y sont très-communs; néanmoins, il est aisé de voir, par les notices mêmes qu'ils donnent de ces animaux, que ce ne sont pas de vrais tigres, mais des léopards, des panthères ou des onces, etc. Le docteur Shaw (4) dit expressément qu'au royaume de Tunis et d'Alger, le lion et la panthère, tiennent le premier rang entre les bêtes féroces; mais que le tigre ne se trouve pas dans cette partie de la Barbarie: cela paraît vrai; car ce furent des ambassadeurs indiens (5), et non pas des Africains, qui

présentèrent à Auguste, dans le temps qu'il était à Samos, le premier tigre qui ait été vu des Romains; et ce fut aussi des Indes qu'Héliogabale fit venir ceux qu'il voulait atteler à son char pour contrefaire le dieu Bacchus.

L'espèce du tigre a donc toujours été plus rare et beaucoup moins répandue que celle du lion: cependant la tigresse produit, comme la lionne, quatre ou cinq petits: elle est furieuse en tout temps, mais sa rage devient extrême lorsqu'on les lui ravit; elle brave tous les périls; elle suit les ravisseurs, qui, se trouvant pressés, sont obligés de lui relâcher un de ses petits; elle s'arrête, le saisit, l'emporte pour le mettre à l'abri, revient quelques instants après, et les poursuit jusqu'aux portes des villes ou jusqu'à leurs vaisseaux: et lorsqu'elle a perdu tout espoir de recouvrer sa perte, des cris forcés et lugubres, des hurlements affreux expriment sa douleur cruelle, et font encore frémir ceux qui les entendent de loin.

Le tigre fait mouvoir la peau de sa face, grince des dents, frémit, rugit comme le fait le lion; mais son rugissement est différent: quelques voyageurs (6) l'ont comparé au cri de certains grands oiseaux. *Tigrides indomita rancant, rugiuntque leones.* (Auctor *Philomela.*) Ce mot *rancant* n'a point d'équivalent en français; ne pourrions-nous pas lui en donner un, et dire, les tigres *rauquent* et les lions rugissent? car le son de la voix du tigre est en effet très-rauque (7).

La peau de ces animaux est assez estimée, surtout à la Chine. Les mandarins militaires en couvrent leurs chaises (8) dans les marches publiques; ils en font aussi des couvertures de coussins pour l'hiver; en Europe, ces peaux, quoique rares, ne sont pas d'un grand prix. On fait beaucoup plus de cas de celle du léopard de Guinée et du Sénégal, que nos fourreurs appellent tigre. Au reste, c'est la seule petite utilité qu'on puisse tirer de cet animal très-nuisible, dont on a prétendu que la

---

rentes, quoiqu'ils ne paraissent pas avoir d'autres différences que celle-là. Le tigre rayé que les jésuites de la Chine disséquèrent, et qui avait été tué à la chasse par l'empereur, avec quatre autres, ne pesait que deux cent soixante-cinq livres, aussi n'était-il pas des plus grands: un des autres pesait quatre cents livres. Celui qui fut disséqué avait un tiers de l'estomac plein de vers, et l'on ne pouvait pas dire qu'il fût corrompu. Quelqu'un, qui était présent, dit qu'on avait trouvé la même chose à un autre tigre qu'il avait vu ouvrir à Macao. (Hist. de l'Académie des sciences, année 1699, page 51.)

(1) Mém. pour servir à l'Histoire des animaux, part. 2, page 287.

(2) Voyages de Dellon, page 104.

(3) Brisson, Regn. animal., pag. 269.

(4) Voyages de Shaw; La Haye, 1743, tome I, page 315.

(5) Voyez la Description des îles de l'Archipel, par Dapper; Amsterdam, 1703, page 206.

(6) Second Voyage de Siam, par le Père Tachard; Paris, 1689, page 248.

(7) Les tigres de l'est de l'Asie sont d'une grosseur et d'une légèreté surprenantes; ils ont ordinairement le poil d'un roux fauve... Ils rugissent comme les lions, leur cri seul pénètre d'horreur. (Voyage de Coreal; Paris, 1722, tome I, page 173.)

(8) Histoire générale des Voyages, par M. l'abbé Prévôt, tome 6, pag. 602.

sueur (1) était un venin et le poil de la moustache un poison (2) sûr pour les hommes et pour les animaux ; mais c'est assez du mal très-réel qu'il fait de son vivant, sans chercher encore des qualités imaginaires et des poisons dans sa dépouille, d'autant que les Indiens mangent de sa chair et ne la trouvent ni malsaine, ni mauvaise, et que, si le poil de sa moustache, pris en pillule, tue, c'est qu'étant dur et roide, une telle pillule fait dans l'estomac le même effet qu'un paquet de petites aiguilles.

#### ADDITION A L'ARTICLE DU TIGRE.

Nous donnons ici (*planche 207*) la figure d'un jeune tigre que nous avons vu vivant à la foire Saint-Germain, en 1784.

Il avait, mesuré en ligne droite, du bout du nez à l'origine de la queue, quatre pieds trois pouces cinq lignes; et, en suivant la courbure du corps, cinq pieds trois pouces.

Celui dont nous avons la dépouille au Cabinet du Roi, était beaucoup plus grand, parce qu'il était plus âgé.

Sa peau, bourrée, a, de longueur, six pieds six pouces : il nous a paru que les bandes transversales, et qui descendent presque perpendiculairement sur les flancs, étaient beaucoup plus noirs dans l'animal vivant, qu'elles ne le sont sur la peau bourrée, dont la couleur s'est probablement effacée.

Ce grand tigre qu'on appelle tigre royal, est, comme je l'ai dit, moins répandu, et l'espèce en paraît moins nombreuse que celle des léopards et des onces.

On pourrait voir, dans l'ouvrage que M. le chevalier d'Obsonville va publier sur les animaux de l'Inde, plusieurs faits intéressants sur les habitudes naturelles de ce cruel animal, qui fait la désolation des pays qu'il habite.

---

## DESCRIPTION DU TIGRE.

---

ON a eu, il y a plusieurs années, à la ménagerie de Versailles, un tigre qui y mourut : sa peau fut empaillée ; elle a été apportée dans la suite au Cabinet d'histoire naturelle. Autant que l'on peut juger de la taille de ce tigre par ce qui en reste, je crois qu'il avait près de six pieds et demi de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, qui est longue de deux pieds sept ou huit pouces ; le sommet de la tête est large, et les oreilles sont courtes et fort éloignées l'une de l'autre. Il paraît que la forme du corps avait beaucoup de rapport à celle de la panthère : on pourra prendre quelque idée de cette ressemblance en comparant la figure du tigre (*pl. 207*), dessinée d'après la peau empaillée, avec les figures (*pl. 208*) des panthères, qui ont été dessinées d'après ces animaux vivants.

La peau du tigre, dont il s'agit, a de longues taches noires sur un fond de couleur

fauve ou blanchâtre avec une teinte jaunâtre dans quelques endroits : le nez et les côtés du nez sont fauves sans aucune tache. Les tempes, le front et le sommet de la tête ont des taches noires sur un fond de couleur fauve ; ces taches sont fort irrégulières, presque toutes en forme de bandes dirigées en différents sens ; celles du bas du front ont peu de longueur et de largeur : il y a de chaque côté de la partie moyenne du front une tache presque ovale, et au-dessus de ces taches une bande étroite et peu apparente, qui traverse le dessus du front, et dont les deux extrémités sont recourbées en bas et en dedans ; il sort du milieu de cette bande deux autres bandes un peu plus larges et beaucoup plus apparentes, qui se recourbent en dehors et s'étendent jusqu'aux oreilles ; enfin le sommet de la tête est traversé par une autre bande qui ne va pas jusqu'aux oreilles.

Les poils ne sont longs que d'un pouce, ou un pouce et demi, excepté sur les côtés de la tête au-dessous des oreilles, où ils ont jusqu'à quatre pouces et demi. Ceux de ces longs poils qui paraissent à l'extérieur, lorsqu'on regarde l'animal de côté, sont fauves ;

(1) Histoire naturelle de Siam, par Gervaise ; Paris, 1688, page 36.

(2) La Chine illustrée, par Kircher, traduction de Dalquier ; Amsterdam., 1670, pages 110 et 111.

mais en les écartant, on voit qu'ils recouvrent d'autres poils d'un fauve plus clair, et au-dessous de ceux-ci on en trouve qui sont blanchâtres et légèrement teints de jaunâtre; on les voit en regardant l'animal en face, et on y distingue des bandes qui s'étendent de haut en bas et qui sont formées par des flocons de poils noirs. Le dessus et les côtés du cou, le garrot, l'épaule, la face externe du bras et de l'avant-bras, le dos, les côtés de la poitrine et du ventre, la croupe, la face externe de la cuisse, la jambe, et enfin les quatre pieds sont de couleur fauve, et la plupart de ces différentes parties ont des bandes noires. Ces bandes sont peu apparentes sur le cou, et dirigées obliquement de devant en arrière et de dedans en dehors; celles du garrot, du dos et de la croupe sont plus apparentes et transversales: elles sont en plus grand nombre que sur les côtés du corps; celles des jambes de derrière sont plus étroites, moins apparentes et toutes à peu près transversales, mais quelques-unes se croisent ou forment des mailles de figure très-irrégulière. Le bout de la queue est noir, et le reste est entouré de plusieurs anneaux de même couleur noire sur un fond de couleur fauve très-claire et même blanchâtre; le fauve est plus foncé près de l'origine de la queue, et les bandes y sont dirigées en différents sens, au lieu de former des anneaux. La lèvre supérieure est blanchâtre et parsemée de petites taches noires: il y a un cercle blanchâtre et teint de jaunâtre autour des yeux, et au-dessus une grande tache de même couleur avec quelques marques noires. Le bas des joues, la mâchoire du dessous, la gorge, la face inférieure du cou, la face interne des jambes de devant, la poitrine et le ventre sont de couleur blanchâtre avec une légère teinte de jaunâtre: il y a sur le bas des joues, sur la mâchoire du dessous et sur la gorge, des bandes noires et irrégulières; sur les côtés et sur la face inférieure du cou, des bandes obliques qui commencent à quelque distance des oreilles, et qui se réunissent près de la partie antérieure de la poitrine: il y a aussi quelques bandes transversales sur les côtés postérieur et antérieur de la jambe de devant: la partie postérieure de la poitrine et la partie antérieure du ventre ont plusieurs bandes courtes, larges et transversales. Les poils qui sont sur les côtés et sur le bout des doigts ont une couleur blanchâtre légèrement teinte de jaunâtre.

La tête du squelette du tigre (*pl.* 206) ressemble beaucoup à celle du lion, cependant elle est moins grande; elle a le museau plus court et moins gros, l'ouverture des narines et les orbites des yeux moins grandes, le front moins enfoncé, les apophyses orbitaires de l'os frontal et des os de la pommette plus petites, les arcades zygomatiques plus convexes en dehors, et l'occiput plus saillant en arrière, quoique l'arête qui s'étend sur le sommet soit moins élevée.

Le tigre a trente dents, semblables à celles du lion et du chat.

La branche inférieure de l'apophyse accessoire de la sixième vertèbre ne diffère de celle du lion qu'en ce que la partie postérieure est un peu plus large. Les apophyses épineuses des quatrième, cinquième et sixième vertèbres du cou sont beaucoup plus courtes que celles du lion.

Les vertèbres dorsales, les côtes, le sternum ressemblent à ces mêmes os vus dans le lion; les apophyses accessoires des vertèbres lombaires ont moins de longueur que celles du lion, et ne sont pas recourbées en dedans: les os du bassin ressemblent à ceux du lion. Il y a dix-sept fausses vertèbres dans la queue du squelette qui sert de sujet pour cette description; mais leur nombre n'est pas complet, il en manque quelques-unes à l'extrémité.

L'omoplate est presque carrée; l'épine suit une diagonale de ce carré. Les os du bras, de l'avant-bras, de la cuisse, de la jambe et des pieds ne diffèrent de ceux du lion, d'une manière apparente, qu'en ce qu'ils sont à proportion plus courts, et qu'ils ont des rugosités qui marquent des attaches de muscles encore plus fortes que dans le lion, principalement sur le devant de la partie moyenne inférieure de l'humérus et de la partie moyenne supérieure du tibia.

*pi. po. lig.*

Longueur de la tête, depuis le			
bout des mâchoires jusqu'à			
l'occiput. . . . .	1	0	9
La plus grande largeur de la tête.	0	9	2
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité			
antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0	8	0
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents canines. . . . .	0	2	0
Largeur de la mâchoire supé.			

	pi.	po.	fig.		pi.	po.	lig.
rieure à l'endroit des dents incisives extérieures. . . . .	0	1	7	Longueur de l'apophyse transverse de la sixième vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	2	3
Largeur à l'endroit des dents canines. . . . .	0	3	5	Longueur du corps de la sixième vertèbre lombaire, qui est la plus longue. . . . .	0	1	11
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	2	7	Longueur de l'os sacrum. . . . .	0	4	2
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	2	0	Largeur de la partie antérieure. . . . .	0	3	8
Largeur. . . . .	0	1	8	Longueur de la neuvième fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue. . . . .	0	2	0
Longueur des os propres du nez. . . . .	0	3	10	Largeur de la partie supérieure de l'os de la hanche. . . . .	0	2	7
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	0	11	Hauteur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde jusqu'à l'extrémité supérieure. . . . .	0	6	6
Largeur des orbites. . . . .	0	2	2	Diamètre de cette cavité. . . . .	0	1	6
Hauteur. . . . .	0	1	9	Longueur de la gouttière. . . . .	0	4	4
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . . .	0	0	8	Largeur dans le milieu. . . . .	0	3	2
Longueur des dents canines. . . . .	0	2	5 $\frac{1}{2}$	Profondeur de la gouttière. . . . .	0	2	3
Largeur à la base. . . . .	0	1	0	Profondeur de l'échancrure de l'extrémité postérieure. . . . .	0	1	3
Longueur des plus grosses dents mâchelières au-dehors de l'os. . . . .	0	0	8 $\frac{1}{2}$	Longueur des trous ovalaires. . . . .	0	2	6
Largeur. . . . .	0	1	2	Largeur. . . . .	0	1	6
Épaisseur. . . . .	0	0	7	Largeur du bassin. . . . .	0	3	0
Longueur du cou. . . . .	0	11	0	Hauteur. . . . .	0	3	8
Largeur du trou de la première vertèbre, de haut en bas. . . . .	0	1	1	Longueur de l'omoplate. . . . .	0	9	9
Longueur d'un côté à l'autre. . . . .	0	1	3	Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	5	5
Longueur des apophyses transverses de devant en arrière. . . . .	0	2	3	Largeur de l'omoplate à l'endroit le plus étroit. . . . .	0	1	11
Largeur de la première vertèbre, prise sur les apophyses transverses. . . . .	0	5	4	Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé. . . . .	0	1	7
Longueur du corps de la seconde vertèbre. . . . .	0	2	3	Diamètre de la cavité glénoïde. . . . .	0	1	3
Hauteur de l'apophyse épineuse. . . . .	0	1	2	Longueur de l'humérus. . . . .	1	0	0
Largeur. . . . .	0	3	6	Circconférence à l'endroit le plus petit. . . . .	0	3	7
Hauteur de l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre dorsale, qui est la plus longue. . . . .	0	3	2	Diamètre de la tête. . . . .	0	2	0
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	1	5	Largeur de la partie inférieure. . . . .	0	3	1
Longueur des premières côtes. . . . .	0	3	6	Longueur de l'os du coude. . . . .	1	0	5
Distance entre les premières côtes, à l'endroit le plus large. . . . .	0	3	7	Hauteur de l'olécrane. . . . .	0	1	9
Longueur de la onzième côte, qui est la plus longue. . . . .	0	10	6	Longueur de l'os du rayon. . . . .	0	10	0
Longueur de la dernière des fausses côtes, qui est la plus courte. . . . .	0	8	6	Longueur du fémur. . . . .	1	1	6
Largeur de la côte la plus large. . . . .	0	0	11	Diamètre de la tête. . . . .	0	1	4
Largeur de la plus étroite. . . . .	0	0	3	Diamètre du milieu de l'os. . . . .	0	1	0
Longueur du sternum. . . . .	1	7	0	Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	2	6
Longueur du premier os, qui est le plus long. . . . .	0	3	5	Longueur des rotules. . . . .	0	1	10
Hauteur de l'apophyse épineuse de la cinquième vertèbre lombaire, qui est la plus longue. . . . .	0	1	10	Largeur. . . . .	0	1	3
				Épaisseur. . . . .	0	0	9
				Longueur du tibia. . . . .	0	11	3
				Largeur de la tête. . . . .	0	2	5
				Circconférence du milieu de l'os. . . . .	0	3	4
				Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	1	11
				Longueur du péroné. . . . .	0	10	4
				Circconférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	1	0



	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Hauteur du carpe. . . . .	0	1	0	longe. . . . .	0	1	6
Longueur du calcaneum. . . . .	0	3	7	Longueur de la troisième. . . . .	0	1	1
Longueur du troisième os du métacarpe, qui est le plus long. . . . .	0	4	0	Longueur de la première pha- lange du pouce. . . . .	0	1	1
Longueur du premier os du mé- tatarpe, qui est le plus court.	0	1	6	Longueur de la seconde phalange de derrière. . . . .	0	1	4
Longueur du second os du méta- tarse, qui est le plus long. . .	0	4	7	Longueur de la première pha- lange du second doigt des pieds	0	1	11
Longueur du premier os du mé- tatarpe, qui est le plus court.	0	3	11	Longueur de la seconde phalange de derrière. . . . .	0	1	5
Longueur de la première pha- lange du doigt du milieu du pied de devant. . . . .	0	2	0	Longueur de la troisième pha- lange. . . . .	0	1	2
Longueur de la seconde pha-				Longueur des plus grands on- gles. . . . .	0	1	8
				Largeur à la base. . . . .	0	0	3

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## DU TIGRE.

854. *Une peau de tigre empaillée.*

LA description des couleurs du tigre a été faite sur cette peau.

855. *Le squelette d'un tigre.*

Ce squelette a servi de sujet pour la description et les dimensions des os du tigre ; il

a été apporté de Trianon au Cabinet du Roi, avec le squelette de la lionne, mentionné au n° 850. Sa longueur est de cinq pieds deux pouces, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'extrémité postérieure de l'os sacrum ; la tête a un pied onze pouces de circonférence, prise à l'endroit le plus gros.

## LA PANTHÈRE, L'ONCE, ET LE LÉOPARD.

LE FELIS PANTHÈRE, CUV., DESM.; FELIS PARDUS, LINN. — LE FELIS LÉOPARD, CUV., DESM.; FELIS LEOPARDUS, LINN. (1).

Pour me faire mieux entendre, pour éviter le faux emploi des noms, détruire les équivoques et prévenir les doutes, j'observerai d'abord qu'avec les tigres dont nous venons de

(1) La plus grande confusion règne encore dans la synonymie des grandes espèces de chats à pelage marqué de taches noires et ocellées sur un fond fauve; espèces qui toutes ont reçu indistinctement les noms de panthère, de léopard, de jaguar et d'once. M. G. Cuvier, dans un premier travail (*Ann. du Muséum d'Hist. Nat.*, tome 14), regardait comme étant la panthère, *felis pardus*, Linn., l'animal que Buffon désignait ainsi, et qu'il a figuré pl. 11 de l'édition de l'imprimerie royale (reproduit dans notre atlas, planche 208, n° 1); et il caractérisait cette espèce par sa taille, plus grande que celle de son léopard, et par les six ou sept lignes longitudinales de taches en rose qu'il remarquait sur ses flancs. Son léopard, *felis leopardus*, auquel il rapportait avec doute la planche 14 de l'édition des OEuvres de Buffon de l'imprimerie royale (voyez notre atlas, pl. 209, n° 2), serait plus petit que la panthère, et aurait dix rangées de taches en rose sur chaque flanc, au lieu de six ou sept. Enfin il considérait l'once, dont Buffon donne une figure planche 13, édition de l'imprimerie royale (la nôtre, pl. 209, n° 1), comme une variété de la panthère.

Dans ses recherches sur les ossements fossiles, 2<sup>e</sup> édition, M. G. Cuvier admet les mêmes déterminations; et il ajoute que, les peaux à fond peu coloré qui s'y rapportent (celle de l'once de Buffon) étant assez fréquemment apportées des parties de l'Asie qui avoisinent la Chine, il se pourrait qu'elles appartinssent à une espèce particulière.

Selon le même naturaliste, la panthère et le léopard habiteraient également l'Afrique; mais la première, dans les régions septentrionales de ce continent, et la seconde, dans les contrées méridionales.

M. Temminck, dans une monographie des felis, vient de proposer une détermination différente de ces deux animaux. Selon lui, le *felis leopardus* de Linnée, ou son léopard, principalement caractérisé par une queue assez courte et par une taille assez grande, serait la panthère de M. Cuvier et celle de Buffon, planche 208, citée plus haut. La figure du léopard, planche 209, n° 2, s'y rapporterait aussi, de même que celle que M. F. Cuvier a donnée dans ses mammifères lithographiés. Enfin, le melas de Péron, ou panthère noire de Java, ne serait qu'une variété de

donner l'histoire et la description, il se trouve encore dans l'ancien continent, c'est-à-dire en Asie et en Afrique, trois autres espèces d'animaux de ce genre, toutes trois différentes du tigre, et toutes trois différentes entre elles. Ces trois espèces sont la panthère, l'once et le léopard, lesquelles non-seulement ont été prises les unes pour les autres par les naturalistes, mais même ont été confondues avec les espèces du même genre qui se sont trouvées en Amérique. Je mets à part, pour le moment présent, ces espèces que l'on a appelées indistinctement tigres, panthères, léopards, dans le Nouveau-Monde, pour ne parler que de celles de l'ancien continent, et afin de ne pas confondre les choses et d'exposer plus nettement les objets qui y sont relatifs.

La première espèce de ce genre, et qui se trouve dans l'ancien continent, est la grande panthère, que nous appellerons simplement panthère (pl. 208, nos 1 et 2) (2), qui était connue des Grecs sous le nom de *pardalis*, des anciens Latins sous celui de *panthera*, ensuite sous le nom de *pardus*; et des Latins modernes sous celui de *leopardus*. Le corps de cet animal, lorsqu'il a pris son accroissement entier, a cinq ou six

cette espèce. L'once pourrait, ainsi que l'a soupçonné M. G. Cuvier, être regardé comme appartenant à une espèce particulière. Enfin le *felis pardus* de Linnée, ou sa panthère, dont la taille est plus petite que celle du léopard, et dont la queue est plus longue proportionnellement, aurait été également inconnue à Buffon et à M. G. Cuvier, et elle n'existerait point dans les galeries du Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

Enfin, suivant le même auteur, le léopard serait également propre à toutes les contrées de l'Afrique, à l'Inde et aux îles de la Sonde, Java et Sumatra; tandis que la panthère n'existerait que dans ces derniers lieux et dans le Bengale, et ne se trouverait point en Afrique.

DESM. 1825.

(2) Cette dernière figure est celle d'un jaguar, ainsi que M. Cuvier l'a reconnu, et non celle d'une panthère, comme le pensait Buffon.

DESM.

pieds de longueur, en le mesurant depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, laquelle est longue de plus de deux pieds; sa peau est, pour le fond du poil, d'un fauve plus ou moins foncé sur le dos et sur les côtés du corps, et d'une couleur blanchâtre sous le ventre; elle est marquée de taches noires en grands anneaux ou en forme de rose; ces anneaux sont bien séparés les uns des autres sur les côtés du corps, évidés dans leur milieu, et la plupart ont une ou plusieurs taches au centre, de la même couleur que le tour de l'anneau; ces mêmes anneaux, dont les uns sont ovales et les autres circulaires, ont souvent plus de trois pouces de diamètre; il n'y a que des taches pleines sur la tête, sur la poitrine, sur le ventre et sur les jambes.

La seconde espèce est la petite panthère d'Oppien (1), à laquelle les anciens n'ont pas donné de nom particulier; mais que les voyageurs modernes ont appelé *once*, du nom corrompu *lynx* ou *lunx*. Nous conserverons à cet animal le nom d'*once* (pl. 209, n° 1), qui nous paraît bien appliqué, parce qu'en effet il a quelque rapport avec le lynx; il est beaucoup plus petit que la panthère, n'ayant le corps que d'environ trois pieds et demi de longueur, ce qui est à peu près la taille du lynx; il a le poil plus long que la panthère, la queue beaucoup plus longue, de trois pieds de longueur et quelquefois davantage, quoique le corps de l'once soit en tout d'un tiers au moins plus petit que celui de la panthère, dont la queue n'a guère que deux pieds ou deux pieds et demi tout au plus; le fond du poil de l'once est d'un gris blanchâtre sur le dos et sur les côtés du corps, et d'un gris encore plus blanc sous le ventre, au lieu que le dos et les côtés du corps de la panthère sont toujours d'un fauve plus ou moins foncé: les taches sont à peu près de la même forme et de la même grandeur dans l'une et dans l'autre.

La troisième espèce, dont les anciens ne font aucune mention, est un animal du Sénégal, de la Guinée et des autres pays méridionaux que les anciens n'avaient pas découverts: nous l'appellerons *léopard* (pl. 209, n° 2), qui est le nom qu'on a mal à propos appliqué à la grande panthère, et que nous emploierons, comme l'ont fait plusieurs voyageurs, pour désigner l'animal du

Sénégal, dont il est ici question. Il est un peu plus grand que l'once, mais beaucoup moins que la panthère, n'ayant guère plus de quatre pieds de longueur; la queue a deux pieds ou deux pieds et demi; le fond du poil, sur le dos et sur les côtés du corps, est d'une couleur fauve plus ou moins foncée; le dessous du ventre est blanchâtre, les taches sont en anneaux ou en roses, mais ces anneaux sont beaucoup plus petits que ceux de la panthère ou de l'once, et la plupart sont composés de quatre ou cinq petites taches pleines: il y a aussi de ces taches pleines disposées irrégulièrement.

Ces trois animaux sont, comme l'on voit, très-différents les uns des autres, et sont chacun de leur espèce: les marchands fourreurs appellent les peaux de la première espèce, *peaux de panthères*; ainsi nous n'aurons pas changé ce nom puisqu'il est en usage; ils appellent celles de la seconde espèce, *peaux de tigres d'Afrique*; ce nom est équivoque, et nous avons adopté celui d'*once*: enfin, ils appellent improprement *peaux de tigres*, celle de l'animal que nous appelons ici léopard.

Oppien (2) connaissait nos deux premières espèces, c'est-à-dire la panthère et l'once; il a dit le premier, qu'il y avait deux espèces de panthères, les unes plus grandes et plus grosses, les autres plus petites, et cependant semblables par la forme du corps, par la variété et la disposition des taches; mais qui différaient par la longueur de la queue, que les petites ont beaucoup plus longue que les grandes. Les Arabes ont indiqué la grande panthère par le nom *al nemer* (*nemer* en retranchant l'article), et la petite par le nom *al phet* ou *al fhed* (*phet* ou *fhed* en retranchant l'article); ce dernier nom, quoique un peu corrompu, se reconnaît dans celui de *faadh*, qui est le nom actuel de cet animal en Barbarie. « Le *faadh*, dit le docteur Shaw (3), » ressemble au léopard (il veut dire la panthère), en ce qu'il est tacheté comme lui; mais il en diffère à d'autres égards: » il a la peau plus obscure et plus grossière, » et n'est pas si farouche. » Nous apprenons d'ailleurs par un passage d'Albert, com-

(2) *Idem*, *ibidem*.

(3) Voyage de Shaw; La Haye, 1743, tome 2, page 26. *Nota*.—Qu'en anglais l'*a* se prononce comme *ai*, et que le docteur Shaw, en écrivant *faadh*, prononçait *faidh*; ce qui approche encore plus de *fhed*.

(1) Oppian., de Venatione, lib. 3.

menté par Gesner (1), que le *phet* (2) ou *fhed* des Arabes, s'est appelé en italien et dans quelques autres langues de l'Europe, *leunza* ou *lonza*. On ne peut donc pas douter, en rapprochant ces indications, que la petite panthère d'Oppien, le *phet* ou le *fhed* des Arabes, le *faadh* de la Barbarie, l'*onze* ou l'*once* des Européens ne soient le même animal. Il y a grande apparence aussi que c'est le *pard* ou *pardus* des anciens, et la *panthera* de Pline; puisqu'il dit, que le fond (3) de son poil est blanc, au lieu que celui de la grande panthère est, comme nous l'avons dit, d'une couleur fauve plus ou moins foncée : d'ailleurs, il est très-probable que la petite panthère s'est appelée simplement *pard* ou *pardus*, et qu'on est venu ensuite à nommer la grande panthère, *léopard* ou *leopardus*; parce qu'on a imaginé que c'était une espèce métisse qui s'était agrandie par le secours et le mélange de celle du lion; mais comme ce préjugé n'est nullement fondé, nous avons préféré le nom ancien et primitif de *panthère* au nom composé et plus nouveau de *léopard*, que nous avons appliqué à un animal nouveau, qui n'avait encore que des noms équivoques.

Ainsi, l'once diffère de la panthère, en ce qu'il est bien plus petit, qu'il a la queue beaucoup plus longue, le poil plus long aussi et d'une couleur grise ou blanchâtre; et le léopard diffère de la panthère et de l'once en ce qu'il a la robe beaucoup plus belle, d'un fauve vif et brillant, quoique plus ou moins foncé, avec des taches plus petites, et la plupart disposées par groupes, comme si chacune de ces taches était formée de quatre taches réunies.

Pline (4), et plusieurs autres après lui, ont écrit que, dans les panthères, la femelle avait la robe plus blanche que le mâle; cela pouvait être vrai de l'once; mais nous n'avons pas observé cette différence dans les panthères de la ménagerie de Versailles, qui ont été dessinées vivantes (pl. 208, n° 1, panthère mâle, n° 2, panthère femelle)(5); s'il y a donc quelque différence dans la cou-

leur du poil entre le mâle et la femelle de la panthère, il faut que cette différence ne soit pas bien constante ni bien sensible. On trouve à la vérité des nuances plus ou moins fortes dans plusieurs peaux de ces animaux que nous avons comparées; mais nous croyons que cela dépend plutôt de la différence de l'âge ou du climat que de celle des sexes.

Les animaux que MM. de l'Académie des sciences ont décrits (6) et disséqués sous le nom de *tigres*, et l'animal décrit par Caius (7) dans Gesner, sous le nom d'*uncia*, sont de même espèce que notre léopard; on ne peut en douter, en comparant la figure et la description que nous en donnons ici avec celles de Caius et celles de M. Perrault: il dit, à la vérité, que les animaux décrits et disséqués par MM. de l'Académie des sciences sous le nom de *tigres* ne sont pas l'once de Caius (8); les seules raisons qu'il en donne sont que celui-ci est plus petit et qu'il n'a pas le dessous du corps blanc: cependant, si M. Perrault eût comparé la description entière de Caius avec les sujets qu'il avait sous les yeux, je suis persuadé qu'il aurait reconnu qu'ils ne différaient en rien de l'once de Caius. Comme il pourrait rester sur cela des doutes, j'ai cru qu'il était nécessaire de rapporter ici les parties essentielles de cette description de Caius, qui, quoique faite sur un animal mort, me paraît fort exacte (9). On y observera que

(6) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie 3, page 3.

(7) Gesner, Hist. quadrup., pag. 825.

(8) Nous observerons que les éditeurs de la troisième partie des Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux ont laissé passer dans l'impression une faute qu'il est d'autant plus nécessaire de corriger, qu'elle est plus répétée. On a écrit partout *ours* au lieu d'*once*; il est dit, page 5, ligne 28, l'ours décrit par Caius dans Gesner. — Page 8, l'ours que Caius a décrit. — Page 18, ligne 11, l'ours et le léopard. — Page 18, description très-exacte qu'il a donnée d'un ours. Il est évident qu'il faut substituer dans ces quatre endroits le mot *once* à celui d'*ours*, puisque l'animal dont il est question a été décrit par Caius sous le nom d'*uncia* dans Gesner. (Hist. quadrup., pag. 825.)

(9) *Uncia fera est sævissima, canis villatici magnitudine, facie et aure leoninâ; corpore, caudâ, pede et ungue felis, aspectu truci; dente tam robusto et acuto, ut vel ligna dividat; ungue itâ pollet, ut eodem contra nitentes in adversum retineat: colore per summa corporis pallescentis ochre, per ima ci-*

(1) Gesner, Hist. quad., pag. 825.

(2) *Alphed*, id est *leopardus minor*. (Albertus.)

(3) *Pantheris in candido breves macularum oculi*. (Plin., Hist. nat., lib. 8, cap. 17.)

(4) *Idem, ibidem*.

(5) Nous rappellerons encore que cette figure de la panthère femelle de Buffon est celle d'un animal de l'espèce du jaguar d'Amérique.

Caius, sans donner précisément la longueur du corps de l'animal qu'il décrit, dit qu'il est plus grand qu'un chien de berger et aussi gros qu'un dogue, quoique plus bas de jambes; je ne vois donc pas pourquoi M. Perrault dit que l'once de Caius était bien plus petit que les tigres disséqués par MM. de l'Académie des sciences. Ces tigres n'avaient que quatre pieds de longueur, en les mesurant depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; le léopard que nous décrivons ici, et qui est certainement le même animal que les tigres de M. Perrault, n'a aussi qu'environ quatre pieds; et si l'on mesure un dogue, surtout un dogue de forte race, on trouvera qu'il excède souvent ces dimensions. Ainsi, les tigres décrits par MM. de l'Académie des sciences ne différaient pas assez de l'*uncia* de Caius par la grandeur pour que M. Perrault fût fondé à conclure de cette seule différence, que ce ne pouvait être le même animal. La seconde disconvenance, c'est celle de la couleur du poil, sur le ventre; M. Perrault dit qu'il est

blanc, et Caius qu'il est cendré, c'est-à-dire blanchâtre: ainsi, ces deux caractères, par lesquels M. Perrault a jugé que les tigres disséqués par MM. de l'Académie n'étaient pas l'once de Caius, auraient dû le porter à prononcer le contraire, surtout s'il eût fait attention que tout le reste de la description s'accorde parfaitement. On ne peut donc pas se refuser à regarder les tigres de MM. de l'Académie, l'*uncia* de Caius et notre *léopard*, comme le même animal, et je ne conçois pas pourquoi quelques-uns de nos naturalistes ont pris ces tigres de M. Perrault pour des animaux d'Amérique, et les ont confondus avec le jaguar.

Nous nous croyons donc certains que les tigres de M. Perrault, l'*uncia* de Caius et notre léopard, sont le même animal: nous nous croyons également assurés que notre panthère est le même animal que la panthère des anciens: elle en diffère à la vérité par la grandeur, mais elle lui ressemble par tous les autres caractères; et comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois, on ne doit pas être étonné qu'un animal élevé dans une ménagerie ne prenne pas son accroissement entier, et qu'il reste au-dessous des dimensions de la nature. Cette différence de grandeur nous a tenus nous-mêmes assez longtemps dans la perplexité; mais après l'examen le plus scrupuleux, après la comparaison exacte et immédiate des grandes peaux de la panthère, qui se trouvent chez les fourreurs, avec celle de notre panthère, il ne nous a plus été permis de douter, et nous avons vu clairement que ce n'étaient pas des animaux différents. La panthère que nous décrivons ici et deux autres de la même espèce, qui étaient en même temps à la ménagerie du roi, sont venues de la Barbarie: la régence d'Alger fit présent à Sa Majesté des deux premières, il y a dix ou douze ans; la troisième a été achetée pour le roi, d'un juif d'Alger.

Une autre observation que nous ne pouvons nous dispenser de faire, c'est que des trois animaux dont nous donnons ici la description sous les noms de *panthère*, d'*once* et de *léopard*, aucun ne peut se rapporter à l'animal que les naturalistes ont indiqué par le nom de *pardus* ou de *leopardus*. Le *pardus* de M. Linnæus et le *léopard* de M. Brisson, qui paraissent être le même animal, sont désignés par les phrases suivantes: *pardus, felis caudâ elongatâ, corporis maculis su-*

neris, asperso undique maculâ nigrâ et frequenti; caudâ reliquo corpore aliquantò obscuriori et grandiori maculâ. Auris intus pallet sine nigro, foris nigricat sine pallore, si unam flavam et obscuram maculam è medio eximas.... Reliquum caput totum est maculosum frequentissimâ maculâ nigrâ (ut et reliquum corpus), nisi eâ parte quæ inter nasum et oculum est, quâ nullæ sunt, nisi utrinque duæ, et æ parvæ: quemadmodum et cæteræ omnes in extremis et imis partibus, reliquis sunt minores; macule in summis quidem crurum partibus, et in caudâ, nigriores sunt et singulares; per latera verò compositæ, quasi singulæ maculæ ex quatuor fierent. Ordo nullus est in maculis nisi in labro superiori, ubi ordines quinque sunt. In primo et superiori duæ discretæ; in secundo sex conjunctæ, ut linea esse videantur. Hi duo ordines liberi sunt, nec inter se commixti. In tertio ordine octo conjunctæ sunt, sed cum quarto ubi finit commiscetur. Nasus nigrescit, linea per longitudinem perque summam tantum superficiem inducta leniter; oculi glauci sunt.; vivit ex carne: femina mare crudelior est et minor: utriusque sexus una ad nos ex Mauritaniâ est advecta nave. Nascuntur in Libyâ. Si quod illis coeundi statum tempus est, hic mensis junius est: nam hoc mas feminam supervenit... Ista animalia tam ferocia sunt, ut custos, cum primo vellet de loco in locum movere, cogebatur fuste in caput acto (ut aiunt) semi-mortua reddere... Quod scribunt esse cane longius, id mihi non videtur: nam sunt apud nos multi canes villatici, qui longitudine æquent: pecuario tamen et major est et longior, ut et villatico humilior. (Caius apud Gesner., Hist. quadrup., pag. 825 et 826.)

*perioribus orbiculatis, inferioribus virgatis.* (Syst. Nat., edit. 10, pag. 41.) Le léopard, *felis ex albo flavicans, maculis nigris in dorso orbiculatis, in ventre longis, variegata.* (Regn. anim., pag. 272.) Ce caractère des taches longues sur le ventre, ou allongées en forme de verges sur les parties inférieures du corps n'appartient ni à la panthère, ni à l'once, ni au léopard, desquels il est ici question. Cependant, il paraît que c'est de la panthère des anciens; du *panthera, pardalis, pardus, leopardus* de Gesner; du *pardus, panthera* de Prosper Alpini; du *panthera varia, africana* de Pline; de la panthère, en un mot, qui se trouve en Afrique (1) et aux Indes orientales que ces auteurs ont entendu parler, et qu'ils ont désignée par les phrases que nous venons de citer. Or, je le répète, aucun des trois animaux que nous décrivons ici, quoique tous trois d'espèce différente, n'ont ce caractère de taches longues et en forme de verges sur les parties inférieures; et, en même temps, nous pouvons assurer, par les recherches que nous avons faites, que ces trois espèces, et peut-être une quatrième dont nous parlerons dans la suite, et qui n'a pas plus que les trois premières ce caractère des taches longues sur le ventre, sont les seules de ce genre qui se trouvent en Asie et en Afrique; en sorte que nous ne pouvons nous empêcher de regarder comme douteux ce caractère, qui fait le fondement des phrases indicatives de ces nomenclateurs. C'est tout le contraire dans ces trois animaux, et peut-être dans tous ceux du même genre; car, non-seulement ceux de l'Afrique et de l'Asie, mais ceux même de l'Amérique, lorsqu'ils ont des taches longues en forme de verges ou des traînées, les ont toujours sur les parties supérieures du corps, sur le garrot, sur le cou, sur le dos, et jamais sur les parties inférieures.

Nous remarquerons encore, que l'animal dont on a donné la description dans la troisième partie des Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, sous le nom de *panthère* (2), est un animal différent de la panthère, de l'once et du léopard, dont nous traitons ici.

Enfin, nous observerons qu'il ne faut pas

(1) Brisson, Regn. animal., pag. 273.

(2) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie 3, page 3.

confondre, en lisant les anciens, le *panther* avec la *panthère*. La panthère est l'animal dont il est ici question; le panther du Scoliaste d'Homère et des autres auteurs, est une espèce de loup timide que nous croyons être le chacal, comme nous l'expliquerons lorsque nous donnerons l'histoire de cet animal: au reste, le mot *pardalis* est l'ancien nom grec de la panthère; il se donnait indistinctement au mâle et à la femelle. Le mot *pardus* est moins ancien: Lucain et Pline sont les premiers qui l'aient employé; celui de *leopardus* est encore plus nouveau, puisqu'il paraît que c'est Jules Capitolin qui s'en est servi le premier, ou l'un des premiers: et à l'égard du nom même de *panthera*, c'est un mot que les anciens Latins ont dérivé du grec, mais que les Grecs n'ont jamais employé.

Après avoir dissipé, autant qu'il est en nous, les ténèbres dont la nomenclature ne cesse d'obscurcir la nature; après avoir exposé, pour prévenir toute équivoque, les figures exactes des trois animaux dont nous traitons ici, passons à ce qui les concerne chacun en particulier.

La panthère que nous avons vue vivante, a l'air féroce, l'œil inquiet, le regard cruel, les mouvements brusques et le cri semblable à celui d'un dogue en colère; elle a même la voix plus forte et plus rauque que le chien irrité; elle a la langue rude et très-rouge, les dents fortes et pointues, les ongles aigus et durs, la peau belle, d'un fauve plus ou moins foncé, semée de taches noires arrondies en anneaux, ou réunies en forme de roses, le poil court, la queue marquée de grandes taches noires au-dessus, et d'anneaux noirs et blancs vers l'extrémité. La panthère est de la taille et de la tournure d'un dogue de forte race, mais moins haute de jambes.

Les relations des voyageurs s'accordent avec les témoignages des anciens au sujet de la grande et de la petite panthère, c'est-à-dire de notre panthère et de notre once. Il paraît qu'il existe aujourd'hui, comme du temps d'Appien, dans la partie de l'Afrique qui s'étend le long de la mer Méditerranée, et dans les parties de l'Asie, qui étaient connues des anciens, deux espèces de panthères: la plus grande a été appelée *panthère* ou *léopard*, et la plus petite *once*, par la plupart des voyageurs. Ils conviennent tous que l'once s'appivoise aisément,

qu'on le dresse à la chasse (1) et qu'on s'en sert à cet usage en Perse et dans plusieurs autres provinces de l'Asie; qu'il y a des onces assez petits pour qu'un cavalier puisse les

(1) Les Persans ont une certaine bête appelée *once*, qui a la peau tachetée comme un tigre, mais qui est fort douce et fort privée. Un cavalier la porte en trousse à cheval, et ayant aperçu la gazelle, il fait descendre l'once, qui est si légère, qu'en trois sauts elle saute au cou de la gazelle, quoiqu'elle coure d'une vitesse incroyable. La gazelle est une espèce de petit chevreuil dont le pays est rempli; l'once l'étrangle aussitôt avec ses dents aiguës; mais si par malheur elle manque son coup et que la gazelle lui échappe, elle demeure sur la place, honteuse et confuse, et dans ces moments un enfant la pourrait prendre sans qu'elle se défendît. ( Voyage de Tavernier; Rouen, 1713, tome 2, page 26... ) Pour les grandes chasses on se sert des bêtes féroces dressées à chasser, lions, léopards, tigres, panthères, onces; les Persans appellent ces dernières bêtes *yousse*. Elles ne font point de mal aux hommes: un cavalier en porte une en croupe, les yeux bandés avec un bourrelet, attaché par une chaîne; et se tient sur la route des bêtes qu'on relance, et qu'on lui fait passer devant elle le plus près qu'on peut; quand le cavalier en aperçoit quelqu'une, il débände les yeux de l'animal et lui tourne la tête du côté de la bête relancée; s'il l'aperçoit il fait un cri, s'élançant à grands sauts, se jette dessus la bête, et la terrasse; s'il la manque après quelques sauts, il se rebute d'ordinaire et s'arrête; on va le prendre, et pour le consoler on le caresse... J'ai vu cette sorte de chasse en Hircanie, l'an 1666... Il y a de ces bêtes dressées qui font la chasse finement, se traînant sur le ventre le long des haies et des buissons jusqu'à ce qu'elles soient proches de la proie, et alors elles s'élançant dessus. ( Voyage de Chardin en Perse, etc.; Amsterdam, 1711, tome 2, pages 32 et 33. — Voyez aussi le Voyage autour du monde, de Gemelli Carreri; Paris, 1719, tome 2, pages 96 et 212, où cependant l'auteur paraît avoir emprunté plusieurs choses de Chardin. ) Quo tempore perveni Alexandriam, duos pardos... vidi apud Antonium Calepium... Usque adeo cicures erant et mansueti, ut semper in lectulis decubentes dormiebant... Carne eos nutriebat: sæpè à nobis cum pardo ibatur ad venandas gazellas, et pugnam inter ipsos pulcherrimam quæ fiebat admirabamur, præsertim gazellæ artificium cum pardo cornibus durissimis armatæ pugnando, sed eam tamen multò fatigatam atque ex pugnâ admodum defessam interiebat. Cæiri postea vidimus quamdam mulierem quinque catulos recentes à pantherâ effusos, ex Arabe coemisse eosque ut feles aluisse... Erant omninò visu pulcherrimi, albicabant colore maculis parvis rotundis toto corpore evariati.. Parùm differentiæ inter pardum quidem et pantheram observavimus intercedere: panthera quidem major et toto corpore est et capite atque multò ferocior. ( Prosp. Alp., Hist. Ægypt., part. 1; Lugd. Batav., 1735, pag. 238.. ) Accepi à quodam ocu-

porter en croupe; qu'ils sont assez doux pour se laisser manier et caresser avec la main. La panthère paraît être d'une nature plus fière et moins flexible: on la dompte plutôt qu'on ne l'apprivoise; jamais elle ne perd en entier son caractère féroce, et lorsqu'on veut s'en servir pour la chasse (2), il faut beaucoup de soins pour la dresser, et encore plus de précautions pour la conduire et l'exercer. On la mène sur une charrette, enfermée dans une cage, dont on lui ouvre la porte lorsque le gibier paraît; elle s'élançant vers la bête, l'atteint ordinairement

lato teste in aulâ regis Galliarum leopardos duorum generum ali; magnitudine tantum differentes, majores vituli corpulentia esse, humiliores, oblongiores; alteros minores ad canis molem accedere, et unum ex minoribus aliquando ad spectaculum regi exhibendum, à bestiaro aut venatore, equo insidente à tergo super stragulo aut pulvino vehi, alligatum catenâ et lepore objecto dimitti quom ille saltibus aliquot benè magnis assecutus jugulet. ( Gesn., Hist. quadrup., pag. 831.. ) Emmanuel, roi de Portugal, envoya à Léon X une panthère dressée à la chasse. ( Hist. des conquêtes des Portugais, par le P. Lafiteau; Paris, 1733, tome 1, page 525. ) Cette panthère était un once, car l'auteur dit aussi qu'on se sert en Perse de l'once ou panthère pour chasser les gazelles; qu'on fait venir ces animaux d'Arabie, et qu'ils sont assez privés pour qu'on puisse les porter en croupe à cheval.

(2) Tigres ex Æthiopiâ in Ægyptum convectas vidimus, etsi nullo modo cicurate hæ mansuefiant; neque unquam ferinam naturam relinquunt; sunt læanis quàm similes et formâ et colore albicante, rotundis maculis fulvescentibus evariatis, sed læanis longè majores sunt. ( Prosp. Alp., Hist. Ægypt., pag. 237.. ) Quand on a découvert quelques gazelles, on tâche de les faire apercevoir au léopard, que l'on tient enchaîné sur une petite charrette; cet animal rusé ne se met pas incontinent à courir après, comme on pourrait l'imaginer; mais il s'en va tournant, se cachant et se courbant pour les approcher de près et les surprendre; et comme il est capable de faire cinq ou six sauts ou bonds d'une vitesse incroyable, quand il se sent à portée, il s'élançant dessus, les étrangle et se soule de leur sang, du cœur et de leur foie; et s'il manque son coup, ce qui arrive assez souvent, il en demeure là; aussi serait-ce en vain qu'il prétendrait les prendre à la course, parce qu'elles courent bien mieux et plus long-temps que lui: le maître ou gouverneur vient ensuite bien doucement autour de lui, le flattant et lui jetant des morceaux de chair, et en l'amusant ainsi, il lui met des lunettes qui lui couvrent les yeux, l'enchaîne et le remet sur la charrette. ( Voyage de Bernier, dans le Mogol; Amst., 1710, tome 2, pages 243 et suivantes. ) Il paraît que c'est de la grande panthère dont il s'agit ici, parce qu'on n'est pas obligé de prendre tant de précautions avec l'once.

en trois ou quatre sauts, la terrasse et l'étrangle : mais si elle manque son coup, elle devient furieuse et se jette quelquefois sur son maître, qui d'ordinaire prévient ce danger en portant avec lui des morceaux de viande, ou des animaux vivants, comme des agneaux, des chevreaux, dont il lui en jette un pour calmer sa fureur.

Au reste, l'espèce de l'once paraît être plus nombreuse et plus répandue que celle de la panthère : on la trouve très-communément en Barbarie, en Arabie et dans toutes les parties méridionales de l'Asie, à l'exception peut-être de l'Égypte (1); elle s'est même étendue jusqu'à la Chine, où on l'appelle *hinen-pao* (2).

Ce qui fait qu'on se sert de l'once pour la chasse dans les climats chauds de l'Asie, c'est que les chiens (3) y sont très-rares; il n'y a, pour ainsi dire, que ceux qu'on y transporte, et encore perdent-ils en peu de temps leur voix et leur instinct; d'ailleurs, ni la panthère, ni l'once, ni le léopard ne peuvent souffrir les chiens; ils semblent les chercher et les attaquer de préférence sur toutes les autres bêtes (4). En Europe, nos chiens de chasse n'ont pas d'autres ennemis que le loup; mais, dans un pays rempli de tigres, de lions, de panthères, de léopards et d'onces, qui tous sont plus forts et plus cruels que le loup, il ne serait pas possible de conserver des chiens. Au reste, l'once n'a pas l'odorat aussi fin que le chien, il ne suit pas les bêtes à la piste, il ne lui serait pas possible non plus de les atteindre dans une course suivie; il ne chasse qu'à vue, et

ne fait, pour ainsi dire, que s'élançer et se jeter sur le gibier : il saute si légèrement, qu'il franchit aisément un fossé ou une muraille de plusieurs pieds; souvent il grimpe sur les arbres pour attendre les animaux au passage et se laisser tomber dessus; cette manière d'attraper la proie est commune à la panthère, au léopard et à l'once.

Le léopard (5) a les mêmes mœurs et le même naturel que la panthère; et je ne vois nulle part qu'on l'ait apprivoisé comme l'once, ni que les Nègres du Sénégal et de Guinée, où il est très-commun, s'en soient jamais servis pour la chasse. Communément, il est plus grand que l'once est plus petit que la panthère; il a la queue plus courte que l'once, quoiqu'elle soit longue de deux pieds ou deux pieds et demi.

Ce léopard du Sénégal ou de Guinée, au-

(5) Le léopard de Guinée est d'ordinaire de la hauteur et de la grosseur d'un gros chien de boucher : il est féroce, sauvage, et incapable d'être apprivoisé; il se jette avec furie sur toutes sortes d'animaux, même sur les hommes; ce que ne font pas les lions et les tigres de cette côte de Guinée, à moins qu'ils ne soient extrêmement pressés de la faim. Il a quelque chose du lion et quelque chose du grand chat sauvage; sa peau est toute mouchetée de taches rondes, noires, de différentes teintes, sur un fond grisâtre; il a la tête médiocrement grosse, le museau court, la gueule large, bien armée de dents, dont les femmes du pays se font des colliers; il a la langue pour le moins aussi rude que celle du lion; ses yeux sont vifs et dans un mouvement continuel, son regard est cruel; il ne respire que le carnage : ses oreilles rondes et assez courtes sont toujours droites; il a le cou gros et court, les cuisses épaisses, les pieds larges, cinq doigts à ceux de devant, et quatre à ceux de derrière, les uns et les autres armés de griffes fortes, aiguës et tranchantes; il les ferme comme les doigts de la main, et lâche rarement sa proie, qu'il déchire avec les ongles autant qu'avec les dents : quoiqu'il soit fort carnisier et qu'il mange beaucoup, il est toujours maigre; il peuple beaucoup, mais il a pour ennemi le tigre, qui, étant plus fort et plus alerte, en détruit un grand nombre. Les Nègres prennent le tigre, le léopard, le lion dans des fosses profondes, recouvertes de roseaux et d'un peu de terre, sur laquelle ils mettent quelques bêtes mortes pour appâts. (Voyage de Desmarchais, tome 1, page 202.) Le tigre du Sénégal est plus furieux que le lion; sa hauteur et sa longueur est presque comme celle d'un lévrier, il attaque indifféremment les hommes et les bêtes. Les Nègres le tuent avec leurs zagayes et leurs flèches, afin d'en avoir la peau : quelque percé qu'il soit de leurs coups, il se défend tant qu'il a un reste de vie, et il en tue toujours quelques-uns. (Voyage de Lemaire; Paris, 1695, page 99.)

(1) Il n'y a point de lions, ni de tigres, ni de léopards en Égypte. (Descript. de l'Égypte, par Mascari; La Haye, 1740, tome 2, page 125.)

(2) *Hinen-pao*. C'est une espèce de léopard ou de panthère que l'on voit dans la province de Pékin; il n'est pas si féroce que les tigres ordinaires. Les Chinois en font grand cas. (Relation de la Chine, par Thévenot; Paris, 1696, page 19.)

(3) Comme les Maures, à Surate et sur les côtes de Malabar, n'ont point de chiens pour chasser les gazelles et les daims, ils tâchent de suppléer à ce défaut par le moyen des léopards apprivoisés qu'ils dressent à cet exercice. Ces animaux se jettent adroitement sur la proie; et quand ils l'ont attrapée ils ne la quittent point, et s'y tiennent fermement attachés. (Voyage de Jean Ovington; Paris, 1725, tome 1, page 278.)

(4) Les léopards sont ennemis mortels des chiens, et ils en dévorent autant qu'ils peuvent en rencontrer. (Voyage de Lemaire, 1695, page 99.)



quel nous avons appliqué particulièrement le nom de *léopard*, est probablement l'animal que l'on appelle à Congo *engoi* (1) ; c'est peut-être aussi l'antamba (2) de Madagascar : nous rapportons ces noms, parce qu'il serait utile, pour la connaissance des animaux, qu'on eût la liste de leurs noms dans les langues des pays qu'ils habitent.

L'espèce du léopard paraît être sujette à plus de variétés que celle de la panthère et de l'once : nous avons vu un grand nombre de peaux de ce léopard qui ne laissent pas de différer les unes des autres, soit par les nuances du fond du poil, soit par celles des taches dont les anneaux ou roses sont plus marqués et plus terminés dans les unes que dans les autres ; mais ces anneaux sont toujours de beaucoup plus petits que ceux de la panthère ou de l'once. Dans toutes les peaux du léopard, les taches sont chacune à peu près de la même grandeur, de la même figure, et c'est plutôt par la force de la teinte qu'elles diffèrent, étant moins fortement exprimées dans les unes de ces peaux et beaucoup plus fortement dans les autres. La couleur du fond du poil ne diffère qu'en ce qu'elles sont d'un fauve plus ou moins foncé ; mais, comme toutes ces peaux sont à très-peu près de la même grandeur, tant pour le corps que pour la queue, il est très-vraisemblable qu'elles appartiennent toutes à la même espèce d'animal, et non pas à des animaux d'espèce différente.

La panthère, l'once et le léopard n'habitent que l'Afrique et les climats les plus chauds de l'Asie ; ils ne se sont jamais répandus dans les pays du nord, ni même dans les régions tempérées. Aristote parle de la pan-

thère comme d'un animal de l'Afrique et de l'Asie, et il dit expressément qu'il n'y en a point en Europe. Ainsi, ces animaux qui sont, pour ainsi dire, confinés dans la zone torride de l'ancien continent, n'ont pu passer dans le nouveau par les terres du nord, et l'on verra par la description que nous allons donner des animaux de ce genre qui se trouvent en Amérique, que ce sont des espèces différentes que l'on n'aurait pas dû confondre avec celles de l'Afrique et de l'Asie, comme l'ont fait la plupart des auteurs qui ont écrit la nomenclature.

Ces animaux en général se plaisent dans les forêts touffues, et fréquentent souvent les bords des fleuves et les environs des habitations isolées, où ils cherchent à surprendre les animaux domestiques et les bêtes sauvages qui viennent chercher les eaux. Ils se jettent rarement sur les hommes, quand même ils seraient provoqués ; ils grimpent aisément sur les arbres, où ils suivent les chats sauvages et les autres animaux qui ne peuvent leur échapper. Quoiqu'ils ne vivent que de proie et qu'ils soient ordinairement fort maigres, les voyageurs prétendent que leur chair n'est pas mauvaise à manger : les Indiens et les Nègres la trouvent bonne ; mais il est vrai qu'ils trouvent celle du chien encore meilleure, et qu'ils s'en régalaient comme si c'était un mets délicieux : à l'égard de leurs peaux, elles sont toutes précieuses et font de très-belles fourrures ; la plus belle et la plus chère est celle du léopard ; une seule de ces peaux coûte huit ou dix louis, lorsque le fauve en est vif et brillant, et que les taches en sont bien noires et bien terminées.

## DESCRIPTION DE LA PANTHÈRE (3).

LA tête de la panthère (*pl.* 208, n° 1) est large et aplatie sur le sommet ; la face supé-

rieure du museau a moins de longueur que l'inférieure, parce que le nez est peu sail-

(1) Les tigres de Congo s'appellent *engoi* dans le pays. (Voyage de François Drack ; Paris, 1641, page 105. — Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes ; Amsterd., 1702, tome 5, page 326.)

(2) L'antamba de Madagascar est une bête grande comme un chien, qui a la tête ronde ; et au rapport des Nègres, elle a la ressemblance d'un léopard : elle

MAMMIFÈRES. *Tome II.*

dévore les hommes et le bétail, et ne se trouve que dans les endroits les plus déserts de l'île. (Voyage de Madagascar, par Flaccourt ; Paris, 1661, tome 1, page 154.)

(3) L'animal décrit dans cet article n'est point une panthère, comme Buffon et Daubenton le croyaient, c'est une femelle de l'espèce du jaguar, décrite ci-après. Le n° 1 de la planche 208 est bien la figure de

lant ; ce qui fait paraître l'extrémité de la lèvre du dessous , que l'on pourrait appeler le menton , plus avancée que la lèvre du dessus et que le nez ; la lèvre supérieure est comme celle du chat, du chien, etc. , fort courte au-dessous du nez, et creusée par un sillon dégarni de poil, dont l'empreinte s'étend jusque sur le nez entre les narines : les yeux sont fort éloignés l'un de l'autre, le front est convexe et les oreilles sont courtes et arrondies par le bout : le cou est gros et court. Cet animal ressemble beaucoup au chat pour la forme du corps, des jambes et de la queue, quoique toutes ces parties soient plus grosses et plus étoffées, surtout les jambes et les pieds de devant, qui sont à proportion beaucoup plus gros que les jambes et les pieds de devant du chat. Mais les principales différences qui sont dans la forme extérieure de ces deux animaux se trouvent dans la tête : la panthère a le museau plus gros, le menton beaucoup plus apparent, le nez moins saillant, le chanfrein moins élevé, les yeux plus éloignés l'un de l'autre et plus petits, la tête plus large, les oreilles placées à une plus grande distance l'une de l'autre, beaucoup plus courtes et beaucoup plus arrondies par le bout. De toutes ces différences, la plus apparente vient de la forme du nez et du menton, et de la grosseur du museau, qui ôtent à la physionomie de la panthère l'air de douceur et de finesse qu'a celle du chat (1).

Le chanfrein était de couleur fauve peu apparente, et pour ainsi dire terne, sur une panthère femelle (pl. 208, n° 2) qui a servi de sujet pour cette description (2) ; le tour des lèvres, des narines et des paupières avait une couleur noire ou noirâtre ; la partie postérieure de la paupière du dessus était bordée de cils noirs : il y avait au-dessus et au-dessous de l'œil une bande de couleur fauve blanchâtre, qui s'étendait depuis l'un des angles de l'œil jusqu'à l'autre ; le tour de la face extérieure des oreilles était noir, et le milieu avait une couleur fauve ; le devant de la lèvre du dessus, le haut des joues, les tempes, le front et le dessus de la tête en

entier, le dessus et les côtés du cou, le dos, les lombes, la croupe, les côtés du corps, l'épaule, la face extérieure du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe avaient une couleur fauve avec des taches noires. La couleur fauve était à peu près la même sur toutes ces parties, mais les taches noires différaient beaucoup les unes des autres par leur figure ; celles de la lèvre, du front et des côtés du cou étaient très-petites et rondes pour la plupart, et disposées sur la lèvre supérieure, à l'endroit des moustaches, sur trois ou quatre files parallèles au bord de cette lèvre ; les taches des joues, du dessus de la tête et du cou, des épaules et des bras étaient plus grandes et de figure irrégulière ; celles de la croupe, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe étaient fort grandes, elles avaient jusqu'à deux pouces d'étendue ; les taches du dos, des lombes et des côtés du corps étaient en forme d'anneaux irréguliers, placés à une petite distance les uns des autres. Il y avait au centre de la plupart de ces anneaux une petite tache noire ; la figure irrégulière des anneaux avait un pouce, un pouce et demi ou deux pouces de diamètre, et approchait plus ou moins du cercle ou du carré ; quelques-uns étaient composés de plusieurs figures détachées, et représentaient en quelque manière les contours d'une rose. On voyait sur le milieu du dos, des lombes et de la croupe, des taches très-irrégulières, qui formaient en quelque façon une bande noire et longitudinale, composée de figures détachées, dont quelques-unes avaient jusqu'à cinq pouces de longueur. Le bas des joues, la mâchoire inférieure, la gorge, le dessous du cou, la poitrine, le ventre et la face intérieure des quatre jambes avaient une couleur blanchâtre avec des taches noires, la plupart fort grandes, principalement sur la gorge, sur le ventre, sur l'avant-bras et sur le devant de l'épaule et de la jambe ; la plus grande partie de la queue depuis son origine était en dessus de couleur fauve, en dessous de couleur blanchâtre, avec des taches noires et mêlées de poils fauves ou blanchâtres ; le bout de la queue était entouré d'anneaux noirs et blanchâtres, placés alternativement sur la longueur de sept ou huit pouces ; le dessus des quatre pieds avait une couleur mêlée de teintes fauves et blanchâtres, avec de petites taches noires. La longueur des poils du dos était d'environ neuf lignes ; quelques-uns avaient jusqu'à un pouce, ceux

la vraie panthère de Buffon, et n'a point de rapport avec la description anatomique, qui est celle de la femelle du jaguar représentée pl. 208, fig. 2.

DESM. 1825.

(1) Voyez tome I des Mammifères, page 337.

(2) Cette figure est celle d'un jaguar femelle. (Voyez la note de la page précédente.) DESM.

du ventre étaient de la même longueur, et il s'y en trouvait beaucoup qui avaient neuf lignes de plus : en général le poil de cet animal est lisse et très-serré; le tronçon de la queue était conique, il se terminait en pointe, les poils ne s'étendaient au-delà du tronçon que de la longueur de deux pouces; les moustaches étaient en partie noires et en partie blanches, leurs plus longs crins avaient sept pouces et demi.

La panthère a, comme le chat, cinq doigts dans les pieds de devant, et seulement quatre dans ceux de derrière. Les ongles ne différaient de ceux du chat que par la grosseur, qui était proportionnée à celle des pieds; ils étaient blancs et se repliaient en haut et en arrière avec la troisième phalange de chaque doigt, à laquelle ils tiennent; l'ongle et la troisième phalange se plaçaient au côté externe de la seconde phalange comme dans le chat, le lion, etc. Les tubercules ou callosités de la plante des pieds ressemblaient exactement à ceux du chat par le nombre et par la forme, mais ils étaient noirs.

La panthère (*pl.* 208, n° 2) (1) que je décris ici a été long-temps à la ménagerie de Versailles, avec deux autres panthères mâles qui sont encore à présent vivantes (1754), et dont l'une (*pl.* 208, n° 1) (2) n'en diffère que par la longueur du corps, qui m'a paru un peu plus allongé, et par quelques variétés dans les couleurs, car elle est d'un fauve plus pâle; la base de la face extérieure des oreilles a moins de noir; les taches noires de la lèvre supérieure sont plus apparentes sur un fond de couleur fauve; il y a une bande noire placée comme un collier sur la face inférieure du cou, au-dessous d'une autre bande qui lui est parallèle; mais qui n'est formée qu'en partie; la mâchoire inférieure, la gorge, la poitrine, le ventre, le dessous des côtés du corps de la face intérieure des jambes sont d'une couleur blanchâtre, teinte de jaunâtre; il ne se trouve point de taches oblongues sur le milieu du dos, des lombes et de la croupe, mais seulement de petits anneaux sans taches au centre; les autres anneaux du dos et ceux des côtés du corps manquent aussi de taches au milieu de leur aire; le bout de la queue n'a que de petites taches noires au lieu d'anneaux: le ventre et la face externe de la jambe sont marqués

de grandes taches noires: il y a quelques bandes transversales de cette couleur sur la face interne de l'avant-bras.

L'autre panthère mâle de la ménagerie de Versailles est d'une couleur encore plus fauve que la précédente, mais elle lui ressemble plus qu'à la panthère femelle par la figure de ses taches: elle a le bout de la queue blanc.

Les dimensions des parties extérieures du corps de la panthère femelle, qui fait le principal sujet de cette description (3), sont rapportées dans la table suivante.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	3	7	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	9	10
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	11	3
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	1	1	6
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	9	0
Distance entre les deux naseaux.	0	0	6
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. .	0	3	6
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	3	8
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	10
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	7
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein. . . .	0	2	11
La même distance en ligne droite.	0	2	7
Circonférence de la tête, entre les yeux et les oreilles. . . .	1	9	6
Longueur des oreilles. . . . .	0	3	0
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	4	2
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	5	4
Longueur du cou. . . . .	0	5	10
Circonférence du cou. . . . .	1	5	8
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	2	5	9
La même circonférence, à l'endroit le plus gros. . . . .	2	8	0
La même circonférence, devant les jambes de derrière. . . .	2	6	3

(1) C'est-à-dire le jaguar femelle.

DESM.

(2) Celle-ci est la vraie panthère.

DESM.

(3) Jaguar femelle.

DESM.

	pi.	po.	lig.
Longueur du tronçon de la queue.	1	8	4
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	7	4
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . .	0	10	4
Largeur de l'avant-bras au coude.	0	5	0
Épaisseur au même endroit. . .	0	2	7
Circonférence du poignet. . . .	0	7	3
Circonférence du métacarpe. . .	0	8	2
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	6	6
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	10	9
Largeur du haut de la jambe. . .	0	4	6
Épaisseur. . . . .	0	2	0
Largeur à l'endroit du talon. . .	0	3	0
Circonférence du métatarse. . .	0	5	9
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	9	6
Largeur du pied de devant. . . .	0	3	8
Largeur du pied de derrière. . .	0	2	11
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	1	2
Largeur à la base. . . . .	0	0	2

Cette panthère femelle pesait cent une livres, l'épiploon avait autant d'étendue que celui d'une chatte que j'ai disséquée en même temps; il était aussi délié et aussi transparent dans les endroits qui n'étaient pas chargés de graisse; il s'insinuait entre les intestins, remontait derrière la vessie, et recouvrait encore quelque portion d'intestins, en s'étendant en avant dans la partie supérieure de la région hypogastrique.

Le duodenum de la panthère ne s'étendait pas dans le côté droit aussi loin que dans celui de la chatte, il ne passait pas au-delà du rein. Les circonvolutions du jejunum et de l'ileum étaient plus mêlées entre elles que celles de la chatte; le jejunum de la panthère se trouvait en plus grande partie dans le côté gauche que dans le droit; il s'étendait aussi, mais en petite partie, dans la région hypogastrique et iliaque; et l'ileum qui les occupait presque en entier s'étendait aussi dans la région ombilicale et dans les côtés gauche et droit. La situation et la direction du cæcum, du colon et du rectum étaient les mêmes que dans la chatte; le cæcum était placé dans le côté droit et dirigé en arrière; le colon s'étendait en avant, se recourbait en dedans, passait derrière l'estomac, et se repliait en arrière dans le côté gauche avant de se joindre au rectum.

Les intestins grêles avaient tous à peu près la même grosseur que dans la chatte; cependant le diamètre des intestins de la panthère était plus grand, on y voyait sensiblement que le canal intestinal diminuait peu à peu de grosseur depuis le pylore jusqu'au cæcum: cet intestin était court, de figure conique, et recourbé du côté de l'ileum comme le cæcum de la chatte; le colon de la panthère était plus gros à son origine que le cæcum, ensuite sa grosseur diminuait peu à peu jusqu'au rectum, qui devenait de plus en plus gros en approchant de l'anus, près duquel il était à peu près de la même grosseur que la première portion du colon.

L'estomac était fort allongé, parce qu'il y avait une grande distance entre l'œsophage et l'angle que forme la partie droite; le grand cul-de-sac avait peu de profondeur: cet estomac ne différait de celui de la chatte, pour la forme extérieure, qu'en ce que la grande courbure était moins convexe: il se trouvait au-dedans de ce viscère (*fig. 1, pl. 210*), des différences plus marquées; il avait, comme celui du lion (1), des rides longitudinales (*AAA*) de deux ou trois lignes de hauteur, qui ne sont pas dans le chat; elles s'étendaient depuis l'orifice supérieur (*B*) qui termine l'œsophage (*C*) jusqu'à l'endroit (*D*) où la partie droite forme un angle lorsque l'estomac est enflé: il y avait aussi de ces rides près du pylore (*E*). On voyait sur la tunique veloutée des orifices de glandes, d'où il suintait une mucosité; ces orifices paraissaient en grand nombre sous la petite courbure (*F*) de l'estomac et sur les côtés (*GH*); on n'en aperçoit point sur le reste des parois internes de ce viscère.

Le foie était presque entièrement semblable à celui de la chatte, non-seulement pour le nombre de ses lobes, mais encore pour la figure de chaque lobe en particulier: il y avait donc deux lobes au côté gauche du ligament suspensoir et trois à droite, ce qui fait cinq en tout; le lobe externe du côté droit, c'est-à-dire celui qui touche au rein, m'a paru à proportion plus petit que dans la chatte, et de figure différente; le foie de la panthère pesait une livre quatorze onces; il avait une couleur rouge très-pâle, et, comme celle du foie du chat sauvage, de beaucoup plus pâle que la couleur du foie du chat domestique.

(1) Voyez la page 406 de ce volume.

La vésicule du fiel (*fig. 1, pl. 211*) était placée dans une scissure qui partageait le lobe interne droit en deux portions inégales, dont la portion droite était de beaucoup plus grande que la gauche; l'extrémité de la vésicule paraissait sur la face antérieure du foie : cette vésicule était très-grande; son pédicule (*AB*) formait des plis comme celui de la vésicule du fiel du chat et du lion.

La rate était fort allongée et très-mince, cependant elle avait deux faces longitudinales internes; la face externe était sillonnée obliquement dans la partie moyenne supérieure, comme si on y avait fait une incision profonde; ce viscère avait une couleur rougeâtre un peu plus claire sur sa surface que dans l'intérieur : il pesait deux onces deux gros.

Les reins ne m'ont paru différer de ceux de la chatte qu'en ce que le gauche était plus avancé que le droit d'un tiers de sa longueur.

Les poumons ressemblaient à ceux de la chatte pour le nombre, la situation et même la figure des lobes, excepté le second du côté droit, qui était presque entièrement séparé en deux portions par une profonde scissure, et qui tenait au lobe antérieur, de façon que l'on aurait pu prendre la portion antérieure du second lobe pour une portion du premier; mais, en ce cas, le second aurait été, en comparaison du premier et du troisième, bien plus petit qu'il ne l'était dans la chatte; le cœur était gros, court comme celui de la chatte, mais il paraissait plus moussé par le bout; il était dirigé obliquement à gauche : il sortait deux grosses branches de la crosse de l'aorte.

La langue de la panthère ressemblait à celle de la chatte; mais on y distinguait des parties qui étaient presque insensibles dans celle-ci; les piquants qui se trouvaient sur le milieu de la partie antérieure paraissaient tronqués par le bout; au lieu d'être pointus comme ceux de la chatte. (Les piquants de la panthère sont représentés *fig. 2, pl. 210*, vus au microscope, et ceux de la chatte *fig. 3*, vus avec la même lentille.) Il y avait sur la partie postérieure de la langue de la panthère des glandes à calice rangées sur deux lignes, une de chaque côté, dirigées obliquement de dehors en dedans et de devant en arrière; j'ai compté trois de ces glandes sur la ligne droite et quatre sur la gauche; et j'en ai aperçu autant sur la langue de la chatte.

Il y avait sur le palais huit sillons parfait-

tement semblables à ceux de la chatte; les derniers avaient jusqu'à six lignes de largeur dans le milieu; les bords étaient très-peu élevés.

L'épiglotte m'a paru à proportion plus épaisse par le bout que celle de la chatte.

Le cerveau recouvrait, comme dans la chatte, en partie le cervelet, qui ressemblait presque entièrement au cervelet de cet animal, non-seulement pour la situation, mais même pour la figure et la direction des anfractuosités, et il n'y avait que très-peu de différence entre les cerveaux de ces deux animaux; celui de la panthère pesait cinq onces trois gros, et le cervelet une once un gros.

Je n'ai trouvé que quatre mamelles ventrales sur la panthère; les deux premières, une de chaque côté, étaient placées à neuf pouces de distance de la vulve, et à deux pouces l'une de l'autre; les deux secondes à quatre pouces des deux premières, et à trois pouces l'une de l'autre; toutes ces mamelles étaient fort apparentes, car elles avaient un demi-pouce de longueur et environ quatre lignes de diamètre.

Le gland (*A, fig. 2, pl. 211*) du clitoris était très-petit; le vagin (*AB*) avait peu de diamètre; ses membranes étaient très-épaisses, et ses parois intérieures formaient des rides longitudinales qui s'étendaient d'un bout à l'autre; la vessie (*C*) était de figure presque ovoïde, l'orifice (*D*) de l'urètre (*E*) se trouvait à environ un pouce et demi de distance du bord de la vulve; il y avait à peu près à la même distance de ce bord deux glandes (*F*) placées sur le côté supérieur des parois externes du vagin; ces glandes avaient huit lignes de longueur, six de largeur et trois d'épaisseur; le canal excrétoire de chacune pénétrait dans le vagin près de la vulve par un orifice (marqué dans la figure par un stylet *GH*) : les glandes contenaient une humeur très-visqueuse; les bords de l'orifice interne de la matrice formaient un tubercule (*I*) qui avait un demi-pouce de diamètre, et qui était grenu sur toute sa surface; le cou (*K*), le corps (*L*) et les cornes (*MN*) de la matrice avaient à proportion aussi peu de diamètre que le vagin; et des membranes aussi épaisses; les trompes étaient grosses et tenaient à un pavillon ample et bien frangé; les testicules étaient oblongs, plus larges dans le milieu que par les bouts et composés de vésicules lymphatiques, dont quelques-unes étaient très-grosses, et de petites caroncules de belle couleur orangée,

qui paraissent au-dedans et au-dehors de chaque testicule. Le pavillon droit *O P Q* est représenté étendu sur le testicule *R*, que l'on aperçoit à travers; le pavillon gauche *S T V* est étendu à côté du testicule *X*, qu'il laisse à découvert; on voit sur la face interne de ce pavillon l'orifice *Y* de la trompe gauche *a b Y*; on voit aussi dans la même figure la trompe droite *c d e* sur la surface externe du pavillon droit, et les vaisseaux spermaticques *f g*.

Il se trouvait de chaque côté du rectum (*h*) près de l'anus (*i*) une grosse vésicule (*k*) qui avait treize lignes de longueur, dix lignes de largeur et huit lignes d'épaisseur; son tuyau excrétoire s'ouvrait sur le bord de l'anus par un orifice (*l*) fort apparent; elle contenait une liqueur épaisse et jaunâtre. J'en ai trouvé des corps glanduleux que dans la vésicule gauche; il y en avait deux (*m*), leur diamètre avait deux ou trois lignes; ils étaient fort plats, et on voyait distinctement leur orifice.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum. . . . .	13	6	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros. . .	0	3	6
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	3	0
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros. . .	0	3	0
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	2	9
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	2	9
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	2	6
Longueur du cæcum. . . . .	0	3	3
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	3	3
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	1	9
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros. . . . .	0	5	2
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	4	0
Circonférence du rectum près du colon. . . . .	0	4	0
Circonférence près de l'anus. . .	0	5	9
Longueur du colon et du rectum, pris ensemble. . . . .	3	0	0
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cæcum. . .	16	6	0
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	2	10	0
Petite circonférence. . . . .	1	7	0
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite. . .	0	7	0
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac. . .	0	2	4
Circonférence de l'œsophage. . .	0	4	0
Circonférence du pylore. . . . .	0	3	7
Longueur du foie. . . . .	0	9	0
Largeur. . . . .	0	9	6
Sa plus grande épaisseur. . . . .	0	1	2
Longueur de la vésicule du fiel. . .	0	4	0
Son plus grand diamètre. . . . .	0	1	2
Longueur de la rate. . . . .	0	11	6
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	2	4
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	0	8
Épaisseur dans le milieu. . . . .	0	0	4
Épaisseur du pancréas. . . . .	0	0	4
Longueur des reins. . . . .	0	3	5
Largeur. . . . .	0	2	5
Épaisseur. . . . .	0	1	4
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe. . . . .	0	3	9
Largeur. . . . .	0	7	8
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum. . . . .	0	1	7
Largeur de chaque côté du centre nerveux. . . . .	0	2	8
Circonférence de la base du cœur. . .	0	9	6
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire. . . . .	0	4	2
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0	2	9
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors. . . . .	0	0	9
Longueur de la langue. . . . .	0	7	6
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité. . . . .	0	2	7
Largeur de la langue. . . . .	0	2	1
Longueur des bords de l'entrée du larynx. . . . .	0	0	6
Largeur des mêmes bords. . . . .	0	0	1½
Distance entre leur extrémité inférieure. . . . .	0	0	2½
Longueur du cerveau. . . . .	0	3	0
Largeur. . . . .	0	2	8
Épaisseur. . . . .	0	1	2
Longueur du cervelet. . . . .	0	1	9
Largeur. . . . .	0	2	1

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Épaisseur. . . . .	0	1	1	antérieure jusqu'au bord pos-			
Distance entre l'anus et la vulve.	0	1	5	térieur de l'apophyse condy-			
Longueur de la vulve. . . . .	0	0	7	loïde. . . . .	0	6	2
Longueur du vagin. . . . .	0	4	6	Largeur de la mâchoire infé-			
Circonférence à l'endroit le plus				rieure à l'endroit des dents			
gros. . . . .	0	2	2	canines. . . . .	0	1	7
Circonférence à l'endroit le plus				Largeur de la mâchoire supé-			
mince. . . . .	0	1	5	rieure à l'endroit des dents			
Grande circonférence de la ves-				incisives. . . . .	0	1	2½
sie. . . . .	0	10	2	Largeur à l'endroit des dents ca-			
Petite circonférence. . . . .	0	6	7	nines. . . . .	0	2	6
Longueur de l'urètre. . . . .	0	2	6	Distance entre les orbites et l'ou-			
Circonférence. . . . .	0	1	6	verture des narines. . . . .	0	1	8
Longueur du corps et du cou de				Longueur de cette ouverture. . .	0	1	5
la matrice. . . . .	0	2	6	Largeur. . . . .	0	1	4
Circonférence. . . . .	0	3	0	Longueur des os propres du nez.	0	2	8½
Longueur des cornes de la ma-				Largeur à l'endroit le plus large.	0	0	9
trice. . . . .	0	3	3	Largeur des orbites. . . . .	0	1	8
Circonférence dans les endroits				Hauteur. . . . .	0	1	7
les plus gros. . . . .	0	1	7	Longueur des plus longues dents			
Circonférence à l'extrémité de				incisives au-dehors de l'os. . . .	0	0	6½
chaque corne. . . . .	0	1	0	Longueur des dents canines. . .	0	1	7
Distance en ligne droite entre				Largeur à la base. . . . .	0	0	8
les testicules et l'extrémité de				Longueur des plus grosses dents			
la corne. . . . .	0	0	3	mâchelières au-dehors de l'os.	0	0	7½
Longueur de la ligne courbe que				Largeur. . . . .	0	1	0
parcourt la trompe. . . . .	0	2	2	Épaisseur. . . . .	0	0	6½
Longueur des testicules. . . . .	0	0	11	Longueur des deux principales			
Largeur. . . . .	0	0	5½	parties de l'os hyoïde. . . . .	0	1	4
Épaisseur. . . . .	0	0	3	Longueur des seconds os. . . . .	0	0	7
				Longueur des troisièmes os. . .	0	0	6
				Longueur de l'os du milieu. . .	0	1	0
				Longueur des branches de la			
				fourchette. . . . .	0	1	0
				Longueur de l'humérus. . . . .	0	8	8
				Circonférence à l'endroit le plus			
				petit. . . . .	0	2	10
				Diamètre de la tête. . . . .	0	1	5
				Largeur de la partie inférieure.	0	2	3
				Longueur de l'os du coude. . . .	0	9	0
				Hauteur de l'olécrane. . . . .	0	1	5
				Longueur de l'os du rayon. . . .	0	7	3
				Longueur du fémur. . . . .	0	9	0
				Diamètre de la tête. . . . .	0	1	0
				Diamètre du milieu de l'os. . . .	0	0	10½
				Largeur de l'extrémité inférieure.	0	1	8½
				Longueur du tibia. . . . .	0	8	1
				Largeur de la tête. . . . .	0	1	8½
				Circonférence du milieu de l'os.	0	2	2
				Largeur de l'extrémité inférieure.	0	1	4
				Longueur du péroné. . . . .	0	7	4½
				Circonférence à l'endroit le plus			
				mince. . . . .	0	0	7

La tête décharnée de la panthère a le museau plus court que celle du tigre, les os du nez plus avancés, l'arête de l'occiput moins saillante, celle du sommet plus élevée, l'apophyse du contour des branches de la mâchoire inférieure plus courte, et les autres différences de proportion que l'on peut voir dans la table suivante, en la comparant à celle des dimensions des os du tigre.

La panthère a trente dents semblables à celles du chat, du lion, du tigre, etc.

Les os du bras, de l'avant-bras et de la jambe sont beaucoup plus courts que ceux du tigre, et ils ont la plupart les tubérosités plus grosses, l'os du bras et celui de la cuisse sont aussi plus courbes.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le			
bout des mâchoires jusqu'à			
l'occiput. . . . .	0	9	0
La plus grande largeur de la tête.	0	6	9
Longueur de la mâchoire infé-			
rieure, depuis son extrémité			

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE  
DE LA PANTHÈRE, DE L'ONCE, ET DU LÉOPARD (1).856. *La peau d'une panthère.*

C'est la peau de la panthère qui a été disséquée pour faire la description de cet animal (2); les os de la tête et des quatre pieds tiennent à cette peau.

857. *L'os hyoïde d'une panthère.*

Cet os est composé de neuf pièces, comme celui du chat; mais il en diffère principalement en ce que les os de la fourchette sont à proportion des premiers, des seconds et des troisièmes os, plus gros que le chat.

858. *Les os du bras, de l'avant-bras, de la cuisse, et de la jambe d'une panthère.*

Ces os viennent de la panthère qui a été disséquée pour la description de cet animal (3).

859. *La peau d'un léopard.*

Cette peau a environ quatre pieds de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui est longue de deux pieds et demi: les oreilles n'ont qu'un pouce neuf lignes de longueur, et deux pouces un quart de largeur à la base. Il y a sur toute l'étendue de la peau des taches noires de différentes grandeurs et de diverses figures, placées fort près les unes des autres: les taches du dessus et des côtés du museau, de la tête et du cou, celles du garrot, des épaules, du dos, du haut des côtés du corps, des lombes, de la croupe, du dessus de la queue et de la face externe des jambes, et celles des pieds sont sur un fond de couleur fauve plus ou moins foncée; elles se trouvent ran-

gées en quatre files sur la lèvre supérieure à l'endroit des moustaches; ces files ne sont pas en lignes aussi droites que sur la panthère, et les taches y forment presque des bandes continues, tant elles sont près les unes des autres; il y a deux taches au-dessous de la première file et trois au-dessus de la quatrième. Les taches du dessous de la mâchoire inférieure du cou et de la queue, celles de la poitrine, du ventre et de la face interne des jambes sont sur un fond blanc ou blanchâtre; celles des épaules et des côtés du corps et quelques-unes de celles qui se trouvent sur le dessus du cou et près de l'origine de la queue sont disposées par groupes de deux, de trois ou de quatre, qui semblent former des parties d'une circonférence ou d'un anneau irrégulier, dont l'aire a une couleur fauve, plus foncée que celle qui est entre ces anneaux et les autres taches noires: les plus grands anneaux ont un pouce et demi de diamètre. Tout le reste de la peau est parsemé de taches, qui ne terminent point d'aires; elles sont petites et presque rondes sur le museau, sur la tête, sur la face externe des jambes de devant, sur le bas de celle des jambes de derrière et sur les quatre pieds, oblongues et placées longitudinalement sur la plus grande partie du dessus de la queue depuis son origine; les taches de la poitrine, du ventre, du dessous de la queue et même du dessus et des côtés à son extrémité sont les plus grandes; il y en a de grandes, mais oblongues, placées transversalement sous le cou et sur la face interne de l'avant-bras; on voit le long du milieu des lombes des taches de moyenne grandeur et un peu oblongues, rangées sur deux files de douze taches chacune. Les lèvres sont bordées de noir de chaque côté du museau; les oreilles ont une tache noire à leur base, et sont bordées de la même couleur; le poil a environ un pouce de longueur, excepté sous la poitrine et sous le ventre, où il est long de deux pouces et plus; les crins des moustaches sont les uns

(1) On conçoit facilement que la même difficulté qui existe pour distinguer les différentes espèces de ces animaux doit se retrouver ici, pour rapporter à chacune celles de ces déponilles qui lui appartiennent.  
DESM. 1825.

(2) Nous rappellerons que cet animal est une femelle de jaguar, ainsi que M. Cuvier l'a reconnu.  
DESM.

(3) Jaguar femelle.



noirs et les autres blancs, et ont jusqu'à trois pouces et demi de longueur; les ongles ressemblent à ceux du tigre et de la panthère; ils sont blancs, et ils ont dix lignes et demie de longueur et une ligne et demie de largeur à la base.

860. *Un léopard empaillé.*

Ce léopard a environ quatre pieds de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, qui est longue de plus de deux pieds : sa peau est en partie épilée par vétusté. J'ai lieu de croire que c'est la dépouille d'un des animaux dont la description anatomique se trouve dans les Mémoires dressés par M. Perrault (1), sous le nom de *tigres* : il s'est trouvé au Cabinet avec une étiquette qui portait le nom de *tigre*.

861. *Le squelette d'un léopard.*

Ce squelette (*pl.* 212, n° 1) s'est aussi trouvé au Cabinet sous le nom de *tigre* ; il me paraît qu'il a été tiré d'un animal de même espèce et à peu près de même grandeur que le léopard rapporté sous le numéro précédent, et il y a lieu de croire que c'est le squelette de l'un des animaux dont M. Perrault a donné la description sous le nom de *tigres*. La longueur de ce squelette est de trois pieds huit pouces et demi, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischiens; la tête a un pied trois pouces de circonférence prise à l'endroit le plus gros : cette tête ressemble plus à celle de la panthère qu'à celle du tigre ; cependant elle est à proportion moins large que celle de la panthère et plus élevée à l'endroit du front ; les os du nez du léopard sont un peu convexes sur leur longueur, tandis que ceux du tigre sont un peu concaves. L'arête du sommet de la tête est moins élevée dans le léopard que dans la panthère ; mais l'apophyse du contour des branches de la mâchoire inférieure est plus grande.

Le léopard a trente dents comme la panthère, le tigre, le lion et le chat.

La branche inférieure de l'apophyse accessoire de la sixième vertèbre cervicale est plus profondément échancrée que dans le lion, et la partie postérieure de cette branche inférieure est plus large.

Les apophyses épineuses des dix premières

vertèbres dorsales sont inclinées en arrière; la onzième vertèbre n'a point d'apophyse épineuse, et celles de la douzième et de la treizième et dernière vertèbres, sont inclinées en avant : les côtes, le sternum, les vertèbres lombaires et les os du bassin ressemblent à ceux du lion et du chat.

Les fausses vertèbres de la queue sont au nombre de vingt-trois.

Le côté antérieur de l'omoplate est plus convexe sur sa longueur que dans le lion, principalement à la partie inférieure.

Tout le reste du squelette du léopard ne diffère de celui du lion que par des proportions relatives aux différences de grandeur qui se trouvent entre ces deux animaux, comme on peut le voir par les dimensions rapportées dans la table suivante.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'occiput. . . . .	0	8	6
La plus grande largeur de la tête. . . . .	0	5	6
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0	5	7
Largeur à l'endroit des dents canines. . . . .	0	1	3
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents incisives. . . . .	0	0	10
Largeur à l'endroit des dents canines. . . . .	0	2	0
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	1	5
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	1	3
Largeur. . . . .	0	1	1
Longueur des os propres du nez. . . . .	0	2	1
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	0	7
Largeur des orbites. . . . .	0	1	10
Hauteur. . . . .	0	1	7
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . . .	0	0	5½
Longueur des dents canines. . . . .	0	1	3
Largeur à la base. . . . .	0	0	6
Longueur des plus grosses dents machelières au-dehors de l'os. . . . .	0	0	6½
Largeur. . . . .	0	0	11
Épaisseur. . . . .	0	0	5½
Longueur du cou. . . . .	0	7	4
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas. . . . .	0	0	8
Longueur d'un côté à l'autre. . . . .	0	0	11
Largeur de la première vertè-			

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des animaux, part. 3, pages 3 et suivantes.

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
bre, prise sur les apophyses transverses. . . . .	0	3	8	Largeur à l'endroit le plus étroit.	0	1	3
Longueur des apophyses transverses de devant en arrière. .	0	1	7	Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé. . . . .	0	1	1
Longueur du corps de la seconde vertèbre. . . . .	0	1	9	Diamètre de la cavité glénoïde.	0	1	0
Hauteur de l'apophyse épineuse.	0	0	9	Longueur de l'humérus. . . . .	0	8	8
Largeur. . . . .	0	2	5	Circonférence à l'endroit le plus petit. . . . .	0	2	5
Longueur de l'apophyse épineuse de la troisième vertèbre dorsale, qui est la plus longue. .	0	2	3	Diamètre de la tête. . . . .	0	1	1
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	1	2	Largeur de la partie inférieure.	0	1	1
Longueur des premières côtes. .	0	2	9	Longueur de l'os du coude. . . .	0	9	2
Distance entre les premières côtes à l'endroit le plus large. .	0	2	4	Hauteur de l'olécrane. . . . .	0	1	5
Longueur de la onzième côte, qui est la plus longue. . . . .	0	7	0	Longueur de l'os du rayon. . . .	0	7	6
Longueur de la dernière des fausses côtes. . . . .	0	6	1	Longueur du fémur. . . . .	0	10	1
Largeur de la côte la plus large.	0	0	4	Diamètre de la tête. . . . .	0	0	11
Longueur du sternum. . . . .	1	1	9	Circonférence du milieu de l'os.	0	2	6
Longueur du premier os, qui est le plus long. . . . .	0	2	3	Largeur de l'extrémité inférieure.	0	1	9
Longueur du corps de la sixième vertèbre lombaire, qui est la plus longue. . . . .	0	1	9	Longueur des rotules. . . . .	0	1	4
Hauteur des apophyses épineuses des dernière vertèbres, qui sont les plus hautes. . . . .	0	1	1	Largeur. . . . .	0	0	10
Longueur de l'apophyse accessoire de la sixième vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	1	8	Épaisseur. . . . .	0	0	6 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'os sacrum. . . .	0	3	2	Longueur du tibia. . . . .	0	9	0
Largeur de la partie antérieure.	0	2	5	Largeur de la tête. . . . .	0	1	11
Longueur de la neuvième fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue. . . . .	0	1	11	Circonférence du milieu de l'os.	0	2	8
Largeur de la partie antérieure de l'os de la hanche. . . . .	0	1	6	Largeur de l'extrémité inférieure du tibia. . . . .	0	1	4
Hauteur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde. . . . .	0	4	11	Longueur du péroné. . . . .	0	8	6
Diamètre de cette cavité. . . . .	0	1	1	Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	9
Longueur de la gouttière. . . .	0	3	3	Hauteur du carpe. . . . .	0	0	9
Largeur dans le milieu. . . . .	0	2	2	Longueur du calcaneum. . . . .	0	2	6
Profondeur. . . . .	0	1	8	Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court.	0	0	11
Profondeur de l'échancrure de l'extrémité postérieure. . . . .	0	1	3	Longueur du troisième os, qui est le plus long. . . . .	0	2	9
Longueur des trous ovalaires. .	0	1	11	Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court.	0	3	0
Largeur. . . . .	0	1	2	Longueur du second os, qui est le plus long. . . . .	0	3	6
Largeur du bassin. . . . .	0	2	2	Longueur de la première phalange du doigt du milieu des pieds de devant. . . . .	0	1	6
Hauteur. . . . .	0	2	11	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	1	2
Longueur de l'omoplate. . . . .	0	6	7	Longueur de la troisième. . . .	0	0	11
Largeur à l'endroit le plus large.	0	3	11	Longueur de la première phalange du pouce. . . . .	0	0	8
				Longueur de la seconde. . . . .	0	0	11
				Longueur de la première phalange du second doigt des pieds de derrière. . . . .	0	1	4
				Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	1	0
				Longueur de la troisième. . . .	0	0	11

862. *Autre squelette de léopard.*

Ce squelette était au Cabinet avec le pré-

cèdent ; il est à très-peu près de même longueur, et il lui ressemble presque entièrement par le nombre et par la forme des os et des dents ; il n'y a aucune différence entre les dimensions de la tête de ces deux squelettes, mais les jambes de celui dont il s'agit ici sont plus courtes ; l'os du bras a huit pouces et demi de longueur, l'os du coude neuf pouces, l'os de la cuisse neuf pouces neuf lignes, et le tibia huit pouces onze lignes ; la queue n'est pas entière.

863. *Autre squelette d'un léopard.*

L'animal dont on a tiré ce squelette était jeune, car les épiphyses y sont bien distinctes du corps des os, et ses dimensions ne sont pas aussi grandes que celles des squelettes rapportés sous les deux numéros précédents ; mais au reste, il leur ressemble beaucoup ; car la différence la plus sensible que j'y aie remarquée est que l'arête du sommet de la tête est beaucoup plus petite, et qu'il se trouve le long de cette arête, de chaque côté, une empreinte qui n'est pas dans ces deux autres squelettes. Il y a vingt-quatre fausses vertèbres dans la queue, qui paraît être entière, et qui a deux pieds quatre pouces de longueur ; celle du squelette est de trois pieds un pouce depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'extrémité postérieure de l'os sacrum ; la tête a sept pouces neuf lignes de longueur, cinq pouces de largeur, et un pied un pouce neuf lignes de circonférence à l'endroit le plus gros ; l'os du bras a sept pouces et demi de longueur, l'os du coude huit pouces quatre lignes, l'os de la cuisse huit pouces dix lignes, et le tibia sept pouces onze lignes ; les plus grands ongles sont longs d'un pouce neuf lignes. Ce squelette a été apporté de Trianon avec celui de la lionne n° 850, et celui du tigre n° 855.

864. *La peau d'un once.*

Cette peau a environ quatre pieds de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui est longue de trois pieds ; le poil du dos et de la queue a un

pouce et demi de longueur, et celui du ventre deux pouces et demi : ce poil est par conséquent beaucoup plus long que celui de la panthère et du léopard ; il a une couleur grise-blanchâtre, avec une légère apparence de jaunâtre sur la tête, sur le cou, sur le dos, les côtés du corps, la croupe, les épaules, la face externe des jambes, le dessus et les côtés de la queue ; la couleur de la mâchoire inférieure, de la gorge, de la poitrine, du ventre, etc., et du dessous de la queue, a une teinte de blanchâtre plus apparente. Toutes les parties de cet animal ont des taches noires pour la plupart de différentes grandeurs et de diverses figures ; celles de la tête et des pieds de derrière sont presque rondes et petites, excepté une grande qui se trouve derrière chaque oreille ; les taches du cou sont un peu plus grandes que celles de la tête, et forment, par leur disposition, de petits anneaux sur le dessus du cou, et de plus grands sur les côtés et sur le dessous. Il y a sur le dos, sur le haut des côtés du corps et sur les cuisses, des anneaux encore plus grands, car leur longueur va jusqu'à trois pouces ; mais ceux du dos et des lombes ont une figure fort irrégulière ; ils sont très-alongés, et ils forment des bandes longitudinales, ondoyantes et interrompues en différents endroits ; il y a même une bande continue et assez large qui s'étend le long des lombes presque jusqu'à l'origine de la queue. Le bas des côtés du corps, la poitrine, le ventre, etc., ont de grandes taches noires ou brunes ; il se trouve sur le dessus de la queue, près de son origine, quelques bandes ondoyantes, placées les unes au bout des autres sur le milieu, et des anneaux de chaque côté de ces bandes : tout le reste de la queue a de grandes taches brunes, noires, mêlées de quelques poils gris et placées fort près les unes des autres, excepté sur le dessous de la queue, où il y a plus de distance entre les taches près de l'origine, et où il ne se trouve aucune tache vers l'extrémité.

LE JAGUAR <sup>(1)</sup>.

LE FELIS JAGUAR; Lacép., Cuv. — FELIS ONCA; Linn., Gmel., Desm.<sup>(2)</sup>.

LE jaguar ressemble à l'once par la grandeur du corps, par la forme de la plupart des taches dont sa robe est semée, et même par le naturel; il est moins fier et moins féroce que le léopard et la panthère. Il a le fond du poil d'un beau fauve comme le léopard, et non pas gris comme l'once; il a la queue plus courte que l'un et l'autre, le poil plus long que la panthère et plus court que l'once; il l'a crépé lorsqu'il est jeune, et lisse lorsqu'il devient adulte. Nous n'avons pas vu cet animal vivant; mais on nous l'a envoyé bien entier et bien conservé dans une liqueur préparée, et c'est sur ce sujet que nous en avons fait le dessin et la description: il avait été pris tout petit, et élevé dans la maison jusqu'à l'âge de deux ans, qu'on le

fit tuer pour nous l'envoyer (3); il n'avait donc pas encore acquis toute l'étendue de ses dimensions naturelles; mais il n'en est pas moins évident, par la seule inspection de cet animal âgé de deux ans, qu'il est à peine de la taille d'un dogue ordinaire ou de moyenne race, lorsqu'il a pris son accroissement entier. C'est cependant l'animal le plus formidable, le plus cruel; c'est, en un mot, le tigre du Nouveau-Monde, dans lequel la nature semble avoir rapetissé tous les genres d'animaux quadrupèdes. Le jaguar vit de proie comme le tigre; mais il ne faut, pour le faire fuir, que lui présenter un tison allumé, et même, lorsqu'il est repu, il perd tout courage et toute vivacité, un chien seul suffit pour lui donner la chasse: il se ressent en tout de l'indolence du climat; il n'est léger, agile, alerte, que quand la faim le

(1) Le jaguar ou jaguara, nom de cet animal au Brésil, que nous avons adopté pour le distinguer du tigre, de la panthère, de l'once et du léopard, avec lesquels on l'a souvent confondu: les premiers historiens du Nouveau-Monde appelaient cet animal janouare ou janouar; ce sont Pison et Marcgrave qui, les premiers, ont écrit jaguara, au lieu de janouara. Les Mexicains l'appelaient tlalauhqui ocelotl, selon Hernandez, page 498. Les Portugais l'ont appelé onça, parce qu'en effet il ressemble à l'once à quelques égards.

Jaguara. (Pison, Hist. nat., page 103.)

Jaguara Brasiliensibus. (Marcgrave, Hist. Brasil., pag. 235.)

Pardus an Lynx brasiliensis, jaguara dicta Marcgravii. (Ray, Synops. quadrup., pag. 168.)

Tigris americana, jaguara brasiliensis. (Klein, de Quadrup., pag. 80.)

Tigre de la Guyane. (Voyage de Desmarchais, tome 3, page 299.)

(2) Ce nom, *felis onca*, assez arbitrairement rapporté à cette espèce américaine par Gmelin, a été aussi appliqué à d'autres felis de l'ancien continent, et principalement par Buffon, à celui que M. Cuvier a d'abord regardé comme une variété de la panthère. (Voyez ci-dessus, page 426, note et page 430.)

La figure du vrai jaguar est celle que Buffon a donnée comme une panthère femelle, tome 9, pl. 12 de l'édition de l'imprimerie royale. (Voyez notre fig. 2, pl. 208, et la description anatomique de cette prétendue panthère, pages 433 et suivantes.)

DESM. 1825.

(3) Cet animal nous a été envoyé, sous le nom de chat-tigre, par M. Pagès, médecin du roi au Cap, dans l'île Saint-Domingue. Il me marque, par la lettre qui était jointe à cet envoi, que cet animal était arrivé à Saint-Domingue par un vaisseau espagnol qui l'avait amené de la grande Terre, où il est très-commun; il ajoute qu'il avait deux ans quand il l'a fait tuer, qu'il n'était pas si gros, et qu'il s'est renflé dans l'esprit de tafia; qu'il buvait, mangeait et faisait le même cri qu'un chat qui n'est pas privé, qu'il miaulait et qu'il mangeait plus volontiers encore le poisson que la viande. Pison et Marcgrave disent de même, que les jaguars du Brésil aiment beaucoup le poisson. Le nom de chat-tigre, que lui donne M. Pagès, ne nous a pas empêchés de le reconnaître pour le jaguar, parce que ce nom du Brésil n'est pas en usage parmi les Français des colonies, et qu'ils appellent indistinctement chats-tigres les chats-pards et les tigres. Le chat-tigre, dit Dampier (tome 3, page 306), qui est très-commun dans la baie de Campêche, a les jambes courtes et le corps ramassé comme un mâtin; mais, par la tête, le poil et la manière de guetter sa proie, il ressemble au tigre. (Note de Buffon.)

L'individu dont il s'agit n'est point le vrai jaguar; il se rapporte très-vraisemblablement à une espèce beaucoup plus petite que celle de cet animal, et assez voisine de celle de l'ocelot, distinguée, il y a peu de temps, par M. Frédéric Cuvier, qui lui a donné le nom de CHATI, *felis mitis*.

DESM. 1825.

presse (1). Les Sauvages, naturellement poltrons, ne laissent pas de redouter sa rencontre; ils prétendent qu'il a pour eux un goût de préférence, que quand il les trouve endormis avec des Européens, il respecte ceux-ci, et ne se jette que sur eux (2). On conte la même chose du léopard (3); on dit qu'il préfère les hommes noirs aux blancs, qu'il semble les connaître à l'odeur, et qu'il les choisit la nuit comme le jour.

Les auteurs qui ont écrit l'histoire du Nouveau-Monde, ont presque tous fait mention de cet animal, les uns sous le nom de *tigre* ou de *léopard*, les autres sous les noms propres qu'il portait au Brésil, au Mexique, etc. Les premiers qui en aient donné une description détaillée sont Pison et Marcgrave; ils l'ont appelé *jaguara* au lieu de *janouara*, qui était son nom en langue brésilienne (4);

(1) Il y a des tigres au Brésil, lesquels, étant agités par la rage de famine, sont courageux, mais, étant repus, deviennent si lâches, qu'ils s'adonnent incontinent à fuir de peur des chiens. (Description des Indes orientales, par Herrera; Amsterd., 1622, page 252.) — Il y a une grande quantité de tigres au Brésil, que la faim rend très-légers et très à craindre; mais étant rassasiés, ce qui est admirable, ils sont si poltrons et si pesants, que le moindre chien de berger leur donne la fuite. (Histoire des Indes, par Maffée; Paris, 1665, page 69.) — Il y a des tigres autour de Porto-Belo, dont les environs sont assez déserts, apparemment que ce sont des tigres de petite espèce, puisqu'un homme seul en vient à bout avec une lance ou une autre arme blanche, et lui coupe les pattes, l'une après l'autre, quand l'animal se dresse pour l'attaquer. (Voyage de Dom Juan et Dom Antoine de Ulloa; Extrait de la Bibliothèque raisonnée, tome 44, page 413.)

(2) J'ai ouï quelquefois conter que ces tigres étaient animés contre les Indiens, et qu'ils n'assaillaient point les Espagnols, ou bien peu; qu'ils allaient quelquefois prendre et choisir un Indien endormi au milieu des Espagnols, et qu'ils l'emportaient (Histoire naturelle des Indes, par Joseph Acosta; Paris, 1600, page 190.)

(3) La province de Bamba, au royaume de Congo, a des tigres qui n'attaquent jamais les hommes blancs, mais qui se ruent souvent sur les noirs, tellement que quelquefois, trouvant deux hommes, l'un blanc et l'autre noir, qui dorment l'un près de l'autre, ces animaux vont de furie contre le noir sans offenser le blanc en aucune sorte. (Voyage autour du monde, par François Drack; Paris, 1641, pag. 105.)

(4) Il y a au Brésil une bête ravissante que les Sauvages appellent *janouara*, laquelle est presque aussi haute de jambes qu'un lévrier, mais ayant de grands poils autour du menton (il entend les poils de la moustache), la peau fort belle et bigarrée comme

ils ont aussi indiqué un autre animal du même genre et peut-être de la même espèce sous le nom de *jaguarete*. Nous l'avons distingué du jaguar dans notre énumération, comme l'ont fait ces deux auteurs, parce qu'il y a quelque apparence que ce peut être des animaux d'espèce différente; cependant, comme nous n'avons vu que l'un de ces deux animaux, nous ne pouvons pas décider si ce sont en effet deux espèces distinctes, ou si ce n'est qu'une variété de la même espèce (5). Pison et Marcgrave disent que le jaguarete diffère du jaguar en ce qu'il a le poil plus court, plus lustré et d'une couleur toute différente, étant noir, semé de taches encore plus noires. Mais, au reste, il ressemble si fort au jaguar par la forme du corps, par le naturel et par les habitudes, qu'il se pourrait que ce ne fût qu'une variété de la même espèce; d'autant plus qu'on a dû remarquer par le témoignage même de Pison, que, dans le jaguar, la couleur du fond du poil et celle des taches dont il est marqué, varient dans les différents individus de cette même espèce. Il dit que les uns sont marqués de taches noires, et les autres de taches rousses ou jaunes; et, à l'égard de la différence totale de la couleur, c'est-à-dire du blanc, du gris, ou du fauve au noir, on la trouve dans plusieurs autres espèces d'animaux; il y a des loups noirs, des renards noirs, des écureuils noirs, etc. Et si ces variations de la nature sont plus rares dans les animaux sauvages que dans les animaux domestiques, c'est que le nombre des hasards qui peuvent les produire est moins grand dans les premiers, dont la vie étant uniforme, la nourriture moins variée, la liberté plus grande que dans les derniers,

celle d'un once; elle lui ressemble aussi bien fort en tout le reste. (Voyage par Jean de Lery; Paris, 1578, page 162.) — Le *janouar* est une espèce d'once, grande comme un dogue d'Angleterre, ayant la peau fort riche et toute marquetée. (Mission des Capucins, par le P. d'Abbeville; Paris, 1614, page 251.) — Le *Janouara* du Brésil ne vit que de proie; il est de la taille d'un lévrier, il a la peau tachetée. (Voyage de Coreal, tome 1, page 173.)

(5) Buffon a connu à la vérité le jaguar; mais il le regardait, ainsi que nous l'avons rapporté plus haut, comme une panthère; et ce n'est pas de cet animal qu'il entend parler ici. Celui qu'il veut désigner est ce chat-tigre qui lui a été envoyé de Saint-Domingue par M. Pagès, et qui est d'une espèce toute différente de celle du vrai jaguar, c'est-à-dire de la *chati* de M. F. Cuvier.

DESM. 1825.

leur nature doit être plus constante, c'est-à-dire moins sujette aux changements et à ces variations qu'on doit regarder comme accidentelles, quand elles ne tombent que sur la couleur du poil.

Le jaguar se trouve au Brésil, au Paraguay (1), au Tucuman (2), à la Guyane (3), au pays des Amazones (4), au Mexique (5), et dans toutes les contrées méridionales de l'Amérique; il est cependant plus rare à Cayenne que le couguar, qu'ils ont appelé

*tigre rouge*; et le jaguar est maintenant moins commun au Brésil, qui paraît être son pays natal, qu'il ne l'était autrefois: on a mis sa tête à prix; on en a beaucoup détruit, et il s'est retiré loin (6) des côtes, dans la profondeur des terres. Le jaguarete a toujours été plus rare, ou du moins il s'éloigne encore plus des lieux habités (7); et le petit nombre des voyageurs qui en ont fait mention, paraissent n'en parler que d'après Marcgrave et Pison.

## LE JAGUAR DE LA GUYANE (8).

M. SONNINI DE MANONCOUR a fait quelques bonnes observations sur les jaguars de la Guyane, que je crois devoir publier.

« Le jaguar, dit-il, n'a pas le poil crépé » lorsqu'il est jeune, comme le dit M. de » Buffon. J'ai vu de très-jeunes jaguars qui » avaient le poil aussi lisse que les grands. » Cette observation m'a été confirmée par » des chasseurs instruits. Quant à la taille » des jaguars, j'ose encore assurer qu'elle » est bien au-dessus de celle que leur donne » M. de Buffon, lorsqu'il dit qu'il est à peine » de la taille d'un dogue ordinaire ou de » moyenne race, quand il a pris son accrois- » sement entier. J'ai eu deux peaux de ja- » guars, que l'on m'a assuré appartenir à » des sujets de deux ou trois ans, dont l'une » avait près de cinq pieds de long, depuis

» le bout du museau jusqu'à l'origine de la » queue, laquelle a deux pieds de longueur. » Il y en a de bien plus grands. J'ai vu moi- » même, dans les forêts de la Guyane, des » traces de ces animaux, qui faisaient ju- » ger, ainsi que l'a dit M. de la Condamine, » que les tigres ou les animaux que l'on ap- » pelle ainsi en Amérique, ne différaient » pas en grandeur de ceux d'Afrique. Je » pense même qu'à l'exception du vrai tigre » (le tigre royal), celui de l'Amérique est » le plus grand des animaux auxquels on a » donné cette dénomination, puisque, selon » M. de Buffon, la panthère, qui est le plus » grand de ces animaux, n'a que cinq ou » six pieds de longueur lorsqu'elle a pris son » accroissement entier, et que bien certai- » nement il existe en Amérique des quadru- » pèdes de ce genre qui passent de beaucoup » cette dimension. La couleur de la peau » du jaguar varie suivant l'âge: les jeunes » l'ont d'une fauve très-foncé, presque roux » et même brun; cette couleur s'éclaircit à » mesure que l'animal vieillit.

» Le jaguar n'est pas aussi indolent ni » aussi timide que quelques voyageurs, et, » d'après eux, M. de Buffon, l'ont écrit: il » jette sur tous les chiens qu'il rencontre, » loin d'en avoir peur; il fait beaucoup de » dégât dans les troupeaux: ceux qui habi- » tent dans les déserts de la Guyane sont » même dangereux pour les hommes. Dans » un voyage que j'ai fait dans ces grandes » forêts, nous fûmes tourmentés pendant » deux nuits de suite par un jaguar, malgré » un très-grand feu que l'on avait eu soin » d'allumer et d'entretenir. Il rôdait conti- » nuellement autour de nous: il nous fut » impossible de le tirer; car, dès qu'il se » voyait couché en joue, il se glissait d'une » manière si prompte, qu'il disparaissait

(1) Histoire du Paraguay, par le P. Charlevoix, tome 1, pages 31 et 171. — *Idem*, tome 4, p. 95.

(2) *Idem*, *ibidem*.

(3) Voyage de la France équinoxiale, par Binet; Paris, 1664, page 343. — Desmarchais, tome 3, page 299.

(4) On trouve le janouar dans les terres du Maragnon. (Histoire de la Mission des Capucins dans l'île du Maragnon, par le P. d'Abbeville; Paris, 1614, page 251.)

(5) On voit dans les montagnes du Mexique un animal féroce qu'on appelle un once, qui est de la forme et de la taille d'un loup-cervier, mais qui a des serres, et dont la tête ressemble davantage à celle d'un tigre. (Voyage de Voodes Rogers, traduit de l'anglais; Amst., 1710, tome 2, page 42.)

(6) Voyage de Dampier; Rouen, 1715, tome 4, page 69.

(7) Voyage de Desmarchais, tome 3, page 300.

(8) Cet article, qui a paru en 1776, dans le 3<sup>e</sup> vol. des suppléments de l'édition de l'imprimerie royale, est postérieur de quinze ans à celui qui précède. Il se rapporte à l'espèce du vrai jaguar, *felis onca*, des naturalistes de nos jours. DESM. 1825.

» pour le moment : il revenait ensuite d'un  
 » autre côté, et nous tenait ainsi continuel-  
 » lement en alerte : malgré notre vigilance,  
 » nous ne pûmes jamais venir à bout de le  
 » tirer ; il continua son manège durant deux  
 » nuits entières ; la troisième, il revint ;  
 » mais, lassé apparemment de ne pouvoir  
 » venir à bout de son projet, et voyant d'ail-  
 » leurs que nous avions augmenté le feu,  
 » duquel il craignait d'approcher de trop  
 » près, il nous laissa, en hurlant d'une ma-  
 » nière effroyable. Son cri, *kou, kou*, a  
 » quelque chose de plaintif, et il est grave  
 » et fort comme celui du bœuf.

» Quant au goût de préférence que l'on  
 » suppose au jaguar pour les naturels du  
 » pays plutôt que pour les nègres et les  
 » blancs, je présume fort que c'est un conte.  
 » A Cayenne, j'ai trouvé cette opinion éta-  
 » blie : mais j'ai voyagé avec les Sauvages dans  
 » des endroits où les tigres d'une grandeur  
 » démesurée étaient communs ; jamais je n'ai  
 » remarqué qu'ils aient une peur bien grande  
 » de ces animaux. Ils suspendaient, comme  
 » nous, leurs hamacs à des arbres, s'éloi-  
 » gnaient à une certaine distance de nous,  
 » et ne prenaient pas la même précaution

» que nous d'allumer un grand feu ; ils se con-  
 » tentaient d'en faire un très-petit, qui, le  
 » plus souvent, s'éteignait dans le cours de  
 » la nuit. Ces Sauvages étaient cependant  
 » habitués de l'intérieur des terres, et con-  
 » naissaient par conséquent le danger qu'il  
 » y avait pour eux ; j'assure qu'ils ne pre-  
 » naient aucune précaution, et qu'ils pa-  
 » raissaient fort peu émus, quoique entourés  
 » de ces animaux. »

Je ne puis m'empêcher de remarquer ici  
 que ce dernier fait prouve, comme je l'ai  
 dit, que ces animaux ne sont pas fort dan-  
 gereux, du moins pour les hommes.

« La chair des jaguars n'est pas bonne à  
 » manger. Ils font la guerre avec le plus  
 » grand avantage à toutes les espèces de  
 » quadrupèdes du nouveau continent, qui  
 » tous les fuient et les redoutent. Les ja-  
 » guars n'ont point de plus cruel ennemi  
 » que le fourmilier ou tamanoir, quoiqu'il  
 » n'ait point de dents pour se défendre. Dès  
 » qu'il est attaqué par un jaguar, il se cou-  
 » che sur le dos, le saisit avec ses griffes,  
 » qu'il a d'une grandeur prodigieuse, l'é-  
 » touffe et le déchire. »

## LE JAGUAR DE LA NOUVELLE-ESPAGNE <sup>(1)</sup>.

FELIS CHATI; F. Cuv. — FELIS MITIS; F. Cuv., Desm. <sup>(2)</sup>.

DANS le mois de juin dernier (1775), il a  
 été donné à M. Lebrun, inspecteur-général

(1) Cet animal est une espèce bien distincte de  
 celle du jaguar par sa taille beaucoup plus petite, et  
 par la disposition de ses taches. C'est évidemment le  
 chat, ou *felis mitis*, de M. F. Cuvier; c'est aussi à cette  
 espèce qu'il faut rapporter la figure que Buffon donne  
 (édit. de l'imprimerie royale, tom. 9, pl. 18), comme  
 celle du jaguar, et la description du jaguar par Dau-  
 benton. (Voyez ci-après, pages 448 et suivantes.)

(2) Nous avons cru reconnaître l'identité d'espèce  
 entre ce chat et le chibigouazou de d'Azara, et en  
 cela nous nous fondions principalement sur ce que  
 dit cet auteur des taches des côtés du corps, qui sont  
 en anneaux vides, en manière de chaînons. M. Tem-  
 minck, dans sa monographie des felis, n'a pas adopté  
 notre opinion, et il continue à rapporter le chibi-  
 gouazou de d'Azara à l'espèce de l'ocelot, bien que  
 celle-ci présente un caractère très-frappant, dont le  
 naturaliste espagnol ne fait aucune mention dans son  
 chibigouazou, celui qui consiste dans les grandes  
 taches allongées, encadrées de noir, et en forme de  
 bandes obliques qui sont sur les flancs. DESM. 1825.

du domaine, un jaguar femelle (*fig. 1, pl. 213*)  
 envoyé de la Nouvelle-Espagne, qui était  
 fort jeune, puisqu'il n'avait pas toutes ses  
 dents, et qui a grossi depuis qu'il est à Chail-  
 lot, où M. de Sève l'a dessiné au commence-  
 ment d'octobre. Nous estimons qu'il pouvait  
 avoir neuf à dix mois d'âge. Sa longueur, du  
 museau jusqu'à l'anus, était d'un pied onze  
 pouces, sur treize à quatorze pouces de hau-  
 teur au train de derrière.

Le jaguar qui est gravé (*fig. 1, pl. 213*)  
 avait deux pieds cinq pouces quatre lignes  
 de longueur, sur un pied quatre pouces neuf  
 lignes de hauteur au train de derrière ; mais  
 il avait deux ans. Au reste, il y a une grande  
 conformité entre ces deux animaux, quoi-  
 que de pays différents. Il y a quelques diffé-  
 rences dans la forme des taches, qui ne pa-  
 raissent être que des variétés individuelles.  
 L'iris est d'un brun tirant sur le verdâtre ;  
 le bord des yeux est noir, avec une bande  
 blanche au-dessus comme au-dessous ; la  
 couleur du poil de la tête est d'un fauve

mêlé de gris. Cette même teinte fait le fond des taches du corps, qui sont bordées ou mouchetées de bandes noires. Ces taches et ces bandes sont sur un fond d'un blanc-sale roussâtre, et tirant plus ou moins sur le gris.

Les oreilles sont noires, et ont une grande tache très-blanche sur la partie externe; la queue est fort grande et bien fournie de poil.

## DESCRIPTION DU JAGUAR <sup>(1)</sup>.

Le jaguar (*fig. 1, pl. 213*) m'a paru ne différer de la panthère (*pl. 208 (2) et 209 (3)*) par les proportions du corps, qu'en ce qu'il avait les jambes plus courtes; mais, n'ayant point de panthère pour objet de comparaison lorsque j'ai décrit le jaguar, je l'ai comparé à un chat, et j'ai reconnu qu'il avait la tête plus longue, les oreilles plus courtes et plus arrondies, les yeux moins ronds, le chanfrein et le nez plus aplatis et plus larges, et le museau plus gros.

Ce jaguar était marqueté de taches noires de différentes grandeurs et de diverses figures sur tout le corps, excepté sur le cou et sur les côtés de la tête où il y avait des bandes; ces taches et ces bandes étaient sur un fond de couleur mêlée de teintes blanchâtres, jaunâtres ou roussâtres. La partie antérieure de chaque lèvres était parsemée de petites taches rondes et noires d'une ligne ou d'une ligne et demie de diamètre sur un fond roussâtre; le nez et le chanfrein avaient des teintes roussâtres et noires; les paupières étaient bordées d'une bande noire, qui avait plus de largeur près de l'angle antérieur de l'œil, que près de l'angle postérieur; il y avait près de la bande noire de chaque paupière une bande blanchâtre, qui était aussi plus large vers l'angle antérieur de l'œil que vers l'angle postérieur. On voyait sur le front et sur le sommet de la tête des taches noires de différentes figures sur un fond roussâtre; celles du milieu étaient petites et rondes, celles des côtés étaient oblongues et dirigées

de devant en arrière sur deux files. Les parties postérieures de la lèvre du dessus, et l'espace qui est entre l'oreille et l'œil, avaient une couleur roussâtre sans taches. Il se trouvait sur les côtés de la tête des bandes noires de figure irrégulière, qui s'étendaient obliquement depuis les yeux jusqu'aux angles de la mâchoire du dessous, et une bande transversale qui aboutissait à deux des plus longues bandes obliques, et formait avec elles une figure ressemblante à un *H*; la mâchoire du dessous et la face inférieure du cou étaient blanchâtres, et il y avait une petite tache noire et ovale de chaque côté de cette mâchoire, une bande transversale et de même couleur sur la gorge, et une autre bande pareille sur la partie postérieure du cou, qui s'étendait de chaque côté sur le devant de l'épaule, où elle se partageait en deux branches. On voyait sur la face supérieure et sur les côtés du cou sept taches fort allongées, et de figure irrégulière, sur un fond roussâtre; elles s'étendaient d'un bout à l'autre du cou, et laissaient paraître la couleur du fond dans le milieu de leur partie postérieure. Le dedans de l'oreille était blanchâtre; le dehors avait une couleur noire, qui s'étendait de chaque côté du cou en forme de fleuron; cette couleur noire était interrompue par une tache blanchâtre sur la partie externe de la face postérieure de l'oreille. Le corps et les jambes avaient des taches noires sur un fond qui était roussâtre, sur le garrot, le dos et la croupe, jaunâtre sur les épaules, les côtés du corps et les cuisses, blanchâtre sur la poitrine, le ventre et les quatre jambes; les taches qui étaient sur ces différentes parties avaient diverses figures: celles des lombes formaient cinq files longitudinales; les taches du milieu, qui se trouvaient le long de la colonne vertébrale, étaient pleines, et placées si près les unes des autres, qu'elles formaient une bande presque continue; il y avait aussi

(1) Cette description se rapporte à l'espèce du chati, ou jaguar de la Nouvelle-Espagne, et non à celle du jaguar proprement dit, qui est un animal de bien plus grande taille, et dont la robe est différemment tachetée. Nous la considérons comme le complément de l'histoire de ce jaguar de la Nouvelle-Espagne.

DESM. 1825.

(2) La vraie panthère.

DESM.

(3) Le vrai jaguar femelle.

DESM.



sur le haut du dos des taches pleines ; celles des côtés du corps ne formaient que des bandes disposées en cercles, ou en ovales, ou en figures irrégulières ; les plus grandes se trouvaient sur les côtés de la poitrine, et avaient jusqu'à un pouce neuf lignes de longueur ; les taches du bas de la poitrine, du ventre, du bas de la cuisse et des quatre jambes étaient pleines, de moyenne grandeur, et de figure à peu près ronde ou ovale : il n'y avait sur les pieds que de petites taches ; la plante des pieds et la face inférieure du métatarse étaient de couleur noirâtre. Les taches de la face supérieure de la queue étaient grandes, figurées et placées irrégulièrement sur un fond roussâtre, qui ne formait que de petites bandes étroites et transversales ; les taches de la face inférieure de la queue étaient beaucoup plus petites, et placées sur un fond jaunâtre et blanchâtre, qui occupait plus d'espace que les taches. Le poil de cet animal n'avait que quatre ou cinq lignes de longueur ; les moustaches étaient blanches, et avaient jusqu'à trois pouces et demi de long. Les tubercules de la plante des pieds, les doigts et les ongles ressemblaient à ceux des chats, par la couleur, le nombre, la figure et la situation.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	2	5	4
Hauteur du train de devant. . . . .	1	4	0
Hauteur du train de derrière. . . . .	1	4	9
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	5	6
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	7	3
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	10	0
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	5	8
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	0	7
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	1	7
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	2	4
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	11
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	7
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	1	9

MAMMIFÈRES. *Tome II.*

	pi.	po.	lig.
La même distance en ligne droite. . . . .	0	1	1
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles. . . . .	1	1	8
Longueur des oreilles. . . . .	0	2	3
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	3	2
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	3	0
Longueur du cou. . . . .	0	3	11
Circonférence du cou. . . . .	0	11	3
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	1	4	3
La même circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	1	7	0
La même circonférence devant les jambes de derrière. . . . .	1	3	3
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	1	2	0
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	4	3
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	6	3
Largeur de l'avant-bras au coude. . . . .	0	2	9
Épaisseur au même endroit. . . . .	0	1	8
Circonférence du poignet. . . . .	0	4	3
Circonférence du métacarpe. . . . .	0	4	5
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	3	6
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	7	5
Largeur du haut de la jambe. . . . .	0	4	0
Épaisseur. . . . .	0	1	6
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	1	9
Circonférence du métatarse. . . . .	0	4	0
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	6	6
Largeur du pied de devant. . . . .	0	1	9
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	1	5
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	0	7
Largeur à la base. . . . .	0	0	1 $\frac{3}{4}$

Le jaguar dont il s'agit ici pesait seize livres douze onces ; il nous avait été envoyé dans du tafia : le long séjour que cet animal avait fait dans cette liqueur avait altéré plusieurs parties de son corps, surtout le pancréas, le foie, la rate, le cerveau et les parties de la génération. L'épiploon s'étendait jusqu'au pubis ; il a paru former un réseau percé à jour.

Le duodenum s'étendait de beaucoup au-delà du rein droit ; il se repliait en dedans, et se prolongeait en avant pour se joindre au jejunum. Cet intestin fait ses circonvolutions dans la partie postérieure de la région

ombilicale et dans la région hypogastrique, et il s'étendait, de derrière en devant, le long du côté gauche. L'ileum formait quelques petites circonvolutions dans la région épigastrique, et de grandes qui s'étendaient longitudinalement d'un bout à l'autre de l'abdomen. Le cæcum était placé dans la partie droite de la région épigastrique et dirigé en avant. Le colon avait peu de longueur; car il n'occupait, avec le rectum, que l'espace qui se trouvait en ligne droite depuis le cæcum jusqu'à l'anus.

L'estomac était grand, quoique le cul-de-sac fût profond; l'œsophage se trouvait placé à une longue distance de l'angle que forme la partie droite; aussi la portion de l'estomac qui était au-delà de cet angle jusqu'au pylore avait peu de longueur et de grosseur; la grande courbure était assez légère, et la petite presque nulle.

Le duodenum et le jejunum avaient une grosseur à peu près égale; l'ileum était plus gros; le cæcum ayant été en partie détruit par quelque accident, je n'ai pu reconnaître sa vraie forme; il était fort court, et de la même grosseur que le commencement du colon, dont l'extrémité avait un peu moins de diamètre; le rectum n'était pas plus gros, même auprès de l'anus.

Le foie s'étendait presque autant à gauche qu'à droite; il ne m'a paru composé que de quatre lobes: celui du milieu était divisé en trois parties par deux scissures; la vésicule du fiel se trouvait dans l'une, et le ligament suspensoir passait dans l'autre; la partie droite était la plus grande, les deux autres étaient à peu près égales entre elles. Il n'y avait qu'un lobe à gauche, encore n'était-il pas entièrement séparé du lobe du milieu; il était fort allongé et terminé en deux branches formées par une échancrure profonde. Les deux autres lobes se trouvaient à droite: celui qui touchait le lobe du milieu était moins grand que le gauche; l'autre lobe droit était mince et allongé, autant que j'ai pu le reconnaître dans ce foie, qui avait été racorni et déformé par le tafia.

Le centre nerveux du diaphragme avait peu d'étendue; le poumon droit était composé de quatre lobes: le plus petit, qui se trouvait près de la base du cœur, m'a paru plus gros, en comparaison des trois autres, qu'il ne l'est dans la plupart des animaux qui ont ce quatrième lobe; il y avait trois lobes dans le poumon gauche, ou au moins le lobe antérieur était presque entièrement sé-

paré en deux parties par une scissure très-profonde. Le cœur était presque rond. Il ne sortait que deux branches de la crosse de l'aorte.

La langue était mince et arrondie par le bout; il n'y avait sur la partie antérieure que des papilles peu apparentes et quelques grains ronds et blancs; mais les papilles de la partie moyenne antérieure étaient longues, étroites, roides, pointues et couchées en arrière; celles de la partie moyenne postérieure étaient encore plus étroites, plus pointues et dirigées obliquement de devant en arrière et de dehors en dedans; celles de la partie postérieure étaient longues, pyramidales, molles et dirigées en arrière. Il y avait aussi sur la partie postérieure cinq glandes à calice de chaque côté, placées irrégulièrement, mais de façon qu'elles formaient deux lignes obliques, dont les extrémités postérieures étaient plus près l'une de l'autre que les extrémités antérieures.

L'épiglotte était échancrée dans le milieu de ses bords. Il y avait sur le palais sept sillons transversaux, dont les bords étaient peu élevés; le fond était parsemé de petites papilles roides et dirigées en arrière; les bords formaient une convexité en avant; il se trouvait entre les deux dents incisives du milieu et le bord antérieur du premier sillon un tubercule hérissé de papilles semblables à celles des sillons.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum.	6	7	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros. . . .	0	1	9
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	3
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros. . .	0	1	9
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	6
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	2	0
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	6
Longueur du cæcum. . . . .	0	1	8
Circonférence. . . . .	0	2	4
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros. . . .	0	2	4
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	2	3
Circonférence du rectum près du colon. . . . .	0	2	3
Circonférence du rectum près de l'anus. . . . .	0	2	3

	pi. po. lig.		pi. po. lig.
Longueur du colon et du rectum, pris ensemble. . . . .	0 11 6	Largeur de chaque côté du centre nerveux. . . . .	0 2 11
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cæcum. . . . .	7 6 6	Circonférence de la base du cœur. . . . .	0 5 3
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	1 7 6	Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire. . . . .	0 1 11
Petite circonférence. . . . .	1 0 6	Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0 1 7
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite. . . . .	0 4 1	Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors. . . . .	0 0 5½
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac. . . . .	0 1 11	Longueur de la langue. . . . .	0 3 3
Circonférence de l'œsophage. . . . .	0 2 0	Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité. . . . .	0 1 8
Circonférence du pylore. . . . .	0 1 4	Largeur de la langue. . . . .	0 1 4
Longueur de la rate. . . . .	0 5 6	Distance entre l'anus et la vulve. . . . .	0 0 8
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe. . . . .	0 1 3	Longueur de la vulve. . . . .	0 0 8
Largeur. . . . .	0 1 9		
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum. . . . .	0 2 7		

*Nota.* Le sujet qui a servi pour cette description était conservé dans le Cabinet du Roi, sous le n° 865, et le nom de *jeune jaguar*. Il était empaillé, et les os de la tête et des pieds tenaient à la peau.

## LE COUGUAR <sup>(1)</sup>.

LE FELIS COUGUAR; CUV.—FELIS CONCOLOR et FELIS DISCOLOR; Linn., Desm.

Le couguar a la taille aussi longue, mais moins étoffée que le jaguar; il est plus levreté, plus effilé et plus haut sur ses jambes; il a la tête petite, la queue longue, le poil court et de couleur presque uniforme, d'un

roux vif, mêlé de quelques teintes noirâtres, surtout au-dessus du dos; il n'est marqué ni de bandes longues comme le tigre, ni de taches rondes et pleines comme le léopard, ni de taches en anneaux ou en roses comme l'once et la panthère; il a le menton blanchâtre, ainsi que la gorge et toutes les parties inférieures du corps. Quoique plus faible, il est aussi féroce et peut-être plus cruel que le jaguar; il paraît être encore plus acharné sur sa proie (2), il la dévore sans la dépecer; dès qu'il l'a saisie, il l'entame, la suce, la mange de suite, et ne la quitte pas qu'il ne soit pleinement rassasié.

Cet animal est assez commun à la Guyane, autrefois on l'a vu arriver à la nage et en nombre dans l'île de Cayenne (3), pour at-

(1) Le couguar, nom que nous avons donné à cet animal, et que nous avons tiré par contraction de son nom brésilien *cuguacu-ara*, que l'on prononce *cougouacou-are*. On l'appelle tigre rouge à la Guyane.

*Cuguacu-ara.* (Pison, *Hist. nat.*, pag. 105.)

*Cuguacu-arana.* (Marcgrav., *Hist. Brasil.*, pag. 245.)

*Cuguacu-arana Brasiliensibus.* (Ray, *Synops. quadrup.*, pag. 169.)

*Tigris fulvus.* (Barrère, *Hist. de la Franc. équin.*, pag. 166.)

*Felis ex flavo rufescens, mento et infimo ventre albicantibus.* . . . *Tigris fulva*, le tigre rouge. (Brisson, *Regn. animal.*, pag. 272.)

Tigre, en Amérique, dont la peau est brune sans être mouchetée. (*Voyage de M. de la Condamine sur la rivière des Amazones; Paris, 1745, page 162.*)

(2) *Cuguacu-arana*, tigre rouge, ou plutôt *bay rouge*, qui est le plus goulu et le plus carnassier de tous. (Barrère, *Hist. de la France équin.*, pag. 166.)

(3) *Voyage de Desmarchais*, page 300. — La co-

taquer et dévaster les troupeaux : c'était, dans les commencements, un fléau pour la colonie; mais peu à peu on l'a chassé, détruit et relégué loin des habitations. On le trouve au Brésil, au Paraguay, au pays des Amazones; et il y a grande apparence que l'animal qui nous est indiqué dans quelques relations, sous le nom d'*ocorome* (1) dans le pays des Moxes au Pérou, est le même que le cougour aussi-bien que celui du pays des Iroquois (2), qu'on a regardé comme un tigre, quoiqu'il ne soit point moucheté comme la panthère, ni marqué de bandes longues comme le tigre.

Le cougour, par la légèreté de son corps et la plus grande longueur de ses jambes, doit mieux courir que le jaguar et grimper aussi plus aisément sur les arbres : ils sont tous deux également paresseux et poltrons dès qu'ils sont rassasiés; ils n'attaquent presque jamais les hommes, à moins qu'ils ne les trouvent endormis. Lorsqu'on veut passer la nuit ou s'arrêter dans les bois, il suffit d'allumer du feu (3) pour les empêcher d'approcher. Ils se plaisent à l'ombre dans les grandes forêts; ils se cachent dans un fort ou même sur un arbre touffu, d'où ils s'élancent sur les animaux qui passent. Quoiqu'ils ne vivent que de proie et qu'ils s'abreuvent plus souvent de sang que d'eau, on prétend que leur chair est très-bonne à manger : Pison dit expressément qu'elle est

aussi bonne que celle du veau (4); d'autres la comparent à celle du mouton (5). J'ai bien de la peine à croire que ce soit en effet une viande de bon goût; j'aime mieux m'en rapporter au témoignage de Desmarchais (6), qui dit que ce qu'il y a de mieux dans ces animaux, c'est la peau, dont on fait des housses de cheval, et qu'on est peu friand de leur chair, qui, d'ordinaire, est maigre et d'un fumet peu agréable.

#### ADDITION A L'ARTICLE DU COUGOUR.

##### COUGOUR DE PENNSYLVANIE.

Le jaguar, ainsi que le cougour, habitent dans les contrées les plus chaudes de l'Amérique méridionale; mais il y a une autre espèce de cougour, dont nous donnons ici la figure (*pl.* 215), qui se trouve dans les parties tempérées de l'Amérique septentrionale, surtout dans les montagnes de la Caroline, de la Géorgie, de la Pensylvanie, et des provinces adjacentes. Le dessin de ce cougour m'a été envoyé d'Angleterre par feu M. Collinson, avec la description ci-jointe; si elle est exacte, ce cougour ne laisse pas de différer beaucoup du cougour ordinaire, auquel on peut le comparer. Voici ce que m'en a écrit alors M. Collinson.

Le cougour de Pensylvanie diffère beaucoup, par sa taille et par ses dimensions, du cougour de Cayenne, dessiné (*pl.* 214); il est plus bas de jambes, beaucoup plus long de corps, la queue aussi de trois ou quatre pouces plus longue. Au reste, ils se ressemblent parfaitement par la couleur du poil, par la forme de la tête et par celle des oreilles. Le cougour de Pensylvanie, ajoute M. Collinson, est un animal remarquable par son corps mince et très-alongé, ses jambes courtes et sa longue queue. Voici ses dimensions :

(4) Nec est quòd aliquis putet à Barbaris tantùm expeti carnem horum rapacium animalium : illæ enim quæ rufescentibus et flavescentibus maculis sunt, ab omnibus passim Europæis incolis, instar vitulinae, estimantur. (Pison, *Hist. nat.*, pag. 103.)

(5) Les tigres du pays des Iroquois sont bons, au jugement même des Français, qui en estiment la chair autant que celle du mouton. (Histoire de la Nouvelle-France, par le P. Charlevoix; Paris, 1744, tome 1, page 272.)

(6) Voyage de Desmarchais; Paris, 1730, tome 3, pages 299 et 300.

lonie de Cayenne n'eut pas de plus grand fléau à essayer que celui des tigres. (Voyage de Voodes Rogers; Amsterd., 1710, tome 3, page 28.)

(1) L'ocorome du pays des Moxes, au Pérou, est de la grandeur d'un grand chien; son poil est roux, son museau pointu, ses dents fort affilées. (Lettres édifiantes, 10<sup>e</sup> Recueil; Paris, 1715. — Second volume des Voyages de Coreal, 1722, page 352.)

(2) On trouve, au pays des Iroquois, des tigres de couleur de petit-gris, qui ne sont point mouchetés; ils ont la queue fort longue, et donnent la chasse au porc-épic. Les Iroquois les tuent plus souvent sur les arbres qu'à terre... Quelques-uns ont le poil rougeâtre; tous l'ont très-fin, et leurs peaux font de très-bonnes fourrures. (Histoire de la Nouvelle-France, par le P. Charlevoix; Paris, 1744, tome 1, page 272.)

(3) Les Indiens des bords de l'Orénoque, dans la Guyane, allument du feu pendant la nuit pour épouvanter les tigres, qui n'osent approcher du lieu où ils sont tant que le feu brûle.... On n'a rien à craindre de ces tigres, quand même ils seraient en grand nombre, tant que le feu dure. (Histoire naturelle de l'Orénoque, par le P. Joseph Jumilla, traduite de l'espagnol; Avignon, 1758, tome 2, page 3.)

	pl.	po.	lig.
Longueur du corps, depuis le museau jusqu'à l'anus . . . . .	5	4	0
Longueur de la queue . . . . .	2	6	0
Longueur des jambes de devant. . . . .	1	0	0
Longueur des jambes de derrière. . . . .	1	3	0
Hauteur du corps à l'avant. . . . .	1	9	0
Hauteur du corps à l'arrière. . . . .	1	10	0
Circonférence du corps à l'endroit le plus gros. . . . .	2	3	0

M. Edwards, dont l'habileté dans l'art du dessin et les connaissances en histoire naturelle méritent les éloges de tous les amateurs des sciences, m'a envoyé quelques gravures qu'il n'avait pas encore publiées, et qui sont relatives au dessin ci-dessus, envoyé par feu M. Collinson.

#### COUGUAR NOIR.

M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne, m'écrit qu'il y a, dans ce continent, trois animaux de ces espèces voraces, dont le premier est le jaguar, et que l'on appelle *tigre*; le second, le couguar, qu'on nomme *tigre rouge*, à cause de la couleur uniforme de son poil roux; que le jaguar est de la grandeur d'un gros dogue, et qu'il pèse environ deux cents livres; que le couguar est plus petit, moins dangereux et en moindre nombre que le jaguar dans les terres voisines de Cayenne, et que ces deux animaux sont environ six ans à prendre leur accroissement entier.

Il ajoute qu'il y a une troisième espèce assez commune dans ce même pays, que l'on appelle *tigre noir*; et c'est celui que nous avons fait représenter ici (pl. 215) sous le nom de *couguar noir*.

La tête, dit M. de la Borde, est assez semblable à celle des couguars; mais il a le poil noir et long, la queue fort longue aussi, avec d'assez fortes moustaches. Il ne pèse guère que quarante livres. Il fait ses petits dans des trous d'arbres creux.

Ce couguar noir pourrait bien être le même animal que Pison et Marcgrave ont indiqué sous le nom de *jaguarète* ou *jaguar à poil noir*, et dont aucun autre voyageur n'a fait mention sous ce même nom de *jaguarète*; je trouve seulement dans une note de M. Sonnini de Manoncour, que le *jaguarète* s'appelle à Cayenne *tigre noir*, qu'il est d'une espèce différente de celle du jaguar, étant d'une plus petite taille et ayant le corps fort effilé; cet animal est très-mé-

chant et très-carnassier, mais il est assez rare dans les terres voisines de Cayenne.

Les jaguars et les couguars, continue M. de la Borde, sont fort communs dans toutes les terres qui avoisinent la rivière des Amazones, jusqu'à celle de Sainte-Marthe; leur peau est assez tendre pour que les Indiens leur envoient des flèches qui pénètrent avant, poussées avec de simples sarbacanes. Au reste, tous ces animaux ne sont pas absolument avides de carnage, une seule proie leur suffit; on les rencontre presque toujours seuls, et quelquefois deux ou trois ensemble quand les femelles sont en chaleur.

Lorsqu'ils sont fort affamés, ils attaquent les vaches et les bœufs en leur sautant sur le dos; ils enfoncent les griffes de la patte gauche sur le cou, et lorsque le bœuf est courbé, ils le déchirent, et traînent les lambeaux de la chair dans le bois, après lui avoir ouvert la poitrine et le ventre pour boire tout le sang, dont ils se contentent pour une première fois. Ils couvrent ensuite avec des branches les restes de leur proie, et ne s'en écartent jamais guère; mais, lorsque la chair commence à se corrompre, ils n'en mangent plus. Quelquefois ils se mettent à l'affût sur des arbres pour s'élaner sur les animaux qui viennent à passer. Ils suivent aussi les troupes des cochons sauvages et tombent sur les traîneurs; mais, s'ils se laissent une fois entourer par ces animaux, ils ne trouvent de salut que dans la fuite.

Au reste, les jaguars, ainsi que les couguars, ne sont pas absolument féroces, et n'attaquent pas les hommes, à moins qu'ils ne se sentent blessés; mais ils sont intrépides contre les attaques des chiens, et vont les prendre près des habitations: lorsque plusieurs chiens les poursuivent et les forcent à fuir par leur nombre, ils grimpent sur les arbres. Ces animaux rôdent souvent le long des bords de la mer, et ils mangent les œufs que les tortues viennent y déposer. Ils mangent aussi des caïmans, des lézards et du poisson, quelquefois les bourgeons et les feuilles tendres des palétuviers. Ils sont bons nageurs et traversent des rivières très-larges. Pour prendre les caïmans, ils se couchent ventre à terre au bord de la rivière, et battent l'eau pour faire du bruit, afin d'attirer le caïman, qui ne manque pas de venir aussitôt, et de lever la tête, sur laquelle le jaguar se jette; il le tue et le traîne plus loin pour le manger à loisir.

Les Indiens prétendent que les jaguars attirent l'agouti en contrefaisant son cri ; mais ils ajoutent qu'ils attirent aussi le caïman par un cri semblable à celui des jeunes chiens, ou en contrefaisant la voix d'un homme qui tousse : ce qui est plus difficile à croire.

Ces animaux carnassiers détruisent beaucoup de chiens de chasse qu'ils surprennent à la poursuite du gibier. Les Indiens prétendent qu'on peut préserver les chiens de leur attaque, en les frottant avec une certaine herbe dont l'odeur les éloigne.

Quand ces animaux sont en chaleur, ils ont une espèce de rugissement effrayant, et qu'on entend de fort loin. Ils ne font ordinairement qu'un petit, qu'ils déposent toujours dans des gros troncs d'arbres pourris. On mange à Cayenne la chair de ces ani-

maux, surtout celle des jeunes, qui est blanche comme celle du lapin (1).

Le cougar, réduit en captivité, est presque aussi doux que les autres animaux domestiques.

J'ai vu (dit l'auteur des *Recherches sur les Américains*) un cougar vivant, chez Ducos, maître des bêtes étrangères : il avait la tranquillité d'un chien et beaucoup plus que la corpulence d'un très-grand dogue ; il est haut monté sur ses jambes, ce qui le rend svelte et alerte ; ses dents canines sont coniques et très-grandes. On ne l'avait ni désarmé ni emmuselé, et on le conduisait en laisse... Il se laissait flatter de la main, et je vis de petits garçons monter sur son dos et s'y tenir à califourchon. Le nom de *tigre poltron* lui a été bien donné (2).

---

## DESCRIPTION DU COUGUAR.

---

LE cougar (*fig. 1, pl. 214*) (3) a le corps long et effilé, la queue trainante et cylindrique, les jambes longues et grosses, et la tête fort petite en comparaison du reste du corps ; les oreilles ressemblent à celles du chat, mais elles sont plus courtes. Cette description a été faite sur un cougar femelle, qui avait le sommet de la tête plus aplati que le chat, et le front moins élevé, le museau plus long, plus gros, plus large : le chanfrein était un peu arqué et le bout du nez arrondi ; cependant le nez était plus saillant que celui du chat, car il paraissait plus avancé que la lèvre supérieure, tandis que, dans le chat, il semble être plus reculé ; les tubercules de la plante des pieds, les doigts et les ongles ne différaient de ces mêmes parties vues dans le chat que pour la grandeur.

Les côtés de la tête et l'occiput, le dessus du cou, les épaules, le dos, les lombes, la croupe, la queue à l'exception de son extré-

mité, les côtés du corps et la face externe des quatre jambes avaient une couleur fauve, plus ou moins foncée et mêlée de teintes noirâtres sur quelques parties, parce que la pointe des poils y était noire ; cette teinte de noir ou de noirâtre ne paraissait que sur le cou et le long du dos et des lombes jusqu'à la queue : la couleur fauve la plus foncée était sur la cuisse à l'endroit de la fesse ; le bout de la queue était noirâtre. Le chanfrein, le tour des yeux, le front et le dessus de la tête avaient une couleur fauve, terne et mêlée de gris et de noirâtre. Le gris était fort apparent au-dessus et au-dessous des yeux ; la face interne de l'oreille avait une couleur blanche légèrement teinte de fauve ; la face externe était de couleur noirâtre, avec des teintes de fauve et de gris ; il y avait du poil ou des cils noirs sur le bord de la paupière supérieure ; les yeux étaient bordés de noir ; l'endroit des moustaches avait aussi une couleur noire ; le reste de la lèvre du dessus était blanc avec quelques teintes de fauve ; la lèvre du dessous et la gorge avaient une couleur blanche sans mélange ; le dessous du cou était d'une couleur fauve, pâle, mêlée de blanchâtre. La partie antérieure de la poitrine et la face interne du bras avaient une couleur blanche avec du cendré et du fauve, qui paraissaient lorsque

(1) Extrait des Observations de M. de la Borde, envoyées à M. de Buffon en 1774.

(2) Défense des Recherches sur les Américains, page 86.

(3) Voyez aussi la figure du cougar femelle, pl. 214, fig. 2, donnée par Buffon, dans le 3<sup>e</sup> vol. des suppléments de l'édition de l'imprimerie royale.

l'on écartait les poils, parce qu'ils étaient de couleur cendrée près de la racine, blancs à la pointe et fauves sur le milieu de leur longueur; le fauve et le cendré étaient aussi apparents que le blanc sur la face interne de l'avant-bras et de la jambe; la partie postérieure de la poitrine et le ventre avaient un peu de blanc dans leur milieu; ils étaient au reste de même couleur que les côtés du corps; la face interne de la cuisse était blanche avec quelques légères teintes de cendré et de roussâtre, parce que chaque poil avait ces teintes près de la racine et du blanc dans le reste de sa longueur. Les plus longs poils étaient à l'aîne; ils avaient jusqu'à deux pouces et demi de longueur; ceux du dos, des lombes, des côtés n'étaient longs que d'environ un pouce; les crins des moustaches étaient en partie noirâtres et en grande partie blancs; les plus longs n'avaient pas plus de deux pouces et demi.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	3	6	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	7	9
Circonférence du bout du museau.	0	9	0
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	0	11	9
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	5	8
Distance entre les deux naseaux.	0	0	4
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	2	11
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	3	2
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	1	0
Ouverture de l'œil.	0	0	6½
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein.	0	2	8
La même distance mesurée en ligne droite.	0	1	9
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles.	1	3	0
Longueur des oreilles.	0	3	6
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	3	6
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	3	3
Longueur du cou.	0	4	0

	pi.	po.	lig.
Circonférence du cou.	1	0	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	1	9	0
La même circonférence à l'endroit le plus gros.	1	10	0
La même circonférence devant les jambes de derrière.	1	6	6
Longueur du tronçon de la queue.	2	3	0
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon.	0	5	6
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet.	0	9	2
Largeur de l'avant-bras au coude.	0	3	0
Épaisseur au même endroit.	0	2	0
Circonférence du poignet.	0	5	3
Circonférence du métacarpe.	0	5	1
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	7	9
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon.	0	11	7
Largeur du haut de la jambe.	0	4	10
Épaisseur.	0	1	11
Largeur à l'endroit du talon.	0	2	8
Circonférence du métatarse.	0	4	6
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	10	0
Largeur du pied de devant.	0	2	6
Largeur du pied de derrière.	0	2	3
Longueur des plus grands ongles.	0	0	11
Largeur de la base.	0	0	4

Cet animal pesait cinquante-quatre livres et demie; l'épiploon s'étendait par-dessous les intestins jusqu'au pubis, et se prolongeait par-dessus les intestins jusqu'au milieu de la région ombilicale; il ressemblait à l'épiploon de la panthère et du chat. Le foie était placé presque en aussi grande partie dans le côté gauche que dans le droit: l'estomac se trouvait dans le milieu de la région épigastrique.

Le duodenum s'étendait jusque dans le milieu du côté droit, où il se repliait en dedans; il se prolongeait en avant pour se joindre au jejunum, qui faisait ses circonvolutions dans la région ombilicale et dans les côtés. Les circonvolutions de l'ileum étaient dans les régions hypogastrique et iliaques; il se terminait dans le côté droit et aboutissait au cæcum, qui était placé dans l'hypocondre droit et dirigé en arrière: le colon formait un arc derrière l'estomac en passant de droite à gauche avant de se joindre au rectum.

L'estomac et les intestins ressemblaient à ceux de la panthère et du chat par la forme extérieure ; la seule différence que j'y aie remarquée, c'est que le colon, au lieu de diminuer uniformément de grosseur depuis son origine jusqu'au rectum, avait moins de diamètre à deux pouces de distance du cæcum, qu'à la distance de trois pouces.

Les parois internes de l'estomac formaient, comme dans la panthère, des rides qui avaient jusqu'à trois lignes de hauteur ; ces rides étaient en grand nombre sur le milieu des deux faces de l'estomac et sur la partie droite de la grande courbure ; elles formaient des mailles assez étroites : il n'y avait que peu de rides sur la petite courbure, et elles étaient transversales ; il ne s'en trouvait aucune dans le grand cul-de-sac : la portion de la partie droite qui s'étendait depuis l'angle que forme cette partie jusqu'au pylore n'avait que peu de rides, et elles étaient fort petites. Le velouté de l'estomac était très-apparent ; mais on n'y voyait point d'orifice de glandes, comme dans l'estomac de la panthère. Les tuniques du grand cul-de-sac étaient minces, elles avaient beaucoup plus d'épaisseur dans le reste du viscère ; celles des intestins étaient aussi plus épaisses.

Le foie ressemblait à celui de la panthère et de la chatte : il pesait une livre une once sept gros ; il avait une couleur rougeâtre, fort pâle, principalement au-dedans.

La vésicule du fiel formait quatre plis bien apparents et même six, parce qu'il y avait des coudes qui n'étaient pas réguliers, et qui formaient deux angles au lieu d'un : cette vésicule ne contenait que très-peu de liqueur.

La rate était fort large et avait peu d'épaisseur à son extrémité inférieure ; elle était sillonnée obliquement et semblait, en quelque façon, avoir été incisée dans la partie moyenne inférieure de son bord postérieur : elle avait au-dehors une couleur rouge assez vive, et au-dedans elle était noirâtre : elle pesait deux onces trois gros et demi.

Le pancréas avait deux branches, la plus courte et la plus large s'étendait à gauche jusqu'à l'extrémité inférieure de la rate : l'autre branche suivait le duodenum.

Le rein droit était plus avancé que le gauche d'environ un quart de sa longueur : ils ressemblaient à ceux du chat tant au-dedans qu'au-dehors. Le diaphragme, les poumons, le cœur, la langue, le palais, le larynx, le cerveau et le cervelet ressemblaient aussi à

ces mêmes parties vues dans le chat : le cerveau pesait deux onces six gros, et le cervelet cinq gros et demi.

Je n'ai trouvé que six mamelles, trois de chaque côté, deux sur le ventre et une sur la poitrine : les deux premières étaient à quatorze pouces de distance de la vulve, et à un pouce et demi l'une de l'autre ; les deux secondes se trouvaient placées à quatre pouces de distance des premières et des troisièmes ; celles-ci étaient éloignées l'une de l'autre de trois pouces et demi.

Les parties de la génération ne m'ont pas paru différentes de celles de la panthère ; l'orifice de l'urètre était à un pouce de distance du bord de la vulve, les glandes qui se trouvaient sur les parois externes du vagin, avaient chacune six lignes de longueur, trois lignes de largeur et une ligne et demie d'épaisseur ; les caroncules des testicules étaient très-petites et de couleur jaunâtre.

Il y avait, comme dans la panthère, de chaque côté de l'anus, une grosse vésicule ; j'ai compté, sur les parois intérieures de chacune, cinq ou six corps glanduleux, pareils à ceux dont il est fait mention dans la description de la panthère, excepté pour la grandeur, car ils étaient plus petits.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum. . . . .	10	4	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	2	6
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	9
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	2	0
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	7
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	1	10
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	8
Longueur du cæcum. . . . .	0	1	6
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	3	6
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	1	0
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros. . . . .	0	4	0
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	3	0
Circonférence du rectum près du colon. . . . .	0	2	9



	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Circonférence du rectum près de l'anus. . . . .	0	5	6	Épaisseur. . . . .	0	1	3
Longueur du colon et du rectum, pris ensemble. . . . .	2	2	0	Longueur du cercelet. . . . .	0	1	5
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cæcum.	12	6	0	Largeur. . . . .	0	1	8
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	2	1	0	Épaisseur. . . . .	0	1	0
Petite circonférence. . . . .	1	2	0	Distance entre l'anus et la vulve.	0	0	5
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite.	0	5	9	Longueur de la vulve. . . . .	0	0	5
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac. . . . .	0	2	2	Longueur du vagin. . . . .	0	3	9
Circonférence de l'œsophage. . . . .	0	1	6	Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	2	0
Circonférence du pylore. . . . .	0	2	0	Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	9
Longueur du foie. . . . .	0	7	0	Grande circonférence de la vessie.	0	9	6
Largeur. . . . .	0	7	6	Petite circonférence. . . . .	0	6	6
Sa plus grande épaisseur. . . . .	0	1	0	Longueur de l'urètre. . . . .	0	3	6
Longueur de la vésicule du fiel. . . . .	0	2	8	Circonférence. . . . .	0	0	9
Son plus grand diamètre. . . . .	0	1	2	Longueur du corps et du cou de la matrice. . . . .	0	2	0
Longueur de la rate. . . . .	0	9	0	Circonférence. . . . .	0	0	9
Largeur de l'extrémité inférieure.	0	2	6	Longueur des cornes de la matrice. . . . .	0	6	0
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	0	5	Circonférence dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	7
Épaisseur dans le milieu. . . . .	0	0	4	Circonférence à l'extrémité de chaque corne. . . . .	0	0	6
Épaisseur du pancréas. . . . .	0	0	2	Distance en ligne droite entre les testicules et l'extrémité de la corne. . . . .	0	0	4
Longueur des reins. . . . .	0	2	8	Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe. . . . .	0	2	0
Largeur. . . . .	0	1	8	Longueur des testicules. . . . .	0	0	8
Épaisseur. . . . .	0	0	11	Largeur. . . . .	0	0	4
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à sa pointe. . . . .	0	2	3	Épaisseur. . . . .	0	0	3
Largeur. . . . .	0	2	4				
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum. . . . .	0	2	5				
Largeur de chaque côté du centre nerveux. . . . .	0	3	9				
Circonférence de la base du cœur.	0	7	8				
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire. . . . .	0	3	4				
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0	2	7				
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors. . . . .	0	0	9				
Longueur de la langue. . . . .	0	4	8				
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité. . . . .	0	1	9				
Largeur de la langue. . . . .	0	1	9				
Longueur du cerveau. . . . .	0	2	6				
Largeur. . . . .	0	2	4				

La tête du squelette (*fig. 2, pl. 212*) du couguar ne diffère de celle du léopard qu'en ce qu'elle est à proportion plus petite et que le front est plus élevé; par conséquent elle a une convexité plus forte sur sa longueur, depuis l'extrémité antérieure des os du nez jusqu'au bout de l'arête de l'occiput.

Les dents ressemblent à celles du chat, du lion, du tigre, de la panthère, etc., pour le nombre, la figure et la position.

La branche inférieure de l'apophyse oblique de la sixième vertèbre cervicale a une échancrure plus grande que dans le squelette du léopard.

La gouttière composée par les os pubis et ischions est moins profonde que dans le léopard, parce que les os ischions forment, par leur réunion, un angle plus obtus.

La queue est composée de vingt-trois fausses vertèbres.

L'os du rayon est plus large, et le tibia est précisément aussi long que dans le léopard,

quoique le squelette du cougar dont il s'agit soit plus petit.

Au reste, les squelettes de ces animaux se ressemblent pour le nombre, la figure et la position des os; on verra, par la table suivante, les principales différences qui peuvent se trouver dans leurs dimensions relativement à celle des os du léopard.

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'occiput. . . . .	0	6	10	Longueur de cette ouverture. . . . .	0	1	2
La plus grande largeur de la tête. . . . .	0	4	9	Largeur. . . . .	0	1	1
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0	4	7	Longueur des os propres du nez. . . . .	0	2	0
Largeur à l'endroit des dents canines. . . . .	0	1	0	Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	0	7
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents incisives. . . . .	0	9	9	Largeur des orbites. . . . .	0	1	8
Largeur à l'endroit des dents canines. . . . .	0	1	10	Hauteur. . . . .	0	1	6
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	1	4	Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . . .	0	0	3½
				Longueur des dents canines. . . . .	0	0	11
				Largeur à la base. . . . .	0	0	5
				Longueur des plus grosses dents machelières au-dehors de l'os. . . . .	0	0	5½
				Largeur. . . . .	0	0	10
				Épaisseur. . . . .	0	0	4½
				Longueur de la gouttière du bassin. . . . .	0	3	1
				Largeur dans le milieu. . . . .	0	2	0
				Profondeur. . . . .	0	1	3
				Profondeur de l'échancrure de l'extrémité postérieure. . . . .	0	0	8
				Longueur de l'humérus. . . . .	0	8	0
				Longueur de l'os du coude. . . . .	0	8	7
				Longueur de l'os du rayon. . . . .	0	6	11
				Longueur du fémur. . . . .	0	9	8
				Longueur du tibia. . . . .	0	8	9
				Longueur du péroné. . . . .	0	8	3

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## DU COUGUAR.

### 866. La peau d'un cougar.

CETTE peau vient du sujet qui a été disséqué pour la description du cougar.

### 867. L'estomac d'un cougar.

### 868. La langue d'un cougar.

Cet estomac et cette langue ont été tirés du même animal que la peau rapportée sous le n° 866 : on voit sur la langue toutes ses papilles, et sur l'estomac les rides de ses parois intérieures.

### 869. Le squelette d'un cougar.

C'est le squelette qui a servi de sujet pour la description et les dimensions du cougar : sa longueur est de trois pieds trois pouces,

depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'extrémité postérieure de l'os sacrum; la tête a un pied neuf lignes de circonférence, prise à l'endroit le plus gros.

### 870. L'os hyoïde d'un cougar.

Cet os est composé de neuf pièces, comme celui de la panthère; mais il en diffère principalement en ce que les secondes sont plus longues à proportion de la longueur des troisièmes, et que les premières sont aplaties sur les côtés.

1491.

Les os de la tête et des pieds tiennent à cette peau, qui a été bourrée; elle m'a paru un peu plus grande que celle de l'individu qui m'a servi de sujet pour la description du

couguar, mais elle a les mêmes couleurs ; j'ai seulement remarqué sur la face interne de l'avant-bras deux raies transversales et noirâtres qui n'étaient pas sur l'autre peau du couguar.

Cette peau a été donnée à M. de Buffon, par M. Collinson de la Société royale de Londres ; elle était venue du midi de la Pensylvanie.

## L'OCELOT <sup>(1)</sup>.

LE FELIS OCELOT; Cuv., Desm. — FELIS PARDALIS; Linn.

L'OCELOT est un animal d'Amérique, féroce et carnassier, que l'on doit placer à côté du jaguar, du couguar, ou immédiatement après ; car il en approche pour la grandeur, et leur ressemble par le naturel et par la figure. Le mâle et la femelle (*fig. 1 et 2, pl. 216*) ont été apportés vivants à Paris par M. l'Escot, et on les a vus à la foire Saint-Ovide, au mois de septembre de cette année 1764 ; ils venaient des terres voisines de Carthagène, et ils avaient été enlevés tout petits à leur mère, au mois d'octobre 1763 : à trois mois d'âge, ils étaient déjà devenus assez forts et assez cruels pour tuer, dévorer une chienne qu'on leur avait donnée pour nourrice ; à un an d'âge, lorsque nous les avons vus, ils avaient environ deux pieds de longueur, et il est certain qu'il leur restait encore à croître et que, probablement, ils n'avaient pris alors que la moitié ou les deux tiers de leur entier accroissement. On les montrait sous le nom de *chat-tigre* ; mais nous avons rejeté cette dénomination précaire et composée, avec d'autant plus de raison, qu'on nous a envoyé, sous ce même

nom, le jaguar, le serval et le margay ; qui cependant sont tous trois différents les uns des autres, et différents aussi de celui dont il est ici question.

Le premier auteur qui ait fait mention expresse de cet animal, et d'une manière à le faire reconnaître, est Fabri ; il a fait graver les dessins qu'en avait faits Recchi, et en a composé la description d'après ces mêmes dessins, qui étaient coloriés ; il en donne aussi une espèce d'histoire, d'après ce que Grégoire de Bolivar en avait écrit et lui en avait raconté. Je fais ces remarques dans la vue d'éclaircir un fait qui a jeté les naturalistes dans une espèce d'erreur, et sur lequel j'avoue que je m'étais trompé comme eux ; ce fait est de savoir si les deux animaux dessinés par Recchi, le premier avec le nom de *tlatlahqui-ocelotl*, et le second avec celui de *tlacoozlotl*, *tlalocelotl*, et ensuite décrits par Fabri comme étant d'espèces différentes, ne sont pas le même animal. On était fondé à les regarder, et on les regardait, en effet, comme différents, quoique les figures soient assez semblables, parce qu'il ne laisse pas d'y avoir des différences dans les noms, et même dans les descriptions : j'avais donc cru que le premier pouvait être le même que le jaguar, en sorte que, dans la nomenclature de cet animal, j'y ai rapporté le nom mexicain *tlatlahqui-ocelotl* : or ce nom mexicain ne lui appartient pas, et depuis que nous avons vu les animaux mâle et femelle dont nous parlons ici, je me suis persuadé que les deux qui ont été décrits par Fabri ne sont que ce même animal, dont le premier est le mâle, et le second la femelle ; il fallait un hasard comme celui que nous avons eu, et voir ensemble le mâle et la femelle pour reconnaître cette petite erreur.

(1) Ocelot, mot que nous avons tiré, par abréviation, de *tlalocelotl*, nom de cet animal dans son pays natal, au Mexique.

*Tlacoozlotl*, *tlalocelotl*. *Catus pardus mexicanus*. (Hernand., *Hist. Mex.*, pag. 512, *fig. ibid.*)

*Pardalis*. *Felis caudâ elongatâ, corpore maculis superioribus virgatis, inferioribus orbiculatis.*, habitat in Americâ. Magnitudo melis, suprâ fuscus ; subtus albicans ; lineæ puncta que nigra per totum corpus longitudinaliter sparsa ; sed pedes et abdomen tantum punctis, latera lineis latioribus albis et fuscis pinguntur. Aures breves margine bifide absque penicillis, pedes 5-4 caudâ verticillato variegatâ proportionè cati. Mystaces 4 ordinum, in singulo ordine setæ 3. 5, 5, albæ, basi nigre, longitudine capitis. (Linn., *Syst. Nat.*, edit. 10, pag. 42.)

De tous les animaux à peau *tigrée*, l'ocelot mâle a certainement la robe la plus belle et la plus élégamment variée (1), celle du léopard même n'en approche pas pour la vivacité des couleurs et la régularité du dessin, et celle du jaguar, de la panthère ou de l'once en approche encore moins; mais, dans l'ocelot femelle, les couleurs sont bien plus faibles, et le dessin moins régulier, et c'est cette différence très-apparente qui a pu tromper Recchi, Fabri (2) et les autres; on verra, en comparant les figures et les descriptions de l'une et de l'autre, que les différences ne laissent pas d'être considérables, et qu'il manque à la robe de la femelle beaucoup de fleurs et d'ornements qui se trouvent sur celle du mâle (3).

Lorsque l'ocelot a pris son entier accroissement, il a, selon Grégoire de Bolivar, deux pieds et demi de hauteur sur environ quatre pieds de longueur; la queue, quoique assez longue, ne touche cependant pas la terre lorsqu'elle est pendante, et, par conséquent, elle n'a guère que deux pieds de longueur. Cet animal est très-vorace, il est en même temps timide; il attaque rarement les hommes; il craint les chiens, et, dès qu'il en est poursuivi, il gagne les bois et grimpe sur un arbre; il y demeure, et même y séjourne pour dormir et pour épier le gibier ou le bétail, sur lequel il s'élance dès qu'il le voit à portée: il préfère le sang à la chair, et c'est par cette raison qu'il détruit un grand nombre d'animaux, parce qu'au lieu de se rassasier en les dévorant, il

ne fait que se désaltérer en leur suçant le sang (4).

Dans l'état de captivité il conserve ses mœurs, rien ne peut adoucir son naturel féroce, rien ne peut calmer ses mouvements inquiets, on est obligé de le tenir toujours en cage. « A trois mois (dit M. l'Escot) » lorsque ces deux petits eurent dévoré leur » nourrice, je les tins en cage, et je les y » ai nourris avec de la viande fraîche, dont » ils mangent sept à huit livres par jour; » ils frayent ensemble mâle et femelle » comme nos chats domestiques; il règne » entre eux une supériorité singulière de la » part du mâle; quelque appétit qu'aient » ces deux animaux, jamais la femelle ne » s'avise de rien prendre que le mâle n'ait » sa saturation, et qu'il ne lui envoie les » morceaux dont il ne veut plus; je leur ai » donné plusieurs fois des chats vivants, ils » leur suçent le sang jusqu'à ce que mort » s'ensuive, mais jamais ils ne les mangent; » j'avais embarqué pour leur subsistance » deux chevreux, ils ne mangent d'aucune » viande cuite ni salée (5). »

Il paraît par le témoignage de Grégoire de Bolivar, que ces animaux ne produisent ordinairement que deux petits, et celui de M. l'Escot semble confirmer ce fait; car il dit aussi qu'on avait tué la mère avant de prendre les deux petits dont nous venons de parler; il en est de l'ocelot comme du jaguar, de la panthère, du léopard, du tigre et du

(1) *Universum corpus pulchro roseoque subrubet colore, excepto inferiore ventre qui albeat potiùs; maculis rosarum effigie, nigricantibus omnibus intra suavè rubentem colorem, totum ità corpus, pedes et cauda ordine quodam distinguuntur ut elegantem planè huic animali acu pictum tapedem vel peripetasma impositum crederes: sunt autem maculae hæ in dorso et capite rotundiores majoresque; versus ventrem verò pedesque oblongiusculæ et multò minores. (Fabri apud Hernand., Hist. Mex., pag. 498.)*

(2) Si animalis figuram spectemus, cum antecedente non nihil corporis delineatio congruit. Si colorem et maculas quibus pingitur, plurimum discrepat. In hoc totius color corporis non rubicundus, sed obscurè cinereus apparet præter ventrem tamen qui albeat. Maculae nec ordinatæ adeò, nec ità rotundæ roseive coloris et figuræ, sed oblongæ nigricantes omnes, in medio verò albicantes sparguntur, crura non ità fortia, etc. (*Ibid.*, pag. 512.)

(3) Voyez, ci-après, la description de l'ocelot.

(4) *Nota.* Dampier parle de ce même animal sous le nom de chat-tigre, et voici ce qu'il en dit: « Le chat-tigre des terres de la baie de Campêche est de la grosseur de nos chiens qu'on fait battre avec les taureaux; il a les jambes courtes, le corps ramassé, et à peu près comme celui d'un mâtin, mais pour tout le reste, c'est-à-dire la tête, le poil, la manière de quêter la proie, il ressemble fort au tigre (jaguar), excepté qu'il n'est pas tout-à-fait si gros: il y en a ici une grande quantité; ils dévorent les jeunes veaux et le gibier qu'on y trouve en abondance, aussi sont-ils moins à craindre pour cela même qu'ils ne manquent pas de pâture... Ils ont la mine altière et le regard farouche. » (*Voyage de Dampier, tome 3, page 306.*)

(5) Lettre de M. l'Escot, qui a amené ces animaux du continent de Carthagène, à M. de Beost, correspondant de l'Académie des sciences, en date du 17 septembre 1764.—*Nota.* M. de Beost, qui a bien voulu me communiquer cette lettre, a beaucoup de connaissances en histoire naturelle, et ce ne sera pas la seule occasion que nous aurons de parler des choses dont il nous a fait part.

lion : tous ces animaux , remarquables par leur grandeur , ne produisent qu'en petit nombre , au lieu que les chats , qu'on pourrait associer à cette même tribu , produi-

sent en assez grand nombre ; ce qui prouve que le plus ou le moins dans la production , tient beaucoup plus à la grandeur qu'à la forme.

## DESCRIPTION DE L'OCÉLOT.

CET animal (*fig. 1*, *pl. 216*) est presque aussi grand que le jaguar et le lynx , car il a près de deux pieds de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue ; il ressemble aussi beaucoup , pour les proportions du corps , au jaguar et aux autres animaux de ce genre , tels que le tigre , la panthère , le léopard , etc. ; il a le museau plus long et plus gros que le chat , et la queue plus courte ; elle est à peu près de même longueur que celle du jaguar , elle n'a qu'environ un pied , autant que j'ai pu juger des dimensions de cet animal en le voyant à travers les barreaux d'une cage. Il était trop féroce pour se laisser toucher ; cependant , son poil m'a paru être de même longueur et de même qualité que celui du jaguar , et de la panthère , etc. ; mais la robe était plus belle par la distribution de ses couleurs qui représentaient différentes figures symétriques dans leurs variétés , elles étaient formées par des raies et des taches noires sur des fonds blancs ou fauves : on voyait sur le dessus du museau et de la tête une raie noire , qui s'étendait de chaque côté depuis la narine jusqu'à l'angle antérieur de l'œil , et qui se prolongeait sur la tête , et se terminait sur l'occiput à côté de l'oreille. Il y avait entre ces deux bandes , sur le front et sur la tête , de petites taches noires disposées symétriquement en forme de fleuron oblong ; il y avait aussi à l'endroit des moustaches plusieurs files de petites taches noires et rondes ; deux raies de même couleur étaient placées le long des côtés de la mâchoire inférieure l'une au-dessus de l'autre , celle du dessus aboutissait à l'angle externe de l'œil , l'extrémité antérieure de celle du dessous avait deux branches , dont l'inférieure était dirigée vers la gorge. Il y avait sur le dessus du cou quatre bandes longitudinales et une raie noire entre les deux bandes du milieu , les quatre bandes n'étaient pas noires en entier , elles avaient du fauve

dans leur milieu ; les deux bandes externes étaient un peu courbées en bas par leur extrémité postérieure en forme de crochet , qui n'est pas aussi grand que sur le margay , dont il sera fait mention dans la suite de ce volume. Une raie noire s'étendait le long du dos de l'océlot jusqu'à l'origine de la queue ; il y avait , de chaque côté de cette raie , une file parallèle de taches noires et ovales d'environ un pouce de longueur , et au-dessous de cette file deux autres composées de figures ovales , noires sur les bords et fauves dans le milieu , avec de petites taches rondes et noires : le petit diamètre des figures ovales était long d'environ un pouce , et transversal relativement à la longueur du corps ; au-dessous de la troisième file , il y avait sur les côtés du corps une bande de plus d'un pouce de largeur , qui s'étendait depuis l'épaule jusqu'au-devant de la cuisse , et qui était bordée de noir comme les figures ovales , et fauve dans le milieu avec de petites taches rondes et noires ; au-dessous de cette bande il y en avait une autre un peu moins large ; celle-ci était interrompue , l'autre au contraire était continuée d'un bout à l'autre sur le côté droit ; ces longues bandes font un caractère très-distinctif entre l'animal dont il s'agit et la panthère , qui a des figures rondes ou arrondies , bordées de noir , et fauves dans le milieu , avec un point noir au centre ; il y en avait de pareilles sur la cuisse et sur la croupe , et d'autres ovales sur l'épaule et le long du bras. Le dessous du cou avait des raies transversales , dont l'une s'étendait d'un côté à l'autre comme un collier placé près de la poitrine ; cette partie , le ventre , les quatre jambes et les pieds n'avaient que des taches noires , celles de l'avant-bras et de la jambe proprement dite , étaient beaucoup plus grandes que celles des pieds ; il y avait aussi des taches noires sur la queue , elles étaient beaucoup plus grandes vers son extrémité que

vers son origine. Le fond de couleur sur le dessus du museau, de la tête et du cou, sur le dos, sur le dessus de la croupe et de la queue était fauve, excepté sur le bout de la queue qui était noir presque en entier; la couleur du fond était blanche ou blanchâtre sur le dessous et sur les côtés de la tête, du cou et du corps, sur le dessous de la queue et sur les jambes; les pieds avaient un fond de couleur gris mêlé d'une légère teinte de fauve.

La femelle (*fig. 2, pl. 216*) était un peu plus petite que le mâle; elle avait à peu près les mêmes couleurs distribuées de la même manière, mais elles étaient moins ap-

parentes, le fauve était plus terne, le blanc moins pur; les raies avaient moins de largeur, et les taches moins de diamètre. La raie noires du milieu du dos était interrompue en plusieurs endroits; il n'y avait pas sur les épaules et sur la croupe des figures ovales bordées de noir et ponctuées dans le milieu, mais seulement des taches noires, disposées en rond comme sur le léopard. Les taches du bout de la queue étaient moins grandes que sur le mâle; la robe était moins belle, il fallait la regarder de près pour en apercevoir tous les détails, qui étaient beaucoup plus apparents sur le mâle.

## LE MARGAY ET LE GUÉPARD <sup>(1)</sup>.

LE FELIS MARGAY, CUV.; FELIS TIGRINA, Linn., Desm. — LE FELIS GUÉPARD, CUV.; FELIS JUBATA, Linn., Desm.

Le margay est beaucoup plus petit que l'ocelot, il ressemble au chat sauvage par la grandeur et la figure du corps, il a seulement la tête plus carrée, le museau moins court, les oreilles plus arrondies et la queue plus longue; son poil est aussi plus court que celui du chat sauvage, et il est marqué de bandes, de raies et de taches noires sur un fond de couleur fauve; ou nous l'a envoyé de Cayenne sous le nom de *chat-tigre*, et il tient en effet de la nature du chat et de celle du jaguar ou de l'ocelot, qui

sont les deux animaux auxquels on a donné le nom de *tigre* dans le nouveau continent. Selon Fernandez, cet animal, lorsqu'il a pris son accroissement en entier, n'est pas tout-à-fait si grand que la civette; et selon Marcgrave, dont la comparaison nous paraît plus juste, il est de la grandeur du chat sauvage, auquel il ressemble aussi par les habitudes naturelles, ne vivant que de petit gibier, de volailles, etc.; mais il est très-difficile à apprivoiser, et ne perd même jamais son naturel féroce; il varie beaucoup pour les couleurs, quoique ordinairement il soit tel que nous le présentons ici: c'est un animal très-commun à la Guyane, au Brésil et dans toutes les autres provinces de l'Amérique méridionale. Il y a apparence que c'est le même qu'à la Louisiane on appelle *pichou* (2), mais l'espèce en est moins commune dans les pays tempérés que dans les climats chauds.

Si nous faisons la révision de ces animaux

(1) Margay, mot tiré de maragua ou maragaia, nom de cet animal au Brésil.

Au Maragnon, il y a des animaux qui sont des espèces de chats sauvages, que les Indiens appellent margaia, qui ont la peau fort belle, étant tavelée de toutes parts. (Miss. du P. d'Abbeville, pag. 250.)

Tepe maxtlaton. (Fernand., Hist. nov. Hisp., pag. 9.)

Maraguao sive maracaia. (Marcgr., Hist. nat., Bras. pag. 233.)

Felis fera tigrina Malakaja. (Barrère, Hist. de la Fr. équim., pag. 153.)

Felis sylvestris tigrinus ex Hispaniolâ. (Seba, vol. 1, page 77, tab. 48, fig. 2.)

Felis ex griseo flavescens, maculis nigris variegata. Felis sylvestris tigrina, le chat sauvage tigré. (Brisson, Regn. animal., pag. 266.)

(2) Le pichou est une espèce de chat pitois aussi haut que le tigre, mais moins gros, dont la peau est assez belle; c'est un grand destructeur de volailles; mais, par bonheur, il n'est pas commun à la Louisiane. (Histoire de la Louisiane, par Lepage du Pratz, tome 2, page 92, page 67.)

cruels, dont la robe est si belle et la nature si perfide, nous trouverons dans l'ancien continent le tigre, la panthère, le léopard, l'once, le serval; et, dans le nouveau, le aguar, l'ocelot et le margay, qui, tous trois, ne paraissent être que des diminutifs des premiers, et qui, n'en ayant ni la taille ni la force, sont aussi timides, aussi lâches que les autres sont intrépides et fiers.

Il y a encore un animal de ce genre qui semble différer de tous ceux que nous venons de nommer, les fourreurs l'appellent *guépard*; nous en avons vu plusieurs peaux, elles ressemblent à celle du lynx par la longueur du poil, mais les oreilles n'étant pas terminées par un pinceau, le guépard n'est point un lynx, il n'est aussi ni panthère ni léopard; il n'a pas le poil court comme ces animaux, et il diffère de tous par une espèce de crinière ou de poil long de quatre ou cinq pouces qu'il porte sur le cou et entre les épaules; il a aussi le poil du ventre long de trois à quatre pouces, et la queue à proportion plus courte que la panthère, le léopard ou l'once; il est à peu près de la taille de ce dernier animal, n'ayant qu'environ trois pieds et demi de longueur de corps: au reste, sa robe, qui est d'un fauve très-pâle, est parsemée, comme celle du léopard, de taches noires, mais plus voisines les unes des autres et plus petites, n'ayant que trois ou quatre lignes de diamètre (1).

J'ai pensé que cet animal devait être le même que celui qu'indique Kolbe sous le nom de *loup-tigre*; je cite ici sa description (2) pour qu'on puisse la comparer avec la nôtre: c'est un animal commun dans les

terres voisines du cap de Bonne-Espérance, tout le jour il se tient dans des fentes de rochers ou dans des trous qu'il se creuse en terre; pendant la nuit, il va chercher sa proie; mais comme il hurle en chassant son gibier, il avertit les hommes et les animaux, en sorte qu'il est assez aisé de l'éviter ou de le tuer. Au reste, il paraît que le mot *guépard* est dérivé de *léopard*; c'est ainsi que les Allemands et les Hollandais appellent le léopard: nous avons aussi reconnu qu'il y a des variétés dans cette espèce pour le fond du poil et pour la couleur des taches, mais tous les guépards ont le caractère commun des longs poils sous le ventre, et de la crinière sur le cou.

#### ADDITION A L'ARTICLE DU MARGAY.

Nous devons rapporter à l'article du margay le chat-tigre de Cayenne, dont M. de la Borde parle dans les termes suivants:

« La peau du chat-tigre est, comme celle de l'once, fort tachetée; il est un peu moins gros que le renard, mais il en a toutes les inclinations. On le trouve communément à Cayenne dans les bois. Il détruit beaucoup de gibier, tel que les agoutis, akouchis, perdrix, faisans et autres oiseaux qu'il prend dans leurs nids quand ils sont jeunes. Il est fort lesté pour grimper sur les arbres, où il se tient caché. Il ne court pas vite et toujours en sautant. Son air, sa marche, sa manière de se coucher, ressemblent parfaitement à celles du chat. J'en ai vu plusieurs dans les maisons de Cayenne qu'on tenait enchaînés; ils se laissaient un peu toucher sur le dos, mais il leur reste toujours dans la figure un air féroce; on ne leur donnait pour nourriture que du poisson et de la viande cuite ou crue; tout autre aliment leur répugne. Ils produisent en toutes saisons, soit l'été, soit l'hiver, et font deux petits à la fois dans des creux d'arbres pourris. »

Il y a un autre chattigre, ou plutôt une espèce de chat sauvage à la Caroline, duquel feu M. Collinson m'a envoyé la notice suivante:

« Le mâle était de la grandeur d'un chat commun; il avait dix-neuf pouces anglais, du nez à la queue qui était de quatre pouces de long, et avait huit anneaux blancs comme le *mococo*. La couleur était d'un brun clair, mêlé de poils gris; mais ce qu'il avait de plus remarquable sont les raies noires, assez

(1) Voyez, ci-après, la description de ces peaux de guépard.

(2) Il est de la taille d'un chien ordinaire, et quelquefois plus gros; sa tête est large comme celle des dogues que l'on fait battre en Angleterre contre les taureaux; il a les mâchoires grosses aussi-bien que le museau et les yeux; ses dents sont fort tranchantes; son poil est frisé comme celui d'un chien barbet, et tacheté comme celui du tigre; il a les pattes larges et armées de grosses griffes, qu'il retire quand il veut, comme les chats; sa queue est courte.... il a pour mortels ennemis le lion, le tigre et le léopard, qui lui donnent très-souvent la chasse; ils le poursuivent jusque dans sa tanière, se jettent sur lui et le mettent en pièces. (Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tome 3, pages 69 et 70.) *Nota*. L'animal auquel cet auteur donne le nom de tigre est celui que nous avons appelé léopard, et celui qu'il nomme léopard est la panthère.

larges, placées en forme de rayons tout le long de son corps, sur les côtés, depuis la tête jusqu'à la queue. Le ventre est d'une couleur claire avec des taches noires, les jambes sont minces, tachetées de noir; ses oreilles avaient une large ouverture, elles étaient couvertes de poils fins. Il avait deux larges taches noires très-remarquables sous

les yeux, de chaque côté du nez; et de la partie la plus basse de cette tache joignant à la lèvre, il part un bouquet de poils roides et noirs. La femelle est de taille plus mince; elle était toute gris-roussâtre, sans aucune tache sur le dos, seulement une tache noire sur le ventre qui était blanc-sale (1). »

## DESCRIPTION DU MARGAY.

LE margay (*fig. 1, pl. 217*) qui a servi de sujet pour cette description, ayant été tué à Cayenne, y avait été préparé, de façon qu'il ne restait que les os de la tête et des pieds sous la peau, qui, ensuite, a été bourrée. Il me paraît que la taille de cet animal était au-dessous de celle de nos chats, et qu'il n'avait qu'un pied trois ou quatre pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; mais la queue du margay était à proportion plus longue que celle du chat, car elle avait onze pouces; la tête était moins large, le museau plus long et les oreilles plus courtes, elles n'avaient que quatorze lignes de longueur. Par ces proportions, le margay a plus de rapports avec le tigre, le léopard, la panthère, le jaguar, etc., qu'avec le chat; il leur ressemble aussi plus qu'au chat, par la qualité et les couleurs du poil, dont la longueur n'était que d'environ un demi-pouce. Le dessus et les côtés de la tête, du cou et du corps, la face extérieure du bras, de l'a-

vant-bras, de la cuisse et de la jambe, et le dessus des pieds avaient une couleur fauve-claire avec des bandes et des taches noires. Le dessus de la tête, du cou et du corps, la face interne du bras et de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe étaient blancs avec des taches et quelques bandes noires; l'œil était bordé de noir; il y avait de chaque côté du sommet de la tête une raie noire qui s'étendait depuis le dessus de l'œil jusqu'à l'occiput, une autre raie de même couleur qui commençait à l'angle postérieur de l'œil et qui descendait sur le côté du cou, et quatre autres qui s'étendaient sur le dessus du cou. Il y avait aussi des raies longitudinales et irrégulières sur le dessus du corps; une raie qui figurait une sorte de crochet sur l'épaule, etc.; l'oreille était blanche sur le milieu de la face externe, le reste était noir; on voyait des taches noires de différentes grandeurs et de diverses figures sur la tête, sur le corps, sur les jambes et sur la queue, qui était variée de noir, de fauve et de gris.

## DESCRIPTION DU GUÉPARD (2).

JE n'ai vu de cet animal que deux peaux, dont l'une avait trois pieds et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui était longue d'un pied huit pouces; le poil était doux, long d'un pouce sur la plus grande partie du corps, long de trois pouces et demi sous le ventre, et de quatre pouces et demi sur le dessus du cou et entre les épaules, en forme

de petite crinière, qui n'est pas aux tigres, aux panthères, aux léopards, etc.; le poil de la peau du guépard était de couleur blanche-sale, avec une légère teinte de fauve, principalement sur la tête et sur les quatre jambes; toute cette peau était parsemée de petites taches noires presque rondes, placées fort près les unes des autres, principalement le long du dos et de la queue; celles du ventre étaient les plus éloignées, et celles des cuisses étaient les plus grandes; cependant, elles n'avaient guère qu'un demi-pouce de diamètre; la crinière était mêlée de brun-noirâtre et de fauve, terne et pâle;

(1) Lettre de M. Collinson à M. de Buffon, 23 décembre 1766.

(2) Nous donnons, planche 218, n° 2, une figure exacte de cette espèce. DESM.



ses poils étaient durs; il y avait une raie qui s'étendait depuis le coin de la bouche jusqu'à l'angle antérieur de l'œil; les oreilles n'avaient que deux pouces de longueur, le bas de leur face externe était noir, le dessous de la mâchoire inférieure avait une couleur blanche; le bout de la queue était noir.

L'autre peau du guépard n'avait que trois pieds de long, et la queue un pied deux pouces; elle paraissait venir d'un animal plus jeune: elle ne différait de la première, qu'en ce que le poil était plus long, excepté celui de la crinière; la couleur blanchâtre du fond était plus clair; au reste, les couleurs étaient parfaitement les mêmes sur ces deux peaux.

#### ADDITION A L'ARTICLE DU JAGUAR OU LÉOPARD.

Nous donnons ici (*fig. 2, pl. 217*) la figure d'un animal de l'espèce des léopards ou des jaguars; le dessin nous en a été envoyé par feu M. Collinson, mais sans nom et sans aucune notice. Et comme nous ignorons s'il appartient à l'ancien ou au nouveau continent, et qu'en même temps il diffère de l'once et du léopard par la forme des taches, et plus encore du jaguar et de l'ocelot, nous ne pouvons décider auquel de ces animaux on doit le rapporter: seulement il nous paraît qu'il a un peu plus de rapport avec le jaguar qu'avec le léopard (1).

## LE SERVAL (2).

LE FELIS SERVAL; CUV. — FELIS SERVAL; LINN., DESM.

CET animal (*fig. 1, pl. 218*) qui a vécu pendant quelques années à la Ménagerie du Roi, sous le nom de *chat-tigre*, nous paraît être le même que celui qui a été décrit par MM. de l'Académie sous le nom de *chat-pard*; et nous ignorons peut-être encore son vrai nom, si M. le marquis de Montmirail ne l'eût trouvé dans un Voyage italien (3), dont il a fait la traduction et l'extrait. « Le *maraputé*, que les Portugais de l'Inde appellent *serval* (dit le P. Vincent-Marie), est un animal sauvage et féroce, plus gros que le chat sauvage et un peu plus petit que la civette, de laquelle il diffère en ce que sa tête est plus ronde et plus grosse, relativement au volume de son corps, et que son front paraît creusé dans le milieu; il ressemble à la panthère

» par les couleurs du poil, qui est fauve sur  
» la tête, le dos, les flancs, et blanc sous le  
» ventre, et aussi par les taches qui sont  
» distinctes, également distribuées et un peu  
» plus petites que celles de la panthère; ses  
» yeux sont très-brillants, ses moustaches  
» fournies de soies longues et roides; il a la  
» queue courte, les pieds grands et armés  
» d'ongles longs et crochus. On le trouve  
» dans les montagnes de l'Inde, on le voit  
» rarement à terre, il se tient presque tous  
» jours sur les arbres, où il fait son nid et  
» prend les oiseaux, desquels il se nourrit;  
» il saute aussi légèrement qu'un singe d'un  
» arbre à l'autre, et avec tant d'adresse et  
» d'agilité, qu'en un instant il parcourt un  
» grand espace et qu'il ne fait, pour ainsi  
» dire, que paraître et disparaître: il est  
» d'un naturel féroce; cependant il fuit à  
» l'aspect de l'homme, à moins qu'on ne  
» l'irrite, surtout en dérangeant sa bauge,  
» car alors il devient furieux, il s'élance,  
» mord et déchire à peu près comme la pan-  
» thère. »

(1) La seule vue de la figure de cet animal y fait reconnaître le guépard décrit ci-dessus. DESM. 1825.

(2) Serval, nom que les Portugais habitués dans l'Inde, ont donné à cet animal, que les habitants de Malabar appellent *maraputé*.

Chat-pard. (Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie 1, page 109.)

(3) Voyage du Père F. Vincent-Marie de Sainte-Catherine de Sienna; Venise, 1683, in-4<sup>o</sup>, page 409; article traduit par M. le marquis de Montmirail.

prochaient : on n'a pu le dessiner ni le décrire qu'à travers la grille de sa loge : on le nourrissait de chair comme les panthères et les léopards.

Ce serval ou maraputé de Malabar et des Indes (1) nous paraît être le même animal que le chat-tigre du Sénégal et du cap de Bonne-Espérance, qui, selon le témoignage des voyageurs (2), ressemble au chat par la figure, et au tigre (c'est-à-dire à la panthère ou au léopard) par les taches noires et blanches de son poil. « Cet animal, disent-ils, » est quatre fois plus gros qu'un chat; il est

» vorace et mange les singes, les rats et les autres animaux. »

Par la comparaison que nous avons faite du serval avec le chat-pard décrit par MM. de l'Académie, nous n'y avons trouvé d'autres différences que les longues taches du dos et les anneaux de la queue du chat-pard, qui ne sont pas dans le serval; il a seulement ces taches du dos placées plus près que celles des autres parties du corps, mais cette petite disconvenance fait une différence trop légère pour qu'on puisse douter de l'identité d'espèce de ces deux animaux.

## DESCRIPTION DU SERVAL.

LE serval (*fig. 1, pl. 218*) est plus grand que le chat sauvage; mais il m'a paru n'en différer pour la forme du corps, qu'en ce qu'il a le museau un peu plus long, les oreilles plus grandes et la queue plus courte; celui qui a servi de sujet pour cette description avait le corps à proportion plus étoffé que le chat sauvage, et même que les chats domestiques, peut-être parce qu'il avait été nourri pendant long-temps dans une loge à la Ménagerie de Versailles. M. Perrault avait déjà observé que le serval dont nous présumons qu'il a donné la description sous le nom de *chat-pard* (3) était si gras, que son cou semblait être plus court que celui du chat. Quoique la figure que M. Perrault a jointe à cette description diffère de celle que nous en donnons ici, et qui a été dessinée avec beaucoup d'exactitude sur l'animal vivant, il n'y a cependant guère lieu de douter que ces deux figures n'aient été faites sur

des animaux de même espèce. J'ai vu par la description de M. Perrault, que le chat-pard qui en était le sujet ressemblait beaucoup à l'animal dont il s'agit ici pour la grandeur et les proportions du corps, et je n'y ai remarqué pour les couleurs du poil que de légères différences, telles que l'on en trouve entre des individus de même espèce d'animaux sauvages.

Le dessus du museau était de couleur cendrée, teinte de brun; le front, le sommet, le derrière et les côtés de la tête, la face externe des oreilles, le dessus et les côtés du cou, le dos, les côtés du corps, la queue, la face externe des jambes de devant et les jambes de derrière en entier avaient une couleur fauve plus ou moins foncée et mêlée de roussâtre, et même de cendré dans quelques endroits. Le bout du museau, le dessous du cou et la face interne des jambes de devant avaient une couleur blanche ou blanchâtre : toutes ces parties étaient parsemées de taches noires ou noirâtres et même grises; elles étaient fort petites sur la tête et sur le bas des jambes; il y avait des bandes noires et transversales sur la face externe des oreilles et sur le haut de la face interne de l'avant-bras, et quatre ou cinq anneaux de même couleur noire sur le bout de la queue; les yeux étaient entourés d'un cercle blanc; la mâchoire inférieure, le dedans des oreilles, la gorge, la poitrine et le ventre avaient aussi une couleur blanche; le poil a paru un peu plus gros que celui du chat, mais à peu près de même longueur.

(1) Il y a à Sagori (île sur le Gange) des chats-tigres qui sont gros comme un mouton. (Nouveau Voyage par le sieur Lullier; Rotterdam, 1726, page 90.)

(2) Voyage de Lemaire, page 100. — Le chat de bois, ou le chat-tigre, est le plus gros de tous les chats sauvages du Cap; son habitation est dans les bois, et il est tacheté à peu près comme un tigre. La peau de ces animaux donne d'excellentes fourrures pour la chaleur et pour l'ornement; aussi se vendent-elles fort bien au Cap. (Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tome 3, page 50.)

(3) Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des animaux, partie 1, page 110.

Je n'ai pu observer cet animal qu'à travers la grille de sa loge; ainsi il ne m'a pas été possible de prendre les dimensions des différentes parties de son corps, ni de distinguer exactement le détail des couleurs de son poil. La description de M. Perrault ne peut suppléer à ce défaut que par quelques dimensions des parties extérieures, que je vais rapporter; j'y joindrai les observations que cet auteur a données sur les parties intérieures avec leurs dimensions, autant qu'elles pourront se rapporter au plan de mes descriptions.

	pi.	po.	lig.
Longueur depuis le bout du museau jusqu'au commencement de la queue. . . . .	2	6	0
Hauteur depuis le bout des pattes jusqu'au-dessus du dos. . . . .	1	6	0
Longueur de la queue. . . . .	0	8	0

L'épiploon était très-chargé de graisse; il s'étendait jusque dans les aines, et se repliait en avant sur les intestins.

Les intestins grêles et le cæcum avaient tous à peu près la même grosseur; le colon et le rectum étaient plus gros d'un tiers.

L'estomac était fort grand et fort ample. Le foie avait six grands lobes, dont trois

étaient divisés chacun en deux parties; la vésicule du fiel avait une couleur jaunâtre.

La rate ressemblait, en quelque façon, à une feuille de chêne, parce qu'elle était découpée en plusieurs endroits; elle avait une couleur rouge-brune.

Le diaphragme était fort charnu, et sa partie nerveuse avait peu d'étendue.

La verge était très-petite, il n'y avait point d'os dans le gland.

Les anfractuosités du cerveau étaient longitudinales, et en petit nombre.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum. . . . .	7	0	0
Circonférence. . . . .	0	2	0
Longueur du cæcum. . . . .	0	1	6
Circonférence. . . . .	0	2	0
Longueur du colon et du rectum, pris ensemble. . . . .	1	0	0
Circonférence. . . . .	0	3	0
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cæcum. . . . .	8	0	0
Longueur de la rate. . . . .	0	4	0
Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	3
Longueur de la verge et du gland. . . . .	0	1	6
Circonférence. . . . .	0	0	4½

## LE LYNX OU LOUP-CERVIER <sup>(1)</sup>.

LE FELIS LYNX; CUV. — FELIS LYNX; LINN., DESM.

MESSEIERS de l'Académie des sciences nous ont donné une très-bonne description du

(1) Le lynx ou loup-cervier, λυγξ Æliani; chaus, lupus cervarius Plinii. Raphius vel rufus apud Gallos, Plinio teste. En italien, *lupo cervero*, *lupo gatto*; en espagnol, *lynce*; en allemand, *luchs*; en polonais, *rys*, *ostrowids*; en anglais, *ounce*, selon Ray; *luzarne*, selon Catus; en suédois, *warglo*, selon Linnæus.

Lupus cervarius, lynx, chaus, raphius. (Gesn., Hist. quad., pag. 678.)

Lynx. (Aldrov., de Quadrup. dig. vivip., pag. 90 et 92.)

Lynx. (Ray, Synops. quadrup., pag. 166.)

Felis caudâ truncatâ, corpore rufescente maculato. (Linn., Syst. Nat., edit. 4, pag. 64, et edit. 6, pag. 4.)—Felis caudâ abbreviatâ, apice atrâ, auricu-

*lynx* ou *loup-cervier* (2), et ils ont discuté, en critiques éclairés, les faits et les noms qui ont rapport à cet animal dans les écrits des anciens: ils font voir que le lynx d'Élien est le même animal que celui qu'ils ont décrit et disséqué, sous le nom de *loup-*

lis apice barbatus. (Linn., Syst. Nat., edit. 10, pag. 43.)

Lynx. (Jonston, de Quadrup., pag. 83.)

Loup-cervier. (Mém. pour servir à l'Histoire des animaux, partie 1, page 127.)

Lynx Aldrovandi. (Klein, de Quadrup., pag. 77.)

Felis auricularum apicibus pilis longissimis præditis, caudâ brevi. — Lynx, le loup-cervier. (Brisson, Regn. animal., pag. 275.)

(2) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie 1, pages 127 et suivantes.

*cervier*, et ils censurent avec raison ceux qui l'ont pris pour le *thos* d'Aristote. Cette discussion est mêlée d'observations et de réflexions qui sont intéressantes et solides. En général, la description de cet animal est une des mieux faites de tout l'ouvrage; on ne peut même les blâmer de ce qu'après avoir prouvé que cet animal est le *lynx* d'Élien et non pas le *thos* d'Aristote, ils ne lui aient pas conservé son vrai nom de *lynx*, et qu'ils lui aient donné en français le même nom que Gaza a donné en latin au *thos* d'Aristote; Gaza est en effet le premier qui, dans sa traduction de l'*Histoire des animaux* d'Aristote, ait traduit *θῆς* par *lupus-cervarius*; ils auraient dû seulement avertir que, par le nom de *loup-cervier*, ils n'entendaient pas le *lupus-cervarius* de Gaza ou le *thos* d'Aristote, mais le *lupus-cervarius* ou le *chaus* de Pline. Il nous a aussi paru qu'après avoir très-bien indiqué, d'après Oppien, qu'il y avait deux espèces ou deux races de loups-cerviers, les uns plus grands qui chassent et attaquent les daims et les cerfs, les autres plus petits qui ne chassent guère qu'au lièvre, ils ont mis ensemble deux espèces réellement différentes; savoir, le lynx marqué de taches, qui se trouve communément dans les pays septentrionaux, et le lynx du Levant ou de la Barbarie, dont le poil est sans taches et de couleur uniforme. Nous avons vu ces deux animaux vivants: ils se ressemblent à bien des égards, ils ont tous deux un long pieceau de poil noir au bout des oreilles; ce caractère particulier, par lequel Élien a le premier indiqué le lynx, n'appartient en effet qu'à ces deux animaux; et c'est probablement ce qui a déterminé MM. de l'Académie à les regarder tous deux comme ne faisant qu'un. Mais, indépendamment de la différence de la couleur et des taches du poil, on verra, par l'histoire et la description suivantes, que très-vraisemblablement ce sont des animaux d'espèces différentes.

M. Klein (1) dit que les plus beaux lynx sont en Afrique et en Asie, principalement en Perse; qu'il en a vu un à Dresde qui venait d'Afrique, qui était bien moucheté et qui était haut sur ses jambes; que ceux d'Europe, et notamment ceux qui viennent de Prusse et des autres pays septentrionaux, sont moins beaux; qu'ils n'ont que peu ou point de blanc, qu'ils sont plutôt roux avec des taches brouillées ou cumulées (*maculis*

*confluentibus*, etc.). Sans vouloir nier absolument ce que dit ici M. Klein, j'avoue que je n'ai trouvé nulle part ailleurs, que le lynx habitât les pays chauds de l'Afrique et de l'Asie. Kolbe (2) est le seul qui dise qu'il est commun au cap de Bonne-Espérance, et qu'il ressemble parfaitement à celui du Brandebourg en Allemagne; mais j'ai reconnu tant d'autres méprises dans les Mémoires de cet auteur, que je n'ajoute presque aucune foi à son témoignage, à moins qu'il ne s'accorde avec celui des autres. Or, tous les voyageurs disent avoir vu des lynx ou *loup-cerviers* à peau tachée dans le nord de l'Allemagne, en Lithuanie, en Moscovie, en Sibérie, au Canada et dans les autres parties septentrionales de l'un et de l'autre continent; mais aucun, du moins de tous ceux que j'ai lus, ne dit avoir rencontré cet animal dans les climats chauds de l'Afrique et de l'Asie: les lynx du Levant, de la Barbarie, de l'Arabie et des autres pays chauds, sont, comme nous l'avons dit ci-dessus, d'une couleur uniforme et sans taches; ce ne sont donc pas ceux dont parle M. Klein, qui, selon lui, sont bien mouchetés, ni ceux de Kolbe, qui ressemblent, dit-il, parfaitement à ceux du Brandebourg. Il serait difficile de concilier ces témoignages avec ce que nous savons d'ailleurs: le lynx est certainement un animal plus commun dans les pays froids que dans les pays tempérés, et il est au moins très-rare dans les pays chauds. Il était, à la vérité, connu des Grecs (3) et des Latins; mais cela ne suppose pas qu'il vint d'Afrique ou des provinces méridionales de l'Asie; Pline dit, au contraire, que les premiers qu'on vit à Rome du temps de Pompée, avaient été envoyés des Gaules. Maintenant, il n'y en a plus en France, si ce n'est peut-être quelques-uns dans les Pyrénées et les Alpes; mais aussi, sous le nom de Gaules, les Romains comprenaient beaucoup de pays septentrionaux, et d'ailleurs tout le monde sait qu'aujourd'hui la France est bien moins froide que ne l'était la Gaule. Les plus bel-

(2) Mémoires de Kolbe; Amsterdam, 1741, tome 3, page 63.

(3) Les Grecs qui dans leurs fictions ne laissaient pas de conserver les vraisemblances, et surtout les circonstances des temps et des lieux, ont dit que c'était un roi de Scythie qui avait été changé en lynx; ce qui paraît indiquer que le lynx était un animal de Scythie.

(1) Klein, de Quadrup., pag. 77.

les peaux de lynx viennent de Sibérie (1), sous le nom de loup-cervier, et de Canada (2), sous celui de chat-cervier, parce que, ces animaux étant, comme tous les autres, plus petits dans le nouveau que dans l'ancien continent, on les a comparés au loup pour la grandeur en Europe, et au chat sauvage en Amérique (3).

Ce qui paraît avoir déçu M. Klein, et qui pourrait encore en tromper beaucoup d'autres moins habiles que lui, c'est 1° que les anciens ont dit que l'Inde avait fourni des lynx au dieu Bacchus (4); 2° que Pline a mis des lynx en Éthiopie (5), et a dit qu'on en préparait le cuir et les ongles à *Carpathos*, aujourd'hui *Scarpantio* ou *Zerpanto*, île de

la Méditerranée, entre Rhodes et Candie; 3° que Gesner (6) a fait un article particulier du lynx d'Asie ou d'Afrique, lequel article contient l'extrait d'une lettre d'un baron de Balicze : « Vous n'avez pas fait mention, » dit-il, à Gesner, dans votre livre des animaux, du lynx indien ou africain; comme » Pline en a parlé, l'autorité de ce grand » homme m'a engagé à vous envoyer le dessin de cet animal, afin que vous en parliez.... Il a été dessiné à Constantinople : » il est fort différent du loup-cervier d'Allemagne, il est beaucoup plus grand, il a le » poil beaucoup plus rude et plus court, etc. » Gesner, sans faire d'autres réflexions sur cette lettre, se contente d'en rapporter la substance, et de dire, par une parenthèse, que le dessin de l'animal ne lui est pas parvenu.

Pour que l'on ne tombe plus dans la même méprise, nous observerons, 1° que les poètes et les peintres ont attelé le char de Bacchus de tigres, de panthères et de lynx, selon leur caprice, ou plutôt parce que toutes ces bêtes féroces, à peau tachée, étaient également consacrées à ce dieu; 2° que c'est le mot *lynx* qui fait ici toute l'équivoque, puisqu'il est évident, en comparant Pline avec lui-même (7), que l'animal qu'il appelle *lynx*, et qu'il dit être en Éthiopie, n'est nullement celui qu'il appelle *chaus* ou *lupus-cervarius*, qui venait des pays septentrionaux; que c'est par ce même nom, mal appliqué, que le baron de Balicze a été trompé, quoiqu'il regarde le lynx indien comme un animal différent du *luchs* d'Al-

(1) On trouve en Russie beaucoup de loups-cerviers qui ont la peau belle, quoiqu'ils ne valent pas ceux de Sibérie. (Nouveau Mémoire sur la Grande-Russie; Paris, 1725, tome 2, pag. 73.)

(2) Le loup-cervier de l'Amérique septentrionale est une espèce de chat, mais bien plus gros; il monte aussi sur les arbres, vit d'animaux qu'il attrape; le poil en est grand, d'un gris blanc; c'est une bonne fourrure; la chair en est blanche et très-bonne à manger. (Description des côtes de l'Amérique septentrionale; Paris, 1672, tome 2, page 441.)

(3) Il y a, dans les bois du Canada, beaucoup de loups ou plutôt de chats-cerviers, car ils n'ont du loup qu'une espèce de hurlement; en tout le reste ils sont, dit M. Sarrasin, *ex genere felino*. Ce sont de vrais chasseurs qui ne vivent que du gibier qu'ils peuvent attraper, et qu'ils poursuivent jusqu'à la cime des plus grands arbres; leur chair est blanche et bonne à manger; leur poil et leur peau sont fort connus en France; c'est une des plus belles fourrures de ce pays, et qui entre le plus dans le commerce. (Histoire de la Nouvelle-France, par le Père Charlevoix, tome 3, page 333.)

(4) *Victa racemifero Lycas dedit India Baccho.* (OVID., *Métam.*)

(5) Pline, Hist. nat., lib. 8, cap. 21; et lib. 28, cap. 8. — On observera que Pline ne parle ici que du lynx, et non pas du *lupus-cervarius*; que toutes les vertus et propriétés du poil, de ses ongles, de l'urine, etc., n'ont rapport qu'à l'animal qu'il appelle lynx, et qu'il cite comme un animal extraordinaire, un monstre d'Éthiopie; et qu'il n'est pas ici question du loup-cervier, puisqu'il assure positivement que celui-ci avait été envoyé des Gaules aux spectacles de Rome. La seule chose qui pourrait faire soupçonner que le *chaus* ou *lupus-cervarius* de Pline ne serait pas notre loup-cervier, c'est qu'il dit qu'il a la figure du loup et les taches de la panthère; mais ce doute s'évanouira lorsqu'on considérera toutes les circonstances, et qu'on se rappellera, d'ailleurs, que de tous les animaux de proie qui se trouvent dans les pays septentrionaux, le loup-cervier est le seul dont la robe soit tachée comme celle de la panthère.

(6) Gesner, Hist. quadrup., pag. 683.

(7) *Pompeii magni primum ludi ostenderunt chaum, quem Galli raphium vocabant, effigie lupi, pardorum maculis.* (Plinius, lib. 8, cap. 19.) — *Sunt in eo genere (scilicet luporum), qui cervarii vocantur, qualem è Gallia in Pompeii magni arenâ spectatum diximus.* (Plin., lib. 8, cap. 22.) — *Lycas vulgò frequentes et sphingas, fusco pilo, mammis in pectore geminis, Æthiopia generat, multaque alia monstro similia.* (Plin., lib. 8, cap. 21.) — Il est clair, en comparant ces trois passages, que le *chaus* et le *lupus-cervarius* sont le même animal, et que le lynx en est un autre. La seule chose qu'on puisse ici reprocher à Pline, c'est que, trompé apparemment par le nom, il dit que cet animal a la figure du loup (effigie lupi). Le loup-cervier est, comme le loup commun, un animal de proie; il en approche encore par la grandeur du corps; il a, comme lui, une espèce de hurlement ou de cri prolongé; mais pour tout le reste il en diffère absolument.

lemagne, c'est-à-dire de notre lynx ou loup-cervier : ce lynx indien ou africain, qu'il dit être beaucoup plus grand et mieux taché que notre loup-cervier, pourrait bien n'être qu'une sorte de panthère. Quoi qu'il en soit de cette dernière conjecture, il paraît que le lynx loup-cervier dont il est ici question ne se trouve point dans les contrées méridionales, mais seulement dans les pays septentrionaux de l'ancien et du nouveau continent. Olaus (1) dit qu'il est commun dans les forêts du nord de l'Europe : Olearius (2) assure la même chose en parlant de la Moscovie : Rosinus Lentilius dit que les lynx sont communs en Curlande, en Lithuanie, et que ceux de la Cassubie (3) (province de la Poméranie) sont plus petits et moins tachés que ceux de Pologne et de Lithuanie : enfin, Paul Jove ajoute à ces témoignages que les plus belles peaux de loup-cervier viennent de la Sibérie (4), et qu'on en fait un grand commerce à Ustivaga, ville distante de six cents milles de Moscou.

Cet animal qui, comme l'on voit, habite les climats froids plus volontiers que les pays tempérés, est du nombre de ceux qui ont pu passer d'un continent à l'autre par les terres du Nord ; aussi l'a-t-on trouvé dans l'Amérique septentrionale. Les voyageurs (5) l'ont indiqué d'une manière à ne s'y pas méprendre, et d'ailleurs on sait que la peau de cet animal fait un objet de commerce de l'Amérique en Europe. Ces loup-cerviers de Canada sont seulement, comme je l'ai déjà dit, plus petits et plus blancs que

ceux d'Europe ; et c'est cette différence de grandeur qui les a fait appeler *chats-cerviers*, et qui a induit les nomenclateurs (6) à les regarder comme des animaux d'espèce différente (7). Sans vouloir prononcer décidément sur cette question, il nous a paru que le chat-cervier de Canada et le loup-cervier de Moscovie sont de la même espèce, 1<sup>o</sup> parce que la différence de grandeur n'est pas fort considérable, et qu'elle est à peu près relativement la même que celle qui se trouve entre les animaux communs aux deux continents. Les loups, les renards, etc., étant plus petits en Amérique qu'en Europe, il doit en être de même du lynx ou loup-cervier ; 2<sup>o</sup> parce que dans le nord de l'Europe même, ces animaux varient pour la grandeur, et que les auteurs (8) font mention de deux espèces, l'une plus petite et l'autre plus grande ; 3<sup>o</sup> enfin, parce que, ces animaux affectant les mêmes climats, et étant du même naturel, de la même figure, et ne différant entre eux que par la grandeur du corps et quelques nuances de couleur, ces caractères ne me paraissent pas suffisants pour les séparer et prononcer qu'ils soient de deux espèces différentes.

Le lynx, dont les anciens ont dit que la vue était assez perçante pour pénétrer les corps opaques, dont l'urine avait la merveille

(6) M. Linnæus, qui demeure à Upsal, et qui doit connaître cet animal, puisqu'il se trouve en Suède et dans les pays circonvoisins, avait d'abord distingué le loup-cervier du chat-cervier. Il nommait le premier, *felis caudâ truncatâ*, corpore rufescente maculato. (Syst. Nat., edit. 4, pag. 64 ; et edit. 6, pag. 4.) Il nomme le second, *feliscaudâ truncatâ*, corpore albo maculato. (Syst. Nat., *idem, ibidem.*) Il nomme même en suédois le premier *warglo*, et le second *kattlo*. (Fauna Suec., pag. 2.) Mais, dans sa dernière édition, il ne distingue plus ces animaux, et il ne fait mention que d'une seule espèce, qu'il indique par la phrase suivante : *Felis caudâ abbreviatâ*, apice atrâ, auriculis apice barbatis, et dont il donne une courte et bonne description. Il paraît donc que cet auteur, qui d'abord distinguait le loup-cervier du chat-cervier, est venu à penser comme nous que tous deux n'étaient que le même animal.

(7) *Felis alba maculis nigris variegata*, caudâ brevi... *Catus-cervarius*, le chat-cervier. — *Felis auricularum apicibus pilis longissimis præditis*, caudâ brevi... *Lynx*, le loup-cervier. (Brisson, Reg. anim., pag. 274 et 275.)

(8) *Lynces ambæ* (magne et parvæ) corporis figurâ similes sunt, et similitur utrisque oculi suaviter fulgent, facies utrisque alacris perlucet, parvum utrisque caput, etc. (Oppianus.)

(1) Hist. de gentibus septent., ab Olao magno ; Antwerpia, 1558, lib. 18, pag. 139.)

(2) Relation d' Adam Olearius, tome I, pag. 121.

(3) Rzaczynski, Auctuarium Hist. nat. Poloniae ; Gedani, 1742.

(4) Aldrov., de Quadrup. digit., pag. 96.

(5) On voit encore chez les Gaspiens trois sortes de loups. Le loup-cervier est d'un poil argenté ; il a deux cornichons à la tête (il veut dire aux oreilles), qui sont de poil tout noir. La viande en est assez bonne, quoiqu'elle sente un peu trop le sauvageon : cet animal est plus affreux à voir que cruel ; la peau en est très-bonne pour en faire des fourrures. (Nouvelle Relation de la Gaspésie, par le Père Crétien Leclercq ; Paris, 1691, page 488.) — Au pays des Hurons les loup-cerviers sont plus fréquents que les loups communs, qui y sont assez rares. (Voyage de Saguar Théodat ; Paris, 1632, page 307.) — En Amérique se voient bêtes ravissantes comme léopards et loup-cerviers, mais de lions nullement. (Singularités de la France antarctique, par Thevet ; Paris, 1558, page 103.)

leuse propriété de devenir un corps solide, une pierre précieuse, appelée *lapis lynceus*, est un animal fabuleux, aussi-bien que toutes les propriétés qu'on lui attribue. Ce lynx imaginaire n'a d'autre rapport avec le vrai lynx que celui du nom. Il ne faut donc pas, comme l'ont fait la plupart des naturalistes, attribuer à celui-ci, qui est un être réel, les propriétés de cet animal imaginaire, à l'existence duquel Pline lui-même n'a pas l'air de croire, puisqu'il n'en parle que comme d'une bête extraordinaire, et qu'il le met à la tête des sphynx, des pégasas, des licornes et des autres prodiges ou monstres qu'enfante l'Éthiopie.

Notre lynx ne voit point à travers les murailles; mais il est vrai qu'il a les yeux brillants, le regard doux, l'air agréable et gai; son urine ne fait pas des pierres précieuses, mais seulement il la recouvre de terre, comme font les chats, auxquels il ressemble beaucoup, et dont il a les mœurs et même la propriété. Il n'a rien du loup qu'une espèce de hurlement, qui, se faisant entendre de loin, a dû tromper les chasseurs, et leur faire croire qu'ils entendaient un loup. Cela seul a peut-être suffi pour lui faire donner le nom de *loup*, auquel, pour le distinguer du vrai loup, les chasseurs auront ajouté l'épithète de *cervier*, parce qu'il attaque les cerfs, ou plutôt parce que sa peau est variée de taches à peu près comme celles des jeunes cerfs, lorsqu'ils ont la livrée. Le lynx

est moins gros que le loup (1), et plus bas sur ses jambes; il est communément de la grandeur d'un renard. Il diffère de la panthère et de l'once par les caractères suivants: il a le poil plus long, les taches moins vives et mal terminées, les oreilles bien plus grandes, et surmontées à leur extrémité d'un pinceau de poils noirs; la queue beaucoup plus courte et noire à l'extrémité, le tour des yeux blancs, et l'air de la face plus agréable et moins féroce. La robe du mâle est mieux marquée que celle de la femelle: il ne court pas de suite comme le loup; il marche et saute comme le chat: il vit de chasse et poursuit son gibier jusqu'à la cime des arbres; les chats sauvages, les martres, les hermines, les écureuils ne peuvent lui échapper; il saisit aussi les oiseaux; il attend les cerfs, les chevreuils, les lièvres au passage et s'élance dessus, il les prend à la gorge; et lorsqu'il s'est rendu maître de sa victime, il en suce le sang et lui ouvre la tête pour manger la cervelle; après quoi souvent il l'abandonne pour en chercher une autre: rarement il retourne à sa première proie, et c'est ce qui a fait dire que de tous les animaux le lynx était celui qui avait le moins de mémoire. Son poil change de couleur suivant les climats et la saison; les fourrures d'hiver sont plus belles, meilleures et plus fournies que celles d'été: sa chair, comme celle de tous les animaux de proie, n'est pas bonne à manger (2).

## DESCRIPTION D'UN LYNX.

LE lynx (*pl.* 219) a été appelé *loup-cervier*, plutôt par rapport à ses mœurs qu'à sa figure ou à sa couleur, car il ressemble au chat par la forme du corps, et ses couleurs n'ont de commun avec celles du cerf, que des teintes de fauve qui se trouvent dans beaucoup d'autres animaux. Le lynx a le nez et le chanfrein moins relevé que le chat, et l'angle postérieur des yeux plus reculé vers l'oreille, qui est moins longue et moins arrondie à l'extrémité que celle du chat: il y

avait sur la pointe des oreilles du lynx qui a servi de sujet pour cette description, et qui était femelle, un bouquet de poils noirs, en forme de pinceau, dont les plus longs avaient jusqu'à un pouce et demi; les jambes et les pieds de cet animal étaient gros; la queue avait peu de longueur et semblait avoir été coupée en partie, quoiqu'elle fût bien entière.

Le poil avait différentes teintes de fauve, de blanc et de noir; le nez, le front, le dessus et les côtés de la tête, le dos, les épaules, la face extérieure des jambes de devant jusqu'au bout des doigts, les côtés de la poitrine et du corps, les lombes, la croupe, la face postérieure de la queue

(1) *Lynces nostræ lupis minores sunt, tergo maculosæ.* (Stumphius.)

(2) Raczynski, Auct. Hist. nat. Pol., pag. 314.

abaissée, la face extérieure de la cuisse et de la jambe, le tarse, le métatarse et le dessous des pieds de derrière avaient une couleur fauve, roussâtre et presque éteinte, mêlée de blanc, de gris, de brun et de noir, parce que la plupart des poils étaient blancs, gris, bruns ou noirs à la pointe : le blanc et le gris étaient mêlés par nuances égales avec le fauve, mais le brun et le noir formaient de petites taches et presque des bandes le long du dos et des lombes ; les taches brunes les plus apparentes étaient sur l'épaule et sur la cuisse, et les noires sur les lèvres, principalement à l'endroit des moustaches, sur l'avant-bras et sur le devant de la jambe. La mâchoire inférieure, la gorge, le dessous du cou, la face intérieure des jambes de devant, la poitrine, le ventre, la face intérieure de la cuisse et de la jambe, et la face antérieure de la queue, avaient une couleur blanche mêlée d'une légère teinte de fauve et de quelques taches noires, principalement sur la face intérieure de l'avant-bras ; le bord des paupières était noir, et il y avait sur chaque paupière une bande blanche mêlée d'une teinte de fauve ; le poil du dedans de la conque de l'oreille était blanc, le bord avait une couleur fauve très-pâle, la face extérieure de la conque était noirâtre sur la base, noire près des bords et de la pointe, et blanche dans le milieu ; le bout de la queue avait une couleur noire, sur la longueur de trois pouces. Les poils de cet animal étaient doux et longs d'un pouce et demi au plus ; les pieds de devant avaient cinq doigts, et ceux de derrière seulement quatre : tous les pieds étaient garnis de poils en entier, à l'exception des tubercules dont le nombre et la forme étaient les mêmes que dans le chat.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	2	5	6
Hauteur du train de devant. . .	1	3	6
Hauteur du train de derrière. . .	1	4	8
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	5	3
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	5	8
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	7	0
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	4	8

	pi.	po.	lig.
Distance entre les deux narines. . . . .	0	0	2½
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	1	10
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	2	7
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	11
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	7
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	1	6
La même distance en ligne droite. . . . .	0	1	1
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles. . . . .	0	11	4
Longueur des oreilles. . . . .	0	3	1
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	3	4
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	2	6
Longueur du cou. . . . .	0	4	6
Circonférence du cou. . . . .	0	8	3
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	1	3	0
La même circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	1	8	0
La même circonférence devant les jambes de derrière. . . . .	1	2	0
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	0	6	6
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	2	6
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	7	0
Largeur de l'avant-bras au coude. . . . .	0	1	3
Épaisseur au même endroit. . . . .	0	1	0
Circonférence du poignet. . . . .	0	4	0
Circonférence du métacarpe. . . . .	0	3	8
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	4	8
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	8	6
Largeur du haut de la jambe. . . . .	0	3	10
Épaisseur. . . . .	0	1	3
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	1	10
Circonférence du métatarse. . . . .	0	3	6
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	7	0
Largeur du pied de devant. . . . .	0	1	10
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	1	7



Longueur des plus grands ongles . . . . .	0 0 9
Largeur à la base . . . . .	0 0 1 $\frac{1}{2}$

pi. po. lig.

orangée, rougeâtre lorsqu'elle avait de l'épaisseur, et verdâtre lorsqu'elle était étendue.

Ce lynx pesait vingt-trois livres six onces; l'éploon s'étendait jusqu'au pubis, et remontait en avant sur les intestins jusqu'aux reins; il était fort mince, et il formait des mailles très-chargées de graisse.

Le duodenum s'étendait en avant jusqu'au foie, près duquel il se repliait en-dessus; il se prolongeait jusqu'au bout du côté droit et se recourbait en dedans avant de se joindre au jejunum, qui faisait de grandes circonvolutions dans la région ombilicale et dans les côtés; le cæcum se trouvait placé dans la région épigastrique et dirigé transversalement de gauche à droite; les circonvolutions de l'ileum étaient dans les régions hypogastrique et iliaques; le colon était très-court, et formait avec le rectum un arc qui s'étendait depuis la région épigastrique jusqu'au bassin, en passant dans le côté gauche.

Quoique l'estomac ne fût pas fort allongé, il y avait beaucoup de distance entre l'œsophage et l'angle de la partie droite: aussi ne se trouvait-il que peu d'intervalle entre cet angle et le pylore, et le grand cul-de-sac avait peu de profondeur; la partie de l'œsophage qui aboutissait à l'estomac était fort grosse; les membranes de ce viscère étaient très-minces; il n'y avait que très-peu de velouté sur ses parois intérieures; les intestins grêles avaient différentes grosseurs; le cæcum était court et ressemblait à celui du chat, cependant il n'était pas courbé, et il avait moins de grosseur que la première portion du colon.

Le foie ne s'étendait que peu à gauche: il était composé de cinq lobes, deux à gauche du ligament suspensoir et trois à droite; le lobe postérieur du côté gauche et l'antérieur du côté droit étaient les plus grands; le lobe antérieur gauche avait presque autant de volume que les deux lobes postérieurs droits; ce viscère avait au-dehors une couleur noirâtre, et il était au-dedans de couleur brune mêlée de gris; il pesait sept onces six gros.

La vésicule du fiel était grande et presque cylindrique; son pédicule formait trois plis, comme celui de la vésicule du fiel du chat domestique; elle contenait une liqueur de la pesanteur d'un demi-gros, et de couleur

La rate était dirigée de devant en arrière, et recourbée en haut par son extrémité postérieure, ses deux faces internes étaient peu distinctes, les deux bouts avaient plus de largeur que le milieu; ce viscère était au-dehors de couleur rouge et au-dedans de couleur brune-rougeâtre; il pesait trois gros et demi.

Le pancréas s'étendait à gauche jusqu'à la rate; à droite, il se recourbait en arrière le long du duodenum, et ensuite en dedans avec cet intestin, et enfin il se prolongeait en avant, de sorte que cette longue branche formait un anneau presque entier, parce que son extrémité aboutissait jusqu'à la partie du pancréas qui se trouvait sous la colonne vertébrale; la portion gauche était plus large que la droite.

Le rein droit était plus avancé que le gauche de la moitié de sa longueur: ils avaient tous les deux une figure très-régulière et très-conforme à l'idée que l'on a ordinairement de celle d'un rein ou d'une fève; l'enfoncement était peu étendu, il n'y avait point de papilles, et le bassin était partagé en deux loges par un prolongement de la substance du rein qui s'étendait presque jusqu'à l'orifice de l'urètre.

Le centre nerveux du diaphragme était peu étendu et fort mince; la partie charnue n'avait aussi que peu d'épaisseur.

Le poumon droit avait quatre lobes, et le gauche deux, tous placés comme ils le sont dans la plupart des animaux; le petit lobe du côté droit avait une forme singulière; sa partie postérieure était allongée et pointue; l'antérieure était arrondie et avait une échancrure au côté droit. Le cœur était un peu allongé. Il sortait deux branches de la crosse de l'aorte.

La langue (*AB*, *fig. 1*, *pl. 220*) avait une largeur égale dans toute son étendue; le bout (*B*) était arrondi et fort mince; il n'y avait sur l'extrémité (*C*) dans la longueur de cinq lignes, et sur les bords (*DD*) jusqu'au milieu (*E*) de la longueur de la langue, que des papilles si petites qu'elles étaient presque imperceptibles; le milieu (*F*) de la partie antérieure était couvert de grosses papilles fort dures, pointues et dirigées en arrière; en les voyant au microscope comme elles sont représentées (*fig. 2*), on reconnaît leur disposition régulière en

quinconce ; chacune (*fig. 3*) de ces grandes papilles , étant arrachée , avait une base (*A*) formée par un cartilage mince , rond et concave qui recouvrait un mamelon ; la partie moyenne de la langue avait des papilles aussi dures , mais moins grandes que celles du milieu (*F*, *fig. 1*) de la partie antérieure ; celles du milieu de la partie moyenne étaient fort petites et couchées en arrière ; celles des parties latérales (*GG*) étaient un peu plus grandes , dirigées obliquement de dehors en dedans et de devant en arrière ; la partie postérieure (*H*) avait aussi des papilles , mais elles étaient grosses , molles , dirigées en arrière et placées loin les unes des autres ; il s'en trouvait de plus , sur la partie postérieure des glandes à calice , une (*I*) de chaque côté sur le bord de la langue , et huit ou neuf sur le milieu rangées en deux files (*KK*) de quatre ou cinq glandes chacune ; ces files étaient dirigées obliquement de devant en arrière et de dehors en dedans.

Je n'ai point vu sur la langue du lynx dont il s'agit ici , les papilles dirigées en avant , dont il est fait mention dans la description anatomique du loup-cervier donnée par M. Perrault (1) ; cependant , il n'y a pas lieu de douter que ce loup-cervier ne soit le même animal que notre lynx , par tout ce qui est rapporté dans le reste de la description.

L'épiglotte (*L*) était grande , terminée par une pointe mousse et épaisse sur ses bords. On voit dans la même *fig. 1* les bords (*MM*) de l'entrée du larynx ; la partie supérieure (*N*) de la trachée-artère dont les anneaux (*OOO*) sont en partie (*PPP*) membraneux ; les deux premières pièces (*QQ*) de l'os hyoïde , les deux secondes (*RR*) et les deux troisièmes (*SS*).

Le palais était traversé par sept ou huit sillons larges , peu profonds , et convexes en devant ; ils étaient irréguliers et parsemés de petites éminences en forme de papilles. Le cervelet était placé derrière le cerveau , comme dans la plupart des animaux ; le cerveau pesait deux onces un gros et quarante-huit grains , et le cervelet quatre gros.

L'extrémité inférieure de l'entrée de la vulve formait une pointe ; le clitoris ne paraissait au-dehors que sous la forme d'un très-petit tubercule ; l'orifice de l'urètre se trouvait à un demi-pouce de distance des bords de la vulve ; la portion du vagin qui

était entre deux avait beaucoup plus de gros-seur que le reste du vagin ; l'urètre était très-long et la vessie avait la forme d'un œuf , et des membranes très-minces ; le corps de la matrice était long ; il n'avait que peu de diamètre , de même que les cornes qui étaient dirigées en ligne droite ; les trompes avaient à proportion plus de diamètre ; les testicules ressemblaient par leur forme à des reins sans enfoncement ; ils étaient au-dehors de couleur grise , et au-dedans de couleur rougeâtre , excepté une écorce de deux tiers de ligne d'épaisseur , qui avait une couleur grise , comme la surface extérieure.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles , depuis le pylore jusqu'au cæcum. . . . .	7	2	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros. . .	0	2	3
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	3
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros. . .	0	2	0
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	0
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	1	7
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	2
Longueur du cæcum. . . . .	0	0	10
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	1	6
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	10
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros. . . . .	0	2	6
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	2	3
Circonférence du rectum près du colon. . . . .	0	2	3
Circonférence du rectum près de l'anus. . . . .	0	3	0
Longueur du colon et du rectum , pris ensemble. . . . .	1	3	0
Longueur du canal intestinal entier , non compris le cæcum. . . . .	8	5	0
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	1	8	0
Petite circonférence. . . . .	1	1	0
Longueur de la petite courbure , depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite. . . . .	0	3	9
Longueur , depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac. . . . .	0	1	7

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des animaux , première partie , page 129.

	pi.	po.	lig.
Circonférence de l'œsophage. . . . .	0	3	0
Circonférence du pylore. . . . .	0	1	6
Longueur du foie. . . . .	0	4	6
Largeur. . . . .	0	5	2
Sa plus grande épaisseur. . . . .	0	1	6
Longueur de la vésicule du fiel. . . . .	0	1	9
Son plus grand diamètre. . . . .	0	0	6
Longueur de la rate. . . . .	0	4	11
Largeur des deux extrémités. . . . .	0	0	11
Largeur dans le milieu. . . . .	0	0	7
Épaisseur. . . . .	0	0	2
Épaisseur du pancréas. . . . .	0	0	2½
Longueur des reins. . . . .	0	1	10
Largeur. . . . .	0	1	2
Épaisseur. . . . .	0	0	9½
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe. . . . .	0	1	0
Largeur. . . . .	0	1	5
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum. . . . .	0	1	8
Largeur de chaque côté du centre nerveux. . . . .	0	2	8
Circonférence de la base du cœur. . . . .	0	5	4
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire. . . . .	0	1	9
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors. . . . .	0	0	3½
Longueur de la langue. . . . .	0	4	0
Longueur de la partie inférieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité. . . . .	0	1	6
Largeur de la langue. . . . .	0	1	3
Longueur du cerveau. . . . .	0	2	1
Largeur. . . . .	0	2	3
Épaisseur. . . . .	0	1	2
Longueur du cervelet. . . . .	0	1	0
Largeur. . . . .	0	1	5
Épaisseur. . . . .	0	0	10
Distance entre l'anus et la vulve. . . . .	0	0	6
Longueur de la vulve. . . . .	0	0	3
Longueur du vagin. . . . .	0	2	7
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	1	6
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	4
Grande circonférence de la vessie. . . . .	0	8	6
Petite circonférence. . . . .	0	7	0
Longueur de l'urètre. . . . .	0	2	10
Circonférence. . . . .	0	0	4½
Longueur du corps et du cou de la matrice. . . . .	0	1	6

	pi.	po.	lig.
Circonférence. . . . .	0	0	4
Longueur des cornes de la matrice. . . . .	0	2	11
Circonférence dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	4
Circonférence à l'extrémité de chaque corne. . . . .	0	0	2
Distance en ligne droite entre les testicules et l'extrémité de la corne. . . . .	0	0	1
Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe. . . . .	0	1	0
Longueur des testicules. . . . .	0	0	6
Largeur. . . . .	0	0	3
Épaisseur. . . . .	0	0	2

La tête du squelette (*pl.* 219) du lynx est à proportion aussi longue et aussi large que celle du chat ; mais le museau est plus long que celui de cet animal : il n'y a point d'arête sur le sommet, mais l'occiput est saillant en arrière.

Le lynx n'a que trois dents machélières de chaque côté de la mâchoire du dessus ; elles correspondent aux trois dernières dents du chat, du lion, du tigre, etc., qui en ont quatre, la première manque dans le lynx : au reste, les dents de ces trois animaux se ressemblent parfaitement pour la forme et la position : le lynx n'en a que vingt-huit, savoir, six incisives, deux canines et six machélières dans chaque mâchoire.

Toutes les vertèbres, les côtes et les os du sternum du lynx ressemblent à ceux du chat par le nombre et par la forme ; l'os sacrum est composé de trois fausses vertèbres, et la queue de treize.

Les os du bassin ne diffèrent de ceux du chat qu'en ce qu'il y a une petite apophyse sur le bord du bassin au-dessous de la cavité cotyloïde, et que les trous ovalaires forment un ovale plus régulier.

L'omoplate et les os des quatre jambes et des pieds ne m'ont paru différer de ceux du chat que par la grandeur.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput. . . . .	0	4	11
La plus grande largeur de la tête. . . . .	0	3	5
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0	3	4

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents canines. . . . .	0	0	8	Distance entre les premières côtes, à l'endroit le plus large. . . . .	0	2	2
Distance entre les apophyses condyloïdes. . . . .	0	1	8	Longueur de la dixième côte, qui est la plus longue. . . . .	0	4	4
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire supérieure. . . . .	0	0	1½	Longueur de la dernière des fausses côtes, qui est la plus courte. . . . .	0	3	4
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des dents incisives extérieures. . . . .	0	0	6½	Largeur de la côte la plus large. . . . .	0	0	3
Largeur à l'endroit des dents canines. . . . .	0	1	3	Longueur du sternum. . . . .	0	7	3
Longueur du côté supérieur. . . . .	0	2	0	Largeur du premier os, qui est le plus large dans le milieu. . . . .	0	4	½
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	0	10	Largeur du premier os, qui est le plus étroit à l'extrémité antérieure. . . . .	0	0	1
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	0	9	Hauteur de l'apophyse épineuse de la cinquième vertèbre lombaire, qui est la plus longue. . . . .	0	0	6½
Largeur. . . . .	0	0	8	Longueur de l'apophyse transverse de la sixième vertèbre lombaire, qui est la plus longue. . . . .	0	1	2
Longueur des os propres du nez. . . . .	0	1	4	Longueur du corps de la cinquième vertèbre lombaire, qui est la plus longue. . . . .	0	1	3
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	0	4	Longueur de l'os sacrum. . . . .	0	1	7
Largeur des orbites. . . . .	0	1	4	Largeur de la partie antérieure. . . . .	0	1	5
Hauteur. . . . .	0	1	2	Largeur de la partie postérieure. . . . .	0	0	10
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . . .	0	0	3½	Longueur de la huitième fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue. . . . .	0	0	7
Longueur des dents canines. . . . .	0	0	9	Largeur de la partie supérieure de l'os de la hanche. . . . .	0	0	11
Largeur à la base. . . . .	0	0	4	Hauteur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde, jusqu'à l'extrémité supérieure. . . . .	0	2	9
Longueur des plus grosses dents mâchelières au-dehors de l'os. . . . .	0	0	5	Longueur de la gouttière. . . . .	0	1	8
Largeur. . . . .	0	0	8	Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	2
Épaisseur. . . . .	0	0	4	Profondeur de la gouttière. . . . .	0	0	9
Longueur des deux principales parties de l'os hyoïde. . . . .	0	0	8	Profondeur de l'échancrure de l'extrémité postérieure. . . . .	0	0	11
Longueur des seconds os. . . . .	0	0	5	Longueur des trous ovalaires. . . . .	0	1	2
Longueur des troisièmes os. . . . .	0	0	4	Largeur. . . . .	0	0	8
Longueur de l'os du milieu. . . . .	0	0	5	Largeur du bassin. . . . .	0	1	3
Longueur des branches de la fourchette. . . . .	0	0	7	Hauteur. . . . .	0	1	6
Longueur du cou. . . . .	0	4	6	Longueur de l'omoplate. . . . .	0	4	0
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas. . . . .	0	0	6	Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	2	3
Longueur d'un côté à l'autre. . . . .	0	0	7½	Longueur du côté postérieur. . . . .	0	0	9
Largeur de la première vertèbre, prise sur les apophyses transverses. . . . .	0	2	1	Largeur de l'omoplate à l'endroit le plus étroit. . . . .	0	3	7
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales. . . . .	0	7	9	Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé. . . . .	0	0	10
Hauteur de l'apophyse épineuse de la première vertèbre. . . . .	0	1	1	Diamètre de la cavité glénoïde. . . . .	0	0	7
Hauteur de celle de la seconde, qui est la plus longue. . . . .	0	1	2	Longueur de l'humérus. . . . .	0	5	8
Hauteur de celle de la onzième, qui est la plus courte. . . . .	0	0	2	Circonférence à l'endroit le plus petit. . . . .	0	1	4
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	0	9	Diamètre de la tête. . . . .	0	0	10
Longueur des premières côtes. . . . .	0	2	4				

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Largeur de la partie supérieure.	0	0	11½	Hauteur du carpe. . . . .	0	0	6
Largeur de la partie inférieure.	0	1	3	Longueur du calcaneum. . . . .	0	1	9
Longueur de l'os du coude. . . . .	0	0	7	Hauteur du premier os cuné-			
Hauteur de l'olécrane. . . . .	0	0	10	forme et du scaphoïde, pris en-			
Longueur de l'os du rayon. . . . .	0	5	4	semble. . . . .	0	0	8
Largeur de l'extrémité supé-				Longueur du troisième os du mé-			
rieure. . . . .	0	0	7	tacarpe, qui est le plus long.	0	2	1
Largeur de l'extrémité infé-				Longueur du premier os du mé-			
rieure. . . . .	0	0	11	tacarpe, qui est le plus court.	0	0	6
Longueur du fémur. . . . .	0	6	11	Longueur du second os de méta-			
Diamètre de la tête. . . . .	0	0	6½	tarse, qui est le plus long. . . . .	0	3	0
Diamètre du milieu de l'os. . . . .	0	0	5½	Longueur de la première pha-			
Largeur de l'extrémité infé-				lange du doigt du milieu du			
rieure. . . . .	0	1	½	pied de devant. . . . .	0	1	2
Longueur des rotules. . . . .	0	0	11	Longueur de la seconde. . . . .	0	0	10
Largeur. . . . .	0	0	5	Longueur de la troisième. . . . .	0	0	8
Épaisseur. . . . .	0	0	3½	Longueur de la première pha-			
Longueur du tibia. . . . .	0	7	0	lange du pouce. . . . .	0	0	5½
Largeur de la tête. . . . .	0	1	2	Longueur de la seconde phalan-	0	0	9
Circonférence du milieu de l'os.	0	1	6	geur de la première pha-			
Largeur de l'extrémité infé-				lange du second doigt des pieds			
rieure. . . . .	0	0	10	de derrière. . . . .	0	1	3
Longueur du péroné. . . . .	0	6	7	Longueur de la seconde pha-			
Circonférence à l'endroit le plus				lange. . . . .	0	0	11
mince. . . . .	0	0	3½	Longueur de la troisième. . . . .	0	0	7

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

### DU LYNX OU LOUP-CERVIER.

#### 871. La peau d'un lynx.

CETTE peau est empaillée; les couleurs du poil sont les mêmes que celles du lynx, sur lequel la description de cet animal a été faite.

#### 872. Le squelette d'un lynx.

C'est celui qui a servi de sujet pour la description et les dimensions des os du lynx; sa longueur est de deux pieds deux pouces, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'ex-

trémité postérieure de l'os sacrum; la tête a neuf pouces quatre lignes de circonférence, prise à l'endroit le plus gros.

#### 873. L'os hyoïde d'un lynx.

Cet os est composé de neuf pièces; il a plus de ressemblance avec l'os hyoïde du cougar qu'avec celui de la panthère; cependant, les seconds os sont plus courts à proportion dans le lynx.

LE CARACAL <sup>(1)</sup>.

LE FELIS CARACAL; CUV. — FELIS CARACAL; Linn., Cuv., Desm.

QUOIQUE le caracal ressemble au lynx par la grandeur et la forme du corps, par l'air de la tête, et qu'il ait, comme lui, le caractère singulier et, pour ainsi dire, unique, d'un long pinceau de poil noir à la pointe des oreilles; nous avons présumé, par les disconvenances qui se trouvent entre ces deux animaux, qu'ils étaient d'espèces différentes. Le caracal n'est point moucheté comme le lynx, il a le poil plus rude et plus court, la queue beaucoup plus longue et d'une couleur uniforme, le museau plus allongé, la mine beaucoup moins douce, et le naturel plus féroce. Le lynx n'habite que dans les pays froids ou tempérés; le caracal ne se trouve que dans les climats les plus chauds: c'est autant par cette différence du naturel et du climat, que nous les avons jugés de deux espèces différentes, que par l'inspection et par la comparaison de ces deux animaux que nous avons vus vivants, et qui, comme tous ceux que nous avons donnés jusqu'ici, ont été dessinés et décrits d'après nature.

Cet animal est commun en Barbarie, en Arabie et dans tous les pays qu'habitent le lion, la panthère et l'once; comme eux, il vit de proie: mais étant plus petit et bien plus faible, il a plus de peine à se procurer sa subsistance; il n'a, pour ainsi dire, que ce que les autres lui laissent, et souvent il est forcé à se contenter de leurs restes: il

s'éloigne de la panthère, parce qu'elle exerce ses cruautés lors même qu'elle est pleinement rassasiée; mais il suit le lion qui, dès qu'il est repu, ne fait de mal à personne; le caracal profite des débris de sa table, et quelquefois même il l'accompagne d'assez près, parce que grimant légèrement sur les arbres, il ne craint pas la colère du lion, qui ne pourrait l'y suivre comme fait la panthère. C'est par toutes ces raisons que l'on a dit du caracal, qu'il était le guide (2) ou le pourvoyeur du lion; que celui-ci, dont l'odorat n'est pas fin, s'en servait pour éventer de loin les autres animaux, dont il partageait ensuite avec lui la dépouille (3).

(2) Les karacoulacs sont des animaux un peu plus grands que des chats, et faits de même; ils ont les oreilles longues de près de demi-pied, et noires, et c'est d'où ils tirent leur nom, qui signifie *oreille noire*. Ils servent de chiens aux lions (comme disent les gens du pays); car ils vont devant eux quelques pas, et sont comme leur guide pour les conduire aux lieux où il y a de quoi manger, et pour récompense ils en ont leur part: quand cet animal appelle le lion, il semble que ce soit la voix d'une personne qui en appelle une autre, quoique pourtant la voix en soit plus claire. (Voyage de Thévenot; Paris, 1664, tome 2, pages 114 et 115.)

(3) Je vis dans une cage de fer un animal que les Arabes nomment le guide du lion. Il est très-ressemblant au chat; c'est pourquoi quelques-uns l'appellent chat de Syrie, et j'en ai vu un autre à Florence appelé de ce nom: il est assez farouche; si quelqu'un tâche de retirer la viande qu'il lui a présentée, il se met en une grande furie, et, si on ne l'apaise, il s'élançait infailliblement sur lui. Il a de petits flocons de poil au sommet des oreilles, et il est appelé le guide du lion parce que, à ce qu'on dit, le lion n'a pas l'odorat bien fin; si bien que, se joignant à cet animal qui l'a très-aigu, il suit par ce moyen la proie, et, l'ayant prise, il en donne une partie à son conducteur. (Voyage d'Orient du Père Philippe, carme déchaussé; Lyon, 1669, liv. 2, pages 76 et 77.) — Le gat el challah des Arabes, que les Persans appellent siyah-gush, et les Turcs karrah-kulak, c'est-à-dire, le chat noir ou le chat aux oreilles noires, comme son nom porte dans ces trois langues, est de la grandeur d'un gros chat. Il a le corps d'un brun tirant sur le rouge, le ventre d'une couleur plus

(1) Le caracal, nom que nous avons donné à cet animal, et que nous avons tiré de son nom en langue turque, karrah-kulak ou karacoulac; en arabe, gat el challah; en persan, siyah-gush; ce qui, dans ces trois langues, veut dire chat aux oreilles noires.

Siyah-gush. (Charleton, Exercitationes; Oxoniae, 1677, pag. 21, 22 et 23.)

Siyah-gush. Auricula atra. (Scheich saadi in libro Gulistan seu rosario sexcentis circiter ab hinc annis conscripto, quem persicè et latinè edidit Georg. Gentius. Ubi vide apologum leonis et auriculæ atræ, pag. 81.)

Le pourvoyeur du lion, selon plusieurs voyageurs.

Le guide du lion, selon d'autres voyageurs.

Le caracal est de la grandeur d'un renard; mais il est beaucoup plus féroce et plus fort : on l'a vu assaillir, déchirer et mettre à mort en peu d'instants un chien d'assez grande taille qui, combattant pour sa vie, se défendait de toutes ses forces : il ne s'apprivoise que très-difficilement; cependant, lorsqu'il est pris jeune et ensuite élevé avec soin, on peut le dresser à la chasse, qu'il aime naturellement et à laquelle il

réussit très-bien, pourvu qu'on ait l'attention de ne le jamais lâcher que contre des animaux qui lui soient inférieurs et qui ne puissent lui résister; autrement, il se rebute, et refuse le service dès qu'il y a du danger : on s'en sert aux Indes pour prendre les lièvres, les lapins et même les grands oiseaux, qu'il surprend et saisit avec une adresse singulière.

## DESCRIPTION DU CARACAL.

Le caracal (*fig. 1, pl. 222*) est à peu près de la grandeur du lynx; il lui ressemble beaucoup pour la forme du corps, et il a, comme le lynx, un bouquet de poils noirs en forme de pinceau à la pointe des oreilles. Je n'ai pas pu suivre le détail de la description du caracal, parce que j'en'ai vu qu'un individu de cette espèce qui est à la Ménagerie de Versailles, encore ne l'ai-je qu'entre vu à travers la grille d'une loge obscure. Cet animal est si sauvage, qu'il cherche toujours à se cacher, et si féroce, que l'on ne peut le toucher, ni même l'approcher; cependant, il m'a paru avoir beaucoup de rapport au chat pour la figure du corps, quoiqu'il ait le museau plus long et la queue plus courte.

L'extrémité du museau est blanche; le dessus et les côtés du museau, le front et le sommet de la tête ont une couleur fauve teinte de brun; les yeux sont bordés de blanc; il y a, près des coins de la bouche, une tache de même couleur, et au-dessus de l'œil, de chaque côté du front, une petite

bande fort étroite, blanchâtre et dirigée de devant en arrière; les bords des oreilles sont blancs; la face externe est noire, la face interne est de couleur blanchâtre dans le milieu, et de couleur fauve-roussâtre près des bords. Le dessus du cou et le dos sont de couleur fauve teinte de brun : cette couleur forme une bande qui est traversée sur le garrot par une autre bande de même couleur, comme une croix de mulet; les côtés du cou et du corps, la face externe des jambes et les pieds ont une couleur isabelle, excepté le haut de la face externe de l'avant-bras et de la cuisse qui est roussâtre; la mâchoire du dessous est blanche; le dessous du cou, le ventre et la face interne des jambes sont blanchâtres avec une teinte de fauve-pâle; la poitrine a une couleur fauve-terne, avec des taches brunes-noirâtres, et la queue est de couleur fauve-roussâtre.

### ADDITION A L'ARTICLE DU LYNX ET A CELUI DU CARACAL.

LE LYNX DU CANADA; Geoff., Cuv. — *FELIS CANADENSIS*; Geoff., Cuv., Desm. (1).

Nous donnons ici (*fig. 2, pl. 221*) la figure d'un lynx de Canada, qui est au Cabinet du Roi, et qui a été bien préparé : il n'a que deux pieds trois pouces de long, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps, qui n'est élevé que de douze à treize pouces;

claire et quelquefois tacheté, le museau noir et les oreilles d'un gris foncé, dont les bouts sont garnis d'une petite touffe d'un poil noir et roide comme celle du lynx. La figure de cet animal, donnée par Charleton, est très-différente du *siyah-gush* de Barbarie, qui a la tête plus ronde avec les lèvres noires, mais du reste il ressemble entièrement à un chat. (Voyage de Shaw; La Haye, 1743, tome 1, pages 320 et 321.) *Nota.* La figure donnée par Charleton pêche, en ce que le poil n'y est pas exprimé, et que la tête est, pour ainsi dire, chauve, ce qui lui ôte de sa rondeur, mais il n'en est pas moins vrai que le *siyah-gush* de Charleton et celui de Barbarie, dont parle ici le docteur Shaw, sont tous deux des animaux de la même espèce que notre caracal.

(1) M. Temminck pense que ce lynx pourrait appartenir à l'espèce qu'il appelle *felis polaris*; mais il y a beaucoup de vague dans ce qu'il dit au sujet de ce rapprochement. Desm. 1825.

le corps est couvert de longs poils grisâtres, mêlés de poils blancs, moucheté et rayé de fauve, les taches plus ou moins noires, la tête grisâtre, mêlée de poils blancs et de fauve-clair, et comme rayée de noir en quelques endroits. Le bout du nez est noir, ainsi que le bord de la mâchoire inférieure, les poils des moustaches sont blancs, longs d'environ trois pouces; les oreilles ont deux pouces trois lignes de hauteur, et sont garnies de grands poils blancs en dedans, et de poils un peu fauves sur les rebords; le dessus des oreilles est couvert de poil gris-de-souris, et les bords extérieurs sont noirs; à l'extrémité des oreilles il y a de grands poils noirs, qui se réunissent et forment un pinceau très-menu de sept lignes de hauteur; la queue qui est grosse, courte et bien fournie de poils, n'a que trois pouces neuf lignes de longueur: elle est noire depuis l'extrémité jusqu'à moitié, et ensuite d'un blanc roussâtre. Le dessous du ventre, les jambes de derrière, l'intérieur des jambes de devant et les pattes sont d'un blanc sale, les ongles sont blancs et ont six lignes de longueur. Ce lynx a beaucoup de ressemblance par les taches et par la nature de son poil avec celui qui est figuré (*pl.* 119), mais il en diffère par la longueur de la queue et par les pinceaux qu'il a sur les oreilles; on peut donc regarder cet animal du Canada comme une variété assez distincte du lynx ou loup-cervier de l'ancien continent. On pourrait même dire qu'il s'approche un peu de l'espèce du caracal par les pinceaux de poils qu'il a sur les oreilles; néanmoins il en diffère encore plus que du lynx, par la longueur de la queue et par les couleurs du poil. D'ailleurs, les caracals ne se trouvent que dans les climats les plus chauds, au lieu que les lynx ou loups-cerviers, préfèrent les pays froids. Le pinceau de poil au bout des oreilles, qui paraît faire un caractère distinctif, parce qu'il est fort apparent, n'est cependant qu'une chose accidentelle, et qui se trouve dans les animaux de cette espèce, et même dans les chats domestiques et sauvages. Nous en avons donné un exemple dans l'addition à l'article du chat. Ainsi, nous persistons à croire que le lynx, ou loup-cervier d'Amérique, ne doit être regardé que comme une variété du loup-cervier d'Europe.

Le lynx de Norwége, décrit par Pontopidan, est blanc ou d'un gris-clair semé de taches foncées. Ses griffes, ainsi que celles

des autres lynx, sont comme celles des chats; il voûte son dos, et saute comme eux avec beaucoup de vitesse sur sa proie. Lorsqu'il est attaqué par un chien, il se renverse sur le dos et se défend avec ses griffes, au point de le rebuter bien vite. Cet auteur ajoute qu'il y en a quatre espèces en Norwége; que les uns approchent de la figure du loup, les autres de celle du renard, d'autres de celle du chat, et enfin d'autres qui ont la tête formée comme celle d'un poulain: ce dernier fait, que je crois faux, me fait douter des précédents. L'auteur ajoute des choses plus probables.

Le loup-cervier, dit-il, ne court pas les champs, il se cache dans les bois et dans les cavernes; il fait sa retraite tortueuse et profonde, et on l'en fait sortir par le feu et la fumée. Sa vue est perçante, il voit de très-loin sa proie; il ne mange souvent d'une brebis ou d'une chèvre que la cervelle, le foie et les intestins, et il creuse la terre sous les portes pour entrer dans les bergeries (1).

L'espèce en est répandue non-seulement en Europe, mais dans toutes les provinces du nord de l'Asie. On l'appelle *chulon* ou *chelason* en Tartarie (2). Les peaux en sont fort estimées, et, quoiqu'elles soient assez communes, elles se vendent également cher en Norwége, en Russie, et jusqu'à la Chine où l'on en fait un grand usage pour des manchons ou d'autres fourrures.

Un fait qui prouve encore que les pinceaux au-dessus des oreilles ne font pas un caractère fixe, par lequel on doit séparer les espèces dans ces animaux, c'est qu'il existe dans cette partie du royaume d'Alger, qu'on appelle Constantine, une espèce de caracal sans pinceaux au bout des oreilles, et qui, par-là, ressemble au lynx, mais qui a la queue plus longue; son poil est d'une couleur roussâtre avec des raies longitudinales, noires depuis le cou jusqu'à la queue, et des taches séparées sur les flancs, posées dans la même direction, une demi-ceinture noire au-dessus des jambes de devant, et une bande de poil rude sur les quatre jambes, qui s'étend depuis l'extrémité du pied jusqu'au-dessus du tarse, et ce poil est retroussé en haut, au lieu de se diriger en

(1) Histoire naturelle de la Norwége, par Pontopidan. *Journal étranger*; juin 1756.

(2) Histoire générale des Voyages, tome 6, page 602.



bas comme le poil de tout le reste du corps (1).

J'ai dit à l'article du caracal, que le mot *gal el challah* signifiait chat aux oreilles noires. M. le chevalier Bruce, m'a assuré qu'il signifiait chat du désert; il a vu dans la partie de la Nubie, qu'on appelait autrefois l'île de Méroé, un caracal qui a quelque différence avec celui de Barbarie, dont nous avons donné la figure (*fig. 1, pl. 222*). Le caracal de Nubie a la face plus ronde, les oreilles noires en dehors, mais semées de quelques poils argentés; il n'a pas la croix de mulet sur le garrot, comme l'ont la plupart des caracals de Barbarie. Sur la poitrine, le ventre et l'intérieur des cuisses, il y a de petites taches fauves-claires, et non pas brunes-noirâtres comme dans le caracal de Barbarie. Ces petites différences ne sont que de légères variétés, dont on peut encore augmenter le nombre, car il se trouve, même en Barbarie, ou plutôt dans la Libye, aux environs de l'ancienne Capta, un caracal à oreilles blanches, tandis que les autres les ont noires. Ces caracals à oreilles blanches ont aussi des pinceaux, mais courts, minces et noirs. Ils ont la queue blanche à l'extrémité et ceinte de quatre anneaux noirs, et quatre guêtres noires derrière les quatre jambes, comme celui de Nubie; ils sont aussi beaucoup plus petits que les autres caracals, n'étant guère que de la grosseur d'un grand chat domestique; les oreilles, qui sont fort blanches en dedans et garnies d'un poil fort touffu, sont d'un roux vif en dehors (2). Si cette différence dans la grandeur était constante, on pourrait dire qu'il y a deux espèces de caracals, qui se trouvent également en Barbarie, l'une grande à

oreilles noires et longs pinceaux, et l'autre beaucoup plus petite à oreilles blanches et à très-petits pinceaux. Il paraît aussi que ces animaux, qui varient si fort par les oreilles, varient également par la forme et la longueur de la queue, et par la hauteur des jambes; car M. Edwards nous a envoyé la figure d'un caracal de Bengale, que nous donnons ici (*fig. 2, pl. 222*) dont la queue et les jambes sont bien plus longues que dans le caracal ordinaire.

#### NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE DU LYNX (3).

Nous donnons ici (*fig. 1, pl. 221*) la figure d'un lynx du Mississipi, dont les oreilles sont encore plus dépourvues de pinceaux que celles du lynx du Canada que nous avons fait dessiner (*fig. 2, pl. 221*) et dont la queue moins grosse et moins touffue, et le poil d'une couleur plus claire, semblent le rapprocher davantage du lynx ou loup-cervier d'Europe; mais je suis persuadé que ces trois animaux, dont l'un est de l'Europe et les deux autres de l'Amérique septentrionale, ne forment néanmoins qu'une seule et même espèce. On avait envoyé celui-ci à feu M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, sous le nom de chat-tigre du Mississipi; mais il ne faut que le comparer avec le lynx dont nous avons donné la figure (*pl. 219*), pour reconnaître évidemment qu'il ne fait qu'une variété dans l'espèce du lynx, quoiqu'il n'ait point de pinceaux et que la queue soit fort petite.

Il a, du nez à l'origine de la queue, deux pieds cinq pouces de longueur; la queue est fort courte, n'ayant que trois pouces trois lignes, au lieu que celle du lynx d'Europe a six pouces six lignes: celle du lynx du Canada est beaucoup plus grosse et plus fournie; mais elle est tout aussi courte que celle du lynx du Mississipi, dont la robe est aussi de couleur plus uniforme et moins variée de taches que dans le lynx de l'Europe et dans celui du Canada; mais ces légères différences n'empêchent pas qu'on ne doive regarder ces trois animaux comme de simples variétés d'une seule et même espèce.

(1) Note communiquée par M. le chevalier Bruce à M. de Buffon.

(2) *Idem, ibidem.*

(3) L'animal décrit dans cet article est maintenant considéré comme différent du lynx ordinaire. M. Temminck le rapporte avec assurance à son *felis rufa*. M. Cuvier le place dans l'espèce du *felis canadensis*, et nous lui avons trouvé surtout de la ressemblance avec le *felis montana* de M. Rafinesque, bien qu'il soit plus petit. De ces dissidences, il faut conclure que c'est tout au moins une espèce mal caractérisée et peu distincte.  
DESM. 1825.

# TABLE RAISONNÉE

## DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Les animaux carnassiers. . . . . Page 5

Animaux nuisibles plus nombreux que les animaux utiles, page 5. — Rien d'inutile n'existe dans la nature, *ibid.* — La mort violente presque aussi nécessaire que la mort naturelle, *ibid.* — Elle est un usage légitime et innocent, *ibid.* — Les animaux éprouvent des plaisirs et de la douleur en raison du nombre des sens qu'ils possèdent, 6. — Plus ils se rapprochent de l'homme, plus ils excitent sa compassion, 7. — Animaux sensibles, *ibid.* — Leur organisation, *ibid.* — Animaux insensibles, *ibid.* — Dans l'homme et dans les animaux qui s'en rapprochent, le diaphragme paraît être le centre du sentiment, *ibid.* — Le sentiment se distingue des sensations, *ibid.* — Il se propage par les nerfs, 8. — Le cerveau n'est point le siège du *sensorium* commun, *ibid.* — Pourquoi, *ibid.* — A cause de l'organisation du cerveau, 9. — Il est proportionnellement plus grand dans l'homme, les quadrupèdes, les oiseaux que dans les autres animaux, 10. — Les nerfs tirent leur nourriture du cerveau, *ibid.* — L'existence des acéphales prouve que le cerveau n'est ni le centre du sentiment ni le siège des sensations; que ce siège existe dans la moëlle épinière, *ibid.* — Nécessité de l'anatomie comparée pour étudier l'organisation de l'homme, 11. — L'homme est organisé pour se nourrir de chair et de végétaux, *ibid.* — Les siècles d'or n'ont jamais existé, 12. — L'homme sauvage en est une preuve, 13. — La société est fondée sur la nature, *ibid.* — Manière de vivre des Sauvages, 14. — L'homme ne peut vivre uniquement de végétaux, *ibid.* — Origine de la métempycose, 15. — Les animaux qui n'ont qu'un estomac et les intestins courts sont obligés de se nourrir de chair, *ibid.* — Les aliments dans les intestins avant de nourrir servent de lest, c'est-à-dire maintiennent l'équilibre dans les grandes parties de la machine animale, 16.

Le loup. . . . . 17

Le loup, un des animaux les plus carnassiers, 17. — Naturellement grossier et poltron, ingénieux par besoin, hardi par nécessité, *ibid.* — Ses habitudes, *ibid.* — Ressemble au chien par la forme, en diffère davantage par le caractère, *ibid.* — Très-difficile à apprivoiser, 18. — Se réunissent pour attaquer; se dispersent ensuite, *ibid.* — S'accouplent en hiver, *ibid.* — Le temps de la gestation est d'environ trois mois et demi, *ibid.* — Le loup vit plus long-temps que le chien, *ibid.* — Habitudes de la louve en chaleur, 19. — Quand elle a des petits, *ibid.* — Peuvent engendrer et produire à l'âge de deux ans, *ibid.* — Vivent quinze à vingt ans, *ibid.* — Dorment peu, boivent fréquemment, *ibid.* — Force du loup, *ibid.* — Ses habitudes, 20. — Chasse du loup, *ibid.* — Pièges

qu'on lui tend, *ibid.* — Les Anglais en ont purgé leur île, *ibid.* — Couleurs du poil, varient dans quelques lieux, *ibid.* — Pays que le loup habite, 21.

Addition à l'article du loup. . . . . 21

Description du loup, par Daubenton. 22

Rapports entre le loup et le chien, 23. — Couleurs du loup, *ibid.* — Description du loup, *ibid.* — Ses dimensions, *ibid.* — Description des viscères, 24. — Leurs dimensions, 25. — Du squelette, 26. — Dimensions de ses parties, *ibid.*

Description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du loup. 29

Le loup du Mexique. . . . . 30

Le loup noir. . . . . 31

Description d'un loup noir. . . . . *Ibid.*

Description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle d'un loup noir. . . . . 34

Le renard, par Buffon. . . . . 35

Célèbre par ses ruses, mérite sa réputation, 35. — Ses habitudes, *ibid.* — Sa chasse, *ibid.* — Se prend également dans des pièges, 36. — Carnassier, vorace, mange de tout, *ibid.* — Ses rapports avec le chien, *ibid.* — Durée de sa croissance et de sa vie, *ibid.* — Sa voix; elle varie plus que celle du loup, *ibid.* — Sa chair moins mauvaise, *ibid.* — S'appriivoise moins que le loup, 37. — Son pelage, *ibid.* — Ses variétés, *ibid.* — Pays qu'il habite, *ibid.* — Belles fourrures, leur valeur, 38.

Première addition à l'article du renard. 38

Deuxième addition. . . . . *Ibid.*

Description du renard, par Daubenton. 40

Rapports entre le renard, le loup et le chien, 40. — Différences, *ibid.* — Couleurs du pelage, *ibid.* — Dimensions des parties du corps, 41. — Description des viscères, *ibid.* — Leurs dimensions, 42. — Description du squelette, *ibid.* — Dimensions de ses parties, 43.

Description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du renard, par Daubenton. . . . . 46

L'alco, par Buffon. . . . . 47

Le blaireau, par Buffon. . . . . 49

Ses habitudes, 49. — Sa chasse, *ibid.* — Ses mœurs, *ibid.* — Sujet à la gale, 50. — Point de variétés certaines de connues, *ibid.* — Pays qu'il habite, *ibid.*

Addition à l'article du blaireau: le carcajou. . . . . 51

Description du blaireau; par Daubenton. . . . . 52

- Rapports et différences entre cet animal et le chien, 52. — Couleurs du pelage, *ibid.* — Deux variétés, dit-on, dans cette espèce, 53. — Dimensions des parties du corps, *ibid.* — Description des viscères, *ibid.* — Des organes de la génération du mâle, 54. — De ceux de la femelle, 55. — Dimensions des viscères, *ibid.* — Description du squelette, 56. — Dimensions des os du squelette, 57.
- Description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du blaireau, par Daubenton. . . . . 59
- Le kinkajou, par Buffon. . . . . 60
- Rapports avec la loutre, 61. — Ses habitudes, *ibid.* — Dimensions du corps, 62. — Pays qu'il habite, 63.
- Addition à l'article du kinkajou. . . . . 63
- La loutre, par Buffon. . . . . 64
- Ses habitudes, 64. — Sa nourriture ordinaire, *ibid.* — Usages de sa peau, 65. — Pays qu'elle habite, *ibid.*
- Première addition à l'article de la loutre. . . . . 65
- Deuxième addition. . . . . *Ibid.*
- Détails sur une loutre apprivoisée, 65.
- Description de la loutre, par Daubenton. . . . . 67
- Description du corps et du pelage, 67. — Dimensions du corps, *ibid.* — Description des viscères, 68. — Des organes de la génération du mâle, 70. — De ceux de la femelle, *ibid.* — Dimensions des viscères, *ibid.* — Description du squelette, 71. — Dimensions de ses parties, 72.
- Description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle de la loutre, par Daubenton. . . . . 74
- La fouine, par Buffon. . . . . 75
- Rapports et différences avec la martre, 75. — Constitue une espèce particulière, *ibid.* — Ses habitudes, 76. — Vit huit à dix ans; son odeur, *ibid.*
- Description de la fouine, par Daubenton. . . . . 77
- Forme de la tête et du corps, 77. — Description du pelage, *ibid.* — Dimensions du corps, 78. — Description des viscères, *ibid.* — Description des organes de la génération, 80. — Dimensions des viscères, *ibid.* — Description du squelette, 81. — Dimensions de ses parties, 83.
- La martre, par Buffon. . . . . 85
- Pays qu'elle habite, 85. — Ses habitudes, *ibid.* — Se trouve dans le nord de l'Amérique et en Asie, 86.
- Description de la martre, par Daubenton. . . . . 86
- Ses différents noms, 86. — Espèce différente de celle de la fouine, *ibid.* — Description du pelage, 87. — Dimensions du corps, *ibid.* — Description des viscères, 88. — Du squelette, *ibid.*
- Description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle de la fouine et de la martre. . . . . 89
- Le putois, par Buffon. . . . . 90
- Rapports et différences avec la fouine, 90. — Habitudes, *ibid.* — Son odeur, *ibid.* — Pays qu'il habite, *ibid.*
- Description du putois, par Daubenton. 91
- Ses rapports avec la fouine et la martre, 91. — Son pelage, *ibid.* — Origine de son odeur, *ibid.* — Dimensions des parties du corps, *ibid.* — Description des viscères, 92. — Du squelette, 93. — Dimensions des os du crâne, *ibid.*
- Le furet, par Buffon. . . . . 94
- Rapports et différences avec le putois, 94. — Habitudes, *ibid.* — N'est point l'ictis des Grecs, 95.
- Description du furet, par Daubenton. 96
- Différence avec le putois, et couleurs du pelage, 96. — Dimensions du corps, *ibid.* — Description des viscères, 97. — Du squelette, 98.
- Description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du putois et du furet. . . . . 99
- La belette, par Buffon. . . . . 100
- Rapports et différences avec l'hermine, 100. — Couleurs et habitudes, *ibid.* — Leur odeur et leur voix, 101.
- Première addition à l'article de la belette. . . . . 101
- Preuves qu'elle s'apprivoise, 101.
- Deuxième addition. . . . . 103
- Autre preuve qu'elle s'apprivoise, 103.
- Description de la belette, par Daubenton. . . . . 106
- Rapports avec la fouine, la martre, le putois et le furet, 106. — Son pelage, *ibid.* — Dimensions des parties du corps, 107. — Description des viscères, *ibid.* — Des organes de la génération, 108. — Dimensions des viscères, *ibid.* — Description du squelette, 109.
- L'hermine ou le rosetel, par Buffon. . . . . 111
- Le nom de cet animal varie suivant la saison, 111. — Ses habitudes, *ibid.* — Pays qu'il habite, *ibid.*
- Description de l'hermine, par Daubenton. . . . . 112
- Ses différents noms et ses rapports avec la belette, 112. — Changement de sa couleur, *ibid.* — Dimensions des parties du corps, 113. — Description des viscères, *ibid.* — Du squelette, 114.
- Description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle de la belette et de l'hermine. . . . . 114
- Le pérouasca, par Buffon. . . . . 115
- L'écureuil, par Buffon. . . . . 116
- Animal demi-domestique, 116. — Ses habitudes, *ibid.* — Son nid, 117. — Sa chair bonne à manger, *ibid.* — Ses variétés, *ibid.*
- Addition à l'article de l'écureuil. . . . . 117
- Le petit gris de Sibérie, par Buffon. . . . . 118
- Description de l'écureuil, par Daubenton. . . . . 119
- Caractères, 119. — Couleur du pelage, *ibid.* — Dimensions du corps, 120. — Description des viscères, *ibid.* — Description des organes de la génération, 121. — Des fœtus, 122. — Dimensions des

- viscères, 122. — Description du squelette, 123. — Dimensions de ses parties, 125.
- Le grand écureuil de la côte de Malabar, par Buffon. . . . . 126
- L'écureuil de Madagascar, par Buffon. . . . . 127
- Les guerlinguets, par Buffon. . . . . 128
- Le rat, par Buffon. . . . . 129
- Habitudes, 130. — Leur prodigieuse multiplication, *ibid.* — Se mangent entre eux, *ibid.* — Leurs mœurs, *ibid.* — Variétés, *ibid.* — Pays qu'ils ont d'abord habités, et qu'ils habitent maintenant, *ibid.*
- Première addition à l'article du rat. . . . . 131
- Deuxième addition. . . . . *Ibid.*
- Description du rat, par Daubenton. . . . . 132
- Ses caractères, 132. — Couleurs du pelage, *ibid.* — Dimensions des parties du corps, *ibid.* — Description des viscères, 133. — Des organes de la génération du mâle, 134. — De ceux de la femelle, 135. — Des fœtus, *ibid.* — Dimensions des viscères, 136. — Description du squelette, 137. — Dimensions de ses parties, 138.
- Description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle de l'écureuil et du rat. . . . . 139
- La souris, par Buffon. . . . . 141
- Rapports avec le rat, 141. — Habitudes, *ibid.* — Son étonnante fécondité, *ibid.* — Variétés, et pays que la souris habite, *ibid.*
- Addition à l'article de la souris. . . . . 141
- Description de la souris, par Daubenton. 142
- Diffère du rat, 142. — Son pelage, *ibid.* — Dimensions des parties du corps, *ibid.* — Description des viscères, 143. — Des organes de la génération, 144. — Des fœtus, *ibid.* — Dimensions des viscères, *ibid.* — Description du squelette, 145. — Dimensions de ses parties, 146.
- Le mulot, par Buffon. . . . . 147
- Ses caractères et ses habitudes, 147. — Ses différents noms, *ibid.* — Ses habitudes. 148. — Dégâts qu'il occasionne, *ibid.* — Manière de le prendre, *ibid.* — Se mangent entre eux, *ibid.* — Pullulent encore plus que le rat, 149. — Pays qu'ils habitent, *ibid.*
- Description du mulot, par Daubenton. 149
- Différences avec la souris, 149. — Son pelage, *ibid.* — Dimensions des parties du corps, 150. — Description des viscères, *ibid.* — Des organes de la génération, 151. — Des fœtus, *ibid.* — Dimensions des viscères, 152. — Description du squelette, 153. — Dimensions de ses parties, 154.
- Description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle de la souris et du mulot. . . . . 154
- Le rat perchal, par Buffon. . . . . 155
- Le porc-épic de Malaca, par Buffon. . . . . 156
- Le rat d'eau, par Buffon. . . . . 157
- Ses habitudes, 157. — Pays qu'il habite, *ibid.*
- Le rat d'eau blanc, par Buffon. . . . . 158
- Le scherman ou rat d'eau de Strasbourg, par Buffon. . . . . *Ibid.*
- Description du rat d'eau, par Daubenton. . . . . 159
- Rapports et différences avec le rat, 159. — Son pelage, *ibid.* — Dimensions des parties du corps, *ibid.* — Description des viscères, 160. — Des organes de la génération du mâle, 161. — De ceux de la femelle, *ibid.* — Des fœtus, 162. — Dimensions des viscères, *ibid.* — Description du squelette, 163. — Dimensions de ses parties, 164.
- Le campagnol, par Buffon. . . . . 166
- Rapports et différences avec le mulot, 166. — Ses habitudes, *ibid.*
- Description du campagnol, par Daubenton. . . . . 167
- Rapports et différences avec le rat d'eau, 167. — Son pelage, *ibid.* — Dimensions des parties du corps, *ibid.* — Description des viscères, 168.
- Description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du rat d'eau et du campagnol. . . . . 168
- Le cochon d'Inde, par Buffon. . . . . 169
- Originaire de l'Amérique. ses habitudes, 169. — Sa prodigieuse multiplication, *ibid.* — Sa nourriture, 170. — Son cri, *ibid.* — Craint le froid, *ibid.*
- L'apérea, par Buffon. . . . . 170
- Description du cochon d'Inde, par Daubenton. . . . . 171
- Rapports et différences avec le lièvre et le lapin, 171. — Couleurs du pelage, *ibid.* — Dimensions des parties du corps, 172. — Description des viscères, *ibid.* — Des organes de la génération du mâle, 174. — De ceux de la femelle, *ibid.* — Des fœtus, 175. — Dimensions des viscères, *ibid.* — Description du squelette, 177. — Dimensions de ses parties, 178.
- Le hérisson, par Buffon. . . . . 180
- Ses habitudes, 180. — Sa nourriture, *ibid.* — Ne monte point sur les arbres, 181. — Deux variétés, *ibid.* — Pays que cette espèce habite, *ibid.*
- Addition à l'article du hérisson. . . . . 181
- Description du hérisson, par Daubenton. . . . . 183
- Ses caractères, 183. — Sa forme varie, *ibid.* — Deux variétés dans cette espèce, 184. — Rapports et différences avec d'autres animaux, *ibid.* — Dimensions des parties du corps, 185. — Description des viscères, 186. — Des organes de la génération du mâle, 187. — De ceux de la femelle, *ibid.* — Dimensions des viscères, 188. — Description du squelette, 189. — Dimensions de ses parties, 190.
- Description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du cochon d'Inde et du hérisson. . . . . 192
- La musaraigne, par Buffon. . . . . 193
- Rapports et différences avec le rat et la taupe, 193. — Son odeur, *ibid.* — Préjugés relatifs à sa morsure, *ibid.* — Ses habitudes, *ibid.* — Pays qu'elle habite, *ibid.*
- Description de la musaraigne, par Daubenton. . . . . 194

- Caractères, 194. — Du pelage, *ibid.* — Dimensions des parties du corps, *ibid.* — Description des viscères, *ibid.* — Des fœtus, 195.
- La musaraigne d'eau, par Buffon. . . . . 195  
Inconnue aux naturalistes avant Daubenton; ses habitudes, *ibid.*
- Description de la musaraigne d'eau, par Daubenton. . . . . 196  
Ses caractères, 196. — Dimensions des parties du corps, *ibid.* — Description des viscères, *ibid.* — Des organes de la génération du mâle, 197. — De ceux de la femelle, 198. — Des fœtus, *ibid.* — Dimensions des viscères, *ibid.* — Description du squelette, 199. — Dimensions de ses parties, 200.
- La musaraigne musquée de l'Inde, par Buffon. . . . . 201
- La taupe, par Buffon. . . . . 202  
Caractères particuliers de cet animal, 202. — Ses habitudes, *ibid.* — Domicile, 203. — Nourriture, *ibid.* — Ne dort point l'hiver, *ibid.* — Pays qu'il habite, *ibid.*
- Première addition à l'article de la taupe. 204
- Description de la taupe, par Daubenton. . . . . *Ibid.*  
Rapports de la taupe avec la musaraigne, 204. — Description des parties du corps, *ibid.* — De ses yeux, 205. — Description des viscères, 206. — Des organes de la génération du mâle, 207. — De ceux de la femelle, *ibid.* — Dimensions des viscères, *ibid.* — Description du squelette, 209. — Dimensions de ses parties, 212.
- Description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle de la musaraigne, de la musaraigne d'eau, et de la taupe. . . . . 213
- La taupe rouge d'Amérique, par Buffon. 214
- La taupe de Pensylvanie. . . . . *Ibid.*
- La taupe dorée, par Buffon. . . . . *Ibid.*
- La taupe du Canada. . . . . 215
- La chauve-souris, par Buffon. . . . . 216  
Conformation singulière des chauve-souris, 216. — Ce sont de vrais quadrupèdes, 217. — Leurs habitudes naturelles, *ibid.* — Distinction des espèces de chauve-souris de France, par Daubenton, 218.
- Description des chauve-souris, par Daubenton. . . . . 219  
Description générale de leurs parties extérieures, 219. — Leurs démarches, *ibid.* — Leur vol, 220. — Description de leurs ailes, *ibid.* — Description des parties extérieures de la chauve-souris ordinaire, *ibid.* — *Idem*, de l'oreillard, 221. — *Idem*, de la noctule, *ibid.* — *Idem*, de la sérotine, 222. — *Idem*, de la pipistrelle, *ibid.* — *Idem*, de la barbastelle, *ibid.* — *Idem*, du fer-à-cheval, *ibid.* — Dimensions des chauve-souris des différentes espèces, 224. — Description des parties internes de la noctule, 226. — Leurs dimensions, 227. — Description du squelette, 228. — Système dentaire de l'oreillard, de la noctule, de la sérotine, de la pipistrelle, 229. — Description de la tête osseuse et des dents du fer-à-cheval, 231. —
- Dimensions des parties du squelette de la noctule, *ibid.*
- Description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle des chauve-souris, du n° 780 au n° 793. . . . . 232
- La roussette, la rougette et le vampire (phyllostome vampire, *phyllostoma spectrum*, Geoff., Desm.), par Buffon. . . . . 233  
Ce sont des espèces très-voisines, 233. — Ressemblances et différences de la roussette et de la rougette, *ibid.* — Sont toutes deux de l'ancien continent, *ibid.* — Leurs ressemblances et leurs différences avec le vampire, *ibid.* — Leurs habitudes naturelles, et le dégât qu'elles font, 235. — Ce sont des animaux carnassiers et qui mangent de tout, *ibid.* — Manière de les prendre en les enivrant, *ibid.* — Elles vont en troupes, et la nuit, *ibid.* — Examen et description de la langue de la roussette, 236.
- Addition à l'article de la roussette et de la rougette. . . . . 236  
Observations importantes sur les faits relatifs à l'histoire de la roussette et de la rougette, par M. de la Nux.
- Description de la roussette, par Daubenton. . . . . 240  
Description de ses parties extérieures, 241. — De ses viscères, 242. — De son squelette, 243. — Dimensions des parties extérieures, 244. — Des os, *ibid.*
- Description de la rougette, par Daubenton. . . . . 245  
Description de ses parties extérieures, 245. — Leurs dimensions, *ibid.*
- Description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle de la roussette, de la rougette, et de quatre espèces de chauve-souris, du n° 899 au n° 912. 246  
Le vespertilion de Nigritie, Geoff., Desm., ou marmotte-volante de Daubenton, 246. — Le molosse à ventre brun, Geoff., Desm., ou mulot-volant, Daub., 247. — Le molosse à longue queue, Geoff., Desm., 248. — Le nyctère campagnol-volant, 249. — Le nyctère de Geoffroy, Desm., 250. — Le vespertilion kirivoula, Desm., ou mu scardin-volant, Daub., *ibid.*
- La chauve-souris fer-de-lance, par Buffon. . . . . 251  
Les différences que cette espèce présente avec les autres chauve-souris, par la membrane en forme de tréfle pointu qui est sur son nez, et par son système dentaire, 251. — Caractères de la chauve-souris du Sénégal, appelée *feuille* par Daubenton (mégaderme *feuille*, Geoff., Desm.), 252.
- Description de la chauve-souris fer-de-lance, par Daubenton (*phyllostome fer-de-lance*, Geoff., Desm.). . . . . 252  
Description des parties extérieures, 252. — Comparaison du fer-de-lance à la *feuille*, *ibid.* — Et au rat-volant de Daubenton (myoptère rat-volant, Geoff., Desm.), 253.
- Addition à l'article des chauve-souris. 253  
Description de la céphalotte de Pallas, 253. — Ta-

- ble du nombre et de l'ordre des dents dans dix-huit espèces de chauve-souris, par Daubenton, 254. — Description, d'après Pallas, de la chauve-souris musaraigne (glossophage de Pallas, Geoff., Desm.), 255.
- Nouvelle addition à l'article des chauve-souris.** . . . . . 255
- La grande sérotine de la Guyane (vespertilion grande sérotine, Geoff., Desm.), 255. — Le vampire (phyllostome vampire, Geoff., Desm.), 256. — La grande chauve-souris fer-de-lance de la Guyane (phyllostome lunette, Geoff., Desm.); description de ses parties extérieures et ses dimensions, *ibid.* — Autre chauve-souris de la Guyane (molosse amplexicaude, Geoff., Desm.); description de ses parties extérieures, *ibid.*
- Le loir, par Buffon.** . . . . . 258
- Il y a trois espèces de loirs, qui, tous trois, sont endormis pendant l'hiver, le loir, le lérot et le muscardin, 258. — Différence de ces animaux entre eux, *ibid.* — Le sommeil des loirs, en hiver, est un engourdissement produit par le refroidissement du sang, *ibid.* — La chaleur intérieure de ces animaux n'excède guère celle de la température de l'air, *ibid.* — Tenu pendant l'hiver dans un lieu bien chaud, ils ne s'engourdissent pas, *ibid.* — Ils se mettent en boule lorsqu'ils s'engourdissent, *ibid.* — On les réveille en les exposant à une chaleur douce et graduée, 259. — Quoique engourdis, ils sentent la douleur lorsqu'elle est très-vive, *ibid.* — Conjectures sur la cause de l'engourdissement des loirs, *ibid.* — Exposés à une forte gelée, ils meurent en peu de temps, *ibid.* — Ils se raniment pendant l'hiver, lorsque le temps est doux, *ibid.* — Les loirs faisaient partie de la bonne chère chez les Romains, *ibid.* — Détails sur les habitudes naturelles de ces animaux, comparés aux écureuils, *ibid.* — Contrées habitées par leur espèce, 260.
- Description du loir, par Daubenton.** . . . . . 260
- Description de ses parties extérieures, 260. — Des viscères, 261. — Du squelette, 264. — Dimensions des divers os du squelette, *ibid.*
- Le lérot, par Buffon.** . . . . . 266
- Le lérot habite nos jardins, niche dans les murailles, vit des meilleurs fruits, et surtout de pêches, 266. — Le froid l'engourdit, la chaleur le ranime. Il s'accouple au printemps, et fait cinq ou six petits. Sa chair n'est pas mangeable. Il habite les climats tempérés de l'Europe, *ibid.*
- Description du lérot, par Daubenton.** 266
- Description de ses parties extérieures, 266. — De ses viscères, 267. — Dimensions des parties extérieures, *ibid.* — Des viscères, 269. — De son squelette, 270.
- Le muscardin, par Buffon.** . . . . . 270
- Sa figure, ses habitudes naturelles, 270. — Il est assez rare en France, plus commun en Italie, et se trouve même dans les climats du Nord, *ibid.* — Origine de son nom, *ibid.* — Il fait son nid sur les arbres, comme l'écureuil; description de ce nid, *ibid.* — Il produit trois ou quatre petits, 271.
- Description du muscardin, par Daubenton.** . . . . . 271
- Description des parties extérieures, 271. — Dimensions des parties extérieures, *ibid.* — Des viscères, 272. — Du squelette, 273.
- Description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du loir, du lérot et du muscardin, du n° 794 au n° 806.** . . . . . 273
- Le surmulot, par Buffon.** . . . . . 274
- Le surmulot est beaucoup plus gros que le mulot, et plus fort et plus méchant que le rat; ses caractères, 274. — Il n'est en France que depuis quelques années, *ibid.* — Il produit trois fois par an et fait beaucoup de petits. Le mâle est plus gros et plus méchant que la femelle. La morsure de ces animaux est dangereuse, *ibid.* — Ils nagent facilement; se creusent des terriers; sont très-carnassiers, mangent les lapereaux, les perdreaux, les jeunes volailles, etc.; font de grands dégâts dans les granges en hachant la paille et consommant beaucoup de grains, 275. — Ne s'engourdissent pas comme les loirs, *ibid.* — Ils ont chassé l'espèce du rat des environs de Paris, *ibid.*
- Le pouc, par Buffon.** . . . . . 275
- Indication de ce rat de Volhynie, d'après Rzaczynski, 275.
- Description du surmulot, par Daubenton.** . . . . . 276
- Description des parties extérieures, 276. — Dimensions des parties extérieures, *ibid.* — Des viscères, 277. — Du squelette, 279.
- Le zemni, par Buffon.** . . . . . 280
- Description de l'animal de Pologne et de Russie, ainsi appelé par Rzaczynski, et qui n'est vraisemblablement pas le rat-taupo zemni des naturalistes actuels, 280.
- La taupe du cap de Bonne-Espérance, par Buffon.** . . . . . 280
- Sa description succincte, 280.
- Addition à l'article de la taupe du cap de Bonne-Espérance, par M. Allamand.** 281
- Description de cet animal, et détails sur ses habitudes naturelles, 281.
- La grande taupe d'Afrique, par Buffon.** 282
- La grande taupe du Cap, par Buffon.** *Ibid.*
- Sa description, et détails sur ses habitudes, d'après M. Allamand, 282.
- Le tucan, par Buffon.** . . . . . 283
- Notions imparfaites sur cet animal, d'après Fernandez, 283.
- La marmotte, par Buffon.** . . . . . 284
- Ha bitudes naturelles de la marmotte. Prise jeune, elle s'approprie facilement, et apprend aisément à exécuter différentes actions, 284. — Elle porte sa nourriture à sa gueule avec ses deux pattes de devant, comme l'écureuil; court assez vite en montant; grimpe aux arbres, monte entre deux parois de rochers voisins; mangé des végétaux et des insectes; aime surtout le lait et le beurre, fait entendre un murmure de contentement comme le chat; ses rapports avec l'ours, *ibid.* — Sa voix ordinaire est un murmure; quand on l'irrite ou qu'on l'effraie, elle siffle; elle est très-propre. En hiver, elle s'engraisse

- beaucoup. La région des neiges et des glaces sur les hautes montagnes est celle que la marmotte habite ; elle s'engourdit en hiver, et se recule dans sa retraite depuis le mois de septembre jusqu'au mois d'avril, 285. — Description de son terrier en forme d'Y, *ibid.* — Les marmottes vont en petites troupes, et l'une d'elles fait sentinelle pour la sûreté des autres. Elles ne font pas de provisions d'hiver, *ibid.* — Remarque sur leur engourdissement, 286. — Elles ne produisent qu'une fois l'année, et la portée est de trois à quatre petits. Leur accroissement est prompt, et la durée de la vie est de neuf ou dix ans. *ibid.* — Le bobak est d'une autre espèce, *ibid.*
- Description de la marmotte, par Daubenton. . . . . 286**
- Description des parties extérieures, 286. — Leurs dimensions, 287. — Description des parties intérieures ou des viscères, 288. — Des organes sexuels de la femelle, 289. — Dimensions des viscères, *ibid.* — Description du squelette, 290. — Dimensions des os qui le composent, *ibid.*
- Description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du surmulot de la marmotte, du n° 807 au n° 815. 293**
- Le souslik, par Buffon. . . . . 294**
- Le souslik ressemble au campagnol pour la figure. Description de ses formes et des couleurs de son pelage, 294. — Détails sur les habitudes naturelles des animaux de cette espèce, qui se creusent des tanières profondes, où ils rassemblent des grains de diverses sortes, *ibid.* — Les femelles portent depuis deux jusqu'à cinq petits, qui naissent aveugles, 295.
- Description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du souslik, du n° 1497 au n° 1501. . . . . 295**
- Description des parties extérieures d'un souslik femelle, 295. — Dimensions de ces parties, *ibid.* — Description des viscères, 296. — Des organes de la génération, 297. — Dimensions des viscères, *ibid.* — Description du squelette, 298. — Dimensions des os qui le composent, *ibid.*
- Le zisel, par Buffon. . . . . 299**
- Ses ressemblances et ses différences avec le hamster, 299. — Description du zisel et ses habitudes naturelles, *ibid.*
- Le jevrashka, ou la marmotte de Sibérie, par Buffon. . . . . 300**
- Cet animal est une espèce de marmotte encore plus petite que le monax ou marmotte du Canada ; sa description, 300. — Ses habitudes naturelles. Il s'accouple au printemps, et sa femelle met bas en été cinq ou six petits, *ibid.*
- Le bobak, par Buffon. . . . . 300**
- Le bobak ne diffère de la marmotte des Alpes que par la couleur du poil, ou par un ongle qu'il a de plus au pouce du pied de devant, 300.
- Description du bobak, par Daubenton. 301**
- Le monax, ou marmotte du Canada, par Buffon. . . . . 302**
- Caractères de cet animal, que quelques voyageurs ont appelé siffleur, comparés à ceux de la marmotte des Alpes et du bobak, 302.
- Marmotte du Kamtschatka, par Buffon. 302**
- L'ours, par Buffon. . . . . 303**
- L'ours de terre est un animal très-différent de l'ours de mer ou ours blanc, 303. — Il y a des ours de terre bruns, noirs et blancs, *ibid.* — Ces derniers habitent dans la grande Tartarie, en Moscovie et en Lithuanie, *ibid.* — Les ours bruns se trouvent assez communément dans les Alpes, et l'ours noir y est rare, mais se trouve en très-grand nombre dans les parties septentrionales des deux continents. Le brun est féroce et carnassier ; le noir n'est que farouche. Détails des habitudes de ce dernier, d'après du Pratz, *ibid.* — Autres renseignements sur les ours du Canada, d'après La Hontan, 304. — La Norwège nourrit trois espèces d'ours, selon Wormius, *ibid.* — Caractères de l'ours, et ses habitudes naturelles, 305. — Il n'est point engourdi ni privé de sentiment pendant l'hiver, *ibid.* — Il est extrêmement gras sur la fin de l'automne et supporte en hiver très-long-temps l'abstinence, *ibid.* — Les ours bruns mâles dévorent leurs petits nouveau-nés, *ibid.* — Les petits ne sont point informés en naissant. Les ours se recherchent en automne, s'accouplent à la manière des autres quadrupèdes, et produisent un, deux, trois, quatre et jamais plus de cinq petits d'une seule portée, *ibid.* — Manière dont la mère nourrit et élève ses petits, 306. — L'ours se fait souvent une loge de bois et de feuilles, et il la couvre si bien qu'il la rend impénétrable à l'eau. Naturel et tempérament de l'ours. Sa voix. Il est susceptible d'éducation jusqu'à un certain point, *ibid.* — Manière de chasser et de prendre les ours, *ibid.* — La chair du jeune ours est bonne et délicate. Utilité que l'on tire de la chair, de la graisse et de la peau de l'ours, 307. — Il est très-léger à la nage, *ibid.* — Pourquoi pendant l'hiver, lorsque les ours sont dans leur retraite, ils sucent continuellement leurs pattes. Ces animaux ont les sens et surtout l'odorat excellents, *ibid.* — Ressemblance grossière des membres de l'ours avec les bras et les jambes de l'homme, *ibid.*
- Addition à l'article de l'ours. . . . . 307**
- Détails donnés par M. de Musly sur les habitudes des ours élevés en domesticité dans les fossés de la ville de Berne.
- Description de l'ours, par Daubenton. 309**
- Description des parties extérieures, 309. — Dimensions de ces parties, 310. — Description des parties molles d'un ours femelle, 311. — Dimensions de ces parties, 313. — Description du squelette, 314. — Dimensions des os qui le composent, 315.
- L'ours blanc, par Buffon. . . . . 317**
- Discussion critique au sujet de l'identité ou de la non identité des espèces de l'ours blanc et de l'ours commun, 317. — Description de l'ours blanc par quelques voyageurs, *ibid.* — Habitudes naturelles des ours blancs, leur voracité : ils se nourrissent principalement de phoques, de petits morses et de baleineaux, 319.
- Addition à l'article de l'ours blanc. . . 319**
- D'après le dessin envoyé par M. Collinson, il paraît

certain que l'ours blanc forme une espèce distincte de celle de l'ours brun ou de terre, 320. — Il paraît que la taille de cet animal est beaucoup plus grande, *ibid.*

**Le castor, par Buffon. . . . . 320**

Les castors sont peut-être le seul exemple qui subsiste comme un ancien monument de cette espèce d'intelligence des brutes, qui suppose des projets communs et des vues relatives, 320. — Leur société n'est point une réunion forcée; elle se fait par une espèce de choix, et suppose des vues communes dans ceux qui la composent, 321. — Ils ne songent point à bâtir, à moins qu'ils n'habitent un pays libre, et qu'ils n'y soient parfaitement tranquilles, 322. — Le castor paraît être au-dessous du chien, de l'éléphant, etc., pour les qualités individuelles, *ibid.* — Caractère et naturel du castor, *ibid.* — Il paraît plus remarquable par des singularités de conformation extérieure que par la supériorité apparente de ses qualités intérieures, *ibid.* — Le castor est le seul, parmi les quadrupèdes, qui ait la queue plate, ovale, et couverte d'écaïlles. . . . Le seul qui ait des nageoires aux pieds de derrière, et en même temps les doigts séparés dans ceux de devant. . . . Le seul qui, ressemblant aux animaux terrestres par les parties antérieures de son corps, paraisse en même temps tenir des animaux aquatiques par les parties postérieures, *ibid.*

Les castors commencent à s'assembler aux mois de juin et de juillet, et forment bientôt une troupe de deux ou trois cents : le rendez-vous et le lieu de l'établissement est au bord des eaux. . . Ils établissent une chaussée sur la rivière, qui la traverse en entier : cette chaussée a souvent quatre-vingts ou cent pieds de longueur, sur dix ou douze pieds d'épaisseur à sa base, 322. — Les plus grands castors pèsent cinquante ou soixante livres, et n'ont que trois pieds de longueur, note, 323. — Description de leur chaussée avec le détail de sa construction. Elle a non-seulement toute l'étendue, toute la solidité nécessaire, mais encore la forme la plus convenable pour retenir l'eau, l'empêcher de passer, en soutenir le poids et en rompre les efforts, *ibid.* — Description de leurs cabanes et détails de leur construction, *ibid.* — Manière dont ils coupent et abattent les arbres, 324. — Ils préfèrent l'écorce fraîche et le bois tendre à la plupart des aliments ordinaires, *ibid.* — Ils font des provisions très-considérables de bois et d'écorce, et chaque cabane a sa provision séparée, *ibid.* — On a vu des bourgades composées de vingt ou vingt-cinq cabanes de castors. Les plus petites contiennent deux, quatre, six, et les plus grandes dix-huit, vingt et même jusqu'à trente castors, autant de mâles que de femelles, *ibid.* — Ils s'avertissent en frappant avec leur queue sur l'eau un coup qui retentit au loin dans toutes les voûtes des habitations, *ibid.* — Ils vont quelquefois assez loin sous la glace, *ibid.* — La chair des parties antérieures jusqu'aux reins a la qualité, le goût, la consistance de la chair des animaux de terre et de l'air; celle des cuisses et de la queue a l'odeur, la saveur et toutes les qualités de celle du poisson, 325. — La queue du castor est une vraie chair de poisson,

*ibid.* — Habitudes naturelles des castors en société, *ibid.* — Les femelles portent quatre mois, mettent bas sur la fin de l'hiver, et produisent ordinairement deux ou trois petits, *ibid.* — Leur fourrure n'est parfaitement bonne qu'en hiver, *ibid.* — Outre les castors qui sont en société, on rencontre partout des castors solitaires. . . Les castors solitaires demeurent, comme les blaireaux, dans un terrier. . . Différences de ces castors et des autres, 326. — Les castors des pays septentrionaux sont ceux dont la fourrure est la plus belle et la plus noire : il s'en trouve aussi quelques-uns mêlés de blanc, et des blancs mêlés de noir, *ibid.* — Le castor peut subsister et vivre sans même entrer dans l'eau, 327. — Il mange assez de tout, à l'exception de la viande cuite ou crue qu'il refuse constamment, *ibid.* — Sa fourrure est de très-belle espèce, et elle est composée de deux espèces de poils, *ibid.* — *Castoreum*, matière odorante que fournit le castor, *ibid.* — Il se sert de ses pieds de devant comme de mains, 328. — Il n'aime point les mauvaises odeurs, et éloigne ses ordures de l'endroit où il est, *ibid.* — Il nage beaucoup mieux qu'il ne marche, *ibid.*

**Addition à l'article du castor. . . . . 328**

Sur les habitudes des castors apprivoisés, 328.

**Description du castor mâle, par Daubenton. . . . . 329**

Description des parties extérieures, 329. — Leurs dimensions, 330. — Description des viscères, 331. — Des parties génitales, 333. — Dimensions des parties molles, 334. — Description du squelette, 335. — Dimensions des os qui le composent, 337.

**Description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle de l'ours et du castor, du n° 816 au n° 821 (ours), et du n° 822 au n° 827 (castor). . . . . 338**

**L'ondatra et le desman, par Buffon. . . . . 340**

Desman, espèce de rat musqué du nord de l'Europe; ses différences avec les autres rats musqués, 340.

Ondatra, espèce de rat musqué de l'Amérique septentrionale, 340. — Ses différences d'avec les autres rats musqués, *ibid.* — Courte description de cet animal, 341. — Issues singulières de l'urine dans les ondatras femelles, *ibid.* — Les testicules des mâles dans le temps du rut deviennent aussi gros que des noix muscades, tandis que, dans les autres temps, ils se réduisent à une ligne de diamètre, *ibid.* — Description des follicules qui contiennent le parfum de cet animal, *ibid.* — Les follicules, ainsi que toutes les parties de la génération, se gonflent et se tuméfient prodigieusement pendant la saison des amours, et, ensuite, ces parties diminuent et se réduisent presque à rien, et les follicules s'oblitérent presque en entier, *ibid.* — Ses conformités et ses différences d'avec le castor, 342. — Les ondatras bâtissent en petit, comme le castor; description de leurs habitations, *ibid.* — Manière de les prendre; leur fourrure est assez précieuse, et leur chair n'est pas mauvaise à manger, *ibid.* — Ils sont en amour en été, et vont ordinairement par couple, 343. — Le parfum de cet animal, qui est agréable pour les Européens, déplaît très-fort aux



Sauvages de l'Amérique, 343. — Les ondatras produisent une fois par an ; les portées sont de cinq ou six petits, *ibid.* — Ils se construisent tous les ans une nouvelle habitation, *ibid.* — Habitudes naturelles de l'ondatra, *ibid.* — Il s'apprivoise aisément ; il est très-joli dans le premier âge, *ibid.*

Description de l'ondatra, par Daubenton. . . . . 344

Description des parties extérieures, 344. — Leurs dimensions, *ibid.* — Description des parties molles, 345. — Du squelette et du système dentaire, 346.

Le raton, par Buffon. . . . . 346

Courte description de cet animal, 346. — Habitudes naturelles du raton, *ibid.* — Il se sert de ses mains jointes ensemble pour prendre ce qu'on lui donne, *ibid.* — Il grimpe fort aisément sur les arbres, quoiqu'il soit gros et trapu, *ibid.* — Cet animal est naturel à l'Amérique et ne se trouve point dans l'ancien continent, 347. — Quoique originaire des pays chauds, il ne craint pas excessivement le froid, *ibid.* — Il a l'habitude constante de tremper dans l'eau tout ce qu'il mange, *ibid.* — Il mange de tout ce qu'il trouve, *ibid.* — Il tient de la nature du maki et un peu des qualités du chien, *ibid.*

Addition à l'article du raton. . . . . 347

Détails sur les habitudes du raton élevé en captivité, par M. Blanquart des Salines, 347.

Description du raton mâle, par Daubenton. . . . . 348

Description des parties extérieures, 348. — Leurs dimensions, 350. — Description des parties molles, 351. — Leurs dimensions, 352. — Description du squelette, 353. — Dimensions des os qui le composent, *ibid.*

Le raton-crabier, par Buffon. . . . . 355

Ainsi nommé à cause de sa ressemblance avec le raton par la figure, et que, comme le crabier, il se nourrit de crabes, 355. — Ses dimensions, *ibid.* — Sa description, *ibid.* — Ses différences avec le raton, *ibid.*

Le coati, par Buffon. . . . . 356

Différences du coati et du raton, 356. — Le coati-mondi est une variété du coati, *ibid.* — Le coati ne se trouve que dans les climats méridionaux du nouveau continent, *ibid.* — Il a le museau très-allongé et le groin mobile en tous sens, *ibid.* — Il est sujet à manger sa queue, *ibid.* — C'est un animal de proie qui se nourrit de chair et de sang, 357.

Addition à l'article du coati. . . . . 357

Sur les habitudes naturelles de cet animal dans son pays natal, 357.

Autre addition à l'article du coati. . . . . 357

Sur un animal qui a été considéré comme une espèce de martre, mais qui paraît n'être qu'un jeune coati, 357.

Description du coati femelle, par Daubenton. . . . . 358

Description des parties extérieures, 358. — Leurs dimensions, 359. — Description des parties molles, *ibid.* — Leurs dimensions, 360. — Description du squelette, 361. — Dimensions des os qui le composent, *ibid.*

L'agouti, par Buffon. . . . . 363

Ses caractères et ses habitudes naturelles, 363. —

La chair de l'agouti est assez bonne à manger, et on la prépare comme celle du cochon de lait, *ibid.* —

Manière de chasser et de prendre l'agouti. . . . . Lorsqu'on le prend jeune, il s'apprivoise aisément ; il

reste à la maison, et, lorsqu'il en sort, il revient de lui-même. . . . . La femelle de l'agouti prépare un lit à

ses petits : elle produit deux ou trois fois par an, *ibid.* — L'agouti est un animal particulier à l'Amérique, 364. —

Courte description de l'agouti, *ibid.* Addition à l'article de l'agouti. . . . . 364

Détails sur les mœurs des agoutis, par M. de la Borde, 364.

Description de l'agouti mâle, par Daubenton. . . . . 365

Description des parties extérieures, 365. — Leurs dimensions, *ibid.* — Description des parties molles, 366. —

Leurs dimensions, 368. — Description du squelette, 369. — Dimensions des os qui le composent, 370.

Description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du raton, du coati et de l'agouti. . . . . 371

Raton, du n° 828 au n° 832. — Coati, du n° 833 au n° 836. — Agouti, du n° 837 au n° 843, 371.

L'akouchi, par Buffon. . . . . 373

Ses différences avec l'agouti, 373. — Sa chair est blanche et a du fumet comme celle du lapereau, *ibid.*

Animaux de l'ancien continent. . . . . 374

Les animaux propres à l'ancien continent sont, en suivant l'ordre de grandeur : l'éléphant, 374. —

L'hippopotame, *ibid.* — Le rhinocéros, *ibid.* — Le chameau et le dromadaire, *ibid.* — La girafe, *ibid.*

— Le lion, *ibid.* — Le tigre, *ibid.* — La panthère, 375. — Le cheval, 376. — L'âne, *ibid.* — Le zèbre, *ibid.* —

Le bœuf, *ibid.* — La brebis, 378. — La chèvre, *ibid.* — Le cochon, *ibid.* — Le chien, 379. —

L'hène, 380. — Le chacal, *ibid.* — La genette, 381. — La civette, *ibid.* — Le chat, *ibid.* — Les gazelles, 382. —

Le chamois, *ibid.* — Le buffle, *ibid.* — Le bouquetin, *ibid.* — Le musc, *ibid.* — Le chevrotain, *ibid.* —

Le lapin, *ibid.* — Le furet, *ibid.* — Le rat, la souris, le loir, le lérot, la marmotte, la mangouste, le blaireau, la zibeline, l'hermine, la gerboise, les makis, plusieurs espèces de singes, etc., 383.

Animaux du Nouveau-Monde. . . . . 383

Les animaux du Nouveau-Monde étaient aussi inconnus pour les Européens que nos animaux l'étaient pour les Américains, 383. — Les Péruviens avaient du bétail de deux espèces, le lama et le pacos, et un petit animal nommé alco, qui était domestique dans la maison, comme le sont nos chiens, *ibid.* —

Les animaux naturels au Nouveau-Monde étaient, dans chaque espèce, extrêmement nombreux en individus, *ibid.* — Raison de cet effet, 384. — Les espèces, au contraire, dans les animaux du Nouveau-Monde, étaient en petit nombre, *ibid.* — Les animaux propres et particuliers au nouveau continent, et qui n'étaient pas dans l'ancien, sont le tapir, *ibid.* — Le cabiai, *ibid.* — Le pécarî, *ibid.* — Les fourmilliers, 385. —

Le paresseux, 385. — Le cariacou, le lama, le pacos, le bison, le puma, le jaguar, le cougar, le jaguareto, le chat-pard, les cuandus ou gouandous, les agoutis, les coatis, les pacas, les philandres, les cochons d'Inde, les apéreas, et les tatous, *ibid.* — Le nom générique de singe a été appliqué à un grand nombre d'espèces différentes entre elles, 386. — Le satyre ou l'homme des bois, le gibbon, le singe proprement dit appartiennent à l'ancien continent, et ne se trouvent point dans le nouveau, *ibid.* — Les singes sans queue appartiennent tous à l'ancien continent, et ne se trouvent point dans le nouveau, 387. — Toutes les espèces de singes de l'ancien continent ne se trouvent point dans le nouveau, et réciproquement toutes celles du nouveau continent ne se trouvent point dans l'ancien, *ibid.* — Les makis sont propres à l'ancien monde, *ibid.* — Les recherches que l'on fera donneront la conviction que les animaux des parties méridionales de chacun des continents n'existaient point dans l'autre, et que le petit nombre de ceux qu'on y trouve aujourd'hui a été transporté par les hommes, comme la brebis de Guinée qui a été transportée au Brésil, le cochon d'Inde qui, au contraire, a été transporté du Brésil en Guinée, etc.

#### Animaux communs aux deux continents. 387

Énumération des animaux communs aux deux continents, savoir : les ours des Illinois et de la Louisiane, 387. — Le cerf du Canada, *ibid.* — Le chevreuil, *ibid.* — Le renne, 388. — Le castor, *ibid.* — Le loup et le renard, *ibid.* — La belette et l'hermine, *ibid.* — La martre, le lynx ou loup-cervier, le phoca, etc., *ibid.* — Le nombre des espèces communes aux deux continents est assez petit en comparaison de celui des espèces qui sont propres et particulières à chacun des deux, *ibid.* — Il n'y a que les animaux du nord qui se trouvent également dans les deux continents, 389. — Tous les animaux qui ont été transportés de l'ancien continent dans le nouveau y sont devenus plus petits, et tous ceux qui se trouvent également dans les deux continents sont de même plus petits dans le nouveau, et cela sans exception, *ibid.* — Les animaux quadrupèdes sont en général, et sans exception, beaucoup plus petits dans le nouveau continent que dans l'ancien, et, au contraire, les insectes et les reptiles sont plus petits dans l'ancien que dans le nouveau, 390. — Noms américains des animaux du nouveau continent, 392. — Il n'y avait à Saint-Domingue, lorsqu'on en fit la découverte, que cinq espèces d'animaux quadrupèdes, dont le plus grand n'était pas plus gros qu'un écureuil, 393. — Observations générales sur la nomenclature des animaux, et critique des ouvrages de Linnæus, 394.

#### Le lion, par Buffon. . . . . 398

Son caractère et son naturel, 398. — Les lions qui habitent les plus hautes montagnes où la chaleur est moindre, sont bien moins féroces que ceux qui habitent les plaines, où la chaleur est excessive, *ibid.* — L'espèce n'en est pas très-nombreuse; et il paraît même qu'elle diminue tous les jours, *ibid.* — Les lions des déserts sont beaucoup plus intrépides et plus courageux que ceux des pays habités, 399. — Le

lion est susceptible des impressions qu'on lui donne, et on le prive jusqu'à un certain point, *ibid.* — Il s'irrite des mauvais traitements et en conserve le souvenir, comme il conserve aussi la mémoire des bienfaits, *ibid.* — Sa colère est noble, son courage magnanime, son naturel sensible, *ibid.* — Il ne détruit que par nécessité, et ne tue les animaux qu'autant qu'il en a besoin pour se nourrir, 400. — Portrait du lion, *ibid.* — Sa force prodigieuse et son agilité, *ibid.* — Il fait mouvoir la peau de sa face et celle de son front; il a la faculté de remuer sa crinière, *ibid.* — L'espèce du lion est une des plus nobles, parce qu'elle est unique, et qu'on ne peut la confondre avec aucune autre, 401. — Les lions de la plus grande taille ont environ huit ou neuf pieds de longueur et quatre à cinq de hauteur, *ibid.* — La lionne est, dans toutes ses dimensions, d'environ un quart plus petite que le lion; *ibid.* — Il y a très-peu ou point de variétés dans l'espèce du lion, *ibid.* — La crinière du lion n'est pas du crin, mais un long poil lisse; les lionnes n'ont pas de crinière, *ibid.* — L'animal d'Amérique que les Européens ont nommé lion, et que les naturels du Pérou appellent *puma*, n'est point un lion, *ibid.* — Le lion ne se trouve que dans les climats les plus chauds; cependant il peut vivre et subsister assez long-temps dans les climats tempérés, 402. — Le lion vit vingt à vingt-cinq ans, 403. — La lionne a quatre mamelles, *ibid.* — Lorsqu'elle est en chaleur, elle est suivie de plusieurs mâles qui se battent furieusement entre eux, 404. — La lionne, moins forte, moins courageuse et plus tranquille que le lion, devient terrible dès qu'elle a des petits, *ibid.* — Elle met bas dans des lieux écartés et de difficile accès, *ibid.* — Le lion n'évite pas de loin l'odeur des autres animaux; il ne les chasse qu'à vue, ou les attend au passage pour se lancer dessus, *ibid.* — On a donné le nom de *guide* ou *pourvoyeur* du lion à une espèce de lynx, *ibid.* — Le lion marche rarement pendant l'ardeur du jour, et c'est la nuit qu'il fait ses courses, *ibid.* — Dans les forêts et les déserts, la nourriture la plus ordinaire du lion sont les gazelles et les singes, *ibid.* — Il ne grimpe pas sur les arbres et ne prend les singes que quand ils sont à terre, 405. — Le lion mange beaucoup à la fois et se remplit pour deux ou trois jours; il brise les os et les avale avec la chair, *ibid.* — Il boit toutes les fois qu'il peut trouver de l'eau; il boit en lappant et perd en même temps beaucoup d'eau, *ibid.* — Il lui faut environ quinze livres de chair crue par jour, *ibid.* — Son rugissement est différent de son cri ordinaire, *ibid.* — Il voit la nuit comme le chat: son sommeil est court et léger, *ibid.* — Marche, courses et autres mouvements du lion, *ibid.* — Manière dont il saisit sa proie, et quels sont les animaux qu'il cherche de préférence, *ibid.* — Manière de chasser le lion, *ibid.*

#### Description du lion, par Daubenton. . 406

Description des parties externes du lion et de la lionne, 406. — Dimensions des parties externes du lion et de la lionne, 407. — Description des parties molles, 408. — Dimensions de ces parties, 411. — Description du squelette, 412. — Dimensions des os qui le composent, 413.

Description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du lion, du n<sup>o</sup> 844 au n<sup>o</sup> 853. . . . . 415

Les tigres, par Buffon. . . . . 416

*Tigre*, nom générique que l'on a donné à plusieurs animaux d'espèces différentes; distinction de ces espèces, 415. — Le vrai tigre, le seul qui doit porter ce nom, est un animal rare, *ibid.* — Au lieu d'une seule espèce qui doit porter ce nom, il y en a neuf ou dix, et par conséquent l'histoire de ces animaux est très-difficile à faire, 417.

Le tigre, par Buffon. . . . . 417

Dans la classe des animaux carnassiers, le lion est le premier et le tigre est le second, 417. — Caractère naturel et tempérament du tigre, *ibid.* — L'espèce n'en est pas nombreuse, et paraît confinée aux climats les plus chauds des Indes orientales, *ibid.* — Le tigre mange la fiente des rhinocéros, *ibid.* — Habitudes naturelles du tigre, *ibid.* — Il abandonne souvent les animaux qu'il vient de mettre à mort pour en égorgé d'autres, et paraît n'être jamais rassasié de sang, *ibid.* — Il est si fort, qu'après avoir mis à mort un buffle, il le traîne aisément dans les bois pour le dépecer à son aise, *ibid.* — C'est peut-être le seul des animaux dont on ne puisse frôcher le naturel, 419. — Combat d'un tigre contre trois éléphants, 420. — La femelle produit quatre ou cinq petits, elle est furieuse lorsqu'on les lui ravit, 421. — Rugissement et voix du tigre, *ibid.* — Usage de sa peau, *ibid.*

Addition à l'article du tigre. . . . . 422

Description du tigre, par Daubenton. *Ibid.*

Description de ses parties extérieures, 422. — Description de ses os, 423. — Leurs dimensions, *ibid.*

Description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du tigre. 425

La panthère, l'once et le léopard, par Buffon. . . . . 426

La panthère, l'once et le léopard sont trois animaux différents; ils ont été pris les uns pour les autres par les naturalistes, et ont été aussi confondus avec d'autres espèces du même genre, 426. — Courte description de la panthère, *ibid.* — Origine du nom de l'once, et courte description de cet animal, 427. — Application équivoque du nom de léopard; courte description de l'animal auquel nous le donnons, *ibid.* — Origine du nom de léopard, 428. — Différences de l'once et de la panthère, *ibid.* — Discussion sur la nomenclature des trois animaux compris dans cet article, *ibid.* — Caractères et tempérament de la panthère, 430. — Naturel et tempérament de l'once; cet animal est dressé pour la chasse en Asie, 431. — Raison de cet usage, *ibid.* — Habitudes naturelles de l'once, et sa manière de chasser. L'espèce de l'once paraît être plus nombreuse et plus répandue que celle du léopard; lieux où on la trouve, 432. — Habitudes naturelles du léopard, *ibid.* — Il ne s'habitue pas comme l'once, *ibid.* — Ses différences d'avec la panthère et l'once, 433. — Cette espèce paraît être sujette à plus de variétés que celle de la panthère et de l'once, *ibid.* — Sa fourrure est précieuse et plus chère que celle de la panthère, *ibid.* — La

panthère, l'once et le léopard ne se trouvent que dans les pays chauds de l'ancien continent.

Description de la panthère, par Daubenton. . . . . 433

Description de ses parties extérieures, 433. — Leurs dimensions, 435. — Description des viscères, 436. — Leurs dimensions, 438. — Description des os, 439. — Leurs dimensions, *ibid.*

Description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle de la panthère, de l'once et du léopard. . . . 440

Le jaguar, par Buffon. . . . . 444

Comparaison du jaguar avec l'once, la panthère et le léopard, 444. — Habitudes naturelles du jaguar, *ibid.* — Il varie par les couleurs du poil, 445. — Le jaguar se trouve dans toutes les contrées méridionales de l'Amérique, 446.

Le jaguar de la Guyane, par Buffon. . 446

D'après des observations communiquées par M. Sonnié de Manoncour.

Le jaguar de la Nouvelle-Espagne, par Buffon. . . . . 447

Description du jaguar, par Daubenton. 448  
Description de ses parties extérieures, 448. — Leurs dimensions, 449. — Description de ses viscères, *ibid.* — Leurs dimensions, 450.

Le cougar, par Buffon. . . . . 451

Courte description du cougar, et sa comparaison avec le jaguar, 451. — Habitudes naturelles du cougar, *ibid.*

Addition à l'article du cougar : cougar de Pensylvanie . . . . . 452

D'après des notes de M. Collinson.

Cougar noir. . . . . 453

D'après des notes de M. de la Borde.

Description du cougar, par Daubenton. 454

Description de ses parties extérieures, 454. — Leurs dimensions, 455. — Description de ses viscères, 456. — Leurs dimensions, *ibid.* — Description de ses os, 458. — Leurs dimensions, *ibid.*

Description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du cougar. . . . . 458

L'ocelot, par Buffon. . . . . 459

L'ocelot est un animal d'Amérique, féroce et carnassier, du même genre que le jaguar et le cougar... Description du mâle et de la femelle, leur grandeur, leur naturel, les différents noms qu'on leur a donnés dans leur pays natal. . . . Erreur à cet égard, 459. — L'ocelot nous a paru être celui de tous les animaux à peau tigrée dont la robe est la plus belle et la plus élégamment variée, 460. — Celle de l'ocelot mâle est plus belle que celle de la femelle, *ibid.* — L'ocelot est cruel et en même temps timide; il préfère le sang à la chair, *ibid.* — Rien ne peut adoucir son naturel féroce, *ibid.* — Il ne produit ordinairement que deux petits, *ibid.*

Description de l'ocelot, par Daubenton. 461

Description des parties extérieures du mâle, 461. — De la femelle, 462.

- Le margay et le guépard, par Buffon. 462.**  
 Le margay est un animal féroce de l'Amérique, grand comme un chat sauvage. Sa comparaison avec celui-ci. On lui a donné le nom de chat-tigre, 462. — Sa férocité, ses habitudes naturelles; ses variétés: il se trouve dans plusieurs provinces de l'Amérique, *ibid.* — Le guépard est un autre animal du genre des léopards ou des panthères, dont la peau ressemble à celle du lynx par la longueur du poil, et qui porte une espèce de crinière de quatre à cinq pouces de longueur sur le cou et entre les épaules; sa grandeur, ses différences d'avec les panthères.... C'est le même animal qu'indique Kolbe, sous le nom de loup-tigre, et qui se trouve au cap de Bonne-Espérance, *ibid.* — *Guépard* est un mot dérivé de *léopard, léopard*; il y a des variétés dans l'espèce du guépard pour les couleurs et pour les taches du poil; mais tous les guépards ont une crinière sur le cou, et de longs poils sous le ventre, 463.
- Addition à l'article du margay. . . . . 463**  
 D'après une note de M. de la Borde, et une autre de M. Collinson.
- Description du margay, par Daubenton. 464**  
 Les parties extérieures seulement, 464.
- Description du guépard, par Daubenton. . . . . 464**  
 Les parties extérieures seulement, 464.
- Addition à l'article du jaguar ou léopard. . . . . 465**  
 D'après une note de M. Collinson. Il s'agit ici d'un guépard.
- Le serval, par Buffon. . . . . 465**  
 Le nom de serval est donné par les Portugais de l'Inde à un animal sauvage et féroce, qui est plus gros que le chat sauvage, et un peu plus petit que la civette.... Description de cet animal, son naturel, sa férocité, sa légèreté, 465. — Le serval paraît être le même animal que le chat-tigre du Sénégal et le chat-tigre du cap de Bonne-Espérance; il est aussi le même que celui qui a été décrit par MM. de l'Académie des sciences, sous le nom de chat-pard, 466.
- Description du serval, par Daubenton. 466**  
 Description des parties extérieures, 466. — Dimensions de ces parties, extraites de la description de M. Perrault, 467.
- Le lynx ou loup-cervier, par Buffon. . 467**  
 Le lynx et le loup-cervier sont le même animal, 467. — Deux races différentes dans le lynx, l'une plus grande et l'autre plus petite, 468. — Différences du lynx du nord, et des animaux du midi auxquels on a donné ce nom, *ibid.* — Le lynx est un animal des pays froids et tempérés, et ne se trouve point dans les pays très-chauds, 469. — C'est un animal commun à l'ancien et au nouveau continent, 470. — Le lynx des anciens, qui voyait à travers les murs, est un animal fabuleux, 471. — Le lynx a les mœurs et même la propreté du chat, *ibid.* — Il a une espèce de hurllement à peu près comme celui d'un loup, *ibid.* — Ses différences d'avec la panthère et l'onçe, *ibid.* — Manière dont il chasse et saisit les autres animaux, *ibid.*
- Description d'un lynx, par Daubenton. 471**  
 Description de ses parties extérieures, 471. — Leurs dimensions, 472. — Description de ses viscères, 473. — Leurs dimensions, 474. — Description des os, *ibid.* — Leurs dimensions, 475.
- Description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du lynx ou loup-cervier. . . . . 477**
- Le caracal, par Buffon. . . . . 478**  
 Ses ressemblances avec le lynx et ses différences, 478. — Il ne se trouve que dans les climats les plus chauds de l'ancien continent, *ibid.* — Le caracal est un animal de proie qui habite le même pays que le lion, le tigre, la panthère, etc., et qui, étant beaucoup plus faible qu'eux, est, pour ainsi dire, obligé de vivre de leurs restes, *ibid.* — Il suit le lion, et on l'a appelé le guide ou le pourvoyeur du lion, *ibid.* — Ses habitudes naturelles et son tempérament.... On peut, malgré sa férocité, s'en servir pour la chasse, 479.
- Description du caracal, par Daubenton. 479**
- Addition à l'article du lynx et du caracal: le lynx de Canada. . . . . Ibid.**  
 Description du lynx de Canada (espèce distincte), 479. — Du lynx de Norvège, d'après Pontoppidan, 480. — Notes sur un caracal du royaume d'Alger, *ibid.* — Sur le caracal de Nubie, d'après M. Bruce, 481. — Sur le caracal du Bengale, d'après Edwards, *ibid.*
- Nouvelle addition à l'article du lynx: lynx du Mississipi. . . . . 481**